This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ARIES
009 3

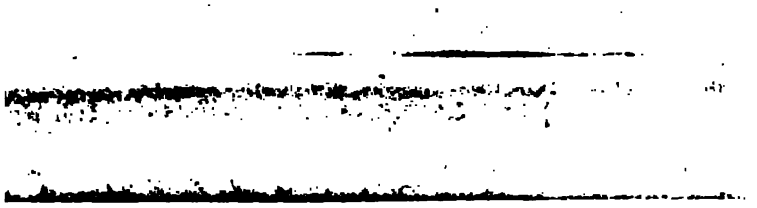

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

CH—CL.

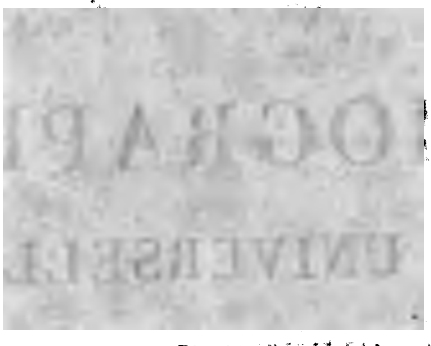

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT DISTINGUÉS PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit, aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* Œdipe.)

TOME HUITIÈME.

A PARIS,
CHEZ MICHAUD FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.
DE L'IMPRIMERIE DE L. G. MICHAUD.

1813.

LENOX LIBRARY
NEW YORK

SIGNATURES DES AUTEURS

DU HUITIÈME VOLUME.

MM.	
A.	Barante fils (de).
A. B—t.	Beuchot.
A—d.	Artaud.
A—D—r.	Amar-Durivier.
A—G—r.	Auger.
A—s.	Auguis.
B—be.	Balbe.
B.C—t.	B. Constant-de-Rebecque.
B—g.	Bourgoing.
B—g—t.	Bourgeat.
B—i.	Bernardi.
B—p.	Beauchamp (Alphonse de).
B—r j.	Barbier jeune.
B—ss.	Boissonade.
B—y.	Bolly (Mme. de).
B—u.	Beaulieu.
C.	Chaumeton.
C—au.	Catteau.
C. G.	Cadet-Gassicourt.
C. M. P.	Pillet.
C—r.	Clavier.
C. T—y.	Coquebert de Taizy.
D—g.	Depping.
D. L.	Delaulnaye.
D. L. C.	Lacombe (de).
D—l—e.	Delambre.
D. N—l.	De Noual-Lahoussaye.
D—P—s.	Du-Petit-Thouars.
D—t.	Durdent.
E—c D-d.	Emeric David.
E—s.	Eyriès.
F—e.	Fiévée.
G—é.	Ginguené.
G—n.	Guillon.
G—r.	Grosier.
J.B. E.—d.	Esménard.

MM.	
J—n.	Jourdain.
L—r.	Lenoir.
L—s.	Langlès.
L—S—e.	La Salle.
L. R—e.	La Renaudière.
L—T—l.	Lally-Tolendal (de
L—x.	Lacroix.
L—y.	L'Écuy.
M—d.	Michaud.
M—d j.	Michaud jeune.
M—on.	Marron.
M—t.	Marguerit.
N—l.	Noel.
P—e.	Ponce.
P—x.	Pujoulx.
Q—R—y.	Quatremère-Roissy.
R. G.	Roquefort, revu par M. Ginguené.
R—l.	Rossel (de).
R—n.	Robin.
R—t.	Roquefort.
S—d.	Suard.
S. S—i.	Simonde-Sismondi.
S—y—y.	Sivary.
S—y.	Sallaberry (de).
T—d.	Tabaraud.
T—n.	Tocton.
U—i.	Usteri.
V—n.	Villemain.
V. S—l.	Vincent-Saint-Laurent.
V. S. M.	Vialart-St.-Morys.
V—ve.	Villenave.
W—r.	Walkenaer.
W—s.	Weiss.
X—s.	Revu par M. Suard.
Z	Anonyme.

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE.

C

CHAM, second fils de Noé, fut maudit par son père dans la personne de son fils Chanaan, pour avoir fait un sujet de dérision de l'état d'ivresse et de nudité dans lequel il l'avait surpris. On croit qu'il eut en partage, pour lui et sa postérité, l'Afrique, une grande partie de l'Arabie, de la Syrie, qu'il fixa son séjour en Egypte, et peupla cette contrée, qui, dans les psaumes, est appelée la *terre de Cham*, et où l'on prétend qu'il était adoré sous le nom de *Jupiter Hammon*, ce qui l'a fait regarder comme le premier instituteur de l'idolâtrie. Kircher veut qu'il soit le *Zoroastre*, inventeur de la magie, le *Saturne* et l'*Osiris* des Egyptiens: cette fable a été complètement réfutée par Bochart. Jurieu prétend qu'il est le même que Melchisedech, quoique l'idée désavantageuse que l'Ecriture-Sainte nous donne de Cham, soit très opposée au caractère de ce saint personnage. Les traditions juives et orientales contiennent beaucoup de fables sur son compte. On place sa naissance vers l'an du monde 1559, et 2445 ans av. J.-C. L'époque de sa mort est absolument incertaine. T—D.

CHAMBERLAYNE (Hugues), chirurgien anglais, célèbre par son habileté dans l'art des accouchements, sur lequel il a publié un ouvrage intitulé: *Practice of midwifery*, Londres, 1665, in-8°. Il a aussi traduit en anglais le traité de Mauriceau, sur les maladies des femmes grosses, et de celles qui sont accouchées; mais ce qui a contribué davantage à sa réputation est l'invention de son forceps, sur lequel Philippe-Adolphe Bœhmer a écrit une dissertation spéciale. — Pierre Chamberlayne a publié, en 1649, une médecine des pauvres, en anglais. C.

CHAMBERLAYNE (Édouard), né en 1616, d'une famille ancienne, à Odington, dans le comté de Glocester, fit ses études à Oxford. Pendant les troubles de la guerre civile, il parcourut diverses parties de l'Europe; la restauration l'ayant rappelé en Angleterre, il accompagna, en qualité de secrétaire, le comte de Carlisle, chargé de porter au roi de Suède l'ordre de la jarretière. Il fut nommé, vers 1677, gouverneur de Henri, duc de Grafton, fils naturel de Charles II, et fut choisi ensuite pour enseigner la langue anglaise au prince George de Danemark. Il mourut à Chelsea en 1703. Outre quelques traductions de langues modernes, on cite de lui six ouvrages originaux, dont le plus connu est intitulé: *Angliæ notitia*, ou *État actuel de l'Angleterre, avec diverses réflexions sur l'état ancien de ce royaume*, en deux parties, 1668 et 1671, etc. Cet ouvrage a été très souvent réimprimé, et presque toujours avec des additions; la 36°. édition est

de 1747 : Thomas Wood l'a traduit en latin. Il a été traduit en français par de Neuville, la Haye, 1692, 1698, 2 vol. in-12. On grava sur son tombeau une épitaphe fort singulière, qui se termine ainsi : *Benefaciendi universis etiam et posteris, adeò studiosus fuit ut secum condi jusserat* (sic) *libros aliquot suos cerâ obvolutos, seræ forsan posteritati aliquandò profuturos. Abi viator, fac simile.* X—s.

CHAMBERLAYNE (Jean), fils du précédent, élève de l'université d'Oxford, mort en 1724, avec la réputation d'un homme pieux et savant. Il avait été chambellan (*gentleman usher*) de George, prince de Danemark, et membre de la société royale de Londres, et l'on trouve trois mémoires de lui dans les *Transactions philosophiques* de cette société. Il connaissait, dit-on, seize langues différentes. Outre la continuation de l'ouvrage de son père, intitulé : *État actuel de l'Angleterre*, et des *Dissertations historiques, critiques, théologiques et morales sur les événements les plus mémorables de l'ancien et du nouveau Testament*, etc., 1723, in-fol., on a de lui plusieurs traductions, dont les plus importantes sont : I. *Arguments des livres et chapitres du vieux et du nouveau Testament*, traduits du français de M. Ostervald, 3 vol. in-8°., Londres, 1716; II. *les Vies des philosophes français* trad. de Fontenelle, 1721, in-8°.; III. *le Philosophe religieux*, traduit du hollandais, du docteur Nieuwentyt, 3 vol. in-8°., avec des gravures, Londres, 1718, réimprimé depuis plusieurs fois in-8°. et in-4°.; IV. *Histoire de la réformation dans les Pays-Bas et les pays circonvoisins*, traduite du hollandais de Gérard Brandt, 4 vol. in-fol., Londres, 1721. V. *Oratio dominica in diversas omnium ferè gentium linguas versa, et propriis cujusque linguæ characteribus expressa*, Amsterdam, 1715, in-4°. Ce recueil, de cent cinquante versions de l'*Oraison dominicale* en diverses langues, est très recherché, quoique rempli de fautes, parce qu'on y trouve en treize planches gravées en taille-douce, quelques versions en caractères exotiques qui manquent dans les belles collections de MM. Marcel et Bodoni, qui n'ont employé que des caractères mobiles. A la suite de ces cent cinquante versions, on trouve neuf savantes dissertations de Nicholson, Leibnitz, Wotton, Wilkins, Reland, Lacroze, etc., sur divers points de philologie orientale. X—s.

CHAMBERS (Ephraim), auteur d'un *Dictionnaire des Arts et des Sciences*, ou *Encyclopédie*, généralement connu sous le nom de *Dictionnaire de Chambers*, naquit à Milton, dans le comté de Westmoreland, d'une famille de quakers. On le mit en apprentissage chez Senex, géographe et faiseur de globes. Ce fut-là qu'il prit le goût de la science, et forma le projet de l'*Encyclopédie*, dont on assure que les premiers articles furent écrits chez son maître. On ne sait ni quand il en sortit, ni comment il vécut jusqu'à la publication de son ouvrage, en 1728, époque où il parut par souscription, en 2 vol. in-fol., pour le prix de quatre guinées. La réputation que cet ouvrage procura à son auteur le fit nommer, dès l'année suivante, membre de la société royale. En 1738, il donna une seconde édition, qui devait être, en quelque sorte, un nouvel ouvrage : plus de vingt feuilles étaient déjà imprimées ; mais un acte passé dans la chambre des communes, quoiqu'il ait été ensuite rejeté par la chambre des lords, et qui obligeait ceux qui

publiaient de nouvelles éditions à publier séparément les additions, força les propriétaires de l'ouvrage de Chambers d'abandonner l'entreprise; ils se contentèrent de publier une seconde édition semblable à la première. Elle eut encore plus de succès, et il en fallut une troisième en 1739, suivie d'une quatrième en 1741, et d'une cinquième en 1746. Ce dictionnaire, quoiqu'il ne soit pas le premier en ce genre qui ait paru en Angleterre, puisque l'on y avait déjà le *Lexicon Technicum* de Harris, était le plus étendu et le plus complet qu'on eût eu jusqu'alors, et peut, à juste titre, réclamer l'honneur d'avoir donné l'idée de l'*Encyclopédie* française. On a reproché à Chambres d'avoir copié beaucoup d'auteurs, et en particulier des écrivains français, sans citer ses sources. On a regardé son dictionnaire comme incomplet en certaines parties, et mal fait dans quelques autres; la partie botanique, par exemple, y était fort incomplète : mais ce défaut a été réparé dans le supplément par les soins du docteur Lewis. Il est certain que Chambers, compilateur érudit, plutôt qu'homme de goût et philosophe, a dû amasser les matériaux, plutôt que les choisir, et montrer plus de sagacité pour les découvrir que de talent pour les perfectionner; mais son *Encyclopédie* n'en est pas moins un ouvrage étonnant, pour être sorti de la main d'un seul homme. Le *Dictionnaire de Chambers*, augmenté par différentes mains, a paru en 1778, par cahiers publiés toutes les semaines, et formant 4 vol. in-fol. La dernière édition, de Londres, 1788, 5 vol. in-fol., est la plus recherchée. Chambers a aussi travaillé au *Magasin littéraire*, commencé en 1735, et a contribué à une traduction abrégée du recueil de l'académie des sciences de Paris, publiée par M. Martyn en 1742, c'est-à-dire, deux ans après la mort de Chambers, qui eut lieu à Islington, le 15 mai 1740. Il fut enterré à Westminster. X—s.

CHAMBERS (Guillaume), célèbre architecte anglais, descendait de l'ancienne famille écossaise de Chalmers; mais il naquit en Suède, où son père avait un emploi. Après avoir reçu sa première éducation en Angleterre, il s'embarqua, en qualité de subrecargue, sur un vaisseau suédois de la compagnie des Indes orientales, séjourna quelque temps à la Chine, et rapporta de ce voyage, outre une multitude de dessins originaux, un goût décidé pour les arts des Chinois. Cette circonstance décida de sa vocation; il se livra avec ardeur à l'étude de l'architecture, et ayant fait présenter à lord Bute quelques-uns de ses dessins, ce ministre en fut si satisfait, qu'il le choisit pour donner des leçons de dessin au prince de Galles, depuis Georges III. Ses premiers travaux en architecture sont la maison de campagne du lord Besbourough à Rochampton, l'observatoire de Richmond, et la plupart des fabriques des superbes jardins de Kew, où il put employer des sommes immenses à développer son goût pour le genre chinois. Le dessin général de ces jardins avait été fait antérieurement par Kent. L'hôtel de Sommerset-House passe pour le chef-d'œuvre de Chambers : la grande façade, qui donne sur la Tamise, n'est point achevée. Il fut nommé contrôleur-général des bâtiments du roi et trésorier de l'académie royale des arts : il était associé de presque toutes les académies d'architecture de l'Europe, et mourut à Londres le 8 mars 1796. Il a publié : I. *Designs for chinese buildings*,

Londres, 1757, in-fol., fig. L'édition française, sous ce titre : *Dessins des édifices, meubles, habits, machines et ustensiles des Chinois*, Paris, 1776, in-4°., est moins belle. II. *Traité d'architecture civile* (en anglais), Londres, 1759, in-fol.; III. *Plans, élévations, coupes et vues perspectives des jardins de Kew* (en anglais), Londres, 1763, in-fol. avec 43 planches, ouvrage d'un grand luxe. L'auteur en donna en 1769 une nouvelle édition, dans laquelle il refondit ses deux autres ouvrages. IV. *Dissertation sur le jardinage de l'Orient*, Londres, 1772, in-4°.; cet ouvrage parut la même année en anglais et en français; *idem*, 2e. édition anglaise, 1774, augmentée d'un discours explicatif par Tan-tchaokoua, chinois de Canton. Ce livre fut traduit en allemand par Ewald, Gotha, 1775, in-8°.; il attira quelques critiques à l'auteur; Mason, auteur du poème *The english Garden*, crut y voir une satire de la manière dont il avait parlé des jardins chinois, et lança contre Chambers une pièce burlesque intitulée : *An heroic epistle*. V. *Traité de la partie décorative de l'architecture civile*, avec 53 planches, dont trois n'avaient point encore paru, Londres, 1791, in-fol. (en anglais). Ce livre, annoncé comme une 3e. édition, paraît un nouveau titre ajouté au texte retouché et à toutes les planches des ouvrages précédents. — On a souvent confondu l'architecte Chambers avec Guillaume Chambers, chef de justice au Bengale, qui a donné plusieurs morceaux sur la littérature et les antiquités orientales dans les *Recherches asiatiques* et dans les *Asiatic Miscellany*. — Un autre Guillaume Chambers, médecin, a publié une dissertation *De Ribes arabum et ligno rhodio*, Leyde, 1729, in-4°.; ces deux plantes exotiques ont été mieux décrites depuis, la première par M. Desfontaines, et l'autre par Broussonet.

C. M. P. et V. S. M.

CHAMBERT (Pizanx), avocat au parlement de Paris, naquit à Versailles en 1745, et fut successivement secrétaire du lieutenant civil du Châtelet et greffier en chef des criées du même tribunal, charge qu'il a conservée jusqu'en 1793. Il est auteur de plusieurs opuscules en prose et en vers, et d'un ouvrage sur l'éducation, en style héroïque, intitulé : *Démétrius, ou l'Éducation d'un prince*, 2 vol. in-8°., Paris, Debure, 1790. C'est une espèce d'imitation du *Télémaque* de Fénélon, assez bien écrite et d'une morale très pure. L'auteur est mort à Paris, en novembre 1805. Z.

CHAMBON (Joseph), médecin, né à Grignan en 1647, fut reçu à la faculté d'Avignon en 1678, et s'établit d'abord à Marseille, pour y exercer sa profession; mais un différend l'obligea de passer en Italie, puis en Allemagne et en Pologne, où il devint médecin du roi Jean Sobieski. Il quitta ce prince au siége de Vienne, et passa en Hollande pour y connaître les disciples de Paracelse et de Van Helmont. Il alla ensuite en Angleterre, et finit par revenir en France. Fagon lui fit prendre ses degrés dans la faculté de Paris; ce qui souffrit quelque difficulté, parce que Chambon avait des remèdes secrets. Cette raison l'empêcha d'aller au-delà du grade de licencié. Ayant été choisi, par le lieutenant de police, pour donner des soins à un seigneur napolitain renfermé à la Bastille, Chambon voulut devenir son défenseur; mais, au lieu de lui obtenir la liberté, il se fit enfermer lui-même dans la même prison, où il resta deux ans. Forcé alors de se retirer en pro-

, il retourna à Marseille, où, a protection du comte de Gri- il obtint le titre de médecin des s; mais la comtesse de Grignan morte de la petite-vérôle entre ains, il en eut tant de chagrin prit le parti de venir finir ses auprès d'un de ses frères, doyen apitre de Grignan. Il vivait en- en 1732, âgé de quatre-vingt- ans. On a de lui: I. *Principes ysique rapportés à la méde- ratique*, Paris, in-12, en trois s, qui ont paru successivement 12, 1714 et 1716; II. *Traité étaux et des minéraux, et des les qu'on en peut tirer*, Paris, , in-12. S—v—y.

[AMBON (Antoine-Benoît), é à la convention nationale par artement de la Corrèze en 1792, onça le ministre Pache, et, dès is de janvier 1793, traita Ro- rre de factieux et de scélérat, ce e fit provoquer en duel par lon de l'Oise. Il vota pour la et l'appel au peuple dans le pro- Louis XVI, et fut membre du é de sûreté générale. Dénoncé e par Marat, les sections de Pa- emandèrent son expulsion de nblée, et il fut enveloppé dans oscription des girondins le 31 1793. Il périt peu de temps , dans une grange, à Lubersac, s'était réfugié pour se sous- au décret de mise hors la loi contre lui. Z.

[AMBORS (Guillaume de la ière, comte de), d'une ancienne e de Bretagne, naquit à Paris le llet 1666. Il apprit le latin par ge, et dut à cette méthode la su- rité qu'il obtint dans les classes us ses condisciples. Il fit sa rhé- ue sous Hersent, et sa philoso- au collége d'Harcourt. Ses études achevées, il fut admis aux assemblées de l'hôtel de Soissons, et y acquit cette politesse et cette connaissance du monde que les livres et l'application ne donnent point. Ce fut dans ces assemblées qu'il connut le chevalier de Carignan, devenu depuis si célèbre sous le nom de *prince Eugène*, et il se forma entre eux une liaison durable. A l'âge de vingt ans, Chambors entra dans les mousquetaires, fit plusieurs campagnes, et obtint ensuite une compagnie dans le régiment de Colonel-Général cavalerie, à la tête de laquelle il servit en Allemagne sur la fin de la guerre de 1688, et en Italie pendant toute celle de 1701. Il se distingua surtout à la bataille de Luzara. La vie tumultueuse des camps ne l'empêchait pas de suivre son goût pour l'étude. Il lut avec fruit les écrivains qui ont traité de l'art de la guerre, rédigea un journal des opérations de l'armée, et composa quelques petites dissertations qui annonçaient en lui l'art de débrouiller les faits historiques, et de les présenter d'une manière agréable. La paix lui donna les moyens de cultiver ses dispositions. Nommé en 1721 membre associé de l'académie des inscriptions et belles-lettres, il y lut le jour de sa réception un *Mémoire sur la considération que les anciens Germains avoient pour les femmes de leur nation* (Mémoires de l'académie, tom. V), qui fut très applaudi. Il communiqua successivement à cette savante compagnie des *Explications de quelques passages d'anciens auteurs latins* (tom. IX et XII), et enfin deux *Dissertations sur la vie de Titus Labienus* (tom. X et XIII.) Chambors joignait à un esprit solide et éclairé des mœurs austères et une ame très ferme. Cependant, il ne put résister au chagrin qu'il

éprouva de la mort d'une épouse avec laquelle il avait vécu quarante-six ans dans une union parfaite. Il mourut peu de temps après elle, d'une hydropisie de poitrine, le 7 avril 1743. Fréret prononça son éloge, qui nous a été d'un grand secours pour la rédaction de cet article. Il avait laissé manuscrits des *Mémoires sur Mme, et Mlle. Deshoulières*, d'après lesquels on a rédigé la vie de ces dames, placée en tête de l'édition de leurs œuvres, imprimée en 1747. W—s.

CHAMBRAI (Roland Fréard, sieur de), appelé aussi *Chantelou*, savant architecte, né à Cambrai, mort en 1676, était uni par les liens du sang et de l'amitié à Sublet des Noyers, secrétaire d'état et surintendant des bâtiments sous Louis XIII. Il aima les arts, et contribua à leurs progrès. Ce fut lui qui amena le Poussin de Rome à Paris. Il traduisit en français le *Traité de la Peinture* de Léonard de Vinci, Paris, 1651, in-fol., et *les quatre livres d'Architecture d'André Palladio*, Paris, 1650, in-fol.; mais il est plus connu par son *Parallèle de l'Architecture antique avec la moderne*, Paris, 1650, in-fol., fig.; idem, revu par Erard, Paris, 1702. On y compare entre eux les principaux auteurs qui ont écrit des cinq ordres, Palladio, Scamozzi, Serlio, Vignole, D. Barbaro, Cataneo, L. B. Alberti, Viola, Bullant et Delorme. Cet ouvrage obtint un grand succès, et il est encore estimé. V—ve.

CHAMBRAI (Jacques-François de), grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandant des troupes de terre et de mer de la religion, naquit à Évreux en 1687, fut reçu dans la langue de France en 1701, fit toute sa vie la guerre aux musulmans et aux barbaresques, leur prit un grand nombre de vaisseaux, [illegible] *la Sultane*, avec pavillon de [illegible]ntre-amiral, en 1732, et fut [illegible] d[illegible] plus grands hommes de mer de [illegible] temps. Il mourut en 1756, [illegible], et y fut enterré dans l'église de [illegible]ean. Il avait fait construire à ses [illegible], dans l'île de Gozo, une place forte qui a été appelée de son nom, *la Cité neuve de Chambrai*, il rendit ainsi plus complet le système des fortifications de Malte, et mit l'île [illegible]ne à l'abri des incursions des pirates. Son portrait a été gravé dans la collection d'Odieuvre. — Son neveu, L[illegible] de Chambrai, marquis de Caffi[illegible], né en 1713, obtint de l'ordre de [illegible], en récompense des services rendus par son oncle, la permission de porter la croix de l'ordre. Il s'occupa d'économie rurale, et publia un petit ouvrage sous ce titre : *Art de cultiver les pommiers, les poiriers, et de faire du cidre, selon l'usage de la Normandie*, Paris, 1765, in-12. Cet ouvrage estimé a été réimprimé plusieurs fois, et récemment, en 1803, à Paris, à la suite de l'*Essai sur la greffe*, par Cabanis. Il avait déjà publié : I. *Mémoires de la translation de l'abbaye d'Almanesche dans la ville d'Argentan*, Évreux, 1739, in-4°.; II. *Réponse à quelques questions pour perfectionner l'histoire et la géographie de la France*, dans le *Journal de Verdun*, de mars 1755. V—ve.

CHAMBRE (Louis, comte de la), gouverneur de la Savoie et du Piémont, en 1478, par l'influence de Louis XI, pendant la minorité de Philibert, duc de Savoie, abusa tellement de son autorité et montra un caractère si fougueux et si violent, que Louis XI, indigné, ordonna secrètement son arrestation. Instruit à temps de cette mesure, le comte de la Chambre rassembla 10,000 hommes, s'empara de la

)nne du duc Philibert, l'amena à
n, comme pour le soustraire à la
nation de la France, et se rendit
re absolu du gouvernement; mais
s XI ayant attiré dans son parti
mte de Bresse, et le marquis de
e, ces deux seigneurs parvinrent
saisir du comte de la Chambre.
482, on le transféra au château
eillane, et ses biens furent confis-
. Délivré ensuite par le comte de
se, il recommença ses brigues
ant la régence de Blanche de
tferrat, et entreprit encore en
i de s'emparer du gouvernement.
it les armes, se rendit maître de
ıbéri, et marcha contre Genève;
il fut défait près de cette ville par
oupes de la régente, et se réfugia
territoire français. Tous ses châ-
furent rasés, et le conseil de
ı le déclara rebelle; mais Char-
'III, roi de France, s'étant dé-
son protecteur, il obtint sa grâce
restitution de ses domaines. Ce
eur turbulent et factieux, l'un des
puissants vassaux de la Savoie,
ut vers la fin du 16e. siècle.

S. S—I.

[AMBRE (Marin Cureau de la), cadémie française et de celle des ces, médecin ordinaire du roi, Mans en 1594, se fit de bonne e une brillante réputation dans le le par ses talents, ses connais- s variées et les agréments de son t. Le chancelier Séguier se l'atta- omme médecin et comme homme tres. Le cardinal de Richelieu le it, parmi les beaux esprits du s, pour le faire entrer, en 1635, l'académie française nouvelle- fondée. Il fut aussi l'un des iers membres de l'académie des ces lors de la formation de cette agnie en 1666. Louis XIV était si adé du talent de cet habile méde-cin pour juger, sur la physionomie des gens, quel était non seulement le fond du caractère, mais encore à quels emplois chacun pouvait être propre, que ce monarque ne se déterminait souvent, soit en bien, soit en mal, sur les choix qu'il avait à faire, qu'après avoir consulté cet oracle. Sa correspondance secrète avec Louis XIV est mentionnée dans le tome IV des *Pièces intéressantes et peu connues*, par M. D. L. P. (de La Place); elle est terminée par ces mots : « Si je » meurs avant S. M., elle court grand » risque de faire à l'avenir beaucoup » de mauvais choix. » Ce qu'il y a de singulier, c'est que la Chambre paraît avoir été justifié par les événements postérieurs : ce n'est pas le premier physionomiste que le hasard ait servi heureusement dans ses conjectures. Il mourut à Paris le 29 nov. 1669, après avoir publié beaucoup d'ouvrages, dont les principaux sont : I. *Observations de Philalèthe* sur l'*Optatus gallus* de Hersent: on les trouve à la fin des œuvres posthumes de Coquille, 1650. Cet ouvrage, entrepris par les ordres du cardinal de Richelieu, a surtout pour objet de prouver que les libertés de l'église gallicane sont fondées sur l'Ecriture-Sainte, et consacrées par la tradition. II. *Discours pour montrer que les Français sont les plus capables de tous les peuples de porter l'éloquence à sa perfection*, prononcé dans l'académie française à la réception de l'auteur. III. *L'Art de connaître les hommes*, 1659-64-66, ouvrage médiocre entrepris sur un plan très vaste; mais dont il n'a paru que ces trois parties; on trouve dans la première, un *Discours sur les principes de la Chiromancie et de la Métoposcopie*, qui avait déjà paru séparément, Paris, 1653, in-8°.; la troisième partie est presque entière-

ment consacrée à réfuter les objections de Petit, médecin de Paris, contre le *Système de l'ame*. IV. Les *Caractères des passions*, 5 vol. in-4°., dont le 1er. parut en 1640, et le 5e. en 1662 : il y en a une très jolie édition, comparable aux plus beaux Elzevirs, Amsterdam, Michel, 1658-1662-1663, 4 vol. en 3 part. Quoique on y retrouve plusieurs des erreurs de son temps, cet ouvrage est encore estimé et regardé comme un de nos bons livres de physiologie : on lui reproche d'être paradoxal et d'une excessive prolixité ; il a été traduit en allemand. Chenet, médecin de la Rochelle, ayant prouvé, dans ses *Considérations sur la Sagesse de Charron*, que les bêtes ne jouissent pas de la raison, la Chambre lui répondit dans cet ouvrage. On en a depuis réimprimé séparément quelques parties : *Traité de la connaissance des animaux, où tout ce qui a été dit pour ou contre le raisonnement des bestes est examiné*, Paris, 1648, in-4°.; *Sur l'amitié et la haine qui se trouvent dans les bestes*, 1667, in-8°.; l'auteur accorde aux animaux de l'imagination, de la mémoire et même une sorte de raisonnement ; mais qui ne va pas jusqu'à leur permettre de s'élever à la connaissance des choses intellectuelles, privilége distinctif de l'homme. V. Le *Système de l'ame*, Paris, 1664, in-4°. ; quoique dans le 5e. livre l'auteur y traite de l'extension, des parties et de la grandeur de l'ame, il professe hautement la doctrine de sa spiritualité et de son immortalité ; mais sa métaphysique est subtile et trop embrouillée. VI. Divers écrits sur *la Lumière*, 1634-1653, in-4°. ; sur l'*Iris*, estimé, 1640, in-4°. ; sur les *Causes du débordement du Nil*, dont il attribue les effets au nitre dont ses eaux sont chargées, 1634-1666 ; des *Conjectures* *s digestion*, 1636, in-4°. ; il explique la digestion par une espèce de dution opérée par le mouvement sprits animaux, à peu près comme la vapeur du soufre attaque le fer. VII. *Novæ methodi pro explanandis ocrate et Aristotele specimen*, , 1655, in-4°. ; la 1re. partie ne interprétation des *Aphorismes* ippocrate ; la 2e. contient le premier livre de la *Physique* d'Aristote, it en français, précédé du texte c avec la version latine en regard ; ait également traduit les sept autres livres qui n'ont point paru, et le ic n'y a rien perdu. VIII. *Discours sur la nature divine*, à la fin de ui sur les *Causes du débordement du Nil* : ce n'est qu'une partie traité de la philosophie platonicienne, qui n'a point vu le jour. La Chambre avait des connaissances en plusieurs genres de littérature, et, ce qui est encore plus précieux, il était homme d'honneur, de probité, toujours disposé à rendre service à ses amis. On voyait, dans l'église de St-Eustache, un monument, dressé sur les dessins de Lebrun, que son fils lui fit élever. — Ce fils, Pierre Cureau de la Chambre, de l'académie française, mort le 15 avril 1693, curé de St-Barthélemi, à Paris, avait d'abord été destiné à la médecine ; il fut frappé de bonne heure de surdité, ce qui le fit renoncer à cette profession pour embrasser l'état ecclésiastique. On a de lui un recueil de *Panégyriques et d'Oraisons funèbres*, Paris, 1686, in-4°. On y trouve le discours académique de son père où il prétend prouver que « de tous les peuples, les Français sont les plus capables de la perfection de l'éloquence. » Il avait entrepris une édition des œuvres de son père, tant imprimées que manuscrites, que la mort l'empêcha d'exécuter. Il

aimait la poésie, et n'a jamais fait qu'un seul vers. Un jour qu'il le récitait à Despréaux : « Ah! monsieur, » s'écria le satirique, que la rime en » est belle! » C'était un homme à bons mots. Le P. Hardouin ayant prétendu devant lui que l'*Histoire des Juifs* de Josèphe était l'ouvrage d'un moine du 13e. siècle : « Nous le croirons, lui dit » M. de la Chambre, quand vous nous » aurez prouvé que les jésuites ont » composé les *Lettres provinciales.* »

T—D.

CHAMBRE (François-Ilharart de la), docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Paris le 2 janvier 1698, fit sa licence avec beaucoup de distinction, devint chanoine de St.-Benoît, mena une vie très sédentaire, consacrée à l'étude de la religion, à la composition de divers ouvrages sur des matières de théologie, et mourut d'une fièvre maligne, le 16 août 1753. On a de lui : I. *Traité de la véritable religion*, Paris, 1737, 5 vol. in-12; II. *Traité de l'Église*, Paris, 1743, 6 vol. in-12 : c'est une suite du traité précédent. L'auteur examine quelle est la nature de la société dont J.-C. est le chef; quels sont les caractères dont elle est revêtue, et les priviléges dont elle jouit. C'est ce qui fait le sujet des trois premiers volumes. De la Chambre, afin de ne pas faire perdre la liaison des principes, et de conserver plus d'ordre, de netteté et de précision, a rejeté dans les trois derniers la discussion de certaines questions particulières, où elle compose douze dissertations. Dans l'une de ces dissertations, il soutient les droits du second ordre du clergé, mais avec beaucoup de ménagements pour les prétentions du premier; ce qui le met dans une fausse position, où il vacille souvent sur les principes. III. *Exposition des différents points de doctrine qui ont rapport aux matières de religion*, 1745, 2 vol. in-12. C'est un précis des traités précédents. IV. *Traité de la grâce*, 1746, 4 vol. in-12; V. *Traité du formulaire*, 1736, 4 vol. in-12, pour prouver l'obligation de le signer; VI. *Réalité du jansénisme démontrée*, 1740, in-12; VII. *Traité de la constitution Unigenitus*, 1738, 2 vol. in-12. Il avait fait imprimer sur le même sujet une *Dissertation sur les censures in globo*, dont il s'empressa de retirer tous les exemplaires de la circulation; mais l'abbé Goujet, qui s'en était procuré un, en fit une critique assez sévère dans le tome XXVI de la *Bibliothèque française*, de Dusauzet. VIII. *Introduction à la théologie*, Utrecht, 1746, in-12; IX. *Lettres sur les Pensées Philosophiques et sur le livre des Mœurs*, 1749, in-12; X. *Abrégé de la Philosophie, ou Dissertations sur la certitude humaine, la Logique, la Métaphysique et la Morale*, ouvrage posthume, 1754, 2 vol. in-12. L'éditeur (l'abbé Joly de Fleury) a donné, en tête de cet ouvrage, un abrégé de la Vie de l'auteur. Tous les ouvrages de l'abbé de la Chambre se distinguent par beaucoup de méthode, de clarté et de précision. T—D.

CHAMFORT (Sébastien-Roch-Nicolas), né en 1741, dans un village près de Clermont en Auvergne, fut amené à Paris dès sa première enfance. Il n'avait d'autre nom que celui de *Nicolas*, et ne connaissait d'autres parents que sa mère; il l'en aima davantage, et conserva pour elle, tant qu'elle vécut, la tendresse, le respect et les soins d'un bon fils. Il eut pour premier instituteur un docteur de la faculté de Navarre, nommé *Morabin* (*Voy.* Morabin), qui obtint pour lui une bourse au collége des Grassins.

[redacted]

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

CH—CL.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT DISTINGUÉS PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit, aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* Œdipe.)

TOME HUITIÈME.

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

A PARIS,
CHEZ MICHAUD FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.
DE L'IMPRIMERIE DE L. G. MICHAUD.

1813.

LENOX LIBRARY
NEW YORK

SIGNATURES DES AUTEURS

DU HUITIÈME VOLUME.

MM.	
A.	Barante fils (de).
A. B—t.	Beuchot.
A—d.	Artaud.
A—D—r.	Amar-Durivier.
A—G—r.	Auger.
A—s.	Auguis.
B—be.	Balbe.
B.C—t.	B. Constant-de-Rebecque.
B—c.	Bourgoing.
B—g—t.	Bourgeat.
B—i.	Bernardi.
B—p.	Beauchamp (Alphonse de).
B—r j.	Barbier jeune.
B—ss.	Boissonade.
B—y.	Bolly (Mme. de).
B—u.	Beaulieu.
C.	Chaumeton.
C—au.	Catteau.
C. G.	Cadet-Gassicourt.
C. M. P.	Pillet.
C—r.	Clavier.
C. T—y.	Coquebert de Taizy.
D—g.	Depping.
D. L.	Delaulnaye.
D. L. C.	Lacombe (de).
D—l—e.	Delambre.
D. N—l.	De Noual-Lahoussaye.
D—P—s.	Du-Petit-Thouars.
D—t.	Durdent.
E—c D—d.	Emeric David.
E—s.	Eyriès.
F—e.	Fiévée.
G—é.	Ginguené.
G—n.	Guillon.
G—r.	Grosier.
J.B. E.—d.	Esménard.

MM.	
J—n.	Jourdain.
L—r.	Lenoir.
L—s.	Langlès.
L—S—e.	La Salle.
L. R—e.	La Renaudière.
L—T—l.	Lally-Tolendal (de
L—x.	Lacroix.
L—y.	L'Écuy.
M—d.	Michaud.
M—d j.	Michaud jeune.
M—on.	Marron.
M—t.	Marguerit.
N—l.	Noel.
P—e.	Ponce.
P—x.	Pujoulx.
Q—R—y.	Quatremère-Roissy.
R. G.	Roquefort, revu par M. Ginguené.
R—l.	Rossel (de).
R—n.	Robin.
R—t.	Roquefort.
S—d.	Suard.
S. S—i.	Simonde-Sismondi.
S—y—y.	Sylvary.
S—y.	Sallaberry (de).
T—d.	Tabaraud.
T—n.	Tochon.
U—i.	Ustéry.
V—n.	Villemain.
V. S—l.	Vincent-Saint-Laurent.
V. S. M.	Vialart-St.-Morys.
V—ve.	Villenave.
W—r.	Walkenaer.
W—s.	Weiss.
X—s.	Revu par M. Suard.
Z	Anonyme.

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE.

C

M, second fils de Noé, fut mau- son père dans la personne de s Chanaan, pour avoir fait un le dérision de l'état d'ivresse et dité dans lequel il l'avait sur- On croit qu'il eut en partage, ni et sa postérité, l'Afrique, une partie de l'Arabie, de la Syrie, ixa son séjour en Egypte, et cette contrée, qui, dans les es, est appelée la *terre de* , et où l'on prétend qu'il était sous le nom de *Jupiter Ham-* ce qui l'a fait regarder comme le r instituteur de l'idolâtrie. Kir- eut qu'il soit le *Zoroastre*, in- r de la magie, le *Saturne* et *is* des Egyptiens: cette fable a nplètement réfutée par Bochart. prétend qu'il est le même que isedech, quoique l'idée désavan- e que l'Écriture-Sainte nous de Cham, soit très opposée au ère de ce saint personnage. Les ons juives et orientales contien- beaucoup de fables sur son comp- place sa naissance vers l'an du e 1559, et 2445 ans av. J.-C. que de sa mort est absolument aine. T—D.

AMBERLAYNE (Hugues), gien anglais, célèbre par son té dans l'art des accouchements, quel il a publié un ouvrage inti- *Practice of midwifery*, Lon- 1665, in-8°. Il a aussi traduit en anglais le traité de Mauriceau, sur les maladies des femmes grosses, et de celles qui sont accouchées; mais ce qui a contribué davantage à sa réputation est l'invention de son forceps, sur lequel Philippe-Adolphe Bœhmer a écrit une dissertation spéciale. — Pierre Chamberlayne a publié, en 1649, une médecine des pauvres, en anglais. C.

CHAMBERLAYNE (Édouard), né en 1616, d'une famille ancienne, à Odington, dans le comté de Glocester, fit ses études à Oxford. Pendant les troubles de la guerre civile, il parcourut diverses parties de l'Europe; la restauration l'ayant rappelé en Angleterre, il accompagna, en qualité de secrétaire, le comte de Carlisle, chargé de porter au roi de Suède l'ordre de la jarretière. Il fut nommé, vers 1677, gouverneur de Henri, duc de Grafton, fils naturel de Charles II, et fut choisi ensuite pour enseigner la langue anglaise au prince George de Danemark. Il mourut à Chelsea en 1703. Outre quelques traductions de langues modernes, on cite de lui six ouvrages originaux, dont le plus connu est intitulé : *Angliæ notitia*, ou *État actuel de l'Angleterre, avec diverses réflexions sur l'état ancien de ce royaume*, en deux parties, 1668 et 1671, etc. Cet ouvrage a été très souvent réimprimé, et presque toujours avec des additions; la 36e. édition est

de 1747 : Thomas Wood l'a traduit en latin. Il a été traduit en français par de Neuville, la Haye, 1692, 1698, 2 vol. in-12. On grava sur son tombeau une épitaphe fort singulière, qui se termine ainsi : *Benefaciendi universis etiam et posteris, adeò studiosus fuit ut secum condi jusserat* (sic) *libros aliquot suos cerâ obvolutos, seræ forsan posteritati aliquandò profuturos. Abi viator, fac simile.* X—s.

CHAMBERLAYNE (Jean), fils du précédent, élève de l'université d'Oxford, mort en 1724, avec la réputation d'un homme pieux et savant. Il avait été chambellan (*gentleman usher*) de George, prince de Danemark, et membre de la société royale de Londres, et l'on trouve trois mémoires de lui dans les *Transactions philosophiques* de cette société. Il connaissait, dit-on, seize langues différentes. Outre la continuation de l'ouvrage de son père, intitulé : *État actuel de l'Angleterre*, et des *Dissertations historiques, critiques, théologiques et morales sur les événements les plus mémorables de l'ancien et du nouveau Testament*, etc., 1723, in-fol., on a de lui plusieurs traductions, dont les plus importantes sont : I. *Arguments des livres et chapitres du vieux et du nouveau Testament*, traduits du français de M. Ostervald, 3 vol. in-8°., Londres, 1716; II. *les Vies des philosophes français* trad. de Fontenelle, 1721, in-8°.; III. *le Philosophe religieux*, traduit du hollandais, du docteur Nieuwentyt, 3 vol. in-8°., avec des gravures, Londres, 1718, réimprimé depuis plusieurs fois in-8°. et in-4°.; IV. *Histoire de la réformation dans les Pays-Bas et les pays circonvoisins*, traduite du hollandais de Gérard Brandt, 4 vol. in-fol., Londres, 1721. V. *Oratio dominica in*

ferè gentium linguas versa, et propriis cujusque linguæ characteribus expressa, Amsterdam, 1715, in-4°. Ce recueil, de cent quarante versions de l'*Oraison dominicale* en diverses langues, est très recherché, quoique rempli de fautes, parce qu'on y trouve en treize planches gravées en taille-douce, quelques versions en caractères exotiques manquent dans les belles collections de MM. Marcel et Bodoni, qui n'ont employé que des caractères modernes. A la suite de ces cent cinquante versions, on trouve neuf savantes dissertations de Nicholson, Leibnitz, Wootton, Wilkins, Reland, Lacroze, etc., sur divers points de philologie orientale. X—s.

CHAMBERS (Ephraim), auteur d'un *Dictionnaire des Arts et des Sciences*, ou *Encyclopédie*, généralement connu sous le nom de *Dictionnaire de Chambers*, naquit à Milton, dans le comté de Westmoreland, d'une famille de quakers. On le mit en apprentissage chez Senex, géographe et faiseur de globes. Ce fut-là qu'il prit le goût de la science, et forma le projet de l'*Encyclopédie*, dont on assure que les premiers articles furent écrits chez son maître. On ne sait ni quand il en sortit, ni comment il vécut jusqu'à la publication de son ouvrage, en 1728, époque où il parut par souscription, en 2 vol. in-fol., pour le prix de quatre guinées. La réputation que cet ouvrage procura à son auteur le fit nommer, dès l'année suivante, membre de la société royale. En 1738, il donna une seconde édition, qui devait être, en quelque sorte, un nouvel ouvrage : plus de vingt feuilles étaient déjà imprimées; mais un acte passé dans la chambre des communes, quoiqu'il ait été ensuite rejeté par la chambre des lords, et qui obligeait ceux qui

nient de nouvelles éditions à pu-
séparément les additions, for-
s propriétaires de l'ouvrage de
bers d'abandonner l'entrepri-
ls se contentèrent de publier
econde édition semblable à la
ière. Elle eut encore plus de
, et il en fallut une troisiè-
n 1739, suivie d'une quatriè-
n 1741, et d'une cinquième
746. Ce dictionnaire, quoiqu'il
t pas le premier en ce genre qui
ru en Angleterre, puisque l'on
t déjà le *Lexicon Technicum* de
, était le plus étendu et le plus
let qu'on eût eu jusqu'alors, et
à juste titre, réclamer l'honneur
ir donné l'idée de l'*Encyclopédie*
ise. On a reproché à Chambres
r copié beaucoup d'auteurs, et
rticulier des écrivains français,
citer ses sources. On a regardé
ictionnaire comme incomplet en
nes parties, et mal fait dans quel-
autres; la partie botanique, par
ple, y était fort incomplète :
ce défaut a été réparé dans le
ément par les soins du doc-
ewis. Il est certain que Cham-
, compilateur érudit, plutôt
mme de goût et philosophe, a
asser les matériaux, plutôt que
oisir, et montrer plus de saga-
our les découvrir que de talent
es perfectionner; mais son *Ency-
lie* n'en est pas moins un ou-
étonnant, pour être sorti de la
d'un seul homme. Le *Diction-
de Chambers*, augmenté par
ntes mains, a paru en 1778,
hiers publiés toutes les semaines,
mant 4 vol. in-fol. La dernière
n, de Londres, 1788, 5 vol.
., est la plus recherchée. Cham-
aussi travaillé au *Magasin lit-
e*, commencé en 1735, et a con-
à une traduction abrégée du re-
cueil de l'académie des sciences de Pa-
ris, publiée par M. Martyn en 1742,
c'est-à-dire, deux ans après la mort de
Chambers, qui eut lieu à Islington, le 15
mai 1740. Il fut enterré à Westmins-
ter. X—s.

CHAMBERS (Guillaume), cé-
lèbre architecte anglais, descendait de
l'ancienne famille écossaise de Chal-
mers; mais il naquit en Suède, où
son père avait un emploi. Après avoir
reçu sa première éducation en Angle-
terre, il s'embarqua, en qualité de
subrecargue, sur un vaisseau suédois
de la compagnie des Indes orientales,
séjourna quelque temps à la Chine,
et rapporta de ce voyage, outre une
multitude de dessins originaux, un
goût décidé pour les arts des Chinois.
Cette circonstance décida de sa vocation; il se livra avec ardeur à l'étude
de l'architecture, et ayant fait présen-
ter à lord Bute quelques-uns de ses
dessins, ce ministre en fut si satis-
fait, qu'il le choisit pour donner des
leçons de dessin au prince de Galles,
depuis Georges III. Ses premiers tra-
vaux en architecture sont la maison
de campagne du lord Besbourough
à Rochampton, l'observatoire de Rich-
mond, et la plupart des fabriques
des superbes jardins de Kew, où il put
employer des sommes immenses à
développer son goût pour le genre
chinois. Le dessin général de ces jar-
dins avait été fait antérieurement par
Kent. L'hôtel de Sommerset-House
passe pour le chef-d'œuvre de Cham-
bers : la grande façade, qui donne sur
la Tamise, n'est point achevée. Il fut
nommé contrôleur-général des bâti-
ments du roi et trésorier de l'académie
royale des arts : il était associé de pres-
que toutes les académies d'architec-
ture de l'Europe, et mourut à Lon-
dres le 8 mars 1796. Il a publié :
I. *Designs for chinese buildings*,

Londres, 1757, in-fol., fig. L'édition française, sous ce titre : *Dessins des édifices, meubles, habits, machines et ustensiles des Chinois*, Paris, 1776, in-4°., est moins belle. II. *Traité d'architecture civile* (en anglais), Londres, 1759, in-fol.; III. *Plans, élévations, coupes et vues perspectives des jardins de Kew* (en anglais), Londres, 1763, in-fol. avec 43 planches, ouvrage d'un grand luxe. L'auteur en donna en 1769 une nouvelle édition, dans laquelle il refondit ses deux autres ouvrages. IV. *Dissertation sur le jardinage de l'Orient*, Londres, 1772, in-4°.; cet ouvrage parut la même année en anglais et en français; *idem*, 2°. édition anglaise, 1774, augmentée d'un discours explicatif par Tan-tchaokoua, chinois de Canton. Ce livre fut traduit en allemand par Ewald, Gotha, 1775, in-8°.; il attira quelques critiques à l'auteur; Mason, auteur du poème *The english Garden*, crut y voir une satire de la manière dont il avait parlé des jardins chinois, et lança contre Chambers une pièce burlesque intitulée : *An heroic epistle*. V. *Traité de la partie décorative de l'architecture civile*, avec 53 planches, dont trois n'avaient point encore paru, Londres, 1791, in-fol. (en anglais). Ce livre, annoncé comme une 3e. édition, paraît un nouveau titre ajouté au texte retouché et à toutes les planches des ouvrages précédents. — On a souvent confondu l'architecte Chambers avec Guillaume Chambers, chef de justice au Bengale, qui a donné plusieurs morceaux sur la littérature et les antiquités orientales dans les *Recherches asiatiques* et dans les *Asiatic Miscellany*. — Un autre Guillaume Chambers, médecin, a publié une dissertation *De Ribes arabum et ligno rhodio*, Leyde, 1729, in-4°.; ces deux plantes exotiques ont été mieux décrites depuis, la première par M. Desfontaines, et l'autre par Broussonet.

C. M. P. et V. S. M.

(AMBERT (Pizanz), avocat au p nent de Paris, naquit à Ver- en 1745, et fut successivement secre aire du lieutenant civil du Châte- greffier en chef des criées du tribunal, charge qu'il a cou- jusqu'en 1793. Il est auteur ue usieurs opuscules en prose et en s, et d'un ouvrage sur l'éducation, en le héroïque, intitulé : *Démod s*, ou l'*Éducation d'un prince*, 2 vol., in-8°., Paris, Debure, 1790. C'est une espèce d'imitation du *Télé e* de Fénélon, assez bien écrite et morale très pure. L'auteur est rt à Paris, en novembre 1805. Z.

CHAMBON (Joseph), médecin, né à Grignan en 1647, fut reçu à la faculté d'Avignon en 1678, et s'établit d'abord à Marseille, pour y exercer sa profession; mais un différend l'obligea de passer en Italie, puis en Allemagne et en Pologne, où il devint médecin du roi Jean Sobieski. Il quitta ce prince au siége de Vienne, et passa en Hollande pour y connaître les disciples de Paracelse et de Van Helmont. Il alla ensuite en Angleterre, et finit par revenir en France. Fagon lui fit prendre ses degrés dans la faculté de Paris; ce qui souffrit quelque difficulté, parce que Chambon avait des remèdes secrets. Cette raison l'empêcha d'aller au-delà du grade de licencié. Ayant été choisi, par le lieutenant de police, pour donner des soins à un seigneur napolitain renfermé à la Bastille, Chambon voulut devenir son défenseur; mais, au lieu de lui obtenir la liberté, il se fit enfermer lui-même dans la même prison, où il resta deux ans. Forcé alors de se retirer en pro-

, il retourna à Marseille, où, la protection du comte de Gri- , il obtint le titre de médecin des s; mais la comtesse de Grignan morte de la petite-vérôle entre ains, il en eut tant de chagrin prit le parti de venir finir ses auprès d'un de ses frères, doyen apitre de Grignan. Il vivait en- en 1732, âgé de quatre-vingt- ans. On a de lui: I. *Principes ysique rapportés à la méde- ratique*, Paris, in-12, en trois s, qui ont paru successivement 12, 1714 et 1716; II. *Traité étaux et des minéraux, et des des qu'on en peut tirer*, Paris, , in-12. S—v—y.

IAMBON (Antoine-Benoît), é à la convention nationale par partement de la Corrèze en 1792, nonça le ministre Pache, et, dès is de janvier 1793, traita Ro- erre de factieux et de scélérat, ce le fit provoquer en duel par lon de l'Oise. Il vota pour la et l'appel au peuple dans le pro- e Louis XVI, et fut membre du é de sûreté générale. Dénoncé te par Marat, les sections de Pa- emandèrent son expulsion de mblée, et il fut enveloppé dans oscription des girondins le 31 1793. Il périt peu de temps , dans une grange, à Lubersac, s'était réfugié pour se sous- au décret de mise hors la loi contre lui. Z.

IAMBORS (Guillaume de la ière, comte de), d'une ancienne le de Bretagne, naquit à Paris le illet 1666. Il apprit le latin par ge, et dut à cette méthode la su- rité qu'il obtint dans les classes ous ses condisciples. Il fit sa rhé- ue sous Hersent, et sa philoso- au collége d'Harcourt. Ses études achevées, il fut admis aux assemblées de l'hôtel de Soissons, et y acquit cette politesse et cette connaissance du monde que les livres et l'application ne donnent point. Ce fut dans ces assemblées qu'il connut le chevalier de Carignan, devenu depuis si célèbre sous le nom de *prince Eugène*, et il se forma entre eux une liaison durable. A l'âge de vingt ans, Chambors entra dans les mousquetaires, fit plusieurs campagnes, et obtint ensuite une compagnie dans le régiment de Colonel-Général cavalerie, à la tête de laquelle il servit en Allemagne sur la fin de la guerre de 1688, et en Italie pendant toute celle de 1701. Il se distingua surtout à la bataille de Luzara. La vie tumultueuse des camps ne l'empêchait pas de suivre son goût pour l'étude. Il lut avec fruit les écrivains qui ont traité de l'art de la guerre, rédigea un journal des opérations de l'armée, et composa quelques petites dissertations qui annonçaient en lui l'art de débrouiller les faits historiques, et de les présenter d'une manière agréable. La paix lui donna les moyens de cultiver ses dispositions. Nommé en 1721 membre associé de l'académie des inscriptions et belles-lettres, il y lut le jour de sa réception un *Mémoire sur la considération que les anciens Germains avoient pour les femmes de leur nation* (Mémoires de l'académie, tom. V), qui fut très applaudi. Il communiqua successivement à cette savante compagnie des *Explications de quelques passages d'anciens auteurs latins* (tom. IX et XII), et enfin deux *Dissertations sur la vie de Titus Labienus* (tom. X et XIII.) Chambors joignait à un esprit solide et éclairé des mœurs austères et une ame très ferme. Cependant, il ne put résister au chagrin qu'il

éprouva de la mort d'une épouse avec laquelle il avait vécu quarante-six ans dans une union parfaite. Il mourut peu de temps après elle, d'une hydropisie de poitrine, le 7 avril 1743. Fréret prononça son éloge, qui nous a été d'un grand secours pour la rédaction de cet article. Il avait laissé manuscrits des *Mémoires sur Mme, et Mlle. Deshoulières*, d'après lesquels on a rédigé la vie de ces dames, placée en tête de l'édition de leurs œuvres, imprimée en 1747. W—s.

CHAMBRAI (Roland Fréard, sieur de), appelé aussi *Chantelou*, savant architecte, né à Cambrai, mort en 1676, était uni par les liens du sang et de l'amitié à Sublet des Noyers, secrétaire d'état et surintendant des bâtiments sous Louis XIII. Il aima les arts, et contribua à leurs progrès. Ce fut lui qui amena le Poussin de Rome à Paris. Il traduisit en français le *Traité de la Peinture* de Léonard de Vinci, Paris, 1651, in-fol., et *les quatre livres d'Architecture d'André Palladio*, Paris, 1650, in-fol.; mais il est plus connu par son *Parallèle de l'Architecture antique avec la moderne*, Paris, 1650, in-fol., fig.; idem, revu par Erard, Paris, 1702. On y compare entre eux les principaux auteurs qui ont écrit des cinq ordres, Palladio, Scamozzi, Serlio, Vignole, D. Barbaro, Cataneo, L. B. Alberti, Viola, Bullant et Delorme. Cet ouvrage obtint un grand succès, et il est encore estimé. V—ve.

CHAMBRAI (Jacques-François de), grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandant des troupes de terre et de mer de la religion, naquit à Évreux en 1687, fut reçu dans la langue de France en 1701, fit toute sa vie la guerre aux musulmans et aux barbaresques, leur prit un grand nombre de vaisseaux, [illegible] autres *la Sultane*, avec pavillon [illegible] contre-amiral, en 1732, et fut [illegible] ces plus grands hommes de mer de son temps. Il mourut en 1756, à [illegible], et y fut enterré dans l'église de St.-[illegible]ean. Il avait fait construire à ses [illegible], dans l'île de Gose, une place forte qui a été appelée de son nom, *la Cité neuve de Chambrai*. Il rendit ainsi plus complet le système des fortifications de Malte, et mit l'île de Gose à l'abri des incursions des pi[illegible]. Son portrait a été gravé dans la c[illegible]ction d'Odieuvre. — Son neveu, L[illegible] de Chambrai, marquis de Ca[illegible], né en 1713, obtint de l'ordre de [illegible]te, en récompense des services [illegible]us par son oncle, la permission de porter la croix de l'ordre. Il s'occupa d'économie rurale, et publia un petit ouvrage sous ce titre : *Art de cultiver les pommiers, les poiriers, et de faire du cidre, selon l'usage de la Normandie*, Paris, 1765, in-12. Cet ouvrage estimé a été réimprimé plusieurs fois, et récemment, en 1803, à Paris, à la suite de l'*Essai sur la greffe*, par Cabanis. Il avait déjà publié : I. *Mémoires de la translation de l'abbaye d'Almanesche dans la ville d'Argentan*, Évreux, 1739, in-4°.; II. *Réponse à quelques questions pour perfectionner l'histoire et la géographie de la France*, dans le *Journal de Verdun*, de mars 1755. V—ve.

CHAMBRE (Louis, comte de la), gouverneur de la Savoie et du Piémont, en 1478, par l'influence de Louis XI, pendant la minorité de Philibert, duc de Savoie, abusa tellement de son autorité et montra un caractère si fougueux et si violent, que Louis XI, indigné, ordonna secrètement son arrestation. Instruit à temps de cette mesure, le comte de la Chambre rassembla 10,000 hommes, s'empara de la

onne du duc Philibert, l'amena à
n, comme pour le soustraire à la
nation de la France, et se rendit
re absolu du gouvernement; mais
s XI ayant attiré dans son parti
mte de Bresse, et le marquis de
e, ces deux seigneurs parvinrent
saisir du comte de la Chambre.
482, on le transféra au château
eillane, et ses biens furent confis-
. Délivré ensuite par le comte de
se, il recommença ses brigues
ant la régence de Blanche de
tferrat, et entreprit encore en
ı de s'emparer du gouvernement.
it les armes, se rendit maître de
ıbéri, et marcha contre Genève;
il fut défait près de cette ville par
oupes de la régente, et se réfugia
: territoire français. Tous ses châ-
: furent rasés, et le conseil de
n le déclara rebelle; mais Char-
'III, roi de France, s'étant dé-
son protecteur, il obtint sa grâce
restitution de ses domaines. Ce
eur turbulent et factieux, l'un des
puissants vassaux de la Savoie,
ut vers la fin du 16e. siècle.

S. S—I.

IAMBRE (Marin Cureau de la),
cadémie française et de celle des
ces, médecin ordinaire du roi,
. Mans en 1594, se fit de bonne
e une brillante réputation dans le
le par ses talents, ses connais-
's variées et les agréments de son
t. Le chancelier Séguier se l'atta-
:omme médecin et comme homme
ttres. Le cardinal de Richelieu le
it, parmi les beaux esprits du
s, pour le faire entrer, en 1635,
l'académie française nouvelle-
fondée. Il fut aussi l'un des
iers membres de l'académie des
ces lors de la formation de cette
agnie en 1666. Louis XIV était si
ıadé du talent de cet habile méde-
cin pour juger, sur la physionomie des gens, quel était non seulement le fond du caractère, mais encore à quels emplois chacun pouvait être propre, que ce monarque ne se déterminait souvent, soit en bien, soit en mal, sur les choix qu'il avait à faire, qu'après avoir consulté cet oracle. Sa correspondance secrète avec Louis XIV est mentionnée dans le tome IV des *Pièces intéressantes et peu connues*, par M. D. L. P. (de La Place); elle est terminée par ces mots : « Si je » meurs avant S. M., elle court grand » risque de faire à l'avenir beaucoup » de mauvais choix. » Ce qu'il y a de singulier, c'est que la Chambre paraît avoir été justifié par les événements postérieurs : ce n'est pas le premier physionomiste que le hasard ait servi heureusement dans ses conjectures. Il mourut à Paris le 29 nov. 1669, après avoir publié beaucoup d'ouvrages, dont les principaux sont : I. *Observations de Philalèthe* sur l'*Optatus gallus* de Hersent: on les trouve à la fin des œuvres posthumes de Coquille, 1650. Cet ouvrage, entrepris par les ordres du cardinal de Richelieu, a surtout pour objet de prouver que les libertés de l'église gallicane sont fondées sur l'Ecriture-Sainte, et consacrées par la tradition. II. *Discours pour montrer que les Français sont les plus capables de tous les peuples de porter l'éloquence à sa perfection*, prononcé dans l'académie française à la réception de l'auteur. III. L'*Art de connaître les hommes*, 1659-64-66, ouvrage médiocre entrepris sur un plan très vaste; mais dont il n'a paru que ces trois parties; on trouve dans la première, un *Discours sur les principes de la Chiromancie et de la Métoposcopie*, qui avait déjà paru séparément, Paris, 1653, in-8°.; la troisième partie est presque entière-

ment consacrée à réfuter les objections de Petit, médecin de Paris, contre le *Système de l'ame*. IV. Les *Caractères des passions*, 5 vol. in-4°., dont le 1er. parut en 1640, et le 5e. en 1662 : il y en a une très jolie édition, comparable aux plus beaux Elzevirs, Amsterdam, Michel, 1658-1662-1663, 4 vol. en 3 part. Quoique on y retrouve plusieurs des erreurs de son temps, cet ouvrage est encore estimé et regardé comme un de nos bons livres de physiologie : on lui reproche d'être paradoxal et d'une excessive prolixité ; il a été traduit en allemand. Chenet, médecin de la Rochelle, ayant prouvé, dans ses *Considérations sur la Sagesse de Charron*, que les bêtes ne jouissent pas de la raison, la Chambre lui répondit dans cet ouvrage. On en a depuis réimprimé séparément quelques parties : *Traité de la connaissance des animaux, où tout ce qui a été dit pour ou contre le raisonnement des bestes est examiné*, Paris, 1648, in-4°.; *Sur l'amitié et la haine qui se trouvent dans les bestes*, 1667, in-8°.; l'auteur accorde aux animaux de l'imagination, de la mémoire et même une sorte de raisonnement ; mais qui ne va pas jusqu'à leur permettre de s'élever à la connaissance des choses intellectuelles, privilége distinctif de l'homme. V. Le *Système de l'ame*, Paris, 1664, in-4°.; quoique dans le 5e. livre l'auteur y traite de l'extension, des parties et de la grandeur de l'ame, il professe hautement la doctrine de sa spiritualité et de son immortalité ; mais sa métaphysique est subtile et trop embrouillée. VI. Divers écrits sur *la Lumière*, 1634-1653, in-4°.; sur l'*Iris*, estimé, 1640, in-4°.; sur les *Causes du débordement du Nil*, dont il attribue les effets au nitre dont ses eaux sont chargées, 1634-1666; des *Conjectures sur la digestion*, 1636, in-4°.; il c que la digestion par une espè dissolution opérée par le mouv des esprits animaux, à peu près me la vapeur du soufre attaque VII. *Nove methodi pro explan Hippocrate et Aristotele speci* Paris, 1655, in-4°.; la 1re. est une interprétation des *Aphor* d'Hippocrate ; la 2e. contient le mier livre de la *Physique* d'Ari traduit en français, précédé du grec avec la version latine en re il avait également traduit les se tres livres qui n'ont point paru, public n'y a rien perdu. VIII. *cours sur la nature divine*, à de celui sur les *Causes du déb ment du Nil* : ce n'est qu'une d'un traité de la philosophie pl cienne, qui n'a point vu le jou Chambre avait des connaissanc plusieurs genres de littérature, qui est encore plus précieux, il homme d'honneur, de probité jours disposé à rendre service amis. On voyait, dans l'église d Eustache, un monument, dress les dessins de Lebrun, que son fit élever. — Ce fils, Pierre Cure. la Chambre, de l'académie fran mort le 15 avril 1693, curé d Barthélemi, à Paris, avait d'abo destiné à la médecine ; il fut fi de bonne heure de surdité, c le fit renoncer à cette profession embrasser l'état ecclésiastique. de lui un recueil de *Panégyriq d'Oraisons funèbres*, Paris, 1 in-4°. On y trouve le discours a mique de son père où il prétend ver que « de tous les peuples, les çais sont les plus capables de la p tion de l'éloquence. » Il avait e pris une édition des œuvres d père, tant imprimées que manusc que la mort l'empêcha d'exécut

aimait la poésie, et n'a jamais fait qu'un seul vers. Un jour qu'il le récitait à Despréaux : « Ah! monsieur, » s'écria le satirique, que la rime en » est belle! » C'était un homme à bons mots. Le P. Hardouin ayant prétendu devant lui que l'*Histoire des Juifs* de Josèphe était l'ouvrage d'un moine du 13e. siècle : « Nous le croirons, lui dit » M. de la Chambre, quand vous nous » aurez prouvé que les jésuites ont » composé les *Lettres provinciales.* »

T—D.

CHAMBRE (François-Ilharart de la), docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Paris le 2 janvier 1698, fit sa licence avec beaucoup de distinction, devint chanoine de St.-Benoît, mena une vie très sédentaire, consacrée à l'étude de la religion, à la composition de divers ouvrages sur des matières de théologie, et mourut d'une fièvre maligne, le 16 août 1753. On a de lui : I. *Traité de la véritable religion*, Paris, 1737, 5 vol. in-12; II. *Traité de l'Église*, Paris, 1743, 6 vol. in-12 : c'est une suite du traité précédent. L'auteur examine quelle est la nature de la société dont J.-C. est le chef; quels sont les caractères dont elle est revêtue, et les priviléges dont elle jouit. C'est ce qui fait le sujet des trois premiers volumes. De la Chambre, afin de ne pas faire perdre la liaison des principes, et de conserver plus d'ordre, de netteté et de précision, a rejeté dans les trois derniers la discussion de certaines questions particulières, où elle compose douze dissertations. Dans l'une de ces dissertations, il soutient les droits du second ordre du clergé, mais avec beaucoup de ménagements pour les prétentions du premier; ce qui le met dans une fausse position, où il vacille souvent sur les principes. III. *Exposition des différents points de doctrine qui ont rapport aux matières de religion*, 1745, 2 vol. in-12. C'est un précis des traités précédents. IV. *Traité de la grâce*, 1746, 4 vol. in-12; V. *Traité du formulaire*, 1736, 4 vol. in-12, pour prouver l'obligation de le signer; VI. *Réalité du jansénisme démontrée*, 1740, in-12; VII. *Traité de la constitution Unigenitus*, 1738, 2 vol. in-12. Il avait fait imprimer sur le même sujet une *Dissertation sur les censures in globo*, dont il s'empressa de retirer tous les exemplaires de la circulation; mais l'abbé Goujet, qui s'en était procuré un, en fit une critique assez sévère dans le tome XXVI de la *Bibliothèque française*, de Dusauzet. VIII. *Introduction à la théologie*, Utrecht, 1746, in-12; IX. *Lettres sur les Pensées Philosophiques et sur le livre des Mœurs*, 1749, in-12; X. *Abrégé de la Philosophie, ou Dissertations sur la certitude humaine, la Logique, la Métaphysique et la Morale*, ouvrage posthume, 1754, 2 vol. in-12. L'éditeur (l'abbé Joly de Fleury) a donné, en tête de cet ouvrage, un abrégé de la Vie de l'auteur. Tous les ouvrages de l'abbé de la Chambre se distinguent par beaucoup de méthode, de clarté et de précision. T—D.

CHAMFORT (Sébastien-Roch-Nicolas), né en 1741, dans un village près de Clermont en Auvergne, fut amené à Paris dès sa première enfance. Il n'avait d'autre nom que celui de *Nicolas*, et ne connaissait d'autres parents que sa mère; il l'en aima davantage, et conserva pour elle, tant qu'elle vécut, la tendresse, le respect et les soins d'un bon fils. Il eut pour premier instituteur un docteur de la faculté de Navarre, nommé *Morabin* (*Voy.* Morabin), qui obtint pour lui une bourse au collége des Grassins.

Londres, 1757, in-fol., fig. L'édition française, sous ce titre : *Dessins des édifices, meubles, habits, machines et ustensiles des Chinois*, Paris, 1776, in-4°., est moins belle. II. *Traité d'architecture civile* (en anglais), Londres, 1759, in-fol.; III. *Plans, élévations, coupes et vues perspectives des jardins de Kew* (en anglais), Londres, 1763, in-fol. avec 43 planches, ouvrage d'un grand luxe. L'auteur en donna en 1769 une nouvelle édition, dans laquelle il refondit ses deux autres ouvrages. IV. *Dissertation sur le jardinage de l'Orient*, Londres, 1772, in-4°.; cet ouvrage parut la même année en anglais et en français; *idem*, 2°. édition anglaise, 1774, augmentée d'un discours explicatif par Tan-tchaokoua, chinois de Canton. Ce livre fut traduit en allemand par Ewald, Gotha, 1775, in-8°.; il attira quelques critiques à l'auteur; Mason, auteur du poème *The english Garden*, crut y voir une satire de la manière dont il avait parlé des jardins chinois, et lança contre Chambers une pièce burlesque intitulée : *An heroic epistle*. V. *Traité de la partie décorative de l'architecture civile*, avec 53 planches, dont trois n'avaient point encore paru, Londres, 1791, in-fol. (en anglais). Ce livre, annoncé comme une 3°. édition, paraît un nouveau titre ajouté au texte retouché et à toutes les planches des ouvrages précédents. — On a souvent confondu l'architecte Chambers avec Guillaume Chambers, chef de justice au Bengale, qui a donné plusieurs morceaux sur la littérature et les antiquités orientales dans les *Recherches asiatiques* et dans les *Asiatic Miscellany*. — Un autre Guillaume Chambers, médecin, a publié une dissertation *De Ribes arabum et ligno rhodio*, Leyde, 1729, in-4°.; ces deux plantes exotiques ont été mieux décrites depuis, la première par M. Desfontaines, et l'autre par Broussonet.

C. M. P. et V. S. M.

CHAMBERT (Pizanz), avocat au parlement de Paris, naquit à Versailles en 1745, et fut successivement secrétaire du lieutenant civil du Châtelet et greffier en chef des criées du tribunal, charge qu'il a conservée jusqu'en 1793. Il est auteur [illegible] sieurs opuscules en prose et en [illegible] s, et d'un ouvrage sur l'éducation, sur le héroïque, intitulé : *Démo[illegible] s*, ou *l'Éducation d'un prince*, 2 vol., in-8°., Paris, Debure, 1790. C'est une espèce d'imitation du *Télémaque* de Fénélon, assez bien écrite et d'une morale très pure. L'auteur est mort à Paris, en novembre 1805. Z.

CHAMBON (Joseph), médecin, né à Grignan en 1647, fut reçu à la faculté d'Avignon en 1678, et s'établit d'abord à Marseille, pour y exercer sa profession; mais un différend l'obligea de passer en Italie, puis en Allemagne et en Pologne, où il devint médecin du roi Jean Sobieski. Il quitta ce prince au siége de Vienne, et passa en Hollande pour y connaître les disciples de Paracelse et de Van Helmont. Il alla ensuite en Angleterre, et finit par revenir en France. Fagon lui fit prendre ses degrés dans la faculté de Paris; ce qui souffrit quelque difficulté, parce que Chambon avait des remèdes secrets. Cette raison l'empêcha d'aller au-delà du grade de licencié. Ayant été choisi, par le lieutenant de police, pour donner des soins à un seigneur napolitain renfermé à la Bastille, Chambon voulut devenir son défenseur; mais, au lieu de lui obtenir la liberté, il se fit enfermer lui-même dans la même prison, où il resta deux ans. Forcé alors de se retirer en pro-

il retourna à Marseille, où, ı protection du comte de Gri- il obtint le titre de médecin des ; mais la comtesse de Grignan uorte de la petite-vérôle entre ins, il en eut tant de chagrin rit le parti de venir finir ses uprès d'un de ses frères, doyen pitre de Grignan. Il vivait en- n 1732, âgé de quatre-vingt- ns. On a de lui: I. *Principes ·sique rapportés à la méde- ·atique*, Paris, in-12, en trois , qui ont paru successivement 12, 1714 et 1716; II. *Traité étaux et des minéraux, et des es qu'on en peut tirer*, Paris, in-12. S—v—y.

AMBON (Antoine-Benoît), à la convention nationale par irtement de la Corrèze en 1792, nça le ministre Pache, et, dès s de janvier 1793, traita Ro- rre de factieux et de scélérat, ce fit provoquer en duel par on de l'Oise. Il vota pour la t l'appel au peuple dans le pro- Louis XVI, et fut membre du de sûreté générale. Dénoncé par Marat, les sections de Pa- mandèrent son expulsion de ıblée, et il fut enveloppé dans scription des girondins le 31 793. Il périt peu de temps dans une grange, à Lubersac, s'était réfugié pour se sous- au décret de mise hors la loi contre lui. Z.

AMBORS (Guillaume de la ère, comte de), d'une ancienne de Bretagne, naquit à Paris le let 1666. Il apprit le latin par , et dut à cette méthode la su- ité qu'il obtint dans les classes ıs ses condisciples. Il fit sa rhé- e sous Hersent, et sa philoso- au collége d'Harcourt. Ses études achevées, il fut admis aux assemblées de l'hôtel de Soissons, et y acquit cette politesse et cette connaissance du monde que les livres et l'application ne donnent point. Ce fut dans ces assemblées qu'il connut le chevalier de Carignan, devenu depuis si célèbre sous le nom de *prince Eugène*, et il se forma entre eux une liaison durable. A l'âge de vingt ans, Chambors entra dans les mousquetaires, fit plusieurs campagnes, et obtint ensuite une compagnie dans le régiment de Colonel-Général cavalerie, à la tête de laquelle il servit en Allemagne sur la fin de la guerre de 1688, et en Italie pendant toute celle de 1701. Il se distingua surtout à la bataille de Luzara. La vie tumultueuse des camps ne l'empêchait pas de suivre son goût pour l'étude. Il lut avec fruit les écrivains qui ont traité de l'art de la guerre, rédigea un journal des opérations de l'armée, et composa quelques petites dissertations qui annonçaient en lui l'art de débrouiller les faits historiques, et de les présenter d'une manière agréable. La paix lui donna les moyens de cultiver ses dispositions. Nommé en 1721 membre associé de l'académie des inscriptions et belles-lettres, il y lut le jour de sa réception un *Mémoire sur la considération que les anciens Germains avoient pour les femmes de leur nation* (Mémoires de l'académie, tom. V), qui fut très applaudi. Il communiqua successivement à cette savante compagnie des *Explications de quelques passages d'anciens auteurs latins* (tom. IX et XII), et enfin deux *Dissertations sur la vie de Titus Labienus* (tom. X et XIII.) Chambors joignait à un esprit solide et éclairé des mœurs austères et une ame très ferme. Cependant, il ne put résister au chagrin qu'il

éprouva de la mort d'une épouse avec laquelle il avait vécu quarante-six ans dans une union parfaite. Il mourut peu de temps après elle, d'une hydropisie de poitrine, le 7 avril 1743. Fréret prononça son éloge, qui nous a été d'un grand secours pour la rédaction de cet article. Il avait laissé manuscrits des *Mémoires sur Mme. et Mlle. Deshoulières*, d'après lesquels on a rédigé la vie de ces dames, placée en tête de l'édition de leurs œuvres, imprimée en 1747. W—s.

CHAMBRAI (Roland Fréaard, sieur de), appelé aussi *Chantelou*, savant architecte, né à Cambrai, mort en 1676, était uni par les liens du sang et de l'amitié à Sublet des Noyers, secrétaire d'état et surintendant des bâtiments sous Louis XIII. Il aima les arts, et contribua à leurs progrès. Ce fut lui qui amena le Poussin de Rome à Paris. Il traduisit en français le *Traité de la Peinture* de Léonard de Vinci, Paris, 1651, in-fol., et *les quatre livres d'Architecture d'André Palladio*, Paris, 1650, in-fol.; mais il est plus connu par son *Parallèle de l'Architecture antique avec la moderne*, Paris, 1650, in-fol., fig.; idem, revu par Erard, Paris, 1702. On y compare entre eux les principaux auteurs qui ont écrit des cinq ordres, Palladio, Scamozzi, Serlio, Vignole, D. Barbaro, Cataneo, L. B. Alberti, Viola, Bullant et Delorme. Cet ouvrage obtint un grand succès, et il est encore estimé. V—ve.

CHAMBRAI (Jacques-François de), grand'croix de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandant des troupes de terre et de mer de la religion, naquit à Évreux en 1687, fut reçu dans la langue de France en 1701, fit toute sa vie la guerre aux musulmans et aux barbaresques, leur prit un grand nombre de vaisseaux, entre autres *la Sultane*, avec pavillon de contre-amiral, en 1732, et fut un des plus grands hommes de mer de son temps. Il mourut en 1756, à [illegible], et y fut enterré dans l'église de [illegible]ean. Il avait fait construire à ses dépens dans l'île de Gozo, une [illegible] qui a été appelée de son nom, *la [illegible]té neuve de Chambrai*, il rétablit ainsi plus complet le système des fortifications de Malte, et mit l'île [illegible]ze à l'abri des incursions des pira[illegible]. Son portrait a été gravé dans la collection d'Odieuvre. — Son neveu, [illegible] de Chambrai, marquis de Cam[illegible]s, né en 1713, obtint de l'ordre de [illegible], en récompense des services rendus par son oncle, la permission de porter la croix de l'ordre. Il s'occupa d'économie rurale, et publia un petit ouvrage sous ce titre : *Art de cultiver les pommiers, les poiriers, et de faire du cidre, selon l'usage de la Normandie*, Paris, 1765, in-12. Cet ouvrage estimé a été réimprimé plusieurs fois, et récemment, en 1803, à Paris, à la suite de l'*Essai sur la greffe*, par Cabanis. Il avait déjà publié : I. *Mémoires de la translation de l'abbaye d'Almanesche dans la ville d'Argentan*, Évreux, 1739, in-4°.; II. *Réponse à quelques questions pour perfectionner l'histoire et la géographie de la France*, dans le *Journal de Verdun*, de mars 1755. V—ve.

CHAMBRE (Louis, comte de la), gouverneur de la Savoie et du Piémont, en 1478, par l'influence de Louis XI, pendant la minorité de Philibert, duc de Savoie, abusa tellement de son autorité et montra un caractère si fougueux et si violent, que Louis XI, indigné, ordonna secrètement son arrestation. Instruit à temps de cette mesure, le comte de la Chambre rassembla 10,000 hommes, s'empara de la

onne du duc Philibert, l'amena à
n, comme pour le soustraire à la
ination de la France, et se rendit
re absolu du gouvernement; mais
s XI ayant attiré dans son parti
mte de Bresse, et le marquis de
ce, ces deux seigneurs parvinrent
saisir du comte de la Chambre.
482, on le transféra au château
eillane, et ses biens furent confis-
. Délivré ensuite par le comte de
se, il recommença ses brigues
lant la régence de Blanche de
tferrat, et entreprit encore en
à de s'emparer du gouvernement.
it les armes, se rendit maître de
nbéri, et marcha contre Genève;
il fut défait près de cette ville par
oupes de la régente, et se réfugia
territoire français. Tous ses châ-
furent rasés, et le conseil de
n le déclara rebelle; mais Char-
VIII, roi de France, s'étant dé-
son protecteur, il obtint sa grâce
restitution de ses domaines. Ce
eur turbulent et factieux, l'un des
puissants vassaux de la Savoie,
rut vers la fin du 16e. siècle.

S. S—I.

IAMBRE (Marin Cureau de la),
ıcadémie française et de celle des
ces, médecin ordinaire du roi,
Mans en 1594, se fit de bonne
e une brillante réputation dans le
le par ses talents, ses connais-
s variées et les agréments de son
t. Le chancelier Séguier se l'atta-
comme médecin et comme homme
ttres. Le cardinal de Richelieu le
it, parmi les beaux esprits du
s, pour le faire entrer, en 1635,
l'académie française nouvelle-
fondée. Il fut aussi l'un des
iers membres de l'académie des
ces lors de la formation de cette
agnie en 1666. Louis XIV était si
adé du talent de cet habile méde-
cin pour juger, sur la physionomie des gens, quel était non seulement le fond du caractère, mais encore à quels emplois chacun pouvait être propre, que ce monarque ne se déterminait souvent, soit en bien, soit en mal, sur les choix qu'il avait à faire, qu'après avoir consulté cet oracle. Sa correspondance secrète avec Louis XIV est mentionnée dans le tome IV des *Pièces intéressantes et peu connues*, par M. D. L. P. (de La Place); elle est terminée par ces mots : « Si je » meurs avant S. M., elle court grand » risque de faire à l'avenir beaucoup » de mauvais choix. » Ce qu'il y a de singulier, c'est que la Chambre paraît avoir été justifié par les événements postérieurs : ce n'est pas le premier physionomiste que le hasard ait servi heureusement dans ses conjectures. Il mourut à Paris le 29 nov. 1669, après avoir publié beaucoup d'ouvrages, dont les principaux sont : I. *Observations de Philalèthe* sur l'*Optatus gallus* de Hersent: on les trouve à la fin des œuvres posthumes de Coquille, 1650. Cet ouvrage, entrepris par les ordres du cardinal de Richelieu, a surtout pour objet de prouver que les libertés de l'église gallicane sont fondées sur l'Ecriture-Sainte, et consacrées par la tradition. II. *Discours pour montrer que les Français sont les plus capables de tous les peuples de porter l'éloquence à sa perfection*, prononcé dans l'académie française à la réception de l'auteur. III. L'*Art de connaître les hommes*, 1659-64-66, ouvrage médiocre entrepris sur un plan très vaste; mais dont il n'a paru que ces trois parties; on trouve dans la première, un *Discours sur les principes de la Chiromancie et de la Métoposcopie*, qui avait déjà paru séparément, Paris, 1653, in-8°.; la troisième partie est presque entière-

ment consacrée à réfuter les objections de Petit, médecin de Paris, contre le *Système de l'ame*. IV. Les *Caractères des passions*, 5 vol. in-4°., dont le 1er. parut en 1640, et le 5e. en 1662 : il y en a une très jolie édition, comparable aux plus beaux Elzevirs, Amsterdam, Michel, 1658-1662-1663, 4 vol. en 3 part. Quoique on y retrouve plusieurs des erreurs de son temps, cet ouvrage est encore estimé et regardé comme un de nos bons livres de physiologie : on lui reproche d'être paradoxal et d'une excessive prolixité ; il a été traduit en allemand. Chenet, médecin de la Rochelle, ayant prouvé, dans ses *Considérations sur la Sagesse de Charron*, que les bêtes ne jouissent pas de la raison, la Chambre lui répondit dans cet ouvrage. On en a depuis réimprimé séparément quelques parties : *Traité de la connaissance des animaux, où tout ce qui a été dit pour ou contre le raisonnement des bestes est examiné*, Paris, 1648, in-4°.; *Sur l'amitié et la haine qui se trouvent dans les bestes*, 1667, in-8°.; l'auteur accorde aux animaux de l'imagination, de la mémoire et même une sorte de raisonnement ; mais qui ne va pas jusqu'à leur permettre de s'élever à la connaissance des choses intellectuelles, privilége distinctif de l'homme. V. Le *Système de l'ame*, Paris, 1664, in-4°.; quoique dans le 5e. livre l'auteur y traite de l'extension, des parties et de la grandeur de l'ame, il professe hautement la doctrine de sa spiritualité et de son immortalité ; mais sa métaphysique est subtile et trop embrouillée. VI. Divers écrits sur *la Lumière*, 1634-1653, in-4°.; sur l'*Iris*, estimé, 1640, in-4°.; sur les *Causes du débordement du Nil*, dont il attribue les effets au nitre dont ses eaux sont chargées, 1634-1666; des *Conjectures*

s digestion, 1636, in-4°.; il expli- (s la digestion par une espèce de (lution opérée par le mouvement (sprits animaux, à peu près com- a vapeur du soufre attaque le fer. VII. *Nove methodi pro explanandis* *ocrate et Aristotele specimen*, , 1655, in-4°.; la 1re. partie ne interprétation des *Aphorismes* pocrate ; la 2e. contient le pre- livre de la *Physique* d'Aristote, trad it en français, précédé du texte c avec la version latine en regard; ivait également traduit les sept an- livres qui n'ont point paru, et le ic n'y a rien perdu. VIII. *Dis- s sur la nature divine*, à la fin lui sur les *Causes du déborde- du Nil* : ce n'est qu'une partie un traité de la philosophie platoni- ie, qui n'a point vu le jour. La Ch abre avait des connaissances en p eurs genres de littérature, et, ce qui est encore plus précieux, il était homme d'honneur, de probité, toujours disposé à rendre service à ses amis. On voyait, dans l'église de St-Eustache, un monument, dressé sur les dessins de Lebrun, que son fils lui fit élever. — Ce fils, Pierre Cureau de la Chambre, de l'académie française, mort le 15 avril 1693, curé de St-Barthélemi, à Paris, avait d'abord été destiné à la médecine ; il fut frappé de bonne heure de surdité, ce qui le fit renoncer à cette profession pour embrasser l'état ecclésiastique. On a de lui un recueil de *Panégyriques* et *d'Oraisons funèbres*, Paris, 1686, in-4°. On y trouve le discours académique de son père où il prétend prouver que « de tous les peuples, les Français sont les plus capables de la perfection de l'éloquence. » Il avait entrepris une édition des œuvres de son père, tant imprimées que manuscrites, que la mort l'empêcha d'exécuter. Il

aimait la poésie, et n'a jamais fait qu'un seul vers. Un jour qu'il le récitait à Despréaux : « Ah! monsieur, » s'écria le satirique, que la rime en » est belle! » C'était un homme à bons mots. Le P. Hardouin ayant prétendu devant lui que l'*Histoire des Juifs* de Josèphe était l'ouvrage d'un moine du 13e. siècle : « Nous le croirons, lui dit » M. de la Chambre, quand vous nous » aurez prouvé que les jésuites ont » composé les *Lettres provinciales.* »

T—D.

CHAMBRE (François-Ilharart de la), docteur de la maison et société de Sorbonne, né à Paris le 2 janvier 1698, fit sa licence avec beaucoup de distinction, devint chanoine de St.-Benoît, mena une vie très sédentaire, consacrée à l'étude de la religion, à la composition de divers ouvrages sur des matières de théologie, et mourut d'une fièvre maligne, le 16 août 1753. On a de lui : I. *Traité de la véritable religion*, Paris, 1737, 5 vol. in-12; II. *Traité de l'Église*, Paris, 1743, 6 vol. in-12 : c'est une suite du traité précédent. L'auteur examine quelle est la nature de la société dont J.-C. est le chef; quels sont les caractères dont elle est revêtue, et les priviléges dont elle jouit. C'est ce qui fait le sujet des trois premiers volumes. De la Chambre, afin de ne pas faire perdre la liaison des principes, et de conserver plus d'ordre, de netteté et de précision, a rejeté dans les trois derniers la discussion de certaines questions particulières, où elle compose douze dissertations. Dans l'une de ces dissertations, il soutient les droits du second ordre du clergé, mais avec beaucoup de ménagements pour les prétentions du premier; ce qui le met dans une fausse position, où il vacille souvent sur les principes. III. *Exposition des différents points de doctrine qui ont rapport aux matières de religion*, 1745, 2 vol. in-12. C'est un précis des traités précédents. IV. *Traité de la grâce*, 1746, 4 vol. in-12; V. *Traité du formulaire*, 1736, 4 vol. in-12, pour prouver l'obligation de le signer; VI. *Réalité du jansénisme démontrée*, 1740, in-12; VII. *Traité de la constitution Unigenitus*, 1738, 2 vol. in-12. Il avait fait imprimer sur le même sujet une *Dissertation sur les censures in globo*, dont il s'empressa de retirer tous les exemplaires de la circulation; mais l'abbé Goujet, qui s'en était procuré un, en fit une critique assez sévère dans le tome XXVI de la *Bibliothèque française*, de Dusauzet. VIII. *Introduction à la théologie*, Utrecht, 1746, in-12; IX. *Lettres sur les Pensées Philosophiques et sur le livre des Mœurs*, 1749, in-12; X. *Abrégé de la Philosophie, ou Dissertations sur la certitude humaine, la Logique, la Métaphysique et la Morale*, ouvrage posthume, 1754, 2 vol. in-12. L'éditeur (l'abbé Joly de Fleury) a donné, en tête de cet ouvrage, un abrégé de la Vie de l'auteur. Tous les ouvrages de l'abbé de la Chambre se distinguent par beaucoup de méthode, de clarté et de précision. T—D.

CHAMFORT (Sébastien-Roch-Nicolas), né en 1741, dans un village près de Clermont en Auvergne, fut amené à Paris dès sa première enfance. Il n'avait d'autre nom que celui de *Nicolas*, et ne connaissait d'autres parents que sa mère; il l'en aima davantage, et conserva pour elle, tant qu'elle vécut, la tendresse, le respect et les soins d'un bon fils. Il eut pour premier instituteur un docteur de la faculté de Navarre, nommé *Morabin* (*Voy.* Morabin), qui obtint pour lui une bourse au collége des Grassins.

Nicolas parut, dans ses premières classes, mériter peu cette faveur; en troisième, il commença pourtant à se distinguer; sa rhétorique fut brillante; il la doubla, et remporta les cinq premiers prix de l'université. Doué d'une très jolie figure, d'un esprit vif, plein de saillies, et passionné pour l'indépendance, ses premiers pas dans le monde, où il prit le nom de *Chamfort*, furent des fautes, et le premier fruit qu'il en recueillit fut l'infortune. Il ne vit d'autres moyens, pour en sortir, que le travail et des succès. Des articles pour le *Journal encyclopédique*, et la rédaction du *Vocabulaire français*, dont plusieurs volumes sont de lui, furent ses premiers travaux utiles. Le prix de poésie remporté, en 1764, à l'académie française, par son *Epître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*, et *la Jeune Indienne*, applaudie au théâtre Français la même année, le mirent au rang des jeunes poètes qui donnaient le plus d'espérance; mais le livrèrent de plus en plus à la vie dissipée du monde. Le concours suivant lui fut moins favorable; il envoya, en 1766, à l'académie un discours en vers, intitulé : *l'Homme de lettres*, et ce fut *le Poète* de La Harpe qui eut le prix. Il envoya aussi à l'académie de Marseille une *Ode sur les Volcans*, qui arriva trop tard, et ne fut point admise au concours. Il fut plus heureux en 1768 à la même académie, et y remporta le prix d'éloquence par un discours sur cette question : *Combien le génie des grands écrivains influe sur l'esprit de leur siècle?* Il entreprit quelque temps après un recueil intitulé : *Bibliothèque de société*, mélanges de littérature terminés et publiés par L. Th. Hérissant en 1771, Paris, 4 vol. in-12. On croit que les deux premiers volumes sont de Chamfort. En 1769, son *Eloge de Molière*, couronné par l'académie française, accrut sa réputation, et sa jolie comédie du *Marchand de Smyrne*, donnée avec un grand succès en 1770, montra combien il avait profité de l'étude qu'il avait faite de ce grand maître. Sa santé était déjà fort altérée; le produit de ces prix et de ces pièces suffisait à peine à ses besoins; un homme de lettres, son intime ami, Chabanon, qui avait de la fortune, et à qui l'on avait donné, sans qu'il l'eût demandée, une pension de 1200 liv. sur le *Mercure*, parvint, à force d'instances, à la lui faire accepter. Les eaux de Contrexeville lui furent jugées nécessaires; il y fit un voyage, et, se trouvant rétabli, il se retira à la campagne pour étudier et travailler. La Harpe avait écrit un *Eloge de La Fontaine*; ses amis persuadèrent à M. Necker de faire les fonds d'un prix qui serait proposé pour cet éloge par l'académie de Marseille; ils regardaient comme impossible que ce prix fût enlevé à La Harpe : il le fut cependant par Chamfort, et l'on ne peut, en lisant les deux *Eloges*, imprimés en 1774, ni juger autrement que l'académie, ni, toute comparaison à part, être de l'opinion des amis de La Harpe et de la sienne, sur la beauté de son discours. Le travail dont Chamfort s'occupa ensuite fut le *Dictionnaire dramatique*, 1776, 3 vol. in-8°.; les principaux articles sont de sa main. Il acheva aussi sa tragédie de *Mustapha et Zéangir*, commencée depuis long-temps, et plusieurs fois interrompue, soit par ses infirmités, soit par la composition d'autres ouvrages : elle fut jouée cette même année à Fontainebleau. Le succès qu'elle eut à la cour valut à l'auteur la place de secrétaire des commandements du prince de Condé. Cette

place lui donnait des relations flatteuses, et lui assurait de l'aisance; mais, malgré tous les soins du prince pour rendre sa chaîne légère, c'était une chaîne; il ne put la supporter longtemps. Il parvint à s'en dégager sans rompre les liens de la reconnaissance. Devenu libre, il s'établit à Auteuil, et s'y concentra dans la société de Mme. Helvétius, dont il avait reçu des bienfaits dans le temps de sa mauvaise fortune, et qui savait obliger avec tant de délicatesse qu'elle faisait des amis de tous ses obligés. En 1781, Chamfort fut reçu à l'académie française, à la place de Sainte-Palaye; son discours de réception, prononcé le 19 juillet, fut un des meilleurs qu'on eût entendus depuis longtemps, et le dernier morceau purement littéraire qu'il ait donné au public. Un autre morceau non moins distingué, mais dont il ne s'avoua point l'auteur, parut la même année; c'est le *Précis des révolutions de Naples et de Sicile*, imprimé en tête du premier volume du *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile* de l'abbé de St.-Non. Son goût pour la retraite augmentait en proportion de sa célébrité. Ce goût lui associa une femme un peu plus âgée que lui, mais douée des qualités les plus attachantes et les plus solides, et revenue comme lui de toutes les illusions du monde. Ils se virent d'abord tous les jours à Auteuil, et se retirèrent enfin ensemble auprès d'Étampes. Il n'y avait point d'amour entre eux; mais, comme il l'écrivait à un ami, « il y avait plus » et mieux que de l'amour, puisque » c'était une réunion complète de tous » les rapports d'idées, de sentiments » et de position. » Heureux pendant six mois avec cette amie, il la perdit tout à coup par une mort cruelle, et fut rejeté dans le monde par sa douleur. Ce fut alors que le comte de Vaudreuil, l'homme le plus aimable et le plus en crédit à la cour, s'empara de lui par des avances délicates, l'entoura de toutes les séductions de l'amitié, et s'occupa en secret très activement de sa fortune. Recherché par les sociétés les plus élevées, Chamfort en fit les délices par les agréments et par l'indépendance même de son esprit. Il ne voulait plus écrire que pour elles et pour lui; mais le succès des soins du comte de Vaudreuil lui imposa de nouveaux devoirs. Il fut nommé lecteur ou secrétaire des commandements de Mme. Élisabeth, sœur du roi. C'est pour cette princesse intéressante, dont on était alors si loin de prévoir l'affreuse destinée, qu'il fit un commentaire, plein de goût et de vues fines et profondes, sur les fables de La Fontaine; les notes qui se trouvent dans le recueil intitulé: *les Trois Fabulistes*, publié par M. Gail, chez Delance, 1796, 4 vol. in-8°., ne sont que ce que Chamfort appelait *les rognures* de ce travail. Le commentaire, proprement copié, et relié in-4°., était dans la bibliothèque de Mme. Elisabeth; il s'est perdu, mais il est à croire qu'il ne l'est pas pour tout le monde. Aux approches de la révolution, Chamfort se trouva intimement lié avec les principaux personnages des deux partis qui concouraient à l'accélérer, l'un par son obstination à favoriser les abus et à en profiter, l'autre par son ardeur à chercher les moyens de les détruire. Il employa inutilement, pour éclairer et pour ramener les premiers, conseils, sollicitations, instances; mais il ne pouvait marcher qu'avec les seconds, et, forcé de choisir, il préféra, au parti où étaient tous ses intérêts, celui qui était conforme à son caractère et à ses principes. Ses

liaisons avec Mirabeau et avec d'autres hommes, qui, sans paraître autant, n'agissaient et n'influaient pas moins, l'absorbèrent tellement pendant les premiers temps de la révolution, qu'il ne put plus s'occuper d'aucun autre objet. Il avait eu, cinq ans auparavant, une grande part à l'éloquent écrit de Mirabeau sur l'ordre de *Cincinnatus*; il continua d'en avoir par ses conseils, et quelquefois, plus directement encore, aux productions de ce génie puissant qui ébranlait alors les fondements d'un antique édifice, et qui devait périr bientôt après, au moment où il voulut le soutenir. Chamfort composa pour lui le discours sur la destruction des académies, que Mirabeau devait lire à la tribune, et dans lequel, si ce grand orateur l'y eût en effet prononcé, on n'aurait pas manqué de reconnaître l'originalité de ses pensées et les formes de son style. La position de Chamfort changea sans rien changer à ses sentiments; il perdit ses pensions, ses places. Alors il quitta son logement aux galeries du Palais-Royal, pour un petit appartement rue Neuve-des-Petits-Champs. Il accepta des travaux utiles qui lui furent offerts, et travailla entre autres à la partie littéraire du *Mercure*, dont Mallet-du-Pan rédigeait la partie politique. Il commença peu de temps après le grand recueil, intitulé : *Tableaux de la Révolution*, 1790-91, in-fol. dont les 26 premiers tableaux sont de lui. La place de bibliothécaire de la Bibliothèque nationale, à laquelle il fut nommé par le ministre Roland, rétablit momentanément ses affaires, et fut une des causes de sa perte. Les premiers excès révolutionnaires ne le révoltèrent pas assez; mais ni son ame ni son esprit n'étaient faits pour s'y familiariser long-temps. Bientôt ses bons mots et ses sarcasmes at-

nt l'attention des tyrans popu-
; sa place était enviée; il s'obser-
i peu qu'à peine avait-il besoin de
urs; mais ce surcroît ne lui man-
pas; il fut enfin arrêté et conduit
Madelonnettes avec le vénérable
é Barthélemi, son neveu, et deux
es employés supérieurs de la Bi-
thèque. Il n'y resta que peu de
s; mais il y souffrit assez pour se
à lui-même de mourir plutôt que
y rentrer jamais. Un mois après, on
t l'y reconduire, et, fidèle à son
ent, mais apparemment peu
de la main, il se porta inutile-
un coup de pistolet à la tête, des
s de rasoir à la gorge et aux jar-
. Les secours de l'art et les soins
de l'amitié le rappelèrent malgré lui
à la vie. Un mois après, il fut en
état de sortir. Il quitta la Bibliothèque nationale, et se logea, conformément au mauvais état de sa fortune, dans un petit entre-sol. Sa santé tout-à-fait rétablie lui permit de voir ses amis et même de projeter quelques travaux; mais une humeur dartreuse à laquelle il était sujet depuis longues années, cessant d'avoir une issue lorsqu'on eut fermé toutes ses plaies, se jeta sur sa vessie. On se trompa sur la nature du mal; on l'opéra trop tard, et l'humeur ayant subitement remonté, il expira le 13 avril 1794. Le caractère et l'esprit même de Chamfort seront long-temps encore diversement jugés, selon la diversité des opinions et des partis. On ne peut cependant, sans injustice, méconnaître dans son esprit autant d'étendue et de solidité que de pénétration et de finesse; tout ce qu'il a écrit annonce une étude approfondie et bien digérée des meilleurs modèles, et un goût pur. Quant à son caractère, il eut des défauts, sans doute, mais il fut excellent fils, ami sincère et dévoué; de la probité la plus

intacte et du commerce le plus sûr ; officieux, et d'une délicatesse extrême dans sa manière d'obliger ; fier comme il faut l'être quand on est pauvre, mais aussi éloigné de l'orgueil que de la bassesse ; désintéressé jusqu'à l'excès, et incapable de mettre un seul instant en balance ses avantages avec ceux de la vérité ou de la justice : il nous semble que bien des caractères obtiennent beaucoup d'estime à moins de frais. Les OEuvres de Chamfort ont été recueillies et publiées par le rédacteur de cet article ; Paris, an III (1795), 4 vol. in-8°. On lui a reproché, peut-être avec raison, d'y avoir fait entrer plusieurs choses dont la réputation de l'auteur pouvait se passer ; mais ce reproche, quoiqu'on en ait pu dire, ne peut regarder le 4e. vol., qui contient les *Maximes et Pensées*, et les *Caractères et Anecdotes :* c'est le seul débris qu'il ait pu sauver des matériaux d'un grand ouvrage, que Chamfort méditait depuis long-temps, et qui l'aurait placé parmi les plus grands peintres de mœurs, et les observateurs les plus profonds. Tel qu'il est, ce débris est encore très précieux. Ce n'est pas ici le lieu de dire ce que sont devenus les restes des matériaux, dont ce volume ne formait que la moindre partie ; mais on le saura un jour. Tout ce qui s'est perdu des ouvrages de Chamfort ; ses *Contes*, qui eurent tant de succès dans la *bonne compagnie*, dont ils peignaient les ridicules et les vices ; ses charmantes *Soirées de Ninon ;* les fragments de son *Poëme de la Fronde*, qu'il n'avait point achevé, tombèrent le jour de sa mort dans les mêmes mains, d'où ils ont passé dans celles qui probablement les retiennent encore. Il n'est pas sûr que ces poésies, ainsi recelées, procurent autant de jouissances au possesseur, que leur privation fait de tort à la mémoire littéraire de Chamfort et au public. On a donné une seconde édition de ses OEuvres, en 2 vol. in-8°., et même récemment une 3e., sans que l'on ait à se reprocher d'en avoir fait la moindre part à l'éditeur de la première. Il a aussi paru en l'an IX (1800), chez Delance, un petit vol. in-12, intitulé : *Chamfortiana ;* ce n'est qu'un extrait des *Maximes et Pensées*, etc., qui composent le 4e. vol. de l'édition originale. Il est précédé d'une *Notice sur Chamfort ;* l'auteur, qui s'annonce pour avoir eu avec lui des liaisons intimes, n'en parle pas toujours en homme fait pour l'apprécier. G—é.

CHAMIER (Daniel), que Bayle nomme l'un des grands théologiens du parti réformé, fut pendant long-temps ministre à Montélimart, sa patrie, et ensuite à Montpellier. « On ne vit jamais, dit le même biographe, un » homme plus roide, plus inflexible, » plus intraitable par rapport aux artifices que la cour mettait en usage » pour affaiblir les protestants. » Il fut employé dans plusieurs circonstances difficiles par les religionnaires ; et, selon Varillas, il eut la principale part à la rédaction de l'édit de Nantes, qui leur accordait le libre exercice de leur culte en France. Son caractère altier lui attira quelques désagréments, qui, en le rendant plus cher à ceux de son parti, exaltèrent encore son zèle outré. En 1599, un ministre de Grenoble ayant attaqué le dogme de la présence réelle, le jésuite Coton, qui jouissait alors d'une grande célébrité, entreprit de le réfuter. Le premier, ne se sentant pas assez fort pour lutter contre un pareil adversaire, appela à son aide Chamier, qui eut, à Nîmes, avec le P. Coton une conférence publique qui dura sept jours, et dont les protestants ne manquèrent pas de s'attribuer tout l'honneur. En effet, dans les

disputes de ce genre, Chamier obtenait presque toujours l'avantage par son impétuosité, sa vaste érudition et son élocution entraînante, qualités qui l'emportent ordinairement sur la raison privée du charme de la parole. En 1612, Chamier fut nommé professeur de théologie à Montauban. Lorsqu'en 1621 la guerre civile éclata de toutes parts, il se trouva renfermé dans cette place, assiégée par Louis XIII en personne. Comme il était un de ceux qui avaient le plus contribué à allumer la révolte, il ne négligea rien pour l'entretenir. Il exhortait les soldats à se défendre, partageait volontairement leurs dangers, se montrait au prêche et sur les remparts, et toujours avec un sens-froid que rien ne pouvait émouvoir. Enfin, le 16 octobre, comme il montait sur un bastion, il fut tué d'un coup de canon; mais sa mort ne rallentit pas le courage des protestants, puisque le roi fut obligé de lever le siége. Chamier savait bien le grec, et son immense érudition lui obtint l'estime et l'amitié de Scaliger. Les protestants le chargèrent plusieurs fois de présider les synodes; mais ils conviennent eux-mêmes qu'il était emporté, dur et même grossier. L'aigreur et la passion conduisirent presque toujours sa plume. Le seul de ses écrits qu'on consulte encore pour les faits qu'il contient, et qu'on a conservé comme un monument de l'exaltation des querelles religieuses au 16e. siècle, est intitulé : *Panstratie catholique*, ou *Guerre de l'Éternel*, 4 vol. in-fol.; Genève, 1610. Il y traite des controverses des catholiques et des protestants, et s'y attache particulièrement à réfuter Bellarmin. Il en annonçait un cinquième volume qui n'a point paru. Son fils, et Benoît Turretin sont les éditeurs des quatre autres. Frédéric Spanheim en publia l'abrégé, sous le titre de *Chamierus contractus*, Genève, 1643, in-fol.. On a encore de Chamier : *Epistolæ jesuiticæ et ad eas responsiones*, Genève, 1599, in-8°.; réimprimées à la suite de son *Corpus theologicum*, Genève, 1653, in-fol. Les *Epistolæ* sont curieuses. Chamier aimait la bonne chère et les plaisirs de la table, et on le citait pour son gros ventre et son grand appétit, surtout depuis une incongruité qui lui arriva, dit-on, en chaire, à la suite d'un déjeuner trop copieux; ce qui lui attira des réprimandes de la part du synode de Privas, et plusieurs épigrammes conservées dans les recueils du temps; mais il conserva toujours la roideur et l'inflexibilité de son caractère, et il ne prêta jamais l'oreille aux insinuations de la cour qui voulut le gagner. Son petit-fils, ministre ainsi que lui en Dauphiné, et qui avait hérité de sa fougue, périt sur la roue en 1682, ayant été pris les armes à la main, après s'être permis, dans un sermon, des déclamations violentes en faveur de son parti, qui l'a mis au rang des martyrs. W—s et B—G—T.

CHAMILLARD (Michel de), contrôleur-général des finances en 1699, et ministre de la guerre en 1701, était particulièrement aimé de Louis XIV, non, comme on l'a dit, parce que son adresse au billard plaisait beaucoup à ce monarque, trop jaloux de la gloire de son règne pour se décider dans le choix de ses ministres par de telles futilités; mais parce que Chamillard avait une probité rare, dont il donna la preuve pendant qu'il était conseiller au parlement. Chargé de rapporter un procès, il fit, par sa négligence, perdre celui qui avait le bon droit de son côté; s'en étant aperçu, il rendit à la partie condamnée les 20,000 livres qui faisaient l'objet de

ion, action d'autant plus
fortune n'était pas consi-
cette probité, Chamil-
it une modestie si gran-
uis XIV ne put vaincre la
qu'il avait à accepter le
s finances et le ministère
e, qu'en lui disant : « Je
nderai. » Ce monarque se
ible de former ses minis-
le temps de sa prospérité,
probe et désintéressé lui
ivement suffi pour les em-
s importants ; mais le bon-
ençait à abandonner les
çaises, et les ennemis se
it ; il fallut recourir à tous
its que la nécessité autorise,
xcitent les murmures des
opinion publique se pro-
ivement, que Chamil-
evoir quitter le ministère
s en 1708, et celui de la
709. Il mourut le 14 avril
âge de soixante-dix ans,
Français, et toujours esti-
qui le connaissaient. Parmi
uses épigrammes dont on
on a retenu celle-ci, qui
nement pas la meilleure,
pour la malignité, le double
insulter Louis XIV et son

fameux Chamillard,
ni le protonotaire,
un héros au billard,
dans le ministère. F—E.

LLART (Etienne), jésuite,
urges le 1 novembre 1656,
s humanités et la philoso-
it un habile prédicateur ;
goût le porta particulière-
de des monuments d'anti-
lressa à Baudelot, en 1697,
médailles rares de son ca-
lettres qui ont été réimpri-
sterdam en français et en
701, in-8°., et dans les

Electa rei nummariæ, Hambourg, 1709, in-4°. Quelques antiquaires de ce temps ont publié sur ces médailles d'autres lettres imprimées en 1697 (*Voyez* Galand). Les dictionnaires historiques qui ont précédé celui-ci reprochent au père Chamillart d'avoir fait passer pour antique une médaille de Pacatien, et d'avoir fait sortir de dessous terre, après quatorze cents ans, un empereur dont les historiens n'ont fait aucune mention. Nous avons déjà eu quelquefois l'occasion de rappeler que les médailles suppléaient souvent au silence de l'histoire. Vopiscus reconnaissait déjà cette vérité, puisque, contre l'assertion d'un historien, il cite une médaille d'un empereur (Firmus) pour prouver son existence. Il est certain que le P. Chamillart est le premier qui nous ait fait connaître Pacatien, et qui ait jugé avec beaucoup de sagacité sur l'inspection et la fabrique de la médaille qu'il possédait, que ce prince avait régné au commencement de l'empire de Philippe. Sa conjecture se trouve pleinement confirmée par une nouvelle médaille de Pacatien, qui existe depuis peu de temps au cabinet impérial, et qui fixe l'époque de son règne (*Voy.* Pacatien.). On a fait au P. Chamillart le même reproche sur une médaille d'Annia Faustina, femme d'Elagabale, et qu'il voulait, dit-on, faire descendre de la famille des Antonins. La médaille peut être fausse ; mais il s'appuie du témoignage des historiens à l'égard des ancêtres de cette princesse, et c'est une chose sur laquelle on ne forme aucun doute aujourd'hui. Nous avons d'ailleurs d'autres médailles authentiques d'Annia Faustina. On devrait savoir gré aux antiquaires qui, les premiers, se sont livrés à ce genre d'érudition. Malgré les erreurs dans lesquelles ils

disputes de ce genre, Chamier obtenait presque toujours l'avantage par son impétuosité, sa vaste érudition et son élocution entraînante, qualités qui l'emportent ordinairement sur la raison privée du charme de la parole. En 1612, Chamier fut nommé professeur de théologie à Montauban. Lorsqu'en 1621 la guerre civile éclata de toutes parts, il se trouva renfermé dans cette place, assiégée par Louis XIII en personne. Comme il était un de ceux qui avaient le plus contribué à allumer la révolte, il ne négligea rien pour l'entretenir. Il exhortait les soldats à se défendre, partageait volontairement leurs dangers, se montrait au prêche et sur les remparts, et toujours avec un sens-froid que rien ne pouvait émouvoir. Enfin, le 16 octobre, comme il montait sur un bastion, il fut tué d'un coup de canon; mais sa mort ne rallentit pas le courage des protestants, puisque le roi fut obligé de lever le siége. Chamier savait bien le grec, et son immense érudition lui obtint l'estime et l'amitié de Scaliger. Les protestants le chargèrent plusieurs fois de présider les synodes; mais ils conviennent eux-mêmes qu'il était emporté, dur et même grossier. L'aigreur et la passion conduisirent presque toujours sa plume. Le seul de ses écrits qu'on consulte encore pour les faits qu'il contient, et qu'on a conservé comme un monument de l'exaltation des querelles religieuses au 16e. siècle, est intitulé : *Panstratie catholique*, ou *Guerre de l'Éternel*, 4 vol. in-fol.; Genève, 1610. Il y traite des controverses des catholiques et des protestants, et s'y attache particulièrement à réfuter Bellarmin. Il en annonçait un cinquième volume qui n'a point paru. Son fils, et Benoît Turretin sont les éditeurs des quatre autres. Frédéric Spanheim en publia l'abrégé, sous le titre de *Chamierus contractus*, Genève, 1643, in-fol.. On a encore de Chamier : *Epistolæ jesuiticæ et ad eas responsiones*, Genève, 1599, in-8°.; réimprimées à la suite de son *Corpus theologicum*, Genève, 1653, in-fol. Les *Epistolæ* sont curieuses. Chamier aimait la bonne chère et les plaisirs de la table, et on le citait pour son gros ventre et son grand appétit, surtout depuis une incongruité qui lui arriva, dit-on, en chaire, à la suite d'un déjeuner trop copieux; ce qui lui attira des réprimandes de la part du synode de Privas, et plusieurs épigrammes conservées dans les recueils du temps; mais il conserva toujours la roideur et l'inflexibilité de son caractère, et il ne prêta jamais l'oreille aux insinuations de la cour qui voulut le gagner. Son petit-fils, ministre ainsi que lui en Dauphiné, et qui avait hérité de sa fougue, périt sur la roue en 1682, ayant été pris les armes à la main, après s'être permis, dans un sermon, des déclamations violentes en faveur de son parti, qui l'a mis au rang des martyrs. W—s et B—G—T.

CHAMILLARD (Michel de), contrôleur-général des finances en 1699, et ministre de la guerre en 1701, était particulièrement aimé de Louis XIV, non, comme on l'a dit, parce que son adresse au billard plaisait beaucoup à ce monarque, trop jaloux de la gloire de son règne pour se décider dans le choix de ses ministres par de telles futilités; mais parce que Chamillard avait une probité rare, dont il donna la preuve pendant qu'il était conseiller au parlement. Chargé de rapporter un procès, il fit, par sa négligence, perdre celui qui avait le bon droit de son côté; s'en étant aperçu il rendit à la partie condamnée les 20,000 livres qui faisaient l'objet de

itation, action d'autant plus
: sa fortune n'était pas consi-
A cette probité, Chamil-
gnait une modestie si gran-
Louis XIV ne put vaincre la
nce qu'il avait à accepter le
des finances et le ministère
erre, qu'en lui disant : « Je
econderai. » Ce monarque se
apable de former ses minis-
ns le temps de sa prospérité,
me probe et désintéressé lui
fectivement suffi pour les em-
plus importants ; mais le bon-
mmençait à abandonner les
rançaises, et les ennemis se
ient ; il fallut recourir à tous
lients que la nécessité autorise,
i excitent les murmures des
L'opinion publique se pro-
si vivement, que Chamil-
t devoir quitter le ministère
nces en 1708, et celui de la
n 1709. Il mourut le 14 avril
à l'âge de soixante-dix ans,
les Français, et toujours esti-
ux qui le connaissaient. Parmi
ibreuses épigrammes dont on
, on a retenu celle-ci, qui
rtainement pas la meilleure,
a, pour la malignité, le double
d'insulter Louis XIV et son
:

lt le fameux Chamillard,
on roi le protonotaire,
fut un héros au billard,
ézéro dans le ministère. F—E.

MILLART (ETIENNE), jésuite,
Bourges le 11 novembre 1656,
a les humanités et la philoso-
t fut un habile prédicateur ;
n goût le porta particulière-
l'étude des monuments d'anti-
l adressa à Baudelot, en 1697,
re médailles rares de son ca-
eux lettres qui ont été réimpri-
Amsterdam en français et en
n 1701, in-8°., et dans les *Electa rei nummariæ*, Hambourg, 1709, in-4°. Quelques antiquaires de ce temps ont publié sur ces médailles d'autres lettres imprimées en 1697 (*Voyez* GALAND). Les dictionnaires historiques qui ont précédé celui-ci reprochent au père Chamillart d'avoir fait passer pour antique une médaille de Pacatien, et d'avoir fait sortir de dessous terre, après quatorze cents ans, un empereur dont les historiens n'ont fait aucune mention. Nous avons déjà eu quelquefois l'occasion de rappeler que les médailles suppléaient souvent au silence de l'histoire. Vopiscus reconnaissait déjà cette vérité, puisque, contre l'assertion d'un historien, il cite une médaille d'un empereur (Firmus) pour prouver son existence. Il est certain que le P. Chamillart est le premier qui nous ait fait connaître Pacatien, et qui ait jugé avec beaucoup de sagacité sur l'inspection et la fabrique de la médaille qu'il possédait, que ce prince avait régné au commencement de l'empire de Philippe. Sa conjecture se trouve pleinement confirmée par une nouvelle médaille de Pacatien, qui existe depuis peu de temps au cabinet impérial, et qui fixe l'époque de son règne (*Voy.* PACATIEN.). On a fait au P. Chamillart le même reproche sur une médaille d'Annia Faustina, femme d'Elagabale, et qu'il voulait, dit-on, faire descendre de la famille des Antonins. La médaille peut être fausse ; mais il s'appuie du témoignage des historiens à l'égard des ancêtres de cette princesse, et c'est une chose sur laquelle on ne forme aucun doute aujourd'hui. Nous avons d'ailleurs d'autres médailles authentiques d'Annia Faustina. On devrait savoir gré aux antiquaires qui, les premiers, se sont livrés à ce genre d'érudition. Malgré les erreurs dans lesquelles ils

ont pu tomber, ... dans laquelle on ... avec plus de certitude. C'est donc à tort qu'on a cherché à jeter du ridicule sur le P. Chamillart, qui présentait toujours ses conjectures avec une grande modestie. Spanheim et Foy Vaillant louent son érudition. Chamillart a particulièrement traité la question, si les médailles des anciens étaient une monnaie courante? On a de lui un grand nombre de dissertations, qu'on trouve dans le *Journal de Trévoux*, depuis 1702 jusqu'en 1723; celles qui ont paru jusqu'en 1710, ont été imprimées séparément avec ce titre : *Dissertations du P. Chamillart, de la compagnie de Jésus, sur plusieurs médailles et pierres gravées de son cabinet*, Paris, 1711, 1 vol. in-4°.; on y a joint celles qu'il avait publiées avant l'établissement du *Journal de Trévoux*. On peut voir dans Moréri le détail des autres dissertations imprimées depuis 1711; il faut seulement corriger la date de celle qui est indiquée en mars 1712, et qui se trouve dans le journal de mars 1718. Le P. Chamillart est mort à Paris le 1er. juillet 1730. On lui doit une édition de Prudence *Ad usum Delphini*, avec des notes, Paris, 1687, in-4°. — Gaston Chamillart, théologien du 17e. siècle, se fit remarquer parmi les jansénistes, et publia un ouvrage intitulé : *De coronâ, tonsurâ, et habitu clericorum*, Paris, 1659, in-8°. T—N.

CHAMILLY (Noel Bouton, marquis de), d'une famille distinguée de Bourgogne, naquit à Chamilly le 6 avril 1636. Il entra au service de bonne heure, et passa en 1663 en Portugal, où il servit en qualité de capitaine de cavalerie sous le maréchal de Schomberg, et devint amoureux d'une jeune religieuse ou chanoinesse nommée, à ce qu'on croit, *Alouise* qui en fut encore plus éprise adressa les douze lettres connues le nom de *Lettres portugaises* retour en France, il communiqua lettres, et les confia à Subligny les traduire et les publier. Ces ont été imprimées très souvent plupart des éditions contiennent pièces ou prétendues réponses trouvées. La meilleure est celle Paris, 1806, in-12 ou in-8 trouve à la suite les *Imitations* vers français, par Dorat. Cette est enrichie d'une notice hist et bibliographique, par Mercier St.-Léger, avec quelques no M. Barbier. « Chamilly, dit » mon, était un gros et grand » me, le meilleur, le plus brave » plus rempli d'honneur; à le » l'entendre, on n'aurait jamais » persuader qu'il eût inspiré un » aussi démesuré que celui q » l'ame de ces fameuses lett » Il était si bête et si lourd qu » comprenait pas qu'il eût qu » talents pour la guerre. » Il en cependant beaucoup. Après passé par tous les grades, il se en 1675 par la belle défen Grave, qui dura quatre-vingt jours, et coûta 16000 hom prince d'Orange. Chamilly eut récompense de ses services le de maréchal de France en 17 mourut sans postérité, le 8 1715. Après la défense de Grave, XIV lui permit de lui demande grâce : « Sire, dit Chamilly, je vo » de m'accorder celle de mon colonel qui est à la Bastille. roi, touché de la générosité de milly, lui accorda ce qu'il dem — Son frère Hérard Bouton, de Chamilly, fut long-temps a au prince de Condé, et l'accom

ses guerres en France et
ger. Il fut ensuite nommé
du château de Dijon par
, puis aide de camp de ce
suivit dans sa campagne
Comté en 1668. Il com-
idée comme lieutenant-gé-
ıpara de Maseik en 1672,
1673. Pierre Palliot, de
blié l'*Histoire généalogi-
ıtes de Chamilly*, Dijon,
l. D. L. C.

(Éléazar), savant ar-
quit vers 1720 à Djoulfa,
Ispahân, où Châh-Abbas
orté une colonie de cette
trieuse. Lors des troubles
nt la mort de Thamas-
, en 1748, Chamir se re-
as, y fit dans le commerce
assez considérable, et la
esque entièrement à l'ius-
u soulagement de ses com-
our lesquels il établit dans
lle une imprimerie, une
hôpital. Il mourut vers la
siècle. Il a publié, en ar-
*Avertissement ou exhor-
: Arméniens*, Madras,
°. Il y engage ses compa-
couer le joug des musul-
trouve un précis de l'his-
énie, tiré principalement
: Khorène, pour ce qui est
u 5°. siècle. Depuis cette
ju'à l'établissement des rois
: Arménie, vers la fin du
, cet abrégé est confus et
, et il paraît que Chamir
s à sa portée les ouvra-
eilleurs écrivains de sa
a fin du livre, on trouve
tatistique et géographique
énie actuelle. II. *Bad-
mnatsourtats haiouts iev
Histoire de ce qui reste
ens et de Georgiens*, Ma-
dras, 1775, petit in-4°. Ce livre contient deux ouvrages importants pour l'histoire orientale. L'un est une histoire de la famille Ourpelianne, écrite vers l'an 1290 par Étienne Ourpelian, archevêque de Siounik: on y trouve les principaux faits de l'histoire d'Arménie depuis l'an 1048 jusqu'à cette époque, et il sert à éclaircir plusieurs points de l'histoire du bas empire et de celle des sulthans Seldjoukides, des Monghols, etc. (1) L'autre ouvrage est l'histoire de Narsès Ier., Arsacide, surnommé *le Grand*, patriarche d'Arménie, qui vivait à la fin du 4e. siècle, suivie des principaux exploits de Mouschegh, qui était à la même époque généralissime des troupes arméniennes et georgiennes. Mesrob, prêtre du pays de Siounik, écrivit ce morceau dans le 10e. siècle; la bibliothèque impériale en possède deux copies manuscrites. III. *Une grande Carte de l'Arménie et des pays voisins*, en deux feuilles, publiée à Venise, en 1778, par les soins des religieux Mekhitaristes de cette ville. C. M. P.

CHAMOUSSET (Claude-Humbert Piarron de), chevalier, maître ordinaire de la chambre des comptes de Paris, né dans cette capitale en 1717, d'une famille distinguée. Personne n'a porté plus loin le zele du bien public et l'amour de l'humanité; c'était dans Chamousset une passion à laquelle il ne lui eût pas été possible de résister: tout ce que sa fortune pouvait lui permettre, il le tentait. Il avait fait de sa maison un hôpital où, tous les jours, une centaine de malades de tout sexe et de tout

(1) M de St.-Martin, qui nous a communiqué ces détails, a traduit en français ce curieux morceau d'histoire, et se propose de le faire imprimer avec le texte arménien, su vi de notes historiques, littéraires et géographiques.

âge recevaient non seulement les secours qu'ils auraient pu espérer des hôpitaux les plus riches et les mieux administrés, mais encore une indemnité du produit des travaux auxquels leurs maladies les empêchaient de vaquer. Il entretenait chez lui une pharmacie au profit des pauvres, et il payait plusieurs médecins et chirurgiens pour les soigner. Il acquit lui-même, dans toutes les parties de l'art de guérir, des connaissances profondes et variées. A l'âge de douze ans, sans autres principes que ceux de l'imitation, sans lancette, avec une trousse de toilette, il saigna la femme de chambre de sa mère, qui eut la complaisance imprudente de lui livrer son bras, dans l'espérance de se soulager de violents maux de tête. Le tableau des malades entassés dans les hôpitaux et couchés plusieurs ensemble dans le même lit; respirant un air infect; faisant, par leur haleine, de mille maux différents, une épidémie générale; s'effrayant mutuellement par les cris de la douleur, par le délire, par le spectacle de leurs plaies, de leur agonie et de leur mort; ce tableau, que Chamousset retrace en plusieurs endroits de ses mémoires, était toujours présent à son cœur; il écrivit contre cet entassement, il en prouva le danger par les états comparés des morts de l'Hôtel-Dieu, de la Charité et de l'hôpital de Versailles. Il loua à la barrière de Sèvres une maison commode; il en fit le modèle, auquel il désirait que tous les hôpitaux se conformassent; il la remplit de pauvres malades, qu'il fit traiter à ses dépens, et qui, à la faveur des soins qu'il leur donnait, recouvrèrent en peu de temps la santé. Un si bel exemple, et les excellentes raisons qu'il donnait, déterminèrent la réforme de l'Hôtel-Dieu, où les malades eurent chacun un lit séparé. Quelque temps ap publia le plan d'une *maison d ciation*, dans laquelle, au moy ne somme très modique, chaqu cié s'assurait, dans l'état de m toutes les sortes de secours qu'o désirer. Il avait en vue cette fou trangers, de célibataires, de g lettres, de militaires, d'artist domestiques, en un mot de ge lés, qui périssent souvent faute cours, et dans la crainte d'être à l'Hôtel-Dieu. Le plan de Cham fut accueilli par le ministère et a di par le public; mais, malgré le de la nation et les efforts de l'a il ne fut point exécuté de son tant le bien est difficile à fair mousset ne se rebuta point; il un excellent *Mémoire sur le taux militaires*, fit connaître l qui y existaient, et les moyens médier. Il publia un autre *M politique sur les enfants*, dans il donna ses idées sur la dest des enfants exposés ou aband et indiqua les moyens de les utiles à l'état. Le gouvernemen le parti qu'il pourrait tirer des de ce philantrope; il le nomma daut-général des hôpitaux séde des armées du roi. Les fonct cette place ne l'empêchèrent porter ses observations sur pl objets d'économie publique. Il sa l'organisation d'un *magasi ral*, ou *dépôt sur prêt*, qui taît plus d'avantages que les lon ou monts-de-piété, sans en a inconvénients. Il rédigea des res sur *la poste aux chevau messageries et le roulage*; su *provisionnement de la viande ris*, sur *l'extinction de la me* sur *la police des ouvriers et domestiques*, sur *un hospice p femmes enceintes*, sur *l'abolit*

corvées et la manière d'entretenir les grands chemins, *sans que l'agriculture et les pauvres en souffrent*, sur *le tirage des bateaux par les bœufs*, sur *le commerce des grains*, sur *une compagnie d'assurance contre les incendies*, sur *le tabac*, etc., et il eut la jouissance, bien grande pour un tel homme, de voir les heureux résultats de quelques-uns de ses plans; enfin, on lui doit l'établissement de la petite poste à Paris. J.-J. Rousseau était plein de respect pour lui. Visité par cet homme généreux, Jean-Jacques lui témoigna son estime d'une manière assez bizarre; il était assis, il ne se leva point, ne le salua point, ne le reconduisit point, et lui dit : « Je vous estime trop pour vous » traiter comme le reste des hom» mes. » Quoique Chamousset fût l'aîné de sa famille, il se priva des douceurs du mariage, parce qu'il désespéra de trouver une femme dont l'active bienfaisance se prêtât à tous ses projets philantropiques. Il mourut à l'âge de cinquante-six ans, le 27 avril 1773. On a recueilli une partie de ses Mémoires sous le titre de *Vues d'un citoyen*, 1757, in-12, et l'abbé Cotton des Houssayes, bibliothécaire de Sorbonne, a publié ses œuvres complètes, précédées de son éloge, Paris, 1783, 2 vol. in-8°.

C. G.

CHAMPAGNE (Thibaud, comte de). *Voy.* Thibaud.

CHAMPAGNE (Philippe), peintre, naquit à Bruxelles en 1602, de parents d'une fortune médiocre, mais honnêtes gens. Il témoigna dès son enfance un penchant très vif pour la peinture, et en apprit les premiers éléments de deux artistes peu estimés. Fouquières, paysagiste habile, le prit ensuite en affection, et lui donna des leçons. En 1621, Champagne, âgé de dix-neuf ans, éprouva le désir, naturel à tous les artistes, de voir l'Italie; mais il crut devoir d'abord se rendre à Paris, sans doute pour s'y procurer, par son talent, les moyens d'exécuter son projet. Il commença par faire quelques portraits, et travailla ensuite chez un peintre nommé *Lallemand*, homme aujourd'hui fort inconnu, mais qui, malgré la médiocrité de ses talents, ne laissait pas d'être alors fort employé. A cette époque, Poussin, un peu plus âgé que Champagne, avait été forcé, par sa mauvaise fortune, de revenir d'Italie, sans même avoir pu arriver jusqu'à cette Rome, dont le séjour était l'objet de tous ses vœux. Son malheur eut pour le jeune Champagne d'avantageux résultats. Digne d'apprécier l'invention et la fécondité qui déjà brillaient dans les compositions de celui qu'on a si bien nommé *le peintre des philosophes et des gens d'esprit*, Champagne quitte Lallemand sans regrets, et va se loger au collége de Laon avec Poussin, dont les savants conseils lui furent très utiles. Avant que les deux amis parvinssent au sort dont ils étaient dignes, le génie de l'un et les talents de l'autre avaient encore à éprouver les atteintes de l'adversité. Un artiste médiocre, nommé *Duchesne*, était alors peintre de la reine-mère, et charge, en cette qualité, des peintures du Luxembourg. Poussin et Champagne furent obligés de travailler sous lui; il employa Poussin à quelques petits ouvrages dans les lambris, tandis que Champagne était chargé des tableaux de l'appartement de la reine. La jalousie est surtout le partage de la médiocrité : Duchesne fut irrité de ce que les ouvrages de Champagne avaient plu à la reine, et celui-ci, dont le caractère était doux jusqu'à la timidité, prit le parti de s'en retourner à Bruxelles. A peine y était-il arrivé, qu'il re-

çut du surintendant des bâtiments la nouvelle de la mort de Duchesne, et l'invitation de revenir en France. La reine lui donna un logement au Luxembourg, la direction des peintures de ce palais, et une pension de 1200 liv. Champagne alors épousa la fille de Duchesne, et peignit six tableaux pour les Carmelites du faubourg St.-Jacques ; il fit de plus, à la voûte de l'église, ce fameux crucifix, chef-d'œuvre de perspective, qui, peint sur un plan horizontal, paraissait perpendiculaire, et trompait les yeux les plus exercés. Il travailla aussi pour le cardinal de Richelieu ; mais ce ne fut qu'après que la reine lui en eut donné la permission. Richelieu, peut-être encore moins sensible au mérite du peintre qu'au plaisir de chagriner la reine et de faire un acte d'autorité, fit faire à Champagne les offres les plus brillantes pour l'engager à quitter cette princesse, et à ne travailler désormais que pour lui. Champagne se contenta de répondre que « si son éminence pouvait le rendre plus habile peintre qu'il n'était, » ce serait la seule chose qu'il ambi» tionnerait ; mais que cela surpassant » le pouvoir du cardinal, il ne désirait » que l'honneur de ses bonnes grâces. » Richelieu, frappé des sentiments généreux que cette réponse annonçait, ne put s'empêcher de louer l'artiste et de l'en estimer davantage. Champagne voyant sa réputation solidement établie, eut occasion de composer un grand nombre d'ouvrages, dont les plus importants furent le dôme de la Sorbonne, où il peignit *les quatre Pères de l'Église, le Vœu de Louis XIII*, que l'on voyait à Notre-Dame, trois grands tableaux pour l'église de St.-Gervais, dont deux sont aujourd'hui au musée Napoléon, *la Cérémonie des chevaliers du St.-Esprit*, pour l'église des Grands-Augustins, etc. Il perdit sa

…e et son fils, et fit un voyage à …elles, où il peignit pour l'archiduc …old un tableau, dont le sujet lui …eut-être inspiré par la situation …e trouvait ; il représentait *Adam …ve pleurant la mort d'Abel*. De …r à Paris, il fut élu professeur, …uite recteur de l'académie. Cham… jouissait d'une réputation bien …e, et le titre de premier peintre …i paraissait devoir être la récom… de ses talents, lorsque Lebrun, …ant d'Italie, obtint cette place …ente. Il est possible, il est même …able qu'il fit alors agir les puis… protecteurs qu'il avait, et surtout …rt ; mais on doit avouer, qu'infé… à Champagne dans quelques par… …écaniques de l'art, Lebrun, qui, …e temps après, conçut et exécuta *…atailles d'Alexandre, la grande …ie de Versailles*, etc., avait un génie vaste bien préférable au talent de Champagne. Celui-ci eut du moins le mérite, facile pour un caractère tel que le sien, de n'être point jaloux de son heureux rival. Il venait de donner une autre preuve de modération et de désintéressement, en se laissant enlever, sans murmurer, *la Galerie des Hommes illustres*, qu'il avait commencée, par Vouet, qui n'eut guère d'autre titre de gloire que d'avoir eu pour élèves les meilleurs artistes de ce temps. Averti, par quelques infirmités, de l'approche de la vieillesse, Champagne n'eut pas de peine à se décider à la retraite, sans toutefois abandonner ses pinceaux. Il choisit Port-Royal, où sa fille était religieuse. C'est cette fille qui lui a donné occasion de faire, à soixante ans, un des plus beaux tableaux qui existent, du moins aux yeux de ceux qui mettent avant tout l'expr… et le sentiment. Elle est repré… ce… ssise sur une chaise longue, … e à l'extrémité

par une fièvre continue de quatorze mois ; abandonnée des médecins, elle se met en prières avec la mère Catherine-Agnès, et recouvre la santé. Dans cette composition, de la plus noble simplicité, Champagne n'est plus ce peintre habile, mais un peu froid, dont les compositions laissent toujours quelque chose à désirer. La figure de sa fille, et surtout la tête, sont de ces productions sublimes que l'on n'oublie plus lorsqu'on les a vues une seule fois. Le cœur du père, dirigeant le pinceau de l'artiste, a produit un chef-d'œuvre. Outre ce tableau, le musée Napoléon en possède encore six autres, faits par Champagne : on distingue surtout celui où S. Gervais et S. Protais apparaissent à S. Ambroise. C'est un de ceux où Champagne a le mieux prouvé sa science dans les principales parties de l'art. L'aspect en est imposant et la couleur excellente, ainsi que le clair-obscur; et le dessin, d'une vérité qui ne laisse à désirer qu'un peu plus d'élégance. Les autres sont : *S. Ambroise faisant transporter dans la basilique de Milan les corps de S. Gervais et S. Protais ;* le *portrait d'Arnauld d'Andilly*, celui de *Champagne* lui-même ; l'*Apôtre S. Philippe*, tableau sur lequel le peintre fut reçu à l'académie, en 1648 ; une *Cène*, où l'on prétend qu'il a peint les portraits des plus célèbres solitaires de Port-Royal, opinion qui toutefois a trouvé des contradicteurs. On voit aussi au Luxembourg plusieurs tableaux de Champagne. Celui qui représente *la Madeleine aux pieds de J. C., chez Simon le Pharisien*, est un de ses meilleurs ouvrages. La liste complette des tableaux de ce peintre infatigable serait immense, et ne peut être qu'indiquée. Les maisons royales, les principaux monuments publics et les églises, non seulement de Paris, mais de plusieurs villes de France, offrent des preuves irrécusables de ses talents et de son assiduité au travail. Outre ses tableaux d'histoire, Champagne a fait un grand nombre de portraits parfaitement bien peints, d'une bonne couleur, bien dessinés, et dont on louait l'exacte ressemblance. Le roi Louis XIII, la reine-mère, le cardinal, et les principaux personnages de la cour, exercèrent souvent ses pinceaux. Champagne avait pour la religion un respect qui dégénérait quelquefois en pratiques minutieuses ; il en donna la preuve lorsqu'il refusa obstinément de faire le portrait de la fille d'un de ses amis qui allait se faire religieuse, parce qu'il aurait fallu la peindre un dimanche. Le même principe de piété fit qu'il ne peignit jamais de nudités. On doit respecter ses scrupules ; mais l'art n'y a rien perdu. Il était loin d'avoir dans le cœur ce vif sentiment de la beauté, qui seul peut rendre de tels tableaux dangereux. Imitateur servile de la nature individuelle, il rendait bien ce qu'il avait devant les yeux ; mais ce n'est point dans ses compositions qu'il faut chercher la grâce ou le bon goût. Extrêmement laborieux, Champagne exigeait de ses élèves une grande assiduité. Il se levait ordinairement à quatre heures du matin, et lorsqu'il avait employé toute la journée au travail, il dessinait encore le soir à l'académie. Cette application lui avait acquis une extrême facilité, dont il donna un jour une preuve irrécusable. Des marguilliers d'une église de Paris lui ayant demandé, ainsi qu'à plusieurs autres artistes, des dessins pour un tableau de S. Nicolas, Champagne peignit le tableau même, qu'il plaça dans la chapelle, au grand étonnement de ses rivaux. Au reste, cet ouvrage, exécuté avec tant de promptitude, n'était pas

à l'abri de la critique, et on le fit sentir à Champagne, en lui demandant combien il vendrait un cent de S. Nicolas. Malgré les restrictions que l'on a dû mettre aux éloges que mérite Champagne, il est constant que c'était un très habile artiste, et qu'il occupe une des premières places parmi les peintres de l'école flamande, où il doit être placé, quoique plusieurs biographes, considérant qu'il a fait à Paris la plupart de ses ouvrages, le rangent parmi les peintres de l'école française. Il mourut le 12 août 1674. D—T.

CHAMPAGNE (Jean-Baptiste), peintre, neveu et élève de Philippe, naquit à Bruxelles en 1643. Moins excusable que son oncle, qui du moins n'avait pas vu l'Italie, Jean-Baptiste Champagne ne put se débarrasser, dans la terre même des beaux arts, où il passa quinze mois, du goût commun de son pays. Lorsque son oncle eut perdu sa femme et son fils, il appela près de lui Jean-Baptiste, qui, ayant une manière très rapprochée de la sienne, l'aida dans un grand nombre d'ouvrages. Leur union fut très intime, et Jean-Baptiste Champagne était digne, par la douceur de ses mœurs, de l'amitié que son oncle lui avait vouée. Quant à ses talents, ils n'égalaient pas ceux de Philippe; mais si sa manière avait moins de force et de vérité que la sienne, elle en approchait assez pour qu'après la mort de Philippe, il fût chargé de terminer les tableaux que celui-ci avait laissés imparfaits. Reçu à l'académie, Jean-Baptiste Champagne devint professeur, et mourut en 1688, à l'âge de quarante cinq ans. La plupart des ouvrages de ce peintre furent placés dans plusieurs églises de Paris, à Vincennes et aux appartements des Tuileries. Le musée Napoléon n'en possède aucun. D—T.

CHAMPCENETZ (le chevalier de), né en 1759 à Paris, fils du gouverneur des Tuileries, et officier aux gardes françaises, avant la révolution, ne suivit pas le sort de son régiment, dont la majeure partie se mit à la solde de la ville de Paris, sous la dénomination de *compagnies du centre de la garde nationale parisienne*. Champcenetz était à cette époque un des élégants de la capitale, et surtout de ceux qui se distinguaient le plus par leur gaîté et la vivacité de leurs saillies. Il était lié avec Rivarol, le vicomte de Mirabeau, Pelletier et quelques autres, qui attaquaient la révolution avec l'arme du ridicule, si puissante parmi les Français. Champcenetz fut avec eux un des principaux auteurs d'un écrit périodique intitulé les *Actes des Apôtres*, le pamphlet le plus piquant qui ait paru dans ce temps-là; il fournit aussi plusieurs articles au petit *Journal de la cour et de la ville*, rédigé dans le même esprit, et à d'autres écrits semblables, et se peignit lui-même sous le nom du *Gobe-Mouches sans souci*, dans une brochure intitulée les *Gobes-Mouches au Palais-Royal*. Il fit avec Rivarol, le *Petit Almanach de nos grands hommes*, 1780, petit in-12, et composa seul la *Réponse aux lettres* (de Mme. Staël) *sur le caractère et les Œuvres de J.-J. Rousseau, bagatelle que vingt libraires ont refusé de faire imprimer*, Genève (Paris), 1789, in-8°., et autres pamphlets de ce genre. Après le 10 août 1792, il échappa aux révolutionnaires, auprès desquels il ne pouvait guère espérer de trouver grâce, et se retira à Meaux. Le chevalier de St.-Méard, miraculeusement sauvé des massacres de septembre, et qui avait eu le bon esprit de se ménager la protec-

tion des terribles juges qui lui avaient conservé la vie, fit obtenir à Champcenetz un certificat de civisme. Avec cette pièce, il eût échappé, peut-être, aux proscriptions dans les départements; mais il ne put résister au désir de revenir dans la ville où il avait éprouvé tant de jouissances. St.-Méard alla le voir, et lui représenta le danger qu'il courait. « Voilà, lui ré» pondit Champcenetz, en lui mon» trant ses livres, les seuls amis qui » me restent. Je ne puis me résoudre » à les abandonner. » Il fut arrêté peu de temps après, envoyé dans la prison des Carmes, et ensuite au tribunal révolutionnaire, comme complice de la fameuse conspiration des prisons. Lorsqu'il entendit sa condamnation à mort, il demanda à Fouquier-Tainville, si c'était au tribunal comme à la section, s'il y avait *des remplaçants*. Il fut exécuté le 23 juillet 1794.

B—u.

CHAMPDIVERS (Odette de). *Voy.* Charles VI, roi de France.

CHAMPEAUX (Guillaume de), archidiacre de Paris, célèbre professeur à l'école du cloître Notre-Dame, et ensuite à celle de St.-Victor, au commencement du 12e. siècle, fut disciple d'Anselme de Laon et de Manégolde. Fils d'un laboureur de Champeaux en Brie, il prit le nom du lieu de sa naissance, suivant l'usage des temps où il vivait. C'est depuis Guillaume de Champeaux que se trouve fixée invariablement la succession de l'école et des maîtres de Paris. Champeaux enseigna long-temps, avec le plus grand succès, la rhétorique, la dialectique et la théologie; mais enfin il trouva dans Abailard, son disciple, un rival redoutable, qui le harcela, le fatigua d'arguments et de difficultés, cherchant moins à s'éclairer qu'à triompher dans la dispute. L'éclat de la réputation du maître fut terni, l'affluence de ses auditeurs devint moins considérable; vaincu et honteux de sa défaite, il alla chercher l'obscurité dans le cloître de St.-Victor, où il prit l'habit de chanoine régulier. L'entrée de Guillaume à Saint-Victor est l'époque, sinon de la naissance, du moins de la gloire de cette maison. Bientôt, las d'une vie oisive, le professeur céda aux sollicitations d'Hildebert, évêque du Mans, et reprit ses fonctions de maître public. Alors, le terrible Abailard vint le poursuivre encore. Il l'attaqua sur la fameuse question des universaux, le força de s'avouer vaincu, et de se rétracter. Enfin, le disciple ingrat ne cessa de livrer au maître des assauts multipliés, dans lesquels il se signala souvent par de nouveaux triomphes. Il en parle dans ses écrits avec une feinte modestie, et s'applique ce mot d'Ajax dans la dispute des armes d'Achille: « Si vous demandez quel fut le » succès du combat: je n'ai point été » vaincu. » (*Métamorphoses d'Ovide*, liv. XIII). Quoi qu'il en soit, la nouvelle école de Guillaume de Champeaux devint célèbre dans toute l'Europe. Il passa pour un des premiers philosophes de son siècle. Vivement poursuivi dans sa réputation et dans son repos par Abailard, il ne put se défendre de forts ressentiments, et les deux maîtres et leurs disciples cherchèrent très souvent à se décrier, à se nuire, à se persécuter (*voy.* Abailard). Enfin, Champeaux, nommé à l'évêché de Châlons-sur-Marne, l'an 1113, fit succéder au talent du professeur le zèle d'un apôtre, et aux bruyantes agitations de l'école, les nobles sollicitudes du ministère pastoral. Il prit l'habit de Cîteaux l'an 1119, et mourut dans un cloître l'an 1121. Il laissa quelques ouvrages théologiques

manuscrits, entre autres un livre *des Sentences*. Ce titre avait été mis en vogue dès le commencement du 12e. siècle, par Anselme de Laon. On vit depuis Hugues de St.-Victor publier un de ces livres; on en attribua un à Abailard, qui refusa de le reconnaître, et l'on a celui de Pierre Lombard, le plus célèbre de tous. Des sentences ou pensées, tirées de l'Écriture ou des Pères, servaient de texte, dans ces sortes d'ouvrages, à des traités systématiques de théologie. Le P. Martenne a inséré dans le tome V de son *Thesaurus anecdotorum*, un *Traité sur l'Origine de l'ame*, dans lequel Champeaux discute, en métaphysicien subtil, la question du péché originel. On trouve l'histoire de la Vie et des écrits de Guillaume Champeaux dans le 10e. tome de l'*Histoire littéraire de la France*, p. 307. V—ve.

CHAMPIER (Symphorien), né à St.-Symphorien-le-Château, dans le Lyonnais, en 1472, fit ses premières études à Paris; et, comme il se destinait à la médecine, il alla ensuite étudier à Montpellier. Lorsqu'il eut reçu les différents grades, il vint s'établir à Lyon, où il se fit en peu de temps une réputation assez étendue dans l'exercice de son état. Antoine, duc de Lorraine, se rendant en Italie avec le roi Louis XII, en 1509, passa par Lyon, et, sur ce qu'on lui rapporta du talent et de la capacité de Champier, il le décora du titre de chevalier. Champier suivit ce prince à l'armée, et se trouva à plusieurs batailles. Il prenait le titre de médecin des rois Charles VIII et Louis XII. Il profita d'un séjour qu'il eut occasion de faire à Pavie pour se faire agréger au corps des médecins de cette ville. On a conservé le discours que Rustique de Pisan, leur doyen, prononça pour sa réception. Il contient

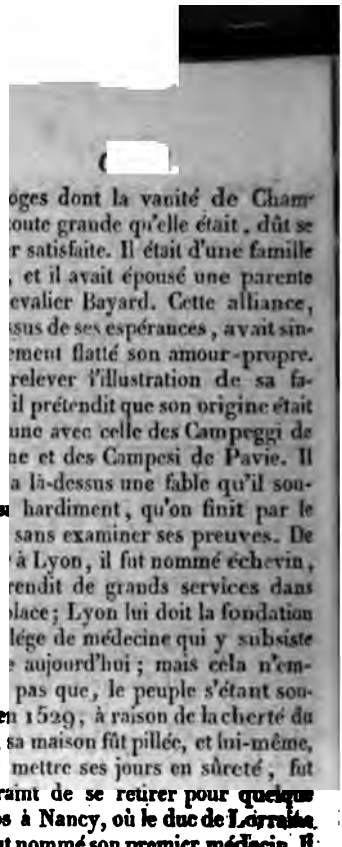

oges dont la vanité de Cham-
oute grande qu'elle était, dût se
r satisfaite. Il était d'une famille
, et il avait épousé une parente
evalier Bayard. Cette alliance,
sus de ses espérances, avait sin-
ment flatté son amour-propre.
relever l'illustration de sa fa-
il prétendit que son origine était
une avec celle des Campeggi de
ne et des Campesi de Pavie. Il
a là-dessus une fable qu'il sou-
hardiment, qu'on finit par le
sans examiner ses preuves. De
à Lyon, il fut nommé échevin,
rendit de grands services dans
lace; Lyon lui doit la fondation
lége de médecine qui y subsiste
aujourd'hui; mais cela n'em-
pas que, le peuple s'étant sou-
e en 1529, à raison de la cherté du
pain, sa maison fût pillée, et lui-même,
pour mettre ses jours en sûreté, fut
contraint de se retirer pour quelque
temps à Nancy, où le duc de Lorraine
l'avait nommé son premier médecin. Il
se plaignit amèrement de l'ingratitude
de ses concitoyens dans un petit ou-
vrage assez rare, et qui renferme des
particularités curieuses. Il est certain
que la ville de Lyon lui était redevable
de plusieurs établissements utiles. Il
a composé un grand nombre d'ouvra-
ges. Nicéron donne les titres de cin-
quante-quatre. Ses écrits historiques
sont méprisés avec raison: il n'y mon-
tre aucune connaissance de la chro-
nologie, et il est entièrement dépourvu
de cet esprit de critique si nécessaire
à l'historien; aussi ses histoires sont-
elles remplies de fables absurdes.
Comme médecin, il aurait pu obtenir
une réputation méritée. Il fut le pre-
mier qui osa s'élever contre l'usage des
remèdes qu'on tirait à grands frais des
contrées [illegible]es, et il composa deux
livres p[illegible] prou[illegible] chaque pays

produit les plantes nécessaires à la guérison des maladies qui peuvent affliger ses habitants; il attaqua aussi, avec autant de chaleur que de courage, les apothicaires ignorants qui, de son temps, exerçaient la médecine. On a remarqué que Champier était le second auteur français qui eût parlé de la maladie vénérienne, en indiquant les remèdes de cette peste qui commençait alors ses ravages. Il mourut à Lyon en 1539, et fut enterré dans l'église des Cordeliers. Son article, dans l'ouvrage de l'abbé Pernetty, intitulé *les Lyonnais dignes de mémoire*, est rédigé avec bien peu de soin. La liste de ses ouvrages y est fort incomplète. Nous nous contenterons d'indiquer les plus remarquables: I. *la Nef des dames vertueuses, composée par M. S. Champier, contenant IV livres, le 1er. intitulé la Fleur des dames, le 2e. Du régime du mariage; le tiers de prophéties des sybilles, et le quart le livre du vrai amour*, Lyon, 1503, in-4°., goth., rare; Paris, 1515, in-4°., goth.: cet ouvrage est en prose mêlée de vers; II. *la Nef des Princes et des batailles de noblesse, avec autres enseignements utiles et profitables à toutes sortes de gens*, Lyon, 1502, in-4°., goth., fig. en bois, rare; Paris, le Noir, in-8°., 1525, mêlé de prose et de vers; III. *Dialogus in magicarum artium destructionem*, Lyon, G. Balsarin, in-4°., sans date: on croit que cet ouvrage a été imprimé avant l'année 1507; IV. *les Grans Croniques des Princes de Savoye et Piedmont, ensemble les généalogies et antiquités de Gaule*, Paris, 1516, in-fol., rare; V. la *Vie du capitaine Bayard, gentilhomme du Dauphiné*, Paris, 1525, in-4°.; idem, 1526, in-8°.; Lyon, 1528, in-4°., goth.: cette édition est rare et recherchée, ainsi que celle de 1525; ibid., trad. en latin, Bâle, 1550, in-8°.; VI. *le Myroer des Apothiquaires; plus, les Lunectes des Cyrurgiens*, Lyon, in-8°., sans date, caract. goth.; idem, Paris, 1539; VII. *Rosa gallica, omnibus sanitatem adfectantibus necessaria*, Paris, 1514, in-8°.; VIII. *Hortus gallicus in quo Gallos in Galliâ omnium ægritudinum remedia reperire docet, nec medicaminibus egere peregrinis, quùm Deus et natura de necessariis unicuique regioni provideat*, Lyon, 1533, in-8°.: c'est un des meilleurs ouvrages de Champier; on y joint le suivant; IX. *Campus Elysius Galliæ amœnitate refertus, in quo quicquid apud Indos, Arabas et pœnos reperitur, apud Gallos reperiri posse demonstratur*, Lyon, 1533, in-8°.; X. *Gallicum pentapharmacum Rhabarbaro, Agarico, Mannâ, Terebenthinâ, et Sene gallicis constans*, Lyon, 1534, in-8°.: c'est un développement de l'ouvrage précédent; XI. Les Vies de Mesvé et d'Arnaud de Villeneuve; XII. *Petit livre du royaume des Allobroges, dit longtemps après, Bourgogne, etc.*, sans date, in-8°.; XIII. *Periarchon, id est de principiis utriusque philosophiæ*, Lyon, 1533, in-8°.; XIV. *De triplici disciplinâ*, Lyon, 1508, in-8°., très curieux; XV. *Traité de l'ancienneté et noblesse de l'antique cité de Lyon, et de la rebellion du populaire de ladite ville contre les conseillers de la cité et notables marchands, à cause des bleds, en 1529, traduit du latin de Morien Piercham, par Théophraste du Mas*, Lyon, 1529, in-8°., goth. Quelques exemplaires portent au frontispice la date de Paris; une autre édition a paru sous ce titre: *Histoire des antiquités de la ville de Lyon, traduite du latin en français, par*

Morien Piercham, ensemble de la hierarchie de l'église de Lyon, extraicte de la description du seigneur Campèse, par le sieur de la Faverge; revu et corrigé par Léonard de la Ville, Lyon, J. Champier, 1648, in-4°. On voit que Champier s'est déguisé à la tête de quelques-uns de ses ouvrages sous le nom de *Piercham*, anagramme du sien, ou sous le nom latin de *Campegius*, ou sous ceux de *Théophraste du Mas*, de *Campèse*, de *la Faverge*, nom d'une terre qu'il possédait; mais la date de cette dernière édition semble faire voir que *Léonard de la Ville* est un nom réel; au moins Champier ne peut être l'auteur de l'ouvrage publié sous ce nom, et que lui attribue Nyon, dans le catalogue de la Vallière, sous ce titre: *Dacrygelasie spirituelle du roi Charles IX*, Lyon, 1572, in-8°. Symphorien Champier était mort dès 1539, et ce prince n'est monté sur le trône, comme on sait, qu'en 1560. Symphorien Champier a été soupçonné d'être l'auteur du fameux traité intitulé: *De tribus impostoribus*. Le passage qui a donné lieu à cette accusation se lit dans son ouvrage *De legum divinarum et humanarum conditoribus*, imprimé à la suite de son *De medecinæ claris scriptoribus*, Lyon, 1506 et 1531, in-8°. W—s.

CHAMPIER (Claude), fils du précédent, naquit à Lyon, vers 1520. Il n'avait que dix-huit ans, quand il composa un ouvrage *sur la singularité des Gaules*. Il est imprimé à la suite du *Catalogue des villes et cités assises ès trois Gaules*, de Gilles Corrozet, Paris, 1540, in-16. Ce volume contient en outre un petit *Traité des fleuves et fontaines admirables des Gaules*, traduit du latin de Symphorien Champier, par son fils, et un *Traité des lieux saints des*

s, ou N. S., par l'intercession ints, fait plusieurs miracles. nier ouvrage est entièrement de Champier. Il y a une seconde de ce recueil, Lyon, 1556, Il a été traduit en italien, Ve- 1558, in-8°. W—s.

CHAMPIER (Jean-Bruyerin). *Voy.* Bruyerin.

AMPION (Pierre), né à Avran- n 1631, entra chez les jésuites, sa les humanités, composa quel- Biographies ecclésiastiques, et t le 28 juin 1701. On connaît de *la Vie du P. Rigouleuc*, Paris, in-12: la 4e. édition parut à en 1739; II. *la Vie du P.* —*nant*, jésuite, Paris, 1694, et Ly 1735, in-12; III. *la Vie des teurs des maisons de retraite* ue Kerlivio, le P. Vincent Huby, , et Mlle. de Francheville), N es, 1698, in-8°. L'auteur publia ce dernier ouvrage, sous le nom anagrammatique de *Phonamic*. — Champion (François), jésuite, est auteur d'un poëme latin, intitulé: *Stagna*, Paris, 1689; il a été inséré dans le tome II des *Poëmata didascalica*. V—ve.

CHAMPION DE CICÉ (Jérôme-Marie), naquit à Rennes, en 1735, d'une famille noble, mais nombreuse et peu riche. Il avait pour frère Jean-Baptiste-Marie de Cicé, qui fut promu à l'évêché d'Auxerre en 1761. Jérôme-Marie, qui s'était aussi destiné à l'état ecclésiastique, reçut la même année l'ordre de la prêtrise, et fut appar son frère, à le seconder dans nistration de son diocèse. Il fut é agent du clergé en 1765. Le e se trouvait alors dans une conjon re difficile; aux prises avec un puissant, il avait à combattre la lmesse de la c sévérité des parlements, s de la philo-

M. de Cicé eut besoin de toute
ilété pour ne pas être au-des-
sa place. L'agence du clergé
nmunément la porte de l'épis-
l'expiration de ses cinq an-
1770, l'abbé de Cicé fut nom-
que de Rhodez, et fut élevé
au siége de Bordeaux en
l'époque de la révolution,
membre de l'assemblée cons-
, où il apporta quelques pen-
our des innovations, que de
prits croyaient alors devoir
r. Il fut un des premiers de
re à se réunir aux représen-
s communes, et, lorsque le roi
composer le ministère d'hom-
éables à la nation, il nomma
garde-des-sceaux. Cette place
t délicate à remplir ; les af-
e l'Église contribuaient à ren-
re plus difficile la position de
êque de Bordeaux. L'assem-
nstituante venait de décréter
titution civile du clergé. De
t, sans doute, pouvoir autori-
mme ministre, ce qu'il désap-
t comme évêque, et il revêtit
u de l'état les décrets de l'as-
. La terreur de la révolution
bientôt de Cicé loin du mi-
et loin de sa patrie. Il reparut
de dix ans d'absence, donna
ssion de l'archevêché de Bor-
et fut nommé au siège d'Aix.
dans cette ville, le 8 juillet
il s'occupa de guérir les plaies
malheur du temps avait faites à
cèse. Un séminaire s'éleva à
nq autres furent érigés dans
tes villes. Plusieurs établisse-
le religion et de charité lui du-
e existence nouvelle. La ma-
surprit au milieu de ces occu-
pastorales, et, après avoir
é de longues souffrances, il
le 22 août 1810. D. N—L.

CHAMPIONNET (JEAN-ÉTIENNE), général français, né à Valence en 1762, était fils naturel d'un avocat distingué et d'une paysanne. Ce fut par allusion à sa naissance qu'on le nomma *Championnet*, mot qui, dans le patois du pays, signifie *petit champignon*. Quelques fautes de sa jeunesse, que des passions ardentes rendirent orageuse, lui firent abandonner le lieu de sa naissance. Il s'engagea dans les gardes vallonnes, et servit au siége de Gibraltar. Passionné dès-lors pour la profession des armes, les ouvrages de tactique et les vies des grands capitaines devinrent ses lectures favorites. Au commencement de la révolution, il fut nommé commandant d'un bataillon de volontaires nationaux, qu'il conduisit d'abord dans le Jura, dont il apaisa les troubles sans effusion de sang. Sa troupe fut ensuite réunie à l'armée du Rhin, puis à celle de la Moselle, que commandait Hoche. Il se distingua surtout à la reprise des lignes de Weissembourg et pendant l'invasion du Palatinat, vers la fin de 1793. Ce fut dans cette campagne qu'il obtint le commandement d'une division, qui fit ensuite partie de l'armée de Sambre-et-Meuse, et se fit remarquer à la bataille de Fleurus. Championnet conserva le commandement de sa division pendant les années 1794, 1795 et 1797, et il eut une part glorieuse à toutes les opérations de cette armée sur le Bas-Rhin. Il n'avait point encore commandé en chef, lorsqu'en 1798, le directoire le tira de l'armée de Hollande, pour le mettre à la tête de celle qui devait marcher à la défense de la nouvelle république romaine, contre les entreprises de la cour de Naples. Il partit dans les premiers jours d'octobre, n'ayant pour toutes ressources que son activité et sa valeur. En trois semai-

nes, il créa une armée peu nombreuse, il est vrai, mais bien disciplinée et remplie de courage. Lorsque, trois mois après, elle fut attaquée inopinément par cinquante mille Napolitains et obligée de leur abandonner Rome, Championnet parvint à la rallier non loin de cette ville, après une victoire décisive sur le général Mack, qui devint son prisonnier. Il entra ensuite en triomphe dans Naples, où il établit un gouvernement républicain. Peu de temps après, ayant eu quelques différents avec les agents du directoire exécutif, il fut destitué et mis en jugement, sous prétexte de quelques abus d'autorité. Traîné de prison en prison jusqu'à Grenoble, il devait y être jugé par un conseil de guerre. Ce fut alors qu'il rédigea ses mémoires, pour répondre à ses ennemis : ces mémoires n'ont point été imprimés. Le style en est incorrect, mais plein de chaleur, et l'ame du guerrier s'y peint tout entière. Le directoire ayant été renouvelé avant la fin du procès, les nouveaux directeurs donnèrent au général Championnet une preuve de leur confiance, en le mettant à la tête de l'armée des Alpes. Il y obtint d'abord quelques succès, mais il fut ensuite battu à Genola par les Austro-Russes, supérieurs en force. Son armée était dans le dénûment le plus absolu, et, de plus, elle était attaquée d'une épidémie, dont il mourut lui-même à Antibes, en décembre 1799. B—c—t.

CHAMPLAIN (Samuel), premier gouverneur de la Nouvelle-France, ou Canada, né à Brouage, se distingua de bonne heure dans la marine, et servit, pendant la guerre de 1595, sur les côtes de Bretagne contre les Espagnols. Immédiatement après la conclusion de la paix, il fit un voyage aux Indes occidentales, où il resta

ans et demi. Sa fortune était vra[illegible]emblablement très modique; car Henri IV, voulant se l'attacher, lui fit à son retour une pension qui lui donna les moyens de se maintenir honorablement auprès de sa personne. Le c[illegible]mmandeur de Chaste, gouverneur de [illegible]neppe, obtint du roi, peu de [illegible] après, la commission de faire [illegible]uveaux établissements dans l'A[illegible]ue septentrionale, et eut le désir [illegible]ger un homme du mérite de [illegible]plain dans cette grande entre[illegible]; celui-ci y consentit très volon[illegible]s. Henri IV lui permit de faire ce vo[illegible]e, et le chargea de lui en rendre [illegible]ement un compte fidèle. Cham[illegible] s'embarqua à Honfleur sur le [illegible]au de Pont-Gravé, marin très ex[illegible]imenté de Saint-Malo, avec lequel il fit par la suite beaucoup d'[illegible]res voyages, et se lia d'une [illegible]e amitié. Leur vaisseau partit le 1[illegible]ars 1603, et mouilla le 24 mai dans le fleuve Saint-Laurent. Ils s'embarquèrent ensuite dans de petits bâtiments, et remontèrent le fleuve jusqu'au Saut Saint-Louis, où Jacques Cartier s'était également arrêté en 1535, pendant son second voyage (*Voy.* Cartier). Champlain, après avoir visité les rives du fleuve, revint en France, et présenta au roi le récit de son voyage. La narration en a été publiée à Paris en 1603, in-8°., sous ce titre: *Des sauvages*, ou *Voyage de Samuel Champlain*, etc. Le commandeur de Chaste était mort pendant son absence, et le privilége qu'on lui avait accordé avait été donné au sieur de Mons, gouverneur de Pons, qui, voulant faire lui-même le voyage de l'Amérique, engagea Champlain à l'accompagner. Jusqu'alors on avait eu le projet de faire des établissements sur les bords du fleuve Saint-Laurent; mais le sieur de Mons, trouvant le cli-

mat trop rigoureux, porta ses vues vers les côtes de l'Acadie. On partit en 1604; mais on dépassa ces côtes, et l'on vint fixer l'établissement sur une île située à la côte de l'Amérique, à environ vingt lieues dans le nord-est de la rivière de Pentagoet. On s'aperçut bientôt que l'on y manquait d'eau; de Mons, contraint de l'abandonner, vint à la côte occidentale de l'Acadie, dans un beau port qu'il nomma *Port-Royal*. Champlain visita les côtes voisines. Il a donné, dans la relation de son voyage, une description de la côte méridionale de l'Acadie et celle de la baie française, comprise entre cette presqu'île et le continent de l'Amérique, qu'il a prolongé en allant vers le sud jusqu'à 41 degrés ½ de latitude nord, c'est-à-dire, jusqu'à quelques lieues dans le sud du cap Cod. Il revint en France en 1607. Enfin, de Mons adopta de nouveau le projet de faire un établissement dans le fleuve Saint-Laurent, et Champlain partit en 1608, avec Pont-Gravé, pour le mettre à exécution. Il avait remarqué que le port de Tadoussac, situé à environ quatre-vingt-dix lieues marines en dedans du fleuve, et au confluent de la rivière de Saguenai, était peu propre à son établissement, quoiqu'on y fît un grand commerce de pelleteries; le terrain en était trop aride, les hivers trop rigoureux; d'ailleurs, le port ne pouvait pas recevoir un grand nombre de vaisseaux. Il choisit un lieu plus commode, situé à cent trente lieues marines de l'embouchure, où le fleuve se rétrécit tout à coup. Les sauvages le nommaient, par cette raison, *Québec*, qui veut dire en leur langage, *détroit*, ou *rétrécissement de la rivière*. L'établissement que Champlain y fit sur la rive septentrionale en a conservé le nom: telle est l'origine de la ville de Québec, qui, depuis, a toujours été le chef-lieu de la colonie du Canada. Ce ne fut pendant long-temps que quelques maisons bâties auprès des magasins, où l'on déposait les marchandises des vaisseaux venant d'Europe, et les pelleteries dont ils se chargeaient à leur retour. Ces magasins ne furent pas entourés de fortifications avant 1624. Depuis la fondation de la colonie jusqu'à cette époque, Champlain ne cessa de s'occuper des moyens de la faire prospérer. Il employait la belle saison à visiter l'intérieur du pays, ouvrait de nouvelles communications avec les sauvages, contractait des liaisons avec eux, et cherchait, par toutes sortes de moyens, à attirer sur Québec le commerce des pelleteries. Il revenait presque tous les hivers en France, faire part de ses découvertes et présenter des projets d'agrandissement. Il pénétra, en 1610, dans la rivière des Iroquois, qui, depuis, a reçu le nom de *Richelieu*, et la remonta jusqu'au grand lac qu'il a nommé lui-même *Lac-Champlain*. Ce fut sur les bords de ce lac, que, n'étant accompagné que de deux Européens, il marcha avec les sauvages, et les aida à vaincre leurs ennemis. On cherchait encore une route pour aller en Chine et dans l'Inde, en passant au nord de l'Amérique; il paraît que Champlain ne perdait pas cet objet de vue, et qu'il parcourait les pays situés au nord du fleuve Saint-Laurent, dans l'intention de trouver la mer de ce côté. Un faux rapport, fait par un Français qui avait hiverné chez les sauvages, lui fit donner une nouvelle activité à ses recherches; elles furent encore encouragées par les découvertes de Hudson. Ce navigateur anglais trouva effectivement, en 1611, la baie qui porte son nom, et dont le fond descend vers le sud jusqu'à environ cent cinquante lieues de Mont-

à l'abri de la critique, et on le fit sentir à Champagne, en lui demandant combien il vendrait un cent de S. Nicolas. Malgré les restrictions que l'on a dû mettre aux éloges que mérite Champagne, il est constant que c'était un très habile artiste, et qu'il occupe une des premières places parmi les peintres de l'école flamande, où il doit être placé, quoique plusieurs biographes, considérant qu'il a fait à Paris la plupart de ses ouvrages, le rangent parmi les peintres de l'école française. Il mourut le 12 août 1674. D—r.

CHAMPAGNE (Jean-Baptiste), peintre, neveu et élève de Philippe, naquit à Bruxelles en 1643. Moins excusable que son oncle, qui du moins n'avait pas vu l'Italie, Jean-Baptiste Champagne ne put se débarrasser, dans la terre même des beaux arts, où il passa quinze mois, du goût commun de son pays. Lorsque son oncle eut perdu sa femme et son fils, il appela près de lui Jean-Baptiste, qui, ayant une manière très rapprochée de la sienne, l'aida dans un grand nombre d'ouvrages. Leur union fut très intime, et Jean-Baptiste Champagne était digne, par la douceur de ses mœurs, de l'amitié que son oncle lui avait vouée. Quant à ses talents, ils n'égalaient pas ceux de Philippe; mais si sa manière avait moins de force et de vérité que la sienne, elle en approchait assez pour qu'après la mort de Philippe, il fût chargé de terminer les tableaux que celui-ci avait laissés imparfaits. Reçu à l'académie, Jean-Baptiste Champagne devint professeur, et mourut en 1688, à l'âge de quarante cinq ans. La plupart des ouvrages de ce peintre furent placés dans plusieurs églises de Paris, à Vincennes et aux appartements des Tuileries. Le musée Napoléon n'en possède aucun. D—r.

CHAMPCENETZ (le chevalier), né en 1759 à Paris, fils du gouverneur des Tuileries, et officier aux gardes françaises, avant la révolution. Il ne suivit pas le sort de son régiment, dont la majeure partie se mit à la solde de la ville de Paris, sous la dénomination de *compagnies du centre de la garde nationale parisienne*. Champcenetz était à cette époque un des élégants de la capitale, et surtout de ceux qui se distinguaient le plus par leur gaîté et la vivacité de leurs saillies. Il était lié avec Rivarol, le vicomte de Mirabeau, Pelletier et quelques autres, qui attaquaient la révolution avec l'arme du ridicule, si puissante parmi les Français. Champcenetz fut avec eux un des principaux auteurs d'un écrit périodique intitulé les *Actes des Apôtres*, le pamphlet le plus piquant qui ait paru dans ce temps-là; il fournit aussi plusieurs articles au petit *Journal de la cour et de la ville*, rédigé dans le même esprit, et à d'autres écrits semblables, et se peignit lui-même sous le nom du *Gobe-Mouches sans souci*, dans une brochure intitulée les *Gobes-Mouches au Palais-Royal*. Il fit avec Rivarol, le *Petit Almanach de nos grands hommes*, 1780, petit in-12, et composa seul la *Réponse aux lettres* (de Mme. Staël) *sur le caractère et les Œuvres de J.-J. Rousseau, bagatelle que vingt libraires ont refusé de faire imprimer*, Genève (Paris), 1789, in-8°., et autres pamphlets de ce genre. Après le 10 août 1792, il échappa aux révolutionnaires, auprès desquels il ne pouvait guère espérer de trouver grâce, et se retira à Meaux. Le chevalier de St.-Méard, miraculeusement sauvé des massacres de septembre, et qui avait eu le bon esprit de se ménager la protec-

terribles juges qui lui avaient
é la vie, fit obtenir à Champ-
un certificat de civisme. Avec
ère, il eût échappé, peut-être,
oscriptions dans les départe-
mais il ne put résister au désir
enir dans la ville où il avait
é tant de jouissances. St.-
alla le voir, et lui représenta
er qu'il courait. « Voilà, lui ré-
it Champcenetz, en lui mon-
ses livres, les seuls amis qui
estent. Je ne puis me résoudre
abandonner. » Il fut arrêté
temps après, envoyé dans la
des Carmes, et ensuite au tri-
révolutionnaire, comme com-
e la fameuse conspiration des
. Lorsqu'il entendit sa condam-
à mort, il demanda à Fouquier-
le, si c'était au tribunal comme
tion, s'il y avait *des rempla-*
Il fut exécuté le 23 juillet 1794.

B—u.

AMPDIVERS (Odette de).
Charles VI, roi de France.

AMPEAUX (Guillaume de),
acre de Paris, célèbre profes-
l'école du cloître Notre-Dame,
aite à celle de St.-Victor, au
ncement du 12e. siècle, fut dis-
Anselme de Laon et de Manè-
Fils d'un laboureur de Cham-
en Brie, il prit le nom du lieu
naissance, suivant l'usage des
où il vivait. C'est depuis Guil-
de Champeaux que se trouve
invariablement la succession
ole et des maîtres de Paris.
eaux enseigna long-temps,
plus grand succès, la rhéto-
la dialectique et la théologie;
enfin il trouva dans Abailard,
isciple, un rival redoutable,
harcela, le fatigua d'arguments
difficultés, cherchant moins à
er qu'à triompher dans la dis-
pute. L'éclat de la réputation du maî-
tre fut terni, l'affluence de ses audi-
teurs devint moins considérable; vain-
cu et honteux de sa défaite, il alla
chercher l'obscurité dans le cloître de
St.-Victor, où il prit l'habit de cha-
noine régulier. L'entrée de Guillaume
à Saint-Victor est l'époque, sinon de
la naissance, du moins de la gloire de
cette maison. Bientôt, las d'une vie
oisive, le professeur céda aux sollici-
tations d'Hildebert, évêque du Mans,
et reprit ses fonctions de maître pu-
blic. Alors, le terrible Abailard vint le
poursuivre encore. Il l'attaqua sur la
fameuse question des universaux, le
força de s'avouer vaincu, et de se re-
tracter. Enfin, le disciple ingrat ne
cessa de livrer au maître des assauts
multipliés, dans lesquels il se signala
souvent par de nouveaux triomphes.
Il en parle dans ses écrits avec une
feinte modestie, et s'applique ce mot
d'Ajax dans la dispute des armes d'A-
chille : « Si vous demandez quel fut le
» succès du combat : je n'ai point été
» vaincu. » (*Métamorphoses d'Ovide*,
liv. XIII). Quoi qu'il en soit, la nou-
velle école de Guillaume de Cham-
peaux devint célèbre dans toute l'Eu-
rope. Il passa pour un des premiers
philosophes de son siècle. Vivement
poursuivi dans sa réputation et dans
son repos par Abailard, il ne put se
défendre de forts ressentiments, et
les deux maîtres et leurs disciples
cherchèrent très souvent à se décrier,
à se nuire, à se persécuter (*voy.* Abai-
lard). Enfin, Champeaux, nommé à
l'évêché de Châlons-sur-Marne, l'an
1113, fit succéder au talent du pro-
fesseur le zèle d'un apôtre, et aux
bruyantes agitations de l'école, les no-
bles sollicitudes du ministère pastoral.
Il prit l'habit de Cîteaux l'an 1119, et
mourut dans un cloître l'an 1121. Il
laissa quelques ouvrages théologiques

manuscrits, entre autres un livre *des Sentences*. Ce titre avait été mis en vogue dès le commencement du 12e. siècle, par Anselme de Laon. On vit depuis Hugues de St.-Victor publier un de ces livres; on en attribua un à Abailard, qui refusa de le reconnaître, et l'on a celui de Pierre Lombard, le plus célèbre de tous. Des sentences ou pensées, tirées de l'Écriture ou des Pères, servaient de texte, dans ces sortes d'ouvrages, à des traités systématiques de théologie. Le P. Martenne a inséré dans le tome V de son *Thesaurus anecdotorum*, un *Traité sur l'Origine de l'ame*, dans lequel Champeaux discute, en métaphysicien subtil, la question du péché originel. On trouve l'histoire de la Vie et des écrits de Guillaume Champeaux dans le 10e. tome de l'*Histoire littéraire de la France*, p. 307. V—ve.

CHAMPIER (Symphorien), né à St.-Symphorien-le-Château, dans le Lyonnais, en 1472, fit ses premières études à Paris; et, comme il se destinait à la médecine, il alla ensuite étudier à Montpellier. Lorsqu'il eut reçu les différents grades, il vint s'établir à Lyon, où il se fit en peu de temps une réputation assez étendue dans l'exercice de son état. Antoine, duc de Lorraine, se rendant en Italie avec le roi Louis XII, en 1509, passa par Lyon, et, sur ce qu'on lui rapporta du talent et de la capacité de Champier, il le décora du titre de chevalier. Champier suivit ce prince à l'armée, et se trouva à plusieurs batailles. Il prenait le titre de médecin des rois Charles VIII et Louis XII. Il profita d'un séjour qu'il eut occasion de faire à Pavie pour se faire agréger au corps des médecins de cette ville. On a conservé le discours que Rustique de Pisan, leur doyen, prononça pour sa réception. Il contient des éloges dont la vanité de Champier, toute grande qu'elle était, dût se trouver satisfaite. Il était d'une famille noble, et il avait épousé une parente du chevalier Bayard. Cette alliance, au-dessus de ses espérances, avait singulièrement flatté son amour-propre. Pour relever l'illustration de sa famille, il prétendit que son origine était commune avec celle des Campeggi de Bologne et des Campesi de Pavie. Il inventa là-dessus une fable qu'il soutint si hardiment, qu'on finit par le croire sans examiner ses preuves. De retour à Lyon, il fut nommé échevin, et il rendit de grands services dans cette place; Lyon lui doit la fondation du collége de médecine qui y subsiste encore aujourd'hui; mais cela n'empêcha pas que, le peuple s'étant soulevé en 1529, à raison de la cherté du pain, sa maison fût pillée, et lui-même, pour mettre ses jours en sûreté, fut contraint de se retirer pour quelque temps à Nancy, où le duc de Lorraine l'avait nommé son premier médecin. Il se plaignit amèrement de l'ingratitude de ses concitoyens dans un petit ouvrage assez rare, et qui renferme des particularités curieuses. Il est certain que la ville de Lyon lui était redevable de plusieurs établissements utiles. Il a composé un grand nombre d'ouvrages. Nicéron donne les titres de cinquante-quatre. Ses écrits historiques sont méprisés avec raison: il n'y montre aucune connaissance de la chronologie, et il est entièrement dépourvu de cet esprit de critique si nécessaire à l'historien; aussi ses histoires sont-elles remplies de fables absurdes. Comme médecin, il aurait pu obtenir une réputation méritée. Il fut le premier qui osa s'élever contre l'usage des remèdes qu'on tirait à grands frais des contrées éloignées, et il composa deux livres pour prouver que chaque pays

s plantes nécessaires à la
les maladies qui peuvent af-
habitants; il attaqua aussi,
nt de chaleur que de cou-
apothicaires ignorants qui,
ips, exerçaient la médecine.
narqué que Champier était
auteur français qui eût parlé
ladie vénérienne, en indi-
remèdes de cette peste qui
iit alors ses ravages. Il mou-
i en 1539, et fut enterré dans
Cordeliers. Son article, dans
de l'abbé Pernetty, intitulé
ais dignes de mémoire, est
c bien peu de soin. La liste de
ges y est fort incomplète. Nous
enterons d'indiquer les plus
bles: I. *la Nef des dames*
s, composée par M. S.
r, contenant IV livres, le 1er.
a Fleur des dames, le 2e.
ie du mariage; le tiers de
s des sybilles, et le quart
u vrai amour, Lyon, 1503,
oth., rare; Paris, 1515,
th.: cet ouvrage est en prose
vers; II. *la Nef des Princes*
tailles de noblesse, avec au-
ignements utiles et profita-
utes sortes de gens, Lyon,
4°., goth., fig. en bois, rare;
Noir, in-8°., 1525, mêlé de
de vers; III. *Dialogus in*
um artium destructionem,
Balsarin, in-4°., sans date:
ue cet ouvrage a été imprimé
mée 1507; IV. *les Grans*
s des Princes de Savoye
ront, ensemble les généa-
antiquités de Gaule, Paris,
1-fol., rare; V. la *Vie du*
Bayard, gentilhomme du
é, Paris, 1525, in-4°.; idem,
1-8°.; Lyon, 1528, in-4°.,
tte édition est rare et recher-
si que celle de 1525; ibid.,
trad. en latin, Bâle, 1550, in-8°.; VI. *le Myroer des Apothiquaires; plus, les Lunectes des Cyrurgiens*, Lyon, in-8°., sans date, caract. goth.; idem, Paris, 1559; VII. *Rosa gallica, omnibus sanitatem adfectantibus necessaria*, Paris, 1514, in-8°.; VIII. *Hortus gallicus in quo Gallos in Galliâ omnium ægritudinum remedia reperire docet, nec medicaminibus egere peregrinis, quùm Deus et natura de necessariis unicuique regioni provideat*, Lyon, 1533, in-8°.: c'est un des meilleurs ouvrages de Champier; on y joint le suivant; IX. *Campus Elysius Galliæ amœnitate refertus, in quo quicquid apud Indos, Arabas et pœnos reperitur, apud Gallos reperiri posse demonstratur*, Lyon, 1533, in-8°.; X. *Gallicum pentapharmacum Rhabarbaro, Agarico, Mannâ, Terebenthinâ, et Sene gallicis constans*, Lyon, 1534, in-8°.: c'est un développement de l'ouvrage précédent; XI. Les Vies de Mesvé et d'Arnaud de Villeneuve; XII. *Petit livre du royaume des Allobroges, dit longtemps après, Bourgogne, etc.*, sans date, in-8°.; XIII. *Periarchon, id est de principiis utriusque philosophiæ*, Lyon, 1533, in-8°.; XIV. *De triplici disciplinâ*, Lyon, 1508, in-8°., très curieux; XV. *Traité de l'ancienneté et noblesse de l'antique cité de Lyon, et de la rebellion du populaire de ladite ville contre les conseillers de la cité et notables marchands, à cause des bleds, en* 1529, *traduit du latin de Morien Piercham, par Théophraste du Mas*, Lyon, 1529, in-8°., goth. Quelques exemplaires portent au frontispice la date de Paris; une autre édition a paru sous ce titre: *Histoire des antiquités de la ville de Lyon, traduite du latin en français, par*

nes, il créa une armée peu nombreuse, il est vrai, mais bien disciplinée et remplie de courage. Lorsque, trois mois après, elle fut attaquée inopinément par cinquante mille Napolitains et obligée de leur abandonner Rome, Championnet parvint à la rallier non loin de cette ville, après une victoire décisive sur le général Mack, qui devint son prisonnier. Il entra ensuite en triomphe dans Naples, où il établit un gouvernement républicain. Peu de temps après, ayant eu quelques différents avec les agents du directoire exécutif, il fut destitué et mis en jugement, sous prétexte de quelques abus d'autorité. Traîné de prison en prison jusqu'à Grenoble, il devait y être jugé par un conseil de guerre. Ce fut alors qu'il rédigea ses mémoires, pour répondre à ses ennemis : ces mémoires n'ont point été imprimés. Le style en est incorrect, mais plein de chaleur, et l'ame du guerrier s'y peint tout entière. Le directoire ayant été renouvelé avant la fin du procès, les nouveaux directeurs donnèrent au général Championnet une preuve de leur confiance, en le mettant à la tête de l'armée des Alpes. Il y obtint d'abord quelques succès, mais il fut ensuite battu à Genola par les Austro-Russes, supérieurs en force. Son armée était dans le dénûment le plus absolu, et, de plus, elle était attaquée d'une épidémie, dont il mourut lui-même à Antibes, en décembre 1799. B—G—R.

CHAMPLAIN (Samuel), premier gouverneur de la Nouvelle-France, ou Canada, né à Brouage, se distingua de bonne heure dans la marine, et servit, pendant la guerre de 1595, sur les côtes de Bretagne contre les Espagnols. Immédiatement après la conclusion de la paix, il fit un voyage aux Indes occidentales, où il resta deux ans et demi. Sa fortune était vraisemblablement très modique; car Henri IV, voulant se l'attacher, lui fit à son retour une pension qui lui donna les moyens de se maintenir honorablement auprès de sa personne. Le commandeur de Chaste, gouverneur de Dieppe, obtint du roi, peu de temps après, la commission de faire de nouveaux établissements dans l'Amérique septentrionale, et eut le désir d'engager un homme du mérite de Champlain dans cette grande entreprise; celui-ci y consentit très volontiers. Henri IV lui permit de faire ce voyage, et le chargea de lui en rendre directement un compte fidèle. Champlain s'embarqua à Honfleur sur le vaisseau de Pont-Gravé, marin très expérimenté de Saint-Malo, avec lequel il fit par la suite beaucoup d'autres voyages, et se lia d'une étroite amitié. Leur vaisseau partit le 15 mars 1603, et mouilla le 24 mai dans le fleuve Saint-Laurent. Ils s'embarquèrent ensuite dans de petits bâtiments, et remontèrent le fleuve jusqu'au Saut Saint-Louis, où Jacques Cartier s'était également arrêté en 1535, pendant son second voyage (*Voy.* Cartier). Champlain, après avoir visité les rives du fleuve, revint en France, et présenta au roi le récit de son voyage. La narration en a été publiée à Paris en 1603, in-8°., sous ce titre: *Des sauvages*, ou *Voyage de Samuel Champlain*, etc. Le commandeur de Chaste était mort pendant son absence, et le privilége qu'on lui avait accordé avait été donné au sieur de Mons, gouverneur de Pons, qui, voulant faire lui-même le voyage de l'Amérique, engagea Champlain à l'accompagner. Jusqu'alors on avait eu le projet de faire des établissements sur les bords du fleuve Saint-Laurent; mais le sieur de Mons, trouvant le cli-

p rigoureux, porta ses vues côtes de l'Acadie. On partit en mais on dépassa ces côtes, et : fixer l'établissement sur une e à la côte de l'Amérique, à vingt lieues dans le nord-est rière de Pentagoet. On s'aper- tôt que l'on y manquait d'eau; s, contraint de l'abandonner, a côte occidentale de l'Acadie, beau port qu'il nomma *Port-*Champlain visita les côtes voi- a donné, dans la relation de age, une description de la côte nale de l'Acadie et celle de la nçaise, comprise entre cette île et le continent de l'Améri- l'il a prolongé en allant vers le qu'à 41 degrés ½ de latitude c'est-à-dire, jusqu'à quelques ans le sud du cap Cod. Il re- France en 1607. Enfin, de dopta de nouveau le projet de établissement dans le fleuve aurent, et Champlain partit en avec Pont-Gravé, pour le met- écution. Il avait remarqué que de Tadoussac, situé à environ vingt-dix lieues marines en de- fleuve, et au confluent de la de Saguenai, était peu propre tablissement, quoiqu'on y fît id commerce de pelleteries; le en était trop aride, les hivers oureux; d'ailleurs, le port ne pas recevoir un grand nom- vaisseaux. Il choisit un lieu ommode, situé à cent trente narines de l'embouchure, où le e rétrécit tout à coup. Les sau- e nommaient, par cette raison, c, qui veut dire en leur langage, , ou *rétrécissement de la ri-* L'établissement que Champlain ur la rive septentrionale en a é le nom: telle est l'origine de de Québec, qui, depuis, a tou- jours été le chef-lieu de la colonie du Canada. Ce ne fut pendant long-temps que quelques maisons bâties auprès des magasins, où l'on déposait les marchandises des vaisseaux venant d'Europe, et les pelleteries dont ils se chargeaient à leur retour. Ces magasins ne furent pas entourés de fortifications avant 1624. Depuis la fondation de la colonie jusqu'à cette époque, Champlain ne cessa de s'occuper des moyens de la faire prospérer. Il employait la belle saison à visiter l'intérieur du pays, ouvrait de nouvelles communications avec les sauvages, contractait des liaisons avec eux, et cherchait, par toutes sortes de moyens, à attirer sur Québec le commerce des pelleteries. Il revenait presque tous les hivers en France, faire part de ses découvertes et présenter des projets d'agrandissement. Il pénétra, en 1610, dans la rivière des Iroquois, qui, depuis, a reçu le nom de *Richelieu*, et la remonta jusqu'au grand lac qu'il a nommé lui-même *Lac-Champlain*. Ce fut sur les bords de ce lac, que, n'étant accompagné que de deux Européens, il marcha avec les sauvages, et les aida à vaincre leurs ennemis. On cherchait encore une route pour aller en Chine et dans l'Inde, en passant au nord de l'Amérique; il paraît que Champlain ne perdait pas cet objet de vue, et qu'il parcourait les pays situés au nord du fleuve Saint-Laurent, dans l'intention de trouver la mer de ce côté. Un faux rapport, fait par un Français qui avait hiverné chez les sauvages, lui fit donner une nouvelle activité à ses recherches; elles furent encore encouragées par les découvertes de Hudson. Ce navigateur anglais trouva effectivement, en 1611, la baie qui porte son nom, et dont le fond descend vers le sud jusqu'à environ cent cinquante lieues de Mont-

Réal (*Voyez* Hudson). Champlain entra dans la rivière des *Outaouais*, qui se décharge dans le fleuve Saint-Laurent, à l'extrémité occidentale de l'île de Mont-Réal. Il remonta cette rivière, avec des peines infinies, jusqu'à un lac situé à environ soixante-quinze lieues de son embouchure; mais il fut obligé de s'y arrêter : les peuples du bord de ce lac n'ayant point de communications avec ceux qui habitent au nord, le convainquirent qu'il avait été mal informé; ce ne fut cependant qu'avec répugnance qu'il revint sur ses pas, parce que, se trouvant alors par 47° de latitude, il croyait, avec raison, n'être pas à plus de soixante-quinze lieues marines des côtes de la baie où les Anglais avaient pénétré. En 1615, Champlain remonta une seconde fois la rivière des Outaouais; mais il la quitta avant d'arriver au lac où il avait pénétré dans le voyage précédent. Il s'avança dans l'ouest, en faisant une partie du chemin par terre et l'autre en canot; enfin, il parvint sur le bord occidental du lac Huron; il en côtoya les bords du sud-est; ensuite se dirigea au sud, et vint par terre jusqu'au lac Ontario, qu'il traversa, et, après avoir aidé les Hurons dans la guerre qu'ils étaient venus faire aux Iroquois, il hiverna avec eux. L'été suivant, il retourna à Québec. Jusqu'alors Champlain s'était plus occupé de reconnaître le pays et d'établir des relations avec les sauvages, qu'à consolider son établissement; il revint en France dans l'intention d'y travailler sérieusement. Son projet était de fortifier Québec, d'y faire transporter des habitants pour cultiver la terre, et de rendre sa nouvelle colonie indépendante de la métropole, à l'égard des subsistances. Il revint, en 1620, s'y établir avec toute sa famille, et eut la qualité de gouverneur. L'établissement était alors en très mauvais état; tout semblait s'opposer à l'exécution de ses projets. La compagnie qui devait faire les frais des fortifications, refusa long-temps les fonds nécessaires; ce ne fut qu'en 1624 qu'il put parvenir à entourer Québec de remparts, et à le mettre à l'abri d'un coup de main : c'était alors si peu de chose, que l'on n'y comptait que cinquante habitants. L'administration éprouva sur ces entrefaites de nouveaux changements. Le duc de Ventadour, nommé vice-roi de la Nouvelle-France, accueillit Champlain, qui était venu solliciter de nouveaux renforts, le confirma dans son gouvernement, et lui accorda la plupart de ses demandes. Champlain se rendit, sans perdre de temps, à Québec; mais les renforts qu'on devait lui envoyer éprouvèrent des retards; des accidents imprévus les empêchèrent ensuite d'arriver. En 1627, l'Angleterre, voulant secourir la Rochelle, assiégée par le cardinal de Richelieu, déclara la guerre à la France. David Kerk, français, natif de Dieppe, et réfugié en Angleterre, vint sommer la ville de Québec de se rendre; Champlain lui fit une réponse si fière, qu'il renonça à son entreprise; mais, en sortant du fleuve St.-Laurent, il rencontra la flotte qui venait ravitailler Québec, et s'en empara. La colonie fut privée ainsi des secours et des vivres, dont elle avait un besoin urgent. Pour comble de malheur, la récolte fut mauvaise; enfin, la disette devint si grande au mois d'avril suivant, que l'on ne se nourrissait plus dans le fort que des racines que l'on allait chercher dans les bois. Kerk vint le sommer une seconde fois, et il fut livré par capitulation. Champlain arriva en Europe immédiatement après la conclusion du traité de paix de 1629. Le Canada fut restitué à la

, et il y retourna avec tout ce
t nécessaire pour redonner de
istance à cette colonie, long-
abandonnée. En effet, c'est à
le cette époque qu'elle a reçu
s degrés d'accroissement. Les
s, qui, rebutés par les mau-
itements des Anglais, s'étaient
loignés de Québec pendant
temps de leur domination,
irent de tous côtés dès que
lain en eut pris possession
du roi de France. On chercha
à entretenir des relations plus
avec eux; on essaya d'établir
sions chez les Hurons, où l'on
pouvoir faire, par la suite,
blissements plus solides. Un
fut fondé, en 1635, à Qué-
où l'on devait élever plusieurs
des sauvages dans la religion
ne, dans l'espoir de la pro-
et d'adoucir insensiblement
urs des habitants du pays, et
familiariser avec notre lan-
os habitudes. Champlain n'eut
atisfaction de voir les premiers
e cet établissement; il mourut
de la même année. Tous les
ns s'accordent à louer sa bra-
son désintéressement, la soli-
son jugement et la pureté de
ntions. Son courage et sa cons-
supporter l'intempérie des sai-
les privations de toute espèce,
ut surmonter tous les obsta-
n un mot, c'est à lui seul que
t l'établissement de la ville de
et de la colonie du Canada. Si
olonie a été long-temps sans re-
des accroissements, on ne doit
ier qu'aux mauvaises intentions
verses sociétés de marchands,
le a, en quelque sorte, dépen-
n tempérament fort et robuste,
rait les plus grandes fatigues,
isiter les sauvages, accompagné
uniquement de guides et de quelques Européens; dirigeait son canot sur les rivières, et le hâlait lui-même, lorsqu'il fallait remonter les rapides qui s'y rencontrent fréquemment. La facilité avec laquelle il se pliait à leur manière de vivre lui avait gagné leur amitié. Il savait en même temps se faire respecter; la confiance qu'ils avaient en lui paraît n'avoir pas eu de bornes. Champlain vivait avec sécurité au milieu d'eux, les accompagnait presque seul dans leurs expéditions de guerre, et la victoire s'est toujours rangée de leur côté, lorsqu'ils ont été dociles à ses conseils. L'habileté, l'intelligence avec laquelle il savait disposer ces ramas d'hommes ignorants et indisciplinés, et profiter de la supériorité que lui donnaient les armes à feu, est très remarquable. Dans l'action qui eut lieu contre les Iroquois, près du lac Champlain, il n'était accompagné que de deux Européens, qu'il plaça aux ailes; pour lui, il resta au centre, derrière les rangs, et dès qu'on fut à la portée du trait, il s'avança seul, à vingt pas, sur les ennemis, qui firent halte, et le contemplèrent en silence. D'un seul coup, il tua un chef et deux des leurs; ses compagnons, placés dans les broussailles, abattirent les deux autres chefs; aussitôt on fondit sur l'ennemi, et il fut mis en déroute. Dans une autre occasion, il s'agissait d'enlever un fort en bois, dont toutes les parties étaient solidement liées; il fit construire un cavalier en charpente, qu'il fit garantir du feu par des peaux; on l'approcha des remparts, et plusieurs Européens, qui s'y étaient logés, abattirent, à coups de fusil, un grand nombre d'ennemis. Champlain, pendant ce temps, protégeait ceux qui venaient, à l'abri de leurs boucliers, mettre le feu aux fortifications. L'indocilité des sauvages

lui fit perdre, cette fois, tout le fruit de ses soins et de ses dispositions ingénieuses; la confusion finit par devenir si grande, qu'il ne put jamais les rallier; il fut abandonné, et reçut deux blessures qui le mirent hors de combat. Champlain publia son premier voyage, comme on l'a dit, en 1604. La collection entière a été imprimée chez Jean Collet, à Paris, en 1632, in-4°.; mais la meilleure édition est celle de Paris, 1640, in-4°., avec une carte. Elle comprend ses navigations et ses découvertes par terre, depuis 1603, époque du premier voyage, jusqu'à la prise de Québec par David Kerk, en 1629. Les faits y sont racontés avec simplicité, et l'on n'y trouve rien qui n'annonce un homme capable et de bonne foi. Cependant Marc Lescarbot, qui a écrit l'histoire de la Nouvelle-France, tout en rendant une justice éclatante à son mérite et à ses bonnes qualités, lui reproche trop de crédulité. Ce reproche est fondé sur une fable rapportée à la fin du premier voyage que l'on vient de citer. Champlain parle d'un monstre épouvantable, appelé le *gougou*, qui, comme le Gargantua de Rabelais, mettait les vaisseaux dans sa poche, et mangeait les hommes. A la vérité, il nomme celui qui lui a débité cette fable ridicule. Lescarbot, qui ne connaissait pas la collection de ses voyages, avait raison de l'accuser; mais la postérité doit le laver de ce reproche; car, dans la dernière édition de ses voyages, on a supprimé tous ces contes, indignes d'un homme sensé. Champlain a donné, à la fin de cette édition, un catéchisme en langue des sauvages, et un *Traité de la marine et du devoir d'un bon marinier*, dans lequel se trouvent réunies toutes les connaissances des marins de son temps. Il nous confirme dans l'opinion que l'on ne se servait alors que de l trolabe et de l'arbalestrille; ainsi il n t pas étonnant que les latitudes q observées soient quelquefois en d'un demi-d gré. Les règles qu il donne pour construire les cartes nes nous apprennent que l'on se s rvait de relèvements faits à la ole et des distances estimées au ne coup-d'œil; elles devaient donc è imparfaites. L'objet le plus curieux qu'on y trouve a rapport à l'instru nt que l'on appelle *lok*, et avec lequel on mesure le sillage des vaisseaux. Il ait que la plupart des marins de s pays estimaient, de son temps, le ch min que faisait leur vaisseau, au ne coup-d'œil, ainsi que la distances des objets, et que ce n'est que peu avant 1632, année de la publication de son *Traité de navigation*, que l'usage du lok a été adopté en France. Le premier essai en avait été fait en Angleterre, en 1570; ainsi on a été près de soixante ans avant de s'en servir. Champlain, qui en avait reconnu l'utilité, en donne la description et l'usage, et le recommande comme un instrument nouvellement inventé en Angleterre, et très supérieur à tout ce qu'on connaissait: il cite des exemples propres à confirmer ce qu'il en dit. R—L.

CHAMPMESLÉ (Marie-Desmares), naquit à Rouen en 1644. Elle était petite-fille d'un président au parlement de Normandie, qui déshérita son fils pour le punir de s'être marié sans son consentement. La misère du père de Marie-Desmares obligea ses enfants à embrasser la profession de comédien. Marie joua d'abord à Rouen, où elle épousa un acteur nommé *Charles Chevillet, sieur de Champmeslé*, avec lequel elle vint à Paris. Ils débutèrent, en 1669, au théâtre du Marais. Les débuts de la

Champmeslé n'annoncèrent pas ce qu'elle devait être un jour, et elle ne fut reçue qu'en considération de son mari, qui montra des talents que les siens éclipsèrent ensuite. Un de ses camarades, nommé *Laroque*, orateur de la troupe, frappé des dispositions qu'il reconnut dans la Champmeslé, se donna beaucoup de soins pour les développer. L'écolière profita si bien des leçons de ce maître, meilleur pour la théorie que pour la pratique, qu'au bout de six mois, elle joua les premiers rôles de manière à contenter les connaisseurs les plus difficiles. En 1670, elle s'engagea dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne, où elle débuta par le rôle d'Hermione, qui lui valut des suffrages unanimes. On raconte que la Desœillets, l'une des plus célèbres actrices de ce temps-là, ayant assisté à cette représentation, en sortit en disant : « Il n'y a plus » de Desœillets. » Comme les talents de la Champmeslé attiraient la foule, les divers entrepreneurs de spectacle faisaient tous leurs efforts pour l'engager dans leur troupe. En 1679, elle abandonna ses camarades de l'hôtel de Bourgogne pour jouer avec d'autres, qui, indépendamment des parts ordinaires, lui donnèrent, ainsi qu'à son mari, une pension de 1000 liv. par un contrat particulier. Lors de la réunion des diverses troupes, qui eut lieu en 1680, la Champmeslé se trouva à la tête de l'emploi des premiers rôles, qu'elle conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 15 mars 1698. Pendant trente ans qu'elle resta au théâtre, elle créa un grand nombre de rôles, dont les principaux sont : Bérénice, Roxane, Monime, Iphigénie, Phèdre, Ariane et Médée. On ne parlera pas ici de ceux qu'elle a joués dans les pièces, oubliées depuis long-temps, de Pradon, de Visé, de Boyer, de Lachapelle, etc. Elle termina sa carrière par le rôle d'Iphigénie dans *Oreste et Pylade*, mauvaise tragédie de Lagrange-Chancel. La Champmeslé avait une belle taille, une grande expression de sensibilité répandue sur tous ses traits. Son organe, si expressif et si convenable pour les rôles tendres, acquérait de la force et de l'énergie lorsque la situation l'exigeait. On assure qu'aucune actrice n'a jamais si bien dit qu'elle ces mots que Monime adresse à Mithridate : « Seigneur, » vous changez de visage. » Louis Racine prétend que la Champmeslé était sans esprit ; mais cette assertion est démentie par le témoignage de tous les contemporains de cette actrice, qui eut des relations avec plusieurs hommes de lettres, et surtout avec La Fontaine, qui lui a dédié son *Belphégor* : d'ailleurs, Louis Racine ne l'avait jamais vue. Quant à la nature de ses liaisons avec l'auteur d'*Andromaque* et de *Phèdre*, dont elle avait reçu des leçons de déclamation, Mmes. de Sévigné, Boileau, Valincourt, J.-B. Rousseau, et tous les mémoires du temps, ne laissent aucun doute à ce sujet. Racine fils a écrit pour prouver qu'elle n'avait jamais été la maîtresse de son père ; mais cette réfutation, qui renferme d'ailleurs des erreurs importantes sur les faits, ne peut détruire le témoignage des amis même de Jean Racine. B—G—T.

CHAMPMESLÉ (CHARLES-CHEVILLET, sieur DE), époux de la précédente, naquit à Paris, où son père était marchand de rubans. Il débuta à Rouen. Arrivé à Paris, il ne se sépara jamais de son épouse, et il joua, jusqu'à sa mort, les roles de rois dans la tragédie, où il fut toujours médiocre, et plusieurs rôles comiques, dans lesquels il se fit applaudir du public, même après le premier La Thorillière,

qu'il remplaça à l'hôtel de Bourgogne. Champmeslé mourut subitement le 22 août 1701. Deux jours avant sa mort, il rêva qu'il voyait sa mère et sa femme, et que celle-ci lui faisait signe de la venir rejoindre. Ce songe frappa son imagination. Ses amis, auxquels il le raconta, firent de vains efforts pour calmer son esprit. Le lendemain, qui était un dimanche, il joua le rôle d'Ulysse dans *Iphigénie*, et, pendant qu'on représentait la petite pièce, il se promena au foyer en chantant sans cesse:

Adieu paniers; vendanges sont faites.

Le lundi, il alla dans [illegible] donna trente sols au s[illegible] priant de faire dire [illegible] pour sa mère et une [illegible] sa femme. Le sacris[illegible] dre dix sols, Cn[illegible] : « La troisième sera p[illegible] vais » l'entendre. » Après la me[illegible], il rencontra, comme il se rendait à l'assemblée des comédiens, plusieurs de ses camarades auprès d'un cabaret. Il causa quelque temps avec eux, et, voulant réconcilier Baron avec Sallé, il les invita à dîner. Un instant après, il appuya sa tête sur ses mains, et tomba mort. Champmeslé était un bel homme; il avait un air noble et beaucoup d'aisance dans le maintien. Il ne manquait pas de goût, et plusieurs auteurs eurent recours à ses conseils. Palaprat rend témoignage de ses connaissances dans la préface du *Grondeur*. Champmeslé a composé quelques pièces de théâtre, dont voici la liste: I. *les Grisettes*, en trois actes et en vers, qu'il réduisit ensuite en un seul acte, sous le titre de *Crispin chevalier*; II. *l'Heure du berger*, pastorale en cinq actes et en vers, 1672; III. *la Rue St.-Denis*, en un acte et en prose, 1682; IV. *le Parisien*, en cinq actes et en vers, 1682; V. *les Fragments de Molière*, en deux actes et en prose, 168[illegible] ouvrages de ce comédien ont ét[illegible] primés plusieurs fois, à l'excep[illegible] la *Veuve*, en un acte et en prose en 1699, et qui est restée man[illegible] La meilleure édition du thé[illegible] Champmeslé est celle de 1742, in-12. Son dialogue est en [illegible] facile et naturel; la plupart [illegible] scènes fourmillent de traits d'[illegible] mais la conduite de ses pièces [illegible] pond pas au mérite des détails [illegible] imprimé en 1789 un volume [illegible] intitulé: *Chefs-d'œuvre drama[illegible] de Champmeslé*. Ce volume c[illegible] une analyse des diverses pièces [illegible] auteur, et les *Grisettes*, ou *C[illegible] chevalier*, qui est, sans cont[illegible] son meilleur ouvrage. On préte[illegible] Champmeslé a eu une très grand[illegible] à quatre des pièces de La Fon[illegible] le *Florentin*, la *Coupe ench[illegible]* le *Veau perdu*, et *Je vous p[illegible] sans verd*. Cette assertion n'a[illegible] tre fondement que les relations [illegible] tié qui existèrent entre La Fo[illegible] et les Champmeslé. B—G—

CHAMPS (Étienne-Agard[illegible] jésuite, né à Bourges en 1613 [illegible] tint, par ses écrits contre le [illegible] nisme, une réputation qui a di[illegible] avec l'intérêt des disputes thé[illegible] ques. Il enseigna d'abord les hu[illegible] tés, la rhétorique et la philosopl[illegible] collége de Reims. Ses supérieurs [illegible] voyèrent ensuite à Paris, où il [illegible] fessa la théologie d'une manièr[illegible] tinguée. Le prince de Conti, qu[illegible] père destinait à l'état ecclésias[illegible] suivit les leçons du P. de Cham[illegible] l'illustre disciple resta toute sa v[illegible] taché à son maître. Les talents [illegible] de Champs ne se bornaient pas [illegible] seignement; aux vertus de son [illegible] il joignait les connaissances et l[illegible] nières d'un homme du monde. [illegible] avoir été trois fois provincial,

ome pour les intérêts de
e pape, et à son exemple
ux des cardinaux, lui don-
preuves de leur estime. A
n France, il obtint la per-
se démettre de ses em-
se retirer à la Flèche, où
: 31 juillet 1701, âgé de
t-huit ans. On a de lui :
tio theologica de libero
ous le nom d'*Antoine Ri-*
:is, 1642, in-12; idem,
nté, Paris, 1646, in 4°.;
sio ad theriacam Vincen-
(nom sous lequel s'était
ert Froidmont), Paris,
)logne, 1650, in-4°. :
léfense du Traité du libre
qué par Froidmont; III. le
jansénisme découvert,
ouvrage lui attira une ré-
Bourzeis; IV. *De hæresi*
t à sede apostolicâ me-
:riptâ libri tres, Paris,
fol. C'est le principal ou-
?. de Champs, et celui qui
lus d'honneur. La matière
rofondie; il le dédia au
)cent X. Le P. Souciet,
a donné une nouvelle édi-
s, 1728, 2 part. in-folio;
:vue et augmentée sur les
le P. de Champs avait écrites
exemplaire; l'éditeur y a
vie de l'auteur. V. *Quæstio*
s, 1660, sur la doctrine de la
é; VI. *Lettres sur la grâce*,
Hollande), 1689, in-12.
es, au nombre de neuf,
ssées au prince de Conti;
ité imprimées avec ses ré-

W—s.

PS (DES) *Voy.* DESCHAMPS.

CELLOR (RICHARD), navi-
glais, fut nommé, en 1553,
npagnie formée d'après les
e Sébastien Cabot pour faire
des découvertes dans le nord-est,
commandant en second de l'expédi-
tion dont Willoughby était le chef. On
partit d'Angleterre au mois de mai.
Les navires ayant été dispersés par
une tempête près des îles du Lofod-
den, Chancellor relâcha à Wardœ-
huus, rendez-vous indiqué, où il at-
tendit quelque temps. Ayant remis en
mer, il souffrit encore beaucoup, et
arriva dans un golfe inconnu (c'était
la mer Blanche). Il mouilla près d'un
monastère dédié à S. Nicolas, où est
aujourd'hui située la ville d'Archan-
gel. Voilà pourquoi, dans les pre-
miers temps, les Anglais désignaient
la navigation de la mer Blanche par
l'expression du voyage à St.-Nico-
las. Chancellor fut très bien accueilli
des habitants, qui n'avaient jamais vu
de navire aussi grand que le sien.
Ayant appris qu'il était dans les états
du grand-duc de Moscovie, il com-
prit quel service important il pourrait
rendre à sa patrie en lui ouvrant la
navigation avec ce pays, où il venait
de découvrir un port; en conséquence,
il abandonna le projet de chercher
une route à la Chine. Dès que le czar
Iwan Wasiliewitz fut instruit de l'ar-
rivée d'un vaisseau étranger, ce prin-
ce, qui voyait le commerce de ses
états exclusivement livré aux négo-
ciants des villes Anséatiques, fut sa-
tisfait de voir qu'une nation entrepre-
nante allait établir une concurrence
dont ses sujets profiteraient; en con-
séquence, il fit inviter Chancellor à
venir à Moscou. Celui-ci obéit, re-
mit au grand-duc la lettre de crédit
d'Édouard VI, adressée à tous les
monarques du Nord. Comblé de mar-
ques d'estime, il obtint l'assurance
que les Anglais pourraient commercer
librement en Moscovie, et emporta
des denrées de ce pays, en échange de
sa cargaison. A son retour en Angle-

terre, en 1554, il présenta à Marie, qui avait succédé à Édouard, la lettre du grand-duc. Les résultats avantageux que la compagnie anglaise tira de ce premier voyage l'engagèrent à en tenter un second; la reine lui accorda en 1555 une charte qui lui assurait de grands priviléges. Elle écrivit au grand-duc, et chargea Chancellor et deux autres plénipotentiaires de traiter avec ce prince de tout ce qui intéressait le commerce anglais. On expédia trois vaisseaux, dont l'armement se fit encore sous la direction de Sébastien Cabot. Les envoyés anglais, très bien accueillis du grand-duc, vendirent leurs marchandises, et repartirent en 1556, emmenant un ambassadeur moscovite. A l'approche des côtes d'Écosse, une tempête affreuse fit périr deux navires; Chancellor perdit la vie. L'ambassadeur se sauva avec beaucoup de peine, après avoir perdu les présents dont il était porteur. La relation du voyage de Chancellor se trouve dans le tome Ier. de Hackluyt et dans la nouvelle collection de Pinkerton. E—s.

CHANDIEU (Antoine la Roche de), fameux ministre protestant, né vers 1534, au château de Chabot, dans le Mâconais, descendait d'une noble et ancienne famille du Forez. Ayant perdu son père à l'âge de quatre ans, il fut envoyé à Paris, et tomba entre les mains d'un précepteur qui jeta dans son jeune cœur les germes de la nouvelle réforme. Ils se développèrent pendant ses études de droit à Toulouse, par son commerce avec les écoliers protestants. Chandieu passa ensuite à Genève, où Calvin et Théodore de Bèze le confirmèrent dans ses sentiments. Attiré à Paris pour y suivre un procès, le ministre Colonge lui persuada de renoncer à l'étude de la jurisprudence, pour se livrer à celle de la théologie. Ses progrès rapides dans cette dernière étude lui valurent la distinction d'être reçu ministre à l'âge de vingt ans, pour en exercer les fonctions dans la capitale. Chandieu ne tarda pas à attirer sur lui l'attention du gouvernement, par un écrit contre des assemblées nocturnes et illicites que faisaient les calvinistes pour y célébrer la cène. On lui trouva des livres hétérodoxes. Il fut mis en prison, et, bientôt après, enlevé de force par Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Il présida au premier synode des Églises réformées de France qui se tint à Paris, où l'on dressa une confession de foi qui fut présentée au roi Henri II par l'amiral de Coligni, avec une préface de Chandieu. Forcé, sous le règne suivant, de sortir de Paris, où l'ardeur de son zèle l'exposait à des dangers, il erra de côté et d'autre, présida en 1562 au synode national d'Orléans, et finit par se retirer à Berne, puis à Genève, où il fut agrégé au corps des ministres de cette ville. Henri IV, qui le considérait beaucoup, l'attira auprès de sa personne. Il remplit ses fonctions de ministre à la bataille de Coutras, fut chargé d'une mission auprès des princes protestants d'Allemagne; mais, ne pouvant plus supporter les fatigues de la vie militaire qu'il était obligé de mener auprès de Henri, il se retira en 1589 à Genève, y reprit l'exercice du ministère, et y professa la langue hébraïque jusqu'à sa mort, arrivée le 23 février 1591. Chandieu était un des plus zélés calvinistes et des plus ardents controversistes de son parti. Il avait peu de fonds de théologie, peu de connaissance de l'antiquité ecclésiastique; mais il prêchait avec grâce, quoique sans beaucoup de mouvement, et avait l'art de se faire écouter. Il prenait à la tête de

ses livres le nom de *Sadeel*, ou celui de *Zamariel*, dont l'un signifie en hébreu *chant de Dieu*, et l'autre *champ de Dieu*. Toutes ses œuvres ont été réunies sous ce titre : *Ant. Sadeelis Chandœi, nobilissimi viri, opera theologica*, Genève, 1592, 1 vol. in-fol. Il y en a eu trois autres éditions dans la même ville, 1593, in-4°.; 1599 et 1615, in-fol. On y trouve sa vie par Jacques Lectius; elle a été aussi imprimée séparément, Genève, 1593, in-8°. Ce recueil ne contient guère que des traités de controverse, qui ne méritent pas d'être retirés de l'oubli où ils sont plongés depuis long-temps. Il a aussi composé l'*Histoire des persécutions et des martyrs de l'église de Paris, depuis l'an 1557 jusqu'au règne de Charles IX*, publiée sous le nom d'*Ant. Zamariel*, Lyon, 1563, in-8°. Ronsard, dans ses *Discours sur les misères du temps, sous la minorité de Charles IX*, avait attribué aux nouveaux réformateurs les calamités qui désolaient alors le royaume. Chandieu, sous le nom de *Zamariel*, y répondit par la *Métamorphose de Ronsard en prêtre*, déclamation injurieuse en mauvais vers. Il y eut encore quelques écrits de part et d'autre sur la même querelle. T—D.

CHANDLER (Marie), naquit en 1687 à Malmesbury, dans le comté de Wilt. Son père, ministre dissident à Bath (*V.* Carte), se trouvant dans une situation peu aisée, la fit entrer en apprentissage dans le commerce de la mercerie. Elle manifesta de bonne heure du goût pour la poésie, et, s'étant formée à la lecture des meilleurs poètes anglais, elle donna par la suite des preuves d'un talent assez distingué. Son poëme sur le *Bain* lui mérita particulièrement l'approbation du public, et les éloges de Pope, qui ne les prodiguait pas. Une difformité corporelle l'avait déterminée à garder le célibat. Elle mourut en 1745, âgé de cinquante-sept ans. X—S.

CHANDLER (Samuel), théologien anglais non conformiste, naquit en 1693 à Hungerford, dans le comté de Berk. Après avoir fait d'excellentes études, il entra dans les ordres. Son talent comme prédicateur le fit nommer, en 1716, pasteur d'une congrégation presbytérienne à Peckham, près de Londres. Il se maria peu de temps après; mais, s'étant laissé entraîner dans la funeste spéculation de la mer du Sud, il y perdit toute la fortune que sa femme lui avait apportée, au moment où une famille assez nombreuse la lui rendait le plus nécessaire. Il ouvrit alors à Londres un magasin de librairie, sans cependant négliger ses fonctions pastorales. Choisi comme prédicateur d'une assemblée religieuse qui se tenait dans la capitale, il y prononça quelques sermons sur les miracles de J.-C. et sur la vérité de la religion chrétienne, qu'il réunit en forme de traité, et publia en 1725, en 1 vol. in-8°., intitulé : *Défense de la religion chrétienne*. Cet ouvrage étendit beaucoup sa réputation. L'archevêque Wake, à qui il en envoya un exemplaire, lui écrivait : « Je ne puis m'empêcher » d'être surpris de trouver tant de sa» voir et un sens si droit dans un » homme de votre état, et l'on doit » regretter que vous ne consacriez pas » à faire des livres le temps que vous » passez à en vendre. » Chandler fut nommé en 1726 ministre de la congrégation dont nous venons de parler; il publia en 1727 ses *Réflexions sur la conduite des déistes modernes, dans leurs derniers écrits contre le christianisme*; et l'année suivante, une *Défense de l'antiquité et de l'au-*

torité des prophéties de Daniel, et leur application à J.-C. Mais si, dans ces ouvrages, il montra beaucoup de zèle en faveur de la religion révélée, il ne manifesta pas moins d'horreur pour l'intolérance religieuse. C'est dans cet esprit qu'il traduisit l'*Histoire de l'Inquisition* de Philippe de Limborck, 2 vol in-4°., 1731, qu'il fit précéder d'une *Introduction concernant l'origine et les progrès de la persécution.* Cette introduction donna lieu à quelques pamphlets pour et contre. L'auteur la fit réimprimer en 1736, avec des additions considérables, en 1 vol. in-8°., intitulé: *Histoire de la persécution, en quatre parties: 1°. chez les païens, 2°. sous les empereurs, 3°. sous la papauté et l'inquisition, 4°. chez les protestants.* Dans un voyage qu'il fit en Écosse, la réputation de son mérite engagea les universités d'Édimbourg et de Glascow à lui offrir le degré de docteur en théologie, qu'il refusa d'abord, « parce que, disait-il en plaisant, tant, tant d'imbécilles ont été faits » docteurs! » La société royale de Londres et celle des antiquaires l'admirent au nombre de leurs membres. En 1760, année de la mort de George II, Chandler publia un sermon, où il comparait ce prince au roi David. Cette comparaison donna occasion à un pamphlet imprimé en 1761, et intitulé: *Histoire de l'Homme selon le cœur de Dieu*, dont l'auteur, moitié sérieusement, moitié en plaisanterie, présentait ce parallèle comme très injurieux à la mémoire de George II, soutenant, d'après Bayle, que David était un exemple de perfidie, de luxure et de cruauté, tout au plus fait pour aller de pair avec Néron et Caligula. Samuel Chandler y répondit, en 1762, par l'*Examen de l'histoire de l'homme selon le cœur de Dieu*, et

pa ensuite davantage ses idées
on *Histoire critique de la vie*
ae l avid, en 2 vol. in-8°., ouvrage
p d'érudition et de talent, dont on
a te surtout, comme modèle de sagacité critique, l'explication des psaumes relatifs au roi d'Israël. C'est une des meilleures productions de l'auteur, et ce fut son dernier ouvrage. Il mourut pendant qu'on l'imprimait, le 8 mai 1766, dans la 73°. année de son âge,
r décomme un des hommes les plus
gués de son parti. Il mérite aussi
n e cité comme auteur du projet
n fonds de secours en faveur des
veu s et orphelins des ministres dis-
ts. Outre les ouvrages dont nous
avo s fait mention, il en a publié plu-
s autres et quelques pamphlets. Conformément à ses desirs, le docteur Amory fit imprimer, en 1768, 4 vol. de ses sermons, et en 1777 parut sous son nom un vol. in-4°., intitulé: *Paraphrase et notes sur les Épîtres de S. Paul aux Galates et aux Éphésiens, avec un commentaire sur les deux Épîtres de S. Paul aux Thessaloniciens.* — Édouard Chandler, prélat anglais, a publié, au commencement du 18°. siècle, une *Défense du Christianisme par les prophéties*, qui a eu plusieurs éditions, et quelques autres ouvrages de peu d'importance. X—s.

CHANDLER (Richard), savant helléniste, né en 1738, fut nommé membre du collége de la Madeleine à Oxford, et de la société des antiquaires de Londres. En 1763, il donna une magnifique édition des inscriptions, vulgairement connues sous les noms de *Marbres d'Arundel*, ou *Marbres d'Oxford* (*Marmora Oxoniensia*), in-fol. Chandler, non seulement rectifia dans cette édition les erreurs qui avaient échappé aux éditeurs précédents, Selden, Pri-

t et Maittaire, mais il suppléa
usement à plusieurs lacunes qui
uvaient dans ces inscriptions, et
culièrement dans la *Chronique*
aros, qui en est la partie la plus
rtante. Il fut choisi par la société
dilettanti, conjointement avec le
ur Revett et M. Pars, pour aller
rient recueillir des documents, et
des observations sur l'ancien état
s contrées, ainsi que sur les
uments d'antiquités qu'elles peu-
encore posséder. Dans les ins-
ions données par cette savante so-
aux trois voyageurs, il est dit
c'est au docteur Chandler qu'ap-
ent la direction du voyage, et que
eux compagnons seront tenus de
onformer à son opinion, lors
e que la leur s'y trouverait con-
e. Chandler remplit d'une manière
stinguée la mission qui lui avait
lonnée. Dans les années 1764,
5 et 1766, il parcourut l'Ionie,
que, l'Argolide et l'Élide. Il re-
en Angleterre avec une ample
son de matériaux aussi curieux
structifs. Dès l'année 1769, il
ia le premier volume des *Anti-*
és ioniennes, Londres, in-fol.; le
nd volume n'a paru qu'en 1800.
1774, il fit imprimer à Oxford,
l., l'ouvrage intitulé : *Inscriptio-*
antiquæ pleræque nondum edi-
in Asiâ minori et Græciâ præ-
m Athenis collectæ. Personne
surpassé Chandler dans l'art dif-
de bien lire les inscriptions an-
nes, de les copier avec exacti-
, et de suppléer heureusement
lacunes qu'elles présentent. Le
nier volume de ses voyages pa-
a Oxford en 1775, in-4°., sous
re de *Voyages en Asie mineure;*
cond, sous celui de *Voyage en*
ce, 1776, in-4°. Sous le rap-
des antiquités et de la géographie
ancienne, ces voyages doivent être
comptés au nombre des meilleurs qui
existent; mais ils offrent malheureu-
sement peu de renseignements sur les
principaux objets relatifs à l'état mo-
derne et aux mœurs des peuples qui
habitent ces contrées. L'auteur s'y
montre assez peu naturaliste pour con-
fondre des grues avec des cigognes;
mais Chandler voyageait pour un but
particulier, et ce but, il l'a parfaite-
ment rempli. Le savant Barthélemi
et l'auteur du *Voyage pittoresque de*
la Grèce ont souvent puisé dans les
Voyages de Chandler, et lui ont
rendu toute la justice qu'il méritait.
Beaucoup de voyageurs en Orient
l'ont mis à contribution sans le citer.
Les *Voyages de Chandler* ont été
traduits en français, Riom, 1806, 3
vol. in-8°., avec carte, par MM. Ser-
vois et Barbié du Boccage : c'est une
des traductions les plus exactes et les
mieux faites. Elle est précieuse à con-
sulter, même après l'original, à cause
des notes géographiques, historiques
et critiques des traducteurs. Ils sem-
blent avoir eu en vue de répondre à
l'appel fait par le savant et modeste
antiquaire anglais, lorsqu'il dit dans
le 64e. chapitre de son *Voyage en*
Asie mineure : « Je souhaite bien
» sincèrement que l'on supplée à mes
» omissions et que l'on rectifie mes
» erreurs. » Ces voyages ont été aussi
traduits en allemand par H. C. Boje,
Leipzig, 1776 et 1777, in-8°. En
1802, Chandler publia l'ouvrage in-
titulé : *Histoire d'Ilium ou de Troie,*
en y comprenant la contrée adjacente
et les côtes opposées de la Chersonèse
de Thrace, Londres, in-4°.; c'est,
en quelque sorte, le complément de
son *Voyage en Asie.* Il a, dit-on,
laissé la suite de cette histoire en ma-
nuscrit. Il a aussi composé la vie de
William Waynflete, fondateur du

collége de la Madeleine; et, pendant son séjour à Rome et à Florence, il s'est occupé à collationner divers manuscrits de Pindare, afin de donner une meilleure édition de ce poète. Aucun de ces derniers ouvrages n'a encore vu le jour. Le docteur Chandler, nommé recteur de la paroisse de Tilchurst en Berkshire, y résidait lorsqu'il mourut, le 9 février 1810, à l'âge de soixante-douze ans. W—R.

CHANDOS (Jean), célèbre capitaine anglais dans le 14e. siècle, lieutenant-général de toutes les provinces que le roi d'Angleterre possédait en France, faisait la guerre en Bretagne, sous le duc de Lancastre, en 1359, lorsque Bertrand du Guesclin vint demander justice au duc contre Thomas de Cantorbéri, qui, au mépris de la trêve, avait fait prisonnier son frère Olivier du Guesclin : « Bertrand, lui » dit Chandos qui jouait alors aux » échecs avec Lancastre, soyez le bien » venu. Vous ne vous en retournerez » point que vous n'ayiez bu de mon » vin. » Bertrand lui répondit qu'il n'en boirait point jusqu'à ce qu'on lui eût fait justice de l'outrage qu'il avait reçu. « S'il y a quelqu'un dans l'ar- » mée, reprit Chandos, qui vous ait » fait le moindre tort, on vous fera » réparation sur l'heure, » et il offrit ses armes et son cheval à du Guesclin qui venait de ramasser le gant jeté par le chevalier de Cantorbéri (*voy.* du Guesclin). Chandos assista, l'an 1360, au nom d'Édouard VI, roi d'Angleterre, avec le duc de Lancastre, le comte de Warwich et Gauthier de Mauny, aux conférences qui s'ouvrirent pour la paix dans la maladrerie de Longjumeau, et auxquelles se trouvèrent, pour le régent de France, le connétable de Fiennes, le maréchal de Boucicaut, et le fameux Maillard, bourgeois de Paris. Le roi Jean était alors prisonnier en Angleterre. L'armée anglaise, forte de cent mille c attants, campait aux portes de Pa , à Montrouge, à Vanvres, à V irard. Les conférences de Longju furent bientôt suivies du fa- e traité de Bretigny, qui mit le roi d gleterre en possession de la moitié rovinces de France. Chandos fut c é de recevoir les hommages des s eurs français, qui passaient sous la u nination d'Édouard. Il se signala, en 1364, à la bataille d'Auray, entre Charles de Blois et le comte de Montfort. Du Guesclin et Chandos dirit les deux armées. Du Guesclin r a la sienne en trois *batailles* (c ainsi qu'on s'exprimait alors). Cl dos loua hautement les savantes d sitions du général qu'il avait à (attre, et disposa ses troupes dans le m me ordre. On vit en ce jour, pour la première fois dans cette guerre, des combinaisons et des manœuvres raisonnées. Chandos combattit armé d'une hache, éclaircissant les rangs et pénétrant dans les bataillons les plus serrés. La mêlée fut horrible, la bataille sanglante et décisive. Charles de Blois fut tué. Du Guesclin, couvert de blessures, perdant son sang, soutenait encore tout le poids du combat, avec son marteau d'acier, sa hache et son épée. Il se battait en désespéré: Chandos se présente, se nomme, et du Guesclin lui rend les armes. C'était la première fois qu'il était vaincu en bataille rangée. Le duc de Montfort dit à Chandos : « Messire Jehan, cette » grande aventure m'est advenue, par » votre grand sens et prouesse, si vous » prie, buvez à mon hanap; » et il lui présenta sa coupe et un flacon de vin. Il lui donna la seigneurie du Gavre, qu'Olivier de Clisson réclama vainement, et qui devint la source de la haine de ce guerrier contre Montfort

et les Anglais. Du Guesclin et Chandos se retrouvèrent en Espagne, en 1366, à la bataille de Najara ou de Navarette. Du Guesclin combattait pour Henri de Transtamare; Chandos et le prince de Galles conduisaient l'armée de Pierre-le-Cruel. La victoire se déclara pour ce dernier. Chandos fit mettre bas les armes aux bandes de du Guesclin, et du Guesclin se rendit au prince de Galles. Deux ans après, Chandos fut chargé de réprimer les barons de Gascogne qui s'étaient révoltés. Il fut tué, en 1369, dans un combat, sur le pont de Leusac, près de Poitiers. Le prince de Galles perdit en lui le plus habile de ses généraux, et la meilleure tête de son conseil. Les Anglais le pleurèrent. Les Français, rendant hommage aux vertus de ce généreux chevalier, crurent perdre à sa mort l'espérance de la paix qu'ils pensaient devoir être bientôt l'ouvrage de ses conseils. Chandos avait fait bâtir la place de St.-Sauveur-le-Vicomte, dans la Basse-Normandie. Il se fit aimer et estimer de ses ennemis, par sa modération et sa générosité. Dans l'opinion publique, il était cité, parmi les grands capitaines de son temps, immédiatement après le célèbre vainqueur de Crécy et de Poitiers. V—ve.

CHANFARY, poète arabe qui vivait peu avant Mahomet. C'était un des plus habiles coureurs qu'aient eu les Arabes, en sorte que sa légèreté est passé en proverbe. Ce poète, dont le nom signifie celui qui a de grosses lèvres, avait juré une haine implacable aux fils et à la famille de Salaman, dont il tua un grand nombre de personnes; mais enfin il fut surpris et tué lui-même. Son poëme, nommé *Lamyat el-arab*, a pour objet de décrire un asyle solitaire, un désert, dans lequel le poète se retire pour se soustraire aux injustices des hommes. M. Silvestre-de-Sacy l'a publié en 1806, à Paris, avec une traduction française, dans sa *Chrestomathie arabe*. Pour l'élégance et la richesse des idées, comme pour la hardiesse des figures, on peut le regarder comme un des premiers monuments de l'ancienne poésie des Arabes. Le nom de *Lamyat* lui a été donné pour indiquer que toutes les rimes se terminent par la lettre *lam*; et on l'appelle *Lamyat des Arabes* pour le distinguer d'un autre poëme célèbre (*Lamyat el-adjam*) écrit aussi en arabe, mais qui a pour auteur Tograï, poète persan. J—n.

CHANGE. *Voy.* Duchange.

CHANGEUX (Pierre-Nicolas), né à Orléans, le 26 janvier 1740, a composé plusieurs écrits, dont le plus connu est intitulé: *Traité des extrêmes*, ou *Éléments de la science de la réalité*, Amsterdam, 1762, 2 vol. in-12. L'idée de cet ouvrage, qu'il composa à l'âge de vingt-deux ans, est neuve, et le plan assez bien tracé; la plupart des définitions sont exactes et claires. On y trouve des pensées ingénieuses et des vues philosophiques; mais le style manque de précision et de force. Quelque temps avant sa mort, l'auteur en préparait une nouvelle édition qui n'a pas paru. En 1773, il publia la *Bibliothèque grammaticale, abrégée*, ou *Nouveaux mémoires sur la parole et sur l'écriture*, in-8°. Ce recueil est composé de neuf mémoires relatifs à la grammaire générale, aux méthodes de grammaire philosophique, ou langue universelle, etc. On y trouve des idées justes, mais trop peu développées. Le huitième, sur la *Logomancie*, ou Art de connaître les hommes par leurs discours, et le neuvième sur la Prosodie, sont assez curieux. Changeux a aussi cultivé les sciences exactes, et

les résultats de ses recherches ont été imprimés dans le *Journal de physique* de l'abbé Rozier. En 1778, il y fit paraître un *Examen de l'action de l'électricité sur le baromètre*, des *Observations sur les forces extraordinaires de la tunique musculeuse de l'estomac*, des *Conjectures sur les causes de l'étiolement des plantes*, et des *Recherches sur les nains et les géants*. Le *Journal de physique*, de 1780, contient encore de lui : 1°. une longue lettre dans laquelle il cherche à établir que l'électricité a le double avantage de faire distinguer les morts apparentes des morts réelles, et de remédier à l'asphyxie ; mais des expériences postérieures ont prouvé que Changeux s'est trompé sur ce point. Dans cette même lettre, il annonce plusieurs instruments météorographiques de son invention, qui sont le thermométrographe, l'anémométrographe et l'hygrométrographe, dont l'objet est d'indiquer les variations de l'atmosphère. 2°. Une dissertation adressée à Valmont de Bomare, sur un raisin monstrueux, avec des observations sur la cause de la coloration des fruits et sur un procédé pour les colorer à volonté. L'expérience a prouvé que ce procédé, qui n'appartient pas à Changeux, est loin de produire les résultats qu'il en avait promis. Ce fut la même année qu'il présenta à l'académie des sciences, son mémoire sur deux baromètrographes qui tiennent note, par des traces sensibles, de leurs variations et du temps précis où elles arrivent. L'académie chargea Leroy et Brisson de faire un rapport sur ces deux instruments ; les conclusions de ce rapport lui furent très favorables. Le mémoire et le rapport, publiés d'abord dans le *Journal de physique*, ont été ensuite imprimés séparément in-8°. En 1783, Changeux ajouta des ap[illegible]dices au baromètre, et rendit co[illegible]te dans le *Journal de physique* de l'utilité de cette addition, par laq[illegible]lle les baromètres peuvent mesurer la pesanteur de l'air dans les pro[illegible]urs inaccessibles, en conservant la même ligne de niveau. Le [illegible]mémoire contient aussi la description d'un baromètre propre à mesurer les hauteurs qu'on ne veut pas parcourir. Quoique les divers instrum[illegible]s qu'il a inventés ou rectifiés [illegible]nt loin de produire tous les avantages promis par leur auteur, quelques [illegible]ciens s'en servent encore. Changeux est mort le 3 octobre 1800, à [illegible] de soixante ans. Il a laissé en manuscrit des additions considérables pour son *Traité des extrêmes*, et [illegible]e volumineuse collection de fables. On lui attribue aussi quelques articles de métaphysique, insérés dans l'ancienne *Encyclopédie*.

B—G—T.

CHANORRIER (Antoine), ministre de la religion réformée, exerça pendant plusieurs années les fonctions de pasteur en Suisse, et enfin à Genève. Ses talents engagèrent ses supérieurs à le charger de la direction de l'église de Blois, en 1558. L'année suivante, il fut nommé pasteur à Orléans. Il ajoutait à son nom celui de *Merranges*, et il avait pris en Suisse l'habitude de tenir table longuement ; de-là, dit-on, l'origine du proverbe *faire merranges*, pour dire boire beaucoup. Chanorrier est auteur d'un ouvrage satirique, assez rare, intitulé : *La légende dorée des prêtres et des moines, découvrant leurs impiétés secrètes, composée en rimes et divisée en chapitres*, Genève, 1556, in-16 ; 1560, in-8°. Cette seconde édition est la plus recherchée. W—s.

CHANTAL (Jeanne-Françoise-Fremiot de), naquit à Dijon le 23 jan-

vier 1572, de Marguerite de Berbisy, et de Bénigne Fremiot, président à mortier au parlement de cette ville. Dès son enfance, la jeune Fremiot annonça cette pureté de croyance et cette piété exemplaire qui la distinguèrent par la suite. Un gentilhomme calviniste se trouvant un jour chez son père, et causant sur divers points de religion, elle l'interrompit tout à coup en lui disant : « Vous ne croyez donc » pas que Jésus-Christ soit présent au » St.-Sacrement? Cependant, il a dit » qu'il y était. Vous croyez donc qu'il » est un menteur? » L'étranger répondit ce qu'il crut être à la portée d'un enfant, et, pour faire sa paix avec elle, il lui donna des bonbons; elle courut les jeter au feu, et se tournant vers lui : « Monsieur, lui dit-elle, voi- » là comme les hérétiques brûleront » dans l'enfer, parce qu'ils ne croient » pas ce que Notre Seigneur a dit. » Heureusement un zèle si vif et si précoce fut toujours contenu dans de justes bornes, et Mme. de Chantal se montra aussi éloignée du fanatisme que de l'hérésie. Mariée, à l'âge de vingt ans, à Christophe de Rabutin, baron de Chantal, elle fut, pendant huit ans que dura cette union, le modèle des épouses. Elle refusa d'abord de se charger de l'administration des biens de son mari, pour être entièrement livrée à ses devoirs de mère, et ne consentit à prendre ce fardeau et à vivre dans le monde que par l'ordre exprès de M. de Chantal. Dès que le baron, appelé par son état à la cour et à l'armée, était absent, elle vivait dans la plus profonde retraite. Après la mort de son mari, arrivée en 1600, elle renonça tout-à-fait au monde, malgré les remontrances de sa famille. Avant fait vœu de ne plus se remarier, elle eut, dit-on, le singulier courage de graver sur son cœur, avec un fer chaud, le nom de *Jésus*, afin de sceller de son sang l'engagement de se consacrer à Dieu. Loin de regarder les sollicitations des pauvres comme importunes, Mme. de Chantal les prévenait, allait les chercher dans leurs tristes demeures, leur prodiguait ses aumônes, et poussait la charité jusqu'à faire venir chez elle des malheureux couverts des infirmités les plus dégoûtantes, pour les soigner elle-même. Ce fut en 1604, lorsque S. François de Sales, alors évêque de Genève, vint prêcher à Dijon, qu'elle se mit sous sa direction. Il lui communiqua ses projets sur l'établissement de l'ordre de la Visitation; elle les adopta avec joie. Dès ce moment, elle établit ses enfants, maria l'aînée de ses filles au baron de Thorens, neveu de l'évêque de Genève, et ne songea plus qu'à mettre ordre à ses affaires, afin de ne vivre que pour Dieu. Le premier monastère de l'ordre de la Visitation fut fondé à Annecy le 6 juin 1610. Cet institut ne fut d'abord composé que de trois personnes, Mme. de Chantal et deux demoiselles, qui la reconnurent à l'instant pour supérieure : elle prit alors le nom de *mère de Chantal*. Après un an de noviciat, elles prononcèrent leurs vœux le 6 juin 1611; l'approbation de Rome suivit de près celle que ce nouvel institut reçut en France et en Savoie. Paul V lui accorda sa sanction avec les plus grands éloges pour le fondateur. Il érigea la congrégation de la Visitation, à titre d'ordre, sous la règle de S. Augustin. Après la mort de S. François de Sales, la mère de Chantal soutint cet ordre, et le gouverna encore avec la plus profonde sagesse pendant dix-neuf ans. Elle porta le nombre des monastères de la visitation jusqu'à soixante-quinze, tant en France qu'en Savoie. Le

bruit de sa piété et de sa vertu alla jusqu'à la cour; Anne d'Autriche voulut la voir, et la combla d'honneurs et de bontés. La mère de Chantal s'était rendue à St.-Germain-en-Laye, où était la reine, au mois d'octobre 1641; ce fut au retour de ce voyage qu'elle mourut à Moulins, le 13 décembre 1641, âgée de soixante-neuf ans, dans les plus grands sentiments de piété. Mme. de Chantal reçut, par la voix du peuple et par celle de ses religieuses, le titre de *sainte*. Benoît XIV confirma ce jugement, la béatifia en 1751, et Clément XIII la canonisa en 1767. Son cœur, malgré le don qu'elle en avait fait aux dames de St.-Antoine, à Paris, était encore à la Visitation de Moulins au moment de la révolution. Son corps fut transporté à Annecy. On a publié ses *Lettres* en 1660, in-8°., et sa vie a été écrite par le P. Fichet, jésuite, par Maupas du Tour, par Marsollier, par le P. Beaufils, etc. Son fils, le baron de Chantal, tué en 1627 en défendant l'île de Ré contre les Anglais, fut le père de Mme. de Sévigné. Grouvelle observe que celle-ci ne tint de Mme. de Chantal qu'une espèce de fraternité héréditaire avec les sœurs de Ste.-Marie, qu'elle ne manquait point de visiter partout où elle allait. B—r.

CHANTELOU (Claude), en latin *Cantalupus*, bénédictin de la congrégation de St.-Maur, né à Vion, près de Sablé en Anjou, en 1617, fut reçu profès à l'abbaye de la Dorade, à Toulouse, à l'âge de vingt-trois ans. Il avait d'abord pris l'habit des religieux de Fontevrault; mais il quitta cet ordre, parce qu'il était gouverné par des femmes. Savant dans l'histoire ecclésiastique et dans les généalogies, lié avec tous les gens de lettres de Paris, il fit imprimer en latin dans cette ville, les *Sermons de S. Bernard*, pré dés de sa vie écrite par Alais, é ie d'Auxerre, et suivis de la *Vie de s. Malachie*, composée par S. rd, Paris, 1662, in-4°. Il a conféré plusieurs manuscrits uvres du célèbre abbé de Clair , et il se proposait d'en donner une édition, comme nous l'apprend Mabillon. Il eut beaucoup de part aux quatre premiers tomes de la *Bibliothèque ascétique*, publiés par D. Luc d'Achéry, sous le titre de *Bibliotheca patrum ascetica*, Paris, 1001-64, 5 vol. in-4°. Il travailla au *Spicilége*, et fit imprimer à Paris le *Miroir des Bénédictins*. Il avait commencé l'histoire des abbayes de Fontenelle et de St.-Florent de Saumur; cette dernière a été achevée par D. J. Guignes. D. Chantelou avait copié un nombre infini de titres de son ordre, dont il dessinait les sceaux, lorsqu'il mourut subitement, à l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, le 28 novembre 1664, âgé de quarante-sept ans. Adrien de Valois loue sa science et sa piété dans la *Vie* de son frère Henri. On a encore de D. Chantelou *la France bénédictine*, ou *Carte générale des abbayes et prieurés conventuels de l'ordre de S. Benoît, tant d'hommes que de filles*, Paris, 1726, in-fol., avec une table alphabétique, etc. Cette carte est annoncée sur le frontispice, comme ayant été dressée par F. François le Chevalier, de la congrégation de St.-Maur. Ce dernier n'était que frère convers; il publia *la France bénédictine* sous son nom, mais elle est de Claude Chantelou. (Voy. l'*Histoire littéraire de la congrégation de St.-Maur*, Paris, 1770, in-4°., pag. 65.) On conservait dans les archives de l'abbaye de Mont-Majour l'*Histoire* manuscrite de ce monastère, et dans celles de l'abbaye de St.-Germain, l'histoire de celui de

St.-André d'Avignon, que ce savant bénédictin avait aussi composées.

V—ve.

CHANTELOUVE (François Grossombre de), chevalier de Malte, né d'une famille distinguée, à Bordeaux, vers le milieu du 16e. siècle, est auteur de la *Tragédie de feu Gaspard de Coligny, jadis admiral de France, contenant ce qui advint à Paris le 24 août* 1572, Lyon, 1575, in-8°. Cette édition est l'originale; elle est fort rare, et, quoique cette pièce ait été réimprimée plusieurs fois, elle n'est pas facile à trouver. Elle n'a guère d'autre mérite que celui d'une extrême rareté; on n'y remarque nul plan, nulle ordonnance, et l'auteur ne paraît pas même connaître les premières règles de la langue et de la versification. On a encore de lui : *La Tragédie de Pharaon, et autres œuvres poétiques* (*publiées par frère G. Vigerius, religieux récollet*), Paris, 1576, in-8°., et Lyon, 1582, in-16. Cette pièce n'est guère moins rare que la première. M. de la Monnoye, qui ne l'avait point vue, non plus que celle de la mort de Coligny, s'est imaginé que c'était la même, et que le Pharaon ne pouvant être que le roi Charles IX, l'auteur, par conséquent, était calviniste. En cela il s'est bien trompé; car Chantelouve était un catholique zélé, et, dans sa tragédie de la mort de Coligny, il peint l'amiral agité par les furies et méditant d'horribles massacres. On ne sait rien de plus sur Chantelouve, qui est mal nommé *Chanteloure*, dans la *Bibliothèque hist. de la France*.

W—s.

CHANTEREAU LE FÈVRE (Louis), né à Paris, le 12 septembre 1588, s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude du droit et de l'histoire, et parvint à mériter les faveurs de Louis XIII, qui le nomma successivement intendant des fortifications, puis des gabelles de Picardie, commissaire pour l'échange de la principauté de Sédan, et enfin intendant des duchés de Lorraine et de Bar. Pendant son séjour en Lorraine, il fit des recherches sur les différentes maisons qui ont possédé cette province, et mit au jour des *Mémoires sur l'origine des maisons et duchés de Lorraine et de Bar*, 1642, in-fol.; il promettait une continuation de cet ouvrage en deux parties. On a encore de lui : I. *Question historique, si les provinces de l'ancien royaume de Lorraine doivent être appelées terres de l'empire*, Paris, 1644, in-8°.; II. *Discours historique concernant le mariage d'Ansbert et de Blithilde, prétendue fille de Clotaire I ou II*, Paris, 1647, in-4°. Chantereau mourut le 2 juillet 1658. Son fils Denys publia, en 1662, in-fol., son *Traité des fiefs et de leur origine, avec les preuves*. Il a laissé plusieurs autres ouvrages inédits, qui sont conservés à la Bibliothèque impériale, entre autres une *Chronologie universelle*, en 3 vol. in-fol., dont tous les éditeurs de Moréri ne se lassent pas d'annoncer la publication prochaine depuis 1712. On trouve en tête de ce manuscrit une vie de l'auteur, composée par un de ses amis. Les éditeurs de Moréri disent aussi que Chantereau a donné quelques ouvrages sous le nom de *Louvrier*.

W—s.

CHANTOCÉ. *Voy.* Gilles de Bretagne.

CHANTREAU (Pierre-Nicolas), né à Paris en 1741, mort à Auch le 25 octobre 1808, fut un écrivain très laborieux. Fort jeune encore, il était allé en Espagne, et il y séjourna vingt ans; ce fut pendant ce séjour qu'il composa sa grammaire espagnole-française, intitulée : *Arte de hablar frances*, qui a eu plusieurs éditions, et qui

a été imprimée à Madrid en 1797, in-4°., à l'imprimerie royale: cet ouvrage lui avait ouvert les portes de l'académie royale espagnole. Il revint en France en 1782, et eut, en 1792, une commission secrète pour aller visiter les frontières de l'Espagne et s'assurer des dispositions des Catalans sur la révolution française. Lors de l'organisation des écoles centrales, il fut nommé professeur d'histoire dans le département du Gers, et appelé en 1803 à l'école militaire, alors à Fontainebleau. Outre la grammaire dont nous avons parlé, on a de lui: I. *Voyage dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, fait en 1788 et 1789*, Paris, 1792, 3 vol. in-8°.; l'auteur s'est beaucoup étendu sur la cité de Londres; il parle de quelques objets que Grosley avait passés sous silence, mais il lui est bien inférieur pour le talent d'observer. II. *Lettres écrites de Barcelone à un zélateur de la liberté qui voyage en Allemagne*, ou *Voyage en Espagne, ouvrage dans lequel on donne des détails, 1°. sur l'état dans lequel se trouvaient les frontières de l'Espagne en 1792; 2°. sur le sort des émigrés dans ces pays, avec des détails philosophiques sur les mœurs*, etc., 1792, in-8°., réimprimé en 1793 et en 1796: c'est le fruit du voyage dont il a été question. III. *Voyage philosophique, politique et littéraire, fait en Russie dans les années 1788 et 1789, traduit du hollandais avec des augmentations*, 1794, 2 vol. in-8°. Il est à croire que cet ouvrage n'a jamais existé en hollandais; c'est, à peu de chose près, une compilation de Pallas, de Manstein, de Leclerc, de Lévesque, des *Anecdotes russes*, des *Mémoires du comte de Hordt*. Les erreurs, les fautes, y sont très nombreuses; quant à la diction, elle est tour à tour triviale

[illegible]phatique, et habituellement in-
corr[illegible]te. Ce prétendu voyage, l'année
[illegible] de sa publication, a cependant
[illegible] aduit en allemand et en anglais.
IV. *Tables chronologiques publiées*
[illegible]*glais par John Blair, traduites*
[illegible]*en français*, 1795, in-4°. L'au-
[illegible] anglais s'était arrêté en 1768; le
traducteur français a continué ces ta-
bles jusqu'au 22 juillet 1795, date de
la [illegible]ix entre la France, la Prusse et
l'Es[illegible]agne. L'ouvrage n'est pas exempt
d[illegible]eurs, au moins d'erreurs typo-
[illegible]hiques; on remarque dans la tra-
du[illegible]on française, le *Tableau bio-*
g[illegible]hique des hommes célèbres qui
c[illegible] existé depuis l'ère chrétienne
[illegible]'à nos jours, traduit de l'an-
[illegible]s de Priestley; l'imprimerie n'a-
vait pas produit de tableau d'une aussi grande étendue; on croyait même impossible de l'exécuter autrement que par la gravure et l'impression en taille douce, tel qu'était l'original anglais. V. *Système analytique des notions qu'il faut acquérir pour connaître complètement l'histoire d'une nation, et le plan à suivre pour l'écrire*, 1799, in-12; VI. *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans les œuvres de Voltaire*, 1801, 2 vol. in-8°.; cette table est faite sur et pour l'édition in-8°. de Voltaire, donnée par Beaumarchais, en 70 volumes. Il est bon de remarquer que, dans une partie des exemplaires du Voltaire de Beaumarchais, l'*Histoire de Charles XII*, les *Annales de l'Empire*, la *Politique et la Législation*, et la *Physique de Newton*, forment les tomes 23, 25, 29, 30 et 31; c'est sur un exemplaire distribué ainsi que Chantreau a composé ses tables; de-là le reproche injuste d'inexactitude que lui ont adressé [illegible]sonnes. VII. *Diction-*
[illegible]ndotique, pour

servir à l'intelligence des mots dont notre langue s'est enrichie depuis la révolution, etc., etc., 1790, in-8°., publié sous le nom de M. de l'*Epithète, élève de feu M. Beauzée.* On y trouve l'indication de cinquante-neuf journaux qui se publiaient alors. VIII. *Essai didactique sur la forme que doivent avoir les livres élémentaires faits pour les écoles nationales*, 1795, in-8°.; IX. *De l'importance de l'étude de l'Histoire, et de la vraie manière de l'enseigner, d'après un nouveau plan présenté par tableaux, qui contiennent les notions qu'il faut acquérir avant de se livrer à cette étude, et la méthode à suivre lorsqu'on s'y livre*, 1802, in-8°.; c'est un prospectus de l'ouvrage suivant. X. *Science de l'Histoire*, 1804-1806, 3 vol. in-4°.; cet ouvrage, qui est tout en tableaux, a eu peu de succès : il est pourtant savant et instructif, quoique les nombreux changements politiques survenus en Europe aient beaucoup ôté du mérite de la partie géographique. XI. *Mappemonde chronographique, indiquant l'origine, la fondation, la durée et les révolutions des empires, royaumes et républiques, dont il est fait mention dans l'histoire ancienne et moderne*, 1803, in-fol. (*Voy.* BARBEAU-LA-BRUYÈRE); XII. *Notice élémentaire sur l'origine, la fondation et les changements qu'ont éprouvés les empires*, etc., *pour servir à l'étude de la Mappemonde chronographique*, 1804, in-8°.; XIII. *Eléments d'histoire militaire*, 1808. in-8°.; XIV. *Histoire de France abrégée et chronologique, depuis la première expédition des Gaulois jusqu'en septembre* 1808, Paris, 1808, 2 vol. in-8°. A. B—T.

CHANUT (PIERRE), trésorier de France à Riom, sa patrie, fut nommé résident, et ensuite ambassadeur de France en Suède, auprès de la reine Christine, depuis 1645 jusqu'en 1649, et ministre plénipotentiaire à Lubek, depuis 1650 jusqu'en 1653; de là il passa à l'ambassade de Hollande jusqu'en 1655. Enfin, Louis XIV lui donna une place dans son conseil, et il mourut à Paris, en juillet 1662, âgé de soixante-deux ans. Wicquefort dit, dans son livre de *l'Ambassadeur* : « Chanut était un des plus savants » hommes de son temps; il s'exprimait parfaitement en la plupart des » langues, tant vivantes que mortes. » Il avait beaucoup voyagé et profité » de ses voyages; on peut dire que, de » tous les ministres qui se trouvèrent » à Lubek, il n'y eut que lui qui y fît » figure : aussi était-il un ambassadeur de première classe. » Christine estimait ses talents diplomatiques et littéraires; c'est par ses conseils qu'elle fit venir en Suède Descartes, ignoré en France et persécuté en Hollande; ce fut encore lui qui fit rapporter dans sa patrie les os de Descartes, et il composa une belle épitaphe de ce grand homme. C'est à Chanut que Christine fit premièrement connaître le dessein de son abdication; cette princesse lui écrivait : « Il est difficile » qu'un dessein mâle et généreux plaise à tout le monde; je me contente » rai d'un seul approbateur. » Elle ne trouva pas cet approbateur dans Chanut, qui, dans ses lettres, combattit sa résolution. Plusieurs auteurs ont cru que Chanut contribua à la conversion de cette reine au catholicisme. Lorsqu'elle fut descendue du trône, et qu'elle eut quitté ses états, elle continua son commerce de lettres avec Chanut (1). Il vint la trouver à Anvers,

(1) Dans une de ces lettres, datée de la Haye, le 4 janvier 1655, Chanut détruit toutes les préventions que les Espagnols

et la suivit à Compiègne, où il fut toujours auprès d'elle (*Voyez* CHRISTINE). Les *Négociations de P. Chanut*, en Suède et à Lubek, depuis 1645 jusqu'en 1653, forment un volume in-fol. manuscrit, qui passa de la bibliothèque du chancelier Séguier dans celle de St-Germain-des-Prés, et qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque impériale. Pierre Linage de Vaucienne fit imprimer les *Mémoires et Négociations de M. Chanut, depuis l'an 1645 jusqu'en 1655*, Paris, 1676 (Cologne, 1677), 3 vol. in-12. « Ces *Négociations*, dit » Wicquefort, toutes estropiées et dé» figurées qu'elles sont (dans cette » édition), ne laissent pas de porter » les marques de ce qu'il était en effet, » quoique celui qui les a publiées lui » ait fait un tort irréparable; ceux qui » se donnent l'autorité de retrancher » des ouvrages de ces grands hom» mes ce qu'ils jugent ne devoir pas » être communiqué, feraient bien » mieux de ne rien donner au public, » que de produire des extraits infor» mes et peu judicieux, où on ne voit » ni l'air, ni le génie du ministre. » (Liv. II, §. 17.) Les *Négociations de Chanut*, traduites en allemand, ont été insérées dans le *Diarium Europœum*, appendice des 36e., 37e. et 38e. parties. — Son fils CHANUT (Martial), abbé d'Issoire, aumônier d'Anne d'Autriche, visiteur-général des carmélites pendant plus de trente ans, mort le 13 novembre 1695, a donné plusieurs traductions : I. *Seconde apologie de Justin pour les chrétiens, traduite du grec*, Paris, 1670, in-12; il publia d'abord cet ouvrage sous le nom de *Pierre Fondet;* mais il fut réimprimé

avaient données à Christine contre la France, et il répond gravement aux railleries qu'elle faisait de l'inconstance des Français.

son nom en 1686. On y trouve
l onnance de l'empereur Adrien en
r des chrétiens, la Lettre d'An-
-le-Pieux aux peuples d'Asie, et
de Marc-Aurèle au sénat romain.
II. *Le Catéchisme du concile de Trente, traduction nouvelle*, Paris, 1673, in-12; III. *Vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même*, traduite espagnol, Paris, 1691, in-8°. Cl ut traduisit aussi d'autres ouvrages du même genre. Ses traductions s fidèles, mais d'un style lourd et la issant. V—VE.

CHANVALON (DE), orateur, mort en 1765, habitait la Provence sur la fin de sa vie. Il se livra à l'ude de l'agriculture, et publia le ré tat de ses observations dans un peu ouvrage sous ce titre : *Manuel des champs*, ou *Recueil instructif, contenant tout ce qui est le plus utile pour vivre à la campagne avec agrément*, Paris, 1764, in-12. C'est un bon abrégé tiré des meilleures sources; mais comme les plantes y sont désignées par les noms vulgaires usités en Provence, il est difficile de les reconnaître. L'auteur en indique plusieurs qui croissent sur les Alpes, et il dit en avoir fait connaître une centaine à Gardel, botaniste provençal, qui a écrit sur les plantes de son pays. Chanvalon était plus habile agronome que botaniste; il s'étend beaucoup sur les jardins, qu'il recommande de couper par des murs pour augmenter la chaleur et affaiblir la violence du vent, comme cela se pratique avec tant d'avantages au village de Montreuil, près de Paris. Il donne aussi des détails fort étendus sur la culture des melons. Cet ouvrage fut réimprimé avec des corrections et additions en 1769 par les soins du P. d'Ardennes, qui y réunit un autre ouvrage qui n'était pas

r la première fois en 1765, itre : *OEconomie rustique*, *ons simples sur la botani- médecine, la pharmacie, la t l'office.* La quatrième édi- e *Manuel* a été donnée à Pa- 80, en un gros volume in-

D—P—s.

)-HAO, 4e. empereur de la t l'un des neuf souverains rent avant la première dy- était fils de Hoang-ti, et lui l'an 2598 avant notre ère. Ce vérifia point les hautes es- qu'on avait d'abord conçues n'est pas qu'il manquât de il était doux, affable, hu- ais il n'avait ni la fermeté, ie actif, ni les vues étendues père. Son extrême faiblesse tolérer des désordres, qui t funestes ; ce fut sous son ue se répandirent des doc- nouvelles qui commencèrent la pureté du culte primitif. on des Chinois, à cette épo- it encore celle des premiers ; ils ne reconnaissaient qu'un que et suprême, seul dispen- les maux et des biens. Des inquiets et légers se livrèrent ie, effrayèrent les peuples par stiges, lui persuadèrent l'exis- s esprits et la nécessité de ir des sacrifices. Bientôt les hangèrent et se corrompirent. raignit plus d'offenser le ciel ; uta seulement la colère des es- chaque famille, pour se les ropices, adopta des pratiques ères. L'empereur connut le il le toléra sous le vain pré- ne pas troubler la paix de n dut à ce prince une institu- tive aux habits de cérémo- rdonna que les genres et les le mandarinats auraient pour signes distinctifs différentes figures d'animaux peints ou brodés sur la poitrine et sur le dos ; que les mandarins de lettres et de justice auraient en partage les représentations d'oiseaux, tels que le faisan, le paon, le cygne ; et les mandarins de guerre les animaux quadrupèdes, tels que le lion, le tigre, etc. Ce règlement s'observe encore aujourd'hui. Chao-hao mourut à Kio-feou, après avoir occupé le trône pendant quatre-vingt-quatre ans. La naissance de l'idolâtrie sous son règne a flétri la mémoire de ce prince parmi les lettrés chinois.

G—R.

CHAO-KANG, 6e. empereur de la première dynastie chinoise, appelée *Hia*. Il naquit sur le trône, et les années de sa vie ne sont pas distinguées de celles de son règne, que l'histoire fait commencer à l'an 2118 avant notre ère. L'empereur Ti-siang, son père, avait péri dans une bataille que lui avaient livrée des rebelles, dont le chef victorieux, nommé *Han-tsou*, s'était fait proclamer empereur, après avoir ordonné qu'on égorgeât dans le palais tout ce qui restait de princes de la famille des Hia. L'impératrice Min, qui était enceinte, eut le bonheur d'échapper aux assassins ; elle se sauva, déguisée, à Yu-yang, où elle resta inconnue, et où elle accoucha d'un fils, qu'elle nomma *Chao-kang*. L'usurpateur s'enivrait paisiblement des délices du trône, et il était loin de penser que l'impératrice fugitive eût pu lui donner un maître, qui devait le punir un jour de ses forfaits. Ce ne fut qu'au bout de huit ans qu'un bruit sourd se répandit qu'il existait un fils de Ti-siang. Han-tsou, d'après les indices qu'il recueillit, fit partir des émissaires, qu'il chargea de découvrir le prince prétendu, et de le lui amener. L'impératrice, qui avait

conservé quelques amis fidèles dans la capitale, fut instruite de ces mesures. Effrayée des dangers que courait son fils, elle le déguisa, le couvrit des misérables haillons d'un pâtre, et l'envoya dans les montagnes, où ce faible enfant passa plusieurs années dans la misère, inconnu, sans appui, occupé de fonctions serviles pour subsister. Les recherches ordonnées par l'usurpateur ayant été infructueuses, il méprisa ces vains bruits, et ne s'en occupa plus; mais, quelques années après, ils se renouvelèrent, et parurent prendre plus de consistance. Des avis multipliés lui annoncèrent que ce fils du dernier empereur existait réellement, et qu'il errait dans des montagnes peu éloignées, où il prenait le plus grand soin de se cacher. Han-tsou expédia de nouveaux émissaires, qu'il menaça de punir de mort s'ils exécutaient leur commission avec négligence. L'impératrice, avertie de ces nouveaux ordres, se hâta de leur opposer de nouvelles mesures. Elle rappela son fils, le déguisa une seconde fois, et parvint à le faire entrer, en qualité d'aide de cuisine, chez le gouverneur de Yn, qu'elle savait être un ancien et fidèle serviteur de la famille impériale. Ce gouverneur, qui s'appelait *Mi*, était un homme soigneux et d'une extrême vigilance sur son domestique. Il n'eut pas aperçu deux ou trois fois le nouveau commensal qu'on avait introduit chez lui, qu'il fut frappé de l'air de noblesse répandu sur sa personne et dans toutes ses manières. Ce jeune homme l'intéressa, et il soupçonna que sa naissance devait être fort au-dessus du vil emploi qu'il exerçait dans son palais. L'ayant pris en particulier, il l'interrogea sur son pays, sur son père, sa mère, leur profession, sur ce qu'il avait fait jusqu'alors. Toutes ces questions jetèrent le jeune homme dans un étrange emb dont il se tira cependant ave d'adresse, en se renfermant d réponses générales, mais qu'il pagna d'un ton de voix si dou manières si naturellement aisée lies, que, loin d'avoir satisfai riosité de son maître, il ne fit q firmer ses premiers soupçons. verneur le laissa dans l'empl avait accepté chez lui; mais il point d'avoir l'œil ouvert sur ses démarches. Plus il l'observ ce jeune homme lui parut ext naire. Enfin, au bout d'un an, de l'état d'incertitude où il se t il résolut de pénétrer ce que être cet aimable inconnu. Il le dans le lieu le plus retiré de lais, et là, prenant cet air d qui concilie la confiance, il « Depuis long-temps je vous » avec attention; votre ton et » nières m'annoncent que vou » pas ce que vous affectez de p » Vainement vous m'assurez qu » père, en mourant, a laiss » mère enceinte et dans la » que, dénuée de toutes ress » elle ne subsiste que des faib » mônes qu'on lui accorde; q » vous avoir donné le jour, el » livra aux pâtres des mont » parmi lesquels vous avez pa » premières années : ce récit res » trop à la fiction. La misère n » me pas à l'ame des sentime » bles; vous ne tenez rien des » des pâtres, ni de l'éducatio » puise dans leurs cabanes. J » savoir la vérité; vous ne cou » cun risque à me la dévoiler : » secrets que vous m'aurez con » teront inviolables. Parlez, ap » moi qui vous êtes. — Je » déjà dit qui je suis, répondit l » homme. Hélas! ajouta-t-il en

» sant un profond soupir, que puis-je » vous apprendre de plus? » Le gouverneur fixait tous ses mouvements; il s'aperçut de son trouble, et ce soupir, qui venait de lui échapper, ne fit qu'irriter sa curiosité. Il redoubla donc ses instances, le conjura d'épancher librement son cœur. Chao-kang avait appris de l'impératrice combien le gouverneur de Yn conservait d'attachement pour la maison des Hia; il craignit qu'en s'obstinant plus longtemps à ne pas le satisfaire, il n'agît lui-même contre ses propres intérêts. Cette crainte le décida enfin à se découvrir. « Je ne vous en ai point im» posé, dit-il au gouverneur, lorsque » je vous ai dit que je n'ai jamais vu » mon père, et qu'en mourant il laissa » ma mère plongée dans une extrême » misère; il est vrai encore que j'ai été » élevé dans les montagnes et parmi » les pâtres qui les habitent; mais puis» que vous exigez que je vous découvre » avec vérité le secret de ma naissance, » je le ferai avec d'autant plus de con» fiance, que je n'ignore pas le vif in» térêt que vous-même avez toujours » montré pour ma famille. Apprenez » donc que je suis le fils de votre der» nier empereur, l'infortuné Ti-siang, » et que ma mère, l'impératrice Min, » vit inconnue à Yu-yang, toujours » dans l'attente de circonstances plus » favorables. » A peine le prince lui avait-il fait cet aveu, que le fidèle Mi, ravi de posséder son maître, transporté, presque hors de lui-même, s'était déjà précipité à ses pieds, qu'il embrassait et qu'il arrosait de ses larmes. Ce gouverneur n'avait pas ignoré les bruits qui s'étaient répandus sur le fils laissé par Ti-siang; une sorte de pressentiment lui avait fait penser que le jeune inconnu qu'il avait chez lui pouvait être ce prince, et ce soupçon avait été le motif secret de son empressement à s'éclaircir. Chao-kang, effrayé de voir le gouverneur à ses pieds, se hâta de le relever : « Il n'est pas temps enco» re, lui dit-il; réservons ces hom» mages pour des jours plus heureux; » contentez-vous de me garder un in» violable secret. Je ne pourrai désor» mais rester dans votre maison sous » le déguisement qui m'y a conduit; » votre tendre attachement pour moi » vous exposerait sans cesse à me » trahir. Pourvoyez à ma sûreté, et » indiquez-moi un asyle où je puisse » me retirer. » Le gouverneur l'envoya dans le pays de Lo-fen, canton écarté et presque désert, où il avait acheté depuis peu une vaste étendue de terres. Pour lui faciliter les moyens d'y fonder une colonie, il le fit accompagner de cinq cents hommes, la plupart suivis de leurs familles, et, pour gage de son éternelle fidélité, il lui remit ses deux filles, qu'il lui donna pour épouses. Après son départ, le gouverneur eut des entrevues secrètes avec l'impératrice; ils concertèrent entre eux le plan de conduite qu'ils devaient tenir, et décidèrent que, loin de s'exposer à des demi-succès, il valait mieux attendre, pour se déclarer, que les circonstances fussent entièrement favorables, et leur parti assez puissant. Un grand nombre d'années s'étaient déjà écoulées dans cette attente; mais elles avaient mûri les projets du sage Mi, et préparé leur exécution. Il avait sondé ses amis et tous ceux qu'il savait être restés fidèles à la maison impériale, sans toutefois leur en faire connaître l'héritier. Il crut qu'il était temps enfin de leur dévoiler le secret important qu'il leur avait tenu caché jusqu'alors. Il se rendit chez le gouverneur de Yu-yang, dont l'attachement pour la famille des empereurs lui était connu. Lorsqu'ils furent seuls, il lui

révéla le mystère de la naissance de Chao-kang, à qui l'impératrice avait donné le jour dans les murs même de Yu-yang, où cette princesse était venue chercher un asyle, et où elle vivait encore dans la plus profonde obscurité. « Ce que vous m'annoncez est-il » croyable, répondit le gouverneur de » Yu-yang? Quoi! il existerait encore » un rejeton de la race chérie des Hia! » Mais, puisque vous le connaissiez, » deviez-vous si long-temps le dérober » à nos hommages? Fallait-il nous » taire un secret de cette nature? — » Il l'a fallu jusqu'à ce moment, ré» pondit Mi; mais les temps sont » changés; toutes les circonstances, » devenues favorables, nous rendent » aujourd'hui la liberté d'agir, et nous » permettent enfin d'unir nos efforts » pour replacer sur le trône le sang du » grand Yu. Au moment de l'exécu» tion, je viens ici pour conférer avec » vous sur la marche que nous devons » suivre. » Ils arrêtèrent entre eux qu'il leur fallait une armée capable de résister à celle qui leur serait opposée par leur ennemi; qu'ils devaient, sans perdre de temps, lever des troupes, rassembler leurs parents, leurs amis; mais, pour ne pas effaroucher la cour par ces préparatifs, ils convinrent de supposer entre eux un sujet de querelle; de feindre l'un contre l'autre une violente animosité, et d'annoncer qu'ils voulaient vider ce différent par la voie des armes. A la faveur de ce prétexte, ils se flattaient de pouvoir réunir en peu de temps sous leurs enseignes tous ceux qui conservaient encore quelque attachement pour la maison des Hia. Les deux gouverneurs ne se séparèrent qu'après avoir pris toutes leurs mesures. Cette entrevue fut aussitôt suivie de démarches actives. Les deux gouverneurs prévinrent tous leurs amis qu'ils avaient besoin de leur secours, et les prièrent de leur amener le plus de braves gens qu'ils pourraient rassembler, leur indiquant le lieu du rendez-vous général. Il était, pour les uns, dans les environs de Yu-yang, pour les autres, dans le voisinage de Yu. Le bruit s'étant en même temps répandu qu'un démêlé fatal était élevé entre les deux gouverneurs, tous ces amis n'en témoignèrent que plus de zèle et d'empressement pour voler à leur défense. Hanu fut la dupe de cette feinte inimitié; cependant, comme la défiance l'abandonnait rarement, il donna ordre à ses généraux de se tenir prêts à tout état d'agir, dans le cas où cette dispute serait poussée trop loin. Après une année de soins et de préparatifs, les gouverneurs se trouvèrent chacun à la tête d'une armée, toutes deux à portée de se réunir, n'étant éloignées l'une de l'autre que d'une journée de chemin. Alors, sûrs de leurs forces, ils cessèrent de dissimuler, et firent publier qu'ils n'avaient pris les armes que pour rétablir sur le trône de ses pères Chao-kang, dernier rejeton de la famille d'Yu. La joie et l'enthousiasme saisirent toutes les troupes, au moment où elles apprirent cette étonnante nouvelle. Le nom du fils de Tisiang vola de bouche en bouche, et fut applaudi avec transport; tous les cœurs s'attendrirent au récit des longues infortunes que ce prince avait essuyées: officiers et soldats, tous jurèrent de lui obéir et de braver mille morts pour le défendre. Il était temps que Chao-kang quittât sa retraite de Lo-fen. Toute sa colonie avait pris les armes, aussitôt qu'on y avait appris le secret de sa naissance. Il remercia ses vassaux de leur zèle, et se contenta de choisir parmi eux trois cents des plus braves, dont il forma sa garde, et avec lesquels il [illegible] pour se ren-

dre auprès de son beau-père. Dès qu'il y fut arrivé, les deux armées se réunirent. Han-tsou, que des avis fidèles avaient instruit de la déclaration des gouverneurs, avait mis la plus grande célérité à rassembler toutes ses troupes; il se mit bientôt à leur tête, et s'avança lui-même contre ses ennemis. La bataille fut livrée, et elle devint terrible: on savait, de part et d'autre, qu'elle devait décider de l'empire. Après quelques alternatives d'avantages et une sorte de fluctuation dans le succès, les troupes de Han-tsou commencèrent à plier, et lui-même, dans ce mouvement, fut enveloppé, saisi et enlevé par les trois cents braves de la garde de Chao-kang. La prise de Han-tsou, dès qu'elle fut connue, jeta une telle épouvante dans son armée, que la plus grande partie mit bas les armes, et reconnut pour empereur le fils de Ti-siang: le reste prit la fuite, et acheva d'être taillé en pièces dans sa déroute. Han-tsou fut puni du dernier supplice, et sa mort fit disparaître tous ses partisans. Chao-kang, universellement reconnu, remonta sur le trône de ses pères, et y porta toutes les vertus qu'il avait pratiquées dans sa colonie de Lo-fen. L'impératrice Min vivait encore; elle fut accueillie avec des transports extraordinaires, et tout l'empire parut se mettre en mouvement pour honorer son retour. Le nouvel empereur retint auprès de lui les deux gouverneurs, et les mit à la tête de ses conseils. Après un règne heureux et paisible de vingt-deux ans, il mourut dans la 61e. année de son âge, et laissa l'empire à son fils Tì-chou, qui continua la race des Hia.

G—R.

CHAO-YONG, célèbre philosophe et littérateur chinois, né vers le commencement du 11e. siècle de notre ère, dut le jour à des parents pauvres, qui ne subsistaient que du travail de leurs mains, mais qui, heureusement, lui laissèrent la liberté de ne consulter que son goût pour le choix d'un état. Le jeune homme prit le parti de l'étude, et il s'y livra avec une telle ardeur et une si constante assiduité, qu'au bout de quelques années, ses maîtres n'eurent plus rien à lui apprendre. Dès qu'il eut acquis ce premier fonds de connaissances, qui lui ouvraient un libre accès vers tous les genres de littérature, il quitta sa ville natale, pour se retirer à Lo-yang, aujourd'hui Kaï-fong, capitale de la province de Ho-nan. Cette ville était, à cette époque, le point de réunion et le séjour des savants les plus distingués de l'empire. Chao-yong y prit une manière de vivre singulière et bizarre, mais qui annonçait un vif enthousiasme pour la science, une ame libre, indépendante, et détachée de toute vue d'ambition ou d'intérêt. Il s'y logea dans une masure écartée, ouverte à tous les vents, et où il n'était pas même à l'abri de la pluie. En hiver, dit son historien, il y était sans feu, et en été il ne se servait point d'éventail pour se rafraichir. Un peu de riz, des herbes salées composaient toute sa nourriture, à laquelle il joignait de temps en temps quelques verres du vin le plus commun: deux ou trois ais mal assemblés étaient le lit où il prenait son repos. Ce misérable réduit était cependant à ses yeux un séjour de délices; il le nomma l'*Antre de la tranquille joie*. C'était là qu'il employait toutes ses journées au travail et à la méditation. S'il sortait de chez lui, c'était pour aller puiser de nouvelles lumières dans l'entretien de quelque savant, ou visiter les dépôts de livres et de manuscrits que de riches amateurs des lettres s'étaient procurés, et qu'ils communi-

quaient volontiers aux personnes studieuses. L'objet spécial de ses études et de ses méditations était l'explication des *Koua* ou *Trigrammes de Fou-hi*, le plus ancien des monuments écrits que présente la Chine, et dont le texte, qui ne consiste qu'en lignes brisées qui se combinent diversement entre elles, a fourni matière à une multitude innombrable de gloses et d'interprétations. Les Chinois prétendent que le fondateur de leur empire a caché dans ces lignes mystérieuses de sublimes instructions, des vérités du premier ordre, et la clef secrète de toutes les opérations de la nature. Chao-yong a publié sur ce texte énigmatique un commentaire très étendu, que tous les savants de son temps admirèrent comme un chef-d'œuvre, et qu'on regarde encore aujourd'hui comme ce qui a été donné de mieux sur cette matière. Cet ouvrage est en soixante volumes, et porte pour titre: *Hoang-ky-king-ché*. La nature avait doué encore ce philosophe d'un talent distingué pour les vers, et il aimait à se délasser de temps en temps de ses veilles savantes, en se livrant à son goût pour la poésie. On a de lui un grand nombre de pièces estimées, qu'il a réunies, avec d'autres opuscules en prose, dans un ouvrage en vingt volumes, qu'il a intitulé: *Ki-jang-ki*. Ce sont des mélanges de vers et de prose, sur divers sujets de morale et de philosophie. Les écrits de Chao-yong répandirent son nom dans tout l'empire. Les distributeurs des grâces s'empressèrent de lui offrir des dignités honorables et lucratives; mais il les refusa constamment, plus jaloux, disait-il, de jouir de son repos et de sa liberté que de tous les avantages de la fortune. Les grands et les plus illustres lettrés se firent un devoir de venir visiter dans son humble réduit le *docteur de la tranquille joie*. Il jouissait, dans la ville qu'il habitait, de la considération la plus flatteuse. « Lorsqu'il paraissait dans les rues, dit l'historien de sa vie, il n'était pas jusqu'aux enfants qui ne prissent plaisir à le voir. Les artisans, dans leurs boutiques, se levaient et se tenaient debout, par respect, jusqu'à ce qu'il eût passé. » Chao-yong mourut l'an 1077 de notre ère. Après sa mort, il fut mis en possession des distinctions et des honneurs qu'il avait si généreusement refusés pendant sa vie. L'empereur, qui était le septième des Song, lui décerna le titre de *Docteur sans tache*, et l'on grava sur sa tombe que, depuis le célèbre Mengtsée, l'un des disciples de Confucius, c'est-à-dire dans l'espace de plus de mille ans, « il ne s'est élevé aucun philosophe que Chao-yong n'ait effacé, tant par la profondeur de sa science que par l'éclat de sa vertu. »

G—n.

CHAPEAUVILLE (Jean), né à Liége, le 5 janvier 1551, commença ses études dans sa patrie, les continua à Cologne, et les acheva à Louvain, où il fut reçu docteur en théologie. Il enseigna cette science dans plusieurs monastères de Liége, fut successivement nommé examinateur synodal, curé de St.-Michel, chanoine de l'église de St.-Pierre, inquisiteur de la foi, chanoine de la cathédrale, grand-pénitencier, grand-vicaire, archidiacre et prévôt de son chapitre. Il mourut le 11 mai 1617, âgé de soixante-six ans. On a de lui plusieurs ouvrages dont on trouve la liste dans Niceron. Les principaux sont: 1. *Historia sacra et profana, necnon politica, in quâ non solùm reperiuntur gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium ac Leodiensium; verùm etiam pontificum romanorum atque impe-*

ratorum, ac regum Franciæ usque ad Ludovicum XII, Liége, 1612, 1616, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage contient un recueil des historiens originaux de la ville de Liége. Après la mort de l'auteur, on ajouta un abrégé de sa vie à la tête du premier volume des exemplaires qui n'étaient pas encore vendus, et l'on substitua sur le frontispice la date de 1618, à celle de 1612. II. *Vita et miracula S. Perpetui, episcopi Trajectensis*, Liége, 1601, in-8°.; III. *Tractatus de casibus reservatis*, Liége, 1596 et 1603, in-8°.; IV. *Tractatus de necessitate et modo ministrandi sacramenta tempore pestis*, Mayence, 1612, in-8°., réimprimé à Cologne, à Louvain, etc. V—ve.

CHAPELAIN (Jean), naquit à Paris, le 4 décembre 1595. Son père, notaire au Châtelet, le destinait à la même profession; mais sa mère, qui avait beaucoup connu Ronsard, et qui était encore frappée des honneurs que ce poète avait reçus de son siècle, désira que son fils fût en état d'en mériter de semblables, et elle le fit étudier. Outre le grec et le latin, il apprit sans maître l'espagnol et l'italien qu'il posséda parfaitement, et ensuite il fit un cours de médecine. Comme il hésitait sur le choix d'un état, il fut placé auprès d'un jeune seigneur pour lui montrer l'espagnol, puis auprès de deux fils de M. de la Trousse, grand-prévôt de France, pour diriger leurs études en tout genre. Cette dernière éducation dura dix-sept ans, et lui acquit à tel point l'estime du père de ses élèves, que celui-ci lui confia la gestion de toutes ses affaires. Ce fut au milieu de ces occupations qu'il traduisit le roman espagnol de *Guzman d'Alfarache*. Il ne se livrait point encore à son goût pour la poésie, dans la crainte qu'on ne lui attribuât quelques-unes des satires qu'alors chaque jour voyait éclore contre le gouvernement; mais il étudiait à fond les principes de la poétique, et il eut l'occasion d'en faire l'application, lorsque le cavalier Marini le consulta sur son poëme de l'*Adone*, qu'il était venu faire imprimer en France. La préface qu'il consentit à mettre en tête de l'ouvrage le fit connaître du cardinal de Richelieu. Il était de cette réunion d'hommes de lettres qui devint l'académie française. Cette académie étant instituée, il fut un des commissaires chargés d'en rédiger les statuts; ce fut lui qui fit déterminer le genre de travaux dont la compagnie aurait à s'occuper, qui dressa en conséquence le plan d'un Dictionnaire et d'une Grammaire de la langue française, et qui, dans la suite, tint la plume pour la rédaction des *Sentiments de l'académie sur le Cid*. Pour se livrer à ces occupations de son goût, il avait refusé, vers 1632, de suivre le comte de Noailles à Rome, en qualité de secrétaire d'ambassade. Les bienfaits du cardinal l'en dédommagèrent. Ce ministre, à qui il avait fait connaître la règle des trois unités dramatiques, alors négligée ou même ignorée, lui fit une pension de mille écus, et lui accorda une pleine autorité sur tous les poètes qu'il avait à ses gages. Cette pension pouvait être aussi le prix d'une ode à la louange du cardinal, qui est restée le meilleur ouvrage de Chapelain, et que Boileau lui-même trouvait assez belle. Chapelain devint, dès ce moment, l'oracle de tous les écrivains, et surtout des poètes. Racine, dans sa jeunesse, ne le consulta pas sans fruit sur son Ode de la *Nymphe de la Seine*, puisqu'il lui dut quelques corrections essentielles, et, ce qui ne valait guère moins, 100 louis et une pension de 600 liv. de la part du

roi. Chapelain fut chargé par Colbert de dresser la liste des savants et des littérateurs, tant étrangers que nationaux, sur qui Louis XIV voulait répandre ses libéralités ; et, comme on s'y attend bien, cette désignation lui fit encore plus d'ennemis que de partisans. Chapelain était le chef de la littérature en France. Sa *Pucelle*, à laquelle il travaillait depuis trente ans, était prônée d'avance comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Elle parut, et toute la gloire du poète s'évanouit. A la vérité, ce poëme eut six éditions en dix-huit mois, et reçut d'abord beaucoup d'éloges pompeux ; mais il ne s'attira pas moins d'épigrammes sanglantes, et les épigrammes prévalurent, parce qu'elles étaient justes. Pour consoler l'auteur, le duc de Longueville doubla la pension de mille écus qu'il lui avait faite pendant tout le cours de son travail ; pension dont Chapelain, très ami de l'argent, fut soupçonné d'avoir prolongé la durée, en prolongeant aussi celle de sa composition. La duchesse de Longueville, apparemment de meilleur goût que son mari, disait en entendant la lecture de la *Pucelle* : « Cela est parfaitement beau ; mais cela est parfaitement ennuyeux. » Boileau mit ce mot en vers, y en ajouta beaucoup d'autres, et couvrit le poëme et le poète d'un ridicule ineffaçable. Quand ce même Boileau disait de Chapelain :

Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité,
Qu'on prise sa candeur et sa civilité,
Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère,
On le veut, j'y souscris, et suis prêt à me taire.

Boileau ne faisait pas seulement une concession maligne à l'avantage de l'homme, pour retomber avec plus de force sur l'écrivain ; il rendait aussi un témoignage véritable des bonnes qualités de Chapelain, qui était en effet homme d'honneur et très officieux. On a déjà cité une preuve de son désinté-

ment ; on pourrait y en ajouter
p urs autres ; mais ce qui surprend
dra, c'est qu'à cette vertu il alliait un
vi out contraire : il était d'une ava-
rice ordide, et cette avarice fut cause
mort. Un jour qu'il allait à l'ac-
par un temps de pluie, n'ayant
v ni payer pour passer le ruisseau
ne planche, ni attendre qu'il fût
large, dans la crainte de perdre
bons, il eut, en le traversant, de
r jusqu'à mi-jambe, et, arrivé à l'a-
nie, au lieu de s'approcher du feu,
u sit à un bureau, pour qu'on ne
s'aperçût pas que ses jambes étaient
lées. Le froid le saisit, et il en
eut ne oppression de poitrine, dont
il urut le 22 février 1674, âgé de
s nte-dix-neuf ans. On trouva cin-
q te mille écus chez lui. Sa mère lui
a souhaité les mêmes honneurs
qu'a Ronsard, et ce vœu a été exaucé : le nom de l'un et de l'autre sert à désigner un poète barbare et ridicule. Outre sa *Pucelle*, publiée en 1656, in-fol. (1), et sa traduction de *Guzman d'Alfarache* (*V.* M. Aleman), on a de lui une *Paraphrase sur le Miserere*, 1636, in-4°. ; plusieurs odes, et des *Mélanges de littératures* (*Voy.* D. Fr. Camusat). On y trouve le *Mémoire de* (sur) *quelques gens de lettres vivants en* 1662, *dressé par ordre de M. Colbert.*

A—G—R.

CHAPELAIN (Charles-Jean-Baptiste le), jésuite et prédicateur estimé, fils d'un procureur-général au parlement de Rouen, naquit dans cette ville le 15 août 1710, et fut applaudi

(1) Les vingt-quatre chants de *la Pucelle* sont en manuscrit à la Bibliothèque impériale ; les anciennes éditions n'en contiennent que douze ; celle de 1755 en a quinze ; celle de 1756, dix-huit, et celle de 1757 en a vingt. Les quatre derniers n'ont jamais été imprimés.

dans les chaires de Versailles, de Lorraine, de Vienne et de Paris. Lors de la dissolution de son ordre, Marie-Thérèse l'appela en Autriche, où il obtint le titre de prédicateur de LL. MM. II., après avoir prononcé l'*Oraison funèbre de l'empereur François* Ier., qui fut imprimée en 1766, in-4°. Quelque temps après, il se retira à Malines auprès du cardinal-archevêque de cette ville, où il avait déjà fait imprimer en 1760, in-12, des *Discours sur quelques sujets de piété et de religion.* Il publia son *Panégyrique de Ste. Thérèse* en 1770, in-12; le recueil de ses sermons en 1767, 6 vol. in-12, fut donné par l'abbé de Londres, qui joignit une courte analyse de chaque discours à la fin de chaque volume. Ils furent réimprimés en 1772, et traduits, la même année, en allemand, Ausbourg, 6 vol. in-8°. L'abbé le Chapelain fut frappé d'apoplexie en entrant dans la métropole de Malines pour y célébrer la messe, et mourut le 26 décembre 1779. Cet orateur joint assez souvent à l'élégance et à la clarté du style, la force du raisonnement et le talent d'émouvoir. On distingue parmi ses discours, qui sont au nombre de trente-cinq, celui qu'il composa pour la prise d'habit de Mme. d'Egmont. « Des idées grandes, » justes et bien présentées, dit l'auteur des *Trois siècles littéraires*, » servent assez communément de base » à tous les plans de ses sermons. Il » s'est attaché, dans le style, à la manière de Bourdaloue; et sans avoir, » comme son modèle, cette profondeur et cette plénitude de raisonnements qui le rendent original, il » a quelquefois plus de chaleur.... Ses » péroraisons surtout sont vives, fortes et pathétiques, selon les différentes matières qu'il traite. » V—ve.

CHAPELIER (Isaac-René-Guy le), né à Rennes en 1754, était fils d'un avocat distingué, qui avait obtenu des lettres de noblesse sur la demande des états de sa province. Il acquit lui-même une grande réputation au barreau, et se fit remarquer dans les troubles qui éclatèrent en 1787 entre la cour et les parlements, ce qui le fit nommer en 1789 député du tiers-états aux états-généraux. Dès les premières séances, il fut mis au rang des meilleurs orateurs de cette assemblée, et prit une grande part à tous ses travaux. Le 13 mai, il proposa de sommer les deux ordres privilégiés de se réunir au tiers-état, et, le 13 juillet suivant, après s'être plaint de la marche des troupes vers Paris, il provoqua la formation des gardes nationales. Il occupa plusieurs fois le fauteuil, et notamment le 5 octobre 1789, en l'absence de Mounier. Il fut long-temps membre du comité de constitution, et ce fut lui qui rédigea le décret d'abolition de la noblesse. Il s'opposa ensuite à la violation du secret des lettres, et, le même jour, il proposa l'établissement du fameux comité des recherches. A l'époque de la fuite de Louis XVI, il fit adopter une adresse aux habitants de Paris, et fit prendre différentes mesures de sûreté pour l'assemblée nationale. Il obtint pour les protestants d'Alsace et de Franche-Comté le libre exercice de leur culte, et les droits de citoyens actifs; il présenta le plan d'organisation de la haute-cour nationale et du tribunal de cassation, et prit part à un grand nombre de décrets sur l'ordre judiciaire. Lors de la révision de la constitution, il demanda que les ministres eussent le droit de présenter leurs observations, et parut être revenu de l'exagération de ses principes. Il se réunit alors à la société

des Feuillants; mais les tardifs efforts de ce parti ne purent arrêter le torrent, et le rapport que Chapelier fit à cette époque pour réprimer l'audace des clubs, fut dans la suite le prétexte de sa condamnation. S'étant retiré en Angleterre après la session, il revint à Paris pour empêcher que l'on ne mît le séquestre sur ses biens; mais il ne tarda pas à être arrêté, et fut traduit au tribunal révolutionnaire le même jour que Thouret et Desprémenil. Condamné à mort le 22 avril 1794, comme « ayant conspiré depuis » 1789 en faveur de la royauté, » il fut conduit au supplice entre ses deux collégues. Chapelier a concouru avec Condorcet à la rédaction d'un ouvrage intitulé: *Bibliothèque d'un homme public*, 28 vol., 1790-92, in-8°. M—D j°.

CHAPELLE (Claude-Emmanuel Luillier), né en 1626, au village de la Chapelle, entre Paris et St.-Denis, d'où lui vint le nom de *Chapelle*, était fils naturel de François Luillier, maître des comptes à Paris, et conseiller au parlement de Metz, qui le fit légitimer en 1642. Il étudia avec succès au collége des jésuites; mais c'était dans la maison paternelle qu'il devait trouver les plus grands secours pour l'achèvement de ses études. Elle était le rendez-vous de plusieurs savants, amis de François Luillier. De ce nombre était Gassendi, qui, frappé de la vivacité d'esprit du jeune Chapelle, lui donna des leçons de philosophie, auxquelles furent admis Molière et Bernier. Après la mort de son père, en 1652, Chapelle, resté maître d'une fortune considérable pour le temps, se livra sans réserve à son amour pour le plaisir et pour l'indépendance, deux passions qui semblaient former à elles seules tout le fond de son caractère. Aimé et recherché des grands, il ne put jamais se résoudre à leur sacrifier un jour de sa liberté, ni même une heure du plaisir qu'il trouvait avec des égaux ou des inférieurs. Ayant un jour consenti à aller passer quelque temps avec le duc de Brissac dans ses terres, il arrive à Angers, et va dîner chez un chanoine de ses amis. En feuilletant un vieux *Plutarque* qui se trouvait là, il tombe sur le chapitre intitulé: *Qui suit les grands, serf devient*, et il croit lire son devoir écrit dans ce peu de mots. Il va dire à M. de Brissac qu'il ne lui est pas possible de l'accompagner plus loin, et il lui en donne la raison. Le duc a beau lui représenter qu'il serait entièrement libre chez lui, il n'en peut rien tirer, si non: « Plutarque l'a dit; » cela ne vient pas de moi. Ce n'est » pas ma faute; mais Plutarque a rai» son. » Une autre fois, invité à dîner chez le prince de Condé, et attendant l'heure de s'y rendre, il trouve dans une promenade des joueurs de mail qui le prennent pour arbitre sur un coup douteux. Il prononce, et apparemment à la satisfaction des deux parties; car les joueurs le retiennent et le pressent de venir souper avec eux. Cette invitation lui fit oublier celle du prince, à qui il dit le lendemain pour toute excuse: « En vé» rité, monseigneur, c'étaient de bien » bonnes gens et bien aisés à vivre » que ceux qui m'ont donné à sou» per. » Ami de Molière dès son enfance, il l'était aussi de Racine et de Boileau, qui ne le consultaient pas sans fruit sur leurs ouvrages. Il fournit plusieurs traits à la comédie des *Plaideurs*, qui, s'il en faut croire la tradition, fut en partie composée à table. Racine lui demandant un jour ce qu'il pensait de *Bérénice*: « Ce que » j'en pense, répondit-il?

Marion pleure, Marion crie,
Marion veut qu'on la marie. »

itique plaisante fit, dit-on, beau-
peine à Racine, dont la suscep-
était fort grande. Le bruit courait
apelle aidait beaucoup Molière
composition de ses comédies,
démentait pas ce bruit assez
nt pour le faire tomber. Molière
ssé pour sa pièce des *Fâcheux*,
de lui faire la scène de *Cariti-*
elle qu'il apporta était si mau-
que Molière le menaça de la
r à tout le monde, s'il laissait
croire qu'il travaillait à ses piè-
n jour qu'à la fin d'un repas il
ait sans raison Boileau sur une
sion : « Tais-toi, lui dit celui-
u es ivre. — Je ne suis pas si
de vin, répliqua-t-il, que tu l'es
s vers. » Boileau entreprit de
ir de ce penchant à l'ivrogne-
, le rencontrant un jour dans la
commençait à lui faire de sé-
reproches. « J'ai résolu de me
iger, dit Chapelle; je sens la
e de vos raisons : pour achever
ne persuader, entrons ici, vous
parlerez plus à votre aise. » Il le
trer dans un cabaret, demande
outeille de vin qui est bientôt
d'une autre, et voilà Boileau
ujours prêchant et toujours bu-
devient ivre lui-même. Dans
utre occasion où Boileau, égayé
vin, venait de chanter une
on, Chapelle lui répondit par cet
mptu :

t'avec plaisir de ton haut style
te vois descendre au quatrain !
n dieu ! que j'épargnai de bile
d'injures au genre humain,
sand, renversant ta cruche à l'huile,
te mis le verre à la main.

t fort éloquent dans l'ivresse, et
it alors les projets les plus extra-
ts. Il restait ordinairement le
r à table, et se mettait à expli-
ux valets la philosophie d'Epi-
Un jour, la femme de chambre
le. Chouars, son amie, surprend
sa maîtresse et lui tout en pleurs, et elle en demande la cause. « Nous pleu-
» rons, dit Chapelle, la mort de ce
» pauvre Pindare, que les médecins
» ont tué. » Et là dessus il recommence à raconter si pathétiquement cet événement funeste, arrivé depuis plus de deux mille ans, que la femme de chambre elle-même se met de la partie et fond en larmes. Un autre jour, s'étant enivré tête à tête avec un maréchal de France, ils prirent la belle résolution d'aller prêcher la foi en Turkie, et de s'y faire martyriser; mais comme Chapelle, dans l'énumération des choses qu'ils auraient à faire, prenait le pas sur le maréchal, celui-ci réclama avec arrogance les droits de sa dignité, et Chapelle refusa de les reconnaître; ils s'envoyèrent des assiettes à la tête, ensuite se jetèrent l'un sur l'autre, et se gourmèrent jusqu'à ce qu'on vînt les séparer. Il était de ce fameux souper d'Auteuil, où les convives, après avoir bien bu, se mirent à moraliser sur les misères de la vie, et résolurent d'aller chercher le repos au fond de la rivière, résolution qu'ils voulaient exécuter à l'instant même, mais dont Molière, qui n'avait bu que du lait, les détourna, en leur représentant que le grand jour devait éclairer une si belle action. Un homme de l'humeur et de la conduite de Chapelle, ne pouvait pas faire de la poésie une occupation sérieuse; il a très bien donné à la fois l'idée et l'exemple de son genre de talent dans ces petits vers à Boileau, qui lui reprochait sa négligence :

Tout bon fainéant du Marais
Fait des vers qui ne coûtent guère.
Pour moi, c'est ainsi que j'en fais,
Et, si je les voulais mieux faire,
Je les ferais bien plus mauvais;
Mais, pour notre ami Despréaux,
Il en compose des plus beaux.

Les vers de Chapelle ont du naturel, de la facilité, de l'enjouement et de

l'esprit; toutes ces qualités se trouvent au plus haut degré

Dans le récit de ce voyage,
Qui du plus charmant badinage
Fut la plus charmante leçon.

C'est ainsi que Voltaire caractérise ce voyage à Montpellier que Chapelle fit et décrivit en société avec Bachaumont (*Voyez* BACHAUMONT). « Sa » vie voluptueuse et son peu de pré» tentions, dit encore Voltaire, con» tribuèrent à la célebrité de ses petits » ouvrages. » Il mourut à Paris en septembre 1686, âgé d'environ soixante-dix ans. Ses poésies ont été recueillies avec celles de Bachaumont par Lefèvre de St.-Marc, en 1 vol, in-12, Paris, 1755. A—G—R.

CHAPELLE (DE LA) *Voy.* LACHAPELLE.

CHAPELLE (l'abbé), ancien professeur de philosophie, directeur de l'hôpital de la Salpêtrière à Paris, né en 1733, mort le 10 février 1789, se fit estimer par ses lumières et par ses vertus. Ami de Guérin-du-Rocher, qui refusa constamment de répondre aux critiques que de Guignes, Du Voisin, Anquetil, Voltaire et La Harpe, avaient faites de son *Histoire véritable des temps fabuleux*, l'abbé Chapelle entreprit de réfuter les détracteurs de ce savant ouvrage, et publia un livre rempli d'érudition et de critique, sous le titre suivant : l'*Histoire véritable des temps fabuleux confirmée par les critiques qu'on en a faites*, Liége et Paris, 1779, in-8°. Ce livre n'est point une simple réfutation : c'est, comme l'observe l'auteur lui-même, une suite d'explications et d'éclaircissements de l'histoire dont il prend la défense. On reconnaît, en le lisant, qu'il eût été lui-même en état d'en concevoir le plan, et de l'exécuter avec plus de précision peut-être, que ne l'a fait son ami. (*Voy.* GUÉRIN-DU-ROCHER). V—VE.

CHAPERON (JEAN), poète français du 16e. siècle. La Croix du Maine et Duverdier, qui ont fait mention de cet auteur, ne nous ont laissé aucune particularité sur sa vie, et ce qu'ils disent de ses ouvrages est fort inexact. Ils sont cependant encore recherchés des amateurs, mais par la seule raison, sans doute, qu'ils sont fort rares. En voici les titres : I. le *Dieu garde Marot et autres poésies*, 1537, in-16 ; II. *le Courtisan, nouvellement traduit de langue vulgaire francois*, Paris, 1537, in-8°. (*Voy.* Balthazar CASTIGLIONE) ; II. *le Chemin de Long Etude de dame Christine de Pise, trad. de langue romanne en prose francoise, par Jehan Chaperon, dit lassé de repos*, Paris, 1549, petit in-12. W—S.

CHAPERON (NICOLAS), peintre et graveur, naquit à Châteaudun vers 1596. Placé de bonne heure dans l'atelier de Simon Vouet, il s'adonna d'abord à la peinture ; mais la gravure à l'eau forte fit bientôt après sa fortune et sa gloire. Il alla à Rome, où il grava les peintures du Vatican, connues sous le nom de *Bible de Raphaël*. Cette suite, composée de cinquante-deux morceaux, parut en 1638 ; elle est en général bien dessinée, et passera toujours pour une bonne copie des excellentes peintures de Raphaël ; mais on y chercherait vainement cette correction de style, cette pureté de dessin, et surtout cette noble vérité d'expression qui caractérise les originaux. Chaperon semble avoir marqué lui-même la place qu'il devait occuper parmi les graveurs de Raphaël, en mettant son portrait au pied du buste de ce grand maître ; ce morceau, qui est en tête de la *Bible de Raphaël*, et qui sert de titre à l'ouvrage, fait autant d'honneur au talent qu'à la modestie de

eron. A son retour de Rome, cet
e vint s'établir à Paris, où il gra-
usieurs pièces remarquables par
ointe très spirituelle. Il a repré-
, dans un cadre de sculpture an-
, Henri IV âgé de quarante-deux
on voit au bas du portrait, en
e de bas-relief, le roi blessé par
l : cette gravure anonyme est
rare. Il existe un autre portrait
enri IV gravé par Chaperon en
5; dans celui-ci l'on voit une
lle au-dessous du portrait. Les
eurs recherchent moins cette gra-
que la première, sans doute
e qu'elle est moins rare. Chape-
composait avec imagination; on
uve le peintre dans les pièces
a gravées d'après ses composi-
; presque toutes représentent des
hanales. Chaperon mourut à Paris
647. A—s.

HAPMAN (GEORGE), un des plus
ens poètes dramatiques anglais,
premier traducteur de tous les
nes d'Homère, naquit en 1557.
s avoir fait quelques études à Ox-
, il vint à Londres, jeune encore,
lia avec les littérateurs les plus
ngués de cette époque, Shakes-
e, Spenser, Marloe, Ben John-
, etc. Il publia en 1595, in-4°., un
ne, sous ce titre bizarre : *Ovid's
uet of sauce*, et, l'année suivante,
aduction en vers de sept livres de
ade; la traduction de quinze au-
livres parut en l'an 1600, et, peu
nées après, celle du poëme entier.
ravail immense ne l'avait pas em-
é de composer en même temps un
z grand nombre de tragédies et de
édies, dont plusieurs eurent du
ès. On prétend même que Ben
nson, devenu, par la mort de Sha-
peare, sans rival sur la scène an-
e, se montra jaloux de la réputa-
de Chapman. La traduction de
l'*Odyssée* parut en 1614, et, bientôt
après, Chapman compléta celle de tou-
tes les œuvres d'Homère, par la *Ba-
trachomyomachie* et les *Hymnes*.
Il traduisit aussi le livre de Musée,
De amoribus Herois et Leandri,
1616, in-12; on croit même qu'il
avait traduit tout Hésiode; mais sa
traduction n'a point été publiée. Il
mourut en 1654, âgé de soixante-dix-
sept ans. Le célèbre architecte Inigo
Jones lui éleva un monument à ses
frais. Quoique les ouvrages de Chap-
man soient presque entièrement négli-
gés aujourd'hui, son nom mérite d'ê-
tre cité avec honneur, pour avoir un
des premiers fait connaître Homère
dans son pays. Waller, au rapport de
Dryden, ne pouvait pas lire cette tra-
duction d'Homère sans enthousiasme,
et Pope l'avait beaucoup étudiée. On
y trouve de la verve, mais une extrê-
me négligence, qui était en partie l'ef-
fet de la précipitation avec laquelle
travaillait l'auteur. Il dit lui-même,
dans sa préface de l'*Iliade*, qu'il n'a-
vait mis que quatre mois à traduire les
douze derniers livres. Les vers de cette
traduction sont de quatorze syllabes.
Chapman est un des premiers écrivains
qui aient naturalisé, dans la langue
anglaise, ces épithètes composées si
familières au poète grec. Ses pièces de
théâtre sont au nombre de dix-sept;
plusieurs ont été écrites conjointe-
ment avec Ben Johnson. Une comé-
die, intitulée *Eastward Hoe*, ou-
vrage commun de Chapman, de Ben
Johnson et de Jean Marston, et qui
contenait quelques traits désobligeants
contre la nation écossaise, indisposa
tellement le roi Jacques contre les au-
teurs, qu'ils furent mis en prison et
menacés d'être exposés au pilori. C'est
de cette pièce qu'Hogarth a pris l'idée
d'une suite d'estampes appelées *l'Ap-
prentif diligent et le paresseux;* elle

et leurs corps, jetés dans cette rivière, servirent de pont à son armée. Il mourut en 269 ou 271, assassiné par les grands de son royaume, après un règne d'environ trente ans. On attribue à Chapour la restauration d'une ville que les armées d'Alexandre avaient ruinée, et dont les ruines restaient couvertes de roseaux. Cette circonstance valut à la nouvelle ville le nom de *Nychapour* (roseaux de Chapour). Il fonda aussi le Khoureh-Chapour, ou canton de Chapour, dans le Farsistân, et Chadi-Chapour, près de l'emplacement où l'un de ses successeurs assit la ville de Cazwyn. L—s.

CHAPOUR II, fils putatif d'Hormouz ou Hormisdas II, suivant Myrkhond et autres écrivains orientaux, mais qui n'était que son frère, suivant les écrivains byzantins, reçut la couronne même avant que de naître, et la dut à des considérations politiques, qui dictèrent les prédictions des astronomes et les résolutions des grands. Ils posèrent la couronne sur le ventre de sa mère enceinte, et reconnurent pour leur légitime souverain l'enfant auquel elle devait donner le jour. Il naquit et monta sur le trône en 309, ou 310 de J.-C., sous le règne de Dioclétien. Les Arabes profitèrent de sa minorité pour dévaster la Perse, à laquelle ils causèrent des maux inouïs; Chapour, à peine âgé de seize ans, tira d'eux une éclatante vengeance, ravagea l'Yémèn, poussa ses conquêtes au-delà de l'Euphrate, et fit briser les omoplates à tous ses prisonniers, cruauté qui lui valut, de la part des Arabes, le surnom de *Dhoul-aktaf* (maître des épaules). Digne héritier de la haine de ses ancêtres pour les Romains, il fit sur leur territoire plusieurs invasions, dont la plus mémorable et la moins glorieuse fut celle de l'année 350. Fier des avantages qu'il avait remportés sur les Romains à Singare, et habile à profiter de la terreur que les Persans inspiraient aux Romains et surtout de la faiblesse de l'empereur Constance II, il se mit en campagne à la tête d'une armée innombrable, suivie d'un grand nombre d'éléphants armés en guerre et de toutes les machines nécessaires pour battre les murailles, et vint mettre le siége devant Nisibe. Les habitants opposèrent une résistance vraiment héroïque, animés par les exhortations et le dévouement de leur évêque. Ce prélat se présenta souvent sur la brèche en habits pontificaux, tandis que Chapour se tenait toujours à une sage distance du danger. Tous les moyens d'attaque étant épuisés, les assiégeants entreprirent d'abord de détourner le fleuve qui passait dans la ville; ils y parvinrent; mais les citernes et les sources suffirent pour désaltérer les habitants. Ils imaginèrent ensuite de diriger une inondation artificielle sur cette même ville. Des digues immenses furent construites pour retenir et exhausser prodigieusement les eaux du fleuve et celles qu'on put rassembler. On les dirigea sur la ville, qui resta ensevelie sous ces eaux pendant plusieurs jours. Les habitants se réfugièrent sur leurs maisons et sur leurs remparts, occupés à repousser les barques armées qui se dirigeaient sur eux, et à réparer les brèches produites par l'inondation. Quatre mois s'étaient déjà écoulés, plus de vingt mille Persans avaient péri, lorsque leur souverain donna ordre de brûler ses machines, et de regagner en toute hâte ses états, pour repousser une invasion des Massagètes. Le siége d'Amide, qu'il fit neuf ans après, fut plus glorieux pour les Persans, puisqu'ils prirent et rasèrent la ville; mais il leur en coûta encore plus cher; car ils per-

dirent trente mille hommes en soixante-treize jours. Chapour eut aussi quelques démêlés avec Julien, qui finirent par un combat dans lequel Julien fut défait et blessé à mort, le 26 juin 363. Les Persans bâtirent la ville de Cazwyn dans le lieu où s'était livrée la bataille. Il remporta aussi de grands avantages sur Jovien, et ne lui accorda la paix qu'après la cession de la ville de Nisibe et de cinq provinces romaines. Après la mort de cet empereur, il fit de nouvelles tentatives qui ne furent pas heureuses, et se vit obligé d'abandonner l'Arménie et plusieurs autres conquêtes. Il revint à Ctésiphon, capitale de ses états, et y mourut, sous le règne de Gratien, en 380, après avoir vécu et régné soixante-dix années solaires, lesquelles correspondent, suivant les écrivains byzantins, aux soixante-douze années lunaires indiquées par les historiens persans. L—s.

CHAPPE D'AUTEROCHE (Jean), naquit à Mauriac en Auvergne, le 2 mars 1722, d'une famille noble, embrassa l'état ecclésiastique, et se livra à l'étude de l'astronomie. En 1760, il fut choisi par l'académie des sciences, dont il était membre, pour aller à Tobolsk observer le fameux passage de Vénus sous le disque du soleil, fixé au 6 juin de l'année 1761. Il se rendit par terre à Pétersbourg, et partit pour la Sibérie, où il n'arriva qu'après avoir éprouvé tous les maux inséparables d'un voyage fait dans un tel climat, au milieu de la plus rigoureuse saison. Arrivé dans les derniers jours d'avril 1761, il observa le 3 une éclipse de soleil qui lui donna la différence du méridien de Tobolsk à celui de Paris; cette différence se trouva de 4 h. 23′ 4″. Chappe avait fait construire un petit observatoire, et fait tous les préparatifs nécessaires. On approchait du 6 juin, jour si désiré, et tout semblait présager le temps le plus favorable. L'astronome raconte lui-même les inquiétudes, les alarmes qu'il éprouvait alors à l'aspect du moindre nuage qui paraissait dans le ciel; cependant, on arriva au 6 juin. Le ciel était pur et serein; l'abbé Chappe put voir Vénus entrant sous le soleil, et faire les observations qui étaient le but et le prix de ce long et pénible voyage. Il revint en France deux ans après en être parti, et publia la *Relation de son voyage en Sibérie*, Paris, 1768, 2 vol. in-4°., avec un atlas in-fol. Cette relation, pleine de faits et de détails curieux, mais dans laquelle l'auteur avait fait quelques observations peu favorables à la Russie, fut très accueillie en France, et obtint l'honneur d'être réfutée ou critiquée par l'impératrice Catherine II elle-même, dans une brochure intitulée : *Antidote contre le voyage de l'abbé Chappe* (*Voyez* Catherine II). Une autre critique parut sous ce titre : *Lettre d'un style franc et loyal, à l'auteur du Journal encyclopédique*, 1771, in-12. La relation de l'abbé Chappe renferme beaucoup de faits minutieux qui sont étrangers au but de son voyage, beaucoup de détails qu'il a empruntés à d'autres voyageurs, et beaucoup de choses légèrement observées, qui donnèrent à ses ennemis le prétexte de révoquer en doute l'authenticité de ses observations astronomiques; on ne put cependant douter de son zèle pour les progrès de l'astronomie. Le même phénomène qui lui avait fait braver les neiges et les glaces du Nord l'engagea, six ans après, dans un autre voyage où il eut à supporter les ardeurs d'un climat brûlant. La Californie, presqu'île inculte et peu habitée, ayant été jugée l'un des lieux de la terre les plus pro-

pres à l'observation du passage de Vénus de l'an 1769, l'académie des sciences obtint du roi la permission d'y envoyer un de ses membres. Chappe fut choisi pour cette mission, et il se rendit en Californie, accompagné de MM. Dol et Medina, officiers de marine et astronomes du roi d'Espagne. Quelque temps après son arrivée en Californie, il fut attaqué d'une maladie contagieuse, et mourut le 1er. août 1769, satisfait, en expirant, d'avoir rempli la mission pour laquelle il avait quitté sa patrie. Son zèle pour la science était si grand, qu'il lui coûta la vie. Lorsqu'on espérait sa guérison, les efforts qu'il fit pour observer une éclipse de lune augmentèrent son mal et le conduisirent au tombeau. Ses observations furent publiées à Paris en 1772, par C.-F. Cassini, sous le titre de *Voyage de Californie*, in-4°. Grandjean de Fouchy a prononcé l'éloge de l'abbé Chappe à l'académie des sciences, le 14 novembre 1770. M—D.

CHAPPE (Claude), neveu du précédent, naquit à Brûlon, dans le Maine, en 1763. A l'âge de vingt ans, il avait fait insérer dans le *Journal de physique* un grand nombre de mémoires intéressants, qui lui donnèrent des titres pour être admis à la société philomatique, où il fut reçu à la fin de l'année 1792. Le désir de communiquer avec des amis qui habitaient à quelques lieues de lui fit concevoir au jeune physicien, en 1791, le projet de leur parler par signaux; ces tentatives réussirent au point qu'il s'aperçut que ce qu'il avait cru n'être qu'un jeu pouvait devenir une découverte importante. Il fit alors beaucoup de recherches pour trouver le moyen d'exécuter son procédé en grand. Quand il eut atteint le but qu'il s'était proposé, il offrit à l'assemblée législative, en 1792, l'hom
sa découverte; il lui présenta
chine à signaux, nommée par
graphe, de deux mots grecs q
fient décrire de loin. L'établ
de la première ligne télégrapl
fut ordonné qu'en 1793, e
gnala les premiers moments
existence par la nouvelle de
de Condé. La convention re
nouvelle au commencement
ses séances, rendit un décret
clarait que Condé s'appellerai
Libre, et le télégraphe a
pendant cette même séance,
décret était déjà parvenu à sa
tion, et que déjà il circulait d
mée. Ce résultat fit alors un
de sensation; on comptait
l'invention du télégraphe pour
utile; mais plus cette découv
raissait importante, moins
cevait qu'elle n'eût pas été faite
En effet, dans tous les temps
tait servi de signaux pour co
quer des phrases convenues.
rins employaient ce moyen de
temps immémorial, et un pri
glais avait acquis quelque célébr
avoir perfectionné les signaux
Enée le tacticien fait mention
ques expériences, dont l'objet
signaler les lettres de l'alphabe
sieurs stations; et, vers la
18e. siècle, Amontons avait
essai de ce genre; mais le prem
tême ne peut servir que pour
nombre de faits, prévus lon
avant qu'on veuille les signal
nuit suffit à peine pour tran
deux ou trois mots d'après la m
d'Enée(1). Quant à Amontons,

(1) Homère, Eschyle, Pausan
les Africain, etc., parlent de sig
torches et autres semblables. Por
cher, Robert Hooke, Schott,
Bergstrasser, Achard de Berlin,

placé parmi les inventeurs de l'art télégraphique, il n'a laissé aucunes traces de la machine qu'il avait imaginée. Le problême était donc encore à résoudre, ou plutôt n'était qu'un projet sans exécution; il consistait à trouver le moyen de transmettre, à quelque distance que ce fût, avec rapidité, dans tous les lieux et dans tous les temps, toute espèce d'idée. Pour parvenir à ce but, Chappe n'imita aucune des machines dont on s'était servi jusqu'alors; il en imagina une dont les formes sont extrêmement visibles, les mouvements simples et faciles, qui peut être transportée et placée partout, qui résiste aux plus grandes tempêtes, et qui, malgré sa grande simplicité, donne assez de signaux primitifs pour faire de ces signes une application exacte aux idées, application telle, qu'elle n'exige ordinairement qu'un signe par idée, et jamais plus de deux, « et qui est très remarquable (dit le » rapport décennal fait à sa majesté » par la classe des sciences physi- » ques), comme ayant donné nais- » sance à une langue nouvelle, simple » et exacte, qui rend l'expression d'un » mot et d'une phrase par un seul si- » gne. » (Page 38, édition in-4°. de 1810.) Ces moyens télégraphiques ne ressemblent pas entièrement à ceux qu'on avait essayé d'employer avant Chappe (*Voyez* HOOKE); il nous paraîtrait donc injuste de lui refuser les honneurs de l'invention ; car ceux-là aussi sont inventeurs, qui exécutent ce qu'on ne connaissait auparavant que comme une chose possible, qui retrouvent des moyens perdus dont il ne restait point de trace, ou qui trouvent une application nouvelle et importante d'une chose déjà connue. Cependant quelques écrivains prétendirent que le télégraphe n'était pas une découverte, et plusieurs rivaux essayèrent de présenter de nouveaux systêmes télégraphiques, et de se mettre à la place de Chappe : ces preuves de malveillance l'affectèrent d'une mélancolie profonde. Il mourut subitement le 23 janvier 1805.

M—D.

CHAPPONEL D'ANTESCOURT (RAIMOND), chanoine régulier de la congrégation de France, prieur de St.-Eloy de Roissy, a publié l'*Histoire des chanoines réguliers*, ou *Recherches historiques et critiques sur l'ordre canonique*, Paris, 1699, in-4°. ou in-12. Cette histoire est divisée en deux livres : dans le premier, l'auteur traite de l'origine et des progrès de l'ordre canonique ; dans le second, de ses droits et de ses prérogatives. Il dit dans la préface que cet ouvrage n'est qu'un extrait des recherches qu'il avait faites pour un plus grand dessein. Charles-Louis Hugo, prémontré, composa une critique de cette histoire, qu'il fit imprimer à Luxembourg en 1700, in-8°. Cette même année mourut Chapponel. On a encore de lui : I. *Traité de l'usage de célébrer le service divin dans l'église, en langue non vulgaire, et de l'esprit dans lequel il faut lire l'Écriture-Sainte*, Paris, 1687, in-12; II. *Examen des voies intérieures*, 1700, in-12 : il y fait voir le danger des illusions des quiétistes.

V—VE.

CHAPPUYS (ANTOINE), né à Grenoble, dans le 16e siècle. Lacroix du Maine et Duverdier se sont contentés d'indiquer dans leurs *Bibliothèques* les titres de deux ouvrages qu'il

sont occupés de ce problême, dont on peut voir l'histoire dans l'*Essai sur la Télégraphie*, par Bockmann, Carlsruhe, 1795, in-8°. (en allemand), et dans celui d'Edelcrantz, traduit du suédois en français, Paris, Patris, 1801, in-8°., fig.

a traduits de l'italien. Le bibliothécaire particulier de sa province est inexcusable de n'avoir pas cherché à le faire connaître davantage. Chappuys ne prend aucune qualité à la tête de sa traduction de l'ouvrage de Gabriel Symeoni, intitulé : *Description de la Limagne d'Auvergne, en forme de dialogue*, Lyon, 1561, in-4°., fig.; elle est rare et plus recherchée que la suivante : *le Combat de Hiéromino Mutio Justinapolitain, avec les Réponses chevaleresques du même auteur*, Lyon, 1561, in-4°. M. Brunet en cite une édition de Lyon, 1582, in-8°. W—s.

CHAPPUZEAU (Samuel), né à Genève de parents pauvres, fut élevé dans la religion réformée, vint chercher fortune à Paris, et, n'ayant pu réussir, parcourut l'Allemagne, où il exerça la médecine, fit des livres, et enseigna les humanités. Il fut précepteur de Guillaume III, roi d'Angleterre, gouverneur des pages du duc de Brunswick-Lunebourg, et mourut à Zell, vieux, aveugle, et dans l'indigence, le 18 août 1701. Ses ouvrages ne sont que trop dignes de sa mauvaise fortune. Mauvais poète, mauvais traducteur et mauvais historien, il publia : I. les deux premiers volumes des *Voyages de J.-B. Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes*, Paris, 1682, in-4°. Il les mit en ordre, et les rédigea; mais il en diminua le mérite par les ornements qu'il voulut y introduire. Le 3e. volume est dû aux soins de Lachapelle, secrétaire du président de Lamoignon. II. *Lyon dans sa splendeur*, ou *Description de la ville de Lyon*, 1656, in-4°.; III. *Entretiens familiers d'Érasme*, traduits du latin, Paris, 1662, in-12 : Colomiès, dans sa *Bibliothèque choisie*, parle avec mépris de cette traduction et de son auteur; IV. *Projet d'un nouveau Dictionnaire historique, géographique, philosophique*, etc.: Chappuzeau prétend que Moréri profita de son manuscrit; V. l'*Europe vivante*, ou *Relation historique et politique de tous les états de l'Europe*, in-8°., 1666; ibid., 1667, in-4°.; VI. *Relation de l'estat présent de la maison électorale et de la cour de Bavière*, Paris, 1673, in-12; VII. le *Théâtre français en trois livres, où il est traité de l'usage de la comédie, des auteurs qui soutiennent le théâtre, et de la conduite des comédiens*, Lyon (Paris), 1674, in-12, livre sans ordre et sans exactitude; VIII. la *Muse enjouée*, ou le *Théâtre comique*, Lyon, 1667, in-12. Ce recueil contient : le *Cercle des Femmes*, comédie en cinq actes et en vers; il l'avait d'abord écrite en prose, sous ce titre : *les Secrets du lit nuptial*; le *Partisan dupé*, en trois actes et en vers; la *Dame d'intrigue*, ou le *Riche vilain*, idem; le *Colin-Maillard*, en un acte et en vers de quatre pieds; les *Eaux de Pirmont*, en trois actes et en vers; *Damon et Pithias*, tragi-comédie en cinq actes et en vers; *Armetzar*, ou les *Amis ennemis*, tragi-comédie. La plupart de ces pièces furent représentées sur les théâtres de l'hôtel de Bourgogne ou du Marais; quelques-unes à Lyon et en Allemagne. Toutes furent imprimées séparément à Paris, Amsterdam ou Lyon, de 1657 à 1672. Le soin qu'eut l'auteur de faire réimprimer plusieurs de ces pièces sous un nouveau titre indique assez le peu de succès qu'elles eurent. Du *Cercle des Dames*, il fit l'*Académie des Dames*; du *Riche mécontent*, le *Partisan dupé*; de *Damon et Pithias*, les *Parfaits amis*, ou le *Triomphe de l'Amour et de l'Amitié*. L'abbé

de la Porte prétend que, du côté de l'intrigue et de l'invention, Chappuzeau n'est pas sans mérite; mais il avoue que ses vers sont détestables.

V—ve.

CHAPT DE RASTIGNAC. *Voy.* Rastignac.

CHAPUIS (Claude), naquit au commencement du 16e. siècle à Amboise, suivant le P. Nicéron. Lacroix du Maine se trompe en le faisant naître à Rouen, et le P. Joly (*Lettres sur la Franche-Comté*, pag. 56) est tombé dans une erreur plus grande encore en indiquant Nozeroy comme le lieu de sa naissance. S'il fût effectivement né dans cette ville, Gilbert Cousin, son contemporain, qui a recherché si curieusement tout ce qui pouvait contribuer à donner quelque éclat à sa patrie, ne l'aurait pas oublié dans la liste des hommes célèbres qu'elle a produits. Il fut d'abord valet-de-chambre de François Ier. et son bibliothécaire, ou, comme on disait alors, son libraire. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et le roi, qui l'aimait, lui donna plusieurs bénéfices. Ayant été nommé doyen de l'église de Rouen, sa nomination éprouva quelques difficultés de la part du chapitre. Pour les faire cesser, en échange de cette place, il se contenta de celle de grand-chantre, qu'il permuta ensuite contre un canonicat. Il mourut vers 1572. Marot le regardait comme un des bons poètes de son temps, ce qui n'empêche pas que ses ouvrages soient presque entièrement oubliés. On a de lui : I. *Plusieurs pièces de poésie*, dans le Recueil intitulé *Blasons anatomiques du corps féminin*, Lyon, P. Junte, 1537, in-16 : cette édition est très rare. L'éditeur du Recueil des *Anciens Blasons*, imprimé à Paris, 1809, in-8°., n'a pu la découvrir, quelques recherches qu'il ait faites pour cela; elle contient cependant des pièces retranchées des éditions postérieures, puisqu'on ne les retrouve point dans le recueil que nous venons d'indiquer. II. *Panégyrique en rime françoise récité au roi François Ier. à son retour de Provence* (en 1538), Paris, in-8°.; III. *la Complainte de Mars sur la venue de l'empereur en France* (en 1539); Rouen, in-8°.; Lille, in-12, même année; IV. *Discours de la court* (en vers), Paris, 1543, in-16; Rouen, même année, in-8°.; V. l'*Aigle qui a fait la poulle devant le coq à Landrecy*, Paris, 1543, in-8°., poëme satirique contre l'empereur Charles-Quint; VI. *le grand Hercule Gallique qui combat contre deux* (1545), in-4°., pièce de vers à la louange de François Ier.; VII. *le Sacre et Couronnement de Henri II à Reims*, Paris, 1549, in-4°.; VIII. *Harangue au roi Henri II lorsque ce prince fit son entrée à Rouen en* 1550; *la Réduction du Hâvre-de-Grâce par le roi Charles IX*, Rouen, 1563, in-4°. W—s.

CHAPUIS (Gabriel), neveu du précédent, naquit à Amboise, en 1546. Son oncle prit soin de son éducation, et ne négligea rien pour le mettre à même de lui succéder dans ses différents emplois; mais, ayant perdu, par sa mort, tout espoir de fortune, Gabriel Chapuis songea à se faire une ressource de ses talents, et se mit aux gages de quelques libraires de Lyon, qui le chargèrent de traduire les ouvrages italiens et espagnols qui jouissaient alors de plus de réputation. Ces traductions se ressentent de la précipitation avec laquelle elles ont été faites; la plupart cependant ont eu beaucoup de réputation dans le temps, et il en est encore quelques-unes de

recherchées. Gabriel Chapuis succéda à Belleforest dans sa place d'historiographe de France, et, en 1596, il obtint celle de secrétaire interprète du roi pour la langue espagnole. Il mourut à Paris vers 1611, âgé de soixante-cinq ans. Ses ouvrages sont en très grand nombre. Le P. Nicéron (tome XXXIX) rapporte les titres de soixante-huit. Nous avertissons toutefois que la liste qu'il en donne n'est pas complète, et qu'on y trouvera un petit supplément dans la suivante, où nous n'avons indiqué que ceux de ses ouvrages qui méritent encore quelque attention. Ce qu'il a écrit sur l'histoire n'est point estimé. I. *Histoire de Primaléon de Grèce, contenant le discours de Palmérin d'Olive*, traduit de l'espagnol en français, par François de Vernassat, Gabriel Chapuis et Guillaume l'André, Paris, 1572-83, 4 part. rel. ord. en 2 vol. in-8°.; Lyon, 1600 ou 1618, 4 vol. in-16. Ces trois éditions sont celles qu'on préfère. L'ouvrage est divisé en quatre livres; François de Vernassat a traduit le premier, Guillaume l'André le second; Gabriel Chapuis a fait une nouvelle traduction de ce second livre, et a traduit le troisième; on ignore de qui est la traduction du quatrième, qui est attribuée, dans l'avis au lecteur, *à une des plus doctes plumes du temps*. II. *Amadis de Gaule*, traduite de l'espagnol en français, Lyon, 1575-81, 21 vol. in-16. Ce roman célèbre est divisé en vingt-quatre livres; Gabriel Chapuis a traduit depuis le quinzième jusqu'au vingt-unième. III. *Les Mondes célestes, terrestres et infernaux; le Monde petit, grand, imaginé*, etc., *augmenté du Monde des cornus et de l'Enfer des ingrats, tirés des Mondes de Doni*, Lyon, 1583, in-8°. Cette édition est la plus complète et la plus recherchée; on y trouve, comme on vient de le voir, le *Monde des cornus;* cette partie est précédée d'un frontispice, sur lequel on lit les initiales F. G. T. Il n'en a pas fallu davantage à des compilateurs inattentifs pour imaginer que ce morceau avait été traduit par un François Chapuis, fils, ou tout au moins parent de Gabriel. Nous observerons d'abord qu'il est possible que, par une négligence de l'imprimeur, la lettre F ait été substituée à la lettre G, ou que Gabriel Chapuis ait voulu déguiser son nom en tête d'un morceau écrit avec beaucoup trop de liberté; nous ajouterons que, si cette partie eût eu un autre traducteur que Gabriel Chapuis, il en aurait fait mention dans sa dédicace à Duverdier, ou dans un avis au lecteur; qu'enfin on connaîtrait ce François Chapuis par quelque autre ouvrage, et qu'il n'aurait pas échappé à Duverdier, qui aurait fait mention de lui dans sa *Bibliothèque*, par considération pour Gabriel Chapuis, avec lequel il était lié; or, comme il n'est fait aucune mention de ce François Chapuis dans l'édition de 1583 des *Mondes célestes*, que nous avons sous les yeux; qu'en outre il n'est nommé ni dans Duverdier, ni dans aucun autre biographe contemporain, nous le regarderons comme un personnage imaginaire. Beauchamps, le premier auteur que nous connaissions qui ait consacré un article à François Chapuis, lui attribue l'*Avare cornu*, comédie en cinq actes et en vers de quatre pieds; le *Monde des cornus*, comédie en prose et en vers, sans date, sans nom de ville ni d'imprimeur, et enfin le *Monde cornu*, comédie. Les biographes modernes ont copié Beauchamps sans examen. Quelle foi ajoutera-t-on aux compilations de Beauchamps et à celles qui n'en sont que la répétition,

n saura que les trois pièces s au prétendu François Cha- font qu'une, et qu'il ne s'agit l'ouvrage qui a donné lieu à longue digression, c'est-à- *Monde des cornus ?* (*Voy.* V. *Dix plaisants Dialogues lo Franco*, traduits d'italien ais, Lyon, 1579, in-16; V. *des amours extrémes d'un r de Séville, dit Luzman, oit d'une demoiselle appelée*, traduite de l'espagnol de Contréras, Lyon, 1580; 587, et Rouen, 1598, in-16, *. les Facétieuses Journées, ut cent certaines et agréables es*, Paris, 1584, in-4°.; VII. *umete amoureuse*, traduite ce, Paris, 1585, in-12; VIII. *ule ou haineux de court*, 585, in-8°.; IX. *le Théâtre rs cerveaux du Monde*, tra- l'italien de Garzoni, Paris, 1-8°. Les auteurs de la *Bi- ue historique de France* attri- un Claude Chapuis, plus jeu- abriel, la *Toscane française ne ;* c'est une erreur : cet ou- de Gabriel Chapuis. W—s.

'UYS (Claude), chirurgien, -Amour en Franche-Comté, 6°. siècle, exerça son art avec ns sa patrie, où il mourut vers n a de lui : *Traité des can- ut occultes qu'ulcérés*, Lyon, -12. Suivant Éloy (*Dict. hist. édecine*), cet ouvrage n'an- s nu homme qui connaît la mal qu'il entreprend de gué- même bibliographe lui attri- raité intitulé : *De infelicissi- essu cauterii potentialis bra- plicati ; item de gravissimo brachii, in cancro mamillæ* o, Oppenheim, 1619, in-4°., né avec les observations de Fabrice de Hilden, Francfort, 1646, in-fol.; mais ce prétendu traité se réduit à une lettre que Claude Chapuys écrivit, le 22 décembre 1612, à Fabrice de Hilden, pour lui faire part d'une observation sur l'usage du cautère potential, et de ses remarques sur une tumeur formée dans un bras, par suite d'un cancer. Cette lettre est imprimée à la page 346 des œuvres de ce chirurgien célèbre (*Voyez* Fabrice.). Claude Chapuys était fort lié avec Fabrice; il lui adressait toutes les remarques intéressantes qu'il était à portée de faire; il lui en avait envoyé une sur l'*opération césarienne*, dont Fabrice de Hilden lui témoigna toute sa satisfaction. « Cette observation, » dit-il, est curieuse ; elle occupera » une belle place dans mon recueil. » On ne la trouve cependant point dans l'édition de 1646. L'inexactitude d'Eloy n'a dû être relevée que parce qu'elle se retrouve dans beaucoup d'autres compilateurs — Un jésuite du même nom, né à Vesoul, dans le 17°. siècle, a publié l'*Éloge funèbre du chancelier Boucherat*, prononcé à Die, le 30 janvier 1700, et des *Méditations pour tous les jours de l'année*, Paris, 1724, 3 vol. in-12. W—s.

CHARAS (Moïse), savant médecin et pharmacien, né à Uzès en 1618, étudia la chimie à Orange, et vint de bonne heure à Paris, où il fut nommé démonstrateur royal de chimie au jardin des Plantes. Il enseigna cette science pendant neuf ans au collége Royal. La révocation de l'édit de Nantes le força de quitter la France en 1680. Il passa en Angleterre, puis en Hollande et en Espagne, où il avait été appelé auprès du roi Charles II, depuis long-temps malade. Les soins qu'il lui donna n'empêchèrent pas qu'il ne fût livré à l'inquisition, par

une suite de la jalousie des médecins de la cour, sous prétexte qu'en prouvant aux habitants de Tolède que les vipères espagnoles avaient le même venin que celles des autres pays, il avait déclamé contre l'opinion du peuple, et la tradition suivant laquelle un archevêque le leur aurait ôté par un exorcisme. Il ne put sortir des prisons de l'inquisition, au bout de quatre mois, qu'en abjurant le protestantisme. Il avait alors soixante-douze ans. Il revint à Paris, et fut reçu membre de l'académie des sciences en 1692. Il y mourut le 17 janvier 1698, âgé de quatre-vingts ans. Les ouvrages qu'il a publiés, sont : I. une *Pharmacopée royale galénique et chimique*, Paris, 1676, in-4°.; Paris, 1682, in-8°., 2 vol. avec figures; Lyon, 1753, 1 vol. in-4°. avec figures, ou 2 vol. in-12, édition augmentée par Lemonnier. Cette pharmacopée fut traduite dans toutes les langues de l'Europe, et en chinois pour la commodité de l'empereur. II. Un *Traité de la Thériaque*, Paris, 1668, in-12; III. *Nouvelles Expériences sur les vipères*, Paris, 1669, in-8°., plusieurs fois réimprimé avec des augmentations. C'est un ouvrage soigné pour le temps où il parut, et accompagné de belles gravures anatomiques. Il est suivi d'un poëme latin, intitulé : *Echiosophium*. IV. Une *Relation de son voyage en Espagne* (*Journal de Verdun*, année 1776, mois de mars et suivants). La collection de l'académie des sciences contient de lui six mémoires sur l'opium, sur la préparation de l'encre de la Chine, sur les vipères, etc. C. G.

CHARBUY (François-Nicolas), né à Paris vers 1715, fit ses études au collége Mazarin, dans le même temps que d'Alembert, avec qui il se lia d'une étroite amitié. Son goût pour les lettres et le défaut de fortune le déterminèrent à entrer dans l'instruction publique. Nommé professeur d'éloquence à Orléans, il remplit cette place pendant plus de vingt années avec distinction. Malgré les devoirs de son état, il trouva encore le loisir de composer quelques ouvrages utiles, que sa modestie ne lui a pas permis de faire paraître sous son nom. Le plus important est sa *Traduction des partitions oratoires de Cicéron*, Paris, 1756, in-12. L'abbé Clément dit que cette traduction est remplie de contresens et d'obscurités, et que d'ailleurs elle manque d'élégance; elle est cependant recherchée. Le traducteur y a ajouté des *Remarques sur l'invention et l'élocution*, extraites des meilleurs auteurs, et le *Discours de la divination*, *contre Q. Cécilius*, analysé dans ses différentes parties pour l'utilité des élèves. On a encore de Charbuy : I. l'*Abrégé chronologique de l'histoire des Juifs*, Paris, 1759, in-8°.; II. *Aurelia liberata à puellâ vulgò dictâ Jeanne d'Arcq*, poëme en trois chants, traduit en français par de Meré, Orléans, 1782, in-8°.; III. une *Épître en vers latins sur un voyage à Paris*, traduite librement en français par P. L. Bérenger. La traduction a été insérée dans le tome IV du *Recueil amusant des voyages*, Paris, 1785 et années suivantes, 9 vol. in-12. IV. Des *Odes latines*. Charbuy est mort en 1788. W—s.

CHARDIN (Jean), fils d'un bijoutier protestant de la place Dauphine, à Paris, et bijoutier lui-même, breveté marchand du roi de Perse, naquit le 26 novembre 1643. Il n'avait pas atteint l'âge de vingt-deux ans, que son père l'envoya aux Indes orientales pour des opérations relatives au commerce des diamants. Chardin se rendit à Surate,

rsant la Perse et en s'embar-
Bander Abbâcy. Son premier
Surate ne fut pas de longue
uisque nous le voyons la mê-
e revenir en Perse, et se fixer à
pendant six années. Ce séjour
ns employé à des opérations
ciales, qu'à des études et des
ies aussi utiles que profondes.
marchand du roi, six mois
n arrivée à Ispahan, ce titre
relation avec tous les grands
ır, et il profita de ces relations
ueillir les renseignements les
ieux et les plus authentiques
stême politique et militaire de
. Il visita deux fois les ruines
polis, et rassembla les maté-
plus curieux sur les antiquités,
uments et l'histoire. Ce fut en
o qu'il revit sa patrie, et il eut
ır de se convaincre « que la reli-
ıns laquelle il avait été élevé l'é-
t de toutes sortes d'emplois, et
llait, ou en changer, ou renon-
ıut ce qu'on appelle honneurs et
ements. » Il songea donc à re-
en Asie, et, après avoir fait éta-
assembler une quantité consi-
d'objets précieux, il repartit de
17 août 1671. Il resta, tant en
ıe dans l'Inde, dix ans entiers,
ı Europe par mer, et visita le
Bonne-Espérance. Nous igno-
, à son retour, il aborda en
mais on sait positivement qu'il
t à Londres le 14 avril 1681,
lix jours après son arrivée dans
ıitale, le roi Charles II lui con-
tre de chevalier; le même jour,
ıyageur épousa une demoiselle
nte de Rouen, que la crainte
sécutions avait déterminée à
r un asyle au-delà des mers.
s'occupa bientôt de la publi-
le son voyage, dont la pre-
ırtie parut à Londres en 1686,
1 vol. in-fol., orné de dix-huit belles gravures; les autres parties allaient suivre celle-ci, quand il fut nommé ministre plénipotentiaire du roi d'Angleterre auprès des états de Hollande, et agent de la compagnie anglaise des Indes orientales auprès des mêmes états. Ses nouveaux devoirs ne le détournèrent pas entièrement de son occupation favorite, et, en 1711, il publia deux éditions de la relation de ses voyages, l'une en 3 vol. in-4°., l'autre en 10 vol. in-12, ornés de 78 planches, gravées d'après les dessins de Grelot, artiste et voyageur très recommandable (*Voy.* GRELOT). Nous ignorons à quelle époque Chardin retourna en Angleterre; mais, à coup sûr, il ne resta pas long-temps en Hollande après la publication de son ouvrage, puisqu'il mourut auprès de Londres le 26 janvier 1713, âgé de soixante-neuf ans, emportant l'estime et l'amitié de ses compatriotes adoptifs, et laissant une réputation déjà bien établie dans toute l'Europe. Le témoignage unanime des voyageurs qui, depuis Chardin, ont visité et décrit les mêmes contrées, n'a servi qu'à constater la justesse, la profondeur de ses observations, la variété de ses connaissances et sa véracité. C'est principalement dans son ouvrage que Montesquieu, Jean-Jacques, Gibbon, Helvétius et autres publicistes et philosophes, ont étudié le système politique de la Perse, et qu'ils ont acquis une connaissance positive du gouvernement despotique qu'ils ont si énergiquement caractérisé. Chardin a-t-il rédigé lui-même son voyage, ou a-t-il emprunté la plume du lourd Charpentier, de l'académie française, comme celui-ci le déclare très positivement dans le *Carpentériana*, pag. 371? Cette question nous paraît d'autant moins importante, qu'en accordant

même à Charpentier le bien faible avantage d'avoir revêtu d'un style passablement lourd et souvent gothique les précieux matériaux recueillis par Chardin, on ne pourrait contester à ce dernier le rare mérite d'avoir bien vu, bien observé et bien présenté ses observations. Il avait déjà donné *le Couronnement de Soléïman III, roi de Perse, et ce qui s'est passé de plus mémorable dans les deux premières années de son règne*, Paris, Barbin, 1671, in-8°. La première édition de ses voyages, publiée à Londres, chez Moses Pitt, en 1686, in-fol., ne contient que le voyage de Paris à Ispahan; elle n'a pas été continuée, sans doute, parce que l'auteur partit pour la Hollande, où il publia les deux éditions, à peu près complètes, dont nous avons parlé. Nous disons à peu près complètes, parce que le libraire Delorme, qui avait été précédemment mis à la Bastille, exigea de l'auteur la suppression de certains passages capables de déplaire au clergé romain, et conséquemment de compromettre la tranquillité du libraire, même en Hollande, et d'empêcher le débit de l'ouvrage en France. Ces passages ont été réintégrés, avec usure peut-être, dans l'édition de 1735, 4 vol. in-4°.; nous ne serions pas même éloignés de croire que les entrepreneurs de cette édition ont mis sur le compte de Chardin plusieurs diatribes virulentes contre les papistes. Ces calvinistes, bien plus occupés des ressentiments de leur secte que de la gloire de Chardin, ont laissé à des protes ignorants le soin de cette édition, dans laquelle on remarque les erreurs typographiques et les omissions les plus graves; malgré ces imperfections, elle était montée, dans ces derniers temps, à un prix énorme. L'auteur de cet article ose croire que les imperfections qu'il a blâmées dans les trois éditions authentiques des voyages de Chardin ne se trouvent pas dans celle qu'il a publiée en 1811, 10 volumes in-8°., avec atlas in-fol., renfermant, toutes les figures des éditions précédentes, et une carte de la Perse, dressée avec le plus grand soin par M. Lapie. Outre des notes assez nombreuses, tirées des voyageurs modernes et des manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale, et répandues dans le corps de l'ouvrage, on a ajouté à la fin une *Notice de la Perse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour*. Cette notice est destinée à suppléer, en quelque sorte, à l'abrégé de l'histoire de Perse que Chardin devait publier, et auquel il renvoie souvent dans le cours de sa relation. Le couronnement de Soléïman, qu'il avait publié en 1671, et qui est inséré tom. IX et X de la nouvelle édition, est tiré de cet abrégé, qui n'a point paru, non plus que les notes sur divers endroits de l'Écriture-Sainte, qu'il appelait pourtant son *ouvrage favori*. Ce dernier ouvrage a été exécuté en partie par M. Samuel Burder, dans son excellent ouvrage, intitulé : *Oriental costums* (*Mœurs orientales*, ou l'*Écriture-Sainte éclaircie par des rapprochements explicatifs des mœurs et coutumes des nations orientales*, etc.), Londres, 1802, in-8°., 1 vol. Chardin se proposait aussi de donner une géographie persane, qui aurait sans doute été rédigée principalement d'après le *Nozhat-ál-Coloub* (*Délices des cœurs*), par Hamd-Oullah de Cazwyn, que nous nommons ordinairement le *géographe persan*. Cette géographie est peut-être moins à regretter que les notes sur l'Écriture-Sainte, parce que Chardin, qui parlait très facilement le persan, n'avait pourtant pas fait une étude assez ap-

lie de la langue écrite, pour les erreurs assez graves dans ages qu'il a traduits et insérés relation de son voyage. L—s.

RDIN (Jean-Baptiste-Si- peintre, né à Paris en 1699, e menuisier qui avait des idées n, et se connaissait en tableaux. evant les instructions du pre- e, il crayonait les objets qui lui ient intéressants; ensuite il co- dessins; enfin, avec des cou- quelques mauvais pinceaux, il déjà d'imiter la nature. Ses amis exercés dans la peinture lui en nt les premières leçons, et, seul secours, il parvint, assez core, à rendre ce que la nature ntait de varié par ses formes, isant par le coloris et par les la lumière et des ombres. Il mplait long-temps, et l'impri- fortement dans son cerveau faces les plus piquantes, qu'il onnait son modèle que lors- oyait réellement rendu sur sa sent d'après cela que, posant tes les unes à côté des autres, ce qu'il en eût obtenu l'effet de et de coloris auquel il préten- ne pouvait suivre la méthode *arrêtée* qu'apprend le métier au. Cependant, il finissait tou- r montrer, et quelquefois très ment, la nature elle-même. quoi il a réussi complètement morceau de réception à l'a- , où, au milieu d'un débris de les, on voit une raie au croc, n deux pieds de diamètre. Elle terminée en un jour, et il le t en assurant que ce poisson mangé frais le lendemain. Il ec la même promptitude le d'un de ses amis, les mains gros manchon, qui a été ad- ns l'exposition publique. C'est ainsi que, dans chacune des manières systématiques successivement adoptées, il a produit beaucoup de charmants tableaux de scènes familières. Ils étaient tous exprimés avec une naïveté si attrayante, des dispositions si justes, un coloris si frais, si aimable, que, transmis ensuite à la publicité par la gravure, ils ont valu aux artistes qui s'en sont occupés un débit rapide, et ont encore étendu la réputation du peintre. Les ouvrages de Chardin montrent, comme il le disait très bien, « qu'on parvient à dessiner les contours de tous les objets de la nature, par la teinte précise des parties qui les avoisinent. » Et, lorsqu'on lui faisait voir des tableaux à traits durs et à couleurs crues, il s'écriait avec humeur « que ce n'était pas avec la couleur du marchand qu'on rendait la nature, mais par une imitation exacte de sa couleur *locale*, par celle de leur plan, et des lumières qui doivent les éclairer. » Si l'on venait le consulter, ce qui arrivait souvent, il ne s'arrêtait pas long-temps à discuter, il prenait sa palette ou ses pastels, ce qu'il appelait un argument irrésistible. Entre ses principaux ouvrages, on distingue les grands dessus de porte qu'il fit pour le château de Choisy, dans son dernier âge; il y avait peint des attributs des sciences et des beaux-arts. Dans les derniers moments de sa vie, Chardin avait exposé son portrait ayant des lunettes sur le nez, peint au pastel. Ce monument précieux est conservé dans la collection du muséum Impérial. Il avait été demandé à l'auteur par Mme. Adélaïde, lorsqu'elle le vit au Salon. Chardin est mort le 7 décembre 1779, à l'âge de quatre-vingt-un ans, après avoir souffert très long-temps d'une maladie de vessie pour laquelle il n'a jamais voulu tenter d'autre remède que celui

des boissons. Il a été successivement conseiller, trésorier de sa compagnie, et long-temps chargé de la décoration du salon du Louvre. R—N.

CHARDON (MATHIAS), bénédictin de la congrégation de St.-Vannes, né à Ivoi-Carignan, dans le Luxembourg français, en 1695, fit ses vœux le 23 juin 1712. Il paraît que, dans cet acte religieux, on ajouta à son prénom de *Mathias*, celui de *Charles*, puisque dans sa congrégation il ne fut connu que sous le nom de *dom Charles Chardon*. Il y passait pour un bon théologien, un savant distingué, et pour un homme studieux, d'un esprit juste, aussi indulgent pour les autres que sévère pour lui, et ne quittant guère sa cellule, ni ses livres. Il fut pendant quelque temps chargé du noviciat, et professa la théologie à Novi-les-Moines, près Rethel. Le chapitre général tenu à Toul en 1730 le destitua à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus*. Il est auteur d'une *Histoire des sacremens, ou de la manière dont ils ont été célébrés et administrés dans l'Église, et de l'usage qu'on en a fait depuis le temps des apôtres jusqu'à présent*, 6 vol. in-12, Paris, 1745 : cet ouvrage, plein de recherches, est écrit solidement; il a été traduit en italien, Brescia, 3 vol. in-4°. Dom Charles Chardon mourut à St.-Arnoul de Metz en 1771. Il a laissé en manuscrit un ouvrage contre les incrédules modernes, et une *Histoire des variations dans la discipline de l'Eglise*. L—Y.

CHARENCY (GUILLAUME), conseiller au parlement de Grenoble vers le commencement du 17°. siècle, a laissé un ouvrage qui a été publié après sa mort sous le titre de *Pratique judiciaire tant civile que criminelle*, in-8°., 1658. Cet ouvrage, ayant été tiré à un grand nombre d'exemplaires, est encore très commun, quoiqu'on ne l'ait jamais réimprimé; mais les jurisconsultes n'en font aucun cas, parce qu'il est rédigé sans méthode, dans un mauvais style, et qu'il est rempli d'erreurs grossières. — Un autre CHARENCY, nommé aussi *Guillaume*, contemporain du précédent, et peut-être de la même famille, fut chanoine de Saint-Sauveur de Crest, sa patrie. Il a composé la *Clef du sens littéral et moral de quelques psaumes de David*. Cet ouvrage est aussi rare que celui du jurisconsulte l'est peu. B—G—T.

CHARENTON (JOSEPH-NICOLAS), né à Blois en 1649, entra dans la société des jésuites en 1675. Six ans après, il fut envoyé en Perse, où il remplit pendant quinze ans les fonctions de missionnaire; sa santé ne pouvant plus en soutenir les fatigues, il fut rappelé à Paris, et y mourut le 10 août 1735, âgé de quatre-vingt six ans. On a de lui : I. *Entretiens de l'ame dévote sur les principales maximes de la vie intérieure*, traduits de Thomas de Kempis, Paris, 1706, in-12. II. Une traduction de l'*Histoire générale d'Espagne*, de Mariana, imprimée à Paris en 1725, 5 tomes en 6 vol. in-4°.; il y joignit, 1°. une préface dans laquelle se trouvent réunis tous les éloges donnés par divers auteurs au P. Mariana, l'éloge de tous les panégyristes et la censure de tous les détracteurs de l'historien espagnol; 2°. un supplément ou sommaire de l'*Histoire d'Espagne*, depuis l'an 1515, où finit Mariana, jusqu'en 1625; 3°. des notes historiques, géographiques, apologétiques et critiques, dans lesquelles le traducteur redresse assez souvent Mariana, et se corrige lui-même quand il s'est trompé dans les notes pré-

; 4°. quatre cartes des différents
ù s'est trouvée l'Espagne sous la
ation des Carthaginois et des
ins, des Goths et autres barba-
es Maures, et des chrétiens, de-
'expulsion des Maures; 5°. les
lles de plusieurs règnes; 6°. en-
e dissertation traduite de Mahu-
ur quelques monnaies d'Espa-
.e P. Charenton entreprit de tra-
Mariana, par l'ordre de Philip-
, et dédia sa version à ce monar-
elle ne fait rien perdre à l'original
noble simplicité (*V.* MARIANA).
traduction est la première qui
ru dans notre langue, et le suc-
u'elle obtint lors de sa publica-
empêcha celle de deux autres
ons françaises, l'une de Leroux,
osse allait imprimer à la Haye,
tre de l'abbé de Vairac, dont le
ectus était répandu depuis deux
Voy. le *Journal des savants*,
t novembre 1725). V—VE.

ARES, athénien, fils de Théo-
s, acquit quelque célébrité à
époque malheureuse où les ora-
athéniens, devenus maîtres de
ublique, faisaient donner le com-
ement des armées à ceux qui
ntaient à partager avec eux le
de leurs pillages sur les alliés.
ques-uns de ces orateurs, voulant
oser à Timothée, le présentèrent
uple, et, faisant remarquer sa
et sa force d'athlète, ils disaient:
ilà celui qu'il faut pour général
Athéniens. — Dites plutôt, ré-
tit Timothée, pour porter le ba-
e du général. » Les Athéniens lui
èrent cependant le commande-
de quelques troupes étrangères
avaient à Corinthe, et il obtint,
67 av. J.-C., un léger avantage
s Argiens et les Sicyoniens. Léos-
s, général athénien, s'étant lais-
ttre à Péparéthus, par Alexan-
dre, tyran de Phères, le peuple le condamna à mort, et envoya vers les Cyclades une nouvelle escadre, commandée par Charès; mais, loin de réparer les fautes de son prédécesseur, il brouilla les Athéniens avec tous leurs alliés par ses déprédations et par les troubles qu'il excita dans l'île de Corcyre. La guerre sociale qui éclata l'an 358 av. J.-C. fut la suite de ce mécontentement des alliés, et, quoique Charès en fût la cause principale, les orateurs de son parti eurent assez de crédit pour le faire nommer général en chef. Il assiégea sans succès la ville de Chios, et, la guerre traînant en longueur, les Athéniens envoyèrent une nouvelle escadre, commandée par Ménesthée, Iphicrates son père, et Timothée son beau-père: ils se réunirent à Charès, qui devait se concerter avec eux, et ils se disposaient à aller attaquer l'escadre ennemie, lorsqu'il survint un gros temps. Charès n'en voulait pas moins engager le combat; mais Iphicrates et Timothée, plus expérimentés que lui, s'y opposèrent, et leur avis prévalut. Il écrivit alors à Athènes qu'ils lui avaient fait manquer l'occasion de prendre l'île de Samos; ce qui les fit rappeler et condamner à une amende. Se trouvant alors seul à la tête des escadres, mais n'ayant pas de quoi payer ses troupes, il se mit à la solde d'Artabaze, qui venait de se révolter contre le roi de Perse. Ayant défait les troupes qu'on avait envoyées contre lui, il écrivit aux Athéniens qu'il venait de remporter une victoire non moins éclatante que celle de Marathon. Les Athéniens en furent d'abord très satisfaits; mais le roi de Perse, avec qui ils étaient en paix, les ayant menacés d'envoyer trois cents vaisseaux au secours de leurs ennemis, ils rappelèrent Charès. Ils l'envoyèrent ensuite dans la Thrace, pour forcer Cer-

sobleptes à faire un nouveau traité plus avantageux que celui qu'il avait extorqué de Chabrias, et pour reprendre Amphipolis, dont Philippe s'était emparé. Comme Cersobleptes avait besoin des Athéniens pour se défendre contre Philippe, Charès n'eut pas beaucoup de peine à obtenir de lui ce qu'il désirait; mais ce n'était pas avec une armée composée de mercenaires, pour la solde desquels les Athéniens ne voulaient faire aucune dépense, qu'il pouvait espérer quelque succès contre un prince aussi actif et aussi vigilant que Philippe. Obligé, pour faire vivre ses troupes, de se réunir à des chefs de pirates et de mettre les îles à contribution, il ne reprit pas Amphipolis, se laissa prendre, au contraire, un grand nombre de villes, et ne ramena que quarante-huit vaisseaux, de cent cinquante qu'on lui avait confiés. Il aurait été condamné à son retour, sans les orateurs de son parti, à la tête desquels était Démosthènes; et, dans la vérité, les Athéniens s'occupaient si peu de la solde et de la subsistance de leurs armées, qu'il aurait été injuste de rendre un général responsable du peu de succès de ses entreprises. Les Byzantins, l'an 341 av. J.-C., ayant demandé des secours contre Philippe, les Athéniens leur envoyèrent Charès; mais il avait une si mauvaise réputation, qu'aucune ville ne voulut lui ouvrir ses portes, et on fut obligé de le faire remplacer par Phocion. Cela n'empêcha pas les Athéniens de le choisir pour général de leur armée à la bataille de Chéronée, et son incapacité ne contribua pas peu, dit-on, à la perte de cette bataille. Il fut un de ceux qu'Alexandre voulut se faire livrer après la prise de Thèbes; mais il se laissa fléchir, et lui permit de rester à Athènes. Lorsque ce prince fut dans la haute Asie, Charès se rendit à Mitylène, dans l'espérance, sans doute, d'exciter quelques mouvements dans la Grèce asiatique; il en fut chassé par Amphotérus, et nous ignorons ce qu'il devint par la suite. Il serait peut-être injuste de juger ce général par le peu de succès de ses expéditions; il paraît qu'il ne manquait pas de bravoure, peut-être même la poussait-il jusqu'à la témérité; c'est au moins le reproche que lui fit Timothée, comme on le verra ailleurs; mais, que pouvait-il faire avec des troupes mercenaires, qu'il était obligé de laisser vivre à discrétion dans les pays où il se trouvait, faute de moyens pour les payer, ce qui rendait toute idée de discipline impraticable? Quant au luxe et à la dissolution de mœurs que lui reproche Théopompe, c'était le vice de son siècle, ainsi que le reconnaît cet historien, et Chabrias lui-même n'en était pas exempt, ce qui n'empêchait pas qu'il ne fût un bon général. — Charès, de Mitylène, était ésangèle d'Alexandre-le-Grand. Cet officier, qui répondait à celui d'huissier de la chambre, le mit à portée de rassembler beaucoup de particularités sur la vie de ce prince. Il en composa un ouvrage qui contenait des détails précieux, mais dont il ne nous reste que quelques fragments. C—R.

CHARÈS, statuaire grec, né à Lindes, florissait sous les successeurs d'Alexandre, vers la 121e. olympiade. Ce fut à cette époque qu'il éleva dans l'île et près du port de Rhodes ce fameux colosse qui fut regardé comme une des sept merveilles du monde. Charès employa douze années à terminer cet ouvrage étonnant, qu'un tremblement de terre ne laissa subsister debout que cinquante-six ans. Brisé et renversé, il excitait encore l'admiration. Un oracle empêcha les Rhodiens de le rétablir, et

s restèrent au même lieu
67. Un marchand juif les
is ce temps, et fit charger
chameaux du bronze qu'il
Les membres mutilés de
: ressemblaient à de vastes
dans l'intérieur on aperce-
ierres énormes qui avaient
consolider; les doigts seuls
isi grands qu'une statue or-
sa hauteur totale était de
ix coudées. Blaise de Vi-
rivain du 16e. siècle, a le
naginé que cette statue était
'entrée du port de Rhodes,
e que les vaisseaux passaient
voiles entre ses jambes, et
rdité a été répétée de dic-
en dictionnaire. Ce ne fut
l colosse qu'éleva Chares;
parle d'une belle tête colos-
lui attribuait, et qui fut
s le Capitole par le consul
is. Chares était élève de Ly-
mit tous ses soins à le for-
seulement en lui faisant
les plus belles parties des
des grands maîtres, telles
:e dans les statues de My-
ras dans celles de Praxi-
nc des statues de Polyclète,
re en sculptant devant lui
d'œuvres où tous les genres
se trouvaient réunis.

L—S—E.

ETTE DE LA CONTRIE (Is-Athanase), naquit à rès d'Ancenis en Bretagne, l 1763. Sa famille était an- distinguée dans sa province. , qui avait peu de fortune et d'enfants, le confia aux de ses oncles, conseiller au t de Rennes, qui lui fit faire à Angers, et à seize ans le s la marine. Charette s'y con- orablement; mais en 1790, ayant épousé sa parente, Mme. Charette de Boisfoucaud, veuve beaucoup plus riche et plus âgée que lui, il abandonna cette carrière. Peu après, il sortit de France, et alla se réunir aux émigrés à Coblentz. Son amour-propre et l'in- dépendance de son caractère s'accom- modèrent mal de l'esprit qui régnait au- près des princes français. Un gentil- homme de province, dont les manières n'avaient pas toutes les nuances de la mode, dont les idées et les opinions n'étaient pas précisément dictées par le ton de la société, pouvait se trou- ver déplacé dans cette cour. On dit aussi que des pertes considérables que Charette fit au jeu, le déterminèrent à revenir. Il se trouva à Paris au 10 août. Il essaya de pénétrer aux Tui- leries pour défendre le roi, et fut, comme beaucoup d'autres, mêlé et entraîné dans la foule des assassins qu'il voulait combattre. Il s'échappa du milieu d'eux, en feignant de porter en trophée un lambeau de chair hu- maine. Il revint en Poitou, et s'établit tranquillement au petit château de Fonteclause, à deux lieues de Mache- coul. Il y menait une vie insouciante et frivole, recherchant tous les genres de plaisir et d'amusement que peut se donner un seigneur campagnard, au fond d'une contrée dont les mœurs sont toutes rustiques. De tous les gen- tilshommes du pays, il était peut-être celui dont les révolutionnaires se fus- sent méfiés le moins. En effet, il se montra plus éloigné qu'un autre de prendre part à l'insurrection qui éclata dans les premiers jours du mois de mars 1793. Elle prit dans le canton qu'il habitait un caractère plus furieux que dans les autres parties de la Ven- dée. Les paysans s'emparèrent de la petite ville de Machecoul, et y massa- crèrent cruellement plusieurs de ses habitants. Ils vinrent d'abord en fou-

le demander à Charette de se mettre à leur tête ; il s'y refusa. Ils marchèrent alors, sous les ordres de M. de Vue, contre la ville de Pornic ; ils furent repoussés ; leur chef fut pris et exécuté. Une seconde fois, ils revinrent supplier Charette ; il persista dans son refus. De Laroche-St.-André devint alors leur commandant, et les conduisit encore devant Pornic. La ville fut prise ; mais les ennemis, profitant du peu de précaution des insurgés, qui s'étaient répandus en désordre dans les rues, revinrent, les surprirent, et se vengèrent de leur défaite. Les Vendéens s'en prirent de cet échec à leur chef : de Laroche échappa avec peine à leur ressentiment, et passa à l'armée d'Anjou, où depuis il a péri. Pour la troisième fois, les paysans retournèrent à Charette, et le menacèrent de le massacrer s'il ne voulait pas être leur général. Il prit son parti, et, le sort en étant jeté, il n'y eut plus rien d'incertain dans sa conduite, ni dans son caractère. L'armée qui venait de se donner à lui ne ressemblait pas aux autres troupes de révoltés qui s'étaient formées en Anjou et dans d'autres parties du Poitou. La grande armée vendéenne (*voyez* les art. Bonchamp et Cathelineau) était commandée par des chefs illustres, riches, honorés de tout le pays ; elle comptait quelques officiers expérimentés ; des déserteurs étaient venus s'y joindre. Elle se composait de paysans d'un caractère soumis et intelligent ; simples, mais ne manquant ni d'industrie, ni de réflexion. Comparée à une armée régulière, ce n'était sans doute qu'une informe multitude ; mais la troupe de Charette était encore bien éloignée d'offrir un aspect aussi imposant. Cette portion du Poitou est plus reculée que le reste du Bocage ; les mœurs y étaient plus rudes, les bourgades plus rares. Les premières circonstances de cette révolte, où les paysans avaient été livrés tout-à-fait à eux-mêmes, leur avaient donné du penchant à l'indiscipline. Ils avaient imposé, par violence, le commandement à leur chef, et par-là devaient le respecter moins ; quelques hommes d'une classe inférieure avaient pu, dans ce premier moment, acquérir une importance qui enivre facilement des esprits grossiers. En un mot, Charette devait se promettre peu de succès et peu de gloire de l'autorité qu'on le contraignait d'accepter. Elle fut d'abord incomplète et disputée. Les massacres continuèrent, bien qu'il eût préféré les empêcher. Il ne les souffrit jamais en sa présence, mais ne mit point une grande importance à les prévenir. Il réfléchit même que ces cruautés imposaient aux insurgés la nécessité de se défendre contre une juste vengeance. Il commença par attaquer Pornic, et s'en empara. Il revint à Machecoul, où il essaya de former un peu son armée et de se faire une cavalerie ; car il n'avait que trente-huit chevaux dans sa troupe. Peu après, il marcha sur Challans, et fut complètement repoussé. Il éprouva un semblable échec devant St.-Gervais. Ses soldats ne s'aguerrissaient point et n'apprenaient point à obéir à sa voix. Bientôt le général Beysser sortit de Nantes, arriva sans obstacle jusqu'à Machecoul. Les insurgés n'essayèrent pas de s'y défendre. Cependant Charette parvint à s'établir à Légé, et à s'y maintenir pour quelque temps. Ce fut-là que l'esprit de sédition, enhardi par les revers du général, se déclara tout-à-fait dans l'armée. Un nommé *Vrigneau*, commandant de la paroisse de Vieille-Vigne, et qui avait montré de la bravoure et de la sagacité, voulut ren-

ırette. La marquise de Gou- ıt l'influence dans ce canton grande, s'imagina que Cha- ıit ni assez de talent, ni assez e pour conduire les insur- , l'on souleva sa troupe con- ne manqua point de fer- ra quelques mutins, et sut ıir dans le commandement. t alors employer contre lui le M. de Royrand, qui com- ıne autre troupe d'insurgés, ait d'obtenir de grands suc- ette, forcé de quitter Légé, u se réfugier à Montaigu, yrand refusa de le recevoir. lans le cœur, Charette ras- peu de gens qui lui restaient, témérairement attaquer les ıns à St.-Colombin. Il y rem- ıvantage complet, et prouva I. de Royrand combien les qu'on ourdissait contre lui ustes et misérables. Ils con- ensemble une expedition qui ıccès et qui remit Charette meilleure position. Il reprit : de Légé. Après quelques il se vit de nouveau maître e pays, et chassa les répu- e Machecoul, en remportant ne victoire assez importante, ıau fut tué. Ce fut à peu près ıoment que la grande armée e prit Saumur : jusqu'alors it eu aucune communication rette. Lescure lui écrivit une ır le féliciter de ses succès, à concerter dorénavant ses s avec la grande armée. Cha- d'abord flatté de la consi- qu'on lui montrait. L'attaque s fut résolue. L'armée de Ca- (*voy.* CATHELINEAU) devait par la rive droite de la Loire; devait essayer de pénétrer ıbourgs de la rive gauche. Des circonstances imprévues, quelques fautes commises par des chefs de l'armée d'Anjou, et surtout la belle résistance des Nantais, firent échouer l'attaque. Cathelineau avait péri dans ce combat; on voulut que celui qui le remplacerait commandât non seulement la grande armée, mais toutes les insurrections. Charette consentit à cet arrangement. Il se flattait d'être choisi. D'Elbée ayant, par de petites intrigues, obtenu cette distinction, Charette en fut profondément blessé, et attacha à cette préférence un ressentiment que n'éprouvèrent point Bonchamp et les autres chefs de la grande armée, qui auraient pu s'offenser avec plus de motifs encore. Cependant, lorsqu'au mois d'août l'on concerta l'attaque de Luçon, Charette ne déclina point l'autorité de d'Elbée; il réunit sa troupe à toutes les autres troupes d'insurgés, et demanda le poste le plus périlleux. Lescure et lui commencèrent l'attaque avec une sorte d'émulation, et obtinrent d'abord du succès; mais l'inhabileté de d'Elbée et la supériorité de l'artillerie républicaine rendirent inutile ce premier avantage. Les Vendéens furent complètement défaits; Charette retourna à Légé, et, pendant un mois, il reprit ses habitudes d'amusement et d'imprévoyance. Son quartier-général était un lieu de plaisir; il y rassemblait beaucoup de femmes; souvent on y dansait. L'élégance n'ornait point ces fêtes données au milieu d'une armée de paysans : c'étaient plutôt de rustiques divertissements que de frivoles distractions. Charette s'y livrait avec une sorte d'ardeur, attendant toujours le dernier moment pour s'occuper des affaires sérieuses. Une fois retourné au combat, rien n'égalait son ardeur, son courage, et surtout son

même à Charpentier le bien faible avantage d'avoir revêtu d'un style passablement lourd et souvent gothique les précieux matériaux recueillis par Chardin, on ne pourrait contester à ce dernier le rare mérite d'avoir bien vu, bien observé et bien présenté ses observations. Il avait déjà donné *le Couronnement de Soléiman III, roi de Perse, et ce qui s'est passé de plus mémorable dans les deux premières années de son règne*, Paris, Barbin, 1671, in-8°. La première édition de ses voyages, publiée à Londres, chez Moses Pitt, en 1686, in-fol., ne contient que le voyage de Paris à Ispahan; elle n'a pas été continuée, sans doute, parce que l'auteur partit pour la Hollande, où il publia les deux éditions, à peu près complètes, dont nous avons parlé. Nous disons à peu près complètes, parce que le libraire Delorme, qui avait été précédemment mis à la Bastille, exigea de l'auteur la suppression de certains passages capables de déplaire au clergé romain, et conséquemment de compromettre la tranquillité du libraire, même en Hollande, et d'empêcher le débit de l'ouvrage en France. Ces passages ont été réintégrés, avec usure peut-être, dans l'édition de 1735, 4 vol. in-4°.; nous ne serions pas même éloignés de croire que les entrepreneurs de cette édition ont mis sur le compte de Chardin plusieurs diatribes virulentes contre les papistes. Ces calvinistes, bien plus occupés des ressentiments de leur secte que de la gloire de Chardin, ont laissé à des protes ignorants le soin de cette édition, dans laquelle on remarque les erreurs typographiques et les omissions les plus graves; malgré ces imperfections, elle était montée, dans ces derniers temps, à un prix énorme. L'auteur de cet article ose croire que les imperfections qu'il a blâmées dans les trois éditions authentiques des voyages de Chardin ne se trouvent pas dans celle qu'il a publiée en 1811, 10 volumes in-8°., avec atlas in-fol., renfermant, toutes les figures des éditions précédentes, et une carte de la Perse, dressée avec le plus grand soin par M. Lapie. Outre des notes assez nombreuses, tirées des voyageurs modernes et des manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale, et répandues dans le corps de l'ouvrage, on a ajouté à la fin une *Notice de la Perse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour*. Cette notice est destinée à suppléer, en quelque sorte, à l'abrégé de l'histoire de Perse que Chardin devait publier, et auquel il renvoie souvent dans le cours de sa relation. Le couronnement de Soléiman, qu'il avait publié en 1671, et qui est inséré tom. IX et X de la nouvelle édition, est tiré de cet abrégé, qui n'a point paru, non plus que les notes sur divers endroits de l'Écriture-Sainte, qu'il appelait pourtant son *ouvrage favori*. Ce dernier ouvrage a été exécuté en partie par M. Samuel Burder, dans son excellent ouvrage, intitulé : *Oriental costums* (*Mœurs orientales*, ou l'*Écriture-Sainte éclaircie par des rapprochements explicatifs des mœurs et coutumes des nations orientales*, etc.), Londres, 1802, in-8°., 1 vol. Chardin se proposait aussi de donner une géographie persane, qui aurait sans doute été rédigée principalement d'après le *Nozhat-ál-Coloub* (*Délices des cœurs*), par Hamd-Oullah de Cazwyn, que nous nommons ordinairement le *géographe persan*. Cette géographie est peut-être moins à regretter que les notes sur l'Écriture-Sainte, parce que Chardin, qui parlait très facilement le persan, n'avait pourtant pas fait une étude assez ap-

e de la langue écrite, pour
es erreurs assez graves dans
ges qu'il a traduits et insérés
elation de son voyage. L—s.
DIN (Jean-Baptiste-Si-
peintre, né à Paris en 1699,
e menuisier qui avait des idées
, et se connaissait en tableaux.
vant les instructions du pre-
, il crayonait les objets qui lui
ent intéressants; ensuite il co-
lessins; enfin, avec des cou-
quelques mauvais pinceaux, il
déjà d'imiter la nature. Ses amis
exercés dans la peinture lui en
nt les premières leçons, et,
eul secours, il parvint, assez
ore, à rendre ce que la nature
ntait de varié par ses formes,
sant par le coloris et par les
la lumière et des ombres. Il
nplait long-temps, et l'impri-
fortement dans son cerveau
aces les plus piquantes, qu'il
nnait son modèle que lors-
oyait réellement rendu sur sa
sent d'après cela que, posant
es les unes à côté des autres,
e qu'il en eût obtenu l'effet de
t de coloris auquel il préten-
e pouvait suivre la méthode
rrêtée qu'apprend le métier
u. Cependant, il finissait tou-
montrer, et quelquefois très
nent, la nature elle-même.
quoi il a réussi complètement
morceau de réception à l'a-
où, au milieu d'un débris de
les, on voit une raie au croc,
deux pieds de diamètre. Elle
terminée en un jour, et il le
en assurant que ce poisson
mangé frais le lendemain. Il
c la même promptitude le
l'un de ses amis, les mains
gros manchon, qui a été ad-
s l'exposition publique. C'est
ainsi que, dans chacune des manières systématiques successivement adoptées, il a produit beaucoup de charmants tableaux de scènes familières. Ils étaient tous exprimés avec une naïveté si attrayante, des dispositions si justes, un coloris si frais, si aimable, que, transmis ensuite à la publicité par la gravure, ils ont valu aux artistes qui s'en sont occupés un débit rapide, et ont encore étendu la réputation du peintre. Les ouvrages de Chardin montrent, comme il le disait très bien, « qu'on parvient à dessiner les contours de tous les objets de la nature, par la teinte précise des parties qui les avoisinent. » Et, lorsqu'on lui faisait voir des tableaux à traits durs et à couleurs crues, il s'écriait avec humeur « que ce n'était pas avec la couleur du marchand qu'on rendait la nature, mais par une imitation exacte de sa couleur *locale*, par celle de leur plan, et des lumières qui doivent les éclairer. » Si l'on venait le consulter, ce qui arrivait souvent, il ne s'arrêtait pas long-temps à discuter, il prenait sa palette ou ses pastels, ce qu'il appelait un argument irrésistible. Entre ses principaux ouvrages, on distingue les grands dessus de porte qu'il fit pour le château de Choisy, dans son dernier âge; il y avait peint des attributs des sciences et des beaux-arts. Dans les derniers moments de sa vie, Chardin avait exposé son portrait ayant des lunettes sur le nez, peint au pastel. Ce monument précieux est conservé dans la collection du muséum Impérial. Il avait été demandé à l'auteur par Mme. Adélaïde, lorsqu'elle le vit au Salon. Chardin est mort le 7 décembre 1779, à l'âge de quatre-vingt-un ans, après avoir souffert très long-temps d'une maladie de vessie pour laquelle il n'a jamais voulu tenter d'autre remède que celui

des boissons. Il a été successivement conseiller, trésorier de sa compagnie, et long-temps chargé de la décoration du salon du Louvre. R—N.

CHARDON (MATHIAS), bénédictin de la congrégation de St.-Vannes, né à Ivoi-Carignan, dans le Luxembourg français, en 1695, fit ses vœux le 23 juin 1712. Il paraît que, dans cet acte religieux, on ajouta à son prénom de *Mathias*, celui de *Charles*, puisque dans sa congrégation il ne fut connu que sous le nom de *dom Charles Chardon*. Il y passait pour un bon théologien, un savant distingué, et pour un homme studieux, d'un esprit juste, aussi indulgent pour les autres que sévère pour lui, et ne quittant guère sa cellule, ni ses livres. Il fut pendant quelque temps chargé du noviciat, et professa la théologie à Noviles-Moines, près Rethel. Le chapitre général tenu à Toul en 1730 le destitua à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus*. Il est auteur d'une *Histoire des sacremens, ou de la manière dont ils ont été célébrés et administrés dans l'Église, et de l'usage qu'on en a fait depuis le temps des apôtres jusqu'à présent*, 6 vol. in-12, Paris, 1745 : cet ouvrage, plein de recherches, est écrit solidement; il a été traduit en italien, Brescia, 3 vol. in-4°. Dom Charles Chardon mourut à St.-Arnoul de Metz en 1771. Il a laissé en manuscrit un ouvrage contre les incrédules modernes, et une *Histoire des variations dans la discipline de l'Eglise*. L—Y.

CHARENCY (GUILLAUME), conseiller au parlement de Grenoble vers le commencement du 17°. siècle, a laissé un ouvrage qui a été publié après sa mort sous le titre de *Pratique judiciaire tant civile que criminelle*, in-8°., 1658. Cet ouvrage, ayant été tiré à un grand nombre d'exemplaires, est encore très commun, quoiqu'on ne l'ait jamais réimprimé; mais les jurisconsultes n'en font aucun cas, parce qu'il est rédigé sans méthode, dans un mauvais style, et qu'il est rempli d'erreurs grossières. — Un autre CHARENCY, nommé aussi *Guillaume*, contemporain du précédent, et peut-être de la même famille, fut chanoine de Saint-Sauveur de Crest, sa patrie. Il a composé la *Clef du sens littéral et moral de quelques psaumes de David*. Cet ouvrage est aussi rare que celui du jurisconsulte l'est peu. B—G—T.

CHARENTON (JOSEPH-NICOLAS), né à Blois en 1649, entra dans la société des jésuites en 1675. Six ans après, il fut envoyé en Perse, où il remplit pendant quinze ans les fonctions de missionnaire; sa santé ne pouvant plus en soutenir les fatigues, il fut rappelé à Paris, et y mourut le 10 août 1735, âgé de quatre-vingt six ans. On a de lui : I. *Entretiens de l'ame dévote sur les principales maximes de la vie intérieure*, traduits de Thomas de Kempis, Paris, 1706, in-12. II. Une traduction de l'*Histoire générale d'Espagne*, de Mariana, imprimée à Paris en 1725, 5 tomes en 6 vol. in-4°.; il y joignit, 1°. une préface dans laquelle se trouvent réunis tous les éloges donnés par divers auteurs au P. Mariana, l'éloge de tous les panégyristes et la censure de tous les détracteurs de l'historien espagnol; 2°. un supplément ou sommaire de l'*Histoire d'Espagne*, depuis l'an 1515, où finit Mariana, jusqu'en 1625; 3°. des notes historiques, géographiques, apologétiques et critiques, dans lesquelles le traducteur redresse assez souvent Mariana, et se corrige lui-même quand il s'est trompé dans les notes préce-

4°. quatre cartes des différents
s'est trouvée l'Espagne sous la
tion des Carthaginois et des
s, des Goths et autres barba-
Maures, et des chrétiens, de-
xpulsion des Maures; 5°. les
es de plusieurs règnes; 6°. en-
dissertation traduite de Mahu-
r quelques monnaies d'Espa-
P. Charenton entreprit de tra-
lariana, par l'ordre de Philip-
t dédia sa version à ce monar-
le ne fait rien perdre à l'original
oble simplicité (*V.* Mariana).
raduction est la première qui
dans notre langue, et le suc-
elle obtint lors de sa publica-
mpêcha celle de deux autres
s françaises, l'une de Leroux,
sse allait imprimer à la Haye,
re de l'abbé de Vairac, dont le
tus était répandu depuis deux
Voy. le *Journal des savants*,
novembre 1725). V—ve.

RES, athénien, fils de Théo-
, acquit quelque célébrité à
oque malheureuse où les ora-
thèniens, devenus maîtres de
blique, faisaient donner le com-
ment des armées à ceux qui
taient à partager avec eux le
e leurs pillages sur les alliés.
es-uns de ces orateurs, voulant
er à Timothée, le présentèrent
ple, et, faisant remarquer sa
sa force d'athlète, ils disaient:
celui qu'il faut pour général
Athéniens. — Dites plutôt, ré-
t Timothée, pour porter le ba-
du général. » Les Athéniens lui
ent cependant le commande-
le quelques troupes étrangères
vaient à Corinthe, et il obtint,
7 av. J.-C., un léger avantage
Argiens et les Sicyoniens. Léos-
, général athénien, s'étant lais-
tre à Péparéthus, par Alexan-
dre, tyran de Phères, le peuple le condamna à mort, et envoya vers les Cyclades une nouvelle escadre, commandée par Charès; mais, loin de réparer les fautes de son prédécesseur, il brouilla les Athéniens avec tous leurs alliés par ses déprédations et par les troubles qu'il excita dans l'île de Corcyre. La guerre sociale qui éclata l'an 358 av. J.-C. fut la suite de ce mécontentement des alliés, et, quoique Charès en fût la cause principale, les orateurs de son parti eurent assez de crédit pour le faire nommer général en chef. Il assiégea sans succès la ville de Chios, et, la guerre traînant en longueur, les Athéniens envoyèrent une nouvelle escadre, commandée par Ménesthée, Iphicrates son père, et Timothée son beau-père: ils se réunirent à Charès, qui devait se concerter avec eux, et ils se disposaient à aller attaquer l'escadre ennemie, lorsqu'il survint un gros temps. Charès n'en voulait pas moins engager le combat; mais Iphicrates et Timothée, plus expérimentés que lui, s'y opposèrent, et leur avis prévalut. Il écrivit alors à Athènes qu'ils lui avaient fait manquer l'occasion de prendre l'île de Samos; ce qui les fit rappeler et condamner à une amende. Se trouvant alors seul à la tête des escadres, mais n'ayant pas de quoi payer ses troupes, il se mit à la solde d'Artabaze, qui venait de se révolter contre le roi de Perse. Ayant défait les troupes qu'on avait envoyées contre lui, il écrivit aux Athéniens qu'il venait de remporter une victoire non moins éclatante que celle de Marathon. Les Athéniens en furent d'abord très satisfaits; mais le roi de Perse, avec qui ils étaient en paix, les ayant menacés d'envoyer trois cents vaisseaux au secours de leurs ennemis, ils rappelèrent Charès. Ils l'envoyèrent ensuite dans la Thrace, pour forcer Cer-

sobleptes à faire un nouveau traité plus avantageux que celui qu'il avait extorqué de Chabrias, et pour reprendre Amphipolis, dont Philippe s'était emparé. Comme Cersobleptes avait besoin des Athéniens pour se défendre contre Philippe, Charès n'eut pas beaucoup de peine à obtenir de lui ce qu'il désirait; mais ce n'était pas avec une armée composée de mercenaires, pour la solde desquels les Athéniens ne voulaient faire aucune dépense, qu'il pouvait espérer quelque succès contre un prince aussi actif et aussi vigilant que Philippe. Obligé, pour faire vivre ses troupes, de se réunir à des chefs de pirates et de mettre les îles à contribution, il ne reprit pas Amphipolis, se laissa prendre, au contraire, un grand nombre de villes, et ne ramena que quarante-huit vaisseaux, de cent cinquante qu'on lui avait confiés. Il aurait été condamné à son retour, sans les orateurs de son parti, à la tête desquels était Démosthènes; et, dans la vérité, les Athéniens s'occupaient si peu de la solde et de la subsistance de leurs armées, qu'il aurait été injuste de rendre un général responsable du peu de succès de ses entreprises. Les Byzantins, l'an 341 av. J.-C., ayant demandé des secours contre Philippe, les Athéniens leur envoyèrent Charès; mais il avait une si mauvaise réputation, qu'aucune ville ne voulut lui ouvrir ses portes, et on fut obligé de le faire remplacer par Phocion. Cela n'empêcha pas les Athéniens de le choisir pour général de leur armée à la bataille de Chéronée, et son incapacité ne contribua pas peu, dit-on, à la perte de cette bataille. Il fut un de ceux qu'Alexandre voulut se faire livrer après la prise de Thèbes; mais il se laissa fléchir, et lui permit de rester à Athènes. Lorsque ce prince fut dans la haute Asie, Charès se rendit à Mitylène, dans l'espérance, sans doute, d'exciter quelques mouvements dans la Grèce asiatique; il en fut chassé par Amphotérus, et nous ignorons ce qu'il devint par la suite. Il serait peut-être injuste de juger ce général par le peu de succès de ses expéditions; il paraît qu'il ne manquait pas de bravoure, peut-être même la poussait-il jusqu'à la témérité; c'est au moins le reproche que lui fit Timothée, comme on le verra ailleurs; mais, que pouvait-il faire avec des troupes mercenaires, qu'il était obligé de laisser vivre à discrétion dans les pays où il se trouvait, faute de moyens pour les payer, ce qui rendait toute idée de discipline impraticable? Quant au luxe et à la dissolution de mœurs que lui reproche Théopompe, c'était le vice de son siècle, ainsi que le reconnaît cet historien, et Chabrias lui-même n'en était pas exempt, ce qui n'empêchait pas qu'il ne fût un bon général. — Charès, de Mitylène, était intendant d'Alexandre-le-Grand. Cet officier, qui répondait à celui d'huissier de la chambre, le mit à portée de rassembler beaucoup de particularités sur la vie de ce prince. Il en composa un ouvrage qui contenait des détails précieux, mais dont il ne nous reste que quelques fragments. C—n.

CHARÈS, statuaire grec, né à Lindes, florissait sous les successeurs d'Alexandre, vers la 121e. olympiade. Ce fut à cette époque qu'il éleva dans l'île et près du port de Rhodes ce fameux colosse qui fut regardé comme une des sept merveilles du monde. Charès employa douze années à terminer cet ouvrage étonnant, qu'un tremblement de terre ne laissa subsister debout que cinquante-six ans. Brisé et renversé, il excitait encore l'admiration. Un oracle empêcha les Rhodiens de le rétablir, et

; restèrent au même lieu
67. Un marchand juif les
is ce temps, et fit charger
chameaux du bronze qu'il
Les membres mutilés de
: ressemblaient à de vastes
dans l'intérieur on aperce-
ierres énormes qui avaient
onsolider; les doigts seuls
si grands qu'une statue or-
sa hauteur totale était de
ix coudées. Blaise de Vi-
rivain du 16e. siècle, a le
naginé que cette statue était
'entrée du port de Rhodes,
e que les vaisseaux passaient
voiles entre ses jambes, et
rdité a été répétée de dic-
en dictionnaire. Ce ne fut
l colosse qu'éleva Chares;
arle d'une belle tête colos-
lui attribuait, et qui fut
s le Capitole par le consul
s. Chares était élève de Ly-
mit tous ses soins à le for-
seulement en lui faisant
les plus belles parties des
des grands maîtres, telles
e dans les statues de My-
ras dans celles de Praxi-
ne des statues de Polyclète,
re en sculptant devant lui
d'œuvres où tous les genres
se trouvaient réunis.

L—S—E.

ETTE DE LA CONTRIE
is-Athanase), naquit à
rès d'Ancenis en Bretagne,
l 1763. Sa famille était an-
distinguée dans sa province.
qui avait peu de fortune et
d'enfants, le confia aux
de ses oncles, conseiller au
de Rennes, qui lui fit faire
à Angers, et à seize ans le
la marine. Charette s'y con-
orablement; mais en 1790,
ayant épousé sa parente, Mme. Charette de Boisfoucaud, veuve beaucoup plus riche et plus âgée que lui, il abandonna cette carrière. Peu après, il sortit de France, et alla se réunir aux émigrés à Coblentz. Son amour-propre et l'indépendance de son caractère s'accommodèrent mal de l'esprit qui régnait auprès des princes français. Un gentilhomme de province, dont les manières n'avaient pas toutes les nuances de la mode, dont les idées et les opinions n'étaient pas précisément dictées par le ton de la société, pouvait se trouver déplacé dans cette cour. On dit aussi que des pertes considérables que Charette fit au jeu, le déterminèrent à revenir. Il se trouva à Paris au 10 août. Il essaya de pénétrer aux Tuileries pour défendre le roi, et fut, comme beaucoup d'autres, mêlé et entraîné dans la foule des assassins qu'il voulait combattre. Il s'échappa du milieu d'eux, en feignant de porter en trophée un lambeau de chair humaine. Il revint en Poitou, et s'établit tranquillement au petit château de Fonteclause, à deux lieues de Machecoul. Il y menait une vie insouciante et frivole, recherchant tous les genres de plaisir et d'amusement que peut se donner un seigneur campagnard, au fond d'une contrée dont les mœurs sont toutes rustiques. De tous les gentilshommes du pays, il était peut-être celui dont les révolutionnaires se fussent méfiés le moins. En effet, il se montra plus éloigné qu'un autre de prendre part à l'insurrection qui éclata dans les premiers jours du mois de mars 1793. Elle prit dans le canton qu'il habitait un caractère plus furieux que dans les autres parties de la Vendée. Les paysans s'emparèrent de la petite ville de Machecoul, et y massacrèrent cruellement plusieurs de ses habitants. Ils vinrent d'abord en fou-

le demander à Charette de se mettre à leur tête ; il s'y refusa. Ils marchèrent alors, sous les ordres de M. de Vue, contre la ville de Pornic ; ils furent repoussés ; leur chef fut pris et exécuté. Une seconde fois, ils revinrent supplier Charette ; il persista dans son refus. De Laroche-St.-André devint alors leur commandant, et les conduisit encore devant Pornic. La ville fut prise ; mais les ennemis, profitant du peu de précaution des insurgés, qui s'étaient répandus en désordre dans les rues, revinrent, les surprirent, et se vengèrent de leur défaite. Les Vendéens s'en prirent de cet échec à leur chef : de Laroche échappa avec peine à leur ressentiment, et passa à l'armée d'Anjou, où depuis il a péri. Pour la troisième fois, les paysans retournèrent à Charette, et le menacèrent de le massacrer s'il ne voulait pas être leur général. Il prit son parti, et, le sort en étant jeté, il n'y eut plus rien d'incertain dans sa conduite, ni dans son caractère. L'armée qui venait de se donner à lui ne ressemblait pas aux autres troupes de révoltés qui s'étaient formées en Anjou et dans d'autres parties du Poitou. La grande armée vendéenne (*voyez* les art. Bonchamp et Cathelineau) était commandée par des chefs illustres, riches, honorés de tout le pays ; elle comptait quelques officiers expérimentés ; des déserteurs étaient venus s'y joindre. Elle se composait de paysans d'un caractère soumis et intelligent ; simples, mais ne manquant ni d'industrie, ni de réflexion. Comparée à une armée régulière, ce n'était sans doute qu'une informe multitude ; mais la troupe de Charette était encore bien éloignée d'offrir un aspect aussi imposant. Cette portion du Poitou est plus reculée que le reste du Bocage ; les mœurs y étaient plus rudes, les bourgades plus rares. Les premières circonstances de cette révolte, où les paysans avaient été livrés tout-à-fait à eux-mêmes, leur avaient donné du penchant à l'indiscipline. Ils avaient imposé, par violence, le commandement à leur chef, et par-là devaient le respecter moins ; quelques hommes d'une classe inférieure avaient pu, dans ce premier moment, acquérir une importance qui enivre facilement des esprits grossiers. En un mot, Charette devait se promettre peu de succès et peu de gloire de l'autorité qu'on le contraignait d'accepter. Elle fut d'abord incomplète et disputée. Les massacres continuèrent, bien qu'il eût préféré les empêcher. Il ne les souffrit jamais en sa présence, mais ne mit point une grande importance à les prévenir. Il réfléchit même que ces cruautés imposaient aux insurgés la nécessité de se défendre contre une juste vengeance. Il commença par attaquer Pornic, et s'en empara. Il revint à Machecoul, où il essaya de former un peu son armée et de se faire une cavalerie ; car il n'avait que trente-huit chevaux dans sa troupe. Peu après, il marcha sur Challans, et fut complètement repoussé. Il éprouva un semblable échec devant St.-Gervais. Ses soldats ne s'aguerrissaient point et n'apprenaient point à obéir à sa voix. Bientôt le général Beysser sortit de Nantes, arriva sans obstacle jusqu'à Machecoul. Les insurgés n'essayèrent pas de s'y défendre. Cependant Charette parvint à s'établir à Légé, et à s'y maintenir pour quelque temps. Ce fut-là que l'esprit de sédition, enhardi par les revers du général, se déclara tout-à-fait dans l'armée. Un nommé *Vrigneau*, commandant de la paroisse de Vieille-Vigne, et qui avait montré de la bravoure et de la sagacité, voulut ren-

rette. La marquise de Gou- it l'influence dans ce canton grande, s'imagina que Cha- it ni assez de talent, ni assez e pour conduire les insur- , l'on souleva sa troupe con- ne manqua point de fer- ra quelques mutins, et sut nir dans le commandement. t alors employer contre lui le M. de Royrand, qui com- me autre troupe d'insurgés, ait d'obtenir de grands suc- ette, forcé de quitter Légé, u se réfugier à Montaigu, yrand refusa de le recevoir. lans le cœur, Charette ras- peu de gens qui lui restaient, témérairement attaquer les ins à St.-Colombin. Il y rem- vantage complet, et prouva I. de Royrand combien les qu'on ourdissait contre lui justes et misérables. Ils con- ensemble une expedition qui ccès et qui remit Charette meilleure position. Il reprit de Légé. Après quelques il se vit de nouveau maître e pays, et chassa les répu- e Machecoul, en remportant ne victoire assez importante, eau fut tué. Ce fut à peu près oment que la grande armée e prit Saumur : jusqu'alors it eu aucune communication rette. Lescure lui écrivit une ir le féliciter de ses succès, à concerter dorénavant ses s avec la grande armée. Cha- d'abord flatté de la consi- qu'on lui montrait. L'attaque s fut résolue. L'armée de Ca- (*voy.* CATHELINEAU) devait par la rive droite de la Loire; devait essayer de pénétrer ubourgs de la rive gauche. Des circonstances imprévues, quelques fautes commises par des chefs de l'armée d'Anjou, et surtout la belle résistance des Nantais, firent échouer l'attaque. Cathelineau avait péri dans ce combat; on voulut que celui qui le remplacerait commandât non seulement la grande armée, mais toutes les insurrections. Charette consentit à cet arrangement. Il se flattait d'être choisi. D'Elbée ayant, par de petites intrigues, obtenu cette distinction, Charette en fut profondément blessé, et attacha à cette préférence un ressentiment que n'éprouvèrent point Bonchamp et les autres chefs de la grande armée, qui auraient pu s'offenser avec plus de motifs encore. Cependant, lorsqu'au mois d'août l'on concerta l'attaque de Luçon, Charette ne déclina point l'autorité de d'Elbée; il réunit sa troupe à toutes les autres troupes d'insurgés, et demanda le poste le plus périlleux. Lescure et lui commencèrent l'attaque avec une sorte d'émulation, et obtinrent d'abord du succès; mais l'inhabileté de d'Elbée et la supériorité de l'artillerie républicaine rendirent inutile ce premier avantage. Les Vendéens furent complètement défaits; Charette retourna à Légé, et, pendant un mois, il reprit ses habitudes d'amusement et d'imprévoyance. Son quartier-général était un lieu de plaisir; il y rassemblait beaucoup de femmes; souvent on y dansait. L'élégance n'ornait point ces fêtes données au milieu d'une armée de paysans : c'étaient plutôt de rustiques divertissements que de frivoles distractions. Charette s'y livrait avec une sorte d'ardeur, attendant toujours le dernier moment pour s'occuper des affaires sérieuses. Une fois retourné au combat, rien n'égalait son ardeur, son courage, et surtout son

obstination. Vers le milieu de septembre, des efforts mieux combinés furent dirigés contre les Vendéens; la garnison de Mayence et d'autres troupes aguerries, commandées par des généraux habiles, entrèrent dans le Bas-Poitou. Charette vit que toute résistance serait superflue. Il se retira aux bords de la Sèvre, et vint se joindre à la grande armée vendéenne. Ce fut là que tous les chefs réunis remportèrent la victoire de Torfou, où les Mayençais furent complètement défaits. Dès le lendemain, Lescure et Charette marchèrent sur Montaigu, y obtinrent un succès éclatant; puis, au lieu de revenir joindre le reste de l'armée pour tenter une attaque générale, ils continuèrent à avancer sur la gauche, et battirent encore les ennemis à St.-Fulgent; mais Bonchamp et d'Elbée, privés du renfort sur lequel ils comptaient, au lieu d'achever la défaite des Mayençais, ne les entamèrent que faiblement. Ce défaut de concert commença à allumer une vive discorde entre Charette et les chefs de l'autre armée. Quelques discours imprudents avaient souvent blessé sa vanité ombrageuse. Son caractère et son talent ne savaient d'ailleurs se montrer que lorsqu'il était seul et indépendant. Il était plein d'une sombre méfiance, et cachait ses incertitudes sous les formes de la dissimulation. Il aimait à vivre au jour le jour, se livrant aux circonstances sans former de plans. Il y avait à la grande armée beaucoup de chefs dont le génie militaire avait quelque chose de plus brillant, dont le coup-d'œil était plus rapide et plus prévoyant, dont l'esprit était plus accoutumé aux hommes et aux affaires : Charette sentait en lui-même qu'il était peut-être plus capable qu'un autre de commander un parti. Cette insouciante résignation, cette fatalité soldate[sque qui ne craint jamais le danger, ce sacrifice de sa propre vie, qui, plus il est franc et facile, plus il donne à l'homme une sorte de puissance inconnue, faisaient en effet de Charette un vrai chef de guerre civile. D'autres, dont l'ame était plus chevaleresque, dont les opinions tenaient plus au fond du cœur, pouvaient, malgré leur dévouement, se sentir désespérés et abattus par les revers, par les malheurs de leur pays, de leur famille, par la douleur de voir succomber une cause qu'ils croyaient noble et juste; Charette était inaltérable; au plus fort de la détresse, quand tout semblait perdu sans ressource, on le voyait, le sourire sur les lèvres, relever le courage de ceux qui l'entouraient, les mener au combat, les pousser sur l'ennemi, et les maintenir devant lui jusqu'à la dernière extrémité. Voyant donc ses cantonnements délivrés, Charette, sous le prétexte de quelque querelle sur le partage du butin, laissa l'armée qui venait de le sauver, l'abandonnant en proie à toutes les forces républicaines, qu'elle avait attirées sur elle pour le défendre. Il vint attaquer l'île de Noirmoutier, dont la possession pouvait lui donner des communications faciles et importantes avec les Anglais : il n'avait encore eu aucun rapport avec eux. Il réussit dans cette entreprise, précisément pendant que la grande armée, battue à Cholet, était contrainte de passer la Loire; mais bientôt Charette eut aussi à se défendre contre de rudes attaques. Un brave et habile général, Haxo marcha contre lui, l'accula à la mer, et le blo[qua] dans les marais de Bouin. Charette encloua ses canons, tua ses chevaux, et, à travers les canaux et les fossés, il parvint à conduire son armée hors d'une enceinte où il semblait impossible qu'elle ne fût pas exterminée

Dès-lors la guerre prit un autre caractère; chef d'une armée sans provisions et sans bagages, trop faible pour se maintenir dans aucun poste, Charette fuyait d'un lieu à l'autre; tantôt il tombait sur l'arrière-garde des républicains, tantôt il surprenait leurs convois, attaquait leurs colonnes isolées, se montrait toujours où il était le moins attendu; quelquefois il échouait dans ses entreprises; le lendemain il les recommençait sur un autre point. La fatigue, les blessures, la trahison de quelques-uns de ses officiers, la mort de ceux en qui il avait confiance, rien ne lassait sa constance; il avait encore à se défendre des intrigues, qui parfois troublèrent son armée. Ce fut de la sorte qu'il passa cinq mois, parcourant tout le Bas-Poitou; il s'avança même jusqu'à Maulevrier en Anjou, où Laroche-Jaquelin, fugitif, et séparé de son armée détruite, vint le voir. Il ne fit nul accueil à ce brave et malheureux chef, et ils se quittèrent mécontents l'un de l'autre. Tous ceux qui avaient servi dans la grande armée, et s'étaient réfugiés près de Charette, le quittèrent pour suivre Laroche-Jaquelin. Charette repassa la Sèvre, n'essaya d'établir aucun concert avec cette armée, qui commençait à se former de nouveau, et retourna sur son territoire, où le général Haxo continua à le harceler sans cesse, sans réussir davantage à le détruire. Enfin, le 19 mars 1794, Haxo, surpris à l'improviste, fut séparé de ses soldats en déroute, et fut tué en se défendant courageusement. Le général Thureau lui succéda. Ce fut lui surtout qui essaya d'anéantir la révolte en dévastant complètement le pays. Charette, faute de vivres, passa encore une fois la Sèvre. Laroche-Jaquelin avait péri; Stofflet lui avait succédé dans le commandement de l'armée d'Anjou; Marigny, qui venait de rentrer sur la rive gauche, avait aussi une armée, qui chaque jour devenait plus considérable. Ces trois généraux eurent une entrevue. Il paraît que Charette essaya encore d'être reconnu généralissime; mais il fut convenu seulement que les trois armées combineraient leurs mouvements. A quelques jours de là, une opération est indiquée pour être exécutée en commun. Marigny avec sa troupe arrive au lieu du rendez-vous; il demande des vivres, on lui en refuse; il s'emporte, la dispute s'échauffe, et il retourne dans ses cantonnements. Charette fait former un conseil de guerre; il y prend l'emploi de rapporteur, conclut à la mort de Marigny, et la condamnation est prononcée. Il était difficile de l'exécuter; elle demeura long-temps sans effet. Stofflet la regardait comme assez vaine; Marigny s'en inquiétait peu, lorsque l'abbé Bernier, arrivant de l'armée de Charette auprès de Stofflet, eut avec lui une longue conversation. Immédiatement après, Stofflet donna l'ordre de fusiller Marigny, qu'on surprit malade et sans défense. Il est malaisé de savoir qui de Charette ou de Bernier contribua le plus à ce crime. Après quelques attaques faites de concert avec Stofflet, tant en Anjou que dans le Bas-Poitou, et qui eurent peu de succès, Charette était demeuré seul sur son territoire; vers le mois de juin 1794, il y rassembla plus de forces, s'y établit d'une manière plus redoutable, et ne fut plus obligé d'y faire la guerre en fugitif. Ses soldats étaient devenus plus exercés, beaucoup d'officiers avaient acquis du talent et de l'expérience. Encouragé par quelques avantages, Charette entreprit de détruire trois camps retranchés, où les républicains s'étaient établis. Ce projet hardi et difficile réussit

complètement ; l'attaque du camp de St.-Christophe, près de Challans, est le plus beau fait d'armes de Charette et de son armée. Les Vendéens y montrèrent un courage et une ténacité qu'on avait rarement vue, surtout parmi les gens du Bas-Poitou. Jamais Charette n'avait eu tant de gloire et de prospérité. Presque tous les chefs avaient succombé. Stofflet, sous la direction de l'abbé Bernier, était plutôt un instrument d'intrigue qu'un général ; Charette seul se trouvait plus maître du pays qu'il ne l'avait jamais été. Les républicains le redoutaient, l'Europe commençait à retentir de son nom. Lui, pendant ce temps, à son quartier-général de Belleville, avait repris ses habitudes de loisir et d'amusement, et, bien qu'orgueilleux de son importance et de la grandeur de son rôle, il ne songeait pas beaucoup à l'avenir. Depuis le 9 thermidor, tout était changé dans la conduite des affaires de la république. L'horreur et l'inutilité des mesures d'extermination qu'on avait essayées contre la Vendée étaient un des principaux crimes dont l'opinion publique accusait le gouvernement révolutionnaire. Il était devenu comme impossible de continuer cette guerre civile. La voix du peuple ne permettait plus à la convention de répandre du sang pour se défendre, et Charette n'aurait plus trouvé la même ardeur dans ses soldats, dans un moment où tout s'adoucissait, où l'on pouvait même espérer que, sans combat, la monarchie serait le résultat de l'état incertain et temporaire des choses. La convention fut donc amenée à une indulgence entière ; des représentants furent envoyés à Nantes pour offrir une amnistie aux Vendéens ; mais ce n'était pas une amnistie qui convenait à des chefs qu'on n'avait pu vaincre, qui peut-être étaient moins redoutables qu'ils ne l'avaient été d'abord, mais qu'on ne pouvait plus combattre sans soulever l'opinion publique : c'était un traité de puissance à puissance qu'il fallait conclure. On s'y résigna, sans réfléchir qu'il était absurde d'établir une sorte d'état particulier au milieu de la France. La nécessité, le cours naturel des circonstances, faisaient qu'à tout prix la convention voulait pouvoir dire que la guerre de la Vendée était apaisée. Établir une communication quelconque entre deux armées qui ne connaissaient entre elles ni foi ni loi, était déjà une chose difficile, et le récit des précautions qu'il fallut prendre pour que des Français pussent traiter avec des Français, semble appartenir à l'histoire de deux peuples barbares et sauvages, qui reconnaissent pour la première fois la nécessité du droit des gens. On se servit de la sœur de Charette, qu'on découvrit dans sa retraite, pour lui porter les premières propositions ; elles furent reçues avec méfiance. Un ancien magistrat de Nantes, M. Bureau, homme d'un caractère facile et spirituel, et qui n'avait jamais montré aucune opinion, se fit le négociateur, et, adoucissant à chaque parti les paroles de l'autre, il parvint à faire conclure une paix à laquelle Charette consentit de mauvaise grâce, qui l'humiliait à ses propres yeux, et qui lui ôtait de la considération dans son parti et dans son armée : il fut obligé de vaincre la répugnance de beaucoup de ses compagnons, et même de calmer une sédition qu'excita contre lui Delaunay, l'un de ses principaux officiers. Enfin, il fut convenu que les Vendéens auraient le libre exercice de la religion ; qu'ils resteraient armés, sous le commandement de leurs chefs, comme gardes territoriaux ; qu'on leur payerait des indem-

mités pour les ravages de la guerre : à ces conditions, ils se soumettaient à toutes les lois de la république. Une telle paix n'était évidemment qu'un court armistice : le sort de la France, la forme de son gouvernement, ne pouvaient être décidés dans le coin d'une province. Il fallait voir, au milieu du conflict des partis, quel serait celui qui triompherait dans l'ensemble de la nation. Sans se rendre compte de cette nécessité, Charette était contraint de céder ; mais ce fut avec chagrin, avec une sorte de pressentiment que dorénavant il marchait à sa perte. Les généraux républicains et les représentants, dans leur joie d'avoir conclu la paix, fermèrent les yeux sur la contenance sombre et orgueilleuse de Charette, sur la façon froide et réservée dont il reçut leur accueil, sur les bravades de ses officiers, que pourtant il essayait de contenir dans de certaines bornes. On avait à peu près exigé qu'il vînt à Nantes en signe de confiance et de concorde ; il y consentit avec peine, et, le 26 février 1795, il y fit son entrée, à côté du général Canclaux. Il portait son panache blanc et tous les signes de son parti, que cependant il quitta un instant après. Le peuple courait en foule sur le passage de cet homme redoutable, dont on était sans cesse occupé depuis deux ans. Il se laissa conduire au théâtre, à la société populaire, et, au milieu de cette espèce de triomphe, de cet empressement de la foule, de cette affectation de cordialité avec laquelle le traitaient les chefs républicains, il parut morne, soucieux, et embarrassé du rôle qu'il jouait. Le lendemain, il retourna à son quartier-général de Belleville. De part ni d'autre aucune des conditions de la paix ne fut exécutée. Les troupes républicaines cernaient le pays ; Charette restait entouré de ses officiers, sans communication avec l'autre parti. Cependant les paysans retournaient à leurs cabanes, en relevaient les ruines, reprenaient la culture de leurs champs, et revenaient chaque jour davantage à leurs habitudes paisibles. Charette, qui voyait combien un tel état de choses était menaçant et transitoire ; qui, en faisant la paix, s'était promis d'attendre et de préparer des circonstances favorables, ne s'en livrait pas moins à son insouciance et à la paresse d'esprit qui l'éloignait toujours de la réflexion et des affaires. Il passait son temps à la chasse et au bal, n'ouvrait pas les lettres qui lui étaient adressées, et allumait sa pipe avec les gazettes. Bientôt il fut en relation habituelle avec les princes de la maison de Bourbon, reçut chaque jour des témoignages de leur reconnaissance et de l'espérance qu'ils mettaient en lui ; beaucoup d'émigrés vinrent se joindre à son armée ; il fut mêlé à toutes les intrigues, à tous les projets que formaient des hommes si peu capables d'exécution. Rien ne lui convenait moins. Il n'avait nulle habitude du monde ; il ne connaissait pas le caractère des princes, ne savait pas quelle idée il pouvait se faire de leurs promesses, et ne découvrait pas même leurs véritables intentions et leurs projets. Le ton de leurs envoyés et des émigrés lui déplaisait ; leurs manières élégantes, leur langage facile et présomptueux, lui faisaient souvent regretter ses paysans et ses anciens cavaliers ; mais il n'en était pas moins dévoué à sa cause, et prêt à mourir pour elle le jour où il faudrait combattre. Vers le mois de mai, un aide-de-camp du comte d'Artois vint lui annoncer que l'on allait faire une descente en Bretagne, et que, pour faire diversion, il fallait qu'il reprît les armes.

Les motifs ne manquaient pas; chaque jour les républicains le resserraient davantage; enfin ils envoyèrent un détachement pour l'enlever à Belleville, de même qu'on avait fait pour Allard, un de ses principaux officiers; sans cesse on arrêtait des Vendéens pour les traduire devant des commissions militaires. Charette ordonna de reprendre les armes; on lui obéit. Les officiers avaient bien la même ardeur, mais non pas les paysans, qui avaient goûté les douceurs du repos. On marcha sur le camp retranché des Essarts, il fut emporté; on obtint ensuite quelques autres avantages. L'armée républicaine avait porté toutes ses forces en Bretagne, pour résister à la descente de Quiberon. Après la défaite des émigrés, la guerre civile reprit son ancienne férocité, et l'on revint à combattre à la vie et à la mort. Charette fit fusiller tous les prisonniers qu'il avait en son pouvoir, et depuis se livra toujours à de sanglantes représailles. Il ne se montra pas moins inflexible envers Delaunay, qu'il parvint à faire saisir, et à qui sa bravoure ne put faire pardonner le complot qu'il avait formé contre Charette, au moment de l'amnistie. Le même aide-de-camp qui était venu porter à Charette l'ordre de reprendre les armes, revint quelque temps après l'affaire de Quiberon, pour lui apprendre que ce revers ne devait point le décourager, que de puissantes tentatives allaient être faites sur la côte de Poitou, et que le comte d'Artois lui-même viendrait prendre le commandement de l'armée. Déjà un convoi anglais était venu apporter aux Vendéens quelques munitions et très peu d'argent, dont le débarquement avait été facile. Quelques mois s'écoulèrent; les forces de la république occupées en Bretagne, Charette n'avait point à résister à de puissantes attaques; enfin, le 10 octobre 1795, le comte d'Artois débarqua à l'île Dieu. Jamais, peut-être, Charette ne s'était cru plus près du terme de ses travaux; enivré de louanges par les princes, qui le nommaient le *sauveur de la monarchie*, lieutenant-général, et orné de tous les titres et de toutes les distinctions qu'on pouvait lui promettre plutôt que lui donner, sachant une armée d'émigrés et d'Anglais à cinq lieues de la côte, quel moment pouvait donner plus de jouissance à son esprit orgueilleux et insolent dans la prospérité: ses officiers, ses soldats, partageaient ses espérances et son enthousiasme. Le comte d'Artois avait promis qu'il se rendrait sur le point de la côte où Charette viendrait l'attendre avec son armée. Le premier débarquement avait eu lieu à la Barredemont. Les républicains avaient réuni leurs efforts sur ce canton; Charette dirigea sa marche sur le petit port de la Tranche: l'armée partit avec une ardeur extrême. Elle venait de remporter un avantage à Nesmes, et n'était plus qu'à une marche de la mer, quand arrive de nouveau l'aide-de-camp, qui annonce à Charette que le débarquement aura lieu dans un temps plus opportun. A ce coup, Charette changeant de visage, se retourne vers ses officiers: « Mes amis, nous sommes » perdus, leur dit-il en langage de » soldat. C'est l'arrêt de ma mort que » vous m'apportez, répondit-il à l'en- » voyé; vous me voyez aujourd'hui » quinze mille hommes, demain je » n'en aurai pas trois cents. Je n'ai » plus qu'à me cacher ou à périr: je » périrai. » On délibéra si l'on dissoudrait l'armée, ou si l'on continuerait la guerre; mais Charette ne se livrait jamais au désespoir, et, d'ailleurs, dans une telle position, combattre était encore le meilleur parti. On marcha sur

; quatre cents républicains s'y
'etranchés : ils s'y défendirent
nent jusqu'à l'arrivée des ren-
:s officiers vendéens firent des
› de valeur; beaucoup périrent
ıt blessés; tous leurs efforts
ains; enfin la mort de Guérin,
rave et le plus aimé des chefs,
ıa déroute. Charette, pour la
e fois, se montra abattu, et
es pleurs sur la mort de son
non d'armes. C'en était fait de
ée. Le général Hoche y arriva
e armée nombreuse : c'était un
habile; il eut bientôt resserré
e dans un étroit territoire. Un
général vendéen voulut recom-
cette guerre de fugitif, qu'il
ite si merveilleusement deux
aravant; il ne trouvait plus le
évouement parmi ses compa-
chaque jour quelques-uns l'a-
naient; ses soldats, qui ne crai-
plus d'être exterminés par les
:ains, se soumettaient succes-
ıt; ses amis, ses serviteurs,
ent l'un après l'autre; Stofflet,
ıt tardé long-temps à reprendre
ies, avait bientôt succombé.
e resta avec quelques officiers
« Messieurs, leur dit-il, je vous
; vos serments; cherchez votre
; quant à moi, en reprenant
mes, j'ai juré sur l'Evangile de
ıs les quitter : je saurai mourir
ldat et en chrétien. » Presque
stèrent près de lui. Il n'avait
e trente hommes, lorsque le
Hoche lui fit offrir son libre
en Angleterre et un million.
r dignité de caractère, soit mé-
il refusa, et préféra se défendre
ı dernier moment. On le pour-
comme une bête fauve, de
en buisson, de fossé en fossé :
tres qui avaient servi sous lui,
ıt de guides pour l'atteindre.
Enfin, harassé, perdant son sang par ses blessures, il cessa de pouvoir marcher; un des siens le chargea sur ses épaules, mais succomba bientôt à la fatigue. On les atteignit dans un taillis, dans la paroisse de St.-Sulpice, entre Montaigu et Belleville, le 25 mars 1796. Ce fut une ivresse dans toute l'armée républicaine, et la capture d'un seul homme blessé et mourant fit plus d'effet qu'une grande bataille gagnée. On le conduisit à Angers, et de là à Nantes; il rentra dans cette ville, où, un an auparavant, il avait fait une entrée triomphante (1). Il retrouva sur

(1) Charette, nommé cordon rouge et lieutenant-général, depuis sa reprise d'armes, n'avait plus que trois hommes avec lui, lorsque, poursuivi par la colonne du général Valentin, et rejeté sur celle du général Travot, il fut arrêté par ce dernier. Conduit à Angers devant le général Hédouville, Charette déclara que, lorsqu'il avait été pris, il existait entre lui et le général Hoche des propositions d'accommodement. Le général Hédouville, en révoquant en doute cette assertion, lui répondit, qu'allant être traduit à un conseil militaire à Nantes, il pourrait y faire valoir ses moyens de défense. Le 28 mars, Charette arriva à Nantes. On le promena à pied dans les principales rues, avec une musique militaire. Le 29, il fut mis en jugement. Le général Travot avait saisi sur lui divers papiers, deux lettres signées du *roi de Vérone*, d'autres lettres écrites par le comte d'Artois, le comte d'Antraigues et le commandant de l'escadre anglaise mouillée à Quiberon. Charette ayant allégué, dans son premier interrogatoire, et ensuite devant le conseil, qu'il avait été arrêté pendant la durée d'un armistice, le capitaine rapporteur donna lecture d'une lettre adressée par le général Grigny aux membres du conseil, et portant dénégation expresse et formelle de l'assertion de Charette. Celui-ci soutint que la preuve de son assertion existait dans une lettre qu'il avait déposée entre les mains du curé de Mormaison, et il réclama vainement la représentation de cette lettre. Il se justifia d'abord d'avoir repris les armes après la pacification,

ses pas le même peuple, la même foule qui s'empressait à un spectacle bien différent. On lui fit traverser à pied toute la ville; sa fierté ne se démentit pas : « Monsieur, dit-il à l'officier qui » le conduisait ainsi, si je vous avais » pris, je vous aurais fait fusiller sur- » le-champ. » Il demanda un prêtre et reçut les sacrements. Le 29 mars 1796, on le conduisit à la mort : lui-même commanda le feu aux soldats qui le fusillèrent. M. le Bouvier-Des-

sur ce que le représentant Gaudin, qui était aux Sables, avait fait tous ses efforts pour le faire enlever; sur ce qu'un de ses chefs de division, plusieurs commandants de paroisse, et son frère même, avaient été arrêtés; en sorte qu'il s'était vu contraint de recommencer la guerre pour sa propre sûreté. Il redemanda encore la production de la lettre déposée entre les mains du curé de Mormaison, et le conseil persistant à ne pas faire droit à sa demande, Charette répondit à cette nouvelle interpellation : « Pourquoi avez- » vous repris les armes? — Pour ma reli- » gion, pour ma patrie et pour mon roi. » Le frère de Louis XVI se plaignait des Anglais avec amertume dans une des lettres qu'il écrivait à Charette. Ce dernier parla des Anglais avec un froid mépris. Je défendais cet illustre accusé. Je fis valoir ses moyens justificatifs, et, suivant le désir de sa famille et celui qu'il m'exprima lui-même, je demandai qu'il fût renvoyé à Paris, comme l'avait été Cormatin, attendu que la loi n'avait pas prévu le cas où il se trouvait, c'est-à dire, une reprise d'armes motivée sur la violation de la paix commencée par les républicains. Pendant les deux heures que le conseil mit aux opinions, ou plutôt à la rédaction du jugement, Charette ne cessa d'entretenir ceux qui l'entouraient avec un sang-froid imperturbable. Il écouta son arrêt sans donner aucun signe d'émotion, sans accuser, par un seul mot, ni ses juges, ni le jugement. Avant son exécution, il causa pendant plus d'une heure avec les généraux, et les étonna, sur le théâtre même de sa destruction si prochaine, par une conversation suivie et tranquille, comme aux époques les plus calmes de la vie. V—vz.

[illegible] ers a fait imprimer : *Réfutation* [illegible] *lomnies publiées contre le gé-* [illegible] *Charette*, etc., *extrait d'un* [illegible] *scrit sur la Vendée*, 1809, 2 [illegible] s in-8°., avec portrait. A.

[illegible] ARIDÈME, né à Orée, dans [illegible] d'Eubée, après avoir été simple [illegible] at, devint, par son talent, chef [illegible] e de ces bandes qui, à la suite de la [illegible] e du Péloponnèse, se formèrent [illegible] ux dont les villes avaient été rui- [illegible] es, ou qui avaient été exilés de leur [illegible], et qui se mettaient à la solde [illegible] ux qui leur offraient le traitement [illegible] le [illegible] s avantageux. Il servit d'abord pendant trois ans sous les ordres d'Iphicrates, dans la guerre au sujet d'Amphipolis; il resta même quelque temps avec Timothée, qui lui avait succédé; mais bientôt, au mépris d'un nouvel engagement qu'il avait contracté avec lui, il passa au service de Cotys, roi de Thrace, qui faisait alors la guerre aux Athéniens, et il lui livra quelques vaisseaux que Timothée lui avait confiés. Lorsque Cotys n'eut plus besoin de lui, il se mit à la solde de Philippe, roi de Macédoine, et des Olynthiens, également contre les Athéniens. S'étant embarqué pour se rendre dans la Macédoine, il fut pris par quelques galères athéniennes et conduit à Athènes. Comme les Athéniens connaissaient sa bravoure, ils lui firent des propositions avantageuses, et Charidème ne fit aucune difficulté de se battre contre ceux avec lesquels il venait de s'engager. Les Athéniens, pour se l'attacher, lui décernèrent des couronnes d'or. Charès, sous les ordres de qui il servait, manquant d'argent pour payer ses troupes pendant la guerre sociale, se mit à la solde d'Artabaze qui était en pleine révolte contre le roi de Perse. Charidème le suivit, et resta avec Artabaze, lors même que Charès eut

été rappelé par les Athéniens. Ce satrape ayant été fait prisonnier par Autophradates, Charidème conçut le projet de se rendre indépendant, et, après s'être emparé de Scépsis et Cébrène, il prit Ilium par un stratagême assez singulier. Un des habitants de cette ville, qu'il avait gagné, ayant fait plusieurs sorties de nuit, et étant toujours rentré avec du butin, ramena une fois un cheval qu'il disait avoir pris : on lui ouvrit les portes de la ville, et les troupes de Charidème s'en emparèrent sur-le-champ, ce qui fit dire que le sort de Troie était d'être toujours prise par un cheval. Artabaze ayant été relâché peu de temps après, Charidème, qui s'attendait à être attaqué, se trouva dans un très grand embarras, n'ayant ni vivres pour soutenir un siége, ni vaisseaux pour s'enfuir ; il écrivit alors à Céphisodote (*V.* Céphisodote); mais, tandis que celui-ci faisait ses préparatifs, Charidème traita avec Mentor et Memnon, beaux-frères d'Artabaze, et se retira vers Cotys. Ce prince étant mort peu de temps après, le laissa tuteur de Cersobleptes et de ses autres fils qui étaient en bas âge, et Charidème continua en cette qualité à faire la guerre aux Athéniens, au sujet de la Chersonnèse. Plus attaché à Cersobleptes, dont il était allié de très près, il cherchait à l'agrandir aux dépends de ses frères; les Athéniens, de leur côté, intéressés à ce que la Thrace fût divisée, soutinrent ceux-ci, et envoyèrent successivement plusieurs généraux, dont Charidème sut presque toujours éluder les efforts; mais, à la fin, le danger commun le força à se réunir aux Athéniens contre Philippe, roi de Macédoine, et ce fut alors qu'Aristocrates proposa un décret portant que quiconque tuerait Charidème, pourrait être saisi dans tous les pays alliés des Athéniens, proposition qui fut combattue par Démosthènes, dont nous avons le discours. Cersobleptes ayant été détrôné par Philippe, l'an 353 av. J.-C., Charidème se rendit à Athènes, où il jouissait des droits de citoyen; et, comme sa haine contre Philippe et la Macédoine était bien connue, il y obtint beaucoup de crédit. Le peuple voulut même le mettre à sa tête après la bataille de Chéronée; mais l'aréopage s'y opposa, sans doute parce qu'il n'était pas athénien de naissance. Il fut le seul qu'Alexandre excepta du pardon qu'il accorda à ceux qu'il avait voulu se faire livrer après la prise de Thèbes. Il sentait bien, en effet, qu'un général ignorant comme Charès, et de simples orateurs tels que Démosthènes, Hypérides, etc., ne pouvaient pas lui nuire beaucoup; tandis que Charidème, par ses talents militaires, pouvait déranger toutes les mesures qu'il avait prises pour la tranquillité de la Grèce pendant son absence. Charidème se rendit vers Darius, et, ce prince l'ayant appelé au conseil qu'il tint après la mort de Memnon, il lui conseilla de ne pas se mettre lui-même à la tête de ses troupes, et dit que, si on voulait lui donner cent mille hommes, dont un tiers serait de troupes grecques, il s'engageait à chasser Alexandre de l'Asie. L'orgueil des Perses s'étant offensé de ce discours, ils accusèrent Charidème de vouloir livrer l'empire aux Macédoniens. Alors il s'emporta, et leur dit qu'ils étaient tous des lâches, et Darius, offensé de sa liberté, le fit traîner au supplice, qu'il subit en s'écriant que sa mort serait bientôt vengée. Il mourut l'an 333 avant J.-C. — On a attribué plusieurs de ses actions, et cette retraite auprès de Darius, à un autre Charidème, orateur athénien, contemporain et ami

de Démosthènes, qui avait été employé dans quelques ambassades et dans quelques expéditions peu importantes; mais il n'avait pas joué un rôle assez brillant pour qu'Alexandre pût redouter son séjour à Athènes. Il n'en était pas de même du premier, qui, élevé, pour ainsi dire, dans les camps, avait acquis une expérience qui devait le rendre très redoutable. C—n.

CHARILLUS, roi de Sparte de la seconde branche des Héraclides, n'était pas encore né lorsque Eunomus son père mourut. Il eut pour tuteur Lycurgue, son oncle, qui profita de cette minorité pour donner à Sparte les lois qui la rendirent si célèbre. Lorsqu'il fut parvenu à l'âge de régner par lui-même, Lycurgue lui remit l'autorité. Charillus commanda les Lacédémoniens dans plusieurs expéditions; il contribua à la prise d'Ægys, et fit plusieurs incursions dans le pays des Argiens. Il eut aussi le commandement de l'armée que les Lacédémoniens envoyèrent contre les Tégéates dans l'espérance de s'emparer de leur territoire; mais leur attente fut trompée; l'armée fut défaite, et Charillus fut lui-même du nombre des prisonniers. Les Tégéates le relâchèrent, en lui faisant jurer que les Lacédémoniens ne viendraient jamais les attaquer, et il mourut peu de temps après, vers l'an 770 av. J.-C. Quelques auteurs le nomment *Charilaüs*. Il eut pour successeur Nicandre, son fils. C—n.

CHARITON, de la ville d'Aphrodisée, dans la Carie, écrivain grec du Bas-Empire, dont l'époque nous en est inconnue. Nous avons de lui un roman des Amours de Chæréas et Callirhoé, qui a été publié pour la première fois en grec et en latin, avec des notes très étendues, par Jacques-Philippe Dorville, Amsterdam, 1750, in-4°. Cette édition a été réimprimée par les soins de M. Beck, Leipzig, 1783, in-8°. On en a une excellente traduction française, avec des notes, par M. Larcher, Paris, 1763, in-12, 2 vol., réimprimée avec quelques additions dans la *Bibliothèque des romans grecs*, Paris, 1797, in-18, 12 vol. C—s.

CHARLAS (Antoine), naquit vers 1630 dans la paroisse de Puy-in, diocèse de Comminges. Après a terminé ses études à Toulouse, il devint instituteur des enfants du dent Caulet. L'évêque de Pa-rs, frère de ce magistrat, le fit rieur de ses séminaires, et il trouva en lui un zélé défenseur dans le grand procès que ce prélat eut avec la cour au sujet de la régale. Dès 1679, Charlas publia *Causa regaliæ penitùs explicata*, contre la dissertation latine du P. Alexandre sur cette matière. Après avoir vengé l'évêque de Pamiers des attaques du dominicain, il y explique la nature, les effets et l'extension de la régale, dont il date l'origine de la célèbre dispute au sujet des investitures dans le 12e. siècle, et qu'il prétend n'avoir jamais été générale dans le royaume. Cet écrit, contraire aux vues de la cour, fut condamné à être brûlé par arrêt du parlement de Toulouse. A la mort de Caulet, Charlas fut adjoint par le chapitre au gouvernement du diocèse; mais, instruit que l'intendant de Guienne avait ordre d'emprisonner tous les ecclésiastiques restés attachés aux principes de l'évêque défunt, il se réfugia dans le château de Larjo, appartenant aux héritiers du savant Fermat. Il y fut découvert, se sauva déguisé, et, après avoir échappé à différents dangers, arriva à Rome, où il se signala par divers écrits contre

ıtion de l'assemblée du clergé . Le principal a pour titre : *tatibus Ecclesiæ Gallica-* ne, 1684, in-4°. Il n'avait rd que le projet d'attaquer ; abus qui lui paraissaient introduits par les juriscones magistrats français. Il monne une grande modération des auteurs qu'il attaquait; oni, depuis cardinal, l'ayant traiter des prérogatives du s'en acquitta dans une seition plus ample que la pre- Cet ouvrage renferme une rudition. L'auteur y a rasout ce qu'on peut dire de ieux en faveur des opinions taines ; mais on est fâché de r permettre de vaines appli- passages détournés de leur , des sophismes, des impudignes de la gravité de son . Après sa mort, arrivée à 7 avril 1698, on donna en e nouvelle édition de son 3 vol. in-4°., augmentée du *galiæ*, etc., du *Primatus ionis Romanorum pontifi- rtus*, contre la dissertation Dupin, telle qu'elle était ment sortie de la plume de ır avant qu'on l'eût obligé e des cartons; du Traité in- *u Concile général, pour la ion de ce qui est dit dans libertés*, etc., *touchant l'au- u concile de Bâle*, etc. encore composé un *Traité issance de l'Église*, contre rg; un *Discours latin sur ıation des évêques*, etc. Il bord déclaré pour Fénelon faire du *quiétisme ;* mais re plus approfondie du livre *imes des Saints* le ramena le Bossuet. T—D.

CHARLEMAGNE. *Voy.* CHARLES Ier. (1).

CHARLES-MARTEL, duc d'Austrasie, à qui le titre de roi a été donné par quelques historiens, par l'auteur de son épitaphe, et qui le fut réellement par l'autorité dont il s'empara et dont il jouit pendant plus de vingt-cinq ans. Il était fils de Pépin d'Héristal, autrement appelé *Pépin-le-Gros*, et père de Pépin-le-Bref, qui fonda la seconde dynastie des rois de France. C'est un des plus grands héros dont les Français puissent s'honorer. Charles-Martel n'avait pas plus de vingt ans lorsque son père mourut (714); la légitimité de sa naissance pouvait être contestée, puisqu'il n'était pas né de Plectrude, femme de Pépin-le-Gros, mais d'une concubine de ce prince, nommée *Alpaïde*. Le mot *concubine* n'avait pas alors la signification méprisante qu'il a reçue depuis. (*Voy.* ALPAÏDE.) Plectrude avait été répudiée par Pépin-le-Gros, qui la reprit dans sa vieillesse; on conçoit aisément la haine que lui inspirait un fils né de son époux pendant sa disgrâce. Au moment où elle devint veuve, elle s'empara du gouvernement, dans l'espoir de conserver l'autorité à ses petits-fils, se saisit de Charles-Martel, et le retint prisonnier à Cologne, où elle faisait sa résidence. Dans les mœurs de cette époque, c'était, pour une femme, une entreprise bien hardie que celle d'exercer le pouvoir de maire du

(1) Pour faciliter les recherches dans le nombre d'environ soixante articles du nom de *Charles*, nous les avons classés dans l'ordre suivant : 1°. France, ses rois dans l'ordre chronologique; ses princes souverains et autres ; 2°. l'Espagne, ses souverains; 3°. l'Italie, ses souverains ; 4°. Allemagne, ses empereurs, etc.; 5°. Suède, ses rois; 6°. Angleterre, ses rois; 7°. savants et littérateurs de toutes les nations.

complètement; l'attaque du camp de St.-Christophe, près de Challans, est le plus beau fait d'armes de Charette et de son armée. Les Vendéens y montrèrent un courage et une ténacité qu'on avait rarement vue, surtout parmi les gens du Bas-Poitou. Jamais Charette n'avait eu tant de gloire et de prospérité. Presque tous les chefs avaient succombé. Stofflet, sous la direction de l'abbé Bernier, était plutôt un instrument d'intrigue qu'un général; Charette seul se trouvait plus maître du pays qu'il ne l'avait jamais été. Les républicains le redoutaient, l'Europe commençait à retentir de son nom. Lui, pendant ce temps, à son quartier-général de Belleville, avait repris ses habitudes de loisir et d'amusement, et, bien qu'orgueilleux de son importance et de la grandeur de son rôle, il ne songeait pas beaucoup à l'avenir. Depuis le 9 thermidor, tout était changé dans la conduite des affaires de la république. L'horreur et l'inutilité des mesures d'extermination qu'on avait essayées contre la Vendée étaient un des principaux crimes dont l'opinion publique accusait le gouvernement révolutionnaire. Il était devenu comme impossible de continuer cette guerre civile. La voix du peuple ne permettait plus à la convention de répandre du sang pour se défendre, et Charette n'aurait plus trouvé la même ardeur dans ses soldats, dans un moment où tout s'adoucissait, où l'on pouvait même espérer que, sans combat, la monarchie serait le résultat de l'état incertain et temporaire des choses. La convention fut donc amenée à une indulgence entière; des représentants furent envoyés à Nantes pour offrir une amnistie aux Vendéens; mais ce n'était pas une amnistie qui convenait à des chefs qu'on n'avait pu vaincre, qui peut-être étaient moins redoutables qu'ils ne l'avaient été d'abord, mais qu'on ne pouvait plus combattre sans soulever l'opinion publique: c'était un traité de puissance à puissance qu'il fallait conclure. On s'y résigna, sans réfléchir qu'il était absurde d'établir une sorte d'état particulier au milieu de la France. La nécessité, le cours naturel des circonstances, faisaient qu'à tout prix la convention voulait pouvoir dire que la guerre de la Vendée était apaisée. Établir une communication quelconque entre deux armées qui ne connaissaient entre elles ni foi ni loi, était déjà une chose difficile, et le récit des précautions qu'il fallut prendre pour que des Français pussent traiter avec des Français, semble appartenir à l'histoire de deux peuples barbares et sauvages, qui reconnaissent pour la première fois la nécessité du droit des gens. On se servit de la sœur de Charette, qu'on découvrit dans sa retraite, pour lui porter les premières propositions; elles furent reçues avec méfiance. Un ancien magistrat de Nantes, M. Bureau, homme d'un caractère facile et spirituel, et qui n'avait jamais montré aucune opinion, se fit le négociateur, et, adoucissant à chaque parti les paroles de l'autre, il parvint à faire conclure une paix à laquelle Charette consentit de mauvaise grâce, qui l'humiliait à ses propres yeux, et qui lui ôtait de la considération dans son parti et dans son armée: il fut obligé de vaincre la répugnance de beaucoup de ses compagnons, et même de calmer une sédition qu'excita contre lui Delaunay, l'un de ses principaux officiers. Enfin, il fut convenu que les Vendéens auraient le libre exercice de la religion; qu'ils resteraient armés, sous le commandement de leurs chefs, comme gardes territoriaux; qu'on leur payerait des indem-

mités pour les ravages de la guerre : à ces conditions, ils se soumettaient à toutes les lois de la république. Une telle paix n'était évidemment qu'un court armistice : le sort de la France, la forme de son gouvernement, ne pouvaient être décidés dans le coin d'une province. Il fallait voir, au milieu du conflict des partis, quel serait celui qui triompherait dans l'ensemble de la nation. Sans se rendre compte de cette nécessité, Charette était contraint de céder ; mais ce fut avec chagrin, avec une sorte de pressentiment que dorénavant il marchait à sa perte. Les généraux républicains et les représentants, dans leur joie d'avoir conclu la paix, fermèrent les yeux sur la contenance sombre et orgueilleuse de Charette, sur la façon froide et réservée dont il reçut leur accueil, sur les bravades de ses officiers, que pourtant il essayait de contenir dans de certaines bornes. On avait à peu près exigé qu'il vînt à Nantes en signe de confiance et de concorde ; il y consentit avec peine, et, le 26 février 1795, il y fit son entrée, à côté du général Canclaux. Il portait son panache blanc et tous les signes de son parti, que cependant il quitta un instant après. Le peuple courait en foule sur le passage de cet homme redoutable, dont on était sans cesse occupé depuis deux ans. Il se laissa conduire au théâtre, à la société populaire, et, au milieu de cette espèce de triomphe, de cet empressement de la foule, de cette affectation de cordialité avec laquelle le traitaient les chefs républicains, il parut morne, soucieux, et embarrassé du rôle qu'il jouait. Le lendemain, il retourna à son quartier-général de Belleville. De part ni d'autre aucune des conditions de la paix ne fut exécutée. Les troupes républicaines cernaient le pays ; Charette restait entouré de ses officiers, sans communication avec l'autre parti. Cependant les paysans retournaient à leurs cabanes, en relevaient les ruines, reprenaient la culture de leurs champs, et revenaient chaque jour davantage à leurs habitudes paisibles. Charette, qui voyait combien un tel état de choses était menaçant et transitoire ; qui, en faisant la paix, s'était promis d'attendre et de préparer des circonstances favorables, ne s'en livrait pas moins à son insouciance et à la paresse d'esprit qui l'éloignait toujours de la réflexion et des affaires. Il passait son temps à la chasse et au bal, n'ouvrait pas les lettres qui lui étaient adressées, et allumait sa pipe avec les gazettes. Bientôt il fut en relation habituelle avec les princes de la maison de Bourbon, reçut chaque jour des témoignages de leur reconnaissance et de l'espérance qu'ils mettaient en lui ; beaucoup d'émigrés vinrent se joindre à son armée ; il fut mêlé à toutes les intrigues, à tous les projets que formaient des hommes si peu capables d'exécution. Rien ne lui convenait moins. Il n'avait nulle habitude du monde ; il ne connaissait pas le caractère des princes, ne savait pas quelle idée il pouvait se faire de leurs promesses, et ne découvrait pas même leurs véritables intentions et leurs projets. Le ton de leurs envoyés et des émigrés lui déplaisait ; leurs manières élégantes, leur langage facile et présomptueux, lui faisaient souvent regretter ses paysans et ses anciens cavaliers ; mais il n'en était pas moins dévoué à sa cause, et prêt à mourir pour elle le jour où il faudrait combattre. Vers le mois de mai, un aide-de-camp du comte d'Artois vint lui annoncer que l'on allait faire une descente en Bretagne, et que, pour faire diversion, il fallait qu'il reprît les armes.

Les motifs ne manquaient pas; chaque jour les républicains le resserraient davantage; enfin ils envoyèrent un détachement pour l'enlever à Belleville, de même qu'on avait fait pour Allard, un de ses principaux officiers; sans cesse on arrêtait des Vendéens pour les traduire devant des commissions militaires. Charette ordonna de reprendre les armes; on lui obéit. Les officiers avaient bien la même ardeur, mais non pas les paysans, qui avaient goûté les douceurs du repos. On marcha sur le camp retranché des Essarts, il fut emporté; on obtint ensuite quelques autres avantages. L'armée républicaine avait porté toutes ses forces en Bretagne, pour résister à la descente de Quiberon. Après la défaite des émigrés, la guerre civile reprit son ancienne férocité, et l'on revint à combattre à la vie et à la mort. Charette fit fusiller tous les prisonniers qu'il avait en son pouvoir, et depuis se livra toujours à de sanglantes représailles. Il ne se montra pas moins inflexible envers Delaunay, qu'il parvint à faire saisir, et à qui sa bravoure ne put faire pardonner le complot qu'il avait formé contre Charette, au moment de l'amnistie. Le même aide-de-camp qui était venu porter à Charette l'ordre de reprendre les armes, revint quelque temps après l'affaire de Quiberon, pour lui apprendre que ce revers ne devait point le décourager, que de puissantes tentatives allaient être faites sur la côte de Poitou, et que le comte d'Artois lui-même viendrait prendre le commandement de l'armée. Dé à un convoi anglais était venu apporter aux Vendéens quelques munitions et très peu d'argent, dont le débarquement avait été facile. Quelques mois s'écoulèrent; les forces de la république occupées en Bretagne, Charette n'avait point à résister à de puissantes attaques; enfin, le 10 octobre 1795, le comte d'Artois débarqua à l'île Dieu. Jamais, peut-être, Charette ne s'était cru plus près du terme de ses travaux; enivré de louanges par les princes, qui le nommaient le *sauveur de la monarchie*, lieutenant-général, et orné de tous les titres et de toutes les distinctions qu'on pouvait lui promettre plutôt que lui donner, sachant une armée d'émigrés et d'Anglais à cinq lieues de la côte, quel moment pouvait donner plus de jouissance à son esprit orgueilleux et insolent dans la prospérité: ses officiers, ses soldats, partageaient ses espérances et son enthousiasme. Le comte d'Artois avait promis qu'il se rendrait sur le point de la côte où Charette viendrait l'attendre avec son armée. Le premier débarquement avait eu lieu à la Barredemont. Les républicains avaient réuni leurs efforts sur ce canton; Charette dirigea sa marche sur le petit port de la Tranche: l'armée partit avec une ardeur extrême. Elle venait de remporter un avantage à Nesmes, et n'était plus qu'à une marche de la mer, quand arrive de nouveau l'aide-de-camp, qui annonce à Charette que le débarquement aura lieu dans un temps plus opportun. A ce coup, Charette changeant de visage, se retourne vers ses officiers: « Mes amis, nous sommes » perdus, leur dit-il en langage de » soldat. C'est l'arrêt de ma mort que » vous m'apportez, répondit-il à l'en- » voyé; vous me voyez aujourd'hui » quinze mille hommes, demain je » n'en aurai pas trois cents. Je n'ai » plus qu'à me cacher ou à périr: je » périrai. » On délibéra si l'on dissoudrait l'armée, ou si l'on continuerait la guerre; mais Charette ne se livrait jamais au désespoir, et, d'ailleurs, dans une telle position, combattre était encore le meilleur parti. On marcha sur

; quatre cents républicains s'y retranchés : ils s'y défendirent ment jusqu'à l'arrivée des ren- es officiers vendéens firent des s de valeur; beaucoup périrent nt blessés; tous leurs efforts ains; enfin la mort de Guérin, brave et le plus aimé des chefs, la déroute. Charette, pour la re fois, se montra abattu, et les pleurs sur la mort de son nion d'armes. C'en était fait de lée. Le général Hoche y arriva ne armée nombreuse : c'était un habile; il eut bientôt resserré e dans un étroit territoire. Un général vendéen voulut recom- cette guerre de fugitif, qu'il uite si merveilleusement deux paravant; il ne trouvait plus le dévouement parmi ses compa- chaque jour quelques-uns l'a- maient; ses soldats, qui ne crai- plus d'être exterminés par les cains, se soumettaient succes- nt; ses amis, ses serviteurs, ient l'un après l'autre; Stofflet, it tardé long-temps à reprendre nes, avait bientôt succombé. te resta avec quelques officiers . « Messieurs, leur dit-il, je vous s vos serments; cherchez votre ; quant à moi, en reprenant rmes, j'ai juré sur l'Evangile de lus les quitter : je saurai mourir oldat et en chrétien. » Presque estèrent près de lui. Il n'avait ne trente hommes, lorsque le Hoche lui fit offrir son libre e en Angleterre et un million. ar dignité de caractère, soit mé- il refusa, et préféra se défendre u dernier moment. On le pour- comme une bête fauve, de n en buisson, de fossé en fossé : îtres qui avaient servi sous lui, nt de guides pour l'atteindre. Enfin, harassé, perdant son sang par ses blessures, il cessa de pouvoir marcher; un des siens le chargea sur ses épaules, mais succomba bientôt à la fatigue. On les atteignit dans un taillis, dans la paroisse de St.-Sulpice, entre Montaigu et Belleville, le 25 mars 1796. Ce fut une ivresse dans toute l'armée républicaine, et la capture d'un seul homme blessé et mourant fit plus d'effet qu'une grande bataille gagnée. On le conduisit à Angers, et de là à Nantes; il rentra dans cette ville, où, un an auparavant, il avait fait une entrée triomphante (1). Il retrouva sur

(1) Charette, nommé cordon rouge et lieutenant-général, depuis sa reprise d'armes, n'avait plus que trois hommes avec lui, lorsque, poursuivi par la colonne du général Valentin, et rejeté sur celle du général Travot, il fut arrêté par ce dernier. Conduit à Angers devant le général Hédouville, Charette déclara que, lorsqu'il avait été pris, il existait entre lui et le général Hoche des propositions d'accommodement. Le général Hédouville, en révoquant en doute cette assertion, lui répondit, qu'allant être traduit à un conseil militaire à Nantes, il pourrait y faire valoir ses moyens de défense. Le 28 mars, Charette arriva à Nantes. On le promena à pied dans les principales rues, avec une musique militaire. Le 29, il fut mis en jugement. Le général Travot avait saisi sur lui divers papiers, deux lettres signées du *roi de Vérone*, d'autres lettres écrites par le comte d'Artois, le comte d'Autraigues et le commandant de l'escadre anglaise mouillée à Quiberon. Charette ayant allégué, dans son premier interrogatoire, et ensuite devant le conseil, qu'il avait été arrêté pendant la durée d'un armistice, le capitaine rapporteur donna lecture d'une lettre adressée par le général Grigny aux membres du conseil, et portant dénégation expresse et formelle de l'assertion de Charette. Celui-ci soutint que la preuve de son assertion existait dans une lettre qu'il avait déposée entre les mains du curé de Mormaison, et il réclama vainement la représentation de cette lettre. Il se justifia d'abord d'avoir repris les armes après la pacification,

ses pas le même peuple, la même foule qui s'empressait à un spectacle bien différent. On lui fit traverser à pied toute la ville; sa fierté ne se démentit pas : « Monsieur, dit-il à l'officier qui » le conduisait ainsi, si je vous avais » pris, je vous aurais fait fusiller sur- » le-champ. » Il demanda un prêtre et reçut les sacrements. Le 29 mars 1796, on le conduisit à la mort : lui-même commanda le feu aux soldats qui le fusillèrent. M. le Bouvier-Des-

sur ce que le représentant Gaudin, qui était aux Sables, avait fait tous ses efforts pour le faire enlever; sur ce qu'un de ses chefs de division, plusieurs commandants de paroisse, et son frère même, avaient été arrêtés; en sorte qu'il s'était vu contraint de recommencer la guerre pour sa propre sûreté. Il redemanda encore la production de la lettre déposée entre les mains du curé de Mormaison, et le conseil persistant à ne pas faire droit à sa demande, Charette répondit à cette nouvelle interpellation : « Pourquoi avez- » vous repris les armes? — Pour ma reli- » gion, pour ma patrie et pour mon roi. » Le frère de Louis XVI se plaignait des Anglais avec amertume dans une des lettres qu'il écrivait à Charette. Ce dernier parla des Anglais avec un froid mépris. Je défendais cet illustre accusé. Je fis valoir ses moyens justificatifs, et, suivant le désir de sa famille et celui qu'il m'exprima lui-même, je demandai qu'il fût renvoyé à Paris, comme l'avait été Cormatin, attendu que la loi n'avait pas prévu le cas où il se trouvait, c'est-à-dire, une reprise d'armes motivée sur la violation de la paix commencée par les républicains. Pendant les deux heures que le conseil mit aux opinions, ou plutôt à la rédaction du jugement, Charette ne cessa d'entretenir ceux qui l'entouraient avec un sang-froid imperturbable. Il écouta son arrêt sans donner aucun signe d'émotion, sans accuser, par un seul mot, ni ses juges, ni le jugement. Avant son exécution, il causa pendant plus d'une heure avec les généraux, et les étonna, sur le théâtre même de sa destruction si prochaine, par une conversation suivie et tranquille, comme aux époques les plus calmes de la vie. V—vx.

mortiers a fait imprimer : *Réfutation des calomnies publiées contre le général Charette*, etc., *extrait d'un manuscrit sur la Vendée*, 1809, 2 parties in-8°., avec portrait. A.

CHARIDÈME, né à Orée, dans l'île d'Eubée, après avoir été simple soldat, devint, par son talent, chef d'une de ces bandes qui, à la suite de la guerre du Péloponnèse, se formèrent de ceux dont les villes avaient été ruinées, ou qui avaient été exilés de leur patrie, et qui se mettaient à la solde de ceux qui leur offraient le traitement le plus avantageux. Il servit d'abord pendant trois ans sous les ordres d'Iphicrates, dans la guerre au sujet d'Amphipolis; il resta même quelque temps avec Timothée, qui lui avait succédé; mais bientôt, au mépris d'un nouvel engagement qu'il avait contracté avec lui, il passa au service de Cotys, roi de Thrace, qui faisait alors la guerre aux Athéniens, et il lui livra quelques vaisseaux que Timothée lui avait confiés. Lorsque Cotys n'eut plus besoin de lui, il se mit à la solde de Philippe, roi de Macédoine, et des Olynthiens, également contre les Athéniens. S'étant embarqué pour se rendre dans la Macédoine, il fut pris par quelques galères athéniennes et conduit à Athènes. Comme les Athéniens connaissaient sa bravoure, ils lui firent des propositions avantageuses, et Charidème ne fit aucune difficulté de se battre contre ceux avec lesquels il venait de s'engager. Les Athéniens, pour se l'attacher, lui décernèrent des couronnes d'or. Charès, sous les ordres de qui il servait, manquant d'argent pour payer ses troupes pendant la guerre sociale, se mit à la solde d'Artabaze qui était en pleine révolte contre le roi de Perse. Charidème le suivit, et resta avec Artabaze, lors même que Charès eut

été rappelé par les Athéniens. Ce satrape ayant été fait prisonnier par Autophradates, Charidème conçut le projet de se rendre indépendant, et, après s'être emparé de Scépsis et Cébrène, il prit Ilium par un stratagême assez singulier. Un des habitants de cette ville, qu'il avait gagné, ayant fait plusieurs sorties de nuit, et étant toujours rentré avec du butin, ramena une fois un cheval qu'il disait avoir pris : on lui ouvrit les portes de la ville, et les troupes de Charidème s'en emparèrent sur-le-champ, ce qui fit dire que le sort de Troie était d'être toujours prise par un cheval. Artabaze ayant été relâché peu de temps après, Charidème, qui s'attendait à être attaqué, se trouva dans un très grand embarras, n'ayant ni vivres pour soutenir un siége, ni vaisseaux pour s'enfuir ; il écrivit alors à Céphisodote (*V.* Céphisodote); mais, tandis que celui-ci faisait ses préparatifs, Charidème traita avec Mentor et Memnon, beaux-frères d'Artabaze, et se retira vers Cotys. Ce prince étant mort peu de temps après, le laissa tuteur de Cersobleptes et de ses autres fils qui étaient en bas âge, et Charidème continua en cette qualité à faire la guerre aux Athéniens, au sujet de la Chersonnèse. Plus attaché à Cersobleptes, dont il était allié de très près, il cherchait à l'agrandir aux dépends de ses frères; les Athéniens, de leur côté, intéressés à ce que la Thrace fût divisée, soutinrent ceux-ci, et envoyèrent successivement plusieurs généraux, dont Charidème sut presque toujours éluder les efforts; mais, à la fin, le danger commun le força à se réunir aux Athéniens contre Philippe, roi de Macédoine, et ce fut alors qu'Aristocrates proposa un décret portant que quiconque tuerait Charidème, pourrait être saisi dans tous les pays alliés des Athéniens, proposition qui fut combattue par Démosthènes, dont nous avons le discours. Cersobleptes ayant été détrôné par Philippe, l'an 353 av. J.-C., Charidème se rendit à Athènes, où il jouissait des droits de citoyen; et, comme sa haine contre Philippe et la Macédoine était bien connue, il y obtint beaucoup de crédit. Le peuple voulut même le mettre à sa tête après la bataille de Chéronée; mais l'aréopage s'y opposa, sans doute parce qu'il n'était pas athénien de naissance. Il fut le seul qu'Alexandre excepta du pardon qu'il accorda à ceux qu'il avait voulu se faire livrer après la prise de Thèbes. Il sentait bien, en effet, qu'un général ignorant comme Charès, et de simples orateurs tels que Démosthènes, Hypérides, etc., ne pouvaient pas lui nuire beaucoup; tandis que Charidème, par ses talents militaires, pouvait déranger toutes les mesures qu'il avait prises pour la tranquillité de la Grèce pendant son absence. Charidème se rendit vers Darius, et, ce prince l'ayant appelé au conseil qu'il tint après la mort de Memnon, il lui conseilla de ne pas se mettre lui-même à la tête de ses troupes, et dit que, si on voulait lui donner cent mille hommes, dont un tiers serait de troupes grecques, il s'engageait à chasser Alexandre de l'Asie. L'orgueil des Perses s'étant offensé de ce discours, ils accusèrent Charidème de vouloir livrer l'empire aux Macédoniens. Alors il s'emporta, et leur dit qu'ils étaient tous des lâches, et Darius, offensé de sa liberté, le fit traîner au supplice, qu'il subit en s'écriant que sa mort serait bientôt vengée. Il mourut l'an 333 avant J.-C. — On a attribué plusieurs de ses actions, et cette retraite auprès de Darius, à un autre Charidème, orateur athénien, contemporain et ami

de Démosthènes, qui avait été employé dans quelques ambassades et dans quelques expéditions peu importantes; mais il n'avait pas joué un rôle assez brillant pour qu'Alexandre pût redouter son séjour à Athènes. Il n'en était pas de même du premier, qui, élevé, pour ainsi dire, dans les camps, avait acquis une expérience qui devait le rendre très redoutable. C—n.

CHARILLUS, roi de Sparte de la seconde branche des Héraclides, n'était pas encore né lorsque Eunomus son père mourut. Il eut pour tuteur Lycurgue, son oncle, qui profita de cette minorité pour donner à Sparte les lois qui la rendirent si célèbre. Lorsqu'il fut parvenu à l'âge de régner par lui-même, Lycurgue lui remit l'autorité. Charillus commanda les Lacédémoniens dans plusieurs expéditions; il contribua à la prise d'Ægys, et fit plusieurs incursions dans le pays des Argiens. Il eut aussi le commandement de l'armée que les Lacédémoniens envoyèrent contre les Tégéates dans l'espérance de s'emparer de leur territoire; mais leur attente fut trompée; l'armée fut défaite, et Charillus fut lui-même du nombre des prisonniers. Les Tégéates le relâchèrent, en lui faisant jurer que les Lacédémoniens ne viendraient jamais les attaquer, et il mourut peu de temps après, vers l'an 770 av. J.-C. Quelques auteurs le nomment *Charilaüs*. Il eut pour successeur Nicandre, son fils. C—n.

CHARITON, de la ville d'Aphrodisée, dans la Carie, écrivain grec du Bas-Empire, dont l'époque nous en est inconnue. Nous avons de lui un roman des Amours de Chæréas et Callirhoé, qui a été publié pour la première fois en grec et en latin, avec des notes très étendues, par Jacques-Philippe Dorville, Amster-

, 1750, in-4°. Cette édition a
imprimée par les soins de
eck, Leipzig, 1783, in-8°. On a
une excellente traduction fran-
, avec des notes, par M. Lar-
Paris, 1763, in-12, 2 vol.,
rimée avec quelques additions
la *Bibliothèque des romans*
, Paris, 1797, in-18, 12 vol.
C—n.

HARLAS (Antoine), naquit
1630 dans la paroisse de Puy-
in, diocèse de Comminges. Après
terminé ses études à Toulouse,
vint instituteur des enfants du
dent Caulet. L'évêque de Pa-
rs, frère de ce magistrat, le fit
ieur de ses séminaires, et il
a en lui un zélé défenseur dans
le grand procès que ce prélat eut avec la cour au sujet de la régale. Dès 1679, Charlas publia *Causa regaliæ penitùs explicata*, contre la dissertation latine du P. Alexandre sur cette matière. Après avoir vengé l'évêque de Pamiers des attaques du dominicain, il y explique la nature, les effets et l'extension de la régale, dont il date l'origine de la célèbre dispute au sujet des investitures dans le 12e. siècle, et qu'il prétend n'avoir jamais été générale dans le royaume. Cet écrit, contraire aux vues de la cour, fut condamné à être brûlé par arrêt du parlement de Toulouse. A la mort de Caulet, Charlas fut adjoint par le chapitre au gouvernement du diocèse; mais, instruit que l'intendant de Guienne avait ordre d'emprisonner tous les ecclésiastiques restés attachés aux principes de l'évêque défunt, il se réfugia dans le château de Larjo, appartenant aux héritiers du savant Fermat. Il y fut découvert, se sauva déguisé, et, après avoir échappé à différents dangers, iva à Rome, où il se signala par divers écrits contre

tion de l'assemblée du clergé
Le principal a pour titre :
tatibus Ecclesiæ Gallica-
ıe, 1684, in-4°. Il n'avait
d que le projet d'attaquer
abus qui lui paraissaient
introduits par les juriscon-
s magistrats français. Il mon-
ıe une grande modération
des auteurs qu'il attaquait;
ıni, depuis cardinal, l'ayant
traiter des prérogatives du
s'en acquitta dans une se-
tion plus ample que la pre-
et ouvrage renferme une
rudition. L'auteur y a ras-
ut ce qu'on peut dire de
ieux en faveur des opinions
aines; mais on est fâché de
permettre de vaines appli-
passages détournés de leur
des sophismes, des impu-
lignes de la gravité de son
Après sa mort, arrivée à
7 avril 1698, on donna en
e nouvelle édition de son
3 vol. in-4°., augmentée du
galiæ, etc., du *Primatus*
onis Romanorum pontifi-
rtus, contre la dissertation
Dupin, telle qu'elle était
ment sortie de la plume de
r avant qu'on l'eût obligé
e des cartons; du Traité in-
Concile général, pour la
on de ce qui est dit dans
libertés, etc., *touchant l'au-*
concile de Bâle, etc.
encore composé un *Traité*
issance de l'Église, contre
rg; un *Discours latin sur*
ation des évêques, etc. Il
bord déclaré pour Fénélon
faire du *quiétisme*; mais
e plus approfondie du livre
mes des Saints le ramena
e Bossuet. T—D.

CHARLEMAGNE. *Voy.* CHARLES Ier. (1).

CHARLES-MARTEL, duc d'Austrasie, à qui le titre de roi a été donné par quelques historiens, par l'auteur de son épitaphe, et qui le fut réellement par l'autorité dont il s'empara et dont il jouit pendant plus de vingt-cinq ans. Il était fils de Pépin d'Héristal, autrement appelé *Pépin-le-Gros*, et père de Pépin-le-Bref, qui fonda la seconde dynastie des rois de France. C'est un des plus grands héros dont les Français puissent s'honorer. Charles-Martel n'avait pas plus de vingt ans lorsque son père mourut (714); la légitimité de sa naissance pouvait être contestée, puisqu'il n'était pas né de Plectrude, femme de Pépin-le-Gros, mais d'une concubine de ce prince, nommée *Alpaïde*. Le mot *concubine* n'avait pas alors la signification méprisante qu'il a reçue depuis. (*Voy.* ALPAÏDE.) Plectrude avait été répudiée par Pépin-le-Gros, qui la reprit dans sa vieillesse; on conçoit aisément la haine que lui inspirait un fils né de son époux pendant sa disgrâce. Au moment où elle devint veuve, elle s'empara du gouvernement, dans l'espoir de conserver l'autorité à ses petits-fils, se saisit de Charles-Martel, et le retint prisonnier à Cologne, où elle faisait sa résidence. Dans les mœurs de cette époque, c'était, pour une femme, une entreprise bien hardie que celle d'exercer le pouvoir de maire du

(1) Pour faciliter les recherches dans le nombre d'environ soixante articles du nom de *Charles*, nous les avons classés dans l'ordre suivant : 1°. France, ses rois dans l'ordre chronologique; ses princes souverains et autres; 2°. l'Espagne, ses souverains; 3°. l'Italie, ses souverains; 4°. Allemagne, ses empereurs, etc.; 5°. Suède, ses rois; 6°. Angleterre, ses rois; 7°. savants et littérateurs de toutes les nations.

palais. Les Neustriens méprisèrent les premiers l'autorité de Plectrude, en élevant Chilpéric II sur le trône, et Charles-Martel s'étant échappé de sa prison, fut reçu comme un libérateur par les Austrasiens, qui l'aidèrent à assiéger dans Cologne la veuve de son père, trop heureuse de se tirer d'embarras en abandonnant à son ennemi les trésors de Pépin et ses trois petits-fils (715). Ainsi Charles, traité d'abord comme un enfant illégitime, parvint, sans autre droit que son courage, à être reconnu pour l'unique héritier des biens, des titres et des projets de sa famille : tels furent les exploits de sa jeunesse. Pour arrêter les partis qu'il craignait de voir s'élever contre son autorité naissante, il prit un enfant du sang royal, nommé *Clotaire IV*, et lui donna le titre de roi d'Austrasie, afin de régner plus commodément sous son nom ; mais des seigneurs du royaume de Neustrie et de Bourgogne, qui avaient formé le dessein de rappeler les héritiers de Clovis à leur ancienne dignité, ne se méprirent point sur son ambition ; ils déclarèrent la guerre à Charles-Martel, qui les battit complètement près de Soissons, en 719. Après cette victoire, il se fit livrer Chilpéric II, se créa maire du palais de France, et ne s'occupa plus, ensuite, de donner un roi particulier à l'Austrasie, lorsque la mort le débarrassa de Clotaire IV. Sous l'influence de Charles-Martel, Chilpéric II n'était effectivement qu'un fantôme de roi ; mais, en suivant l'usurpation depuis si long-temps méditée par les Pépin, Charles-Martel dut se résoudre à ne jamais poser les armes ; car les grands méditaient, de leur côté, le projet de se rendre indépendants, et les Saxons, les Frisons, les Bavarois, tributaires des rois de France, trouvaient, dans la confusion des intérêts, beaucoup de facilité à secouer le joug, et des ressources à se faire craindre, même après avoir été vaincus. Attaqué, dès la première année de sa puissance (716), par Radbod, duc des Frisons, allié de Chilpéric, roi de Neustrie, il avait été battu près de Cologne, obligé de se réfugier, avec une troupe de cinq cents hommes, dans les Ardennes. Vers le même temps, les Saxons avaient fait en France une irruption, dont Charles tira, trois ans après, une éclatante vengeance, portant le fer et le feu jusque dans leur pays. Il se vengea plus tard de l'audace des Frisons, et ce ne fut qu'en 733 qu'il porta la guerre dans leur pays, par terre et par mer ; il battit alors dans plusieurs combats, de sa propre main Poppon, leur duc. L'autorité royale était le point que la force des événements et le besoin des partis ramenaient toujours. Ainsi Charles-Martel, après la mort de Chilpéric II, se vit-il réduit à nommer Thierry II, jeune enfant qui eut le nom de roi, et ne reçut pas les honneurs de forme qui appartenaient à ce rang. Les agressions différents peuples de l'Allemagne engagèrent Charles à passer le Rhin en 725, avec une nombreuse armée, parcourut cette contrée, dompta les Bavarois, et revint chargé de butin, emmenant avec lui la reine Bilichilde, avec sa nièce Forischilde, qu'il épousa. Trois ans après, ces peuples secouèrent impatiemment le joug, il fut obligé de marcher encore une fois pour les soumettre, et il était occupé de cette expédition, lorsque les Sarrasins, après avoir pris et pillé Bordeaux, s'avancèrent jusque sur la Loire, ayant à leur tête Abdérame, guerrier dont la victoire avait toujours été fidèle (voy. Abdérame). Il fallait lui oppos

ombreuse, et il ne restait
ffrir aux soldats français, les
lu palais ayant laissé envahir
ines royaux, les fiefs sur les-
posait la solde de l'armée,
ué les trésors de l'état pour
les partisans. Dans la cruelle
ve de perdre la France ou de
à la couronne, en méconten-
évêques, Charles-Martel n'hé-
; il dépouilla le clergé pour
les guerriers, marcha droit
asins, qu'il rencontra près de
, l'an 732, et, après un com-
lura un jour entier, il remport-
victoire si complète, que les
ues du temps portent la perte
asins à trois cent soixante-
mille hommes, en ajoutant
rame, leur chef, y perdit la
que ceux qui échappèrent au
ne purent rien emporter du
u'ils avaient fait depuis leur
n France. On a répété mille
Charles reçut de cette bataille
m de *Martel*, comme s'il se
i d'un marteau pour écraser
ares; c'est un de ces contes
es que les historiens adoptent
men, parce qu'il a l'air d'une
ion. *Martel* et *Martin* sont un
om, et l'on sait le respect que
ncs avaient pour S. Martin;
était d'ailleurs un nom particu-
s la famille des Pépin, puisque
premiers ducs auxquels les
eus confièrent le soin de les
er, lorsqu'ils essayèrent de
er du royaume, étaient pa-
t que l'un se nommait *Pépin*,
Martel. Cette mémorable vic-
laquelle l'Europe entière dut
it, ne détruisit pas toute la
e des Sarrasins en France;
, Charles fut encore obligé
er contre eux son frère Chil-
(*voy.* CHILDEBRAND), et bien-
tôt il fut lui-même obligé de marcher contre un de leurs rois, nommé *Mauronte*, qui avait établi en Provence le siége d'un nouvel empire. Après avoir pris d'assaut Avignon, et l'avoir réduit en cendres, il livra encore une fois une sanglante bataille aux infidèles sur les bords de la Berre en Languedoc, et mit en fuite Amor, un de leurs chefs, accouru d'Espagne avec de nombreux renforts. Mais Mauronte occupait encore Marseille, et ce ne fut que l'année suivante (739), que Charles s'empara de cette ville, d'où Mauronte s'enfuit pour ne plus reparaître. Durant ces glorieuses expéditions, Thierry II était mort, et Charles-Martel, qui ne se faisait point illusion sur le mécontentement qu'avait excité la spoliation du clergé, dont les biens alors étaient véritablement le patrimoine des pauvres, n'osa prendre le titre de roi; il se contenta de n'en point nommer, et gouverna seul, avec une autorité absolue, depuis 737 jusqu'à sa mort, arrivée à Quersi-sur-Oise, le 22 octobre 741. Cette époque de l'histoire de France s'appelle interrègne. Quelques mois avant de mourir, Charles-Martel avait reçu deux nonces du pape Grégoire III (ce sont les premiers qu'on ait vus en France); ils lui apportèrent les clefs du sépulcre de S. Pierre, avec d'autres présents, et lui demandèrent, contre Luitprand, roi des Lombards, des secours qu'il leur promit, mais que la mort ne lui permit pas d'envoyer. N'ayant pas de titre avoué, Charles-Martel en a reçu plusieurs, et les historiens le désignent comme maire du palais, lieutenant du royaume, patrice, duc, prince, consul des Français. D'accord avec le pape Grégoire II, il pensait sérieusement à rétablir en sa faveur l'empire d'Occident; la mort les surprit l'un et l'autre occupés de ce grand projet, qui fut

exécuté par Charlemagne. On ignore l'année de la naissance de Charles-Martel; il se sauva de la prison où le tenait Plectrude, en 715; ce qui autorise à croire qu'il vécut à peine cinquante ans. Il fut enterré à Saint-Denis. Grand entre les héros de sa race, pour avoir méprisé les petites ruses si chères aux ambitieux, il ne voulut rien que par son courage; il eut toujours les armes à la main, et ne livra jamais une bataille qu'avec des troupes moins nombreuses que celles de ses ennemis. Disposant, à sa mort, de la France comme d'un bien qui lui était acquis, il partagea le royaume entre ses trois fils, Carloman, Grifon et Pépin-le-Bref, mais sans leur donner un titre qu'il n'avait pas cru devoir prendre lui-même; aussi y eut-il encore un roi du sang de Clovis. (*V.* CHILDERIC III.) On trouve dans le tome Ier. de la collection des historiens de Duchesne un écrit curieux d'un auteur contemporain, ayant pour titre: *De ficta Caroli Martelli damnatione.* C'était sans doute pour avoir touché aux biens du clergé, que des moines avaient répandu le bruit qu'il était damné. F—E.

CHARLES Ier., dit CHARLEMAGNE, roi de France, empereur d'Occident, naquit en 742, au château de Saltzbourg, dans la haute Bavière. Fils de la reine Bertrade et de Pépin-le-Bref, après la mort de ce prince, arrivée en 768, il fut couronné roi, et partagea la France avec Carloman, son jeune frère; mais les conditions du partage furent changées plusieurs fois, sans pouvoir l'être à leur satisfaction réciproque (1); et les grands de l'état, qui aspiraient depuis long-temps à affaiblir l'autorité royale, auraient sans doute profité de l'animosité qui régnait entre ces deux princes, si la mort de Carloman, qui eut lieu en 771, n'avait offert à Charlemagne l'occasion de devenir seul roi de France, en s'emparant de la succession de ses neveux. Leur mère s'enfuit avec eux en Italie, et trouva un protecteur dans Didier, roi des Lombards; ils tombèrent dans la suite entre les mains de Charlemagne, lorsqu'il se rendit maître de Vérone; l'histoire, depuis, ne fait plus mention de ces jeunes princes. Si Pépin avait eu besoin de courage, d'activité et d'une extrême prudence pour fonder une domination nouvelle, Charlemagne se trouva dans une nécessité plus grande encore de frapper les esprits de crainte et d'admiration; car les moyens employés pour accomplir l'usurpation avaient affaibli le pouvoir souverain. Les peuples d'Aquitaine furent les premiers qui essayèrent de se rendre indépendants. Charlemagne marcha contre eux avec une armée peu nombreuse; mais il comptait sur Carloman, son frère, auquel l'Aquitaine appartenait en partie, et qui, par conséquent, était obligé de s'unir à lui. Carloman se trouva en effet au rendez-vous, à la tête de ses troupes; les soupçons qu'il avait conçus de l'ambition de Charlemagne lui faisant craindre de tomber en sa puissance avec l'élite de ses guerriers, il rebroussa chemin. Dans cet abandon imprévu qui ne pouvait qu'exciter les peuples à la révolte, Charlemagne n'hésita pas un moment; sans compter le nombre de ses soldats, ni celui de ses ennemis, il poursuivit sa route, livra bataille, remporta une victoire complète (770), mit ordre aux affaires de l'Aquitaine avec une promptitude, une prévoyance qui révélèrent le grand homme et le politique habile,

(1) Cette division était entretenue par Didier, roi des Lombards, dont Charlemagne avait épousé la fille, et par le duc de Bavière.

concertèrent les princes tributai-
e la France, qui croyaient pou-
profiter de la jeunesse du mo-
ie pour se dégager de la foi jurée.
d le caractère de Charlemagne
urait point porté à faire des con-
s, la disposition des grands de
lui aurait appris que le seul
n de conserver la paix dans son
me était de les occuper sans
de la grandeur du trône, afin
n'eussent pas le loisir de se lier
leurs propres intérêts. Lorsqu'il
uva seul maître de la France, il
ıle projet de soumettre les Saxons.
euples, encore païens, occupaient
rande partie de l'Allemagne, et,
ıe tous les barbares pour qui
pendance est le premier des
, ils préféraient le pillage à des
ssements fixes, avaient plusieurs
, et formaient plusieurs nations
ient disposées à s'unir pour le
intérêt. Charlemagne commença
faire la guerre en 772 (1), et
eva de les soumettre qu'en 804;
sistèrent trente-deux ans à un
ueur qui, quelquefois indulgent
à l'imprudence, souvent sévère
à la cruauté, aussi empressé de
les convertir que de les subjuguer, ne fut réellement maître de leur pays qu'après l'avoir changé en solitude. Qu'on juge de ce que les Saxons auraient pu faire pour se maintenir, s'ils n'avaient formé qu'un seul peuple conduit par un seul chef; les deux plus célèbres furent Witikind et Alboin, qui finirent par embrasser le christianisme (783). Pour comprendre la longue résistance des Saxons, il ne faut pas oublier que la manière dont les armées se composaient alors mettait chaque année un intervalle de repos entre les hostilités; que Charlemagne avait de plus à combattre les Lombards, les Huns, les Sarrasins, les Bretons, les Danois, et que, la grandeur de ses états rendant les révoltes faciles, il lui fallait faire autant d'efforts pour conserver que pour acquérir. Sa cruauté envers les Saxons ressemble au désespoir; son indulgence à leur égard prouve que, pressé par d'autres affaires, il trouvait bonne toute conciliation qui lui permettait de s'éloigner avec honneur. En effet, tandis qu'il se battait sur les bords du Weser, le pape Adrien implorait son secours contre Didier, roi des Lombards, qui venait de reprendre l'exarchat de Ravenne, cédé au St.-Siége par Pépin-le-Bref, et qui pressait le pape de couronner les fils de Carloman, afin de montrer Charlemagne comme l'usurpateur du royaume de ses neveux, et de soulever par ce moyen une grande partie de la France contre lui (*Voy.* ADRIEN Ier.). Le danger était pressant; il accourt, et, toujours servi par la victoire, il se saisit de la personne de Didier, l'envoie finir ses jours dans un monastère, et se fait couronner roi de Lombardie (774). Ce fut la fin de ce royaume, qui reprit, peu de temps après, son ancien nom d'*Italie*, mais

Une incursion des Saxons sur les
de l'empire français fut le sujet
première guerre que leur fit Char-
ne. Les autres guerres furent pro-
es par les révoltes de ces peuples
eux, qui, toujours vaincus sans
umis, ne cessèrent de s'agiter qu'a-
ıvoir embrassé le christianisme.
magne porta les premiers coups à
trie des Saxons, en faisant abattre
ple et la fameuse idole d'Irminsul,
ı de la guerre. C'était une statue
ait été élevée par ces peuples bar-
à l'ancien vengeur de la liberté
nique, Arminius. Charlemagne
lanta une partie de ces peuples en
e et en Helvétie, et leur pays fut
lé par les Obotrites, peuples van-
le Mecklembourg.

qui conserva les lois qu'il avait reçues des Lombards. Charlemagne passa bientôt en Espagne (778) au secours d'un des chefs sarrasins qui se disputaient l'empire de ces belles contrées; il assiégea et prit Pampelune, se rendit maître du comté de Barcelone; mais ses troupes, à leur retour, furent écrasées dans la vallée de Roncevaux, par un parti de Sarrasins, et par les Gascons montagnards, sujets tributaires et ennemis mortels de Charlemagne, si difficiles à contenir, que, plus de trente années après, il fut encore obligé de porter ses armes contre eux. Cette déroute a fait dire à quelques auteurs espagnols que leurs ancêtres avaient battu Charlemagne et ses douze pairs, prétention qui n'a pas besoin d'être réfutée; mais on ne peut s'empêcher de remarquer que la célébrité de cette bataille est moins due aux historiens qu'aux romanciers, qui en ont fait un sujet de gloire particulière au fameux Roland, tué à Roncevaux, quoique les chroniques du temps ne le distinguent pas des autres généraux qui périrent comme lui dans cette fatale journée. Les mauvaises dispositions des peuples d'Aquitaine ayant décidé Charlemagne à leur donner un roi particulier, il choisit le plus jeune de ses fils, Louis, si connu sous le nom de *Louis-le-Débonnaire* (778); de même, les efforts continuels des Lombards et même des Grecs pour reconquérir l'Italie, et le peu de fidélité qu'il trouvait dans les grands auxquels il avait confié le pouvoir, lui firent sentir la nécessité de les rallier autour du trône, et il leur donna pour roi Pépin, le second de ses fils: l'aîné, qui portait le nom de *Charles*, resta près de lui pour le seconder dans ses expéditions. Il avait un autre fils, qui se nommait aussi *Pépin*: c'était le premier de ses enfants. Soit qu'il eût

r lui une partie de l'aversion qui
it décidé à répudier sa mère, soit
qu'en effet ce jeune prince, mal fait de
corps, mais d'une belle figure, et
d'un esprit actif, eût mérité la haine
on père, il n'eut aucune part dans
le gouvernement; les mécontents s'u-
nt à lui, le mêlèrent dans une
spiration qui fut découverte, et il
ne conserva la vie qu'en se consacrant
à Dieu dans un monastère. A son re-
d'Espagne, Charlemagne eut
ore besoin d'aller combattre les
ons: chaque année cette expédi-
se renouvelait. Ils portèrent tout
le poids de l'humeur que lui avait
donnée la journée de Roncevaux; car
il fit trancher la tête à quatre mille
cinq cents d'entre eux: vengeance ter-
rible qui ne servit qu'à multiplier les
résistances. De là il passa à Rome pour
faire couronner par le pape ses deux
fils, Pepin et Louis (780), confir-
mant ainsi lui-même les peuples dans
la croyance que le chef de la religion
pouvait seul rendre le pouvoir royal
légitime et sacré. Il est impossible de
suivre ce prince dans toutes ses expé-
ditions militaires, dans toutes les
courses qu'il entreprit pour apaiser
des révoltes qui se renouvelaient sans
cesse; il suffira de remarquer que
l'année 790, la vingt-deuxième de son
règne, fut la première qu'il passa sans
prendre les armes, et que cette paix
ne dura que jusqu'au printemps de
l'année suivante. Plus sa puissance
s'étendait, plus il devait penser à re-
prendre le projet formé par son aïeul
Charles-Martel, de rétablir l'empire
d'Occident; aussi l'impératrice Irène,
qui régnait à Constantinople, afin de
prévenir le partage de l'empire, fit
proposer à Charlemagne d'unir leurs
enfants, ce qui aurait mis de nouveau
le monde sous une seule domination.
Sa proposition fut ptée; mais lors-

'ambition eut conduit Irène à ıer son fils et à s'emparer du ir, elle fit offrir sa main à Charne. Cette union bizarre, que tion seule pouvait concevoir et llir, aurait présenté un nouveau cle au monde, si l'impératrice été renversée du trône. Charle- se fit couronner empereur ident, l'an 800, par le pape III; et, quoique son voyage à n'eût pas alors d'autre but, il une grande surprise des hondont on l'accablait. Il fut déclaré et Auguste (1); on lui décerna les ıents des anciens empereurs ro- ; toutes les formes consacrées t suivies; on oublia seulement était impossible que l'empire se rvât dans une famille où le pouse partageait entre les enfants du rque décédé. Charlemagne, après fait un de ses fils moine, eut le eur de perdre, en 810, Pépin, avait créé roi d'Italie; l'année nte, Charles, l'aîné, suivit son au tombeau; il ne lui resta de gitime que Louis, roi d'Aquitaine, associa à l'empire en 813, son l âge et ses infirmités lui faisant entir que le terme de sa carrière ochait. En effet, il mourut le 28 er 814, dans la 71e. année de ge, et la 47e. de son règne. Par estament, fait en 806, confirmé es seigneurs français assemblés à nville, et signé par le pape Léon, lemagne partagea ses états entre rois fils. « Ce qui est à remarquer, le président Hénault, c'est que » ce prince laissa à ses peuples la li- » berté de se choisir un maître après » la mort des princes, pourvu qu'il » fût du sang royal. » Mais ce qui est plus singulier encore, c'est la disposition portant que, s'il s'élève quelque différend entre les trois successeurs, ils auront recours, non à la bataille ou à la preuve par duel, mais au jugement de la croix (1). Ce prince, toujours victorieux, versait des larmes en pensant au mal que les peuples du Nord feraient un jour à la France: « Si, mal- » gré ma vigilance, disait-il, ils in- » sultent les côtes de mes états, que » sera-ce donc après ma mort? » Il sentait trop tard que ces mêmes Saxons, qu'il avait réduits à chercher un asyle dans les climats les plus âpres, reviendraient exercer contre son royaume de cruelles représailles, et entraîneraient à leur suite d'autres barbares, toujours faciles à exciter par l'appât du butin: l'avenir ne justifia que trop ses craintes. Aucun monarque n'a été plus loué que Charlemagne; il a réuni en sa faveur les guerriers, les évêques, les hommes de loi et les gens de lettres; les politiques lui ont reproché d'avoir tout réglé dans l'État, excepté la succession au trône, qu'il laissa à la merci des factions, et d'avoir multiplié ces assemblées où le pouvoir royal s'affaiblit nécessairement, ce qui ne s'accordait pas avec l'étendue donnée à l'empire. Il surmonta tous les obstacles par son génie, son courage, son activité, et l'art de distribuer les récom-

Ce couronnement se fit le jour de , par le concours du pape Léon III, oncile et du peuple (*Voyez* les *ales* de Moissac, ouvrage d'un au contemporain, que Duchesne a im- é dans le 3e. tome de sa *Collection istoriens français*).

(1) Ce jugement consistait, dans les affaires douteuses, à conduire à l'église deux hommes qui s'y tenaient debout, les bras élevés en croix, pendant la célébration de l'office divin, et gain de cause était donné à celui des deux partis dont le champion était resté le plus long-temps immobile dans cette attitude. C'est ce qu'on appelait encore le jugement de Dieu. (*Voy.* du Cange, au mot *Crux*.)

penses ; mais il ne consolida rien ; et, pour lui succéder avec la même gloire, la même sûreté pour le trône et pour la France, il aurait fallu lui ressembler. Malheureusement, il fut le dernier héros de sa race. En parvenant à rétablir l'empire d'Occident, il avait accompli le dernier projet formé par sa famille ; il ne restait plus qu'à conserver. La politique de Pépin n'ayant jamais eu d'autre but que celui d'acquérir, l'héritier de Charlemagne se trouva sans règle pour se diriger. Suivant les historiens contemporains, Charlemagne était l'homme le plus haut de taille et le plus fort de son temps : « Il ne portait en hiver, dit » Eginhard, qu'un simple pourpoint » fait de peau de loutre, sur une tu» nique de laine bordée de soie. Il » mettait sur ses épaules un sayon de » couleur bleue, et il se servait pour » chaussures de bandes de diverses » couleurs. » Suivant le même historien, Charlemagne fut enterré à Aix-la-Chapelle. On le descendit dans un caveau, où il fut assis sur un trône d'or, revêtu de ses habits impériaux, du manteau royal et du grand chaperon de pèlerin qu'il portait dans tous ses voyages de Rome ; il avait la couronne sur la tête ; il était ceint de son épée, tenait un calice à la main, avait son livre d'Évangiles sur les genoux, son sceptre et son bouclier d'or à ses pieds. Le sépulcre ayant été rempli de pièces d'or et parfumé d'odeurs, on le scella, et par-dessus fut élevé un superbe arc de triomphe, sur lequel on grava cette épitaphe : « Ici repose le corps de » Charles, grand et orthodoxe empe» reur, qui étendit glorieusement le » royaume des Français, et le gouver» na heureusement pendant quarante» sept ans. » Charlemagne mérita le titre de restaurateur des lettres ; il attira en France, par ses libéralités, les savants les plus distingués de l'Europe, entre autres Alcuin, dont il se fit le disciple (*voy.* ALCUIN) ; Pierre de Pise, qui prenait le titre de grammairien de Charlemagne, et Paul Warnefrid, connu sous le nom de *Paul Diacre*, qui lui enseigna la littérature grecque et latine. Ce fut par les conseils d'Alcuin que Charles établit une académie dans son palais. Il assistait aux séances avec tous les savants et tous les beaux esprits de sa cour, avec Leidrade, Théodulphe, les archevêques de Trèves et de Mayence, et l'abbé de Corbie. On lit dans les lettres d'Alcuin, que tous les membres de cette académie avaient pris des noms particuliers, analogues à leurs talents ou à leur goût pour quelque ancien auteur : l'un s'appelait *Damétas*, l'autre *Homère*, un troisième *Candidus* ; Charlemagne avait choisi le nom de *David*. Il se faisait honneur d'être membre de cette société littéraire, la première qu'on eût vue dans les Gaules, et donnait son avis sur les sujets qu'on y discutait. Charlemagne avait amené d'Italie des maîtres de grammaire et d'arithmétique ; il les établit dans les principales villes de ses états, et fit ouvrir des écoles de théologie et d'humanités dans les cathédrales et dans les monastères. Il écrivit à Lulle, disciple de S. Boniface, apôtre de l'Allemagne, et son successeur sur le siége de Mayence : « Disposez-vous, » vénérable père, à instruire vos en» fants dans les arts libéraux, afin » qu'en cela vous satisfassiez nos ar» dents désirs, etc. » Alcuin, Paul Diacre et Pierre de Pise composaient des pièces de vers latins, de différents mètres et sur divers sujets (1), pour

(1) Baluze en a donné un recueil à la fin de sa *Collection des Capitulaires*, et l'abbé Lebeuf en fait connaître plusieurs

amuser ou instruire le monarque. Dans une de ces pièces en vers trochaïques, Charlemagne dit à Paul Warnefrid : « En grec, vous êtes un Homère ; en » latin, un Virgile ; en hébreu, un » Philon ; dans les arts, un Tertulle... » nuit et jour vous vous occupez à » m'enrichir l'esprit de littérature, » tant latine que grecque. Nous vous » faisons de grands remercîments de » ce que vous entreprenez de former » dans la science du grec ceux que » nous vous avons confiés. C'est une » gloire pour nos états : *Nunc sur-* » *rexit gloria.* » Lebeuf attribue cette pièce à Pierre le grammairien, et, si elle n'est pas de Charlemagne lui-même, on voit qu'elle a dû être écrite, en quelque sorte, sous sa dictée. Ce prince était en correspondance avec Paulin, patriarche d'Aquilée, qui lui dédia plusieurs de ses ouvrages. Il ne dédaignait pas de proposer ou de deviner des énigmes, selon l'usage de son temps. On a de lui une lettre toute énigmatique, adressée à Paul Warnefrid. Cependant, plusieurs historiens modernes ont avancé que Charlemagne, qui montra tant de goût pour les sciences, et qui parlait plusieurs langues, ne savait pas écrire, pas même signer son nom, et ils s'appuient de ce passage d'Eginhard : *Tentabat et scribere, tabulasque et codicillos ad hoc in lectulo, sub cervicalibus, circumferre solebat, ut cum tempus vacuum esset, manum effingendis litteris assuefaceret.* Mais, suivant D. Ceillier, le texte d'Eginhard signifie seulement que Charlemagne essayait d'imiter les beaux caractères des manuscrits de sa bibliothèque, et qu'il ne put y réussir, s'étant exercé à ce travail dans un âge trop avancé. Ce prince consacrait tous ses loisirs d'hiver à la lecture. Il faisait mettre sous le chevet de son lit la *Cité de Dieu* de S. Augustin. On lui lisait à table les ouvrages des pères, ou les vies des rois, ses prédécesseurs. Toute la belle saison était consacrée à des voyages ou à des expéditions militaires. S. Grégoire avait réglé le chant religieux qui avait été introduit en Occident par S. Ambroise. En France, ce chant n'était qu'une psalmodie pesante et monotone. Charlemagne fit venir des chantres de Rome. Il y avait dès-lors des notes pour le chant ; des écoles furent ouvertes, et un capitulaire ordonna que le chant grégorien serait reçu dans toutes les églises de France. Charlemagne voulut aussi introduire dans ses états la liturgie romaine. Le clergé, qui tenait aux anciennes coutumes, montra quelque résistance. Plusieurs églises cédèrent à l'autorité du monarque ; d'autres firent un mélange des deux liturgies romaine et gallicane. Charlemagne prescrivit, mais sans pouvoir l'établir, l'uniformité des poids et des mesures. C'est à lui qu'est due la manière de compter par livres, sous et deniers. Ce grand prince avait conçu le projet de joindre le Rhin au Danube, et l'Océan au Pont-Euxin. Ce projet ne paraissait pas d'une exécution bien difficile ; toute l'armée fut employée à creuser un canal (1). Les travaux avaient été conduits jusqu'à deux mille pas, lorsque les pluies, l'éboulement des terres, et le défaut de connaissances qu'on a depuis acquises, firent d'abord interrompre, et ensuite abandonner cette noble entreprise. Mais

dans ses *Dissertations sur l'état des sciences en France sous Charlemagne.*

(1) Ce canal aurait fait communiquer ensemble l'Altmuhl, qui se rend dans le Danube, non loin de Ratisbonne, avec la Rezat de Souabe, qui débouche dans la Regnitz, rivière qui se décharge dans le Mein. W—R.

les arts, protégés par Charlemagne, élevèrent d'autres monuments. La ville d'Aix-la-Chapelle, devenue le siége de l'empire, dut à ce prince son origine et son éclat; elle prit son nom d'une chapelle magnifique qu'il avait fait construire avec les plus beaux marbres transportés à grands frais de Rome et de Ravenne. Les portes de ce temple étaient de bronze, et son dôme surmonté d'un globe d'or massif. Rien n'égalait, à cette époque, en grandeur et en magnificence, le palais de Charlemagne. On y voyait, disent Eginhard et le moine de St.-Gall, d'immenses portiques, de superbes galeries, des salles pour les diètes des grands vassaux, pour la tenue des parlements, des conciles et des synodes; des appartements pour tous les officiers de l'empire, pour les députés des provinces et les ambassadeurs: tout le palais était tellement disposé, que, de sa chambre, Charles pouvait voir tous ceux qui entraient dans les autres appartements; mais ce qu'on admirait le plus était le riche portique qui conduisait du palais à la basilique. L'art y déploya toute son industrie, et le prince toute sa magnificence. Charlemagne fit aussi construire des thermes, ouvrage admirable de la nature et de l'art. Ils étaient si spacieux et si abondants en eaux chaudes, que plus de cent personnes pouvaient y nager ensemble. C'était l'un des exercices les plus ordinaires du monarque; il le prenait, non seulement avec les rois, ses enfants, mais souvent avec ses officiers et les seigneurs de sa cour; quelquefois même avec ses soldats, et l'auteur de sa vie remarque qu'il y excellait par-dessus tous. Il avait aussi à Seltz, en Alsace, un palais non moins magnifique, et ce fut là qu'il reçut les ambassadeurs de Nicéphore, avec un appareil dont les Orientaux eux-mêmes n'avaient point d'exemple. Ce fut à Charlemagne que la France dut ses premiers progrès dans la marine. Il releva le phare de Boulogne, et fit creuser plusieurs ports; il favorisa l'agriculture, et s'immortalisa par la sagesse de ses lois. Sa renommée remplissait l'Orient. Il recevait les députés du patriarche de Jérusalem, les ambassadeurs des empereurs Nicéphore et Michel, et les deux ambassades que lui envoya Aaron Al-Réchyd, le plus célèbre des Khalyfes abbacydes. Il assemblait des conciles, des parlements, publiait les *Capitulaires*, les livres Carolins, et faisait admirer en lui le conquérant et le législateur. Son empire comprenait toute la France, la plus grande partie de la Catalogne, la Navarre et l'Arragon; la Flandre, la Hollande et la Frise; les provinces de la Westphalie et de la Saxe jusqu'à l'Elbe; la Franconie, la Souabe, la Thuringe et la Suisse; les deux Pannonies, c'est-à-dire, l'Autriche et la Hongrie, la Dace, la Bohême, l'Istrie, la Liburnie, la Dalmatie, et différents cantons de l'Esclavonie; enfin toute l'Italie jusqu'à la Calabre inférieure; car Charlemagne ne s'était pas dépouillé de ses droits sur la ville et sur le duché de Rome, sur l'exarcat de Ravenne et sur les autres provinces de l'ancien état ecclésiastique (1). Les ouvrages de Charlemagne sont: I. ses *Capitulaires*, recueillis par Ansegise, abbé de St.-Wandrille, mort en 822, et par Benoît le lévite, ou diacre de Mayence, mort en 845.

(1) Voyez le *Mémoire sur les limites de l'empire de Charlemagne*, par D. Liebe, bénédictin, Paris, 1764, in-12, et la carte de l'empire de Charlemagne, de P. Bertius, publiée à Paris vers 1620, in-fol. Cette carte est estimée; on en a d'autres par Ortelius, Hasius, Robert de Vaugondy, etc. Cette dernière est la moins imparfaite.

Amerbach y joignit des notes, et les publia à Ingolstadt, en 1548, in-8°. Jean du Tillet, évêque de Meaux, en donna une édition, qu'il n'acheva point, Paris, 1548, in-8°. Pierre Pithou reprit l'édition commencée par du Tillet, et publia la sienne, avec un glossaire de François Pithou, Paris, 1588, in-8°. Il en parut deux autres éditions en 1603 et 1620, in-8°. On les trouve aussi dans le *Recueil des anciennes lois* de Lindenbreg, et dans le *Recueil des constitutions impériales*, de Goldast. Jean du Tillet et Pierre Pithou avaient retranché dans les *Capitulaires* ce qui leur parut inutile. Jacques Sirmond donna des éditions plus estimées, à Paris, 1623 et 1640, in-8°. L'édition la plus ample et la meilleure est celle d'Étienne Baluze, Paris, 1677, 2 vol. in-fol. (*Voy.* Baluze). Ces *Capitulaires* furent dressés, pour la plupart, à Aix-la-Chapelle, en 805 et 806. Ils sont remarquables, observe le président Hénaut, « en ce que plusieurs ont été » renouvelés par Louis XIV. » II. Des *Lettres*, qu'on trouve dans le tome Ier. de la collection de D. Bouquet; nous citerons, 1°. celle qu'il écrivit *Ad Irastradam reginam de victoriâ avaricâ*, *anno* 791 : elle est dans le recueil des historiens de Duchesne, et celle qu'il adressa à Pépin, son fils, roi d'Italie (*ibid.*); 2°. la *Lettre à Elipand et aux autres évêques d'Espagne* : Charlemagne les conjure de s'en tenir à la foi de l'Église catholique, et de ne pas se croire plus savants qu'elle; 3°. la *Lettre à Alcuin*; cette lettre prouve que Charlemagne connaissait bien les rits ecclésiastiques. III. Une *Grammaire*, dont on trouve des fragments dans la *Polygraphie* de Trithème; IV. son *Testament*, recueilli par Bouchel, dans le tome III de sa *Bibliothèque du droit français*, imprimée à Paris en 1667, in-fol.; V. on attribue à Charlemagne quelques *Poésies latines*, telles que l'*Épitaphe du pape Adrien*, le *Chant de Rolland*, etc.; VI. les *Livres Carolins*; Charlemagne n'en est point l'auteur, mais il permit qu'on les publiât sous son nom; ils furent composés contre le second concile de Nicée, qui décida la question des Images. Charlemagne fut mis au nombre des saints par l'anti-pape Pascal III, l'an 1165 ou 1166. Le décret de sa canonisation n'ayant point été rapporté par les papes légitimes, et aucune réclamation ne s'étant élevée contre lui, plusieurs églises d'Allemagne honorent la mémoire de cet empereur; mais ce culte n'a jamais été consacré par l'autorité de l'Eglise universelle. Louis XI fixa sa fête au 28 janvier. L'université de Paris le choisit pour son patron, en 1661, sans le désigner cependant sous le nom de *Saint*, et l'église de Metz, au lieu de le reconnaître en cette qualité, célébrait tous les ans un service pour le repos de son ame. Il est appelé *S. Charles* dans toutes les cérémonies de l'élection de Maximilien, roi des Romains, et dans celles de son couronnement. Les principaux historiens du règne de Charlemagne sont: 1°. Éginhard, *De vitâ Caroli Magni*, dont on a plusieurs éditions, avec des notes de divers savants (*voy.* Éginhard); 2°. Jean Turpin, *De gestis Caroli Magni*, roman historique, souvent imprimé, et traduit en français (*voyez* Turpin); 3°. *Annales de gestis Caroli Magni*, en vers, publiées par Reineccius, Helmstadt, 1594, in-4°., et par Leibnitz, dans ses *Accessiones historicæ*, Hanovre, 1700, in-4°.; et plusieurs écrivains contemporains, dont les annales se trouvent réimprimées avec

les *Capitulaires* et tous les documents authentiques de son règne, dans les tomes V-VIII de D. Bouquet. On peut consulter aussi Marquard Freher, *De staturâ Caroli Magni*, Heidelberg, 1662, in-4°. L'auteur de cette dissertation prétend que Charlemagne avait sept pieds de haut. Ott, Franzius, Boecler, Turckius, Letzner, Lindenbrog, et plusieurs autres Allemands ont publié la vie de Charlemagne. Acciajuoli et Ubaldini ont écrit la même vie en italien. Nous avons en français l'*Histoire du règne de Charlemagne*, par la Bruère; l'*Histoire de Charlemagne*, par Gaillard, Paris, 1785, 4 vol. in-12, etc. On trouve dans le XXIe. tome des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, un *Examen critique des histoires fabuleuses dont Charlemagne est le sujet*, par l'abbé Lebeuf, et un *Examen de la tradition historique touchant le voyage de Charlemagne à Jérusalem*, par de Foncemagne. M. Hegewisch a écrit en allemand l'*Histoire de Charlemagne*, traduite en français par Bourgoing, 1805, in-8°. (*V.* Bourgoing.) F—E.

CHARLES II, dit *le Chauve*, parce qu'il l'était réellement, fils de Louis-le-Débonnaire et de Judith de Bavière, sa seconde femme, naquit à Francfort-sur-le-Mein le 13 juin 823. Avant sa naissance, l'empereur, son père, avait déjà distribué ses états entre les trois fils qu'il avait eus de sa première femme, et la nécessité de revenir sur ce partage, pour faire un royaume au jeune Charles, avança le désordre qui devait résulter de la mauvaise situation politique de la France depuis l'usurpation de Pépin-le-Bref. L'un des fils nés du premier mariage de Louis-le-Débonnaire étant mort, sans égard pour les enfants qu'il laissait, l'Aquitaine fut donnée à Charles:

ce fut une cause de division de plus dans la famille royale. Aussitôt après
rt de son père, Charles s'unit à
-le-Germanique pour combattre
Lo ire, leur frère aîné, qui voulait
clure du partage de l'empire, et
cer à reconnaître sa prééminen-
ce p litique; ils remportèrent contre
c te bataille de Fontenai, si san-
, que les nobles firent passer en
loi qu'ils ne devraient dorénavant as-
sistance à leurs souverains que lors-
qu'il s'agirait de la défense de l'état;
et -lors les hommes de guerre ces-
t de relever directement du mo-
e, et furent bien plus les soldats
eigneurs que les sujets du roi: ce
acheva de consolider le régime
l, dont les grands poursuivaient
de s deux siècles l'établissement avec
constance égale à celle que Pé-
pin avait montrée pour s'emparer de la couronne. Le résultat de la bataille de Fontenai, donnée le 25 juin 842, fut un partage égal de l'empire entre les trois frères; Charles eut la France, dont il resta roi, malgré les efforts de Lothaire pour revenir contre cet arrangement, et malgré l'ambition de Louis-le-Germanique, qui l'attaqua ouvertement en 858, sous prétexte de venir combattre les Normands que Charles n'avait pas su repousser. Celui-ci, après avoir soumis l'Aquitaine, faisait le siège d'Oissel, lorsqu'il apprit que Louis venait d'envahir ses états, et qu'une assemblée d'évêques l'avait déposé en défiant ses sujets du serment de fidélité. « On ne » sait, dit l'historien Velly, qu'admi- » rer davantage, ou la hardiesse des » prélats, ou la faiblesse du monar- » que, qui publie dans un manifeste » *qu'on n'aurait pas dû le déposer* » *sans l' ire, du moins sans* » *un j t le des évêques* » *qui (: e, et qui sont les*

ues où Dieu repose, et dont il ert pour rendre ses décrets ab- is ; qu'il a toujours été prêt à soumettre à leur correction pa- relle, comme il s'y soumet en- e actuellement. » Charles se ra néanmoins à la résistance, et ues seigneurs bourguignons s'é- oints à lui, il vint camper devant fe de son frère ; mais il se laissa ner dans des négociations dont ofita pour ébranler la fidélité de rmée, qui bientôt l'abandonna. seul, il se retira en Bourgogne, l revint peu après, avec une nou- armée, surprendre et mettre en es troupes de son frère, qui avait is la faute d'en renvoyer la plus le partie. Quelques années après, réunirent pour partager la suc- on de Lothaire, et ils bravèrent oncert l'autorité ecclésiastique, avaient l'un et l'autre invoquée tant de soumission. Hincmar, gé par eux de répondre au pape n II, qui avait mis tout en œu- pour faire échouer ce partage, uitta de cette commission avec coup de force et de fermeté (*V.* MAR). Les remontrances ne firent ndant aucune impression sur l'es- d'Adrien. Peu de temps après, il éclara contre Charles, en faveur arloman, son fils, qui s'était mis tête d'une troupe de brigands. Le n'ayant pu le réduire, s'adressa évêques, qui l'excommunièrent. ape en écrivit à Charles d'un style marque le vif ressentiment qu'il t conçu, de n'avoir pas été écouté a succession du royaume de Lor- e ; il le traita d'*avare*, de *par- *, de *ravisseur*, de *père dénaturé*, Charles répondit avec fermeté, éclara « que les rois de France ne avilliraient jamais jusqu'à se regar- r comme les lieutenants des pa- » pes, et qu'il eût, à l'avenir, à se » départir de lettres de telle substan- » ce. » Cette réponse étonna le saint père ; il fit des excuses, et abandonna Carloman. Celui-ci, auquel son père avait pardonné une première révolte, ayant recommencé à brouiller, Charles le fit prendre, dégrader du diaconat qu'il avait reçu, et enfermer dans l'abbaye de Corbie pour faire pénitence, après lui avoir fait crever les yeux en 873. Dès-lors le pape se montra dévoué aux intérêts de Charles, et il contribua de tout son pouvoir à mettre sur sa tête la couronne impériale. Après la mort de l'empereur Louis, Charles se hâta de rassembler une armée pour envahir l'Italie ; ce fut en vain que le roi de Germanie envoya son fils à la tête d'une armée pour s'opposer à cette invasion. Après avoir fait essuyer une défaite au jeune prince, et l'avoir ensuite trompé par de fausses promesses, Charles arriva à Rome, où Jean VIII, qui venait de succéder à Adrien, le couronna empereur et le décora du titre d'Auguste (875), en exigeant qu'il reconnût sa puissance, et qu'il renonçât à la souveraineté que Charlemagne s'était réservée sur les provinces qu'il avait cédées à l'Eglise romaine. Tant de soumission n'était balancée par aucun avantage ; cette couronne n'apportait aucun droit, aucun privilége, et l'on aurait été bien embarrassé d'expliquer ce que signifiait l'empire d'Occident, depuis que l'héritage de Charlemagne avait été divisé et subdivisé entre tant de princes égaux et indépendants. Charles se mit au-dessous de sa dignité, comme roi ; mais les titres flattent l'ambition, et l'ambition des faibles n'est pas difficile. Sous le règne de Charles, les hommes du Nord, connus dans l'histoire sous le nom de *Normands*, profitèrent de

qui conserva les lois qu'il avait reçues des Lombards. Charlemagne passa bientôt en Espagne (778) au secours d'un des chefs sarrasins qui se disputaient l'empire de ces belles contrées; il assiégea et prit Pampelune, se rendit maître du comté de Barcelone; mais ses troupes, à leur retour, furent écrasées dans la vallée de Roncevaux, par un parti de Sarrasins, et par les Gascons montagnards, sujets tributaires et ennemis mortels de Charlemagne, si difficiles à contenir, que, plus de trente années après, il fut encore obligé de porter ses armes contre eux. Cette déroute a fait dire à quelques auteurs espagnols que leurs ancêtres avaient battu Charlemagne et ses douze pairs, prétention qui n'a pas besoin d'être réfutée; mais on ne peut s'empêcher de remarquer que la célébrité de cette bataille est moins due aux historiens qu'aux romanciers, qui en ont fait un sujet de gloire particulière au fameux Roland, tué à Roncevaux, quoique les chroniques du temps ne le distinguent pas des autres généraux qui périrent comme lui dans cette fatale journée. Les mauvaises dispositions des peuples d'Aquitaine ayant décidé Charlemagne à leur donner un roi particulier, il choisit le plus jeune de ses fils, Louis, si connu sous le nom de *Louis-le-Débonnaire* (778); de même, les efforts continuels des Lombards et même des Grecs pour reconquérir l'Italie, et le peu de fidélité qu'il trouvait dans les grands auxquels il avait confié le pouvoir, lui firent sentir la nécessité de les rallier autour du trône, et il leur donna pour roi Pépin, le second de ses fils: l'aîné, qui portait le nom de *Charles*, resta près de lui pour le seconder dans ses expéditions. Il avait un autre fils, qui se nommait aussi *Pépin*: c'était le premier de ses enfants. Soit qu'il eût pour lui une partie de l'aversion qu'avait décidé à répudier sa mère, soit qu'en effet ce jeune prince, mal fait de corps, mais d'une belle figure, et d'un esprit actif, eût mérité la haine de son père, il n'eut aucune part dans le gouvernement; les mécontents s'unirent à lui, le mêlèrent dans une conspiration qui fut découverte, et il ne conserva la vie qu'en se consacrant à Dieu dans un monastère. A son retour d'Espagne, Charlemagne eut encore besoin d'aller combattre les Saxons: chaque année cette expédition se renouvelait. Ils portèrent tout le poids de l'humeur que lui avait donnée la journée de Roncevaux; car il fit trancher la tête à quatre mille cinq cents d'entre eux: vengeance terrible qui ne servit qu'à multiplier les résistances. De là il passa à Rome pour faire couronner par le pape ses deux fils, Pepin et Louis (780), confirmant ainsi lui-même les peuples dans la croyance que le chef de la religion pouvait seul rendre le pouvoir royal légitime et sacré. Il est impossible de suivre ce prince dans toutes ses expéditions militaires, dans toutes les courses qu'il entreprit pour apaiser des révoltes qui se renouvelaient sans cesse; il suffira de remarquer que l'année 790, la vingt-deuxième de son règne, fut la première qu'il passa sans prendre les armes, et que cette paix ne dura que jusqu'au printemps de l'année suivante. Plus sa puissance s'étendait, plus il devait penser à reprendre le projet formé par son aïeul Charles-Martel, de rétablir l'empire d'Occident; aussi l'impératrice Irène, qui régnait à Constantinople, afin de prévenir le partage de l'empire, fit proposer à Charlemagne d'unir leurs enfants, ce qui aurait mis de nouveau le monde sous une seule domination. Sa proposition fut adoptée; mais lors-

'ambition eut conduit Irène à ıer son fils et à s'emparer du ir, elle fit offrir sa main à Charne. Cette union bizarre, que tion seule pouvait concevoir et llir, aurait présenté un nouveau cle au monde, si l'impératrice ité renversée du trône. Charle- se fit couronner empereur dent, l'an 800, par le pape III; et, quoique son voyage à n'eût pas alors d'autre but, il une grande surprise des hon- dont on l'accablait. Il fut déclaré et Auguste (1); on lui décerna les ıents des anciens empereurs ro- ; toutes les formes consacrées t suivies ; on oublia seulement était impossible que l'empire se rvât dans une famille où le pou- e partageait entre les enfants du rque décédé. Charlemagne, après fait un de ses fils moine, eut le ur de perdre, en 810, Pépin, avait créé roi d'Italie; l'année nte, Charles, l'aîné, suivit son au tombeau; il ne lui resta de gitime que Louis, roi d'Aquitaine, associa à l'empire en 813, son l âge et ses infirmités lui faisant entir que le terme de sa carrière chait. En effet, il mourut le 28 er 814, dans la 71e. année de ge, et la 47e. de son règne. Par estament, fait en 806, confirmé es seigneurs français assemblés à nville, et signé par le pape Léon, emagne partagea ses états entre ois fils. « Ce qui est à remarquer, le président Hénault, c'est que » ce prince laissa à ses peuples la li- » berté de se choisir un maître après » la mort des princes, pourvu qu'il » fût du sang royal. » Mais ce qui est plus singulier encore, c'est la disposition portant que, s'il s'élève quelque différend entre les trois successeurs, ils auront recours, non à la bataille ou à la preuve par duel, mais au jugement de la croix (1). Ce prince, toujours victorieux, versait des larmes en pensant au mal que les peuples du Nord feraient un jour à la France : « Si, mal- » gré ma vigilance, disait-il, ils in- » sultent les côtes de mes états, que » sera-ce donc après ma mort? » Il sentait trop tard que ces mêmes Saxons, qu'il avait réduits à chercher un asyle dans les climats les plus âpres, reviendraient exercer contre son royaume de cruelles représailles, et entraîneraient à leur suite d'autres barbares, toujours faciles à exciter par l'appât du butin : l'avenir ne justifia que trop ses craintes. Aucun monarque n'a été plus loué que Charlemagne ; il a réuni en sa faveur les guerriers, les évêques, les hommes de loi et les gens de lettres; les politiques lui ont reproché d'avoir tout réglé dans l'État, excepté la succession au trône, qu'il laissa à la merci des factions, et d'avoir multiplié ces assemblées où le pouvoir royal s'affaiblit nécessairement, ce qui ne s'accordait pas avec l'étendue donnée à l'empire. Il surmonta tous les obstacles par son génie, son courage, son activité, et l'art de distribuer les récom-

Ce couronnement se fit le jour de , par le concours du pape Léon III, ncile et du peuple (*Voyez* les *ales* de Moissac, ouvrage d'un au contemporain, que Duchesne a im- dans le 3e. tome de sa *Collection istoriens français*).

(1) Ce jugement consistait, dans les affaires douteuses, à conduire à l'église deux hommes qui s'y tenaient debout, les bras élevés en croix, pendant la célébration de l'office divin, et gain de cause était donné à celui des deux partis dont le champion était resté le plus long-temps immobile dans cette attitude. C'est ce qu'on appelait encore le jugement de Dieu. (*Voy.* du Cange, au mot *Crux*.)

penses; mais il ne consolida rien; et, pour lui succéder avec la même gloire, la même sûreté pour le trône et pour la France, il aurait fallu lui ressembler. Malheureusement, il fut le dernier héros de sa race. En parvenant à rétablir l'empire d'Occident, il avait accompli le dernier projet formé par sa famille; il ne restait plus qu'à conserver. La politique de Pépin n'ayant jamais eu d'autre but que celui d'acquérir, l'héritier de Charlemagne se trouva sans règle pour se diriger. Suivant les historiens contemporains, Charlemagne était l'homme le plus haut de taille et le plus fort de son temps: « Il ne portait en hiver, dit » Eginhard, qu'un simple pourpoint » fait de peau de loutre, sur une tu» nique de laine bordée de soie. Il » mettait sur ses épaules un sayon de » couleur bleue, et il se servait pour » chaussures de bandes de diverses » couleurs. » Suivant le même historien, Charlemagne fut enterré à Aix-la-Chapelle. On le descendit dans un caveau, où il fut assis sur un trône d'or, revêtu de ses habits impériaux, du manteau royal et du grand chaperon de pèlerin qu'il portait dans tous ses voyages de Rome; il avait la couronne sur la tête; il était ceint de son épée, tenait un calice à la main, avait son livre d'Évangiles sur les genoux, son sceptre et son bouclier d'or à ses pieds. Le sépulcre ayant été rempli de pièces d'or et parfumé d'odeurs, on le scella, et par-dessus fut élevé un superbe arc de triomphe, sur lequel on grava cette épitaphe: « Ici repose le corps de » Charles, grand et orthodoxe empe» reur, qui étendit glorieusement le » royaume des Français, et le gouver» na heureusement pendant quarante» sept ans. » Charlemagne mérita le titre de restaurateur des lettres; il attira en France, par ses libéralités, les savants les plus distingués de l'Europe, entre autres Alcuin, dont il se fit le disciple (*voy.* ALCUIN); Pierre de Pise, qui prenait le titre de grammairien de Charlemagne, et Paul Warnefrid, connu sous le nom de *Paul Diacre*, qui lui enseigna la littérature grecque et latine. Ce fut par les conseils d'Alcuin que Charles établit une académie dans son palais. Il assistait aux séances avec tous les savants et tous les beaux esprits de sa cour, avec Leidrade, Théodulphe, les archevêques de Trèves et de Mayence, et l'abbé de Corbie. On lit dans les lettres d'Alcuin, que tous les membres de cette académie avaient pris des noms particuliers, analogues à leurs talents ou à leur goût pour quelque ancien auteur: l'un s'appelait *Damétas*, l'autre *Homère*, un troisième *Candidus*; Charlemagne avait choisi le nom de *David*. Il se faisait honneur d'être membre de cette société littéraire, la première qu'on eût vue dans les Gaules, et donnait son avis sur les sujets qu'on y discutait. Charlemagne avait amené d'Italie des maîtres de grammaire et d'arithmétique; il les établit dans les principales villes de ses états, et fit ouvrir des écoles de théologie et d'humanités dans les cathédrales et dans les monastères. Il écrivit à Lulle, disciple de S. Boniface, apôtre de l'Allemagne, et son successeur sur le siége de Mayence: « Disposez-vous, » vénérable père, à instruire vos en» fants dans les arts libéraux, afin » qu'en cela vous satisfassiez nos ar» dents désirs, etc. » Alcuin, Paul Diacre et Pierre de Pise composaient des pièces de vers latins, de différents mètres et sur divers sujets (1), pour

(1) Baluze en a donné un recueil à la fin de sa *Collection des Capitulaires*, et l'abbé Lebeuf en fait connaître plusieurs

nstruire le monarque. Dans
pièces en vers trochaïques,
ne dit à Paul Warnefrid :
, vous êtes un Homère ; en
Virgile ; en hébreu, un
lans les arts, un Tertulle...
our vous vous occupez à
ir l'esprit de littérature,
e que grecque. Nous vous
le grands remercîments de
ous entreprenez de former
science du grec ceux que
us avons confiés. C'est une
our nos états : *Nunc sur-
ria.* » Lebeuf attribue cette
erre le grammairien, et, si
pas de Charlemagne lui-
voit qu'elle a dû être écrite,
e sorte, sous sa dictée. Ce
it en correspondance avec
triarche d'Aquilée, qui lui
ieurs de ses ouvrages. Il ne
pas de proposer ou de de-
énigmes, selon l'usage de
. On a de lui une lettre toute
ue, adressée à Paul Warne-
ndant, plusieurs historiens
ont avancé que Charlema-
nontra tant de goût pour les
et qui parlait plusieurs lan-
savait pas écrire, pas même
n nom, et ils s'appuient de
e d'Eginhard : *Tentabat et
tabulasque et codicillos ad
ectulo, sub cervicalibus,
rre solebat, ut cum tempus
esset, manum effingendis
suefaceret.* Mais, suivant D.
le texte d'Eginhard signifie
t que Charlemagne essayait
s beaux caractères des ma-
le sa bibliothèque, et qu'il
réussir, s'étant exercé à ce
ns un âge trop avancé. Ce

*issertations sur l'état des scien-
nce sous Charlemagne.*

prince consacrait tous ses loisirs d'hiver à la lecture. Il faisait mettre sous le chevet de son lit la *Cité de Dieu* de S. Augustin. On lui lisait à table les ouvrages des pères, ou les vies des rois, ses prédécesseurs. Toute la belle saison était consacrée à des voyages ou à des expéditions militaires. S. Grégoire avait réglé le chant religieux qui avait été introduit en Occident par S. Ambroise. En France, ce chant n'était qu'une psalmodie pesante et monotone. Charlemagne fit venir des chantres de Rome. Il y avait dès-lors des notes pour le chant ; des écoles furent ouvertes, et un capitulaire ordonna que le chant grégorien serait reçu dans toutes les églises de France. Charlemagne voulut aussi introduire dans ses états la liturgie romaine. Le clergé, qui tenait aux anciennes coutumes, montra quelque résistance. Plusieurs églises cédèrent à l'autorité du monarque ; d'autres firent un mélange des deux liturgies romaine et gallicane. Charlemagne prescrivit, mais sans pouvoir l'établir, l'uniformité des poids et des mesures. C'est à lui qu'est due la manière de compter par livres, sous et deniers. Ce grand prince avait conçu le projet de joindre le Rhin au Danube, et l'Océan au Pont-Euxin. Ce projet ne paraissait pas d'une exécution bien difficile ; toute l'armée fut employée à creuser un canal (1). Les travaux avaient été conduits jusqu'à deux mille pas, lorsque les pluies, l'éboulement des terres, et le défaut de connaissances qu'on a depuis acquises, firent d'abord interrompre, et ensuite abandonner cette noble entreprise. Mais

(1) Ce canal aurait fait communiquer ensemble l'Altmuhl, qui se rend dans le Danube, non loin de Ratisbonne, avec la Rezat de Souabe, qui débouche dans la Regnitz, rivière qui se décharge dans le Mein. W—R.

les arts, protégés par Charlemagne, élevèrent d'autres monuments. La ville d'Aix-la-Chapelle, devenue le siége de l'empire, dut à ce prince son origine et son éclat ; elle prit son nom d'une chapelle magnifique qu'il avait fait construire avec les plus beaux marbres transportés à grands frais de Rome et de Ravenne. Les portes de ce temple étaient de bronze, et son dôme surmonté d'un globe d'or massif. Rien n'égalait, à cette époque, en grandeur et en magnificence, le palais de Charlemagne. On y voyait, disent Eginhard et le moine de St.-Gall, d'immenses portiques, de superbes galeries, des salles pour les diètes des grands vassaux, pour la tenue des parlements, des conciles et des synodes ; des appartements pour tous les officiers de l'empire, pour les députés des provinces et les ambassadeurs : tout le palais était tellement disposé, que, de sa chambre, Charles pouvait voir tous ceux qui entraient dans les autres appartements ; mais ce qu'on admirait le plus était le riche portique qui conduisait du palais à la basilique. L'art y déploya toute son industrie, et le prince toute sa magnificence. Charlemagne fit aussi construire des thermes, ouvrage admirable de la nature et de l'art. Ils étaient si spacieux et si abondants en eaux chaudes, que plus de cent personnes pouvaient y nager ensemble. C'était l'un des exercices les plus ordinaires du monarque ; il le prenait, non seulement avec les rois, ses enfants, mais souvent avec ses officiers et les seigneurs de sa cour ; quelquefois même avec ses soldats, et l'auteur de sa vie remarque qu'il y excellait par-dessus tous. Il avait aussi à Seltz, en Alsace, un palais non moins magnifique, et ce fut là qu'il reçut les ambassadeurs de Nicéphore, avec un appareil dont les Orientaux eux-mêmes n'avaient point d'exemple. Ce fut à Charlemagne que la France dut ses premiers progrès dans la marine. Il releva le phare de Boulogne, et fit creuser plusieurs ports ; il favorisa l'agriculture, et s'immortalisa par la sagesse de ses lois. Sa renommée remplissait l'Orient. Il recevait les députés du patriarche de Jérusalem, les ambassadeurs des empereurs Nicéphore et Michel, et les deux ambassades que lui envoya Aaron Al-Réchyd, le plus célèbre des khalyfes abbacydes. Il assemblait des conciles, des parlements, publiait les *Capitulaires*, les livres Carolins, et faisait admirer en lui le conquérant et le législateur. Son empire comprenait toute la France, la plus grande partie de la Catalogne, la Navarre et l'Arragon ; la Flandre, la Hollande et la Frise ; les provinces de la Westphalie et de la Saxe jusqu'à l'Elbe ; la Franconie, la Souabe, la Thuringe et la Suisse ; les deux Pannonies, c'est-à-dire, l'Autriche et la Hongrie, la Dace, la Bohême, l'Istrie, la Liburnie, la Dalmatie, et différents cantons de l'Esclavonie ; enfin toute l'Italie jusqu'à la Calabre inférieure ; car Charlemagne ne s'était pas dépouillé de ses droits sur la ville et sur le duché de Rome, sur l'exarcat de Ravenne et sur les autres provinces de l'ancien état ecclésiastique (1). Les ouvrages de Charlemagne sont : 1. ses *Capitulaires*, recueillis par Ansegise, abbé de St.-Wandrille, mort en 822, et par Benoît le lévite, ou diacre de Mayence, mort en 845.

(1) Voyez le *Mémoire sur les limites de l'empire de Charlemagne*, par D. Lieble, bénédictin, Paris, 1764, in-12, et la carte de l'empire de Charlemagne, de P. Bertius, publiée à Paris vers 1620, in-fol. Cette carte est estimée ; on en a d'autres par Ortelius, Hasius, Robert de Vaugondy, etc. Cette dernière est la moins imparfaite.

Amerbach y joignit des notes, et les publia à Ingolstadt, en 1548, in-8°. Jean du Tillet, évêque de Meaux, en donna une édition, qu'il n'acheva point, Paris, 1548, in-8°. Pierre Pithou reprit l'édition commencée par du Tillet, et publia la sienne, avec un glossaire de François Pithou, Paris, 1588, in-8°. Il en parut deux autres éditions en 1603 et 1620, in-8°. On les trouve aussi dans le *Recueil des anciennes lois* de Lindenbreg, et dans le *Recueil des constitutions impériales*, de Goldast. Jean du Tillet et Pierre Pithou avaient retranché dans les *Capitulaires* ce qui leur parut inutile. Jacques Sirmond donna des éditions plus estimées, à Paris, 1623 et 1640, in-8°. L'édition la plus ample et la meilleure est celle d'Étienne Baluze, Paris, 1677, 2 vol. in-fol. (*Voy.* Baluze). Ces *Capitulaires* furent dressés, pour la plupart, à Aix-la-Chapelle, en 805 et 806. Ils sont remarquables, observe le président Hénaut, « en ce que plusieurs ont été » renouvelés par Louis XIV. » II. Des *Lettres*, qu'on trouve dans le tome Ier. de la collection de D. Bouquet; nous citerons, 1°. celle qu'il écrivit *Ad Frastradam reginam de victoriâ avaricâ, anno* 791 : elle est dans le recueil des historiens de Duchesne, et celle qu'il adressa à Pépin, son fils, roi d'Italie (*ibid.*); 2°. la *Lettre à Elipand et aux autres évêques d'Espagne :* Charlemagne les conjure de s'en tenir à la foi de l'Église catholique, et de ne pas se croire plus savants qu'elle; 3°. la *Lettre à Alcuin;* cette lettre prouve que Charlemagne connaissait bien les rits ecclésiastiques. III. Une *Grammaire*, dont on trouve des fragments dans la *Polygraphie* de Trithème; IV. son *Testament*, recueilli par Bouchel, dans le tome III de sa *Bibliothèque du droit français*, imprimée à Paris en 1667, in-fol.; V. on attribue à Charlemagne quelques *Poésies latines*, telles que l'*Épitaphe du pape Adrien*, le *Chant de Rolland*, etc.; VI. les *Livres Carolins;* Charlemagne n'en est point l'auteur, mais il permit qu'on les publiât sous son nom; ils furent composés contre le second concile de Nicée, qui décida la question des Images. Charlemagne fut mis au nombre des saints par l'anti-pape Pascal III, l'an 1165 ou 1166. Le décret de sa canonisation n'ayant point été rapporté par les papes légitimes, et aucune réclamation ne s'étant élevée contre lui, plusieurs églises d'Allemagne honorent la mémoire de cet empereur; mais ce culte n'a jamais été consacré par l'autorité de l'Église universelle. Louis XI fixa sa fête au 28 janvier. L'université de Paris le choisit pour son patron, en 1661, sans le désigner cependant sous le nom de *Saint*, et l'église de Metz, au lieu de le reconnaître en cette qualité, célébrait tous les ans un service pour le repos de son ame. Il est appelé *S. Charles* dans toutes les cérémonies de l'élection de Maximilien, roi des Romains, et dans celles de son couronnement. Les principaux historiens du règne de Charlemagne sont: 1°. Éginhard, *De vitâ Caroli Magni*, dont on a plusieurs éditions, avec des notes de divers savants (*voy.* Éginhard); 2°. Jean Turpin, *De gestis Caroli Magni*, roman historique, souvent imprimé, et traduit en français (*voyez* Turpin); 3°. *Annales de gestis Caroli Magni*, en vers, publiées par Reineccius, Helmstadt, 1594, in-4°., et par Leibnitz, dans ses *Accessiones historicæ*, Hanovre, 1700, in-4°.; et plusieurs écrivains contemporains, dont les annales se trouvent réimprimées avec

les *Capitulaires* et tous les authentiques de son règne, (tomes V-VIII de D. Bouquet. On peut consulter aussi Marquard Freher, *De staturâ Caroli Magni*, Heidelberg, 1662, in-4°. L'auteur de cette dissertation prétend que Charlemagne avait sept pieds de haut. Ott, Franzius, Boecler, Turckius, Letzner, Lindenbrog, et plusieurs autres Allemands ont publié la vie de Charlemagne. Acciajuoli et Ubaldini ont écrit la même vie en italien. Nous avons en français l'*Histoire du règne de Charlemagne*, par la Bruère; l'*Histoire de Charlemagne*, par Gaillard, Paris, 1785, 4 vol. in-12, etc. On trouve dans le XXIe. tome des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, un *Examen critique des histoires fabuleuses dont Charlemagne est le sujet*, par l'abbé Lebeuf, et un *Examen de la tradition historique touchant le voyage de Charlemagne à Jérusalem*, par de Foncemagne. M. Hegewisch a écrit en allemand l'*Histoire de Charlemagne*, traduite en français par Bourgoing, 1805, in-8°. (*V.* Bourgoing.) F—E.

CHARLES II, dit *le Chauve*, parce qu'il l'était réellement, fils de Louis-le-Débonnaire et de Judith de Bavière, sa seconde femme, naquit à Francfort-sur-le-Mein le 13 juin 823. Avant sa naissance, l'empereur, son père, avait déjà distribué ses états entre les trois fils qu'il avait eus de sa première femme, et la nécessité de revenir sur ce partage, pour faire un royaume au jeune Charles, avança le désordre qui devait résulter de la mauvaise situation politique de la France depuis l'usurpation de Pépin-le-Bref. L'un des fils nés du premier mariage de Louis-le-Débonnaire étant mort, sans égard pour les enfants qu'il laissait, l'Aquitaine fut donnée à Charles:

ce une cause de division de plus
(la famille royale. Aussitôt après
rt de son père, Charles s'unit à
L -le-Germanique pour combattre
L ire, leur frère aîné, qui voulait
les e clure du partage de l'empire, et
les l cer à reconnaître sa prééminen-
ce p litique; ils remportèrent contre
lui c tte bataille de Fontenai, si san-
, que les nobles firent passer en
roi qu'ils ne devraient dorénavant as-
ce à leurs souverains que lors-
qu'u s'agirait de la défense de l'état;
et -lors les hommes de guerre ces-
t de relever directement du mo-
e, et furent bien plus les soldats
des eigneurs que les sujets du roi: ce
qui cheva de consolider le régime
féodal, dont les grands poursuivaient
depuis deux siècles l'établissement avec
une constance égale à celle que Pépin avait montrée pour s'emparer de la couronne. Le résultat de la bataille de Fontenai, donnée le 25 juin 842, fut un partage égal de l'empire entre les trois frères; Charles eut la France, dont il resta roi, malgré les efforts de Lothaire pour revenir contre cet arrangement, et malgré l'ambition de Louis-le-Germanique, qui l'attaqua ouvertement en 858, sous prétexte de venir combattre les Normands que Charles n'avait pas su repousser. Celui-ci, après avoir soumis l'Aquitaine, faisait le siège d'Oissel, lorsqu'il apprit que Louis venait d'envahir ses états, et qu'une assemblée d'évêques l'avait déposé en déliant ses sujets du serment de fidélité. « On ne » sait, dit l'historien Velly, qu'admi- » rer davantage, ou la hardiesse des » prélats, ou la faiblesse du monar- » que, qui publie dans un manifeste » *qu'on n'aurait pas dû le déposer* » *sans l'entendre, ou du moins sans* » *un jugement en r le des évêques* » *qui l'ont cons , et qui sont les*

où Dieu repose, et dont il t pour rendre ses décrets ab- ; qu'il a toujours été prêt à mettre à leur correction pa- le, comme il s'y soumet en- actuellement. » Charles se néanmoins à la résistance, et s seigneurs bourguignons s'é- ts à lui, il vint camper devant de son frère ; mais il se laissa r dans des négociations dont ta pour ébranler la fidélité de ée, qui bientôt l'abandonna. ul, il se retira en Bourgogne, evint peu après, avec une nou- mée, surprendre et mettre en troupes de son frère, qui avait la faute d'en renvoyer la plus partie. Quelques années après, unirent pour partager la suc- de Lothaire, et ils bravèrent cert l'autorité ecclésiastique, vaient l'un et l'autre invoquée nt de soumission. Hincmar, par eux de répondre au pape II, qui avait mis tout en œu- ur faire échouer ce partage, ta de cette commission avec up de force et de fermeté (*V.* AR). Les remontrances ne firent ant aucune impression sur l'es- Adrien. Peu de temps après, il ara contre Charles, en faveur loman, son fils, qui s'était mis e d'une troupe de brigands. Le yant pu le réduire, s'adressa êques, qui l'excommunièrent. e en écrivit à Charles d'un style rque le vif ressentiment qu'il onçu, de n'avoir pas été écouté uccession du royaume de Lor- il le traita d'*avare*, de *par- le ravisseur*, de *père dénaturé*, harles répondit avec fermeté, ara « que les rois de France ne 'iraient jamais jusqu'à se regar- comme les lieutenants des pa- » pes, et qu'il eût, à l'avenir, à se » départir de lettres de telle substan- » ce. » Cette réponse étonna le saint père ; il fit des excuses, et abandonna Carloman. Celui-ci, auquel son père avait pardonné une première révolte, ayant recommencé à brouiller, Charles le fit prendre, dégrader du diaconat qu'il avait reçu, et enfermer dans l'abbaye de Corbie pour faire pénitence, après lui avoir fait crever les yeux en 873. Dès-lors le pape se montra dévoué aux intérêts de Charles, et il contribua de tout son pouvoir à mettre sur sa tête la couronne impériale. Après la mort de l'empereur Louis, Charles se hâta de rassembler une armée pour envahir l'Italie ; ce fut en vain que le roi de Germanie envoya son fils à la tête d'une armée pour s'opposer à cette invasion. Après avoir fait essuyer une défaite au jeune prince, et l'avoir ensuite trompé par de fausses promesses, Charles arriva à Rome, où Jean VIII, qui venait de succéder à Adrien, le couronna empereur et le décora du titre d'Auguste (875), en exigeant qu'il reconnût sa puissance, et qu'il renonçât à la souveraineté que Charlemagne s'était réservée sur les provinces qu'il avait cédées à l'Eglise romaine. Tant de soumission n'était balancée par aucun avantage ; cette couronne n'apportait aucun droit, aucun privilége, et l'on aurait été bien embarrassé d'expliquer ce que signifiait l'empire d'Occident, depuis que l'héritage de Charlemagne avait été divisé et subdivisé entre tant de princes égaux et indépendants. Charles se mit au-dessous de sa dignité, comme roi ; mais les titres flattent l'ambition, et l'ambition des faibles n'est pas difficile. Sous le règne de Charles, les hommes du Nord, connus dans l'histoire sous le nom de *Normands*, profitèrent de

la division qui régnait entre les héritiers de Charlemagne, pour mettre la France au pillage. L'imagination ne peut s'arrêter sans effroi sur les horreurs qu'ils commirent; aucune province ne fut épargnée; les monastères, les églises étaient dévastés; les hommes, les femmes, les enfants, emmenés en esclavage, et Charles, après avoir abandonné sa capitale, s'était retranché à St.-Denis, pour en défendre les reliques. N'ayant pas d'armée à opposer aux barbares, il les accablait de présents, pour les engager à se retirer, tandis qu'il offrait aux Saxons le droit de relever leurs idoles, dans l'espoir de s'en faire des partisans. Deux fois les Normands vinrent tout mettre à feu et à sang jusqu'au milieu de la France, et deux fois Charles acheta d'eux la promesse de se retirer et de ne plus revenir (845 et 861); enfin, une troisième incursion irrita ce prince au point qu'il résolut de les exterminer; mais, après les avoir inutilement assiégés dans Angers (865), et avoir laissé échapper leur flotte, qu'il eût pu détruire, il eut la douleur de les voir se rembarquer, et bientôt manquer encore à leur parole, en recommençant leur brigandage. Telle était l'humiliation dans laquelle était tombée la France sous un petit-fils de Charlemagne. Ce n'est pas que Charles-le-Chauve manquât de courage; il eut toujours les armes à la main pour agrandir ses états; il voulait conquérir, parce que l'esprit de conquête avait été celui de ses aïeux; il prodiguait les hommes dans des expéditions mal conçues, mais qui offraient aux soldats l'espoir du butin, tandis qu'il restait sans forces pour se défendre, parce que la défense des pays acquis ne présentait aucun avantage aux guerriers. C'est ainsi qu'il trouva une armée nombreuse pour marcher contre les fils de Louis-le-Germanique aussitôt après la mort de ce prince, croyant s'emparer de ses états; il fut battu complètement par l'un de ses neveux, et chercha vainement ensuite des troupes suffisantes pour soumettre les Bretons et pour combattre les Normands. Son royaume d'Aquitaine fut pour lui une source de dissensions et de guerres presque continuelles. Nommé roi de cette contrée, au préjudice de son neveu Pépin II, il en fut chassé et dépossédé à différentes reprises. Ce fut en vain que, déployant une cruelle sévérité, il fit trancher la tête au comte Bernard, toujours armé pour la défense de Pépin. Guillaume, son fils, s'empara de Toulouse, souleva tout le pays voisin des Pyrénées, et tailla en pièces l'armée de Charles, qui, peu de temps après, fut obligé de reconnaître le jeune Pepin; mais il le dépouilla plus tard, et s'empara de Toulouse (858), pour l'abandonner encore peu de temps après, lorsqu'il fut pressé par les invasions des Normands. Le pouvoir politique était alors dans l'assemblée de la nation, et comme les nobles, devenus indépendants, se cantonnaient dans leurs domaines, se fortifiaient dans leurs châteaux, et ne prenaient aucun intérêt aux affaires générales, l'assemblée de la nation n'était plus que l'assemblée des évêques, prononçant pour ou contre le roi, selon qu'il était heureux ou malheureux. Ce prince fut appelé en Italie en 877 par le pape, effrayé des incursions des Sarrasins. Charles ne put mener à son secours qu'un petit nombre de troupes. Arrivé à Pavie, où le saint père était venu au-devant de lui, ils concertaient ensemble les moyens d'attaquer les infidèles, lorsqu'ils apprirent que Carloman, roi de Bavière, venait de fondre sur la Lombardie avec une nombreuse armée. Dans l'impos-

sibilité où il était de lui résister, Charles se hâta de revenir en France. La honte, l'inquiétude et les regrets, frappèrent tellement son imagination, qu'il fut attaqué d'une fièvre violente, et qu'il mourut au village de Brios, dans une chaumière de paysan, le 6 octobre 877, dans la 54e. année de son âge, la 37e. de son règne en France, et la 2e. depuis qu'il avait été couronné empereur. Son corps fut inhumé à Nantua, dans le diocèse de Lyon, d'où, huit ans après, ses os furent transférés à St.-Denis, qu'il avait désigné pour sa sépulture, parce qu'il en avait été abbé. Il ne laissa qu'un fils, connu sous le nom de *Louis-le-Bègue*, qui lui succéda, et une fille, qui, devenue veuve d'un roi d'Angleterre, fut enlevée et épousée par Baudouin, comte de Flandre, sans que Charles pût s'y opposer. Les historiens assurent qu'un juif, nommé *Sédécias*, son médecin et son favori, l'empoisonna; à quoi Mézerai ajoute : « Accident assez ordinaire aux grands qui se servent de pareilles gens. » Charles-le-Chauve a laissé la réputation d'un prince artificieux, sans amour pour ses peuples, ignorant l'art de gouverner, et toujours ambitieux de conquérir. Sa faiblesse pour Richilde, sa seconde femme, allait jusqu'à vouloir qu'elle prît place dans l'assemblée des évêques, et qu'elle présidât un concile, ce qui ne contribua pas peu à lui attirer le mépris des peuples. Son règne fut cependant remarquable par des choses utiles, et son édit de Pistes, en trente-sept articles, qui rappelle les Capitulaires de Charlemagne, et règle plusieurs points de l'administration, renferme un réglement sur la fabrication et la valeur des monnaies, qui est un des plus anciens et des plus curieux monuments de notre législation. Comme il avait de l'instruction, il protégea les savants, les appela auprès de lui, les combla de bienfaits, et les savants lui ont donné le titre de *grand ;* mais les ouvrages qui contenaient ses louanges s'étant perdus, il est resté Charles-le-Chauve. Baluze a joint les Capitulaires de ce prince à ceux de Charlemagne. F—E.

CHARLES III, dit *le Simple*, fils posthume de Louis-le-Bègue, naquit le 17 septembre 879, et ne fut point appelé à partager le royaume de France, dont une partie fut divisée entre Louis III et Carloman, ses frères, tandis que l'autre partie était envahie par les grands de l'état. Après la mort de Louis III et de Carloman, il semblait que Charles dût monter sur le trône; mais les seigneurs alléguèrent sa jeunesse, jetèrent des doutes sur la légitimité de sa naissance, et disposèrent de la couronne en faveur de Charles-le-Gros, sous prétexte que la France, de toutes parts attaquée par les Normands, avait besoin d'un prince puissant pour la défendre. (*Voy.* Foulques.) La France fut mal défendue, et Charles-le-Gros périt victime des factions qui l'avaient appelé. Le seul moyen de chasser les Normands du royaume était de se presser autour du monarque légitime; mais ce moyen ne fut pas employé. Pour se faire une juste idée de la confusion qui régnait alors, il suffit de remarquer qu'il y avait un régent pour Charles-le-Simple, tandis que Charles-le-Gros gouvernait sous le titre de roi. Après la mort de Charles-le-Gros, arrivée au commencement de 888, Charles-le-Simple fut encore éloigné du trône à cause de son jeune âge. Eudes, comte de Paris, fut élu roi; ce qui n'empêcha point de sacrer Charles-le-Simple le 29 janvier 893 : il touchait alors à sa quatorzième année. La France eut

donc deux monarques rivaux, quoique son territoire se trouvât beaucoup diminué par l'usurpation des seigneurs. Eudes étant mort le 3 janvier 898, Charles se trouva seul roi de France, mais avec si peu de pouvoir, qu'il fut réduit à donner à Rollon, chef des Normands, l'ancienne Neustrie en toute souveraineté, et sa fille Giselle en mariage; Rollon demanda de plus le duché de Bretagne, et le roi y consentit, parce qu'il n'était ni assez puissant pour le refuser, ni assez maître de la Bretagne pour croire donner quelque chose. (*Voy.* ROLLON.) Le désordre qui régnait en France s'était étendu sur toute l'Europe; partout la féodalité s'armait contre le pouvoir royal; partout les trônes étaient ou vacants, ou occupés à la fois par plusieurs souverains. Charles était parvenu à ressaisir la Lorraine, qui avait été séparée de la France. C'est le seul titre qu'il ait à la gloire; et cependant cette action glorieuse réveilla les factions, parce que les factions ne craignaient rien autant qu'un roi qui serait assez puissant pour se faire obéir; aussi n'osa-t-il faire valoir les droits qu'il avait à la couronne impériale. Charles connaissait sa faiblesse, et n'ignorait pas que les seigneurs étaient presque tous dévoués à Robert, frère d'Eudes, qui aspirait à la royauté. Ne voulant pas choisir un ministre parmi les grands, il donna toute sa confiance à Haganon, simple gentilhomme, qui avait toutes les qualités nécessaires pour gouverner et la France et son roi. Le seul tort de Charles fut de ne pas cacher assez l'ascendant qu'il avait accordé à son favori, ascendant tel, que, sans sa permission, personne n'approchait plus du monarque; ce qui fit dire au duc de Saxe, choqué de n'avoir pu être présenté au roi : « Ou Haganon sera bientôt roi » avec Charles, ou Charles ne sera » bientôt plus qu'un simple gentil» homme avec Haganon. » En effet, Robert, profitant du mécontentement des seigneurs, sut les engager, dans une assemblée tenue à Soissons, à déclarer qu'ils ne reconnaissaient plus Charles pour roi. Cette révolte prit bientôt les caractères d'une guerre civile, et Robert fut sacré en 922. Il était dans la destinée de Charles-le-Simple de n'être jamais seul roi de France. Il ne perdit pas courage; car, l'année suivante, il livra aux factieux une bataille, dans laquelle il tua Robert de sa propre main; mais les chefs se reproduisent aisément dans les temps de discorde; Hugues, fils de Robert, ranima le courage des soldats à la vue du cadavre de son père, et poussa si vivement Charles, qu'il l'obligea à prendre la fuite. Ce prince chercha un asyle près d'Herbert, comte de Vermandois, qu'il était autorisé à regarder comme le plus chaud de ses partisans. Herbert le tint prisonnier à Château-Thierry, puis à Péronne, et traita avec le parti opposé, d'autant plus à son avantage, qu'il lui suffisait, pour se faire craindre, de menacer de rendre la liberté à son roi; ce qu'il fit en effet, mais pour peu de jours. La couronne fut déférée à Raoul ou Rodolfe, duc de Bourgogne, qui fut sacré le 13 juillet 923, dans l'église de St.-Médard, de Soissons. Hugues-le-Grand, fils de Robert, eut la sagesse de résister au parti qui voulait le choisir pour roi. Charles-le-Simple ne cessa de vivre que le 7 octobre 929, dans la 50°. année de son âge, la 37°. de son règne, et la 7°. de sa captivité. Il laissa de la reine Ogive, sa quatrième femme, un fils, que cette princesse emmena en Angleterre, et qui est connu sous le nom de *Louis-d'Outremer*.

F—E.

LES IV, surnommé *le Bel*, e la Marche, 3e. fils de Phi- Bel, succéda à son frère Phi- -Long, le 3 janvier 1322, royaumes de France et de , et fut sacré à Reims le 11 uivant. Les opérations finan- e Philippe-le-Bel avaient ré- Français, et enrichi quelques eurs attirés d'Italie et de Lom- ses successeurs, n'osant de- des subsides qu'on leur au- sés, cherchèrent des ressour- la proscription de ceux qui administré le trésor royal et é à la levée des impôts. Girard- , ministre des finances sous -le-Long, fut arrêté dès les s jours du nouveau règne. Il é pendu, comme l'avait été, s années avant, Enguerrand gni, s'il n'était mort des suites estion qu'on lui donna. On se sur son cadavre et sur ses n dépouilla les maltôtiers, qui hassés de France aussi pau- e lorsqu'ils y étaient arrivés. nt presque tous venus d'Italie, le là qu'on les nommait *Lom-* Les Français applaudissaient tes d'une justice un peu sé- ns la persuasion que le mo- qui punit les spoliateurs des publics ne pense pas tant à er de leurs rapines qu'à ven- euple opprimé. Charles-le-Bel a pas avec moins de rigueur vais juges et les seigneurs qui aient impunément du bien des iers. Un des principaux exem- cette sévérité fut le supplice dain de l'Isle, qui fut livré au nt et condamné à être pendu, roir été attaché à la queue d'un Depuis qu'il était sur le trône, -le-Bel éprouvait un vif désir des héritiers, et il ne pouvait se rapprocher de sa femme, renfermée à Château-Gaillard, après avoir été convaincue d'adultère. Il obtint du pape la nullité de son mariage, sous prétexte de parenté; puis il épousa Marie, fille de l'empereur Henri de Luxembourg. Édouard II, roi d'Angleterre, ne s'étant pas trouvé au sacre du roi pour faire hommage, comme duc de Guienne, fut sommé de venir rendre hommage au roi en la ville d'Amiens, entre la Chandeleur et Pâques (1324). Il demanda un plus long délai; mais, pendant ce temps, quelques actes d'hostilités ayant été commis par ses troupes, Charles le fit déclarer rebelle, et envoya le comte de Valois, son oncle, pour se saisir du duché de Guienne. Les troupes françaises s'emparèrent de plusieurs villes; mais les armées, d'une et d'autre part, n'étant pas assez nombreuses pour pousser la guerre vivement, la reine d'Angleterre, Isabelle, fille de Philippe-le-Bel et sœur de Charles-le-Bel, vint en France pour traiter de la paix, accompagnée du prince de Galles, son fils. Les Spenser, favoris d'Édouard II, se crurent grands politiques en éloignant cette princesse dont ils redoutaient l'ascendant. Elle conclut, en effet, la paix entre les deux royaumes; mais elle ne retourna en Angleterre qu'à la tête d'un corps de troupes en état de soutenir le parti qu'elle y avait formé. La révolution fut prompte et complète; les favoris d'Édouard II furent pendus; lui-même périt dans la prison où on le tenait renfermé, et son fils, auquel il avait donné la Guienne de son vivant, pour éviter de rendre hommage à Charles-le-Bel, lui succéda au trône d'Angleterre, conservant par sa mère des prétentions sur la couronne de France, qui causèrent de grands troubles sous le règne suivant. Les Flamands, las du repos dont

ils jouissaient, et n'ayant pas d'ennemis étrangers à combattre, se révoltèrent contre leur comte. Charles envoya quelques troupes à son secours; le pape menaça d'excommunier les rebelles. Ils furent obligés de se soumettre et de renoncer à leurs plus beaux priviléges. Le pape avait un grand intérêt à ce que Charles-le-Bel fût libre de toute inquiétude, afin de suivre le projet qu'il avait formé de faire rentrer la couronne impériale dans la maison de France. Deux compétiteurs avaient été élus à la fois, Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière. Une bataille ayant rendu ce dernier maître de la personne de son rival, il cessa de ménager le pape, qui résolut de le déposer en réveillant l'ancienne prétention que le St.-Siége avait de confirmer l'élection du roi des Romains, et de régler les affaires de l'empire. Le parti de Frédéric d'Autriche n'était pas entièrement abattu; on pouvait le soulever de nouveau en faveur de Charles-le-Bel, qui, par sa femme, Marie de Luxembourg, avait aussi ses partisans en Allemagne; mais cette princesse mourut, dans ces circonstances, d'une chute, qui donna également la mort à l'enfant dont elle était enceinte, et Charles n'eut que la honte et le chagrin d'une entreprise qu'il avait suivie avec plus de bruit que d'habileté. Veuf pour la seconde fois et sans enfant, il épousa, l'an 1326, Jeanne, fille du comte d'Évreux, de laquelle il eut trois filles. La paix qu'avait conclue Isabelle ne donna pas une entière tranquillité aux peuples de Guienne pendant le règne de Charles-le-Bel; plusieurs bâtards de la noblesse de Gascogne prirent les armes de concert avec les Anglais, et, en attaquant quelques places du domaine de la France, commencèrent la guerre qui fut appelée des *Bâtards*, et à laquelle mit fin le maré Briquebec, qui les tailla en (1326). Charles mourut le 31 1328, à Vincennes, dans la 3 née de son âge, et la 7e. de gne. Ainsi, dans l'espace de q ans, les trois fils de Philippe- qui tenaient de leur père cette mâle qui donne l'espoir d'u gue vie et d'une nombreuse rité, montèrent sur le trône, e rurent sans laisser d'héritier. ronne passa à une branche rale, dans la personne de Phil Valois, premier prince du sang comme la veuve du feu roi se enceinte, il ne prit que le régent, jusqu'au jour où elle ac d'une fille. Charles-le-Bel a rég peu de temps pour que les his contemporains se soient pronon son caractère; on voit seulem aimait la justice et savait se faire Ses courtisans disaient de lui » tenait plus du philosophe » roi. » F-

CHARLES V, dit *le Sage*, France, fils du roi Jean et de de Luxembourg, né à Vincen 21 janvier 1337, succéda à s le 8 avril 1364, et fut sacré à le 19 mai de la même année. Ce n'était point étranger à l'art de ner, puisqu'il avait deux fois ex régence sous le règne précéd que, par une prudence bien au de son âge, il avait sauvé l'a royale des factions qui voulai néantir (*Voy.* le roi JEAN). par les troubles civils à démêle est bon, juste et utile, de ce hommes applaudissent ou b avec une égale chaleur, selon le il forma, en montant sur le t résolution de poursuivre les jusqu'à ce qu'il leur eût enlevé qu'ils possédaient en France, et

raître à la tête de ses armées ; on fort extraordinaire à cette chevaleresque, où l'on n'esti- n au-dessus du courage per- Renfermé dans son cabinet, de ministres fidèles, deman- s conseils avec cette simplicité ppartient qu'aux esprits assez ur ne pas craindre d'être trom- it plus habile dans le choix de raux qu'un prince qui aurait eu entions à la gloire militaire ; il de son amitié les grands capi- es récompensa généreusement, ur permit jamais de rien entre- e au-delà de ses ordres ; car il eul qu'il ne faisait pas la guerre lustrer son règne, mais pour le bonheur de la France. Aussi e que s'il avait craint de retom- s la pénurie qu'il éprouva pen- première régence, il assembla les états-généraux, et en ob- utant plus facilement des se- qu'on savait qu'il n'était pas ssources : les peuples ne se nt guère avares qu'avec les nécessiteux. Le traité de Bré- olongeait entre l'Angleterre et ce un état de paix d'autant plus ble pour cette dernière puis- qu'Édouard III ajoutait chaque s prétentions ; d'ailleurs, si les s étaient suspendues entre les royales, les Français et les ne se combattaient pas moins om de leurs alliés. Le différend ur le duché de Bretagne, entre n de Montfort, soutenue par erre, et la maison de Blois, e par la France, fut décidé en le comte de Montfort, à la san- ournée d'Auray, le 29 septem- 64 (*V.* Charles de Blois). Char- e voulut point s'opposer à l'é- du comte de Montfort, dans ute qu'il ne fît hommage de la Bretagne à Édouard, son protecteur et son beau-père ; il le reconnut pour duc, reçut ses serments, sur lesquels il ne comptait pas ; mais il gagna par cette sage politique l'amitié de la noblesse bretonne, et Olivier de Clisson passa à son service. Il possédait déjà Bertrand du Guesclin, qui, vainqueur en Normandie des troupes du roi de Navarre, venait de lui envoyer prisonnier leur commandant Jean de Grailly, captal de Buch, le digne rival des plus grands généraux de cette époque ; Charles V lui rendit la liberté, dans l'espoir de se l'attacher ; mais le captal de Buch préféra suivre la fortune d'Édouard. Fait prisonnier une seconde fois, il mourut à Paris, dans une tour du Temple, après quatre ans de captivité. Les guerriers célèbres jouissaient alors d'une indépendance dont il faut chercher la cause dans les désordres des règnes précédents. Il s'était formé des *compagnies* qui ne vivaient que de pillage, qui ne connaissaient d'autre patrie que leur camp, d'autre prince que celui qui les payait ; ces hommes accoutumés à une vie licencieuse, capables de tous les crimes pour avoir de l'or, n'étaient cependant pas étrangers à l'admiration qu'inspire un grand courage. Le capitaine, dont les beaux faits d'armes occupaient la renommée, ne les appelait point en vain, et souvent ils préféraient la part qu'il leur assignait sur des conquêtes à faire, à la solde réglée que leur offrait un roi. On traiterait de nos jours comme des brigands ces guerriers alors protégés par le droit des gens, dont les chefs ôtaient et donnaient des couronnes, et que les souverains se disputaient. Charles V voulant débarrasser son royaume des *compagnies* qui le désolaient, s'adressa à du Guesclin, qui les appela, les conduisit en Espagne contre Pierre-le-

Cruel, et les provinces de France commencèrent à jouir de quelque repos. Le prince de Galles avait trop de vertus pour estimer Pierre-le-Cruel; mais il crut devoir le soutenir contre les Français. Des avantages qu'il remporta en faveur de ce roi, il ne résulta pour lui que la malheureuse nécessité d'augmenter les impôts en Guienne; dès-lors il s'y forma un parti de mécontents, dont les chefs adressèrent leurs réclamations au roi de France. Malgré sa politique, Édouard III s'était abusé sur le caractère de Charles V; ne le voyant point commander les armées, il crut qu'il avait pour la guerre un éloignement dont il lui serait facile de profiter. Son étonnement fut extrême lorsqu'il apprit que la cour de France avait fait sommer le prince de Galles de venir répondre aux plaintes portées contre lui, et que, sur son refus de comparaître, un arrêt du parlement avait confisqué au profit de la couronne tous les fiefs possédés par les Anglais. L'exécution fut rapide dans la Guienne et dans le comté de Ponthieu. Charles V, le premier de nos rois qui ait connu l'importance d'une bonne administration appliquée à l'art militaire, n'avait rien négligé pour assurer le succès de ses desseins. Afin d'attacher les Français à une guerre vraiment nationale, les prédicateurs reçurent de sa part l'invitation d'employer leur ministère à faire connaître à tous la bonté de ses droits, et les chefs du clergé ordonnèrent des jeûnes et des prières pour attirer sur ses armées la protection du ciel. Édouard, prévenu par cette déclaration de guerre faite avec tant de solennité, eut recours à ses alliés, qui furent battus, intimidés ou séduits avant qu'il pût venir à leur secours. En 1370, il envoya une armée nombreuse et bien aguerrie, qui parcourut le Vermandois, la Champagne, la Brie, et parut aux portes de Paris sans trouver l'occasion de livrer une bataille. Charles, qui venait d'élever du Guesclin au rang de connétable, ne lui avait donné que peu de troupes, afin qu'il ne pût contrevenir à l'ordre formel de ne point engager d'action générale. Le connétable augmenta sa petite armée à ses propres dépens, suivit les Anglais, les harcela, et les battit si bien en détail, que leur général, resté presque seul, eut beaucoup de peine à se sauver. Le roi de Navarre, effrayé de la prudence de Charles V, renonça à l'alliance d'Édouard, et fit sa paix avec la France. La faible santé du prince de Galles ne permettait plus à ce jeune héros de déployer l'activité qui jusqu'alors l'avait rendu si redoutable; il fit un dernier exploit en se rendant maître de Cognac, et partit pour l'Angleterre. Ce départ fut favorable au roi, vers lequel se tournèrent les *compagnies*, qui ne se battaient que pour le prince qui les payait le mieux. Le bon ordre que Charles mettait dans ses finances lui permit de s'attacher ainsi une grande partie des troupes qui jusqu'alors avaient combattu pour ses ennemis. En 1372, Édouard voulant rétablir ses affaires et soutenir sa vieille réputation, envoya deux armées, l'une en Poitou, l'autre sous la conduite de Montfort, duc de Bretagne; la première fut défaite à la vue de la Rochelle par la flotte du roi de Castille, qui devait sa couronne à du Guesclin; et les Rochelois se donnèrent à la France à des conditions qui assuraient leurs libertés; la seconde armée anglaise n'osa descendre en Bretagne, parce que les barons de ce pays, loin d'approuver la conduite de leur duc, voulaient se maintenir en paix avec un roi à la cour duquel ils trouvaient de l'emploi, des honneurs et de la fortune. Après avoir parcouru

ıes provinces de France, cette de trente mille combattants se ı réduite à six mille, qui furent eureux de pouvoir se sauver à aux. Il serait impossible de trou- n règne moins célèbre par ses es, et plus heureux contre ses ıis. Sur les instances du pape, il ıclu, en 1373, une trève, dans le le duc de Bretagne n'étant pas ris, il se vit réduit à rentrer dans ats, en se mettant, pour ainsi à la merci de ses barons. ard, déjà avancé en âge, averti mort récente du prince de Gal- ui ne laissait qu'un fils en bas les dangers qui menaçaient l'An- re sous une minorité, pensa dès- traiter de la paix ; mais le sou- de ses anciens succès l'arrêtant s sacrifices nécessaires pour en. r la durée, il mourut avant qu'elle nclue ; et Charles V, déjà plus ue ce monarque, qui depuis un siècle avait causé tant de maux à nce, acquit un ascendant qui ne mentit pas, réunit à la couronne itou, la Saintonge, le Rouergue, artie du Limousin, le comté de ieu, et la Guienne, à l'exception ordeaux. Le duc de Bretagne t de nouveau révolté en 1379, nt cherché un asyle en Angle- Charles crut devoir le traiter rigueur ; mais les Bretons, qui, ues années auparavant, avaient arti pour la France contre leur le soutinrent quand la France vouloir attenter à leur liberté. guerre ne fut pas heureuse pour ; il en eut tant de dépit qu'il or- a à tous les Bretons qui refuse- t de le servir, de quitter le royau- quoiqu'il sentît assez l'injustice de océdé pour n'oser confier le soin duire la Bretagne à du Guesclin, était né. Cet illustre guerrier mourut le 13 juillet 1380 ; Charles-le-Sage ne lui survécut pas long-temps, étant mort à Vincennes le 16 septembre de la même année, la 43e. de son âge, et la 17e. de son règne. Il laissa de son mariage avec Jeanne de Bourgogne, deux fils mineurs, Charles VI, qui lui succéda, et Louis, qui fut duc d'Orléans. Jusqu'alors la minorité des rois, non seulement se prolongeait jusqu'à leur 20e. année, mais tous les actes du gouvernement se faisaient au nom du régent, ce qui lui donnait une autorité dangereuse. En 1374, Charles V avait assemblé les prélats, les seigneurs, les bourgeois notables et l'université, et, après avoir pris leurs conseils, il avait fixé, par une ordonnance, la majorité de ses successeurs à quatorze ans ; c'est-à-dire qu'il décida qu'à cet âge ils seraient capables d'être sacrés, et de recevoir directement les hommages et les serments de fidélité de leurs sujets ; il confirma cette ordonnance à l'article de la mort, nomma pour régent Louis, duc d'Anjou, l'aîné de ses frères, et confia la garde de ses enfants aux ducs de Bourgogne et de Bourbon, leur recommandant de faire la paix avec la Bretagne, et de marier son fils dans quelque puissante maison d'Allemagne. Également occupé de ses sujets et de sa famille, il supprima formellement la plupart des impôts auxquels les peuples avaient consenti pendant son règne. On trouva dans ses coffres 17 millions, somme considérable, si l'on se reporte au prix de l'argent à cette époque. Les historiens modernes ont blâmé dans les princes cette prévoyance si rare qui les engage à thésauriser, prétendant que la seule richesse des rois doit se trouver dans la richesse publique, et que l'or qu'ils amassent arrête les progrès du commerce et de l'agriculture ; mais il y a des temps où ceux qui gou-

la division qui régnait entre les héritiers de Charlemagne, pour mettre la France au pillage. L'imagination ne peut s'arrêter sans effroi sur les horreurs qu'ils commirent; aucune province ne fut épargnée; les monastères, les églises étaient dévastés; les hommes, les femmes, les enfants, emmenés en esclavage, et Charles, après avoir abandonné sa capitale, s'était retranché à St.-Denis, pour en défendre les reliques. N'ayant pas d'armée à opposer aux barbares, il les accablait de présents, pour les engager à se retirer, tandis qu'il offrait aux Saxons le droit de relever leurs idoles, dans l'espoir de s'en faire des partisans. Deux fois les Normands vinrent tout mettre à feu et à sang jusqu'au milieu de la France, et deux fois Charles acheta d'eux la promesse de se retirer et de ne plus revenir (845 et 861); enfin, une troisième incursion irrita ce prince au point qu'il résolut de les exterminer; mais, après les avoir inutilement assiégés dans Angers (865), et avoir laissé échapper leur flotte, qu'il eût pu détruire, il eut la douleur de les voir se rembarquer, et bientôt manquer encore à leur parole, en recommençant leur brigandage. Telle était l'humiliation dans laquelle était tombée la France sous un petit-fils de Charlemagne. Ce n'est pas que Charles-le-Chauve manquât de courage; il eut toujours les armes à la main pour agrandir ses états; il voulait conquérir, parce que l'esprit de conquête avait été celui de ses aïeux; il prodiguait les hommes dans des expéditions mal conçues, mais qui offraient aux soldats l'espoir du butin, tandis qu'il restait sans forces pour se défendre, parce que la défense des pays acquis ne présentait aucun avantage aux guerriers. C'est ainsi qu'il trouva une armée nombreuse pour marcher contre les fils de Louis-le-Germanique aussitôt après la mort de ce prince, croyant s'emparer de ses états; il fut battu complètement par l'un de ses neveux, et chercha vainement ensuite des troupes suffisantes pour soumettre les Bretons et pour combattre les Normands. Son royaume d'Aquitaine fut pour lui une source de dissensions et de guerres presque continuelles. Nommé roi de cette contrée, au préjudice de son neveu Pépin II, il en fut chassé et dépossédé à différentes reprises. Ce fut en vain que, déployant une cruelle sévérité, il fit trancher la tête au comte Bernard, toujours armé pour la défense de Pépin. Guillaume, son fils, s'empara de Toulouse, souleva tout le pays voisin des Pyrénées, et tailla en pièces l'armée de Charles, qui, peu de temps après, fut obligé de reconnaître le jeune Pepin; mais il le dépouilla plus tard, et s'empara de Toulouse (858), pour l'abandonner encore peu de temps après, lorsqu'il fut pressé par les invasions des Normands. Le pouvoir politique était alors dans l'assemblée de la nation, et comme les nobles, devenus indépendants, se cantonnaient dans leurs domaines, se fortifiaient dans leurs châteaux, et ne prenaient aucun intérêt aux affaires générales, l'assemblée de la nation n'était plus que l'assemblée des évêques, prononçant pour ou contre le roi, selon qu'il était heureux ou malheureux. Ce prince fut appelé en Italie en 877 par le pape, effrayé des incursions des Sarrasins. Charles ne put mener à son secours qu'un petit nombre de troupes. Arrivé à Pavie, où le saint père était venu au-devant de lui, ils concertaient ensemble les moyens d'attaquer les infidèles, lorsqu'ils apprirent que Carloman, roi de Bavière, venait de fondre sur la Lombardie avec une nombreuse armée. Dans l'impos-

sibilité où il était de lui résister, Charles se hâta de revenir en France. La honte, l'inquiétude et les regrets, frappèrent tellement son imagination, qu'il fut attaqué d'une fièvre violente, et qu'il mourut au village de Brios, dans une chaumière de paysan, le 6 octobre 877, dans la 54e. année de son âge, la 37e. de son règne en France, et la 2e. depuis qu'il avait été couronné empereur. Son corps fut inhumé à Nantua, dans le diocèse de Lyon, d'où, huit ans après, ses os furent transférés à St.-Denis, qu'il avait désigné pour sa sépulture, parce qu'il en avait été abbé. Il ne laissa qu'un fils, connu sous le nom de *Louis-le-Bègue*, qui lui succéda, et une fille, qui, devenue veuve d'un roi d'Angleterre, fut enlevée et épousée par Baudouin, comte de Flandre, sans que Charles pût s'y opposer. Les historiens assurent qu'un juif, nommé *Sédécias*, son médecin et son favori, l'empoisonna; à quoi Mézerai ajoute : « Accident assez ordinaire aux grands qui se servent de pareilles gens. » Charles-le-Chauve a laissé la réputation d'un prince artificieux, sans amour pour ses peuples, ignorant l'art de gouverner, et toujours ambitieux de conquérir. Sa faiblesse pour Richilde, sa seconde femme, allait jusqu'à vouloir qu'elle prît place dans l'assemblée des évêques, et qu'elle présidât un concile, ce qui ne contribua pas peu à lui attirer le mépris des peuples. Son règne fut cependant remarquable par des choses utiles, et son édit de Pistes, en trente-sept articles, qui rappelle les Capitulaires de Charlemagne, et règle plusieurs points de l'administration, renferme un réglement sur la fabrication et la valeur des monnaies, qui est un des plus anciens et des plus curieux monuments de notre législation. Comme il avait de l'instruction, il protégea les savants, les appela auprès de lui, les combla de bienfaits, et les savants lui ont donné le titre de *grand ;* mais les ouvrages qui contenaient ses louanges s'étant perdus, il est resté Charles-le-Chauve. Baluze a joint les Capitulaires de ce prince à ceux de Charlemagne. F—E.

CHARLES III, dit *le Simple*, fils posthume de Louis-le-Bègue, naquit le 17 septembre 879, et ne fut point appelé à partager le royaume de France, dont une partie fut divisée entre Louis III et Carloman, ses frères, tandis que l'autre partie était envahie par les grands de l'état. Après la mort de Louis III et de Carloman, il semblait que Charles dût monter sur le trône; mais les seigneurs alléguèrent sa jeunesse, jetèrent des doutes sur la légitimité de sa naissance, et disposèrent de la couronne en faveur de Charles-le-Gros, sous prétexte que la France, de toutes parts attaquée par les Normands, avait besoin d'un prince puissant pour la défendre. (*Voy.* FOULQUES.) La France fut mal défendue, et Charles-le-Gros périt victime des factions qui l'avaient appelé. Le seul moyen de chasser les Normands du royaume était de se presser autour du monarque légitime; mais ce moyen ne fut pas employé. Pour se faire une juste idée de la confusion qui régnait alors, il suffit de remarquer qu'il y avait un régent pour Charles-le-Simple, tandis que Charles-le-Gros gouvernait sous le titre de roi. Après la mort de Charles-le-Gros, arrivée au commencement de 888, Charles-le-Simple fut encore éloigné du trône à cause de son jeune âge. Eudes, comte de Paris, fut élu roi; ce qui n'empêcha point de sacrer Charles-le-Simple le 29 janvier 893 : il touchait alors à sa quatorzième année. La France eut

donc deux monarques rivaux, quoique son territoire se trouvât beaucoup diminué par l'usurpation des seigneurs. Eudes étant mort le 3 janvier 898, Charles se trouva seul roi de France, mais avec si peu de pouvoir, qu'il fut réduit à donner à Rollon, chef des Normands, l'ancienne Neustrie en toute souveraineté, et sa fille Giselle en mariage; Rollon demanda de plus le duché de Bretagne, et le roi y consentit, parce qu'il n'était ni assez puissant pour le refuser, ni assez maître de la Bretagne pour croire donner quelque chose. (*Voy.* ROLLON.) Le désordre qui régnait en France s'était étendu sur toute l'Europe; partout la féodalité s'armait contre le pouvoir royal; partout les trônes étaient ou vacants, ou occupés à la fois par plusieurs souverains. Charles était parvenu à ressaisir la Lorraine, qui avait été séparée de la France. C'est le seul titre qu'il ait à la gloire; et cependant cette action glorieuse réveilla les factions, parce que les factions ne craignaient rien autant qu'un roi qui serait assez puissant pour se faire obéir; aussi n'osa-t-il faire valoir les droits qu'il avait à la couronne impériale. Charles connaissait sa faiblesse, et n'ignorait pas que les seigneurs étaient presque tous dévoués à Robert, frère d'Eudes, qui aspirait à la royauté. Ne voulant pas choisir un ministre parmi les grands, il donna toute sa confiance à Haganon, simple gentilhomme, qui avait toutes les qualités nécessaires pour gouverner et la France et son roi. Le seul tort de Charles fut de ne pas cacher assez l'ascendant qu'il avait accordé à son favori, ascendant tel, que, sans sa permission, personne n'approchait plus du monarque; ce qui fit dire au duc de Saxe, choqué de n'avoir pu être présenté au roi : « Ou Haganon sera bientôt roi » avec Charles, ou Charles ne sera » bientôt plus qu'un simple gentil- » homme avec Haganon. » En effet, Robert, profitant du mécontentement des seigneurs, sut les engager, dans une assemblée tenue à Soissons, à déclarer qu'ils ne reconnaissaient plus Charles pour roi. Cette révolte prit bientôt les caractères d'une guerre civile, et Robert fut sacré en 922. Il était dans la destinée de Charles-le-Simple de n'être jamais seul roi de France. Il ne perdit pas courage; car, l'année suivante, il livra aux factieux une bataille, dans laquelle il tua Robert de sa propre main; mais les chefs se reproduisent aisément dans les temps de discorde; Hugues, fils de Robert, ranima le courage des soldats à la vue du cadavre de son père, et poussa si vivement Charles, qu'il l'obligea à prendre la fuite. Ce prince chercha un asyle près d'Herbert, comte de Vermandois, qu'il était autorisé à regarder comme le plus chaud de ses partisans. Herbert le tint prisonnier à Château-Thierry, puis à Péronne, et traita avec le parti opposé, d'autant plus à son avantage, qu'il lui suffisait, pour se faire craindre, de menacer de rendre la liberté à son roi; ce qu'il fit en effet, mais pour peu de jours. La couronne fut déférée à Raoul ou Rodolfe, duc de Bourgogne, qui fut sacré le 13 juillet 923, dans l'église de St.-Médard, de Soissons. Hugues-le-Grand, fils de Robert, eut la sagesse de résister au parti qui voulait le choisir pour roi. Charles-le-Simple ne cessa de vivre que le 7 octobre 929, dans la 50e. année de son âge, la 37e. de son règne, et la 7e. de sa captivité. Il laissa de la reine Ogive, sa quatrième femme, un fils, que cette princesse emmena en Angleterre, et qui est connu sous le nom de *Louis-d'Outremer*.

F—L.

ES IV, surnommé *le Bel*, la Marche, 3e. fils de Phi- el, succéda à son frère Phi- Long, le 3 janvier 1322, royaumes de France et de et fut sacré à Reims le 11 ivant. Les opérations finan- Philippe-le-Bel avaient ré- rançais, et enrichi quelques rs attirés d'Italie et de Lom- es successeurs, n'osant de- es subsides qu'on leur au- s, cherchèrent des ressour- la proscription de ceux qui ministré le trésor royal et à la levée des impôts. Girard- ministre des finances sous e-Long, fut arrêté dès les jours du nouveau règne. Il pendu, comme l'avait été, années avant, Enguerrand ni, s'il n'était mort des suites tion qu'on lui donna. On se ur son cadavre et sur ses dépouilla les maltôtiers, qui assés de France aussi pau- lorsqu'ils y étaient arrivés. t presque tous venus d'Italie, là qu'on les nommait *Lom- es* Français applaudissaient es d'une justice un peu sé- s la persuasion que le mo- ui punit les spoliateurs des ublics ne pense pas tant à de leurs rapines qu'à ven- uple opprimé. Charles-le-Bel pas avec moins de rigueur is juges et les seigneurs qui ent impunément du bien des rs. Un des principaux exem- cette sévérité fut le supplice ain de l'Isle, qui fut livré au t et condamné à être pendu, ir été attaché à la queue d'un epuis qu'il était sur le trône, e-Bel éprouvai un vif désir es héritiers, et il ne pouvait se rapprocher de sa femme, renfermée à Château-Gaillard, après avoir été convaincue d'adultère. Il obtint du pape la nullité de son mariage, sous prétexte de parenté; puis il épousa Marie, fille de l'empereur Henri de Luxembourg. Édouard II, roi d'Angleterre, ne s'étant pas trouvé au sacre du roi pour faire hommage, comme duc de Guienne, fut sommé de venir rendre hommage au roi en la ville d'Amiens, entre la Chandeleur et Pâques (1324). Il demanda un plus long délai; mais, pendant ce temps, quelques actes d'hostilités ayant été commis par ses troupes, Charles le fit déclarer rebelle, et envoya le comte de Valois, son oncle, pour se saisir du duché de Guienne. Les troupes françaises s'emparèrent de plusieurs villes; mais les armées, d'une et d'autre part, n'étant pas assez nombreuses pour pousser la guerre vivement, la reine d'Angleterre, Isabelle, fille de Philippe-le-Bel et sœur de Charles-le-Bel, vint en France pour traiter de la paix, accompagnée du prince de Galles, son fils. Les Spenser, favoris d'Édouard II, se crurent grands politiques en éloignant cette princesse dont ils redoutaient l'ascendant. Elle conclut, en effet, la paix entre les deux royaumes; mais elle ne retourna en Angleterre qu'à la tête d'un corps de troupes en état de soutenir le parti qu'elle y avait formé. La révolution fut prompte et complète; les favoris d'Édouard II furent pendus; lui-même périt dans la prison où on le tenait renfermé, et son fils, auquel il avait donné la Guienne de son vivant, pour éviter de rendre hommage à Charles-le-Bel, lui succéda au trône d'Angleterre, conservant par sa mère des prétentions sur la couronne de France, qui causèrent de grands troubles sous le règne suivant. Les Flamands, las du repos dont

ils jouissaient, et n'ayant pas d'ennemis étrangers à combattre, se révoltèrent contre leur comte. Charles envoya quelques troupes à son secours; le pape menaça d'excommunier les rebelles. Ils furent obligés de se soumettre et de renoncer à leurs plus beaux priviléges. Le pape avait un grand intérêt à ce que Charles-le-Bel fût libre de toute inquiétude, afin de suivre le projet qu'il avait formé de faire rentrer la couronne impériale dans la maison de France. Deux compétiteurs avaient été élus à la fois, Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière. Une bataille ayant rendu ce dernier maître de la personne de son rival, il cessa de ménager le pape, qui résolut de le déposer en réveillant l'ancienne prétention que le St.-Siége avait de confirmer l'élection du roi des Romains, et de régler les affaires de l'empire. Le parti de Frédéric d'Autriche n'était pas entièrement abattu; on pouvait le soulever de nouveau en faveur de Charles-le-Bel, qui, par sa femme, Marie de Luxembourg, avait aussi ses partisans en Allemagne; mais cette princesse mourut, dans ces circonstances, d'une chute, qui donna également la mort à l'enfant dont elle était enceinte, et Charles n'eut que la honte et le chagrin d'une entreprise qu'il avait suivie avec plus de bruit que d'habileté. Veuf pour la seconde fois et sans enfant, il épousa, l'an 1326, Jeanne, fille du comte d'Évreux, de laquelle il eut trois filles. La paix qu'avait conclue Isabelle ne donna pas une entière tranquillité aux peuples de Guienne pendant le règne de Charles-le-Bel; plusieurs bâtards de la noblesse de Gascogne prirent les armes de concert avec les Anglais, et, en attaquant quelques places du domaine de la France, commencèrent la guerre qui fut appelée des *Bâtards*, et à laquelle mit fin le maréchal de Briquebec, qui les tailla en pièces (1326). Charles mourut le 31 janvier 1328, à Vincennes, dans la 34e. année de son âge, et la 7e. de son règne. Ainsi, dans l'espace de quatorze ans, les trois fils de Philippe-le-Bel, qui tenaient de leur père cette beauté mâle qui donne l'espoir d'une longue vie et d'une nombreuse postérité, montèrent sur le trône, et disparurent sans laisser d'héritier. La couronne passa à une branche collatérale, dans la personne de Philippe de Valois, premier prince du sang; mais, comme la veuve du feu roi se trouvait enceinte, il ne prit que le titre de régent, jusqu'au jour où elle accoucha d'une fille. Charles-le-Bel a régné trop peu de temps pour que les historiens contemporains se soient prononcés sur son caractère; on voit seulement qu'il aimait la justice et savait se faire obéir. Ses courtisans disaient de lui « qu'il » tenait plus du philosophe que du » roi. » F—E.

CHARLES V, dit *le Sage*, roi de France, fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, né à Vincennes, le 21 janvier 1337, succéda à son père le 8 avril 1364, et fut sacré à Reims le 19 mai de la même année. Ce prince n'était point étranger à l'art de gouverner, puisqu'il avait deux fois exercé la régence sous le règne précédent, et que, par une prudence bien au-dessus de son âge, il avait sauvé l'autorité royale des factions qui voulaient l'anéantir (*Voy.* le roi JEAN). Instruit par les troubles civils à démêler ce qui est bon, juste et utile, de ce que les hommes applaudissent ou blâment avec une égale chaleur, selon le succès, il forma, en montant sur le trône, la résolution de poursuivre les Anglais jusqu'à ce qu'il leur eût enlevé tout ce qu'ils possédaient en France, et de ne ja-

ître à la tête de ses armées ; i fort extraordinaire à cette ievaleresque, où l'on n'esti- au-dessus du courage per- enfermé dans son cabinet, le ministres fidèles, deman- onseils avec cette simplicité artient qu'aux esprits assez ne pas craindre d'être trom- plus habile dans le choix de ux qu'un prince qui aurait eu itions à la gloire militaire ; il e son amitié les grands capi- récompensa généreusement, permit jamais de rien entre- u-delà de ses ordres ; car il l qu'il ne faisait pas la guerre strer son règne, mais pour bonheur de la France. Aussi que s'il avait craint de retom- a pénurie qu'il éprouva pen- remière régence, il assembla s états-généraux, et en ob- ant plus facilement des se- 'on savait qu'il n'était pas ources : les peuples ne se guère avares qu'avec les écessiteux. Le traité de Bré- longeait entre l'Angleterre et un état de paix d'autant plus e pour cette dernière puis- 'Édouard III ajoutait chaque prétentions ; d'ailleurs, si les étaient suspendues entre les oyales, les Français et les e se combattaient pas moins n de leurs alliés. Le différend r le duché de Bretagne, entre de Montfort, soutenue par re, et la maison de Blois, par la France, fut décidé en comte de Montfort, à la san- rnée d'Auray, le 29 septem- (*V.* Charles de Blois). Char- voulut point s'opposer à l'é- lu comte de Montfort, dans : qu'il ne fît hommage de la Bretagne à Édouard, son protecteur et son beau-père ; il le reconnut pour duc, reçut ses serments, sur lesquels il ne comptait pas ; mais il gagna par cette sage politique l'amitié de la noblesse bretonne, et Olivier de Clisson passa à son service. Il possédait déjà Bertrand du Guesclin, qui, vainqueur en Normandie des troupes du roi de Navarre, venait de lui envoyer prisonnier leur commandant Jean de Grailly, captal de Buch, le digne rival des plus grands généraux de cette époque ; Charles V lui rendit la liberté, dans l'espoir de se l'attacher ; mais le captal de Buch préféra suivre la fortune d'Édouard. Fait prisonnier une seconde fois, il mourut à Paris, dans une tour du Temple, après quatre ans de captivité. Les guerriers célèbres jouissaient alors d'une indépendance dont il faut chercher la cause dans les désordres des règnes précédents. Il s'était formé des *compagnies* qui ne vivaient que de pillage, qui ne connaissaient d'autre patrie que leur camp, d'autre prince que celui qui les payait ; ces hommes accoutumés à une vie licencieuse, capables de tous les crimes pour avoir de l'or, n'étaient cependant pas étrangers à l'admiration qu'inspire un grand courage. Le capitaine, dont les beaux faits d'armes occupaient la renommée, ne les appelait point en vain, et souvent ils préféraient la part qu'il leur assignait sur des conquêtes à faire, à la solde réglée que leur offrait un roi. On traiterait de nos jours comme des brigands ces guerriers alors protégés par le droit des gens, dont les chefs ôtaient et donnaient des couronnes, et que les souverains se disputaient. Charles V voulant débarrasser son royaume des *compagnies* qui le désolaient, s'adressa à du Guesclin, qui les appela, les conduisit en Espagne contre Pierre-le-

Cruel, et les provinces de France commencèrent à jouir de quelque repos. Le prince de Galles avait trop de vertus pour estimer Pierre-le-Cruel; mais il crut devoir le soutenir contre les Français. Des avantages qu'il remporta en faveur de ce roi, il ne résulta pour lui que la malheureuse nécessité d'augmenter les impôts en Guienne; dès-lors il s'y forma un parti de mécontents, dont les chefs adressèrent leurs réclamations au roi de France. Malgré sa politique, Édouard III s'était abusé sur le caractère de Charles V; ne le voyant point commander les armées, il crut qu'il avait pour la guerre un éloignement dont il lui serait facile de profiter. Son étonnement fut extrême lorsqu'il apprit que la cour de France avait fait sommer le prince de Galles de venir répondre aux plaintes portées contre lui, et que, sur son refus de comparaître, un arrêt du parlement avait confisqué au profit de la couronne tous les fiefs possédés par les Anglais. L'exécution fut rapide dans la Guienne et dans le comté de Ponthieu. Charles V, le premier de nos rois qui ait connu l'importance d'une bonne administration appliquée à l'art militaire, n'avait rien négligé pour assurer le succès de ses desseins. Afin d'attacher les Français à une guerre vraiment nationale, les prédicateurs reçurent de sa part l'invitation d'employer leur ministère à faire connaître à tous la bonté de ses droits, et les chefs du clergé ordonnèrent des jeûnes et des prières pour attirer sur ses armées la protection du ciel. Édouard, prévenu par cette déclaration de guerre faite avec tant de solennité, eut recours à ses alliés, qui furent battus, intimidés ou séduits avant qu'il pût venir à leur secours. En 1370, il envoya une armée nombreuse et bien aguerrie, qui parcourut le Vermandois, la Champagne, la Brie, et parut aux portes de Paris sans trouver l'occasion de livrer une bataille. Charles, qui venait d'élever du Guesclin au rang de connétable, ne lui avait donné que peu de troupes, afin qu'il ne pût contrevenir à l'ordre formel de ne point engager d'action générale. Le connétable augmenta sa petite armée à ses propres dépens, suivit les Anglais, les harcela, et les battit si bien en détail, que leur général, resté presque seul, eut beaucoup de peine à se sauver. Le roi de Navarre, effrayé de la prudence de Charles V, renonça à l'alliance d'Édouard, et fit sa paix avec la France. La faible santé du prince de Galles ne permettait plus à ce jeune héros de déployer l'activité qui jusqu'alors l'avait rendu si redoutable; il fit un dernier exploit en se rendant maître de Cognac, et partit pour l'Angleterre. Ce départ fut favorable au roi, vers lequel se tournèrent les *compagnies*, qui ne se battaient que pour le prince qui les payait le mieux. Le bon ordre que Charles mettait dans ses finances lui permit de s'attacher ainsi une grande partie des troupes qui jusqu'alors avaient combattu pour ses ennemis. En 1372, Édouard voulant rétablir ses affaires et soutenir sa vieille réputation, envoya deux armées, l'une en Poitou, l'autre sous la conduite de Montfort, duc de Bretagne; la première fut défaite à la vue de la Rochelle par la flotte du roi de Castille, qui devait sa couronne à du Guesclin; et les Rochelois se donnèrent à la France à des conditions qui assuraient leurs libertés; la seconde armée anglaise n'osa descendre en Bretagne, parce que les barons de ce pays, loin d'approuver la conduite de leur duc, voulaient se maintenir en paix avec un roi à la cour duquel ils trouvaient de l'emploi, des honneurs et de la fortune. Après avoir parcouru

provinces de France, cette
: trente mille combattants se
éduite à six mille, qui furent
reux de pouvoir se sauver à
x. Il serait impossible de trou-
règne moins célèbre par ses
, et plus heureux contre ses
. Sur les instances du pape, il
u, en 1373, une trève, dans
le duc de Bretagne n'étant pas
, il se vit réduit à rentrer dans
, en se mettant, pour ainsi
la merci de ses barons.
l, déjà avancé en âge, averti
ort récente du prince de Gal-
ne laissait qu'un fils en bas
dangers qui menaçaient l'An-
sous une minorité, pensa dès-
aiter de la paix ; mais le sou-
ses anciens succès l'arrêtant
sacrifices nécessaires pour en
a durée, il mourut avant qu'elle
lue ; et Charles V, déjà plus
ce monarque, qui depuis un
cle avait causé tant de maux à
e, acquit un ascendant qui ne
ntit pas, réunit à la couronne
u, la Saintonge, le Rouergue,
tie du Limousin, le comté de
u, et la Guienne, à l'exception
deaux. Le duc de Bretagne
de nouveau révolté en 1379,
: cherché un asyle en Angle-
Charles crut devoir le traiter
ueur ; mais les Bretons, qui,
s années auparavant, avaient
ti pour la France contre leur
soutinrent quand la France
ouloir attenter à leur liberté.
erre ne fut pas heureuse pour
il en eut tant de dépit qu'il or-
à tous les Bretons qui refuse-
le le servir, de quitter le royau-
oiqu'il sentît assez l'injustice de
édé pour n'oser confier le soin
ire la Bretagne à du Guesclin,
était né. Cet illustre guerrier
mourut le 13 juillet 1380 ; Charles-le-Sage ne lui survécut pas long-temps, étant mort à Vincennes le 16 septembre de la même année, la 43e. de son âge, et la 17e. de son règne. Il laissa de son mariage avec Jeanne de Bourgogne, deux fils mineurs, Charles VI, qui lui succéda, et Louis, qui fut duc d'Orléans. Jusqu'alors la minorité des rois, non seulement se prolongeait jusqu'à leur 20e. année, mais tous les actes du gouvernement se faisaient au nom du régent, ce qui lui donnait une autorité dangereuse. En 1374, Charles V avait assemblé les prélats, les seigneurs, les bourgeois notables et l'université, et, après avoir pris leurs conseils, il avait fixé, par une ordonnance, la majorité de ses successeurs à quatorze ans ; c'est-à-dire qu'il décida qu'à cet âge ils seraient capables d'être sacrés, et de recevoir directement les hommages et les serments de fidélité de leurs sujets ; il confirma cette ordonnance à l'article de la mort, nomma pour régent Louis, duc d'Anjou, l'aîné de ses frères, et confia la garde de ses enfants aux ducs de Bourgogne et de Bourbon, leur recommandant de faire la paix avec la Bretagne, et de marier son fils dans quelque puissante maison d'Allemagne. Également occupé de ses sujets et de sa famille, il supprima formellement la plupart des impôts auxquels les peuples avaient consenti pendant son règne. On trouva dans ses coffres 17 millions, somme considérable, si l'on se reporte au prix de l'argent à cette époque. Les historiens modernes ont blâmé dans les princes cette prévoyance si rare qui les engage à thésauriser, prétendant que la seule richesse des rois doit se trouver dans la richesse publique, et que l'or qu'ils amassent arrête les progrès du commerce et de l'agriculture ; mais il y a des temps où ceux qui gou-

vernent ne sont maîtres que de l'argent qu'ils possèdent, et où la possibilité de suivre des projets grands et utiles repose pour eux uniquement sur les trésors qu'ils ont amassés. Charles V n'avait que quarante-trois ans lorsqu'il mourut; ses armées étaient nombreuses, mais les Anglais possédaient encore Bordeaux, Calais, Cherbourg, Bayonne et plusieurs forteresses considérables; il est permis de croire que ses économies étaient une conséquence nécessaire des projets qu'il méditait. La prévoyance active de ce monarque a empêché de remarquer jusqu'à quel point il craignait de compromettre son autorité; mais, pour connaître combien il en était jaloux, il suffit d'observer les précautions qu'il prit pour que l'empereur Charles IV ne pût s'attribuer aucune préséance dans le voyage qu'il fit en France, en 1378 (1): il le reçut avec magnificence, lui témoigna les plus grands égards, l'accabla d'honneurs, et se tint cependant toujours au-dessus de lui, afin que les Français ne pussent douter un instant que, dans leur patrie, il n'y a point de titre supérieur à celui de roi. Le surnom donné à Charles V par ses contemporains l'emporte sur les éloges emphatiques prononcés en son honneur dans nos académies (2); en effet, que peut-on ajouter à l'idée de la sagesse réunie au pouvoir souverain? (*V.* DU GUESCLIN, CLISSON, ÉDOUARD III et PIERRE-LE-CRUEL.) Charles V aimait les lettres et les protégeait; la Bibliothèque du roi lui doit son origine; il était parvenu, à force de soins, à rassembler neuf cents volumes. Paris lui dut plusieurs édifices; il fit construire la forteresse de la Bastille (1). F—L.

CHARLES VI, dit *le Bien-Aimé*, roi de France, fils de Charles V, né à Paris, le 3 décembre 1368. Son père lui donna le Dauphiné en apanage, et il fut ainsi le premier des enfants de France qui porta le titre de *dauphin* en naissant. Il succéda à son père le 16 septembre 1380, n'ayant pas encore treize ans accomplis. Les ducs d'Anjou, de Bourgogne et de Berri, ses oncles paternels, et le duc de Bourbon, son oncle maternel, se disputèrent l'autorité, et arrêtèrent, par leur division, le mouvement que Charles V avait imprimé à la monarchie. Le duc de Berri, peu estimé (*voy.* BERRI), songeait bien plus à augmenter ses apanages qu'à gouverner; le duc d'Anjou, avare, hautain, ambitieux, voulait s'emparer seul du pouvoir, et, comme l'aîné, se croyait des droits que le duc de Bourgogne lui disputait avec autant de chaleur que d'adresse; le duc de Bourbon, véritablement attaché à la France, tenait la balance entre eux, et, par l'estime dont il jouissait généralement, les forçait quelquefois à soumettre leurs prétentions à des arbitres. Mais les chefs du gouvernement ne se divisent jamais sans que le parti le plus faible n'appelle la nation à son secours, et, dès que les factions populaires sont formées, elles entraînent ceux qui ont cru s'en faire un appui. Le peuple se livra avec joie à la guerre civile, non pour assurer son indépendance, mais pour servir des grands, dont l'ambition, la vengeance, lui fai-

(1) Théodore Godefroi a publié (Paris, 1613, in-4°.) cette curieuse *Entrevue* de 1378, d'après une chronique manuscrite de la Bibliothèque du roi.

(2) L'académie française proposa, en 1766, l'éloge de Charles V. Ce fut La Harpe qui remporta le prix.

(1) L'abbé de Choisy a écrit l'histoire de Charles V, Paris, 1689, in-4°. Pour les autres historiens de ce règne et des suivants, on peut consulter la *Bibliothèque historique de France*.

reur. Se rangeant sous des
l abandonnait et reprenait
, il ne montra de constance
la révolte, et finit par livrer
e à un étranger, sans croire
i la fidélité qu'il devait à son
blissement des troupes de
lait l'augmentation des im-
saire, et, suivant les anciens
roi ne pouvait en créer sans
ement des ordres de l'état,
s accordaient que pour un
erminé; mais la cour allait
oujours au-delà des conces-
lui étaient faites, même sans
igue, parce que les besoins
us grands que les ressources
ettait à sa disposition. En
à cette époque de l'histoire,
les continuels pour les im-
e faut pas en conclure que
s étaient excessifs; mais que
persistait à vouloir que les
ntentassent de leurs domai-
taxes anciennement accor-
is réfléchir que les change-
troduits dans l'organisation
e exigeaient des changements
dministration des finances.
l avait amassé un trésor con-
; il crut, à l'article de la mort,
bolir toutes les taxes nouvel-
c d'Anjou, qui prit en main le
nt des finances, après la retrai-
linal Lagrange, ne s'était pas
noins avide (*voy.* CHARLES
); il s'empara des richesses
s qui appartenaient à l'héri-
ône, et cette spoliation hon-
. la cause des premiers trou-
r le gouvernement nouveau
nt à percevoir les taxes, le
e révolta pour ne point les
depuis 1380 jusqu'en 1382,
il du roi fit diverses tenta-
furent repoussées vigoureu-
La ville de Rouen parut vou-
loir se soustraire à l'autorité royale, tandis qu'à Paris on assommait les financiers avec des maillets de fer; ce qui fit donner aux révoltés le nom de *maillotins*. Les mêmes désordres avaient lieu en Angleterre, sous un roi qui était aussi mineur; ce qui décida les deux nations à conclure une trève. De leur côté, les Flamands avaient repris les armes, suivant toujours le projet d'anéantir la noblesse, de chasser leur comte, et de se former un gouvernement à leur guise. Charles VI, âgé de quatorze ans, marcha contre eux à la tête d'une armée considérable, dirigée par le connétable de Clisson, et gagna la bataille de Rosbec, dans laquelle ils perdirent leur chef Artevelle (*voy.* ARTEVELLE) et vingt-cinq mille hommes (quelques historiens disent quarante mille.) Cette victoire fit rentrer les villes rebelles dans la soumission, à l'exception de Gand. Les Parisiens n'approuvèrent pas cette guerre, peut-être parce qu'elle était dans les intérêts du duc de Bourgogne, héritier du comte de Flandre; peut-être aussi parce qu'ils avaient des intelligences secrètes avec les révoltés flamands. Charles VI, vainqueur, après avoir traité sévèrement la ville de Rouen, fit une telle frayeur aux Parisiens, qu'ils se trouvèrent trop heureux d'obtenir leur grâce en payant plus que la cour ne leur avait d'abord demandé; ce qui ne l'empêcha pas de se venger contre quelques chefs de la révolte, et même de sacrifier au ressentiment des princes des hommes vertueux. (*Voy.* DESMARETS.) La victoire de Rosbec n'avait pas changé les dispositions séditieuses des Gantois. Informé qu'ils avaient appelé les Anglais, et les avaient aidés à s'emparer de plusieurs places, Charles marcha contre eux une seconde fois, en 1383, accompagné du duc de Bourgogne, qui

devait, comme héritier présomptif de la Flandre, recueillir tout le prix de cette expédition. Les révoltés furent aussitôt soumis, et les Anglais obligés de se rembarquer. Ces hostilités avaient décidé le roi à aller châtier les Anglais jusque dans leur île. En 1385, l'amiral de Vienne fit en Écosse une descente qui n'eut aucun succès, et en 1386, Charles fit équiper la flotte la plus considérable qu'il y eut eue en France depuis Charlemagne; elle était composée de douze cent quatre-vingt-sept vaisseaux, et *il y en avait assez*, dit Froissard, *pour faire un pont de Calais à Douvres.* Le roi se rendit à l'Écluse, d'où la flotte devait partir; mais l'expédition fut arrêtée par les retards du duc de Berri, qui se fit attendre jusqu'au mois de septembre, temps où la mer n'était plus tenable. L'affaire fut remise à l'année suivante; mais, pendant l'hiver, une partie de la flotte fut brûlée, et l'autre enlevée par les Anglais. Le 17 juillet 1385, Charles épousa à Amiens Isabelle, fille du duc de Bavière, suivant les dernières volontés de Charles V, qui lui avait recommandé de se marier dans quelque puissante maison d'Allemagne. Jamais alliance n'entraîna des suites plus funestes. Ayant atteint sa 20e. année, en 1388, Charles prit l'administration de ses états, accorda toute sa confiance au duc d'Orléans son frère, se forma un conseil étranger aux factions, et montra, par cette conduite, qui lui attira l'amour des Français, qu'il était loin d'approuver la régence de ses oncles. Le duc de Bourgogne se retira dans ses domaines; le duc d'Anjou était parti depuis long-temps pour conquérir le royaume de Naples, expédition dans laquelle il dépensa les trésors qu'il avait amassés en France, sans en tirer d'autre avantage que de laisser à ses héritiers des prétentions à faire valoir. La France jouissait de quelque tranquillité sous un jeune monarque estimé par sa valeur, d'un caractère doux, auquel on ne pouvait reprocher qu'un penchant vif pour les plaisirs, défaut que notre nation pardonne aisément, lorsque la guerre s'étant rallumée avec l'Angleterre, Charles VI se mit à la tête de ses troupes, en 1392, et se dirigea sur la Bretagne, dont le duc avait donné asyle à Pierre de Craon, assassin du connétable de Clisson. On avait déjà remarqué de l'affaiblissement dans la raison du roi; la frayeur que lui causa un homme d'une figure hideuse, qui, sortant d'un buisson dans un bois près du Mans, saisit son cheval par la bride, et lui cria: « Roi, ne passe pas outre, tu es « trahi; » les grandes chaleurs du mois d'août et les fatigues de la route dérangèrent entièrement son cerveau. Dans un accès, il tira son épée, et ôta la vie aux quatre premières personnes qu'il rencontra. Ses oncles reprirent la régence; les animosités, les désordres recommencèrent; le peuple conçut pour le duc d'Orléans une haine violente, parce qu'il vivait trop familièrement avec la reine, et accusa la duchesse sa femme de la démence du roi, parce que ce prince infortuné était sensible aux soins qu'elle lui prodiguait. Le conseil que Charles VI s'était formé fut en butte aux vengeances des grands; l'esprit de division et d'intrigue se glissa dans toutes les classes, et les partis déjà formés n'attendirent, pour éclater, que le signal des chefs. Richard II, roi d'Angleterre, plus malheureux encore que Charles VI, crut devoir s'appuyer de la France contre les partis qui l'entouraient; il signa une trêve pour vingt-huit ans, et épousa une fille du roi, qui n'était âgée que de sept ans, alliance qui ne l'empêcha point d'être détrôné quelques

plus tard, sans que les Fran- ıvassent de venger sa mort, l'intérêt qu'ils avaient à s'op- l'élévation de Henri V, dont on ne pouvait que leur être fa- démence de Charles VI n'é- continuelle; on avait même de le voir pour toujours réta- squ'en 1393 son état devint ut désespéré à la suite d'une ıde où il courut risque d'être ayant eu l'imprudence, pour ıser, de se couvrir d'étoupes at- à son corps par de la poix-résı- aquelle on mit le feu, en ap- nt des masques une chandelle . Les quatre seigneurs qui s'é- nasqués de la même manière t dans les flammes sans qu'on séparer, à cause des chaînes s'étaient attachés. Le roi seul ré, par la présence d'esprit de esse de Berri, qui l'enveloppa ›be. Après cet accident, toutes de moyens furent vainement usage pour rétablir la santé de ; des médecins furent appe- outes les parties de l'Europe. nusa avec des cartes à jouer, et min Gringonneur, peintre et en- ur, occupa son talent à lui pro- ette récréation. On imagina aus- présenter une jeune et belle per- fille d'un marchand de chevaux, ie *Odette de Champdivers*, t sur lui un grand ascendant, int seule à lui faire exécuter les ıances des médecins. Elle eut de fille nommée *Marguerite de* , qui fut reconnue par Charles t mariée au seigneur de Belle- e malheureux prince profitait ›ons intervalles pour empêcher de Bourgogne et le duc d'Or- e lever l'étendard de la guerre et ses soins n'étaient pas sans , le duc de Bourgogne ayant trop d'expérience pour ne pas prévoir dans quel abîme pouvait l'entraîner une démarche précipitée; mais ce prince étant mort en 1404, Jean, son fils, se livra à l'ambition avec toute l'inconsidération de la jeunesse. S'opposant à la levée des impôts, pour flatter les Parisiens; apitoyant le peuple sur le sort du roi, auquel on refusait les choses les plus nécessaires; accusant de cette négligence le duc d'Orléans et la reine, il se forme un parti nombreux, fait assassiner le duc d'Orléans dans la nuit du 23 au 24 novembre 1407, et, loin qu'on ose venger la mort du frère du roi, on souffre que l'apologie de ce crime soit faite publiquement, et que le Bourguignon s'en vante comme d'un acte sublime de patriotisme. En vain la reine laisse éclater son ressentiment, en vain la duchesse d'Orléans réclame l'appui des lois, le coupable, fort de ses possessions, de ses intrigues avec l'Angleterre, et de l'attachement du peuple, force la cour à l'absoudre, et parvient à s'accommoder avec les enfants de celui qu'il a fait assassiner. Il était facile de voir que ce rapprochement n'était sincère ni d'un côté ni de l'autre; aussi le parti modéré, qu'on appelait le parti des politiques, désirait-il une guerre avec les Anglais, comme l'unique moyen d'assurer la paix intérieure. Dans l'état où se trouvait la France, les moments où le roi reprenait sa raison n'étaient pas ceux où il souffrait le moins. L'aîné de la maison d'Orléans n'eut pas plutôt formé sa faction, à laquelle le comte d'Armagnac prêta son autorité et son nom, que Paris et la France se partagèrent en Bourguignons et en Armagnacs. (*Voy.* ARMAGNAC et CHARLES d'Orléans.) Spoliations, proscriptions, assassinats, rien ne fut épargné de part et d'autre. Le duc de Bourgogne appelle les Anglais

à son secours, et ne cesse pas d'être l'idole des Parisiens : il triomphe, et se venge. Les Armagnacs s'unissent à leur tour aux Anglais ; on leur en fait un crime ; le roi marche contre eux : un traité suspend un instant la rage des partis. En 1413, le dauphin, âgé alors de seize ans, forme le projet de s'emparer du pouvoir, afin de sauver un royaume qui doit lui appartenir un jour ; ses justes prétentions excitent une révolte, que les Bourguignons croient pouvoir diriger, et qui finit par tourner au profit des Armagnacs. Henri V, roi d'Angleterre, après avoir secouru tour à tour les deux factions, pour les affaiblir, s'arma contre la France. Le 21 octobre 1415, il remporta à Azincourt une victoire qui montra que le règne de Charles V n'avait pas été assez long pour apprendre aux Français à mettre la discipline au premier rang des vertus militaires. Avec les mêmes avantages qu'à Poitiers et à Créci, ils éprouvèrent le même résultat ; sept princes français restent sur le champ de bataille ; le duc d'Orléans est fait prisonnier. Louis, premier dauphin, meurt le 25 décembre de la même année ; Jean, son frère, succède à ses projets ; mais, au lieu de se fortifier de la faction d'Orléans, d'autant plus sûre pour lui que son chef était entre les mains des Anglais, il se fait Bourguignon. Le poison termine ses jours le 18 avril 1416. Charles, troisième fils du roi, s'empara de l'autorité ; il était de la faction d'Armagnac, et, par un de ces retours si communs dans les troubles civils, la reine, qui avait tant déploré le meurtre du duc d'Orléans, penchait alors pour le parti opposé. Comme elle vivait d'une manière scandaleuse, les Armagnacs profitèrent d'un moment où le roi avait toute sa raison, pour l'exciter à venger son honneur ; elle fut conduite à Tours, renfermée et gardée à vue ; de-là sa haine implacable contre le parti d'Orléans, contre le roi et contre son fils Charles, auquel elle résolut d'ôter la couronne, au profit du roi d'Angleterre. Les Bourguignons enlevèrent la reine pour relever leur parti, et, après l'avoir reconnue régente, ils la ramenèrent triomphante à Paris, où ils venaient de massacrer deux mille personnes, sans distinction de sexe, d'âge et de rang ; la cruauté alla si loin, que le duc de Bourgogne, craignant de n'être plus le maître d'un mouvement qu'il avait provoqué, se vit dans la nécessité de faire périr les plus scélérats de ceux qui le servaient. Les Anglais, profitant de ces divisions, s'emparèrent du duché de Normandie, qui leur avait été enlevé deux siècles auparavant par Philippe-Auguste. A la fureur des guerres civiles, aux désastres d'une guerre étrangère s'unirent la peste et la famine, qui moissonnèrent quarante mille hommes à Paris seulement, sans que cette ville en devînt plus calme. Charles, dauphin, avait formé un parti dans les provinces ; mais la chaleur des factions était si active, que l'héritier de la couronne, avant de marcher au secours d'une place assiégée par les Anglais, s'informait si elle tenait pour les Armagnacs ou pour les Bourguignons. Enfin, la lassitude des peuples engagea le dauphin et le duc de Bourgogne à entamer des conférences pour rétablir la paix intérieure et chasser les Anglais ; les Armagnacs en profitèrent pour assassiner le Bourguignon sur le pont de Montereau. A la nouvelle de ce meurtre, Paris entre contre le dauphin dans une fureur impossible à décrire ; on l'accuse d'un crime qui n'est que celui de son parti. Le comte de Charolais, fils unique et successeur du duc de Bourgogne, de-

e du peuple et de la cour; naît plus qu'un seul enne- héritier du trône; non seu- conclut la paix avec les An- nariant Catherine, fille du i V, mais on nomme ce roi e régent pendant la vie de , et roi de France après la prince. Le duc de Bour- reine signent ce traité, afin que le délire des grands, s passions, peut aller aussi folie des peuples abandon- ux-mêmes. Henri V, fier uête qui lui avait si peu à Paris poursuivre le pro- phin, qui fut déclaré cou- ssassinat du duc d'Orléans, e la couronne; jugement as facile à obtenir, que tous s dignes de ce nom avaient s pour s'attacher à Charles e la plupart des princes du t prisonniers en Angleterre ataille d'Azincourt. On vit e royaume deux rois, deux ux connétables, deux chan- s les grands corps de l'état ibles, les charges eurent ux titulaires, et la guerre ntinua dans des formes si qu'il était impossible qu'il ndre mal qui ne fût appuyé rité reconnue. Après divers ntre les Anglais-Bourgui- s troupes du dauphin, Hen- ut à Vincennes, le 28 août ge de trente-six ans, ne lais- fils au berceau, fruit de son ec Catherine de France. Le de la même année, Char- urut à Paris, dans la 43e. on règne, et la 52e. de son ars aimé des peuples, aux- spirait trop de compassion ls lui attribuassent leurs douze enfants que lui avait donnés Isabeau de Bavière, il ne laissa qu'un fils, Charles VII, qui lui succéda, et cinq filles, dont la dernière, mariée à Henri V, était mère du jeune prince qu'on venait de proclamer roi de France, et sœur du roi légitime que l'on proscrivait. Ce règne si long et si malheureux a souvent été cité comme un témoignage des dangers qui accompagnent le gouvernement d'un seul; mais qui ne voit que les désastres qu'éprouva la France ne peuvent être attribués à l'unité du pouvoir, puisqu'ils eurent tous pour cause l'absence même de cette unité? L'histoire de Charles VI a été écrite par Jean Juvenal des Ursins (publiée par Théod. Godefroi, Paris, 1614, in-4°.); par l'abbé de Choisy (1695, in 4°.; 1750, in-12); par Baudot de Juilly, sous le nom de Mlle. de Lussan (Paris, 1753, 8 vol. in-12), etc. F—E.

CHARLES VII, dit *le Victorieux*, roi de France, fils de Charles VI, né le 22 février 1403, devint dauphin en 1416, après la mort de son frère Jean. Malgré la maladie de son père, il n'eut d'abord que peu de part au gouvernement, et cette faible portion d'autorité ne servit qu'à lui attirer la haine de sa mère (*Voy.* ISABEAU), lorsque, de concert avec le connétable d'Armagnac, il fit saisir les biens de la reine, au moment où cette princesse fut exilée. Se trouvant à la tête des affaires après cet exil, Charles fit une réponse pleine de dignité à un héraut du duc de Bourgogne, dont la troupe environnait la capitale: « Si » ton maître, lui dit-il, veut que nous » le tenions pour loyal parent, vassal » et sujet, qu'il aille plutôt combattre » le roi d'Angleterre, ancien ennemi » de ce royaume, etc. » Bientôt après, obligé de fuir de Paris, livré à la fureur des Bourguignons, le dauphin se rendit à Bourges et ensuite à Poitiers,

où il fut joint par un grand nombre de gentilshommes attachés à leur légitime souverain. Il prit alors le titre de régent, au lieu de celui de lieutenant-général que lui avait donné son père, soumit plusieurs villes, établit un parlement, et résista long-temps aux instances de sa mère et du duc de Bourgogne qui sentaient le besoin de son retour à Paris, pour l'y tenir dans leur dépendance. Il se refusa à tous les arrangements qui auraient conservé le pouvoir au duc de Bourgogne. Cependant, voyant ce dernier en négociation avec Henri V, roi d'Angleterre, et prêt à se liguer avec les véritables ennemis de la France, il consentit à se rapprocher de lui, et les deux princes eurent, en 1419, à Poilly-le-Fort, une entrevue où ils se donnèrent réciproquement des témoignages d'estime, et signèrent un traité par lequel ils devaient gouverner conjointement et réunir leurs forces contre les Anglais; mais cet heureux arrangement ne s'exécuta jamais, et chaque parti ne cessa de songer à de nouveaux piéges, à de nouvelles hostilités, jusqu'à l'assassinat du duc de Bourgogne, qui eut lieu dans une seconde entrevue à Montereau (*V.* Jean-sans-Peur). Le dauphin essaya vainement de se justifier de ce meurtre dans des manifestes; la reine, indignée, fit adresser, au nom du roi, à toutes les villes du royaume, une déclaration contre son fils et « ses complices, meurtriers du » duc de Bourgogne, ordonnant à » tous les Français de se retirer de » son service, et, afin que chacun sache la mauvaiseté dudit Charles, » ajoutait le roi, nous voulons que les » présentes soient publiées toutes les » semaines. » Charles VI, dont l'imbécillité était alors à son comble, déshérita même son fils, en 1420, par l'odieux traité de Troyes, qui rendait Henri V, roi d'Angleterre, héritier du royaume de France, et lui en donnait dès-lors la régence, avec la main de Catherine, fille de Charles VI. Mais le dauphin ne se laissa point abattre; il parcourut les provinces méridionales, s'empara de plusieurs places, et obtint sur la Loire quelques succès contre les Anglais, par le moyen d'un secours qui lui fut envoyé d'Écosse. Dans le même temps, ses troupes étaient battues en Picardie, et la place de Meaux lui était enlevée par Henri V. La mort de ce dernier, qui semblait devoir être pour Charles un heureux événement, fut l'époque où il se vit abandonné par plusieurs de ses partisans, et notamment par le duc de Bretagne, à qui l'on persuada que ce jeune prince avait formé le projet de l'assassiner. Ce fut dans ces circonstances que le malheureux Charles VI mourut. Le duc de Bedford (*V.* Bedford), qui avait pris les rênes du gouvernement depuis la mort de Henri V, avait trop d'expérience pour compter sur la persévérance des Français à préférer un prince étranger à leur roi légitime; aussi ne négligea-t-il aucun moyen d'atténuer l'effet que devait produire la mort de Charles VI; il redoubla de soins pour maintenir Paris dans la faction bourguignone, et, sans donner à l'héritier de la couronne le temps de respirer, il livra aux troupes de son parti plusieurs combats dans lesquels il eut toujours l'avantage. Après la bataille de Verneuil, donnée en 1424, Charles VII devait succomber; mais une querelle qui s'éleva entre les Anglais et les Bourguignons, pour la possession de la Flandre, éloigna la guerre des bords de la Loire, pour la porter dans le Hainaut, et Charles eut le temps de raffermir la fidélité de ses partisans et de recréer son armée. Ne pouvant espérer

nciliation avec le duc de
:, qui ne voyait dans son
ssassin de son père, il es-
agner le duc de Bretagne,
mieux le séduire, il fit con-
n 1425, le comte de Riche-
re de ce duc, avec lequel il
effet à traiter l'année sui-
duc de Bedford, après avoir
luc de Bourgogne, en recon-
a justice de ses prétentions
ndre, fit assiéger Orléans.
cette ville dépendait le des-
aume. Les bourgeois, fidèles
, alors prisonnier en Angle-
lu même parti que le roi, se
it avec le plus grand cou-
s les Anglais et les Bourgui-
sserraient chaque jour la
le défaut de vivres aurait
abitants à se rendre, si le
urgogne, piqué d'un refus
t de lui faire le duc de Bed-
ait ordonné à ses troupes de
L'armée royale parvint à
des vivres dans Orléans;
second convoi ayant été in-
il ne restait plus de ressour-
roi pensait à se retirer en
, quand une jeune paysanne,
Jeanne d'Arc, et à jamais cé-
le nom de la *Pucelle d'Or-*
oyez Jeanne d'Arc), vint
es espérances, en lui pro-
au nom du ciel, de faire
iége d'Orléans, et de le con-
eims pour y être sacré. Au-
istorique n'est à la fois plus
naire et plus au-dessus de
ntestation. Le plus difficile
nne était de faire croire à la
sa mission; car Charles VII
de bon sens pour ne pas
t ce qu'une confiance déplai-
it lui attirer de railleries de
es Anglais, qui déjà ne l'ap-
ue *le petit roi de Bourges*,
et même de la part des grands capitaines qui le servaient. Cependant la Pucelle parvint à faire taire toutes les préventions. Par ses conseils, ses exploits, surtout par l'enthousiasme religieux qu'elle inspirait aux soldats, elle battit les Anglais dans toutes les actions engagées sous son commandement, et délivra Orléans le 8 mai 1429. Dès-lors l'armée française, qui s'était contentée de harceler les Anglais, en évitant de combattre, alla au-devant d'eux, et ne chercha que les occasions de livrer bataille. La Pucelle, constante dans ses desseins, voulut conduire Charles à Reims à travers un pays où les ennemis étaient maîtres de toutes les places, entreprise qui paraissait impossible; aussi le conseil du roi s'y opposait-il. Elle triompha d'abord de cette résistance, et de conquête en conquête, elle mena le roi à Reims, où il fut sacré le 17 juillet 1429, quoiqu'il eût été couronné à Poitiers en 1422; mais la cérémonie du sacre se liait, dans les idées de la nation, à la légitimité du pouvoir : aussi beaucoup de villes mirent-elles tant d'empressement à se soumettre, que le duc de Bedford eut besoin de toute la profondeur de sa politique pour arrêter cette disposition, et réveiller dans le duc de Bourgogne la haine qu'il avait vouée à Charles VII. Ce duc, par l'étendue de ses domaines, le nombre de ses partisans, pouvait à son gré faire pencher la balance en faveur de Henri VI ou du roi légitime. La ville de Paris commença à prendre pour Charles victorieux d'autres sentiments que pour Charles proscrit. Dès l'année 1430, il se fit dans cette ville une conspiration en sa faveur; les auteurs en furent découverts et punis sévèrement; mais cette sévérité même perdit le duc de Bedford dans l'esprit des Parisiens; car la domina-

tion de l'étranger ne paraît jamais plus odieuse que quand il est réduit à appeler les supplices à son secours. L'année suivante, le jeune roi d'Angleterre vint à Paris se faire sacrer, et crut ranimer les esprits en sa faveur, par des fêtes qui amusèrent la populace sans lui soumettre le cœur des bourgeois : aussi ne tarda-t-il pas à se retirer à Rouen, où il fit suivre le procès de la Pucelle, qui, dans une sortie, avait été prise aux portes de Compiègne. Ne pouvant nier ce qu'il y avait de surnaturel dans sa conduite, ses juges n'eurent pas honte de la condamner au feu comme sorcière. Elle parut sur l'échafaud ce qu'elle avait été à la tête des armées, confiante en Dieu, résignée, trop simple pour ne pas gémir de la rigueur de son sort, trop fière pour tenter de racheter sa vie par la moindre lâcheté. Cependant les victoires du roi ne faisaient qu'augmenter la misère de la France ; car c'était son propre territoire que les armées opposées se disputaient. Charles, sensible aux malheurs de ses peuples, avait plusieurs fois essayé de fléchir le duc de Bourgogne ; la mort de la sœur de ce duc, qui était épouse de Bedford, et un nouveau mariage que celui-ci s'empressa de contracter, commencèrent à éloigner le Bourguignon des Anglais ; d'ailleurs, après quatorze années données à sa vengeance, il ne pouvait rester sourd à la voix de l'Europe, qui blâmait l'excès de son ressentiment. Plus sa puissance était grande, plus il lui était facile de prévoir que le premier soin de l'étranger serait d'abattre celui auquel il avait tant d'obligations, et qui n'avait jamais cessé de se faire redouter ; en revenant à son roi, il pouvait dicter des conditions, et trouver une garantie pour l'avenir dans l'intérêt même des princes du sang et des grands de l'état. Dès que la politique parlait plus haut que les passions, la paix devenait facile ; en effet, les conférences s'ouvrirent à Arras en 1435, et toutes les parties intéressées y envoyèrent des ambassadeurs. Les Anglais se retirèrent du congrès le 6 septembre ; le roi fit avec le duc de Bourgogne un traité humiliant, et pourtant le plus utile qu'aucun souverain ait jamais signé. Sept jours après mourut à Paris la reine-mère, depuis long-temps négligée par les Anglais, odieuse à toute la France, et trop coupable envers son fils pour conserver l'espoir de le fléchir. La même année, le duc de Bedford termina ses jours aux environs de Rouen, et les Anglais, abandonnés des Bourguignons, privés d'un chef dont la politique les avait si bien servis, ne purent, malgré leurs efforts, conserver Paris, qui de lui-même se rendit au roi, en l'année 1436. Mais la destinée de ce prince n'était pas de jouir du pouvoir sans embarras et sans inquiétudes. Une trêve nécessaire aux deux nations ayant suspendu les hostilités, il se forma à la cour un parti de mécontents, à la tête duquel se mit le dauphin. L'activité de Charles VII prévint les suites que pouvaient avoir, en ce moment, de nouvelles divisions dans la famille royale. La conduite qu'il tint alors aurait dû le sauver du reproche que lui font les historiens français, de n'avoir dû ses succès qu'aux talents de ses ministres et de ses généraux : les écrivains anglais lui rendent plus de justice. C'est à lui seul, à sa volonté persévérante, que la France dut la réforme des troupes, plus dangereuses pour les paysans que pour l'ennemi ; il cassa et recomposa entièrement l'armée, établit une discipline jusqu'alors inconnue, une comptabilité exacte, et lorsque le roi d'Angleterre, déjà occupé dans son île par

roubles sérieux, eut la folie de
mmencer la guerre, il apprit ce
eut la France sous un gouverne-
qui connaît toute l'importance
bonne administration appliquée
rmée. La Normandie fut reprise
450, la Guienne en 1451; l'an-
1458, *le petit roi de Bourges*
ya des troupes piller les côtes
gleterre, et, de tout ce que Henri
vait possédé en France, Calais
a seule ville qu'il put défendre
succès contre le duc de Bourgo-
qui, après avoir été si long-temps
llié, était devenu son ennemi. Ce
commençait cependant à se défier
harles VII, depuis qu'il le voyait
li dans toute sa puissance. Le dau-
, qui s'était une seconde fois retiré
cour, avait épousé la fille du duc
rvoie, sans le consentement de son
; le duc de Bourgogne n'appuyait
e prince dans sa révolte, mais il
ménageait trop pour que le roi n'en
us offensé. L'exécution de plu-
s articles du traité d'Arras souf-
des difficultés, sur lesquelles il
it entrer en explication, et les re-
bes mutuels avaient un caractère
reur qui paraissait rendre une
ure inévitable, lorsque Charles
, frappé de la crainte d'être em-
nné par les ordres et les parti-
de son fils, se réduisit à un jeûne
olu, que son estomac se trouva
affaibli pour supporter la nour-
e que ses médecins parvinrent
à lui faire prendre : il mourut à
n-sur-Yèvre en Berri, le 22 juil-
461, dans la 59e. année de son
et la 39e. de son règne, sincère-
t regretté des peuples, qu'il gou-
ait avec économie, de la noblesse,
quelle il avait ouvert des emplois
tifs par l'heureuse réforme qu'il
ans ses troupes, et des hommes
erre, dont il améliora l'existence
en même temps qu'il les soumit à une discipline rigoureuse. Jusqu'à lui, les soldats étaient en horreur aux bourgeois et aux paysans qu'ils pillaient sans pitié, et si la *taille* devint perpétuelle sous ce prince, c'est que les Français sentirent enfin l'avantage d'assurer la solde de l'armée. Les mêmes historiens qui ont loué Charles V d'avoir fait la guerre par ses généraux ont blâmé Charles VII de n'avoir pas exposé sa personne dans les combats, quand de son existence dépendait le sort du royaume; ils oublient qu'il se mit à la tête des armées dès qu'il se vit un successeur. Son penchant pour les plaisirs pendant sa jeunesse, sa passion pour la belle Agnès Sorel, frappent d'abord l'imagination, et empêchent de voir dans le monarque d'un âge mûr un homme propre au gouvernement, assidu au conseil, économe, et habile à profiter des circonstances. Sans doute il fut bien servi par Xaintrailles et Culant, par les comtes de Richemont, de Dunois, de Penthièvre, de Foix, d'Armagnac; mais s'il avait été insensible à la gloire, aurait-il attaché tant de capitaines célèbres à sa fortune; s'il s'était laissé mener par ses ministres, remarquerait-on un plan si suivi dans son administration? La faiblesse de caractère est toujours accompagnée d'une grande inconstance dans les projets, et la persévérance forme le caractère distinctif de Charles VII; car il ne faut pas confondre le changement des favoris, qui n'est qu'une affaire personnelle, avec les affaires publiques, qui furent toujours dirigées d'une manière invariable. Le président Hénault, d'ailleurs si modéré dans ses jugements, n'avait pas suffisamment réfléchi avant de reprocher à ce prince de n'avoir été en quelque sorte que le témoin des merveilles de son règne; n'eût-il fait qu'as-

surer la discipline et la solde de l'armée, il mériterait d'être compté parmi les rois auxquels la France a les plus grandes obligations. On lui doit aussi d'avoir mis des bornes au pouvoir extraordinaire de la cour de Rome, en assemblant l'église gallicane à Bourges, le 7 juillet 1438, pour établir la *pragmatique-sanction*, qui, mettant les papes dans la nécessité de solliciter comme une faveur ce qu'ils avaient l'habitude de réclamer comme un droit, amena, sous François Ier., une conciliation d'intérêts qui jusqu'alors n'avaient pu être réglés. Charles VII, proscrit par sa mère, jouet de la démence de Charles VI, victime de la sombre ambition de son fils, trouva dans Marie d'Anjou, son épouse, une compagne fidèle, une amie sûre, dont l'ame ne pouvait se laisser abattre par le malheur. Malgré ses justes sujets de jalousie, elle refusa toujours d'entrer dans les cabales de la cour, et lorsque les mécontents cherchaient à l'aigrir, elle se contentait de répondre: « C'est mon seigneur; il a tout pou- » voir sur mes actions, et moi aucun » sur les siennes. » Il en eut plusieurs filles et trois fils, Louis XI, qui lui succéda, Philippe qui mourut jeune, et Charles, duc de Guienne, qui ne laissa point de postérité. L'histoire de ce règne a été écrite par Jean et Alain Chartier, et par Baudot de Juilly. Martial de Paris, dit *d'Auvergne*, a publié *les Vigiles de la mort du feu roi Charles VII, à neuf psaumes et neuf leçons, contenant la chronique*, etc., Paris, 1493 in-4°., Ce poëme bizarre a été réimprimé en 1724, Paris, Coustellier, 2 vol. in-8°. F—E.

CHARLES VIII, dit l'*Affable* et le *Courtois*, roi de France, fils de Louis XI et de Charlotte de Savoie, né à Amboise, le 30 juin 1470, monta sur le trône le 30 août 1483, et fut sacré à Reims le 5 juin 1484. Il était d'une complexion délicate, d'une taille [illegible] avantageuse, et n'avait aucun agré- [illegible] dans la figure. La frayeur que [illegible] XI avait de tout ce qui l'entou- [illegible] était étendue jusqu'à son fils, qui [illegible] evé loin de la cour, et privé de [illegible] instruction; comme si l'ignorance [illegible] me garantie contre des projets de revolte; mais les agréments et les connaissances qui manquaient à ce prince furent remplacés par une bonté si p[illegible] faite, qu'il fut adoré de ses sujets; et l'histoire a remarqué que le fils d'un tyran, qui ne ménagea ni l'honneur, ni le sang des plus grands personnages de l'état, put à l'article de la mort se rendre le témoignage de n'avoir prononcé des paroles offensantes contre qui que ce fût. Il ne savait ni lire ni écrire lorsqu'il monta sur le trône; et élevé loin du monde, il parut embarrassé quand il vint à la cour. Honteux de cet état d'ignorance, il se livra au travail avec ardeur; il sut bientôt lire et écrire, et prit même du goût pour la lecture, particulièrement pour les *Commentaires de César* et la *Vie de Charlemagne*. Malgré ses efforts, il ne suppléa jamais bien aux défauts de sa première éducation, et il conserva toujours pour les affaires une répugnance insurmontable. Louis XI, s'appuyant de l'ordonnance de Charles V, et supposant son fils majeur, puisqu'il entrait dans sa 14e. année, ne nomma point de régent, et remit la personne du jeune roi aux soins de sa fille aînée, Anne de France, mariée au seigneur de Beaujeu: ce qui lui donnait la principale autorité dans le gouvernement; mais le duc d'Orléans, premier prince du sang, et Jean II, duc de Bourbon, frère aîné du seigneur de Beaujeu, s'opposèrent à ce que l'exercice du pouvoir fût confié à une femme. Le

ıls, qui mérita le titre de *uple* lorsqu'il monta sur le ait alors connu que par la son caractère, un goût vif s exercices du corps, dans xcellait, et par une inconss amours qu'il satisfaisait ıs facilement, que la natuprodigué tous les dons qui mais il ne jouissait d'aucuersonnelle. Il n'en était pas ın II, duc de Bourbon; son périence, sa bravoure conıbitude qu'il avait des affaignaient à tous comme celui protéger et diriger la jeuarles VIII; aussi Mme. de ouva-t-elle prudent de ne r une résistance qui aurait arti formé contre elle; elle ision de cette grande affaire lée des états-généraux, et temps qui devait s'écouler ır convocation pour augombre de ses créatures, et er au duc de Bourbon des qui séparèrent sa cause de ıc d'Orléans. Les divisions nt dans le conseil n'empês qu'on ne punît avec la gueur les favoris de Louis ıvait tirés de la classe du qui, par cela même, étaient grands. Ce fut le seul acte ı gouvernement sur lequel artis furent d'accord. Les aux, assemblés à Tours au vier 1484, reconnurent la ı roi, et le droit que les sang avaient d'entrer au ais ils laissèrent le soin de de Charles VIII à Mme. de raiment digne par ses quaıverner le royaume. Les se retirèrent de la cour, et ın parti, à la tête duquel se d'Orléans. Leur révolte, qui avait été prévue, fut promptement dissipée. Ils cherchèrent un appui en Bretagne, où régnaient deux factions, celle du duc, ou plutôt de son ministre Landais, et celle des seigneurs qui, par haine contre Landais, s'étaient rapprochés de la cour de France; et, comme le duc n'avait que deux filles, dont l'une mourut à cette époque, Mme. de Beaujeu n'hésita pas à prendre la défense des seigneurs bretons, dans l'espoir de profiter d'une conjoncture aussi favorable pour réunir la Bretagne à la couronne. Le duc d'Orléans et son parti s'armèrent en faveur du duc, sans autre dessein que de contrarier les projets de la cour. Le parlement procéda contre lui; mais il n'ignorait pas que, s'il était vainqueur, et parvenait à s'emparer de la personne du jeune roi, qui l'aimait, le parlement s'empresserait d'annuller la procédure; aussi n'en devint-il que plus empressé à poursuivre la guerre. Ayant été fait prisonnier le 26 juillet 1488, à la bataille de St.-Aubin, où il combattait à pied avec un courage digne d'une meilleure cause, Mme. de Beaujeu le fit d'abord renfermer dans le château de Lusignan, et transférer ensuite dans la grosse tour de Bourges, où il passa plus de deux ans. Cette captivité lui fut avantageuse, puisque les réflexions qu'il fit dans sa prison l'affermirent dans la résolution de ne plus séparer ses intérêts de ceux d'une couronne qui pouvait lui appartenir un jour. Vers le même temps, on découvrit à la cour quelques intrigues qui furent aussitôt déjouées, par l'arrestation des chefs, entre autres de Philippe de Comines, qui subit une prison de huit mois dans une cage de fer (*Voy.* COMINES). La paix entre le roi et le duc de Bretagne fut conclue à Sablé le 28 août suivant; mais le duc étant mort quelques jours après le traité, les

factions se réveillèrent en Bretagne, chaque parti se disputant le droit de marier la jeune duchesse au gré de ses intérêts. Charles VIII était fiancé depuis long-temps à la fille de Maximilien, duc d'Autriche, élevée en France, où on lui donnait le titre de reine, en attendant que son âge permît de célébrer un mariage regardé par l'Europe entière comme accompli. Maximilien d'Autriche, veuf et jeune encore, venait d'épouser solennellement par procureur la duchesse de Bretagne; déjà possesseur des Pays-Bas, il pouvait par ce mariage offrir aux Anglais de nouveaux moyens de tourmenter la France; ainsi Charles VIII se voyait dans la nécessité de conquérir la Bretagne, pour assurer la tranquillité de son royaume. Mais il lui en coûtait de dépouiller une jeune princesse qu'il devait protéger, puisqu'elle le reconnaissait pour souverain, et sa loyauté combattait contre la juste politique de son conseil. Le comte de Dunois, favori du duc d'Orléans, et à ce titre, disgrâcié par Mme. de Beaujeu, forma un projet qui demandait à être conduit avec beaucoup de prudence. Il ne s'agissait de rien moins que de rompre le mariage du roi et de la fille de Maximilien, d'enlever à celui-ci Anne de Bretagne, et de la faire épouser à Charles VIII. Ce projet réussit. Le roi, sans consulter Mme de Beaujeu, alla lui-même à Bourges, tirer le duc d'Orléans de sa prison; il lui accorda une confiance dont il n'eut pas à se repentir, et le duc se rendit en Bretagne, où il s'employa avec zèle à vaincre les obstacles, et surtout les scrupules et la répugnance de la jeune duchesse, malgré la passion qu'on lui supposait pour elle. Le mariage se fit le 16 décembre 1491, à des conditions avantageuses pour la France (*Voy.* Anne de Bretagne); et la politique de l'ignorant, mais loyal Charles VIII l'emporta en cette occasion sur toutes les finesses de Louis XI. L'Angleterre, effrayée de la puissance que cette nouvelle acquisition donnait au roi, et Maximilien, piqué de se voir enlever sa femme par la même alliance qui lui renvoyait sa fille, s'unirent pour commencer une guerre sans but, sans effet, et qu'un traité termina bientôt après. Depuis long-temps les prétentions qui régnaient dans l'Italie, divisée en autant de souverainetés qu'on y comptait de villes, venaient agiter la cour de France; car les Italiens voulant tous s'agrandir sans avoir aucune idée de l'art militaire, et, se bornant entre eux à des intrigues, sentaient le besoin d'une puissance étrangère pour donner un grand mouvement dont chacun en particulier espérait de profiter. Louis XI, dont l'esprit n'était pas chevaleresque, loin d'intervenir dans les querelles des Italiens, avait empêché le duc d'Orléans de faire valoir les droits qu'il avait sur le Milanais; Charles VIII, jeune, brave, et jaloux d'illustrer son règne, fut accessible aux intrigues qui l'entouraient, et forma la résolution de reconquérir le royaume de Naples, qui avait appartenu à la maison d'Anjou, dont il se portait pour héritier. Trop empressé de terminer tout différend qui aurait pu le distraire de cette grande entreprise, il rend au roi d'Arragon la Cerdagne et le Roussillon, sans rien exiger de lui qu'une promesse de ne point porter de secours à la branche arragonaise qui régnait à Naples. C'était trop donner d'avance s'il ne réussissait pas dans son entreprise, et trop peu pour qu'on le laissât jouir en paix de sa conquête, s'il parvenait à la faire; mais tout dans cette expédition devait être conduit contre les règles de la prudence. Pendant

is, la cour de France s'occupe
ent de la conquête de l'Italie, et
ens, tant ceux qui désirent l'ar-
s Français, que ceux qui la re-
, ne font aucuns préparatifs. Le
t à la tête d'une armée de trente
ommes, sans argent, sans cré-
is magasins et sans réserve. Il
malade de la petite-vérole à
mme pour donner à ses enne-
emps de prendre leurs mesures;
remue; il se rétablit, emprunte
chesse de Savoie ses diamants,
et en gage pour procurer des
à ses soldats, entre à Florence
novembre 1494, et là, excité
avis du duc de Milan, qui crai-
e le voir entrer dans ses états
Ludovic Sforce), il se dirige
me, où il entre le 31 décembre
; il arrive à Naples le 21 fé-
495, et toujours en délibérant,
son départ, si la prudence per-
passer outre, achève en quatre
ne conquête qui étonne les vain-
plus encore que les vaincus, et
si extraordinaire à l'Europe,
l'attribue généralement à des
articulières de Dieu, qui vou-
ger les crimes commis par les
rs rois de Naples. Sans remon-
qu'à une cause surnaturelle, on
xpliquer la marche rapide de
s VIII par les divisions qui ré-
t en Italie, par la fausse politi-
tant de petits états qui s'étaient
s trop long-temps entre eux
evenir à la confiance, sans la-
une union prompte et efficace
mpossible, et surtout par l'ab-
de toute idée de gloire militaire;
e faut pas oublier que Macchia-
us parle à cette époque d'un
t entre deux villes rivales, dans
il n'y eut personne de tué,
l'une des deux armées se recon-
ncue, et l'autre victorieuse.
Certes, des soldats devenus aussi pacifiques ne pouvaient opposer aucune résistance, et la valeur des troupes de Charles VIII leur parut si inconcevable qu'ils lui donnèrent le nom de *fureur française*. Le pape Alexandre VI, qui avait été obligé de capituler avec le roi, de lui donner l'investiture des royaumes de Naples et de Jérusalem, la couronne d'empereur de Constantinople, et de reconnaître sa souveraineté dans Rome, disait, en parlant de cette expédition, que « les Français » semblaient être venus en Italie la » craie à la main pour y marquer leurs » logements. » Charles fit son entrée à Naples comme à Rome et à Florence, à la lueur des flambeaux, et il y exerça la même autorité que dans ses propres états. Ce ne fut que quinze jours après son arrivée qu'il voulut faire une entrée triomphante dans Naples, et sous prétexte qu'il avait acheté d'un neveu de Paléologue, ses droits sur l'empire grec (1), il se revêtit des ornements impériaux, et prit le titre d'empereur d'Orient. Si la promptitude de cette conquête étonne, la facilité avec laquelle on la perdit ne paraît pas moins surprenante. Il se formait sans mystère une ligue entre les principaux états d'Italie, les rois d'Arragon et de Castille, sans qu'on prît de mesures pour la rompre; la nécessité de garder les places fortes diminuait l'armée sans qu'on s'occupât de faire arriver des secours; la haine des Napolitains contre leur roi avait appelé les Français, et l'on oubliait de gagner l'affection des peuples; le roi ne pensait qu'à re-

(1) *Voy.* dans le tom. XVII de l'académie des inscriptions, les *Eclaircissements historiques* de Foncemagne, *sur quelques circonstances du voyage de Charles VIII en Italie, et particulièrement sur la cession que lui fit André Paléologue.*

venir en France, et non seulement il fallait une armée pour assurer son retour, mais le moindre retard pouvait le rendre impossible. Il part de Naples le 21 mai, traverse l'Italie avec précaution, rencontre l'armée confédérée, et, pour s'ouvrir un passage, livre, le 6 juillet, cette célèbre bataille de Fornovo, dans laquelle huit mille Français l'emportèrent sur quarante mille Italiens, sans retirer d'autre avantage de cette victoire que la délivrance du duc d'Orléans, assiégé dans Novarre, et la possibilité de continuer leur retraite. Pendant que Charles VIII combattait avec le courage d'un héros pour quitter l'Italie, Ferdinand d'Arragon rentrait à Naples aux acclamations du même peuple qui, trois mois auparavant, l'avait chassé pour se soumettre à la domination française; et le duc de Montpensier, que Charles avait laissé dans ce royaume avec quatre mille hommes, après avoir été bloqué pendant un mois dans Atella, fut obligé de capituler. Cependant rien n'était encore désespéré; la même légéreté qui avait fait désirer aux Français de rentrer dans leur patrie portait de nouveau tous les regards vers le royaume de Naples, et la même inconstance des Italiens les rapprochait de la cour de France. Charles méditait une seconde expédition, à laquelle toute la jeune noblesse voulait prendre part; le duc d'Orléans fut choisi pour la diriger, et les justes prétentions qu'il avait sur le duché de Milan excitaient son zèle à presser les préparatifs; mais ses conseillers intimes lui firent sentir de quelle importance il était pour lui de ne pas s'éloigner, la santé du roi s'affaiblissant chaque jour, et les trois fils qu'il avait eus d'Anne de Bretagne étant morts successivement. Dès que le duc d'Orléans eut trouvé des prétextes pour se dispenser de marcher en Italie, le parti qui était opposé à cette guerre l'emporta dans le conseil, et les généraux laissés dans le royaume de Naples se trouvèrent si complètement oubliés qu'ils furent réduits à capituler. Charles VIII mourut en effet au château d'Amboise, le 7 avril 1498, des suites d'un coup qu'il s'était donné à la tête en visitant ce château, qu'il faisait reconstruire dans le goût italien. Il était dans la 28e. année de son âge, et la 15e. de son règne, sincèrement regretté d'Anne de Bretagne, qui ne l'avait épousé qu'avec répugnance, et à laquelle il ne gardait pas la foi d'un époux; mais sa bonté était si grande, ses procédés étaient si généreux, qu'il était impossible de ne pas l'aimer. Deux de ses domestiques moururent de douleur en apprenant qu'il venait d'expirer. Comme il ne laissait point d'enfants, le duc d'Orléans, son cousin, lui succéda sous le nom de *Louis XII* (1). F—E.

CHARLES IX, roi de France, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né à St.-Germain-en-Laye, le 27 juin 1550, monta sur le trône le 15 décembre 1560, après la mort de François II, son frère, et fut sacré à Reims le 15 mars 1561, n'ayant pas encore onze ans accomplis. Les factions avaient tellement affaibli l'ordre politique du royaume, que la régence ne fut donnée à personne, quoique le jeune roi n'eût pas atteint l'âge fixé par les lois pour gouverner en son nom. On se contenta de faire écrire au parlement, par ce jeune prince, qu'il avait prié sa mère de prendre l'administration des affaires de l'état; et, comme on n'ignorait pas que

(1) Pour l'histoire du règne de Charles VIII, on peut consulter les *Mémoires de Comines*, et les recherches de Foncemagne, dans les tom. XVI et XVII de l'académie des inscriptions.

Catherine de Médicis avait pris toutes ses mesures pour que l'autorité ne lui fût pas disputée (*voy.* François II), le parlement répondit qu'il remerciait Dieu de la sage résolution inspirée au roi. On ne peut qu'approuver la prudence des magistrats qui aimèrent mieux ne pas réclamer les lois constitutives du royaume, que de réveiller entre les Guise et les princes du sang, entre les catholiques et les calvinistes, des rivalités qui auraient fait éclater la guerre civile; mais que pouvait-on attendre d'une reine qui se croyait capable de rétablir le pouvoir royal, et n'osait pas demander la régence? Elle permit que le roi de Navarre fût nommé lieutenant-général du royaume, parce qu'elle connaissait assez la faiblesse de son caractère pour ne pas le redouter; et, sans réfléchir qu'entre les partis qui divisaient la France, il en était un auquel il fallait invariablement s'attacher, parce qu'il tenait aux lois fondamentales de la monarchie, elle se promit de tout brouiller pour tout écraser, et ne parvint qu'à mettre les catholiques dans la nécessité d'attendre leur salut d'un autre que du roi. En effet, les Guise ne se déconcertèrent pas en voyant leur crédit diminuer par la mort de François II; ils sentirent que leur véritable force était indépendante de la cour, et que, du moment où l'autorité souffrait que les calvinistes formassent des associations politiques, la puissance réelle serait à ceux qui sauraient former une ligue catholique. Dans l'assemblée des états-généraux tenue à Orléans, les partis essayèrent leurs forces, et les propositions, sous l'apparence du bien de l'état, n'annonçaient que l'intention de perdre ceux que l'on redoutait; mais les attaques dirigées contre les Guise, loin de les abattre, rapprochèrent d'eux le connétable de Montmorenci, qui, par son grand âge et son sincère attachement à ses rois, jouissait de la plus haute considération; l'union qu'il forma avec le duc de Guise et le maréchal de St.-André fut appelée par les huguenots le *triumvirat.* Chaque proposition faite aux états-généraux n'ayant d'autre résultat que d'augmenter les animosités, Catherine de Médicis crut devoir ajourner l'assemblée au mois de mai; et, lorsque cette époque fut arrivée, elle recula devant le danger de mettre de nouveau les partis en présence; mais comme les calvinistes, fiers de la protection secrète qu'ils trouvaient à la cour, en profitaient pour attaquer les prêtres, qu'on n'entendait parler de tous côtés que de tumultes et de massacres, on crut devoir assembler le parlement, où se rendirent le roi, la reine-mère, les princes du sang et les pairs. La grande difficulté consistait à faire cesser les querelles de religion, sans parler de religion; car on convenait que tout ce qui tient au dogme ne pouvait être décidé que par un concile. Cette difficulté était insurmontable; on l'éluda en défendant les assemblées séditieuses, et en suspendant l'exécution des mesures précédemment ordonnées contre les calvinistes; c'est sur cette base que fut dressé quelques jours après, à St.-Germain, le fameux édit de juillet, édit qui mécontenta les catholiques, parce qu'il ne les vengeait pas, et qui rendit les calvinistes furieux, parce qu'ils n'en étaient plus à vouloir se contenter d'une simple tolérance. La reine-mère, sans consulter le pape, avait autorisé une conférence entre les docteurs des deux religions; c'est ce qu'on nomme le *colloque de Poissi*, tenu au mois d'août 1561. Chaque orateur s'y attribua la victoire (*voy.* Duples-

sis-Mornay), comme il arrive toujours dans les discussions de ce genre; cependant, les propositions des calvinistes révoltèrent le roi de Navarre, qui, dès ce moment, se réunit au connétable, au duc de Guise et au maréchal de St.-André. La reine, effrayée de se voir abandonnée par le premier prince du sang, se jeta dans les bras du prince de Condé et de l'amiral Coligni, chefs déclarés des huguenots, et c'est alors qu'elle accorda l'*édit de janvier* 1562, édit si favorable aux religionnaires qu'ils crurent n'avoir plus rien à ménager; aussi se portèrent-ils dans Paris même à des violences qui annonçaient la ruine de la religion de l'état. Catherine de Médicis était d'autant plus embarrassée, que les Guise s'étant éloignés de la cour, le prince de Condé et l'amiral de Coligni ne se donnaient plus la peine de cacher le mépris qu'ils avaient pour sa personne; elle sentait trop tard qu'en flattant tour à tour les factions, elle avait perdu toute autorité, et que la guerre civile devenait inévitable. Le duc de Guise se vit recherché à la fois par la cour qui le redoutait, et par les Parisiens qui avaient besoin d'un défenseur; il se dirigea sur Paris. En passant près de Vassi en Champagne, ses gens se prirent de dispute avec des calvinistes qui chantaient des psaumes dans une grange; il se présenta pour apaiser le tumulte, et fut frappé d'une pierre qui lui mit le visage en sang; aussitôt ceux qui l'accompagnaient tombèrent sur les huguenots, et en passèrent une soixantaine au fil de l'épée. Cette action fit grand bruit parmi les réformés, qui la commentèrent, et la présentèrent dans tous leurs temples comme le signal de la guerre. Le duc de Guise fut reçu dans la capitale avec des transports de joie qu'il serait impossible de décrire; ce

n'était plus simplement un hé
tait l'appui des fidèles, le pro
de l'Église. Selon l'esprit de
narchie, les deux factions ve
avoir le roi en leur puissanc
de ne pas paraître rebelles;
de Guise l'emporta, et le ma
vint de Fontainebleau à Paris
reine-mère l'accompagna, que
fit dans le même temps des
ches pour se rapprocher du pr
Condé; ce qui ne servit qu'à
sa faiblesse et à la rendre s
aux deux partis. Le prince de
ayant manqué l'occasion de s
du roi, ne pouvait plus pren
armes sans être accusé de re
Il frémit des malheurs aux
allait exposer sa patrie; mais
de faction, quelle que soit la
de son caractère, s'aperçoit
que ceux qui le secondent sont
plus violents que lui. Tandis q
libérait, les calvinistes se sou
de tous côtés; il n'était plus
d'hésiter; il se jeta dans Orléan
il fit la place d'armes de so
Au même instant, les siens
sissaient d'un grand nombre d
partout où ils étaient les plu
ils dépouillaient les églises,
craient les prêtres et toutes l
sonnes vouées à la religion,
chefs n'avaient point honte d
le Hâvre aux Anglais, pour
traité qu'ils faisaient avec e
peut juger combien cette ac
odieuse aux bons Français,
bien elle rehaussait la gloire
de Guise, qui, sous le règne
ri II, avait eu l'honneur d'en
l'Angleterre Calais qu'elle p
depuis deux siècles. Les hu
avaient pris trop de villes po
voir les défendre; ils en perd
plus grande partie en peu de
le roi de Navarre fut blessé

le siége de Rouen, qui re-
ment au parti catholique. Le
uise prouvait aux rebelles
ait rien perdu de cette ac-
le distinguait entre les guer-
son siècle. Il les battit à
15 décembre 1562. Dans
lle, le connétable de Mont-
t fait prisonnier par les hu-
t le prince de Condé par les
s; le maréchal de St.-André
a vie. Le duc de Guise mit
e siége devant Orléans; la
tte ville devait ruiner le par-
te. Le duc était à la veille de
re maître, lorsqu'il fut as-
e 15 février 1563, par Pol-
e gentilhomme du parti cal-
ui lui tira un coup de pis-
blessure ne paraissait pas
mais les balles étaient em-
s, et le duc mourut le 24
mois, à l'âge de quarante-
s, plus grand encore à ses
noments qu'il ne l'avait été à
s armées. « Si votre religion
prend à tuer celui qui ne
jamais offensé, dit-il à son
, la mienne m'ordonne de
rdonner; allez, je vous ren-
liberté. » Il conseilla au roi
ine-mère de transiger avec
, afin de chasser les étran-
oyaume; ses conseils furent
s factions signèrent un traité
rs, et le Hâvre fut repris
is le 27 juillet. Le roi, ayant
é majeur la même année
tit, accompagné de sa mère,
ter les provinces. Il eut à
une entrevue avec Isabelle,
épouse de Philippe II, roi
e; les calvinistes en conçu-
'ombrage jusqu'à reprendre
, et former le projet d'en-
oi lorsqu'il revenait à Paris.
averti comme il sortait de
Meaux. Il se mit au milieu d'un corps de Suisses, les anima par son intrépidité; et, après bien des dangers, il arriva dans la capitale le 29 septembre au soir, ayant été quinze heures à cheval sans prendre aucune nourriture. Cette tentative des huguenots lui fit une impression d'autant plus profonde qu'il était dans l'âge où l'on ne pouvait plus prétendre à le servir malgré lui; on s'attaquait à sa personne, on bravait son autorité : quel roi aurait pu supporter patiemment une pareille injure, et combien la nécessité de la dissimuler devait amasser de haine dans un cœur naturellement fier! Dès son enfance, Charles IX avait annoncé les qualités qui font les grands princes; brave, aimant la gloire, infatigable, d'un esprit vif et pénétrant, heureux en réparties, ayant du goût pour les lettres, on ne pouvait lui reprocher qu'un excès de forces, qu'il employait à des exercices au-dessous de son rang; mais, pour le condamner même sur ce point, il faudrait oublier les moyens employés par Catherine de Médicis pour le corrompre et pour l'empêcher de se mettre à la tête des armées. S'étant aperçu un jour que le vin avait altéré sa raison, il jura de ne plus en boire, et tint son serment. Que ne pouvait-on pas attendre d'un prince de vingt ans, capable de prendre un tel empire sur lui-même! Heureux si la violence de son caractère lui avait donné le courage de se séparer de sa mère; mais, au milieu des factions, il fut facile à cette femme artificieuse de lui montrer des ennemis partout, de lui faire croire qu'il ne trouverait de fidélité qu'en elle, et de plier à la dissimulation un cœur auquel la nature avait donné toutes les qualités, et même les défauts les plus opposés à ce vice. S'il avait été le maî-

tion de l'étranger ne paraît jamais plus odieuse que quand il est réduit à appeler les supplices à son secours. L'année suivante, le jeune roi d'Angleterre vint à Paris se faire sacrer, et crut ranimer les esprits en sa faveur, par des fêtes qui amusèrent la populace sans lui soumettre le cœur des bourgeois : aussi ne tarda-t-il pas à se retirer à Rouen, où il fit suivre le procès de la Pucelle, qui, dans une sortie, avait été prise aux portes de Compiègne. Ne pouvant nier ce qu'il y avait de surnaturel dans sa conduite, ses juges n'eurent pas honte de la condamner au feu comme sorcière. Elle parut sur l'échafaud ce qu'elle avait été à la tête des armées, confiante en Dieu, résignée, trop simple pour ne pas gémir de la rigueur de son sort, trop fière pour tenter de racheter sa vie par la moindre lâcheté. Cependant les victoires du roi ne faisaient qu'augmenter la misère de la France ; car c'était son propre territoire que les armées opposées se disputaient. Charles, sensible aux malheurs de ses peuples, avait plusieurs fois essayé de fléchir le duc de Bourgogne ; la mort de la sœur de ce duc, qui était épouse de Bedford, et un nouveau mariage que celui-ci s'empressa de contracter, commencèrent à éloigner le Bourguignon des Anglais ; d'ailleurs, après quatorze années données à sa vengeance, il ne pouvait rester sourd à la voix de l'Europe, qui blâmait l'excès de son ressentiment. Plus sa puissance était grande, plus il lui était facile de prévoir que le premier soin de l'étranger serait d'abattre celui auquel il avait tant d'obligations, et qui n'avait jamais cessé de se faire redouter ; en revenant à son roi, il pouvait dicter des conditions, et trouver une garantie pour l'avenir dans l'intérêt même des princes du sang et des grands de l'état. Dès que la politique parlait plus haut que les passions, la paix devenait facile ; en effet, les conférences s'ouvrirent à Arras en 1435, et toutes les parties intéressées y envoyèrent des ambassadeurs. Les Anglais se retirèrent du congrès le 6 septembre ; le roi fit avec le duc de Bourgogne un traité humiliant, et pourtant le plus utile qu'aucun souverain ait jamais signé. Sept jours après mourut à Paris la reine-mère, depuis long-temps négligée par les Anglais, odieuse à toute la France, et trop coupable envers son fils pour conserver l'espoir de le fléchir. La même année, le duc de Bedford termina ses jours aux environs de Rouen, et les Anglais, abandonnés des Bourguignons, privés d'un chef dont la politique les avait si bien servis, ne purent, malgré leurs efforts, conserver Paris, qui de lui-même se rendit au roi, en l'année 1436. Mais la destinée de ce prince n'était pas de jouir du pouvoir sans embarras et sans inquiétudes. Une trêve nécessaire aux deux nations ayant suspendu les hostilités, il se forma à la cour un parti de mécontents, à la tête duquel se mit le dauphin. L'activité de Charles VII prévint les suites que pouvaient avoir, en ce moment, de nouvelles divisions dans la famille royale. La conduite qu'il tint alors aurait dû le sauver du reproche que lui font les historiens français, de n'avoir dû ses succès qu'aux talents de ses ministres et de ses généraux : les écrivains anglais lui rendent plus de justice. C'est à lui seul, à sa volonté persévérante, que la France dut la réforme des troupes, plus dangereuses pour les paysans que pour l'ennemi ; il cassa et recomposa entièrement l'armée, établit une discipline jusqu'alors inconnue, une comptabilité exacte, et lorsque le roi d'Angleterre, déjà occupé dans son île par

des troubles sérieux, eut la folie de recommencer la guerre, il apprit ce que peut la France sous un gouvernement qui connaît toute l'importance d'une bonne administration appliquée à l'armée. La Normandie fut reprise en 1450, la Guienne en 1451; l'année 1458, *le petit roi de Bourges* envoya des troupes piller les côtes d'Angleterre, et, de tout ce que Henri VI avait possédé en France, Calais fut la seule ville qu'il put défendre avec succès contre le duc de Bourgogne, qui, après avoir été si long-temps son allié, était devenu son ennemi. Ce duc commençait cependant à se défier de Charles VII, depuis qu'il le voyait rétabli dans toute sa puissance. Le dauphin, qui s'était une seconde fois retiré de la cour, avait épousé la fille du duc de Savoie, sans le consentement de son père; le duc de Bourgogne n'appuyait pas ce prince dans sa révolte, mais il le ménageait trop pour que le roi n'en fût pas offensé. L'exécution de plusieurs articles du traité d'Arras souffrait des difficultés, sur lesquelles il fallait entrer en explication, et les reproches mutuels avaient un caractère d'aigreur qui paraissait rendre une rupture inévitable, lorsque Charles VII, frappé de la crainte d'être empoisonné par les ordres et les partisans de son fils, se réduisit à un jeûne si absolu, que son estomac se trouva trop affaibli pour supporter la nourriture que ses médecins parvinrent enfin à lui faire prendre: il mourut à Meun-sur-Yèvre en Berri, le 22 juillet 1461, dans la 59e. année de son âge, et la 39e. de son règne, sincèrement regretté des peuples, qu'il gouvernait avec économie, de la noblesse, à laquelle il avait ouvert des emplois lucratifs par l'heureuse réforme qu'il fit dans ses troupes, et des hommes de guerre, dont il améliora l'existence en même temps qu'il les soumit à une discipline rigoureuse. Jusqu'à lui, les soldats étaient en horreur aux bourgeois et aux paysans qu'ils pillaient sans pitié, et si la *taille* devint perpétuelle sous ce prince, c'est que les Français sentirent enfin l'avantage d'assurer la solde de l'armée. Les mêmes historiens qui ont loué Charles V d'avoir fait la guerre par ses généraux ont blâmé Charles VII de n'avoir pas exposé sa personne dans les combats, quand de son existence dépendait le sort du royaume; ils oublient qu'il se mit à la tête des armées dès qu'il se vit un successeur. Son penchant pour les plaisirs pendant sa jeunesse, sa passion pour la belle Agnès Sorel, frappent d'abord l'imagination, et empêchent de voir dans le monarque d'un âge mûr un homme propre au gouvernement, assidu au conseil, économe, et habile à profiter des circonstances. Sans doute il fut bien servi par Xaintrailles et Culant, par les comtes de Richemont, de Dunois, de Penthièvre, de Foix, d'Armagnac; mais s'il avait été insensible à la gloire, aurait-il attaché tant de capitaines célèbres à sa fortune; s'il s'était laissé mener par ses ministres, remarquerait-on un plan si suivi dans son administration? La faiblesse de caractère est toujours accompagnée d'une grande inconstance dans les projets, et la persévérance forme le caractère distinctif de Charles VII; car il ne faut pas confondre le changement des favoris, qui n'est qu'une affaire personnelle, avec les affaires publiques, qui furent toujours dirigées d'une manière invariable. Le président Hénault, d'ailleurs si modéré dans ses jugements, n'avait pas suffisamment réfléchi avant de reprocher à ce prince de n'avoir été en quelque sorte que le témoin des merveilles de son règne; n'eût-il fait qu'as-

surer la discipline et la solde de l'armée, il mériterait d'être compté parmi les rois auxquels la France a les plus grandes obligations. On lui doit aussi d'avoir mis des bornes au pouvoir extraordinaire de la cour de Rome, en assemblant l'église gallicane à Bourges, le 7 juillet 1438, pour établir la *pragmatique-sanction*, qui, mettant les papes dans la nécessité de solliciter comme une faveur ce qu'ils avaient l'habitude de réclamer comme un droit, amena, sous François Ier., une conciliation d'intérêts qui jusqu'alors n'avaient pu être réglés. Charles VII, proscrit par sa mère, jouet de la démence de Charles VI, victime de la sombre ambition de son fils, trouva dans Marie d'Anjou, son épouse, une compagne fidèle, une amie sûre, dont l'ame ne pouvait se laisser abattre par le malheur. Malgré ses justes sujets de jalousie, elle refusa toujours d'entrer dans les cabales de la cour, et lorsque les mécontents cherchaient à l'aigrir, elle se contentait de répondre: « C'est mon seigneur; il a tout pouvoir sur mes actions, et moi aucun » sur les siennes. » Il en eut plusieurs filles et trois fils, Louis XI, qui lui succéda, Philippe qui mourut jeune, et Charles, duc de Guienne, qui ne laissa point de postérité. L'histoire de ce règne a été écrite par Jean et Alain Chartier, et par Baudot de Juilly. Martial de Paris, dit *d'Auvergne*, a publié *les Vigiles de la mort du feu roi Charles VII, à neuf psaumes et neuf leçons, contenant la chronique*, etc., Paris, 1493 in-4°., Ce poëme bizarre a été réimprimé en 1724, Paris, Coustellier, 2 vol. in-8°. F—E.

CHARLES VIII, dit l'*Affable* et le *Courtois*, roi de France, fils de Louis XI et de Charlotte de Savoie, né à Amboise, le 30 juin 1470, monta sur le trône le 30 août 1483, et fut sacré à Reims le 5 juin 1484. Il était d'une complexion délicate, d'une taille peu avantageuse, et n'avait aucun agrément dans la figure. La frayeur que [illegible] XI avait de tout ce qui l'entourait s'était étendue jusqu'à son fils, qui avait été élevé loin de la cour, et privé de toute instruction; comme si l'ignorance eût été une garantie contre des projets de révolte; mais les agréments et les connaissances qui manquaient à ce prince furent remplacés par une bonté si parfaite, qu'il fut adoré de ses sujets; et l'histoire a remarqué que le fils d'un tyran, qui ne ménagea ni l'honneur, ni le sang des plus grands personnages de l'état, put à l'article de la mort se rendre le témoignage de n'avoir prononcé des paroles offensantes contre qui que ce fût. Il ne savait ni lire ni écrire lorsqu'il monta sur le trône; et élevé loin du monde, il parut embarrassé quand il vint à la cour. Honteux de cet état d'ignorance, il se livra au travail avec ardeur; il sut bientôt lire et écrire, et prit même du goût pour la lecture, particulièrement pour les *Commentaires de César* et la *Vie de Charlemagne*. Malgré ses efforts, il ne suppléa jamais bien aux défauts de sa première éducation, et il conserva toujours pour les affaires une répugnance insurmontable. Louis XI, s'appuyant de l'ordonnance de Charles V, et supposant son fils majeur, puisqu'il entrait dans sa 14°. année, ne nomma point de régent, et remit la personne du jeune roi aux soins de sa fille aînée, Anne de France, mariée au seigneur de Beaujeu: ce qui lui donnait la principale autorité dans le gouvernement; mais le duc d'Orléans, premier prince du sang, et Jean II, duc de Bourbon, frère aîné du [illegible]r de Beaujeu, s'opposèrent à ce que l'exercice du pouvoir fût confié à une femme. Le

léans, qui mérita le titre de *peuple* lorsqu'il monta sur le était alors connu que par la le son caractère, un goût vif les exercices du corps, dans l excellait, et par une inconss ses amours qu'il satisfaisait plus facilement, que la natuit prodigué tous les dons qui ; mais il ne jouissait d'aucupersonnelle. Il n'en était pas ean II, duc de Bourbon; son xpérience, sa bravoure conhabitude qu'il avait des affaisignaient à tous comme celui it protéger et diriger la jeuCharles VIII; aussi Mme. de trouva-t-elle prudent de ne ser une résistance qui aurait parti formé contre elle; elle écision de cette grande affaire blée des états-généraux, et temps qui devait s'écouler eur convocation pour augnombre de ses créatures, et rer au duc de Bourbon des qui séparèrent sa cause de duc d'Orléans. Les divisions ient dans le conseil n'empêas qu'on ne punît avec la rigueur les favoris de Louis avait tirés de la classe du t qui, par cela même, étaient x grands. Ce fut le seul acte au gouvernement sur lequel partis furent d'accord. Les raux, assemblés à Tours au nvier 1484, reconnurent la du roi, et le droit que les du sang avaient d'entrer au mais ils laissèrent le soin de ne de Charles VIII à Mme. de vraiment digne par ses quagouverner le royaume. Les ts se retirèrent de la cour, et t un parti, à la tête duquel se c d'Orléans. Leur révolte, qui avait été prévue, fut promptement dissipée. Ils cherchèrent un appui en Bretagne, où régnaient deux factions, celle du duc, ou plutôt de son ministre Landais, et celle des seigneurs qui, par haine contre Landais, s'étaient rapprochés de la cour de France; et, comme le duc n'avait que deux filles, dont l'une mourut à cette époque, Mme. de Beaujeu n'hésita pas à prendre la défense des seigneurs bretons, dans l'espoir de profiter d'une conjoncture aussi favorable pour réunir la Bretagne à la couronne. Le duc d'Orléans et son parti s'armèrent en faveur du duc, sans autre dessein que de contrarier les projets de la cour. Le parlement procéda contre lui; mais il n'ignorait pas que, s'il était vainqueur, et parvenait à s'emparer de la personne du jeune roi, qui l'aimait, le parlement s'empresserait d'annuller la procédure; aussi n'en devint-il que plus empressé à poursuivre la guerre. Ayant été fait prisonnier le 26 juillet 1488, à la bataille de St.-Aubin, où il combattait à pied avec un courage digne d'une meilleure cause, Mme. de Beaujeu le fit d'abord renfermer dans le château de Lusignan, et transférer ensuite dans la grosse tour de Bourges, où il passa plus de deux ans. Cette captivité lui fut avantageuse, puisque les réflexions qu'il fit dans sa prison l'affermirent dans la résolution de ne plus séparer ses intérêts de ceux d'une couronne qui pouvait lui appartenir un jour. Vers le même temps, on découvrit à la cour quelques intrigues qui furent aussitôt déjouées, par l'arrestation des chefs, entre autres de Philippe de Comines, qui subit une prison de huit mois dans une cage de fer (*Voy.* Comines). La paix entre le roi et le duc de Bretagne fut conclue à Sablé le 28 août suivant; mais le duc étant mort quelques jours après le traité, les

factions se réveillèrent en Bretagne, chaque parti se disputant le droit de marier la jeune duchesse au gré de ses intérêts. Charles VIII était fiancé depuis long-temps à la fille de Maximilien, duc d'Autriche, élevée en France, où on lui donnait le titre de reine, en attendant que son âge permît de célébrer un mariage regardé par l'Europe entière comme accompli. Maximilien d'Autriche, veuf et jeune encore, venait d'épouser solennellement par procureur la duchesse de Bretagne; déjà possesseur des Pays-Bas, il pouvait par ce mariage offrir aux Anglais de nouveaux moyens de tourmenter la France; ainsi Charles VIII se voyait dans la nécessité de conquérir la Bretagne, pour assurer la tranquillité de son royaume. Mais il lui en coûtait de dépouiller une jeune princesse qu'il devait protéger, puisqu'elle le reconnaissait pour souverain, et sa loyauté combattait contre la juste politique de son conseil. Le comte de Dunois, favori du duc d'Orléans, et à ce titre, disgrâcié par Mme. de Beaujeu, forma un projet qui demandait à être conduit avec beaucoup de prudence. Il ne s'agissait de rien moins que de rompre le mariage du roi et de la fille de Maximilien, d'enlever à celui-ci Anne de Bretagne, et de la faire épouser à Charles VIII. Ce projet réussit. Le roi, sans consulter Mme de Beaujeu, alla lui-même à Bourges, tirer le duc d'Orléans de sa prison; il lui accorda une confiance dont il n'eut pas à se repentir, et le duc se rendit en Bretagne, où il s'employa avec zèle à vaincre les obstacles, et surtout les scrupules et la répugnance de la jeune duchesse, malgré la passion qu'on lui supposait pour elle. Le mariage se fit le 16 décembre 1491, à des conditions avantageuses pour la France (*Voy.* ANNE de Bretagne); et la politique de l'ignorant, mais loyal Charles VIII l'emporta en cette occasion sur toutes les finesses de Louis XI. L'Angleterre, effrayée de la puissance que cette nouvelle acquisition donnait au roi, et Maximilien, piqué de se voir enlever sa femme par la même alliance qui lui renvoyait sa fille, s'unirent pour commencer une guerre sans but, sans effet, et qu'un traité termina bientôt après. Depuis long-temps les prétentions qui régnaient dans l'Italie, divisée en autant de souverainetés qu'on y comptait de villes, venaient agiter la cour de France; car les Italiens voulant tous s'agrandir sans avoir aucune idée de l'art militaire, et, se bornant entre eux à des intrigues, sentaient le besoin d'une puissance étrangère pour donner un grand mouvement dont chacun en particulier espérait de profiter. Louis XI, dont l'esprit n'était pas chevaleresque, loin d'intervenir dans les querelles des Italiens, avait empêché le duc d'Orléans de faire valoir les droits qu'il avait sur le Milanais; Charles VIII, jeune, brave, et jaloux d'illustrer son règne, fut accessible aux intrigues qui l'entouraient, et forma la résolution de reconquérir le royaume de Naples, qui avait appartenu à la maison d'Anjou, dont il se portait pour héritier. Trop empressé de terminer tout différend qui aurait pu le distraire de cette grande entreprise, il rend au roi d'Arragon la Cerdagne et le Roussillon, sans rien exiger de lui qu'une promesse de ne point porter de secours à la branche arragonaise qui régnait à Naples. C'était trop donner d'avance s'il ne réussissait pas dans son entreprise, et trop peu pour qu'on le laissât jouir en paix de sa conquête, s'il parvenait à la faire; mais tout dans cette expédition devait être conduit contre les règles de la prudence. Pendant

, la cour de France s'occupe
nt de la conquête de l'Italie, et
ns, tant ceux qui désirent l'ar-
Français, que ceux qui la re-
ne font aucuns préparatifs. Le
à la tête d'une armée de trente
mmes, sans argent, sans cré-
magasins et sans réserve. Il
nalade de la petite-vérole à
nme pour donner à ses enne-
nps de prendre leurs mesures;
emue; il se rétablit, emprunte
hesse de Savoie ses diamants,
t en gage pour procurer des
ses soldats, entre à Florence
ovembre 1494, et là, excité
vis du duc de Milan, qui crai-
le voir entrer dans ses états
Ludovic Sforce), il se dirige
e, où il entre le 31 décembre
; il arrive à Naples le 21 fé-
95, et toujours en délibérant,
on départ, si la prudence per-
asser outre, achève en quatre
e conquête qui étonne les vain-
lus encore que les vaincus, et
i extraordinaire à l'Europe,
'attribue généralement à des
rticulières de Dieu, qui vou-
er les crimes commis par les
rois de Naples. Sans remon-
'à une cause surnaturelle, ou
pliquer la marche rapide de
VIII par les divisions qui ré-
en Italie, par la fausse politi-
nt de petits états qui s'étaient
trop long-temps entre eux
venir à la confiance, sans la-
ne union prompte et efficace
possible, et surtout par l'ab-
e toute idée de gloire militaire;
faut pas oublier que Macchia-
ıs parle à cette époque d'un
entre deux villes rivales, dans
il n'y eut personne de tué,
une des deux armées se recon-
ncue, et l'autre victorieuse.
Certes, des soldats devenus aussi pacifiques ne pouvaient opposer aucune résistance, et la valeur des troupes de Charles VIII leur parut si inconcevable qu'ils lui donnèrent le nom de *fureur française*. Le pape Alexandre VI, qui avait été obligé de capituler avec le roi, de lui donner l'investiture des royaumes de Naples et de Jérusalem, la couronne d'empereur de Constantinople, et de reconnaître sa souveraineté dans Rome, disait, en parlant de cette expédition, que « les Français » semblaient être venus en Italie la » craie à la main pour y marquer leurs » logements. » Charles fit son entrée à Naples comme à Rome et à Florence, à la lueur des flambeaux, et il y exerça la même autorité que dans ses propres états. Ce ne fut que quinze jours après son arrivée qu'il voulut faire une entrée triomphante dans Naples, et sous prétexte qu'il avait acheté d'un neveu de Paléologue, ses droits sur l'empire grec(1), il se revêtit des ornements impériaux, et prit le titre d'empereur d'Orient. Si la promptitude de cette conquête étonne, la facilité avec laquelle on la perdit ne paraît pas moins surprenante. Il se formait sans mystère une ligue entre les principaux états d'Italie, les rois d'Arragon et de Castille, sans qu'on prît de mesures pour la rompre; la nécessité de garder les places fortes diminuait l'armée sans qu'on s'occupât de faire arriver des secours; la haine des Napolitains contre leur roi avait appelé les Français, et l'on oubliait de gagner l'affection des peuples; le roi ne pensait qu'à re-

(1) *Voy.* dans le tom. XVII de l'académie des inscriptions, les *Eclaircissements historiques* de Foncemagne, *sur quelques circonstances du voyage de Charles VIII en Italie, et particulièrement sur la cession que lui fit André Paléologue.*

venir en France, et non seulement il fallait une armée pour assurer son retour, mais le moindre retard pouvait le rendre impossible. Il part de Naples le 21 mai, traverse l'Italie avec précaution, rencontre l'armée confédérée, et, pour s'ouvrir un passage, livre, le 6 juillet, cette célèbre bataille de Fornovo, dans laquelle huit mille Français l'emportèrent sur quarante mille Italiens, sans retirer d'autre avantage de cette victoire que la délivrance du duc d'Orléans, assiégé dans Novarre, et la possibilité de continuer leur retraite. Pendant que Charles VIII combattait avec le courage d'un héros pour quitter l'Italie, Ferdinand d'Arragon rentrait à Naples aux acclamations du même peuple qui, trois mois auparavant, l'avait chassé pour se soumettre à la domination française; et le duc de Montpensier, que Charles avait laissé dans ce royaume avec quatre mille hommes, après avoir été bloqué pendant un mois dans Atella, fut obligé de capituler. Cependant rien n'était encore désespéré; la même légéreté qui avait fait désirer aux Français de rentrer dans leur patrie portait de nouveau tous les regards vers le royaume de Naples, et la même inconstance des Italiens les rapprochait de la cour de France. Charles méditait une seconde expédition, à laquelle toute la jeune noblesse voulait prendre part; le duc d'Orléans fut choisi pour la diriger, et les justes prétentions qu'il avait sur le duché de Milan excitaient son zèle à presser les préparatifs; mais ses conseillers intimes lui firent sentir de quelle importance il était pour lui de ne pas s'éloigner, la santé du roi s'affaiblissant chaque jour, et les trois fils qu'il avait eus d'Anne de Bretagne étant morts successivement. Dès que le duc d'Orléans eut trouvé des prétextes pour se dispenser de marcher en Italie, le parti qui était opposé à cette guerre l'emporta dans le conseil, et les généraux laissés dans le royaume de Naples se trouvèrent si complètement oubliés qu'ils furent réduits à capituler. Charles VIII mourut en effet au château d'Amboise, le 7 avril 1498, des suites d'un coup qu'il s'était donné à la tête en visitant ce château, qu'il faisait reconstruire dans le goût italien. Il était dans la 28°. année de son âge, et la 15°. de son règne, sincèrement regretté d'Anne de Bretagne, qui ne l'avait épousé qu'avec répugnance, et à laquelle il ne gardait pas la foi d'un époux; mais sa bonté était si grande, ses procédés étaient si généreux, qu'il était impossible de ne pas l'aimer. Deux de ses domestiques moururent de douleur en apprenant qu'il venait d'expirer. Comme il ne laissait point d'enfants, le duc d'Orléans, son cousin, lui succéda sous le nom de *Louis XII* (1). F—E.

CHARLES IX, roi de France, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né à St.-Germain-en-Laye, le 27 juin 1550, monta sur le trône le 15 décembre 1560, après la mort de François II, son frère, et fut sacré à Reims le 15 mars 1561, n'ayant pas encore onze ans accomplis. Les factions avaient tellement affaibli l'ordre politique du royaume, que la régence ne fut donnée à personne, quoique le jeune roi n'eût pas atteint l'âge fixé par les lois pour gouverner en son nom. On se contenta de faire écrire au parlement, par ce jeune prince, qu'il avait prié sa mère de prendre l'administration des affaires de l'état; et, comme on n'ignorait pas que

(1) Pour l'histoire du règne de Charles VIII, on peut consulter les *Mémoires de Comines*, et les recherches de Foncemagne, dans les tom. XVI et XVII de l'académie des inscriptions.

Catherine de Médicis avait pris toutes ses mesures pour que l'autorité ne lui fût pas disputée (*voy.* François II), le parlement répondit qu'il remerciait Dieu de la sage résolution inspirée au roi. On ne peut qu'approuver la prudence des magistrats qui aimèrent mieux ne pas réclamer les lois constitutives du royaume, que de réveiller entre les Guise et les princes du sang, entre les catholiques et les calvinistes, des rivalités qui auraient fait éclater la guerre civile; mais que pouvait-on attendre d'une reine qui se croyait capable de rétablir le pouvoir royal, et n'osait pas demander la régence? Elle permit que le roi de Navarre fût nommé lieutenant-général du royaume, parce qu'elle connaissait assez la faiblesse de son caractère pour ne pas le redouter; et, sans réfléchir qu'entre les partis qui divisaient la France, il en était un auquel il fallait invariablement s'attacher, parce qu'il tenait aux lois fondamentales de la monarchie, elle se promit de tout brouiller pour tout écraser, et ne parvint qu'à mettre les catholiques dans la nécessité d'attendre leur salut d'un autre que du roi. En effet, les Guise ne se déconcertèrent pas en voyant leur crédit diminuer par la mort de François II; ils sentirent que leur véritable force était indépendante de la cour, et que, du moment où l'autorité souffrait que les calvinistes formassent des associations politiques, la puissance réelle serait à ceux qui sauraient former une ligue catholique. Dans l'assemblée des états-généraux tenue à Orléans, les partis essayèrent leurs forces, et les propositions, sous l'apparence du bien de l'état, n'annonçaient que l'intention de perdre ceux que l'on redoutait; mais les attaques dirigées contre les Guise, loin de les abattre, rapprochèrent d'eux le connétable de Montmorenci, qui, par son grand âge et son sincère attachement à ses rois, jouissait de la plus haute considération; l'union qu'il forma avec le duc de Guise et le maréchal de St.-André fut appelée par les huguenots le *triumvirat.* Chaque proposition faite aux états-généraux n'ayant d'autre résultat que d'augmenter les animosités, Catherine de Médicis crut devoir ajourner l'assemblée au mois de mai; et, lorsque cette époque fut arrivée, elle recula devant le danger de mettre de nouveau les partis en présence; mais comme les calvinistes, fiers de la protection secrète qu'ils trouvaient à la cour, en profitaient pour attaquer les prêtres, qu'on n'entendait parler de tous côtés que de tumultes et de massacres, on crut devoir assembler le parlement, où se rendirent le roi, la reine-mère, les princes du sang et les pairs. La grande difficulté consistait à faire cesser les querelles de religion, sans parler de religion; car on convenait que tout ce qui tient au dogme ne pouvait être décidé que par un concile. Cette difficulté était insurmontable; on l'éluda en défendant les assemblées séditieuses, et en suspendant l'exécution des mesures précédemment ordonnées contre les calvinistes; c'est sur cette base que fut dressé quelques jours après, à St.-Germain, le fameux édit de juillet, édit qui mécontenta les catholiques, parce qu'il ne les vengeait pas, et qui rendit les calvinistes furieux, parce qu'ils n'en étaient plus à vouloir se contenter d'une simple tolérance. La reine-mère, sans consulter le pape, avait autorisé une conférence entre les docteurs des deux religions; c'est ce qu'on nomme le *colloque de Poissi,* tenu au mois d'août 1561. Chaque orateur s'y attribua la victoire (*voy.* Duples-

sis-Mornay), comme il arrive toujours dans les discussions de ce genre; cependant, les propositions des calvinistes révoltèrent le roi de Navarre, qui, dès ce moment, se réunit au connétable, au duc de Guise et au maréchal de St.-André. La reine, effrayée de se voir abandonnée par le premier prince du sang, se jeta dans les bras du prince de Condé et de l'amiral Coligni, chefs déclarés des huguenots, et c'est alors qu'elle accorda l'*édit de janvier* 1562, édit si favorable aux religionnaires qu'ils crurent n'avoir plus rien à ménager; aussi se portèrent-ils dans Paris même à des violences qui annonçaient la ruine de la religion de l'état. Catherine de Médicis était d'autant plus embarrassée, que les Guise s'étant éloignés de la cour, le prince de Condé et l'amiral de Coligni ne se donnaient plus la peine de cacher le mépris qu'ils avaient pour sa personne; elle sentait trop tard qu'en flattant tour à tour les factions, elle avait perdu toute autorité, et que la guerre civile devenait inévitable. Le duc de Guise se vit recherché à la fois par la cour qui le redoutait, et par les Parisiens qui avaient besoin d'un défenseur; il se dirigea sur Paris. En passant près de Vassi en Champagne, ses gens se prirent de dispute avec des calvinistes qui chantaient des psaumes dans une grange; il se présenta pour apaiser le tumulte, et fut frappé d'une pierre qui lui mit le visage en sang; aussitôt ceux qui l'accompagnaient tombèrent sur les huguenots, et en passèrent une soixantaine au fil de l'épée. Cette action fit grand bruit parmi les réformés, qui la commentèrent, et la présentèrent dans tous leurs temples comme le signal de la guerre. Le duc de Guise fut reçu dans la capitale avec des transports de joie qu'il serait impossible de décrire; ce n'était plus simplement un hér tait l'appui des fidèles, le pro de l'Église. Selon l'esprit de narchie, les deux factions vo avoir le roi en leur puissanc de ne pas paraître rebelles; de Guise l'emporta, et le ma vint de Fontainebleau à Paris reine-mère l'accompagna, que fit dans le même temps des ches pour se rapprocher du pr Condé; ce qui ne servit qu'à p sa faiblesse et à la rendre o aux deux partis. Le prince de ayant manqué l'occasion de s du roi, ne pouvait plus pren armes sans être accusé de re Il frémit des malheurs aux allait exposer sa patrie; mais de faction, quelle que soit la v de son caractère, s'aperçoit que ceux qui le secondent sont plus violents que lui. Tandis q libérait, les calvinistes se sou de tous côtés; il n'était plus d'hésiter; il se jeta dans Orléan il fit la place d'armes de so Au même instant, les siens sissaient d'un grand nombre d partout où ils étaient les plu ils dépouillaient les églises, craient les prêtres et toutes l sonnes vouées à la religion, chefs n'avaient point honte d le Hâvre aux Anglais, pour g traité qu'ils faisaient avec e peut juger combien cette act odieuse aux bons Français, bien elle rehaussait la gloire de Guise, qui, sous le règne d ri II, avait eu l'honneur d'en l'Angleterre Calais qu'elle p depuis deux siècles. Les hu avaient pris trop de villes po voir les défendre; ils en perd plus grande partie en peu de le roi de Navarre fut blessé

siége de Rouen, qui re-
it au parti catholique. Le
e prouvait aux rebelles
rien perdu de cette ac-
listinguait entre les guer-
i siècle. Il les battit à
5 décembre 1562. Dans
, le connétable de Mont-
ait prisonnier par les hu-
e prince de Condé par les
le maréchal de St.-André
ie. Le duc de Guise mit
iége devant Orléans; la
e ville devait ruiner le par-
Le duc était à la veille de
maître, lorsqu'il fut as-
5 février 1563, par Pol-
entilhomme du parti cal-
lui tira un coup de pis-
essure ne paraissait pas
is les balles étaient em-
et le duc mourut le 24
ois, à l'âge de quarante-
plus grand encore à ses
nents qu'il ne l'avait été à
rmées. « Si votre religion
end à tuer celui qui ne
ais offensé, dit-il à son
a mienne m'ordonne de
onner; allez, je vous ren-
erté. » Il conseilla au roi
e-mère de transiger avec
fin de chasser les étran-
ume; ses conseils furent
ctions signèrent un traité
, et le Hâvre fut repris
e 27 juillet. Le roi, ayant
majeur la même année
, accompagné de sa mère,
les provinces. Il eut à
e entrevue avec Isabelle,
ouse de Philippe II, roi
les calvinistes en conçu-
abrage jusqu'à reprendre
et former le projet d'en-
lorsqu'il revenait à Paris.
erti comme il sortait de
Meaux. Il se mit au milieu d'un corps de Suisses, les anima par son intrépidité; et, après bien des dangers, il arriva dans la capitale le 29 septembre au soir, ayant été quinze heures à cheval sans prendre aucune nourriture. Cette tentative des huguenots lui fit une impression d'autant plus profonde qu'il était dans l'âge où l'on ne pouvait plus prétendre à le servir malgré lui; on s'attaquait à sa personne, on bravait son autorité : quel roi aurait pu supporter patiemment une pareille injure, et combien la nécessité de la dissimuler devait amasser de haine dans un cœur naturellement fier! Dès son enfance, Charles IX avait annoncé les qualités qui font les grands princes; brave, aimant la gloire, infatigable, d'un esprit vif et pénétrant, heureux en réparties, ayant du goût pour les lettres, on ne pouvait lui reprocher qu'un excès de forces, qu'il employait à des exercices au-dessous de son rang; mais, pour le condamner même sur ce point, il faudrait oublier les moyens employés par Catherine de Médicis pour le corrompre et pour l'empêcher de se mettre à la tête des armées. S'étant aperçu un jour que le vin avait altéré sa raison, il jura de ne plus en boire, et tint son serment. Que ne pouvait-on pas attendre d'un prince de vingt ans, capable de prendre un tel empire sur lui-même! Heureux si la violence de son caractère lui avait donné le courage de se séparer de sa mère; mais, au milieu des factions, il fut facile à cette femme artificieuse de lui montrer des ennemis partout, de lui faire croire qu'il ne trouverait de fidélité qu'en elle, et de plier à la dissimulation un cœur auquel la nature avait donné toutes les qualités, et même les défauts les plus opposés à ce vice. S'il avait été le maî-

tre de sa conduite, il n'aurait pas caché à Coligni la haine qu'il avait conçue contre lui depuis la tentative de Meaux, et, se mettant à la tête des catholiques, il aurait en peu de temps réduit la faction opposée; mais cela n'entrait point dans les vues de la reine-mère, qui, dans l'espérance de voir périr les chefs des deux partis, et de gouverner ensuite sans contradiction, craignait que son fils ne fût véritablement roi. Après la bataille de St.-Denis, gagnée le 10 novembre 1567, par le connétable de Montmorenci, qui mourut des blessures qu'il y reçut, Catherine de Médicis, au lieu de poursuivre les calvinistes, s'empressa de négocier, et le 15 août 1570, fut signé un nouvel édit de pacification, que le peuple nomma *la paix boiteuse* ou *la paix mal assise* (1). Les calvinistes, forts des ménagements que la cour avait pour eux, retinrent une partie des places qu'ils devaient rendre, et continuèrent à entretenir des intelligences avec l'Angleterre et les princes d'Allemagne; les massacres entre eux et les catholiques recommencèrent; ce qui prouve que l'autorité royale devait enfin renoncer à tenir la balance entre deux partis irréconciliables, dont l'un portait les armes contre son roi et contractait alliance avec les étrangers. La guerre civile éclata de nouveau. Le duc d'Anjou, depuis Henri III, fut mis à la tête de l'armée royale. Rien ne fait mieux comprendre l'ascendant de Catherine de Médicis; car Charles IX était jaloux du duc d'Anjou son frère, et n'osa cependant lui refuser un commandement qu'il brûlait de prendre lui-même. Le prince de Condé fut tué le 13 mars 1569, à la bataille de Jarnac, et l'amiral de Coligni battu à Montcontour, le 3 octobre de la même année. Catherine de Médicis profita de la jalousie que le roi prenait des victoires remportées par son frère, pour l'amener à traiter de nouveau avec les calvinistes. La paix fut signée le 15 août 1570. A en examiner les articles, on croirait qu'on ne battait les rebelles que pour avoir le plaisir de leur assurer de nouveaux avantages: ils furent si grands cette fois, que les historiens ont cru généralement que la reine ne consentit à tout accorder qu'avec le projet formé d'employer la trahison pour faire périr les chefs du parti; et sans doute ils conçurent le même soupçon, car ils furent long-temps sans céder aux caresses qu'on leur prodiguait pour les attirer à la cour. Le 26 novembre 1570, Charles IX épousa Élisabeth, fille de l'empereur Maximilien II; les chefs des calvinistes ne purent refuser de paraître aux fêtes données à cette occasion; mais ils avaient soin de ne se livrer jamais tous à la fois. Enfin, la défiance s'apaisa peu à peu; l'amiral de Coligni ne fut pas insensible à l'ambition de passer pour gouverner le conseil du monarque, et le mariage du jeune roi de Navarre, depuis Henri IV, avec Marguerite, sœur de Charles IX, sembla bannir tous les soupçons. Ce mariage se fit le 18 août 1572; la première tentative d'assassinat sur l'amiral eut lieu le 22 du même mois; le 24 fut donné le signal de la *St.-Barthélemi*, massacre qui dura sept jours, et dans lequel il fut tué plus de cinq mille personnes à Paris seulement. L'exemple de la capitale ne fut que trop bien suivi dans la plupart des provinces. Coligni fut massacré dans son lit par un nommé *Behme*; les cr-

(1) Elle était appelée ainsi, parce qu'elle avait été conclue, au nom du roi, par Biron et de Mesmes, dont le premier était boiteux, et l'autre portait le nom de sa seigneurie de Malassise.

de Guise, qui reproiral l'assassinat de leur
it la main qui le frappa,
uvir leur vengeance sur
qui fut pendu par les
de Montfaucon, après
sé aux insultes de la po-
ne prince de Condé et
arre ne sauvèrent leur
ant; mais ils profitèrent
n favorable pour s'éloi-
ir. Désavouant alors une
n'avaient embrassée que
ils se mirent à la tête
, et tant de sang répan-
a faire éclater la guerre
quatrième fois depuis
arles IX. La constance
ils défendirent la Ro-
mée royale ne put pren-
ler à Catherine de Mé-
faiblesse de sa politi-
un des chefs dont elle
a mort, dans l'espoir
sse du gouvernement,
u, et l'autorité royale
plus affermie. C'est une
croire que les factions
quer de chefs; le jeune
fut bien plus dangereux
, et le roi de Navarre
ouvait à lui seul rempla-
rinces du sang. Depuis
emi, Charles IX, pour-
emords, conçut pour sa
rsion qu'il lui était im-
ssimuler; aussi cherchaier sa confiance en bri-
duc d'Anjou le trône de
uel il fut en effet appelé;
nement, en apaisant la
, ne fit que le confirmer
ation de gouverner par
l'abattre enfin des partis
encore pour l'autorité
vilissaient, que pour le
ls mettaient au pillage.
Assidu à son conseil, il commença par diminuer les impôts, et éloigna les femmes auxquelles il avait jusqu'alors accordé trop d'empire sur lui; mais cette résolution fut prise trop tard; le coup était porté; il mourut le 31 mai 1574, dans la 24e. année de son âge, et la 14e. de son règne. Henri III lui succéda. Nous avons esquissé le caractère de ce roi avant de raconter le massacre de la St.-Barthélemi; car on supporterait difficilement que l'historien, dont le devoir cependant est de ne dissimuler ni le mal, ni le bien, rendît justice à un prince présenté au jugement des siècles comme le bourreau de ses sujets. Ce prince ne comptait alors que vingt-deux ans; sa couronne avait sans cesse été menacée; il fut entraîné, et mourut de la violence de ses remords, en remerciant Dieu de ne pas lui avoir accordé d'enfants; car il craignait les chances d'une nouvelle minorité. S'il n'excita aucune pitié, quel sentiment réservera-t-on à celle qui ne fit servir l'autorité d'une mère qu'à le conduire dans cette déplorable situation où le pouvoir royal était réduit à employer le crime, sans même avoir la certitude d'y trouver son salut? Charles IX aimait beaucoup la chasse, et se plaisait à montrer sa force, en abattant d'un seul coup la tête des animaux qu'il rencontrait. On a dit qu'il s'exerçait sur les bêtes à répandre le sang de ses sujets; c'est faire de l'esprit sur une matière qui s'y prête difficilement. On a de lui un ouvrage que Villeroi publia en 1625, sous ce titre: *Chasse royale composée par Charles IX*, in-8°.; c'est l'unique édition. Ce prince ne laissa pas d'enfants d'Élisabeth, son épouse; il eut d'une de ses maîtresses, nommée *Marie Touchet*, Charles, duc d'Angoulême (*V.* Angoulême). C'est sous le règne de Charles IX que

fut bâti le palais des Tuileries (1564). Le 4 juillet de la même année, Charles rendit à Lyon une ordonnance par laquelle il fixait le commencement de l'année au mois de janvier. Il fut le premier des rois de France qui autorisa les secrétaires d'état à signer pour lui dans certains cas. Charles IX cultiva et favorisa les lettres. Il est même resté quelques vers de lui, parmi lesquels on cite cet impromptu :

> François premier prédit ce point,
> Que ceux de la maison de Guise
> Mettraient ses enfants en pourpoint,
> Et son pauvre peuple en chemise.

(*Voy.* l'Hôpital, Coligni, Henri III, Catherine de Médicis, des Adrets, Ronsard, Amyot.) Varillas a composé une *Histoire de Charles IX;* ses historiens originaux sont de Thou, d'Aubigné, et beaucoup d'autres, dont on peut voir le détail dans la *Biblioth. hist. de France.* F—e.

CHARLES, dit *le Mauvais*, roi de Navarre, comte d'Évreux, né en 1332, fut élevé à la cour de Philippe de Valois, et se fit admirer dès sa jeunesse par son savoir, son éloquence et les grâces de sa figure. Fils et successeur de Jeanne de France et de Philippe III, roi de Navarre, il fut couronné dans la cathédrale de Pampelune, le 27 juin 1350. Quelques troubles s'étant élevés dans ses états au commencement de son règne, il porta la terreur dans l'esprit de ses sujets, par la rigueur avec laquelle il punit les séditieux. Il reparut à la cour de France en 1353, et manifesta ses vues ambitieuses en réclamant les comtés de Champagne et de Brie, et en formant des prétentions sur le duché de Bourgogne. Le roi Jean lui fit épouser la princesse Jeanne, sa fille, et lui donna les villes de Mantes et de Meulan. Ces liens, qui auraient dû l'attacher au trône de France, et l'en rendre l'appui, ne servirent qu'à lui

[illegible]r des moyens de l'ébranler plus su[illegible]ent. Dès le commencement de [illegible]ègne, il fut accusé de l'assassinat de Charles de la Cerda, connétable de F[illegible]e, qui fut poignardé par son ordre, en haine de ce qu'on lui avait [illegible]é le comté d'Angoulême, que [illegible]es demandait pour sa femme. Il [illegible] aussitôt à l'Angleterre, pour s'as[illegible] un appui, se retira en Norman[illegible], où était le principal siége de sa [illegible]ance, et, bravant le roi Jean, il [illegible]t plusieurs trames contre ce prince, après l'avoir abusé par une feinte [illegible]ciliation. Il forma un parti dans le royaume, et séduisit même, à force [illegible]esse, le dauphin, fils du roi; [illegible]ce jeune prince, de concert avec son père, le trahit, en l'attirant à une fête qu'il donnait à Rouen, et le livra au [illegible]i. Charles fut envoyé prisonnier à Château-Gaillard, et de là au Châtelet de Paris. Philippe de Navarre, son frère, eut aussitôt recours à la protection des Anglais. Du fond de sa prison, Charles semait dans la capitale des germes de révolte, et l'on fut obligé de le transférer au château d'Arleux, dans le Cambrésis. La bataille de Poitiers et la captivité du roi le sauvèrent. A la faveur des troubles, Charles, aidé de son frère Philippe, s'évada de sa prison en 1356. Il se rendit à Amiens et y leva des troupes. Appelé par les Parisiens, il leur fit une harangue séditieuse, souffla le feu de la discorde dans la capitale, attaqua le dauphin, et fit revivre ses prétentions à la couronne. Chassé enfin de Paris par le dauphin, il fit à ce prince une guerre sanglante, mais dont les résultats ne répondirent point à son ambition. Cependant la paix de Bretigny, en 1360, lui assura la possession de ses domaines [illegible] France. Charles se rendit immédia[illegible] [illegible]e, d'où il porta [illegible]ne. Contempo-

e-Cruel, et comme lui
siècle, il eut avec ce
s entrevues, et on les
se liguer contre le roi
ie désunir ensuite selon
et leurs intérêts. Par un
vec Charles V, roi de
de Navarre renonça en
étentions sur la Bour-
mpagne et la Brie,
ession de Montpellier.
, détrôné par Henri de
s'étant jeté dans les bras
harles conclut avec le
le vaincu deux traités
opposés, et, pour élu-
engagements, il s'avisa
bien singulier, et dont
victime. Il se fit enle-
de Mauny, lieutenant
. Pendant sa détention
rince de Galles traversa
alla rétablir le roi de
rône. Charles, pris dans
ge, et retenu malgré lui
où il s'était fait enfer-
n fils en otage à l'aven-
it enlevé; mais il l'attira
lla, sous prétexte de lui
n, et le força de relâ-
Navarre. Il s'unit aus-
ince de Galles et le roi
tre Transtamare; mais
remonté sur le trône
le secours de la France,
exposé au ressentiment
redoutables voisins. Il
es pour y chercher un
la France, alarmée de
A son retour dans ses
sa publiquement à Paris
le projet d'empoisonner
V, son beau-frère. On
fils, et deux ministres,
à la question et exécu-
moins prouvé que ce
sonnement, et Charles
en repoussa toujours l'idée avec indignation. Il fut néanmoins dépouillé de ses domaines en France. Pour venger ses ministres, il fit un traité avec Richard III, et prit à sa solde un corps de troupes anglaises; mais accablé à la fois par les Castillans et les Français, son petit royaume fut mis à feu et à sang, et ce ne fut qu'après avoir imploré la médiation de Henri de Transtamare, et donné vingt places en otage, qu'il obtint la paix, en 1379. L'année suivante, il apaisa une révolte avec sévérité, mais sans injustice, et depuis il fut toujours obéi et respecté jusqu'à sa mort, arrivée en 1387. Cette mort fut cruelle, si l'on en croit les chroniques françaises acharnées à noircir sa mémoire. Il s'était fait envelopper dans des draps imbibés d'eau-de-vie soufrée, soit pour guérir sa lèpre, soit pour ranimer sa chaleur naturelle, affaiblie par les débauches, lorsque le feu y prit par l'imprudence d'un valet de chambre. Ce malheureux prince expira dans des tourments horribles, et comme par un juste châtiment de Dieu, ajoutent les mêmes chroniques. Les historiens de la Navarre traitent ce récit de fable. Selon Ferreras, Charles eut des défauts et des passions, mais ses bonnes qualités l'emportèrent sur ses vices. « Les Français l'ont surnommé *le Mauvais*, ajoute cet historien, à cause des troubles qu'il a fomentés dans leur pays. Si l'on envisage cependant ses actions, on conviendra qu'il n'a point été assez méchant pour mériter cette odieuse épithète. » En effet, si l'on veut expliquer la conduite de ce prince, il faut se rappeler qu'il descendait par sa mère de Louis-le-Hutin, et, par son père, de Philippe-le-Hardi. Sa naissance lui permettait donc d'aspirer à la couronne de France, à une époque où les rois d'Angleterre élevaient des

discussions sur ce grand héritage (*V.* Jean et Charles V, rois de France). Charles-le-Mauvais, voyant avec plaisir une contestation qui pouvait anéantir les droits de la maison de Valois, s'unissait au roi d'Angleterre, ce qui n'était pas rare à cette époque parmi les grands vassaux ; non qu'il voulût qu'Édouard III triomphât ; il était persuadé au contraire que l'union de la couronne de France et de la couronne d'Angleterre était impossible, et que les Français ne supporteraient jamais paisiblement une domination étrangère. D'un autre côté, Édouard III était trop habile pour ne pas deviner la politique de Charles-le-Mauvais. Toujours en méfiance, ces deux princes ne s'aidaient que pour affaiblir la maison de Valois, et se séparaient aussitôt qu'ils pouvaient appréhender qu'un d'eux devînt assez fort pour la renverser et lui succéder. Les historiens, qui n'ont pas approfondi les motifs de la conduite de Charles-le-Mauvais, l'ont représenté comme un fou, faisant le mal pour le plaisir de nuire, commettant des crimes pour satisfaire la violence de son caractère ; ce qui est absurde. Ces observations n'ont pas pour but de le sauver du jugement porté contre lui par ses contemporains ; mais de prouver qu'il n'a point agi par hasard. Voltaire prétend que Charles n'était pas plus mauvais que tant d'autres princes ; cette manière d'excuser un souverain condamné par l'histoire n'est qu'une injure adressée à plusieurs, et qui n'exige aucune discussion politique. Nous croyons avoir exposé les véritables motifs de sa conduite ; il en paraîtra moins inconséquent ; mais nous ne pensons pas qu'il en paraisse meilleur. La fin de sa vie fut tranquille ; c'est-à-dire qu'il s'accoutuma au repos, quand Charles V eut repris assez de pouvoir pour forcer tous les

ls vassaux à respecter l'autorité
roy e. F—L.

IARLES III, surnommé *le No-*
, roi de Navarre, fils du précédent,
ccéda à l'âge de vingt-cinq ans,
ntra de bonne heure les grandes
és de son père, sans aucun de
ices. Couronné à Pampelune,
e juillet 1390, Charles se hâta de
ner les abus qui s'étaient glissés
s le royaume, et s'appliqua à vivre
onne intelligence avec ses voisins.
int des Anglais la restitution de
Cherbourg, et régla à l'amiable avec
roi d'Arragon les limites des deux
mes. Charles fit un voyage en
ce en 1403, et signa, le 4 juin
de l'année suivante, un traité portant
renonciation à toutes ses prétentions
sur les comtés de Champagne, de
Brie et d'Evreux, et la cession de
Cherbourg, moyennant la ville et le
territoire de Nemours, avec le titre de
duc, une pension de 12,000 liv. par
an, et, de plus, 200 mille écus pour le
dédommager des revenus dont il avait
été privé depuis la saisie de ses états,
sous le règne précédent. Charles contribua à rétablir la paix publique en
France, en conciliant les deux factions
d'Orléans et de Bourgogne. Il partit
pour la Navarre en 1415, laissant à
la cour de France une haute idée de
sa personne. De retour dans ses états,
il y fit fleurir l'industrie, les arts et les
lettres, bâtit les deux magnifiques
palais d'Olite et de Tafalla, et fit
construire le beau pont d'Estella sur
la rivière d'Egas. Ce prince fut rappelé à la cour de France, après l'assassinat du duc d'Orléans, par Jean,
duc de Bourgogne ; il y soutint l'infortuné Charles VI et la famille royale,
et il eut beaucoup de part aux deux
t de Chartres et de Bicêtre. Il
entralité dans
rent lieu pen-

e, entre les rois de Cas-
gon, et, quoique tous les
oisins fussent déchirés
rdes, il se livra à son
magnificence et les arts
Il mourut à Olite, le
1425, dans la 64e. an-
e et la 39e. de son règne,
oui pendant ce long in-
ut l'amour de ses sujets,
es heureux effets d'une
n paternelle. B—p.

S DE NAVARRE, prince
oy. Don Carlos.

-LE-TÉMÉRAIRE, duc
e, fils de Philippe-le-Bon
de Portugal, naquit à
ovembre 1433, et porta
m de *comte de Charo-*
quel il se distingua dans
le Rupelmonde en 1452,
que l'année suivante. Ce
: le caractère était violent
, sentit de bonne heure
nts de cette fatale am-
t la source des fautes et
s de sa vie. Son aversion
gneurs de la maison de
s de son père, était in-
; n'ayant pu les faire dis-
uitta la cour, et se retira
Enfin, s'étant réconcilié
re, il parvint à lui faire
haine contre Louis XI,
la tête du parti formé
marque. Après avoir tra-
dre et l'Artois, il s'avance
me à la tête de vingt-six
ttants, et arrive devant
lui députe Alain Chartier,
tte ville, pour lui repro-
re qu'il faisait à son sou-
es à votre maître, répond
le Bourgogne, qu'on a
rop de motifs contre un
i sait employer le fer et
, et qu'on est
» en marchant contre lui, de trouver
» nombreuse compagnie en route; au
» reste, je n'ai pris les armes qu'à
» la sollicitation des peuples, de la
» noblesse et des princes : voilà mes
» complices. » Louis étant venu lui
présenter la bataille à Montlhéri,
Charles enfonce une aile de l'armée
royale, et se laisse emporter à la
poursuite des fuyards. Environné par
quinze gendarmes qui venaient de tuer
son écuyer, il est blessé et en dan-
ger d'être pris; mais il refuse de se
rendre, fait des prodiges de valeur,
et donne le temps à ses soldats de
venir le dégager. Dès-lors, Charles
conçut de ses talents pour la guerre
une si haute idée, que les plus grands
revers ne purent depuis le détrom-
per de cette présomption. Ayant suc-
cédé à son père en 1467, il eut
presque aussitôt la guerre contre les
Liégeois, qu'il tailla en pièces et sou-
mit avec la dernière rigueur. Forcé,
avant cette expédition, de rendre aux
Gantois les priviléges que Philippe-
le-Bon leur avait enlevés, il révoque
à son retour ce que les Gantois lui ont
extorqué, fait mourir les chefs de la
rebellion, et condamne la ville à
une amende considérable. L'année sui-
vante, il épousa Marguerite d'York,
sœur du roi d'Angleterre, et résolut
dès-lors de renouveler la guerre civile
en France; mais Louis le désarma en
lui donnant 120 mille écus d'or. Le
3 octobre suivant, le monarque et le
duc ont une entrevue à Péronne pour
régler leurs différents. Là, le duc ap-
prend que les Liégeois, excités par
le roi, viennent de se soulever de
nouveau et de s'emparer de Tongres.
Charles entre en fureur : Louis em-
ploie inutilement les serments pour
se disculper; il est arrêté et gardé à
vue. Le duc, après avoir hésité entre
les partis les plus violents, l'oblige

à signer un traité, dont la condition la plus humiliante est qu'il marchera avec lui contre ces mêmes Liégeois qu'il avait soulevés. Charles arrive devant Liége accompagné du roi : la ville est prise d'assaut et abandonnée à la fureur du soldat. De tels succès achevèrent d'endurcir le duc de Bourgogne, et de former les derniers traits de ce caractère inflexible et sanguinaire, qui le rendit le fléau de ses voisins et l'artisan de sa propre ruine. Édouard IV lui envoya, en 1470, l'ordre de la Jarretière. Il reçut en Flandre, peu de temps après, Édouard lui-même qui vint chercher un asyle auprès de lui. Charles lui fournit de l'argent et des vaisseaux pour repasser en Angleterre. Vers la fin de la même année, la guerre recommence entre le roi de France et le duc de Bourgogne : jamais Charles ne mérita mieux que dans cette guerre le surnom de *Téméraire*. Forcé de demander une trêve, il ne tarde pas à reprendre les armes, publie un manifeste contre le roi qu'il accuse de sortilége et d'empoisonnements, passe la Somme à la tête de quatre-vingt mille combattants, prend d'assaut la ville de Nesle qu'il livre aux flammes, et dit avec une tranquillité barbare en la voyant brûler : « Tel fruit porte l'arbre de » guerre. » Ennemi du repos, insensible aux plaisirs, n'aimant que la destruction et le carnage, écrasant le peuple pour enrichir les grands, et, malgré son orgueil, possédant l'art de se faire des alliés, Charles, qui se croyait égal en puissance à Louis XI, souffrait impatiemment de se voir son inférieur en dignité. Il projette alors d'étendre sa domination du côté du Rhin, et de faire ériger ses états en royaume, sous le nom de *Gaule-Belgique*. Il vient trouver

l … pereur Frédéric III à Trèves, … obtenir le titre de roi et de vi… -général de l'empire que Frédéric … avait promis, à condition qu'il … ierait Marie, sa fille, en mariage … chiduc ; mais aucun des deux ne … ant s'engager le premier, ils se … rent mécontents l'un de l'autre, et … égociation est rompue. Charles, … oulait ajouter à ses états la Lor… … et la Suisse, était bien sûr, se… … l'observation de Voltaire, s'il eût … i, de se faire roi sans la … ission de personne. Cependant, … s XI travaillait à lui susciter de … eaux embarras, en excitant con… … ii l'Autriche et les Suisses. Dès… …, Charles forme la résolution de … trôner, et se ligue pour ce des… … avec le roi d'Angleterre ; mais, … obligé de marcher au secours de l'évêque de Cologne, son parent, il perd dix mois devant Neuss, dont il fait … ement le siége, et vole ensuite en Lorraine pour se venger du duc René, qui, excité par la France, lui avait déclaré la guerre. Après avoir terminé la conquête de la Lorraine par la prise de Nanci, où il entre en vainqueur en 1475, il tourne ses armes contre les Suisses, et, malgré les re… …ntations de ces paisibles monta… …ls, qui lui disent que tout ce qu'il pourrait trouver chez eux ne « va… » lait pas les éperons des chevaliers » de son armée, » il prit la ville de Granson, et fit passer au fil de l'épée huit cents hommes qui la gardaient ; mais cette barbarie ne tarda pas à être vengée par une victoire signalée que les … es remportèrent sur lui près de cette même ville, le 3 mars 1475. La … de cette bataille le jette dans une … re mélancolie qui altère son esprit … sa santé. Il … n Suisse avec une nouvelle … , le 22 juin, perd par … ites la bataille

orat. Le duc de Lorraine, qui
ombattu dans l'armée des Suis-
ène les vainqueurs devant Nan-
ui capitule le 6 octobre. Aux
ères nouvelles de ce siége, Char-
ssemble ses troupes et se rend
orraine, pour arracher au duc
la ville de Nanci qu'il avait déjà
une fois. Il charge le comte de
obasse de la principale attaque,
istruit que cet officier le trahit,
regarde cet avertissement que
e un piége. Campobasse fait trai-
siége en longueur, et donne
le temps à René de s'avancer
ingt mille hommes. A son ap-
e, il passe avec ses troupes du
le l'ennemi, et laisse l'armée de
s réduite à quatre mille hom-
Contre le sentiment de son con-
ce prince veut combattre avec
rces inégales. Le 5 janvier 1477,
eux armées en viennent aux
. Les ailes de l'armée bourgui-
sont enfoncées et dispersées,
corps de bataille, commandé
duc en personne, est attaqué
nt et sur les flancs. Charles
assisté de son casque, et,
tomber à ses pieds un lion
t doré qui lui servait de ci-
il dit avec étonnement : *Ecce*
signum Dei. Mis en dé-
et entraîné par les fuyards, il
de cheval dans un fossé où il
é d'un coup de lance, dans la
nnée de son âge, et paie ainsi
sang, ajoute le même histo-
le nom de *Téméraire* que la
ité lui donne. Son corps, cou-
e sang et de boue, la tête prise
es glaçons, ne fut retrouvé que
jours après la bataille, et tel-
défiguré qu'il resta quelque
méconnaissable aux yeux de
pres frères ; on le reconnut en-
la longueur de sa barbe et de
ses ongles qu'il avait laissé croître depuis la défaite de Morat, et à la cicatrice d'un coup d'épée reçu à la bataille de Montlhéri. La mort de ce prince, qui semblait destiné à replonger la monarchie dans l'ancien chaos, forme une époque remarquable dans notre histoire : avec lui s'éteignit en France le système monstrueux du gouvernement féodal. Charles eut cependant quelques vertus ; car la vérité doit adoucir les couleurs trop sombres sous lesquelles l'ont peint les historiens du temps et leurs copistes. S'il était endurci et terrible à la guerre, rien, dans le gouvernement de ses peuples, ne se ressentait de la dureté avec laquelle il se traitait lui-même ; sa droiture naturelle lui faisait surveiller avec soin l'administration de la justice. Il fut inhumé à Nanci, par ordre du duc de Lorraine ; et en 1550, Charles-Quint, son arrière-petit-fils, fit transporter ses restes à Bruges. De ses trois mariages, il ne laissa que Marie, née d'Isabelle de Bourbon, sa seconde femme.

B—P.

CHARLES DE BLOIS, ou DE CHATILLON, frère puîné de Louis, comte de Blois, et fils de Marguerite, sœur de Philippe de Valois, épousa en 1337 Jeanne de Penthièvre, fille de Gui de Bretagne. Les conditions du mariage furent que Charles de Blois prendrait le nom, le cri et les armes de Bretagne, et qu'il succéderait au duc Jean III, qui n'avait point d'enfants. La plupart des seigneurs et des barons prêtèrent foi et hommage au prince, comme héritier présomptif de leur souverain ; mais Jean, comte de Montfort, frère du duc de Bretagne, prétendait hériter de ses états. Il dissimula jusqu'à la mort du duc, arrivée en 1340. Alors, une longue et sanglante querelle s'engagea entre

Charles de Blois et Jean de Montfort. Ce dernier vint à Nantes, s'empara des trésors du duc. Il avait pour lui les villes, les communautés et le peuple. Charles de Blois ralliait à sa cause la plus grande partie des prélats et des barons. Montfort s'empara de Rennes, de Vannes, d'Aurai, de Brest et d'Hennebon. Il passa en Angleterre, et se ménagea l'appui d'Édouard, qui disputait encore la couronne de France à Philippe de Valois. Charles implora la protection de ce dernier. Les deux princes furent cités devant la cour des pairs. Montfort se rendit à Paris, accompagné de quatre cents barons et chevaliers; mais il reconnut bientôt, à l'accueil sévère et aux reproches du monarque sur ses liaisons avec Édouard, que la cour serait peu favorable à ses prétentions. Il se déguisa en marchand, s'échappa de Paris, et regagna la Bretagne. Le procès des deux prétendants s'instruisit. La question de droit était difficile et douteuse. Montfort, frère du dernier duc de Bretagne, se croyait plus près d'un degré que la comtesse de Penthièvre. Il invoquait les lois générales du royaume, qui eussent été en sa faveur, si l'érection de la Bretagne en pairie avait pu changer ses anciennes constitutions, et exclure les filles dans les successions collatérales lorsqu'il restait des mâles. Les pairs réunis à Conflans, reconnurent, en 1341, la validité des titres de Charles de Blois. Aussitôt, le duc de Normandie, fils aîné du roi, entra en Bretagne à la tête d'une armée, ayant avec lui Charles de Blois, le roi de Navarre, le comte d'Alençon, frère de Philippe VI, et plusieurs autres seigneurs. Le comte de Montfort, assiégé dans la ville de Nantes, fut fait prisonnier, conduit à Paris, et renfermé dans la grosse tour du Louvre. C'en était fait de ses

entions, et une guerre, qui devait
r vingt-trois ans, était terminée,
anne de Flandre, comtesse de
tfort, n'eût alors développé un
d caractère. « Cette princesse, dit
Argentré, était vaillante de sa
» rsonne autant que nul homme.
» le montait à cheval mieux que
» l écuyer. Elle donnait parmi une
» oupe d'hommes d'armes comme
» plus vaillant capitaine, combat-
» it par terre et par mer, savait
» esser une bataille, garder une
» ace, etc. » Elle prit dans ses
Jean de Montfort, son fils, à
e âgé de trois ans, le présenta
euple, aux soldats, et ranima les
its abattus. Après s'être emparé
ennes où commandait Cadoudal,
Charles de Blois vint assiéger la comtesse dans Hennebon. Pendant qu'il donnait l'assaut, la terrible guerrière
t par une porte secrète, fond sur
le mp ennemi, le livre aux flammes,
force un quartier des assiégeants, et
rentre dans la place. Quelque temps
après, forcée de se rendre, elle allait
capituler, lorsqu'une flotte anglaise
a dans le port. Le même jour,
Gautier de Mauni et les Anglais firent
un carnage affreux des assiégeants,
brèrent leurs tentes et leurs ma-
chines; le siége fut levé, et « la com-
» sse, dit Froissart, vint baiser mes-
» re Gautier de Mauni et ses com-
» pignons les uns après les autres,
» deux ou trois fois, comme vaillante
» dame. » Bientôt après, Charles de
Blois, à la tête d'une escadre de trente-
six vaisseaux, attaqua, près de Jer-
sey, une flotte anglaise de quarante-
six voiles que Robert d'Artois com-
mandait. La comtesse de Montfort
battit armée de toutes pièces. On
vint [illegible] à l'abordage. La
[illegible] demain la tem-
pete a[illegible] vaisseaux. Ce-

Clisson, père du connétable, e autres gentilshommes bre-ignant de rester dans le parti les de Blois, traitèrent secrète-ec le roi d'Angleterre. Ils s'é-ndus à Paris pour assister à oi. Leur trahison fut connue, les fit décapiter, et la tête r de Clisson, portée à Nantes, hé au fer d'une lance sur une tes de la ville. Les rois d'An- et de France se montrèrent ent en Bretagne. Édouard as-fannes et deux autres places voir s'en rendre maître. Phi-e Valois offrit le combat; l le refusa, et proposa une trois ans, qui fut signée à it, en 1343, entre les deux es et les deux prétendants au Bretagne. Le comte de Mont-it alors de la tour du Lou-la la trêve, et la guerre re-ça. Charles de Blois prit Quim-tin, dont les habitants furent u fil de l'épée de la manière arbare. Montfort prit et sac-inant; mais, n'ayant pu ob-nouveaux secours d'Édouard, it de chagrin à Hennebon, en laissant son fils unique sous de sa mère. La guerre con-ec divers succès. Édouard fin envoyé de nouvelles trou-comtesse de Montfort, un sanglant fut livré à Laroche-en 1346. Charles de Blois, s pris et trois fois dégagé, u dix-huit blessures, fut con-se rendre. On le conduisit terre, et il fut enfermé à la tour res. Alors la guerre se trouva par deux femmes, la com-Montfort et la comtesse de re. C'est pendant cette guerre u'eut lieu, en 1350, le com-Trente (*voy.* BEAUMANOIR).

Ce ne fut que trois ans après avoir été fait prisonnier que Charles obtint sa liberté, moyennant une rançon de trois cent cinquante mille écus. Le jeune comte de Montfort avait épousé Jeanne, fille d'Édouard. On proposa aux deux prétendants de partager la Bretagne; mais Charles de Blois déclara « qu'il voulait tout ou rien. » Cependant, on convint d'une trève. Des commissaires furent nommés pour terminer à l'amiable; mais ils ne purent rien décider, et la guerre recommença avec une nouvelle fureur en 1363. Les deux armées étaient en présence dans les landes d'Évran, lorsque, pressés par les instances des prélats et des seigneurs, Charles de Blois et Jean de Montfort consentirent au partage, et le traité fut signé en 1364. Charles devait avoir le comté de Rennes, et Jean le comté de Nantes; mais la comtesse de Montfort s'était autrefois plainte que son mari « faisait trop bon marché de ce qui » n'était pas à lui, et qu'il n'y allait » rien du sien. » La comtesse de Penthièvre écrivit à Charles de Blois : « Je vous avois prié de défendre mon » héritage. Vous ne devez pas re-» mettre mon patrimoine en arbitrage » ayant les armes au poing. » Charles idolâtrait la comtesse; il fut consterné, et, n'écoutant ni l'honneur, ni la raison, il envoya sa rétractation, et la guerre recommença. Dès-lors, la justice de cette cause sembla être passée du côté de Montfort. Jean Chandos dirigeait son armée. Charles de Blois avait dans la sienne du Guesclin. La bataille d'Aurai, livrée le 29 septembre 1364, décida du sort de la Bretagne, et termina une guerre de vingt-trois ans. Les deux armées se préparèrent au carnage par la prière. Elles avaient les mêmes armes, les mêmes enseignes, le même cri de ralliement;

Bretagne, Málo, au riche duc. Charles entendit la messe, se confessa, communia, et ouvrit la bataille. Le comte de Montfort fit couvrir un de ses gentilshommes d'armes semblables aux siennes. Trompé par cette apparence, Charles de Blois fondit sur ce gentilhomme, le tua de sa main, et s'écria : « Bretagne ! Montfort est mort. » Mais la présence de Montfort vint bientôt lui ravir cette fausse joie. La mêlée fut horrible. En vain du Guesclin faisait des prodiges (*voy.* DU GUESCLIN et CHANDOS); en vain Rohan et Laval avaient rallié auprès de Charles l'élite des braves Bretons. L'épais bataillon où Charles combattait fut enfoncé, et déjà le prince était prisonnier, lorsqu'un Anglais lui plongea sa dague dans la gorge. Il expira en disant : *Domine Deus haa !* Quelques auteurs prétendent qu'il s'écria : « J'ai guerroyé long-temps contre mon » escient. » Jean de Blois, son fils naturel, fut tué à ses côtés. Le vainqueur, ayant voulu jouir du spectacle de son ennemi mort, ne put, dit-on, retenir ses larmes, et s'écria : « Ah ! » mon cousin, par votre opiniâtreté, » vous avez été cause de beaucoup de » maux en Bretagne. Dieu vous le » pardoint. Je regrette bien que vous » êtes venu à cette malefin. » Alors, Chandos l'arrachant de ce lieu, lui dit : « Sire, louez Dieu, et faites » bonne chère; car sans la mort de » cestui, vous ne pouviez venir à » l'héritage de Bretagne. » On lit dans les vies manuscrites de du Guesclin, que Charles de Blois, fait prisonnier, fut conduit à Montfort, qui lui fit trancher la tête en sa présence. Les princes de la maison de Penthièvre reproduisirent dans la suite cette horrible accusation. Elle se trouve aussi dans les lettres de transport que le seigneur de Bossac et Nicole de Bretagne, son

CHA

épouse, firent à Louis XI d
prétentions au duché de Br
Froissard, le continuateur de
et d'autres chroniques du tem
disent point que Jean de Mont
souillé sa victoire par un ass
Charles était brave, généreux,
tendre et fidèle; mais d'une pi
vive qu'éclairée : ce qui fais
aux seigneurs de son parti
avaient un prince né pour être
et non pour gouverner un état
les faisait célébrer un jour la
en pleine campagne. On l'aver
l'ennemi attaquait une place v
« Nous aurons toujours, répo
» des villes et des châteaux,
» sont pris, nous les recouvr
» mais si nous manquons la
» c'est une perte que nous ne
» rons réparer. » Après sa m
fut trouvé revêtu d'un cilice
blanc. On dit qu'il ceignait son
de cordes si étroitement que les
entraient dans la chair, et qu'
tait de petits cailloux dans se
liers, afin que chacun de ses
un acte de pénitence. On pu
que des miracles avaient illus
tombeau. L'évêque de Bayeux,
bés de Marmoutiers et de St.
d'Angers, furent chargés, par
Urbain V, de faire des enquêt
sa canonisation; mais Grégoire
interrompit à la requête de J
Montfort, devenu duc de Br
qui craignit que le vainqueu
saint ne passât, dans l'esprit d
ples, pour un usurpateur. Ce
vain que la comtesse de Pen
implora les secours de la Franc
elle et pour ses enfants. Cha
qui régnait alors, craignit qu
de Montfort ne fît hommage
ché de Bre gne au roi d
terre, et la ncesse fut obl
renoncer à a héritage par

i Guerrande, le 12 avril
V—ve.

ES D'ANJOU, premier du
ıte du Maine, troisième fils
I d'Anjou, roi de Naples et
, et beau-frère de Charles
éda, en 1432, dans la fa-
: monarque, à George de la
e, qui lui dut une disgrâce
t complète. Il fit rappeler le
: Arthur de Richemont, que
ıvori avait si mal à-propos
la cour et de l'armée. Quel-
tisans essayèrent bientôt de
lui-même dans l'esprit de
II, en l'accusant de former
, roi de Sicile, son frère,
e de Richemont, un trium-
ouvait troubler le royaume;
onarque ne vit, dans cette
ion, qu'une calomnie. Il fit
ée solennelle dans Rouen
marchant entre le roi de Si-
ıarles son frère. Ces deux
ıccompagnèrent au siége de
ns toute l'expédition dont le
t la conquête de la Norman-
s Anglais; ils le suivirent
, en 1452, dans la conquête
enne. Charles d'Anjou con-
crédit jusqu'à la mort de
II. Il parut changer de poli-
vènement de Louis XI. En
monarque le chargea de ré-
ntestations qui s'étaient éle-
: lui et le duc de Bretagne;
: négociation ne fit que ren-
rréconciliables le monarque
son vassal. Pendant la fa-
ıe dite du *bien public*, quoi-
es grands du royaume ne se
nt occupés que de leurs in-
rticuliers, Charles d'Anjou
! de conduire un corps de
onsidérable en Normandie,
enir les Bretons sur les fron-
cette province. Supérieur en
forces au duc de Bretagne, il lui était facile de le battre; il en trouva l'occasion, et la laissa échapper. Sa conduite fut encore plus équivoque à la bataille de Montlhéri; il prit la fuite pendant le combat, avec l'amiral de Montauban, entraînant avec lui le tiers de l'armée, et sans être même poursuivi, abandonnant ainsi le roi, qui combattait avec courage, avec succès. Lâche ou traître, et peut-être l'un et l'autre, il osa rejoindre Louis XI, et rentrer avec lui dans Paris. Le roi dissimula son ressentiment; il était dans une position critique : une paix quelconque lui devenait nécessaire, et Charles d'Anjou fut chargé de la négocier. Les traités de Conflans et de St.-Maur-des-Fossez furent si honteux et si avilissants pour le monarque, réduit à céder à ses grands vassaux tout ce qu'ils voulurent exiger, que le négociateur passa, dans l'opinion publique, pour avoir été d'intelligence avec les mécontents. Ils dépouillèrent Louis XI, et, suivant l'expression énergique d'un auteur contemporain, ils le *butinèrent* à l'envi l'un de l'autre. Mais le monarque ne fit le serment d'une telle paix que dans l'intention de la violer quand le danger serait passé. Ce fut par Charles d'Anjou qu'il commença sa vengeance. Ce prince, accusé d'une fuite infâme à la journée de Montlhéri, d'avoir entretenu des intelligences secrètes avec les mécontents, de s'être emparé des fonds destinés à la solde des troupes, et d'avoir formé le complot d'introduire les Bourguignons dans Paris pour leur livrer la personne du roi, ne fut cependant puni que par la perte de sa compagnie d'ordonnance et de son gouvernement du Languedoc; mais Louis XI avait à ménager René, roi de Sicile, frère de Charles d'Anjou, qui mourut oublié, en 1472. V—ve.

CHARLES D'ANJOU, second du nom, duc de Calabre, comte du Maine, fils du précédent, a mérité une place dans l'histoire pour avoir légué la Provence à Louis XI et à ses successeurs. Il vivait auprès de René, roi de Sicile, son oncle, lorsque Louis XI, mécontent des liaisons de ce dernier avec Charles-le-Téméraire, qu'il paraissait décidé à mettre en possession de ses états, fit saisir les duchés de Bar et d'Anjou. René, qui était oncle maternel de Louis XI, lui envoya Charles d'Anjou pour tâcher de fléchir sa colère. Charles réussit dans cette négociation. Les duchés de Bar et d'Anjou furent rendus au roi René, et, dans une entrevue que ce paisible vieillard eut à Lyon avec Louis XI, il jura sur l'Évangile de ne jamais céder la Provence au duc de Bourgogne; il fut même alors réglé, qu'après la mort de René, Charles du Maine aurait le comté de Provence, et que le duché d'Anjou serait réuni à la couronne, comme un apanage qui avait été donné à un fils de France, et qui ne pouvait passer dans une branche collatérale. Le roi-René étant mort à Aix en 1480, les états, se conformant au testament de ce prince, élurent Charles, son neveu, comte souverain de Provence. Charles, d'une santé faible et chancelante, était le dernier rejeton de la branche royale d'Anjou. A peine il avait pris possession de ses nouveaux états, qu'il perdit une épouse adorée, et, se laissant abattre par la douleur, il mourut lui-même, le 11 décembre 1481. Il institua par son testament, fait la veille de sa mort, *pour son héritier universel*, Louis XI, et après lui, Charles, dauphin, et tous les rois de France leurs successeurs. Il se décida, par le motif que Louis XI, descendant par sa mère de la maison d'Anjou, était le seul à qui la Provence dût appartenir. Il légua aussi au prince tous ses droits aux trô Naples et de Sicile, legs dont l' tation devint si funeste à la Fra donna la vicomté de Martigues à çois de Luxembourg, son cousi main, deux mille livres d'or à l' métropolitaine d'Aix, et sa bibl que au couvent de St.-Maxim réunion de la Provence à la cou fut faite par Charles VIII, en

V—

CHARLES de Danemarck, *Bon*, comte de Flandre, était f S. Canut, et d'Adèle ou Alise, f Robert-le-Frison. Il fit, dans s nesse, le voyage de la Terre-S se signala par ses exploits cont Sarrasins, et devint comte de dre l'an 1119, après la mo Baudouin, qui, pour récomp ses services dans la Palestine, tua son héritier. Lorsque l'emp Henri V entra dans la France (1 avec une armée formidable mands, de Saxons et de Bav Charles-le-Bon accourut à la d du royaume avec dix mille Flan Il avait affermi, dans ses éta puissance par son courage; il la tint par la sagesse de son gou ment. Pendant deux années d rilité (1125 et 1126), il épui trésors pour nourrir les ind On remarqua qu'étant dans l d'Ypres, il distribua lui-mêm un jour, jusqu'à sept mille huit pains. Il fit des lois sages pour mer les meurtres, les violence injustices, et pour garantir le de l'oppression des grands. On pelait le justicier, le défense l'Eglise, le père des pauvres; nommée de ses vertus était si gr qu'on lui offrit le trône de Jéru pendant la prison de Baudouin l'empire, après la mort de He

ın et l'autre. Bertoul avait usurpé la pré- à laquelle la dignité : Flandre était atta- d, maire de Bruges, ıt été forcés d'ouvrir de vendre leur blé à voyant gênés dans le léprédations, formè- rojet d'assassiner leur ıard, et quelques au- ortant des épées nues teaux, entrèrent un ise de Saint-Donat de que Charles y faisait 'eux lui abattit un bras our donner l'aumône mme, et un autre fit u pied de l'autel, le es conjurés se répan- ans la ville, poursui- rs et les amis du comte, nfin dans le château, chèrent contre la fu- . Louis-le-Gros, ap- igneurs de Flandre, t châtier les séditieux. aire périrent dans les évôt fut attaché à une sur sa tête un chien ns cesse, et qui dé- ıı coupable; le maire, les yeux crevés, les ıt élevé sur une roue, ille traits, lancés les ıutres pour prolonger . Les complices des ent précipités du haut arles-le-Bon n'ayant ınts de Marguerite de mme, Louis donna le dre à Cliton, fils de e Normandie. Charles ne saint dans la Flan- été écrite par trois au- rains : le moine Æl- , archidiacre de Té- rouane, et Gualbert, syndic de Bruges.

V—VE.

CHARLES DE FRANCE, fils de Louis IV d'Outremer, naquit en 953, environ un an avant la mort funeste de son père. Lothaire monta sur le trône, et, contre l'usage établi dès les premiers temps de la monarchie, son frère n'eut aucune part dans le gouvernement; suivant Velly, ce fut par une politique de Hugues-le-Grand, duc de France, dont l'autorité ne pouvait qu'être affaiblie par un partage. « Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, cet » exemple, dont l'expérience a fait » connaître tout l'avantage, a passé » depuis en coutume, et cette coutume » est devenue une loi fondamentale » de l'état. » Charles n'eut donc pour apanage que les droits de sa mère Gerberge sur la Lorraine. Othon II s'en était mis en possession. Charles était brave, mais il manquait d'hommes et d'argent. Othon craignit qu'il ne parvînt à s'en procurer, et, pour éviter une guerre dont les résultats auraient été incertains, lui fit offrir le duché de la basse Lorraine, comprenant le Brabant, et les provinces entre le Rhin et l'Escaut jusqu'à la mer, sous la condition qu'il le reconnaîtrait pour son suzerain. Charles accepta, et ce titre de vassal d'un prince étranger fut le prétexte dont on se servit pour l'exclure du trône de France, et y appeler une nouvelle famille. A Lothaire succéda le faible Louis V, qui mourut au bout de quelques mois. Hugues Capet se hâta de se faire sacrer par Adalberon, archevêque de Reims, vendu à ses intérêts. A cette nouvelle, Charles rassemble une armée, et vient mettre le siége devant Laon, qui se rend à sa discrétion. Dans le nombre des prisonniers se trouvaient Emma, mère de Louis V, et l'évêque Ascelin, homme ambitieux et rusé, qui n'eut pas de

peine à s'emparer de l'esprit du malheureux Charles. Cependant Hugues avait réuni des troupes avec lesquelles il vient assiéger Laon. Charles pénètre dans son camp, à la faveur de la nuit, y met le feu, et passe au fil de l'épée tous ceux qui osent lui résister. Pendant qu'Hugues est occupé à réparer cet échec, le duc d'Aquitaine se déclare pour l'héritier légitime du trône; et opère une diversion puissante en sa faveur. Charles profite de cette circonstance, et après avoir soumis Soissons, marche sur Reims, dans l'intention de s'y faire couronner. Adalberon refuse de le sacrer, et donne à Hugues Capet, qui avait défait les Aquitains, le temps de venir à son secours. Adalberon meurt dans ces entrefaites, et est remplacé par Arnould, neveu de Charles, à qui il livre la ville de Reims. Charles ne peut s'y maintenir, et bientôt il est obligé d'abandonner ses conquêtes, et de se retirer à Laon, où il se croyait en sûreté; mais l'évêque Ascelin, gagné par les promesses de Hugues, l'introduit dans la ville, dans la nuit du jeudi saint, 991, et le fait pénétrer jusque dans le palais où le trop confiant Charles était occupé d'exercices de dévotion. Chargé de fers, il fut conduit avec sa famille à Senlis, et ensuite renfermé dans la tour d'Orléans, où il mourut au bout de deux ans. Il laissa quatre enfants, deux fils morts sans postérité, et deux filles, l'une mariée au comte de Namur, et l'autre au comte de Hainaut. La plupart des historiens de Lorraine ne placent point Charles au nombre de leurs ducs. Cependant, on s'accorde généralement à désigner le prince dont il sera question dans l'article suivant, sous le nom de *Charles II*. W—s.

CHARLES II, fils de Jean Ier., duc de Lorraine, naquit à Toul vers 1364, et eut pour parrain Charles V, qui

voulut se charger de le faire
Parmi les chevaliers qui faisaien
l'ornement de la cour de Fran
distinguait Philippe, frère du ro
obtint dans la suite le duché de
gogne, et le surnom de *Hardi*. C
s'attacha à ce prince, plus enco
inclination que par devoir, et
sous ses ordres qu'il fit ses pre
armes contre les Gantois révol
avait environ vingt-six ans lorsq
père mourut, et aussitôt après
reçu le serment de fidélité de ses
il fit châtier sévèrement les hal
de Neufchâteau, soupçonnés
eu part à sa mort (*Voy.* JEA
duc de Lorraine). Il joignit en
avec les hommes dont il put dis
l'armée que le roi de France en
contre les Tunisiens. Cette cam
fut heureuse; le roi de Tunis fu
traint de rendre la liberté à t
esclaves chrétiens, et de pay
mille écus d'or aux croisés. C
vint offrir alors ses services co
Turks au roi de Hongrie, qui
moigna sa reconnaissance, en
tant son mariage avec Marguer
Bavière, princesse très vert
fille de Rupert, qui monta
sur le trône d'Allemagne. En
il se disposait à retourner d
Hongrie, menacée de nouveau
Turks; mais il fut appelé en
par les chevaliers teutoniques, b
roi de Prusse, leur ennemi, le
sonnier, et l'enferma dans le
de Marienbourg. Il accompagna
à Rome, Rupert, son beau-pè
empereur à la place de Venc
que ses excès et son incapacité
rendu méprisable. Louis, duc
léans, moins par attachement
Venceslas que par haine contr
pert, forma une ligue pour re
le le trône d'Alle
(ni au-devant des e

u-père, les défit dans une
lle, et quelques-uns des
tombés en son pouvoir, il
lit qu'après leur avoir fait
rançons considérables. Le
ans fut assassiné quelque
s, par les ordres de Jean
duc de Bourgogne. Char-
issait le duc d'Orléans au-
mait le duc de Bourgogne,
ses vues, et servit à le ré-
vec les princes que l'assas-
il s'était rendu coupable
gnés de lui. Il secourut Char-
re les Anglais, et se trouva
: d'Azincourt. Nommé con-
France, il ne conserva cette
: peu de temps, et revint
ats, qui réclamaient sa pré-
1427, les habitants de Metz
de payer les redevances éta-
is long-temps au profit des
rraine; mais quand ils virent
cher contre eux, ils deman-
aix: on la leur accorda à des
qui ne satisfaisaient pas
t il se disposait à en exiger
orsqu'il mourut, le 25 jan-
. René d'Anjou, son gendre,
a. Charles avait cette sorte
: qui cherche les dangers;
ui reproche de ne pas avoir
ictoire avec modération. On
nte cependant comme un
li, spirituel, aimant les let-
n de ses biographes assure
assait pas un seul jour sans
ues pages de Tite-Live, ou
nentaires de César. W—s.

ES III, dit *le Grand*, fils
is Ier., duc de Lorraine, et
line de Danemark, nièce
s-Quint, né à Nanci, le 15
543, n'avait que trois ans
on père mourut. Christine
ée régente et chargée de l'ad-
on du duché, pendant la
minorité de son fils, avec Nicolas de Lorraine, évêque de Verdun. Le roi de France, Henri II, venait de s'allier à l'électeur de Saxe et au marquis de Brandebourg, pour s'opposer aux projets de Charles-Quint qu'on soupçonnait de vouloir attenter aux priviléges du corps germanique. Ce prince, au commencement de 1552, s'empare des villes impériales de Metz, Toul et Verdun, entre à Nanci où se trouvait la duchesse, et exige qu'elle lui remette le jeune duc pour le faire élever sous ses yeux. La duchesse fut contrainte d'obéir à la nécessité, et le duc Charles partit pour Paris. Il s'établit bientôt une grande intimité entre ce prince et le Dauphin (depuis François II.) Charles joignait à tous les avantages extérieurs les plus heureuses dispositions. Il réussissait dans tous les exercices du corps, et ne négligeait pas de cultiver son esprit par la lecture et la conversation des personnes instruites. Henri II avait formé le dessein de lui faire épouser Claude, sa fille, et ce mariage fut célébré à Paris en 1559. Henri II étant mort la même année, Charles songea à revenir dans ses états; mais il différa jusqu'après la mort de François II. Après avoir pris les précautions qu'exigeait sa sûreté, en mettant son armée sur un pied respectable, et en ajoutant aux fortifications de ses villes frontières, il s'occupa tout entier du bonheur de ses sujets. Il rassembla les lois qui les avaient régis jusque-là, et en ordonna la révision; réprima la fureur des duels, établit une université à Pont-à-Mousson, aggrandit Nanci, encouragea le commerce, protégea les arts. Son règne fut aussi long que paisible. Il mourut à Nanci, le 14 mai 1608. Les Lorrains lui donnèrent le surnom de *Grand*, de *père de ses peuples*,

et témoignèrent à sa mort les plus sincères regrets. Joseph - François Costes de Nanci a publié son éloge, Francfort, 1764, in-8°. W—s.

CHARLES D'ORLÉANS, comte d'Angoulême, fils aîné de Louis de France, duc d'Orléans, comte de Valois, et de Valentine de Milan, naquit à Paris en 1391, peu avant la malheureuse maladie de Charles VI. Les altérations de la santé du monarque devinrent si fréquentes, qu'il fut obligé de remettre les rênes du gouvernement à ses oncles et à ses frères. De là naquit cette rivalité, qui se termina par l'assassinat de Louis d'Orléans, en 1407, commis par Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne. Valentine de Milan, n'ayant pu obtenir vengeance de cet attentat, succomba à sa douleur, et mourut quatorze mois après son époux. Charles et ses frères furent d'abord conduits à Chartres, pour la ratification du traité de paix avec Jean-sans-Peur. En vain celui-ci chercha-t-il à obtenir son pardon; en vain le roi, la reine et les princes, les pressèrent-ils de se laisser fléchir; Charles répondit au roi qui lui avait enjoint d'obéir : « Mon très cher seigneur, j'agrée tout » ce que vous avez fait; je lui par- » donne toutes choses, puisque V. M. » le commande, ne voulant en aucune » manière lui désobeir. » Ses frères proférèrent les mêmes paroles, et, après la cérémonie, Charles, avec ses frères, reprit la route de Blois. Marié en 1406 à Isabelle, fille de Charles VI et veuve de Richard II d'Angleterre, Charles devint veuf en 1409. Cet événement, auquel il fut très sensible, lui rendit plus chère la retraite dans laquelle il vivait, et dont il ne devait sortir que pour venger l'assassinat de son père. Les ducs de Berri et de Bourbon, mécontents du peu d'égards que leur témoignait Jean-sans-Peur, qui, après le traité de Chartres, s'était emparé des rênes du gouvernement, et régnait en quelque sorte sous le nom de Charles VI, formèrent une confédération, à laquelle ils appelèrent Charles d'Orléans. Pour attacher plus sûrement ce prince à leur cause, ils lui firent épouser, en 1410, Bonne, fille du comte d'Armagnac. Les noces furent celébrées à Poitiers avec la plus grande magnificence, et sitôt que les confédérés furent réunis, ils se mirent en marche, et arrivèrent sans obstacles jusqu'à Chartres, d'où ils envoyèrent une députation au roi, qui se trouva malade. Le conseil, vendu au duc de Bourgogne, ne répondit aux protestations des princes que par un ordre de mettre bas les armes. Une députation de la cour se rendit auprès d'eux à cet effet, et la reine elle-même passa cinq jours à les solliciter sans pouvoir rien obtenir. Les princes vinrent camper sous les murs de Paris, espérant que les Parisiens, fatigués par les troupes bourguignones, finiraient par leur ouvrir les portes. Un accommodement fut fait entre eux et le roi; mais Charles d'Orléans ne voulut point licencier ses troupes, et attendit la belle saison pour rentrer en campagne. En effet, l'arrestation d'un envoyé du duc de Bourgogne, que Charles soupçonnait complice de la mort de son père, fut le prétexte plausible de la nouvelle guerre. Ayant publié son manifeste, en 1411, dans lequel il adressait un cartel à son ennemi, et lui reprochait d'avoir assassiné son père, il entra de suite en campagne. La France fut bientôt partagée en deux factions, les Bourguignons et les Armagnacs; ces derniers furent chassés de la capitale par les Bourguignons, qui pillèrent, massacrèrent et noyèrent tous ceux qu'ils soupçonnaient être attachés à la

ction d'Orléans. Ces massacres eurent lieu dans presque toute la France. harles, à la tête des siens, passe la eine, ravage le Beauvaisis et le Soisonnais. Il quitte un moment son armée pour voler au secours du comte e Tonnerre, qui était assiégé par le omte de Nevers. Il met ce dernier en uite, retourne à son armée, bat celle u duc de Bourgogne, et vient mettre e siége devant Paris. Il est bientôt rcé de le lever et de consentir à un rrangement; le roi le fait manger vec le duc de Bourgogne, et s'engage payer les sommes que les princes evaient aux Anglais. Il en fut détourné par Jean-sans-Peur, qui mit les lus grandes entraves à la restitution es biens et des emplois des Orléanais. Mécontent de ce qui se faisait, harles quitta la cour, et se retira dans es domaines. Les exactions commises ur les Cabochiens, et la situation péible dans laquelle se trouvait le daubin, firent encore entrer Charles en mpagne. Il revint à Paris, où il fit élébrer un service solennel pour son re. Le chancelier Gerson prononça raison funèbre, et n'oublia pas de nacer les coupables des vengeances ntes. Le roi d'Angleterre ayant fait invasion en Normandie, le dau a appela à son secours Charles rléans, qui se hâta de lever des pes, et de rassembler ses partisans les réunir à l'armée française. Ce n 1415, près du château d'Azin, qu'eut lieu cette funeste bataille Français furent défaits avec la rande perte. Charles se conduiéros, fut blessé et trouvé parmorts. Henri V lui fit donner soins que sa situation exigeait, conduire à Calais avec les ausonniers. A l'ennui de la cap- Charles, se joignit un nouveau tristesse; il apprit la mort de Bonne d'Armagnac, son épouse. Transporté en Angleterre, il fut resserré plus étroitement que les autres, parce que Henri V, s'étant fait assurer des prétentions à la couronne, au détriment du dauphin et contre les lois du royaume, craignait que Charles d'Orléans, par sa naissance autant que par l'étendue de ses domaines, ne le contrariât puissamment dans ses desseins. Par son testament, le même monarque recommanda de ne rendre la liberté à aucun prisonnier français avant la majorité de son fils. Aussi, autant par politique que par intérêt, c'est-à-dire, par les grandes dépenses que Charles était obligé de faire pour représenter d'une manière convenable à son rang, les Anglais prolongèrent son séjour dans leur île. C'est pour charmer l'ennui de sa captivité qu'il cultiva la poésie, et qu'il fit ces pièces charmantes dont nous parlerons bientôt. Après avoir, à plusieurs reprises et toujours sans succès, offert au conseil de régence d'Angleterre, sa médiation pour la paix avec la France, Charles d'Orléans finit par la faire accepter. Il passa la mer avec les plénipotentiaires, et les conférences s'ouvrirent, en 1439, dans la petite ville d'Oie, entre Calais et Gravelines. La duchesse de Bourgogne, qui y assista, conçut pour lui une telle estime, qu'elle résolut de le réconcilier avec son époux. Son frère Jean, bâtard d'Orléans, qui se trouvait au nombre des plénipotentiaires de Charles VII, lui prodigua les témoignages d'une véritable amitié. Charles, en reconnaissance, lui fit donation du comté de Dunois. Aussi Jean, qui devint si célèbre depuis, fit-il usage de tous les moyens qui se trouvaient en son pouvoir, pour rendre la liberté à son frère. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, s'y intéressa également, et n'y mit d'autre condition que le

mariage de Charles avec la princesse de Clèves, sa nièce, et l'entier oubli des démêlés de leurs maisons. Aussitôt que Charles fut instruit de ces dispositions, il se hâta d'y donner son consentement; mais les Anglais, voulant toujours le retenir, on offrit une forte rançon qui fut enfin acceptée, et termina la longue captivité de ce prince, qui, depuis vingt-cinq ans, gémissait dans les fers. Plusieurs gentilshommes anglais, chargés de le conduire à Calais, l'accompagnèrent, en 1440, jusqu'à Gravelines, où la duchesse de Bourgogne lui fit le plus gracieux accueil. Philippe-le-Bon ne tarda pas à arriver, et l'entrevue de ces deux princes fut des plus touchantes. Le comte de Dunois se trouva également à cette rencontre, et témoigna à son frère la joie qu'il ressentait. Charles suivit ensuite la cour de Bourgogne à Saint-Omer, où il protesta, par serment, que le meurtre de Jean-sans-Peur lui était étranger. Il donna son adhésion au dernier traité d'Arras, et épousa Marie, princesse de Clèves. Les noces furent célébrées avec la plus grande magnificence; on le revêtit de l'ordre de la Toison-d'Or. Enfin, après les réjouissances, Charles, impatient de revoir la cour de France et ses domaines, se mit en route. La cour de Bourgogne l'accompagna jusqu'à Bruges, et sa marche en France fut une espèce de triomphe; son train et sa maison étaient magnifiques; il fut reçu partout avec la plus grande distinction, et l'empressement qu'on lui témoigna donna de l'ombrage au roi Charles VII, qui le fit prévenir qu'il ne serait bien reçu qu'autant qu'il se présenterait sans sa maison. Charles, offensé, ne fit que passer par Paris, et se retira de suite dans son apanage. Il avait des droits au duché de Milan et au comté d'Asti, par Valentine, sa mère, et

le Philippe-Marie Visconti mou-
l songea à se faire reconnaître
son successeur. Il envoya, pour
ir ses droits, Regnault de Dres-
la tête d'une armée, et ce géné-
ui eut d'abord des succès, qui
ara même d'Alexandrie, fut en-
battu et fait prisonnier. Voyant
es démarches étaient infructueu-
auprès des Milanais, Charles ren-
en France, et se retira dans ses
ines, où il vécut plusieurs années
é de soins domestiques. Il n'en
que pour se rendre à Vendôme,
e le duc d'Alençon, convaincu
me d'état, fut mis en jugement.
s cette affaire, Charles porta la
au nom des pairs, et chercha,
ous les moyens possibles, à sau-
l'accusé, dont la peine fut com-
ée en une prison perpétuelle. Son
âge et ses infirmités l'empêchè-
rent de se trouver au sacre de Louis XI; cependant il put suivre la cour de F ance en Touraine, où sa femme acco cha à Chinon d'un fils, que le roi tint sur les fonts baptismaux, et qui, dans la suite, parvint au trône sous le nom de *Louis XII*. Lors du différend qui s'éleva entre le roi et le duc de Bretagne, Charles fit de vains efforts pour engager ce dernier à la s ission, et il crut trop facilement à rapparence de douceur et de modestie de Louis XI, qui lui avait prodigué les témoignages d'une considération extraordinaire. Dans l'assemblée convoquée à Tours pour déclarer la guerre au duc de Bretagne, il crut pouvoir se permettre quelques observations en sa faveur; mais le roi, qui ne voulait être qu'approuvé, s'en offensa, et les prit en très mauvaise part. Il oublia qu'en pleine assemblée il a es le plus bel
; il ement d'avoir
les, et de pren-

re la défense des rebelles ; il l'accabla es plus durs reproches, et Charles 'Orléans, justement indigné d'un si anglant outrage, le cœur navré de ouleur, se retira de la cour, et mou- ut peu de jours après, le 4 janvier 465, âgé de soixante-quatorze ans, mportant les regrets de ses contem- orains. Il fut inhumé au couvent des élestins, à Paris. Son tombeau a été ransporté au musée des Monuments rançais. Ce prince était bon, humain, haritable, et l'un des plus vertueux ersonnages de son temps. Si, par sa aissance, il eut une première place armi les princes, par ses talents pour a poésie, il mérita d'être placé au remier rang des écrivains de son emps. Dès sa plus tendre jeunesse, il 'appliqua aux lettres latines et fran- aises, s'exerça à la poésie et à l'élo- uence. Les lettres, à leur tour, lui ournirent un amusement dans sa lon- ue captivité, et leur douceur diminua eaucoup les amertumes d'une vie si pitée. La plus grande partie de ses rs est consacrée à célébrer la beauté les faveurs de l'Amour ; dans quel- es pièces, il gémit sur les malheurs sa patrie ; dans d'autres, il cherche tendrir sur son sort ; dans toutes, it briller l'imagination la plus gra- se, et, pour le temps où il écrivait, ontre une simplicité et une éléganraiment remarquables. Les sujets manie sont moins considérables e qu'ils ont de grand que par ce ont d'agréable et d'amusant. « Ce t des objets de pure galanterie, 'abbé Sallier ; ils ne demandent ne imagination douce et tran- e. » Mais avec beaucoup de sim- les idées sont nobles, inspi- le sentiment, réglées par la ce, exprimées avec autant de que d'élégance. On sent que la e de ces temps anciens n'ad- mettait rien qui pût offenser les mœ ou blesser la pudeur, et, qu'en eſl avec la franchise et la sincérité fra çaise, elle ne pouvait souffrir ni fau seté, ni mensonge. Les bibliothèqu Impériale et de l'Arsenal possède chacune un manuscrit des poésies d Charles d'Orléans. L'abbé Sallier e le premier qui les ait fait connaître dans un mémoire qui se trouve dans le 13e. volume de l'*Académie des Inscriptions*. Chalvet, ancien bibliothécaire de Grenoble, ayant trouvé dans sa bibliothèque un manuscrit contenant les productions de ce prince, les a fait imprimer sous ce titre : *Poésies de Charles d' Orléans, père de Louis XII, et oncle de François Ier., rois de France*, Grenoble, 1803, in-12. Il est à regretter que l'éditeur n'ait pas conféré son manuscrit avec ceux des bibliothèques de Paris, et qu'il ait ignoré les premiers éléments de l'ancien langage ; cette ignorance l'a fait tomber dans les fautes les plus graves, et a rendu nulles la plupart de ses notes, qui contiennent plus ou moins d'erreurs. Le manuscrit de Grenoble contient aussi une traduction, en vers latins fort médiocres, des poésies de Charles d'Orléans, faite par Antoine Astesan, son secrétaire. Chalvet aurait rendu son recueil plus intéressant, s'il y eût ajouté un choix des meilleurs morceaux de cette traduction. R—T.

CHARLES, duc de Bourbon. *Voy.* Bourbon et Clermont.

CHARLES Ier., roi d'Espagne. *Voy.* Charles-Quint, empereur.

CHARLES II, roi d'Espagne et des Indes, fils de Philippe IV, né le 6 novembre 1661, fut proclamé le 15 octobre 1665, sous la tutelle d'Anne d'Autriche, sa mère, dont la longue régence ne fit qu'aggraver les maux de l'état. Charles ayant atteint

sa 15e. année, prit part au gouvernement, et, s'apercevant bientôt que la reine le tenait dans une espèce de servitude, il s'enfuit seul, pendant la nuit, de son palais de Madrid, en 1677, et, s'étant réfugié à Buen-Retiro, se jeta dans les bras de Don Juan d'Autriche, qu'il déclara son premier ministre, après avoir relégué la reine-mère dans un couvent. Né pour être gouverné, Charles le fut alors par ce bâtard ambitieux, dont l'administration ne répondit point aux vœux de la nation espagnole. Humiliée par Louis XIV, abandonnée par l'Angleterre et par la Hollande, l'Espagne affaiblie subit les dures conditions du vainqueur, qui exigea la cession d'une grande partie de l'ancien patrimoine de ses rois. La paix de Nimègue fut cimentée par le mariage de Charles avec Louise d'Orléans, nièce de Louis XIV. Ni la jeune reine, pour qui Charles avait conçu, à la vue de son portrait, une passion qui ne se démentit jamais, ni la reine-douairière, qui avait repris son influence à la cour, ne purent inspirer au roi le goût du travail, la fermeté et le talent de régner. Faible et borné, Charles était incapable de supporter le poids du gouvernement. Il se livra à des ministres sans expérience, et passa le reste de sa vie, comme les monarques de l'Orient, dans le fond de son palais, au milieu des femmes, des nains et d'une multitude d'animaux rares, sans s'instruire des événements publics de l'Europe, ni même de ce qui se passait dans ses vastes états. Les affaires languirent, tout fut plongé dans un désordre et une confusion extrêmes, et, tandis que la monarchie perdait le reste de la considération dont elle jouissait en Europe, la cour de Charles était en proie aux intrigues et aux révolutions du cabi-

Au duc de Médina-Céli, sur
roi se reposait du soin du gou-
v ment, succéda le jeune comte
d pesa, qui s'empara de l'esprit
ible monarque, sans pouvoir
re e à l'Espagne son ancien éclat.
Pressé par ses ministres de se liguer
a une partie de l'Europe pour op-
po enfin une digue à l'ambition de
L XIV, Charles fut toujours re-
par les caresses de la reine, qui
a pris sur lui l'ascendant le plus
d é. Mais l'Autriche domina dans
le binet de Madrid après la mort
pr itée de cette jeune princesse,
en 1 89, et Charles s'unit à l'Europe
co rée contre la France. Peu s'en
qu'il n'eût à soutenir à la fois
guerre étrangère et une guerre
civile. Une grande partie de la Catalogne se souleva, fut vaincue et soumise. Charles n'avait point eu d'enfants, et l'Autriche, persuadée qu'il était incapable d'en avoir, voulut s'assurer sa succession, et lui fit épouser Anne de Neubourg, fille de l'électeur Pal n et sœur de l'impératrice; mais
princesse n'eut jamais sur le roi
le me empire qu'avait exercé sur
a première femme. Cependant
les Français passèrent les Pyrénées en 1694, et, après avoir bombardé Alicante et Barcelone, menacèrent l'Arragon, défirent l'armée espagnole, envahirent une partie de la Catalogne, et s'emparèrent de Barcelone; mais la paix de Riswick mit fin aux
eurs de l'Espagne. Louis XIV, par une politique adroite, lui accor un traité avantageux, ne perdant pas de vue l'espérance de mettre c tte monarchie dans sa maison. Ch les, qui languissait depuis longtemps, s'occupa du choix d'un successeur, et fit, en 16 3, un premier testament, par il appelait le jeune prince de e, neveu de sa

e, à la succession universelle de
ats; mais la mort précipitée de
ne prince renversa les desseins
narles, et le laissa en proie à
iétude le reste de sa vie. Sa
désespérée annonçait une fin
laine, et attirait sur lui les re-
de toute l'Europe. L'empereur,
de France et l'électeur de Ba-
aspiraient à sa succession. Deux
divisaient la cour de Madrid;
de la reine, voué à l'Autriche,
faction française, dirigée par le
al Portocarrero, chef du con-
es intrigues secrètes et les ca-
se multipliaient et se combat-
sourdement; enfin, le parti
is prévalut, par un singulier
e. On insinua au roi qu'il était
sié, et que ceux qui l'as-
aient le plus avaient part au
ce sous le poids duquel il suc-
it. Le superstitieux monarque
à une imposture aussi gros-
et permit qu'on l'exorcisât. Il
bientôt dans la mélancolie la
oire, fit ouvrir les tombeaux de
ère, de sa mère et de sa pre-
femme, et baisa les restes de
davres. On fit soulever le peu-
la récolte ayant été stérile, et,
us ces moyens réunis, le parti
is parvint à écarter la reine et
rtisans de l'Autriche. Le con-
Charles fit porter l'affaire de
cession conclut qu'il fallait ap-
un Bourbon. C'était l'opinion
le et la décision des grands.
soins Charles inclinait toujours
a maison; l'idée de voir vingt-
couronnes transportées sur celle
nce lui arrachait des soupirs;
éologiens introduits par le car-
Portocarrero détruisirent dans
t de ce faible roi les préjugés du
n faveur des intérêts de la mo-
e. Après bien des combats, des
irrésolutions, Charles dicta, le 1er. octobre 1700, son fameux testament, qui déclarait Philippe de France, duc d'Anjou, héritier de la monarchie espagnole. « O Dieu! s'écria-t-il en le » signant, les larmes aux yeux, Dieu » éternel! c'est vous qui donnez et » ôtez les empires! » Il languit encore un mois, et expira le 1er. novembre, à trente-neuf ans, après en avoir régné trente-cinq. Ainsi vécut et mourut Charles II, plus fameux dans la postérité par son testament, qui embrasa l'Europe, que par son règne languissant et malheureux. En lui finit la branche aînée de la maison d'Autriche qui régnait en Espagne depuis deux siècles. B—P.

CHARLES III, roi d'Espagne et des Indes, fils de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, sa seconde épouse, naquit en janvier 1716. Appelé à la succession de l'état de Toscane, où le dernier Médicis venait de mourir sans laisser d'héritiers de ce nom célèbre, le jeune D. Carlos passe en Italie en 1730, et se met à la tête des troupes de son père, le roi catholique, envoyées pour accélérer l'exécution du traité de Séville. Quatre ans après, il entre dans le royaume de Naples avec une armée espagnole, et s'établit dans la capitale, qui lui ouvre ses portes. Philippe V cède à son fils ses droits à la couronne des Deux-Siciles. Charles remporta sur les impériaux la victoire de Bitonto, qui lui valut un royaume, et le surnom de *duc de Bitonto* fut la récompense du duc de Mortemar, général des troupes de S. M. C. Après avoir assuré son autorité dans toutes les provinces napolitaines, Charles passe en Sicile, et soumet cette île en moins d'une année. Louis XV s'empresse de le reconnaître en qualité de roi des Deux-Siciles, et reçoit son ambassadeur (1735). La paix de Vienne

assuré la couronne sur la tête de ce jeune souverain, en 1738. Charles avait payé de sa personne : il était digne de sa fortune; au milieu de sa gloire, il mérita l'estime de ses nouveaux sujets par une sage modération, qui ne s'est démentie dans aucune circonstance de sa longue vie. La guerre s'était rallumée; l'Italie était foulée par des armées françaises, espagnoles, autrichiennes et piémontaises, Charles devait naturellement joindre ses forces à celles du roi son père. L'amiral anglais, Martin, se présenta devant Naples, et menaça de bombarder cette capitale, si Charles ne souscrivait sur-le-champ à rester neutre dans une querelle à laquelle il était de son devoir et de son intérêt de n'être point étranger. Martin tira sa montre, et ne donna qu'une heure de temps au roi des Deux-Siciles pour se déterminer à abandonner la cause de son père et de sa famille, ou à voir incendier sa capitale; il fallut céder. Charles n'oublia jamais cet affront; il s'occupa du soin de mettre les côtes de son royaume en état de repousser désormais une semblable insulte, et bientôt, assuré qu'il n'a plus à craindre de voir un capitaine anglais lui dicter des ordres dans son palais, il marche avec ses troupes au-devant de celles de son père, dont il est nommé généralissime, conjointement avec le duc de Modène. Après quelque succès, l'armée espagnole et napolitaine est surprise dans Velletri par le prince de Lobkowitz, général de l'armée impériale. Charles fut sur le point d'être fait prisonnier; mais les Espagnols parvinrent à se rallier, et chargèrent à leur tour l'ennemi, qui ne sut pas profiter de ses avantages. La négligence fut réparée par des prodiges de valeur, et les impériaux, poursuivis pendant quelques lieues, laissèrent des drapeaux et des canons au pouvoir de ceux qu'ils avaient d'abord mis dans le plus grand désordre. Après cette campagne, Charles jouit, pendant quinze années, de sa fortune et de ses travaux; il gouverna le royaume de Naples avec beaucoup de douceur et de sagesse, jusqu'à l'année 1759. A cette époque, il fut appelé au trône d'Espagne, vacant par la mort de son frère Ferdinand, sixième du nom, et il laissa le royaume de Naples à Ferdinand, son troisième fils. Dès que Charles se vit à la tête d'une nation puissante, il conclut avec Louis XV le pacte de famille (1761) qui assurait les droits et réunissait toutes les forces des différentes branches de la maison de Bourbon, et ne laissa échapper aucune occasion de faire voir aux Anglais qu'il n'avait point oublié la conduite de l'amiral Martin. Il se joignit à la France dans les deux guerres qu'elle eut à soutenir contre l'Angleterre. Celle de 1762 ne fut pas heureuse pour les deux puissances alliées : l'Espagne perdit la Havane, douze vaisseaux de ligne, des trésors immenses, les îles Philippines, et fit une campagne peu glorieuse contre le Portugal, secouru par les Anglais. Charles dut renoncer à la Floride pour obtenir la paix. La guerre de 1778 eut des résultats plus favorables. Le duc de Crillon, général de l'armée de S. M. C., s'empara de Mahon (1781), et l'île de Minorque fut restituée à l'Espagne, ainsi que la Floride, qu'elle avait perdue quelques années auparavant. Charles, débarrassé de cette dernière guerre, voulut aussi punir l'insolence des pirates d'Alger. Le comte O-Relly fut chargé de l'expédition. Cet officier avait du zèle et des talents militaires que ses ennemis même ne lui contestaient pas; mais la fierté castillane voyait à regret ce général, irlandais d'origine, obte-

préférence du souverain. La
lu marquis de la Romana, qui
ans une escarmouche, victime
fougueuse imprudence, servit
exte à des clameurs séditieuses;
obligé de se rembarquer avec
itation, et Charles III, dans
neste entreprise, aussi malheu-
e Charles-Quint, n'eut que la fai-
isfaction de dire qu'il ne s'y était
ouvé en personne. Tel est l'a-
des événements militaires qui
ent la carrière de Charles III;
est pas sans gloire; mais, sous
port de l'administration de son
ne, ce prince doit exciter un
if intérêt. Il mit beaucoup de
érance dans l'exécution des
l'administration et de réformes
qu'il se proposa dès son avène-
à la couronne d'Espagne. Il eut
de pensée de réveiller l'énergie
te vieille nation, et de rallumer
beau des arts, que les derniers
s autrichiens avaient laissé éteind-
ies premières opérations firent
des murmures; on pourrait à
e faire une idée de l'attachement
ple espagnol à ses usages, à ses
és, et surtout à son costume par-
r. Les Castillans de toutes les
s, étaient vêtus de noir, et por-
, en outre, dans toutes les sai-
un manteau dans lequel ils s'en-
paient jusqu'aux yeux; un large
au, rabattu de tous côtés, ache-
le cacher leur figure. Ce costume
rieux et sombre choquait les
et compromettait la vigilance de
lice; les ordres les plus positifs
t insuffisants pour changer cette
, et furent le prétexte, ou plutôt la
immédiate du terrible soulève-
de Madrid (en 1765), au milieu
il les seules compagnies de gar-
ralonnes, qui étaient de service
lais, firent leur devoir; elles fu-
rent massacrées par la populace; mais
elles donnèrent au roi le temps de se
sauver à Aranjuez, où de nouvelles
troupes vinrent se ranger autour de
lui. Le comte d'Aranda fut nommé
président de Castille, et rétablit le bon
ordre; les grands chapeaux disparu-
rent pour toujours; l'usage des man-
teaux revint peu à peu, mais les for-
mes furent moins amples; le ministre
favori de Charles III (marquis de
Squilace) fut éloigné: il était odieux
à la multitude et à la noblesse. On a
soupçonné une compagnie célèbre,
qui ne fut étrangère à aucune des in-
trigues de son temps, d'avoir eu part
à ce mouvement populaire; mais la
haine qu'on portait à ce ministre, ita-
lien d'origine, était inspirée par d'au-
tres motifs. La marquise, femme de
Squilace, était belle, et n'excitait pas
moins d'envie que son époux. L'Es-
pagne doit encore aux soins de Charles
III tout ce qu'elle peut montrer au
voyageur, en fait d'établissements uti-
les et de monuments publics. Les
grands chemins, l'hôtel des douanes
et celui des postes à Madrid, les em-
bellissements et l'assainissement de
cette capitale; le cabinet d'histoire na-
turelle, le jardin botanique, les acadé-
mies de peinture et de dessin, le canal
de Tudela, celui de Madrid (aban-
donné après la mort de ce prince),
etc.; tout a été créé, ou perfectionné
sous son règne. Il aimait la justice, et
choisit, avec un rare discernement,
les magistrats et les fonctionnaires pu-
blics parmi les citoyens les plus ver-
tueux. Il ne retira jamais sa confiance
sur une délation, ou sur des accusa-
tions vagues, à ceux qu'il avait une
fois éprouvés. Les comtes de Florida
Blanca (Don Joseph Moniño), et
de Campomanès, furent élevés du
sein de l'obscurité aux premières pla-
ces de l'état; ils possédèrent en même

temps l'estime de leur souverain; quoiqu'ils fussent ennemis et rivaux l'un de l'autre. Charles eut l'excellent esprit d'employer les lumières de ces deux hommes distingués, chacun dans la partie qui lui était convenable, et il ne fut jamais entraîné par leurs passions particulières. C'est avec une conduite aussi sage que ce prince parvint à retirer l'Espagne de la léthargie où elle languissait depuis Philippe III. Certes, le mérite d'avoir redonné le mouvement à une nation engourdie et concentrée en elle-même doit être attribué à la volonté positive du souverain. Il fallut vaincre des obstacles de toute nature, et Charles ne se rebuta point. On cite de lui deux mots qui peignent exactement l'état de l'Espagne, l'injustice de l'opinion, et le genre d'esprit de ce monarque : « Mes sujets » sont comme les enfants qui pleurent » quand on les nettoie. » Lorsqu'on lui rendait compte d'une intrigue d'affaire ou d'amour, de quelque dissension élevée dans une famille, la première question que faisait Charles était celle-ci : « Quel moine y a-t-il dans » cette affaire ? » Il aimait à parler de ses fatigues et des dangers qu'il avait courus à la guerre, et conservait fidèlement le souvenir du moindre service qui lui avait été rendu. Le corps des carabiniers royaux s'était distingué dans les campagnes d'Italie. A la journée de Velletri, Charles fut sur le point d'être fait prisonnier ; les carabiniers le sauvèrent. Long-temps après, le ministre de la guerre lui proposant des réformes dans les dépenses de sa maison militaire, employait toute son éloquence pour faire entendre que le corps des carabiniers avait une constitution vicieuse, et qu'il était plus onéreux qu'utile ; Charles faisait semblant de ne pas écouter. Le ministre revint à la charge, et s'expliqua d'une manière plus positive. Le prince ne put retenir sa colère, et lui dit ton foudroyant : « Si quelqu'un » parle encore une fois contre m » rabiniers, je le fais pendre. » I qu'il vint, en 1759, prendre po session du trône d'Espagne, il fut pris de voir un grand d'Espag présenter à lui pour exercer les tions de grand chambellan (*sum de corps*), que le seigneur de L remplissait auprès de sa personn puis long-temps. Charles dem pourquoi Losada ne venait p « Sire, lui dit alors le grand cha » lan, le seigneur Losada n'est » grand d'Espagne ; l'étiquette » cour exige que celui qui a l'ho » de vous servir en qualité de » chambellan, soit revêtu de ce » gnité, et j'ai cru devoir me pré » à sa place. — Hé bien, lui dit » les, je le fais duc, et qu'il vien » donner ma chemise. » Il avo pendant par bonté conservé la grande partie des serviteurs de cienne cour, et, entre autres, u let de chambre qui continua à l vir pendant dix-sept années. O un jour annoncer sa mort à C III : « Que Dieu lui fasse paix, » c'était un homme de bien ; » est certain que, depuis le pr » jour que je le vis à Barcelon » n'ai jamais pu le souffrir. » C mettait une grande régularité da actions ; c'était l'homme le plus r dique de son royaume. On p prédire, dès le 1er. janvier, l'i le genre de ses occupations et voyages pendant toute l'année reçut point de la nature ces don lants qui caractérisent les héros on ne peut s'empêcher de lui ac un bon j t, une sage fer de l' el, et surtout le lités ment un hom

nir de son administra· et de ses vertus privées à ses peuples. Il mou· 14 décembre 1788, à te-douze ans, non sans orages qui menaçaient s dernières paroles fu·ivis à son successeur. Janvier, à Naples, et *aculée conception*, ou , ont été fondés par ce

J. B. E—D.

Ier. d'Anjou, roi de Louis VIII de France, de Castille, était né en it reçu en apanage le ; mais ayant épousé ième fille de Raimond uier comte de Provence, i ce comté lui fut as- judice des trois sœurs vaient épousé les rois Allemagne et d'Angle- uivit son frère S. Louis où il se distingua, mais onnier comme lui, près en 1250. Après son e, il eut plusieurs dif- es vassaux du comté de nt il voulait enfreindre C'est de là qu'il fut ap- ar le pape Urbain IV, e Mainfroi, roi de Na- ur de Rome voulait pri- onne. (*V.* MAINFROI.) se entra en Italie, Urbain ais son successeur Clé- jet de Charles d'Anjou, dévoué encore. Une rêchée contre Mainfroi Charles, et ceux qui fait vœu de passer en furent déliés de leurs us condition de servir me de Naples. Charles ai 1265 à Rome, où près couronné par ordre du pape. Il s'y était rendu par mer, tandis que son armée, conduite par sa femme, traversait la Lombardie, où elle remporta divers avantages sur les gibelins, alliés de Mainfroi. Charles avait épuisé les richesses de la Provence, pour mettre sur pied cette armée qui montait à cinq mille gendarmes, quinze mille fantassins et dix mille arbalétriers; mais déjà il se trouvait sans argent, et, si la guerre avait pu traîner en longueur, il aurait éprouvé de grands embarras. Le ciel parut favoriser l'entreprise de Charles; la saison fut si belle qu'il put se mettre en marche au commencement de janvier 1266, et envahir le royaume de Naples par la route de Férentino. L'inconstance et la lâcheté des Napolitains favorisaient le conquérant; Mainfroi ayant livré bataille dans la plaine de Grandella, le 26 février 1266, fut vaincu et périt dans le combat. Charles refusa une sépulture chrétienne au corps de celui qu'il avait privé de son légitime héritage; il livra la ville de Bénévent au pillage et au massacre, et, dès les premiers instants de son règne, il manifesta l'avarice, la dureté et l'insensibilité qui faisaient le fonds de son caractère. Charles, après la mort de Mainfroi, fut reconnu pour roi par les Deux-Siciles: ses nouveaux sujets parurent d'abord empressés de se soumettre à son gouvernement; mais bientôt il leur fit sentir combien son joug était plus pesant que celui de leurs souverains légitimes. Il les accabla d'impôts et de vexations de tout genre, et Clément IV fut obligé de lui adresser de sévères reproches sur sa manière de gouverner. Les peuples, écrasés par ce joug odieux, recoururent à Conradin, neveu de Mainfroi, et dernier héritier de la maison de Souabe ou Hohenstauffen (*V.* CAPÈCE et CONRADIN);

ils l'invitèrent à venir réclamer un trône qui lui appartenait, et sauver ses sujets du désespoir. Conradin entra en effet en Italie, vers la fin de l'année 1267, avec trois mille cinq cents hommes d'armes ; tous les gibelins, les Sarrasins et les Allemands, se déclarèrent pour lui. Il livra bataille à Charles, dans la plaine de Tagliacozzo, le 23 août 1268; déjà la victoire était à lui, lorsque ses troupes, s'étant dispersées à la poursuite des ennemis, furent surprises et taillées en pièces par un corps d'armée que Charles avait gardé en réserve ; Conradin, arrêté dans sa fuite par le seigneur d'Astura, fut condamné à mort, et périt à Naples sur un échafaud, le 26 octobre. La Sicile avait pris les armes en faveur de Conradin ; elle fut reconquise, mais les vaincus furent massacrés sans pitié ; les Sarrasins de Nocéra, qui s'étaient déclarés avec empressement pour le petit-fils de Frédéric II, furent presque tous passés au fil de l'épée ; vingt-quatre barons de Calabre furent envoyés au supplice en un même jour ; tous les gibelins furent frappés par des sentences de mort, d'exil, ou de confiscation de biens, et Charles, qui s'était montré avare et dur après sa première victoire, fut féroce et sanguinaire après la seconde. Cependant son ambition ne se contentait plus du royaume des Deux-Siciles; il se fit reconnaître pour seigneur par plusieurs villes guelfes de la Lombardie et du Piémont ; il prit sous sa protection celles de Toscane ; il tira parti de la croisade de 1270, où il accompagna son frère S. Louis, pour rendre le dey de Tunis tributaire du royaume de Sicile ; mais surtout il s'efforça d'amener le Saint-Siége à une absolue dépendance de sa volonté. Dans l'exécution de ce dessein, il

éprouva quelques oppositi
part de Grégoire X, et pl
de Nicolas III ; ce dernier fo
Charles à résigner, en
vicariat de l'empire en To
l'office de sénateur de Rome
temps il encouragea Jean d
(*V.* Procida), dans ses p
pour les vêpres siciliennes ;
tin IV, successeur de Nic
entièrement dévoué à Cha
rendit maître de toutes l
fortes de l'état de l'Eglise,
cupait des moyens de l'élev
pire d'Orient, à la conquê
Charles se préparait, lorsqu
projets furent arrêtés le 30 m
par le massacre des França
sous le nom de *vêpres si*
Dès-lors, Charles d'Anjou
plus que des revers ; la puniti
vée à ses crimes sembla enfi
dre. La flotte qu'il avait prép
passer en Sicile fut brûlée
yeux, à la Catona et à R
Calabre, par Roger de Loria
Loria). Pierre d'Arragon, av
il était convenu de décider
combat en champ clos, ses d
la Sicile, lui fit suspendre,
prétexte, ses préparatifs de
et manqua ensuite au ren
Comme Charles revenait de B
où son rival avait dû le ren
il apprit que sa flotte avait é
et que son fils était prison
Siciliens. Enfin, tandis qu
de nouveaux préparatifs p
descente en Sicile, il mourut
vier 1285. Dans ses dernie
roles, il laissa percer avec a
le sentiment de sa décadenc
affronts qu'il emportait au to

S.

(ES II, dit le *Boi*
du p , naquit en 124
que son it devenu roi d

dans cette ville pendant
harles Ier., au mois de
rsque Roger de Loria
lotte de Sicile, le défier
lgré les ordres positifs
us de son père, il lui
mais il fut fait prison-
it en Sicile, où il fut
la forteresse de Mat-
Siciliens demandaient
qu'il fût mis à mort,
s du supplice de Conra-
tance d'Arragon, qui ré-
Sicile (*V.* Constance),
nt venger le sang d'un
r le fils de l'usurpateur;
ême Charles en Arra-
mettre à couvert du
enple. Pendant que ce-
isonnier, Charles Ier.
obert, comte d'Artois,
e-le-Bel, fut chargé de
Naples. Les papes en
ur augmenter, aux dé-
rité royale, les droits
déjà sur ce royaume.
t cependant remis en
ntremise du roi d'Angle-
ennant un traité, dont
s IV le dispensa d'exé-
ditions. Il fut sacré à
nai 1289, et, quoiqu'il
is de ses fils en otage
l continua la guerre avec
avait succédé au trône
Charles II, plus doux,
et plus religieux que
vait pas les mêmes ta-
s que lui, et, pendant
e, il ne put jamais ni
Sicile, ni chasser entiè-
iliens de Calabre. Char-
ousé Marie, fille unique
roi de Hongrie. Ce mo-
mort, les Hongrois de-
fils aîné de Marie pour
trône, comme l'héritier
le plus proche du sang de leurs rois. Il se passa cependant plusieurs années entre le couronnement de Charles-Martel, fils aîné de Charles et Marie, le 8 septembre 1290, et l'élévation de ce prince sur le trône de Hongrie, une autre partie de la nation ayant choisi pour roi un duc André qui opposa une longue résistance au prince Angevin. Jacques d'Arragon, qui, après avoir régné en Sicile, avait succédé au royaume d'Arragon, s'engagea, par l'entremise du pape, à chasser de Sicile Frédéric, son frère, qui régnait dans cette île. Charles de Valois fut aussi appelé en Italie par Boniface VIII, pour commander une espèce de croisade contre les Siciliens (*Voyez* Charles de Valois). Tous deux échouèrent, et Charles II reconnut enfin Frédéric, sous le nom de *roi de Trinacrie*, par un traité de paix du 19 août 1302. Il lui donna en même temps sa fille Éléonore en mariage. Charles II eut neuf fils et cinq filles; les mariages de tous ces enfants l'allièrent à presque toutes les maisons souveraines de l'Europe. Son fils aîné, Charles-Martel, étant mort avant lui en 1295, Charobert, son petit-fils, succéda au royaume de Hongrie. Le second fils, Louis, entra dans les ordres; le troisième, Robert, succéda à Charles II. Ce dernier, après avoir régné vingt-cinq ans, et avoir obtenu l'amour de ses peuples par son humanité, ses bonnes lois et son attachement à la justice, mourut à Naples, le 5 mai 1309. S. S—I.

CHARLES III, ou de Duraz, dit *le Petit*, ou *de la Paix*, fils de Louis et petit-fils de Jean de Duraz, frère du roi Robert, passa en Hongrie vers l'an 1360, sur l'invitation du roi Louis son parent, qui voyait en lui le dernier descendant des deux branches de la maison d'Anjou qui

régnaient en Hongrie et à Naples. Charles, élevé au milieu des Hongrois, adopta leurs mœurs guerrières et chevaleresques. Il partagea leur mépris pour le luxe et la mollesse de Naples, et leur haine contre Jeanne Ire., qui s'était souillée du sang de son mari. Cependant, il fit plusieurs voyages à Naples. Il épousa Marguerite de Duraz sa cousine, et Jeanne le déclara héritier de son royaume. Tandis que Charles commandait, en 1378, les armées que Louis de Hongrie envoyait contre les Vénitiens, au commencement de la guerre de Chioggia, le pape Urbain VI l'appela pour faire la conquête du royaume de Naples. Ce pape emporté voulait ainsi punir Jeanne de ce que, dans le schisme, elle avait embrassé le parti de Clément VII. Louis de Hongrie, qui gardait un profond ressentiment de la mort de son frère, mit à la disposition de Charles des troupes et de l'argent pour attaquer Naples. Des émigrés napolitains, conduits par Giannozzo de Salerne et des exilés florentins, se rangèrent aussi sous ses ordres. Charles, arrivé à Rome, y fut couronné, le 2 juin 1381, par Urbain VI, sous des conditions avantageuses au St.-Siége, et plus encore à la famille du pape. Othon de Brunswick (*voy.* Othon de Brunswick), 4e. mari de la reine, se vit hors d'état d'opposer aucune résistance à l'invasion. Il laissa le nouveau roi prendre possession de Naples, le 16 juillet, sans avoir encore livré une seule bataille. Bientôt après, il fut fait prisonnier; Jeanne, obligée de se rendre à discrétion, fut enfermée au château de Muro dans la Basilicate, où elle fut étouffée sous un lit de plumes, le 12 mai 1382, et Charles III demeura maître du trône; mais il n'en fut pas long-temps tranquille posses-

seur. Jeanne, irritée de l'i
de son neveu, avait appel
cession Louis Ier., duc d'A
Louis Ier.), qu'elle avait
lettres-patentes du 29 juin 1
entra dans le royaume de
mois de juillet 1382, avec
de quinze mille chevaux, et
une partie de ses province
mourut le 10 octobre 1384
de ses succès. D'autre part,
qui avait donné le royaume
prétendait le gouverner tou
arrogance et ses emportem
naient insupportables, et
fut enfin obligé de venir
pape dans le château de
il s'était enfermé, et d'où
trois fois par jour, des m
et des excommunications
Urbain s'échappa cependant
teau, avec l'aide des rebelles
me. Sur ces entrefaites, Lo
grie mourut le 11 septem
et les Hongrois, qui ne reco
pas de reine, avaient cour
le nom de roi, Marie, fille
mais un parti dans cette n
la couronne à Charles de
seul héritier mâle du san
Dans l'automne de 1385, Ch
en Esclavonie, et ensuite à
ses intrigues, plus que pa
il décida la veuve et la fil
à renoncer au trône. La
reconnut pour roi d'une
nime; mais, comme il se r
l'appartement des deux
une fête solennelle, au m
vrier 1386, il fut renvers
de sabre à la tête par des
qu'elles avaient apostés; t
tisans furent massacrés; h
enfermé au château de V
le poison acheva, le 3
ce que le fer avait comm
les III laissa sous la tute

emme, un fils et une fille qui tous deux régnèrent us le nom de *Ladislas e II.* S. S—n.

S, ducs de Mantoue. *Voy.*

S-EMMANUEL III, roi e, fils de Victor-Amédée Turin le 27 avril 1701, s sa jeunesse des affaires ment, et, pour ne point l'ombrageuse ambition du 'efforça de dissimuler les avait reçus de la nature re et la politique, talents nts maîtres avaient déveonne heure. Indifférent, e, à l'éclat du pouvoir, nanuel sembla ne prendre ui le titre de roi après l'abntaire de Victor-Amédée, bre 1730; mais ce prince presque aussitôt le dessein e le sceptre, le jeune roi ontrainte pour s'y oppoil fût séduit par l'amorce soit que l'intérêt public ne as de descendre du trône. ordonné, pour sa propre mesures de rigueur contre ands de la cour, Charles- se voyant affermi, se livra ux soins de l'administra- tarda pas à montrer qu'il is régner et combattre. Il 733, à la France et à l'Esavaient projeté d'affaiblir l'Autriche, et joignit les la tête de ses troupes, es- r la balance du pouvoir en ofiter de ces grandes que- agrandir ses états. A la tête confédérées de France et il fit la conquête du Milauit les Impériaux à Guascommanda en général et n soldat, et signala son habileté durant tout le cours de cette guerre. La paix ne répondit point à ses espérances; il avait élevé ses vues jusqu'à la possession du Milanais, et n'obtint que le Novarrais, le Tortonais, et quelques fiefs de l'Empire vers le Montferrat. Tout entier à ses sujets, il réforma les abus, rectifia l'administration de la justice, la perception et l'emploi des finances, rétablit dans ses troupes l'ordre et la discipline. Il sut résister avec fermeté aux prétentions de la cour de Rome, qui réclamait des droits incertains sur quelques fiefs du Piémont. Telles étaient ses importantes occupations, lorsque la paix de 1738 fut suivie d'une guerre qui embrasa toute l'Europe. Une ligue formidable menaçait l'Autriche; Charles-Emmanuel, quelque temps incertain, se déclara, en 1742, contre la France et l'Espagne, pour la reine de Hongrie, qui lui offrit une augmentation de territoire. Il unit ses forces à l'armée autrichienne en Lombardie, envahit le Modénois et prit Mirandole; mais, pendant ce temps, les Français et les Espagnols, après avoir pénétré au-delà des Alpes, pris Château-Dauphin et Demont, formaient le siége de Coni. Le roi de Sardaigne accourut pour sauver cette place importante, et en vint aux mains le 30 septembre 1744. Malgré de savantes dispositions, il perdit près de cinq mille hommes et le champ de bataille. A la vue du terrain couvert de ses soldats morts, Charles ne put retenir ses larmes. Les alliés ne retirèrent, au reste, aucun avantage réel du gain de cette bataille. Quoiqu'inférieur en nombre, le roi de Sardaigne s'attacha à les fatiguer, à les harceler, et, par sa prudente activité, il arrêta leurs progrès en Piémont, et finit par les vaincre sans combattre. Ce prince sut négocier avec sagesse,

et eut le bonheur de rester en possession d'une partie du Pavesan, du Vigevanasque, etc. Il refusa de prendre part à la guerre de 1756, et eut l'avantage, en 1763, d'être médiateur de la paix qui assura enfin le repos de l'Europe. Il porta, depuis, toute sa vigilance sur l'administration de ses états, travaillant avec assiduité à mettre de l'ordre dans ses finances, afin de soulager ses peuples des impôts que la guerre avait rendus nécessaires. Il y parvint en 1768, et dit à cette occasion, à l'un de ses courtisans, ces paroles mémorables : « C'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie; je viens de supprimer le dernier impôt extraordinaire. » Cet illustre souverain, l'un des plus sages qu'ait eus le Piémont, mourut le 20 février 1773, à soixante-douze ans. Économe, éloigné du faste et des plaisirs, Charles-Emmanuel fit des établissements utiles et publia les plus sages réglements, qu'il étendit aux progrès des arts et du commerce; il embellit aussi sa capitale, et s'attacha surtout à mettre de l'ordre dans toutes les branches de la législation, où régnait avant lui une confusion extrême; il simplifia l'administration de la justice, et en abrégea les longueurs. Son code, sous le titre de *Lois et Constitutions*, dont l'édition originale parut en 1770 (Turin, 2 vol. in-4°., italien et français), fut réimprimé à Paris en 1771, 2 vol in-12, en français seulement. B—P.

CHARLES III (1), dit *le Gros*, empereur, fils de Louis-le-Germanique, et petit-fils de Louis-le-Débonnaire, naquit vers l'an 832. Il avait deux frères plus âgés que lui, Carloman, qui fut roi de Bavière, et Louis, qui fut roi de Saxe; ils se révolt
les trois contre leur père; n
été vaincus, ils furent cont
lui prêter, en présence de
mée, un nouveau serment d
A la mort de Louis-le-Ger
ses trois fils partagèrent ses
Souabe, la Suisse et l'Alsace
à Charles-le-Gros, Carloma
survécu que de quatre ans à
Charles et Louis se diviséren
tage; les provinces allemanc
nurent Louis pour souverai
succéda au royaume d'Italie.
après, Louis lui-même étant
enfant mâle, Charles réu
patrimoine de Louis-le-Ge
Il venait d'être couronné
par le pape Jean VIII. De si v
et des titres si pompeux ne
rent qu'à montrer sa faible
manque de courage. A peine
il se vit engagé dans une g
les Allemands, qui ravage
royaume de Lorraine; il pa
bloquer dans leurs retranc
mais tout à coup, et au mom
songeaient à se rendre pri
Charles acheta d'eux la paix
deux mille quatre cents liv
d'argent, en cédant de plus la
cidentale à Godefroi, l'un
rois, à la condition qu'il
contre ses compatriotes le
chures du Rhin, de la Mer
l'Escaut. Ce traité honteux,
gna l'Allemagne, fut la prem
des malheurs et de la chute
les-le-Gros. Ses injustices
fils des margraves d'Autric
quels il enleva l'héritage et
de leurs pères, occasion
Bavière une guerre civile
s'aliéna aussi le cœur de
d'Italie, en dépouillant les
et Bérenger de leurs duchés
donner à des hommes de ba

(1) Les empereurs Charles I et II, ont leur article sous les noms de *Charlemagne* et *Charles le-Chauve*, rois de France.

arrogeant le d de
ments à l'admi ce
dans les terres ap n
e, enfin en laissant dévastor
les Sarrasins, tandis que, se
i-même dans ce royaume,
s'opposer en personne à
ges. Il ne vécut pas plus en
sa famille qu'avec ses peu-
la d'Italie en Allemagne sa
lberge, veuve de l'empe-
II; il fit crever les yeux à
Eugues, duc d'Alsace. Nom-
de France à la mort de Car-
(); et durant la minorité de
Simple, il ne gouverna pas
me régent que comme em-
s Normands ayant pénétré
s les murs de Paris, Charles
une armée qui fut mise en
en rassembla une seconde
jusqu'à Montmartre; mais
conclure de nouveau une
ne avec les Normands,
cédu la Normandie. Tant
t de lâcheté ayant révolté
ations soumises à l'empire
-le-Gros, il crut apaiser
timent en leur livrant son
nistre, l'évêque Luitward;
fit que s'avilir davantage
nations qu'il porta contre
qui l'avait long-temps gou-
s égard pour son propre
harles poursuivit Luitward
pable d'un commerce cri-
l'impératrice Richarde. Elle
r l'épreuve du fer ardent,
dans une abbaye qu'elle
e. Elle a depuis été cano-
pape Léon IX. Luitward
rès d'Arnoul, duc de Ca-
ou de Charles, et sut en-
rince à lever l'étendard de
ntre l'empereur, son oncle.
nvoqua une as mb
es princes de emp ;

mais Arnoul s'y étant présenté avec des forces imposantes, y fit déposer l'empereur. Charles mourut peu après sa déposition, dans l'abbaye de Reichenau, située dans une île du lac de Constance, en Souabe, le 12 janvier 888. On prétend que ses propres domestiques l'étranglèrent. Vers les derniers jours de sa vie, il était tombé dans un tel dénûment, qu'il vivait des aumônes de l'archevêque de Mayence.

B. C—t.

CHARLES IV, empereur, de la maison de Luxembourg, naquit le 16 mai 1316. Il était fils de Jean de Luxembourg, roi de Bohême. Son père est célèbre dans l'histoire par son esprit chevaleresque et par la manière dont il s'obstina, bien que privé de la vue, à braver la mort au milieu des combats. C'est lui qui, à la bataille de Crécy, fit attacher son cheval par la bride à ceux de quelques-uns de ses plus intrépides chevaliers, et se fit conduire par eux au milieu de la mêlée, portant des coups terribles à des ennemis qu'il ne voyait plus, « et si avant boutèrent, dit » Froissard dans sa chronique, que » tous y demeurèrent, et furent le » lendemain trouvés sur la place au- » tour du roi, et tous leurs chevaux » liés ensemble. » Les querelles de l'empereur Louis V avec le roi de Bohême, père de Charles, l'élection de ce dernier à la place de l'empereur excommunié par Clément VI, la victoire que Louis remporta sur son rival, et sa mort subite au milieu de ses succès, appartiennent au règne de Louis V (*Voy.* Louis V). Nous ne pouvons commencer ici l'histoire de Charles IV qu'à l'époque où la destinée le délivra d'un compétiteur qui joignait à des droits plus légitimes une grande supériorisé de talents et de forces. L'empereur Louis V étant

mort le 21 octobre 1347, Charles de Luxembourg, qui venait d'hériter du royaume de Bohême, et qui avait été, le 19 juillet 1346, élu empereur par cinq électeurs, put se flatter de posséder sans obstacle un trône que la fortune semblait lui livrer ; mais les moyens même qui l'avaient porté sur ce trône lui suscitèrent des adversaires. Les princes de l'Empire ne voyaient en lui qu'une créature et un servile instrument du pape. Son empressement même à offrir aux anciens partisans de son prédécesseur une absolution qu'ils considéraient comme un outrage, les confirma dans la résolution de ne pas se donner pour maître l'esclave d'un pontife ambitieux et arrogant. Dix ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis que l'Allemagne avait pris à la diète de Rense les mesures les plus énergiques contre les prétentions du St.-Siége. On peut voir dans l'article de Louis V l'analyse de la célèbre constitution de 1338. L'élection de Charles IV avait été une première atteinte à cette constitution, et ce prince la foulait aux pieds dès le premier acte de son règne. En conséquence, l'archevêque de Mayence que Clément IV avait déposé, l'électeur de Brandebourg, l'électeur Palatin et un duc de Saxe-Lauemburg, qui s'arrogeait le suffrage électoral, se réunirent à Lahnstein, déclarèrent l'élection de Charles nulle et abusive, et choisirent Edouard III, beau-frère du dernier empereur; mais ce monarque, alors en guerre avec le roi de France, ne profita de l'offre des électeurs que pour s'assurer la neutralité du roi de Bohême, et refusa la couronne qu'on lui présentait. Les électeurs le remplacèrent par Frédéric-le-Sévère, landgrave de Misnie et gendre de Louis V de Bavière. Frédéric feignit d'abord de se rendre à leurs vœux; mais négoc tement avec Charles, il lui droits que son élection célèb fort pouvait lui avoir conf d'essais inutiles ne décourag les ennemis du roi de B lui opposèrent un troisièm titeur, le comte Gonthier tram de Schwarzbourg, l'u sages, des plus vertueux intrépides guerriers de ce thier fut d'abord arrêté pa doutes sur la validité d tion; et fit constater juridi nullité de celle de Charle suré sur la justice de sa c calcula plus le danger, et a rageusement la dignité qui ferte; il fut introduisé à F 8 février 1349. Cet antag versellement respecté po ractère, et profondément la tactique de son temps, doutable pour Charles, qu qu'intriguer et non combatt le fit empoisonner. Ceux raient Gonthier dans ses d ments profitèrent de son a lui arracher une abdicatio firent payer chèrement p aussi libéral quand il s'agi tisfaire son ambition qu'in pace lorsqu'il était questi vir son avarice. Délivré d rivaux, Charles IV mit to pour séduire ses ennemis. fille de l'électeur Palatin, lecteur de Brandebourg d rauneté du Tyrol, prodigu ceux dont il redoutait l'op richesses accumulées par Ces moyens lui réussirent. de nouveau par le suffrag de tous les électeurs, et s la-Chapelle. A peine couro les s'empara du trésor et ments de l'empire, et les f

e, au mépris de l'enga-
u'il avait contracté de
er en dépôt à Nurem-
ıcfort. Ce fut ainsi que,
ers jours de son règne,
euve de l'avidité et de
ıi qui dirigeaient toutes
ette avidité n'était pas
le l'avarice. Il n'avait
t d'entasser les richesses
de toutes parts. Il ne
d'empressement à les
pour les employer à ac-
naines ou à étendre sa
s rapines illégales lui
injustes acquisitions. Il
lecteur Palatin, son
ur soumettre une grande
ut Palatinat à la cour
ıhême. Cette cour, que
dérait comme l'instru-
propre à l'asservisse-
lemagne, parvint gra-
étendre sa juridiction
ort jusqu'au fond de la
de l'extrémité méridio-
ıuabe à la frontière sep-
e la Franconie. La juri-
te cour a subsisté jus-
ers bouleversements de
anique. En 1354, l'em-
ıdit en Italie pour s'y
ıer des mains du pape;
a cette faveur par des
ellement honteuses que
ment, loin de lui conci-
ion de ses sujets, le ren-
la risée de l'Europe et
e l'empire. Il s'engagea
point se faire accompa-
troupes qui pussent en
ennemis, ou lui servir
les prétentions de l'em-
ı Lombardie. Sacré roi
n, il confirma aux Vis-
ssance de toutes leurs
dont il avait promis de
les dépouiller. Il annulla tous les actes de son aïeul Henri VII contre Florence, et, par un traité conclu à Padoue, céda cette dernière ville, avec Vérone et Vicence, à la république de Venise. Trafiquant de la sorte à chaque pas de quelques-uns de ses droits, il parvint jusqu'à Rome, y fut couronné par un commissaire du pape, mais n'osa pas même y demeurer un seul jour; il repoussa les sollicitations de quelques Romains, qui l'engageaient à revendiquer leur ville au nom de l'empire, renonça, par une convention expresse, à toute souveraineté sur Rome, l'état de l'Église, Ferrare, Naples, la Sicile, la Sardaigne et la Corse, et prêta serment entre les mains du légat de ne plus revenir en Italie sans la permission du souverain pontife. Couvert d'opprobre, insulté par les guelfes qu'il avait flattés, détesté des gibelins qu'il avait trahis, exposé sur la route aux malédictions des peuples et à leurs outrages, il repassa les Alpes, se consolant de toutes ces ignominies par les sommes immenses dont ses concessions lui avaient été payées. De retour en Allemagne, Charles publia la fameuse bulle d'or, qui, jusqu'à nos jours, a été la loi fondamentale et la constitution de l'empire germanique. Bien que cette constitution soit maintenant détruite, nous croyons devoir en rapporter les principaux articles, dont la connaissance est indispensable à l'intelligence de l'histoire des cinq derniers siècles. Par cette bulle, le nombre des électeurs fut fixé à sept, en l'honneur des sept chandeliers de l'Apocalypse. Des sept électeurs, trois devaient être ecclésiastiques, quatre séculiers. L'élection des rois des Romains leur appartenait, et devait se faire à la pluralité des suffrages. Les causes personnelles des

temps l'estime de leur souverain, quoiqu'ils fussent ennemis et rivaux l'un de l'autre. Charles eut l'excellent esprit d'employer les lumières de ces deux hommes distingués, chacun dans la partie qui lui était convenable, et il ne fut jamais entraîné par leurs passions particulières. C'est avec une conduite aussi sage que ce prince parvint à retirer l'Espagne de la léthargie où elle languissait depuis Philippe III. Certes, le mérite d'avoir redonné le mouvement à une nation engourdie et concentrée en elle-même doit être attribué à la volonté positive du souverain. Il fallut vaincre des obstacles de toute nature, et Charles ne se rebuta point. On cite de lui deux mots qui peignent exactement l'état de l'Espagne, l'injustice de l'opinion, et le genre d'esprit de ce monarque : « Mes sujets » sont comme les enfants qui pleurent » quand on les nettoie. » Lorsqu'on lui rendait compte d'une intrigue d'affaire ou d'amour, de quelque dissension élevée dans une famille, la première question que faisait Charles était celle-ci : « Quel moine y a-t-il dans » cette affaire ? » Il aimait à parler de ses fatigues et des dangers qu'il avait courus à la guerre, et conservait fidèlement le souvenir du moindre service qui lui avait été rendu. Le corps des carabiniers royaux s'était distingué dans les campagnes d'Italie. A la journée de Velletri, Charles fut sur le point d'être fait prisonnier ; les carabiniers le sauvèrent. Long-temps après, le ministre de la guerre lui proposant des réformes dans les dépenses de sa maison militaire, employait toute son éloquence pour faire entendre que le corps des carabiniers avait une constitution vicieuse, et qu'il était plus onéreux qu'utile ; Charles faisait semblant de ne pas écouter. Le ministre revint à la charge, et s'expliqua d'une manière plus positive. Le prince ne put retenir sa colère, et lui dit ton foudroyant : « Si quelqu' » parle encore une fois contre m » rabiniers, je le fais pendre. » qu'il vint, en 1759, prendre p session du trône d'Espagne, il f pris de voir un grand d'Espa présenter à lui pour exercer le tions de grand chambellan (*su de corps*), que le seigneur de remplissait auprès de sa perso puis long-temps. Charles de pourquoi Losada ne venait « Sire, lui dit alors le grand ch » lan, le seigneur Losada n'es » grand d'Espagne ; l'étiquett » cour exige que celui qui a l'h » de vous servir en qualité de » chambellan, soit revêtu de c » gnité, et j'ai cru devoir me pr » à sa place. — Hé bien, lui di » les, je le fais duc, et qu'il vie » donner ma chemise. » Il a pendant par bonté conservé grande partie des serviteurs cienne cour, et, entre autres, let de chambre qui continua à vir pendant dix-sept années. un jour annoncer sa mort à III : « Que Dieu lui fasse paix, » c'était un homme de bien ; » est certain que, depuis le » jour que je le vis à Barcel » n'ai jamais pu le souffrir. » mettait une grande régularité d actions ; c'était l'homme le plus dique de son royaume. On prédire, dès le 1er. janvier, l le genre de ses occupations et voyages pendant toute l'anné reçut point de la nature ces de lants qui caractérisent les héro on ne peut s'empêcher de lui a un don nt, une sage fi de l' rel, et surtout lités itaient un hon

nir de son administra-
et de ses vertus privées
à ses peuples. Il mou-
14 décembre 1788, à
e-douze ans, non sans
orages qui menaçaient
s dernières paroles fu-
vis à son successeur.
Janvier, à Naples, et
aculée conception, ou
, ont été fondés par ce

J. B. E—D.

Ier. d'Anjou, roi de
Louis VIII de France,
le Castille, était né en
it reçu en apanage le
; mais ayant épousé
ème fille de Raimond
ier comte de Provence,
ce comté lui fut as-
udice des trois sœurs
raient épousé les rois
Allemagne et d'Angle-
nivit son frère S. Louis
où il se distingua, mais
nnier comme lui, près
en 1250. Après son
, il eut plusieurs dif-
s vassaux du comté de
it il voulait enfreindre
'est de là qu'il fut ap-
ar le pape Urbain IV,
Mainfroi, roi de Na-
ir de Rome voulait pri-
nne. (*V.* MAINFROI.)
s entra en Italie, Urbain
is son successeur Clé-
et de Charles d'Anjou,
dévoué encore. Une
échée contre Mainfroi
Charles, et ceux qui
ait vœu de passer en
furent déliés de leurs
s condition de servir
ne de Naples. Charles
i 1265 à Rome, où
rès couronné par ordre
du pape. Il s'y était rendu par mer, tandis que son armée, conduite par sa femme, traversait la Lombardie, où elle remporta divers avantages sur les gibelins, alliés de Mainfroi. Charles avait épuisé les richesses de la Provence, pour mettre sur pied cette armée qui montait à cinq mille gendarmes, quinze mille fantassins et dix mille arbalétriers; mais déjà il se trouvait sans argent, et, si la guerre avait pu traîner en longueur, il aurait éprouvé de grands embarras. Le ciel parut favoriser l'entreprise de Charles; la saison fut si belle qu'il put se mettre en marche au commencement de janvier 1266, et envahir le royaume de Naples par la route de Férentino. L'inconstance et la lâcheté des Napolitains favorisaient le conquérant; Mainfroi ayant livré bataille dans la plaine de Grandella, le 26 février 1266, fut vaincu et périt dans le combat. Charles refusa une sépulture chrétienne au corps de celui qu'il avait privé de son légitime héritage; il livra la ville de Bénévent au pillage et au massacre, et, dès les premiers instants de son règne, il manifesta l'avarice, la dureté et l'insensibilité qui faisaient le fonds de son caractère. Charles, après la mort de Mainfroi, fut reconnu pour roi par les Deux-Siciles: ses nouveaux sujets parurent d'abord empressés de se soumettre à son gouvernement; mais bientôt il leur fit sentir combien son joug était plus pesant que celui de leurs souverains légitimes. Il les accabla d'impôts et de vexations de tout genre, et Clément IV fut obligé de lui adresser de sévères reproches sur sa manière de gouverner. Les peuples, écrasés par ce joug odieux, recoururent à Conradin, neveu de Mainfroi, et dernier héritier de la maison de Souabe ou Hohenstauffen (*V.* CAPÈCE et CONRADIN);

ils l'invitèrent à venir réclamer un trône qui lui appartenait, et sauver ses sujets du désespoir. Conradin entra en effet en Italie, vers la fin de l'année 1267, avec trois mille cinq cents hommes d'armes ; tous les gibelins, les Sarrasins et les Allemands, se déclarèrent pour lui. Il livra bataille à Charles, dans la plaine de Tagliacozzo, le 23 août 1268; déjà la victoire était à lui, lorsque ses troupes, s'étant dispersées à la poursuite des ennemis, furent surprises et taillées en pièces par un corps d'armée que Charles avait gardé en réserve ; Conradin, arrêté dans sa fuite par le seigneur d'Astura, fut condamné à mort, et périt à Naples sur un échafaud, le 26 octobre. La Sicile avait pris les armes en faveur de Conradin ; elle fut reconquise, mais les vaincus furent massacrés sans pitié ; les Sarrasins de Nocéra, qui s'étaient déclarés avec empressement pour le petit-fils de Frédéric II, furent presque tous passés au fil de l'épée ; vingt-quatre barons de Calabre furent envoyés au supplice en un même jour ; tous les gibelins furent frappés par des sentences de mort, d'exil, ou de confiscation de biens, et Charles, qui s'était montré avare et dur après sa première victoire, fut féroce et sanguinaire après la seconde. Cependant son ambition ne se contentait plus du royaume des Deux-Siciles; il se fit reconnaître pour seigneur par plusieurs villes guelfes de la Lombardie et du Piémont ; il prit sous sa protection celles de Toscane ; il tira parti de la croisade de 1270, où il accompagna son frère S. Louis, pour rendre le dey de Tunis tributaire du royaume de Sicile ; mais surtout il s'efforça d'amener le Saint-Siége à une absolue dépendance de sa volonté. Dans l'exécution de ce dessein, il éprouva quelques oppositi
part de Grégoire X, et pl
de Nicolas III ; ce dernier fo
Charles à résigner, en
vicariat de l'empire en To
l'office de sénateur de Rome
temps il encouragea Jean
(*V.* Procida), dans ses
pour les vêpres siciliennes ;
tin IV, successeur de Nic
entièrement dévoué à Cha
rendit maître de toutes
fortes de l'état de l'Eglise,
cupait des moyens de l'élev
pire d'Orient, à la conquê
Charles se préparait, lorsq
projets furent arrêtés le 30 m
par le massacre des Franç
sous le nom de *vêpres si*
Dès-lors, Charles d'Anjou
plus que des revers ; la punit
vée à ses crimes sembla enfi
dre. La flotte qu'il avait prép
passer en Sicile fut brûlée
yeux, à la Catona et à R
Calabre, par Roger de Lori
Loria). Pierre d'Arragon, a
il était convenu de décider
combat en champ clos, ses
la Sicile, lui fit suspendre,
prétexte, ses préparatifs d
et manqua ensuite au ren
Comme Charles revenait de B
où son rival avait dû le re
il apprit que sa flotte avait
et que son fils était prison
Siciliens. Enfin, tandis qu
de nouveaux préparatifs
descente en Sicile, il mourut
vier 1285. Dans ses derni
roles, il laissa percer avec a
le sentiment de sa décadenc
affronts qu'il emportait au to

S.

CHARLES II, dit le *Boi*
du préc , naquit en 124
que son | t devenu roi d

dait dans cette ville pendant
le Charles Ier., au mois de
, lorsque Roger de Loria
la flotte de Sicile, le défier
. Malgré les ordres positifs
reçus de son père, il lui
ille; mais il fut fait prison-
nduit en Sicile, où il fut
lans la forteresse de Mat-
Les Siciliens demandaient
nce qu'il fût mis à mort,
ailles du supplice de Conra-
Constance d'Arragon, qui ré-
s en Sicile (*V.* Constance),
point venger le sang d'un
e sur le fils de l'usurpateur;
ya même Charles en Arra-
ir le mettre à couvert du
du peuple. Pendant que ce-
it prisonnier, Charles Ier.
et Robert, comte d'Artois,
ilippe-le-Bel, fut chargé de
e de Naples. Les papes en
t pour augmenter, aux dé-
l'autorité royale, les droits
ient déjà sur ce royaume.
I fut cependant remis en
r l'entremise du roi d'Angle-
moyennant un traité, dont
icolas IV le dispensa d'exé-
conditions. Il fut sacré à
29 mai 1289, et, quoiqu'il
trois de ses fils en otage
n, il continua la guerre avec
qui avait succédé au trône
mais Charles II, plus doux,
ain et plus religieux que
, n'avait pas les mêmes ta-
tures que lui, et, pendant
règne, il ne put jamais ni
: la Sicile, ni chasser entiè-
s Siciliens de Calabre. Char-
it épousé Marie, fille unique
as, roi de Hongrie. Ce mo-
tant mort, les Hongrois de-
nt le fils aîné de Marie pour
ir le trône, comme l'héritier
le plus proche du sang de leurs rois. Il se passa cependant plusieurs années entre le couronnement de Charles-Martel, fils aîné de Charles et Marie, le 8 septembre 1290., et l'élévation de ce prince sur le trône de Hongrie, une autre partie de la nation ayant choisi pour roi un duc André qui opposa une longue résistance au prince Angevin. Jacques d'Arragon, qui, après avoir régné en Sicile, avait succédé au royaume d'Arragon, s'engagea, par l'entremise du pape, à chasser de Sicile Frédéric, son frère, qui régnait dans cette île. Charles de Valois fut aussi appelé en Italie par Boniface VIII, pour commander une espèce de croisade contre les Siciliens (*Voyez* Charles de Valois). Tous deux échouèrent, et Charles II reconnut enfin Frédéric, sous le nom de *roi de Trinacrie*, par un traité de paix du 19 août 1302. Il lui donna en même temps sa fille Éléonore en mariage. Charles II eut neuf fils et cinq filles; les mariages de tous ces enfants l'allièrent à presque toutes les maisons souveraines de l'Europe. Son fils aîné, Charles-Martel, étant mort avant lui en 1295, Charobert, son petit-fils, succéda au royaume de Hongrie. Le second fils, Louis, entra dans les ordres; le troisième, Robert, succéda à Charles II. Ce dernier, après avoir régné vingt-cinq ans, et avoir obtenu l'amour de ses peuples par son humanité, ses bonnes lois et son attachement à la justice, mourut à Naples, le 5 mai 1309. S. S—i.

CHARLES III, ou de Duraz, dit *le Petit*, ou *de la Paix*, fils de Louis et petit-fils de Jean de Duraz, frère du roi Robert, passa en Hongrie vers l'an 1360, sur l'invitation du roi Louis son parent, qui voyait en lui le dernier descendant des deux branches de la maison d'Anjou qui

régnaient en Hongrie et à Naples. Charles, élevé au milieu des Hongrois, adopta leurs mœurs guerrières et chevaleresques. Il partagea leur mépris pour le luxe et la mollesse de Naples, et leur haine contre Jeanne Ire., qui s'était souillée du sang de son mari. Cependant, il fit plusieurs voyages à Naples. Il épousa Marguerite de Duraz sa cousine, et Jeanne le déclara héritier de son royaume. Tandis que Charles commandait, en 1378, les armées que Louis de Hongrie envoyait contre les Vénitiens, au commencement de la guerre de Chioggia, le pape Urbain VI l'appela pour faire la conquête du royaume de Naples. Ce pape emporté voulait ainsi punir Jeanne de ce que, dans le schisme, elle avait embrassé le parti de Clément VII. Louis de Hongrie, qui gardait un profond ressentiment de la mort de son frère, mit à la disposition de Charles des troupes et de l'argent pour attaquer Naples. Des émigrés napolitains, conduits par Giannozzo de Salerne et des exilés florentins, se rangèrent aussi sous ses ordres. Charles, arrivé à Rome, y fut couronné, le 2 juin 1381, par Urbain VI, sous des conditions avantageuses au St.-Siége, et plus encore à la famille du pape. Othon de Brunswick (*voy.* Othon de Brunswick), 4e. mari de la reine, se vit hors d'état d'opposer aucune résistance à l'invasion. Il laissa le nouveau roi prendre possession de Naples, le 16 juillet, sans avoir encore livré une seule bataille. Bientôt après, il fut fait prisonnier; Jeanne, obligée de se rendre à discrétion, fut enfermée au château de Muro dans la Basilicate, où elle fut étouffée sous un lit de plumes, le 12 mai 1382, et Charles III demeura maître du trône; mais il n'en fut pas long-temps tranquille posses-

seur. Jeanne, irritée de l'i
de son neveu, avait appelé
cession Louis Ier., duc d'An
Louis Ier.), qu'elle avait a
lettres-patentes du 29 juin 1
entra dans le royaume de
mois de juillet 1382, avec
de quinze mille chevaux, et
une partie de ses province
mourut le 10 octobre 138
de ses succès. D'autre part,
qui avait donné le royaume
prétendait le gouverner tou
arrogance et ses emportem
naient insupportables, et
fut enfin obligé de venir
pape dans le château de
il s'était enfermé, et d'où
trois fois par jour, des m
et des excommunications
Urbain s'échappa cependan
teau, avec l'aide des rebelles
me. Sur ces entrefaites, Lo
grie mourut le 11 septem
et les Hongrois, qui ne reco
pas de reine, avaient cour
le nom de roi, Marie, fille
mais un parti dans cette v
la couronne à Charles de
seul héritier mâle du san
Dans l'automne de 1385, Ch
en Esclavonie, et ensuite à
ses intrigues, plus que pa
il décida la veuve et la fil
à renoncer au trône. La
reconnut pour roi d'une
nime; mais, comme il se r
l'appartement des deux r
une fête solennelle, au m
vrier 1386, il fut renversé
de sabre à la tête par des
qu'elles avaient apostés; t
tisans furent massacrés; l
enfermé au château de V
le poison acheva, le 3
ce que le fer avait comm
les III laissa sous la tute

mme, un fils et une fille
qui tous deux régnèrent
is le nom de *Ladislas*
: *II.* S. S—I.
i, ducs de Mantoue. *Voy.*

-EMMANUEL III, roi
, fils de Victor-Amédée
Turin le 27 avril 1701,
s sa jeunesse des affaires
nent, et, pour ne point
'ombrageuse ambition de
fforça de dissimuler les
ivait reçus de la nature
re et la politique, talents
nts maîtres avaient déve-
nne heure. Indifférent,
:, à l'éclat du pouvoir,
anuel sembla ne prendre
i le titre de roi après l'ab-
ntaire de Victor-Amédée,
re 1730; mais ce prince
presque aussitôt le dessein
: le sceptre, le jeune roi
ontrainte pour s'y oppo-
l fût séduit par l'amorce
oit que l'intérêt public ne
s de descendre du trône.
ordonné, pour sa propre
nesures de rigueur contre
nds de la cour, Charles-
e voyant affermi, se livra
ux soins de l'administra-
tarda pas à montrer qu'il
s régner et combattre. Il
33, à la France et à l'Es-
avaient projeté d'affaiblir
'Autriche, et joignit les
a tête de ses troupes, es-
la balance du pouvoir en
fiter de ces grandes que-
grandir ses états. A la tête
confédérées de France et
il fit la conquête du Mila-
uit les Impériaux à Guas-
commanda en général et
soldat, et signala son ha-
bileté durant tout le cours de cette guerre. La paix ne répondit point à ses espérances; il avait élevé ses vues jusqu'à la possession du Milanais, et n'obtint que le Novarrais, le Tortonais, et quelques fiefs de l'Empire vers le Montferrat. Tout entier à ses sujets, il réforma les abus, rectifia l'administration de la justice, la perception et l'emploi des finances, rétablit dans ses troupes l'ordre et la discipline. Il sut résister avec fermeté aux prétentions de la cour de Rome, qui réclamait des droits incertains sur quelques fiefs du Piémont. Telles étaient ses importantes occupations, lorsque la paix de 1738 fut suivie d'une guerre qui embrasa toute l'Europe. Une ligue formidable menaçait l'Autriche; Charles-Emmanuel, quelque temps incertain, se déclara, en 1742, contre la France et l'Espagne, pour la reine de Hongrie, qui lui offrit une augmentation de territoire. Il unit ses forces à l'armée autrichienne en Lombardie, envahit le Modénois et prit Mirandole; mais, pendant ce temps, les Français et les Espagnols, après avoir pénétré au-delà des Alpes, pris Château-Dauphin et Demont, formaient le siége de Coni. Le roi de Sardaigne accourut pour sauver cette place importante, et en vint aux mains le 30 septembre 1744. Malgré de savantes dispositions, il perdit près de cinq mille hommes et le champ de bataille. A la vue du terrain couvert de ses soldats morts, Charles ne put retenir ses larmes. Les alliés ne retirèrent, au reste, aucun avantage réel du gain de cette bataille. Quoiqu'inférieur en nombre, le roi de Sardaigne s'attacha à les fatiguer, à les harceler, et, par sa prudente activité, il arrêta leurs progrès en Piémont, et finit par les vaincre sans combattre. Ce prince sut négocier avec sagesse,

et eut le bonheur de rester en possession d'une partie du Pavesan, du Vigevanasque, etc. Il refusa de prendre part à la guerre de 1756, et eut l'avantage, en 1763, d'être médiateur de la paix qui assura enfin le repos de l'Europe. Il porta, depuis, toute sa vigilance sur l'administration de ses états, travaillant avec assiduité à mettre de l'ordre dans ses finances, afin de soulager ses peuples des impôts que la guerre avait rendus nécessaires. Il y parvint en 1768, et dit à cette occasion, à l'un de ses courtisans, ces paroles mémorables : « C'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie; je viens de supprimer le dernier impôt extraordinaire. » Cet illustre souverain, l'un des plus sages qu'ait eus le Piémont, mourut le 20 février 1773, à soixante-douze ans. Économe, éloigné du faste et des plaisirs, Charles-Emmanuel fit des établissements utiles et publia les plus sages réglements, qu'il étendit aux progrès des arts et du commerce; il embellit aussi sa capitale, et s'attacha surtout à mettre de l'ordre dans toutes les branches de la législation, où régnait avant lui une confusion extrême; il simplifia l'administration de la justice, et en abrégea les longueurs. Son code, sous le titre de *Lois et Constitutions*, dont l'édition originale parut en 1770 (Turin, 2 vol. in-4°., italien et français), fut réimprimé à Paris en 1771, 2 vol in-12, en français seulement. B—P.

CHARLES III (1), dit *le Gros*, empereur, fils de Louis-le-Germanique, et petit-fils de Louis-le-Débonnaire, naquit vers l'an 832. Il avait deux frères plus âgés que lui, Carloman, qui fut roi de Bavière, et Louis, qui fut roi de Saxe; ils se révolt les trois contre leur père; a été vaincus, ils furent cont lui prêter, en présence de mée, un nouveau serment A la mort de Louis-le-Ge ses trois fils partagèrent se Souabe, la Suisse et l'Alsace à Charles-le-Gros. Carloma survécu que de quatre ans Charles et Louis se divisèren tage; les provinces allemand nurent Louis pour souverai succéda au royaume d'Italie, après, Louis lui-même étant enfant mâle, Charles réu patrimoine de Louis-le-Ge Il venait d'être couronné par le pape Jean VIII. De si et des titres si pompeux ne rent qu'à montrer sa faible manque de courage. A peine il se vit engagé dans une g les Allemands, qui ravage royaume de Lorraine; il pa bloquer dans leurs retranc mais tout à coup, et au mo songeaient à se rendre pr Charles acheta d'eux la paix deux mille quatre cents liv d'argent, en cédant de plus l cidentale à Godefroi, l'un rois, à la condition qu'il contre ses compatriotes l chures du Rhin, de la Me l'Escaut. Ce traité honteux gna l'Allemagne, fut la prem des malheurs et de la chut les-le-Gros. Ses injustices fils des margraves d'Autri quels il enleva l'héritage e de leurs pères, occasion Bavière une guerre civile s'aliéna aussi le cœur de d'Italie, en dépouillant les et Bére er de leurs duché (a hommes de ba

(1) Les empereurs Charles I et II, ont leur article sous les noms de *Charlemagne* et *Charles le-Chauve*, rois de France.

arrogeant le droit de faire
ments à l'administration de
dans les terres appartenant
e, enfin en laissant dévastor
les Sarrasins, tandis que, se
i-même dans ce royaume,
s'opposer en personne à
es. Il ne vécut pas plus en
a famille qu'avec ses peu-
a d'Italie en Allemagne sa
berge, veuve de l'empe-
II; il fit crever les yeux à
Ingues, duc d'Alsace. Nom-
le France à la mort de Car-
); et durant la minorité de
Simple, il ne gouverna pas
ne régent que comme em-
Normands ayant pénétré
les murs de Paris, Charles
me armée qui fut mise en
en rassembla une seconde
jusqu'à Montmartre; mais
conclure de nouveau une
use avec les Normands,
céda la Normandie. Tant
de lâcheté ayant révolté
ations soumises à l'empire
-le-Gros, il crut apaiser
timent en leur livrant son
nistre, l'évêque Luitward;
fit que s'avilir davantage
sations qu'il porta contre
qui l'avait long-temps gou-
égard pour son propre
harles poursuivit Luitward
pable d'un commerce cri-
l'impératrice Richarde. Elle
r l'épreuve du fer ardent,
dans une abbaye qu'elle
e. Elle a depuis été canо-
pape Léon IX. Luitward
rès d'Arnoul, duc de Ca-
eu de Charles, et sut en-
ince à lever l'étendard de
tre l'empereur, son oncle.
voqua une ass lée
es princes de s ;

mais Arnoul s'y étant présenté avec des forces imposantes, y fit déposer l'empereur. Charles mourut peu après sa déposition, dans l'abbaye de Reichenau, située dans une île du lac de Constance, en Souabe, le 12 janvier 888. On prétend que ses propres domestiques l'étranglèrent. Vers les derniers jours de sa vie, il était tombé dans un tel dénûment, qu'il vivait des aumônes de l'archevêque de Mayence.

B. C—T.

CHARLES IV, empereur, de la maison de Luxembourg, naquit le 16 mai 1316. Il était fils de Jean de Luxembourg, roi de Bohême. Son père est célèbre dans l'histoire par son esprit chevaleresque et par la manière dont il s'obstina, bien que privé de la vue, à braver la mort au milieu des combats. C'est lui qui, à la bataille de Crécy, fit attacher son cheval par la bride à ceux de quelques-uns de ses plus intrépides chevaliers, et se fit conduire par eux au milieu de la mêlée, portant des coups terribles à des ennemis qu'il ne voyait plus, « et si avant boutèrent, dit » Froissard dans sa chronique, que » tous y demeurèrent, et furent le » lendemain trouvés sur la place au» tour du roi, et tous leurs chevaux » liés ensemble. » Les querelles de l'empereur Louis V avec le roi de Bohême, père de Charles, l'élection de ce dernier à la place de l'empereur excommunié par Clément VI, la victoire que Louis remporta sur son rival, et sa mort subite au milieu de ses succès, appartiennent au règne de Louis V (*Voy.* Louis V). Nous ne pouvons commencer ici l'histoire de Charles IV qu'à l'époque où la destinée le délivra d'un compétiteur qui joignait à des droits plus légitimes une grande supériorisé de talents et de forces. L'empereur Louis V étant

mort le 21 octobre 1347, Charles de Luxembourg, qui venait d'hériter du royaume de Bohême, et qui avait été, le 19 juillet 1346, élu empereur par cinq électeurs, put se flatter de posséder sans obstacle un trône que la fortune semblait lui livrer ; mais les moyens même qui l'avaient porté sur ce trône lui suscitèrent des adversaires. Les princes de l'Empire ne voyaient en lui qu'une créature et un servile instrument du pape. Son empressement même à offrir aux anciens partisans de son prédécesseur une absolution qu'ils considéraient comme un outrage, les confirma dans la résolution de ne pas se donner pour maître l'esclave d'un pontife ambitieux et arrogant. Dix ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis que l'Allemagne avait pris à la diète de Rense les mesures les plus énergiques contre les prétentions du St.-Siége. On peut voir dans l'article de Louis V l'analyse de la célèbre constitution de 1338. L'élection de Charles IV avait été une première atteinte à cette constitution, et ce prince la foulait aux pieds dès le premier acte de son règne. En conséquence, l'archevêque de Mayence que Clément IV avait déposé, l'électeur de Brandebourg, l'électeur Palatin et un duc de Saxe-Lauemburg, qui s'arrogeait le suffrage électoral, se réunirent à Lahnstein, déclarèrent l'élection de Charles nulle et abusive, et choisirent Edouard III, beau-frère du dernier empereur ; mais ce monarque, alors en guerre avec le roi de France, ne profita de l'offre des électeurs que pour s'assurer la neutralité du roi de Bohême, et refusa la couronne qu'on lui présentait. Les électeurs le remplacèrent par Frédéric-le-Sévère, landgrave de Misnie et gendre de Louis V de Bavière. Frédéric feignit d'abord de se rendre à leurs vœux ; mais négocian tement avec Charles, il lui re droits que son élection célébrée fort pouvait lui avoir conféré d'essais inutiles ne décourageè les ennemis du roi de Bohé lui opposèrent un troisième titeur, le comte Gonthier o tram de Schwarzbourg, l'un sages, des plus vertueux et intrépides guerriers de ce siè thier fut d'abord arrêté par doutes sur la validité de s tion, et fit constater juridiqu nullité de celle de Charles sure sur la justice de sa caus calcula plus le danger, et acce rageusement la dignité qui lui ferte ; il fut intronisé à Fra 8 février 1349. Cet antagoni versellement respecté pour ractère, et profondément ve la tactique de son temps, cû doutable pour Charles, qui qu'intriguer et non combattre ; le fit empoisonner. Ceux qu raient Gonthier dans ses der ments profitèrent de son ago lui arracher une abdication firent payer chèrement par aussi libéral quand il s'agissa tisfaire son ambition qu'injus pace lorsqu'il était question vir son avarice. Délivré de rivaux, Charles IV mit tout e pour séduire ses ennemis. Il é fille de l'électeur Palatin, inv lecteur de Brandebourg de raineté du Tyrol, prodiguan ceux dont il redoutait l'oppos richesses accumulées par so Ces moyens lui réussirent. Il de nouveau par le suffrage de tous les électeurs, et sacr la-Chapelle. A peine couronn les s'empara du trésor et de ments de l'empire, et les fit t

e, au mépris de l'enga-
u'il avait contracté de
er en dépôt à Nurem-
ıcfort. Ce fut ainsi que,
ırs jours de son règne,
euve de l'avidité et de
ıi qui dirigeaient toutes
ette avidité n'était pas
le l'avarice. Il n'avait
t d'entasser les richesses
de toutes parts. Il ne
d'empressement à les
our les employer à ac-
naines ou à étendre sa
s rapines illégales lui
njustes acquisitions. Il
lecteur Palatin, son
ur soumettre une grande
ut Palatinat à la cour
hême. Cette cour, que
lérait comme l'instru-
propre à l'asservisse-
lemagne, parvint gra-
étendre sa juridiction
ort jusqu'au fond de la
de l'extrémité méridio-
ıuabe à la frontière sep-
la Franconie. La juri-
te cour a subsisté jus-
ırs bouleversements de
ıanique. En 1354, l'em-
ıdit en Italie pour s'y
ıer des mains du pape;
a cette faveur par des
ellement honteuses que
ment, loin de lui concil-
ion de ses sujets, le ren-
la risée de l'Europe et
l'empire. Il s'engagea
point se faire accompa-
troupes qui pussent en
ennemis, ou lui servir
les prétentions de l'em-
ı Lombardie. Sacré roi
n, il confirma aux Vis-
ssance de toutes leurs
dont il avait promis de
les dépouiller. Il annulla tous les actes de son aïeul Henri VII contre Florence, et, par un traité conclu à Padoue, céda cette dernière ville, avec Vérone et Vicence, à la république de Venise. Trafiquant de la sorte à chaque pas de quelques-uns de ses droits, il parvint jusqu'à Rome, y fut couronné par un commissaire du pape, mais n'osa pas même y demeurer un seul jour; il repoussa les sollicitations de quelques Romains, qui l'engageaient à revendiquer leur ville au nom de l'empire, renonça, par une convention expresse, à toute souveraineté sur Rome, l'état de l'Église, Ferrare, Naples, la Sicile, la Sardaigne et la Corse, et prêta serment entre les mains du légat de ne plus revenir en Italie sans la permission du souverain pontife. Couvert d'opprobre, insulté par les guelfes qu'il avait flattés, détesté des gibelins qu'il avait trahis, exposé sur la route aux malédictions des peuples et à leurs outrages, il repassa les Alpes, se consolant de toutes ces ignominies par les sommes immenses dont ses concessions lui avaient été payées. De retour en Allemagne, Charles publia la fameuse bulle d'or, qui, jusqu'à nos jours, a été la loi fondamentale et la constitution de l'empire germanique. Bien que cette constitution soit maintenant détruite, nous croyons devoir en rapporter les principaux articles, dont la connaissance est indispensable à l'intelligence de l'histoire des cinq derniers siècles. Par cette bulle, le nombre des électeurs fut fixé à sept, en l'honneur des sept chandeliers de l'Apocalypse. Des sept électeurs, trois devaient être ecclésiastiques, quatre séculiers. L'élection des rois des Romains leur appartenait, et devait se faire à la pluralité des suffrages. Les causes personnelles des

empereurs devaient se juger par les électeurs Palatins. Les droits des électeurs, déclarés égaux aux rois, étaient inviolables. Ils exerçaient la justice en dernier ressort. Les guerres privées, les pillages, les confédérations des sujets sans le consentement de leurs souverains étaient défendus. Cette bulle fut publiée à Nuremberg, et ensuite à Metz, où l'empereur tint une cour plénière. Par la bulle d'or, qui tendait à mettre de l'ordre dans les affaires les plus importantes de l'empire, Charles avait acquis quelques titres à la reconnaissance publique; mais ces titres furent bientôt effacés par l'indignation universelle qu'excitèrent les propositions faites de son consentement par le nonce du pape à la diète de Mayence. Ces propositions avaient pour but d'établir au profit du St.-Siége un impôt équivalent au dixième du revenu de tous les biens ecclésiastiques. Tous les membres de la diète s'y opposèrent avec force; et, comme il arrive aux caractères faibles et timides, Charles se trouva un moment entraîné, par l'impulsion générale, hors de son système habituel. Dans son empressement d'apaiser les princes de l'empire, il annonça qu'il proposerait à l'assemblée de s'occuper de la réforme du clergé de l'Allemagne. Le pape, indigné de ce qu'un prince sans considération, et qui lui devait son trône, osait prononcer le mot de *réforme*, menaça l'empereur de tout son ressentiment, et, pour lui prouver qu'il ne se bornerait pas à de vaines paroles, il excita les électeurs à le déposer. Charles aussitôt rentra dans sa soumission accoutumée, et non seulement renonça à toutes les améliorations qu'il avait promises, mais, passant d'un extrême à l'autre, il publia, en 1359, une constitution dans laquelle il confirmait immunités du clergé, consa ses acquisitions présentes et le rendait indépendant d torité temporelle. Cette c Charles eut le résultat qu' avoir. Il ne recueillit de s tentatives que le mécontes toutes les parties intéressé blessé le pape pour flatte teurs; il offensa les élec complaire au pape. Avant cette même diète de Maye quit la preuve du mépri marche inconséquente lui a Beaucoup de domaines e féodaux, appartenant jadis avaient été graduellement u divers princes; Charles e blir une chambre de réuni revendiquer; mais des mur vèrent, et le faible emper encore dans cette entrepri dédommagea en continua quer à son profit des pr l'empire, et vendit au roi les droits de souveraineté q pereurs précédents avaie sur quelques-unes de ses Il est facile de concevoir q pareil maître, l'Allemagne tranquille. Des bandes d la ravageaient de toutes les désignait sous divers n plusieurs exprimaient to reur qu'elles inspiraient. pelait les grandes comp malandrins, les fils de Bé *ratores de variis natio habentes titulum*. Charle armée pour marcher contr des; mais arrivé en leur il resta dans l'inaction, fu leurs brigandages, et l d'emporter en se retirant leurs rapines. Enfin, com voulu constater jusqu'à qu

e et incapable de protéger
s, il déclara aux villes et
ıautés particulières qu'elles
ıu'à former entre elles des
ons pour se défendre com-
ıurraient. L'Italie était dans
ɔn moins désastreux ; la
ɡémissait livrée à l'anar-
ɔmbardie était déchirée par
es guerres civiles ; les Vis-
ıardis par l'impunité que
ır avait accordée, et par le
l avait même conclu avec
passage à Milan, s'étaient
le la souveraineté du Mila-
pereur, fidèle à son habi-
nctionner la force partout
ɔcontrait, fit de ces usur-
vicaires-généraux en Lom-
ıis en flattant l'ambition on
ɔ sans l'apaiser, et Bar-
ınti menaçait de soumettre
ière à son joug. Le pape
, qui avait remplacé Inno-
ément VI, crut que l'ac-
ıt du danger ouvrirait les
Charles, et l'invita à con-
ɔ lui des moyens de résis-
pontife quittant Avignon se
ome, conclut avec plu-
ıces italiens une secrète al-
ra des troupes, et attendit
r. Charles vint le joindre en
ête d'une armée considéra-
ie se crut au moment d'être
harles profita des disposi-
pape pour faire couronner
Elisabeth de Poméranie,
me femme. En récompen-
e faveur, il prit avec Ur-
ıngagements les plus posi-
tout à coup, négociant de
ıvec les Visconti, il leur
ar un second traité, une
on formelle de tout ce qu'ils
ırpé ; puis, profitant de son
Italie pour continuer ce genre de commerce, il fit de sa cour un comptoir où se marchandaient les états et les villes qu'il cédait au plus offrant, ou qu'il érigeait, lorsqu'elles le payaient mieux, en républiques indépendantes. Enrichi de la sorte, il repartit pour l'Allemagne, emportant, comme la première fois, d'immenses trésors, le mépris de ses ennemis et l'exécration de ses alliés. Une occasion s'offrit bientôt à lui d'employer les richesses qu'il venait d'acquérir, et de montrer qu'il savait acheter comme il savait vendre. Grégoire XI ayant remplacé le pape Urbain V, Charles obtint de lui l'autorisation de faire élire roi des Romains son fils aîné Wenceslas. Il fallait séduire les électeurs, dont les droits étaient blessés par cette démarche du pape. Charles acheta chaque voix au prix, dit-on, de cent mille florins d'or. Il distribua entre les votants ce qui restait du domaine de l'empire, les péages du Rhin et plusieurs villes impériales. Wenceslas fut élu. L'empereur témoigna sa reconnaissance au pape par la constitution Caroline, qui enchérissait encore sur celle de 1359 dans ce qui concernait les priviléges du clergé. Ce fut à l'occasion de l'élection de Wenceslas et de la cession arbitraire des villes impériales à différents princes, que celles de Souabe formèrent une confédération pour maintenir leur indépendance. Cette confédération prit le nom de *ligue de Souabe*. Charles voulut en vain s'y opposer. Il est difficile de prévoir ce que l'Allemagne serait devenue sous un pareil gouvernement. L'aliénation des domaines et de toutes les propriétés impériales tendait à ôter à jamais aux empereurs à venir tout moyen d'autorité comme d'influence, et le caractère personnel de Charles accoutumait les états de l'empire à

nourrir et à témoigner au chef de cette vaste fédération un mépris dont ses successeurs auraient eu peine à se relever; mais Charles IV, après un voyage en France, durant lequel il ne songea qu'à se faire défrayer par Charles V, tomba malade à Prague. Sentant sa fin prochaine, il partagea ses provinces entre ses trois fils. La Bohême et la Silésie échurent à Wenceslas l'aîné, son successeur à l'empire; l'électorat de Brandebourg, dont Charles s'était emparé dans la seule guerre qu'il eût faite avec succès, fut l'apanage de Sigismond son second fils, et la Lusace celui du troisième. A peine avait-il ainsi disposé de ses états, qu'il mourut, le 29 novembre 1378, âgé de soixante-quatre ans. Il avait été marié quatre fois, et avait eu dix enfants, quatre fils et six filles. Deux de ses fils, Wenceslas et Sigismond, furent empereurs. Le règne de Charles IV est remarquable dans l'histoire de la renaissance des lettres par la fondation des universités de Prague et de Vienne; dans l'histoire religieuse, par une persécution horrible des juifs, et dans les annales de la noblesse allemande, parce que ce prince fut le premier qui donna ou vendit des lettres de noblesse. De tous les souverains de l'Allemagne, aucun, peut-être, n'a mérité moins d'estime que celui dont nous venons de retracer le règne honteux. On aurait peine à trouver dans son caractère une seule qualité digne d'éloges; car nous n'en accorderons point à une espèce d'adresse ignoble et déhontée, qui n'avait pas même le mérite de tromper ceux sur qui elle obtenait l'avantage. Sans générosité, sans scrupule, sans courage, sans foi, Charles ne sut jamais que disposer de ce qui n'était pas à lui, promettre ce qu'il ne voulait pas tenir, conclure des alliances pour les violer, lever des armées pour ne pas combattre, menacer ses ennemis pour leur vendre plus cher sa protection mercenaire. La fortune lui ayant opposé plusieurs rivaux, il fut vaincu par le premier (Louis V), désarma le second par un traité, acheta l'abdication du troisième à prix d'argent, et ne put se débarrasser du quatrième qu'en le faisant empoisonner. Toujours aux pieds du pape, il fut menacé d'être déposé par Clément VI et par Urbain V; déshonoré par son avarice, il fut dérangé dans ses finances. Les bouchers de Worms saisirent un jour ses équipages faute d'avoir été payés, et une autre fois Charles fut forcé de rester en otage pour dette dans un cabaret. Il voulut assurer le trône à ses descendants; il y parvint à force de malversations, de rapines et de ruses. Deux de ses fils y montèrent; mais le premier gouverna sans gloire, et fut déposé; le règne du second fut une époque de dissensions, de parjures et de massacres; et ce trône, que Charles avait acquis comme un marchand, et occupé comme un usurier, passa bientôt de sa famille dans une autre plus digne de le posséder (1). B. C—r.

(1) Le Pogge a recueilli les *Apophthegmes* de Charles IV; ils ont été publiés par Freher, dans le tome II de ses *Scriptores rerum germanicarum*. On a de Charles IV lui-même : *Commentaria de vitâ Caroli IV, Bohemiæ regis, et posteà imperatoris IV*. Cet ouvrage n'est pas achevé; on le trouve dans le recueil des historiens de Bohême, de Freher. Charles Geschien fit imprimer, en 1617, in-fol. : *De majestate Carolinâ, seu constitutionibus Caroli IV, quibus regnum Bohemiæ formandum, ornandumque censuit*. Samuel Schurtzfleisch est auteur d'une dissertation curieuse, intitulée : *Quòd Carolus IV non dissipaverit imperium*, Wittemberg, 1684, in-4°.

ARLES-QUINT, empereur et Espagne, fils aîné de Philippe, luc d'Autriche, et de Jeanne, e Ferdinand d'Arragon, et d'I- e de Castille, naquit à Gand, le rier 1500. Philippe avait pour 'empereur Maximilien, et pour Marie, fille unique de Charles- méraire, dernier duc de Bourgo- insi, Charles, par sa naissance, les droits aux plus riches sou- etés de l'Europe. Ce prince fut lans les Pays-Bas; on confia son ion à Guillaume de Croy, sei- de Chièvres, qui choisit pour son uteur Adrien, d'Utrecht. Char- ntrait peu de goût pour l'étude, férait les exercices militaires, rmaient alors toute l'éducation une noblesse. Chièvres, sans le ner de ses occupations favorites, seigna l'histoire, forma son es- rit aux affaires d'état, et lui fit con- cette habitude de gravité qu'il va toute sa vie, et qui conve- i bien aux mœurs espagnoles. dant la jeunesse de Charles n'of- ien qui pût faire espérer en lui ents remarquables. A la mort de and, son aïeul, en 1516, il titre de roi d'Espagne. La direc- les affaires dans ce royaume fut e au célèbre Ximenès, qui, par nie, prépara le règne glorieux de s-Quint. Le jeune roi, lorsqu'il dit en Espagne, en 1517, fut lli au milieu des plus vives ac- ions; mais la jalousie qui divisa nistres flamands et les ministres nols, empêcha le nouveau mo- e de profiter des conseils de Xi- , qu'il ne vit point, et qui, si a croit les historiens, en mourut grin dans un petit bourg de la -Castille. A la mort de Maxi- , en 1519, Charles fut élu em- r, et quitta l'Espagne pour al- ler prendre possession d'une dignité qui lui avait été disputée par François Ier. Il résolut d'opposer un ennemi puissant à son rival, et se ménagea une entrevue avec Henri VIII, roi d'Angleterre, qu'il n'eut point de peine à attirer dans son parti. Arrivé en Allemagne, il se fit couronner, avec une pompe extraordinaire, à Aix-la-Chapelle. Jusqu'alors on n'avait exigé des empereurs qu'une promesse vague et générale de maintenir les priviléges du corps germanique; comme les électeurs redoutaient la puissance de Charles-Quint, ils firent signer à ses ambassadeurs une capitulation formelle qu'il n'hésita point à confirmer à son couronnement. Les progrès de la réformation en Allemagne réclamèrent les soins du nouvel empereur; il tint à Worms une diète devant laquelle Luther se présenta avec un sauf-conduit, et plaida avec beaucoup de force et de courage la cause de son parti. L'empereur ne laissa rien pénétrer de son opinion; mais après le départ du réformateur, on porta contre lui un édit rigoureux au nom de l'empereur, qui avait jugé convenable à ses intérêts de se montrer protecteur de l'Église romaine. Les prétentions qu'avait eues François Ier. à l'empire, celles qu'il conservait encore sur l'Italie, les Pays-Bas et la Navarre, faisaient regarder la guerre comme inévitable; Charles-Quint s'y prépara en s'alliant avec Léon X. Les hostilités éclatèrent en 1521. Les Français, victorieux au-delà des Pyrénées, essuyèrent des revers dans les Pays-Bas. Un congrès tenu à Calais pour la paix ne fit qu'échauffer les esprits, et fournit à Henri VIII un prétexte de se déclarer pour Charles-Quint. Adrien, ancien précepteur de ce prince, ayant, par le crédit de son élève, succédé à Léon X, devint un nouvel allié de l'empe-

reur. Ce parti devenait tous les jours plus puissant, et Charles-Quint, au milieu de cette guerre, fut assez heureux pour apaiser une révolte sérieuse en Espagne. Les défaites de Bonnivet dans le Milanais, et la défection du connétable de Bourbon consolèrent alors Charles-Quint d'avoir échoué dans son invasion de la Provence. Bientôt la fortune devait accorder à ses armes un avantage plus glorieux. François Ier. ayant résolu de reprendre l'Italie, passa les Alpes avec une nombreuse armée, et alla mettre le siége devant Pavie. Les impériaux étant venus au secours de cette place, forcèrent les Français à donner la bataille funeste où le roi de France, après avoir fait des prodiges de valeur, fut obligé de se rendre prisonnier (1525). A la nouvelle de ce succès extraordinaire qui donnait à Charles-Quint le droit de dicter les conditions de la paix, ce prince affecta la modération d'un héros chrétien. Il déplora les malheurs du monarque captif, et défendit toute démonstration de joie. « Il semble, » dit Voltaire, qu'alors Charles-Quint » manqua à sa fortune; car, au lieu » d'entrer en France, et de venir pro» fiter de la victoire de ses généraux » en Italie, il resta oisif en Espagne. » Mais il songea à en tirer un autre parti; il proposa à François Ier. des conditions si dures, que cet infortuné monarque jura de mourir en captivité plutôt que de souscrire à la loi du vainqueur. Alors François Ier. fut conduit en Espagne, où on le traita avec une dignité affectée. Charles-Quint ne consentit à voir son prisonnier que lorsqu'on vint lui dire que sa vie était en danger. L'entrevue dura peu; Charles-Quint promit à François une prompte délivrance; mais la suite fit voir qu'il n'avait fait cette promesse que pour ne pas causer la mort du roi

[redacted] CHA

de France, et conserver ainsi qu'il espérait tirer de ses victoir négociations traînèrent en lon mais à la fin, Charles-Quint v vint triompher de la fermet de France, consentit à des co tions qui amenèrent le traité drid, signé en janvier 1526 François Ier.) Le puissa Charles-Quint alarma la des souverains de l'Europe; Clément VII se mit à la tê ligue formée entre lui pri états d'Italie; mais les efforts ligue mal dirigés amenèrent d veux revers; Rome fut pri saut et pillée par les troupes nétable de Bourbon, et le pap le prisonnier de l'empereur. C Quint, qui reçut à Burgos la de cet événement, désavoua en l'entreprise du connétable com crilége; il prit le deuil, le fit à sa cour, et poussa l'hypocri qu'à ordonner des prières pou livrance du pape. En rendant la au Saint-Père, il exigea une de 400 mille écus d'or, dont il çut que le quart; il rendit aus berté aux enfants de France retenait en otage, et reçut 2 m de François Ier. Henri VIII, ses ambassadeurs, avait réclam sieurs fois la délivrance de Fr Ier., se réunit alors au mo français pour faire la guerre à C Quint. Le monarque espagnol dit avec aigreur au héraut d'arm lui avait envoyé le roi de F Comme il avait accusé Franç d'avoir manqué à la parole d'u tilhomme, celui-ci répondit p menaces et des reproches inj Il en résulta entre les deux mon un défi en c abat singulier, un très grand bruit en Eur n'eut point de suite. La gue

ina en 1529, par le traité
, dont les conditions fu-
ntage de l'empereur. Peu
rès, Charles-Quint quitta
e rendit en Italie, et se fit
Bologne roi de Lombardie
des Romains. L'histoire
ie, dans la cérémonie qui
cette circonstance, il
eds du même pape qu'il
captif. En 1530 (1), l'em-
chercher dans la diète
à concilier les différents
n'ayant pu réussir, il pu-
les protestants un décret
signal de la fameuse ligue
. Malgré ses démonstra-
eur de la religion catholi-
es-Quint montrait de la
pour le parti des protes-
les fois que la tolérance
ompromettre ses intérêts.
nces qui avaient embrassé
hésitèrent point à lui en-
contingent, lorsqu'il mit
ne armée pour faire la
Turks. Charles-Quint,
montra pour la première
de ses troupes, ne rem-
e faibles avantages; mais
man à la retraite. Après
ontre les Turks, Charles-
usqu'alors avait paru peu
gloire militaire, entreprit
ontre Barberousse (*Voy.* II) une expédition qu'il
er en personne. Il fit ren-
unis le dey, qui en avait
ramena en Europe vingt
ns délivrés de l'esclavage,
ut ce qui leur était néces-
etourner dans leur patrie.

Cette expédition donnait à son caractère une tournure chevaleresque, qui le rendait cher à la chrétienté, et pouvait servir les projets de sa politique. Il montra encore davantage cet esprit de chevalerie dans un discours qu'il prononça à Rome devant le pape et les cardinaux, lorsque les hostilités se renouvelèrent en Italie entre ses troupes et celles de François Ier. Charles-Quint, après avoir rappelé les malheurs de la guerre, proposa de terminer tous les différends par un duel qui aurait lieu sur un pont ou sur une galère, et dans lequel les combattants seraient en chemise. Le prix du combat devait être, d'un côté le duché de Bourgogne, de l'autre le duché de Milan. Cette rodomontade bizarre, si opposée au sang-froid et à la circonspection de Charles-Quint, confondit l'assemblée; le lendemain, il s'expliqua en termes plus convenables avec l'ambassadeur de France, et fit croire que son défi était plutôt une figure de rhétorique qu'une proposition sérieuse. Cependant, il s'occupait d'envahir la France; il était entré en Provence, et faisait le siége d'Avignon, lorsqu'il fut obligé de se retirer, après avoir perdu la moitié de son armée par les maladies et la disette. Une invasion faite en Picardie n'eut pas plus de succès, et ces hostilités furent terminées en 1537 par une suspension d'armes, et, en 1538, par une trêve de dix ans. Les deux monarques qui se faisaient la guerre eurent à Aiguesmortes une entrevue, où ils ne parlèrent que de leur estime et de leur attachement réciproques. Peu de temps après, Charles-Quint, qui était en Espagne, où il avait détruit l'ancienne constitution des cortès, voulut traverser la France pour se rendre dans les Pays-Bas. François Ier. donna des ordres pour que l'empereur fût reçu avec de grands

dans cette année qu'il céda
, comme fief du royaume
ciles, aux chevaliers de St.-
salem qui avaient perdu l'île

honneurs. Charles-Quint passa six jours à Paris ; les deux princes se montrèrent ensemble dans tous les endroits publics comme deux frères. La politique pouvait profiter de la circonstance pour faire révoquer le traité de Madrid, et plusieurs courtisans conseillèrent au roi de France de préférer les intérêts de l'état aux lois de l'honneur. François ne dissimula point à Charles-Quint les conseils qui lui étaient donnés, et, lui montrant un jour la duchesse d'Étampes : « Voilà » une dame, lui dit-il, qui ne veut pas » que je vous laisse sortir de Paris » avant que vous n'ayez révoqué le » traité de Madrid. — Si le conseil est » bon, répondit l'empereur, il faut le » suivre. » Cependant, il chercha à mettre dans ses intérêts la duchesse d'Étampes. Comme il allait se mettre à table et se laver les mains, il feignit de laisser tomber à ses pieds un anneau de grand prix ; la duchesse le ramassa pour le présenter à l'empereur ; mais celui-ci lui dit : « Je vois bien que cet » anneau veut changer de maître, et » je vous prie de le garder. » Dès ce moment, ajoutent les historiens, la duchesse donna à François Ier. des conseils plus généreux ; mais le roi de France n'en avait pas besoin, et tout porte à croire que Charles-Quint n'eut point les craintes qu'on lui a supposées. Lorsqu'il fut sorti de France, il ne se ressouvint ni des promesses qu'il avait faites pour le duché de Milan, ni de la générosité chevaleresque de François Ier. Après avoir apaisé les troubles élevés dans les Pays-Bas, Charles-Quint, pour mettre le comble à sa gloire, voulut conquérir Alger, en 1541. Ayant, malgré l'avis de Doria, mis en mer dans la saison la plus orageuse de l'année, il perdit sans avantage une partie de sa flotte et de son armée. Au retour de cette expédition, où il courut les plus grands dangers, le refus qu'il fit de donner au roi de France l'investiture du Milanais engagea une nouvelle guerre, où le roi d'Angleterre se réunit à l'empereur. L'armée de Charles-Quint fut battue à Cérisoles ; mais, d'un autre côté, il s'avança jusqu'au cœur de la Champagne. Les troubles survenus en Allemagne au sujet de la réforme, déterminèrent l'empereur à signer la paix de Crespy, en 1545. Charles-Quint, de retour en Allemagne, chercha à concilier les esprits, et fit tour à tour des promesses et des menaces au parti protestant. Après quelques négociations, où l'on ne cherchait qu'à se tromper réciproquement, la ligue des princes luthériens leva l'étendard de la guerre. L'empereur, qui tenait une diète à Ratisbonne, mit au ban de l'empire le chef de la ligue, parvint à désunir les confédérés, rassembla à la hâte une armée, et remporta plusieurs avantages sur ses ennemis. Jean-Frédéric, électeur de Saxe, fait prisonnier à la bataille de Mühlberg (1547), fut conduit devant Charles-Quint, qui le reçut avec dureté, et le livra à une commission militaire composée d'Italiens et d'Espagnols, et présidée par le duc d'Albe. L'auguste prisonnier fut condamné à mort comme rebelle à l'autorité impériale, et ne conserva la vie qu'en perdant sa liberté et en souscrivant aux conditions les plus humiliantes. Cependant l'empereur affectait de montrer quelque modération pour le parti vaincu, et mettait tous ses efforts à persuader qu'il n'agissait que pour la gloire et l'affermissement de l'empire germanique. Étant entré à Wittemberg, il s'étonna qu'on eût suspendu dans cette ville l'exercice du culte luthérien ; il visita la tombe de Luther, et refusa d'insulter aux cendres du réformateur, en disant : « Je ne fais point la guerre

morts; qu'il repose en paix, il
éjà devant son juge. » Le land-
de Hesse-Cassel, un des chefs
gue protestante, fut obligé de
bas les armes, et de venir
r son pardon; Charles-Quint,
les promesses qu'il avait faites,
landgrave de sa liberté, et le
it de ville en ville avec l'ancien
de Saxe, pour servir d'orne-
son triomphe. Après avoir dé-
ligue de Smalkade, l'empe-
ccupa de son projet de faire
les religionaires dans le sein
lise. Cette entreprise présentait
grandes difficultés. Un règle-
qui porta le nom d'*Interim*, et
attendait une réconciliation
deux partis, mécontenta les
ues et les protestants; l'empe-
ans la diète d'Augsbourg, pro-
mesures qui n'eurent pas plus
ès, et, quoiqu'il eût entouré
blée d'un corps de troupes, il
ssir à faire donner à son
ouronne impériale. La discorde
oujours les esprits, et, lorsque
-Quint se croyait le maître,
velle guerre éclata contre lui.
e, qu'il avait fait électeur de
orma une ligue, dans laquelle
lenri II, qui venait de succéder
ois Ier. Les préparatifs furent
ns le plus grand secret; Char-
nt était à Inspruck, où il sur-
les délibérations du concile de
, et méditait les plus vastes
contre la France et la Turkie.
dait Maurice comme allié, lors-
ui-ci leva le masque, parut tout
à la tête d'une armée, et mar-
s le Tyrol, tandis que Henri II
sait la Lorraine. Charles-Quint
le point d'être surpris dans
k, au milieu d'une nuit ora-
tourmenté par les douleurs de
e, il s'échappa presque seul,
porté dans une litière, par des chemins impraticables. Maurice livra au pillage le palais de l'empereur, le concile de Trente se sépara en désordre, et les protestants se trouvèrent assez forts pour dicter les conditions du traité de Passau (1552). Charles-Quint ne fut pas plus heureux en Lorraine, et ne put reprendre Metz, défendu par le duc de Guise. « La puissance de Charles-Quint, dit Voltaire, n'était alors qu'un amas de grandeurs et de dignités, entouré de précipices. » La fortune le trahissait aussi en Italie, où la révolte venait de lui faire perdre Sienne. Il se retira à Bruxelles, où il sentit vivement ses revers. Accablé par ses ennemis, tourmenté par les douleurs de la goutte, il devint sombre et mélancolique, et se déroba tellement à tous les regards pendant plusieurs mois, que le bruit de sa mort se répandit en Europe. Dans son abaissement, il cherchait encore à se venger des ennemis qu'il n'avait pu vaincre, et ses derniers efforts se dirigèrent contre la France, qui repoussa toujours ses attaques. La diète d'Augsbourg, en 1555, confirma le traité de Passau, et donna aux protestants des droits égaux à ceux des catholiques. Charles-Quint voyait échouer tous ses projets, et le nombre de ses ennemis s'augmentait chaque jour; poursuivi encore par le besoin de faire des choses extraordinaires, il prit la résolution de résigner à Philippe ses états héréditaires. Les états des Pays-Bas s'étant assemblés à Louvain, au mois d'octobre 1555, il rappela, dans une harangue pompeuse, la vie agitée et pénible qu'il avait menée, ses fréquents voyages en Europe, et même en Afrique, les guerres qu'il avait soutenues; il insista particulièrement sur le sacrifice qu'il avait fait de son temps, de ses plaisirs, de sa santé, pour défendre la religion et

travailler au bien public. « Tant que » mes forces me l'ont permis, conti- » nua-t-il, j'ai rempli mes devoirs ; » aujourd'hui, je me vois attaqué d'une » maladie incurable, et mes infirmi- » tés m'ordonnent le repos. Le bon- » heur de mes peuples m'est plus cher » que l'ambition de régner. Au lieu » d'un vieillard près de descendre dans » la tombe, je vous donne un prince » dans la fleur de l'âge, un prince » doué de sagacité, actif et entrepre- » nant. Quant à moi, si j'ai commis » quelques erreurs dans le cours d'un » long règne, ne l'imputez qu'à ma » faiblesse, et je vous prie de me les » pardonner. Je conserverai à jamais » une vive reconnaissance de votre » fidélité, et votre bonheur sera le » premier objet des vœux que j'adres- » serai au Dieu tout-puissant, auquel » je consacre le reste de ma vie. » Se tournant ensuite vers Philippe, qui s'était jeté à genoux, et qui baisait la main de son père, il lui adressa des conseils paternels sur les devoirs d'un prince, et le conjura de travailler sans relâche au bonheur des peuples. Charles-Quint, en finissant son discours, donna sa bénédiction à son fils, et le pressa fortement contre son sein ; puis, épuisé de fatigue, et vivement ému des larmes de l'assemblée, il retomba sur son siége. Dans cette première cérémonie, Charles-Quint ne céda à Philippe que la souveraineté des Pays-Bas ; le 15 janvier suivant, il lui transmit de la même manière la couronne d'Espagne, ne se réservant de ses immenses revenus, qu'une pension de 100 mille ducats. Ayant résolu de passer le reste de ses jours en Espagne, il s'affligea de ce que les vents contraires arrêtaient l'exécution de son dernier projet ; il employa le temps qu'il passa encore dans les Pays-Bas à négocier la paix entre son fils et la France, et réussit à faire adopter un avoir fait une vaine te de Ferdinand, pour fa couronne impériale sur lippe, il envoya une a lennelle en Allemagne p son abdication aux élec tant embarqué en Zélan ouv les côtes de Biscaye sortant de son vaisseau, et baisa la terre, en s' » je suis sorti du sein d » nu je retourne à toi, n » des hommes. » Lor Burgos, le peu d'empre noblesse à le recevoir qu'on mit à lui paye dûrent lui faire sentir s avec quelque amertume. une retraite au monast près de Placentia, dans l « Ce fut là, dit Roberts velit dans la solitude grandeur, son ambitio vastes projets qui, pen d'un siècle, avaient re d'agitations et d'alarme ments se bornaient à d sur un petit cheval, l conservé, à la culture à des ouvrages de méca sait des horloges, et, la difficulté d'en faire exactement d'accord, o réfléchit sur sa folie e le temps où il avait vou un grand nombre d'ho ter une façon de pense assistait deux fois par divin, lisait des livres particulièrement les œu gustin et de S. Bernard. de ce genre de vie, l elimat, la satisfaction Quint goûta d'être déli gouvernement, firent retraite un séjour de

nouvelles attaques de gout-
'on en croit quelques histo-
pentir d'avoir abandonné un
plongèrent dans des accès
colie qui altérèrent les fa-
son esprit. Il renonça aux
s plus innocents de sa soli-
ratiqua dans toute leur ri-
règles de la vie monastique.
cès de sa dévotion, il cher-
renter quelque acte de piété
gnaler son zèle, attirer sur
gards du ciel, et peut-être
du monde qu'il avait quitté.
ésolut de célébrer ses propres
Enveloppé d'un linceul, et
e ses domestiques vêtus de
avança vers une bière placée
de l'église du couvent et s'y
n célébra l'office des morts,
arque mêla sa voix à celles
ieux qui priaient pour lui,
dernière aspersion, on se
les portes de l'église se fer-
Charles-Quint, resté seul, se
e quelque temps dans le cer-
étant levé enfin, il alla se
r devant l'autel; puis il ren-
a cellule, où il passa la nuit
us profonde méditation. Cette
hâta la fin de ses jours; une
usée par l'agitation violente
ées de la mort l'avaient jeté,
e 21 septembre 1558, dans
nnée de son âge. Telle fut
Charles-Quint, sous le règne
fortune de la maison d'Au-
prodigieuse. Tout concourut
sance de ce prince pendant
années, « et pour lui pro-
n nouveau genre de gran-
dit Montesquieu, le monde
t, et, l'on vit paraître un
nouveau sous son obéis-
» Ce prince avait un main-
e, des manières élégantes et
parlait peu et souriait rare-
ment. D'une fermeté persévérante, lent à se décider, prompt à exécuter, montrant autant de fécondité dans les ressources que de sagacité dans le choix des moyens; doué d'un jugement froid, toujours maître de lui, ne se laissant jamais dominer par l'amour des plaisirs, il fut tout entier à son ambition, et triompha facilement des obstacles. L'histoire a remarqué qu'il fut plus réservé dans sa jeunesse que dans un âge avancé; les circonstances de son règne développèrent son génie et en firent un grand homme. Quoique sa duplicité fût connue, il savait si bien feindre la générosité et la sincérité, qu'il trompait constamment ceux qui avaient déjà été dupes de ses artifices. Il avait le talent de connaître les hommes, et de les employer utilement pour ses intérêts. Aucun souverain n'a mieux connu l'art de se faire et de conserver des alliés. Quoiqu'il eut presque toujours les armes à la main, il cherchait plutôt à étendre sa puissance que sa renommée militaire, et se montrait plus jaloux du pouvoir des souverains que de la gloire des généraux. Quelques historiens lui ont reproché d'aspirer à la monarchie universelle, et tout porte à croire qu'il l'aurait établie dans sa famille, s'il avait réussi à pacifier l'Allemagne et à rendre héréditaire la couronne impériale. Lorsqu'il trouva des obstacles insurmontables, il détourna ses regards d'un monde qu'il ne pouvait subjuguer tout entier, et s'enferma dans un cloître. Il eut plusieurs fois dans ses revers l'idée d'abdiquer l'empire. Long-temps avant d'exécuter son projet, comme il visitait la vallée de St.-Just, il s'écria, au milieu de ses courtisans : « Voilà une belle retraite » pour un autre Dioclétien. » Ferme et patient dans l'adversité, Charles-

Quint se montra presque toujours intraitable et vain lorsque la fortune lui fut favorable. Sa conduite envers François Ier., l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse-Cassel, flétrira éternellement sa mémoire. Les écrivains qui ont pensé qu'il s'était repenti dans sa retraite d'avoir abdiqué l'empire, ont partagé l'opinion de Philippe II, qui mettait trop de prix à la puissance pour croire qu'on pût y renoncer de bonne foi. Quoique Charles-Quint eût peu étudié les lettres dans sa jeunesse, il protégea les sciences et les arts. Il pensionnait plusieurs savants, et prenait plaisir à converser avec eux. Il passait des heures entières avec l'historien Guichardin : il combla le Titien d'honneurs et de présents, et disait avec complaisance que ce grand artiste l'avait immortalisé trois fois. Il se plaisait à le voir travailler, et le pinceau étant un jour tombé des mains du peintre, Charles-Quint le ramassa, et le lui remit, en disant : « Le » Titien est digne d'être servi par un » empereur. » La protection qu'il accordait aux artistes et aux gens de lettres tenait moins au sentiment des beaux-arts qu'à l'envie d'être loué. L'histoire nous apprend qu'il se plaignait quelquefois des flatteurs, mais l'histoire dit aussi qu'il faisait une pension considérable à l'Arétin, qui le louait avec exagération (*V.* Arétin). Avant de lire, dans sa retraite, S. Augustin et S. Bernard, Charles-Quint lisait souvent une traduction italienne de *Thucidide*, où il apprenait la politique des Grecs, et les *Mémoires de Comines*, où il étudiait les maximes de Louis XI, pour les mettre à profit contre François Ier. Charles-Quint épousa Éléonore, fille d'Emmanuel, roi de Portugal, qui était sa parente, et qui fut l'objet de son propre choix. Il n'en eut d'autre fils que Philippe II qui lui succéda ; Marie, fil Charles-Quint, épousa Maximilien II, et Jeanne, fille, eut pour époux Jean Portugal. Il eut plusieurs e turels (*Voy.* Don Juan et Marguerite d'Autrich qu'il eût montré beaucou contre les protestants, l' poursuivit après sa mort s sœur (*Voyez* Barthélemi C et tous les ecclésiastiques q eu quelque ascendant sur pendant les dernières anné règne. La *Vie de Charle* été écrite en italien par D Leti, etc.; en espagnol par par Vera, etc.; en latin Staphylus, par Masenius *Instructions* à Philippe II d duites en français par Ant. la Haye, 1700, in-12. L'*Z Charles-Quint*, par Robe une des plus belles product littérature moderne. Cet ouv traduit dans toutes les la particulièrement en français Suard.

CHARLES VI, second fi pold Ier., né le 1er. octobre en partage, après la mort de la couronne d'Espagne, que s'efforçait alors de placer sur Philippe V. Proclamé roi d à Vienne, le 12 septembre se trouvant l'allié des Angl Hollandais, Charles se rend gleterre par la Hollande. Anne le reçut de la manièr gracieuse, et, quoique à pei dix-huit ans, il montra, p court séjour qu'il fit à la cour sor, autant de réserve que d et de noblesse. « Il eut l'a » historien anglais, de para » fait de tout, sans laisser écl » sourire. Il parlait peu, e

sait était judicieux et obli-
» Le 16 janvier 1704, ce
arque partit de Portsmouth
orps de troupes considéra-
né à conquérir son royaume
ntièrement occupé par les
La tempête rejeta sa flotte
ôtes d'Angleterre, et ce ne
ès un second embarquement
ra à Lisbonne, où le roi de
se réunit à lui pour marcher
id. Deux fois il échoua dans
eprise, et fut obligé de se
ns la Catalogne, où il débar-
douze mille hommes. Ce fut
i faibles moyens qu'il s'em-
arcelone, où il fut bientôt as-
son compétiteur, Philippe
ersonne. Déjà les Français
nlevé le Mont-Joui; ils al-
er un assaut, et Charles ne
ur échapper. Cependant il
ait à une vigoureuse résis-
la tête d'une garnison com-
cine de deux mille hommes,
flotte anglaise, attendue de-
temps, parut enfin, et mit en
douze vaisseaux français qui
t le port. Un corps de trou-
aussitôt été mis à terre, les
se hâtèrent de lever le siége.
ux événement fut suivi d'un
le succès et de revers. Deux
es pénétra jusqu'à Madrid,
ois il en fut chassé. Ce fut
lernière de ces expéditions
t proclamer roi dans la ca-
l'Espagne, sous le titre de
III. Ce prince avait été obli-
la seconde fois, de se ré-
is les murs de Barcelone,
pprit la mort de son frère
r. En conséquence du testa-
éopold, cet événement pla-
tête la double couronne de
uint, et il devait ajouter à
incertains sur le royaume
d'Espagne, la possession beaucoup plus assurée des états héréditaires; mais, en même temps, il devait changer les dispositions des alliés, qui ne voulaient pas voir tant de puissance réunie dans les mêmes mains. Charles partit à la hâte pour l'Allemagne par l'Italie, et il apprit en arrivant que la diète venait de le nommer empereur par les soins du prince Eugène (*V.* Eugène). Il fut couronné à Francfort le 22 décembre 1711, et, l'année suivante, il reçut à Presbourg la couronne de Hongrie, conservant toujours le vain titre de roi d'Espagne, tandis que les Français achevaient de lui enlever cette couronne pour la placer irrévocablement sur la tête de Philippe V. Charles continua la guerre que son frère avait soutenue avec tant de succès dans les Pays-Bas, sous la conduite du prince Eugène; mais la disgrâce de Marlborough et la retraite de l'armée anglaise ayant amené la défaite de Denain, les alliés firent leur paix avec la France à Utrecht, le 11 avril 1713, sans que l'empereur pût les en empêcher. Il fut lui-même obligé l'année suivante, après avoir perdu Landau et Fribourg, de signer le traité de Radstadt, par lequel la possession des duchés de Milan et de Mantoue, de la Sardaigne et des Pays-Bas, lui fut garantie; mais cette paix de Radstadt, qui rendit le calme à une grande partie de l'Europe, n'eut pas les mêmes résultats pour les sujets de Charles. Dès le mois de juin 1715, les Turks ayant déclaré la guerre aux Vénitiens, l'empereur d'Allemagne prit la défense de cette république, et les troupes impériales, conduites par le prince Eugène, remportèrent à Péterwaradin et à Belgrade des victoires décisives, mais dont Charles VI fut obligé d'interrompre le cours pour porter ses troupes dans ses

états d'Italie, menacés par les Espagnols. Ce prince signa en 1718 le traité de Péterwaradin, par lequel les Turks lui cédèrent Belgrade et la Servie, avec le banat de Temeswar. Les projets du cardinal Alberoni (*Voyez* ALBERONI), qui dirigeait le cabinet de Madrid, entraînèrent encore l'Autriche dans une nouvelle guerre, et cette puissance signa à Londres, le 2 août 1718, une quadruple alliance, dont le but était de s'opposer aux vues ambitieuses du cardinal; mais cette guerre fut de courte durée, et la disgrâce du ministre y mit fin en 1720. Charles, n'ayant point d'enfants mâles, voulut que la succession de ses états fût assurée à sa fille Marie-Thérèse, et, dans cette vue, il s'efforça de faire garantir, par les différentes puissances, la pragmatique-sanction qui réglait cet objet. Des alliances et des contre-alliances diverses se formèrent relativement aux affaires de la maison d'Autriche; enfin, la pragmatique fut successivement reçue par les états héréditaires, par la diète, et adoptée par toutes les puissances de l'Europe. L'empereur profita d'un court intervalle de paix pour former dans ses états plusieurs établissements utiles au commerce, entre autres une compagnie du Levant, qu'il établit dans sa capitale. Il visita en personne les côtes de l'Istrie, y fit faire des grandes routes, des ports et des vaisseaux. Ses projets pour le commerce des Indes dans les Pays-Bas n'eurent pas le même succès, et il fut obligé de les sacrifier aux prétentions des puissances maritimes. Le règne de ce prince, d'un caractère si calme, et en apparence si éloigné de la guerre, devait être marqué par de continuelles agitations. La succession de Pologne vint encore troubler l'Europe après la mort d'Auguste II, en 1733. Charles appuya les droits du fils de ce
concert avec la Russie; mai
et l'Espagne se déclarèrent
nislas Letzinski, et il en
guerre sanglante, qui ne
qu'en 1735, par la perte d
du duché de Milan et de pl
ces sur le Rhin. (*V.* STA
peine Charles avait-il mis
guerre malheureuse, qu'il
né, par son alliance avec l
attaquer de nouveau les Tu
commencement de 1737, l
périale, sous les ordres d
de Seckendorf, entra en Se
déclaration de guerre, et s
Nissa; mais ce triomphe n
longue durée; le prince Eu
plus, et les généraux qui l'a
placé, peu d'accord entre e
séparément. Les Turks les
toujours avec des forces su
rentrèrent bientôt dans Nis
DOXAT), et après avoir re
part des conquêtes du prin
obligèrent l'empereur et le
après trois campagnes désa
leur céder, par le traité du
bre 1739, la Valachie, la Se
villes de Belgrade et de Zab
les VI ne survécut pas long-t
pertes, et au moment où il
à réparer ses finances, q
guerres avaient réduites à l'
déplorable, au moment où
mettre la dernière main à la
que-sanction, en faisant éli
Romains son gendre, le gra
Toscane, il mourut à Vien
octobre 1740, laissant pour
sion plus d'embarras enco
d'incertitudes qu'il n'en ava
trés à son avénement. (*Vo*
THÉRÈSE.)

CHARLES VII (CHARLES
né à Bruxelles, en 1697,
Maximilien Emmanuel, é

ors gouverneur des Pays-
ols. Dans sa jeunesse il ré-
cour impériale, et com-
la guerre contre les Turks
auxiliaires envoyées par
n 1722, il épousa la fille
ur Joseph Ier., après avoir
ent renoncé à tous les droits
lliance pourrait lui donner
sion des états héréditaires
En 1726, il succéda à son
e électeur de Bavière. Il fut
ces qui protestèrent con-
matique sanction, garantie
e de Ratisbonne, en 1732,
en conséquence une alliance
avec l'électeur de Saxe. Il
e dans la guerre entre l'em-
la France, relative à la suc-
Pologne. Après la mort de
I, en 1740, il refusa de
e Marie-Thérèse pour héri-
tats d'Autriche, sur lesquels
s prétentions en vertu d'un
de Ferdinand Ier. Il fut sou-
ses projets par le roi de
ui envoya à son secours un
idérable de troupes, et on le
utenant-général des armées
en Allemagne. Il fut reconnu
chiduc d'Autriche à Lintz,
Les obstacles que lui sus-
dinal de Fleury, qui ne vou-
émembrer la monarchie au-
, autant que le défaut d'ar-
le munitions, l'empêchèrent
rer de Vienne, où déjà l'a-
ait répandue. Après la prise
, il y fut couronné et pro-
de Bohême. Au commence-
742, on l'élut unanimement
lomains, et il fit son entrée
à Francfort, où l'électeur
ne, son frère, le couronna
. Mais la fortune ne tarda
bandonner. Les troupes de
erèse reprirent toute la haute
Autriche, pénétrèrent en Bavière, et obligèrent Munich à capituler. Après divers événements militaires, les Français et les Impériaux furent obligés d'évacuer la Bohême et d'abandonner toutes leurs conquêtes. Charles, dépouillé de ses états héréditaires, était errant en Allemagne; il se réfugia enfin à Francfort, où il convoqua une diète et tâcha de remédier au mauvais état de ses affaires; il essaya même de faire la paix avec l'Autriche. Une diversion effectuée en Bohême par le roi de Prusse lui fournit l'occasion de recouvrer la Bavière. Il rentra à Munich en novembre 1744; mais usé par les chagrins et les infirmités, il mourut en janvier 1745, au moment où les Autrichiens entraient en Bavière. Ce prince, distingué par ses bonnes qualités, n'avait connu que l'infortune depuis qu'il avait été élevé au faîte des grandeurs. Il eut pour successeur à l'électorat son fils Maximilien-Joseph, et à l'empire, François Ier., époux de Marie-Thérèse. E—s.

CHARLES d'Autriche (l'archiduc). *Voy.* Lorraine.

CHARLES-LOUIS, comte palatin du Rhin, de la maison de Simmeren, né le 20 décembre 1617, chercha à recouvrer par les armes les états que son père Frédéric V (*Voy.* Frédéric) avait perdus par son ambition irréfléchie; mais ses troupes ayant été défaites à Lemgow, il fut obligé d'attendre un meilleur sort jusqu'au traité de Westphalie en 1648. Alors le bas Palatinat lui fut rendu, et un huitième électorat fut créé en sa faveur, avec la charge de grand trésorier de l'Empire. Le nouvel électeur eut de violents démêlés à l'occasion d'une espèce de droit régalien qu'il voulut établir sur les sujets des autres états qui venaient se fixer dans les siens, et ce ne fut qu'a-

près neuf ans de discussions, et de guerre avec les trois électeurs ecclésiastiques et avec le duc de Lorraine que l'empereur termina ce différend à l'avantage de Charles-Louis, par la médiation de la France. Malgré ce service, l'électeur palatin entra dans la ligue formée contre cette puissance en 1672. L'année suivante, Turenne, en représailles de quelques excès commis par des paysans du Palatinat, fit brûler trente bourgs et villages de cette contrée. On prétend que, témoin de cet incendie, l'électeur envoya défier le général français à un combat singulier. La paix de Nimègue mit fin à cette guerre destructive. Charles fit quelques pertes de territoire lors de la cession de l'Alsace, et il mourut le 28 août 1680. — Charles son fils, qui lui succéda, mourut en 1685, et fut le dernier électeur de la branche de Simmeren. M—D j.

CHARLES-THÉODORE, prince de Sultzbach, électeur palatin, né le 11 décembre 1724, fut investi en 1742 des duchés de Juliers et de Berg par un traité avec les rois de Prusse et de Pologne. Il embrassa la cause de la Bavière dans la guerre de la succession d'Autriche, et, en 1745, après la mort de l'empereur Charles VII, il fit avec le nouvel électeur un traité par lequel ils convinrent d'établir dans leur maison l'alternative du vicariat de l'Empire. La paix d'Aix-la-Chapelle rétablit la tranquillité dans les états de Charles-Théodore en 1748, et ce prince se livra à la culture des arts, des sciences et à tout ce qui put contribuer au bonheur de ses sujets. Il fonda à Manheim, en 1757; une académie de dessin et de sculpture, et, en 1763, une académie des sciences et un cabinet d'antiquités. Il acheva le palais de cette ville, et elle lui doit ses plus beaux ornements. Maxim seph, électeur de Bavière, sans enfants, la branche maison palatine se trouva Charles-Théodore, chef de cadette, lui succéda dans la toute et dans la souveraii états, en conséquence d Westphalie, et il fut procl Bavière à Munich le 3 1777. Cette succession d une guerre de peu de du maison d'Autriche, qui crut favorable pour envahir la le roi de Prusse, qui prit la droits de l'électeur palatin. forces militaires furent mise ment de part et d'autre sou du prince Henri de Prusse néral Loudon, sans qu'on e action importante, et la pai à Teschen le 13 mai 177 traité, la partie de la Bavièr tre le Danube, l'Inn et la S dée à l'Autriche, et le rest servé au duc Charles. Ce s'occupa plus que de l' tion de ses états, et il en prospérité par ses vertus gesse. Le comte de Rumfor nistre, le seconda de la plus efficace dans ses plan philantropiques, en forman établissements pour le soula l'indigence; et c'est dans c sements que furent faites les expériences des soupes éco mais la guerre vint troub heureuse administration. l'électeur Charles-Théodore d'entrer dans la coalition république française. Ses sins de la France, furent eurent le plus à souffrir guerre malheureuse, et le ue vière, long-temps ré chiennes, épro

ıertes. La paix n'était pas ablie lorsque Charles Théorut le 16 février 1799 Il ne nt d'enfants, et ses états pas- la maison de Deux-Ponts, ccéla dans la personne de n-Joseph, actuellement roi e. M—DJ.

LES, landgrave de Hesse- *oy.* HESSE-CASSEL.

LES-FRÉDÉRIC DE HOLS-TORP. *Voy.* HOLSTEIN.

LES VII, roi de Suède, de- ût être désigné comme Char- uisqu'avant lui, aucun prince n n'avait régné sur cet état. ı Magnus, qui, dans son écrite au 16e. siècle, a le arlé des six rois du nom de ntérieurs à celui-ci. Quoique savants conviennent que ce princes imaginaires, on a, ter la confusion, adopté la ie de Magnus, suivie depuis ps. Charles, fils de Sverker éda à son père comme roi de n 1151. Lorsque Magnus n, prince danois, eut assas- Éric, en 1160, Charles le t, le défit près d'OErébro, vengeant à la fois le meurtre re et celui de S. Éric. Ce fut lablement cette action qui fixa choix des Suédois lorsqu'ils our roi, au préjudice du fils . CANUT, fils de S. Éric). Les othie et de Suède convinrent l'archevêque nouvellement la résidence duquel ils n'as'accorder précédemment, siége à Upsal; mais ce pré- t de celui de Lund, et en pallium. Le règne de Charnquille à l'intérieur. Les anroniques en parlent comme s de prospérité et d'abonguerre fut, à la persuasion du pape Alexandre III, déclarée aux habitants de l'Ingrie et de l'Estonie, pour les contraindre à embrasser le christianisme. Charles fonda beaucoup d'églises et de monastères, qu'il dota richement. Le pouvoir du clergé prit des accroissements considérables. Charles s'apercevant enfin que les immunités excessives que cet ordre de l'état s'arrogeait sans cesse pourraient devenir dangereuses pour l'autorité royale, veut mettre un terme à leur extension. Un complot de factieux appelle de Norwége Canut Éricson, qui s'y était réfugié; il arrive à Visingsoe, île du lac Wetter, où résidait le roi, qu'il assassine, en 1168. Charles avait épousé Christine, nièce de Valdémar 1er., roi de Danemark; elle s'enfuit dans ce royaume avec Sverker, son fils, qui régna par la suite, et Hélène, qui épousa Henri, duc de Mecklenbourg. E—s.

CHARLES VIII, roi de Suède, fils de Knut Bonde, ce qui le fait souvent désigner sous le nom de *Canutson*, descendait du roi Éric IX, surnommé *le Saint*. Par ses richesses, par ses alliances et par ses qualités personnelles, il joua de bonne heure un rôle distingué. A l'âge de vingt-sept ans, il avait obtenu la dignité de maréchal du royaume, et, peu après, les circonstances politiques lui donnèrent occasion d'aspirer au pouvoir suprême. L'union de Calmar, conclue en 1397, par la fameuse Marguerite, fille de Waldemar, pour faire un seul état des trois royaumes de Danemark, Suède et Norwége, était devenue une source de calamités. Éric, successeur de Marguerite, n'avait pas hérité des talents de cette princesse; il s'engagea dans une guerre désastreuse avec les princes de Holstein, et abandonna les destinées de la Suède à des gouverneurs étrangers, qui se

livraient impunément aux vexations et au pillage. Les Dalécarliens se soulevèrent, ayant à leur tête Engelbrecht, qui chassa les gouverneurs danois, et devint administrateur de Suède. Charles Canutson se montra jaloux de l'ascendant de ce guerrier, sorti de la classe du peuple, et que la Suède regardait comme son libérateur. Engelbrecht fut assassiné en 1436, et Charles encourut le soupçon d'avoir eu part à ce crime. Ce qui est certain, c'est qu'il fit les plus grands efforts pour soustraire le meurtrier à la vengeance publique. Peu après, vers l'an 1440, le rival d'Engelbrecht fut nommé, par un parti puissant, administrateur du royaume. Éric, déjà dépouillé de la couronne de Suède, perdit aussi celle de Danemark et de Norwége, et les Danois choisirent pour le remplacer Christophe de Bavière. Ce prince fit valoir les stipulations du traité de Calmar, et parvint à régner en Suède et en Norwége. Charles sut contenir son ambition; mais elle éclata de nouveau, lorsqu'une mort subite eut enlevé Christophe, en 1448, après un règne de sept ans. Plusieurs prétendants se présentèrent en Suède pour obtenir le sceptre. Les talents de Charles, son immense fortune, et l'appui de sa famille, décidèrent les suffrages en sa faveur. Il devint roi en 1448, et fut couronné la même année, à Upsal; l'année suivante, il monta sur le trône de Norwége, et la fortune semblait favoriser son ambition, même au-delà de ses désirs; mais elle allait bientôt lui donner des preuves de son inconstance, et mêler à tant de grandeur et de succès, de longues infortunes et des revers éclatants. Les Danois, après la mort de Christophe, avaient choisi Christian, de la maison d'Oldenbourg. Christian entreprit de rétablir l'union de Calmar, et commença par [illegible] à Charles son autorité en [illegible] Pour obtenir le même succès [illegible] il s'adressa à Benoît, archevêque [illegible] sal, de la famille des Oxens[illegible] vale de celle des Bonde. Il [illegible] vues ambitieuses de ce prélat [illegible] fut d'autant plus facile de le [illegible] contre Charles, que celui-ci a [illegible] posé une réduction des biens [illegible] au profit de la couronne. Ben[illegible] à la tête d'une armée, marc[illegible] le roi de Suède, repoussa ses [illegible] et l'assiégea dans sa capitale [illegible] essaya en vain d'apaiser l'arc[illegible] et, s'étant vu abandonné [illegible] sortie, non seulement de la [illegible] mais des habitants de Stock[illegible] s'embarqua, en 1457, pour [illegible] et y chercha un asyle. Peu apr[illegible] tian le remplaça sur le trône [illegible] dant Benoît, fier de ses suc[illegible] nifesta des prétentions et a[illegible] des démarches qui blessèrent [illegible] veau roi et provoquèrent sa v[illegible] L'archevêque fut arrêté, et [illegible] comme prisonnier d'état, [illegible] hague. Cet acte de rigueur a[illegible] le clergé de Suède contre C[illegible] et les partisans de Charles p[illegible] à lui faire rendre la couronn[illegible] à peine repris le pouvoir, l[illegible] roi de Danemarck rendit la [illegible] l'archevêque, et que celui-c[illegible] tour en Suède, y sema de n[illegible] trouble et la discorde. Charles [illegible] une seconde fois de céder à [illegible] goniste redoutable, et renonç[illegible] publiquement, au pied des [illegible] se retira dans les domaines [illegible] mille, en Finlande, et y pa[illegible] années. Pendant ce temps, [illegible] vêque gouverna sous le titr[illegible] nistrateur; mais son orgue[illegible] despot[illegible] soulevèrent cont[illegible] gr[illegible] de la nation, [illegible] même de ses p[illegible]

ligé de prendre la fuite et de le royaume. Charles reparut troisième fois dans une carmée de tant d'écueils, et reur le trône en 1467; il y resta s jusqu'à sa mort, qui eut lieu holm, le 13 mai 1470. Mais rnière époque de son élévation quée par des troubles et des . Les prétentions du Danemark ues opposées des grands, du t du peuple, entretenaient la e, et la Suède ne respira que dministration sage et vigoule Stenon Sture, neveu de Canutson, et qui fut le pré- de Gustave Wasa. C—au.

RLES IX, roi de Suède. Gus-'asa, monté sur le trône de n 1523, était parvenu à rentrône héréditaire dans sa fal laissa quatre fils, Éric, Jean, s et Charles. Celui-ci, né en était le plus jeune, et ne pouire se flatter d'obtenir un jour ouronne, que son père avait avec tant de gloire; mais le les événements favorisa son n, et le conduisit au pouvoir e. Les égarements d'Éric, qui ccédé à Gustave, ayant soulere lui une grande partie de la , Jean et Charles levèrent des s, marchèrent contre lui, et rent à le faire déposer. Les deux devaient partager le pouvoir; ean sut disposer les esprits en ur, fut nommé roi, et fit re- Charles au nombre des vas-'e'ui-ci se retira dans le duché lermanie, qu'il possédait comfief de la couronne, et attendit onstances plus favorables à ses elles se présentèrent à la mort s, arrivée le 17 novembre 1592. ond, fils de Jean et de Catherine n, devait succéder à son père; mais il était en Pologne, ayant été choisi, en 1584, pour régner sur les Polonais. Élevé dans la religion catholique, il avait toujours témoigné un grand éloignement pour le luthéranisme, introduit en Suède par Gustave Wasa. Charles ayant assemblé le sénat, prit, du consentement de ce corps, les rênes du gouvernement. Sa première démarche annonça ses projets. Il convoqua les états du royaume à Upsal, et fit décréter solennellement, en 1593, que le luthéranisme serait la seule religion tolérée en Suède, et que Sigismond ne serait reconnu roi qu'après avoir signé ce décret. Sigismond arriva la même année à Stockholm; il trouva le royaume divisé en deux partis; l'un, appuyé par plusieurs familles puissantes, avait pour but de faire conserver à Sigismond les deux couronnes, pour diminuer son pouvoir en Suède; l'autre, composé des hommes les plus actifs des ordres inférieurs, désapprouvait la réunion des deux sceptres, alléguant que les intérêts de la Suède seraient négligés, et la religion du pays exposée à des atteintes dangereuses. Charles se mit à la tête de ce dernier parti, et le zèle indiscret de Sigismond seconda ses vues ambitieuses. Ce prince signa le décret d'Upsal, et fut couronné roi; mais il manifesta trop évidemment sa prédilection pour la religion catholique, et se laissa entraîner à des mesures imprudentes par les grands opposés au duc de Sudermanie. Pressé par les Polonais de retourner à Varsovie, il quitta Stockholm, laissant un plan d'administration qui devait être suivi pendant son absence. Ce plan fut désapprouvé par le duc Charles et son parti; les états décidèrent que le duc administrerait le royaume de concert avec le sénat, et que toutes les affaires seraient réglées définitive-

ment en Suède, sans qu'il pût y avoir appel en Pologne. Cependant les membres du sénat dévoués à Sigismond, travaillèrent à lui gagner des partisans, et firent plusieurs démarches en sa faveur; mais Charles parvint à déjouer leurs projets, et profita de la circonstance pour affermir son pouvoir. Feignant d'être fatigué du fardeau d'une administration difficile, il déclara qu'il allait se retirer; mais avant de se dessaisir des rênes, il convoqua les représentants de la nation. Les sénateurs portés pour Sigismond protestèrent contre cet acte d'autorité, et les plus zélés passèrent en Pologne. Charles, qui avait pour lui les trois ordres inférieurs, et surtout les paysans, parvint à son but : on le pria de conserver l'administration, et l'on menaça même d'une punition sévère ceux qui ne reconnaîtraient point cette résolution des états. La couronne chancelait sur la tête de Sigismond; il s'en aperçut, et se rendit en Suède à la tête d'une armée. Charles arma de son côté, et après quelques négociations infructueuses, les deux rivaux recoururent aux armes pour terminer leur querelle. Les troupes du duc furent défaites dans le combat de Stogeborg, et si le roi eût profité de cet avantage, il eut abattu le parti de son antagoniste; mais il négocia, et laissa à Charles le temps de rétablir ses forces. Sigismond fut battu à Stongebro, près de Linkoeping, et se vit réduit à signer une capitulation (1598). Il promit de livrer au vainqueur les sénateurs qui s'étaient rendus en Pologne, et de convoquer les états; mais, craignant les suites de sa faiblesse et du revers qu'il avait éprouvé, il n'osa rester en Suède, et repartit pour la Pologne. Il assurait ainsi le triomphe du duc, qui ne rencontra plus aucun obstacle. Les états déclarèrent, en 1599, Sigismond déde la couronne, en proposant moins de la donner à son fils Ls, si ce jeune prince, dans le e d'une année, était envoyé en le pour y être élevé, sous les yeux harles, dans la religion du pays. ttendant, Charles fut nommé ré. Pour mieux s'assurer du pouvoir, rince fit une expédition en Fine, où Flemming, gouverneur mé par Sigismond, était resté e au monarque détrôné en Suède. L'épée du soldat et la hache des bourreaux furent employées tour à tour pour soumettre les habitants. Ayant terminé cette sanglante expédition, le régent se rendit à Linkoeping, où les états ut assemblés. Les sénateurs livrés Sigismond furent traduits devant le tribunal des représentants de la nation, qui, les uns par dévouement, les autres par faiblesse, prononcèrent l'arrêt de mort. Quatre des accusés furent décapités sur la place publique; les autres, conduits sur la même place, obtinrent leur grâce, après avoir vu tomber la tête de leurs amis. La couronne fut offerte à Charles; mais il ne l'accepta pas cette fois, et fit faire de nouvelles propositions à Sigismond, qui les rejeta, et lui déclara la guerre. En attendant, le régent ne négligeait rien pour donner à son autorité des bases solides, et pour compléter son triomphe. Enfin, le moment arriva où il crut pouvoir accepter le titre et les honneurs qui lui manquaient encore. En 1604, les états, assemblés à Norkoeping, décrétèrent que la couronne lui était dévolue, à lui et à ses descendants, et, peu après, le couronnement eut lieu à Upsal. Parvenu au trône, l'objet de ses désirs, le nouveau monarque voulut signaler son r[illegible]e par des actions d'éclat; il se rendit en Liv[illegible]r combattre les Polonais; [illegible]pédition ne fut

e, et Charles eût péri dans
i un officier livonien, nom-
ne lui eût donné son che-
r fut tué lui-même, et le roi
n dévouement, combla sa
veurs. Jacob de la Gardie,
lois, originaire de France,
ureux contre les Russes, et
ds progrès dans l'empire
Ce succès alarma Christian
Danemark, prince actif
ant, qui, pour prévenir
le Charles, lui déclara la
empara de plusieurs places
de. Le roi de Suède éprou-
sports de fureur; oubliant
son âge et les infirmités
l était sujet depuis quelque
voya au monarque danois
défi, conçu dans les ter-
s grossiers et les plus vé-
hristian refusa le combat,
par une lettre remplie de
plus amère. Charles mou-
ès, le 30 octobre 1611,
soin de venger sa cause
nter la gloire de la Suède
Gustave-Adolphe, qu'il
e Christine de Holstein,
onçait déjà les brillantes
xquelles il dut le surnom
La mémoire de Charles
oint chérie en Suède, par-
rince, entraîné par la vio-
on caractère et la dureté
, se livra à des haines in-
des vengeances cruelles;
nvient en même temps que
fut utile sous plusieurs rap-
rles enchaîna les partis et
qui allaient replonger le
lans l'anarchie dont Gus-
l'avait délivré; ses géné-
lirent les limites à l'est; il
ire plusieurs villes, et jeta
ents de Gothembourg. En
it publier un nouveau code de lois. Une éducation soignée et plusieurs voyages lui avaient donné des connaissances et le goût de l'instruction; il fit entreprendre les premiers travaux géodésiques pour dresser des cartes du pays; il fonda des lycées, et composa une *Chronique rimée* de Suède, qui est souvent citée par les historiens suédois, et dont il existe plusieurs éditions. On a aussi publié en allemand ses lettres à Henri IV, à l'électeur palatin et au landgrave de Hesse, sur les moyens de faire la paix avec Sigismond, roi de Pologne, Amsterdam, 1608, in-4°. C—au.

CHARLES X, ou CHARLES-GUSTAVE, roi de Suède, monta sur le trône de ce pays après l'abdication de Christine. Il était né dans la ville de Nikoeping, en 1622, de Jean Casimir, prince palatin des Deux-Ponts, et de Catherine, fille de Charles IX. Son éducation fut celle d'un particulier. Après avoir passé ses premières années à Nikoeping, il fut envoyé à l'université d'Upsal, où il resta deux années. Il voyagea ensuite en Allemagne, en France, en Suisse, et séjourna quelque temps à Paris et à Genève. Les armées suédoises combattaient alors en Allemagne, et le prince Charles-Gustave, ayant fini ses voyages, se rendit auprès du fameux général Torstenson, qui avait le commandement en chef. Ce fut sous ce grand capitaine qu'il apprit l'art de la guerre, et qu'il se forma à cette activité guerrière qui ensuite signala son règne. En 1648, il fut nommé généralissime des troupes suédoises en Allemagne; mais, la paix de Westphalie ayant été signée la même année, il retourna en Suède. Allié à Christine par les liens du sang, il fut reçu à la cour de cette princesse d'une manière flatteuse. Il aspira peu après à devenir son époux; mais

Christine avait résolu, pour conserver l'indépendance, de ne point contracter les liens du mariage. Il fut cependant décidé dans le sénat qu'on nommerait sans délai un successeur au trône, et, en 1649, les états du royaume, à l'invitation de la reine, choisirent Charles-Gustave. Ce prince, au lieu de rester dans la capitale et de paraître à la cour, se retira à l'île d'OEland qu'il avait obtenue en apanage. Il s'y livrait à l'étude, à la chasse, et faisait embellir le château qu'il habitait. On voit encore dans cette île le mur qu'il fit élever d'un rivage à l'autre, pour clore un parc rempli de daims et de chevreuils. Lorsque la reine voulut abdiquer, en 1650, il s'opposa fortement à l'exécution de ce dessein, qu'il favorisait en secret. Sa conduite prudente et modérée lui attira l'estime de Christine et celle de la nation. Il était cependant instruit dans sa retraite, par des amis dévoués, de tous les événements qui pouvaient l'intéresser; et, lorsqu'en 1654 la reine abdiqua malgré toutes les représentations, il prit aussitôt les rênes du gouvernement d'une main ferme et assurée. Il fut couronné à Stockholm, le 16 juin 1654, par l'archevêque Lenæus, qui avait dirigé ses études à Upsal. La Suède était parvenue à un degré de puissance et de gloire difficile à soutenir; mais Charles avait les qualités et les talents nécessaires pour marcher sur les traces de Gustave-Adolphe et de Christine, et son règne fut un enchaînement d'entreprises hardies, d'exploits remarquables, d'événements extraordinaires. Jean Casimir, roi de Pologne, issu, par Sigismond son père, du sang des Wasa, rappela ses prétentions à la couronne de Suède, et protesta contre la nomination du successeur de Christine. Les négociations

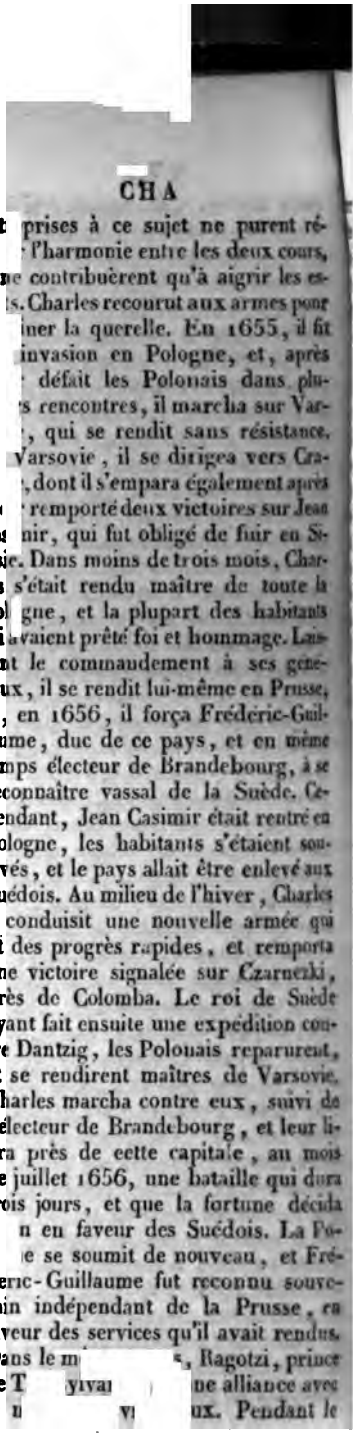

ent prises à ce sujet ne purent rétal l'harmonie entre les deux cours, et ne contribuèrent qu'à aigrir les esprits. Charles recourut aux armes pour miner la querelle. En 1655, il fit invasion en Pologne, et, après av défait les Polonais dans plusieurs rencontres, il marcha sur Varso, qui se rendit sans résistance. Varsovie, il se dirigea vers Cra, dont il s'empara également après av remporté deux victoires sur Jean Casimir, qui fut obligé de fuir en Silésie. Dans moins de trois mois, Charles s'était rendu maître de toute la Pologne, et la plupart des habitants lui avaient prêté foi et hommage. Laissant le commandement à ses généraux, il se rendit lui-même en Prusse, et, en 1656, il força Frédéric-Guillaume, duc de ce pays, et en même temps électeur de Brandebourg, à se reconnaître vassal de la Suède. Cependant, Jean Casimir était rentré en Pologne, les habitants s'étaient soulevés, et le pays allait être enlevé aux Suédois. Au milieu de l'hiver, Charles y conduisit une nouvelle armée qui fit des progrès rapides, et remporta une victoire signalée sur Czarnecki, près de Colomba. Le roi de Suède ayant fait ensuite une expédition contre Dantzig, les Polonais reparurent, et se rendirent maîtres de Varsovie. Charles marcha contre eux, suivi de l'électeur de Brandebourg, et leur livra près de cette capitale, au mois de juillet 1656, une bataille qui dura trois jours, et que la fortune décida en faveur des Suédois. La Pole se soumit de nouveau, et Frédéric-Guillaume fut reconnu souverain indépendant de la Prusse, en faveur des services qu'il avait rendus. Dans le m[illegible], Ragotzi, prince de T[illegible] une alliance avec le [illegible] ux. Pendant le

ces événements, le czar chaëlowitz avait fait des in- ans les provinces suédoises. éda quelques places, et il à une trève, en 1658; mais rages menaçaient Charles- ès succès en Pologne avaient ppréhensions de la France, terre, de l'Autriche, et la u Danemark. Il eut re- es négociations, dont quel- réussirent. Le Danemark endant profiter des circons- attaqua la Suède, qui avait upes et peu de moyens de vers la frontière danoise. issant quelques généraux en vec une partie de l'armée, marcher avec l'autre contre . Les Polonais tirèrent parti ce du héros qui les avait , et, appuyé par l'empereur ne, Jean Casimir put se flat- couvrer sa couronne; mais roi de Danemark fut d'au- menacée. Charles, avec une tonnante, avait soumis le le Sleswig et le Jutland. Au janvier 1658, il se trouva armée sur les bords du petit létroit, large d'environ une it couvert de glaces, et le plus rigoureux continuait à e roi fit sonder les glaces, avoir balancé quelque temps, da à passer avec son armée. ée, forte d'environ vingt mes, avança sur plusieurs avec les chevaux, les baga- anons, ayant le roi à sa tête; battit même sur les glaces s détachements danois qui l'arrêter, et, victorieuse de comme des éléments, elle en- l'île de Fionie. A l'extrémité le, séparée de celle de Sé- le grand Belt, on vit les eaux également couvertes de glaces; mais le trajet était de cinq à six lieues. Charles résolut de passer, en prenant néanmoins les précautions que dictait la prudence. Au lieu d'exécuter le passage directement entre les îles de Fionie et de Sélande, où les courants ont le plus de rapidité, il fit marcher l'armée par des détours, entre les îles Laland, Langeland et Falster. Il y eut encore plusieurs combats auxquels le roi prit part, déployant la plus grande intrépidité. Un boulet étant tombé devant lui, les éclats de la glace brisée le frappèrent au visage. Enfin, il arriva dans l'île de Sélande, et la terreur se répandit à Copenhague. Le roi de Danemark envoya des négociateurs qui, sous la médiation de la France et de l'Angleterre, signèrent à Roschild, en 1658, un traité par lequel la Suède obtenait plusieurs provinces, parmi lesquelles étaient la Scanie, le Halland et le Bleckingen, situées de l'autre côté du Sund. Ces provinces sont restées depuis à la Suède, et ce pays a eu la mer pour limites du côté du Danemark. L'un des négociateurs danois dit, en signant le traité : « Que je voudrais ne » pas savoir écrire! » En Suède, on avait frappé, après le passage des Belts, une médaille ayant pour légende, *Natura hoc debuit uni* (la nature le devait à lui seul). Cependant, Charles n'était pas encore satisfait; soit qu'il eût le projet de réunir tout le Danemark à la Suède, soit qu'il voulût tellement affaiblir ce pays qu'il n'eût plus rien à en craindre dans l'exécution de ses autres desseins, il fit recommencer les hostilités, alléguant que le traité de Roschild n'avait pas été exécuté dans tous ses points. Son armée parut devant Copenhague, et entreprit le siége de cette ville. Frédéric III, roi de Danemark, ras-

semblа tous ses moyens de défense, et, Charles ayant enfin ordonné l'assaut, ses troupes furent repoussées. Dans le même moment, sa flotte était mise en désordre par celle des Danois, combinée avec une escadre hollandaise. Les Hollandais, intéressés au commerce du Nord, voulaient rétablir une sorte d'équilibre entre les deux puissances, et leurs vaisseaux approvisionnèrent la ville assiégée. Charles changea le siége en blocus, passa en Suède, et convoqua les états pour leur demander des subsides. Il s'occupait de renforcer ses troupes et sa flotte, lorsque la mort termina subitement ses jours, à Gothembourg, le 13 février 1660. Charles ambitionnait l'empire du Nord; on voit, par plusieurs lettres et mémoires conservés en Suède, qu'il voulait étendre les limites de la monarchie suédoise depuis les golfes de Finlande et de Bothnie jusqu'à l'Océan septentrional, et se rendre maître absolu du commerce des peuples du Midi avec ceux du septentrion. Les Hollandais et les Anglais, craignant cet ascendant de la Suède, se montrèrent peu disposés en faveur de ce pays, et secondèrent même plusieurs fois les entreprises des ennemis du roi. Si l'on en croit Terlon, ambassadeur de France auprès de Charles, les projets de ce prince étaient plus vastes encore. Il disait souvent, selon le rapport de l'ambassadeur dans ses mémoires, que, lorsqu'il serait maître du Nord, il irait en Italie avec une puissante armée de mer et de terre, comme un second Alaric, pour mettre encore une fois Rome sous le pouvoir des Goths. Cependant, le successeur de Gustave-Adolphe et de Christine n'aurait pas détruit les monuments des sciences et des arts. Il avait l'esprit très éclairé, parlait bien plusieurs langues et protégeait les savants. Son ca
fier et noble, mais sans
sans dureté. Il rassembl
autour de lui des homm
connaissances, de talent,
tenait avec eux familière
lon était admis à sa soci
comme Chanut l'avait été
de Christine, et il accomp
le monarque dans plusie
tions militaires. Un jour,
mit avec lui dans une ba
s'avancèrent, à la faveur
brouillard, au milieu de
noise, de manière qu'ils p
tendre ce que les équipa
sur le pont. Dans le mê
le brouillard se dissipa;
se mirent à la poursuite d
et firent retentir leurs ca
ne témoigna pas la moind
et dit à Terlon : « Ce sera
» assez singulière de lire
» l'histoire, qu'un amb
» France a été jeté dans
» un boulet de canon, à
» de Suède. » Charles
Hedwige Éléonor de Holst
de laquelle il eut un fils n
les, qui devint roi, sou
Charles XI. Puffendorf
toire de Charles X en lat
néral Skjoeldebrand vien
à Stockholm l'histoire de
de ce prince, en françai
sieurs gravures, dont
avaient été faits par le
berg, l'un des meilleurs
Charles-Gustave.

CHARLES XI, roi
né le 25 décembre 16
âgé que de cinq ans à
Charles X son père. La
régence désigné par le
ce prince ne fut point c
les états, qui nommère
douairière et les cinq g

pour administrer le royaume, ...cert avec le sénat. Le rétablis...t de la paix fut le premier objet ...n s'occupa; les plénipotentiaires ...s rencontrèrent ceux de la Po...et du Brandebourg dans le ...ère d'Oliva, non loin de Dant...signèrent, le 3 mai de l'année ...sous la garantie de la France, ...té qui assurait aux Suédois la ...ion de leurs conquêtes à l'est ...altique, et dans lequel Jean ... donnait une renonciation ... à ses prétentions au trône de ... même année, on conclut la ...ec le Danemark, qui, de ...es provinces qu'il avait per...r le traité de Roschild, ne ... que l'île de Bornholm et le ...de Drontheim en Norwège; ...uivante, les Russes rendirent, ...raité de Cardis, toutes les ...'ils avaient occupées le long ...tières. Ainsi se termina la ...treprise par Charles X, et ...its de ce prince assurèrent à ... même après sa mort, une ... considérable de territoire; ...régence qui avait conduit avec ...e sagesse que de fermeté ces ...ntes négociations, ne satisfai...t également la nation sous le ...t du gouvernement intérieur. ...ministrateurs cédaient aux vues ...nelles, se livraient à des dis...s passionnées, et soulevaient ...eux, par leurs prétentions or...uses, une partie de la noblesse ...sénat. Ils laissèrent le désordre ...duire dans les finances; et les ...ts ayant été augmentés par des ...s arbitraires, le peuple éclata en ...tes et en menaces. Deux partis ...mèrent, celui de Magnus Ga... de la Gardie, et celui de Bioern...; le premier, composé des fa...s titrées, aspirait à concentrer les honneurs, les richesses et le pouvoir dans un petit nombre d'individus, et à former un gouvernement oligarchique; le second, conduit par un citoyen que de longs services avaient seuls élevé à la dignité de sénateur, demandait que les ordres inférieurs conservassent les prérogatives que leur donnaient les lois de l'état, et qu'on restât fidèle au système qui avait été suivi pendant les règnes précédents. Le parti des grands conserva cependant un ascendant victorieux dans la plupart des délibérations, jusqu'à la majorité du roi, et même plus long-temps. Ce fut en 1672 que Charles XI prit lui-même les rênes du gouvernement. De la Gardie, qui, par son mariage avec Euphrosine, sœur du dernier roi, était oncle de Charles, parvint encore à diriger les premiers pas de ce prince. Son crédit se déploya surtout dans les négociations que la France entreprit pour détacher la Suède de la triple alliance conclue entre ce pays, l'Angleterre et la Hollande, dans le but d'arrêter les projets de Louis XIV. Pompone, envoyé à Stockholm, fut appuyé par de la Gardie et ses partisans; Charles se déclara pour le monarque français, et les deux puissances conclurent un traité par lequel la Suède s'engageait de fournir des troupes contre un subside annuel. La guerre ayant éclaté, une armée suédoise, commandée par Charles-Gustave Wrangel, passa en Poméranie l'année 1674, et occupa le territoire de l'électeur de Brandebourg qui s'était déclaré contre la France. A la nouvelle de cette invasion, l'électeur Frédéric-Guillaume, qui porte dans l'histoire le surnom de *grand*, quitte les bords du Rhin, où il combattait les Français, et, par une marche rapide, dont les annales de la guerre offrent

peu d'exemples, au bout de quelques jours, il atteint les Suédois près de la ville de Fehrbellin, leur présente la bataille, et les défait complètement. Ce revers fut le signal des hostilités du Danemark, de la Hollande, du duc de Brunswick et de l'évêque de Munster. Les Danois étaient surtout à craindre. Jaloux de recouvrer les provinces qu'ils avaient perdues, ils firent une descente en Scanie, et pénétrèrent dans l'intérieur de la Suède; Charles conduisit lui-même une armée contre eux, et les battit en 1677, à Helmstadt, à Lund, à Landscrona; ils évacuèrent le pays, mais ils inquiétèrent les côtes, de concert avec les Hollandais, et remportèrent plusieurs avantages signalés. D'un autre côté, les provinces allemandes étaient envahies ou rançonnées par l'électeur de Brandebourg, le duc de Brunswick et l'évêque de Munster. Cependant, la fortune était restée fidèle aux armes de la France, et les puissances en guerre avec ce pays se voyaient réduites à solliciter la paix. Louis XIV demanda que le roi de Suède fût compris dans les négociations, et dans le traité de Nimègue, il fut stipulé que les Hollandais s'abstiendraient de toute hostilité contre les Suédois. Les démonstrations que firent les armées victorieuses de la France engagèrent ensuite les autres ennemis de la Suède à se rapprocher de la cour de Stockholm; Charles XI céda cependant quelques endroits de la Poméranie à l'électeur de Brandebourg, par un article du traité de St.-Germain-en-Laye, et s'engagea, par le traité de Lund, à payer au Danemark une somme d'argent. Le même jour où ce traité fut signé, on déclara le mariage du roi de Suède avec Ulrique-Eléonor, sœur de Christian V, roi de Danemark.

Ainsi furent rétablis, en 1679
ports pacifiques avec les p
étrangères; mais une grande
tion régnait dans le pays m
parti populaire mettait sur l
des grands le mauvais suc
guerre, et les grands, de l
cherchaient à maintenir leur
dans l'administration. L'ann
Charles convoqua les états;
présidés par Claude Flemm
nemi déclaré du parti de M
la Gardie. Le corps de la n
divisa dans les délibération
gentilshommes non titrés
la plupart contre les com
barons; les ordres inférieur
gé, la bourgeoisie et les pays
éclater sans réserve leur
contre les seigneurs. Le roi
sait prendre aucune part à
vements de la diète; ma
prouva qu'il les avait suivi
tention, et que des amis
avaient servi sa cause avec
commission fut nommée po
ner la conduite de la régen
blâme public fut le résultat d
de cette commission; une a
mission discuta la questio
aux terres domaniales, qui,
règne de Gustave-Adolphe
passé de diverses manières
grandes familles, et il fu
qu'il y aurait des réclamation
de la couronne; enfin les
le point de se dissoudre, re
roi un acte par lequel il éta
souverain absolu, dispensé
responsabilité. Quelque tem
Charles changea, en vertu de
l'organisation du sénat, q
plus que le conseil du r
au lieu d'être, comme aupar
intermédiaire entre lui et
sentants de la nation. A peu
le même temps, un nouvea

lans les relations avec les trangères; le roi ne renou- 'alliance avec la France, le rester neutre dans les pourraient s'élever entre états de l'Europe. In- ouvoir souverain, fidèle me pacifique, Charles XI ncipalement du soin d'a- dministration intérieure. tie de cette administra- négligée, et, si l'on ex- cution souvent dure et injuste du décret relatif tions des domaines de la toutes les mesures furent sagesse et conduites avec . Le roi continua même ier les états pour régler les . Les principales institu- arles XI existent encore, surtout l'organisation de tionale, le cadastre pour ritorial, la banque de , la police médicale et andes routes. Ce fut aussi qui créa le port de Carls- perfectionna les lois ma- t qui fit creuser les pre- ux. Les manufactures se ent beaucoup sous son rè- nnerre prit des accroisse- idérables, les finances fu- s sur le pied le plus so- sciences, les lettres, les ent de grands encourage- arles fit voyager des sa- s artistes; il dota d'un re- 'université de Lund en Sca- pendant sa minorité, et le savant Puffendorf. En rendit à Torneo pour voir ène du solstice, et, l'année il envoya dans la même mathématiciens suédois, des observations impor- ils publièrent le résultat. Charles XI n'était pas doué des qualités brillantes qui avaient distingué plusieurs de ses prédécesseurs, et son éducation avait été négligée; mais il avait reçu de la nature un jugement droit, une raison mâle et forte. L'expérience et l'amour du travail développèrent ces dispositions, et leur donnèrent une influence énergique sur les destinées de la nation. Le sérieux dominait dans son caractère, et la gravité dans son maintien; son ton était quelquefois dur et son geste menaçant. On a rapporté qu'il dit un jour à la reine, qui voulait l'entretenir d'affaires d'état: « Madame, nous vous avons choisie » pour nous donner des enfants et » non des conseils. » Charles mourut assez subitement le 15 avril 1697, au moment où il recueillait le fruit de ses travaux, et où il était appelé par l'Europe presque entière comme médiateur dans les négociations qui amenèrent la paix de Ryswick. Il laissait à Charles XII son fils, qui lui succéda, un royaume florissant, une armée et une flotte respectables, et un trésor tel que n'en avait jamais possédé aucun monarque du Nord. On ne doit point juger le règne de Charles XI d'après les historiens étrangers qui en ont fait mention, mais d'après les mémoires qui ont paru en Suède, surtout dans les derniers temps, où l'animosité des partis a cessé de se faire entendre. C'est dans cette source que nous avons puisé les faits et les observations qui composent cet article. C—au.

CHARLES XII, roi de Suède, né à Stockholm le 27 juin 1682, reçut une éducation soignée, et fut instruit, par les savants les plus distingués du pays, dans les langues, l'histoire, la géographie et les mathématiques. Éric Benzélius, théologien profond, et très

attaché à la confession d'Angsbourg, l'instruisit dans la religion, et lui inspira une si grande confiance, que ce prince l'éleva dans la suite au siége épiscopal d'Upsal. Outre sa langue naturelle, Charles savait l'allemand, le latin et le français, dont il ne voulut cependant jamais se servir, pas même avec les ministres des cours étrangères. Parmi ses premières lectures, celle de Quinte-Curce fut celle qu'il préféra, et les exploits d'Alexandre frappèrent fortement son imagination. Charles avait quinze ans à la mort de son père, et, en vertu du testament de celui-ci, il ne devait être majeur qu'à dix-huit ans : ce terme lui parut trop éloigné, et il témoigna qu'il supportait avec impatience la tutelle d'Hedwige Éléonore, son aïeule, investie de la régence par les dispositions de Charles XI. Piper, depuis comte du royaume et ministre favori, lui facilita, de concert avec quelques autres, les moyens de se mettre à la tête du gouvernement. Les états assemblés le déclarèrent majeur dès l'année 1697. Cependant le jeune monarque témoignait peu de disposition à s'occuper des affaires; les exercices violents, et surtout la chasse aux ours, étaient son goût dominant. Il ignorait encore lui-même les moyens de célébrité et de gloire que lui donnaient un caractère inébranlable et un esprit élevé, accompagné d'une constitution à l'épreuve de toutes les fatigues; mais l'occasion de s'apprécier et de commencer une carrière active se présenta bientôt. Depuis long-temps l'ascendant politique que la Suède avait pris dans le Nord excitait la jalousie des puissances voisines; elles crurent que le moment était venu d'affaiblir une suprématie qui les humiliait, et ce prince, jeune, sans expérience, sans application, leur parut facile à réduire. Il se forma, pour l'attaquer, une coalition entre Frédéric IV, roi de Danemark, Auguste II, roi de Pologne, et Pierre Ier., czar de Russie. Frédéric donna le signal de cette guerre, qui s'étendit bientôt dans tout le Nord, et qui dura plus de vingt années. Les troupes danoises firent une invasion dans le territoire du duc de Holstein-Gottorp. Ce prince, marié à la sœur aînée du roi de Suède, se rendit à Stockholm, et sollicita le secours de son beau-frère. Charles avait pour lui une affection particulière, et la conduite de la cour de Danemark lui parut une injustice dont il fallait tirer vengeance. Sorti tout à coup de son indifférence, il étonna le conseil par la vigueur des mesures qu'il proposa. Quittant la capitale après quelques délibérations sur le gouvernement intérieur, il s'embarqua à Carlscrona, au mois de mai 1700, donnant ordre à sa flotte de se mettre en mer avec des troupes de débarquement. Dans sa suite se trouvait le comte de Guiscard, ambassadeur de France. Trente vaisseaux de ligne et un grand nombre de petits bâtiments, renforcés par une escadre anglaise et hollandaise, se présentèrent à la vue de Copenhague. Les troupes ayant commencé de prendre les mesures pour débarquer, Charles, impatient de gagner le rivage, se jeta de sa chaloupe dans l'eau, et arriva le premier à terre. Les Danois voyant un corps considérable se développer et se mettre en ordre de bataille, prirent le parti de la retraite, et le roi de Suède établit son camp dans l'île de Sélande. Copenhague allait être assiégée, lorsque la paix, négociée à Travendahl, fut signée le 8 août 1700, et fit rentrer le duc de Holstein dans tous les droits dont on avait voulu le dépouiller. Ainsi se termina, au bout de quelques mois, la

xpédition de Charles XII ; a une grande intelligence, ıvoure extraordinaire ; sa son désintéressement n'é- pas moins. Il ne demanda lui-même ; tout ce que les ient livré à son armée leur t il les protégea contre ses ıi n'osèrent commettre au- ce d'excès. Ce fut aussi de ière expédition que data le ie simple, frugal et dur que ivit pendant tout le reste de :; plus de distractions, plus ents frivoles ; le vin fut banni ; un pain grossier était quel- seule nourriture ; il dormait r la terre, enveloppé dans au. Un seul habit bleu avec ns de cuivre formait toute abe, et il ne portait jamais ndes bottes couvrant le ge- gants de buffle. Il témoigna a plus grande indifférence exe, et aucune femme ne prendre de l'empire sur lui. était pas assez d'avoir réduit ırk à faire la paix, il fallait les attaques du roi de Po- n czar de Russie. Ces deux aient été entraînés dans leurs mbitieux contre la Suède, ntilhomme livonien nommé ıui cherchait à se venger des s durs qu'il avait éprouvés lm sous le règne de Charles . Patkul.) Auguste assié- ille de Riga ; Pierre s'était vec une armée considéra- Narwa, et menaçait la con- ine du golfe de Finlande. de combattre ces deux mo- Charles ne retourna point ıpitale, qui même ne le revit t, faisant passer vingt mille n Livonie, il alla chercher s qu'il rencontra sous les murs de Narwa, au nombre de quatre-vingt mille, retranchés dans un camp que défendaient des fossés, des palissades et des batteries. Un corps suédois de huit à dix mille hommes se rangea en bataille sous le canon des Russes, et le combat commença : c'était le 30 novembre 1700. L'hiver avait déjà répandu les frimas, et les tourbillons de neige se roulaient dans l'air. La veille de ce jour Pierre avait quitté le camp, sous prétexte d'aller chercher des renforts. En moins d'un quart d'heure les fossés furent comblés, et les retranchements ouverts. Trente mille Russes restèrent sur la place, ou se jetèrent dans la rivière de Narrowa ; les autres furent faits prisonniers ou dispersés. On conduisit dans la tente du roi le duc de Croi, généralissime des Russes et plusieurs officiers supérieurs. Un prince tatar, banni de ses états et engagé au service du czar, étant tombé entre les mains des soldats suédois, fut sauvé par Charles lui-même, qui le traita avec une grande humanité, l'envoya à Stockholm, et prophétisa sa propre destinée, en disant : « C'est comme si » j'étais prisonnier chez les Tatars de » Crimée. » Cependant il était bien loin de prévoir ce qui devait lui arriver un jour. Il avait alors dix-huit ans. Il devait lui être difficile de résister à la séduction de cette gloire militaire, dont il se voyait tout à coup entouré. Après la victoire de Narwa, Charles marcha contre Auguste, dont les troupes, après avoir levé le siége de Riga, s'étaient répandues en Courlande. Il fallait pour les atteindre passer la Duna ; ce passage eut lieu au mois de juillet 1701 ; le roi fit construire des radeaux avec des batteries, passa l'un des premiers, et se mit à la tête des soldats, qui prenaient terre. Lorsque l'armée entière eut débarqué, il la

rangea en bataille, attaqua les redoutes des Saxons, et remporta une victoire complète. La circonstance de la paille allumée par les Suédois pendant le passage pour égarer les ennemis a été rapportée par Voltaire et d'autres; mais elle n'est point confirmée par les historiens suédois, dont l'un des plus accrédités (Lagerbring) dit même avoir appris d'un général de Charles qu'on n'avait jamais songé à cette mesure, et que la fumée qui se répandit venait des batteries placées sur les radeaux. En effet, les Suédois n'avaient pas besoin de recourir à des moyens de cette nature pour être assurés de la victoire. Ils conservaient la savante tactique et la discipline sévère de Gustave Adolphe; conduits par un chef que rien ne paraissait effrayer, et qui leur donnait l'exemple de la valeur la plus brillante, ils renversaient tous les obstacles, et se livraient sans crainte aux entreprises les plus hardies. La terreur se répandit dans le Nord; Pierre et Auguste étaient consternés. Ce fut à cette époque qu'un des plus anciens ministres du roi, le comte Benoît Oxenstiern, de la famille du célèbre chancelier de ce nom, fit une démarche remarquable, dont Voltaire ne parle point, mais qui est rapportée par plusieurs écrivains suédois. Il adressa au jeune héros un mémoire où il l'engageait à profiter des succès qu'il avait obtenus, pour conclure une paix qui le rendrait l'arbitre du Nord, et peut-être de l'Europe entière. La situation de la Suède et celle des autres puissances étaient développées dans cet écrit avec la plus haute sagesse; mais Charles, jeune, victorieux, ardent, n'écouta point l'avis du ministre, et adopta un autre plan. Il poursuivit Auguste en Pologne; et, voyant ce prince abandonné par une grande partie de la nation, il conçut le projet de

Auguste recourut en vain

tions; la comtesse de Ka

attachée à son sort par

plus étroits, essaya vaine

sarmer le héros suédois

mes et sa beauté; Charl

négocier avec le roi et de

avec la comtesse. L'ayant

contrée sur son chemin,

la bride de son cheval pe

voir. Les combats continu

Suédois remportèrent une

cisive sur les troupes d'Au

sow. En 1703, la Polog

occupée par les vainqu

plus grande étendue, et

déclaré vacant par le card

qui proposa en même te

céder à une nouvelle él

avait plusieurs prétendan

ronne; mais Charles fit

quel personne ne s'était at

pé du caractère élevé et m

tivité et du courage de S

zinski, il le proposa, et sa c

était un ordre, fut accepte

sans aucune résistance.

n'avait pas perdu tout es

marche savante, et fut

d'enlever Stanislas dan

mais la fortune de Charle

fois Stanislas, qui fut c

lennellement, et reçut la

de toute la Pologne. Les

monarque détrôné tenter

nouveaux efforts, mais la

tinua de favoriser les Su

guste fut obligé de cherc

dans ses états de Saxe. I

pérer d'y rester tranquill

puissants devaient alors

à Charles pour diriger se

tre le czar de Russie, qui,

l'absence des Suédois, s

de l'Ingrie et avait jeté le

de Pétersbourg à l'embo

ais le vainqueur de Narwa
t un ennemi dont il se flattait
acilement vengeance tôt ou
ça sa marche vers l'Allema-
une invasion en Saxe. Il éta-
mp à Alt-Ranstadt, où il dicta
ions de la paix en 1707. Au-
onça solennellement à tous
à la couronne de Pologne, et
à écrire une lettre de félicita-
ui qui avait reçu cette cou-
la main du roi de Suède. Il
i à la demande de livrer le
Patkul, qui était alors am-
de Pierre Ier. à sa cour, et
donné au pouvoir de Charles,
nné à périr par le supplice
e. Cet arrêt sanguinaire et
ta de grands murmures dans
urope, et l'on fut étonné
nce, jusqu'alors généreux,
porter à cet excès de ven-
n dut être d'autant plus sur-
trait que, pendant son séjour
Charles donna plusieurs preu-
modération et de grandeur
fit observer à ses troupes la
e discipline; les habitants ne
ublés ni dans leurs travaux,
eurs plaisirs, et la foire de
ut lieu avec autant de sécu-
pleine paix. Le monarque
oulut voir la plaine de Lut-
Gustave-Adolphe remporta
oire qui lui coûta la vie. En
ant la place où le plus il-
ses prédécesseurs avait péri,
bé, dit-il, de vivre comme
ut-être Dieu m'accordera-t-il
une mort semblable.» Plu-
bassadeurs et princes se ren-
camp du roi près d'Alt-Rans-
vit le fameux Marlborough,
a de sonder Charles, et de
ses plans. Il vit, à ce qu'on
la route de Moscou tracée
carte, et il comprit que le
héros victorieux ne prendrait point
de part aux grands débats qui agitaient
le midi de l'Europe. Avant de quitter
l'Allemagne, le roi de Suède demanda
à l'empereur de donner la liberté de
conscience aux luthériens de Silésie,
et le chef de l'Empire n'osa lui refuser
sa demande. Les Suédois sortirent de
la Saxe au mois de septembre 1707;
ils étaient au nombre de quarante-trois
mille, bien vêtus, bien disciplinés, et
enrichis des contributions qu'ils avaient
levées. Six mille hommes furent lais-
sés à Stanislas pour défendre son
trône, et avec le reste Charles se di-
rigea sur Moscou, par la route la plus
courte; mais arrivé vers le Dniéper,
à peu de distance de Smolensk, il
changea de plan, et, entraîné par les
propositions de Mazeppa, hetman des
cosaques, il se dirigea vers l'Ukraine,
pays fertile, et où il devait espérer
que les cosaques du Don, alors en
guerre avec le czar, se réuniraient à
son armée. Il fut en effet secondé par
quelques habitants de cette contrée;
mais Mazeppa ne put ou ne voulut point
fournir les secours qu'il avait promis;
des marches pénibles, la rigueur de la
saison, le manque de vivres, et les
attaques continuelles de l'ennemi fati-
guèrent les soldats et en firent périr un
grand nombre. Le général Lewenhaupt,
qui avait eu l'ordre d'amener des ren-
forts et des vivres de Livonie, fut
obligé de livrer une bataille aux Russes,
ne reçut point, par négligence ou par
trahison, les lettres pressantes que le
roi lui écrivait, et n'amena enfin qu'un
faible corps, épuisé par la route et par
des combats successifs. On était arrivé
près de Pultava, à l'une des extré-
mités de la Russie, et cette place al-
lait être investie, lorsque Pierre se
présenta avec soixante-dix mille hom-
mes. Charles alla reconnaître cette ar-
mée, et fut blessé dangereusement à

la jambe. Cependant les Russes avançaient, et il fallait prendre un parti. Le roi se décida à leur présenter la bataille. Le général Renschild eut ordre de faire les dispositions de concert avec Lewenhaupt. Le 27 juillet 1709 fut livrée cette fameuse bataille qui changea la fortune du héros suédois et les destinées du Nord. Charles y assista porté sur un brancard; mais il ne pouvait animer ses troupes comme il l'avait fait dans d'autres occasions; l'impuissance où il se trouvait d'agir et de se présenter sur tous les points, et le manque de concert entre Renschild et Lewenhaupt empêchèrent les soldats suédois de développer les moyens de tactique et de courage qui les avaient fait vaincre si souvent. Ils furent réduits à céder au nombre, leurs rangs s'ouvrirent, et l'ennemi enveloppant les uns, poursuivant les autres, remporta une victoire complète. Le guerrier si accoutumé aux triomphes, et qui, pendant dix années, avait enchaîné la fortune à son char, vit ses généraux, son ministre favori, le comte de Piper, et l'élite de ses troupes, tomber au pouvoir de ces Russes qu'il avait eu si peu de peine à vaincre près de Narwa. Obligé lui-même de prendre la fuite avec une faible escorte, il fit plusieurs lieues à cheval, malgré les douleurs de sa blessure, et il arriva presque seul à Bender, sur le territoire des Turks, auxquels il demanda un asyle. Son nom, partout si fameux, n'était pas inconnu chez cette nation, et lui valut un accueil honorable; mais son grand projet était échoué, la renommée ne pouvait plus le représenter comme invincible, et ses moyens de conquête avaient disparu. A peine la nouvelle de la défaite des Suédois eut-elle été connue que tous les ennemis de Charles reprirent courage. Auguste protesta contre le traité d'Alt-Ranstadt; Pierre e nie; Frédéric, roi de D débarquer une armée e régence de Stockholm pri pour défendre au moins l toire suédois. Le géné ramassa à la hâte un cor et de paysans, battit les d'Helsingborg, et les fo la Scanie. On envoya q chements en Finlande po Russes, qui cependant leurs progrès, l'emporta et commençant à se fair gences parmi les Suédois. Charles, confiné à Bende que façon prisonnier des ciait avec la Porte; il pa les ministres contraires les Othomans déclarère aux Russes. Les deux ar contrèrent sur les bords 1er. juillet 1711; le can fut investi, et les vivres son armée, il fit de vains la délivrer de cette situa Charles fut au moment de succomber; le courage et Catherine Ire., sauvèren et anéantirent les espéran Suède. Elle relève le cour entreprend une négociati zyr, gagne par de riche chef des Turks, et fait co Charles se rendait vers Pruth lorsqu'il apprit ce dont il fut d'autant plus i intérêts avaient été nég ment par les Turks. Il dant à Bender, se nourri jets, et sollicitant auprès par ses agents, des secou ennemis. Ceux-ci, en atte taient des circonstances p leurs plans, et les efforts pour sauver les provinces ne purent avoir aucun ré

étaient contrariés par le
gence, où l'esprit de parti
rès la mort du roi com-
à se manifester. D'un au-
'orte fut prévenue contre
les agents de la Russie ;
da que le projet de ce
e se rendre maître de la
s le nom de Stanislas,
cé sur un trône chance-
quer ensuite les Turks,
ec l'empereur d'Allema-
donné au sérasquier de
ager le roi de Suède à
l refusait, de le conduire
Adrianople. Peu accou-
une autre volonté que la
gnant d'être livré à ses en-
s résolut de braver avec
ents d'hommes, qui for-
sa suite, le pouvoir de la
ne, et d'attendre son sort
in. Sa retraite de Varnit-
ender, ayant été attaquée
, il s'y défendit contre un
ulmans auquel il ne céda
d, et, lorsque le feu eut
on qu'il occupait, il vou-
lle de la chancellerie;
arrassa dans ses éperons,
s paupières étaient brû-
udre, et ses habits por-
ces du sang qu'il avait
ues jours après cet étrange
nislas arriva à Bender,
le roi de Suède à con-
té qu'il se voyait réduit à
Auguste, qui était rentré
Charles se refusa à cette
et dit que, si Stanislas ne
re roi de Pologne, il en
r un autre, plutôt que de
rétablissement d'Auguste.
prisonnier des Turks fut
motica, près d'Adriano-
deux mois au lit, feignant
, et s'occupant à écrire
et à lire. Depuis le moment qu'il était arrivé sur leur territoire, les Turks lui avaient fourni de l'argent et des vivres avec la plus grande générosité ; cette générosité diminua, et l'argent n'arriva plus qu'en très petites sommes. La cour du sulthân fut remplie des intrigues de ceux qui s'intéressaient au sort du roi de Suède; mais ce prince ne pouvait plus en espérer aucun résultat solide. Il prit enfin la résolution de retourner dans ses états, et, après avoir étalé la vaine pompe d'une ambassade de congé près de la cour de Constantinople, il partit déguisé avec deux officiers, dont l'un fut retardé sur la route quelques jours après le départ, et ne put rejoindre le roi. Familiarisé avec la fatigue et tous les genres de privation, Charles courut à cheval nuit et jour, traversant les états de l'empereur d'Allemagne et plusieurs provinces de l'Empire. Enfin, harassé et défiguré, il arriva aux portes de Stralsund à une heure après minuit, le 11 novembre 1714. S'étant présenté comme un courrier expédié de Turkie pour des affaires importantes, il fut introduit auprès du comte Duker, commandant de la place. Celui-ci, à moitié endormi, lui demanda des nouvelles du roi, et ne le reconnut que lorsqu'il l'eut envisagé de plus près et qu'il l'eut entendu parler. Saisi de joie, il sauta de son lit, et embrassa les genoux de son maître. Bientôt la nouvelle de l'arrivée de Charles se répandit dans la ville ; les rues se remplirent de monde, et les maisons furent éclairées. Cependant la Poméranie était couverte de troupes ennemies, et une armée combinée de Danois, de Saxons, de Prussiens et de Russes mit le siége devant Stralsund. Le roi fit pendant ce siége remarquable des prodiges de valeur et d'intrépidité ; il était toujours au poste

le plus dangereux; il se mêlait et se confondait avec les rangs des soldats pour animer leur courage, et les habitants de la ville se prêtaient avec empressement à toutes les mesures qu'il crut devoir prendre pour la défense; mais il fallut enfin céder au nombre: Stralsund se rendit le 13 décembre 1715. Le même jour, le roi, qui avait passé dans l'île de Rugen, s'était jeté dans une barque pour se rendre en Scanie; pendant qu'il longeait la côte de Rugen, le canon ennemi tua deux hommes de l'équipage, et fracassa le mât de la barque. Arrivé en Suède, Charles fixa son séjour à Lund, en Scanie, et ne se prêta à aucune des sollicitations qu'on lui fit de retourner à Stockholm. Il prit des mesures pour mettre les côtes à l'abri des invasions, ordonna des levées de troupes, et, donnant le change à ceux qui l'observaient, il entreprit une expédition en Norwége. Il paraît que ce nouveau plan de campagne fut le résultat de ses conférences avec le baron de Goertz, qu'il avait vu en Allemagne, et dont les conceptions hardies, mais en même temps ingénieuses et vastes, convenaient à la situation du monarque suédois. Il s'agissait de profiter du refroidissement qui se manifestait entre Pierre Ier. et ses alliés, de le faire agir de concert avec le roi de Suède, en lui faisant des cessions importantes, de s'emparer de la Norwége pour affaiblir le Danemark, et de tenter une expédition en Écosse, pour détrôner George Ier., et la maison de Hanovre, qui s'était déclarée contre Charles XII. Goertz parcourut les cours, et lia ses plans ambitieux à ceux du cardinal Albéroni. Le régent de France, qui avait à cette époque des rapports intimes avec la cour de Londres, donna l'alarme à cette cour, et Goertz fut arrêté à la Haye, à la demande du ministre d'Angleterre. Rendu au bout de quelques rendit en Suède, et se dév nouveau zèle aux intérêts Il procura des ressources en créant une monnaie fi faisant lever dans le royau tributions extraordinaires, ple, appauvri depuis long- néanmoins ainsi intérieure sistance. La première ex Norwége n'ayant pas re en entreprit une seconde, même temps, Goertz se l'île d'Aland, pour négoci plénipotentiaires du czar d fortune de Charles, celle d et peut-être celle de l'Eu prendre une face nouvelle; gagné; une partie de la N déjà occupée par les Suéd prenant la forteresse de F ils eussent été facilement reste. Le 30 novembre alla reconnaître la tranch été ouverte devant le for Pendant qu'il était appuy rapet, pour considérer l une balle de fauconneau l tête, et termina les jours d qui avait échappé à tant d main s'était portée à la g épée; on trouva dans les son habit le portrait de G phe et un livre de dévo fut la main qui dirigea l devait expirer un monarq la fleur de l'âge, un monarq abusé de son bonheur et cès, mais qui, revenu de s se préparait à en réparer l concert avec un ministre les combinaisons savantes tique plus sage, et par le parateur d'une administ lante? « Ce ne fut point, es une *Histoire de Suède*,

n 1805, ce ne fut point
nemi que partit le coup
ait dans l'armée suédoise
ssassins, s'entendant avec
lepuis long-temps travail-
e du roi. Le penchant que
it témoigné pour le jeune
tein, son neveu, et l'idée
t répandue que ce prince
à la successsion au trône,
naître le complot, et hâ-
ution du projet. On ne
indiquer avec certitude le
urtrier ; peut-être même
-t-on jamais. Ce qu'il suf-
c'est qu'il n'y a plus de
coup ne soit parti du côté
, et les événements qui
immédiatement après la
i, viennent à l'appui de
n. » Le trône fut déclaré
es états choisirent la sœur
harles, mariée à Frédéric
ssel, qui avait commandé
me généralissime, et dirigé
'frédéricshall, sous les or-
On prétend que ce prince
s ses sentiments lorsqu'il
uvelle de la mort de Char-
est sûr, c'est qu'Ulrique
remit le pouvoir, et qu'il
toutes les conditions que
li des grands pour borner
oyal. Le duc de Holstein
t même persécuté sourde-
incipal partisan de ce prin-
n de Goertz, livré à une
extraordinaire, ne put
s moyens de défense, et fut
mourir sur l'échafaud. Le
ouvernement, au lieu de
les négociations avec la
éféra de traiter avec les
llemagne, parents ou amis
on de Hesse-Cassel, et qui
our des sommes d'argent
les provinces allemandes
de la Suède. Ces circonstances, et plusieurs autres, ont été omises par Voltaire et d'autres historiens étrangers, qui ne les connaissaient pas dans leur ensemble ; mais elles sont essentielles pour juger de la grande révolution qui eut lieu dans les affaires de Suède, après la mort de Charles XII, et même pour connaître sous leurs vrais rapports le caractère et le règne de ce prince. Il eut le temps d'être un homme extraordinaire ; on ne lui laissa pas celui dont il eut eu besoin pour devenir un grand homme dans une situation nouvelle. A sa mort, son pays disparut du nombre des grandes puissances ; s'il eût vécu plus long-temps, il en eût peut-être soutenu l'éclat, et les malheurs publics eussent été réparés. De grands projets pour la marine, l'industrie et le commerce l'occupèrent dans ses dernières années. Il ordonna de creuser un bassin de réparation dans le port de Carlscrona, et d'ouvrir un canal à Trollhaetta, pour la communication entre le Cattégat et la Baltique. Pendant son séjour à Lund, il s'entretint souvent avec les professeurs de l'université de cette ville, et assista aux disputes publiques qui avaient pour objet la géométrie, la mécanique et l'histoire. A Bender, la lecture avait été une de ses principales occupations, et il avait fait venir auprès de lui plusieurs savants de Suède, qu'il chargea ensuite de faire des voyages en Grèce et en Asie. Quelques-unes des relations de ces voyageurs ont été publiées; les autres sont conservées manuscrites dans la bibliothèque d'Upsal. La fermeté, la valeur, l'amour de la justice dominaient dans le caractère de Charles ; mais il outra ces belles qualités, et les rendit souvent funestes à lui-même et à ses peuples. Après son retour en Suède, il se montra plus calme, plus doux, plus porté aux mesures de

conférence des deux chambres du parlement, et là, par l'organe le plus pur comme le plus auguste, sut faire célébrer son inconduite, attester ses mensonges, consacrer ses perfidies, mettre enfin une guerre à la place d'une alliance. Charles, dans cette circonstance, eut besoin d'être excusé par l'inexpérience de son extrême jeunesse, et par l'habileté connue de Buckingham à tendre des piéges. Ce qui aidait puissamment à la séduction pratiquée par le favori sur l'esprit du prince, c'était cette popularité, immense en effet, qui les avait accueillis à leur retour d'Espagne en Angleterre. Charles s'y méprenait. Sans doute la masse du peuple, travaillée par les émissaires de Buckingham, revoyait avec des transports excessifs son prince, qu'on lui représentait comme sauvé miraculeusement des piéges et des attentats d'une nation barbare; mais ces puritains, qui bientôt allaient prendre un si grand ascendant, triomphaient surtout de voir avorter tout projet d'alliance avec cette cour d'Espagne, qui était pour eux le foyer des superstitions et de l'idolâtrie romaines. Ce fut cependant encore dans une cour catholique que Jacques choisit une princesse pour remplacer l'infante; il eut, avant de mourir, la consolation d'avoir, sinon consommé, au moins arrêté le mariage du prince de Galles avec Henriette de France, fille de Henri IV. Jacques cessa de vivre, et Charles commença de régner le 6 avril 1625. Les larmes, le respect, la piété du nouveau roi en suivant les obsèques de son père, durent convaincre qu'aucun dissentiment politique ne pouvait altérer tout ce qu'il y avait de sensible et de vertueux dans son cœur; mais, resté seul avec le duc de Buckingham, il fut plus que jamais dominé par lui. Buckingham, choisi entre tous pour aller chercher en F nouvelle reine d'Angleterre, le 11 juin à Douvres, où le j narque se trouva pour la rec lendemain, le mariage fut Cantorbéry; le 16, le roi et firent leur entrée à Londre Charles ayant pour femme u cesse catholique, et pour m duc de Buckingham, ouvrit mier parlement. Nous répé ce que nous avons dit ail « Lorsque l'on considère l'ut qu'éprouva ce jeune roi d'a les représentants de sa nation heur qu'il se promettait de go vironné de ses fidèles sujets pule vertueux qui ne lui pe de capter un seul suffrage; c fiance ingénue dans ses dis noble désintéressement dan mandes; la surprise dont il r pé, en voyant les communes ser des subsides pour le souti guerre à laquelle les commune forcé son père; la bonne foi quelle il défendit alors ce po solu, qu'il avait été élevé à comme sacré, qu'il avait recu me un héritage, et qu'il n employer que pour le bonhe peuple; lorsque l'on fixe h réunion de circonstances, il vouer, le premier mouveme éprouve n'est pas seulement vement de haine contre les qui, de crime en crime, sont celui qui n'avait pas encore ce ple; on se sent involontaire traîné à condamner jusqu'aux toyens, qui, les premiers, o conquérir même les droits le gitimes, au prix du malheur si pur et si généreux. » Si les

(1) *Essai sur la vie du comte ford*, etc., p. 17, édition de Lond

accordant des subsides pro-
és aux besoins du moment,
t continué le droit de *tonnage*
ndage que jusqu'à la paix,
ire alors, de la durée de cette
on, le prix du rétablissement
droits, une telle résolution
paraître digne d'éloges; mais
er que pour un an à ce jeune
ux roi, ce que ses prédéces-
uels qu'ils fussent, avaient
lors de leur avènement, pour
durée de leur règne; joindre
restriction offensante le vote
nsant encore d'un subside de
livres sterl., quand la guerre
s et la dette de l'intérieur en
nt strictement 700,000, ce
as seulement, comme l'a dit
une *dérision cruelle*, c'était
ible délit des communes en-
r pays comme envers leur
n; et le roi, qui, ne pouvant
dans la défense de l'état par
assemblée, la frappait de
on, pour n'être pas du moins
par elle; le roi, qui, aban-
ar son parlement au milieu
erre toute parlementaire, re-
pour la soutenir, aux *bien-*
es, aux *compositions*, à tou-
levées de deniers autorisées
nstant usage des règnes pré-
ce roi n'était pas seulement
e, il était irréprochable. Il est
istant que, dans cette lutte ter-
ii s'ouvrit dès l'avènement de
les premiers torts furent ceux
remier parlement. Il n'en fut
même du second qu'il convo-
ée suivante (1626), lors-
u des galions sur lesquels on
mpté pour suppléer aux sub-
usés, l'escadre anglaise n'eut
de Cadix que honte et dé-
ii Charles donnait une preuve
et pour les lois, en essayant
encore la voie constitutionnelle pour obtenir des contributions légales, le nouveau parlement était fidèle à un des axiomes de cette constitution, en faisant *marcher ensemble plaintes et subsides* : or, il n'y avait pas de genre de *plaintes* que ne pussent élever alors contre le favori ceux-là même qui, ayant été fauteurs de sa rupture avec l'Espagne, n'avaient pu raisonnablement l'accuser dès le premier parlement. Cette fois, on put, avec toute justice, appeler *corrupteur du roi*, celui qui avait forcé la candeur de Charles à des artifices indignes d'elle, pour écarter de la représentation nationale les personnages les plus dignes d'en être revêtus. On put appeler *corrupteur du roi*, celui qui, redoutant le comte de Bristol dans la chambre des pairs, lui avait fait envoyer à la fois un mandement royal sous le grand sceau, lui enjoignant de se rendre à son poste, et une lettre de cachet lui défendant de s'y trouver; celui qui, forcé par une réclamation des lords, de leur restituer leur pair exilé, le faisait accuser de haute trahison par le procureur-général du roi; celui surtout qui, cette accusation intentée, osait, par un message royal, recommander à la chambre haute de refuser un conseil à l'accusé. Cette circonstance, sur laquelle les historiens ont passé trop légèrement, est sans doute une des plus grandes taches du règne de Charles, et une des plus personnelles; car il pouvait, séduit par les mensonges de son favori, croire coupable un innocent; mais un roi d'Angleterre, qui avait *juré de rendre la justice avec merci*, pouvait-il jamais violer la conscience des juges, et, par leur prévarication, ravir à un accusé ses moyens de défense? Les pairs ne furent point prévaricateurs; ils répondirent qu'un conseil avait été

et avait dû être accordé au comte de Bristol; que le roi lui-même, étant prince de Galles, et opinant dans leur chambre sur une accusation pareille, avait fortement protégé ce droit acquis par la nature et garanti par la justice à tout accusé. Charles, rappelé aux mouvements de sa propre vertu, rétracta son message. Bristol, avant de laisser lire les charges apportées contre lui, rappela aux pairs, qu'il s'était le premier, porté accusateur de Buckingham. Les deux accusations furent admises concurremment; mais on vit sur-le-champ que tout l'intérêt était pour le comte, récompensé de vingt ans de services par la disgrâce, l'exil et la persécution. Alors le voile qui avait couvert les négociations d'Espagne fut levé. On reconnut que, dans la sienne, le comte de Bristol avait été loyal, habile, heureux; que le duc de Buckingham avait tout brouillé par ses folies, et tout brisé par ses passions; qu'il avait trompé le prince, le parlement, la nation; qu'il s'était déterminé ensuite à perdre Bristol, pour n'être pas perdu lui-même; que Jacques Ier., par faiblesse, et Charles, son fils, par erreur, avaient laissé le pernicieux favori opprimer le serviteur utile; que Jacques avait promis justice au comte, mais en voulant rester maître du moment où il la lui rendrait; que Charles lui avait offert son rappel et l'oubli du passé, mais moyennant des aveux qu'un innocent ne pouvait pas faire; qu'enfin, la plus haute cour de justice étant saisie de ces contestations, le favori intimidé avait persuadé au monarque séduit, que, sous peine de voir la majesté royale compromise, il fallait empêcher, à tout prix, le triomphe de Bristol. Il est juste d'observer que dans les communes qui, de leur côté, intentaient aussi une accusation capitale contre Buckingham, leur fanatisme se refusait à voir de tous ses délits le seul qui pût offrir le caractère de trahison, et parmi les autres chefs accumulés dans leur plainte, plusieurs étaient ou si injustes, ou si frivoles, qu'ils décréditaient les plus graves et les plus avérés, fortifiaient la prévention du roi, au lieu de la dissiper, et mettaient sous la sauve-garde même de son honneur le ministre qui, calomnié sur un point, lui paraissait l'être sur tous. La chambre des communes et le roi s'étaient fait la promesse également vague, l'une, d'accorder d'amples secours quand les griefs seraient redressés, l'autre, de redresser les griefs quand les secours seraient accordés. « Redressement des » griefs (disait le roi), mais non en- » quêtes sur les griefs; car je ne souf- » frirai jamais qu'aucun de mes servi- » teurs soit interrogé par vous, et » Buckingham moins que tout autre. » Je sais que vous êtes mes conseil- » lers, mais je sais aussi la différence » qu'il y a entre *conseiller* et *contrô-* » *ler*. » C'était dire au parlement d'Angleterre ce que le chancelier Maupeou a dit depuis au parlement de Paris: « La permission d'avertir l'auto- » torité ne fut jamais le droit de la » combattre. » Les esprits s'aigrirent. Les Wentworth, les Seymour, ces nobles chefs du parti constitutionnel, que la cour avait cru habile d'écarter, n'étaient plus là pour en imposer par leurs noms, leurs fortunes, leurs caractères; et, des deux côtés, on sortit des bornes de la modération. Un puritain proposa « de donner au roi Charles les mêmes avis que Jéthro donnait à Moïse, » et il appela le duc de Buckingham un *gueux revêtu*, un *champignon de nuit*. Un autre, voulant écarter l'argument tiré de la guerre et de l'urgence des besoins, s'écria

our un Anglais, il valait mieux par le fer de l'ennemi que par pplice domestique ; » et la e, en votant trois subsides, dé- te ce vote ne serait changé en près que les griefs auraient été és et répondus. Charles répli- ue, pour un roi, il était plus able d'être envahi, détruit mê- r un ennemi étranger, que mé- par ses propres sujets ; » et il que, si des subsides plus am- étaient pas définitivement ac- lans la semaine, il mettrait fin ion. Effrayés du mauvais effet menace, le roi et le ministre rent vainement à la rétracter. mmunes arrêtèrent que, toute essante, on s'occuperait matin le l'acte d'accusation du duc de gham, et le 9 mai 1626, elles èrent son emprisonnement à ibre haute. Les pairs ne vou- statuer qu'après avoir entendu ges ; elles furent déduites dans nférence des deux chambres, ament discutées par les huit saires accusateurs. Deux d'en- se laissèrent aller à proférer s phrases, qui, si elles eussent s que Buckingham les rapporta eussent, en effet, mérité une n. Le roi les fit mettre à la tour. mmunes suspendirent toute dé- on jusqu'à ce que leurs collè- prisonnés leur eussent été ren- il fallut les leur rendre. Les ne voulant pas paraître moins de leur privilége, réclamèrent rté du comte d'Arundel, qu'un du roi leur avait enlevé deux uparavant. Ils arrêtèrent aussi ite affaire serait suspendue dans ambre, jusqu'à ce que le roi cordé à leurs supplications le du comte d'Arundel : il fallut le corder. Tant de fautes de la part de la couronne ne lui servirent pas même de leçons. Tandis que Charles se portait pour témoin et pour garant de l'innocence de Buckingham, les douze grands juges du royaume, interrogés par les pairs sur plusieurs questions relatives au procès de Bristol, reçurent un ordre du roi de rester muets. Une lettre du roi, pleine d'éloges pour le duc, recommanda aux membres de l'université de Cambridge de l'élire pour leur chancelier. Les communes, blessées de voir combler de faveurs celui qu'elles accablaient d'accusations, éloignèrent plus que jamais le bill des subsides, et pressèrent avec acharnement les opérations du procès, que les pairs instruisaient avec une noble et tranquille impartialité. Le roi, partagé entre le désir de sauver son favori et l'impatience de voir consumer en débats de chambres le temps propre aux opérations de la guerre, écrivit à l'orateur des communes que, si l'on ne s'occupait pas immédiatement du bill des subsides, il les tiendrait pour refusés, et aurait recours à d'autres moyens. Instruit qu'à la lecture de cette lettre, elles avaient arrêté une remontrance, il annonça aussitôt que le parlement allait être dissous. Les pairs, qui se flattaient d'amener la conciliation, députèrent vers le roi, et, le président même du conseil privé portant la parole, le supplièrent de laisser encore la session durer quelque temps. « Pas une minute de plus, » répondit Charles ; et dans l'heure il cassa ce second parlement, où, des trois pouvoirs qui se balançent dans la constitution anglaise, l'aristocratie seule avait tenu une conduite constamment juste, noble, ferme et modérée. Le lendemain, Charles publia un manifeste ; les communes firent circuler leur projet de remontrance.

Dès ce jour, le roi et le parlement plaidaient au tribunal de la nation, et la nation, à l'instant même où le parlement avait été dissous, avait vu le lord Arundel exilé dans une terre, le comte de Bristol enfermé à la tour, et Buckingham à la tête de l'armée. A défaut de contributions légales, il fallut bien recourir aux taxes d'usage. Ce fut d'abord avec quelque modération ; mais, à la nouvelle d'une victoire remportée par les Impériaux sur le roi de Danemark, parent et allié du roi d'Angleterre, le ministre et le conseil ne connurent plus de frein, et Charles leur abandonna les rênes. Un arrêt de ce conseil ordonna un prêt général et forcé. Des commissaires partirent pour les provinces avec des instructions secrètes, ordre de taxer tous les sujets, pouvoir de mander, interroger, confiner ceux qui se refuseraient au paiement. Beaucoup se soumirent par terreur; quelques-uns résolurent de défendre la liberté publique au péril de leur liberté personnelle. Le chevalier Thomas Wentworth, si célèbre depuis sous le nom de *comte de Strafford*, fut le premier martyr des lois de son pays ; Hampden, nom qui ne devait pas être moins célèbre, figura parmi ceux qui suivirent cet exemple ; emprisonné, ainsi que Wentworth, il plaida devant les tribunaux la même cause qu'avait plaidée Wentworth devant le conseil. Charles s'étant fait rendre compte du discours de ce dernier, le trouva tout à la fois si loyal et si patriotique, si également fidèle à la loi et au roi, qu'il ne put lui refuser des éloges, et Buckingham se crut obligé de convertir la prison de Wentworth en un exil dans le comté de Kent. Tous les prisonniers qui s'étaient d'abord adressés au roi directement, avaient obtenu leur liberté ; mais le despotisme du favori se hâta d'enchaî-

[redacted] la honte du prince. Un [illegible] dres arbitraires couvrit le [illegible] des juges furent déplacés, [illegible] voulaient peser ces actes [illegible] poids de la justice. On vit, [illegible] aux renvoyer en prison celui [illegible] loi à la main, venait demander [illegible] tection contre un emprisonnement [illegible] légal. A l'emprunt, vint s'ajouter [illegible] une nouvelle taxe pour les frais [illegible] de l'armée qui revenait de la [illegible] reuse expédition de Cadix. Les [illegible] furent distribués dans les maisons [illegible] ticulières. Quiconque avait refusé [illegible] prêt, voyait son habitation [illegible] d'une soldatesque effrénée, [illegible] rait et qui réalisa tous les [illegible] crainte. Le peuple murmura [illegible] ces qu'elle commit; il mur[illegible] cours martiales établies pour [illegible] nir ; la détresse et les ressources [illegible] maux et les remèdes, tout [illegible] tout indignait également. Clarendon peint cette époque d'un [illegible] « La sérénité ne se rencontrait [illegible] » sur le visage d'un Anglais [illegible] » de penser et de prévoir. [illegible] dans de telles circonstances [illegible] succombant sous le poids de [illegible] d'Espagne, se laissa persuader [illegible] avoir une de plus à soutenir [illegible] France. L'impétueuse vanité [illegible] favori avait causé la première [illegible] scandaleuses et téméraires [illegible] produisirent la seconde. Le [illegible] senté au monarque anglais [illegible] voir que lui vaudrait le succès [illegible] armes, et la popularité que [illegible] rait une guerre entreprise [illegible] nir les protestants de la Rochelle [illegible] résultat fut l'expédition de [illegible] plus honteuse encore, mais [illegible] plus désastreuse que celle [illegible] Toute la nation en deuil [illegible] un parlement. Le roi, dans [illegible] tresse, en avait besoin plus [illegible] sonne ; il convoqua son

et l'ouvrit le 17 mars
éternellement mémorable
nent fut cette *pétition de*
, remontant aux principes
ux de la grande charte,
ans amertume les atteinc-
ur avait portées dans les
ips, renouvela, pour ainsi
cte originel entre le roi et
Jusqu'au moment où l'acte
à l'assentiment royal, la
deux chambres fut admira-
membre du parti populaire
mot qui blessât la dignité
me, ne fit une proposition
sur la prérogative royale.
rent à l'envi des tributs du
d'amour à la personne de
le caractère, disaient-ils,
ni par aucun vice, et dont
tait le sanctuaire de toutes
» Du côté ministériel, il ne
du moins d'hommages à la
la dignité nationale. Le se-
tat Coke avoua franchement
esures illégales avaient été
; qu'une pétition devait pré-
oi les griefs, une loi les re-
t que, la loi établie, les in-
devaient être punis. D'un
la chambre haute tenait la
tre le roi et le peuple; elle
qu'où devaient s'étendre les
s de l'un, et où devaient
s prétentions de l'autre. Il
un comité des deux cham-
s'éclaira mutuellement; on
quelques amendements réci-
Enfin, la *pétition de droits*,
ar l'unanimité individuelle
chambres, fut portée à la
royale. Là, il y eut des
s; le roi, tantôt entraîné
ur, tantôt ombrageux sur
oir, se rapprochait ou s'é-
la sanction tant désirée,
délibérait avec Coke ou Buc-
kingham. Tout à coup, par le conseil de ce dernier, un message royal vint ordonner aux communes de passer le bill des subsides, et de s'abstenir de toute affaire d'état. Leur explosion fut aussi forte que leur modération leur avait paru méritoire. Elles s'étaient crues généreuses en oubliant l'acte d'accusation porté contre Buckingham; elles le reprirent à l'instant. Charles trembla pour son favori, et donna précipitamment la sanction qu'il avait imprudemment refusée. On ne sut pas même obtenir le bill des subsides, à la minute où l'on accordait la pétition de droit; on ne sut pas craindre que l'ivresse d'une telle victoire n'entraînât les communes à en abuser; on ne sut pas profiter de la joie publique, qui était immense, et de toutes les bénédictions qui se portaient vers le trône, pour proroger le parlement: il fut laissé en séance. Le premier jour, ce n'était qu'allégresse et reconnaissance; le second jour, on reparla de griefs; le troisième, on nomma le duc de Buckingham; on le proclama l'auteur de tous les maux, et l'on prétendait user de clémence en suppliant seulement le roi de l'éloigner de ses conseils. Quelques chefs populaires dévoilèrent alors des intentions qu'ils n'avaient pas encore laissé pénétrer, et les vrais patriotes se séparèrent en vain de ces perturbateurs, qui les appelèrent *apostats*. Une remontrance violente fut arrêtée sur les mêmes griefs dont on avait obtenu le redressement. On proposa de supprimer le droit de tonnage, comme si l'on se repentait d'avoir voté des subsides. Le roi, justement alarmé, parut au milieu du parlement, qui ne l'attendait pas, mais ne fit encore que le proroger. Il voulut, pendant l'intervalle des sessions, relever l'honneur de ses armes. Denbigh, amiral, parce qu'il était beau-frère de Buc-

kingham, déshonora le pavillon britannique. Buckingham, forcé par le premier ordre impérieux qu'il eût reçu de son roi, alla prendre à Portsmouth le commandement d'une troisième expédition, et fut assassiné par un fanatique obscur, qu'avaient enflammé les remontrances parlementaires. Charles en reçut la nouvelle comme il assistait au service divin; sa dévotion dompta sa douleur. Rentré dans ses appartements, il se jeta sur son lit, et se baigna dans ses larmes. L'expédition échoua. Ceux dont les débats l'avaient tant retardée s'indignèrent qu'elle eût été trop tardive. Le parlement rassemblé devint plus querelleur envers le roi devenu plus modéré. Les puritains fanatiques et les puritains politiques commencèrent à lever un front audacieux, travaillèrent à détruire les ressources de la monarchie, et à tourmenter la conscience du monarque. Charles reconnaissait, en termes explicites, que ce droit de tonnage, si nouvellement contesté, était un don du peuple; mais il observait que le service public ne pouvait s'en passer; que, depuis Henri VI, tous ses prédécesseurs en avaient joui, et il demandait le même bill qui leur avait été octroyé. Toute la chambre haute et une grande partie des communes le désiraient autant que lui. Le parti dominant répondait qu'il fallait avant tout s'occuper de la religion, de l'*arminianisme, qui donnait une main au papisme et l'autre au roi d'Espagne; du cheval de Troye où se cachaient des hommes prêts à ouvrir la porte à la monarchie espagnole et à la tyrannie romaine.* Ces communes, dégénérées depuis qu'elles n'avaient plus pour guides les Wentworth et autres nobles promoteurs de la pétition de droit, s'étaient abandonnées aux Pym, aux Selden, aux Sherland, à tout ce délire mélangé de rel
ticité, véritable sens
attentats qu'on devait
truit que ces fanatiqu
core une remontrance
de plusieurs évêques,
trésorier, le roi fit sa
lier Finch, orateur d
l'ordre de l'ajourner
Finch obéit, et, aus
prononcé l'ajourneme
teuil. La chambre de
théâtre d'un vacarm
Les portes furent fer
vrirent même pas à u
On se colleta. Deux m
Valentine, saisirent v
teur, le rejetèrent en ju
teuil, et l'y retinrent
qu'une partie de la ch
clamation, et sans co
« déclarait traître aux
» gleterre, ennemi ca
» royaume et de la
» protecteur du papis
» nianisme; toute per
» vrait ou payerait l'im
Le roi vint, et pour
toute raison, casser c
lement, devenu si c
même; mais entraîné
ment plus juste que sa
les cas, trop prompt o
se calmer, Charles
accuser, puis délivrer
communes qui avaien
sur l'orateur, ou usur
ceux qui avaient enf
leurs collégues, ceux
vec assez de fondem
les chefs de la sédit
avait punis autant q
permettait, en les dispe
persuadé qu'il faisait
time de l'autorité pou
l'ordre, il rendit com
conduite à la nation,

anifeste. Un second suivit, çait clairement sa résolution ner désormais lui-même, ier ministre et sans parle- ıtrième époque de ce règne en grandes scènes et en ıts subits. Le premier acte nement purement royal fut honorable quoique néces- ɔc la France et l'Espagne. : la guerre, Charles s'appli- entier à l'administration. t douze années, dit lord Cla-, tandis que le reste de l'Eu- it en proie aux guerres, aux s, à tous les genres de dé- les Anglais jouirent d'une ex- de régime, d'une plénitude d'abondance et de prospé- ɔs qu'aucun autre peuple, à époque, n'en a joui durant ngue période; » et ce qui description plus remar- est que les anabaptistes ɛ tinrent depuis le même esque mot pour mot, dans à Charles II encore exilé. glais étaient moins satis- assasiés de cette espèce de l fallait aux anglais leur Leur roi était vertueux, ɯ. Ils ne gémissaient pas rdeau des contributions, s'imposaient pas eux-mê- qu'ils payaient. Cette *taxe aux*, tant débattue, était ge dans sa répartition; elle uit la flotte la plus magni- ussent encore vue les mers ; elle avait flatté l'orgueil des ns sa partie la plus sensible; ıd Hambden leur paraissait ıs digne emploi de son cou- sa raison, en soulevant tous pour ne pas payer 20 sche- cette taxe générale, établie ıatre ans, mais établie par un ordre du conseil: et les juges qui, après douze jours de plaidoieries, prononçaient pour la couronne contre Hampden, étaient marqués du sceau de l'animadversion publique. Prynne, Burton, Betswick, Lilburne, couverts de mépris quand ils écrivaient leurs libelles séditieux, excitaient tout à coup l'intérêt quand on les voyait emprisonnés, exilés, mutilés pour des délits véritables, mais sans décision de jury. Enfin, Charles faisait un usage salutaire et vertueux d'une puissance illimitée; mais d'autres en avaient abusé avant, d'autres pouvaient en abuser après lui: cette pensée, qui souvent se présentait d'elle-même aux esprits élevés, souvent aussi, et avec plus de danger, était présentée aux autres par des esprits turbulents. Cependant, si l'Écosse n'eût pas remué, l'Angleterre fût restée tranquille. Non seulement le puritanisme politique avait besoin, pour prendre feu, des étincelles du fanatisme religieux, mais ce dernier incendie lui-même ne pouvait naître que dans les contrées où, depuis les jours du fameux Knox, était établi le foyer d'un presbytérianisme plus ardent, plus intolérant que ne l'a jamais été aucune religion. Jacques Ier. avait formé le projet de réunir l'église écossaise à l'église anglicane; quelques succès avaient couronné ses efforts; mais il avait laissé à son fils cet ouvrage à recommencer bien plutôt qu'à consommer. Charles avait une piété encore plus vive que celle de son père; il n'était pas moins jaloux du pouvoir, et il avait aussi le malheur d'être théologien: dans sa première jeunesse, n'étant que fils puîné d'Angleterre, son père, qui le destinait à la primatie et à l'archevêché de Cantorbéry, l'avait fait recevoir docteur à Oxford. Parmi les conseillers entre lesquels s'était distribuée sa confiance, depuis la mort

la modération et aux combinaisons d'une politique raisonnée. La postérité lui paiera toujours un tribut d'étonnement et d'admiration, malgré les reproches qu'elle a droit de lui faire, et, en écartant toutes les préventions, en éclaircissant les faits, en les considérant dans leur ensemble, elle dira qu'il eut de grandes qualités et de grands défauts, qu'il se laissa égarer par la fortune, sans se laisser abattre par le malheur, et que des circonstances que sa politique ne sut pas prévenir avec assez d'habileté, l'empêchèrent d'achever sa destinée. Le docteur Norberg, chapelain de Charles XII, a écrit l'histoire de ce prince en suédois: son ouvrage, très volumineux, a été traduit en français par Warmholtz; Adlerfeldt a donné des mémoires militaires, et plusieurs écrivains allemands, anglais, italiens ont publié des relations et des anecdotes sur le héros suédois; mais aucun de ces historiens n'a traité ce sujet avec autant d'intérêt que Voltaire. Son *Histoire de Charles XII* est un modèle de clarté, de précision et d'élégance; cependant elle n'est point complète, les mémoires qui auraient pu contribuer à lui donner ce mérite n'ayant été publiés en Suède que depuis vingt à trente ans: il s'y trouve aussi des erreurs de noms et de dates, des anecdotes hasardées, et des inexactitudes géographiques.

C—AU.

CHARLES-PHILIPPE, duc de Sudermanie, de Néricie et de Wermeland, fils de Charles IX, roi de Suède et frère de Gustave-Adolphe, naquit, en 1601, à Revel en Estonie. Les armées suédoises, conduites par Jacques de la Gardie, ayant conquis plusieurs provinces de Russie, et cet empire étant en proie aux divisions intestines, la régence de Nowgorod offrit le sceptre à Charles-Philippe, en 1511. Les négociations relati objet durèrent pendant plusi nées. Christine, mère du duc posait à son départ, et Gustav phe cherchait à le différer; Charles-Philippe partit pour V ville limitrophe. La régence d gorod demanda qu'il prît aus rênes du gouvernement; mais gociateurs suédois exigèrent qu gence de Moscou fût consultée nât son accession. En attend proclama à Moscou Michel Ro qui déclara aussitôt la guerre a dois. Charles-Philippe retou Suède, et donna, en 1614; nonciation formelle à la cour Russie. On a supposé que G Adolphe mit peu d'empresse l'élévation de son frère, par aimait mieux profiter des circ ces pour étendre les limites de de, que de faire obtenir au trône entouré d'écueils, et do rait pu être facilement précipi la suite. Charles-Philippe m Narwa en 1622, sans avoir ét

C—

CHARLES-AUGUSTE, royal de Suède, était de la de Holstein-Soenderbourg-Au bourg, collatérale de celle qu en Danemark, et naquit en S'étant voué, dès sa premiè nesse, à la carrière militaire quelques campagnes en Allema fut nommé ensuite par le roi nemark commandant-général wège. Lorsqu'en 1808 la gue éclaté entre le Danemark et la le prince d'Augustenbourg com en chef les troupes norwégienn Suédois eurent occasion de l naître sous des rapports très geux, et il gagna leur estime. volution de 1809 ayant porte les XIII sur le trône de Su

n'ayant point d'enfants, un
s états du 28 août fit échoir
ion au prince d'Augusten-
héritier du trône entra sur
re suédois le 7 janvier 1810.
même mois, il y eut une
olennelle des états, où le
yal prêta le serment exigé
nstitution, et reçut l'hom-
représentants de la nation.
temps, le roi fit faire lec-
acte par lequel il adoptait
, et lui donnait le nom de
au lieu de celui de *Chris-*
avait porté jusqu'alors. Char-
te avait une grande popu-
il gagna bientôt l'affection
. Vers le printemps, sa santé
à s'altérer; il se rendit ce-
n Scanie pour passer en re-
orps de troupes rassemblé
province. Le 28 mars 1810,
tant vers un régiment qui
it, après avoir chancelé sur
l, il tomba, et les officiers
urent le trouvèrent sans con-
. On lui administra les se-
l'art, mais en vain; Char-
e ne revint plus à la vie.
re du corps fut ordonnée,
fit pas avec l'attention et le
saires. Le bruit se répandit
e la mort du prince n'avait
turelle, et les soupçons du
portèrent sur quelques in-
arquants de la capitale; ce-
le corps du prince fut trans-
Stockholm. Pendant que le
aversait la ville, le comte
ersen, qui le conduisait en
de grand-maréchal, fut as-
le peuple, qui, après l'avoir
insultes, le fit expirer à coups
s et de bâtons. La sœur du
comtesse de Piper, égale-
nacée par le peuple, eut le
se sauver, et fut mise en
sûreté dans un château fort, à quelques lieues de la ville. C—au.

CHARLES (Stuart), Ier. du nom, roi d'Angleterre, naquit le 29 novembre 1600, à Dumferling en Écosse. Son père, Jacques VI, n'était encore souverain que de ce dernier royaume, et avait épousé Anne, sœur du roi de Danemark, Frédéric II. En 1603, Jacques VI, roi d'Écosse, devint, par la mort de la reine Élisabeth, Jacques Ier. d'Angleterre, et Charles, par la mort de ses deux frères aînés, Henri et Robert, devint, en 1616, prince de Galles. L'éclat dont brilla sa jeunesse semblait lui promettre une vie plus heureuse que celle qui lui était destinée. Aux grâces extérieures répandues sur sa personne, au mérite d'un esprit susceptible et avide de tous les genres d'instruction, il joignait le charme plus grand encore d'une modestie, d'une candeur et d'une bonté qui lui attiraient tous les cœurs, mais qui en même temps exposaient le sien à des surprises dangereuses. Son premier malheur, la source de tous les autres, fut la liaison intime dans laquelle sut l'engager ce fameux duc de Buckingham, courtisan astucieux autant que ministre inhabile, et favori tyrannique du trop faible Jacques Ier. Nous avons exposé dans l'article de cet illustre intrigant par quelles manœuvres, trahissant la confiance de son maître actuel, il usurpa celle de son maître futur; par quel mélange d'artifice et d'audace il se prévalut de la sensibilité du jeune Charles; enflamma son esprit généreux et sa galanterie chevaleresque; mena un prince de Galles à Madrid, en aventurier, pour y faire la conquête d'une infante; le ramena en Angleterre, après avoir fait avorter le mariage qu'il avait prétendu accélérer; conduisit le fils, sans en avoir prévenu le père, à une

conférence des deux chambres du parlement, et là, par l'organe le plus pur comme le plus auguste, sut faire célébrer son inconduite, attester ses mensonges, consacrer ses perfidies, mettre enfin une guerre à la place d'une alliance. Charles, dans cette circonstance, eut besoin d'être excusé par l'inexpérience de son extrême jeunesse, et par l'habileté connue de Buckingham à tendre des piéges. Ce qui aidait puissamment à la séduction pratiquée par le favori sur l'esprit du prince, c'était cette popularité, immense en effet, qui les avait accueillis à leur retour d'Espagne en Angleterre. Charles s'y méprenait. Sans doute la masse du peuple, travaillée par les émissaires de Buckingham, revoyait avec des transports excessifs son prince, qu'on lui représentait comme sauvé miraculeusement des piéges et des attentats d'une nation barbare; mais ces puritains, qui bientôt allaient prendre un si grand ascendant, triomphaient surtout de voir avorter tout projet d'alliance avec cette cour d'Espagne, qui était pour eux le foyer des superstitions et de l'idolâtrie romaines. Ce fut cependant encore dans une cour catholique que Jacques choisit une princesse pour remplacer l'infante; il eut, avant de mourir, la consolation d'avoir, sinon consommé, au moins arrêté le mariage du prince de Galles avec Henriette de France, fille de Henri IV. Jacques cessa de vivre, et Charles commença de régner le 6 avril 1625. Les larmes, le respect, la piété du nouveau roi en suivant les obsèques de son père, durent convaincre qu'aucun dissentiment politique ne pouvait altérer tout ce qu'il y avait de sensible et de vertueux dans son cœur; mais, resté seul avec le duc de Buckingham, il fut plus que jamais dominé par lui. Buckingham, choisi entre

[redacted] pour aller chercher en F
nouvelle reine d'Angleterre,
le 11 juin à Douvres, où le j
narque se trouva pour la rec
lendemain, le mariage fut
Cantorbéry; le 16, le roi et
firent leur entrée à Londres
Charles ayant pour femme u
cesse catholique, et pour m
duc de Buckingham, ouvrit
mier parlement. Nous répét
ce que nous avons dit ail
« Lorsque l'on considère l'in
qu'éprouva ce jeune roi d'a
les représentants de sa nation
heur qu'il se promettait de g
vironné de ses fidèles sujets;
pule vertueux qui ne lui pe
de capter un seul suffrage; c
fiance ingénue dans ses disc
noble désintéressement dans
mandes; la surprise dont il r
pé, en voyant les communes
ser des subsides pour le souti
guerre à laquelle les commune
forcé son père; la bonne foi
quelle il défendit alors ce pou
solu, qu'il avait été élevé à
comme sacré, qu'il avait recu
me un héritage, et qu'il ne
employer que pour le bonheu
peuple; lorsque l'on fixe h
réunion de circonstances, il
vouer, le premier mouveme
éprouve n'est pas seulement
vement de haine contre les f
qui, de crime en crime, sont
celui qui n'avait pas encore en
ple; on se sent involontairem
traîné à condamner jusqu'aux
toyens, qui, les premiers, o
conquérir même les droits les
gitimes, au prix du malheur
si pur et si généreux. » Si les

(1) *Essai sur la vie du comte*
ford, etc., p. 17, édition de Lond

dant des subsides pro-
x besoins du moment,
inué le droit de *tonnage*
e que jusqu'à la paix,
ors, de la durée de cette
prix du rétablissement
s, une telle résolution
re digne d'éloges; mais
e pour un an à ce jeune
i, ce que ses prédéces-
qu'ils fussent, avaient
le leur avènement, pour
de leur règne; joindre
tion offensante le vote
encore d'un subside de
s sterl., quand la guerre
a dette de l'intérieur en
rictement 700,000, ce
lement, comme l'a dit
dérision cruelle, c'était
délit des communes en-
ys comme envers leur
le roi, qui, ne pouvant
s la défense de l'état par
mblée, la frappait de
our n'être pas du moins
elle; le roi, qui, aban-
on parlement au milieu
toute parlementaire, re-
la soutenir, aux *bien-*
ux *compositions*, à tou-
s de deniers autorisées
nt usage des règnes pré-
oi n'était pas seulement
était irréprochable. Il est
que, dans cette lutte ter-
ivrit dès l'avènement de
remiers torts furent ceux
r parlement. Il n'en fut
du second qu'il convo-
nivante (1626), lors-
galions sur lesquels on
pour suppléer aux sub-
, l'escadre anglaise n'eut
Cadix que honte et dé-
rles donnait une preuve
ur les lois, en essayant
encore la voie constitutionnelle pour obtenir des contributions légales, le nouveau parlement était fidèle à un des axiomes de cette constitution, en faisant *marcher ensemble plaintes et subsides* : or, il n'y avait pas de genre de *plaintes* que ne pussent élever alors contre le favori ceux-là même qui, ayant été fauteurs de sa rupture avec l'Espagne, n'avaient pu raisonnablement l'accuser dès le premier parlement. Cette fois, on put, avec toute justice, appeler *corrupteur du roi*, celui qui avait forcé la candeur de Charles à des artifices indignes d'elle, pour écarter de la représentation nationale les personnages les plus dignes d'en être revêtus. On put appeler *corrupteur du roi*, celui qui, redoutant le comte de Bristol dans la chambre des pairs, lui avait fait envoyer à la fois un mandement royal sous le grand sceau, lui enjoignant de se rendre à son poste, et une lettre de cachet lui défendant de s'y trouver; celui qui, forcé par une réclamation des lords, de leur restituer leur pair exilé, le faisait accuser de haute trahison par le procureur-général du roi; celui surtout qui, cette accusation intentée, osait, par un message royal, recommander à la chambre haute de refuser un conseil à l'accusé. Cette circonstance, sur laquelle les historiens ont passé trop légèrement, est sans doute une des plus grandes taches du règne de Charles, et une des plus personnelles; car il pouvait, séduit par les mensonges de son favori, croire coupable un innocent; mais un roi d'Angleterre, qui avait *juré de rendre la justice avec merci*, pouvait-il jamais violer la conscience des juges, et, par leur prévarication, ravir à un accusé ses moyens de défense? Les pairs ne furent point prévaricateurs; ils répondirent qu'un conseil avait été

et avait dû être accordé au comte de Bristol; que le roi lui-même, étant prince de Galles, et opinant dans leur chambre sur une accusation pareille, avait fortement protégé ce droit acquis par la nature et garanti par la justice à tout accusé. Charles, rappelé aux mouvements de sa propre vertu, rétracta son message. Bristol, avant de laisser lire les charges apportées contre lui, rappela aux pairs, qu'il s'était le premier, porté accusateur de Buckingham. Les deux accusations furent admises concurremment; mais on vit sur-le-champ que tout l'intérêt était pour le comte, récompensé de vingt ans de services par la disgrâce, l'exil et la persécution. Alors le voile qui avait couvert les négociations d'Espagne fut levé. On reconnut que, dans la sienne, le comte de Bristol avait été loyal, habile, heureux; que le duc de Buckingham avait tout brouillé par ses folies, et tout brisé par ses passions; qu'il avait trompé le prince, le parlement, la nation; qu'il s'était déterminé ensuite à perdre Bristol, pour n'être pas perdu lui-même; que Jacques 1er., par faiblesse, et Charles, son fils, par erreur, avaient laissé le pernicieux favori opprimer le serviteur utile; que Jacques avait promis justice au comte, mais en voulant rester maître du moment où il la lui rendrait; que Charles lui avait offert son rappel et l'oubli du passé, mais moyennant des aveux qu'un innocent ne pouvait pas faire; qu'enfin, la plus haute cour de justice étant saisie de ces contestations, le favori intimidé avait persuadé au monarque séduit, que, sous peine de voir la majesté royale compromise, il fallait empêcher, à tout prix, le triomphe de Bristol. Il est juste d'observer que dans les communes qui, de leur côté, intentaient aussi une accusation capitale contre Buckingham, leur fanatisme se refusait à voir de tous ses délits le seul qui pût offrir le caractère de trahison, et parmi les autres chefs accumulés dans leur plainte, plusieurs étaient ou si injustes, ou si frivoles, qu'ils décréditaient les plus graves et les plus avérés, fortifiaient la prévention du roi, au lieu de la dissiper, et mettaient sous la sauve-garde même de son honneur le ministre qui, calomnié sur un point, lui paraissait l'être sur tous. La chambre des communes et le roi s'étaient fait la promesse également vague, l'une, d'accorder d'amples secours quand les griefs seraient redressés, l'autre, de redresser les griefs quand les secours seraient accordés. « Redressement des » griefs (disait le roi), mais non en» quêtes sur les griefs; car je ne souf» frirai jamais qu'aucun de mes servi» teurs soit interrogé par vous, et » Buckingham moins que tout autre. » Je sais que vous êtes mes conseil» lers, mais je sais aussi la différence » qu'il y a entre *conseiller* et *contrô» ler*. » C'était dire au parlement d'Angleterre ce que le chancelier Maupeou a dit depuis au parlement de Paris: « La permission d'avertir l'auto» torité ne fut jamais le droit de la » combattre. » Les esprits s'aigrirent. Les Wentworth, les Seymour, ces nobles chefs du parti constitutionnel, que la cour avait cru habile d'écarter, n'étaient plus là pour en imposer par leurs noms, leurs fortunes, leurs caractères; et, des deux côtés, on sortit des bornes de la modération. Un puritain proposa « de donner au roi Charles les mêmes avis que Jéthro donnait à Moïse, » et il appela le duc de Buckingham un *gueux revêtu*, un *champignon de nuit*. Un autre, voulant écarter l'argument tiré de la guerre et de l'urgence des besoins, s'écria

pour un Anglais, il valait mieux par le fer de l'ennemi que par upplice domestique ; » et la e, en votant trois subsides, dé- ne ce vote ne serait changé en près que les griefs auraient été és et répondus. Charles répli- ne, pour un roi, il était plus rable d'être envahi, détruit mê- r un ennemi étranger, que mé- par ses propres sujets ; » et il que, si des subsides plus am- staient pas définitivement ac- lans la semaine, il mettrait fin ion. Effrayés du mauvais effet menace, le roi et le ministre rent vainement à la rétracter. mmunes arrêtèrent que, toute essante, on s'occuperait matin le l'acte d'accusation du duc de gham, et le 9 mai 1626, elles lèrent son emprisonnement à bre haute. Les pairs ne vou- staîner qu'après avoir entendu ges ; elles furent déduites dans férence des deux chambres, mment discutées par les huit saires accusateurs. Deux d'en- se laissèrent aller à proférer s phrases, qui, si elles eussent s que Buckingham les rapporta eussent, en effet, mérité une n. Le roi les fit mettre à la tour. mmunes suspendirent toute dé- on jusqu'à ce que leurs collé- prisonnés leur eussent été ren- il fallut les leur rendre. Les ne voulant pas paraître moins de leur privilége, réclamèrent rté du comte d'Arundel, qu'un du roi leur avait enlevé deux uparavant. Ils arrêtèrent aussi ue affaire serait suspendue dans ambre, jusqu'à ce que le roi cordé à leurs supplications le du comte d'Arundel : il fallut le corder. Tant de fautes de la part de la couronne ne lui servirent pas même de leçons. Tandis que Charles se portait pour témoin et pour garant de l'innocence de Buckingham, les douze grands juges du royaume, interrogés par les pairs sur plusieurs questions relatives au procès de Bristol, reçurent un ordre du roi de rester muets. Une lettre du roi, pleine d'éloges pour le duc, recommanda aux membres de l'université de Cambridge de l'élire pour leur chancelier. Les communes, blessées de voir combler de faveurs celui qu'elles accablaient d'accusations, éloignèrent plus que jamais le bill des subsides, et pressèrent avec acharnement les opérations du procès, que les pairs instruisaient avec une noble et tranquille impartialité. Le roi, partagé entre le désir de sauver son favori et l'impatience de voir consumer en débats de chambres le temps propre aux opérations de la guerre, écrivit à l'orateur des communes que, si l'on ne s'occupait pas immédiatement du bill des subsides, il les tiendrait pour refusés, et aurait recours à d'autres moyens. Instruit qu'à la lecture de cette lettre, elles avaient arrêté une remontrance, il annonça aussitôt que le parlement allait être dissous. Les pairs, qui se flattaient d'amener la conciliation, députèrent vers le roi, et, le président même du conseil privé portant la parole, le supplièrent de laisser encore la session durer quelque temps. « Pas une minute de plus, » répondit Charles ; et dans l'heure il cassa ce second parlement, où, des trois pouvoirs qui se balançent dans la constitution anglaise, l'aristocratie seule avait tenu une conduite constamment juste, noble, ferme et modérée. Le lendemain, Charles publia un manifeste ; les communes firent circuler leur projet de remontrance.

Dès ce jour, le roi et le parlement plaidaient au tribunal de la nation, et la nation, à l'instant même où le parlement avait été dissous, avait vu le lord Arundel exilé dans une terre, le comte de Bristol enfermé à la tour, et Buckingham à la tête de l'armée. A défaut de contributions légales, il fallut bien recourir aux taxes d'usage. Ce fut d'abord avec quelque modération ; mais, à la nouvelle d'une victoire remportée par les Impériaux sur le roi de Danemark, parent et allié du roi d'Angleterre, le ministre et le conseil ne connurent plus de frein, et Charles leur abandonna les rênes. Un arrêt de ce conseil ordonna un prêt général et forcé. Des commissaires partirent pour les provinces avec des instructions secrètes, ordre de taxer tous les sujets, pouvoir de mander, interroger, confiner ceux qui se refuseraient au paiement. Beaucoup se soumirent par terreur; quelques-uns résolurent de défendre la liberté publique au péril de leur liberté personnelle. Le chevalier Thomas Wentworth, si célèbre depuis sous le nom de *comte de Strafford*, fut le premier martyr des lois de son pays ; Hampden, nom qui ne devait pas être moins célèbre, figura parmi ceux qui suivirent cet exemple ; emprisonné, ainsi que Wentworth, il plaida devant les tribunaux la même cause qu'avait plaidée Wentworth devant le conseil. Charles s'étant fait rendre compte du discours de ce dernier, le trouva tout à la fois si loyal et si patriotique, si également fidèle à la loi et au roi, qu'il ne put lui refuser des éloges, et Buckingham se crut obligé de convertir la prison de Wentworth en un exil dans le comté de Kent. Tous les prisonniers qui s'étaient d'abord adressés au roi directement, avaient obtenu leur liberté ; mais le despotisme du favori se hâta d'enchaî-

[redacted] la honte du prince des arbitraires cour des juges furent dégl voulaient peser ces a poids de la justice. (aux renvoyer en pr loi à la main, venai tection contre un em légal. A l'emprunt, une nouvelle taxe p de l'armée qui revea reuse expédition de (farent distribués dan ticulières. Quiconqu prêt, voyait son h d'une soldatesque el rait et qui réalisa to crainte. Le peuple r ces qu'elle commit ; cours martiales étab nir ; la détresse et l maux et les remède tout indignait égalen peint cette époque « La sérénité ne se » sur le visage d'un » de penser et de p dans de telles circon succombant sous le d'Espagne, se laiss avoir une de plus à France. L'impétueu favori avait causé scandaleuses et téme produisirent la seco senté au monarque a voir que lui vaudrai armes, et la popula rait une guerre entr nir les protestants d résultat fut l'expédit plus honteuse enco plus désastreuse qu Toute la nation e un parlement. Le tresse, en avait bes sonne ; il convoq

kingham. Tout à coup, par le conseil de ce dernier, un message royal vint ordonner aux communes de passer le bill des subsides, et de s'abstenir de toute affaire d'état. Leur explosion fut aussi forte que leur modération leur avait paru méritoire. Elles s'étaient crues généreuses en oubliant l'acte d'accusation porté contre Buckingham; elles le reprirent à l'instant. Charles trembla pour son favori, et donna précipitamment la sanction qu'il avait imprudemment refusée. On ne sut pas même obtenir le bill des subsides, à la minute où l'on accordait la pétition de droit; on ne sut pas craindre que l'ivresse d'une telle victoire n'entraînât les communes à en abuser; on ne sut pas profiter de la joie publique, qui était immense, et de toutes les bénédictions qui se portaient vers le trône, pour proroger le parlement: il fut laissé en séance. Le premier jour, ce n'était qu'allégresse et reconnaissance; le second jour, on reparla de griefs; le troisième, on nomma le duc de Buckingham; on le proclama l'auteur de tous les maux, et l'on prétendait user de clémence en suppliant seulement le roi de l'éloigner de ses conseils. Quelques chefs populaires dévoilèrent alors des intentions qu'ils n'avaient pas encore laissé pénétrer, et les vrais patriotes se séparèrent en vain de ces perturbateurs, qui les appelèrent *apostats*. Une remontrance violente fut arrêtée sur les mêmes griefs dont on avait obtenu le redressement. On proposa de supprimer le droit de tonnage, comme si l'on se repentait d'avoir voté des subsides. Le roi, justement alarmé, parut au milieu du parlement, qui ne l'attendait pas, mais ne fit encore que le proroger. Il voulut, pendant l'intervalle des sessions, relever l'honneur de ses armes. Denbigh, amiral, parce qu'il était beau-frère de Buc-

...t, et l'ouvrit le 17 mars ...acte éternellement mémorable ...lement fut cette *pétition de* ...ui, remontant aux principes ...ntaux de la grande charte, ... sans amertume les atteinte ... leur avait portées dans les ...temps, renouvela, pour ainsi ...pacte originel entre le roi et ...ple. Jusqu'au moment où l'acte ...nté à l'assentiment royal, la ... des deux chambres fut admira... ...n membre du parti populaire ...a un mot qui blessât la dignité ...ronne, ne fit une proposition ...r pût sur la prérogative royale. ...yèrent à l'envi des tributs du ... et d'amour à la personne de ... dont le caractère, disaient-ils, ...it terni par aucun vice, et dont ...ur était le sanctuaire de toutes ...rtus. » Du côté ministériel, il ne ... rendu moins d'hommages à la ...et à la dignité nationale. Le se... d'état Coke avoua franchement ... mesures illégales avaient été ...es; qu'une pétition devait pré... roi les griefs, une loi les re... et que, la loi établie, les in... devaient être punis. D'un ... la chambre haute tenait la ...tre le roi et le peuple; elle ...qu'où devaient s'étendre les ...s de l'un, et où devaient ...es prétentions de l'autre. Il ...n comité des deux cham... s'éclaira mutuellement; on ...quelques amendements réci... Enfin, la *pétition de droits*, ...r l'unanimité individuelle ...chambres, fut portée à la ...yale. Là, il y eut des ...; le roi, tantôt entraîné ...r, tantôt ombrageux sur ..., se rapprochait ou s'é... la sanction tant désirée, ...libérait avec Coke ou Buc-

kingham, désbonora le pavillon britannique. Buckingham, forcé par le premier ordre impérieux qu'il eût reçu de son roi, alla prendre à Portsmouth le commandement d'une troisième expédition, et fut assassiné par un fanatique obscur, qu'avaient enflammé les remontrances parlementaires. Charles en reçut la nouvelle comme il assistait au service divin ; sa dévotion dompta sa douleur. Rentré dans ses appartements, il se jeta sur son lit, et se baigna dans ses larmes. L'expédition échoua. Ceux dont les débats l'avaient tant retardée s'indignèrent qu'elle eût été trop tardive. Le parlement rassemblé devint plus querelleur envers le roi devenu plus modéré. Les puritains fanatiques et les puritains politiques commencèrent à lever un front audacieux, travaillèrent à détruire les ressources de la monarchie, et à tourmenter la conscience du monarque. Charles reconnaissait, en termes explicites, que ce droit de tonnage, si nouvellement contesté, était un don du peuple ; mais il observait que le service public ne pouvait s'en passer ; que, depuis Henri VI, tous ses prédécesseurs en avaient joui, et il demandait le même bill qui leur avait été octroyé. Toute la chambre haute et une grande partie des communes le désiraient autant que lui. Le parti dominant répondait qu'il fallait avant tout s'occuper de la religion, de l'*arminianisme, qui donnait une main au papisme et l'autre au roi d'Espagne ; du cheval de Troye où se cachaient des hommes prêts à ouvrir la porte à la monarchie espagnole et à la tyrannie romaine.* Ces communes, dégénérées depuis qu'elles n'avaient plus pour guides les Wentworth et autres nobles promoteurs de la pétition de droit, s'étaient abandonnées aux Pym, aux Selden, aux Sherland, à tout ce délire mêlangé de rebe
ticité, véritable seme
attentats qu'on devait
truit que ces fanatique
core une remontrance
de plusieurs évêques, e
trésorier, le roi fit sig
lier Finch, orateur d
l'ordre de l'ajourner
Finch obéit, et, aus
prononcé l'ajournemen
teuil. La chambre dev
théâtre d'un vacarme
Les portes furent ferm
vrirent même pas à un
On se colleta. Deux me
Valentine, saisirent vi
teur, le rejetèrent en ju
teuil, et l'y retinrent d
qu'une partie de la ch
clamation, et sans con
« déclarait traître aux
» gleterre, ennemi ca
» royaume et de la r
» protecteur du papisn
» nianisme; toute pers
» vrait ou payerait l'im
Le roi vint, et pour
toute raison, casser ce
lement, devenu si d
même ; mais entraîné p
ment plus juste que sag
les cas, trop prompt ou
se calmer, Charles fi
accuser, puis délivrer l
communes qui avaient
sur l'orateur, ou usurp
ceux qui avaient enfe
leurs collégues, ceux
vec assez de fondem
les chefs de la séditi
avait punis autant q
permettait, en les dispe
persuadé qu'il faisait
time de l'autorité pour
l'ordre, il rendit com
à la nation, d

anifeste. Un second suivit, çait clairement sa résolution ner désormais lui-même, ier ministre et sans parle- itrième époque de ce règne en grandes scènes et en nts subits. Le premier acte nement purement royal fut honorable quoique néces- ec la France et l'Espagne. e la guerre, Charles s'appli- entier à l'administration. t douze années, dit lord Cla- , tandis que le reste de l'Eu- it en proie aux guerres, aux s, à tous les genres de dé- les Anglais jouirent d'une ex- de régime, d'une plénitude d'abondance et de prospé- s qu'aucun autre peuple, à poque, n'en a joui durant ngue période; » et ce qui description plus remar- est que les anabaptistes tinrent depuis le même esque mot pour mot, dans à Charles II encore exilé. nglais étaient moins satis- assasiés de cette espèce de l fallait aux anglais leur Leur roi était vertueux, u. Ils ne gémissaient pas rdeau des contributions, s'imposaient pas eux-mê- qu'ils payaient. Cette *taxe eaux*, tant débattue, était ge dans sa répartition; elle uit la flotte la plus magni- ussent encore vue les mers ; elle avait flatté l'orgueil des ans sa partie la plus sensible; ad Hambden leur paraissait us digne emploi de son cou- e sa raison, en soulevant tous s pour ne pas payer 20 sche- s cette taxe générale, établie ustre ans, mais établie par un ordre du conseil: et les juges qui, après douze jours de plaidoieries, prononçaient pour la couronne contre Hampden, étaient marqués du sceau de l'animadversion publique. Prynne, Burton, Betswick, Lilburne, couverts de mépris quand ils écrivaient leurs libelles séditieux, excitaient tout à coup l'intérêt quand on les voyait emprisonnés, exilés, mutilés pour des délits véritables, mais sans décision de jury. Enfin, Charles faisait un usage salutaire et vertueux d'une puissance illimitée; mais d'autres en avaient abusé avant, d'autres pouvaient en abuser après lui: cette pensée, qui souvent se présentait d'elle-même aux esprits élevés, souvent aussi, et avec plus de danger, était présentée aux autres par des esprits turbulents. Cependant, si l'Écosse n'eût pas remué, l'Angleterre fût restée tranquille. Non seulement le puritanisme politique avait besoin, pour prendre feu, des étincelles du fanatisme religieux, mais ce dernier incendie lui-même ne pouvait naître que dans les contrées où, depuis les jours du fameux Knox, était établi le foyer d'un presbytérianisme plus ardent, plus intolérant que ne l'a jamais été aucune religion. Jacques Ier. avait formé le projet de réunir l'église écossaise à l'église anglicane; quelques succès avaient couronné ses efforts; mais il avait laissé à son fils cet ouvrage à recommencer bien plutôt qu'à consommer. Charles avait une piété encore plus vive que celle de son père; il n'était pas moins jaloux du pouvoir, et il avait aussi le malheur d'être théologien: dans sa première jeunesse, n'étant que fils puîné d'Angleterre, son père, qui le destinait à la primatie et à l'archevêché de Cantorbéry, l'avait fait recevoir docteur à Oxford. Parmi les conseillers entre lesquels s'était distribuée sa confiance, depuis la mort

de Buckingham, aucun n'en avait une plus grande part que Laud, évêque de Londres, prélat austère dans ses mœurs, exemplaire dans sa piété, brûlant de réunir les trois royaumes sous le joug uniforme de l'épiscopat et de la liturgie anglicane; du reste, aussi zélé pour la prérogative du trône que pour l'autorité du sacerdoce. Aussitôt que Charles s'était cru assuré de la tranquillité de l'Angleterre (1633), il avait songé à visiter l'Écosse, non seulement pour se montrer dans l'ancien royaume de ses pères, pour en connaître par lui-même l'état politique et civil, mais pour y établir sa religion. Accueilli avec des transports d'amour, fêté par la noblesse, couronné en pompe dans l'église métropolitaine, le roi avait obtenu la reconnaissance de sa suprématie ecclésiastique, érigé un siége épiscopal dans Édimbourg, donné les sceaux à l'archevêque de St.-André, placé huit autres prélats, soit dans le conseil, soit à la tête des tribunaux. Laud eût voulu qu'il ne s'arrêtât pas en si beau chemin, et qu'il proposât sur-le-champ la liturgie anglicane. Clarendon ne doute pas qu'elle n'eût triomphé alors. Charles, que son malheur condamnait à être tour à tour lent et précipité, téméraire et timide, avait craint d'en trop faire à la fois; il s'était borné à charger un comité d'évêques écossais de préparer une liturgie qui conciliât la fierté de leurs compatriotes avec la foi des Anglicans, et il avait repris la route de Londres. On peut dire qu'il en avait fait trop ou trop peu. Le travail traîna en longueur: ce ne fut qu'en 1637 qu'arriva subitement en Écosse l'ordre d'y suivre dans toutes les églises la nouvelle liturgie. L'impression produite par la présence du roi était effacée dès longtemps; les factieux avaient eu quatre ans pour propager leurs opinions et

lier leurs complots. A la pr
phrase de cette liturgie, profér
la cathédrale d'Édimbourg,
doyen du chapitre, en prése
clergé, du chancelier et de
magistrature, le lecteur pensa
sommé sous le bâton et les pie
volèrent à sa tête, au milieu d
lements et des cris de *Messe!*
etc. Chassée de la cathédrale
force armée, une partie de ce
pulace furieuse y rentra par l
tres, tandis que l'autre allait
diverses églises renouveler la
scène. Le peuple des campag
se joindre à celui de la capital
gouvernement disparut devant
te-dix mille fous, qui criaien
« presbytérianisme ou la mort!
à coup de grands noms se mem
Des lords populaires eurent l
de protéger les lords menacés,
cela même qu'ils pouvaient m
cette fureur, parurent l'avoir i
Une pétition, conçue encore en
respectueux, supplie le roi de
sa liturgie. Laud permit de la s
dre, non de la révoquer. La s
sion ne satisfit point. Au tumul
tieux succéda une organisation
rectionnelle; des députés comp
un gouvernement, et l'on vit
ce COVENANT, *scellé par le c
me*, qu'on ne peut lire aujo
sans indignation et sans pitié.
avoir déclaré « que l'esprit d
» s'était révélé à l'Écosse, et qu
» l'église d'Écosse il n'y avait
» salut; » après une accumul
peine croyable d'invectives gr
contre l'église de Rome, chaqu
taire s'engagea à défendre le
jusqu'à la mort, et sans se sou
l'imputation de rebellion. Pen
temps, en Angleterre, le cons
cuv oi ertain. On voul
l'op l homme peut-

: sauver l'état, de ce Went-
défenseur également intrépide
erté publique et de la préroga-
ale; que nous avons vu, après
on de droit, s'arrêter à la li-
ncée entre le vrai patriote et
léloyal, et qui, récompensé de
é par les honneurs de la pairie,
: depuis cinq ans la vice-royau-
nde avec un succès admirable.
ita pas : « Préparer la guerre
perdre une minute, en étant
: de faire tout ce qui serait pos-
pour l'éviter ; » telle fut sa
. Lord Wentworth traçait en
emps et le plan d'un manifeste
trait à couvert la majesté roya-
si la paix ne pouvait s'obtenir
la victoire, le plan d'une cam-
qui terminerait la guerre d'un
ip, et peut-être sans effusion
;. Wentworth ne fut pas cru.
, faible par bonté, écouta les
qui étaient faibles par terreur;
ua sa liturgie et jusqu'aux arti-
ivenus avec son père. On lui
la, pour sauver sa dignité, de
un *Covenant du roi*, destiné à
nber l'autre. Une prophétesse se
rêcher, *au nom de Jésus cove-
re*, que « le covenant d'Ecosse
été ratifié dans le ciel ; mais que
du roi était une invention de Sa-
» Une assemblée générale de l'é-
esbytérienne, convoquée à Glas-
r le roi lui-même (21 novembre
commença par mettre en accu-
ons les évêques. Sur ce début, le
ssaire du roi vint la dissoudre;
oclama qu'elle voulait rester en
, et elle y resta. Les évêques
jugés par contumace, déposés,
és païens, s'ils ne se soumet-
pas à la sentence. On excommu-
s ceux qui ne signeraient pas le
nt d'Ecosse, ou qui signe-
celui du roi. De là à prendre
les armes contre le souverain, il n'y avait plus qu'un pas : ce pas fut franchi, les rebelles levèrent une armée, Lesly la commanda, et le territoire anglais fut menacé. Il fallut bien que le roi consentît à se mettre en défense. Tout ce qui devait à la couronne un service militaire, fut appelé dans York, près de l'étendard royal. Un grand nombre de volontaires y accourut. Il ne restait que 200 livres sterl. dans l'échiquier de l'Angleterre; lord Wentworth en avait 30,000 dans celui d'Irlande, et les envoya. Sa fortune territoriale était immense; il écrivit à tous ses fermiers de verser *jusqu'à la dernière obole* de ses revenus dans le trésor royal. On vit entrer dans York trois régiments de cavalerie, levés et équipés par lord Wentworth. Les corporations et les individus, Laud et le clergé anglican, la reine et les catholiques, rivalisèrent à qui fournirait le plus de subsides. Partout les vœux des peuples venaient au-devant du roi. « Jamais je n'ai reçu tant de marques » d'amour, disait-il en sortant d'York. » Au défaut de l'Angleterre toute loyale, les rebelles avaient compté sur les presbytériens d'Irlande. Le vice-roi déconcerta et punit les conspirations. Il fit jurer, par toute l'Irlande, fidélité au roi et haine au *covenant*. Enfin, il leva une armée, qui, des ports irlandais, menaça la côte occidentale de l'Écosse, tandis que le roi la pressait de son côté avec une armée de terre de vingt-huit mille hommes, et une flotte qui en portait cinq mille autres. Pour terrasser la révolte, il ne fallait que le vouloir; mais Charles frémissait à l'idée de frapper ses chers Ecossais. Il prétendait les vaincre par le seul appareil militaire, sans tirer l'épée. Ils s'en aperçurent, proposèrent une négociation, et le cœur du

roi s'y précipita tout entier. Les conférences se tinrent à Berwick. La première convention fut celle d'un désarmement réciproque. Le traité à peine était signé (17 juin 1639), et Charles avait déjà congédié toutes ses troupes. Les rebelles ne firent guère que cantonner les leurs, et les réunirent dès qu'ils crurent le roi sans moyen de recommencer ses levées. Ils tinrent un nouveau consistoire universel, qui s'intitula l'*assemblée nationale*, et cria *aux armes!* Le roi manda Wentworth; ce fidèle serviteur accourut, et son premier mot fut: « La guerre à l'Écosse, et un parlement en Angleterre. » Le roi consentit à l'un et à l'autre. Wentworth proposa aux membres du conseil des souscriptions volontaires, s'engagea le premier pour 20,000 liv. sterl., laissa au roi un commencement d'armée, et courut tenir un parlement d'Irlande, avant que le parlement anglais s'ouvrît. Créé comte de Strafford, et non plus simple député, mais lord lieutenant d'Irlande, en quatorze jours, il obtint du parlement de ce royaume quatre subsides, avec une ordonnance indéfinie pour tous ceux qui seraient nécessaires à la réduction des rebelles. Il en obtint six du clergé, avec la taxe d'un sixième sur tous les biens ecclésiastiques. Il compléta une armée irlandaise de onze mille hommes, et se rembarqua pour venir, à côté du roi, soutenir avec lui la double lutte sur le champ de bataille et dans l'arène parlementaire. La fatalité voulut qu'à peine débarqué, il fût saisi à Chester d'une maladie accablante. L'homme le plus capable et le plus imposant après lui, le garde-des-sceaux Coventry mourut. Charles se trouva seul entre ses ressentiments et sa bonté, des conseils faibles, traîtres ou inhabiles. Trois partis se balançaient presque également dans la chambre des comm
royalistes absolus, royalistes pat
puritains. Réunir les deux pr
contre le troisième était facile e
et le devenait encore plus par
couverte d'une intelligence cri
entre les chefs de l'insurrection
saise et le cardinal de Richelie
lettre qu'ils écrivaient au roi de
avait été interceptée, et elle éta
sous les yeux du parlement. Le
me jour de la session, la com
trouvé moyen de réunir cont
dans une opinion commune, se
et ses ennemis: on s'était ôté
des pairs, en les compromett
une démarche que l'autre chamb
pelait une violation de ses privi
les communes avaient arrêté
s'occuper d'aucune affaire qu
avoir obtenu du roi le redress
de leurs griefs, et des pairs la r
tion de leur offense. Alors le co
Strafford avait pu se faire trans
à Londres; il proposa un m
royal qui, délibéré dans le co
répondit tellement aux vertus d
tout en pourvoyant à ses besoin
porté aux communes, interpela
tement la loyauté des bons cito
en dissipant leurs ombrages, q
esprits furent changés en un in
et la question des subsides mise
tout en discussion. Hyde et Gla
orateur de la chambre, étaient a
ment d'emporter un vote géné
subsides, sauf à débattre ensu
quantité, lorsqu'un chevalier
Vane, secrétaire d'état par le
de la reine qu'il trompait, et
au roi dont il était le ministre,
tout dans la confusion, en décl
contre les instructions de son m
que le roi voulait douze subsi
rien. Cette exigeance si forte et
solue ranima l'opposition puri
la question fut ajournée au lend

ervalle, celui qui avait menti
bre alla mentir au roi; il dé-
rètement au monarque une
résolution des communes,
illégales les taxes actuelles,
la guerre contre l'Écosse.
nvoya dans la nuit ordre à
des communes de l'attendre
ain matin à la chambre des
s'y rendit, et, de toutes les
ns de parlement auxquelles
habitué, prononça la plus
et la plus funeste (5 mai
nstruit du véritable état des
ns la journée, il délibéra
conseil si, par une procla-
l ne pouvait pas rassembler
unes, non encore dispersées:
ni sa prérogative ne le per-
. Il ne restait plus au roi qu'à
e et à vaincre. Strafford le
Charles en avait les moyens.
x sujets lui fournirent encore
e, ses amis un trésor, son cler-
bsides. — Il pensa en coûter
'archevêque Laud; six cents
, ameutés par les puritains,
'assiéger dans son palais, le
nt pour le mettre en pièces.
s par la force, ils coururent
ain briser les prisons. Lon-
couvert de placards, et re-
clameurs. Le roi partit pour
hire avec Strafford et le pri-
dant qu'ils voyageaient, les
icossaises, invitées par les pu-
Londres, entraient en An-
et surprenaient une division
e royale. Charles fut retenu
k, où il avait convoqué les
trafford courut prendre le
dement des troupes, et les re-
avant. Il écrivit à Laud:
roi dise un mot, et je ferai
l'ici les Écossais plus vîte qu'ils
nt entrés; j'en réponds sur ma
Le roi ne voulut pas dire ce mot:
il ne parla qu'au grand conseil des pairs, pour leur dire que la reine l'avait sollicité d'appeler un parlement; qu'il l'avait convoqué pour l'époque la plus prochaine; et qu'en attendant il les consultait sur deux questions: « Que répondre à une pétition récente des Écossais? Comment maintenir son armée d'ici à l'ouverture du parlement? » Sur la première question, les pairs furent d'avis que le roi choisît parmi eux seize lords, mais des plus populaires, qui négocieraient avec un pareil nombre de commissaires écossais; sur la seconde question, Strafford proposa que les pairs empruntassent pour le roi, à la ville de Londres, 200,000 livres sterl., dont tous seraient caution solidaire et individuelle. L'avis fut adopté, l'emprunt réussit, les conférences s'ouvrirent. Ces pétitionnaires, si soumis, exigèrent d'abord de leur souverain 40,000 livres sterl. par mois, jusqu'à l'entière pacification, et pour hypothèque les provinces qu'ils occupaient. Strafford demanda au roi la permission de poursuivre la guerre à outrance. Pour montrer ce qu'elle avait de chances favorables, il fit attaquer une brigade de troupes ennemies, postée dans l'évêché de Durham qu'elle pillait; les rebelles furent tués, pris ou dispersés. Les commissaires des deux nations se récrièrent. Le roi défendit à Strafford de vaincre; il lui ordonna de séparer cette superbe armée d'Irlande, qui pouvait, en deux heures, être transportée en Ecosse; il consentit à solder les troupes des rebelles. Ces préliminaires signés (16 octobre), il renvoya la discussion du traité définitif à Londres. Après y avoir ainsi rallié ses ennemis, il y revint lui-même, et le 3 novembre 1640 il y ouvrit ce parlement, duquel on a dit: « que les uns ne s'étaient jamais attendus à le voir

commencer, et que les autres n'avaient jamais cru le voir finir. » L'histoire du *long-parlement* est si vaste et si compliquée, qu'on ne peut pas songer à en offrir ici le développement; ce sera beaucoup d'en noter quelques traits principaux. Les puritains étaient parvenus à dominer les élections. Les débats s'ouvrirent, et la chambre des communes parut évidemment destinée à renverser l'Eglise, le trône, toute la constitution de son pays. Le premier coup à leur porter, était sans doute de frapper l'homme le plus capable de les défendre. Moins rebuté encore par l'inutilité de ses conseils, que par la douleur de voir journellement le roi travailler à se perdre, Strafford avait demandé à se retirer des affaires. Charles l'avait retenu par ses instances. Il y avait dans les vertus de cet infortuné prince, quelque chose de si faible, et dans ses faiblesses quelque chose de si intéressant, qu'on ne pouvait ni le servir, ni le quitter. Strafford, arrivant de l'armée royale, allait porter au parlement une accusation capitale contre ceux de ses membres qu'il pouvait convaincre d'avoir appelé en Angleterre l'armée rebelle; il se trouva prévenu. Pym parut à la barre de la chambre des pairs, accusant, au nom des communes, le comte de Strafford de haute trahison, s'engageant à en spécifier les actes, et requérant son arrestation immédiate. Cette chambre haute, déjà toute infectée de puritanisme et de sédition, n'hésita pas d'envoyer à la tour le ministre principal du roi (*V.* Strafford). Charles, troublé des dangers de son ministre, s'oublia pour lui. Ce roi, si jaloux de l'extension de ses prérogatives, en abandonna tout à coup les droits les plus essentiels; espérant fléchir et ne faisant autre chose qu'armer les communes. Ainsi on le vit

s'engager, non seulemen
parlements triennaux, n
voir ni les dissoudre, ni
ni même les ajourner. Ai
sant la pureté, soit de ses
timents, soit des avis
donnés Strafford, il con
membres de son conseil
rogés par le parlement s
bérations secrètes, et il
tout le parti que la noir
allait tirer de la perfidie
plus grand malheur atte
à l'issue de ce procès. L
tellement confondu ses
que, selon les règles de
cour des pairs ne pouva
faire triompher l'innocen
munes eurent recours à
tainder, qui les rendait
me temps qu'accusatrice
donnait même l'initiative
mais qui, comme tous les
exigeait la réunion des
tés législatives. Avant q
eussent opiné, le roi
leur chambre, manda
nes, et déclara que, sans
avait entendu toute l'in
procès; qu'il ne prétend
soudre en tout son min
l'emploierait plus; mais
clarait innocent de trahis
prêt à tous les sacrifices p
son peuple, il en excepta
conscience, *contre laqu
pect ni crainte ne le fera
agir*. Cette fermeté de Ch
se démentir. Sa démarche
inspirée par des conseille
et fut proclamée avec fare
lation de tous les privilége
taires. Six mille bandits
glaives et de massues, en
chambre des pairs, réduite
six de quatre-vingts qui av
au procès. Sur ces quarant

lement eurent le courage de
er pour se refuser au meurtre
ocent, et le bill fatal étant
l'assentiment des deux cham-
nt escorté des six mille ban-
de la salle de Westminster,
ouru au palais de White-Hall,
après avoir tenté inutilement
vader son malheureux minis-
à délibérer au milieu de ses
conseils, s'il signerait la mort
idèle de ses serviteurs et du
oué de ses amis; de celui à
it dit, en l'engageant dans la
lls n'arracheront pas un che-
ta tête; » de celui à qui il ve-
ire dans sa prison : « Je vous
ma parole de roi que vous ne
ez ni dans votre vie, ni dans
onneur, ni dans votre for-
» Conseillers, juges, prélats,
ption, par ambition, par ter-
it se réunit pour arracher de
é roi son assentiment au bill
r. Ces évêques anglicans, qui
ient tant à l'église romaine
uctions jésuitiques et sa *mo-*
erse, établirent disertement :
avait deux consciences; que
science publique du roi, non
ent l'excusait, mais l'obligeait
e ce qui était contre la cons-
privée de l'homme; qu'enfin
tion n'était pas *si le roi devait*
ou non le comte de Straf-
mais *si le roi devait, ou non,*
à une ruine certaine sa fem-
enfants, sa personne et son
ne? » L'archevêque d'York,
ant ainsi, ne trouva dans tout
qu'un seul contradicteur, l'é-
Londres (Juxon), qui, à son
immortel, dit « que si le roi
it le bill injuste, il ne devait
le signer. » La sédition crois-
minute en minute, les églises
ut de sermons incendiaires,
une députation des lords, les menaces
des communes, les clameurs des ban-
dits qui demandaient *la tête de Straf-*
ford! le fer et le feu qui brillaient dans
leurs mains, les larmes, les supplica-
tions, le danger de la reine et de ses
enfants égarèrent la raison du malheu-
reux roi; il autorisa une commission à
signer tous les bills qui étaient à la
sanction. Auprès de celui qui assassi-
nait son ministre, en était un autre qui
perpétuait le pouvoir des assassins :
Charles ne songeait seulement pas à ce
dernier. Le meurtre qui allait se com-
mettre, et dont il était désormais le
complice, occupait toutes les facultés de
son ame. « Strafford est plus heureux
» que moi, » s'écriait-il baigné dans ses
larmes. Toujours fidèle à sa destinée,
dans l'instant même où il se rendait
coupable de l'ingratitude et de l'injus-
tice la plus criante, il n'était pas en-
core indigne d'intérêt ou au moins de
pitié. — De ce jour, tout fut perdu. Il
ne resta de l'ancien conseil dans le
nouveau que ceux qui trahissaient le
roi. Laud, arrêté presque en même
temps que Strafford, devait le suivre
sur l'échafaud; le garde-des-sceaux
Finch et le secrétaire d'état Winde-
bank n'avaient évité un pareil sort
qu'en se réfugiant sur le continent. Le
vertueux Juxon donna sa démission
de grand trésorier. Les nouveaux mi-
nistres, dévoués à la faction puritaine,
lui livrèrent journellement le roi. La
désorganisation se répandit dans les
trois royaumes. En Angleterre, la re-
ligion nationale était blasphémée et
persécutée par les représentants de la
nation; appelés pour réprimer les re-
belles d'Écosse, ils leur donnèrent le
nom de *frères*, et joignirent au traité
qu'ils conclurent avec eux, un don de
300,000 liv. sterl., levés sur le peuple
anglais. En Écosse, Charles, qui ha-
sarda d'y faire un voyage, s'y vit de-

pouillé, comme à Londres, des droits les plus inhérents à la royauté. L'Irlande devint le théâtre de ces massacres si justement exécrés. On osa répandre que le roi avait été d'intelligence avec les papistes irlandais pour exterminer les Irlandais protestants, et venir, avec les premiers, asservir l'Angleterre. Inquiètes des témoignages d'amour qui accueillirent le roi à son retour d'Écosse, les communes publièrent, sous le nom de remontrances, le libelle le plus virulent contre son caractère, ses actions, son règne entier. Les évêques défendaient la couronne qui les protégeait : ils furent exclus de la chambre haute. Enfin la reine fut offensée, tourmentée, menacée d'une accusation : c'était blesser le cœur de Charles dans sa partie la plus vive. On voulait le mettre hors de lui, le pousser à une grande imprudence ; il n'évita pas le piége. L'accusation la plus inconsidérée fut intentée, par son procureur-général, contre un lord et cinq membres des communes. Il alla, en personne, dans cette dernière chambre, pour faire arrêter devant lui les accusés. Avertis par la comtesse de Carlisle, à qui la reine avait parlé indiscrètement, tous avaient disparu. Et ce jour-là, en sortant du parlement, et le lendemain en revenant de l'hôtel-de-ville, Charles entendit partout sur son passage : *Privilége ! privilége !* Un fanatique, mettant la main sur la portière du carrosse royal, cria d'une voix forte : *A vos tentes, Israël !* C'était le signal de la rébellion armée. En effet, après des terreurs hypocrites sur leur propre sûreté, après avoir écarté toutes les pétitions loyales qui pouvaient contredire ces adresses séditieuses; enfin, après s'être entourées d'une populace à leurs ordres, les communes, qui avaient employé quinze mois à dépouiller le roi du pouvoir civil et ecclésiastique, prétendirent qu'il se dépouillât du pouvoir militaire. Soutenues par la chambre haute, elles demandèrent que Charles mît aux ordres du parlement la milice, les places, les arsenaux. Charles résista; elles firent des levées, mirent des impôts, saisirent des villes, nommèrent des gouverneurs, et commencèrent la guerre civile en avril 1642. — Jusqu'ici le caractère et la conduite de Charles, mélange de vertus et d'erreurs, de droiture et de faiblesse, avait mérité tantôt la louange et tantôt la censure; désormais on n'eut plus qu'à l'admirer, le plaindre et le révérer. Souverain éclairé par le malheur sur les droits des nations, il eut pour ministre le plus vertueux des patriotes, ce lord Falkland, que l'abus de la prérogative royale avait rangé quelque temps parmi les chefs populaires, et qu'avait rattaché fortement au monarque le dégoût de la démocratie et de ses extravagances. Ils gémirent ensemble sur l'affreuse nécessité de la guerre civile; ils écrivirent ensemble les manifestes qui démontraient la justice de la cause royale ; ils combattirent ensemble et avec une égale valeur pour la faire triompher. A peine assuré d'un peu de repos par le succès de ses armes, Charles appela près de lui tous les membres du parlement restés fidèles à la constitution. On vit siéger à la fois un parlement d'Oxford et un de Westminster. Pendant trois ans, la cause royale l'emporta, et le roi, soutenu par une noblesse généreuse et des provinces fidèles, goûtait encore la douceur de rapporter une grande partie de ses victoires à sa tendre et magnanime compagne, à cette fille de Henri IV, que l'on vit passer et repasser les mers, ayant laissé toutes ses pierreries aux étrangers, et ramenant des soldats à son époux. Toutes les

; furent détruites par la fu-
iée de Naseby (juin 1645).
e parut d'abord assurée au
gauche des parlementaires,
le toutes parts, prenait la
s alors cet *homme s'était*
, que son génie et son bras,
risie et son audace, ses qua-
vices, et jusqu'à ses ridi-
duisaient à la plus mons-
usurpations. Cromwell ar-
toire des mains de Charles.
se voir assiéger dans Ox-
aîner à Londres en triom-
itier de tant de Stuarts crut
iens sujets ne seraient peut-
accessibles à quelque intérêt
malheurs. Il alla, déguisé,
n asyle au milieu des dra-
sais. L'armée lui rendit des
; le parlement lui témoigna
assemblée ecclésiastique dé-
prince ennemi du *covenant*
t pas être admis dans le
les *saints* : les saints d'E-
dirent leur roi aux saints
re pour 800,000 liv. sterl.
vité outrageante devint le
plus vertueux des princes.
is près de lui un seul de ses
es ; il demanda vainement
aumoniers. On le sommait,
ient d'abdiquer, mais d'ab-
eligion : alors le parlement
s avait aboli l'épiscopat, et
venant d'Edimbourg com-
deux nations. Tout à coup
du parlement fut rempla-
le de son armée. Au sein du
anisme, était née une secte
e d'*indépendants*, qui, en-
encore sur le fanatisme pu-
voulait ni synode, ni mi-
i prêtres, ni rois, et se
en communication directe
ivinité. Fairfax, qui se
néral en chef, Cromwell,
qui se disait son second et qui était son maître, avaient modelé l'armée d'après ce régime d'inspirations. Le parlement prit l'alarme ; l'armée se fâcha. Cromwell et son gendre Ireton, chargés à Westminster d'aller éteindre l'incendie dans le camp, allèrent l'irriter. On vit s'établir ce qu'on croit à peine en le lisant, un parlement militaire rival du parlement civil ! Les officiers principaux formaient la chambre haute, des soldats de chaque compagnie, dits *agitateurs*, composèrent la chambre basse. Les communes militaires accusèrent de haute trahison onze membres des communes civiles, et imitèrent en tout la marche qu'avaient tenue celles-ci contre Laud et Strafford. A travers toutes ces querelles, un Joyce, tailleur devenu cornette, se mettait à la tête de cinq cents chevaux, venait enlever le roi de la prison du parlement et le conduisait à la prison de l'armée. Cromwell seul avait le secret de cette expédition, qu'il avait commandée, et dont personne ne parut plus surpris que lui. Il courut prodiguer tous ses respects au roi, dont il voulait faire tomber la tête, tandis que le parlement, qui voulait une démocratie royale, avait eu dans son système d'humilier le prince, mais de le conserver. Charles s'évada, se réfugia dans l'île de Wight, et ne fit que changer de prison : le gouverneur de cette île était vendu à Cromwell. Celui ci n'avait qu'à dire un mot, et c'en était fait du roi ; mais le trop habile imposteur avait conçu un autre plan, et n'en perdait pas de vue l'exécution. Il eut à combattre tout à la fois et une secte de *niveleurs*, qui, sortie de son armée, voulait lui disputer le commandement ; et 40 mille hommes armés par l'Écosse, qui défendait tardivement son roi après l'avoir livré ; et des troupes anglaises, qui tentaient

un dernier effort pour la cause royale; et jusqu'au parlement, qui, après avoir envoyé à Charles de nouveaux commissaires, déclarait que les concessions du roi pouvaient servir de fondement à un traité national. Cromwell triompha de toutes ces résistances. Un tailleur cornette avait été chercher le roi pour le lui livrer; un charretier colonel (Pride), *purgea* le parlement, c'est-à-dire, qu'il en arrêta ou chassa cent quatre-vingt-onze membres; un autre colonel, fils d'un boucher, Harrisson, conduisit le monarque à Londres. Les communes, réduites à soixante *indépendants* furieux, passèrent un bill qui accusait de haute trahison *Charles Stuart*, *roi*, et décrétait la formation d'une haute-cour de justice pour le juger. Les seize pairs, reste de leur chambre, rejetèrent unanimement ce bill avec horreur. — Jamais ce spectacle, digne, a-t-on dit, des regards de la divinité, le spectacle d'un homme vertueux aux prises avec le malheur et l'injustice, ne se déploya plus solennellement que dans la scène qui s'ouvrit le 20 janvier 1649. Amené au milieu de cette prétendue cour de justice, le monarque s'avança d'un pas ferme, ayant sur son front toute la majesté de son rang et de ses vertus. Sans daigner se découvrir devant ce ramas de meurtriers, il alla tranquillement s'asseoir dans le fauteuil qui lui était préparé, promena en silence un regard imposant sur tous ces visages défigurés par le crime, et attendit que l'œuvre d'iniquité commençât. Le président, un Bradshaw, légiste obscur, qui n'avait de remarquable que son insolence et sa grossièreté, ordonna l'appel de tous les membres de la haute-cour. Cent quarante-trois avaient été nommés, il ne s'en trouva de présents que soixante-treize, tant les imaginations et les consciences étaient effrayées d'un pareil
Lorsque le nom de Fairfa
mier sur la liste, fut appelé
répondit du haut d'une trib
» trop d'esprit pour être
lorsqu'après l'appel on lut *l*
cusation au nom du peupl
la même voix s'écria : « Pas
» partie du peuple! » Il y e
faire feu sur la tribune. Cett
celle d'une femme, et l'o
cette femme était celle d
Bon soldat, mauvais politi
nête homme, il reconnaissa
qu'il avait été le jouet de
la cause de la liberté l'avai
l'assassinat du roi lui faisa
Le monarque prêta une oi
tive à l'acte d'accusation; i
défendre d'un sourire ame
tendant qualifier de *tyran*,
d'*assassin*. Interpelé par l
sur ce qu'il avait à dire p
fense, il interrogea au lieu
dre. Il demanda qu'avant
fît savoir par quelle auto
amené dans ce lieu. « Nagu
» j'étais dans l'île de Wig
» conclu avec les deux ch
» parlement un pacte tel qu
» blique n'en a jamais gara
» sacré. Je traitais alors c
» ment avec les nobles se
» mon royaume et les re
» honorables de mon peu
» m'apprenne donc par
» torité (légitime s'enten
» sais qu'il en est d'illégi
» le monde, telles que cell
» leurs et des larrons); q
» prenne, dis-je, par que
» légitime j'ai été tiré du lie
» et conduit à la place où
» me tais sur des circonst
» graves. Qu'on me satisf
» titre de l'autorité qui a fai
» et je répondrai. Souvene

ire roi. Songez quels far-
is amasseriez sur vos têtes,
ments du ciel vous appel-
ce pays; songez-y, vous
: songez-y bien avant de
as de plus, avant de vous
d'un abyme dans un autre.
oi, Dieu m'a confié un dé-
, par une antique et lon-
sion, m'a transmis un man-
les violerai ni ne les tra-
erait déjà y porter atteinte
pondre à cette nouvelle et
autorité qui m'interroge.
-moi vous-même sur votre
lors je vous en dirai da-
» Nous avons traduit avec
religieuse ce texte même
ire réponse de Charles, et
tons de ne pouvoir pré-
la suite de toutes les inter-
i eurent lieu entre lui et
endant les quatre séances
e procès. On n'en peut pas
umé plus juste et plus élo-
celui de Hume. A la fin de
séance, le roi passant près
y vit la hache fatale qui
vie. « Elle ne me fait pas
il, en la touchant dédaigneu-
e baguette qu'il tenait à la-
ne il descendait les degrés
aster, il entendit plusieurs
: « Dieu sauve le roi! » et
son cœur en recevait quel-
tion. Des furieux crièrent:
xécution!» et ses yeux n'ex-
ue la pitié. Un soldat, saisi
on involontaire, dit à haute
u bénisse la majesté tom-
capitaine vint l'assommer
Il me semble, dit le roi,
ne excède le délit.» Un scé-
cracher au visage; Charles
schoir et s'essuya sans dai-
se plaindre. On a dit le
n aurait pu dire *la passion de Charles Ier*. Tous les cœurs chrétiens sont d'accord avec celui de Clarendon, quand on lit dans son histoire: « Le meurtre le plus exécrable » qui ait été commis depuis celui de » notre adorable sauveur. » Trois fois Charles fut ramené à ce tribunal de meurtriers, et toujours avec plus de force, il récusa leur jurisdiction; mais il forma la demande, qu'il réitéra jusqu'à la fin, d'être entendu par les deux chambres du parlement, dans la salle de conférence. On le refusa non moins persévéramment. La haute-cour, diminuée encore de treize membres, prononça la sentence de mort, et trois jours lui furent laissés pour se préparer à son dernier sacrifice. Dans cet intervalle, arrivèrent des supplications de la reine, réfugiée en France et du prince de Galles, réfugié en Hollande, des remontrances et intercessions du gouvernement français et des états-généraux, une protestation menaçante de l'Écosse. Quatre lords, qui avaient été ministres de Charles, Richmond, Herforth, Lindesay, Southampton, se présentèrent devant ce qu'on appelait alors les communes; ils remontrèrent « que s'il y avait en Angleterre une loi fondamentale, c'était celle qui avait prononcé irrévocablement, *le roi ne peut mal faire*; que ses ministres et ses conseils étaient seuls responsables; qu'ils avaient été, eux, ministres du roi Charles; qu'ils confessaient lui avoir conseillé tout ce qu'il avait fait, et qu'ils venaient offrir leurs têtes, pour préserver cette tête sacrée, que les communes elles-mêmes étaient si intéressées à défendre. » Cri de la nature, intérêts de la politique, vœux du repentir, dévouement de la générosité, tout fut repoussé; la seule faveur accordée à l'auguste condamné fut la permission de voir les deux enfants qui lui restaient en Angleterre,

la princesse Élisabeth, qui était l'aînée, et le duc de Glocester, âgé seulement de dix ans. Il leur parla de Dieu et de leur mère. Il se plut à protester « que, dans tout le cours de sa vie, il n'avait pas été infidèle à la reine, même par une pensée, et que sa tendresse conjugale allait durer encore autant que cette vie. « Il chargea la princesse Élisabeth de répéter ces paroles à sa mère. Passant au duc de Glocester, et le prenant sur ses genoux : « Mon fils, lui dit-il, ils vont » couper la tête à ton père..... » Il vit l'enfant saisi de cette terrible image, et poursuivit : « Ecoute-moi bien, » mon fils, ils vont couper la tête à » ton père ; peut-être voudront-ils te » faire roi ; mais, prends-y bien gar- » de, tu ne peux pas être roi tant que » tes frères aînés, Charles et Jacques, » seront vivants. Ils couperont la tête » à tes frères s'ils peuvent mettre la » main sur eux ; peut-être qu'à la fin » ils te la couperont aussi. Je t'or- » donne donc de ne pas souffrir qu'ils » te fassent roi. — Je me laisserai plu- » tôt mettre en pièces, » répondit le généreux enfant, avec une émotion qui fit briller encore quelques larmes de joie dans les yeux de son malheureux père. Charles bénit ses deux enfants, remit à sa fille deux diamants, dont un était pour sa mère, et, séparé désormais de toute la nature, ne conversa plus qu'avec le prélat Juxon, ne s'occupa plus que de ces grandes pensées de religion qui l'avaient soutenu dans ses longues épreuves. Le matin du jour fatal, 30 janvier 1649, il se leva de bonne heure, et ordonna au serviteur qui approchait de sa personne « de soigner sa toilette plus qu'à l'ordinaire pour cette grande et joyeuse solennité. » Il avait passé la dernière nuit dans son palais de St.-James, et il devait retourner à celui de White-Hall, où son sommeil n'avait point été troublé, dans les deux nuits précédentes, par le bruit des ouvriers qui construisaient son échafaud sous ses fenêtres. Sur les dix heures, après avoir reçu la communion des mains de l'évêque, il se mit en marche, à pied, pour White-Hall. Deux files de soldats l'escortaient, les drapeaux baissés, les tambours murmurant des sons lugubres. Immédiatement devant lui, marchaient, la tête nue, ses principaux satellites. Le roi, seul couvert, vêtu de deuil, le collier de St.-George sur sa poitrine, et un panache noir flottant sur son front, s'avançait d'un pas ferme, ayant à sa droite l'évêque Juxon, à sa gauche un colonel Thomlison, le chef de tous ses geoliers. Trois rangs de soldats fermaient le lugubre cortége, que suivait une troupe de sujets fidèles en silence et en larmes. A la sortie du parc St.-James, en face de White-Hall, Charles vit contre les murs de son palais et au niveau des croisées de son appartement, un échafaud tendu de noir, le bloc où il allait poser sa tête et le glaive qui devait la trancher. Sa démarche n'en fut point affaiblie. Il entra dans l'intérieur de son palais, prit une légère réfection de pain et de vin, passa trois heures à méditer ou à prier dans la chambre où il avait coutume de dormir, et au coup de deux heures et demie, les croisées fatales furent ouvertes. Deux lignes de soldats bordaient le passage dans toute la longueur des appartements, et l'on vit, à travers cette double haie, l'auguste victime entrer du séjour de sa grandeur sur le théâtre de son martyre. Deux bourreaux masqués l'y attendaient. L'évêque Juxon y parut à ses côtés. Thomlison, avec quelques-uns de ses officiers, l'y suivit, et, comme si toutes les circonstances de ce sacrifice eussent

un autre déjà indiqué
ce colonel Thomlison,
e brigands, qui avait
émé le roi et la royau-
ns ce moment converti
ux vertus et à la cause

Ce fut à lui que s'a-
r discours de l'auguste
ant séparé, par des lé-
de la foule innombra-
isait la place, Charles
a ciel, et les reportant
t autour de lui : « Ma
t-il, ne peut parvenir
euple. Je me tairais si,
ent, le dernier et le
de ma vie, je ne de-
et à ma patrie de pro-
vous, au monde entier,
honnête homme, bon
chrétien. » Il déduisit
itions avec une sérénité,
ne douceur admirables.
ouvé qu'il n'avait fait
défensive contre un
esseur et rebelle ; après
n à témoin que, loin
voulu anéantir la liber-
en mourait aujourd'hui
ajouta que sa mort, in-
décrets des hommes, ne
nt pas dans les décrets
i permis, dit-il, qu'un
ique ôtât la vie au vice-
, et je la perds aujour-
ne sentence non moins
la sienne. » Il finit en
es bourreaux ; en de-
iel le salut de *son mal-
ume*, et de *son mal-
ole* ; en indiquant les
royait les plus capables
n concile national pour
gieuses, et pour l'affaire
eplacement de tous les
s leurs justes limites.
ieu ce qui est à Dieu, et
» à César ce qui est à César. Rendez à
» mes enfants et à mon peuple ce que
» vous leur devez. » Ce discours fini,
il prit des mains de l'évêque le ban-
deau sous lequel il releva lui-même ses
cheveux. « Sire, lui dit Juxon, il ne
» reste plus à votre majesté qu'un pas
» à franchir, il est douloureux, il
» est difficile ; mais il est court, et
» cette courte douleur vous enlève à la
» terre, pour vous porter dans le ciel
» à un bonheur sans fin. — Je passe,
» répondit le roi, d'une couronne
» caduque et corruptible à celle que
» ne peut souiller aucune corruption. »
En proférant ces paroles Charles dé-
posa son manteau, il détacha son col-
lier de St.-Georges, et le mit dans les
mains de Juxon, avec ce seul mot :
Souvenez-vous. Il chargea Thomlison
de remettre au duc d'York une pierre
précieuse gravée aux armes d'Angle-
terre; fit présent à ce colonel lui-même
de son étui d'or, et de sa montre à
un autre; se dépouilla de son habit,
remit son manteau sur ses épaules,
puis posant la tête sur le bloc, il or-
donna qu'on le laissât encore adres-
ser une prière à Dieu, et qu'on atten-
dît, pour le frapper, qu'il en donnât le
signal en élevant les bras vers le ciel.
Son ordre fut respecté; ses bras s'éle-
vèrent ; un des exécuteurs masqués
trancha sa tête d'un seul coup; l'autre
la montra au peuple, toute ruisselante
de sang, et cria : « C'est la tête d'un
» traître. » Ce que produisit à Londres
le spectacle, et dans les provinces la
nouvelle de cette mort, est à peine
rendu même dans le sublime tableau
qu'en a tracé Hume. Toutes les dou-
leurs, tous les remords éclatèrent avec
violence. Bientôt de plus douces larmes
coulèrent de toutes parts à la lecture
de l'*Icon Basiliké*, espèce de journal
que Charles avait écrit pendant le cours
de ses longues infortunes, qu'il avait

continué dans ses diverses prisons, où il peignait ses actions et ses sentiments, où il parlait tantôt à Dieu, tantôt aux hommes, et qu'enfin on avait intitulé, en le publiant : *Portrait du roi*. Milton lui-même comparait les effets de ce livre sur le peuple anglais, à ceux qu'avait produits sur le peuple romain le testament de César. Celui de Charles (1) paraissait au moment de ses funérailles, qui n'eurent lieu que vingt-un jours après sa mort. Dès le matin du jour fatal, les quatre lords qui précédemment s'étaient offerts pour mourir à la place de leur maître, avaient demandé de pouvoir lui rendre les derniers devoirs. On leur avait permis de se trouver à la chapelle de Windsor le jour où le corps de leur souverain y serait transporté, et ils avaient pu, en attendant, commettre quatre serviteurs fidèles à la garde du cercueil, où, le visage découvert du roi, embaumé, devait long-temps attester aux regards publics que le meurtre avait été bien réellement consommé. Enfin, les lords furent avertis d'être à Windsor le 20 février. Ils s'y rendirent avec l'évêque Juxon et tous les serviteurs du feu roi. Le cercueil royal resta exposé pendant deux jours dans une chapelle ardente, et le troisième, en présence du gouverneur cromwellien, qui défendit à l'évêque de réciter de la liturgie anglicane, consolateur et les dernie l'infortuné Charles allèrent le descendre dans le caveau qui renfermait Henri VI vertueux, immolé par la sectes, devait reposer aup monstrueux qui avait allu reur..... Douze ans s'écoul mémoire du royal martyr crée par une solennité reli le 30 janvier de chaque an lèbre dans toute l'Angleter me tous les spectacles, qui tous les tribunaux, qui f tous les temples d'hommag immolée et d'invocations à divine..... L-

(1) On en fit plus de cinquante éditions en moins d'un an. Ceux qui devaient en craindre la publicité, ou qui n'étaient pas dignes d'en recevoir les impressions, n'ont pas manqué de réduire en problème si c'était l'ouvrage du roi ou la supposition d'un royaliste. Hume nous paraît avoir résolu le problème avec autant de sagesse que de justice. Pierre Heylin fit imprimer quelques ouvrages de Charles Ier., sous le titre de *Bibliotheca regia*, Londres, 1649, in-8°. Un autre recueil plus complet, en anglais, parut à Londres en 1662, in-fol.

CHARLES II, fils du né le 29 mai 1630, fut élev des désastres qui accablai mille. On l'envoya hors d Il se trouvait à la Haye à l la mort de son père. Quoiq la nécessité d'être pensi prince d'Orange, il prit le Son premier dessein fut d' lande, où son parti était s le marquis d'Ormond; mai de Cromwell dans ce pays marches des Écossais, q proclamé roi, l'engagèrent cer ses tentatives par l'Eco faite et la mort de Montros jeune roi dans la nécessité dans les bras des presbyt l'assujétirent à tant de prati res et minutieuses, que l' pas être surpris de l'aversio çut pour cette secte. Son i d'ailleurs déjà assez éloign espèce de contrainte, et l'ad rut n'avoir produit sur lui fet que de l'accoutumer à l lation. Au commencement d fut couronné à Scone avec

eil ; mais bientôt l'approche de ell, à la tête d'une armée, ren- séjour en Écosse très dange- lans l'espoir d'être joint par les les anglais, il prit la résolution de traverser un pays occupé par de Cromwell, et d'entrer en An- . Poursuivi par cet actif général, it des forces supérieures, il fut Worcester, n'échappa qu'avec ap de peine, et fut obligé long- le se cacher chez des person- chées à sa cause. Enfin, après ouru les plus grands dangers, nt à s'embarquer à Shorcham Sussex, et gagna la France, assa plusieurs années avec sa t son frère, « y traînant, dit ire, ses malheurs et ses espé- s, » négligé par la cour qui re- le pouvoir de la république. à la fin de la manière dont on it, et instruit que Cromwell, ant la paix avec la France, igé qu'il en fût expulsé, il se Cologne, où il vécut deux ans bscurité. A la mort de Crom- l se rendit auprès de la cour ce, alors occupée près des Py- à négocier la paix, et ne put nt obtenir une entrevue avec , qui craignait la présence de sadeur de Cromwel ; mais la fit, deux mois après, ce que osait à peine espérer. La plus partie de la nation désirait vi- un changement. Monk, qui dait un corps de troupes, ar- cosse en Angleterre en 1660. voir long-temps tenu ses des- crets, il accueillit un serviteur e Charles, et conseilla à ce de s'avancer jusqu'à Breda, attendre l'événement. Alors il long-parlement, en fit convo- nouveau, et, se déclarant ou- nt, présenta à la chambre une lettre et une déclaration de Charles, qui furent reçues avec enthousiasme. On acquiesça à toutes les propositions du prince, et l'on n'y ajouta aucune condition. Ce fut ainsi que Charles, sans danger et sans effort, se vit en un moment rétabli dans tout le pouvoir et dans toutes les prérogatives dont son père avait été dépouillé par de si longs et de si terribles revers. Th. Adams, ancien lord-maire de Londres fut député par cette ville pour aller au-devant du roi à la Haye. Le 29 mai 1660, jour anniversaire de sa naissance, Charles entra dans sa capitale au milieu des acclamations universelles, et tous les partis s'empressèrent de lui obéir. Les premiers actes de sa puissance furent prudents, et lui concilièrent les esprits. Il admit indifféremment dans son conseil les royalistes et les presbytériens. Le sage et vertueux Hyde, comte de Clarendon, fut fait chancelier et premier ministre. On publia un acte d'amnistie (*V.* Sydney et Geffais). On assigna à la couronne un revenu fixe, au lieu du droit de *tonnage* et de *pondage*. On licencia l'armée, à l'exception des gardes et d'un petit nombre de garnisons. On rétablit l'épiscopat, et on rendit aux évêques le privilége de siéger au parlement ; puis on passa l'acte d'uniformité, dont les clauses forcèrent presque tout le clergé presbytérien à résigner ses bénéfices. Le caractère facile et indolent de Charles, son goût immodéré pour les plaisirs et sa prodigalité, ne tardèrent pas à amener de l'embarras dans ses finances. La vente de Dunkerque à la France fut un des premiers expédients dont il s'avisa pour sortir de cette gêne. Louis XIV, instruit de ses besoins et du refus que faisait le parlement d'y subvenir, lui fit une pension pour le mettre tout-à-fait dans ses intérêts

et cette pension fut exactement payée; ce qui faisait dire en Angleterre que Charles II était le vice-roi de Louis XIV. En 1665, commencèrent les hostilités avec la Hollande; comme elles étaient occasionnées par les intérêts du commerce, le parlement les soutint avec chaleur. Les commencements en furent heureux; mais ces succès excitèrent la jalousie de la France et du Danemark, qui se liguèrent avec la Hollande. Les Anglais furent tellement accablés par la supériorité des forces ennemies, qu'une flotte hollandaise entra dans la Tamise, et, remontant le Medway, brûla des vaisseaux à Chatam. Cet événement fut regardé comme un des plus grands désastres d'un règne qui, sous beaucoup d'autres rapports, est un des moins glorieux de l'histoire d'Angleterre. La peste de 1665, et l'incendie de Londres, en 1666, augmentèrent les calamités de cette époque. On fit la paix avec la Hollande en 1667. Peu après, Clarendon, qui avait encouru la haine d'une grande partie de la nation, et dont la vertu inébranlable déplaisait au roi et à la cour, fut renvoyé du ministère, et obligé de se mettre à l'abri de la fureur de ses ennemis par un exil volontaire. Une triple alliance entre l'Angleterre, la Hollande et la Suède, conclue pour s'opposer aux projets ambitieux de Louis XIV, fit honneur aux talents et aux principes politiques de sir William Temple, qui en fut le principal négociateur; mais ce fut un des derniers actes du gouvernement qui méritât l'approbation publique. Quoique la nonchalance de Charles et son amour du repos l'éloignassent des entreprises qui exigeaient de l'activité, il montra sans réserve son penchant pour le pouvoir arbitraire, et il excita les alarmes de tous les amis de la liberté. Vers 1670, il se livra tout entier à un ministère sous le nom de *cabal*, et com cinq personnes (1). Ces homm caractère le plus audacieux et tyrannique et des principes l décriés, encouragèrent Charl toutes les tentatives qu'il essay rendre son autorité indépe Une visite qu'il reçut de sa so aimée, la duchesse d'Orléans, sceau à son union avec Louis ce prince lui promit de l'aider dition qu'il agirait par mer co Hollandais, dont les deux mo jurèrent la perte. La duches léans avait à sa suite une Franç la beauté et les grâces gagn cœur de Charles. Il lui donna de duchesse de Portsmouth, et lieu de ses nombreuses intrig d'autres femmes, celle - ci toujours sur son esprit une i qui le retint dans les intérê France. La guerre des partis ça lorsque le duc d'York, frè et héritier présomptif de la c déclara hautement qu'il avait la religion catholique romai après, le ministère rompit alliance, et médita une ruptu les Hollandais. Le roi ne vou s'adresser au parlement pour l'argent nécessaire à la guer projetait, fit fermer l'échiq janvier 1672. Plusieurs autr res arbitraires suivirent. Cett crainte de voir le catholicisme e voir arbitraire s'établir dans l'é mença à gagner la nation. La tions navales dirigées contre landais n'eurent pas un grand On assembla un nouveau par qui exprima le mécontentemen

(1) *Clifford*, *Ashley*, comte tesbury, *Buckingham*, Bennet d'*Arlington*, et *Lauderdale* chacun de ses articles).

stère de la *cabale* fut, en
:, dissout, et l'on fit la paix
ande, en 1674. Des divi-
e cabinet, des fluctuations
iduite du roi, remplirent
uivantes. En 1677, le roi
populaire, en mariant la
larie, sa nièce, au prince
et quelques mesures déci-
prit en faveur des Hollan-
at la paix de Nimègue, en
cette même année, la dé-
lle ou prétendue du fameux
piste, tendant à assassiner
introduire la religion ca-
it la cause de bien des
lgré le caractère infâme
le Bedioe, les deux dénon-
incipaux, et malgré l'im-
de leurs dépositions, on
que généralement foi au
cette opinion produisit une
ation. Le parlement entama
e cette affaire avec un zèle
crédule que celui du peu-
urs pairs catholiques furent
sation et arrêtés; Coleman,
e du duc d'York, ainsi
urs prêtres, périrent sur
et le comte de Stafford,
nérable, fut décapité. Le
se retira à Bruxelles. Le
lui-même des restrictions
de son frère, dans le cas
cédérait; mais la chambre
unes adopta un bill pour
on. Ce fut dans cette session
bill d'*habeas corpus*. Telle
a disposition du parlement,
, craignant de voir se re-
s remontrances qui avaient
ègne de son père, prorogea
nt, puis le cassa. Une ma-
Charles éprouva en 1679
au retour de son frère qui,
, demanda la permission
cosse. Ces événements pro-
duisirent des intrigues et des chang-
ments à la cour. Vers la fin de l'an-
née, un imposteur voyant que l'on
prêtait facilement l'oreille à tous les
bruits de complots, dénonça une cons-
piration dont le plan fut trouvé dans
un baril de farine, d'où elle tira son
nom: elle avait pour but de rendre
odieux les chefs du parti protestant,
comme voulant assassiner le roi. Quoi-
que peu de personnes eussent ajouté
foi à la réalité de la conspiration, ceux
qui avaient été accusés d'y avoir trem-
pé furent mal vus à la cour, qui
s'efforça alors de former dans la na-
tion un parti pour contrebalancer le
parti populaire, ce qui donna lieu aux
surnoms de *Wig* et de *Tory*, inventés
en 1680. Un nouveau parlement assem-
blé reprit l'affaire du bill d'exclusion; il
passa encore une fois dans la chambre
des communes, mais fut rejeté par
les pairs. Le parlement fut cassé en
1681. Le roi en convoqua un nou-
veau à Oxford; les communes s'y
montrèrent tellement opposées à la
cour, que sa dissolution fut aussitôt
prononcée, et que le roi prit la réso-
lution de gouverner à l'avenir sans
parlement. A l'aide des propriétaires
et du clergé, il reçut de toutes les par-
ties du royaume des adresses de fidé-
lité et d'attachement; chacun se mon-
trait partisan des principes monarchi-
ques les plus purs. L'accusation de
conspiration et de complots fut alors
dirigée contre les presbytériens; un
collége tout entier fut condamné et
exécuté sur une accusation de haute
trahison, soutenue par les mêmes dé-
nonciateurs dont on s'était précédem-
ment servi contre les catholiques, et le
comte de Shaftesbury, chef du parti
populaire, fut mis en jugement, mais
acquitté. Les non conformistes furent
traités avec la plus grande rigueur, et
toutes les personnes soupçonnées de

principes républicains furent destituées des emplois lucratifs ou de confiance. Une autre mesure très importante pour arriver au pouvoir arbitraire fut d'intenter des procès contre la plupart des corporations ou des municipalités du royaume, qui, intimidées, livrèrent à la couronne les chartes de leurs droits, et en reçurent de nouvelles qui les rendaient plus dépendantes du roi. Ces progrès rapides vers l'anéantissement de la liberté civile causèrent des alarmes si vives, qu'il se forma de nombreuses associations et des complots de toute espèce. Une conjuration connue sous le nom du *complot de Rye-House*, alla même jusqu'à menacer les jours du roi. D'après les dépositions de quelques individus, beaucoup de personnes du plus haut rang s'y trouvèrent impliquées, et l'exécution du lord Russel et d'Algernon Sydney, deux d'entre elles, fut un des événements les plus mémorables de ce règne. Charles était, à cette époque, un des monarques les plus absolus de l'Europe. La nation anglaise semblait avoir perdu toute idée de liberté, et le caractère indolent du roi l'empêcha seul d'assurer pour toujours son pouvoir absolu. L'Écosse, qui, plusieurs fois sous ce règne, s'était insurgée contre les mesures arbitraires employées pour rétablir l'épiscopat, fut complètement soumise, et l'on usa même de cruauté pour y parvenir. On dit néanmoins que le roi n'aimait pas ce genre de gouvernement, conseillé principalement par le duc d'York, homme dur et inflexible, et qu'il avait résolu de suivre un autre système, lorsqu'une attaque d'apoplexie interrompit ses projets, le 6 février 1685. Charles reçut, en mourant, les sacrements de l'église romaine, à laquelle des papiers écrits de sa main, et publiés par son frère, ont prouvé qu'il avait été secrètement attaché. Charles avait épousé, en 1662, Catherine, infante de Portugal, princesse vertueuse, mais peu faite pour captiver le cœur d'un prince si inconstant; il eut cependant toujours pour elle les plus grands égards. Il n'en eut point de postérité. Dans le temps de ses disgrâces, il avait demandé la main d'une nièce du cardinal Mazarin, qui la refusa. Ce ministre, lorsqu'il le vit sur le trône, la lui offrit, et fut refusé à son tour. Parmi ses enfants naturels, on distingue le duc de Monmouth, le duc de Cléveland et le duc de Richemond. Charles fut singulièrement adonné à ses plaisirs, et montra quelquefois peu de délicatesse dans ses choix, et son exemple donna le ton à sa cour. La dissolution des mœurs gagna toute l'Angleterre, et infecta même la littérature. Charles était homme d'esprit, et jugeait assez sainement les bons écrits d'un certain genre, mais il ne récompensa jamais magnifiquement les écrivains dont il louait les productions. Il fonda la société royale de Londres, en 1660, et la magnifique église de St.-Paul fut commencée sous son règne, en 1675. Il joignait à une espèce de familiarité aimable, une indifférence complète pour tout ce qui était étranger à ses plaisirs et à ses intérêts. Sa douceur et sa bonhomie semblent d'ailleurs avoir été plutôt les effets de sa faiblesse que les résultats de son humanité. Cependant, comme les hommes se laissent en général prendre aux apparences, peu de rois furent autant aimés du peuple, parce qu'il était gai et affable. L'anecdote suivante peint assez bien son caractère, à la fois gai, spirituel et clément. Voyant un jour un homme au pilori, il demanda quel était son crime: « Sire, » lui dit-on, c'est parce qu'il a com- » posé des libelles contre vos minis-

: grand sot, répondit le
ıe les écrivait-il contre
: lui aurait rien fait. » Un
ıporain a dit « qu'il n'a-
ı dit une sottise, mais
t jamais rien fait de sen-
rère, Jacques II, lui suc-
E—s.

ʒ DE SAINT-PAUL,
de famille était *Charles*
tit-neveu d'Antoine Via-
que de Bourges, mort en
le de Félix Vialart, évêque
ntra dans la congrégation
ı, dont il fut nommé su-
ral. Élevé sur le siége d'A-
1640, il mourut le 15
644. Ses ouvrages sont: I.
: *sacra, seu Notitia anti-*
tuum ecclesiæ universæ,
. Luc Holstenius joignit
cet ouvrage estimé, qui
né à Rome en 1666, in-
t la meilleure édition est
erdam, 1703, in-fol. La
rêchés de France est pré-
liscours de l'ancienne di-
lise gallicane, et des villes
qui obtinrent les droits
ns. On réunit ordinaire-
graphie sacrée de Charles
l à celle de Sanson, édi-
ı notes de J. Leclerc, Am-
704, in-fol.; et à l'*Ono-*
bium et locorum S. Scrip-
ère (*voy.* Bonfrère). II.
e la rhétorique française,
d'hui oublié; III. *Statuts*
n 1643, imprimés dans la
D. Bessin; IV. *Mémoires*
l de Richelieu, avec di-
xions politiques, Paris,
l., et sous le titre d'*His-*
toire du cardinal de Ri-
ris, 1650, in-fol.; id. trad.
rtzbourg, 1652, in-8°. Ces
ntiennent ce qui s'est pas-
sé depuis le commencement du ministère de Richelieu (1624) jusqu'en 1633. Charles Patin écrivait à Spon: « C'est un méchant livre, contenant » une apologie de la tyrannie du car- » dinal. » On y trouve un chapitre contre Marillac, et un autre contre Châteauneuf, avec un grand nombre d'actes et de lettres sur les affaires du Piémont. Les réflexions politiques n'en sont pas l'ornement le plus agréable. Théophraste Renaudot dit, dans sa gazette du 21 mai 1650, que, sur la déclaration de la duchesse d'Aiguillon que cet ouvrage n'était pas de son oncle, le parlement de Paris rendit, le 11 du même mois, un arrêt portant que ledit livre contenait plusieurs propositions, narrations et discours faux, calomnieux, scandaleux, injurieux, impertinents, contraires aux lois du royaume, et préjudiciables à l'état; et, comme tel, le condamna à être brûlé. Cet arrêt fut imprimé à Paris, 1650, in-4°. Son exécution empêcha de publier la suite de ces mémoires, qui existe en manuscrit. « Ce livre, dit Lenglet-Dufresnoy, » n'était ni assez bon, ni assez mau- » vais pour être brûlé. » Ce caustique écrivain trouvait que c'étaient les conditions requises, les motifs les plus essentiels pour obtenir cet honneur.—Charles de Saint-Bernard, autre religieux feuillant, fonda le monastère de Fontaine, et mourut le 14 mars 1621, âgé de vingt-quatre ans. Un religieux de la même congrégation, caché sous le nom de *Tournemeul*, publia la *Vie de Charles de Saint-Bernard*, Paris, 1622, in-8°. (*Voy.* Morozius, *Cistercii reflorescentis historia*, Turin, 1690, in-fol., part. III, pag. 3.) V—ve.

CHARLES (René), médecin du 18e. siècle, naquit à Preny-sur-Moselle, et non à Jussey en Franche-

Comté, comme plusieurs biographes l'ont avancé sans aucune preuve. Peu de temps après avoir reçu le doctorat, il fut nommé directeur des eaux minérales de Bourbonne-les-Bains. Choisi ensuite pour occuper une chaire à l'université de Besançon, il en devint recteur, et mourut en 1752. Ses écrits, qui sont assez nombreux, ont tous pour objet les eaux minérales, les épidémies et les épizooties : I. *Quæstiones medicæ circa thermas Borbonienses*, Besançon, 1721, in-8°. : l'auteur a refondu cette thèse dans sa *Dissertation sur les eaux de Bourbonne*, Besançon, 1749, in-12; II. *Quæstiones medicæ circa acidulas Bussanas*, Besançon, 1738, in-8°.; III. *Observations sur le cours de ventre et la dysenterie qui règnent dans quelques endroits de la Franche-Comté*, Besançon, 1741, in-4°.; IV. *Observations sur les différentes espèces de fièvres, et principalement sur les fièvres putrides, malignes et épidémiques, et sur les pleurésies qui ont régné en Franche-Comté depuis quelques années*, Besançon, 1743, in-12; V. *Observations sur la maladie contagieuse qui règne en Franche-Comté, parmi les bœufs et les vaches*, Besançon, 1744, in-8°.; VI. *Quæstiones medicæ circa fontes medicatos Plumbariæ*, Besançon, 1746, in-8°.—Claude-Aimé CHARLES, son fils, né à Besançon, en 1718, entra dans l'ordre des jésuites, où il se distingua par son talent pour la prédication. Il a fait imprimer quelques discours, entre autres : *Entrée solennelle de monseigneur Joseph de Croissans, archevêque d'Avignon, faite le 17 décembre 1742*, Avignon, Girard, 1743, in-4°. *Oraison funèbre du comte de Gisors, gouverneur du pays Messin, prononcée le 9 août 1758, dans l'é-*

cathédrale de Metz, in-4°
P. Charles est mort à Besançon, en 1769. — M. Eloy, dans son *Dictionnaire historique de médecine*, a confondu Charles, professeur à Besançon, avec un médecin du même nom, à Clermont-Ferrand. Celui-ci est auteur d'une *Histoire des plantes d'Auvergne*. Le manuscrit de cet ouvrage a été acheté de ses héritiers par la société littéraire de Clermont, qui, sans doute, à raison des malheurs du temps, n'a pu encore le publier, comme c'était son intention. — CHARLES (Claude), né à Paris, en 1576, reçu docteur en 1606, fut professeur de chirurgie au collége royal de France, doyen de la faculté. Il mourut le 21 juin 1651. Il n'a laissé aucun ouvrage imprimé; car sa dissertation inaugurale (*An dysenteriæ utilis purgatio? negat.*) ne mérite point ce titre. On conserve à la bibliothèque impériale le cahier des leçons qu'il dicta, en 1613, au collége de France: *Tractatus de lue veneread.* C'est une compilation informe, et, pour ainsi dire, un recueil de centons, entassés sans ordre, sans jugement, et l'on ne peut croire que l'auteur d'une pareille rapsodie eût cultivé avec succès la philosophie et l'éloquence, comme l'assure son panégyriste Charpentier, et comme l'ont répété les biographes Hazon, Andry, etc. C.

CHARLETON (Gautier), né le 2 février 1619, à Shepton-Mallet, dans le comté de Sommerset en Angleterre. Il dut à son père, homme très instruit, sa première éducation. Placé, à l'âge de seize ans, au collége d'Oxford, il eut pour professeur l'illustre Jean Wilkins, qui sut apprécier et développer les heureuses dispositions de son élève. Charleton se montra digne d'un tel maître. Il cultiva avec succès les diverses

de la philosophie, et se li-
at à celle qui présente les
résultats : la médecine de-
incipal objet de ses études.
teur en 1642, il obtint la
nce de Charles Ier., qui le
u médecin ordinaire. Après
ique de ce monarque, Char-
ndit à Londres, où le col-
médecins s'empressa de le
armi ses membres; et, en
société royale l'admit égale-
s son sein. Sa réputation
au loin, et l'université de
ui offrit, en 1678, la pre-
aire de médecine pratique,
pta d'abord; mais de nou-
lexions le déterminèrent à
ondres. En 1680 et 1683,
gé des leçons d'anatomie au
s médecins, qui le nomma
lent en 1689. Il ne remplit
ans ces honorables fonc-
s il se retira à l'île de Jersey,
t en 1707. Le nombre et la
es écrits de Charleton prou-
randes connaissances et une
lition. Il débuta dans la car-
raire par la traduction de
opuscules de Van Helmont,
emier ouvrage est défiguré
e obscur, énigmatique et les
paradoxes de ce visionaire.
le titre : I. *Spiritus gorgoni-
uâ saxiparâ erutus, sive
, signis et sanatione lithia-
triba*, Leyde, 1650, in-12;
*citationes physico-anato-
e œconomia animalis, no-
dicinâ hypothesibus super-
et mechanicè explicata*,
1659, in-12. L'auteur admet
tion harvéienne, mais il la
ans raison, et l'enveloppe
ses frivoles; il suppose un
lans le cœur, attribue la di-
s sécrétions à celle des pores
que le sang doit traverser, prétend que le fœtus respire dans la matrice, etc. III. *Exercitationes pathologicæ, in quibus morborum penè omnium natura, generatio, et causæ, ex novis anatomicorum inventis sedulò inquiruntur*, Londres, 1661, in-4°. IV. *Chorea gigantum, or the most famous antiquity of great Britain, Stonehenge, restored to the Danes*, Londres, 1663, in-4°. L'auteur prouve que le monument connu sous le nom de *Stonehenge* n'est point un temple romain, comme l'avait assuré le célèbre architecte Inigo Jones; mais il est encore moins fondé à le regarder comme un ouvrage des Danois, puisqu'il était connu et mentionné avant que ce peuple eût pénétré en Angleterre. V. *Inquisitiones duæ anatomico-physicæ, prior de fulmine, altera de proprietatibus cerebri humani*, Londres, 1665, in-8°. VI. *Onomasticon zoicon, plerorumque animalium differentias et nomina propria pluribus linguis exponens: cui accedunt mantissa anatomica, et quædam de variis fossilium generibus*, Londres, 1668, in-4°., fig.; ib., 1671; Oxford, 1677, in-fol. Cet ouvrage est, à notre avis, le plus important qu'ait publié Charleton. Son dessein a été de déterminer la classe, l'ordre, le genre, et même l'espèce des animaux désignés vaguement par les auteurs sous une foule de noms divers. S'il ne lui a pas été possible de toujours atteindre ce but, il faut pourtant convenir que ses efforts ont souvent été couronnés du succès, et son travail est encore aujourd'hui une source précieuse pour les naturalistes. VII. *De scorbuto liber singularis: cui accessit epiphonema in medicastros*, Londres, 1671, in-8°.; Leyde, 1672, in-12; VIII. *Enquiries into human nature*, Londres,

1680, in-4°.; IX. *Three anatomical lectures concerning the motion of the blood through the heart and arteries; the organic structure of the heart; and the efficient cause of the heart' spulsation*, Londres, 1683, in-4°. La doctrine mécanique de Borelli sert de base à cet opuscule. X. *Inquisitiones medico-physicæ de causis catameniorum, sive fluxus menstrui; necnon de uteri rheumatismo, seu fluore albo; in qua etiam nervosè probatur sanguinem in animali fermentescere nunquàm*, Londres, 1685, in-8°. Parmi les nombreuses hypothèses enfantées pour expliquer l'admirable périodicité des menstrues, celle de Charleton est la plus invraisemblable, nous oserions presque dire la plus ridicule. Il imagine que le suc alimentaire s'accumule et s'altère dans les vaisseaux de l'utérus, les distend et les irrite à des époques fixes et régulières. Charleton a publié divers autres écrits sur la philosophie naturelle; sur la morale d'Épicure, d'après Gassendi; sur l'histoire naturelle des passions: on lui doit une réfutation de l'athéisme, quoiqu'il fût l'ami de Thomas Hobbes; une traduction de la *Vie de Marcellus*, par Plutarque; et il a en outre laissé plusieurs manuscrits.

C.

CHARLEVAL (Charles-Faucon de Ris, seigneur de), né en Normandie, l'an 1612 ou 1613, d'une famille qui a donné quatre premiers présidents au parlement de cette province, était d'une complexion si faible qu'on n'espérait point qu'il vécût. Cependant il parvint, avec du régime, à prolonger sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, sans maladie ni infirmité considérable. Vers la fin de sa vie, voulant fortifier son estomac alors très affaibli, il fit un tel usage de rhubarbe, qu'il s'enflamma le sang. Son médecin

étant venu à bout, à force de
d'éteindre cette ardeur nuis
« Enfin, voilà la fièvre qui s
» Et moi, je vous dis que c'
» lade, » répliqua brusque
venot, l'un de ses amis, s
thécaire du roi. Thevenot
son: Charleval mourut quelq
après, le 9 mars 1693. Il n'av
aucun emploi; on prétend
sa vieillesse, il en eut quelq
Il courtisa toute sa vie les
les muses; mais il se ménag
coup dans ce double com
chantait dans de petites pièc
des amours qui ne tiraient pa
conséquence. On comparai
tesse de son esprit à celle de
Scarron disait « que les M
nourrissaient que de blan
et d'eau de poulet. » Il soig
coup et estimait peut-être u
ses légères productions. L'é
alors à la mode, y tient so
d'esprit. Sa prose était de me
que ses vers. C'est à lui qu'
fameuse *Conversation du*
d'Hocquincourt et du P. C
Canaye), imprimée dans le
de St.-Evremont, qui n'a
ajouter la petite dissertatio
jansénisme et le molinisme
est inférieure au reste. Un
l'auteur, premier président
ment de Rouen, eut la sottis
poser à ce qu'on imprimât l
de son oncle, dans la crain
qualité d'auteur ne fût une t
la famille. Un autre parent qu
emporté le manuscrit à l'a
rit, et le manuscrit fut per
vre de St.-Marc a rassembl
qu'il a pu des vers de Cha
les a publiés, réunis avec
Saint-Pavin, en un vol. in-1
1759. [illegible] val avait des a
gués, et [illegible] méritait par se

:t solides. Ayant appris que
'. Dacier, ne pouvant vivre
rablement à Paris, voulaient
Castres, il alla leur porter
'. en or, à condition qu'ils
ent pas. A—c—n.

EVOIX (Pierre-Fran-
ois de), jésuite, né à St-
n 1682, professa les hu-
la philosophie, et s'embar-
lochelle, en juillet 1720,
issions du Canada. Il ar-
ébec vers la fin de sep-
il remonta ensuite le fleuve
t et les lacs du Canada jus-
illimakinac, d'où il fit une
jusqu'au fond de la baie
, puis il longea la rive
a lac Michigan, dans l'in-
gagner la rivière des Illi-
elle de Chicagou; mais le
ofondeur de l'eau le força
r la rivière St.-Joseph et
les sources du Theakiki,
ux tombent dans la rivière
, qui va se joindre au Mis-
descendit ce fleuve jusqu'à
chure. Le navire sur lequel
mbarqué pour aller de là
ingne, ayant fait naufrage
la canal de Bahama, l'équi-
isperse. Charlevoix et ses
s revinrent au Mississipi,
eant la côte de la Floride.
d voyage pour aller à St-
fut plus heureux. Il arriva
colonie au commencement
bre 1722, en repartit à la
ne mois, et aborda au Hâ-
décembre. Depuis son re-
'sance, Charlevoix fit un
Italie, et continua à rem-
nts emplois dans son ordre,
endant vingt-deux ans au
e Trévoux, et mourut à la
1761. Il a publié: I. *His-
scription du Japon*, Rouen, 1715, 3 vol. grand in-12; idem, totalement refondue, Paris, 1736, 2 vol. in-4°., ou 9 vol. in-12; idem, 1754, 6 vol. in-12, édition corrigée et mise en meilleur ordre: ce livre, enrichi de cartes et figures, renferme ce que l'ouvrage de Kempfer contient de plus intéressant. Charlevoix y a ajouté des documents tirés des manuscrits et des relations des missionnaires de son ordre. Les détails où il entre sur les affaires des missions dans cet empire sont trop multipliés. L'impartialité ne guide pas non plus toujours la plume de l'auteur. On trouve à la fin une bibliographie raisonnée de tous les ouvrages publiés jusqu'alors sur le Japon. II. *Histoire de l'île espagnole, ou de St.-Domingue*, Paris, 1730, 2 vol. in-4°.; idem, Amsterdam, 1733, 4 vol. in-12: Charlevoix l'a composée sur les mémoires manuscrits que lui avait envoyés le P. le Pers, qui habitait cette île depuis plus de vingt-cinq ans, et sur les pièces conservées en France au dépôt de la marine. Cet ouvrage, enrichi de cartes de d'Anville, ne contient que ce qui concerne l'histoire civile et militaire de cette île; il y est aussi question des premières découvertes des Espagnols dans les différentes parties de l'Amérique. III. *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, 1744, 3 vol. in-4°., ou 6 vol. in-12, avec cartes et figures; idem, traduite en anglais, Londres, 1769. Les deux premiers volumes renferment l'histoire de tous les établissements français dans l'Amérique septentrionale, et le 3°., le journal du voyage de l'auteur, qui y a suivi une singulière méthode, en l'entremêlant de récits sur les mœurs des sauvages, ce qui fatigue l'attention du lecteur. On y trouve, à part, l'histoire des plantes principales de l'Amérique

septentrionale. L'ouvrage est terminé par un projet de corps d'histoire du Nouveau-Monde, par les fastes chronologiques de l'Amérique, et par une notice raisonnée et critique sur les différents auteurs qui ont servi à la composition du livre. IV. *Histoire du Paraguay*, Paris, 1756, 3 vol. in-4°.; idem, 1757, 6 vol. in-8°. avec cartes de d'Anville; elle mérite, à plus juste titre, les mêmes reproches que l'*Histoire du Japon* (*voy.* CARDEÑAS). Tous ces ouvrages sont d'un style un peu lâche et prolixe. L'auteur s'y montre souvent crédule à l'excès. V. *Vie de la mère Marie de l'Incarnation*, Paris, 1724, in-8°., et 1725, in-4°.; VI. *Éloge du cardinal de Polignac*, inséré dans les *Mémoires de Trévoux*, octobre 1742. E—s.

CHARLIER. *Voy.* GERSON (Jean).

CHARLIER (CHARLES), avocat à Laon, fut député par son département à l'assemblée législative, en 1792, et ensuite à la convention nationale, où il se montra l'un des plus ardents provocateurs des mesures révolutionnaires. Dès les premières séances, il proposa de supprimer le recrutement de l'infanterie, assurant « qu'il suffirait de sonner le tocsin pour que vingt-cinq millions d'hommes prissent les armes. » Il fit ensuite décréter que les prêtres seraient soumis à un nouveau serment, sous peine d'être incarcérés. Le 5 juillet 1792, il avait fait le premier la proposition de vendre les biens des émigrés, et, quelques mois après, il fit décréter que ceux qui seraient arrêtés sur le territoire français, seraient fusillés dans les vingt-quatre heures. Il vota la mort dans le procès de Louis XVI, et il appuya la proposition de faire juger la reine par les tribunaux ordinaires, comme toute autre femme. Il ne se montra pas moins acharné contre les députés de la Gironde, prit une

g de part à la révolution du 31 mai
17 , demanda la mise en jugement
de Brissot, et défendit Marat avec
b coup de chaleur. Il accusa ensuite
a fureur tous les fournisseurs, at-
t a les revers des armées aux fri-
] en place; obtint contre Perrin
de Aube, chargé de l'examen des
t chés, un décret d'accusation, et
p suivit ce député jusqu'à ce que,
com amné à être exposé sur un échaf-
d, il en fût mort de chagrin. Char-
s'unit ensuite aux thermidoriens,
a na Robespierre, le 8 thermi-
dor, et provoqua la condamnation de
l n et Coffinhal; mais il fit bien-
tôt après tous ses efforts pour s'op-
poser à la réaction contre-révolution-
naire. C'est dans cet esprit qu'il vota
l'impression d'un discours de Louchet,
sur la nécessité de maintenir le sys-
tème de terreur, qu'il combattit les
propositions faites en faveur des émi-
grés du Haut et Bas-Rhin, et qu'il vota
le maintien des taxes révolutionnaires.
Il fut accusé d'avoir pris part aux com-
plots des anarchistes dans le mois de
mai 1795, et Hardi proposa son ar-
restation, qui fut rejetée. Devenu mem-
bre du conseil des anciens, Charlier
demanda que ses collègues eussent
toujours le poignard à la main, pour
frapper quiconque voudrait rétablir la
royauté. Au commencement de 1797,
il donna plusieurs signes d'aliénation,
et dans le mois de février, on apprit
qu'il s'était suicidé à la suite d'un accès
de fièvre chaude. M—D j.

CHARLOTTE de Chypre était fille de Jean III de Lusignan, roi de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie; veuve de Jean de Portugal, duc de Coïmbre, elle épousa, en 1459, Louis de Savoie, comte de Genève, pour obéir aux der[illegible]doutés de son père, et [illegible]'obtenir des se-cours, p[illegible]r dans le royau-

e ; mais ce mariage, par
btint que des promesses,
pas de perdre son royau-
sputa vainement d'abord
s naturel de Jean de Lu-
nu par le soudan d'É-
ite à Catherine Cornaro,
céder l'île de Chypre à la
Venise. Charlotte, après
nutiles efforts pour re-
trône de ses pères, se
ie, où elle mourut, en
avoir cédé tous ses droits
ne de Chypre et de Jéru-
neveu, le duc de Savoie.
Chypre fut le dernier re-
stre maison de Lusignan.

M—D.

TTE-ÉLISABETH, ou
I-CHARLOTTE DE BA-
de Charles-Louis, élec-
du Rhin, seconde femme
le France, frère de Louis
re du régent, naquit à
le 27 mai 1652. Elle
d elle-même que, dans
elle aimait mieux jouer
ils, des pistolets, des
ec des poupées et des
le ne désirais rien tant,
ie de pouvoir être garçon.
ndu conter que Marie-
était devenue garçon à
uter, je me mis à sauter
façon, que c'est un vrai
e je ne me sois pas cassé
t fois pour une. » Elle
flattée dans le portrait
é de sa personne : « Dans
ers entier, on ne peut,
trouver de plus laides
les miennes. Mes yeux
; j'ai le nez court et gros,
longues et plates ; de
ues pendantes, une figure
suis très petite de sta-
taille et mes jambes sont
» grosses. Somme totale, je dois être
» une assez vilaine petite laideron. J'ai
» pris le parti de rire la première de
» ma laideur, ce qui m'a fait grand
» bien. » Elle devait d'abord épouser un jeune duc de Courlande, qui se rendit à Heidelberg ; il la vit, ne voulut plus entendre parler de mariage, et s'en alla mourir à la guerre. Telle était la princesse que Monsieur, frère de Louis XIV, épousa le 21 novembre 1671, après la mort de sa première femme, Henriette d'Angleterre. « Vous comprenez bien, écrivait Mme
» de Sévigné, la joie qu'aura Monsieur
» d'avoir une femme qui n'entend pas
» le français. » Lorsqu'elle arriva à St.-Germain, elle s'y trouva « comme
» tombée des nues, » et vit toute la cour étonnée de sa laideur. On la mit entre les mains de trois évêques, et elle abjura le luthéranisme la veille de son mariage (*V.* Chevreau). « C'é-
» tait, dit St.-Simon, une princesse
» de l'ancien temps, attachée à l'hon-
» neur et à la vertu ; inexorable sur
» les bienséances ; de l'esprit autant
» qu'il en faut pour bien juger ; bonne
» et fidèle amie, vraie, droite, aisée
» à prévenir et à choquer ; fort dif-
» ficile à ramener ; vive, et femme à
» faire des sorties quand les choses et
» les personnes lui déplaisaient. » Elle dit en parlant d'elle-même : « Je n'ai
» jamais eu l'air d'une Française, et
» n'ai voulu, ni pu en prendre les
» manières. Je ne prends jamais ni
» chocolat, ni café, ni thé ; pour la
» table, je suis toujours allemande,
» et de la vieille roche. » Elle aimait beaucoup les chiens, montait souvent à cheval, et s'habillait en homme pour cet exercice. « Il n'y a que vous, lui
» disait Louis XIV, qui jouissiez des
» beautés de Versailles. » Elle exprime souvent dans ses lettres l'extrême aversion qu'elle avait pour la

et cette pension fut exactement payée; ce qui faisait dire en Angleterre que Charles II était le vice-roi de Louis XIV. En 1663, commencèrent les hostilités avec la Hollande; comme elles étaient occasionnées par les intérêts du commerce, le parlement les soutint avec chaleur. Les commencements en furent heureux; mais ces succès excitèrent la jalousie de la France et du Danemark, qui se liguèrent avec la Hollande. Les Anglais furent tellement accablés par la supériorité des forces ennemies, qu'une flotte hollandaise entra dans la Tamise, et, remontant le Medway, brûla des vaisseaux à Chatam. Cet événement fut regardé comme un des plus grands désastres d'un règne qui, sous beaucoup d'autres rapports, est un des moins glorieux de l'histoire d'Angleterre. La peste de 1665, et l'incendie de Londres, en 1666, augmentèrent les calamités de cette époque. On fit la paix avec la Hollande en 1667. Peu après, Clarendon, qui avait encouru la haine d'une grande partie de la nation, et dont la vertu inébranlable déplaisait au roi et à la cour, fut renvoyé du ministère, et obligé de se mettre à l'abri de la fureur de ses ennemis par un exil volontaire. Une triple alliance entre l'Angleterre, la Hollande et la Suède, conclue pour s'opposer aux projets ambitieux de Louis XIV, fit honneur aux talents et aux principes politiques de sir William Temple, qui en fut le principal négociateur; mais ce fut un des derniers actes du gouvernement qui méritât l'approbation publique. Quoique la nonchalance de Charles et son amour du repos l'éloignassent des entreprises qui exigeaient de l'activité, il montra sans réserve son penchant pour le pouvoir arbitraire, et il excita les alarmes de tous les amis de la liberté. Vers 1670, il se livra tout entier à un ministère sous le nom de *cabal*, et comp cinq personnes (1). Ces homm caractère le plus audacieux et tyrannique et des principes le décriés, encouragèrent Charle toutes les tentatives qu'il essay rendre son autorité indépen Une visite qu'il reçut de sa sœu aimée, la duchesse d'Orléans, sceau à son union avec Louis X ce prince lui promit de l'aider, dition qu'il agirait par mer con Hollandais, dont les deux mon jurèrent la perte. La duchesse léans avait à sa suite une Françai la beauté et les grâces gagnè cœur de Charles. Il lui donna de duchesse de Portsmouth, et, lieu de ses nombreuses intrigu d'autres femmes, celle-ci co toujours sur son esprit une in qui le retint dans les intérêt France. La guerre des partis co ça lorsque le duc d'York, frère et héritier présomptif de la co déclara hautement qu'il avait en la religion catholique romain après, le ministère rompit l alliance, et médita une ruptu les Hollandais. Le roi ne voul s'adresser au parlement pour l'argent nécessaire à la guer projetait, fit fermer l'échiqu janvier 1672. Plusieurs autre res arbitraires suivirent celle crainte de voir le catholicisme et voir arbitraire s'établir dans l'é mença à gagner la nation. Les tions navales dirigées contre l landais n'eurent pas un grand On assembla un nouveau parl qui exprima le mécontentemen

(1) *Clifford*, *Ashley*, comte d tesbury, *Buckingham*, Bennet, d'*Arlington*, et *Lauderdale* (chacun de ces articles).

e de la *cabale* fut, en
ssout, et l'on fit la paix
e, en 1674. Des divi-
binet, des fluctuations
te du roi, remplirent
ntes. En 1677, le roi
ulaire, en mariant la
, sa nièce, au prince
uelques mesures déci-
en faveur des Hollan-
paix de Nimègue, en
te même année, la dé-
u prétendue du fameux
, tendant à assassiner
oduire la religion ca-
a cause de bien des
le caractère infâme
edloe, les deux dénon-
paux, et malgré l'im-
leurs dépositions, on
généralement foi au
e opinion produisit une
. Le parlement entama
tte affaire avec un zèle
dule que celui du peu-
airs catholiques furent
n et arrêtés; Coleman,
u duc d'York, ainsi
prêtres, périrent sur
e comte de Stafford,
ible, fut décapité. Le
retira à Bruxelles. Le
-même des restrictions
son frère, dans le cas
erait; mais la chambre
adopta un bill pour
Ce fut dans cette session
d'*habeas corpus*. Telle
sposition du parlement,
aignant de voir se re-
montrances qui avaient
de son père, prorogea
puis le cassa. Une ma-
rles éprouva en 1679
etour de son frère qui,
lemanda la permission
ie. Ces événements pro-
duisirent des intrigues et des changements à la cour. Vers la fin de l'année, un imposteur voyant que l'on prêtait facilement l'oreille à tous les bruits de complots, dénonça une conspiration dont le plan fut trouvé dans un baril de farine, d'où elle tira son nom; elle avait pour but de rendre odieux les chefs du parti protestant, comme voulant assassiner le roi. Quoique peu de personnes eussent ajouté foi à la réalité de la conspiration, ceux qui avaient été accusés d'y avoir trempé furent mal vus à la cour, qui s'efforça alors de former dans la nation un parti pour contrebalancer le parti populaire, ce qui donna lieu aux surnoms de *Wig* et de *Tory*, inventés en 1680. Un nouveau parlement assemblé reprit l'affaire du bill d'exclusion; il passa encore une fois dans la chambre des communes, mais fut rejeté par les pairs. Le parlement fut cassé en 1681. Le roi en convoqua un nouveau à Oxford; les communes s'y montrèrent tellement opposées à la cour, que sa dissolution fut aussitôt prononcée, et que le roi prit la résolution de gouverner à l'avenir sans parlement. A l'aide des propriétaires et du clergé, il reçut de toutes les parties du royaume des adresses de fidélité et d'attachement; chacun se montrait partisan des principes monarchiques les plus purs. L'accusation de conspiration et de complots fut alors dirigée contre les presbytériens; un collége tout entier fut condamné et exécuté sur une accusation de haute trahison, soutenue par les mêmes dénonciateurs dont on s'était précédemment servi contre les catholiques, et le comte de Shaftesbury, chef du parti populaire, fut mis en jugement, mais acquitté. Les non conformistes furent traités avec la plus grande rigueur, et toutes les personnes soupçonnées de

principes républicains furent destituées des emplois lucratifs ou de confiance. Une autre mesure très importante pour arriver au pouvoir arbitraire fut d'intenter des procès contre la plupart des corporations ou des municipalités du royaume, qui, intimidées, livrèrent à la couronne les chartes de leurs droits, et en reçurent de nouvelles qui les rendaient plus dépendantes du roi. Ces progrès rapides vers l'anéantissement de la liberté civile causèrent des alarmes si vives, qu'il se forma de nombreuses associations et des complots de toute espèce. Une conjuration connue sous le nom du *complot de Rye-House*, alla même jusqu'à menacer les jours du roi. D'après les dépositions de quelques individus, beaucoup de personnes du plus haut rang s'y trouvèrent impliquées, et l'exécution du lord Russel et d'Algernon Sydney, deux d'entre elles, fut un des événements les plus mémorables de ce règne. Charles était, à cette époque, un des monarques les plus absolus de l'Europe. La nation anglaise semblait avoir perdu toute idée de liberté, et le caractère indolent du roi l'empêcha seul d'assurer pour toujours son pouvoir absolu. L'Écosse, qui, plusieurs fois sous ce règne, s'était insurgée contre les mesures arbitraires employées pour rétablir l'épiscopat, fut complètement soumise, et l'on usa même de cruauté pour y parvenir. On dit néanmoins que le roi n'aimait pas ce genre de gouvernement, conseillé principalement par le duc d'York, homme dur et inflexible, et qu'il avait résolu de suivre un autre système, lorsqu'une attaque d'apoplexie interrompit ses projets, le 6 février 1685. Charles reçut, en mourant, les sacrements de l'église romaine, à laquelle des papiers écrits de sa main, et publiés par son frère, ont prouvé qu'il avait été secrètement attaché. Charles avait épousé, en 1662, Catherine, infante de Portugal, princesse vertueuse, mais peu faite pour captiver le cœur d'un prince si inconstant; il eut cependant toujours pour elle les plus grands égards. Il n'en eut point de postérité. Dans le temps de ses disgrâces, il avait demandé la main d'une nièce du cardinal Mazarin, qui la refusa. Ce ministre, lorsqu'il le vit sur le trône, la lui offrit, et fut refusé à son tour. Parmi ses enfants naturels, on distingue le duc de Monmouth, le duc de Cléveland et le duc de Richemond. Charles fut singulièrement adonné à ses plaisirs, et montra quelquefois peu de délicatesse dans ses choix, et son exemple donna le ton à sa cour. La dissolution des mœurs gagna toute l'Angleterre, et infecta même la littérature. Charles était homme d'esprit, et jugeait assez sainement les bons écrits d'un certain genre, mais il ne récompensa jamais magnifiquement les écrivains dont il louait les productions. Il fonda la société royale de Londres, en 1660, et la magnifique église de St.-Paul fut commencée sous son règne, en 1675. Il joignait à une espèce de familiarité aimable, une indifférence complète pour tout ce qui était étranger à ses plaisirs et à ses intérêts. Sa douceur et sa bonhomie semblent d'ailleurs avoir été plutôt les effets de sa faiblesse que les résultats de son humanité. Cependant, comme les hommes se laissent en général prendre aux apparences, peu de rois furent autant aimés du peuple, parce qu'il était gai et affable. L'anecdote suivante peint assez bien son caractère, à la fois gai, spirituel et clément. Voyant un jour un homme au pilori, il demanda quel était son crime: « Sire, » lui dit-on, c'est parce qu'il a com» posé des libelles contre vos mini-

» Le grand sot, répondit le
e ne les écrivait-il contre
ne lui aurait rien fait. » Un
ntemporain a dit « qu'il n'a-
nais dit une sottise, mais
vait jamais rien fait de sen-
n frère, Jacques II, lui suc-

E—s.

LES DE SAINT-PAUL,
om de famille était *Charles*
petit-neveu d'Antoine Via-
evêque de Bourges, mort en
ncle de Félix Vialart, évêque
s, entra dans la congrégation
nts, dont il fut nommé su-
énéral. Élevé sur le siége d'A-
en 1640, il mourut le 15
e 1644. Ses ouvrages sont: I.
hia sacra, seu Notitia anti-
opatuum ecclesiæ universæ,
541. Luc Holstenius joignit
s à cet ouvrage estimé, qui
rimé à Rome en 1666, in-
lont la meilleure édition est
nsterdam, 1703, in-fol. La
s évêchés de France est pré-
n discours de l'ancienne di-
Église gallicane, et des villes
ule qui obtinrent les droits
itains. On réunit ordinaire-
éographie sacrée de Charles
Paul à celle de Sanson, édi-
les notes de J. Leclerc, Am-
1704, in-fol.; et à l'*Ono-*
urbium et locorum S. Scrip-
usèbe (*voy.* BONFRÈRE). II.
de la rhétorique française,
ourd'hui oublié; III. *Statuts*
x, en 1643, imprimés dans la
de D. Bessin; IV. *Mémoires*
inal de Richelieu, avec di-
flexions politiques, Paris,
-fol., et sous le titre d'*His-*
ministère du cardinal de Ri-
Paris, 1650, in-fol.; id. trad.
Wurtzbourg, 1652, in-8°. Ces
s contiennent ce qui s'est pas-
sé depuis le commencement du ministère de Richelieu (1624) jusqu'en 1633. Charles Patin écrivait à Spon: « C'est un méchant livre, contenant » une apologie de la tyrannie du car- » dinal. » On y trouve un chapitre contre Marillac, et un autre contre Châteauneuf, avec un grand nombre d'actes et de lettres sur les affaires du Piémont. Les réflexions politiques n'en sont pas l'ornement le plus agréable. Théophraste Renaudot dit, dans sa gazette du 21 mai 1650, que, sur la déclaration de la duchesse d'Aiguillon que cet ouvrage n'était pas de son oncle, le parlement de Paris rendit, le 11 du même mois, un arrêt portant que ledit livre contenait plusieurs propositions, narrations et discours faux, calomnieux, scandaleux, injurieux, impertinents, contraires aux lois du royaume, et préjudiciables à l'état; et, comme tel, le condamna à être brûlé. Cet arrêt fut imprimé à Paris, 1650, in-4°. Son exécution empêcha de publier la suite de ces mémoires, qui existe en manuscrit. « Ce livre, dit Lenglet-Dufresnoy, » n'était ni assez bon, ni assez mau- » vais pour être brûlé. » Ce caustique écrivain trouvait que c'étaient les conditions requises, les motifs les plus essentiels pour obtenir cet honneur.—

CHARLES DE SAINT-BERNARD, autre religieux feuillant, fonda le monastère de Fontaine, et mourut le 14 mars 1621, âgé de vingt-quatre ans. Un religieux de la même congrégation, caché sous le nom de *Tournemeul*, publia la *Vie de Charles de Saint-Bernard*, Paris, 1622, in-8°. (*Voy.* Morozius, *Cistercii reflorescentis historia*, Turin, 1690, in-fol., part. III, pag. 3.) V—ve.

CHARLES (RENÉ), médecin du 18e. siècle, naquit à Preny-sur-Moselle, et non à Jussey en Franche-

Comté, comme plusieurs biographes l'ont avancé sans aucune preuve. Peu de temps après avoir reçu le doctorat, il fut nommé directeur des eaux minérales de Bourbonne-les-Bains. Choisi ensuite pour occuper une chaire à l'université de Besançon, il en devint recteur, et mourut en 1752. Ses écrits, qui sont assez nombreux, ont tous pour objet les eaux minérales, les épidémies et les épizooties : I. *Quæstiones medicæ circa thermas Borbonienses*, Besançon, 1721, in-8°.: l'auteur a refondu cette thèse dans sa *Dissertation sur les eaux de Bourbonne*, Besançon, 1749, in-12; II. *Quæstiones medicæ circa acidulas Bussanas*, Besançon, 1738, in-8°.; III. *Observations sur le cours de ventre et la dysenterie qui règnent dans quelques endroits de la Franche-Comté*, Besançon, 1741, in-4°.; IV. *Observations sur les différentes espèces de fièvres, et principalement sur les fièvres putrides, malignes et épidémiques, et sur les pleurésies qui ont régné en Franche-Comté depuis quelques années*, Besançon, 1743, in-12; V. *Observations sur la maladie contagieuse qui règne en Franche-Comté, parmi les bœufs et les vaches*, Besançon, 1744, in-8°.; VI. *Quæstiones medicæ circa fontes medicatos Plumbariæ*, Besançon, 1746, in-8°.—Claude-Aimé CHARLES, son fils, né à Besançon, en 1718, entra dans l'ordre des jésuites, où il se distingua par son talent pour la prédication. Il a fait imprimer quelques discours, entre autres: *Entrée solennelle de monseigneur Joseph de Croissans, archevêque d'Avignon, faite le 17 décembre 1742*, Avignon, Girard, 1743, in-4°. *Oraison funèbre du comte de Gisors, gouverneur du pays Messin, prononcée le 9 août 1758, dans l'église cathédrale de Metz*,

Le P. Charles est mort à Be
en 1769. — M. Eloy, dans s
tionnaire historique de méde
confondu Charles, professeu
sançon, avec un médecin de
nom, à Clermont-Ferrand. (
est auteur d'une *Histoire des*
d'Auvergne. Le manuscrit de
vrage a été acheté de ses héri
la société littéraire de Clermon
sans doute, à raison des malh
temps, n'a pu encore le public
me c'était son intention. — C
(Claude), né à Paris, en 157
docteur en 1606, fut profes
chirurgie au collége royal de
et doyen de la faculté. Il mo
21 juin 1631. Il n'a laissé au
vrage imprimé; car sa diss
inaugurale (*An dysenteriæ uti*
gatio? negat.) ne mérite pou
tre. On conserve à la bibliothè
périale le cahier des leçons qu'
en 1613, au collége de France
tatus de lue venerea. C'est u
pilation informe, et, pour ain
un recueil de centons, entas
ordre, sans jugement, et l'on
croire que l'auteur d'une pare
sodie eût cultivé avec succès l
sophie et l'éloquence, comme
son panégyriste Charpentier,
me l'ont répété les biographes
Andry, etc.

CHARLETON (GAUTIER), né le 2 février 1619, à Shepton-Mallet dans le comté de Sommerset, en Angleterre. Il dut à son père, homme très instruit, sa première éducation. Placé, à l'âge de seize ans, au collége d'Oxford, il eut pour professeur le célèbre Jean Wilkins, qui sut apprécier et développer les heureuses dispositions de son élève. Charleton se montra digne d tel maître. Il avec be de succès les d

s de la philosophie, et se li-
out à celle qui présente les
es résultats : la médecine de-
principal objet de ses études.
octeur en 1642, il obtint la
lance de Charles Ier., qui le
son médecin ordinaire. Après
igique de ce monarque, Char-
rendit à Londres, où le col-
médecins s'empressa de le
parmi ses membres; et, en
a société royale l'admit égale-
ins son sein. Sa réputation
au loin, et l'université de
lui offrit, en 1678, la pre-
haire de médecine pratique,
epta d'abord; mais de nou-
éflexions le déterminèrent à
Londres. En 1680 et 1683,
argé des leçons d'anatomie au
des médecins, qui le nomma
sident en 1689. Il ne remplit
x ans ces honorables fonc-
uis il se retira à l'île de Jersey,
ut en 1707. Le nombre et la
des écrits de Charleton prou-
grandes connaissances et une
udition. Il débuta dans la car-
téraire par la traduction de
s opuscules de Van Helmont,
premier ouvrage est défiguré
yle obscur, énigmatique et les
s paradoxes de ce visionaire.
i le titre : 1. *Spiritus gorgoni-
suâ saxiparâ erutus, sive
d, signis et sanatione lithia-
atriba*, Leyde, 1650, in-12;
*ercitationes physico-anato-
ive œconomia animalis, no-
edicinâ hypothesibus super-
et mechanicè explicata*,
, 1659, in-12. L'auteur admet
ilation harvéienne, mais il la
sans raison, et l'enveloppe
hèses frivoles; il suppose un
dans le cœur, attribue la di-
les sécrétions à celle des pores
que le sang doit traverser, prétend que le fœtus respire dans la matrice, etc. III. *Exercitationes pathologicæ, in quibus morborum penè omnium natura, generatio, et causæ, ex novis anatomicorum inventis sedulò inquiruntur*, Londres, 1661, in-4°. IV. *Chorea gigantum, or the most famous antiquity of great Britain, Stonehenge, restored to the Danes*, Londres, 1663, in-4°. L'auteur prouve que le monument connu sous le nom de *Stonehenge* n'est point un temple romain, comme l'avait assuré le célèbre architecte Inigo Jones; mais il est encore moins fondé à le regarder comme un ouvrage des Danois, puisqu'il était connu et mentionné avant que ce peuple eût pénétré en Angleterre. V. *Inquisitiones duæ anatomico-physicæ, prior de fulgine, altera de proprietatibus cerebri humani*, Londres, 1665, in-8°. VI. *Onomasticon zoicon, plerorumque animalium differentias et nomina propria pluribus linguis exponens : cui accedunt mantissa anatomica, et quædam de variis fossilium generibus*, Londres, 1668, in-4°., fig.; ib., 1671; Oxford, 1677, in-fol. Cet ouvrage est, à notre avis, le plus important qu'ait publié Charleton. Son dessein a été de déterminer la classe, l'ordre, le genre, et même l'espèce des animaux désignés vaguement par les auteurs sous une foule de noms divers. S'il ne lui a pas été possible de toujours atteindre ce but, il faut pourtant convenir que ses efforts ont souvent été couronnés du succès, et son travail est encore aujourd'hui une source précieuse pour les naturalistes. VII. *De scorbuto liber singularis : cui accessit epiphonema in medicastros*, Londres, 1671, in-8°.; Leyde, 1672, in-12; VIII. *Enquiries into human nature*, Londres,

1680, in-4°.; IX. *Three anatomical lectures concerning the motion of the blood through the heart and arteries; the organic structure of the heart; and the efficient cause of the heart' spulsation*, Londres, 1683, in-4°. La doctrine mécanique de Borelli sert de base à cet opuscule. X. *Inquisitiones medico-physicæ de causis catameniorum, sive fluxus menstrui; necnon de uteri rheumatismo, seu fluore albo; in qua etiam nervosè probatur sanguinem in animali fermentescere nunquàm*, Londres, 1685, in-8°. Parmi les nombreuses hypothèses enfantées pour expliquer l'admirable périodicité des menstrues, celle de Charleton est la plus invraisemblable, nous oserions presque dire la plus ridicule. Il imagine que le suc alimentaire s'accumule et s'altère dans les vaisseaux de l'utérus, les distend et les irrite à des époques fixes et régulières. Charleton a publié divers autres écrits sur la philosophie naturelle; sur la morale d'Épicure, d'après Gassendi; sur l'histoire naturelle des passions: on lui doit une réfutation de l'athéisme, quoiqu'il fût l'ami de Thomas Hobbes; une traduction de la *Vie de Marcellus*, par Plutarque; et il a en outre laissé plusieurs manuscrits.

C.

CHARLEVAL (Charles-Faucon de Ris, seigneur de), né en Normandie, l'an 1612 ou 1613, d'une famille qui a donné quatre premiers présidents au parlement de cette province, était d'une complexion si faible qu'on n'espérait point qu'il vécût. Cependant il parvint, avec du régime, à prolonger sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, sans maladie ni infirmité considérable. Vers la fin de sa vie, voulant fortifier son estomac alors très affaibli, il fit un tel usage de rhubarbe, qu'il s'enflamma le sang. Son médecin étant venu à bout, à force de saignées, d'éteindre cette ardeur nuisible, dit: « Enfin, voilà la fièvre qui s'en va. — » Et moi, je vous dis que c'est le ma» lade, » répliqua brusquement Thevenot, l'un de ses amis, sous-bibliothécaire du roi. Thevenot avait raison: Charleval mourut quelques heures après, le 9 mars 1693. Il n'avait occupé aucun emploi; on prétend que, dans sa vieillesse, il en eut quelque regret. Il courtisa toute sa vie les femmes et les muses; mais il se ménageait beaucoup dans ce double commerce; il chantait dans de petites pièces de vers des amours qui ne tiraient pas à grande conséquence. On comparait la délicatesse de son esprit à celle de son corps. Scarron disait « que les Muses ne le nourrisssaient que de blanc-manger et d'eau de poulet. » Il soignait beaucoup et estimait peut-être un peu trop ses légères productions. L'équivoque, alors à la mode, y tient souvent lieu d'esprit. Sa prose était de meilleur goût que ses vers. C'est à lui qu'on doit la fameuse *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye* (*V.* Canaye), imprimée dans les OEuvres de St.-Evremont, qui n'a fait qu'y ajouter la petite dissertation sur le jansénisme et le molinisme, laquelle est inférieure au reste. Un neveu de l'auteur, premier président au parlement de Rouen, eut la sottise de s'opposer à ce qu'on imprimât les poésies de son oncle, dans la crainte que la qualité d'auteur ne fût une tache pour la famille. Un autre parent qui en avait emporté le manuscrit à l'armée, périt, et le manuscrit fut perdu. Lefèvre de St.-Marc a rassemblé tout ce qu'il a pu des vers de Charleval, et les a publiés, réunis avec ceux de Saint-Pavin, en un vol. in-18, Paris, 1759. Charleval avait des amis distingués, et les méritait par ses qualités

:s et solides. Ayant appris que
Ime. Dacier, ne pouvant vivre
norablement à Paris, voulaient
r à Castres, il alla leur porter
liv. en or, à condition qu'ils
raient pas. A—G—R.

RLEVOIX (Pierre-Fran-
vier de), jésuite, né à St.-
en 1682, professa les hu-
et la philosophie, et s'embar-
a Rochelle, en juillet 1720,
s missions du Canada. Il ar-
Québec vers la fin de sep-
, et il remonta ensuite le fleuve
ent et les lacs du Canada jus-
ichillimakinac, d'où il fit une
n jusqu'au fond de la baie
ns, puis il longea la rive
e du lac Michigan, dans l'in-
de gagner la rivière des Illi-
r celle de Chicagou; mais le
profondeur de l'eau le força
ter la rivière St.-Joseph et
r les sources du Theakiki,
eaux tombent dans la rivière
ois, qui va se joindre au Mis-
Il descendit ce fleuve jusqu'à
ouchure. Le navire sur lequel
t embarqué pour aller de là
omingue, ayant fait naufrage
ie du canal de Bahama, l'équi-
dispersa. Charlevoix et ses
nons revinrent au Mississipi,
ongeant la côte de la Floride.
ond voyage pour aller à St.-
ue fut plus heureux. Il arriva
tte colonie au commencement
embre 1722, en repartit à la
même mois, et aborda au Hâ-
24 décembre. Depuis son re-
France, Charlevoix fit un
en Italie, et continua à rem-
érents emplois dans son ordre,
pendant vingt-deux ans au
l de Trévoux, et mourut à la
en 1761. Il a publié : I. *His-
description du Japon*, Rouen,
1715, 3 vol. grand in-12; idem, totalement refondue, Paris, 1736, 2 vol. in-4°., ou 9 vol. in-12; idem, 1754, 6 vol. in-12, édition corrigée et mise en meilleur ordre : ce livre, enrichi de cartes et figures, renferme ce que l'ouvrage de Kempfer contient de plus intéressant. Charlevoix y a ajouté des documents tirés des manuscrits et des relations des missionnaires de son ordre. Les détails où il entre sur les affaires des missions dans cet empire sont trop multipliés. L'impartialité ne guide pas non plus toujours la plume de l'auteur. On trouve à la fin une bibliographie raisonnée de tous les ouvrages publiés jusqu'alors sur le Japon. II. *Histoire de l'île espagnole, ou de St.-Domingue*, Paris, 1730, 2 vol. in-4°.; idem, Amsterdam, 1733, 4 vol. in-12 : Charlevoix l'a composée sur les mémoires manuscrits que lui avait envoyés le P. le Pers, qui habitait cette île depuis plus de vingt-cinq ans, et sur les pièces conservées en France au dépôt de la marine. Cet ouvrage, enrichi de cartes de d'Anville, ne contient que ce qui concerne l'histoire civile et militaire de cette île; il y est aussi question des premières découvertes des Espagnols dans les différentes parties de l'Amérique. III. *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, 1744, 3 vol. in-4°., ou 6 vol. in-12, avec cartes et figures; idem, traduite en anglais, Londres, 1769. Les deux premiers volumes renferment l'histoire de tous les établissements français dans l'Amérique septentrionale, et le 3°., le journal du voyage de l'auteur, qui y a suivi une singulière méthode, en l'entremêlant de récits sur les mœurs des sauvages, ce qui fatigue l'attention du lecteur. On y trouve, à part, l'histoire des plantes principales de l'Amérique

septentrionale. L'ouvrage est terminé par un projet de corps d'histoire du Nouveau-Monde, par les fastes chronologiques de l'Amérique, et par une notice raisonnée et critique sur les différents auteurs qui ont servi à la composition du livre. IV. *Histoire du Paraguay*, Paris, 1756, 3 vol. in-4°.; idem, 1757, 6 vol. in-8°. avec cartes de d'Anville; elle mérite, à plus juste titre, les mêmes reproches que l'*Histoire du Japon* (*voy.* Cardeñas). Tous ces ouvrages sont d'un style un peu lâche et prolixe. L'auteur s'y montre souvent crédule à l'excès. V. *Vie de la mère Marie de l'Incarnation*, Paris, 1724, in-8°., et 1725, in-4°.; VI. *Éloge du cardinal de Polignac*, inséré dans les *Mémoires de Trévoux*, octobre 1742. E—s.

CHARLIER. *Voy.* Gerson (Jean).

CHARLIER (Charles), avocat à Laon, fut député par son département à l'assemblée législative, en 1792, et ensuite à la convention nationale, où il se montra l'un des plus ardents provocateurs des mesures révolutionnaires. Dès les premières séances, il proposa de supprimer le recrutement de l'infanterie, assurant « qu'il suffirait de sonner le tocsin pour que vingt-cinq millions d'hommes prissent les armes.» Il fit ensuite décréter que les prêtres seraient soumis à un nouveau serment, sous peine d'être incarcérés. Le 5 juillet 1792, il avait fait le premier la proposition de vendre les biens des émigrés, et, quelques mois après, il fit décréter que ceux qui seraient arrêtés sur le territoire français, seraient fusillés dans les vingt-quatre heures. Il vota la mort dans le procès de Louis XVI, et il appuya la proposition de faire juger la reine par les tribunaux ordinaires, comme toute autre femme. Il ne se montra pas moins acharné contre les députés de la Gironde, prit une grande part à la révolution du 31 mai 1793, demanda la mise en jugement de Brissot, et défendit Marat avec beaucoup de chaleur. Il accusa ensuite avec fureur tous les fournisseurs, attribua les revers des armées aux fripons en place; obtint contre Perrin de l'Aube, chargé de l'examen des marchés, un décret d'accusation, et poursuivit ce député jusqu'à ce que, condamné à être exposé sur un échafaud, il en fût mort de chagrin. Charlier s'unit ensuite aux thermidoriens, attaqua Robespierre, le 8 thermidor, et provoqua la condamnation de Lebon et Cossinhal; mais il fit bientôt après tous ses efforts pour s'opposer à la réaction contre-révolutionnaire. C'est dans cet esprit qu'il vota l'impression d'un discours de Louchet, sur la nécessité de maintenir le système de terreur, qu'il combattit les propositions faites en faveur des émigrés du Haut et Bas-Rhin, et qu'il vota le maintien des taxes révolutionnaires. Il fut accusé d'avoir pris part aux complots des anarchistes dans le mois de mai 1795, et Hardi proposa son arrestation, qui fut rejetée. Devenu membre du conseil des anciens, Charlier demanda que ses collègues eussent toujours le poignard à la main, pour frapper quiconque voudrait rétablir la royauté. Au commencement de 1797, il donna plusieurs signes d'aliénation, et dans le mois de février, on apprit qu'il s'était suicidé à la suite d'un accès de fièvre chaude. M—d j.

CHARLOTTE de Chypre était fille de Jean III de Lusignan, roi de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie; veuve de Jean de Portugal, duc de Coïmbre, elle épousa, en 1459, Louis de Savoie, comte de Genève, pour obéir aux dernières volontés de son père, et dans l'espoir d'obtenir des secours, pour se maintenir dans le royau-

mais ce mariage, par
ut que des promesses,
de perdre son royau-
ta vainement d'abord
turel de Jean de Lu-
par le soudan d'É-
à Catherine Cornaro,
er l'île de Chypre à la
nise. Charlotte, après
iles efforts pour re-
ône de ses pères, se
où elle mourut, en
ir cédé tous ses droits
le Chypre et de Jéru-
eu, le duc de Savoie.
ypre fut le dernier re-
maison de Lusignan.

M—D.

E-ÉLISABETH, ou
HARLOTTE DE BA-
Charles-Louis, élec-
Rhin, seconde femme
rance, frère de Louis
du régent, naquit à
27 mai 1652. Elle
elle-même que, dans
le aimait mieux jouer
, des pistolets, des
des poupées et des
ne désirais rien tant,
e pouvoir être garçon.
n conter que Marie-
t devenue garçon à
r, je me mis à sauter
;on, que c'est un vrai
ne me sois pas cassé
ois pour une. » Elle
attée dans le portrait
e sa personne : « Dans
entier, on ne peut,
ouver de plus laides
s miennes. Mes yeux
ai le nez court et gros,
ngues et plates ; de
pendantes, une figure
ns très petite de sta-
le et mes jambes sont
» grosses. Somme totale, je dois être
» une assez vilaine petite laideron. J'ai
» pris le parti de rire la première de
» ma laideur, ce qui m'a fait grand
» bien. » Elle devait d'abord épouser
un jeune duc de Courlande, qui se
rendit à Heidelberg; il la vit, ne voulut
plus entendre parler de mariage,
et s'en alla mourir à la guerre. Telle
était la princesse que Monsieur, frère
de Louis XIV, épousa le 21 novembre
1671, après la mort de sa première femme, Henriette d'Angleterre.
« Vous comprenez bien, écrivait Mme
» de Sévigné, la joie qu'aura Monsieur
» d'avoir une femme qui n'entend pas
» le français. » Lorsqu'elle arriva à
St.-Germain, elle s'y trouva « comme
» tombée des nues, » et vit toute la
cour étonnée de sa laideur. On la mit
entre les mains de trois évêques, et
elle abjura le luthéranisme la veille de
son mariage (*V.* Chevreau). « C'é-
» tait, dit St.-Simon, une princesse
» de l'ancien temps, attachée à l'hon-
» neur et à la vertu; inexorable sur
» les bienséances; de l'esprit autant
» qu'il en faut pour bien juger; bonne
» et fidèle amie, vraie, droite, aisée
» à prévenir et à choquer; fort dif-
» ficile à ramener; vive, et femme à
» faire des sorties quand les choses et
» les personnes lui déplaisaient. » Elle
dit en parlant d'elle-même : « Je n'ai
» jamais eu l'air d'une Française, et
» n'ai voulu, ni pu en prendre les
» manières. Je ne prends jamais ni
» chocolat, ni café, ni thé; pour la
» table, je suis toujours allemande,
» et de la vieille roche. » Elle aimait
beaucoup les chiens, montait souvent
à cheval, et s'habillait en homme pour
cet exercice. « Il n'y a que vous, lui
» disait Louis XIV, qui jouissiez des
» beautés de Versailles. » Elle exprime souvent dans ses lettres l'extrême aversion qu'elle avait pour la

parure, surtout pour le rouge, que Monsieur l'obligeait de mettre, et lui mettait quelquefois lui-même les jours de grande fête. Cependant, cette femme, la moins curieuse de modes, a donné son nom à cet ornement de cou qu'on nomme encore *palatine*. Elle n'aimait pas Mme. de Maintenon, qui le lui rendait bien. Lorsqu'elle fut devenue veuve, en 1701, Louis XIV lui fit demander si elle voulait se retirer dans un couvent de Paris ou à Maubuisson. Elle répondit que son intention était de demeurer à la cour, et Mme. de Maintenon fut obligée d'y consentir. Charlotte de Bavière était assez déplacée sur ce brillant théâtre : « Je n'entends rien aux intrigues, dit-elle, et je ne les aime point. » Je ne suis ni fière, ni spirituelle; » aussi m'a-t-on dit souvent que j'étais *tout d'une pièce*. J'ai toujours eu » en horreur l'imposture, l'hypocrisie » et la superstition. » La dauphine de Bavière lui disait toujours : « Ma pauvre chère maman, où prends-tu toutes les sottises que tu fais ? » Charlotte aimait Louis XIV, qui disait dans sa vieillesse : « Il n'y a que Madame » qui ne s'ennuie pas avec moi. » Elle mourut à St.-Cloud, le 8 décembre 1722, âgée de soixante-dix ans. St.-Gery de Magnas fit imprimer à Paris, l'année suivante, in-4°., le *Discours prononcé* (par lui) *dans l'église de St.-Denis en présentant le corps de Madame*, et il y joignit l'*Abrégé de sa vie*. Le P. Cathalan, jésuite, prononça son *Oraison funèbre* dans l'église de Laon, et la fit imprimer à Paris, 1723, in-4°. Le portrait de cette princesse, peint par Rigaud, a été gravé par Drevet et Simonneau. En 1788, on imprima à Paris, en 2 vol. in-12, des *Fragments de lettres originales de Madame*, écrites de 1715 à 1720, au duc Antoine Ulric de Bavière et à l
cesse de Galles, Caroline, n
cesse d'Anspach. Ces *Frag*
qui paraissent authentiques,
queil, furent attribués, lors
publication, à M. Senac
lhan; mais on a su depuis qu
Maimieux en était l'éditeur.
été réimprimés à Paris, en 18
le titre suivant : *Mélanges*
ques, anecdotiques et critiqu
ce recueil embrasse toute l
Louis XIV, principalement s
vée. On y trouve un très gra
bre d'anecdotes curieuses sur
personnages de la cour. V-

CHARLOTTE DE BRUN
Voy. Brunswick.

CHARMETTON (Jean-B
né à Lyon en 1710, fut reç
en chirurgie au collége de c
eu 1743, puis chirurgien de
général, et démonstrateur d'a
Il fut un des plus dignes as
l'académie royale de chirurg
ris. Cette illustre compagnie
en 1748, un prix sur la n
dessicatifs et des caustiques,
nière d'agir, leurs espèces,
usage dans les maladies chir
Charmetton envoya un mém
ressant, qui fut couronné et
Bientôt un nouveau mémoir
lut un nouveau prix. Il s'a
déterminer le caractère, les
les signes et la cure des tume
phuleuses. Charmetton exami
tail les différents points de c
tion. Il regarde avec raison
cure comme un excellent anti
leux, et se montre générale
praticien ; mais il s'abando
écarts d'une théorie frivole
vent erronée. Son mémoire
dans le 3e. vol. in-4°. du r
prix de l'académie, fut ac
vorablement; ce qui engage

à le perfectionner encore, et à en former une monographie, qu'il publia sous ce titre : *Essai théorique et pratique sur les écrouelles*, Avignon, 1752, in-12, et dont la seconde édition est intitulée : *Traité des écrouelles*, Lyon, 1755, in-12. Charmetton mourut à Lyon, le 27 janvier 1781. M. Figuet a donné un *Précis de la vie*, ou *Éloge abrégé de M. Charmetton* (1781), in-8°. C.

CHARMIDÈS, dont Platon a donné le nom à un de ses dialogues, était fils de Glaucon, et avait pour bisaïeul Dropidas, ami de Solon le législateur. Il était frère de Potoné, mère de Platon, et cousin-germain de Critias, l'un des trente tyrans. Il se fit remarquer dans sa jeunesse par sa beauté et par sa prodigalité. Ayant dissipé les biens considérables que son père lui avait laissés, il se rangea parmi les disciples de Socrate, et ce fut par les conseils de ce philosophe qu'il se livra aux affaires publiques, ce qui tourna assez malheureusement pour lui ; car, s'étant mis dans le parti de Critias, il fut un des dix tyrans que Lysandre établit dans le Pirée pour gouverner conjointement avec les trente de la ville, et il fut tué, ainsi que Critias, dans le premier combat que les exilés, commandés par Thrasybule, livrèrent aux tyrans. Xénophon parle de lui dans plusieurs de ses ouvrages, entre autres dans le *Banquet*, où il lui donne un rôle assez intéressant. C—n.

CHARMIS, né à Marseille, vint à Rome sous le règne de Néron. Crinas, autre médecin marseillais, et Thessale y jouissaient d'une grande réputation. Charmis, pour s'en faire une, renversa le système de ses confrères. Il condamna donc les bains chauds, et ordonna les bains froids, même au cœur de l'hiver. Pline l'historien, qui fut son contemporain, rapporte que l'on vit les vieillards se soumettre aveuglément à cette ordonnance. Sénèque le philosophe se fait gloire de s'y être conformé. Charmis, au reste, ne faisait que réveiller le système d'Antonius Musa (*voy.* Musa). Il ne regarda la médecine que comme un métier, et non comme un art. Il amassa de grands biens, et faisait payer bien cher les soins qu'il donnait. Pline raconte que Charmis, pour avoir soigné un homme pendant une maladie et une rechute qui la suivit, exigea 200,000 sesterces (environ 20,000 fr.). A. B—t.

CHARMOYS (Martin de), sieur de Lauzé, naquit, en 1605, d'une famille noble, et fut conduit à Rome, dès sa première jeunesse, par l'amour des beaux-arts. Il s'y lia avec le Poussin, avec Stella, et avec tous les grands artistes de cette époque, et y pratiqua la peinture avec succès. Revenu à Paris, il y fut secrétaire du maréchal de Schomberg, et se servit de son crédit à la cour pour faire établir l'académie royale de peinture, dont il rédigea les statuts (1648), et dont il n'hésita pas à prendre la place de chef. A ce titre, il présidait toutes les séances et rédigeait les procès-verbaux. Il se permit même quelquefois d'emporter les registres de délibération chez lui, et de les altérer. De tels abus obligèrent ses collègues à nommer un secrétaire et à contrarier son orgueil en plusieurs occasions. Il s'abstint dès-lors d'assister aux séances. L'académie lui donna néanmoins le titre d'*ancien directeur*, et le lui conserva, malgré ses refus, jusqu'à sa mort, en 1661. R—n.

CHARNACÉ (Hercule-Girard, baron de), né en Bretagne, d'un conseiller au parlement de Rennes, dut son élévation au cardinal de Riche-

lieu. Il fut nommé (1628) ambassadeur auprès de Gustave-Adolphe, roi de Suède. Ses négociations produisirent le traité de Berwalde (23 juin 1631), et jetèrent les fondements de l'utile et longue alliance qui a existé entre la France et la Suède. Après la mort de Gustave, Charnacé fut employé comme ambassadeur à la cour de Bavière; mais la jalousie de Saint-Étienne, parent du fameux P. Joseph, traversa ses négociations et les rendit inutiles. Charnacé passa ensuite en Hollande, en qualité d'ambassadeur, et réussit dans l'objet de sa mission, qui était d'empêcher les États-Généraux d'écouter les propositions de trève faites par les Espagnols. Dans le traité du 8 janvier 1634, Louis XIII s'était engagé à faire lever et à entretenir, au service des États, un régiment d'infanterie et une compagnie de cavalerie. L'ambassadeur en obtint le commandement. Le siége de Breda fut entrepris, contre son avis, par le prince d'Orange. Charnacé voulait qu'on assiégeât une place plus importante pour l'intérêt commun des alliés. « En quoi, dit » Wicquefort, il avait lui-même plus » d'intérêt qu'il ne croyait, puisque ce » siége (de Breda) lui devait être » fatal. » Il représentait au prince d'Orange qu'il s'exposait trop : « Si » vous avez peur, lui dit le prince, » vous pouvez vous retirer. » Piqué de cette réponse, Charnacé s'élança soudain vers la brèche, et fut tué d'un coup de mousquet, le 1er. septembre 1637. « On le regretta fort à la cour, » dit Aubery dans son *Histoire du* » *cardinal de Richelieu*, tant pour » ses bonnes qualités, et pour les » grands services qu'il rendait à l'état, » que pour l'alliance qu'il avait avec » le maréchal de Brezé, à cause de » Jeanne de Brezé, son épouse. » On avait prétendu que le chagrin qu'il ressentit, en 1632, de la mort de sa femme, lui avait fait perdre la parole pour toute sa vie. Bayle a réfuté cette fable, qu'un abbé Deslandes fit insérer, en 1693, dans le *Mercure galant*. Charnacé fut un des plus habiles négociateurs de son temps. L'ancien évêque de Troyes, Bouthillier, avait dans sa bibliothèque huit recueils de mémoires, de minutes de lettres, de dépêches du baron de Charnacé, et de lettres qui lui furent adressées, depuis 1625 jusqu'en 1637, par le cardinal de Richelieu, le P. Joseph du Tremblay, capucin, si étrangement mêlé dans les affaires du gouvernement; par Sublet-Desnoyers, secrétaire d'état, et par Léon de Bouthillier, comte de Chavigny, surintendant. Tous ces recueils forment 10 vol. in-fol. On conserve à la bibliothèque impériale un autre recueil de *Lettres des sieurs de Charnacé, Brasset et de la Thuillerie au sieur de Rorté, employé pour le service du roi, en Allemagne, Suède, Pologne et Danemark, depuis* 1635 *jusqu'en* 1643, manuscrit in-fol.

V—ve.

CHARNES (Jean-Antoine de), doyen du chapitre de l'église collégiale de Villeneuve-lès-Avignon, né dans cette ville en 1641, m. fit, par les agréments de son esprit comme homme du monde, et par son talent comme écrivain, une réputation qui pénétra jusqu'à la cour. Après avoir dirigé l'éducation d'un fils de Louvois, il fut un moment destiné à présider à celle d'un prince, probablement de la maison de Conti; mais on sut qu'il avait une grande part aux *Nouvelles de l'ordre de la Boisson*, espèce de gazette pleine de sel et de gaîté, et que le goût le plus délicat n'aurait pas toujours désavouée, pu-

ns les premières années du
le par une association d'hom-
ables, dont il était un des
s les plus distingués ; et
c'était dans la vieillesse de
IV, époque où l'on se piquait
tion et d'austérité, on trouva
i de gravité dans l'auteur de
lles badines pour en faire le
ur d'un enfant du sang royal.
de Charnes avait débuté par
age intitulé : *Conversations*
rincesse de Clèves, 1679,
Cet écrit s'était fait remar-
r le mérite du style et par la
le la critique ; mais la produc-
i a fait le plus d'honneur à
le Charnes, c'est la *Vie du*
Paris, 1690, in-12, reim-
la même année en Hollande.
dit Bayle, un ouvrage très
IX. » Il paraît se recomman-
n effet, par l'exactitude des
ar l'intérêt de la narration,
: juste appréciation du génie
d poète qui en est le sujet, par
ux rapprochements de ses ou-
vec ceux des grands maîtres
iquité, et par la connaissance
ndie de la littérature italienne :
tte *Vie* n'est, au fond, qu'un
de celle que le marquis J.-B.
ami du Tasse, a écrite en ita-
auteur n'avait d'abord eu des-
composer que l'*Histoire du*
du Tasse avec l'académie
'rusca ; mais il conçut ensuite
rage sur un plan plus étendu,
quel il embrassa, comme le
l'avait fait, toutes les circons-
de la vie du poète. L'abbé de
s avait aussi entrepris une tra-
de Claudien. François Grave-
dédia sa *Dissertation sur la*
d'Arles. L'abbé de Charnes
le 17 septembre 1728.

V. S—L.

CHARNIÈRES (DE), né au commencement du 18e. siècle, est auteur : I. d'un *Mémoire sur l'observation des longitudes en mer*, publié par ordre du roi en 1767, in-8°. ; II. *Expériences sur les longitudes faites à la mer en* 1767 *et* 1768, publiées par ordre du roi, Paris, 1768, in-8°., fig. : on y trouve la description du mégamètre, instrument pour mesurer en mer les distances de la lune aux étoiles. C'est un perfectionnement de l'héliomètre de Bouguer. III. *Théorie et pratique des longitudes en mer*, Paris, 1772, in-8°. C'est encore une description du mégamètre perfectionné, avec de nouveaux développements. De Charnières fut le premier officier de marine qui, ayant reçu des instructions de Véron, pratiqua avec succès la méthode des longitudes en mer par le moyen de la lune. Il mourut peu de temps après la publication de son mémoire. Z.

CHARNOCK (JEAN), né en 1756, étudia au collége de Winchester, sous la direction de Joseph Warton, qui le regardait comme son fils. Ayant passé à l'université d'Oxford, il signala son goût pour la poésie par beaucoup de pièces fugitives, qui parurent dans les journaux du temps, et parmi lesquelles on remarque ses *Essais politiques*, écrits pendant la guerre d'Amérique, dans l'esprit d'opposition qui animait généralement les jeunes politiques de cette époque. Quelques désagréments lui firent quitter l'université, et il s'appliqua avec ardeur à l'étude de la tactique navale et militaire. Après avoir appris sur ce sujet tout ce qui pouvait s'apprendre dans le cabinet, jaloux de fortifier ses études par la pratique, il demanda à ses parents la permission d'entrer au service. Cette permission lui étant refusée, il en-

tra comme volontaire au service de la marine, et perdit par-là ses prétentions à une fortune considérable, dont il était l'héritier naturel. Il quitta le service lorsqu'il n'eut plus rien à y apprendre; et, rentré dans ses foyers, il chercha les moyens de vivre dans les productions de sa plume. Son désintéressement l'entraîna dans de grands embarras pécuniaires, et il mourut de misère et de chagrin, en 1807. Ses ouvrages, où l'on trouve du savoir, des recherches et un bon esprit, ne se distinguent pas beaucoup par le mérite du style; ce sont principalement: I. *les Droits d'un peuple libre*, in-8°., 1792, où il prend ironiquement le ton démocratique que prenaient alors certains écrivains politiques: on y trouve une excellente esquisse historique de l'origine et des progrès de la constitution anglaise; II. *Biographia navalis*, 6 vol. in-8°., dont le premier parut en 1794; III. *Histoire de l'architecture navale*, 3 vol. in-4°., 1802, ouvrage orné d'un grand nombre de belles gravures; IV. une *Vie de lord Nelson*, 1 vol., 1806, enrichie de lettres originales et très curieuses de cet amiral célèbre.

X—s.

CHARNOIS (Jean-Charles le Vacher de), né à Paris, continua d'abord le *Journal des Théâtres*, que le Fuel de Méricourt avait commencé en 1776, puis fut chargé de rendre compte des spectacles dans le *Mercure*, où, s'il faut en croire La Harpe, il faisait « le même métier que » les Frérons, celui d'ennemi des ta» lents. » En 1791, il fut chargé de la rédaction du *Modérateur*, journal commencé par MM. Delandine et Fontanes. Les principes qu'il professait le perdirent. Sa maison fut pillée; il fut arrêté après le 10 août 1792, conduit à la prison de l'Abbaye, et massacré le 2 septembre. On a encore de lui: I. *Nouvelles*, 1782, in-18, contenant *Clarville et Adélaïde de St.-Alban*, première nouvelle; II. *Histoire de Sophie et d'Ursule*, ou *Lettres extraites d'un porte-feuille, mises en ordre et publiées*, 1788, 2 vol. in-12; 1789, 2 vol. in-12, roman dont la catastrophe est affreuse: la seconde moitié du livre est supérieure à la première; III. *Costumes et annales des grands théâtres de Paris*, au lavis et coloriées, 1788-89, 7 vol in-4°. Les années 1786, 87, 88 ont chacune quarante-huit numéros; l'année 1789 n'en a que trente-trois. Les N°. 1-27 de la première année sont d'Auberteuil; le N°. 28 de la première année et les suivants jusqu'au N°. 30 de la seconde année, sont d'un anonyme; le reste est de Charnois. IV. *Recherches sur les costumes et sur les théâtres de toutes les nations tant anciennes que modernes*, 1790, 2 vol. in-4°., produits avec un nouveau frontispice en 1802. Les estampes, dessinées par Chery, ont été gravées par elle.

A. B—t.

CHAROBERT, ou CHARLES-ROBERT, roi de Hongrie, de la maison d'Anjou, neveu de Charles, roi de Naples, et de Louis IX, fut d'abord proposé pour roi, par le pape, aux Hongrois, qui le refusèrent, ne voulant pas renoncer au droit d'élection et reconnaître au souverain pontife le droit de disposer de leur royaume; mais, après l'abdication d'Othon, duc de Bavière, Charobert fut enfin reconnu par la diète de Hongrie, dans une plaine près de Pest, et couronné en 1312 à Albe-Royale. La seconde année de son règne fut troublée par la révolte de Mathieu, comte palatin. Charobert marcha contre les rebelles et les défit. Il déclara ensuite la guerre

Valachie, et, ayant pé-
mment dans cette pro-
, il perdit presque toute
s une bataille, et fut
avestir pour se sauver.
laples avec son fils An-
le malheureuse expédi-
t épouser la petite-fille
i de Sicile. De retour
Charobert reçut la vi-
rs souverains qu'il ac-
gnificence. Sous son rè-
ie, parvenue à son plus
plendeur, fut plus puis-
mpereurs mêmes qui la
paravant comme un de
Dalmatie, la Croatie, la
nsylvanie, la Bulgarie,
Moldavie et une partie
e reçurent les lois de
ou, et formèrent un
Ce prince mourut en
tes de goutte; il fut re-
ujets qui l'avaient d'a-
avec tant de peine. —
, lui succéda. B—P.
IS. *Voyez* CHARLES-LE-

DE LAMPSAQUE, fils
l'un des plus anciens
s qu'on connaisse, flo-
avant Hérodote. Il avait
e de Perse, en deux
e Lampsaque, sa patrie,
autres ouvrages. Il ne
lui que quelques frag-
bé Sévin a recueillis et
rançais dans son *Mé-*
haron de Lampsaque
es Inscriptions, t. XIV,
) Ces fragments ont été
rassemblés avec plus
ar M. Creuzer, dans le
f: *Historicorum græ-*
issimorum fragmenta,
1806, in-8°. Il y a joint
s très savantes et des re-
cherches sur les autres écrivains de ce nom. C—R.

CHARON THÉBAIN, d'une famille distinguée, est encore plus célèbre par la part qu'il prit à la délivrance de sa patrie. Les Lacédémoniens s'étant emparés de la citadelle de Thèbes, en temps de paix, avaient mis leurs partisans à la tête du gouvernement, et avaient fait exiler beaucoup de monde. Pélopidas, et quelques autres de ces exilés, s'étant concertés avec Charon qui était resté à Thèbes, se rendirent chez lui à l'entrée de la nuit, déguisés en paysans. Quelques instants après, Charon fut mandé par Archias, l'un des principaux tyrans; ce qui alarma les conjurés. Charon leur ayant laissé son fils en otage, se rendit vers Archias, qui voulait seulement lui faire part d'un bruit vague qui s'était répandu dans la ville du retour des exilés, et Charon le rassura. Lorsqu'il fut revenu, il se chargea, conjointement avec Mélon, d'aller tuer Archias et Philippe, qui se livraient ensemble à la débauche; et, ayant pris des vêtements de femmes pour pénétrer auprès d'eux, ils n'eurent pas beaucoup de peine à s'en défaire. Les autres chefs ayant été tués en même temps, les Thébains recouvrèrent leur liberté, et nommèrent bœotarques, Pélopidas, Charon et Mélon. C—R.

CHARONDAS, célèbre législateur, naquit à Catane en Sicile, où il florissait vers l'an 650 avant J.-C. Nous avons très peu de détails sur sa vie; Aristote nous apprend seulement qu'il était de la classe moyenne des citoyens, et qu'il donna des lois aux Cataniens et aux autres peuples qui étaient comme eux des colonies de Chalcis en Eubée. Élien ajoute qu'il fut par la suite exilé de Catane, et qu'il se réfugia à Rhégium, où il fit adopter ses lois. Quelques auteurs disent qu'il les avait écrites pour

les Thuriens, mais il vivait long-temps avant la fondation de Thurium, puisque ses lois furent abrogées en partie par Anaxilas, tyran de Rhégium, qui mourut l'an 476 avant J.-C. Il n'est cependant pas nécessaire de supposer avec Ste.-Croix (*Mém. de l'acad. des inscriptions*, tome XLII, page 317), qu'il y a eu deux Charondas, l'un de Catane, l'autre de Thurium. Cette dernière ville était une colonie composée en grande partie d'Ioniens; il était naturel qu'elle adoptât des lois qui avaient été faites pour des Chalcidiens, aussi Ioniens d'origine, et il n'en a pas fallu davantage pour faire croire à quelques auteurs que Charondas était Thurien. Ses lois étaient en vers, comme celles de tous les anciens législateurs, qui ne les mettaient pas en écrit; elles se chantaient, et on les faisait apprendre aux jeunes gens. Celles de Charondas, qui renfermaient d'excellents principes de morale, étaient répandues à Athènes, où on les chantait dans les repas. Elles furent adoptées à Mazaca, dans la Cappadoce, et les habitants de cette ville avaient un magistrat dont l'unique fonction était de les leur chanter et de les expliquer. Il est donc évident que le préambule de ces lois, que Jean Stobée nous a conservé, n'est pas de Charondas, au moins quant aux expressions, et nous pensons comme le savant M. Heyne, qu'il est tiré d'un ouvrage de quelque pythagoricien sur les lois de Charondas. Ce législateur avait noté d'infamie ceux qui, ayant des enfants, passaient à de secondes noces, loi très politique dans les républiques de la Grèce, où l'on était toujours occupé à chercher des moyens contre l'excès de la population. Tous les citoyens étaient obligés de dénoncer au magistrat les crimes qui venaient à leur connaissance; mais le calomniateur était promené par la ville, couro
marin, punition qu'on rega
me si infamante que ceux qu
condamnés se tuaient pre
avant de la subir. Tous le
étaient appelés aux fonction
res, et ceux qui refusaient
plir étaient condamnés à u
proportionnée à leurs facult
défendu, sous peine de m
présenter armé aux asse
peuple, et il fut, dit-on, lui
time de sa loi; étant allé à l
de quelques brigands, il r
la ville, et se présenta à l'a
sans songer qu'il avait so
côté. Quelqu'un lui dit: « T
» loi. — Je la confirme, au c
répondit-il, et il se tua sur
D'autres attribuent cette act
clès, législateur des Syra
cette histoire n'est peut-
ni de l'un, ni de l'autre.
ra de plus grands détails s
de Charondas, dans les m
Ste.-Croix, cités plus haut,
dans les opuscules académi
Heyne, tome II, page 74-1

CHARONDAS. *V.* CARON

CHAROST (ARMAND-J
BÉTHUNE, duc DE), naqu
sailles le 1er. juillet 1728. Il
le digne descendant de Sul
bienfaisance active, et en
son existence et sa fortune a
de son pays. En 1745, le
bataille de Fontenoi vint éve
l'amour de la gloire au milie
du premier âge. Il avait s
entra dans la carrière milita
un régiment de cavalerie, e
pas à se distinguer à la prise
ter. Il resta six heures dans
chée où l'ennemi voyait la m
troupe à découvert. Il s'insti
me de son art, et s
au maréchal d'

mandait alors. Ami et père
s, Charost faisait payer,
nus, des gratifications à
distinguaient par des ac-
Il feignit souvent d'avoir
ses officiers des pensions
payées sur ses appointe-
ouvernement de Calais.
çaise étant ravagée par
épidémique, il fit établir
n hôpital militaire près
. En 1758, il fit porter
genterie à la Monnaie,
ir aux besoins de l'état,
ux représentations de son
: Je sacrifie ma vie pour
je peux bien aussi sacri-
rgenterie. » La paix de
dit à une vie plus tran-
ses bienfaits continuèrent
soldats qu'il avait com-
l en plaça successivement
mbre dans ses terres. Il
eliers de charité à Ance-
gne, s'occupa de la con-
lusieurs routes dans le
l'amélioration de l'agri-
le l'instruction publique
rovince. Vingt ans avant
, il abolit les corvées sei-
ns ses domaines, écrivit
odalité, forma un plan
ient des cens et des ren-
t les bannalités en abon-
liques, supprima un droit
Charost et à Marcuil, et
es censitaires qui avaient
prédécesseurs des droits
rables. Il fonda dans di-
sses des secours annuels
rres, pourvut à l'entretien
tion des enfants abandon-
à Roucy et à Meillant des
s, des chirurgiens, des
; fonda à Meillant un
dota richement; établit
à Charenton-sur-Mar-
mande, des secours extraordinaires
contre les grêles, les inondations et
les incendies. Dans une année de di-
sette, il encouragea, de ses propres
fonds, l'importation des grains dans
le port de Calais. Il fonda dans la Pi-
cardie, dont il était lieutenant-général,
des prix pour la culture du coton, sur
l'utilité des desséchements, sur les
moyens de prévenir ou d'arrêter les
épizooties. Un jour, Louis XV, mon-
trant le duc de Charost à ses courti-
sans, leur dit : « Regardez cet homme,
» il n'a pas beaucoup d'apparence,
» mais il vivifie trois de mes provin-
» ces. » Il avait combattu les corvées
dans les assemblées provinciales; il se
prononça dans l'assemblée des nota-
bles, pour l'égalité de répartition des
charges publiques. La révolution arri-
va; il fit un don volontaire de 100
mille francs avant le décret sur la con-
tribution patriotique. Arrêté à Meil-
lant, où il s'était retiré pendant le
règne de la terreur, il passa six mois
à la Force, et ne recouvra sa liberté
qu'après le 9 thermidor. Il n'est pas
inutile de remarquer que, dans les cer-
tificats qui lui furent délivrés par les
comités révolutionnaires, il était ap-
pelé le *Père de l'humanité souffran-
te*, et l'*Homme bienfaisant*. Il retour-
na à Meillant, où il créa une société
d'agriculture et d'économie rurale,
dont il devint le directeur. Il publia un
*Résumé des vues et des premiers
travaux de cette société*, Paris, 1799,
in-8°. Il avait été nommé membre de
l'ancienne société royale d'agriculture
en 1783. Il rédigea des *Vues généra-
les sur l'organisation de l'instruc-
tion rurale*, Paris, 1795, in-8°.; des
Mémoires sur les moyens de détruire
la mendicité, sur les moyens d'amé-
liorer dans les campagnes le sort des
journaliers, sur le projet d'une caisse
rurale de secours. Il composa une

description topographique, agricole et industrielle de son district, et un vocabulaire des termes ruraux qui y sont en usage. Il proposa la réimpression des bons livres d'agriculture, dans le dessein de les répandre à bas prix dans les campagnes; il introduisit dans son canton l'usage inconnu des prairies artificielles, et celui des meules à courant d'air. Le département du Cher lui doit la culture du lin, de la garance, de la rhubarbe et du tabac; le perfectionnement des forges, des abeilles, de la race des chevaux, l'amélioration des laines, etc. Il étendit son zèle aux canaux de navigation, donna des projets, offrit des fonds considérables pour la confection du canal du Bec-d'Allier à la rivière du Cher; il en avait fait lever les plans à ses frais en 1785. Aucun sacrifice ne lui coûtait, et sa fortune immense semblait à peine pouvoir suffire à ses bienfaits. Il fut à Paris un des fondateurs de la société philanthropique, de l'institution des aveugles-travailleurs, de l'association de bienfaisance judiciaire, et du lycée des arts. Il était président de l'administration des soupes dites *à la Rumfort*. Après le 18, brumaire il fut nommé maire du 10e. arrondissement de Paris, ce qui fit dire à un de ses collègues « que, toujours ami du peuple, la place qui lui convenait le mieux était celle qui l'en rapprochait davantage. » Il n'avait point eu la petite-vérole, et il la craignait; mais lorsqu'elle exerçait ses ravages dans l'institution des sourds-muets, dont il était un des administrateurs, il voulut visiter les enfants malades, fut atteint par la contagion, et mourut le 27 octobre 1800. Lorsque la nouvelle de sa mort arriva dans Meillant, les boutiques furent fermées spontanément, les travaux suspendus, le deuil général; le peuple et ses magistrats allèrent recevoir son corps. Bientôt une s
tion fut ouverte par le préfet
pour l'érection d'un monum
mémoire. Il est possible q
quelques erreurs politiques,
ait payé son tribut à l'humani
ces erreurs disparaissent da
blean de sa vie (*Voy.* la *Not*
torique de M. Silvestre, dans
moires de la société d'agr
du département de la Seine
p. 338). V-

CHARPENTIER (Jacqu
en 1524, à Clermont en Be
vint étudier la philosophie
et ne tarda pas à la professer
au collége de Bourgogne.
procureur de la *nation* de
il prit à l'université les d
bachelier et de licencié en m
puis fut recteur pour la phil
dignité qu'il conserva pend
ans. En 1566, la chaire d
matiques du collége royal fu
signée par Dampestre-Cosel
cupait; mais le célèbre Ram
posa fortement à cette résig
prétendant qu'elle ne pouv
lieu pour une semblable pla
quelle on ne devait point êt
sans un examen préalable.
fut portée au parlement; ce
pointa; mais le conseil d'ét
en faveur de Charpentier,
1568, fut élu doyen. Il était
médecin de Charles IX, et m
phthisie le 1er. février 157
pentier s'adonna beaucoup
philosophie qu'à la médecine.
outré d'Aristote, il combatt
reusement les ennemis du p
cien, et notamment Ramus
il ne pardonna point l'opposi
avait mise à sa nomination
même accusé d'avoir contri
[illegible] ailleurs de ce
[illegible] journée de la

. On lui reproche avec encore fondement d'avoir altéré, pour ndre, la doctrine d'Aristote, nom duquel il publia une soi-béologie mystique égyptienne, étendit traduite de l'arabe, quoi-norât les premiers éléments de ngue : il n'avait fait au surplus ttre en meilleur latin une an-traduction déjà imprimée de cet e. Charpentier fut intolérant en i comme en philosophie, et il ser de l'université tous ceux suspectait les opinions. On i : I. *Descriptio universæ na-x Aristot.; de putredine et e*, Paris, 1562, in-4°.; II. *positionem disputationis de lo, contra Thessalum Ossa-sponsio*, Paris, 1564, in-4.; *ationes contra Ramum*, 1566, IV. *Epistola in Alcinoum*, in-8°.; V. un *Commentaire* sur losophe, 1573, in-4°.; VI. *XIV, qui Aristotelis esse di-, de secretiore parte divinæ tiæ secundùm Ægyptios, ex o sermone*, etc., Paris, 1571, , etc. — CHARPENTIER, pre-ommis du lieutenant de police t, et mort vers 1730, com-pour le théâtre de la Foire, les *ures de Cythère*, 1715; *Qui ine*, 1718, et *Jupiter amou-Io*. — CHARPENTIER (Paul), cial des Petits-Augustins, né à e 30 janvier 1699, et mort à le 28 avril 1775, a publié raductions : I. du *Siége et de e de Rhodes*, par Guichard, in-12; II. de la *Lettre ency-du général des Augustins sur aires d'Espagne*, 1767, in-12. issé imparfait un *Poëme sur gerie*, auquel il travaillait de-ong-temps. D. L.

ARPENTIER (PIERRE), juris-

ut.

consulte, né à Toulouse, au commencement du 16e. siècle, enseigna publiquement le droit à Genève. Il avait embrassé le calvinisme; mais, s'étant brouillé avec les chefs de la réforme, et surtout avec Théodore de Bèze, il quitta Genève, dit Bayle, avec sa femme et ses enfants, « sans dire adieu » à ses créanciers. » Il se rendit à Paris peu de temps avant les massacres de la St.-Barthélemi, et se sauva chez Bellièvre, en cette affreuse journée. Bientôt, on le vit se déchaîner publiquement, non contre les auteurs des massacres, mais contre ce qu'il appelait *la cause*, c'est-à-dire, la faction des protestants. Il soutenait que les protestants, s'étant servis du prétexte de la religion pour couvrir leur esprit de révolte, avaient été justement punis par l'épée de Dieu que portent les rois. Il disait que leurs assemblées étaient devenues des conventicules où on ne parlait ni de piété, ni de correction des mœurs, mais d'armes, de séditions, de levées de soldats, et de moyens de faire la guerre à leur souverain : en sorte que c'était Dieu même qui avait inspiré à un monarque naturellement fort doux le dessein de réprimer, par les voies les plus sévères, le crime de leur rebellion. La cour jugea que Charpentier serait un bon apologiste des massacres chez l'étranger. Il se chargea volontiers de cette odieuse mission, reçut de l'argent et la promesse d'être élevé à des charges qu'il obtint par la suite. Il partit avec Bellièvre, qui alla prononcer, devant l'assemblée des cantons suisses, une harangue apologétique de la St.-Barthélemi. Charpentier se rendit à Strasbourg; il avait déjà professé dans cette ville. Il y fit imprimer, le 15 septembre 1572, une lettre adressée à François Portus Candiot, savant helléniste. Cette lettre fut publiée en

latin et en français, sous ce titre : *Lettre de Pierre Charpentier, jurisconsulte, adressée à François Portes* (1) *Candiois, par laquelle il monstre que les persécutions des églises de France sont advenues, non par la faute de ceux qui faisoient profession de la religion, mais de ceux qui nourrissoient les factions et conspirations qu'on appelle la Cause*, in-8°. Charpentier dit, dans cette fameuse lettre, qu'il y avait deux partis parmi les protestants : l'un de *pacifiques*, qui agissaient de bonne foi et par principes de religion ; l'autre de *factieux*, qui soutenaient *la cause* ; que le premier parti avait pour chefs d'Espina, Sorel, Albrac, Cappel, la Haye, Mercure ; et le second, Théodore de Bèze, qu'il appelle la *Trompette de Saba*, et contre lequel il se déchaîne avec tout l'emportement de la haine. Il ne se borne pas à excuser le massacre de la St.-Barthélemi ; il veut encore prouver qu'il a été fait justement, et qu'on a dû le faire pour abattre une faction impie qui voulait renverser le trône et bouleverser l'état. Le 1er. mars de l'année suivante, parut, sous le nom de François Portus, une réponse violente, qui contient des détails peu honorables de la vie de Charpentier. Cette réponse fut réimprimée à la suite de la lettre, en 1574, in-4°. L'une et l'autre ont été insérées dans le tome Ier. des *Mémoires de l'estat de France sous Charles IX*. Corneille Schulting fit entrer, presque tout entière, la lettre de Charpentier dans la préface de sa *Confessio hieronymiana*, publiée en 1585. On trouve un précis de la même lettre dans la grande *Histoire* de Mézeray, tom. III. Cette lettre était tombée dans l'oubli qu'elle méritait, lorsque le P. Denis de Ste.-Marthe l'inséra, on ne sait pourquoi, dans ses *Entretiens touchant l'entreprise du prince d'Orange sur l'Angleterre*, imprimés à Paris en 1689. La même année, Jurieu se déchaîna contre Charpentier, dans sa *Religion des jésuites*, et Bayle ne l'a point épargné dans son Dictionnaire ; il l'appelle *un furieux ennemi des réformés*. On a encore de lui : *Pium et christianum de retinendis armis, et pace repudiandâ consilium*, Paris, 1575, in-8°. Cet ouvrage parut la même année, traduit en français : *Advertissement sainct et chrestien touchant le port des armes*, etc., et fut réfuté par Pierre Lefèvre, maître des requêtes, sous le titre de *Responsio ad Petrum Carpentarianum*. Les deux écrits furent imprimés ensemble, Paris, 1575, in-8°., et la réponse séparément, à Neustadt, 1579, in-8°. Charpentier, devenu avocat du roi au grand conseil, vivait encore en 1584. On ignore l'époque de sa mort. Il eût dû voir les premiers temps du règne de Henri IV, s'il était vrai, comme l'avance Rivet dans son *Jesuita vapulans*, que l'apologiste de la St.-Barthelemi, devenu ligueur opiniâtre, eût encouru la haine du vainqueur de la ligue ; mais Rivet semble le confondre avec l'avocat Charpentier, que ses intelligences avec l'Espagne firent périr du supplice de la roue, vers 1596, et qui était fils de Jacques Charpentier, grand adversaire de Ramus. V—ve.

CHARPENTIER (Hubert), licentié de Sorbonne, né à Coulommiers, au diocèse de Meaux, en 1565, se rendit recommandable par des établissements ecclésiastiques. Le premier est le pélerinage célèbre de Notre-Dame de Garaison, au pied des Pyré-

(1) Bayle reprend Jurieu d'avoir écrit *Portes* au lieu de *Portus* ; mais c'est ainsi qu'écrivait Charpentier lui-même.

: diocèse d'Auch; le se-
ıi des missionnaires de
de Betharram, au bas
ne appelée le Calvaire,
de Lescar; le troisième,
ıe les deux premiers, est
on des prêtres du Cal-
mont Valérien, auprès de
invocation de *Jésus cru-*
ongrégation devait être
reize prêtres, dont Char-
: premier supérieur. En
ırés de Paris s'y firent
est depuis cette époque
établit que les paroisses
: allaient en pèlerinage
s les ans, au mont Valé-
jours spécialement con-
e de la croix. Le fonda-
ıi intime de l'abbé de St.-
ait des relations suivies
aires de Port-Royal. Il
ıs, le 10 décembre 1650.
ant été exhumé, il y a
ées, fut trouvé parfaite-
é, ce qui accrut singuliè-
votion au lieu de sa sé-

T—D.

TTIER (François), né
évrier 1620, fut d'abord
arreau. Sa santé vigou-
ı mâle et forte, son élo-
elle et véhémente, jointes
ir de confiance et même
semblaient lui promettre
un grand rôle dans cette
is le goût des lettres eut
nes pour lui que les épi-
ıicane, et il les cultiva
jusqu'à sa mort dans le
inet. Colbert ayant conçu
: former une compagnie
ıerce des Indes orientales,
composa par son ordre
l'un fidèle sujet du roi,
ablissement d'une com-
:aise, pour ce genre de
commerce, Paris, 1664 et 1665, en français et en allemand, sous le nom de *Wagenseil*. Ce discours fut suivi, en 1666, d'une relation de cet établissement, dans laquelle on trouve le recueil de toutes les pièces qui peuvent y avoir rapport. Le ministre, pleinement satisfait du premier ouvrage, en mit l'auteur à la tête d'une académie dont son hôtel avait été le berceau, et qui acquit depuis une grande célébrité, sous le titre d'académie des inscriptions et belles-lettres. Charpentier était depuis 1651 membre de l'académie française, dont il devint par la suite directeur perpétuel. Quelque respect qu'il eût pour les grands hommes d'Athènes et de Rome, dont les ouvrages étaient l'objet principal de ses lectures, il prit parti contre ses maîtres dans la fameuse querelle des anciens et des modernes. On a oublié les écrits qu'il fit pour soutenir sa cause, et l'on ne se souvient que de l'épigramme de Boileau contre le *gros Charpentier*. Par une suite de ce système, il plaida en faveur des inscriptions en français, et ce sentiment patriotique le porta à écrire avec véhémence, et même avec obstination contre les discours du jésuite Lucas, *De monumentis publicis latinè inscribendis*. Les deux ouvrages qu'il composa dans cette dispute ont pour titre: *Défense de la langue française pour l'inscription de l'arc-de-triomphe*, 1676, in-12; et *De l'excellence de la langue française*, 1683, 2 vol. in-12. Soit qu'il eût tort ou raison pour le fonds de la question, il est certain qu'il décrédita sa cause par son exemple; car ses inscriptions pour les tableaux de Versailles, destinés à retracer sous le pinceau de Lebrun les conquêtes de Louis XIV, furent trouvées d'un si mauvais goût, par le ton emphatique

qui y régnait, qu'il fallut les effacer pour en mettre à la place de plus simples, peut-être même de trop simples, que fournirent Boileau et Racine. Cette dispute s'est renouvelée un siècle après dans le sein de l'académie, entre Batteux, défendant la cause des Français, et Lebeau, soutenant celle des Latins. Il semble que l'académie, juge compétent en cette matière, s'est décidée pour les inscriptions latines. On ne doit pas cependant regarder ce jugement comme sans appel. Charpentier mourut à Paris, doyen de l'académie française, le 22 avril 1702, dans des sentiments très chrétiens. Cet auteur a beaucoup écrit; on trouve en général dans ses ouvrages de l'esprit et de l'art, de la force et de l'érudition; quelques traits d'éloquence dignes de la bonne antiquité qui lui était familière; mais on lui reproche de la diffusion et une certaine emphase qui lui était naturelle. Il avait du feu dans la conversation, et parlait mieux qu'il n'écrivait. Charpentier contribua plus que personne au dessein de cette belle suite de médailles qu'on a frappées sur les principaux événements du siècle de Louis-le-Grand, et qui parut en 1702, in-folio. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il a encore composé: I. *Traité de la peinture parlante*, où il fait voir qu'il faut mettre des inscriptions aux tableaux, et des noms aux portraits; II. *Explication des tableaux de la galerie de Versailles*, etc., Paris, 1684, in-4°.; III. *De l'excellence des exercices académiques*, 1695; IV. *Voyage du vallon tranquille* (Sceaux), nouvelle historique, avec la clef, 1673; id., Paris, 1796, in-12, avec une préface et des notes servant de clef, par MM. Adry et Mercier de Saint-Léger; V. nn *Panégyrique du roi sur la paix de* 1679, des *Harangues*, des *Dis-*

cours, dans le recueil de l
française; VI. des poésies
flées, dont on ne parlerait
jourd'hui, sans ces vers où
dans son discours au roi,
ridicule son églogue royale:

L'un, en style pompeux habillant un
De ses rares vertus le fait un long pro
Et mêle, en se vantant soi-même à to
Les louanges d'un fat à celles d'un hé

VII. Une *Vie de Socrate*,
gnée des *Dits mémorables*
losophe, traduits de Xénoph
in-12; VIII. une *Traduct*
Cyropédie de ce dernier, av
tes, Paris, 1659; Amsterda
in-12, qui a été effacée pa
M. Dacier, secrétaire actuel
sième classe de l'institut. Cl
avait laissé parmi ses manu
traduction complète des o
Xénophon, une *Dissertati*
Cyropédie, une version en
quelques comédies d'Aristo
un *Carpentariana* que
publia en 1724. Parmi bea
choses inutiles ou commune
ferme ce recueil, on trouve
pages qui peuvent amuser.
Boscheron, Chardin et Du

CHARPENTIER (M.
toine), savant compositeu
à Paris en 1634. A l'âge
ans, il alla à Rome dans
d'étudier la peinture. Comm
quelques principes de mu
arrivant en Italie, il entra
église, où il entendit un m
composition du célèbre Cari
ce moment, Charpentier aba
peinture pour se livrer entiè
la musique. Carissimi, qui
des leçons, trouvant en lu
disposition qu'il fallait pour
à un tel , le mit en peu
en l'un des plus
son temps les morceaux

r composa en Italie lui attirè-ıne si grande réputation que les ıs le surnommèrent le phénix France. Revenu dans sa patrie, le nomma maître de la cha-le Monseigneur; mais la jalousie lli lui fit ôter cette place, qu'il it à celles qu'il avait déjà. Char-r entra chez Mlle. de Guise pour naître de sa musique, et com-un grand nombre d'excellents aux; mais ensuite, piqué con-lly, il changea sa manière pour int lui ressembler, et ne s'atta-u'à composer de la musique très le, mais en même temps d'une onie et d'une richesse d'effet alors inconnues en France, ce i attira de la part des ignorants re de compositeur dur et bar-Le duc d'Orléans, qui fut depuis t, apprit de lui la composition, accorda l'intendance de sa mu-Charpentier a été l'un des plus s maîtres de son temps; il a osé la musique d'un grand nom-opéras, de ballets et de diver-ents. C'est lui qui est l'auteur rs du *Malade imaginaire*, qu'on ue à tort à Lulli. Le nombre uvrages dramatiques qu'il a mis usique s'élève à plus de vingt-Les dégoûts qu'il avait éprou-ar la jalousie de Lulli lui firent lonner la scène, et il ne s'exerça ue sur des paroles latines. Il ommé maître de musique de e du collége et de la maison sse des jésuites à Paris, où tous nateurs se rendaient en foule l'entendre. Il devint ensuite maî-: la Sainte-Chapelle, où il a été né. Charpentier mourut au mois rs 1702, dans la 68e. année de ge, après avoir professé pendant nte ans. Il avait coutume de dire ne connaissait pour son égal que Lalouette, maître de musique de la cathédrale. Quand un jeune homme voulait se destiner à la composition, il lui disait : « Allez en Italie, c'est la » véritable source; cependant, je ne » désespère pas que quelque jour » les Italiens ne viennent apprendre » chez nous; mais je n'y serai plus. » On doit encore à Charpentier plusieurs recueils d'airs à boire, à deux, trois et quatre parties, des messes, des motets, etc. R—T.

CHARPENTIER (Jean-Jacques Beauvarlet), né à Abbeville en 1730, fut un des plus habiles organistes de la fin du siècle dernier. Il demeurait à Lyon lorsque J.-J. Rousseau, qui passait par cette ville, eut occasion de l'entendre, et signala son talent. Montazet, archevêque de Lyon, lui donna l'orgue de St.-Victor de Paris, dont il était abbé; et, l'année suivante, Charpentier obtint celui de St.-Paul, qu'il conserva jusqu'à la révolution. A cette époque, la suppression du culte le plongea dans la détresse; il mourut en mai 1794. Au doigté le plus net, à l'exécution la plus brillante à la fois, et la plus expressive, Charpentier joignait une connaissance profonde de l'harmonie; nul ne modulait avec plus de grâce, avec plus de facilité; nul ne possédait mieux que lui l'art difficile des transitions; tous les styles semblaient lui être également familiers; mais il excellait surtout dans la fugue. Il a laissé, pour son instrument et pour le clavecin, un nombre considérable d'œuvres d'un mérite éminent. — Charpentier (René), sculpteur, né à Paris en 1680, fut élève de Girardon, et travailla à la sculpture du tombeau que cet artiste célèbre avait élevé à sa femme, à St.-Landry. Charpentier a laissé plusieurs de ses ouvrages dans l'église de Saint-Roch, et notamment le *Tombeau du comte Rangoni*. Il est mort à

Paris le 15 mai 1723. Charpentier n'était pas sans talent, mais, à une grande sécheresse d'exécution, il unissait le mauvais goût qui régnait de son temps, et que ne put détruire son admiration pour les productions de son maître. — CHARPENTIER (Louis), natif de Brie-Comte-Robert, vivait au milieu du siècle dernier, et a publié : I. *Lettres critiques sur divers écrits contraires à la religion et aux mœurs*, 1751, in-12, 2 vol.; II. *la Décence en elle-même, dans les nations, les personnes et les dignités*, 1767, in-12; III. *Nouveaux Contes moraux*, ou *Historiettes galantes et morales*, 1767, in-12; IV. *Vos Loisirs, contes moraux*, 1768, in-12; V. *l'Orphelin normand*, ou *les Petites Causes et les grands effets*, 1768, in-12, 3 vol.; VI. *le Nouveau Père de famille*, traduit de l'anglais, 1768, in-12; VII. *Essai sur les causes de la décadence du goût relativement au théâtre*, 1768, in-12; VIII. *Mémoires d'un citoyen*, ou *le Code de l'humanité*, 1770, in-12, 2 vol.; IX. *Essais historiques sur les modes et sur les costumes en France*, 1776, in-12. D. L.

CHARPENTIER (JEAN-FRÉDÉRIC-GUILLAUME), né à Dresde, le 24 juin 1738, est mort le 27 juillet 1805, professeur de l'académie, et intendant des célèbres mines de Freyberg. Outre plusieurs mémoires insérés dans diverses collections, il a publié les ouvrages suivants : I. *Géographie minéralogique de l'électorat de Saxe*, Leipzig, 1778, in-4°. (en allemand); II. *Beobachtungen*, etc., c'est-à-dire, *Observations sur les gîtes des minerais*, Leipzig, 1800, in-4°., fig.; III. *Beytrag*, etc., c'est-à-dire, *Mémoire géologique sur les montagnes des géants en Silésie*, Leipzig, 1804, in-4°., fig. C.

CHARPENTIER-COSSIGNY. *V.* COSSIGNY.

CHARPY (NICOLAS), né à Ste.-Croix, village de Bresse, près de Montluel, au commencement du 17e. siècle, fut d'abord secrétaire du malheureux Cinq-Mars; il le quitta avant sa disgrâce, et vécut d'intrigues pendant quelques années. Il s'associa ensuite à quelques hommes sans probité, dont il partagea les désordres. La découverte d'un sceau qu'ils avaient contrefait attira sur eux l'attention de la justice, en 1648. Deux des complices de Charpy furent arrêtés; l'un mourut en prison, et l'autre se sauva, après avoir fait porter tout le poids de l'accusation sur Charpy, qui fut pendu en effigie. Pendant ce temps-là, il était caché dans une cave, où il resta un mois. C'était l'époque des troubles de la fronde. La cour fut obligée de quitter Paris; Charpy profita de cette circonstance pour s'enfuir, et se rendre en Savoie, où il prit le nom de *Ste.-Croix*. Comme il n'était pas délicat sur les moyens, pourvu qu'il arrivât à son but, il reparut bientôt à Paris, et parvint même à s'y faire employer par les ministres. Alors il changea de conduite, passa du libertinage à une dévotion outrée, et se donna même pour un homme à visions. Ses idées singulières sont établies dans deux ouvrages, le premier intitulé : le *Hérault de la fin des temps*, ou *Histoire de l'Église triomphante*, Paris, Guill. Desprez, in-4°., sans date, de 8 pages; et le second, l'*Ancienne nouveauté de l'Écriture Sainte*, ou *l'Église triomphante en terre*, Paris, Petit, 1657, in-8°. Ainsi que Desmarets et Morin, il annonce la réformation générale de l'Église, et la conversion des peuples à la vraie foi; mais il diffère sur les moyens (*Voy.* DESMARETS et MORIN). Suivant Char-

Christ devait naître dans le
, et sa puissance être dé-
un lieutenant de J.-C., de
Juda ; sous le règne de ce
, les juifs rebâtiraient Jéru-
leviendraient les maîtres de
rre ; enfin, deux mille ans
ension de J.-C., tous les
raient rétablis dans la jus-
elle, et passeraient sans
la terre au ciel. « On ne
dit l'abbé Goujet (*Supplé-
Dictionnaire de Moréri*),
atique n'eût beaucoup étu-
ure-Sainte. » Il l'avait lue
ngues originales ; mais, mal-
cours, il donna dans des
ce que son imagination était
ide. Il l'avait vive, féconde
te même pour découvrir des
mais il les a poussés à un
lérable. Charpy soumit son
and Arnauld, qui en donna
tion imprimée sous ce titre :
*s sur les principales er-
livre intitulé : l'Ancienne
*, etc., avec une préface de
aris, 1665, in-8°., et avec
lle préface et des additions
le Bonnaire, Paris, 1735,
paraît que Charpy renonça
foi à ses erreurs. Dupin, et
dom Calmet, disent qu'il
l'état ecclésistatique, prit
en théologie, et mourut en
a encore de Charpy : I. le
ce, ou *le Miroir des princes
le Louis XIII*, Paris, 1638,
. *Elogium cardinalis Ma-
ologeticum, seu historiæ
Mazarinæ compendium*, en
, Paris, 1658, 2°. édition,
rend dans cet ouvrage le titre
ler d'état. III. *Catéchisme
ique en deux journées*, Pa-
, in-8°. Goujet lui attribue
S. Gaétan de Thienne,
fondateur des clercs réguliers, Paris, 1657, in-4°. ; mais il est plus que probable que cet ouvrage appartient à Gaétan Charpy. Nicolas a encore laissé manuscrits des commentaires latins sur les prophètes, les psaumes et l'Apocalypse. — CHARPY (Louis de Ste.-Croix), de la même famille que le précédent, est auteur d'une *Paraphrase du psaume LXXI sur la naissance du dauphin ;* des *Saintes ténèbres*, en vers français, Paris, 1670, in-12 ; d'une *Épître à l'hiver, sur le voyage de la reine de Pologne ;* et enfin de l'*Abrégé des grands, ou de la vie de tous ceux qui ont porté le nom de grand*, en vers latins et français, Paris, 1689, in-4°. — CHARPY (Jean), abbé de Ste.-Croix. L'abbé de Marolles en parle avec éloge dans son dénombrement des auteurs, imprimé à la suite de ses *Mémoires*. On lui attribue une *Paraphrase en vers des Lamentations de Jérémie*, et quelques poésies à la louange de Louis XIII. — CHARPY (Gaétan), né à Mâcon, au commencement du 17e. siècle, entra dans la congrégation des clercs réguliers, connus sous le nom de *théatins*, et devint supérieur de leur maison de Paris, où il mourut, en 1683. Il a traduit du portugais en français l'*Histoire de l'Ethiopie orientale de Jean de Santo, dominicain*, imprimée par les soins de ses confrères, Paris, 1684, in-12, et a laissé manuscrits plusieurs autres ouvrages, parmi lesquels on distingue une traduction de l'italien en français de la *Relation de la mission faite en France par les Théatins, en* 1644. W—s.

CHARRI (JACQUES-PREVOST DE), gentilhomme languedocien, suivit la carrière des armes sous François Ier., Henri II et Charles IX. Il était brave, mais orgueilleux et vindicatif.

Blaise de Montluc, dans ses Commentaires, vante beaucoup la bravoure et les talents militaires de Charri. Sa force était telle que, durant la guerre de 1524 en Italie, combattant avec quelques soldats un corps de trois cents Allemands, qu'il défit, il trancha d'un seul coup du revers de son épée le bras, couvert d'une manche de maille et d'un brassard, du chef de cette troupe. En 1563, Charri commandait dix enseignes d'infanterie qu'on choisit lors de la création des gardes-du-corps pour faire partie de la garde à pied, dont il fut le premier mestre-de-camp. Lorsqu'il reçut son brevet, quelques personnes lui insinuèrent que l'intention de la cour était qu'il n'obéît en aucune manière à d'Andelot, colonel-général de l'infanterie française. Charri, dont le caractère altier et impétueux répugnait à toute espèce de soumission, écouta ces insinuations, si bien que d'Andelot, irrité de ses continuelles désobéissances à ses ordres, résolut de s'en défaire. Charri, quelques années auparavant, avait tué en duel le frère de Chatelier Portant. Celui-ci, excité secrètement par d'Andelot, gagna treize assassins, du nombre desquels était Paul Richieud, surnommé *le Brave*, et, le 31 décembre 1563, Charri, allant au Louvre, fut assassiné, ainsi que deux amis dont il était accompagné, par Chatelier Portant et ses complices, qui sortirent aussitôt de Paris. Suivant Brantôme, « Charri était un » second Montluc en valeur et en or» gueil, et qui l'aurait pu être en di» gnité, s'il ne s'était pas fait de trop » grands ennemis. » B—G—T.

CHARRIERE (Joseph de la), né à Anneci en Savoie, vers le milieu du 17e. siècle, vint perfectionner ses études médicales à Paris, et retourna ensuite dans sa patrie, où il exerça la chirurgie avec distinction jusqu'à sa mort. Il mit le sceau à sa réputation par deux ouvrages importants: I. *Traité des opérations de la chirurgie, avec plusieurs observations et une idée générale des plaies*, Paris, 1690, in-12. L'auteur s'étend beaucoup sur la cause, la nature, le siége de la maladie, et très peu sur le manuel de l'opération, qui devait être son objet principal; il se livre souvent à des discussions frivoles, à des théories évidemment erronées; il donne des étymologies ridicules, qui prouvent que les langues savantes ne lui étaient pas familières. Cependant, comme cet ouvrage est un des premiers qu'on ait publiés sur la médecine opératoire, il fut, malgré ses défauts, souvent réimprimé, en 1692, 1693, 1716, 1721, 1727, traduit dans diverses langues: en allemand, par Jean Léonard Martini, Francfort, 1700, in-8°.; ibid., 1715; en hollandais, par Jean-Daniel Schlichting, qui l'enrichit d'une préface, Amsterdam, 1734, in-8°; en anglais, 1705, in-8°., etc. II. *Anatomie nouvelle de la tête de l'homme et de ses dépendances*, Paris, 1703, in-8°. Le contenu de cette monographie n'est pas propre à justifier les éloges que l'auteur se donne dans la préface. Après avoir décrit les organes, il en explique les fonctions; mais rarement il puise dans son propre fonds. Ce qu'il dit de la salive est emprunté de Lanzoni; sa doctrine des nerfs est celle de Vieussens, et l'on peut assurer que Duverney a eu de justes motifs pour le ranger parmi les plagiaires. C.

CHARRIÈRE (Mme. de St.-Hyacinthe de), d'une famille noble de Hollande, fut élevée à la Haye, et passa sa jeunesse à la cour. Elle épou-

le Charrière, gentilhomme
d'une famille ancienne, mais
unée, qui était l'instituteur
rère. Mlle. de Tuyll renon-
opulence de sa famille, à la
stathouder, pour suivre son
ans un village de la princi-
Neufchâtel, où il avait con-
ıe terre, que Mme. de Char-
andit par la fortune qu'elle
isir d'offrir à l'homme de son
a campagne d'un propriétaire
ellois, la touchante simplicité
s de ce petit pays, surtout
temps où Mme. de Charrière
biter, une vie aussi exempte
des jouissances que de grands
de grandes peines, ne purent
son ame de feu. Tout ce qui
it, les vertus paisibles de
llent époux, lui offraient des
dont elle reconnut tout le prix;
nitait avec zèle; car toutes les
urent au fond de son cœur;
e sentit un besoin d'activité
it orageuses quelques années
. Enfin, chérie de la famille
ble où elle était entrée, elle se
ıe existence heureuse. Quoi-
se piquât pas d'être une fem-
ıte, la littérature fut l'occupa-
n près exclusive de sa vie; la
y eut aussi une part considé-
rtout durant un séjour assez
lle fit à Paris. La révolution la
me grande portion de ses re-
e concert avec son époux, elle
t alors le luxe de sa maison, et
ait de sa table pour continuer
bien. Elle fit des ingrats, et se
ouvent dans le choix de ses af-
son cœur en fut douloureuse-
cté, et les tristes expériences,
ments publics, et sa santé affai-
endirent solitaire, et, à la fin
rs, elle n'admettait plus qu'un
nombre d'amis intimes. Elle
mourut à sa campagne, près de Neufchâ-
tel, en 1806, à l'âge d'environ soixan-
te ans. Plus qu'aucune autre femme,
Mme. de Charrière est tout entière dans
ses écrits, passionnée et philosophe,
respectant la vertu, pyrrhonienne sur
tous les objets de spéculation, mais très
décidée sur les devoirs de chaque état
de la vie. Ses compositions offrent des
tableaux très variés, très vrais, sou-
vent assez hardis. Plusieurs de ses ou-
vrages n'ont jamais paru en français;
elle les composait pour avoir le plaisir
de les voir traduits en allemand, dans
un temps où des liaisons avec des per-
sonnes de cette nation lui rendirent
leur langue intéressante. Très avide de
louanges, elle écoutait cependant avec
attention les observations de ses amis,
corrigeait et refaisait même avec une
application extrême. Comme elle s'oc-
cupait dans tous ses ouvrages des idées
et des intérêts du moment, une grande
partie est restée en fragments. Nous
indiquerons parmi ses romans: I. *Cal-
liste*, ou *Lettres écrites de Lausan-
ne*, 1786, in-8°.: c'est le plus re-
marquable de ses ouvrages; II. *Mis-
tress Henley; Lettres neufchâtelloi-
ses*; III. *Œuvres* publiées sous le
nom *de l'abbé de la Tour*, 3 vol., in-
8°., Leipzig, 1798, 4 vol., fig., con-
tenant: les *Trois femmes*, *Honorine
d'Userche*, *Ste.-Anne et les Ruines
d'Yedburg*, *Sir Walter Finch et
son fils Williams* (Genève). Les
Trois femmes avaient d'abord paru
à Londres, ensuite à Lausanne, 1798,
2 vol. in-12; l'édition de Leipzig est
la meilleure. Le *Toi et Vous*; l'*Ém-
igré*; l'*Enfant gâté*; *Comment le
nomme-t-on?* pièces de théâtre. La
plupart de ses ouvrages ont été tra-
duits en allemand. Des lettres de
Mme. de Charrière à M. Louis-Ferdi-
nand Herder, littérateur distingué de
l'Allemagne, et son traducteur, se trou-

vent dans le second volume des œuvres posthumes de celui-ci (Tubingen, 1810). U—i.

CHARRON (Pierre), fils d'un libraire, qui était père de vingt-cinq enfants, naquit à Paris en 1541. Après avoir fait son cours de droit à Orléans, puis à Bourges, et pris le bonnet de docteur dans cette dernière ville, il se fit recevoir avocat, et en exerça la profession pendant cinq ou six ans. Dégoûté de cette carrière, il embrassa l'état ecclésiastique, et se distingua dans la prédication. Ayant suivi Arnaud de Pontac, évêque de Bazas, il remplit plusieurs stations dans la Gascogne et le Languedoc. Ses succès dans la chaire lui valurent successivement des places de théologal à Bazas, à Aqs, à Lectoure, à Agen, à Bordeaux, à Cahors, à Condom, et le titre de prédicateur ordinaire de la reine Marguerite. Après dix-sept ans d'absence, il revint à Paris pour accomplir un vœu qu'il avait fait d'entrer dans un ordre religieux. Refusé chez les chartreux, et ensuite chez les célestins, à cause de son âge de quarante-sept ans, il se crut dégagé de son vœu, et alla reprendre ses stations, d'abord à Angers, puis à Bordeaux. Il se lia si étroitement, dans cette dernière ville, avec Montaigne, que celui-ci lui permit, par son testament, de porter les armes de sa famille. Charron, par reconnaissance, laissa tous ses biens au beau frère de Montaigne, ne pouvant les laisser à Montaigne lui-même. Député de la province ecclésiastique de Cahors à l'assemblée du clergé de 1595, il fut choisi pour en être le premier secrétaire, et mourut subitement à Paris, dans la rue, le 16 novembre 1603, d'une apoplexie sanguine. Quelques propositions peu exactes de son livre de *la Sagesse* lui suscitèrent des censeurs; il eut aussi ses apologistes; mais ses vertus, ses mœurs et sa conduite ne méritèrent jamais que des éloges. Le plus connu de ses ouvrages est le *Traité de la Sagesse*, en 3 livres, Bordeaux, 1601, in-8°. Il fut attaqué par le médecin Chanet et par le jésuite Garasse, qui en appela l'auteur le *patriarche des esprits forts*, et voulut même le faire passer pour un athée. L'abbé de St.-Cyran releva les infidélités de la censure de Garasse. Charron avait sous presse une seconde édition, lorsqu'il mourut. Le parlement se disposait à supprimer l'ouvrage, et la faculté de théologie à le censurer, lorsque le président Jeannin, chargé par le chancelier de le réviser, y fit des corrections au moyen desquelles il parut à Paris, en 1604, in-8°., par les soins de Bochemaillet, qui y ajouta la vie de l'auteur, son ami. Le peu de débit de cette édition mutilée donna lieu à une seconde, Paris, 1607, in-8°., conforme à l'édition originale, augmentée des observations de Jeannin. La plus jolie est celle des Elzevir, Leyde, 1646, in-12. On préfère les exemplaires qui ne portent point de date. Charron, peu de temps avant sa mort, avait composé, sous le titre de *Traité de Sagesse*, un abrégé et une apologie du précédent, Paris, 1608, in-8°., suivi de quelques Discours chrétiens trouvés dans ses papiers. Montaigne et Duvair sont souvent copiés dans le livre de *la Sagesse*. L'auteur, qu'on peut regarder comme un élève du premier, est loin d'avoir la vivacité et l'originalité piquante de son maître. Parmi les propositions répréhensibles, il serait difficile de justifier celle-ci: « La » religion n'est tenue que par moyens » humains, et est toute bâtie de pièces » maladives, et qu'encore que l'im» mortalité de l'ame soit la chose la

sellement reçue, elle est blement prouvée; ce qui sprits à douter de beau- oses. » M. de Luchet a *nalyse raisonnée de la Charron*, Amsterdam , in-12. En 1594, Char- blié à Cahors, sans nom *Traité des trois Vérités*, nnée suivante à Bruxel- nom de Benoît Vaillant, x sous son nom, la même . C'est un ouvrage métho- lequel il prouve, contre qu'il y a une religion; iens, les juifs, les ma- que, de toutes les reli- étienne est la seule véri- e les hérétiques et les s, que, de toutes les com- 'y a de salut que dans l'é- que et romaine. Comme rtie, il attaquait le *Traité* le Duplessis-Mornai, cela us une controverse avec s calvinistes, qui n'était mort. On a encore de lui e seize *Discours chré-* divinité, la création, la l'eucharistie, Bordeaux, , 1604, in-8°. T—D.

ER (Alain), né en Nor- suivant quelques biogra- eux, en 1386, fit ses niversité de Paris. La fa- uelle il réussissait dans les les succès qu'eurent quel- pièces qu'il composa dans lui méritèrent les titres rateur, de noble poète, et mmé rhétoricien. Il était le seize ans lorsqu'il for- d'écrire l'histoire de son i Charles VI voulant l'en- ce travail, le nomma e et secrétaire de sa mai- s VII le continua dans cette place. Nous n'avons vu nulle part qu'il ait été archidiacre de Paris et conseiller au parlement. On ignore l'époque précise de sa mort; Duchesne la place à l'année 1458; Lamon- noye, avant 1457; enfin d'autres as- surent qu'il mourut à Avignon en 1449, et qu'il fut inhumé dans l'église des Antonins de cette ville, où l'on voyait son épitaphe. Cette particularité a été inconnue à Duchesne, qui a don- né l'édition la plus complète de ses œuvres, Paris, 1617, in-4°. Ce re- cueil contient l'*Histoire de Charles VII*. S'il n'est pas certain que cet ou- vrage soit d'Alain Chartier, il l'est du moins qu'il n'a pas pu l'achever. Le P. Lelong l'attribue à Gilles Bouvier, dit *Berry* (*V.* Bouvier). Les conti- nuateurs de Moréri, en adoptant l'o- pinion du P. Lelong, distinguent mal à propos Gilles Bouvier de Berry, et, en croyant relever une faute de ce biblio- graphe, sont tombés eux-mêmes dans une erreur très grossière. On trouve ensuite un ouvrage en prose mêlé de vers, intitulé: l'*Espérance, ou con- solation des trois Vertus, Foi, Es- pérance et Charité*; le *Curial* (ou le Courtisan); le *Quadrilogue invectif*. C'est une déclamation contre les abus qui régnaient alors. Les interlocuteurs sont: France, Peuple, Chevalier, et Clergé. *Dialogus familiaris super deploratione gallicæ calamitatis*, et quelques autres morceaux moins im- portants en latin. Les pièces en vers français forment la seconde partie de ce recueil: on y distingue: le *Débat du réveil-matin*; la *Belle dame sans mercy*; le *Bréviaire des nobles*, en vers de dix syllabes; le *Livre des quatre dames*. On remarque dans tou- tes ces pièces beaucoup de naïveté. La plupart des critiques conviennent que la langue française a eu de grandes obligations à Chartier. Il passe même

pour l'inventeur du rondeau qu'on nomme déclinatif. L'auteur des poésies attribuées à Clotilde de Surville (*Voy.* Surville) a attaqué avec violence la réputation littéraire de Chartier. Il est assez singulier que ce pseudonyme ne parle que d'ouvrages de Chartier absolument inconnus, et que sa critique ne soit pas tombée une seule fois sur ceux de ses ouvrages conservés. Il lui attribue une traduction des *Nuits attiques*, d'Aulu-Gelle; la *Fleur de belle rhétorique*; un *Traité sur la nature du feu de l'enfer*, et un autre sur les *Ailes de Chérubin*. M. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, indique comme étant de Chartier un ouvrage en prose, intitulé: *Demandes d'amour*, Paris (Mich. le Noir), in-8°. Outre l'édition que nous avons citée du recueil de ses ouvrages, il en est encore quelques autres que les curieux recherchent avec empressement; la plus rare est celle de Paris, Galliot Dupré, 1529, in-8°. Ils avaient été précédemment imprimés sous le titre de *Faicts, Dits et Ballades*, Paris, 1484, 1489 et 1526, in-fol. goth. Le *Quadrilogue* l'avait été séparément à Bruges, par Collard Mansion, dès 1477, in-fol. goth. Pour donner une preuve du degré d'estime dont Alain Chartier avait joui dans son siècle, Pasquier rapporte que, se trouvant un jour endormi sur une chaise, Marguerite d'Écosse, épouse du dauphin de France, depuis Louis XI, s'approcha de lui, et lui donna un baiser sur la bouche. Alain était fort laid. Les seigneurs et les dames de la suite de cette princesse marquant leur étonnement de cette action, elle leur dit: « qu'elle ne baisoit pas la personne, mais la bouche dont estoient sortis tant de beaux discours. » W—s.

CHARTIER (Jean), frère d'Alain, fit profession à l'abbaye de St.-Denis. Alain, qui jouissait de l'estime du roi Charles VII, fit connaître son frère à ce prince, qui le nomma son historiographe, et le chargea de mettre en ordre les chroniques que l'on conservait dans le trésor de cette ancienne abbaye. Il s'acquitta de ces fonctions d'une manière si agréable au monarque, que celui-ci lui ordonna de le suivre dans ses guerres contre les Anglais, et que, non seulement il lui faisait fournir, de sa maison, toutes les choses dont il avait besoin, mais qu'il tenait à sa disposition des gens pour le servir, et des chevaux pour le transporter partout où il le voulait. On sait que Jean Chartier vivait encore en 1461, année de la mort de Charles VII, et on croit qu'il ne survécut que peu de temps à son bienfaiteur. Les *Grandes Chroniques de France*, débrouillées par Chartier, et augmentées par lui de l'*Histoire du règne de Charles VII*, ont été imprimées deux fois dans le 15e. siècle: la première, en 1476, à Paris, 3 vol. in-fol. (les curieux en recherchent les exemplaires où les trois derniers feuillets du 3e. volume se trouvent doubles, parce qu'ils ont été imprimés deux fois avec quelques différences); la deuxième, en 1493, Paris, Ant. Vérard, 3 vol. in-fol. Cette édition est mieux exécutée que la précédente, et l'on en connaît des exemplaires sur peau de vélin. Ces chroniques ont été réimprimées avec une continuation jusqu'à l'an 1513, et avec la *Chronique martinienne* (*Voy.* Gaguin), Paris, 1514, 3 vol. in-fol., et enfin dans la collection des historiens de France (*Voy.* Bouquet). On trouve dans cet ouvrage beaucoup de fables, mais aussi beaucoup d'anecdotes curieuses et de faits utiles, surtout dans ce qui concerne la troisième race. On peut consulter sur cet ouvrage, et sur les différentes édi-

s qui en ont été faites, un mémoire
i Curne Ste.-Palaye, au tome XV
ecueil de l'Académie des inscrip-
s et belles-lettres. L'*Histoire de*
rles VII, de Chartier a été im-
née seule à Paris, en 1661, in-fol.,
les soins de Denis Godefroy, qui
it suivre des vies du même prince,
d'autres écrivains contemporains,
e plusieurs pièces intéressantes,
t on verra le détail dans la *Biblio-*
ue historique de France, N°. 7o. On a encore de Chartier un
nuscrit in-fol., contenant les *Dif-*
és des rois de France et d'An-
erre. Le style de cet écrivain est
; il a été à même de puiser dans
sources, et ses ouvrages sont re-
és comme les meilleurs que l'on
se consulter pour le temps où il a
. W—s.

HARTIER (Guillaume), évê-
de Paris, né à Bayeux, parent,
suivant même quelques auteurs,
: d'Alain et de Jean, dont il a été
tion dans les articles précédents,
levé à la cour de Charles VII, qui lui
ignait une attention particulière.
tial de Paris, dit dans ses *Vigiles*,
Guillaume était son écolier :

Il fut jadis son écolier premier,
Le bon évêque de Paris Charretier.

t ce qu'on doit conclure de ce
ge très remarquable, c'est que
oi faisait lui-même les frais de
cation de quelques jeunes gens de
ur, au nombre desquels se trou-
notre Chartier. Nommé à l'évêché
'aris, en 1447, il se fit aimer des
res par sa bienfaisance, et chérir
out le peuple par le zèle avec le-
il prenait sa défense dans toutes
irconstances. Il sollicita Louis XI
'ormer un conseil composé de
nembres, deux de chaque ordre,
aviser aux moyens de soulager
uple, en diminuant les impôts
dont il était surchargé; ce conseil en
abolit la plus grande partie, ce qui
indisposa le roi contre Guillaume qui
en avait été l'ame. Pendant la guerre
dite du *bien public*, les princes ligués
étant venus se loger avec leurs troupes
dans les environs de Paris, invitèrent
les bourgeois à venir conférer avec
eux sur les changements qu'il convenait de faire dans le gouvernement du
royaume. L'évêque de Paris fut un
des députés qui assistèrent à cette
conférence, et il ne tint pas à lui que
l'entrée de la ville ne fût accordée aux
princes, ne prévoyant pas que la
révolte de Paris devait entraîner alors
la perte de la France. Louis XI ne lui
pardonna ni cette démarche, ni l'opinion qu'il avait manifestée, et, depuis
ce temps, il cessa de lui montrer
aucune confiance. Après sa mort,
arrivée en 1472, le roi écrivit au
prévôt des marchands, pour lui faire
connaître ses sujets de plaintes contre
le prélat, et voulut qu'on les mît dans
son épitaphe. Duclos dit que Guillaume, qui avait les vertus de son état,
n'avait pas celles d'un politique; qu'il
aurait dû se borner à l'administration
de son diocèse, et non s'occuper de
celle du royaume, que ses conseils
auraient perdu, s'ils eussent été
suivis. W—s.

CHARTIER (René), né à Vendôme en 1572, montra dès sa plus
tendre jeunesse une passion ardente
pour l'étude, et cultiva en même temps
la littérature, la philosophie et la
théologie. Avantageusement connu par
quelques tragédies latines assez bien
versifiées, et par d'autres poésies dans
la même langue, il fut appelé à
Angers pour y enseigner les belles-lettres, remplit cette chaire avec distinction, et composa sur la conversion
de Henri IV à la religion catholique
une pastorale en seize cents vers latins

qu'il fit réciter par ses disciples. Il étudia aussi la jurisprudence, les mathématiques et la médecine. D'Angers, il se rendit à Bordeaux, puis à Bayonne, où il professa la rhétorique; son séjour dans cette ville fortifia son goût pour la médecine, et il profita du vaste champ que lui offrait, pour herboriser, le voisinage des Pyrénées; il vint ensuite à Paris perfectionner son éducation médicale, et le 26 août 1608, il fut reçu docteur de la faculté, qui bientôt (1610) lui confia la chaire de pharmacie. En 1612, il fut nommé médecin des Dames de France; en 1613, médecin ordinaire du roi; en 1617, professeur de chirurgie au collége royal. Il mourut le 29 octobre 1654, d'une apoplexie qui le surprit à cheval, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Si Chartier n'a publié aucun ouvrage original, il s'est acquis une grande célébrité comme éditeur; il publia d'abord: *Ludovici Dureti scholia ad Jacobi Hollerii librum de morbis internis*, Paris, 1611, in-4°.; ensuite: *Bartholomæi Perdulcis universa medicina, præmissâ auctoris vitâ*, Paris, 1630, in-4°.; mais son plus beau titre de gloire est, sans contredit, l'édition complète des OEuvres réunies d'Hippocrate et de Galien: *Hippocratis Coi et Claudii Galeni Pergameni archiatrôn opera Renatus Charterius Vindocinensis, doctor medicus Parisiensis, etc., plurima interpretatus, universa emendavit, instauravit, notavit, auxit, secundùm distinctas medicinæ partes in tredecim tomos digessit, et conjunctim græcè et latinè primus edidit.* Cette production importante et même unique offre des avantages qu'on ne saurait trop apprécier. Le texte grec a été conféré sur toutes les anciennes éditions, et restitué sur une infinité de manuscrits originaux; la traduction latine est mise à côté du grec, et corrigée presque mot à mot; l'ordre des matières est tel qu'on a dans un même volume les traités d'Hippocrate et de Galien sur le même sujet. Cet ouvrage forme treize volumes in-folio, dont dix seulement furent imprimés du vivant et sous les yeux de l'auteur; savoir: les 6 premiers, le 8°. et le 13°., en 1639; le 7°. et le 12°., en 1649; les 9°., 10°. et 11°. furent publiés en 1679, par les soins de Blondel et Lemoine, docteurs de la faculté. Ce travail immense, qui fit tant d'honneur à Chartier, ruina sa fortune et celle de sa famille. Avant de le mettre au jour, il avait fait imprimer un *index* des ouvrages d'Hippocrate et de Galien, dont on n'a que les titres, en invitant ceux qui découvriraient quelques-uns de leurs écrits à les lui envoyer. Cet index grec et latin est sans date, et n'a que 39 pages. — CHARTIER (Jean), son fils aîné, né à Paris, en 1610, fut reçu docteur en 1634, devint médecin ordinaire du roi, et professeur au collége royal. Ami de la chicane, il se félicita d'avoir attisé le feu de la discorde au sein de la faculté, par son livre intitulé: *La science du plomb sacré des sages, ou de l'antimoine*, Paris, 1651, in-4°.; cet opuscule, attribué par quelques-uns à Philippe Chartier, par d'autres, à Davisson, parut en latin, dans le tome 6°. du *Theatrum chimicum*, Strasbourg, 1659, et forme le 205°. traité de la collection, sous ce titre: *Scientia plumbi sacri sapientum, seu cognitio rararum et singularium virtutum, potestatum et qualitatum antimonii, per Joannem Chartier*, etc. L'intolérant Gui Patin, connu par son aversion pour les partisans de l'antimoine, se déchaîna de la manière la

: contre Chartier, et le
ibleau en 1651 ; mais il
a 1653, sous le décanat
ois, et mourut en 1662.
ARTIER, frère de Jean,
633, se livra également
, reçut le doctorat en
rta l'année suivante, au
chaire de professeur au
, devint médecin ordi-
et mourut d'une indi-
5 août 1669, à l'âge de
; il revendiqua l'ouvrage
frère, sur l'antimoine,
ubliquement d'en d'être

C.

, CHALES, ou CHAL-
RE, ou ROBERT DE), na-
: 17 août 1659, et de-
lans la marine. Il visita
it les Indes, la Turkie
dans ces deux dernières
t fait prisonnier. De re-
son humeur satirique,
it encore l'amour exces-
de la table, le fit bannir
et reléguer à Chartres,
On a de lui : I. *les Illus-
es*, Paris, 1725, in-12,
, 1748, 1750, in-12,
it diverses histoires ou
ez intéressantes, mais
yle fort négligé. On n'a
le prétendre qu'il avait
le quelques-unes : elles
Collé le sujet de *Dupuis*
II. *Journal du voyage
es orientales par l'es-
quesne, en* 1690 *et* 91,
), 1721, in-12, 3 vol.;
*uction du sixième vo-
oire de Don Quichotte*,
in-12. Ce volume fut,
précédents, attribué à
Martin ; mais de Chasles
CHASLES (François-Jac-
t en parlement à Paris,
au commencement du 18e. siècle, a laissé un *Dictionnaire universel chronologique et historique de justice, police et finances, distribué par ordre de matières, contenant l'indication des édits, déclarations, lettres patentes, et arrêts du conseil d'état, rendus depuis l'an* 1600, *jusques et y compris* 1720, Paris, 1725, 3 vol. in-fol. D. L et A. B—T.

CHASOT DE NANTIGNY (LOUIS), né au mois d'août 1692, à Saulx-le-Duc, en Bourgogne, vint de bonne heure à Paris, et s'y consacra à l'éducation de quelques jeunes seigneurs. Ces fonctions honorables augmentèrent son amour pour l'étude. Il s'adonna particulièrement à celle de l'histoire et aux pénibles recherches qu'exige la science des généalogies. Ses ouvrages sont recommandables par l'exactitude des détails, par une méthode claire et précise. C'est à lui qu'appartient toute la partie généalogique des suppléments de Moréri. Dans sa vieillesse, il devint aveugle, et mourut le 29 décembre 1755. On a de lui : I. *Tablettes géographiques*, Paris, 1725, in-12 ; II. *Généalogies historiques des anciens patriarches, rois, empereurs et de toutes les maisons souveraines, jusqu'à présent*, Paris, 1736-1738, in-4°., 4 vol. : ce grand ouvrage n'est point achevé ; III. *Tablettes historiques, généalogiques et chronologiques*, Paris, 1749-1757, in-24, 8 vol. ; IV. *Tables généalogiques de la maison de France et de celles qui en sont sorties*, in-4°. : c'est un extrait de ses *Généalogies historiques* ; V. *Tablettes de Thémis*, 1755, in-24, 2 vol. ; VI. *Abrégé de la généalogie des vicomtes de Lomagne, avec une dissertation sur la branche de Candale*, Paris, 1757, in-12. D. L.

CHASSAGNE (Ignace-Vincent Guillot de la), fils d'un professeur en médecine à l'université de Besançon, naquit en cette ville au commencement du 18e. siècle. Il a composé quelques romans oubliés, quoiqu'ils ne soient peut-être pas inférieurs à la plupart de ceux qu'on imprime aujourd'hui. S'ils ne brillent pas du côté de l'invention, ils sont du moins assez purement écrits, et le bon sens et les mœurs y sont toujours respectés. En voici les titres: I. *le Chevalier des Essars et la comtesse de Bercy, histoire remplie d'événements intéressants*, Paris, 1735, 2 vol. in-12, réimprimée la même année à Amsterdam, 2 vol. in-12; II. *Histoire du chevalier de l'Étoile, contenant l'histoire secrète et galante de Mlle. de M.... avec M. du....* Amsterdam, 1740, in-12; III. *les Amours traversés, histoires intéressantes dans lesquelles la vertu ne brille pas moins que la galanterie*, la Haye (Paris), 1741, in-12; IV. *Mémoires d'une fille de qualité qui s'est retirée du monde*, Paris, 1742, in-12; nouvelle édition, Paris, 1755, in-12; V. *la Bergère russienne*, 1745, in-12. De la Chassagne est mort à Paris, vers 1750, dans un âge peu avancé. W—s.

CHASSAIGNE (Antoine de la), né à Châteaudun, en 1682, reçu docteur de Sorbonne en 1710, écrivit en faveur des jésuites plusieurs ouvrages qui sont aujourd'hui sans intérêt. Nommé directeur du séminaire des missions étrangères, il se démit de cette charge lorsque son âge ne lui permit plus d'en remplir les devoirs, et mourut à Paris le 29 janvier 1760, à soixante-dix-huit ans. Quelques biographes lui attribuent la *Vie de* (Nicolas) *Pavillon, évêque d'Aleth*, St.-Mihel (Chartres), 1739, 3 vol. in-12, et Utrecht (Rouen), 1740, 2 vol., même format. Cet ouvrage est divisé en deux parties, et Chassaigne n'est l'auteur que de la seconde, où les affaires du jansénisme et de la régale, auxquelles eut part l'évêque d'Aleth, sont traitées solidement, mais avec diffusion. La première, qui contient, à proprement parler, la vie du prélat, a été rédigée par Lefevre de St.-Marc, sur les mémoires fournis par Duvaucel, théologal du chapitre d'Aleth. W—s.

CHASSANÉE. *Voy.* Chasseneux.

CHASSANION (Jean de), écrivain protestant, natif de Monistrol en Velai, est principalement connu par son *Histoire des Albigeois, touchant leur doctrine et leur religion, contre les faux bruits qui ont été semés d'eux*, etc., Genève, 1595, in-8°. Cette histoire, assez mal écrite et avec une partialité trop évidente, est divisée en quatre livres: l'auteur l'a tirée de deux anciens manuscrits, l'un en vieux français, et l'autre en languedocien. On a encore de Chassanion: I. *De gigantibus eorumque reliquiis atque iis quæ antè annos aliquot nostrâ ætate in Galliâ reperta sunt*, Bâle, 1580, in-8°.; Spire, 1587, in-8°.; II. *Histoires mémorables des grands et merveilleux jugements et punitions de Dieu*, 1586, in-8°., etc. C. M. P.

CHASSÉ (Claude-Louis-Dominique de), seigneur du Ponceau, issu d'une maison noble de Bretagne, naquit à Rennes en 1698. Après avoir achevé ses études, il fut envoyé à Paris en 1720, pour servir dans les gardes-du-corps. A peine y fut-il entré, que son père, dont le système de Law avait considérablement diminué la fortune, fut entièrement ruiné par le terrible incendie de Rennes. Sentant l'impossibilité de se soutenir au service,

e Chassé, que la nature avait l'une taille avantageuse, d'une agréable et surtout d'une voix ique, d'une basse-taille pleine, ida à tirer parti des seuls avan- ui lui restaient. Il entra à l'Opé- il débuta au mois d'août 1721. t il effaça tous les acteurs de son qui l'avaient précédé, et le rôle and, qu'il rendit avec une su- ité jusqu'alors inconnue, mit le à sa réputation. Sans cesse oc- à perfectionner son jeu et son , il étendit ses soins sur l'en- e du spectacle, et, le premier, la d'employer une grande quan- comparses pour donner le ta- l'une manœuvre militaire, dans de la tragédie d'*Alceste*. Louis atisfait de l'exécution, l'appela son *général*. Cet acteur était ondément pénétré de ses rôles, lans une occasion semblable, ombé sur la scène, et craignant chute n'occasionnât du désor- cria aux soldats qui le suivaient: chez-moi sur le corps. » Il re- t toujours de ne pas suivre une e plus conforme à sa naissance. dant, on lui proposa un emploi érable dans sa province; il le , parce que sa retraite entraî- ruine des entrepreneurs de a. Après avoir été l'honneur du e et l'idole du public, Chassé n 1738, pouvoir se retirer dans rie, et rétablir sa fortune; mais ès n'ayant point répondu à son , il rentra au mois de juin 1742, opéra d'*Issé*, par le rôle d'Hy- nfin, après avoir fourni la plus ite carrière, Chassé se retira tout- en 1757, âgé de près de soixante et acteur, à des talents distin- à des connaissances en tous gen- oignait des mœurs honnêtes et onduite irréprochable. C'est de lui que J.-J. Rousseau a dit: « Cet ex- » cellent pantomime, en mettant tou- » jours son art au-dessus de lui, et » s'efforçant toujours d'y exceller, s'est » mis ainsi lui-même fort au-dessus de » ses confrères: acteur unique et hom- » me estimable, il laissera l'admira- » tion et le regret de ses talents aux » amateurs de son théâtre, et un sou- » venir honorable de sa personne à » tous les honnêtes gens. » Des gens de goût ne trouvaient pas dans son chant assez de force et de vivacité, surtout vers la fin de sa carrière, ce qui donna lieu à l'épigramme suivante:

Ce n'est plus cette voix tonnante,
Ce ne sont plus ces grands éclats,
C'est un gentilhomme qui chante,
Et qui ne se fatigue pas.

Chassé est auteur de plusieurs chansons bachiques qu'il avait composées pour lui, et que l'étonnante étendue de sa voix laisse peu de chanteurs en état d'exécuter. Il est mort à Paris, le 27 octobre 1786, âgé de quatre-vingt-huit ans, jouissant depuis plus de cinquante d'une pension de musicien de la chambre, qui lui avait été accordée par Louis XV. R—T.

CHASSEL (Charles), sculpteur, naquit à Nanci en 1612. Il est mis au nombre des plus fameux sculpteurs en petit que la Lorraine ait produits. Peu d'artistes ont saisi plus habilement que lui la manière de développer les parties extérieures du corps humain. Il existe de cet artiste au musée de Nanci, un *Crucifix* en bois, représenté d'une manière si pathétique, que le sang semble circuler dans les veines; l'expression en est d'une admirable vérité. La reine mère voulant occuper l'enfance de Louis XIV, fit venir Chassel à Paris. Cet artiste fut chargé de faire en petit, pour le monarque enfant, une armée de cavalerie et d'infanterie. Il y avait représenté toutes les machines nécessaires aux batailles et aux

siéges : ces différents détails étaient rendus avec la plus scrupuleuse vérité. C'était avec ces petites sculptures de Chassel que Louis XIV préludait au grand art de la guerre. Chassel, honoré du brevet de sculpteur de ce prince, mourut à Paris dans un âge fort avancé, et laissa un fils qui se distingua dans la même carrière. A—s.

CHASSENEUX (Barthélemi de), en latin *à Chassaneo*, né à Issy-l'Évêque, près d'Autun, en 1480, étudia le droit dans les universités de Dole et de Poitiers, et alla se perfectionner dans celles de Turin et de Pavie. Le cardinal d'Amboise l'employa à diverses commissions en Italie, pendant qu'il y gouvernait les affaires de la France, sous le règne de Louis XII ; mais Chasseneux, modeste et sans ambition, aimant singulièrement son pays, préféra d'y vivre dans l'obscurité, au milieu de ses parents et de ses amis, plutôt que de posséder ailleurs les dignités les plus brillantes. Revenu en France en 1502, il se borna à la place d'avocat du roi à Autun, et il le fit avec d'autant plus de plaisir, ainsi qu'il le dit lui-même, qu'elle lui donnait occasion de terminer bien des procès ; mais François Ier., qui aimait les gens instruits, et savait tirer parti de leurs talents, ne permit pas à Chasseneux d'enfouir ainsi les siens ; il le fit conseiller au parlement de Paris en 1531, et, l'année d'après, premier ou plutôt unique président du parlement de Provence. On loue l'intégrité avec laquelle il exerça cette place importante. Ayant été accusé de malversations par Laugier, avocat-général, il fut pleinement justifié, en 1535, par une commission composée de quatre présidents tirés de quatre différents parlements. François Ier. l'appela cette même année à son conseil pour y tra-

vailler à l'ordonnance faite à I
Tille, sur la réformation de la j
Il occupait encore, en 1540, la
de président au parlement d'Aix
que fut rendu cet arrêt du 1
vembre, si fameux dans l'histo
ce temps, et par lequel on cond
à mort par contumace quelqu
des habitants des villages de Cab
de Mérindol et lieux circonv
on bannissait les autres, et
donnait de ruiner leurs maison
C'était un reste des anciens V
ignorés jusqu'alors, mais que
mentation causée par les nouvel
résies avait rendus suspects. T
Chasseneux vécut, l'arrêt ne fu
mis à exécution. De Thou p
qu'il l'empêcha, sur les remont
que lui fit Renaud d'Alleins,
homme d'Arles, que, pendan
était avocat du roi à Autun, il a
d'avis qu'on ne pouvait excom
les rats, avant de les avoir cités
tice et les avoir entendus au mo
procureur ; que les habitants
rindol, bien qu'hérétiques, ne d
pas être traités plus rigoureu
que ces animaux. Nicéron a vo
voquer ce fait en doute, en prét
qu'il était tiré du Martyrologe d
testants. On voit cependant que
seneux, dans le premier de se
seils, imprimés à Lyon en
in-fol., rapporte que les habit
Beaune, voyant leurs vignes dé
par une espèce de hannetons,
venus à Autun présenter req
l'official, pour qu'il leur ordon
vacuer leur territoire, sous pein
communication. Chasseneux, c
dans cette affaire, examine d'al
les habitants de Beaune ont ce
et ensuite comment il faut pr
La première formalité qu'il e
peine d , c'est qu'on fa
les han fin qu'ils puisse

, au moins par procureur.
is était de savoir comment
leur procuration ; mais l'au-
ve, par un grand nombre
, que quand un procureur
e pour défendre quelqu'un
désavoue pas, il est censé
pouvoirs légitimes. Il trace
long la forme de la requête,
on et de la sentence. Il rap-
tte occasion, plusieurs pro-
e ce genre qu'il a vu faire
à Lyon, à Mâcon, contre
ux nuisibles, tels que les
limaçons. Renaud d'Alleins
conseil de Chasseneux, im-
puis dix ans, un argument
des Vaudois, auquel il n'y
à répliquer. Il n'est par con-
oint étonnant qu'il ait fait
u. Ce qui le prouve, c'est
eneux demanda au roi que
nts de Mérindol fussent en-
t qu'il obtint un ordre du roi
nnait ainsi. Il ne survécut
née à l'arrêt du parlement,
rt le 15 avril 1541. De
qu'il mourut subitement,
nt prétendu qu'il fut empoi-
e un bouquet de fleurs, et
roit que ce fut l'effet de la
e ceux qui avaient conjuré la
malheureux Vaudois. Ç'au-
n tout cas, un digne prélude
ries qui se commirent sous
nt d'Oppède, successeur de
ix, entraîné moins par l'in-
a religion, qui ne commande semblable, que par la haine
it aux seigneurs de Cabrières
érindol, voisins de sa terre
. (*Voy.* Oppède.) Les prin-
vrages de Chasseneux sont :
ia, Lyon, 1531, in-fol. : ce
onsultations sur différentes
de droit. II. *Catalogus glo-*
i, Lyon, 1529, in-fol. : c'est le protocole de la vanité humaine ; il règle les rangs, les préséances. On y trouve des recherches sur les offices, dignités et charges de la couronne ; mais il y a beaucoup de fatras : l'auteur y copie sans scrupule des pages entières du traité de Tiraqueau, *De legibus connubialibus*. III *Consuetudines ducatûs Burgundiæ, ac ferè totius Galliæ*. Le *Commentaire sur la coutume de Bourgogne*, de Chasseneux, a été imprimé plusieurs fois ; c'est un des premiers ouvrages dans lesquels on ait essayé d'éclaircir le droit coutumier de France en le conciliant avec le droit romain ; la dernière édition est de 1647, in-fol. Il faut y joindre des notes de Dumoulin, qu'on découvrit vers la fin du 17e siècle, et auxquelles il n'avait pas mis la dernière main, in-fol. Malgré cela, Dumoulin ne faisait pas grand cas de Chasseneux ; il l'appelait un auteur de peu de jugement. D'autres l'ont accusé d'avoir pris beaucoup de choses dans leurs ouvrages. On lui en a aussi attribué qui ne lui appartiennent pas. Il est auteur des vers latins dans les *Épitaphes des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à François Ier.*, Bordeaux, sans date, in-8°. Les vers français sont de Jean Bouchet. Cet ouvrage est fort rare. On trouve une *Vie de Chasseneux* à la tête du *Commentaire de Bouhier sur la coutume de Bourgogne*. B—t.

CHASSIGNET (Jean-Baptiste), né vers 1578 à Besançon, fit ses études au collége de cette ville sous Antoine Huet, professeur habile, qui lui inspira le goût des belles-lettres. Sa fortune ne lui permettant pas de se livrer entièrement à son inclination, il se fit recevoir docteur en droit, et obtint la charge d'avocat fiscal au bailliage de Gray. Il ne renonça cependant point à la poésie, et ce fut

même sa seule distraction dans les peines dont sa vie fut continuellement traversée. On a de lui : I. le *Mépris de la vie et consolation contre la mort*, Besançon, 1594, in-12 : c'est un recueil de sonnets et d'odes qu'il avait composés dans sa première jeunesse. La lecture en est fatigante, la même pensée y reparaissant trop souvent. II. *Paraphrases en vers français sur les douze petits prophètes du vieil Testament*, Besançon, 1601, in-12 ; III. *Paraphrases sur les cent cinquante pseaumes de David*, Lyon, 1613, in-12 : ces deux ouvrages ont les mêmes beautés et les mêmes défauts. On ne peut refuser à l'auteur de la verve, de l'abondance, de l'harmonie et un certain art dans la disposition des mots et dans la coupe des périodes, dont les poésies de ses contemporains n'offrent que très peu de modèles ; mais il manque de goût dans le choix des expressions, et trop souvent il rend d'une manière bizarre les images sublimes des livres saints. La *Paraphrase des pseaumes de David* ne lui avait coûté que cinq mois de travail, et il promettait celle des livres de Job, si sa santé défaillante lui permettait de s'en occuper. Comme elle n'a point paru, on pourrait conjecturer qu'il mourut peu de temps après cette publication. Cependant, M. Grappin, dans son *Histoire abrégée du comté de Bourgogne*, place la mort de Chassignet à l'année 1635. On est certain du moins qu'il n'est pas mort avant 1619 ou 1620, puisqu'il a traduit du latin en français l'*Histoire de Besançon* de J.-J. Chifflet, et que son manuscrit, qu'on a conservé, porte la date de 1619. — Un bénédictin du même nom a composé dans le 17e. siècle une *Histoire de tous les monastères du comté de Bourgogne*, dont il est parlé avec

éloge dans le *Voyage littéra*
D. Martenne ; cet ouvrage es
manuscrit. W

CHASTE (DE), commandeu
tilhomme ordinaire de la cham
roi, et gouverneur de Dieppe
ques, fut choisi par Catherine
dicis, en 1583, pour aller a
compagnie de fantassins dans l'
cère, y soutenir contre Phili
les intérêts d'Antoine, prieur d
élu roi de Portugal, par un
du royaume. Chaste, jugeant
France aurait tort de hasar
vie de ses soldats, pour défend
être inutilement les droits d'un
étranger qui ne savait pas se
demanda à la reine la permis
s'embarquer sur un vaisseau
lier, pour aller d'abord reco
Tercère, et faire ensuite un
sur sa force et sur les moyens
server les Açores. On apporta
lenteurs au départ de Chaste, q
apprit le départ de la flotte es
de Lisbonne. Chaste fit voile du
le 17 mai, avec sa troupe, et
le 11 juin à Tercère, où il fut a
par le peuple et par les Franç
voyés un an auparavant ; bie
Espagnols arrivèrent et mirent
six mille hommes ; les Franç
secondés par les Portugais, e
trariés par les manœuvres des j
perdirent beaucoup de monde e
posant à l'attaque des Espagn
furent obligés de capituler. H
tèrent Tercère le 14 août, et
une navigation pénible, abor
en Biscaye. Chaste, à son ar
Paris, remit un rapport circon
de son expédition à la reine-
qui lui témoigna sa satisfacti
forma en 1603, avec des nég
de ho[illegible] compagnie pou
[illegible] vertes au Can
y [illegible] des établissements ;

ge avancé, il se disposait à y lorsqu'il fit connaissance de plain qui arrivait des Antilles, proposa la direction de l'armepour le Canada. Champlain, à son en France, en 1604, apprit la de Chaste, ce qui interrompit cette prise, mieux combinée que les dentes. On trouve dans la 2e. du 2e. vol. du recueil de Thé-, *Voyage de la Tercère, fait l. le commandeur de Chaste*, etc. est question que des événements ires ; on n'y trouve rien de re- la géographie. E—s.

CHASTELAIN (Claude), chanoi- Paris, issu d'une ancienne fa- du Beaujolais, était fils d'un se- re du conseil d'état. Il se fit une e réputation par son érudition la liturgie. Ses voyages en Fran- Italie, en Allemagne, qui eurent cience pour objet principal, lui rent des connaissances très éten- sur les usages particuliers des es églises de ces contrées. De y, archevêque de Paris, le mit à d'une commission chargée de et de corriger les livres liturgi- de son diocèse. Plusieurs autres es le prièrent d'entreprendre le travail pour leurs différentes ; il s'en acquitta avec autant de ue de discernement, et rendit le service à plusieurs ordres reli- , composant jusqu'au chant des es, des proses, des répons, des mes, avec beaucoup de goût et titude. Ce fut au milieu de ce il qu'il mourut à Paris, le 20 1712, à soixante-treize ans. On i : I. un *Vocabulaire hagiolo-*, dans les *Étymologies de la ue française* de Ménage ; II. une *le S. Chaumont*, Paris, 1699, ; III. le *Martyrologe romain*, it en français, avec des additions et de savantes notes, ibid., 1705, in-4°. Il ne contient que les deux premiers mois; le second volume, pour les deux mois suivants, se conservait en manuscrit à la bibliothèque des avocats. IV. *Martyrologe universel*, ibid., 1709, in-4°., dans la même forme, avec des additions et des notes du même genre. V. *Relation de l'abbaye d'Orval*, dans l'*Histoire des ordres monastiques*, du P. Helyot. L'abbé Chastelain a laissé plusieurs manuscrits, entre autres, des *Voyages dans le diocèse de Paris*, que Lebeuf cite souvent dans son Histoire de ce diocèse, et un *Journal de sa vie*, qui est proprement l'histoire exacte et curieuse des principaux événements de son temps. Chastelain fut le principal auteur du bréviaire de Paris, que de Harlay publia en 1680. Dès qu'il parut, on fit des remarques pour le censurer. Chastelain donna, sous le voile de l'anonyme, une *Réponse aux remarques*, etc., Paris, 1681, in-8°. T—d.

CHASTELARD (Pierre de Boscosel de), gentilhomme dauphinois, était petit-neveu ou (suivant de Thou) petit-fils de Bayard, auquel il ressemblait par sa belle taille et son air franc et ouvert. Plusieurs actions d'éclat le rendirent célèbre. *Dieu, sa patrie et sa dame* furent les objets de son culte, et son enthousiasme pour la beauté causa sa mort. Ses parents l'avaient attaché à la maison de Montmorenci, toute puissante alors, et qui disputait à celle de Lorraine la conduite des affaires de l'état. Chastelard, ayant vu Marie Stuart, épouse de François II, la célébra dans ses vers. La reine, sensible à des chants qu'elle inspirait, accorda plusieurs entretiens à leur auteur, qui conçut pour elle une violente passion. A la mort de François II, le duc d'Anville et le prieur de

Lorraine accompagnèrent sa veuve, qui retournait en Écosse et quittait pour toujours ce « tant doux pays de » France, » auquel elle a fait ses adieux dans de si jolis vers. Chastelard la suivit, et fut ensuite obligé de revenir avec d'Anville à Paris, où il passa une année dans la douleur, à chanter la beauté qui le captivait. Enfin, ne pouvant surmonter sa passion insensée, il résolut d'aller en Écosse, et, profitant des troubles qui désolaient la France, il fit agréer son projet aux Montmorenci, qui lui donnèrent des lettres de recommandation. La reine Marie l'accueillit avec bonté, les grands le reçurent bien, et son esprit faisait les délices des meilleures sociétés, lorsque ses imprudences causèrent sa perte. Il s'introduisit une première fois dans la chambre de Marie; on l'y découvrit, et cette princesse lui fit grâce; mais, y ayant été surpris une seconde fois, il fut livré aux tribunaux criminels, qui le condamnèrent à perdre la tête. Il entendit sa sentence avec beaucoup de fermeté, et, avant de marcher au supplice, il lut l'*Ode* de Ronsard *sur la mort;* puis, se tournant vers le lieu où était la reine, il s'écria : « Adieu, la plus » belle et la plus cruelle princesse de » ce monde! » — « Chastelard avoit » beaucoup d'esprit, et se servoit, dit » Brantôme, d'une poésie douce et » gentille, aussi bien qu'aucun gen» tilhomme de France. » Tous les vers qu'il avait composés, et dont il existait encore des recueils manuscrits au temps de Gui Allard, sont perdus, à l'exception d'une seule pièce que le Laboureur a conservée dans les mémoires de Castelnau. B—G—T.

CHASTELET (Paul Hay, sieur du), avocat-général au parlement de Rennes, maître des requêtes et conseiller d'état, naquit en Bretagne en 1592. Son esprit le fit choisir pour être un des premiers membres de l'académie française, et il fut le premier secrétaire de cette compagnie jusqu'à sa mort, arrivée le 6 avril 1656. Magistrat intègre et habile orateur, il employa souvent son éloquence pour tâcher de sauver les victimes de la vengeance du cardinal de Richelieu, et il fut un de ceux qui intercédèrent avec le plus de chaleur en faveur du duc de Montmorenci. Le *factum* qu'il publia en faveur de Bouteville et de des Chapelles (*V.* Bouteville), parut si éloquent et si hardi, que Richelieu lui reprocha que sa pièce semblait condamner la justice du roi : « Pardonnez-» moi, répliqua du Chastelet, c'est » pour justifier sa miséricorde, s'il » en use envers un des plus vaillants » hommes de son royaume. » Il était un des commissaires nommés au procès du maréchal de Marillac; voulant fournir à celui-ci un motif de le récuser, il écrivit contre lui une satire latine en prose rimée; mais son artifice fut découvert, et il fut lui-même privé de sa liberté pendant quelques jours. Cette pièce curieuse se trouve dans le journal du cardinal de Richelieu. Ce ministre aimait à s'entretenir avec du Chastelet, dont il goûtait beaucoup l'esprit plein de feu; mais il se défiait de la solidité de son jugement, et ne lui donna jamais d'emplois considérables. Un peu avant sa mort, il lui fit donner 10,000 écus; aussi celui-ci, dans la plupart de ses ouvrages, s'attache à faire le panégyrique du cardinal. Les principaux sont : I. *Entretiens des Champs-Elysées*, 1631, in-8°.; II. *Avis aux absents de la cour*, pièce de cent cinquante vers, contre ceux qui avaient suivi la reine-mère à Bruxelles; on la trouve dans le recueil de Sercy; III. *Recueil de diverses pièces pour servir à l'His-*

de 1626 à 1635), Paris, in-fol.; IV. *Histoire de Bertrand du Guesclin*, enrichie de pièginales, Paris, 1666, in-fol.; lui attribue aussi *la Seconde ienne*, Grenoble, 1650, in- Paul Hay, marquis DU CHAS- , son fils, a publié : I. *Traité ucation de M. le dauphin*, 1664, in-12; II. *la Politique France*, Cologne, 1669, in- imprimée avec des augmenta- sous le titre de *Troisième vo- du Testament politique du car- de Richelieu.* C. M. P.

STELET (GABRIELLE-ÉMILIE NELIER DE BRETEUIL, marquise lle du baron de Breteuil, intror des ambassadeurs, naquit en Douée d'un esprit vif et pénéavide de tous les genres d'insn, elle apprit de bonne heure , l'anglais, l'italien. Les grands ns de ces trois langues lui étaient rs ; elle avait commencé une tion de Virgile, dont on a conquelques fragments manuscrits. éunissait l'amour des arts et tres à l'étude des sciences les evées ; elle avait des connaissassez étendues en géométrie, ronomie et en physique. Elle , très jeune encore, le marlu Chastelet-Lomont, lieutenéral, et d'une famille illustre raine. Son mariage et les plaila cour ne la détournèrent point de des sciences dans lesquelles isait chaque jour admirer ses s. En 1738, elle concourut prix de l'académie des sciences, ait proposé *de déterminer la du feu.* Deux ans après, elle altre ses *Institutions de physi*uxquelles elle joignit une analyse *hilosophie de Leibnitz.* Ce fut ette année, 1740, qu'elle eut avec Mairan une dispute célèbre sur les forces vives. Elle s'occupait en même temps d'un autre ouvrage qui devait ajouter à sa réputation parmi les savants : c'est la traduction du *Livre des principes de Newton*, qui ne fut publiée qu'après sa mort, revu et corrigé par Clairaut (Paris, 1756, 2 vol. in-4°.) Elle mourut en couches, au palais de Lunéville, le 10 août 1749, à l'âge de quarante-trois ans et demi, et fut inhumée dans la chapelle voisine. Mme. du Chastelet, peu d'années après son mariage, était accouchée d'une fille, circonstance que Voltaire raconte d'une manière plus que singulière : « Une femme, dit-il dans une » lettre, qui a traduit et éclarci Newton.... en un mot un très grand homme, que les femmes ordinaires ne » connaissaient que par ses diamants » et le cavagnole; étant cette nuit, 4 » septembre, à son secrétaire, selon » sa louable coutume, a dit : *Mais je* » *me sens quelque chose.* Ce quelque chose était une petite fille, qui » est venue au monde sur-le-champ; » on l'a mise sur un livre de géométrie qui s'est trouvé là, et la mère est allée se coucher. » La marquise du Chastelet, si on en croit les mémoires du temps, fut entraînée par deux passions qui remplirent toute sa vie, l'amour et la gloire. Elle joignait à l'amour de la gloire, dit Voltaire, une simplicité qui ne l'accompagne pas toujours. Jamais personne ne fut plus savante, et jamais personne ne mérita moins qu'on dît d'elle : « C'est une » femme savante. » De graves études n'empêchaient point la marquise du Chastelet de rechercher avec avidité les amusements les plus frivoles; Voltaire disait encore d'elle :

Son esprit est très philosophe,
Mais son cœur aime les pompons.

« Je ris plus que personne aux ma-

rionettes, » dit la marquise du Chastelet elle-même, dans son *Traité du bonheur*, « et j'avoue qu'une boîte, » une porcelaine, un meuble nouveau, » sont pour moi une vraie jouissance. » Mme. du Deffant, qui fait un portrait satirique de la marquise du Chastelet, la traite avec beaucoup de sévérité : « Émilie, dit-elle, travaille avec tant » de soin à paraître ce qu'elle n'est » pas, qu'on ne sait plus ce qu'elle » est en effet. Elle est née avec assez » d'esprit, ajoute Mme. du Deffant ; » le désir de paraître en avoir davan- » ge lui a fait préférer l'étude des » sciences abstraites aux connaissan- » ces agréables. Elle croit, par cette » singularité, parvenir à une plus » grande réputation, et à une supé- » riorité décidée sur toutes les fem- » mes. » Plusieurs écrivains ont vanté la bonté de Mme. du Chastelet ; on lui montra un jour une brochure où l'auteur avait mal parlé d'elle : « Si cet auteur, dit-elle, a perdu son » temps à écrire ces inutilités, je ne » veux pas perdre le mien à les lire. » Le lendemain, ayant appris que l'auteur du libelle avait été enfermé, elle écrivit pour lui sans qu'il l'ait jamais su. La marquise du Chastelet, qui aimait les beaux vers, rechercha de bonne heure l'amitié de Voltaire ; cette liaison qui troubla sa vie, et nuisit à sa réputation, a donné lieu à plusieurs anecdotes que nous ne rapporterons point ici, les unes par respect pour la décence, les autres par égard pour la vérité. Au reste, quelle qu'ait été la nature de cette liaison, le souvenir en sera plus durable que les ouvrages de Mme. du Chastelet, qui commencent à être oubliés. M. Hochet a publié, Paris, 1806, les *Lettres inédites de la marquise du Chastelet à M. le comte d'Argental*. Ces lettres sont précédées d'une notice sur la vie de Mme. du

[illegible]telet, et suivies d'un petit traité [illegible]même auteur sur l'existence de [illegible], et d'un *Traité sur le bonheur*. L[illegible]ge de Mme. du Chastelet par Vol- [illegible] est à la tête de la *Traduction des principes de Newton* (*Voy.* Voltaire). M—D.

CHASTELLUX (Claude de Beauvoir, seigneur de), mort en mars 1453. Né sujet du duc de Bourgogne, il le servit pendant toute sa vie. Conseiller et chambellan de ce prince, il [illegible]lever, en 1414, le siége de Bar-sur-Aube. Gouverneur du Nivernais, d[illegible]villes de Mantes, Pontoise, Meaux, Poissy, il surprit, avec plusieurs autres officiers bourguignons, la ville de Paris, le 29 mai 1418. Il fut créé maréchal de France, sous le gouvernement du duc de Bourgogne, le 2 juin 1418. Le 10 septembre suivant, il fut établi lieutenant et capitaine-général dans le duché de Normandie ; bientôt après, il fut défait près de la ville de Louviers, et tomba au pouvoir du vainqueur ; le roi de France paya sa rançon. Rappelé en Bourgogne après l'assassinat de Jean-sans-Peur, il surprit Crévant, et remit cette place au chapitre d'Auxerre, de qui elle dépendait. Il en soutint le siége en 1423, et fit prisonnier Jean Stuart, connétable d'Écosse et de France, au combat qui se donna près de cette place, où les troupes du roi furent battues par les Anglais joints aux Bourguignons. Chastellux assista, au nom du duc de Bourgogne, aux assemblées tenues à Auxerre pour la paix, en 1431. La maison de Beauvoir-Chastellux est une des plus anciennes de la Bourgogne ; l'aîné de cette maison était premier chanoine de la cathédrale d'Auxerre. On y voyait, avant la révo[illegible]statue de Claude de Cha[illegible]oux, armé de toutes pièces, [illegible]e sur le bras,

et tenant de la main droite un faucon. D. L. C.

CHASTELLUX (François-Jean, marquis de), maréchal de camp, naquit à Paris en 1734. A quinze ans, il entra au service, et, six ans après, on lui donna le régiment de son frère aîné; puis un régiment de quatre bataillons, qui porta son nom. Il fit toutes les campagnes d'Allemagne avec un zèle et une intelligence qui le distinguèrent bientôt. Petit-fils, par sa mère, du chancelier d'Aguesseau, il donnait aux lettres tout le temps que le service n'exigeait pas, se faisait aimer des officiers, et chérir des soldats. En 1780, il passa en Amérique, où il fit les fonctions de major-général dans l'armée de Rochambeau. Pendant les trois années qu'il passa dans ce pays, il ne cessa de donner des preuves de courage et d'activité. Il s'y lia étroitement avec Washington. A son retour, il obtint le gouvernement de Longwi, et la place d'inspecteur d'infanterie, qui lui fournit une nouvelle occasion de manifester son zèle et ses talents. Il mourut le 28 octobre 1788. Lié dès sa jeunesse avec les littérateurs et les savants les plus distingués, Chastellux prit dans leur société un goût ardent pour l'étude qui remplit tous les instants de sa vie, mais qu'il subordonna toujours aux devoirs et aux fonctions de son état. Lorsque l'inoculation était encore combattue en France, Chastellux, âgé à peine de vingt-un ans, n'hésita pas à se faire inoculer. Après sa convalescence, il alla voir Buffon à qui il dit: « Me voilà sauvé; » mais ce qui me touche davantage, » c'est que mon exemple en sauvera » bien d'autres. » Dans des temps difficiles, il avait donné aux gens de lettres des marques d'une amitié courageuse, et ils l'en récompensèrent en le recevant parmi eux. Il fut reçu à l'académie française en 1775, après avoir brigué cet honneur avec autant de passion que s'il eût été question du bâton de maréchal. On a de lui: I. *De la félicité publique*, 1772, in-8°.; idem, augmenté, Amsterdam, 1776, 2 vol. in-8°. L'auteur s'y est proposé de prouver par l'histoire, que le sort du genre humain s'est amélioré, à mesure que les lumières se sont étendues, et que le bonheur général s'accroîtra à mesure qu'elles s'augmenteront. Des recherches profondes, des connaissances variées, des vues ingénieuses se réunissent à l'appui de cette importante vérité. On désirerait que cet ouvrage eût une marche plus méthodique, moins d'appareil de science dans les détails, et plus de simplicité dans le style. Voltaire l'a mis au-dessus de l'*Esprit des lois*, ce qui, au moins, est une exagération. II. *Voyages dans l'Amérique septentrionale, dans les années* 1780-81-82, 1re. édit., 1782; 2e. édit., Paris, 1788, 2 vol. in-8°., avec cartes et fig. Ce livre ne contient que le journal de deux voyages, l'un depuis Newport jusqu'à Philadelphie, et de là à Saratoga, puis à Portsmouth, dans le New-Hampshire; l'autre dans la haute Virginie. On y trouve des détails intéressants sur l'histoire naturelle du pays, et sur les différents lieux témoins des événements de la guerre d'Amérique; ainsi que des observations sur les mœurs des habitants et sur le caractère des personnages les plus célèbres. C'est le plus intéressant et le plus instructif des ouvrages de l'auteur; il s'y montre homme d'esprit, militaire éclairé, observateur judicieux et homme aimable. Son style est celui d'une narration familière et enjouée; cependant il s'élève quelquefois avec le sujet, comme, par exemple, dans le portrait de Washington. La première édi-

tion, qui ne contenait que le premier volume, fut imprimée en Amérique, au nombre de vingt-quatre exemplaires, avec une imprimerie portative qui se trouvait à bord de l'escadre française de Rhode-Island. Quelques fragments isolés du second voyage de Chastellux ayant été imprimés dans les différents numéros du *Journal de Gotha*, un imprimeur de Cassel les réunit sous le titre de *Voyage du chevalier de Chastellux*. La publicité d'un ouvrage aussi informe engagea l'auteur à consentir à la publication de son journal, en deux volumes. Cet ouvrage, écrit avec facilité, et qui a été traduit en anglais et en allemand, fut critiqué en 1785, avec une sévérité injuste, par un écrivain français qui avait parcouru ces mêmes pays, et qui avait donné plus d'extension, mais moins d'agrément à sa relation (*voy.* Brissot). III. *Essai sur l'union de la poésie et de la musique*, la Haye (Paris), 1765, in-12. On y remarque un peu trop de prévention pour la musique italienne. IV. *Essai sur l'opéra*, traduit de l'italien d'Algarotti, suivi d'*Iphigénie en Aulide*, opéra, par le traducteur, Paris, 1773, in-8°. V. *Éloge d'Helvétius*, 1774, in-8°.; le style en est lourd et embarrassé. VI. *Discours sur les avantages et les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique*, Londres (Paris), 1787, in-8°. Cette question proposée par Raynal, est ici résolue en faveur des avantages. Suivant La Harpe, ce morceau est ce que l'auteur a fait de mieux; il est bien pensé, assez bien écrit, plein de résultats lumineux et de vérités utiles. VII. *Discours en vers adressés aux officiers et aux soldats des différentes armées américaines*, par David Humphreys, traduits de l'anglais, Paris, 1786, in-8°. VIII.

un grand nombre d'articles d
journaux; ces morceaux se fi
tinguer par beaucoup d'esprit
nn zèle infatigable pour les
des lettres et des arts. Il ava
fourni des articles pour le supp
de l'*Encyclopédie*, entr'autres,
Bonheur public, qui fut rayé
censeur, parce que le nom de
s'y trouvait pas une seule fois.

CHASTENET. *Voy.* Puys

CHASTILLON (Hugues
était, en 1227, comte de
Pol et de Blois. Yolande, sa
épousa Archambaud de Bour
jeune, 9e. du nom, fils d'Arch
VIII, seigneur de Bourbon,
fille de Dreux de Mello, connét
France. La fille puinée d'Archi
IX et d'Yolande de Chastillon,
à Jean, frère d'Eudes de Bour
Béatrix, leur fille, épousa Rol
France, comte de Clermont,
de S. Louis, et tige de la mai
Bourbon. —Chastillon (Reni
prince d'Antioche, par sa
Constance, héritière d'Antio
nièce de Mélisende, reine de
lem, suivit Louis-le-Jeune à la
Sainte, s'y couvrit de gloire, et
par Saladin, qui le regardait
le plus redoutable de ses ennem
Chastillon (Jean de), co
Chartres et de Blois, reçut, en
de Philippe III, dit *le Hardi*,
glorieux de garde, tuteur et dé
de ses enfants et de l'état;
épousa, en 1272, Pierre de F
comte d'Alençon, 5e. fils de S.
D. I

CHASTILLON (Gaucher de
1250, était fils de Gaucher, 4e
de Crécy et de Porcéan. Après
passé par tous les grades de la
il fut créé connétable de Cham
en 1286, et commanda les trou
cette province partout où e

trouvèrent. Il rendit au roi un service des plus signalés, en mettant en fuite l'armée de Henri, comte de Bar, gendre du roi d'Angleterre, qui était entrée en Champagne, en 1291. Il se battit en héros à la funeste journée de Courtrai, le 11 juillet 1302. Sa valeur et son expérience fixèrent le choix de Philippe-le-Bel, qui lui remit de sa propre main l'épée de connétable, après la mort de Raoul de Clermont de Nesle, tué à cette bataille. Le roi lui donna aussi la terre de Château-Porcéan, qu'il érigea en comte en 1303. Sa prudence et son courage n'éclatèrent pas moins au combat de Mons-en-Puelle, le 18 août 1304, et contribuèrent beaucoup à la victoire que ce prince remporta sur les Flamands. Les ennemis avaient enlevé deux quartiers et avaient pénétré jusqu'à la tente du roi; tout était en désordre, tout était perdu, si Chastillon ne fût arrivé avec la gendarmerie; il dégagea le roi, renversa les Flamands, et les mit en fuite. Il fit couronner roi de Navarre, à Pampelune, en 1307, Louis, fils aîné de Philippe-le-Bel, et depuis roi de France, sous le nom de *Louis X*, dit *le Hutin*. Ce prince lui confia alors les affaires les plus importantes. Gaucher de Chastillon assista au sacre de Philippe-le-Long, et à celui de Charles-le-Bel, qui le choisit, en 1324, pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il signa comme commissaire, au nom du roi, les traités de paix faits avec l'Angleterre, en 1325 et 1326; il commanda l'armée française à la bataille de Mont-Cassel, en 1328, où les ennemis furent entièrement défaits, et il mourut l'année suivante. D. L. C.

CHASTILLON (Alexis-Madeleine-Rosalie, duc de), né en 1690, de l'ancienne et illustre maison de Châtillon-sur-Marne (ainsi appelée de la petite ville de ce nom, entre Épernay et Château-Thierry), et l'un des descendants des précédents. Colonel d'un régiment de dragons de son nom en 1705, il obtint, en 1713, le grand bailliage et la préfecture royale d'Haguenau, érigés en fief masculin pour lui et ses enfants mâles. On le créa successivement inspecteur-général de la cavalerie, commissaire-général, et mestre-de-camp-général de cette arme, maréchal-de-camp en 1719, et chevalier des ordres du roi en 1731. Employé à l'armée d'Italie en 1733 et 1734, il combattit à Parme, et fut créé lieutenant-général. Commandant la cavalerie à la bataille de Guastalla, il chargea deux fois celle des ennemis, la repoussa, et, en la poursuivant, il fut blessé dangereusement à la jambe d'un coup de fusil. Ses vertus et la haute estime dont il jouissait à la cour le firent choisir, en 1735, pour être gouverneur du dauphin, fils de Louis XV. Il fut créé duc et pair en 1736, et lieutenant-général au gouvernement de Bretagne en 1739. Il conduisit le dauphin à Metz, lors de la maladie du roi, et fut exilé peu après. On prétexta que c'était pour avoir amené le jeune prince sans la permission du roi, qui ne pouvait la donner, puisqu'il était mourant; mais les conseils qu'il donna à son élève, dans le moment où il crut qu'il allait monter sur le trône, furent la véritable et l'honorable cause de sa disgrâce. Il revint de son exil en 1747; mais il ne parut plus à la cour, et mourut en 1754. — Louis Gaucher de Chastillon, son fils, fut le dernier mâle de sa maison. Il avait épousé, en 1736, Adrienne-Émilie de la Vallière. Il est mort en 1761, et n'a laissé que deux filles, les duchesses d'Uzès et de la Trémouille. La maison de Chastillon-sur-Marne, dont André Duchesne a écrit l'histoire (1621, in-fol.), a eu six alliances

avec celle de France, une avec la maison d'Autriche, et une avec celle de Jérusalem. — Eudes de CHASTILLON, de la même famille, fut le second des papes français, sous le nom d'*Urbain II*, en 1088 (*Voy.* URBAIN). D. L. C.

CHATAM. *Voy.* PITT.

CHATEAU (GUILLAUME), graveur, né à Orléans en 1633, étudia à Paris les principes du dessin, et fit le voyage d'Italie comme amateur. S'étant lié à Rome avec Frédéric Greuter, il devint tellement passionné pour la gravure, qu'il y fit en peu de temps des progrès rapides. Après avoir parcouru une grande partie de l'Italie, et y avoir exécuté avec succès divers portraits des souverains pontifes, il revint à Paris, où ses talents lui méritèrent la protection du ministre Colbert, et une place à l'académie de peinture. Les principaux ouvrages de Château, sont: une *Assomption de la Vierge*, pour le recueil du cabinet du roi, d'après Annibal Carrache; la *Manne du désert*, d'après le Poussin; la *Guérison des aveugles de Jéricho*; le *Ravissement de S. Paul*; le *jeune Pyrrhus soustrait aux recherches des Molosses*, ainsi que la *Mort de Germanicus*, d'après le même. On a de lui encore différentes pièces, d'après les tableaux de Raphaël, du Corrége, de l'Albane, de Ciroféri, de Carle Maratte, et autres grands maîtres. Château mourut à Paris en 1683. Les estampes qu'il a gravées en Italie, sont signées *Castelli*. — Un autre CHATEAU (Nicolas), aussi graveur, vivait au commencement du 18e. siècle; il n'a laissé aucun ouvrage remarquable. P—E.

CHATEAUBRIANT (FRANÇOISE, comtesse DE), fille de Phébus de Foix, naquit vers 1475. On connaît l'ancienneté et l'éclat de la maison de Foix; on sait que la couronne de Navarre passa de cette maison à celle d'Albret, qui la transmit à la maison de Bourbon. Françoise de Foix fut mariée très jeune à Jean de Laval Montmorenci, seigneur de Châteaubriant. Jusqu'au règne de François Ier., on avait vu peu de femmes à la cour; mais ce prince, qui aimait le faste et la galanterie, prétendait qu'une cour sans dames « était une année sans printemps, et un printemps sans roses. » Il chercha donc à y attirer les femmes les plus séduisantes de la France. La beauté de Mme. de Châteaubriant, ensevelie jusque-là dans un vieux château au fond de la Bretagne, était pourtant connue à la cour. Le roi engagea son mari à l'y amener. On prétend que le comte différa d'obéir autant qu'il lui fut possible; qu'il avait fait faire deux bagues parfaitement semblables; que, laissant, l'une à la comtesse, il lui avait défendu de quitter sa retraite, si la lettre par laquelle il la mandait n'était point accompagnée de l'autre bague, et que, pour plaire au monarque, on eut l'adresse de dérober la bague à l'époux soupçonneux, par le moyen d'un domestique auquel il avait confié son secret; que la comtesse arriva à la cour malgré son mari. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, dont Mme. de Murat a tiré le joli roman des *Effets de la jalousie*, il paraît certain que Mme. de Châteaubriant vint à la cour, et qu'après une assez longue résistance, elle céda à la passion qu'elle avait inspirée au roi. François Ier. ayant été pris devant Pavie, en 1525, Mme. de Châteaubriant resta exposée à la haine de la régente et à la vengeance de son mari. On prétend encore, car tout est conjectural dans l'histoire de cette dame, que, forcée de se réfugier à Châteaubriant, le comte la fit enfermer dans une chambre tendue de noir, et qu'au bout de

forma des projets contre illas, et Sanval qui l'a copié, lui fit ouvrir les veines. C'est ute, un de ces contes dont les romanciers ont rempli leurs Châteaubriant était jaloux, nduite, pendant la faveur de prouve qu'il avait de l'hon- ant Sauval, il assassina sa ıitôt que François l'eut aban- ur se livrer à de nouvelles ependant, elle vivait en 536. Elle revint à la délivrance de François Ier ux chagrins l'y attendaient. ily, depuis duchesse d'E- ui enleva le cœur du roi. donne des détails curieux rupture. Le roi ayant fait à Mme. de Châteaubriant qu'il lui avait donnés, et ls on avait gravé des de- ireuses, composées par la lavarre, la comtesse eut le es faire fondre, et, s'adres- te au gentilhomme chargé s de François Ier., elle lui tez cela au roi, et dites-lui isqu'il lui a plu me révoquer m'avait donné si libérale- le lui rends et je le lui ren- ingots d'or. Quant aux de- les ai si bien empreintes et es en ma pensée, et les y chères, que je n'ai pu souf- personne en disposât, en en eût du plaisir que moi. Le roi, qui ne voulait que s, lui renvoya les lingots. se lutta quelque temps con- velle favorite, et se servit ur mourante pour avancer ses frères, dont l'un était maréchal de Lautrec. Ils s la campagne d'Italie, plu- tes que Mme. de Châteaubriant leur faire pardonner. Elle mourut le 16 octobre 1537. Son mari, qui fut soupçonné d'avoir contribué à sa mort, lui fit, néanmoins, élever dans l'église des Mathurins de Châteaubriant, un tombeau décoré de sa statue et d'une épitaphe qu'on trouve dans le recueil des poésies de Marrot, dont le comte était protecteur zélé. On a cru devoir présenter sous la forme du doute la liaison de Mme. de Châteaubriant avec François Ier., parce que plusieurs auteurs l'ont niée. Varillas, Bayle, Moréri, Hévin ont beaucoup discuté ce point d'histoire, sans l'éclaircir. Lesconvel a fait un roman historique, intitulé : *Histoire amoureuse de François Ier.*, ou *Histoire tragique de la comtesse de Châteaubriant*, Amsterdam, 1695, in-12. B—r.

CHATEAUBRUN (Jean-Baptiste Vivien de), de l'académie française, né à Angoulême en 1686, donna en 1714 une tragédie de *Mahomet Second*, qui eut et méritait peu de succès. Pour ne point déplaire au duc d'Orléans, prince dévot, auquel il était attaché en qualité de maître-d'hôtel ordinaire, et aussi pour n'être point soupçonné de consacrer aux lettres un temps qu'il devait à ses divers emplois dans les affaires étrangères et auprès du ministre de la guerre d'Argenson, il s'abstint courageusement, pendant quarante ans, de faire paraître sur le théâtre les pièces qu'il avait composées dans le secret. Ces pièces étaient toutes imitées des tragiques grecs et latins, dont il faisait une étude continuelle. Le duc d'Orléans étant mort, Châteaubrun, âgé de soixante-huit ans, donna sa tragédie des *Troyennes*, qui réussit, et est restée au théâtre. « Jamais, » dit La Harpe, on n'a mieux appli- » qué ce vers de Boileau :

Chaque acte dans sa pièce est une pièce entière.

» mais il y a quelques situations tou-
» chantes, et le style, quoique faible
» en général, offre des morceaux de
» sentiment, et n'est pas dénué de
» naturel et de pureté. » Mlle. Clairon dans le rôle de Cassandre, et surtout Mlle. Gaussin dans celui d'Andromaque, contribuèrent beaucoup au succès. On s'est long-temps souvenu de l'impression que faisait celle-ci en disant à Ulysse :

Ces farouches soldats, les laissez-vous ici?

C'est au moment où Ulysse entoure de troupes le tombeau d'Hector, dans lequel est caché Astianax. Les *Troyennes* furent suivies de *Philoctète* (1755) et d'*Astianax* (1756). *Philoctète* eut quelque apparence de réussite; mais on fut justement choqué de voir la simplicité sévère du sujet défigurée par l'amour de Pyrrhus, et ce jeune héros totalement éclipsé par Ulysse. *Astianax* n'eut qu'une représentation, et ne fut pas même imprimé. L'auteur avait encore fait deux autres tragédies, *Antigone* et *Ajax*; mais les ayant laissées dans un tiroir qui ne fermait pas, son valet en enveloppa des côtelettes de veau. Il prit cette petite disgrâce en philosophe plutôt qu'en poète. Il mourut à Paris le 16 février 1775, âgé de quatre-vingt-neuf ans. Il avait été reçu à l'académie française en 1753, à soixante-sept ans. Buffon, en recevant son successeur, donna de justes éloges à son talent, et surtout à son caractère. Châteaubrun n'avait aucune fortune; il ne subsistait que d'une pension de 2000 écus que lui faisait le duc d'Orléans, dont il avait été sous-précepteur. Cependant, il fit un testament par lequel il laissait à chacune de ses deux nièces une rente de 500 liv., et une de 300 liv. à chacun de ses deux domestiques. Il ajoutait : « Je prie Mgr.
» le duc d'Orléans de vouloir bien
» se charger desdites rentes, et je
» lis dans son cœur qu'il daignera
» me donner encore après ma mort
» cette marque de ses bontés. » Le prince ne trompa point les espérances du testateur; mais il y ajouta 1200 liv. pour chacune de ses nièces.

A—G—n.

CHATEAUFORT (le marquis DE). *Voy.* BOYSSEAU.

CHATEAUNEUF (RENÉE DE ROHAN, dite *la belle*), d'une maison illustre de Bretagne, naquit vers l'an 1550. Placée comme fille d'honneur près de la reine Catherine de Médicis, elle inspira une vive passion au duc d'Anjou, depuis Henri III. Elle était si belle, que ce fut pendant longtemps l'usage à la cour de dire, lorsqu'on voulait louer une belle personne, « qu'elle avait quelque chose » de l'air de Mlle. de Châteauneuf. » Le roi l'aima plusieurs années, et l'amour qu'elle lui inspira ne céda qu'à celui qu'il ressentit pour la princesse de Condé. Le duc d'Anjou employa la muse de Desportes, surnommé alors le *Tibulle* de la France, pour louer Mlle. de Châteauneuf. Ce poète fit pour elle, au nom du prince, un grand nombre de sonnets. Les deux plus jolis sont :

Beaux nouds crépés et blonds nonchalamment épars,

et celui qui commence par ce vers :

Cheveux, présent fatal de ma douce ennemie.

Lorsque Henri III, devenu roi de France, épousa la princesse Louise de Lorraine-Vaudemont, il voulut marier la belle Châteauneuf au comte de Brienne, cadet de la maison de Luxembourg; mais celui-ci refusa et quitta la cour, plutôt que de contracter une alliance que les mœurs de Mlle. de Châteauneuf rendaient peu honorable. La favorite lutta quelque

ontre les charmes de la reine ; ant été assez hardie pour la dans un bal, le roi se rendit ères de Catherine de Médicis e, et envoya à Mlle. de Châ- f l'ordre de se retirer. Le dé- étermina à épouser un floren- mé *Antinotti* : ce mariage ne heureux. Mlle. de Châteauneuf, urpris son mari dans les bras utre, le tua de sa propre main. ir du roi, qui subsistait peut-être , la préserva de la punition due ime. Elle épousa depuis Phi- ltovitti, à qui Henri III donna, ur de ce mariage, la baronnie tellane. Le sort de ce second fut guère plus heureux que ce autre. Il trempa dans une cons- n formée contre Henri d'Angou- grand-prieur de France. Cette ise avorta ; mais le grand- qui en eut connaissance, poi- Altovitti de sa propre main. i, blessé à mort, eut encore la e plonger son poignard dans le ntre de son ennemi. Altovitti peu après, le 16 juin 1586. cet événement, sa veuve échap- histoire, et l'on ignore la date ort. On croit cependant qu'elle ut peu au baron de Castellane.

B—y.

TEAUNEUF (l'abbé.... DE), ire de Chambéri, passa la plus partie de sa vie à Paris, où rut en 1709. Il fut parrain de e, et l'un des derniers amants ion, dont il célébra la mort e petite pièce de vers insérée, sait pourquoi, dans les œu- J.-B. Rousseau. L'abbé de Châ- uf cultiva la musique, et avait sé un *Traité de la musique ciens*, Paris, 1725, in-8°., publié après sa mort par Mo- et qui reparut avec un nouveau frontispice en 1734. Ce petit ouvrage, qu'il paraît avoir composé pour Ninon, est à la fois inexact et superficiel, et fut vivement critiqué par Burette (*V.* Burette). Il est, au reste, la seule production connue de l'abbé de Châteauneuf. D. L.

CHATEAU-REGNAUD (François-Louis de Rousselet, comte de), vice-amiral et maréchal de France, né en 1637, servit d'abord, en Flandre, à la bataille des Dunes, et aux siéges de Dunkerque et de Berg-St.-Vinoc, sous le vicomte de Turenne. Enseigne de vaisseau, en 1661, il se signala, en 1664, sur les côtes de Barbarie, à la prise de Gigeri et au combat contre les Maures, où il fut dangereusement blessé. Nommé capitaine en 1672, il combattit, avec un seul vaisseau, cinq corsaires ennemis, et s'en rendit maître. Chef d'escadre en 1673, commandant deux vaisseaux, il attaqua le jeune Ruyter, contre-amiral de Hollande, qui, sous l'escorte de huit vaisseaux de guerre, conduisait une flotte de cent trente navires. Château-Regnaud en coula huit à fond, et contraignit les autres de relâcher en Angleterre. En 1678, commandant six vaisseaux, il soutint pendant un jour entier les efforts de l'amiral Éversen, dont l'armée était composée de seize vaisseaux de ligne et de neuf brûlots, l'obligea de se retirer en désordre dans le port de Cadix, et de retourner en Hollande sans avoir procuré à la Sicile le secours qui lui était destiné. Il était au combat contre Papachim, vice-amiral d'Espagne, en juin 1688 ; au bombardement d'Alger, au mois de juillet suivant. Le roi le fit, la même année, lieutenant-général des armées navales. Il partit de Brest, le 6 mai 1689, commandant une escadre de vingt-quatre vaisseaux, de deux frégates et

de deux brûlots, pour porter des secours au roi d'Angleterre, arriva le 9 entre le cap de Clare et Kinsale, donna la chasse à trois vaisseaux qui étaient de l'avant-garde de la flotte anglaise, et s'avança vers la baie de Bantry pour y faire le débarquement. Les ennemis parurent le 12; Château-Regnaud commanda le corps de bataille, suivit toujours l'amiral anglais, en le combattant, et arriva souvent sur lui. Les Anglais ayant été mis en déroute, il débarqua le secours d'hommes et d'argent en Irlande. Il mit à la voile le 14, découvrit le 16 sept navires hollandais qui venaient de Curaçao; il s'en empara, et rentra le 18, avec sa prise, dans le port de Brest. Il passa en 1690 le détroit de Gibraltar, au milieu de vingt-huit vaisseaux de guerre ennemis, sans être attaqué, quoiqu'il n'eût que six vaisseaux, et, ayant joint à Brest l'armée navale, il eut le commandement de l'avant-garde au combat de Bevesiers, le 10 juillet; il y enveloppa les Hollandais, et fit périr dix-sept vaisseaux de leur avant-garde. Le roi le fit grand'croix, à la création de l'ordre de St.-Louis, en 1693. Il brûla en 1694 quatre vaisseaux espagnols dans le port des Alfaches. Il conduisit cinquante vaisseaux de guerre de Toulon à Brest, malgré quatre-vingts vaisseaux ennemis qui devaient l'en empêcher. Nommé capitaine-général de l'Océan, par Philippe V, roi d'Espagne, en 1701, fait vice-amiral du Levant à la mort du maréchal de Tourville, il passa dans les Indes occidentales pour s'opposer aux irruptions dont les Anglais et les Hollandais les menaçaient. Ayant reconnu, à son arrivée, que les ennemis n'y pouvaient rien entreprendre, il résolut de conduire en Europe la flotte du Mexique; elle partit de la Véra-Crux. Les commandants espagnols n'ayant point voulu aborder dans un port de France, elle relâcha, le 22 septembre 1702, dans le port de Vigo, en Espagne, contre l'avis de Château-Regnaud. Ce port était peu sûr. La flotte des alliés parut le 22 octobre devant Vigo; le duc d'Ormond fit sa descente au midi de la rivière. A la vue de ses grenadiers, les milices espagnoles prirent la fuite; les grenadiers s'emparèrent du fort et du vieux château; la flotte ennemie s'avança vers l'estacade, formée par ordre de Château-Regnaud, et la força. Il fit alors mettre le feu aux vaisseaux; on en brûla sept, on fit échouer les autres; les ennemis en prirent six et neuf galions, sur lesquels il y avait encore quelque argent et une assez grande quantité de marchandises. Château-Regnaud, qui connaissait la faiblesse de l'asyle que la jalousie avait fait choisir aux Espagnols, avait au moins gagné sur eux qu'on transporterait à Lugo l'argent des galions. (*Voy.* Renau.) Il fut créé maréchal de France le 14 janvier 1703, et ensuite lieutenant-général et commandant de la province de Bretagne, où il commanda jusqu'à sa mort, arrivée le 15 novembre 1716. L'abbé de St.-Pierre dit que c'était un esprit médiocre, mais un guerrier courageux, entreprenant et heureux. D. L. C.

CHATEAUROUX (Marie-Anne, duchesse de), de l'illustre maison de Nesle, épousa en 1734 le marquis de la Tournelle. Veuve à l'âge de vingt-trois ans, elle fut accueillie par la duchesse de Mazarin, sa tante. Elle perdit bientôt cet appui. Ses deux sœurs, mesdames de Vintimille et de Mailly avaient successivement régné sur le cœur de Louis XV. Mme. de la Tournelle, jeune, belle et spirituelle, crut pouvoir le captiver à son tour, et ne tarda pas à lui inspirer une vio

is ambitieuse que tendre, z d'adresse et de fermeté er l'instant de sa défaite et e-même les conditions; elle t tout le renvoi de Mme. de eur, et se fit nommer dame e la reine; bientôt elle eut a tête duquel fut le duc de en vain, le cardinal de . de Maurepas, qui redou- neté de son caractère, s'op- à son élévation. Mme. de e fut nommée duchesse de x, et reçut du roi le brevet ion de 80,000 liv. de rente. vorite, elle resta toujours le sa conduite avec le roi, juger par le passage sui- e de ses lettres au duc de combien elle était assurée voir sur lui : « J'ai bien en- tter hier à ma porte; mais st retiré quand il a vu que s dans mon lit et que je le ne pas l'entendre. Il faut accoutume. » Douée d'une et élevée, Mme de Châ- oulut faire excuser son ti- orite, par la manière dont le son ascendant sur l'es- . Jalouse de contribuer à la son amant, ce fut elle qui ouis XV aux délices d'une ptueuse, le décida à se la tête de ses armées en et le traîna en Alsace pour progrès de l'ennemi. Tout sait que Louis XV tomba Metz, le 4 août 1744; en rs, on désespéra de sa vie, recevoir l'extrême-onction, gé de consentir au renvoi de Chateauroux. Malgré sa elle reçut cet ordre avec fer- llait partir à l'instant; mais uva dans un cruel embarras. me qui, deux jours auparavant, voyait toute la France à ses pieds, n'avait pas même une voiture. Enfin, le maréchal de Belle-Isle, plus adroit ou plus hardi que les autres courtisans, lui donna la sienne. A peine fut-elle hors de la ville, que la populace l'assaillit d'injures et de menaces effrayantes. Les paysans la suivaient dans la campagne, et se transmettaient l'emploi de la maudire et de l'outrager. Elle traversa ainsi quatre-vingts lieues de pays, et vint se cacher à Paris, pour y attendre des nouvelles du roi. Le monarque guérit, et le duc de Richelieu, qui n'avait point abandonné Mme. de Chateauroux dans sa disgrâce, ménagea un rapprochement entre elle et le roi; elle fut rappelée à la cour après quatre mois d'absence, pendant lesquels le roi, suivant encore l'impulsion qu'elle lui avait donnée, était allé en personne diriger le siége de Fribourg. La duchesse retrouva dans le cœur du roi tous les sentiments qu'elle lui avait inspirés avant sa maladie : son triomphe fut complet. Elle avait obtenu la promesse de la place de surintendante de la maison de la Dauphine, lorsque la mort vint arrêter cette grande fortune. La duchesse de Chateauroux mourut le 8 décembre 1744. On a cru qu'elle avait été empoisonnée, mais ce fait n'est appuyé d'aucune preuve. Quand on la compare aux autres maîtresses qui lui ont succédé, on est porté à l'excuser et à regretter sa mort prématurée; elle avait de l'énergie, de la grandeur dans l'ame; et si l'ambition lui avait fait désirer la place de favorite, des sentiments plus nobles lui inspirèrent le désir de coopérer à la gloire de son pays. On a publié (Paris, 2 vol. in-12, 1806), un recueil de ses lettres à différentes personnes. B—y.

CHATEIGNERAIE (François de Vivonne, seigneur de la), fils puîné

d'André de Vivonne, grand sénéchal de Poitou, naquit en 1520. Le roi François Ier. fut son parrain. Il le fit élever, dès l'âge de dix ans, au nombre de ses enfants d'honneur, et l'appelait ordinairement son filleul. Ce jeune seigneur, doué d'une force et d'une adresse extraordinaires, se rendit bientôt habile à tous les exercices du corps; il excellait à la lutte et à l'escrime. Sa dextérité et sa vigueur étaient telles qu'il saisissait un taureau par les cornes et l'arrêtait; à la lutte, il n'y avait pas d'homme si robuste qu'il ne portât par terre; enfin, dans les tournois ou les joûtes, on le voyait à pleine course de cheval jeter et reprendre sa lance en l'air jusqu'à trois fois, et le plus souvent n'en pas moins rencontrer la bague. Le roi l'admettait à toutes ses parties, et disait, au rapport de Brantôme, dont la Châteigneraie était l'oncle: « Nous sommes » quatre gentilshommes de la Guienne, Châteigneraie, Sansac, Essé et » moi, qui courons à tous venants. » Brave, brillant et magnifique, la Châteigneraie abusait de sa faveur, de ses succès et de son adresse, et montrait une insultante présomption. « Il n'avait que cela de mauvais, dit Brantôme lui-même, qu'il était trop haut » à la main et querelleux. » Il fallait que son oncle portât ces défauts à l'extrême, pour que cet historien courtisan, qui dit rarement du mal de ses hommes ou de ses dames illustres, reconnût une ombre dans le tableau flatté qu'il a laissé de son noble parent. Il n'en est pas moins vrai que la Châteigneraie avait une si haute réputation de bravoure que l'on disait à la cour de François Ier.:

Châteigneraie, Vieilleville et Bourdillon,
Sont les trois hardis compagnons.

Une aussi brillante renommée était appuyée sur des faits, et méritée par une suite d'actions vale
s'était distingué, dès 1543,
de Coni, où il se signala com
taire, et où il fut blessé au
dent dont il se ressentit to
qui, dans son fameux duel,
sa mort. Le dauphin, depuis
prit la Châteigneraie en am
donna son guidon au ravitai
Landrecie. Il fut encore b
cette occasion, ainsi qu'au
ment de Térouanne; enfin
il combattit avec autant de
de valeur à la journée de
Tel était la Châteigneraie, l
la fin du règne de François
mença la scandaleuse affair
dit sa mort plus célèbre qu
été sa vie. Gui de Chabo
beau-frère de la duchesse d
partageait avec la Châteign
veur de Henri II. Il paraît
légèreté de parler à ce prin
tés que Mme. de Jarnac,
mère, avait pour lui, en t
équivoques pour prêter aux
tions malignes, ajoutant «
» rait ce qu'il voulait de mo
» paraître à la cour. » (Vo
res de Vieilleville). Le d
l'indiscrétion de divulgue
confidence que Jarnac ava
prudence de lui faire. La fa
sénéchale, Diane de Poiti
puissante à la cour du dau
vale de la faction de la duc
tampes, recueillit et accrédi
injurieux, dans l'espérance
honorant Jarnac, elle ôtera
pui à la duchesse sa belle-s
ci demanda au roi François
nom de son beau-frère, la p
auteurs de bruits aussi ca
Le roi ordonna la recherc
sévère, et les perquisitions
rent jusqu'à la cour du da
prince était déjà mal avec

sollicité le retour du con-
tait à craindre que le res-
u monarque ne s'accrût en
ue son fils lui-même était
auteur du scandale : la
ie, pour faire sa cour au
it sur son compte la faute, à
et périls, et soutint publi-
ue c'était à lui que Jarnac
dieuse confidence qui fai-
elle de toute la cour. Jarnac
cartel à la Châteigneraie;
, tant qu'il vécut, leur re-
nbat. En 1547, à la mort
Ier., Jarnac demanda à
permission de combattre
raie, et le prince l'accorda,
fiance que tout l'avantage
té de son favori, « estant,
gneraie, disent les *Mémoi-
Vieilleville*, homme fort
x armes, de courage in-
et qui avoit fait mille preu-
ille hasards de sa valeur; et
on, qui fesoit plus grande
n de courtisan et dameret
ieusement vestir, que des
de guerrier. » Cette cause
motif de la Châteigneraie
r dans une querelle qui ne
t pas d'abord, explique la
ce et la solennité avec les-
epoussa les démentis que
son adversaire. Excepté
tout le monde lui donna
m'eust voulu croire et cinq
e ses amis, dit Montluc, il
neslé sa furie contre M. de
l'autre sorte. » Quoi qu'il en
mbat si célèbre eut lieu en
e toute la cour dans le parc
de St.-Germain-en-Laye.
remier événement du règne
II, qui commençait, puis-
nce n'était pas encore sacré.
s superstitieux ont remar-
combat avait signalé son
avènement au trône, et qu'un simu-
lacre de combat, non moins sanglant
ni moins funeste, termina son règne
et sa vie. « Il estoit quasi soleil coucher
» premier qu'ils entrassent en duel. »
La Châteigneraie s'avança avec toute
la fierté d'un champion sûr de la vic-
toire. Il fut vaincu, au grand étonne-
ment du roi et de toute la cour. Jarnac,
d'un revers qui s'appelle encore le
coup de Jarnac, et est passé en pro-
verbe, lui fendit le jarret, et le fit
tomber baigné dans son sang. Jarnac
vainqueur conjura la Châteigneraie de
vivre, pourvu qu'il lui rendît son hon-
neur. Son rival humilié refusa cons-
tamment. Trois fois Jarnac se mit à
genoux devant le roi pour le sup-
plier d'accepter la Châteigneraie : le
prince étonné, affligé, mais attendri,
consentit enfin, et dit au vainqueur :
« Vous avez combattu comme César et
» parlé comme Cicéron. » On prit soin
de la Châteigneraie, mais il voulut
mourir, et déchira l'appareil mis sur
sa blessure. Tout concourait à aug-
menter son humiliation; car, sous sa
tente, il avait fait préparer un grand
souper, et avait invité d'avance ses
amis pour se réjouir d'une victoire qui
lui coûterait si peu. Ainsi mourut à
vingt-six ans François de Vivonne de
la Châteigneraie, au milieu de la plus
brillante carrière, puisque Henri II
venait de lui promettre la charge de
colonel-général de l'infanterie fran-
çaise. Il fut tué le 10 juillet 1547. M.
de Guise, nommé alors M. d'*Aumale*,
lui fit élever un tombeau char-
gé d'une fastueuse épitaphe adressée
*Aux mânes pies de François de Vi-
vonne, chevalier français très va-
leureux*. Mais Brantôme lui-même
rend une justice plus naïve et plus
vraie à la mémoire de son oncle, quand
il dit : « Et y en eut force qui ne le re-
» grettèrent guère : car ils le craignoient

» plus qu'ils ne l'aimoient.» Le combat de la Châteigneraie fut le dernier duel autorisé. On ne sait sur quel fondement M. Gaillard a contredit cette assertion de tous les historiens. — Chateigneraie (l'abbé de la), a publié, à la fin du 17e. siècle, *Connaissance des arbres fruitiers*, Paris, 1692, in-12, ouvrage qui n'indique guère que ce que l'on trouve dans beaucoup d'autres de ce temps-là; mais il est remarquable par la précision avec laquelle il est rédigé. L'auteur le dédia à Louis XIV. * S—y.

CHATEIGNIER. *V.* Rocheposay.

CHATEILLON. *V.* Castalion.

CHATEL (du). *V.* Duchatel.

CHATEL (Jean), fils d'un riche marchand drapier de Paris, faisait ses études au collége des jésuites, et était à peine âgé de dix-neuf ans, lorsque le 27 décembre 1594, il entra au Louvre avec un couteau caché dans son pourpoint; il pénétra dans la chambre de Gabrielle d'Estrées, où Henri IV venait d'entrer tout botté à son retour de Picardie, et, tandis que le monarque, suivi de plusieurs seigneurs, se baissait pour relever les sieurs de Ragni et de Montigni, qui lui étaient présentés, Châtel lui porta un coup de couteau qu'il dirigeait dans la gorge, et qui fut reçu à la lèvre supérieure. Ainsi le roi dut de n'être pas frappé mortellement, au mouvement qu'il fit en s'inclinant vers les deux jeunes seigneurs qui voulaient embrasser ses genoux. Blessé, ayant une dent rompue, Henri regarde autour de lu. aperçoit une femme, nommée *Mathurine*, qui, depuis long-temps, suivait la cour en qualité de folle, et s'écrie : « Au diable soit la folle; elle m'a » blessé. » Mais cette femme court aussitôt fermer la porte, montrant ainsi que sa folie n'était qu'apparente. Le comte de Soissons aperçoit à côté de lui Châtel, dans un état et de trouble qu'il ne pou ser, et, l'arrêtant, dit : « » ou moi qui avons bien Châtel est fouillé; il jett couteau sanglant, et confe me. Le même jour, Henr à toutes les villes du roya » jeune garçon, nommé J. » fort petit, et âgé de dix » neuf ans, s'étant glissé d bre, s'avança sans êtr » perçu, et nous pensant c » le corps du couteau qu » coup ne nous a porté » lèvre supérieure du c » nous a entamé et coupé » y a, Dieu merci, si p » que pour cela nous n » trons pas au lit de meill. Henri IV voulait qu'on Châtel, disant qu'il lui Lorsqu'il apprit qu'il av par les jésuites, il s'écria » donc que les jésuites fuss » cus par ma bouche! » le journal de l'Étoile, que gouverneur de Maillezai au roi, « que de sa lèvre » noncé Dieu, et partant » avait frappé; mais qu'il » ce que le second coup » au cœur. » Le même au « Parole trop hardie d'un » roi, si c'eût été un autr » bigné, auquel S. M., » l'aimait, permettait de » n'en trouvait rien m » ayant même à cette he » mandé de lui dire libre » sentait de ce coup. » et Mézerai rapportent q qu'on rendait des action à Dieu, dans l'église de me, pour la conservati la populace, en fureur, collége de Clermont, et c

jésuites, si le roi n'avait en-
es gardes pour les protéger. Le
Jean Châtel et toute sa fa-
rent arrêtés, ainsi qu'un curé
s, quelques religieux de divers
et plusieurs anciens ligueurs.
d prévôt de l'Hôtel s'était saisi
cide, et allait le juger, lors-
président de Thou obtint qu'il
oyé devant le parlement. Châ-
nterrogé au Fort-l'Évêque, et
à la Conciergerie. Il déclara que,
adolescence, il avait contracté
itude infâme qu'il ne pouvait
ter; que, pressé par les remords
itaient, et ayant entendu sou-
a collége qu'il était permis de
roi hérétique, il avait cru
expier ses désordres en assas-
Henri de Bourbon (c'est ainsi
mmait le roi); que, s'il ne l'a-
fait, il le ferait encore; mais,
toutes les questions pressantes
, il ne chargea aucun jésuite
tivement. Pierre Lugoli, lieu-
riminel, se déguisa en prêtre,
nt essayer d'obtenir, par la
ion, les plus secrètes révéla-
coupable; mais Châtel per-
ujours à dire qu'il avait agi de
opre mouvement et par zèle
religion. Le fameux Jean Bou-
teur de l'*Apologie pour Jean*
, prétend que Lugoli, ayant ou-
éciter les prières qui précèdent
ession, le pénitent reconnut
ait un *révérend père nouveau*
é. Quoi qu'il en soit, Châtel
à dire, qu'admis aux exerci-
tuels chez les jésuites, dans la
re des méditations, où l'enfer,
r les murailles, pouvait exal-
êtes faibles et les caractères ar-
et, effrayé par la crainte des
rnels dont on le menaçait s'il
rait encore dans son malheu-
enchant, il avait résolu d'as-
sassiner le roi, espérant que cette action, utile à l'Église, ferait réduire à quatre les huit degrés de tourments auxquels la vengeance divine pouvait le condamner. Il ajouta qu'il avait eu pour régent le jésuite Guéret, et que, deux jours avant son attentat, il l'avait consulté sur un cas de conscience. Ce jeune assassin, d'un caractère sombre et mélancolique, subit, avec un courage effroyable, et sans faire aucune autre confession, la question ordinaire et extraordinaire. Sa sentence de mort fut prononcée le 29 décembre et exécutée le même jour; on lui remit dans la main le couteau parricide, et c'est ainsi armée qu'elle fut coupée par le bourreau. Il fut ensuite tenaillé, tiré à quatre chevaux, ne donna aucun signe de repentir, et parut même insensible aux atroces douleurs du plus affreux supplice. Ses membres furent jetés au feu et ses cendres au vent. Les ligueurs, qui avaient fait de Jacques Clément un saint martyr, qui avaient prononcé des discours funèbres en son honneur, et lui avaient élevé des autels, inscrivirent Châtel dans leur martyrologe; mais l'ordre rétabli dans Paris les empêcha de donner quelque solennité à ce culte impie. Pendant les fureurs de la ligue, les jésuites, comme d'autres prêtres séculiers et réguliers de divers ordres, avaient prêché l'exécrable doctrine du régicide. C'était la funeste maladie des têtes ardentes dans ces temps malheureux. Des commissaires furent chargés par le parlement de faire l'inventaire des livres des jésuites et l'examen de leurs papiers. On trouva des écrits séditieux de la main d'un régent (*V.* Guignard); il fut pendu le 7 janvier 1595. Le même jour, le père de Châtel, banni pour neuf ans, condamné à 4,000 écus d'amende, modérés à 2,000, qu'il paya comptant,

sortit de Paris avec tous les jésuites, au nombre de trente-sept; le même arrêt rendu contre le parricide les condamnait, ainsi que tous les écoliers du collége de Clermont, à un bannissement perpétuel. Ils furent conduits par un huissier du parlement; et « Voilà, » dit l'Etoile, comme un simple huis» sier, avec sa baguette, exécuta ce jour » ce que quatre batailles n'eussent su » faire. » Le jésuite Guéret, après avoir été appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, fut banni à perpétuité, le 10 janvier (*V.* Guéret), avec le jésuite Hay, écossais, accusé d'avoir dit, « qu'il eût voulu tomber » du haut d'une fenêtre sur le Béar» nais, pour lui rompre le col. » On lit dans l'*Anti-Coton*, que l'arrêt rendu contre Jean Châtel fut mis dans Rome à l'*Index;* mais il fut répondu que cet arrêt contenait une clause d'hérésie qui seule avait été le sujet de la censure, et que le pape avait écrit à Henri IV, pour l'assurer que Rome détestait l'attentat de Châtel autant que la France même. La maison de Châtel, qui était devant le palais de Justice, fut rasée; on éleva sur l'emplacement une pyramide à quatre faces, sur lesquelles furent gravées en lettres d'or l'arrêt du parlement et diverses inscriptions grecques et latines, en vers et en prose, rédigées par Scaliger. Lorsque les jésuites furent rappelés, cette fameuse pyramide, dont on trouve la gravure dans quelques recueils, et qui paraissait avoir été élevée moins contre Jean Châtel que contre les jésuites, fut abattue au mois d'avril 1605, à la sollicitation du P. Coton. Le prévôt des marchands, Miron, fit bâtir à la place une fontaine qui portait cette inscription :

Hic ubi restabant sceleri monumenta furenti,
Eluit infandum *Mironis* unda scelus.

mais quand les jésuites eurent recou-

vré leur ancien crédit, ils fir
cer ces vers; la planche grav
pyramide fut brisée trois mo
l'assassinat de Ravaillac, et la
elle-même fut depuis transfé
St.-Victor. On trouve le pr
Jean Châtel dans le sixième
des *Mémoires de Condé*. Il fu
mé séparément à Paris, en 1
8°. (*V.* Boucher). Le livre
Jesuita sicarius, traduction
pologie de Jean Châtel, a é
mé, non à Lyon, mais à Ge

V-

CHATEL (François du),
naquit à Bruxelles en 1626
Téniers lui reconnut de si h
dispositions, qu'il mit tous
à le former. Du Châtel est u
ingénieux, que l'on peut co
Gonzalès Coques. Les biogr
donnent aucun détail sur la
excellent artiste; mais on for
être considérable, si nous en
par le nombre de ses ouvrag
le prix qu'il en recevait. Du
peint si exactement dans la
de David Téniers, que l'on p
ment s'y tromper. Il avait c
plus de noblesse que son ma
sa manière de traiter les m
jets. Il ne peignait, en sortan
telier de Téniers, que des tal
des corps-de-garde; mais il a
na, par la suite, ce genre de
sitions, pour ne peindre que
versations, des assemblées,
et des portraits de famille. Par
dessin est correct, sa couleu
lente et sa touche pleine d'es
Châtel entendait très bien la
tive, de même que le clair-o
ne peignait guère ses figures q
hauteur d'un pied; elles son
habillées suivant la mode d
Le tableau le plus considérabl
habile maître représente *le Ro*

ui reçoit le serment de fidé-états du Brabant et de la , *en* 1666 ; on y compte plus figures. Ce tableau est d'une dmirable et d'une variété sin- les groupes en sont bien liés, lans partagés habilement et ıfusion. Bien des gens se sont ı ce tableau, et l'ont cru de la Coques. Sa longueur est d'en- ngt pieds sur quatorze de hau-

A—s.

TELAIN (George), *Cas-*, né à Gand en 1404, em- la profession des armes, et en Espagne, en France, en n Angleterre où il se distingua, adresse et sa bravoure en es occasions. De retour de ses , il parut à la cour du duc de ne, Philippe-le-Bon, son sou- ui l'accueillit avec intérêt. Ce attacha à sa personne par les de pannetier et d'écuyer, le membre de son conseil privé, que temps après, le créa che- ce fut alors que Châtelain ı les ouvrages en vers et en u'il a laissés et qui lui firent ude réputation. Ses contempo- i décernent les titres les plus . Il mourut à Valenciennes, ars 1474. On a de lui : I. un ntitulé : *Recollection des mer- advenues en notre temps :* rage, continué par Jean Mo- n disciple, a été imprimé avec *s et Dits* de ce dernier, Paris, in-fol., et plusieurs fois depuis ; *Épitaphes d'Hector, fils de et d'Achilles, fils de Pélée*, 1525, in-8°. : c'est un ouvrage r, mêlé de prose et de vers ; III. *ire du bon chevalier Jacques tin, frère et compagnon de la -d'Or* (mise au jour par Jules), Bruxelles, Vulpius, 1634, in-4°. ; IV. *la Vie du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon*, manuscrite. Lacroix du Maine lui attribue : 1°. *le Temple de la ruine d'aucuns nobles malheureux, tant de France que d'autres nations étrangères, à l'imitation de Bocace*, Paris, Galliot Dupré, 1517 ; 2°. *l'Instruction du jeune prince, contenant huit chapitres.* Jean Molinet, dit que Châtelain avait composé un grand nombre de vers, chansons orpheynes, proverbes salomoniques, tragédies, comédies, mètres virgilianes et sentences prosaïques. Il paraît que tous ces ouvrages sont perdus. Lamonnoye lui a attribué encore *le Poëme du Chevalier délibéré*, sans réfléchir que cet auteur étant mort dès 1474, n'avait pu écrire l'histoire du siége de Nanci, qui n'eut lieu qu'en 1476. On sait d'ailleurs que cet ouvrage est d'Olivier de la Marche. (*V.* Olivier de la Marche.) W—s.

CHATELAIN (Jean-Baptiste), dessinateur et graveur à la pointe et au burin, naquit à Londres en 1710. Joseph Strutt nous représente Châtelain comme un homme d'un caractère bizarre, mais d'un talent très distingué pour graver le paysage. Ceux qu'il a faits d'après les tableaux de Gaspard Poussin, sont en grand nombre ; plusieurs ne sont que des eaux fortes, terminées en manière noire par Houston. Châtelain a aussi beaucoup travaillé d'après Marco Ricci, Pietre de Cortone et Nicolas Poussin. Les différentes gravures qu'il a faites d'après ces maîtres sont estimées ; la touche en est libre et facile ; l'exécution pleine d'esprit. Châtelain était compté au nombre des plus habiles graveurs de paysages ; mais il ne se mettait à l'ouvrage que lorsqu'il était pressé par la nécessité. Il a gravé plusieurs pièces en société avec son ami Vivarès, élè-

ve de Lebas; d'autres sont entièrement de Châtelain, quoiqu'on y trouve le nom de F. Vivarès accolé au sien: c'est un charlatanisme des marchands d'estampes, qui profitaient de la préférence que les amateurs accordaient aux gravures de Vivarès, pour ajouter son nom à celui de Châtelain. Le beau paysage de Pietre de Cortone, avec ces paroles : « Suivez-» moi, je vous ferai pêcheurs d'hom-» mes, » est gravé tout entier par Chatelain, quoiqu'on lise le nom de Vivarès à côté du sien; c'est ainsi que la gravure du beau paysage de N. Poussin, où l'histoire de Pyrame et Thisbé est si heureusement représentée au milieu d'un orage, porte encore le nom de Vivarès, quoiqu'il n'y ait pas travaillé; le même charlatanisme est encore mis en usage à l'égard d'un fort beau paysage, dans le style héroïque de Fr. Bolognèse, gravé par Châtelain, et représentant la *Vue de Castel Gandolfo*. Châtelain est mort à Londres en 1771. Il a gravé à l'eau forte divers paysages de sa composition, où l'on trouve le germe d'un talent supérieur. A—s.

CHATELLAIN (Jean le), religieux augustin, était né à Tournai, dans le 15e. siècle. Son talent pour la prédication le fit choisir pour les principales chaires de France. Il vint en Lorraine, où il s'acquitta pendant plusieurs années, avec applaudissement, des fonctions de son ministère; mais comme il penchait en secret pour les opinions du luthéranisme, il ne put résister au désir de les manifester publiquement. Les ecclésiastiques, qu'il n'avait point ménagés dans ses discours, se réunirent contre lui; ils le firent arrêter comme il s'éloignait de Metz, en 1524, et conduire en prison à Nomény, petit bourg peu distant de cette ville. Les magistrats de Metz, partisans de Châtellain, voulurent le venger en faisant arrêter quelques officiers de l'évêque; mais ils furent obligés de les relâcher presqu'aussitôt. Des juges désignés par le pape Clément VII, que l'on avait instruit de cette affaire, lui firent son procès et le condamnèrent à être brûlé, comme convaincu d'hérésie et relaps. Cette sentence fut prononcée le 12 janvier 1525. On lui attribue une *Chronique de la ville de Metz*, qui fut imprimée en cette ville, en 1698, in-12. Cette édition ne va que jusqu'à l'année 1471. Dom Calmet a fait réimprimer cette Chronique dans le tome III de son *Histoire de Lorraine*, avec la continuation jusqu'en 1550; mais on en connaît des manuscrits qui vont jusqu'en 1620. W—s.

CHATELUS. *Voy.* Chastellux.

CHATILLON. *Voy.* Chastillon et Coligni.

CHATILLON (Nicolas de), né à Châlons en Champagne en 1547, est compté au nombre des meilleurs ingénieurs que la France ait produits; c'est d'après ses dessins, et sous sa conduite, que la place Royale a été exécutée. Châtillon fut successivement ingénieur de Henri IV et de Louis XIII. Le Pont-Neuf peut être mis au nombre de ses ouvrages, puisqu'il était à peine commencé lorsque Châtillon fut chargé de la direction des travaux. Il eut la gloire de terminer ce beau monument. Châtillon mourut à Paris en 1616. A—s.

CHATRE (Claude, baron de la), mort le 18 décembre 1614, âgé de soixante-dix-huit ans. Élevé page du connétable Anne de Montmorenci, il était au siége de Thionville en 1558, et à la bataille de Dreux en 1562. Il fit, en 1567, les fonctions de colonel-général de l'infanterie, pendant la campagne en Poitou, sous le duc

de Nevers. Gouverneur du Berri et de la ville de Bourges, il entreprit, en 1569, le siége de Sancerre; repoussé dans deux assauts, il fut obligé de le lever après cinq semaines d'attaque. Il sauva, sur la fin de la même année, la ville de Bourges, que les rebelles espéraient surprendre au moyen d'une intelligence avec quelques habitants, et se signala au combat d'Arnay-le-Duc, en 1570. Il investit de nouveau Sancerre le 3 janvier 1573, et fut encore si vigoureusement repoussé à l'assaut général qu'il donna, qu'il prit le parti de convertir ce second siége en blocus. Les malheureux assiégés, que les prédications de leurs ministres tinrent dans une fanatique opiniâtreté, ne capitulèrent qu'au bout de dix-neuf mois, après avoir souffert toutes les extrémités de la plus affreuse famine, dont on ne peut lire les horreurs sans frémir. Un père et une mère salèrent le corps de leur fille, morte de faim, et s'en nourrissaient. La Châtre s'était attaché au duc d'Alençon, depuis duc d'Anjou, et fut soupçonné de l'entretenir dans sa haine contre son frère Henri III. Après la mort de ce jeune prince, il se dévoua aux Guises et à la ligue, quoique Henri III l'eût nommé chevalier de l'ordre du St.-Esprit en 1585. Il assiégea en 1591 la petite ville d'Aubigny; la veuve du seigneur d'Aubigny, Catherine de Balzac, aussi courageuse que belle, se présenta sur la brèche une pique à la main, et la garnison, quoique peu nombreuse, animée par son exemple, se défendit avec tant de courage, que la Châtre fut obligé d'abandonner une entreprise à laquelle un fol amour, disait-on, avait eu beaucoup de part. Il refusa de reconnaître Henri IV jusqu'en 1594, et ne se soumit avec les villes de Bourges et d'Orléans, où il commandait au nom de la ligue, qu'après avoir obtenu qu'il conserverait le gouvernement du Berri et de l'Orléanais, qu'il serait gratifié d'une somme de 900,000 francs, et confirmé dans la dignité de maréchal de France. Il était un des quatre que le duc de Mayenne avait faits, et de qui l'on avait dit « qu'il faisait des bâtards qui se faisaient légitimer à ses dépens. » En 1610, le maréchal de la Châtre commanda l'armée que la régente, Marie de Médicis, envoya au siége de Juliers. Il était très brave, mais très médiocre général. On lui doit plusieurs relations historiques, dont on peut voir le détail dans la *Nouvelle Bibliothèque historique de France*. Les la Châtre se disaient issus de Ebbes, prince de Déols, en Berri, qui vivait dans le 10e. siècle. — CHATRE (Louis de la), son fils, mort en 1630, servit aussi la ligue, et se soumit avec lui à Henri IV en 1594. Il obtint la même année la survivance du gouvernement du Berri et de la grosse tour de Bourges. Il fut nommé chevalier des ordres du roi en 1597, et capitaine de cent hommes d'armes en 1601. Il se démit en 1616, en faveur du prince de Condé, du gouvernement du Berri, et eut en échange une somme d'argent et la dignité de maréchal de France. On ne connaît d'ailleurs de lui aucune expédition militaire.

D. L. C et P—E.

CHATRE (EDME DE LA CHATRE-NANÇAY, comte DE LA), mort le 5 septembre 1645, était maître de la garde-robe du roi. Il dit, dans ses Mémoires, que les premières années de son séjour à la cour se passèrent en intrigues, qu'il développe avec beaucoup de sincérité. L'attachement qu'il voua à la reine-mère lui procura, en 1643, la charge de colonel-général des Suisses, vacante par la mort du marquis de Coislin. Lié la même an-

née avec le duc de Beaufort, chef de la cabale des *importants*, il fut enveloppé dans sa disgrâce, et contraint de donner sa démission en faveur du maréchal de Bassompierre. En 1645, il alla servir en Allemagne sous le duc d'Enguien, se distingua à la bataille de Nortlingen, y reçut un coup de pistolet dans la tête, et fut fait prisonnier. Il paya sa rançon, et mourut de sa blessure à Philisbourg. Les Mémoires qu'il a laissés ont été réimprimés plusieurs fois, et notamment avec ceux de la Rochefoucault, Leyde, 1662, in-12. On y trouve des détails curieux sur la fin du règne de Louis XIII, et le commencement de la régence de la reine-mère; l'auteur les termine aux derniers mois de l'an 1643. Quoiqu'ils passent pour exacts, le comte de Brienne les a réfutés, et cette réfutation se trouve dans le *Recueil de diverses pièces curieuses*, Cologne, 1664, in-12. D. L. C. et P—E.

CHATTERTON (Thomas), littérateur anglais, qui, dans une vie très courte, acquit une sorte de célébrité par la singularité de ses talents, de son caractère et de sa destinée, naquit à Bristol, le 20 novembre 1752, de parents pauvres. Son père, employé dans une école de cette ville, était mort quelque temps avant sa naissance, laissant sa veuve enceinte de ce fils, destiné à naître, à vivre et à mourir dans la misère. Ses facultés intellectuelles, quoique d'un ordre supérieur, ne s'annoncèrent point par les signes qui les caractérisent ordinairement dans l'enfance. Placé à cinq ans dans l'école où son père avait été occupé, il en fut bientôt renvoyé comme incapable de rien apprendre. L'orgueil qui le gouverna toute sa vie, et qui lui donnait déjà à cet âge le besoin de dominer ses camarades, ne se tournait point en émulation pour les surpasser; il semblait dédaigner [illegible] qu'apprenaient les autres. Revenu [illegible] sa mère, sans savoir encore lire, il rencontra par hasard un vieux livre de musique, écrit en français, dont les figures enluminées excitèrent vivement sa curiosité. Pour parvenir à savoir ce que ce livre contenait, il consentit enfin à apprendre à lire, et, dès ce moment, se donna à l'étude avec autant d'accès que le permettaient sa situation et son caractère ardent, inquiet, qui le portait sans cesse d'une occupation à une autre; en sorte que Chatterton, qui ne sut jamais ni le latin ni le français, ni même très bien la grammaire de sa propre langue, acquit par la suite, en différents genres, une variété de connaissances, auxquelles sa confiance et la vivacité de son esprit attachaient un prix fort au-dessus de leur valeur réelle; mais cette confiance, cette vivacité, fruits d'un orgueil satisfait, ne se montrèrent point dans l'enfance de Chatterton. Son orgueil était sombre et taciturne; il ne se pressait pas de produire des moyens qu'il sentait être insuffisants pour lui procurer les distinctions dont le besoin le dévorait. Il fut reçu à l'âge de huit ans à l'école de charité de Colston, où l'un des maîtres, nommé *Philipps*, se livrait, selon la portée de son esprit et de son éducation, à un goût trop vif pour la poésie: Chatterton ne parut point partager l'enthousiasme poétique que son exemple avait excité parmi ses élèves. Tout dans l'école faisait et récitait des vers: lui seul se taisait et cachait sous une apparence de mélancolie et d'incapacité, le travail d'un esprit dont les efforts ne pouvaient être médiocres. Enfin, cet esprit produisit des fruits si péniblement élaborés, et son premier ouvrage fut une satire. Cette [illegible]re, écrite vers

e de onze ans et demi, et dirigée re un méthodiste que l'intérêt t déterminé à changer de secte, très extraordinaire pour l'âge où a été composée; mais c'est là son mérite: elle n'a été connue que uis; car Chatterton ne déploya it devant des rivaux qu'il craignait néprisait, le nouveau talent qui ait d'éclore en lui; mais dès ce nent son goût et sa vocation furent dés. Sa mère et sa sœur, confi- les de ses premiers essais, virent à coup la mélancolie qui avait à le dominer, surtout depuis son ée à l'école, se changer en une cité pleine d'indiscrétion et de té; il ne rêvait plus que gloire, ane, immortalité, et sa mère, i que sa sœur, les seuls objets près lui-même il paraisse avoir tis aimés, avaient part à ses bril- es espérances. Dans le même ps, il prit un goût passionné pour cture: il employait, à louer des s, le peu d'argent que pouvait lonner sa mère. Il fit à douze ans atalogue des ouvrages qu'il avait il se montait à soixante-dix, par- ièrement d'histoire et de théologie. rait aussi un grand goût pour les an- ités, surtout pour celles des langues, on a trouvé une correspondance leut, après être sorti de l'école, avec le ses camarades, où il ne se servait de mots anciens et hors d'usage, riait son camarade de lui répondre même. Quant à la disposition de esprit, elle se montrait toujours lus en plus tournée vers la satire, fut le penchant de toute sa vie, et ite naturelle d'un caractère vindi- et d'un orgueil perpétuellement é. Il quitta l'école vers l'âge de orze ans, et fut placé en qualité lerc chez un procureur de Bristol. t à cette époque que se place la circonstance qui détermina sa destinée. On avait long-temps conservé dans l'église de Ste.-Marie Redcliffe de Bristol six ou sept coffres remplis de papiers, qui y avaient été déposés par le fondateur, Guillaume Canynge, riche marchand qui vivait au 15e. siècle, sous le règne d'Édouard IV. L'un de ces coffres, particulièrement nommé le *coffre de M. Canynge*, était fermé de six clefs, confiées aux six principaux dignitaires de cette église. Les clefs s'étant perdues vers l'an 1727, on fit ouvrir le coffre pour en tirer quelques titres qu'on supposait y être renfermés, et, après en avoir tiré ce qui pouvait offrir quelque utilité, on laissa le coffre ouvert, et le reste des vieux parchemins livrés à qui voulut s'en emparer. Le père de Chatterton en emporta une grande quantité, qu'il fit servir à couvrir les livres de ses écoliers, et dont sa veuve employa le reste à des usages du ménage. Chatterton, que son goût pour les antiquités commençait à rendre attentif sur toutes les choses de ce genre, s'empara un jour d'un de ces parchemins, et chercha avec avidité tout ce qui pouvait en rester dans la maison, les emporta, et, quelques jours après, déclara avec un air de transport qu'il avait découvert un trésor. Ce fut sans doute de ce moment qu'il forma le projet de la supposition à laquelle il espérait devoir sa fortune. Son goût pour les anciens usages augmenta; il se procura des dictionnaires de tous les anciens dialectes de son pays, et, en 1768, à l'occasion de l'ouverture du pont de Bristol, envoya au journal de cette ville une *Description de moines, passant pour la première fois sur le vieux pont, tirée d'un ancien manuscrit.* Il n'avait pas encore tout-à-fait seize ans. Ce morceau, qui serait curieux s'il

était authentique, excita l'attention; on sut bientôt d'où il venait; mais on ne pouvait soupçonner Chatterton d'en être l'auteur. On le questionna sur la manière dont il se l'était procuré: le ton de ces questions lui déplut; il refusa de répondre, résista aux menaces que l'on crut pouvoir se permettre envers un enfant dont l'âge ni l'état ne commandaient une grande considération, et ce ne fut que lorsqu'on s'y prit d'une manière plus douce, qu'il déclara qu'il venait du coffre de M. Canynge, d'où son père l'avait tiré avec un grand nombre d'autres manuscrits précieux, dont plusieurs étaient encore en sa possession. Il s'était déjà préparé à l'usage qu'il voulait faire de sa prétendue découverte. Depuis un an, il s'occupait à composer les ouvrages qu'il a donnés sous les noms supposés de plusieurs anciens poètes, et particulièrement de Rowley, moine ou prêtre séculier du 15e. siècle, dont l'existence est censée se rapporter au règne d'Édouard IV, et dont les talents avaient été protégés par M. Canynge, auquel on devait la conservation de ces ouvrages. Chatterton s'était en même temps étudié à donner aux feuilles de parchemin, tirées de l'étude de son procureur, l'air d'antiquité convenable à ses projets. Il ne se cachait pas beaucoup des procédés qu'il employait pour y parvenir. Avec l'indiscrétion naturelle à son âge et à son excessive vanité, ayant assuré à un homme de sa connaissance qu'il était aisé de contrefaire le style des anciens poètes de manière à tromper Horace Walpole lui-même, il acheta un jour devant lui un peu d'ocre dont il teignit un parchemin; puis, le salissant sous ses pieds et le froissant dans sa main, il lui dit: « Voilà le moyen de le rendre antique. » La *Description des*

moines, etc., avait fait parler de lui; il prit occasion de parler des ouvrages de Rowley. Le bruit en vint aux oreilles de deux antiquaires de Bristol, auxquels il donna quelques-uns de ses manuscrits: il en obtint par retour quelques secours d'argent. Ses liaisons avec MM. Catcott et Barrett, la crédulité avec laquelle ils avaient adopté tout ce qu'il avait voulu leur raconter au sujet de Rowley, le succès de quelques-unes de ses productions insérées dans plusieurs ouvrages périodiques, en fortifiant ses espérances, augmentaient son ambition. Ce n'était plus seulement l'orgueil, mais le sentiment d'un talent véritable, qui l'agitait et lui donnait le besoin de se produire. Convaincu du pouvoir d'une volonté forte, il avait coutume de dire « que Dieu » a donné à l'homme des bras assez » longs pour atteindre à tout; qu'il » ne s'agit que de prendre la peine de » les étendre. » Incapable de tenir plus long-temps à Bristol et dans l'étude de son procureur, il écrivit à Horace Walpole, lui parla de ses découvertes, offrit de les lui communiquer, et joignit à sa lettre, comme échantillon, une ode sur la mort de Richard Ier. Walpole lui ayant répondu avec politesse, Chatterton répliqua par une autre lettre, où il lui exposait sa situation, et lui demandait un emploi qui pût le mettre en état de se livrer à son goût pour la poésie. Walpole, qui commençait à se douter de quelque fraude, communiqua la pièce qui lui avait été envoyée à quelques-uns de ses amis; l'artifice d'un jeune homme de quinze ans ne pouvait échapper à leurs yeux; la tournure moderne des pensées ne leur permettait pas de se la r omper par un assemblage de v uts, arrangés sans art et sans ; en sorte que

lectes des différentes époques
divers cantons se trouvaient
dans la même pièce et dans
ne phrase. Walpole répondit à
rton en lui exprimant des doutes
thenticité de ces poésies, et l'as-
d'ailleurs qu'il se trouvait tout-
ans moyens de le servir. Chat-
, vivement offensé, fit redeman-
Walpole ses papiers. Celui-ci
t pour Paris, oublia de les ren-
, et, à son retour, il reçut de
rton une lettre écrite sur le ton
ndignation, où il lui mandait
'aurait pas osé le traiter ainsi,
ût pas connu sa situation. Wal-
mit les papiers sous enveloppe,
renvoya sans autre réponse.
rton n'en conserva pas moins
lui un implacable ressentiment
manifesta depuis en divers ou-
. Sa situation chez son procu-
ui devenant de plus en plus
portable, il effrayait sans cesse
famille paisible par des idées
menaces de suicide. On trou-
jour son testament, où il an-
it le projet de se tuer le len-
n. Ce fut alors qu'on le ren-
et qu'il prit le parti de venir à
es. On lui demanda quels y se-
ses moyens d'existence: « Mes
ats littéraires, dit-il; si je ne
sis pas, je me ferai prédicateur
hodiste; en tout cas, un pistolet
ma dernière ressource. » Bien
lli par des libraires, engagé à
ller pour plusieurs journaux, il
it ses premières lettres à sa mère
espérances de fortune. Déter-
à se faire un nom, de quelque
re que ce fût, il s'était jeté avec
dans le parti de l'opposition.
eil qu'il avait reçu des chefs
parti acheva de lui tourner
. « Si l'argent suivait les hon-
rs, mandait-il à sa sœur, je
» pourrais bientôt vous faire une dot
» de 5000 liv. sterl. » Mais il se plai-
gnait dans une autre lettre que la for-
tune était dans l'autre parti. « Au reste,
» ajoutait il, ce serait un pauvre écri-
» vain que celui qui ne saurait pas
» écrire pour les deux partis; » et en
même temps qu'il ne considérait com-
me bassesse rien de ce qui pouvait me-
ner à la fortune, il ne la voyait que com-
me un moyen de considération: « Si je
» pouvais m'abaisser jusqu'à un travail
» de bureau, dit-il, je trouverais vingt
» places pour une; mais il faut que je
» vive avec les grands; » et une de
ses parentes, chez laquelle il logeait,
l'engageant à chercher une occupation
plus solide que le métier d'écrivain, il
entra dans une colère horrible, lui di-
sant: « On me mettra bientôt à la tour
» de Londres, ce qui fera ma fortune. »
Il se croyait destiné à faire, par ses
écrits, une révolution dans son pays,
et disait habituellement qu'avant de
mourir, il aurait rétabli la nation dans
ses droits. Au milieu de ces espérances,
il perdit celui de ses protecteurs sur
lequel il comptait le plus, le lord maire
Beckford. Pendant quelques jours, il
parut presque égaré par le désespoir,
ensuite il se consola, fit sur cette mort
des élégies où l'on trouva plus d'esprit
que de sensibilité, et où il avait mis
encore plus de sensibilité qu'il n'en
éprouvait, comme on peut le voir par
le compte suivant, écrit de sa main au
dos d'un essai politique qu'il avait dû
adresser au lord maire, et que sa mort
l'avait empêché de publier:

Perdu par sa mort sur cet essai.	1 l. 11 s. 6 d.
Gagné en élégies.	2 l. 2 s.
En essais	3 l. 3 s.
	5 l. 5 s.
Je me réjouis de sa mort pour	3 l. 13 s. 6 d.

Cependant ses espérances déclinèrent; il changea de logement, pour que ceux qui avaient été témoins de ses rêves de gloire ne le fussent pas de sa misère. Habitué à une diète très frugale, puisque dès son enfance, remarquable par son excessive sobriété, il s'était souvent réduit volontairement au pain et à l'eau, disant qu'il ne voulait pas « se rendre plus imbécille que Dieu ne l'avait fait, » il n'avait pas toujours de quoi fournir à cette étroite nécessité, et, dans ces moments, il refusait avec indignation l'offre d'un repas qu'en tout autre temps il aurait accepté avec plaisir. En même temps, il envoyait des présents à sa mère et à sa sœur, leur faisait un pompeux détail de tous les travaux littéraires dont il était chargé, et employait le prix que lui rapportaient ces travaux, aussi mal payés que facilement acceptés, à se donner l'extérieur de l'aisance, et à fréquenter les lieux de divertissement public, qui lui étaient devenus, disait-il, « plus nécessaires que la nourriture. » Enfin, après avoir passé, à ce qu'il paraît, plusieurs jours sans manger, il s'empoisonna avec de l'arsenic, et mourut le 25 août 1770, âgé de dix-sept ans neuf mois et cinq jours, quelques jours après que le docteur Fry, principal du collége de St.-Jean à Oxford, était arrivé à Bristol pour recueillir des informations sur les poésies de Rowley et sur Chatterton, qu'il voulait prendre sous sa protection. Ses ouvrages se répandirent avec l'histoire de ses malheurs. Un enthousiasme tardif s'attacha à sa mémoire, et l'infortuné Chatterton devint un des objets de l'intérêt public. Les poésies données sous le nom de Rowley et autres anciens poètes, si, comme on n'en peut douter, elles sont de lui, sont le premier de ses titres

de [illegible]oire, et il les a composées à [illegible]e ans. On y trouve une imagination forte et brillante, une heureuse invention, et, ce qui peut paraître [illegible]ordinaire, souvent une profonde sensibilité. Des ouvrages qu'il a donnés sous son nom, les meilleurs sont ses *Satires*, écrites avec toute la [illegible]rve d'amertume qui était dans son [illegible]aractère. Ses autres poésies, consistant en morceaux détachés [illegible]ses à différentes personnes, sentent trop la recherche et l'affectation. Les morceaux de prose qu'il a insérés dans différents journaux sont [illegible]bles et piquants. Enfin, lorsqu'on songe à son âge, tout ce qu'on lit de lui donne l'idée que Chatterton n'avait pas besoin de mourir avant dix-huit ans pour être regardé comme un des êtres les plus extraordinaires qui aient existé. Ses œuvres ont été recueillies avec soin, réunies et imprimées plusieurs fois après sa mort, et notamment en 1803, en 3 vol. in-8°. S—D

CHAUCER (Geoffroy), naquit à Londres en 1328, selon quelques-uns, d'un marchand; selon quelques autres, son extraction était noble. Il étudia à Cambridge et à Oxford. Ce fut dans la première de ces universités qu'il se fit connaître comme poète, à l'âge de dix-huit ans, par sa *Cour d'amour*, le premier poème connu qui ait été écrit en anglais. Après la conquête des Normands, le français, qui était la langue des vainqueurs, devint en Angleterre l'idiome, sinon universel, du moins dominant; il était surtout la langue des grands et celle des poètes. Cependant, quelques essais furent tentés pour élever l'anglais aux mêmes honneurs; mais le talent des poètes qui l'avaient entr[illegible]s ne s[illegible]as trouvé suf[illegible]t pour [illegible] une révolution,

n'était probablement pas
nue à son point de ma-
ait réservée à Chaucer,
réservé aux esprits su-
recueillir les fruits qu'a
nce la suite des siècles.
mour obtint un grand
avoir voyagé assez long-
erfectionner ses connais-
genre, déjà fort étendues
où il vivait, après avoir
le temps les lois dans
haucer, dégoûté de cette
rna du côté de la cour;
e d'Édouard III, quoi-
tre alors de la première
fut très en faveur auprès
tout de son fils Jean de
èbre duc de Lancastre.
l'amour de ce prince
ne, la duchesse Blanche,
ns ses vers cet amour,
, les charmes et les ver-
chesse, qui n'empêchè-
mari de lui donner bien-
, lady Catherine Swyn-
rnante de ses enfants,
ouser à Chaucer la sœur
te alliance affermit la fa-
ucer auprès du duc, qui
da à celle du roi. Il fut
iverses places honora-
tres de celle d'envoyé au-
ublique de Gènes, ce qui
casion de visiter Pétrar-
place de commissaire au-
e France Charles V, pour
renouvellement de trève
e de Richard, prince de
la princesse Marie, fille
nce, négociation qui n'eut
. Il eut aussi des places
omme celle de contrôleur
dans le port de Londres.
des bienfaits de la cour,
els on remarque le don
vin, qui devait lui être
délivré chaque jour dans le port de Londres, par l'échanson du roi, sur les produits des douanes. Il suivit le roi Édouard en France, lors de l'expédition infructueuse qui se termina par la levée du siége de Reims. Fortement attaché au duc de Lancastre, il embrassa avec ardeur les opinions de Wiclef, surtout relativement à la réforme du clergé, et fut même, à ce qu'il paraît, intimement lié avec ce fameux hérésiarque; mais ni les affaires, ni les intrigues de la cour, ni les discussions théologiques, n'interrompaient le cours de ses travaux poétiques. La *Cour d'amour* avait été suivie, peu de temps après, du poëme de *Troïlus et Créseide*, d'*Arcile et Palémon*, de la *Maison de la Renommée*, etc., ouvrages dont il ne paraît pas que l'invention appartienne à Chaucer; mais dont il donne quelques-uns pour imités, et dont les autres le sont visiblement, soit du *Roman de la Rose*, de Boccace, soit de quelques autres auteurs moins célèbres. Il paraît avoir puisé surtout dans les ouvrages des troubadours provençaux, qu'il affectionnait particulièrement, et auxquels la fierté anglaise lui reproche d'avoir emprunté un grand nombre de mots pour les transporter dans sa langue, comme il est aisé de le voir par l'abondance de mots français qui se trouvent dans ses écrits. Ces poésies, dont l'invention, quand elle appartiendrait à Chaucer, ne vaudrait pas la peine d'être revendiquée, portent l'empreinte du mauvais goût qui régnait alors dans toute l'Europe. Dans sa *Cour d'amour*, le poëte amoureux reçoit de sa dame la promesse qu'elle le rendra heureux au mois de mai. Le 1er. de mai, les oiseaux, pour célébrer ce beau jour, chantent un office en l'honneur de l'amour, et cet office n'est autre chose

que celui de l'Église, dont ils se partagent les différentes prières : le rossignol chante le *Domine labia*, l'aigle le *Venite*, etc. Dans *Troïlus et Créséide*, poëme dont l'action se passe durant le siége de Troie, Troïlus est désigné comme un jeune chevalier (*knight*), et, de même précisément que l'A est maintenant la première lettre de l'alphabet, Créséide était, parmi les dames troyennes, la première en beauté. Ses autres ouvrages, tels que *la Maison de la Renommée*, que Pope a imitée dans son *Temple de la Renommée*, et les poésies faites en l'honneur du duc et de la duchesse de Lancastre, sont, pour la plupart, des rêves, des visions allégoriques, mêlés de dissertations morales ou théologiques dans le goût du temps; ce qui, outre la difficulté de la langue, rend la lecture des ouvrages de Chaucer pénible et ennuyeuse. On y trouve cependant de la vérité dans la peinture des caractères et une délicatesse de sentiments, qui, dans ce temps-là, s'alliait assez souvent à la grossièreté des expressions. Les Anglais assurent de plus que, malgré l'irrégularité de la versification, la poésie de Chaucer ne manque pas d'harmonie; et cette irrégularité n'a pas empêché de le regarder comme l'inventeur du vers héroïque anglais. L'avènement de Richard II, en 1377, semblait devoir être favorable à Chaucer, par le crédit que devait prendre sur un roi jeune et peu capable un prince ambitieux tel que le duc de Lancastre; mais devenu bientôt suspect au roi par ses intrigues, le duc de Lancastre s'était aussi aliéné le peuple par son attachement à la doctrine de Wiclef; en sorte que la situation de ses partisans devenait tous les jours plus précaire. L'attachement personnel de Chaucer à Wiclef l'exposait à la haine des par-

de l'Église romaine. En 1382, les wiclefistes ayant voulu, malgré l'opposition du clergé, faire nommer à l[illegible]dres un maire de leur parti, le c[illegible] des deux factions fut tel qu'il en [illegible]a une sédition violente. La cour [illegible]na contre les auteurs de la sédition; les wiclefistes furent sévèrement r[illegible]rchés, plusieurs furent mis à [illegible], et Chaucer, obligé de s'enfuir, p[illegible] dans le Hainaut, où il vécut assez tranquille. La cour d'Angleterre lui permettait de toucher ses revenus, et même les appointements de sa place de contrôleur des douanes, qu'il faisait exercer par substitut; mais son absence du royaume était probablement la condition de cette indulgence; car, forcé ensuite, par l'infidélité de ses agents, de repasser secrètement en Angleterre, d'où il ne lui arrivait plus aucun secours, il fut bientôt découvert, arrêté, et privé de sa charge. Il n'obtint son pardon et sa liberté qu'au prix de plusieurs révélations nuisibles à son parti, auquel il devint par-là extrêmement odieux. Dans le même temps, le duc de Lancastre, qui, dans le vain espoir de parvenir à la couronne d'Espagne, avait épousé en secondes noces la fille de Pierre-le-Cruel, mais qui conservait toujours son ancien attachement pour Catherine Swynford, dont il avait eu plusieurs enfants, fut obligé, par la clameur publique, de s'en séparer. Chaucer, privé encore de cet appui et réduit à une grande détresse, obtint la permission de traiter de ses pensions, et quitta la cour pour s'occuper uniquement de travaux littéraires. Ce fut dans ce temps de malheur qu'il fit son *Testament de l'amour*, espèce d'imitation de la *Consolation* de Boëce, qu'il avait traduite dans sa jeunesse. Au lieu que la [illegible]phie apparaît à Boëce et vient le [illegible]ler dans sa pri-

l'Amour qui se présente à
et, en récompense de ses
vices, lui laisse par forme
insi qu'à tous ceux qui sui-
instructions, les plus sages
de philosophie, de morale
jon. La fortune de Chaucer
e nouveau avec celle du duc
stre, revenu en 1389 de
n d'Espagne, où il avait
it essayé de recouvrer les
de Castille et de Léon, qu'il
: lui appartenir du chef de
, mais d'où il avait rapporté
es considérables qui lui ser-
relever son parti à la cour.
s après, sa seconde femme
rte, il épousa Catherine
, et fit légitimer les enfants
eus d'elle. Chaucer, allié de
la famille royale, vit se re-
es faveurs de la cour, et fut
ore, à ce qu'il paraît, em-
n service. Il ne perdit rien
de son beau-frère, le duc de
, suivie, bientôt après, de la
qui plaça sur le trône le fils
i, Henri de Lancastre. Ce-
il paraît qu'à cette époque il
rement retiré de la cour, et
ranquillement de sa fortune
hâteau de Dunnington, où
tré long-temps le chêne sous
prétend qu'il allait méditer,
rtait le nom de *chêne de*
Ce fut là que, dans ses der-
ées, il composa celui de ses
qui a conservé le plus de
, ses *Contes de Cantorbéry*,
rers, dans la forme du *Dé-*
de Boccace, mais dont les
tièrement anglais, offrent
e variété de caractères peints
rité propre à ce poète, et
ité qu'on ne lui trouve pas
Chaucer a eu le sort de tous
ins qui ont montré du gé-
nie dans les premiers temps de la renaissance des lettres, lorsque la langue et le goût n'étaient pas encore formés. On l'admire et on le loue beaucoup, mais on le lit peu. Il est le premier des modernes qui ait fait usage dans la poésie de l'esprit et des fictions chevaleresques. Son conte de *Sir Topaz* est dans le goût de *Don Quichotte*. Il mourut en 1400, âgé de soixante-douze ans. On a de lui trois stances morales, intitulées : *Bons conseils de Chaucer*, et qui furent composées, dit-on, dans ses derniers moments. Ses œuvres ont été recueillies en anglais, Londres, 1721, in-fol. — Son fils aîné (Thomas Chaucer) occupa de grandes places. Alix, fille de celui-ci, épousa en troisièmes noces le fameux Guillaume de la Pole, comte, puis duc de Suffolk; et de ce mariage sortirent ces ducs de Suffolk, dont le dernier fut décapité sous Henri VII. S—D.

CHAUCHEMER (le P. François), religieux dominicain, docteur en théologie, né à Blois en 1640, fut provincial de son ordre à Paris, et y mourut le 6 janvier 1713. C'était un des bons prédicateurs de son temps; il eut plusieurs fois l'honneur de prêcher devant le roi, et ce fut toujours avec succès. On a de lui : I. des *Sermons sur les mystères de la religion chrétienne*, Paris, 1709, in-12; II. *Traité de piété sur les avantages de la mort chrétienne*, Paris, 1707, 2 vol. in-12; réimprimé en 1714 et 1721. François Gastaud, avocat au parlement d'Aix, avait fait, en 1699, in 8°., l'oraison funèbre de la fameuse Mme. Tiquet (Marie-Angélique Charlier), décapitée en 1699, pour avoir attenté à la vie de son mari, le P. Chauchemer fit la critique de cette plaisanterie, qu'il trouvait déplacée, et y joignit un discours moral et chré-

tien sur le même sujet ; Gastaud répondit à ces deux pièces, et on les trouve toutes dans le recueil qui en a été fait, en 1699 et 1700, in-8°. Ces pièces ne sont remarquables que par la singularité du sujet et par le tour qu'on lui a donné. C. T—y.

CHAUDET (Antoine-Denis), sculpteur, élève de M^r. Stouf, naquit à Paris, le 31 mars 1763. Il s'amusait dans son enfance à modeler de petites figures en terre glaise, et la vue des statues qui décorent nos jardins éveillait son imagination. Il s'inscrivit à l'âge de quatorze ans parmi les élèves de l'académie de peinture. L'heureuse révolution que l'influence de Vien avait opérée n'avait point encore régénéré l'art statuaire; mais en se soumettant au goût de l'école, Chaudet suivit, autant qu'il le put, de meilleurs exemples, en allant chercher dans l'antiquité les modèles qu'il savait déjà apprécier. Cependant, lorsqu'il remporta le grand prix, en 1784, sur le sujet de *Joseph vendu par ses frères*, docile à l'esprit du temps, et peut-être aussi pour ne pas aliéner ses juges, il composa son bas-relief dans la manière de l'école. On y voyait des arbres, un pont et de petits garçons avec des chevaux. « J'y aurais mis de » la pluie, disait-il assez plaisamment, » si le programme l'eût ordonné. » Il est vrai qu'alors on représentait en sculpture jusqu'aux substances vaporeuses, les nuages et la fumée. Malgré l'erreur qui appartenait à cette époque, le bas-relief de Chaudet méritait la couronne qui lui fut décernée. Les autres élèves en furent tellement frappés, qu'ils portèrent l'auteur en triomphe. Dès ce moment, Chaudet fut passionné pour la sculpture et pour la gloire; il se rendit à l'école de Rome, où les arts se montrèrent à lui dans toute la pompe de leurs chefs-d'œuvre. Il voulut les connaître dans leurs différent fections; on le vit passer de des vases grecs ou étrusques des loges de Raphaël ; fai Drouais des croquis qu'on a attribuer à un habile peintre, fixer sur les statues et les ba antiques, pour se pénétrer, no ment du beau idéal de leurs mais de l'esprit ingénieux de le position. Il revint à Paris en l'académie de peinture lui dou qu'aussitôt le titre d'*agréé*, le premier objet de l'ambiti artiste sortant de l'école de R fit peu de temps après, pour ration du péristyle du Panth groupe qui est regardé co de ses meilleurs ouvrages; c exprime l'*Émulation de la G* ue fut pas d'abord apprécié c l'est aujourd'hui; on n'était p core revenu à la belle simpli des artistes, habiles d'ailleurs qui tenaient, sans s'en aperce l'ancienne manière, n'hésitèr à le croire au-dessous d'un au vrage, placé sous le même pé et qui est loin de jouir de la estime. Chaudet éprouva, ver de sa vie, une autre injustice à l il se montra plus sensible : on à son *Œdipe* le prix d'encoura accordé à la sculpture exposé lon de 1801. Cet ouvrage est ses plus beaux titres de gloire; est difficile de concevoir une c tion mieux pensée pour l'art st et une idée mieux exprimée. L de l'*Empereur*, placée dans la corps législatif, le bas-relief de intérieure du Louvre, l'excelle re de *Cyparisse* se succédèren demment, et vinrent fixer leur au rang des premiers statuair dernes, et il y serait peut-être mier rang, sans l'espèce d'

marque dans ses ouvrages et
t de sa mauvaise santé habi-
des fréquents vomissements
qui le forçaient souvent d'in-
re son travail, et qui l'ont
né à la fleur de son âge.
ue de la *Paix* (de gran-
turelle), exécutée en argent
e dans le palais des Tuile-
statue de *Cincinnatus*, dans
du sénat; le bas-relief qui
le plafond de la première salle
e Napoléon, et qui représente,
figures de trois femmes gra-
ent enlacées, la *Peinture*, la
re et l'*Architecture*; la figure
que de l'*Amour qui tend un*
ix ames, et qui les amuse avec
ers; ainsi que les petits bas-
lacés sur le socle, et qui sont
autant d'épisodes de ce joli
donnent à Chaudet de nou-
tres de gloire. La figure repré-
la *Sensibilité*, sous la forme
une personne qui touche la
; le *Bélisaire*, ciselé en bron-
mi-même, et l'un de ses meil-
vrages; *Paul* et *Virginie*, qu'il
a en marbre, et auxquels il a
é cette tendresse, cette puis-
intérêt dont les a doués l'ad-
talent de M. de Saint-Pierre;
l'*Amour*; et, en dessins, l'é-
thétique de *l'Amitié conso-*
à la porte d'une prison; le
he de Psyché, à laquelle les
s peuples de la terre viennent
les honneurs divins, dessin
ar son étendue et son fini;
grand nombre d'autres des-
ofondément pensés, pour la
ne édition de Racine, par P.
e tableau représentant *Énée*
ise au milieu de l'incendie de
tableau qui acheva de prouver
audet aurait pu devenir un
de distinction, quoique ce
qu'il a laissé en ce genre pèche par le coloris; les nombreux sujets de médailles qu'il a composés et dessinés pour l'histoire numismatique de l'empereur, dont s'occupe la troisième classe de l'institut; tous ces ouvrages enfin, qui ne sont que la partie accessoire de sa réputation, n'attestent pas seulement l'activité et l'étendue du talent de Chaudet, mais bien mieux encore son esprit ingénieux et sa sensibilité. Nous ne ferons qu'indiquer ses deux derniers ouvrages, le fronton du palais du corps législatif et la statue de la colonne d'Austerlitz, parce que les conceptions en ont été généralement blâmées, et qu'il est certain que la première lui a été imposée, en même temps qu'il est douteux qu'il n'ait pas admis la seconde par complaisance. En effet, on ne peut point reconnaître son esprit judicieux dans le choix d'un costume idéal pour l'empereur, placé sur une colonne dont tous les ornements et les costumes sont nationaux et du temps où nous vivons. Il n'aurait pas imaginé aussi, pour le frontispice du temple des lois, un épisode d'une Victoire, quand on avait à consacrer un sujet d'histoire législative. Chaudet a exécuté un assez grand nombre de bustes. On ne parlera point ici de ceux de l'empereur, ils se confondent, pour le mérite, avec la statue du corps législatif, qui en est le type; mais il y en a deux qu'on doit placer parmi les beaux ouvrages; savoir: un buste de feu *Sabatier* et celui de *David Leroi*. L'amitié et la reconnaissance l'avaient inspiré pour l'un et l'autre. Ceux du cardinal *Mauri* et de *Lamoignon-Malesherbes* sont aussi très beaux. Lorsqu'il fut nommé professeur aux écoles de peinture et de sculpture, il se livra avec ardeur aux fonctions de l'enseignement. Il avait tant réfléchi sur son art, il l'aimait avec tant de

passion, que c'était un bonheur pour lui d'en exposer la saine doctrine, et surtout d'en répandre le sentiment. Nommé membre de la quatrième classe de l'institut, il fit partie de la commission du *Dictionnaire de la langue des beaux-arts*, et déploya dans les discussions de ce travail toute la sagacité et la justesse de son esprit. Instruit, mais non lettré, il étonnait par la manière analytique avec laquelle il concevait et disposait les articles nombreux qui lui étaient échus. Chaudet est mort le 19 avril 1810. A—s.

CHAUFFEPIÉ (Jacques-George de), ministre calviniste, et prédicateur français, né à Leuwarde en Frise, le 9 novembre 1702, « embrassa de » bonne heure, dit Mercier-de-St.-» Léger, l'état ecclésiastique, et exer-» ça successivement le ministère dans » les églises protestantes de Flessin-» gue, de Delft, et, depuis 1743, » de celle d'Amsterdam, » où il mourut, le 3 juillet 1786. Chauffepié regarda toujours la prédication comme une des parties les plus essentielles de son ministère, et s'y livra avec zèle jusqu'au tombeau. Dix-huit mois avant sa mort, malgré son grand âge et la faiblesse de sa voix, il prononça un sermon dont l'auditoire ne perdit pas un mot. On a de lui : I. *Sermons sur l'état du peuple juif*, Amsterdam, 1756, in-8°.; II. *Tableau des vertus chrétiennes*, Amsterdam, 1760, in-8°., traduit de l'anglais de Basker, ecclésiastique du comté de Worcester; III. *Histoire du monde, sacrée et profane, par Samuel Shuckford, traduite de l'anglais*, Leyde, 1738 et 1752, 3 vol. in-12. Chauffepié n'a traduit que le 2e. volume; le 1er. l'avait été par J. P. Bernard; le 3e. le fut par Toussaint. IV. *Vie de Pope* (à la tête des *Œuvres diverses* de cet auteur, traduites de l'anglais par différents auteurs, recueillies par Élie de Joncourt, et imprimées à Amsterdam, 1754, 7 vol. in-12; 1767, 8 vol. in-12). V. *Histoire universelle depuis le commencement du monde*, traduite de l'anglais, 1770-1792, 46 vol. in-4°. Cet ouvrage, composé en Angleterre par une société de gens de lettres, fut traduit en français par deux sociétés de gens de lettres. L'une de ces traductions est in-8°.; celle à laquelle contribua Chauffepié est in-4°.; il a traduit les tomes 15 à 24. VI. *Nouveau Dictionnaire historique et critique, pour servir de supplément ou de continuation au Dictionnaire historique et critique de M. Pierre Bayle*, Amsterdam, 1750-56, 4 vol. in-fol. Le projet de faire un supplément au dictionnaire de Bayle avait été formé à la mort de ce philosophe, mais ne fut pas exécuté. Quelques gens de lettres anglais ayant donné une traduction anglaise de l'ouvrage de Bayle en 10 vol. (*Voy.* Bayle), avec des additions considérables, on proposa à Chauffepié de traduire en français les additions faites en Angleterre. Ces additions consistaient, soit en complément des articles de Bayle, soit en articles nouveaux. Il consacra plusieurs années à ce travail, et fit lui-même de nouvelles additions et des articles nouveaux. Sur près de quatorze cents articles qu'on trouve dans son dictionnaire, plus de six cents, presque tous anglais, sont traduits sans additions de la part de Chauffepié; deux cent quatre-vingts environ sont retouchés par lui; cinq cents articles environ sont entièrement de lui. Chauffepié n'a ni le piquant ni le cynisme de Bayle. Il respecte le caractère de ministre dont il était revêtu. Il redresse quelquefois les auteurs anglais, et fait partout preuve d'une grande érudition. Son dictionnaire est loin d'être un livre agréable,

est très utile, et il serait à dé-
l'un homme laborieux et ins-
occupât aujourd'hui à faire un
ent au dictionnaire de Chauf-
e n'est que dans un ouvrage
étendue qu'on peut se permet-
notes explicatives du texte, ou
ertations sur quelques points
d'histoire ou de littérature.
ermons sur divers textes,
lam, 1787, 3 vol. in-8°. Ils
ubliés par M. Samuel Chauffe-
u de J. G., et qui, dans l'éloge
ir de son oncle, parle de quel-
tres ouvrages peu importants.

A. B—T.

UFOURRIER (JEAN), peintre
, né en 1672, et mort à Paris le
mbre 1757. Quoiqu'il ne soit
'hui connu que d'un petit nom-
nateurs, ses tableaux repré-
la Cascade de St.-Cloud,
r *calme au clair de la lune*,
oup de vent qui surprend une
de Pêcheur, sont encore re-
s. Sylvestre a gravé quelques
itions de Chaufourrier; on les
dans son œuvre. Ce maître
it une étude particulière de la
tive; on en remarque d'heu-
ets dans ses ouvrages; il était
eur de cette science lorsqu'il

A—S.

ULIAC (GUI DE), ainsi nom-
ieu de sa naissance, village du
an, sur les frontières d'Au-
étudia la médecine à Montpel-
il suivit principalement les
le Raymond de Molières, puis
dit à Bologne, attiré par l'éclat
illait l'université de cette ville.
acha surtout au professeur
cio, qu'il appelle souvent son
Si l'on en croit le savant As-
auliac reçut à Montpellier les
rs du doctorat. Après avoir
ong-temps la médecine à Lyon,
il se rendit à Avignon, où il fut successivement médecin des trois papes Clément VI, Innocent VI et Urbain V. C'est dans cette ville qu'il composa en 1363, sa Chirurgie, sous le titre de *Inventarium, sive Collectorium partis chirurgicalis medicinæ*. Cet ouvrage a été imprimé un grand nombre de fois. Haller pense que la première édition est celle qui parut en 1498, à Bergame, in-fol., avec ce titre : *Chirurgiæ tractatus septem, cum antidotario*. Mercklein et les copistes de ce bibliographe souvent inexact en indiquent une plus ancienne, Venise, 1490, in-fol. Parmi les éditions suivantes, nous ne citerons que celles de Venise, 1499 et 1546, in-fol. Celles de Lyon, 1518, in-4°., et 1572, in-8°. Laurent Joubert traduisit cet ouvrage en français, sous le titre de *Grande Chirurgie*, avec des annotations, par son fils, Isaac Joubert, et un Vocabulaire explicatif des termes employés par l'auteur, Lyon, 1592, in-8°.; ibid., 1659. Plusieurs médecins célèbres ont consacré leurs veilles à expliquer et à commenter cette chirurgie. Symphorien Champier y fit des additions et des corrections; Jean Faucon, Jean Tagault, François Ranchin, Simon Mingelousaulx et plusieurs autres l'ont tour à tour enrichie ou surchargée de remarques, de questions, de commentaires. Louis Verduc en a publié un abrégé, souvent réimprimé, in-12, 1693, 1716, 1731, etc. La chirurgie de Chauliac, dit Astruc, était un excellent ouvrage pour le siècle où il vivait. Il y débrouilla avec beaucoup d'ordre les matières obscures et difficiles que la barbarie des siècles précédents avait couvertes d'épaisses ténèbres. On peut assurer qu'il a plus contribué que personne à faire de la chirurgie un art régulier et méthodique. Une des époques les plus bril-

lautes de la faculté de Montpellier, ajoute Lorry, est celle où elle a produit le fameux Gui de Chauliac, homme qui doit tenir une place distinguée entre les bienfaiteurs de l'humanité, et qui mérite encore de conserver son autorité dans un siècle aussi éclairé que le nôtre. Il doit porter éternellement le titre de restaurateur de la chirurgie. Il n'y a pas encore cent ans que les livres de Gui de Chauliac étaient les livres classiques des chirurgiens, leurs guides fidèles, et, par analogie avec le nom de l'auteur, ils l'appelaient leur *guidon*. En effet, sa pratique industrieuse éclaircit les procédés obscurs des anciens, en ajoute de nouveaux, et les confirme par des observations et par des principes certains. Ses écrits chirurgicaux ne sont pas surchargés par cette théorie frivole et mensongère dont tant d'écrits postérieurs ont été gâtés. Ils tendent droit au but, et le grand art des précautions y est exposé avec une circonspection également éloignée de la timidité et de l'imprudence. Une autre obligation que nous avons à Gui de Chauliac, ainsi qu'à Raymond Chalin de Vinario, c'est de nous avoir fait connaître avec une exactitude scrupuleuse cette horrible peste qui, dans le 14e. siècle, a dépeuplé le monde entier d'un quart de ses habitants, et dont ces deux médecins faillirent à être les victimes (*Voy.* Chalin). Les étrangers rendent à Chauliac la même justice que les Français. Comparé à Hippocrate, par l'illustre professeur italien Fallope, il est regardé comme le premier législateur de la chirurgie, par l'espagnol Jean Calvo, par le hollandais van Hoorne, par l'anglais Freind, et par tous les Allemands qui ont tracé l'histoire de l'art de guérir. Nous nous bornerons à citer le témoignage de l'immortel Haller: Chauliac répandit une vive lumière sur la chirurgie; il avait lu presque tous les écrits publiés jusqu'à lui sur cette branche importante de la médecine; il expose avec soin les opinions diverses des auteurs, et apprécie chacune d'elles; en sorte que son ouvrage peut être regardé comme une excellente esquisse historique de la chirurgie jusqu'à cette époque; mais ce qui augmente infiniment le mérite de Chauliac, et la confiance que doivent inspirer ses préceptes, c'est qu'il a pratiqué lui-même la plupart des grandes opérations qu'il décrit. *Consilioque manuque*: telle est la devise qu'aurait pu prendre ce chirurgien célèbre. La date précise de sa mort n'est pas mieux connue que celle de sa naissance. C.

CHAULIEU (Guillaume Amfrye de), naquit à Fontenai dans le Vexin normand en 1639. Son père, maître des comptes à Rouen, et conseiller d'état à brevet, avait été employé dans des négociations importantes par la reine-mère et le cardinal Mazarin. Le jeune Chaulieu se distingua de bonne heure par les agréments de son esprit, et mérita l'estime et l'amitié des ducs de Vendôme, qui le firent nommer abbé d'Aumale, prieur de St.-George en l'île d'Oleron, de Poitiers, de Chenel et St.-Étienne. Chaulieu qui, par ses bénéfices, avait 30,000 liv. de rente, ne s'occupa plus que de ses plaisirs, et n'employa son talent qu'à les chanter. Il avait fixé son séjour au Temple, où se rassemblaient tous ceux qui, comme lui, réunissaient le goût des plaisirs à celui des lettres. Dans cette société d'épicuriens, où se trouvait souvent le grand-prieur de Vendôme, on respectait peu la décence et l'austère morale; mais on y faisait, au milieu de la bonne chère, des vers faciles, et presque toujours avoués par le dieu du goût. Chaulieu, élève de

et de Bachaumont, s'y dis-
parmi tous les autres par le
le son esprit, par la gaîté de
:tère; il mérita, par son genre
par quelques-unes de ses pro-
, le surnom d'*Anacréon du*
. Comme Anacréon, il ressen-
se de l'amour et des vers jus-
son extrême vieillesse. Mme.
que Chaulieu avait aimée dans
ères années de sa vie, conser-
rs de cette liaison le souvenir
ndre. « Il me fit connaître,
dans ses mémoires, qu'il n'y
de plus heureux que d'être
le quelqu'un qui ne compte
r soi, et ne prétend rien de
Chaulieu a tracé son portrait
épître au marquis de Lafare;
eprésenté comme glorieux,
mpatience et à la colère, tour
tif et paresseux, avide de pro-
épris des douceurs du re-
. Chaulieu mourut dans sa
u Temple, le 27 juin 1720,
ntre-vingt-un ans. Son corps
porté à Fontenai, et inhumé
es *arbres qui l'avaient vu*
à l'ombre desquels, dit un
, il avait autrefois chanté le
d'une vie indépendante et so-
'oltaire a caractérisé ainsi le
les vers de Chaulieu dans le
du Goût:

vis arriver en ce lieu
brillant abbé de Chaulieu,
i chantait en sortant de table;
ait caresser le Dieu
n air familier, mais aimable;
vive imagination
dignait dans sa douce ivresse
s beautés sans correction;
i choquaient un peu la justesse,
respiraient la passion.

même ouvrage de Voltaire,
u goût avertit Chaulieu de ne
oire le premier des bons poè-
s le premier des poètes négli-
ste peu de chose à dire après
ent du dieu du goût. La Harpe,
en parlant de Chaulieu, remarque avec raison qu'on voit dans ses vers les négligences d'un esprit paresseux, mais en même temps le bon goût d'un esprit délicat, qui ne tombe jamais dans cette affectation, premier attribut d'un siècle de décadence; il a même des morceaux d'une poésie riche et brillante; mais ce qui domine surtout dans ses écrits, c'est la morale épicurienne et le goût de la volupté. « Son *Ode sur l'inconstance*, dit encore La Harpe, est la chanson du » plaisir et de la gaîté. » Quel charme surtout dans les stances sur *la retraite*, sur *la goutte*, sur *la solitude de Fontenai*, qui respirent un sentiment si vrai, une mélancolie si touchante! Il s'en faut de beaucoup que toutes les pièces de Chaulieu méritent d'être conservées; mais ce qui fera vivre éternellement les meilleurs morceaux de ce poète, c'est l'heureux naturel dont les exemples et les modèles deviennent tous les jours plus rares dans notre littérature, depuis surtout qu'on met au-dessus de toutes choses le mérite de la difficulté vaincue, et qu'une versification savante et péniblement travaillée a pris la place de la véritable poésie. La première édition des poésies de Chaulieu, réunies à celle de Lafare, est celle d'Amsterdam (Lyon), 1724, in-8°. Son ami, de Launay, en donna une beaucoup plus complète en 1733, Amsterdam (Paris), 2 vol. in-8°. Lefèvre de St.-Marc a publié séparément celles de Chaulieu, avec de nouvelles corrections et augmentations, Paris, 1750, 2 vol. petit in-12. On recherche aussi l'édition de Paris, 1774, 2 vol. in-8°. M. Fauriel a donné une notice sur Chaulieu et Lafare, à la tête de l'édition stéréotype de ces deux auteurs, de l'imprimerie d'Hérhan.

M—D.

CHAULNES (Honoré d'Albert, duc de), vint à la cour sous le nom de *Cadenet*. Son frère, Luynes, favori de Louis XIII, lui ménagea les bonnes grâces de ce prince, qui le fit, en 1615, lieutenant au gouvernement d'Amboise, dont Luynes était gouverneur. Il fut, en 1617, mestre-de-camp du régiment de Normandie après le bannissement du comte de la Penne, fils du maréchal d'Ancre. Lieutenant-général au gouvernement de Picardie, chevalier des ordres du roi et maréchal de France en 1619, il épousa la riche héritière de la maison d'Ailly, à condition que lui et sa postérité prendraient le nom, les armes et le cri de la maison d'Ailly. Créé duc de Chaulnes et pair de France en 1621, il prit le nom de *maréchal duc de Chaulnes*. Il servit aux siéges de St.-Jean-d'Angély et de Montauban, et obtint le gouvernement des ville et citadelle d'Amiens à la mort du connétable de Luynes. Il commanda avec le maréchal de la Force l'armée de Picardie en 1625, maintint cette province dans l'obéissance du roi, et en fut fait gouverneur en 1633. Il commanda la même armée en 1635, entra en Artois, où il prit et fit raser différents châteaux, força le bourg de Grévilliers près de Bapaume, qui abondait en vivres, et fit brûler ce qu'il ne put emporter, pour en priver l'ennemi. L'armée espagnole, forte de quatorze mille hommes, s'étant avancée, le maréchal de Chaulnes, trop faible pour la combattre, distribua ses troupes dans les places frontières, d'où elles harcelaient les ennemis; mais ayant été renforcé par quinze cents chevaux du ban et de l'arrière-ban du Boulonais, il marcha à l'ennemi, qui se retira. A la formation des régiments de cavalerie, en 1636, il en eut un de son nom. Par représailles des ravages que les Espagnols avaient faits en Picardie pendant la dernière campagne, le maréchal de Chaulnes, malgré la rigueur de la saison, rassembla, en janvier 1636, douze cents hommes de ses garnisons, pénétra dans l'Artois, y brûla plusieurs bourgs et villages, et défit quatre cents Irlandais qui servaient les ennemis. En 1640, il fit, avec le maréchal de Châtillon, le siége d'Arras, qui se rendit le 10 août. Le maréchal de Chaulnes ne servit plus après cette campagne; il se démit de gouvernement de Picardie en 1643, et on lui donna celui d'Auvergne, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée le 30 octobre 1649. — Charles d'Albert d'Ailly, son 3e. fils, né en 1625, duc de Chaulnes après son frère aîné, lieutenant-général des armées en 1653, chevalier des ordres du roi en 1661, fut lieutenant de la compagnie des chevau-légers de la garde du roi en 1664, ambassadeur à Rome pour l'élection du pape Clément IX en 1667, gouverneur de Bretagne en 1670. Il retourna à Rome la même année pour l'élection du pape Clément X. Il fut nommé ministre plénipotentiaire du roi à Cologne en 1673. Il commandait en Bretagne, lorsqu'il fut nommé, pour la troisième fois, ambassadeur à Rome en 1689, pour l'élection d'Alexandre VIII. Il se démit, en 1695, du gouvernement de Bretagne en faveur du comte de Toulouse, et obtint celui de Guienne, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 4 septembre 1698.

D. L. C.

CHAULNES (Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de), pair de France, lieutenant-général des armées et gouverneur de Picardie, était de la même famille, et naquit le 31 décem-

. Il fut aussi distingué par
i que par son goût pour
s, surtout pour la physique
'e naturelle. Il employait la
de partie de son revenu à
truire des instruments, à
:s collections. Son cabinet
: une prodigieuse quantité
ires et curieux recueillis en
:n Grèce, à la Chine, des
sques de toutes les formes,
:s antiques et de magnifiques
is d'histoire naturelle. Lors-
ysiciens abandonnèrent les
électriques à globe de verre,
ou de résine, pour adopter
ux de glace, de Chaulnes
ire la plus grande machine
rie la plus formidable qu'on
vue : c'est avec cette ma-
l'on produisit, pour la pre-
en France, tous les effets
it la foudre. Il fut reçu, en
mbre honoraire de l'acadé-
iences. Deux ans après, il
mémoire contenant des ex-
relatives à un article qui fait
icement du quatrième livre
ie de Newton, et qui lui fi-
ivrir les singularités de la
n des rayons lumineux ré-
ir un miroir concave et
s par un carton percé au mi-
uc de Chaulnes était du ca-
plus aimable ; Louis XV,
l'apprécier, ne l'appelait
ête homme. Ce prince avait
adoucir par des bienfaits
e des malheurs domestiques
isirent le duc au tombeau le
ibre 1769. Il a composé la
Méthode pour diviser les
ts de mathématiques, dans
ption des arts et métiers,
ir l'académie des sciences,
-fol. de 44 pag. avec 15
on y joint sa *Description d'un microscope et de différents micromètres destinés à mesurer des parties circulaires ou droites avec la plus grande précision*, Paris, 1768, in-fol. de 18 pag. avec 6 pl. Par cette méthode, le duc de Chaulnes était parvenu à obtenir, d'un quart de cercle d'onze pouces de rayon, presque la même précision que donnait le quart de cercle de six pieds qui était à l'Observatoire. Il avait déjà donné les principes de ce beau travail dans un mémoire publié en 1755. On a aussi de lui quelques pièces dans le *Journal de physique*, et six mémoires dans le recueil de l'académie des sciences ; son éloge est dans le volume de 1769. Son dernier ouvrage est un mémoire, où brille partout le génie de l'invention, sur une nouvelle machine parallactique, plus solide et plus commode que celles dont on s'était servi jusqu'alors. C. G.

CHAULNES (Marie-Joseph-Louis d'Albert d'Ailly, duc de), fils du précédent, né en 1741, porta jusqu'à la mort de son père le titre de duc de Picquigny. Retiré du service à l'âge de vingt-quatre ans, avec le simple grade de colonel, il se livra à l'étude des sciences naturelles, et fut membre de la société royale de Londres. En 1775, il prouva que l'air méphitique des cuves de brasserie était de l'acide carbonique. Il donna le moyen de préparer facilement de l'eau acidulée, par le moyen de mousoirs avec lesquels on agitait de l'eau au-dessus des cuves où la bière était en fermentation. Il indiqua les moyens d'extraire et de purifier les sels de l'urine. En 1773, il trouva l'art de faire cristalliser les alkalis, en les saturant d'acide carbonique au-dessus d'une cuve de bière. Quelque temps après, les chimistes ayant reconnu que l'asphyxie par le charbon était due à

la formation de l'acide carbonique, de Chaulnes proposa un moyen de secourir les asphyxiés, en leur administrant, sous différentes formes, l'alkali volatil (ammoniaque gazeux). Après avoir fait des expériences avec succès sur plusieurs animaux, il voulut confirmer sa découverte en s'asphyxiant lui-même. Il donna plusieurs leçons à son valet de chambre, et, lorsqu'il le crut assez exercé, il s'enferma dans un cabinet vitré, s'assit sur un matelas, et s'environna de brasiers de charbons allumés. « Quand » vous me verrez tomber, dit-il, vous » me retirerez du cabinet, et vous me » donnerez des secours, comme je vous » ai enseigné à le faire. » Le valet de chambre, attentif, obéit ponctuellement, et rappela son maître à la vie. Le courage du duc de Chaulnes prouve une belle ame; mais son caractère singulier et le peu d'ordre qu'il mit dans ses affaires éclipsèrent ses nobles qualités, et rendirent son goût pour les arts et pour les sciences inutile à sa patrie. Il est mort dans une sorte d'obscurité, au commencement de la révolution. Dans le cours de ses voyages, il avait visité l'Egypte en 1765, et avait rapporté de ce pays des dessins exacts de plusieurs monuments inédits ou mal décrits jusqu'alors, mais dont il n'a publié qu'un *Mémoire sur la véritable entrée du monument égyptien qui se trouve à quatre lieues du Kaire, près de Sakara*, Paris, 1783, in-4°., fig. Ce monument, connu sous le nom de *Puits-des-Oiseaux*, servait de sépulcre aux animaux sacrés. L'auteur raconte les démarches infructueuses qu'il fit pour en faire mouler en plâtre les superbes hiéroglyphes, et donne d'autres détails curieux. Il a aussi publié une *Méthode pour saturer l'eau d'air fixe*, in-4°. C. G.

CHAULNES (Anne-Joseph Bonnier, duchesse de), fille de Joseph Bonnier, baron de la Mosson en Languedoc, et trésorier des états de cette province, mariée, en 1754, à Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, a donné un exemple frappant de l'abus qu'une femme, douée de l'esprit le plus brillant et de la conception la plus vive, peut faire de ces heureuses qualités. C'était non seulement un charme de l'entendre, mais même un spectacle de *la voir parler*, tant elle mettait de feu, d'expression, de finesse et d'énergie dans la simple conversation, quand elle était animée par quelque objet intéressant. Le duc de Chaulnes, honoraire de l'académie des sciences, et digne de ce titre par ses connaissances et son amour pour les arts, rassemblait souvent chez lui les savants les plus distingués, entre autres Mairan, Clairaut, le Monnier, etc. La duchesse leur dit un jour: « Je » vous écoute avec plaisir; mais votre » société me plairait bien davantage, » si vous vouliez m'initier dans les » sciences que vous professez. — Rien » de plus facile, madame; donnez-» nous seulement une heure par jour, » et vous serez bientôt en état de les » entendre. » En effet, elle fit en six mois des progrès si rapides et si étonnants, qu'ils convinrent unanimement qu'ils n'avaient plus rien à lui apprendre. Cette même femme, qui avait apporté en dot une grande fortune, pouvait, au sein de l'opulence, se procurer toutes les jouissances de l'esprit et du goût; mais entraînée par une imagination ardente et déréglée, on la voyait tantôt, dans le silence du cloître, se livrer aux pratiques les plus austères de la religion, et tantôt, rentrée dans le monde, suivre sans mesure et sans frein son penchant naturel pour les plaisirs. Enfin, ayant, par de folles

, causé la chute et la ruine
sa maison, porté le poignard
ein du plus vertueux des ma-
les écarts bizarres et mul-
e sa conduite, elle finit, à
-cinq ans, par contracter un
mariage, dont le but et la dis-
on en tous genres, la couvri-
onte et de ridicule. Elle est
ers 1787. Cette branche ca-
la maison de Luynes est en-
t éteinte. D. L. C.

UMEIX (Abraham-Joseph à Chanteau près d'Orléans, ommencement du 18e. siècle, n en croit Voltaire, successi- marchand de vinaigre, maître jansénisteet convulsionnaire. n eut fait paraître les premiers de l'*Encyclopédie*, il atta- ouvrage, et publia, pour le e, un livre intitulé : *Préjugés contre l'Encyclopé-* 8, 8 vol. in-12; l'*Examen de l'Esprit* forme les deux volumes. On ne peut nier critique ne contienne des ions justes, mais le style de x, les détails minutieux dans il entre, et ses innombrables nt fait tomber dans l'oubli un serait utile, s'il eût été bien prit de parti ne put même lui ette vogue passagère qu'obte- ors les ouvrages dirigés contre n nommait la *philosophie mo-* Cependant ces auteurs virent umeix un ennemi qu'il fallait ridicule pour l'empêcher de redoutable ; il parut d'abord si un petit ouvrage qu'on at- M. Morellet, et qui est un le la plaisanterie la plus ingé- l est intitulé : *Mémoire pour m Chaumeix, contre les s philosophes Diderot et ert*, Amsterdam, 1759, in 12. Leclerc de Molinet publia ses *Préjugés légitimes contre ceux du S. Chaumeix*, 1759, in-12. Voltaire ensuite a ridiculisé ce malheureux dans plusieurs de ses ouvrages, et notamment dans le *Pauvre Diable* et les *Contes de Guillaume Vadé*. Il l'accuse même d'avoir dénoncé les philosophes au parlement de Paris; il est cependant à présumer que Voltaire fut trompé par ceux qui lui parlèrent de cette dénonciation, dont il n'existe aucune preuve, et qu'on ne doit pas adopter sur le simple récit des ennemis de Chaumeix. On a encore de lui : I. *Sentiment d'un inconnu sur l'Oracle des nouveaux philosophes*, 1760, in-12; II. *les Philosophes aux abois*, 1760, in-8°. Après la suppression des jésuites, il fit paraître un ouvrage, auquel il ne mit pas son nom, et qui est intitulé : *Nouveau Plan d'études*, ou *Essai sur la manière de remplir les places dans les colléges que les jésuites occupaient*, Cologne (Paris), 1762, 2 vol. in-12. C'est une misérable compilation également dépourvue d'idées et de style. Il travaillait au *Censeur hebdomadaire*, et a fourni diverses pièces aux journaux. Enfin, bafoué en France par les philosophes, Chaumeix se retira à Moscou, où il se livra à l'enseignement, et où l'on croit qu'il est mort sur la fin du dernier siècle. Au reste, il devint tolérant en Russie, et une querelle s'étant élevée entre deux corporations religieuses au sujet d'un enterrement, il fit un mémoire où Catherine II, qui nous apprend ces faits dans une de ses lettres à Voltaire, *trouva des opinions raisonnables et sages*. B—c—t.

CHAUMETTE (Antoine), né à Vergesac dans le Velay, à deux lieues du Puy, fut, au rapport d'Astruc, dans son traité *De morbis venereis*,

un des plus célèbres chirurgiens de son temps. Contemporain de Guillaume Rondelet, il en fut l'intime ami, d'après ce qu'en a écrit le savant médecin Joubert, qui a publié la vie de Rondelet. On a de lui le traité suivant: *Enchiridion chirurgicum externorum morborum remedia, tùm universalia, tùm particularia brevissimè complectens. Quibus morbi venerei curandi methodus probatissima accedit. Autore Antonio Chalmeteo, Vergesaco, apud Anicienses chirurgo diligentissimo*, Paris, 1560, in-12, plusieurs fois réimprimé, et traduit en diverses langues. C'est un précis de chirurgie pratique, divisé en cinq livres, avec des gravures en bois, représentant les divers instruments de chirurgie. Z.

CHAUMETTE (Pierre-Gaspard), né à Nevers, en 1763, était fils d'un cordonnier qui lui fit faire quelques études. L'inconduite et la dissipation lui firent abandonner la carrière des lettres: il s'embarqua sur la Loire, et lui-même nous apprend qu'il fut mousse et ensuite timonier sur un vaisseau. Ce métier ne lui plut pas long-temps: il le quitta, et se trouvait à Paris, en 1789, où il était clerc copiste chez un procureur. Il fit connaissance avec Camille Desmoulins (*Voy.* Desmoulins) et fut employé d'abord à haranguer la multitude dans les groupes populaires, et admis ensuite dans la société dite des Cordeliers, celui des clubs de Paris où l'on professait les opinions les plus violentes et les plus démagogiques: Chaumette travailla aussi en sous-ordre au journal intitulé: *les Révolutions de Paris*, qu'avait entrepris M. Prudhomme (*Voy.* Loustalot). Chaumette resta confondu parmi les révolutionnaires subalternes, jusqu'au 10 août 1792: on n'avait pas entendu parler de lui avant cette époque. Les événements de cette journée, auxquels les clubistes cordeliers eurent la première part, le mirent en évidence, et il parut alors aux premiers rangs. On a dit dans un dictionnaire biographique, publié il y a peu d'années, que Chaumette, en qualité de procureur de la commune, avait provoqué les massacres du 2 septembre; l'assertion n'est pas exacte. Au 2 septembre, la place de procureur de la commune de Paris était occupée par Manuel (*Voy.* Manuel.). Chaumette n'y fut porté qu'après que ce dernier eut été nommé député à la convention. Les électeurs qui les choisirent l'un et l'autre pour chacune de ces fonctions ne se réunirent qu'après les massacres. Le jour de sa nomination à la place de procureur de la commune, il renonça à son nom patronimique de *Pierre-Gaspard*, pour prendre celui d'*Anaxagoras*, saint qui, dit-il, avait été pendu pour son incrédulité (*V.* dans cette biographie, à l'article Anaxagoras, sur quoi cette assertion était fondée). Chaumette professa dans ses importantes fonctions les opinions du club des Cordeliers qu'il citait toujours avec complaisance. Il parlait d'abondance; son organe net et sonore plaisait à la multitude, qui applaudissait avec fureur à toutes ses exagérations. La violence de ses réquisitoires soumit constamment le conseil de la commune, et, par suite, tout le peuple de Paris à son impérieuse volonté. Chaumette fut le persécuteur acharné des illustres prisonniers du Temple. Il provoqua l'établissement du tribunal révolutionnaire, fit arrêter par la commune qu'elle le demanderait à la convention, et vint à la tête d'une députation, le 9 mars 1793, présenter son vœu à cet égard: le tribunal fut décrété le 10. La loi du

révolution du 31 mai, de l'armée révolution- suspects furent sollici- nposées à la convention omme et par les mêmes nne n'a peut-être poussé révolutionnaire plus loin . Il voulait que tous les ortassent que des sa- t faire planter en pom- les jardins du Luxem- ailleries : « C'est avec des terre, disait-il, que tous doivent se nourrir. » Et rrivait souvent au con- mune la tête exaltée par il buvait copieusement, qu'il parlait le mieux. évolution du 31 mai, quelques municipaux former une faction nou- dante de celle des jaco- rdeliers; l'intention de nt n'était pas seulement s républicains, mais de e dissoudre la conven- re. La faction de Chau- plus particulièrement si- dénomination de *faction es* (*Voy.* HÉBERT), fut, t, la plus monstrueuse de qui désolèrent la France ps malheureux : ce fut a de faire de l'athéisme n politique, et de dé- s cultes religieux, tous de morale et de sociabi- arvenir, Chaumette in- nsacrer les fêtes connues le *Fêtes de la Raison*, uelles on profana les cho- et on détruisit une in- -d'œuvre des arts qu'on urd'hui. Voici comment ndit compte à la conven- remière célébration des ison, et avec quel entou- rage il se présenta à l'assemblée. Un groupe de jeunes musiciens ouvrait la marche et exécutait divers morceaux d'orchestre et de chant; des enfants orphelins suivaient les musiciens; après les musiciens paraissait une foule de clubistes, la tête couverte du redoutable bonnet rouge, faisant retentir les airs des cris : « Vive la montagne! Vive la république! » Une musique guerrière exécutait les différentes hymnes patriotiques; on voyait ensuite une actrice de l'Opéra (Mlle Maillard) dans une espèce de palanquin porté par quatre hommes; elle représentait la *déesse de la Raison*. Ce palanquin était orné de guirlandes de chêne; la déesse était coiffée du bonnet rouge, un manteau bleu flottait sur ses épaules, et elle s'appuyait sur une pique. Dès qu'elle parut à la barre de l'assemblée, mille cris, mille acclamations se firent entendre; on agite les bonnets, les chapeaux, on les fait sauter en l'air, et à toutes ces démonstrations succède le silence de l'admiration. C'est dans ce moment que la déesse est introduite dans l'intérieur de l'assemblée et placée vis-à-vis le président. Chaumette s'exprima ainsi : « Vous l'avez vu, » citoyens législateurs, le Fanatisme » a lâché prise, et a abandonné la pla- » ce qu'il occupait à la Raison, à la » Justice, à la Vérité; ses yeux lou- » ches n'ont pu soutenir l'éclat de la » lumière, il s'est enfui. Nous nous » sommes emparés des temples qu'il » nous abandonnait; nous les avons » régénérés. Aujourd'hui tout le peu- » ple de Paris s'est transporté sous les » voûtes gothiques frappées si long- » temps de la voix de l'Erreur, et qui, » pour la première fois, ont retenti » du cri de la vérité. Là, nous avons » sacrifié à l'Égalité, à la Liberté, à la » Nature; là, nous avons crié : *Vive* » *la montagne!* et la montagne nous

» a entendus ; car elle venait nous » joindre dans le temple de la Rai- » son (1). Nous n'avons point offert » nos sacrifices à de vaines images, » à des idoles inanimées ; non, c'est » un chef-d'œuvre de la nature que » nous avons choisi pour la représen- » ter, et cette image sacrée a enflam- » mé tous les cœurs. » En disant ces mots, Chaumette avait les yeux fixés sur la belle actrice, et invitait l'assemblée à la considérer. « Un seul » vœu s'est fait entendre, ajouta-t-il ; » un seul cri s'est élevé de toutes » parts : *Plus de prêtres ! plus de* » *dieux que ceux que la nature nous* » *offre !* Nous, ses magistrats, nous » avons recueilli ce vœu ; nous vous » l'apportons. Du temple de la Rai- » son, nous venons dans celui de la » Loi pour fêter encore la liberté : » nous vous demandons que la ci- » devant métropole de Paris soit con- » sacrée à la Raison et à la Liberté. » Chabot convertit en motion spéciale la proposition de Chaumette, et la convention la décréta. Ce qu'il y a de certain, c'est que, ni Robespierre qui dirigeait le club des jacobins, ni Danton qui était à la tête du parti cordelier, ne partagèrent ces impiétés. Ce dernier les désapprouva publiquement (*voy.* DANTON), et eut encore assez d'ascendant pour les faire cesser. Quant à Robespierre et à ses agents, ils virent qu'il était temps d'arrêter une faction qui voulait régner sur leurs ruines. Ils firent arrêter Hébert, substitut de Chaumette, le Prussien Clootz, qui était le représentant des athées dans la convention, et quelques autres. Chaumette, que sa popularité rendait redoutable, ne fut saisi que sept à huit jours après, lorsqu'on l'eut isolé de ceux qui lui servaient d'appui. On le conduisit dans la prison du Luxembourg, où se trouvaient environ mille personnes qu'on y avait enfermées comme suspectes ; prévoyant son sort, il avait perdu toute son énergie, et paraissait accablé. Les détenus, dont un très grand nombre avaient à l'accuser de leur arrestation, ne lui épargnèrent point les railleries, sans cependant jamais lui faire outrage, et il ne sut pas leur répondre. Il fut exécuté le 13 avril 1794, vingt jours après Hébert, son substitut. B—u.

(1) Avant l'arrivée de Chaumette, la convention avait décrété qu'elle se rendrait dans le temple de la Raison.

CHAUMONT (CHARLES D'AMBOISE, seigneur DE), né en 1473, était fils de Charles, frère du cardinal d'Amboise. En 1500, il fut nommé gouverneur de Milan, et, en 1506, d'après les ordres de son oncle, il se joignit, avec un corps de cinq cents lances, à l'armée du Saint-Siége, qui soumit Bologne. A la bataille de Castellacio, en 1507, Chaumont commanda l'avant-garde, et contribua au succès autant par sa valeur que par l'habileté des mouvements qu'il ordonna. Il se distingua ensuite à la bataille d'Aignadel, dans la guerre de 1509, contre les Vénitiens. En 1510, il investit le pape Jules II dans Bologne, et l'aurait enlevé, si le St.-Père n'avait pas eu recours à des négociations trompeuses. Chaumont fut obligé de se retirer. Jules II ordonna le siége de la Mirandole, qui bientôt se rendit. Le pape y entra par la brèche, et se préparait à poursuivre le cours de ses conquêtes, quand l'approche des troupes françaises ralentit son ardeur. Chaumont, à peine âgé de trente-huit ans, fut attaqué à Correggio d'une maladie mortelle, causée, dit-on, par le chagrin qu'il éprouvait de ce que la Mirandole avait été prise par sa faute. Il

1 février 1511, persuadé
poisonné. Chaumont avait
e courage et quelques ta-
ires; mais son opiniâtreté
e contre des hommes qui
upérieurs, lui firent com-
des fautes. A ses derniers
l eut des remords d'avoir
e au pape, et en demanda
. B—G—T.

ONT (Jean), conseiller
eigneur de Bois-Garnier,
580, obtint la charge de
ivres du cabinet du roi, et
août 1667. Il a composé
uvrages, dont un seul est
erché pour la bizarrerie de
st la *Chaîne de diamants*,
4, in-8°. L'auteur y réu-
i attaquent ces paroles de
tion : *Ceci est mon corps.*

ONT (Paul-Philippe de),
sident, embrassa l'état ec-
, et succéda à son père
rge de garde des livres du
laquelle il joignit celle de
roi. L'académie française le
654, quoiqu'il n'eût alors
un ouvrage, et il fut ensuite
atre commissaires que le
le Novion choisit parmi les
ns pour terminer à l'amiable
avec Furetière. En 1671,
nomma Chaumont à l'é-
s, qu'il ne conserva que
car, en 1684, il donna sa
et revint à Paris, afin de se
goût pour l'étude. En 1693,
un ouvrage intitulé : *Ré-
r le christianisme enseigné
ise catholique*, 2 vol. in-
ité « dont le style, selon
ne répond pas moins à la
d'académicien de l'auteur,
jet à son caractère d'évê-
st estimé des théologiens,
le trouve solidement pensé
et bien écrit. Chaumont mourut à Paris, le 24 mars 1697, dans un âge avancé. Chapelain, dans sa liste des auteurs vivants en 1662, en parle ainsi : « Chaumont ne manque pas » d'esprit, et a assez le goût de la » langue. On n'a pourtant rien vu de » lui qui puisse lui faire honneur. S'il » ne prêche pas bien, il prêche hardi- » ment et facilement. Le désir de la » fortune l'a engagé à des bassesses » au-dessous de sa naissance, et à un » certain air d'agir qui lui a fait tort ; » mais c'est plus par manque de juge- » ment que par malignité naturelle. »

B—G—T.

CHAUMONT (le chevalier de), capitaine de vaisseau, fut nommé par Louis XIV, en 1685, ambassadeur auprès du roi de Siam. Il partit de Brest le 3 mars, sur un vaisseau de quarante canons, accompagné d'une frégate, menant avec lui une suite nombreuse. Arrivé le 23 septembre au bas de la rivière, il dépêcha aussitôt le chevalier de Forbin et un missionnaire au roi de Siam. Dès qu'il s'approcha de la capitale, il fut reçu avec les honneurs les plus distingués. Un mandarin, en le complimentant, lui dit entre autres choses flatteuses, « qu'il savait bien que son excellence avait été employée autrefois à de grandes affaires, et qu'il y avait plus de mille ans qu'elle était venue de France à Siam pour renouveler l'amitié des rois qui gouvernaient alors ces deux royaumes. » Quarante nations indiennes qui résidaient à Siam, vinrent, par ordre du roi, lui témoigner leur joie sur son arrivée. Il fut magnifiquement logé, fut invité à un grand nombre de fêtes, et suivit le roi dans ses chasses et dans quelques voyages. Le 10 décembre, il signa, avec les ministres de ce prince, un traité où étaient stipulés les intérêts du com-

merce de France et ceux de la religion catholique dans le royaume de Siam, et il partit le 14, emmenant en France deux ambassadeurs siamois. Par un effet de la jalousie des Hollandais, le vaisseau échoua au détroit de Banca, et le gouverneur de Bantam reçut les Français peu civilement. La défiance diminuant à mesure que ceux-ci s'éloignaient des Indes, ils furent très bien accueillis au cap de Bonne-Espérance, et arrivèrent à Brest le 18 juin 1686. Le chevalier de Chaumont avait avec lui dans ce voyage le P. Tachard, jésuite, et l'abbé de Choisi, qui tous deux en ont publié la relation. Celle que le chevalier de Chaumont a écrite et qui a été imprimée à Paris, 1686, in-12, et traduite en hollandais et en allemand, est moins étendue que la première, et beaucoup plus sérieuse que la seconde, mais elle contient des détails intéressants qui ne se trouvent pas dans les deux autres. E—s.

CHAUNCY (sir Henri), auteur anglais du 17e. siècle, natif du comté de Hertford, mort en 1700, après avoir rempli plusieurs places dans l'ordre judiciaire du pays de Galles. Charles II lui avait conféré, en 1681, l'honneur de la chevalerie. On a de lui les *Antiquités historiques du comté de Hertford*, Londres, 1700, in-fol., en anglais, ouvrage qui, malgré quelques digressions pédantesques, est estimé en Angleterre. X—s.

CHAUSSE (Michel-Ange de la), en latin *Causeus*, né à Paris vers la fin du 17e. siècle, a publié plusieurs ouvrages qui l'ont placé au premier rang parmi les savants qui se sont livrés à cette époque à l'étude de l'antiquité. Son goût pour cette science lui fit quitter sa patrie pour se rendre à Rome, où il se fixa. Il a donné successivement : I. *Romanum museum, sive thesaurus eruditæ antiquitatis, in quo gemmæ, idola, insignia sacerdotalia*, etc., CLXX *tabulis æneis incisa referuntur ac dilucidantur*, Rome, 1690, in-fol. On en fit une 2e. édition, Rome, 1707, in-fol.; et une dernière, Rome, 1747, 2 vol. in-fol. : c'est la meilleure; elle contient 218 planches. Cet ouvrage fut traduit en français, sous ce titre : le *Cabinet romain*, ou *Recueil d'antiquités avec les explications*, etc., Amsterdam, 1706, in-fol. Il est divisé en six parties, et contient les gravures et les explications de plusieurs monuments d'antiquités qui se trouvaient dans le cabinet de l'auteur et dans ceux de ses amis, ainsi que des statues et idoles de plusieurs divinités du paganisme, etc.; mais parmi ces pièces, il en est dont l'authenticité paraît suspecte. Grævius a inséré dans son *Thesaurus antiquitatum romanarum*, tomes V, X et XII, la plus grande partie de ce qui est contenu dans ce premier ouvrage de notre auteur. II. *Le Gemme antiche figurate ed intagliate in rame da Pietro Santi Bartoli, con le annotazioni di Michel Agnolo de la Chausse*, Rome, 1700, in-4.; III. *Aureus Constantini Aug. nummus de urbe, devicto ab exercitu gallicano Maxentio, liberata, explicatus*, Rome, 1703, in-4.; IV. *Due Lettere in cui si parla della colonna, nuovamente ritrovata in Roma nel campo Marzo ed erettagia per l'apoteosi di Antonino Pio*, Naples, 1704 et 1705, in-8., publiées par Nic. Bulifon; V. *Pitture antiche delle grotte di Roma e del sepolcro de' Nasoni*, Rome, 1706, in-fol. Cet ouvrage, publié en italien et commencé par Pietro Santi Bartoli et P. Bellori, fut terminé, augmenté et publié en latin par François, fils de Pie-

artoli, qui acheva les gra- ar de la Chausse, qui en a le texte, sous ce titre : *tiquæ cryptarum Roma- pulchri Nasonum à Pe- et M.-A. Causeo*, Ro- 1 vol. in-fol. T—N.

ÊE (Pierre-Claude Ni- .), de l'académie française, is en 1692. Neveu d'un fer- il, il pouvait prétendre à il donna la préférence aux premier ouvrage fut une *Fables* de la Motte, avec lié, mais qui permettait à censurer, même publique- rits. Lorsque la Motte eut ameux paradoxe sur l'inu- ersification dans la tragé- l'ode, la Chaussée se joi- re pour le combattre, et il *Épître à Clio* (1732, in- t dans le temps beaucoup et qui jouit encore de l'es- naisseurs; il y a, contre novateur, plusieurs traits hise qui pourrait passer ureté. Il avait plus de qua- orsqu'il commença à tra- le théâtre, où il donna *Fausse Antipathie*, qui de succès, et déjà annon- re auquel l'auteur devait ne circonstance singuliè- a à le lui faire adopter. ult l'actrice, femme de esprit, croyant apercevoir arade de société, qu'on le germe d'une pièce fort te, engagea Voltaire à s'en ar le refus de ce poète il- roposa le sujet à la Chaus- cepta, et en fit le *Préjugé* Ainsi le drame larmoyant parade bouffone. Le *Pré- sode* fut pour l'auteur un e le temps a confirmé. Le ridicule d'un mari qui craint de se montrer amoureux de sa femme n'est heureusement plus dans nos mœurs; mais la situation singulière et touchante à la fois de deux époux qu'un odieux préjugé sépare, et la catastrophe fortunée qui les réunit, sont des beautés de tous les temps, et dont l'effet est toujours sûr; elles rachètent ce que l'ouvrage peut avoir de défectueux du côté de l'intrigue, qui manque quelquefois de force et de vraisemblance, des caractères, qui ne sont pas tous habilement dessinés, et du dialogue, où la plaisanterie ne se mêle pas toujours avec goût au sérieux et au pathétique. Moins de fautes, peut-être, mais aussi moins de beautés, ont placé l'*École des Amis* au rang des pièces froidement estimables. La Chaussée crut que son talent de faire couler les larmes pouvait s'élever jusqu'aux infortunes tragiques, et il fit *Maximien*, sujet déjà traité par Th. Corneille. L'auteur dramatique s'y fait reconnaître à l'art avec lequel les situations sont combinées, mais l'écrivain laisse trop à désirer du côté de la vigueur et du coloris. La pièce eut vingt-deux représentations, mais elle n'est pas restée au théâtre. L'auteur, craignant apparemment que quatre succès consécutifs n'eussent lassé sa fortune, ou plutôt irrité l'envie, donna *Mélanide* pour l'ouvrage d'un jeune homme inconnu; elle réussit au-delà de son espoir. L'*École des Mères* et la *Gouvernante*, qui suivirent, eurent un peu moins de succès dans la nouveauté; mais elles ont acquis par la suite une supériorité marquée au théâtre, où elles reparaissent souvent, et c'est peut-être entre ces deux pièces qu'il faut choisir pour trouver le chef-d'œuvre de la Chaussée. Le sujet de la *Gouvernante* est une aventure qui venait d'arriver récemment à M. de la Fa-

luère, conseiller au parlement de Bretagne, qui ayant, sans le vouloir, fait rendre un arrêt injuste, dans une cause dont il était rapporteur, répara d'une partie de sa fortune le tort fait à la personne condamnée. Les autres ouvrages de la Chaussée sont, *Pamela*, sujet traité depuis par Voltaire dans *Nanine*; l'*École de la jeunesse*, l'*Homme de fortune*, le *Rival de lui-même*, le *Vieillard amoureux*, l'*Amour castillan*, la *Rancune officieuse*, les *Tyrinthiens*, la *Princesse de Sidon*, *Amour pour Amour*, etc. Toutes ces pièces sont totalement oubliées aujourd'hui, à l'exception de la dernière, qu'on a reprise plusieurs fois avec succès; elle est tirée, ainsi que l'opéra de *Zémire et Azor*, du conte de *la Belle et la Bête*. La Chaussée, qu'on accusait de ne savoir traiter que des sujets tristes et lamentables, voulut apparemment repousser ce reproche, lorsqu'il fit le *Rapatriage*, parade en vers, d'une gaîté fort graveleuse, et plusieurs contes, dont les sujets sont assez libres. Il coopéra aussi à ces recueils de facéties, connus sous les titres de *Recueils de ces Messieurs*, etc. (*Voy.* CAYLUS). On prétend que, pour se venger des épigrammes que Piron ne cessait de lancer contre lui, il contribua fortement à l'empêcher d'entrer à l'académie. Cet acte de ressentiment lui fit donner, dans quelques sociétés, le sobriquet de *la Rancune*. Il s'opposa également à l'admission de Bougainville, et il dit en mourant : « Il serait plaisant que ma » place lui fût donnée. » C'est en effet ce qui arriva, et Bougainville se vengea de son prédécesseur en le louant avec exagération. La Chaussée mourut le 14 mai 1754, âgé de soixante-deux ans, d'une fluxion de poitrine, qu'il avait gagnée en travaillant à son jardin. Ses œuvres ont été publiées en 5 vol. in-12, Pa
Voltaire a dit de lui qu'il ét
premiers après ceux qui
nie. « Le style de la Chaus
» Harpe, est en général
» mais pas assez soutenu ; i
» mais de temps en temps
» faible ; il y a beaucoup d
» tournés, mais beaucoup
» et de négligés. En un m
» pas à beaucoup près aussi
» est permis de l'être dan
» die, et, dans ses bonnes
» me, la versification n'est
» bien travaillée que la fa
» tout considéré, il sera m
» des écrivains qui ont fait
» la scène française, et,
» nouveau qu'il y apporta
» donné aux deux autres,
» de goût pour le restreind
» justes limites, et assez de
» n'y être point surpassé. »

CHAUVEAU (FRANÇOIS graveur et dessinateur, né 1613, étudia le dessin sous Laurent de la Hire. S'ét livré à la pratique de la burin, bientôt il lui substit l'eau forte, plus expéditiv conséquent plus convenable cité de son imagination. A débuté par la gravure de estampes, d'après les table maître, il se livra entièrem de ses propres compositions. et fécond, on compte env mille estampes émanées burin, sans y comprendre cents autres sujets gravés d dessins. En général, ses co ont de l'énergie, de la c mais on y trouve de la séc même de la dureté; il avai facilité, que souvent, le s faisait lire un sujet par ses e il le composait et gravait à

oucher. Ses ouvrages
quables sont les figures
nes de la *Pucelle* et
es des *Métamorphoses*
, et une partie des ta-
Vie de S. Bruno, de
veau a peint aussi quel-
d'un genre assez gra-
mort, arrivée le 3 fé-
Lebrun fit l'acquisition
e ses ouvrages. Cet ar-
de l'académie de pein-
venu à la place de con-
tte compagnie. P—E.

U (René), sculpteur
ils du précédent, naquit
63. Elève de Caffiéri,
telier de ce maître qu'il
lement connu de Col-
e fécond, une imagina-
beaucoup de feu dans
ns, forment le caractère
Il obtint de très bonne
ment aux Gobelins, et
s, il se vit chargé de
projets et les esquisses
livers travaux du gou-
yant épousé une fille
iste italien, logé comme
ins, et, ennuyé d'être
nduire l'atelier de son
qui, joint à ses propres
rchargeait de travail, il
ment au Louvre. Cucci
lu tort que cet éloigne-
ses entreprises, obtint
ue son gendre retournât
. Celui-ci regardant cet
un affront, accepta la
ii lui fut faite d'aller en
lui promettait un sort
endant les sept années
ns le Nord, il exécuta
vaux qui établirent sa
e retour en France, il
ur les maisons royales,
de divers ouvrages dont
il existe encore quelques-uns à Versailles. Louis XIV l'ayant appelé dans son cabinet, en 1709, pour lui expliquer un sujet de bordure à plusieurs compartiments qu'il désirait faire exécuter, Chauveau imagina le Soleil, devise de Louis XIV, sous la figure d'Apollon, placé au milieu des Quatre Saisons et présidant sur elles, le tout enrichi d'attributs et d'ornements du meilleur goût. Cette idée ayant beaucoup plu au roi, ce prince la fit exécuter en bronze, réparer par un habile ciseleur et dorer magnifiquement. Chauveau, fort en vogue à la cour, fit reconstruire pour Camboust de Coislin, évêque de Metz, son château de Frescati; il orna d'une manière fort riche, pour le cardinal de Rohan, le grand salon de son château de Saverne; il fit pour d'autres grands seigneurs quelques travaux dont on peut voir les détails, ainsi que celui de toutes ses autres productions, dans un éloge de cet artiste, fait par Papillon. Son dernier ouvrage est celui qu'il fit au château de Sablé, pour le marquis de Torcy. Ce seigneur, fort ignorant et peu amateur, lui ayant demandé à plusieurs reprises ce qu'il voulait gagner par jour, l'habile artiste, choqué de cette question, quitta brusquement le château et s'en revint à pied à Paris; la fatigue de ce voyage, jointe à la perte de sa fortune qu'il avait convertie en billets de banque, abrégèrent ses jours. Il mourut à Paris le 5 juillet 1722. P—E.

CHAUVELIN (Germain-Louis de), né en 1685, garde-des-sceaux de France, et secrétaire d'état au département des affaires étrangères. Revêtu de ces deux places importantes, en 1727, il devint le second et l'homme de confiance du cardinal de Fleury; il avait rempli avec éclat la charge d'avocat-général au parlement de

Paris, connaissait les formes et les lois du royaume, et était très utile au cardinal qu'il éclairait sur tous ces objets. Né avec un génie actif et pénétrant, il porta la même supériorité de lumières dans la direction des affaires étrangères. A un esprit fin et délicat, il joignait un abord facile et gracieux, un commerce charmant, une conversation séduisante. Il était lié avec les plus grands seigneurs de la cour; savait se faire des amis puissants, dont le crédit pût le soutenir en cas de disgrâce. Habile à découvrir ses ennemis, il déconcertait leurs projets d'autant plus facilement qu'il connaissait toutes les intrigues de la cour. Ses vues étaient vastes, ses correspondances très étendues. Il était secret sans affectation; sacrifiant une partie de son sommeil aux affaires, et conséquemment très expéditif, il embrassait beaucoup d'objets et était capable de suffire à tout; il aimait les gens de mérite, protégeait les arts, et s'occupait avec ardeur à les faire fleurir; enfin, il était supérieur en tout au premier ministre dont il avait toute la confiance. Les courtisans, en cherchant à le perdre, jouèrent au cardinal de Fleury un tour perfide, dont les six dernières années de sa vie se sont cruellement ressenties. D'abord, on répandit sourdement que, par le traité de Vienne, en 1736, il avait sacrifié les intérêts des alliés à l'empereur Charles VI; qu'il aurait dû lui faire acheter la paix à des conditions plus dures, que ce prince, battu de tous côtés, aurait été forcé d'accepter; on alla même jusqu'à attaquer sa probité, en l'accusant d'avoir reçu des sommes immenses pour prix d'un si grand service; ensuite, on persuada au cardinal que l'héritier désigné de sa place et de son autorité se lassait d'attendre, brûlait du désir de posséder son héritage, et était capable de lui donner des dégoûts pour l'obliger à le lui abandonner. Le cardinal qui, peut-être, peu de jours avant d'entrer dans le ministère, ne l'ambitionait pas, craignit de le perdre dix ans après l'avoir obtenu; il chercha à s'assurer de la vérité de cette imputation; on lui en donna quelques preuves. Alors il oublia qu'il avait plus de quatre-vingts ans, qu'un second lui devenait de jour en jour plus nécessaire, que, sans cet appui, il allait être le jouet des intrigues; il crut qu'il se vengeait d'un traître, et perdit un homme qui lui était plus utile que jamais. Chauvelin fut exilé à Bourges, le 20 février 1737. Il avait laissé un mémoire justificatif de sa conduite, dans lequel il est probable qu'il attaquait l'administration du cardinal; ses amis, croyant le servir, firent parvenir le mémoire au roi, qui, le regardant comme un libelle contre un homme dont il pleurait la perte, changea le lieu de l'exil de Chauvelin, et l'envoya à Issoire, dans les montagnes d'Auvergne. Il obtint, trois ans après, la permission de venir dans sa terre de Grosbois, et il mourut à Paris le 1er. avril 1762, âgé de soixante-dix-sept ans. D. L. C.

CHAUVELIN (François-Claude, marquis de), capitaine au régiment du roi en 1734, servit avec distinction en Italie, et parvint au grade de major-général dans l'armée du prince de Conti, avec laquelle il fit la guerre sur le bas Rhin et en Flandre. Maréchal-de-camp en 1745, il concourut à la défense de Gènes, où le roi le nomma son ministre plénipotentiaire et commandant des troupes qu'il envoyait en Corse. Il réussit à pacifier cette île pour quelques années. Lieutenant-général en 1749, il fut nommé ambassadeur à la cour de

1753, et il quitta Gênes.
ublique, en considération
es qu'il lui avait rendus,
au corps des nobles gé-
fit inscrire au livre d'or.
oix de l'ordre de St.-Louis,
en 1760 une des deux
e maître de la garde-robe
marquis de Chauvelin joi-
aucoup de finesse dans l'es-
actère le plus aimable, par-
grâce et facilité, et réunis-
les talents nécessaires à un
ır. Il s'était même acquis
utation à la guerre. Il mou-
ment d'un coup de sang, en
partie du roi, au commen-
e l'année 1774, et fut uni-
ent regretté. On a de lui
faciles et agréables, entre
impromptu connu sous le
Sept péchés mortels, qu'il
e-Adam, chez le prince de
ù il se trouvait seul avec
nes. — Il avait pour frères
IN (Jacques-Bernard), in-
des finances et conseiller
t l'abbé CHAUVELIN, dont
uit. D. L. C.

VELIN (HENRI-PHILIPPE),
précédent, fut abbé de Mon-
y, chanoine de Notre-Dame
ler au parlement de Paris. Il
e grande célébrité par l'auda-
quelle, le premier, il attaqua
des jésuites. Il s'était déjà fait
, en 1750, dans la grande
s immunités. Le roi ayant
à l'assemblée du clergé une
le 7 millions et demi, et une
on ordonnant de constater la
s biens ecclésiastiques dans
me, l'assemblée se plaignit
qu'on voulait l'assujétir à
n vingtième, et qu'on atta-
tes ses immunités; elle fit im-
s extraits de ses procès-ver-
baux depuis 1561, tendants à prouver que les sommes payées par le clergé avaient toujours été demandées, accordées et reçues comme dons gratuits, libres et volontaires. L'abbé Chauvelin publia des *Observations* contre ces extraits, qui furent imprimées en 1750, in-4°., et la même année parurent les fameuses lettres : *Ne repugnate* (*V.* BARGETON), attribuées par les uns à Silhouette, et par d'autres à Chauvelin. La France était alors agitée par des dissensions religieuses. Chauvelin était regardé, dans le parlement de Paris, comme le coryphée des jansénistes. Le parlement continuait avec une singulière activité ses procédures concernant le refus des sacrements. Le roi lui ayant ordonné, en 1753, de suspendre toutes poursuites, Chauvelin fit prendre, par sa cour, un arrêté portant qu'elle ne pouvait *obtempérer* sans manquer à son devoir. Des lettres de cachet signifiées par les mousquetaires, dans la nuit du 8 au 9 mai, frappèrent deux présidents et deux conseillers. Chauvelin fut enfermé au mont St.-Michel, et ses trois collègues au château de Ham, à celui de Pierre-Encise, et aux îles Sainte-Marguerite. Chauvelin supporta son malheur avec fermeté. Rentré dans le sein du parlement, il ne tarda pas à se venger des jésuites, qu'il devait regarder comme ses ennemis, puisqu'il les haïssait. Le 17 avril 1761, il prononça un discours qui parut imprimé sous le titre de *Compte rendu par un de Messieurs sur les constitutions des jésuites* : ce fut là la première attaque. Le 8 juillet, il fit un second discours, publié sous le titre de *Compte rendu par un de Messieurs sur la doctrine des jésuites.* Le *Compte rendu* par le procureur-général Omer Joly de Fleury ne vint qu'après, et Chauvelin eut l'honneur

de l'initiative dans cette grande affaire. On frappa des médailles, on grava des estampes pour célébrer son triomphe. Son portrait, peint par Carmontelle et Roslin, fut gravé par Cochin, Lafosse, Moitte et Gravelot. On osa, dans un médaillon, réunir son profil à celui de Henri IV. On le compara, dans de mauvais vers et de méchantes caricatures, à David, vainqueur du géant Goliath. Chauvelin était petit, extrêmement contrefait, et d'une laideur effroyable. On connaît cette épigramme du poète Roy :

Quelle est cette grotesque ébauche?
Est-ce un homme? est-ce un sapajou? etc.

Après la suppression des jésuites, un plaisant fit ce distique :

Que maudit soit ton sort, société perverse!
Un boiteux t'a fondée, un bossu te renverse.

Le 29 avril 1767, Chauvelin prononça au parlement un discours (qui fut imprimé in-4°.), au sujet de la pragmatique sanction du roi d'Espagne concernant les jésuites, et, le 9 mai suivant, un arrêt bannit les jésuites du royaume. Ce fut à cette époque que l'abbé Chauvelin, arrivé au terme de ses vœux, cessa de prendre une part active aux travaux du parlement, et fut nommé conseiller d'honneur. Dès-lors, il tomba dans une espèce d'oubli. Il était plein de feu, infatigable au travail. Il avait de la sagacité, des lumières, de l'éloquence, un caractère ferme et audacieux, mais un tempérament faible et travaillé par des infirmités continuelles. Attaqué d'une hydropisie de poitrine, il mourut en donnant une audience à ses médecins, et tandis qu'il plaisantait sur leur art, le 14 janvier 1770, à l'âge de cinquante-quatre ans. Quelques bibliographes lui attribuent un ouvrage anonyme et singulier, intitulé : *Tradition des faits qui manifestent le système d'indépendance que les évêques ont opposé, dans les différents siècles, aux principes invariables de la justice souveraine du roi sur tous ses sujets* (1753), in-12. V—ve.

CHAUVIN (Etienne), fils d'un marchand de Nîmes, où il naquit en 1640, fut ministre de la religion réformée. A la révocation de l'édit de Nantes, il chercha un asyle en Hollande, et desservit pendant quelques années l'église française de Rotterdam. Il devint ensuite pasteur de celle de Berlin, professeur de philosophie et inspecteur perpétuel du collége royal français de cette ville, « auquel il communiqua, dit l'histo» rien de cet établissement, le relief » personnel que lui donnaient son ha» bileté et sa réputation. » La société royale des sciences de Prusse l'admit dans son sein, et devait cet hommage à la profondeur et à l'étendue de son savoir. Il s'adonna particulièrement à l'étude de la nature et de la physique expérimentale. L'histoire de la philosophie fut aussi un des principaux objets de ses travaux, et il professa cette science à la place de Bayle, pendant une longue maladie de cet homme célèbre. Chauvin a fait imprimer : I. *De cognitione Dei*, in-12 ; II. *Lexicon rationale, sive thesaurus philosophicus*, Rotterdam, 1692, in-fol. Ce dictionnaire, bien plus complet que le *Lexicon philosophorum* de Rodolphe Goclenius, lui est encore préférable par la forme et par l'exécution. L'édition de Leuwarden, 1713, in-fol., fig., est plus belle et plus estimée. III. *De naturali religione*, 1693; IV. *Éclaircissements sur un livre de la religion naturelle*, 1693 ; V. *Nouveau Journal des Savants*, commencé à Rotterdam en 1694, et continué à Berlin jusqu'en 1698. Cet écrit, dans le genre de l'histoire des ouvra-

ints, par Basnage de Beau-
pas le même succès; on y
d'érudition que de goût.
á circà vapores hypothe-
dans les *Miscellanea Be-*
Chauvin mourut à Berlin
septembre 1725. V. S. L.

GNAC (Gaspard, comte
ie ancienne famille d'Au-
aquit à Bresle, près de
n 1624. Après avoir ser-
ce pendant quarante-cinq
sa en Espagne, et ensuite
de Vienne, où il servit
en qualité de lieutenant-
'empereur le nomma son
ir à Varsovie, pour faire
: Pologne le duc de Lor-
vint en France à la paix
:, et mourut fort âgé, sans
ostérité. Ses *Mémoires* pu-
sa mort (Besançon, 1699,
12), contiennent ce qui
le plus considérable depuis
'en 1695, ou plus exacte-
'en 1679; car, au-delà de
ie, on n'y trouve que deux
ices qui paraissent ajoutées
teurs. La naïveté du récit
inspire la confiance; mais
dénigrement avec lequel il
us les généraux sous les-
servi, le rend quelquefois
l'en croire, rien n'a réussi
n conseil ou son interven-
une entreprise a manqué,
qu'on n'a pas voulu suivre
a 3e. édition, Paris, 1700,
e, et la 4e. (Amsterdam,
rol. in-8°.) est augmentée
critiques, par le marquis
olonel au service de France
le Courtils). — Son grand-
istophe de Chavagnac,
it dans Issoire pour Hen-
ors roi de Navarre, et se
par sa belle défense, lors-
que cette ville fut prise par le duc de Guise, en 1577: il était petit-fils de Maurice de Chavagnac, gouverneur du Limosin sous Charles VIII, et qui fut tué en défendant Naples contre Gonsalve de Cordoue, en 1499.

C. M. P.

CHAVES (Nulfo de), capitaine espagnol, fut détaché, en 1557, par le gouverneur du Paraguay, avec une flottille et deux cent vingt soldats, pour aller s'établir sur le territoire des Indiens Xarayes. Chaves remonta le Parana, y laissa sa flotille, et pénétra dans le pays que l'on nomme aujourd'hui province de *Chiquitos* et de *Matogrosso*, où il acquit des renseignements sur les mines d'or. Les Indiens Paysuris, Xaramasis et Samaracosis le reçurent amicalement; mais les Trabasicoris lui livrèrent plusieurs combats. Il les battit, et, ayant résolu de se former un gouvernement indépendant du Paraguay, il partit pour Lima, et obtint du vice-roi du Pérou l'autorisation qu'il demandait. Revêtu du titre de lieutenant du vice-roi, il retourna avec des troupes dans le pays qu'il avait découvert, y fonda, en 1560, la ville de Santa-Cruz de la Sierra, s'y établit avec sa famille, et gouverna la nouvelle colonie jusqu'à sa mort.—Chaves (Jérôme de), né à Séville, publia une chronographie, ou *Repertorio de los tiempos*, Séville, 1554 et 1580. Il traduisit en espagnol le *Traité de la sphère* de Sacrobosco, en y joignant un grand nombre d'additions et de notes, et le fit imprimer dans la même ville en 1545, in-4°. Il dressa deux cartes géographiques, l'une du territoire espagnol (on la trouve dans le théâtre d'Ortelius); l'autre de l'Amérique: elle n'a point été publiée. B—p et V—ve.

CHAVIGNY (Jean-Aimé de), né à Beaune en Bourgogne, vers 1524,

était docteur en droit et en théologie. Jean Dorat, son professeur en langue grecque, lui avait communiqué son goût pour l'astrologie judiciaire. Epris de cette vaine science, il abandonna son pays pour aller étudier sous le trop fameux Nostradamus, dont il médita les leçons pendant vingt-huit ans. Il publia ses rêveries dans quelques ouvrages, et mourut vers 1604, âgé de plus de quatre-vingts ans. Les auteurs qui ont parlé de Chavigny l'ont fait d'une manière inexacte. Lacroix du Maine distingue Jean-Aimé de Chavigny, de Jean de Chavigny, dont on trouve un sonnet à la tête de la traduction des *Mondes* de Doni. Cependant, Papillon, dans sa *Bibliothèque de Bourgogne*, assure qu'il ne s'agit là que d'un même auteur, et son opinion a été généralement adoptée; mais dans la liste de ses ouvrages, il lui donne le nom de *Jacques-Aimé*. Si c'est une faute d'impression, comme elle n'a point été corrigée dans l'*errata*, les continuateurs du P. Lelong l'ont copiée. M. Teissier a pris *Aimé* pour le nom de famille, et *Chavigny* pour celui de la patrie de cet auteur. Quoique cette erreur eût été remarquée déjà plusieurs fois, elle n'en a pas moins été copiée tout récemment dans un *Dictionnaire historique*. Chavigny avait composé un assez grand nombre d'ouvrages; on en trouvera les titres dans la *Bibliothèque de Bourgogne*; les principaux sont: I. *La première face du Janus François, contenant les troubles de France depuis 1534 jusqu'en 1589. Fin de la maison Valésienne, extraite et colligée des centuries et commentaires de Michel Nostradamus* (en latin et en français), Lyon, 1594, in-8°.; id., nouv. édition, augmentée sous le titre de *Commentaires sur les centuries et pronostications de Nostradamus*, Paris, 1596, in-8°. rare; II. *les Pleiades divisées en sept livres, prinses des anciennes propheties et conférées avec les oracles de Nostradamus*, Lyon, 1603; 2°. édition augmentée, 1606, in-8°. C'est un recueil de prédictions dans lesquelles l'auteur promet à Henri IV l'empire de l'univers. Il faisait des vers français, des vers latins et même des grecs. On en trouve de sa façon à la tête des ouvrages de Gabriel Chapuis, de Fougerolles, de Pontoux, de Duverdier et d'autres auteurs avec qui il était lié. III. Il a publié un recueil sous ce titre: *Les larmes et soupirs sur le trépas très regretté de M. Antoine Fioncé, Bizontin*, Paris, 1582, in-8°., fort rare. Lacroix du Maine lui attribue la traduction de la *Vie de Cornelius Gallus*, qui a été transformée, par la *Bibliothèque de Bourgogne*, en une traduction des *Vies des grands capitaines de Cornelius Nepos*. Dans un nouveau dictionnaire, où il a deux articles, l'un sous le nom d'*Aimé*, et l'autre sous celui de *Chavigny*, on lui attribue par erreur une *Traduction en vers des œuvres de Virgile*, Paris, 1607, in-8°.

W—s.

CHAVIGNY. *Voyez* BOURRIENNE (Léon LE).

CHAVIGNY (THÉODORE DE) né à Beaune en Bourgogne, fut d'abord envoyé extraordinaire dans toute l'Italie, en Espagne et en Angleterre, puis ministre plénipotentiaire à la diète de l'Empire à Ratisbonne; ministre auprès du roi de la Grande-Bretagne, en 1731, puis envoyé extraordinaire en Danemark, ambassadeur en Portugal, à Venise et en Suisse, en 1751. Il passait pour un des plus grands politiques et des plus habiles négociateurs de l'Europe, et jouissait, même chez l'étranger, de cette répu-

nent méritée. Son abord
mais gracieux et doux; il
ommerce aisé; prudent,
ration rare. Après le ren-
t, en 1744, il fut chargé,
pt avec Dutheil, de tout
affaires étrangères. Ce fut
ocia à Francfort le traité
éfensive entre l'empereur
I, le roi de Prusse, l'élec-
et la régence de Hesse-
ffet de contraindre la reine
à reconnaître l'empereur
alité et à lui restituer ses
itaires. En conséquence de
ation, le roi de Prusse pu-
ifeste où il exposa les rai-
ngageaient, comme mem-
pire, à donner des troupes
l'empereur, attaqué, dé-
la reine de Hongrie, et mé-
cette princesse, malgré l'u-
s suffrages qui l'avaient éle-
e. Chavigny était oncle du
ergennes qu'il avait formé
politiques. D. L. C.

V (Jacob ben), savant
la ville de Zamora, obligé
l'Espagne lorsque les juifs
sés de ce royaume en 1492,
à Salonique, où il mourut
cement du 16e. siècle. Il est
tout par son *Hain Israël*,
fontaine d'Israël, ouvrage
pliquées en abrégé toutes
s hyperboliques des deux
Ce livre, dont les hébreux
grand cas, a été très sou-
rimé et commenté; la plus
dition parut à Constantino-
; celle qui parut à Saloni-
même époque, sans date
n de lieu d'impression, est
rare et recherchée. C'est de
sont tirés les *Collectanea*
risti regis, que Genebrard
la *Chronica minor*, Pa-
ris, 1572. — Levi Ben Chaviv, fils du précédent, et célèbre rabbin comme lui, se distingua dans les écoles de Safet et de Jérusalem, composa des *Consultations légales* qui furent imprimées en hébreu, Venise, 1565. Il mit la dernière main au *Hain Israël* de son père, et mourut vers 1550. — Moïse Chaviv, rabbin portugais, refugié dans le royaume de Naples, publia en 1488 le Commentaire d'Aben Hezra sur le Pentateuque, et composa divers ouvrages de grammaire, de philosophie et de théologie, dont on peut voir le détail dans le *Dizionario degli autori ebrei*, de l'abbé de Rossi; plusieurs sont demeurés manuscrits. C. M. P.

CHAWER, dont le nom a été corrompu par nos historiens des croisades en celui de *Sanar*, était d'une famille arabe très ancienne, à laquelle appartenait Hatsymah, nourrice de Mahomet. Thélaï, surnommé *Saleh*, fils de Rozzyk, l'éleva à la dignité de gouverneur du Saïd supérieur, la première après celle de grand-vézyr. Chawer, doué de beaucoup de finesse, dissimula quelque temps ses projets ambitieux; mais il ne put si bien les masquer qu'ils ne fussent devinés par Thélaï. Celui-ci se reprocha alors de lui avoir accordé sa confiance, et mit au nombre des trois fautes dont il se reconnaissait coupable, la promotion de cet officier à un gouvernement aussi important. Néanmoins, comme il n'était point en son pouvoir de réparer cette inconséquence, il recommanda à son fils Adel, en mourant, de ménager un esprit aussi entreprenant. Loin de suivre un conseil aussi sage, Adel ôta à Chawer sa dignité, et celui-ci, n'ayant plus de mesures à garder, se rendit en toute diligence au Caire, fit mourir le fils de son bienfaiteur, et s'empara du vézyrat, le 22 de

moharrem 558 (31 décembre 1162). Ainsi finit la maison des Bozzyk, qui avait joui du pouvoir souverain pendant le règne de quelques khalyfes fathémytes. Au bout de peu de mois, un officier, nommé *Sorgham*, rassembla quelques troupes, tomba sur Chawer, le mit en fuite, et le força à se retirer en Syrie, auprès de Noradin, dont il implora le secours. Noradin était instruit de l'état de révolte, de faiblesse et d'anarchie où se trouvait l'Égypte, et fut flatté d'une circonstance qui lui permettait de s'immiscer dans les affaires de cette province; il donna ordre à Chyrkoûh d'accompagner Chawer, en lui recommandant de s'instruire de la position exacte de l'Égypte, et de s'y ménager des intelligences. Sorgham, trop faible pour résister, et dont la tyrannie avait révolté les Égyptiens, fut vaincu et tué. Chawer rentra en possession de la dignité de vézyr, mais il refusa de remplir les conditions auxquelles il s'était engagé, et qui étaient de donner à Chyrkoûh, outre la paie de ses troupes, le tiers du revenu de l'Égypte. Irrité de cette perfidie, le lieutenant de Noradin s'empara de Bilbéis et de Charqyah. Alors Chawer s'adressa aux croisés, qui s'empressèrent de le secourir, vinrent assiéger Chyrkoûh dans Charqyah, et ne l'abandonnèrent que lorsqu'ils eurent appris les succès que Noradin obtenait sur les croisés de Syrie. Ils firent auparavant un traité avec les musulmans, d'après lequel ils devaient évacuer l'Égypte. Chyrkoûh, satisfait d'être débarrassé de cet ennemi, retourna en Syrie, mais avec la ferme intention de revenir bientôt en Égypte. L'occasion s'en étant présentée en 562 (1166-7) il vint jusqu'à Djyzeh. Chawer, effrayé, appela de nouveau les croisés, et en fut de nouveau secouru; mais cette fois leurs armes ne furent point heureuses. Vaincus par Chyrkoûh à Al-Abwan, ils lui laissèrent le champ libre, et celui-ci dévasta le Saïd, et prit Alexandrie, où il laissa son neveu, le grand Saladin, qui l'avait accompagné dans sa première campagne; enfin, après quelques vicissitudes dans les succès, cette expédition se termina par un traité. Chyrkoûh s'engagea à livrer Alexandrie aux croisés, et à retourner en Syrie; ces derniers, en retour, devaient lui payer une somme d'argent. En 564 (1168-9), des progrès des croisés en Égypte ayant attiré l'attention de Noradin, il y renvoya Chyrkoûh avec une armée considérable. Chawer, après avoir laissé les Francs prendre Peluse et brûler le Caire, cherchait à les amuser par de belles paroles, leur promettant de payer une très grosse somme d'argent, dont il leur porta une partie, sous la condition qu'ils s'éloigneraient; ce qu'ils firent. Chyrkoûh et Saladin arrivèrent au Caire le 4 de réby 2e. (5 janv. 1169). D'abord, ils vécurent avec Chawer dans une union qui n'était qu'apparente. Celui-ci, de son côté, usait de sa politique ordinaire; il promettait le tiers du revenu de l'Égypte, et employait en toute occasion des manières affectueuses; mais ces dehors servaient de voile à la plus noire des perfidies. Il forma le dessein d'inviter Chyrkoûh et Saladin à un repas splendide, à la faveur duquel il se rendrait maître de leurs personnes. Il est vrai de dire que son fils le détourna de ce projet; cependant, il ne put être tenu tellement secret qu'il n'en vînt quelque bruit à leurs oreilles. Plusieurs officiers, à la tête desquels étaient Saladin, résolurent la perte de ce traître, et, s'étant emparé de sa personne un jour qu'il se rendait près de Chyrkoûh, ils le poignardèrent. Telle fut la digne fin

omme qui eut peu de talents
es et politiques, et ne se distin-
e par l'impudeur avec laquelle
uait de ses serments. J—N.

AYER (Christophe), curé dans
èse de Sens, né à Villeneuve-
le 26 janvier 1723, a publié :
nal de la Charité, 1760, in-
. *l'Amour décent et délicat*,
in-12; III. *les Doux et pai-
Délassements de l'Amour*,
in-12; IV. *le Chansonnier
le*, 1760, in-12; V. *le Com-
eur amusant*, 1759, in-12;
*Vues et les Entreprises des
s charitables*, 1759, in-12;
Théâtre du grand monde,
in-12; VIII. *Paraphrase en
Stabat mater*, in-12. D. L.

ZELLES (Jean-Mathieu de),
on, le 24 juillet 1657, y fit ses
, et n'avait que dix-huit ans
il vint à Paris. Duhamel, se-
de l'académie des sciences,
les dispositions du jeune Cha-
our l'astronomie, le présenta à
, qui le prit avec lui à l'Obser-
. « Il travailla sous M. Cassini,
ontenelle, à la grande carte
aphique, en forme de planis-
e, qui est sur le pavé de la tour
entale de l'observatoire, et qui
gt-sept pieds de diamètre. »
es aida en 1683 J. D. Cassini
prolongation de la méridienne.
de Mortemar voulut l'avoir
aître de mathématiques, l'em-
à la campagne de Gènes, en
et lui procura, en 1685, une
le place de professeur d'hydro-
pour les galères à Marseille.
es campagnes que les galères
n 1686, 87 et 88, donnèrent
n au professeur de montrer la
e de ce qu'il avait enseigné, et
des observations par le moyen
les il donna ensuite une nou-
velle carte des côtes de Provence. Il leva aussi les plans de quelques rades, ports ou places. Chazelles et quelques officiers de marine avaient eu l'idée qu'on pourrait avoir des galères sur l'Océan, « et, en 1690, dit encore » Fontenelle, quinze galères nouvel- » lement construites partirent de Ro- » chefort presqu'entièrement sur sa » parole, et donnèrent un nouveau » spectacle à l'Océan ; elles allèrent » jusqu'à Torbay en Angleterre, et » servirent à la descente de Ting- » mouth. » Chazelles fit dans cette expédition les fonctions d'ingénieur avec une intrépidité et une exactitude qui étonnèrent les officiers généraux. Les galères hivernèrent à Rouen, et Chazelles employa le temps qu'il passa dans cette ville à mettre en ordre ses observations sur les côtes du Ponent. « En 1693, il parcourut la Grèce, » l'Égypte, la Turquie, toujours le » quart de cercle et la lunette à la main. » En Égypte, il mesura les pyramides, » et trouva que les quatre côtés de la » plus grande étaient exposés précisé- » ment aux quatre régions du monde, » d'où l'on conclut l'invariabilité des méridiennes (1). A son retour, il fut en 1695 associé à l'académie des sciences, et retourna à Marseille reprendre ses fonctions de professeur. Lorsqu'en 1700 on reprit les travaux pour la méridienne, il accompagna et aida encore J. D. Cassini. Revenu à Paris l'année suivante, quoique malade, il communiqua à l'académie le vaste dessein qu'il méditait d'un portulan général de la Méditerranée. Les neufs dernières années de sa vie, quoique aussi laborieuses que les autres, furent presque toujours languissantes. Une

(1) M. Nouet, par des mesures récentes et plus exactes, s'est assuré que l'alignement des côtés de cette pyramide décline vers l'ouest de 0° 19' 58".

fièvre maligne qu'il négligea dans les commencements, l'enleva le 16 janvier 1710. Le *Neptune français*, publié à la fin du 17°. siècle, contient beaucoup de cartes de Chazelles. Z.

CHAZELLES DE PRISY, doyen des présidents à mortier au parlement de Metz, fut nommé, en 1790, président de la comptabilité nationale, qui remplaça la chambre des comptes au commencement de la révolution. Ce magistrat était le neveu de l'abbé de Radonvilliers, précepteur de Louis XVI. S'étant rendu au palais des Tuileries, dans la nuit du 9 au 10 août 1792, il y fut massacré avec les autres défenseurs du trône. Chazelles se délassait des fonctions pénibles de la magistrature par l'étude du jardinage et des plantes étrangères. C'est à lui que l'on doit le *Dictionnaire des jardiniers*, traduit de l'anglais de Miller, publié sous le nom d'une société de gens de lettres, Paris, 1785-88, 8 vol. in-4°.; id., Bruxelles, 8 vol. in-8°. Chazelles est auteur du supplément, qui n'a paru que dans l'édition in-4°., Metz, 1790, 12 vol. Cette traduction aurait pu être plus fidèle et plus élégante. On y a ajouté des notes peu intéressantes, dont la plupart traitent des propriétés médicinales, et n'ont qu'un rapport indirect et très éloigné avec le sujet principal (*Voy.* Miller). D—P—s.

CHÉBYB-BEN-ZÉID, l'un des plus fameux guerriers arabes du 1er. siècle de l'hégire, naquit l'an 26 de cette ère, d'un musulman distingué par sa naissance et d'une esclave nommée *Djohaïréh*, qui embrassa l'islamisme, et dont le courage n'est pas moins célèbre que celui de son fils. Ce capitaine, irrité du gouvernement despotique de Hedjadj (*Voy.* Hedjadj), prit parti pour les Kharadjytes, et forma avec Saleh, l'un des chefs de cette secte, le projet de l'a
la Mekke. Ce dessein n'a
mis à exécution, il leva l'
la révolte vers l'an 76 de l'
de J.-C.), et, pendant un
la terreur de Khalifat et
D'abord il se rendit maît
soûl, où il se fit proclame
résista aux efforts de plu
raux. Enhardi par ses su
cha sur Koufah, et, préve
jadj, qui y entra avant lu
néanmoins à se retirer da
le, et l'y assiégea. Hedja
d'avoir recours au khal
envoya des troupes. Ces
tes à celles qu'il avait, l
état d'attaquer son adversa
ne put lui résister, et p
après avoir vaillamment
ainsi que sa mère et sa
restèrent sur le champ d
erra long-temps, cherch
per à un parti de Syrien
attaché à ses traces; mais
disait lui-même, « le trè
» décrété sa mort. » En pa
pont le bras du Tigre qu
Dodjaïléh, son cheval se
jeta tout armé dans ce f
se noya, l'an 77 de l'hég.
corps, ayant été trouvé s
fut porté à Hedjadj, qui
pour en retirer le cœur, c
doute qu'il se distinguât
autres hommes, autant p
matérielle que par les qual
tes dont il avait été doué: i
tra en effet, si nous en
historiens orientaux part
rés du merveilleux, qu'
comme une pierre; on le
trouva dans son intérieu
cœur plus petit, dont il
sang. La mémoire de C
conservée jusqu'à ce jo
Arabes, et les poètes de c

plu à chanter une vail-
ttraordinaire. J—N.
(Quentin-Pierre), gra-
Châlons en Champagne,
facultés se développèrent
collége. Envoyé à Paris
ses études, il fit de nou-
s; mais, au lieu de suivre
, il se livra à son goût
le dessin et la gravure à
s jolis paysages qu'il gra-
ses compositions, d'une
et originale, furent les
lements de sa réputation.
ès-lors sans relâche, il
e égale facilité le paysage,
es tableaux de genre. Il
charmantes compositions
e la même main qui ve-
er *la Prise et l'embra-*
Troye. Cette dernière
d'après un fort beau ta-
ughel d'Enfer; on la re-
e un des bons ouvrages
l a gravé quelques por-
uveront leur place dans
ie moderne, dont s'oc-
teur de cet article; mais
aysages qu'il doit la plus
de sa réputation. Chedel
r gravé alternativement
meilleurs paysagistes de
ndaise et les peintres en
n temps; après avoir re-
après quatre petits chefs-
Téniers, l'*Ouvrage du*
ure du dîner, l'*Après-*
Adieux du soir, il a
paysages ornés de rui-
ottes et de chaumières,
cher, Watteau et Wou-
Pierre et Robert van
tour à tour ses modèles.
ers, van der Meulen, Bib-
Breughel et B. Breem-
ussi plus d'une fois heu-
aspiré; les gravures qu'il
a faites d'après leurs meilleures compositions forment la partie la plus recherchée de son œuvre. Occupé par les libraires, il a dessiné et gravé pour eux, à l'eau-forte, un grand nombre de petits sujets; mais sa trop grande assiduité au travail ne tarda pas à affaiblir sa santé. Contraint par de précoces infirmités de renoncer à la gravure, il se retira à Châlons, où il mourut en 1762. L'œuvre de cet artiste laborieux est très considérable; quoique sa manière soit facile et légère, on reproche à ses gravures de manquer d'effet. A—s.

CHEFFONTAINES (Christophe de), en latin, *à Capite Fontium*; en bas breton, *Penfenteniou* (1), naquit dans l'évêché de Léon, en Basse-Bretagne, vers l'an 1532, d'une famille noble et ancienne. Il entra de bonne heure dans l'ordre des frères-mineurs, au couvent de Cuburien, près de Morlaix. Il était docteur en théologie, et professait cette science avec succès, lorsqu'il fut élu général de son ordre en 1571. Nommé archevêque de Césarée vers l'an 1586, il exerça les fonctions épiscopales dans le diocèse de Sens, en l'absence du cardinal de Pellevé, qui en était titulaire. Quelques théologiens avaient attaqué Cheffontaines sur ses opinions, lorsqu'il n'était encore que professeur. Il alla se défendre à Rome, et si son mérite fut la cause réelle de son élévation, on peut dire que la haine de ses ennemis en devint l'occasion. Pendant son sé-

(1) Nous rapportons les trois noms de cet auteur, parce qu'il prend, dans ses ouvrages latins, celui de *Capite Fontium*, et, dans ses ouvrages français, celui de *Christofle* ou *Chrestofle de Cheffontaines*, auquel il ajoute ordinairement celui de *Penfentenyou*. Ce nom, suivant Lamonnoye sur Lacroix du Maine, doit être écrit *Penfeuntenyon*, de *pen*, tête, et de *feuntenyou*, fontaine.

jour à Rome, Cheffontaines vit, dans le court espace de sept années, cinq pontifes assis sur le premier siége de l'Église: Pie V, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII, qui tous lui donnèrent des preuves de leur estime. Il mourut à Rome le 26 mai 1595, âgé de soixante-trois ans (1). Cheffontaines est plus connu aujourd'hui des savants et des bibliographes que des littérateurs, parce que la plupart de ses ouvrages sont singuliers, rares et recherchés. Il écrit bien en latin, et il a de la force dans le raisonnement. Versé dans la langue latine, il avait étudié l'hébreu, le grec, le français, l'italien, l'espagnol, et il avait une connaissance plus approfondie du bas-breton. Il publia : I. la *Défense de la foi de nos ancêtres, contenant quinze chapitres, où sont déclarés les stratagèmes et ruses des hérétiques de notre temps*, Paris, 1570, in-8°.; II. la *Défense de la foi de nos ancêtres, où la présence réelle du corps de Notre Seigneur est prouvée par plus de 350 raisons*, Paris, 1571 et 1586, in-8°. Ces deux livres doivent être réunis, comme formant un seul et même ouvrage. L'auteur en donna lui-même une version latine sous les titres suivants : III. *Fidei majorum nostrorum defensio quâ hæreticorum sæculi nostri astus ac stratagemata deteguntur*, Anvers, 1575, et Venise, 1581, in-8°.; IV. *Defensionis fidei majorum nostrorum, liber secundus, in quo veritas corporis Christi in Eucharistiæ sacramento*, etc., *demonstratur et probatur*, Rome, 1576; Cologne, 1587, in-8°.; V. *Réponse familière à une épître écrite contre le libéral arbitre et le mérite des bonnes œuvres, par laquelle on donne une couverture d'accord, fort aisée et amiable, pour vider tous les différents et controverses qui sont entre les chrétiens, touchant lesdites matières*, Paris, 1571, in-8°. Cheffontaines traduisit en latin cette réponse, sous le titre de *Consultatio epistolæ cujusdam contrà liberum arbitrium et merita*, Anvers, 1576, in-8°. Un jurisconsulte protestant avait fait imprimer une lettre adressée à son frère, pour l'engager à renoncer à la religion catholique, et cherchait à lui persuader que la doctrine de l'Église sur le libre arbitre et sur les mérites, était contraire à l'Écriture-Sainte et à l'ancienne doctrine. Cheffontaines, dans sa réponse, entreprend de prouver le libre arbitre de l'homme par divers passages des livres saints et des pères. Il dit que l'homme a été créé libre; que sa liberté a été affaiblie par le péché d'Adam, et rétablie par la grâce de Jésus-Christ. Il cherche à accorder la grâce et le libre arbitre, sans entrer dans les questions subtiles de l'école. Il traite succinctement du mérite des bonnes œuvres, en établissant que la vertu doit avoir une récompense éternelle. VI. *Chrétienne confutation du point d'honneur, sur lequel la noblesse fonde aujourd'hui ses querelles et monomachies, déduite en un traité de quatre chapitres, et, outre ce, en trois dialogues ensuivants*, Paris, 1568, 1571 et 1579, in-8°. Après s'être élevé contre le préjugé qui favorise le duel, Cheffontaines attaqua les vices de la théologie scholastique dans le plus rare et le plus fameux de ses ouvrages, qui a pour titre : VII. *Varii tractatus et disputationes correctionis nonnullarum communium opinionum theologiæ scholasticæ*. Paris, 1586, in-8°.; ce n'est que la première partie d'un livre qui fut mis

(1) Dupin se trompe, en disant qu'il mourut à Sens vers 1590, et qu'il fut enterré dans la cathédrale de cette ville.

l'*index*, et cette censure em- uteur de le continuer. Les res en sont, pour la plupart, t imparfaits. On a substitué à signature E, la même feuille e traite de Cheffontaines, in- *e veteri ritu celebrandi mis-* dans cette substitution, il n'y rapport que celui de la lettre ure et celui des chiffres des elques savants ont pensé que ines expliquait, dans la feuil- imée par ordre de ses supé- s décrets du concile de Tren- ui était défendu. On trouve plaire» où la feuille de la si- é a été réimprimée. Au reste, ines ne condamne point dans ge (dédié à Sixte V), la théo- olastique; il la juge même si e, qu'il ne croit pas qu'on re parfait théologien sans s'ê- é dans cette science. Il vou- lement qu'on se servît, pour er, d'une méthode plus facile ire, qui éviterait la confusion versité d'opinions qu'on re- ntre les théologiens scholas- 'ailleurs, son but principal est er que le sentiment commun olastiques sur l'interprétation ots: *Ceci est mon corps*, ne corder ni avec l'Ecriture, ni oncile de Trente, et il trouve héologiens scholastiques ont pinions différentes sur ce su- . *Perpetuæ Mariæ virginis hi sponsi ejus virginitatis s defensio*, Lyon, 1578, X. *Epitome novæ illustra- ristianæ fidei adversùs im- ertinos et atheos*, etc., Pa- 6, in-8°.; X. *Compendium rum Fratrum-Minorum*, 578, in-8°.; XI. *Apologie frairie des pénitents, érigée ée en la ville de Paris par Henri III*, Paris, 1583, in-8°.; XII. *De la vertu des paroles par les- quelles se fait la consécration*, 1585, in-8°.; XIII. deux Sermons latins sur la sainte vierge; *Variæ disputationes de eo quod sit utile ac necessarium*, et plusieurs autres traités moraux ou dogmatiques, moins estimés, moins recherchés, mais annonçant un esprit qui, supérieur à son siècle, cherche à le dégager de quelques préjugés.

V—ve.

CHEHAB-EDDYN (Abdel-rah- man), né à Damas l'an 699 (1300 de J. C.), occupe un rang distingué par- mi les historiens arabes du 7e. siècle de l'hégire, pour l'histoire de Noradin et de Saladin, dont il est auteur et à laquelle il a donné le titre de *Ahzar al-roudhataïn* (Fleurs des deux par- terres). Le savant dom Berthereau a traduit de longs extraits de cet ou- vrage pour son *Histoire des Croi- sades*. Chehâb-Eddyn avait beaucoup de littérature et versifiait agréable- ment. Aboûl-Fédâ nous a conservé dans son histoire quelques fragments de ses poésies. Outre cette histoire, on a en- core de lui deux *Abrégés de la Chro- nologie de Damas*, l'un en quinze vo- lumes, et l'autre en cinq; une *Histoire des Obaïdites*; un *Supplément à l'Ahzar al-roudhataïn*, et plusieurs autres ouvrages dont Aboûl-Mahalan nous a conservé la nomenclature dans sa biographie. Il mourut en ramadhan 665 de l'hég. (juin 1267 de J.-C.) — Cet auteur, qui est aussi connu sous le nom de *Abou-chamâh*, ne doit pas être confondu avec Chehab-eddyn Ibrahym, autre historien arabe, mort en 642 de l'hég., et dont la chroni- que est souvent citée par Aboûl-Fédâ.

J—n.

CHEHAB-EDDYN (Ahmed), na- tif de Fez, est auteur d'un *Abrégé de l'Histoire universelle*, divisé en trois

parties; la première est consacrée à l'histoire ancienne, depuis la création du monde jusqu'à Mahomet; la seconde n'a pour objet que la vie de ce législateur, et enfin la troisième contient l'histoire des temps postérieurs, jusqu'au *son de la dernière trompette*. L'auteur termine en effet son ouvrage par un traité des signes qui doivent précéder et annoncer ce grand événement. M. de Sacy a donné, dans le tome II des *Notices et Extraits des manuscrits*, un extrait fort long de cet abrégé historique, qui se trouve à la bibliothèque impériale. Chehab-Eddyn vivait dans le 9e. siècle de l'hégire (15e. de J.-C.) J—N.

CHÉIBANY, surnom sous lequel sont connus plusieurs auteurs arabes, dont le plus célèbre est Aboûl-Abbas-Ahmed-Ben-Yahya. Cet écrivain, cité souvent sous le nom de *Tsalab-el-Nahouï*, est mis au rang des plus habiles grammairiens de sa nation. On le range ordinairement parmi ceux de Koufah, ville si renommée par son école, et les grands hommes qu'elle a produits. Chéibany naquit vers la fin de l'année 200 de l'hégire (mai 815 de J.-C.), et commença ses études à l'âge de seize ans. Ses progrès furent rapides, et il nous apprend lui-même que, dès l'âge de dix-huit ans, il excellait dans l'art de bien lire, ou plutôt de bien comprendre les auteurs arabes et le Corân, dont il paraît avoir fait une étude particulière. Il s'adonna ensuite à l'étude des *Hadyts*, ou *Traditions prophétiques*, et, comme sa mémoire était vaste, sa piété fervente, son caractère plein de droiture et de sincérité, on venait le consulter de toutes parts sur les points difficiles. Il mourut le 17 de djoumadi 291 (6 avril 910), à Baghdâd, par suite d'un accident. Un soir qu'il sortait de la Mosquée, lisant un livre qu'il tenait à la main, un cheval, dont sa surdité l'empêcha d'entendre l'approche, le renversa dans un fossé, d'où on le retira grièvement blessé. Il mourut des suites de cette chute, au bout de deux jours. On a de cet auteur plusieurs ouvrages, dont Ibn-Khilcan donne la nomenclature. Voici les principaux: I. un *Traité* estimé *de l'éloquence arabe*, connu sous le titre de *Fassyh*; II. *Recueil de proverbes*; III. *Explication des poètes*; IV. *Recueil des mots que le monde prononce mal*; V. un *Traité de lecture*; VI. *Commentaire sur le Corân*; VII. et plusieurs *Traités sur différentes parties de la grammaire arabe*. J—S.

CHEKE, ou CHEEKE (Jean), écrivain anglais, issu d'une ancienne famille originaire de l'île de Wight, naquit à Cambridge en 1514, et fut élevé dans l'université de cette ville, où il s'appliqua particulièrement à l'étude du grec, alors presque entièrement négligée. La réputation de ses progrès fut telle que le roi Henri VIII se chargea des frais de son éducation, et, en 1540, ayant institué à Cambridge une chaire de grec, il y nomma Cheke, âgé seulement alors de vingt-six ans. Déjà Cheke avait produit un grand bien dans l'université, en tournant les esprits, par son exemple, vers un genre d'instruction plus solide et plus utile que celui auquel on s'était livré jusqu'alors. Il éprouva cependant de violentes oppositions, surtout lorsqu'il voulut introduire une réforme dans la prononciation du grec. Toute nouveauté effraie l'ignorance, et dans ce temps surtout, où des opinions nouvelles en fait de religion semblaient coïncider avec le progrès des connaissances, chaque pas au-delà des pas déjà faits paraissait conduire vers l'hérésie. L'évêque Gardiner, connu comme l'un des plus fermes adversaires

la réformation, et chancelier de
niversité de Cambridge, se montra
tièrement contraire au changement
e Cheke voulait introduire, et, sur
que celui-ci assurait n'avoir pour
tif que l'amour de la vérité : « A
uoi, s'écria l'évêque, cette ardeur
le chercher la vérité ne peut-elle
pas porter les hommes ! *Quid non*
mortalia pectora cogit veri quæ-
ndi fames ! » Cheke défendit ses
inions dans des épîtres; mais l'é-
que établit la sienne par un édit
défendait, sous des peines sé-
es, d'adopter dans l'université la
uvelle prononciation. Il ne fut pro-
blement pas besoin, pour rendre
l'effet d'un pareil édit, du crédit
e Cheke obtint bientôt après, et
il dut sans doute à des opinions
nformes à celles de Henri VIII. On
sait pas l'époque à laquelle il avait
opté la réformation, non plus que
le où il entra dans les ordres; mais
le voit, dans le courant de sa vie,
ésiastique et marié. En 1544, il
appelé à la cour pour enseigner
ain au prince Édouard, depuis
ard VI, et il paraît que ses soins
e bornèrent pas à ce seul ensei-
ent, mais qu'il fut en effet pour
ince une sorte de gouverneur. Il
a aussi quelque temps ses soins
abeth; il reçut de Henri VIII
urs bénéfices et des terres en
été. Il fut membre des deux
issions nommées successive-
pour examiner les anciennes
ésiastiques, et en former un
opre à la nouvelle situation de
l'Angleterre. Sa faveur, inter-
, seulement pendant peu de
ar deux légères disgrâces, pa-
en augmentant pendant ce
le suivant. Il fut nommé, en
remier gentilhomme du con-
d'Édouard VI, et fait che-
valier en 1551. Au commencement de 1553, il fut nommé secrétaire d'état, et reçut de nouvelles terres pour la valeur de 100 liv. sterl. de revenu; mais, deux mois après, à la mort d'Édouard, s'étant rangé du parti de Jeanne Gray, et ayant exercé, durant le court espace de son règne, les fonctions de secrétaire d'état, à l'avènement de Marie il fut arrêté comme prévenu de trahison, et ne fut remis en liberté qu'en 1554, après avoir été dépouillé d'une partie de ses biens. Craignant de nouveaux dangers, il obtint une permission limitée de voyager sur le continent. Après avoir passé quelque temps à Bâle, puis en Italie, il vint s'établir à Strasbourg, où les protestants anglais réfugiés avaient alors une église. Cette démarche déplut à la cour, et, sous prétexte qu'il avait passé le temps prescrit à ses voyages, le reste de ses biens fut entièrement saisi, et il se trouva réduit à donner, pour vivre, des leçons publiques de langue grecque. Cependant sa réputation faisait désirer au parti catholique de le convertir de force ou de gré. Vers le commencement de 1556, sa femme s'étant rendue à Bruxelles, lord Mason, ambassadeur de la reine dans cette ville, et lord Paget, ses amis du temps d'Édouard VI, et alors amis du parti dominant, l'engagèrent à la venir chercher dans cette ville, et, pour l'y déterminer, lord Mason lui promit un sauf-conduit, tant en son nom qu'en celui du roi Philippe II. Cheke, avant de se mettre en route, consulta ses connaissances en astrologie; elles lui promirent un heureux voyage; mais apparemment qu'elles n'avaient pas stipulé pour le retour; car, en revenant, il fut jeté à bas de son cheval, saisi, jeté dans un charriot, les yeux bandés, les pieds et les mains liés,

conduit au premier port, embarqué et mené à la tour de Londres. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que deux chapelains de la reine vinrent l'endoctriner. Il résista d'abord; mais on était déterminé à vaincre sa résistance : *converti ou brûlé*, fut le dernier argument qu'on employa. Sa fermeté succomba; il fit une sorte de rétractation, demandant à la reine d'épargner sa faiblesse, et de le dispenser d'un désaveu plus formel. On n'y voulut point consentir; il fut obligé de se soumettre à tout, de reconnaître ses erreurs en présence de toute la cour, et d'accepter telle punition qu'on voudrait lui imposer. A cette condition, on lui rendit sa liberté et ses biens, qu'il fut obligé de changer contre d'autres, au choix de la reine. Mais, soit fureur de parti, soit inimitié personnelle, le parti triomphant sembla vouloir jouir de sa honte, en le forçant d'assister au procès et à la condamnation des hérétiques. Incapable de supporter tant de douleur et d'humiliation, il mourut de chagrin, le 13 septembre 1557, âgé de quarante-trois ans. C'était un homme de beaucoup d'esprit, d'un grand savoir, d'un caractère bienveillant et charitable. On l'a accusé de libertinage; mais cette accusation ne paraît pas fondée. Il a laissé, entre autres ouvrages : I. un traité *De pronunciatione græcæ potissimùm linguæ disputationes*, in-8°., Bâle, 1555, publié par Cœlius Secundus Curio; II. *De superstitione, ad regem Henricum*, ouvrage adressé à Henri VIII, et placé par l'auteur à la tête de sa traduction latine du traité de Plutarque *De la superstition*. On en voit dans la bibliothèque de l'université de Cambridge une copie manuscrite écrite avec soin. La couverture de ce manuscrit est en argent, ce qui fait présumer que ce fut l'exemplaire offert à Henri VIII. Ce traité a été tra
anglais par Elstob, et publié p
pe à la fin de la vie de Cheke
dres, 1705, in-8°. On a aus
plusieurs traductions de grec e
particulièrement des *Homélie*
Chrysostôme, Londres, 1543 e
Parmi les ouvrages de Cheke
perdus ou inédits, étaient plusie
vrages de théologie, une *Intr*
grammaticæ, probablement p
sage d'Édouard, et des traduc
latin de Josephe, de Démos
Eschyle, Euripide, Aristote,

X

CHELEBY. *V.* TCHELEBY.

CHELLERI (FORTUNÉ),
siteur de musique, né à Par
1668, était originaire d'Allema
son nom de famille était *Keller*.
dit, jeune encore, ses père et
qui le destinaient au barreau;
aux soins d'un de ses oncles,
de chapelle de la cathédrale d
sance, qu'il dut le développem
ses dispositions pour la musiq
essais de musique vocale ayant
cueillis, il composa un opéra in
la *Griselda*, qui acheva de l
connaître, et, après avoir fai
senter un ouvrage sur le thé
Crémone, il alla, en 1709, en
gne, où il visita les académies e
tation. De retour dans l'année
dans sa patrie, il l'enrichit d'u
nombre de compositions, qui
représentées avec succès sur le
cipaux théâtres d'Italie. Sa rép
le fit successivement appeler e
magne, en Angleterre et en
mais le climat de ce dernier pay
contraire à sa santé, il se fixa
magne. Ce compositeur, qui a
la science et un goût pur, es
en 1758, à l'âge de quatre-vi
ans, avec le titre de conseiller d
du roi de Suède et du landgr

, maître de chapelle et
'académie royale de mu-
lres. P—x.
AIS DE MONTAIGU
, issu d'une famille noble
ans la robe, naquit à Pa-
r 1652. Bayle dit, dans
te des lettres (septembre
Cheminais était fils d'un
Vrillière, secrétaire d'é-
irs biographes ont répété
sans examen. Cheminais
uinze ans lorsqu'il entra
tes. Après avoir employé
ées à ses études, il en-
manités et la rhétorique
Le ciel semblait l'avoir
les talents qui servent à
eur. A un esprit facile et
une imagination vive et
glée par un jugement so-
ssait une action noble et
tout l'art d'émouvoir par
particulière, qui le fit
acine avant que Massillon
serait devenu un des pre-
rs de son siècle, si la fai-
santé ne l'eût obligé d'a-
chaire à un âge où beau-
commencent à y monter:
gens, dit Bayle, ne font
d'estime de ses sermons
du P. Bourdaloue.» Elo-
ais qui fait connaître de
ation Cheminais a joui
t. Il avait été nommé pour
ent à la cour; ses infirmités
rent. Cependant, empor-
e, il continuait de se mon-
at dans les chaires de Pa-
sailles, et ses efforts hâtè-
nier jour. Sa voix n'ayant
le force dans les vastes
capitale, les pauvres des
oisines devinrent l'objet
, et on le vit, faible et lan-
er les instruire dans leurs
villages. Il travaillait aussi à former les mœurs d'un grand nombre de jeunes gens qui s'étaient mis sous sa direction. Enfin, épuisé par de longues souffrances, il mourut le 15 septembre 1689, à peine âgé de trente-huit ans. Le P. Bretonneau, éditeur de ses sermons, après avoir loué ses vertus et son rare talent, ajoute: « Il avait tou-» tes les qualités qui rendent un hom-» me très aimable, une probité exacte, » un naturel obligeant, une candeur » admirable, une humeur douce et » gaie jusque dans le fort de la dou-» leur, une conversation charmante; » il était enfin un ami généreux, un » très bel esprit et un parfait honnête » homme. » C'est sur un fondement assez léger, et peut-être sans aucun motif, que Bayle fait de Cheminais un poète de société, qui composait des vers *fort jolis et fort galants*. Ceci a moins l'air d'une anecdote littéraire que d'une épigramme philosophique. Le P. Bretonneau publia, en 1690, les *Sermons du P. Cheminais*, 2 vol., in-12; il en donna un troisième volume en 1691, et deux autres en 1729; mais il est douteux que ces deux derniers soient entièrement de Cheminais, et il est certain qu'ils sont bien inférieurs aux précédents. La meilleure édition de ces sermons, est celle de Paris, 1764, 5 vol. in-12. On trouve dans le quatrième volume le *Projet d'une nouvelle manière de prêcher*, que Cheminais jugeait plus convenable à l'éloquence, et qu'il a quelquefois suivie avec succès. L'auteur désire qu'on bannisse des sermons les divisions et les subdivisions, « parce que » par-là, dit-il, l'éloquence est gênée, » contrainte, comme étouffée; les » mouvements sont interrompus, et, » si on ose le dire, étranglés. Après » avoir parlé avec véhémence, on re-» commence froidement un autre point,

» ce qui fatigue l'auditeur, etc. » Le P. Bretonneau fit imprimer à Paris, en 1691, in-12, un autre ouvrage de Cheminais, intitulé : *Sentiments de piété*, réimprimé en 1734 et 1736, in-12. V—ve.

CHEMNITZ, ou CHEMNITIUS (Martin), théologien protestant du 16e. siècle, disciple de Mélanchthon, naquit en 1522, à Britzen, dans le Brandebourg, d'un ouvrier en laine, et mourut le 8 avril 1586. Il s'est rendu célèbre par son examen du concile de Trente : *Examen concilii Tridentini*, Francfort, 1585, en 4 parties, qui forment 4 vol. in-fol. et in-4°. Cet ouvrage est un cours de théologie à l'usage des églises protestantes; il fut attaqué par Andrada. Les talents et le caractère de Chemnitz lui méritèrent l'estime et l'affection des princes protestants de l'Allemagne, qui l'employèrent dans les affaires de l'Église et de l'état. Un autre ouvrage qui n'eut pas moins de célébrité, fut son *Traité des indulgences*, qui a été traduit du latin en français, et imprimé à Genève en 1599, in-8°. On a encore de lui : *Harmonia evangelica*, 5 parties in-4°., publiées à Francfort-sur-le-Mein, par Pol. Lyserus, 1600 à 1611; *Theologiæ jesuitarum præcipua capita*, la Rochelle, 1589, in-8°., etc. — Chemnitz (Christian ou Chrétien), petit-neveu de Martin, naquit à Königsfeld, en 1615, fut ministre à Weimar, et ensuite professeur de théologie à Jéna, où il mourut le 3 juin 1666, âgé de cinquante-un ans. Il a écrit quelques ouvrages de théologie, dont les deux principaux sont : I. *Brevis instructio futuri ministri ecclesiæ*; II. *Dissertationes de prædestinatione*. D—P—s.

CHEMNITZ (Bogeslas - Philippe), petit-fils de Martin, né à Stettin en 1605, a composé en allemand une histoire très exacte et fort estimée de la guerre des Suédois en Allemagne sous le grand Gustave-Adolphe, Stockholm, 1648, 1653, 2 vol. in-fol. Le premier volume a été traduit en latin, par l'auteur même, en 1648. Un grand nombre d'exemplaires du second volume, en allemand, ont été détruits par un incendie en 1697. On conserve dans les archives royales de Suède la suite du manuscrit original de cet ouvrage. La reine Christine récompensa magnifiquement l'auteur : elle l'anoblit, et lui donna la terre d'Holstedt en Suède, où il passa la fin de sa vie, et mourut en 1678. On a encore de lui un ouvrage pseudonyme, publié sous le nom d'Hippolyte à Lapide, intitulé : *Dissertatio de ratione statûs in imperio nostro Romano-Germanico*, Freystadt (Amsterdam), 1647, in-18. Ce livre a été traduit en français par Bourgeois de Chastenet, sous ce titre : *Des intérêts des princes d'Allemagne*, Freystadt, 1712, en 2 vol. in-12, et par Samuel Formey, sous le titre des *Vrais intérêts de l'Allemagne*, la Haye, 1762, 3 vol. in-8°., avec beaucoup de notes relatives aux changements opérés en Allemagne depuis un siècle, et aux conjonctures où cette contrée se trouvait alors. — Chemnitz (Jean), médecin à Brunswick, petit-fils de Martin, né en 1610, mort le 30 janvier 1651. Il s'était occupé de la recherche des plantes des environs de cette ville, et il en avait préparé un catalogue; mais il ne parut qu'après sa mort, sous ce titre : *Index plantarum circa Brunswigam nascentium, cum appendice icones*, Brunswick, 1652, in-4°., avec 7 planches, représentant huit plantes rares, mais qui étaient déjà bien connues. D—P—s.

NITZ (Jean-Jérôme), de
ırg, pasteur de l'église des
à Copenhague, né en 1730,
12 octobre 1800, a cultivé
parties de l'histoire naturelle,
ment celle des coquillages. Il
sur cette matière un grand
le mémoires académiques et
livres importants, tous écrits
nd, qui ont contribué aux
e l'histoire naturelle. Ses ou-
nt: I. *Kleine beytrage zur*
heologie, etc., ou *Petit Es-*
tacéothéologie, pour parve-
onnaissance de Dieu par les
es, Francfort, 1760, in-4°.,
planche, et une lettre qui a
e dans le 1er. tome du *Mu-*
ienne; II. *Sur un genre de*
es nommé Chiton par Lin-
mberg, 1784, in-4°., avec
es coloriées; III. *Nouveau*
ystématique de coquillages,
r. in-4°., avec planches co-
'est l'un des plus beaux ou-
ce genre, et des plus com-
I. Martini avait publié les trois
volumes; Chemnitz don-
en 1779, et successivement
ıts jusqu'au 11e., qui parut
. La mort l'a empêché de pu-
2e. et dernier. IV. *Descrip-*
voyage à Faxœ et Stevens
776; V. trois opuscules sur
lle de la légation danoise à
et sur l'école qui y fut établie
direction, 1761, in-4°. VI.
it d'un extrait des meilleurs
en ce genre la traduction
e (faite par P. L. S. Muller)
uvrage publié en hollandais
phius, sous le titre de *Cabi-*
tretés d'Amboine, Vienne,
-fol., avec 33 planches. VII.
iographique sur Gabriel-
Raspe, 1787, in-4°.; VIII.
mémoires, presque tous rela-
tifs aux perles et aux coquillages, in-
sérés dans la collection de la société
des scrutateurs de la nature, à Berlin,
de 1776 à 1791; IX. quelques sermons,
publiés à part, et quelques extraits
sur l'histoire naturelle, insérés dans
des feuilles périodiques. D—P—s.

CHEMNIZER (Ivan-Ivanovitch),
fabuliste russe, naquit à Pétersbourg,
en 1744, d'une famille allemande.
Son père le destina d'abord à la chi-
rurgie; mais, voyant son dégoût pour
cet état, il le fit entrer dans la garde.
Chemnizer, après avoir fait les cam-
pagnes de Prusse et de Turkie en
qualité de lieutenant, quitta la garde
en 1769, et entra dans le corps des
mineurs. En 1776, il accompagna un
de ses chefs dans un voyage en Al-
lemagne, en Hollande et en France.
Ce fut dans ce voyage que s'éveilla
son goût pour les lettres; à peine de
retour en Russie, il demanda son
congé, et ne songea plus qu'à se
livrer paisiblement à la littérature. Il
fit paraître alors la première partie de
ses fables, à laquelle succéda bientôt
la seconde; mais la modicité de sa
fortune le força à demander un nouvel
emploi. Le gouvernement le nomma
consul-général à Smyrne. Chemnizer
quitta sa patrie avec beaucoup de re-
gret. Le climat de Smyrne altéra sa
santé, et il mourut dans cette ville
deux ans après son arrivée, l'an 1784.
Chemnizer est le La Fontaine des
Russes. Il avait, disent-ils, non seu-
lement le talent, mais aussi la bonho-
mie, l'insouciance et la naïveté du
fabuliste français. Il lui ressemblait
encore par ses distractions. Voyant à
Paris Lekain paraître sur le théâtre,
il oublia tout ce qui l'entourait, et,
s'imaginant être seul avec ce grand
acteur, il se leva et lui fit une pro-
fonde révérence: il ne revint de sa
distraction que lorsqu'il entendit les

éclats de rire de ses voisins. Dans quelques-unes de ses fables, Chemnizer a imité La Fontaine et Gellert; dans les autres, il a le mérite de l'invention : ce qui lui manque, ce sont les traits de génie, la manière dramatique et la grande variété du poète français. La meilleure édition de ses fables est celle qui a été publiée à Pétersbourg en 1799, sous ce titre : *Basni i skaski J.-J. Chemnizera wtrech tschastaikh* (fables et contes de J.-J. Chemnizer, en trois parties). D—o.

CHEMS-EDDYN, fondateur de la dynastie connue sous le nom de *Molouk-Curt*, prince curt, succéda à son aïeul dans le gouvernement du Khoràçàn, l'an 643 de l'hégire (1245 de J.-C.), et, s'étant fait confirmer dans cette dignité par Djenghuyz-Khân, il profita des guerres qu'entreprirent Holagou, Abaca-Khân et Borac, pour étendre ses domaines, et se rendre indépendant. Il réussit en grande partie, bien que ses desseins fussent devinés et déjoués par le premier ministre d'Abaca, qui l'attira à Tauris, où il mourut, l'an 676 (1277-8). Comme il avait eu la précaution de faire toutes les dispositions nécessaires pour la réussite de ses projets, son fils lui succéda, et étendit ses domaines par la prise de Candahar. Cette dynastie a fourni huit princes, parmi lesquels on doit distinguer Hocëïn, surnommé *Moezz-Eddyn*, qui brilla également par ses vertus guerrières et par son amour pour les lettres. Son fils ayant refusé de se rendre à la cour de Tamerlan, attira sur lui les armes de ce conquérant, qui le fit prisonnier en 785 de l'hég. (1383), et le mit à mort, ainsi que ses enfants. En lui finit la dynastie des rois *curt*. J—n.

CHÉNIER (Louis), né en 1723, à Montfort, bourg situé à douze lieues de Toulouse, était d'une famille originaire de Chénier, petit hameau sur la lisière du Poitou et de la Saintonge, d'où elle a tiré son nom. Ses aïeux occupèrent long-temps la place d'inspecteur des mines du Languedoc et du Roussillon. Privé très jeune encore de son père et de sa mère, L. Chénier se désista de ses droits sur son patrimoine en faveur de sa sœur, et se retint qu'une somme suffisante pour se rendre à Constantinople. Rempli d'intelligence, doué d'un esprit juste et réfléchi, il ne tarda pas à s'y voir à la tête d'une maison de commerce, qu'il quitta pour être attaché au comte Desalleurs, alors ambassadeur de France à la Porte. Ce ministre sentant sa fin approcher, le désigna pour gérer les affaires de la marine et du commerce, et il paraît que la cour ratifia ce choix, car nous le voyons remplir ces fonctions depuis 1753, époque de la mort de Desalleurs, jusqu'en 1764. M. de Vergennes fut choisi cette année pour ambassadeur près la Porte ottomane. L. Chénier revint en France, et, en 1767, il accompagna en Afrique le comte de Bragnon, que le roi y envoya pour conclure un traité avec l'empereur de Maroc. Il conduisit cette négociation avec un grand succès, et le roi, pour le récompenser, le nomma consul-général, et, quelque temps après, chargé d'affaires près de cette puissance barbaresque. Il resta à Maroc jusqu'en 1784, époque à laquelle il revint en France, où il reçut malgré lui son traitement de retraite. Il employa ses moments de loisir à mettre en ordre les nombreux matériaux qu'il avait rassemblés, et, dès 1787, il fit paraître ses *Recherches sur les Maures*, qui furent suivies, deux ans après, des *Révolutions de l'empire ottoman*. Le rôle qu'il joua pendant la révolution

n homme de bien. Il est qu'il fit partie du premier rveillance; mais l'histoire que jamais il n'éleva la ur du crime, ou d'un acte a mort d'André Chénier, il chérissait tendrement, sur l'échafaud, malgré marches qu'il fit pour l'en lta ses jours, et il expira 5 mai 1796 (7 prairial section de Brutus, où il rendre des honneurs à , et M. Vigée prononça e un discours qui a été es ouvrages de L. Chénier *cherches historiques sur , et histoire de l'empire* Paris, 1787, 3 vol. in-8°.; *ons de l'empire othoman ons sur ses progrès, sur et sur l'état présent de* Paris, 1789, 1 vol. in-8°. ouvrages, écrits dans un t élégant, renferment des eux sur le commerce, les le gouvernement; mais ois que l'auteur veut dé- istoire des peuples, on qu'il a eu rarement re- ources originales, et s'est it appuyé du témoignage us qui l'avaient précédé. ju'il ignorait les langues quoiqu'il parlât assez pure- k et le grec moderne. Ses ocales méritent seules toute car il était doué d'un grand servation. III. *Réclama- citoyen*, petite brochure ance. Lorsque la mort le enait de disposer pour l'im- *Lettres sur les Turcs*, it plusieurs fausses asser- iron de Tott. Il préparait ouvelle édition de ses *Re- ur les Maures*. J—N.

CHÉNIER (Marie de St.-André), fils du précédent, naquit en 1765. Doué de beaucoup d'esprit et d'un désir de gloire fort vif, mais auquel il savait commander, il dédaignait des jouissances qu'il eût regardées comme prématurées; quoique déjà très riche du fonds de connaissances qu'il avait acquises par d'excellentes études, il n'était occupé que du soin de les augmenter, et, loin de penser à faire paraître les essais de ses talents, il ne les montrait qu'en secret à quelques amis. Nous avons de lui quelques élégies, où la sensibilité s'allie toujours à la naïveté. Il avait fait aussi quelques églogues d'une simplicité vraiment antique. L'histoire de la chaste Susanne lui avait fourni le sujet d'un poëme qui n'a point été achevé, mais dont plusieurs fragments très dignes de remarque ont été insérés dans les journaux. Il s'occupait, en 1791, d'études plus sérieuses, quand les rares talents qu'il annonçait appelèrent sur lui les soupçons de la tyrannie révolutionnaire. Quelques lettres qu'il avait fait insérer dans le *Journal de Paris*, et dans lesquelles il cherchait à ramener les esprits à des idées plus calmes, donnèrent à son opinion un éclat trop honorable pour ne pas signaler la modération de ses principes à la haine du parti dominant. Ce fut pour avoir osé condamner les désordres qui affligeaient la France, qu'André Chénier fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 7 thermidor an II (25 juillet 1794). A—S.

CHÉNIER (Marie-Joseph de), frère du précédent, naquit le 28 août 1764 à Constantinople, où son père était consul-général. Conduit en France dès l'âge le plus tendre, il fit ses études à Paris. En sortant du collége, il entra dans la carrière militaire; officier dans un régiment de dragons en

garnison à Niort, il passa deux années dans cette ville; ayant quitté son régiment pour revenir dans la capitale, il se consacra tout entier à la littérature. La tragédie d'*Azémire* fut son début dans la carrière dramatique. Cette pièce, représentée à Fontainebleau le 4 novembre 1786, n'eut aucun succès; il devait craindre qu'elle n'eût le même sort à Paris. La première représentation d'*Azémire* ne fut point annoncée dans les affiches; au lever de la toile, Mlle. Sainval vint annoncer aux spectateurs assemblés pour voir *Zaïre*, que l'indisposition d'un acteur avait fait changer le spectacle, et qu'on allait donner une tragédie nouvelle. Malgré cette précaution, *Azémire* ne fut point accueillie du public. Trois années de silence et d'études suivirent un début si fâcheux, et le public ne se ressouvenait plus d'*Azémire* quand *Charles IX* fut représenté, le 4 novembre 1789. La tragédie de *Charles IX* devint un ouvrage de parti, et fut par conséquent jugée diversement: les uns la comparèrent aux chefs-d'œuvre de la scène française, les autres la rabaissèrent au-dessous des plus faibles productions. On reprocha à l'auteur, avec quelque raison, d'avoir altéré la vérité de l'histoire, et présenté, sous des couleurs exagérées, des tableaux peu honorables pour la nation. Quoi qu'il en soit, la tragédie de *Charles IX*, qui eut un succès prodigieux, restera comme un monument de l'esprit qui régnait alors en France. Chénier, en flattant les passions du peuple, acquit bientôt une grande popularité. Il donna successivement au théâtre plusieurs tragédies, qui, sans avoir la même vogue que *Charles IX*, durent une partie de leur succès au soin que prenait l'auteur de faire parler à ses personnages le langage du parti dominant. Il fit représenter, en 1791, *Henri VIII* et la *Mort de Calas*. Dépouillée des tirades qui appartiennent moins au sujet qu'aux circonstances, la première de ces tragédies présente un pathétique vrai, et d'autant plus remarquable, que cette partie intéressante de l'art dramatique a manqué à l'auteur dans d'autres pièces. Chénier avait une sorte de prédilection pour cette tragédie; il l'a retouchée à plusieurs reprises, et l'édition qu'il en a donnée en 1805 est la seule qui contienne toutes ses corrections. Il a reconnu lui-même qu'il avait dépassé le but, en présentant, dans la tragédie de *Calas*, un spectacle trop déchirant. La popularité de Chénier s'accrut encore par la tragédie de *Caïus Gracchus*, donnée au Théâtre français en 1792. Cette tragédie, toute républicaine, dut une grande partie de son succès aux circonstances; car le style, qui renferme des beautés remarquables, ne pouvait être apprécié par des spectateurs furieux, qui criaient à la tyrannie, lorsqu'ils entendaient ces mots: *des lois et non du sang*. Peu de temps après la représentation de *Caïus Gracchus*, la république, ou plutôt le démon de l'anarchie, vint s'asseoir sur les débris sanglants du trône. Chénier fut nommé membre de la convention, et, dans cette assemblée, il partagea long-temps les opinions du parti qui voulait changer en lois les systèmes exagérés d'une folle démocratie. Dans les années 1793 et 94, il donna *Fénélon* et *Timoléon*; ces deux tragédies obtinrent un grand succès; mais la dernière fut arrêtée par ordre du comité de salut public, qui oublia tout à coup les trop nombreux sacrifices que Chénier avait faits au génie de la révolution. Tous les manuscrits de *Timoléon* furent saisis et brûlés; une seule copie, conservée par Mme. Vestris, servit à reproduire

la pièce en 1795. Jus- carrière dramatique de ous ne voyons que des il devait un jour perdre arterre. Métastase avait genre lyrique, l'avène- s au trône des Mèdes. ne tragédie du même ; les beautés de style était remplie ne purent ri d'une chute, d'autant e pour l'auteur, qu'elle un silence de plusieurs is ce temps, Chénier a ieurs autres ouvrages mais qui n'ont été ni re- imprimés. Il avait puisé e allemand le sujet d'une ait achevée depuis quel- et qui avait pour titre : *ge ;* ce sujet, traité fort essing, avait été réduit ar Chénier. Deux autres manuscrites ne sont que traductions en vers de et de l'*Œdipe à Colo-* le. La traduction de l'*E-* été terminée; mais Ché- ait de traduire tout ce te de ce tragique grec, à tous les autres poètes e l'antiquité. L'un de ses désirs était de voir un s de Sophocle représen- eurs du théâtre Français de l'Opéra, dont les ar- exécuté les chœurs. Ces uvaient, selon lui, con- s faire mieux connaître rèce. Un divertissement intitulé *le Camp de* uis en musique par M. eprésenté, en 1793, à on seul ouvrage dans ce r a des beautés et même ui ne sont qu'à lui; les s remarqueront assez; mais on ne lui disputera pas une variété de talent très rare. Il eut le double mérite de bien écrire en vers et en prose ; il se distingua surtout dans le genre de la satire, auquel il s'est trop livré. Dans la chaleur des querelles politiques et littéraires, il sut rarement éviter les écueils d'un pareil genre. Entraîné par la nature de son caractère susceptible, ombrageux et hautain, il eut le malheur d'apprécier sans équité plusieurs hommes de lettres respectables. Du reste, on chercherait en vain à dissimuler l'énergie, la gaîté, le talent, qui caractérisent ses satires ; les traits en sont souvent si vifs et si purs, que quelques-uns conserveraient leur originalité satirique, même après avoir perdu le nom propre auquel ils sont attachés. Presque tous les genres de poésie avaient tour à tour exercé son talent. Il avait publié, en 1797, le Recueil des poésies lyriques qu'il avait composées depuis 1787 jusqu'à cette époque. Ce volume est divisé en trois livres : les odes, les hymnes, les chants imités d'Ossian. Chénier a fait encore plusieurs autres ouvrages : I. *Edgar*, ou *le Page supposé*, comédie en deux actes et en vers, jouée le 4 novembre, 1785, non imprimée : elle n'avait pas réussi ; II. la *Mort du duc de Brunswick, ode qui n'a point concouru pour le prix extraordinaire de l'académie française*, 1787, in-8°. Un prince du sang avait donné 3,000 francs pour le prix. Chénier fit cette ode sur le sujet proposé; mais il ne voulut pas être soupçonné d'avoir une muse intéressée ; il ne concourut pas, ainsi que le titre de sa pièce l'annonce. III. *Epître à mon père*, 1787, in-8°.; IV. *Poëme sur l'assemblée des notables*, 1787, in-8°.; V. *le Ministre et l'Homme de lettres*, dialogue, in-8°.; VI. *Dialogue entre l'auteur*

et le public, 1788, in-8°., et réimprimé dans le 5e. volume des Œuvres de Rivarol; VII. le *Concile de Constance*, satire. Cet opuscule est d'une extrême rareté; on prétend même qu'il n'existe que l'épreuve de l'édition que l'auteur préparait. VIII. *Dénonciation aux inquisiteurs de la pensée*, 1789, in-8°.; VII. *Dithyrambe sur l'assemblée nationale*, publié par M. du Croisy, 1789, in-8°.; VIII. *Epître au roi*, 1789, in-8°.; IX. *Courtes Réflexions sur l'état civil des comédiens*, 1789, in-8°.; X. *De la liberté du théatre en France*, 1789, in-8°., réimprimé à la suite de *Charles IX;* XI. *A messieurs les Parisiens, sur la tragédie de Charles IX, par M. Suard, l'un des quarante de l'académie française*, 27 octobre, 1789, in-8°.: quoique publié sous le nom de M. Suard, cet opuscule est de Chénier; XII. *Ode sur la mort de Mirabeau*, 1791, in-8°.; XIII. *le Docteur Pancrace*, satire, an v (1797), in-18; XIV. *Epître sur la calomnie*, an v (1797), in-18; XV. *le Vieillard d'Ancenis*, poëme sur la mort du général Hoche, an vi (1798); XVI. *Pie VI et Louis XVIII*, an vi (1798); XVII. *les Nouveaux Saints*, an ix (1801), in-12. Cette satire a eu cinq éditions; la cinquième est augmentée d'observations sur le projet d'un nouveau dictionnaire de la langue française et sur le *Dictionnaire de l'académie*. XVIII. *Théâtre*, 2 vol. in-18, contenant *Charles IX*, *Henri VIII*, *Jean Calas*, *Caïus Gracchus*, et *Fénélon;* XIX. *les Miracles*, ou *la Grâce de Dieu*, *conte dévot, par l'abbé Mauduit*, 1801, in-8°., 3e. édition, augmentée d'une Lettre à l'abbé Geoffroy, an x (1802), in-8°.; 4e. édition, augmentée du *Maître italien*, nouvelle, 1802, in-8°.; XX. *Petite Epître à Jacques Delille*, 1802, in-16, pièce rare et piquante; on la trouve, mais incomplète, dans les *Quatre Saisons du Parnasse;* XXI. *le Cimetière de campagne*, élégie anglaise de Gray, traduction nouvelle en vers, 1805, in-8°.; XXII. *Discours en vers sur les poëmes descriptifs*, an xiii (1805), in-8°.; XXIII. *Epître à Voltaire*, 1806, in-8°. et in-4°.; XXIV. *les Deux Missionnaires*, ou *La Harpe et Naigeon*, 1803, in-16. L'auteur, à l'instant de la mise en vente de cette pièce, a anéanti presque toute l'édition: elle a été réimprimée dans le 11e. volume du *Nouvel Almanach des Muses*; XXV. *Ma retraite*, in-32; XXVI. *Epître à Eugénie*, in-16; cette pièce, qui est pleine de grâce et d'une douce philosophie, a été aussi réimprimée dans le *Nouvel Almanach des Muses;* XXVII. *Hommage à une belle action*, in-32. Il avait fait une comédie dont il avait pris le sujet dans l'*Ecole du scandale*, de Sheridan; on annonça cette pièce, en 1797, comme devant être jouée bientôt, mais elle ne l'a pas été. Il avait composé une tragédie dont la mort de D. Carlos était le sujet (*V.* Carlos). Outre les pièces inédites dont nous avons déjà parlé, il a laissé en manuscrit des imitations d'Ossian, achevées depuis 1801, plusieurs élégies, des poésies satiriques, didactiques, héroïques; des discours philosophiques; l'*Art poétique* d'Horace, traduit en vers de dix syllabes. *La Hollande*, affranchie du joug espagnol, est le sujet d'un poëme qui, entrepris en 1806, n'aurait pu être achevé avant 1813, et qui était interrompu toutes les fois que le poëte perdait l'espoir d'atteindre à ce terme. Il se promettait de finir au moins un poëme didactique, qui ne devait avoir que quatre chants, mais dont il n'a pu terminer que le premier; il devait y traiter de la théorie générale des beaux-arts, des

ii leur sont communs, des
es méthodes qui devaient
ropres à chacun d'eux.
lerons point des rapports,
, que Chénier a pronon-
ssemblées politiques; plu-
nt point étrangers à la lit-
r la forme autant que par
qu'ils traitent. L'auteur y
mesures législatives sur
les productions littéraires,
gement des arts et des let-
struction publique, etc. On
ner les mêmes éloges à ses
itiques, où l'on reconnaît
et les passions du temps.
icile d'excuser l'apothéose
plusieurs autres déclama-
tionnaires, qu'il prononça
de la convention. Chénier
ur de se jeter dans un parti
eption d'un petit nombre
clairés, appréciait moins
ses vers que l'exagération
, et l'entraîna ainsi dans
e le talent même ne sau-
Comme il paraissait dans
ceux qui envoyaient des
échafaud, l'esprit de parti
a mort de son frère. Il a
tte calomnie par de beaux
irent une mélancolie tou-
aie :

Chénier, avant que de descendre,
be.. .. où manquera sa cendre,
lu moins et son doux souvenir,
s vers, dictés pour l'avenir.
ermidor la septième journée
cancer ramènera l'année,
veux, relisant tes écrits,
funèbre à tes mânes proscrits,
erras, près de ton mausolée,
sants, ta mère désolée.
s arts, un peu d'ombre et des fleurs,
rier grandira sous mes pleurs

ces vers, et par beaucoup
même auteur, qu'il n'ap-
int par son style à l'école
tion, et qu'il devait pa-
nt comme un étranger au
mmes de son parti. Aussi
fut-il menacé lui-même, et, sans la révolution du 9 thermidor, il pouvait craindre de partager le sort des proscrits. Membre du jury d'instruction du département de la Seine, il avait prononcé en 1801, pour la distribution des prix, un *Discours sur les progrès des connaissances en Europe et de l'enseignement public en France*. Ce n'est point du tout une harangue, c'est un morceau d'histoire littéraire. Les discours qu'il a lus à l'athénée de Paris, en 1806 et 1807, contiennent la première partie d'un tableau historique de la littérature française; il y trace l'histoire de la langue et des divers genres de poésie et de prose jusqu'à l'avènement de François Ier. Les 16e., 17e. et 18e. siècles devaient fournir la matière de trois autres parties. Dans une introduction publiée en 1806, il avait exposé le plan de tout l'ouvrage, et en avait même indiqué les principaux résultats. Deux autres de ses leçons, l'une sur les fabliaux, la seconde sur les anciens romans français, ont été insérées en 1810 dans *le Mercure de France*. On n'a rien imprimé de celles qui concernent les chroniques, les histoires, les poëmes, les mystères et les autres productions dramatiques antérieures à l'année 1515. Les époques les plus obscures de la littérature française ne sont pas les seules dont Chénier nous ait tracé le tableau; il s'était aussi occupé de la plus récente, et, peu s'en faut, qu'il n'en ait entièrement composé l'histoire. Il avait entrepris ce travail pour remplir l'une des obligations que l'empereur avait imposées à l'institut; il s'agissait de rapprocher et de caractériser les productions qui, depuis 1788 jusqu'en 1808, avaient le plus honoré ou enrichi la littérature française. Cet ouvrage de Chénier a deux parties : l'une traite de la poésie, et l'autre de la prose; la première se

compose d'autant de chapitres qu'on peut distinguer de principaux genres poétiques ; la seconde présente le tableau des différents ouvrages écrits en prose, rangés selon le genre auquel ils appartiennent. Plusieurs chapitres de cet ouvrage, auquel l'esprit de parti n'est pas toujours étranger, avaient été lus à la 2e. classe de l'institut. On a pu prendre une idée générale du plan et du ton de cet ouvrage, dans l'analyse que l'auteur lui-même en a composée, et qu'il lut, le 27 février 1808, à une séance du conseil d'état. Nous ne dirons rien des articles de littérature que Chénier a insérés dans plusieurs journaux, et spécialement dans *le Mercure*, dont il était, en 1809 et en 1810, un des rédacteurs ; mais le morceau qu'il a placé dans le Recueil des discussions de l'institut, sur les prix décennaux, a obtenu de justes éloges. C'est le dernier de ses écrits; il l'a tracé d'une main mourante avec toute la vigueur de son talent, en réclamant pour un de ses anciens ennemis le prix de littérature didactique. Il a su apprécier, mieux que personne ne l'avait encore fait, ce qu'il y a d'excellent et d'imparfait, de trop court et de trop long, dans les dix-neuf tomes du *Lycée* de La Harpe. Il fut sans interruption membre de toutes les assemblées législatives qui se succédèrent depuis le mois de septembre 1792 jusqu'au mois de mars 1802, et ce fut de littérature et d'instruction publique qu'il s'y occupa le plus ordinairement; il eût eu moins d'ennemis, et son talent eût trouvé plus de justice, s'il se fût borné, à certaines époques, à ce seul genre d'activité et d'influence. Dans le cours de sa carrière littéraire et politique, Chénier s'attira beaucoup d'ennemis par sa conduite, par ses opinions et la hauteur de son caractère; mais on doit ajouter, pour justifier sa mémoire, qu'il eut aussi des amis d'un ordre distingué, q
cessé de rendre justice à ses t
à plusieurs de ses qualités pe
les. Chénier est mort le 10
1811. M. Arnault a prononc
tombe un éloge funèbre. Il a
placé à la seconde classe de
par M. de Châteaubriant.

CHENU (Jean), avoca
Bourges, le 29 décembre 15
tagea son temps entre les de
son état et la composition de
ouvrages, dont les uns co
la jurisprudence, et les aut
toire de sa province, dont
fait une étude particulière. Il
le 16 décembre 1627, à soix
ans. Thomas de la Thaumass
séré son éloge dans le tom. I
Histoire du Berry, page 7
On trouvera le catalogue de
dans Nicéron, tome XL, p
Nous en citerons les princi
Archiepiscoporum et epis
Galliæ chronologica histori
1621, in-4°., assez exact;
perficiel, et d'ailleurs effacé pa
lia christiana (*voy.* Ste.-M.
II. *Chronol. historica pat*
archiepiscop. Bituricens. et
niarum primatum, Paris,
in-4°. : cette 2e. édition est
leure ; III. *Recueil des anti*
priviléges de la ville de Bo
de plusieurs autres villes
du royaume, Paris, 1621,
Il laissa manuscrit une *Co*
de la coutume de Bourges av
des pays voisins, et en ordon
pression par son testament;
ouvrage n'a point été publié.

CHÉOPS, qu'on croit le mê
Chembès, dont parle Diodore
cile, devint roi d'Égypte v
1178 avant J.-C., suivant les
de Larcher. Il changea en
le gouvernement, qui avait

léré. Il fit fermer les tem-
lit les sacrifices, et s'em-
revenus des prêtres, qui
considérables. Il accabla
travaux insupportables,
ant fouiller des carrières,
pierres et construire des
uniquement pour élever
pyramide qu'il destinait à
le tombeau. Il poussa la
jusqu'au point de pros-
ppre fille. Il mourut après
cinquante-un ans, et eut
seur Chéphren, son frère,
sur ses traces, et régna
ix ans. Leur histoire est
e. Hérodote convient lui-
n'en sait que ce qu'il avait
e aux prêtres, et il ne paraît
r beaucoup de foi. C—R.

-SIN, ou TCHEOU, der-
eur de la seconde dynastie
ppelée *Chang*, parvint à
n 1154 avant l'ère chré-
prince fut un monstre sur
luxe, la débauche, la ty-
cruauté, y montèrent avec
c un caractère violent, en-
contradiction, faux, dissi-
e, mais vain et présomp-
u'à l'excès, il ne fut retenu
utorité des lois, ni par la
peuples. Son nom est aussi
a Chine que celui de Néron
'Occident. Ses crimes, qui
ient chaque jour avec plus
, le précipitèrent enfin du
l entraîna dans sa ruine sa
nême, qui avait subsisté
: pendant le cours de six
nte-quatre ans. Son épouse,
ut la principale cause de
trocités qui souillèrent son
ais femme n'unit à tant de
caractère plus féroce et plus
e. L'empereur ne se con-
: par ses conseils, et ceux
qu'elle lui donna ne tendirent qu'à le rendre barbare. Elle lui répétait sans cesse que la terreur est la plus sûre garde des souverains, et qu'il n'aurait de sujets soumis qu'autant qu'il les épouvanterait par l'appareil des supplices. Elle eut l'affreuse gloire d'en inventer plusieurs, un, entre autres, qui consistait en une colonne d'airain, creuse en dedans, et munie d'une ouverture à sa base, par où l'on introduisait du feu; on enduisait extérieurement cette colonne de poix et de résine, et on la faisait rougir à un feu violent. Le patient, dépouillé de tout vêtement, y était attaché avec des chaînes de fer, et ce malheureux était obligé d'embrasser des bras, des cuisses et des jambes, cette colonne enflammée, qui consumait ses chairs jusqu'aux os. Tan-ki se faisait un amusement d'assister avec l'empereur à cet horrible supplice, et souvent elle manifestait, par des éclats de rire, l'affreux plaisir qu'elle goûtait à entendre les hurlements et les cris, que la douleur arrachait à ces misérables victimes. Le luxe et les profusions de cette femme ne connurent point de bornes. Entre autres édifices, elle fit construire en marbre une tour, qu'on appela la *Tour des Cerfs*. Le sol de cette vaste enceinte fut orné d'un superbe parquet, et l'art prodigua les matières les plus précieuses pour sa décoration intérieure. Lorsque cet édifice fut achevé, Tan-ki y fit allumer et entretenir une si prodigieuse quantité de flambeaux et de lanternes, que leur éclat égalait celui du soleil. C'est là que cette impératrice s'enfermait avec son époux pendant six mois de suite, oubliant la succession des jours et des nuits, et ne s'occupant, au milieu d'une troupe de jeunes gens des deux sexes, que du soin de varier ses plai-

sirs, qu'elle poussait jusqu'à la dissolution la plus effrénée. C'est à ces longues orgies nocturnes que quelques auteurs rapportent l'institution de la fête annuelle des lanternes, si célèbre à la Chine. Les ministres et les grands de la cour gémissaient sur tant d'excès, et cherchaient les moyens de détourner les malheurs qui menaçaient l'état. Un d'entre eux, nommé *Kieou-heou*, crut qu'une passion nouvelle pourrait détacher l'empereur de celle qui l'asservissait à l'odieuse Tan-ki, et que, si l'on parvenait à lui inspirer du goût pour une femme d'un caractère opposé, celle-ci réussirait peut-être à changer le cœur de ce prince, et à le ramener sans violence à la raison et à l'humanité. Plein de cette idée, il ne réfléchit pas assez sur le danger auquel il allait exposer l'innocence. Lui-même avait une fille, qui, aux charmes de la figure, joignait tous les agréments de l'esprit, et qui était aussi vertueuse que belle. Il lui fit part de ses projets. Cette jeune personne en fut d'abord épouvantée; mais son inexpérience, sa soumission, et l'espoir, dont on la flattait, de sauver l'état, la firent enfin consentir à paraître dans cette cour. Elle fut présentée à Cheou-sin, qui parut frappé de tant de beauté, de grâces et de modestie; elle fut même bien accueillie de Tan-ki, qui se proposait sans doute de la rendre dans peu la compagne de ses dissolutions. Tout ce que la séduction peut mettre en œuvre d'artifices, tout ce que la passion a de plus tendre, fut inutilement employé par l'empereur pour corrompre la fille de Kieou-heou : sa vertu fut inébranlable. Las enfin d'une résistance qui l'humiliait, et qu'il n'était point de son caractère de supporter long-temps, ce prince, furieux et désespéré, au moment où il venait d'essuyer de nouveaux refus, saisit cette aimable fille par les cheveux, et la poignarda de sa main sous les yeux de Tan-ki. Aidé de cette mégère, il coupe ensuite ses membres en morceaux, les fait apprêter au feu, et envoie cet horrible mets à son malheureux père, qu'il ordonne qu'on égorge aussitôt qu'il aura reconnu ces déplorables restes de sa fille. D'autres atrocités, commises froidement et sans passion, peignent peut-être mieux encore l'ame féroce de ce monstre couronné. Il lui prit un jour fantaisie, ainsi qu'à sa cruelle épouse, de savoir comment les enfants se forment et prennent leur accroissement dans le sein de leur mère. On rassembla, par leur ordre, un certain nombre de jeunes femmes enceintes à différents termes, et ils les firent successivement éventrer pour satisfaire leur barbare curiosité. Peu de temps après, succéda une autre expérience. Dans les jours les plus rudes d'un hiver rigoureux, quelques hommes traversèrent à la nage un large fleuve couvert de glaçons, et montrèrent une vigueur et une agilité qui étonnèrent tous les spectateurs. Cheou-sin donna ordre qu'on les lui amenât, et leur fit briser les jambes, pour découvrir, disait-il, dans la conformation de leurs muscles, le principe de la force extraordinaire qu'ils avaient déployée. On n'osait plus hasarder de remontrances; toutes avaient été funestes à leurs auteurs. Pi-kan, oncle de l'empereur et l'un de ses ministres, homme d'une inflexible probité, eut cependant encore le courage de tenter un dernier effort pour le rappeler à ses devoirs; comme il le pressait vivement de changer de conduite, le tyran furieux l'interrompit, et lui dit : « J'ai » ouï raconter, mon oncle, que le » cœur des sages avait sept ouvertures » différentes; je ne m'en suis pas en-

éclairci, mais je veux m'assu- jourd'hui si ce fait est certain.» ant en même temps vers quel- s des scélérats qui l'accompa- toujours, il fait massacrer Pi- ordonne qu'on lui arrache le les attentats aussi multipliés répandu la terreur dans tout . Les grands et tout ce qui e princes de la famille impé- raient abandonné la cour pour re à l'abri des caprices du ty- plupart de ces illustres exilés retirés à la cour de Tchéou, Ou-ouang, le plus vertueux le plus puissant des princes res; tous unirent leurs prières conjurer de sauver l'état, en du trône un monstre qui le rait depuis trente-deux ans. tation de sagesse dont jouis- ouang, la paix et le bonheur taient les peuples soumis à ses sa puissance presque égale à s empereurs, le faisaient re- omme le seul qui pût mettre e aux fureurs insensées d'un bhorré; tous les vœux, tous ages publics, l'appelaient à . Ce prince hésita long-temps; té délicate lui faisait redouter d'usurpateur. Cependant les l'état croissaient, et les ins- evinrent si pressantes, si uni- , qu'il se détermina enfin à les armes et à marcher con- u-sin. Dès qu'on le sut à la es troupes, tout l'empire pa- anler; on accourut en foule r sous ses drapeaux. Un grand de gouverneurs de villes et de s, et la plupart des princes es, se rendirent dans son uivis des renforts qu'ils lui nt. Cheou-sin, de son côté, s aussi à la tête de forces con- s qu'il avait rassemblées. Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine de Mou-yé, l'une des plus vastes de la province de Ho-nan. La bataille qu'elles s'y livrèrent fut terrible, et les troupes impériales y furent entièrement défaites. Le Chou-king rapporte qu'il y eut tant de sang répandu, « qu'il s'en forma des ruisseaux, » sur lesquels flottaient les mortiers » destinés à piler le mil et le riz. » Cette victoire sauva l'empire, et en assura la conquête au prince de Tchéou. Le lâche Cheou-sin fut un des premiers à se sauver du champ de bataille; il courut à toute bride se renfermer dans le palais de sa capitale, où, dès qu'il fut arrivé, il se para de ses plus riches bijoux et de ses vêtements les plus somptueux, et fit mettre le feu à tout l'édifice, pour ne pas tomber vivant entre les mains du vainqueur. Aussitôt que la nouvelle en fut parvenue à Ou-ouang, il fit partir un détachement de son armée pour aller éteindre l'incendie, ou empêcher au moins qu'il ne se communiquât au reste de la ville. L'impératrice Tan-ki n'avait pas eu le courage de mourir avec son époux; cette femme détestée eut l'inexplicable effronterie de vouloir paraître aux yeux de Ou-ouang. Ornée de ses plus riches atours et parée avec tout l'art d'une coquetterie recherchée, elle s'était mise en marche pour aller le trouver; mais ayant été rencontrée par les troupes qui se portaient au secours du palais en feu, les officiers qui commandaient ce détachement la firent enchaîner. Ils en donnèrent aussitôt avis au prince de Tcheou, qui envoya l'ordre de la mettre à mort. Cette révolution, qui mit fin à la longue dynastie des Chang et donna naissance à celle des Tcheou, est de l'an 1122 av. J.-C. G—R.

CHERBURY (Mylord). *Voy.* Herbert.

CHÉREA (Cassius), tribun d'une cohorte prétorienne, fut le chef de la dernière conspiration qui se forma contre Caligula. Il avait servi avec distinction dans les guerres d'Allemagne sous Tibère. Ses mœurs étaient austères; la répugnance et la lenteur qu'il mettait à faire exécuter les ordres sanguinaires de Caligula le faisaient considérer comme un homme sans cœur par ce prince, qui le traitait souvent de lâche et d'efféminé. Chérea révolté des crimes de cet empereur, et offensé des railleries auxquelles il se trouvait chaque jour exposé, résolut de s'en venger, et de délivrer l'empire romain du tyran qui le gouvernait. Il se réunit à plusieurs personnages puissants, auxquels il confia son dessein. Calixte, Cornélius Sabinus, Minucianus, etc. se joignirent à lui. On convint que l'exécution du complot aurait lieu à l'époque des jeux palatins établis en l'honneur d'Auguste. Chérea espérait que le grand concours de monde qu'y attirait cette solennité lui donnerait beaucoup de facilités pour son projet; mais trois jours se passèrent sans qu'il pût s'exécuter. Craignant enfin que son secret ne vînt à se découvrir, il détermina les conjurés à se réunir à lui le quatrième jour de ces fêtes. Caligula prit sa place au spectacle, où, contre son ordinaire, il resta fort long-temps; mais Asprenas, l'un des conjurés, l'ayant engagé d'aller prendre un bain, Caligula rentra dans son palais, et, lorsqu'il traversait un passage souterrain où se trouvèrent les conjurés, Chérea, en lui demandant le mot d'ordre, lui porta le premier coup (*Voy.* Caligula). Ce prince resta bientôt mort sur la place. Chérea fit ensuite assassiner Césonie, femme de Caligula, et Drusille sa fille. Ce chef de la conspiration, qui voulait ramener les soldats aux lois de la république, essaya de les haranguer pour les empêcher d'élire un nouvel empereur; mais il ne fut pas écouté. Quoique Caligula fût un méchant prince, Claude, son successeur, voulut venger sa mort, afin de punir le crime d'un traître. Il fit mourir les principaux conjurés, avec Chérea, qui reçut la mort avec courage. T—s.

CHEREAU (François), né à Blois en 1680, vint à Paris étudier l'art de la gravure, sous Gérard Audran, et s'appliqua particulièrement au genre du portrait, dans lequel il a parfaitement réussi. Son burin est brillant et moelleux, ses têtes sont en général d'un beau travail. Parmi une multitude de portraits intéressants qu'il a gravés, on distingue celui de Pécourt, ceux des cardinaux de Polignac et de Fleury; son *S. Jean*, d'après Raphaël, est aussi fort estimé. L'académie de peinture le reçut au nombre de ses membres, et le roi le nomma graveur de son cabinet; mais il ne jouit pas long-temps de ces honneurs, et mourut à Paris, en 1729, âgé de quarante-neuf ans. — Jacques Chereau, son frère, né à Blois en 1694, et mort à Paris en 1759, a gravé aussi de très beaux portraits, entre autres, celui de l'évêque de Senez. Sa *Sainte Famille*, d'après Raphaël, et son *David tenant la tête de Goliath*, d'après le Fêti, sont estimés. Son goût pour le commerce, auquel il finit par se livrer entièrement, l'empêcha de multiplier ses productions, et ce fut une perte pour les arts. P—r.

CHEREBERT. *Voy.* Caribert.

CHEREFEDDIN. *Voy.* Cherif-ed-dyn Aly.

CHÉRILE, historien et poète grec, de Samos, naquit vers la 75ᵉ. olym-

bligé de quitter sa patrie, il licarnasse, et se lia étroite- e Hérodote. Le roi de Macé- chélaüs, faisait de ce poète un cas, qu'il lui assigna un re- quatre mines par jour. Dans dont il nous est resté quel- , Chérile avait célébré la vic- portée par les Grecs sur les le Xercès; l'orgueil national flatté, que les Athéniens fi- ter au poète panégyriste une pour chacun de ses vers. Il a Macéloine, après avoir écrit uvrages (*V.* Suidas).— Il ne onfondre ce Chérile avec un oète du même nom, qui vivait andre-le-Grand, c'est-à-dire, 13e. olympiade, et qui suivit dans ses expéditions, pour er en mauvais vers. Alexan- qu'en dise Horace, se dissi- peu l'extrême médiocrité de s, « qu'il eût mieux aimé, l, être le Thersite d'Homère, hille de Chérile. » Il fit même n assez plaisant marché: ce i faire donner un *philippe* eun de ses bons vers, et un pour les mauvais. Compte que l'ouvrage fut achevé, il que le poète avait reçu en *philippes*. Ce n'était pas le e faire fortune: aussi le pau- ile mourut-il de faim, ou, se- ues autres, des nombreux que lui méritèrent ses mau- s. — Suidas fait mention sième Chérile, poète tragi- bènes, qui fleurit vers la 64e. le. Il avait composé cent cin- ieces de théâtre, et remporté is le prix. Ce fut lui qui in- it-on, les masques et le cos- itral. A—D—n.

ILIN (Bernard), né à Langres, ste et historiographe des or- dres de St.-Lazare, de St.-Michel et du St.-Esprit, commissaire du conseil, et censeur royal, mettait dans l'examen des titres qu'on lui présentait, une pro- bité si sévère que l'on disait qu'il était « injuste à force de justice. » Il écrivait à un ministre, en 1776: « On n'est » point généalogiste pour avoir com- » pilé des généalogies dans le Moréri, » ou dans d'autres livres de cette es- » pèce, qui sont malheureusement en » trop grand nombre; mais quand on » a travaillé dix et quinze ans sur les » titres originaux et sous de bons » maîtres. » Il se plaignait ensuite du grand nombre de généalogistes *cham- brelants* qui, depuis quelque temps, s'étaient répandus dans Paris, « Gens » sans étude, qui déguisent sous di- » vers titres, et donnent au public des » ouvrages qui depuis long-temps sont » entre ses mains; qui, pour de l'ar- » gent, bercent les particuliers d'idées » chimériques de noblesse ou de gran- » deurs, etc. » Chérin mourut à Pa- aris, le 21 mai 1785. On a transféré au musée des Monuments français le mausolée que son fils lui fit élever dans l'église des Augustins. V—ve.

CHÉRIN (Louis-Nicolas-Henri), fils du précédent, conseiller de la cour des aides, généalogiste des ordres du roi, commissaire pour l'expédition des jugements et autres actes concernant la noblesse, avait publié diverses gé- néalogies, et un bon ouvrage sur la jurisprudence nobiliaire, lorsque, dans les premières années de la révolution, il suivit la carrière des armes. Il était adjudant-général à l'armée du Nord en 1793, et il fut nommé général de brigade pour avoir, dit-on, excité les soldats d'un bataillon de l'Yonne à tirer sur Dumouriez, qui prit la fuite. Chérin suivit le général Hoche dans les départements de l'Ouest, et le gé- néral Humbert dans l'expédition d'Ir-

lande. Il fut nommé en 1797 commandant de la garde du directoire; il servit ensuite en qualité de général de division, fut chef de l'état-major de l'armée du Danube, et mourut le 14 juin 1799, des blessures qu'il reçut en Suisse. On a de lui : I. *Généalogie de la maison de Montesquiou-Fezensac*, Paris, 1784, in-4°. L'abbé de Vergès, intendant des archives de l'ordre de Saint-Lazare, eut part à cet ouvrage. II. *La noblesse considérée sous ses différents rapports dans les assemblées générales et particulières de la nation*, Paris, 1788, in-8°.; III. *Abrégé chronologique d'édits, déclarations, réglements, arrêts et lettres-patentes des rois de France de la troisième race, concernant le fait de noblesse*, Paris, 1788, in-12; c'est un code de jurisprudence nobiliaire, extrait principalement du recueil des ordonnances imprimées au Louvre, et des registres de l'armorial de France; il est précédé d'un discours sur l'origine de la noblesse, ses différentes espèces, ses droits et ses prérogatives, la manière d'en dresser les preuves, et les causes de sa décadence. V—ve.

CHERLER (Paul) a donné quelques écrits relatifs à l'histoire de Bâle, sa ville natale : I. *Encomium urbis Basileæ, carmine heroico*, Bâle, 1577, in-4°.; II. *Ecclesiæ et academiæ Basil. luctus h. e. epitaphia seu elegiæ funebres XXXII virorum illustrium et juvenum, qui in urbe et agro Bas. peste interierunt anno* 1554, Bâle, 1565, in-4°. de 147 pages, livre rare et curieux. On y trouve, entre autres, l'épitaphe d'une bâloise (Dorothée Werkerin) qui avait survécu à ses onze maris; elle se termine ainsi :

Huic totidem versus, fuerat quot nupta marito
Fecimus, undecimus sed bene talis erit.
Apta viro nulli femina, digna mori.

U—i.

CHERLER (Jean-Hen
decin et botaniste du 17
était citoyen de Bâle, et fit s
à l'université de cette vill
prit le bonnet de docteur.
la fille de Jean Bauhin, et s
digne d'une telle alliance en
à la recherche des plantes,
dant son beau-père dans l
sition d'une histoire gén
plantes. Il en fit paraître
six ans après la mort de
(*Voyez* Jean Bauhin). L
histoire ne parut qu'en 165
en 3 vol. in-fol., après la
l'un et de l'autre, dans la
d'Yverdun (*Ebrodunum*),
soins de Graffenried de
de Chabrée. Il s'y trouve
plantes qui ont été découv
Cherler, nommées et décrite
pour la première fois; aussi
on donné le surnom de
Telles sont entre autres u
de treffle et un ononis. Il es
de connaître la part que
prise à cet important ouv
n'est que par quelques mo
pés çà et là que l'on peut sav
sont les articles qu'il a fa
ainsi que, dans l'histoire de
dit que dans un ouvrage
sur les insectes il sera dit
Cherler) la différence qu'il
le *cynips* et le *conops* de Th
Ce passage apprend aussi q
ler avait entrepris de faire
sur les insectes; mais il n'
publié. Cherler avait voyag
midi de la France; il avait
les environs de Narbonne et
pellier, ensuite les Alpes et
St.-Gothard pour en obs
plantes. Haller consacra à
moire, sour le nom de *C*
un genre qu'il forma d'une p
tapisse les endroits humi

Hautes-Alpes; cette dénomination a été adoptée par Linné et par tous les autres botanistes. D—P—s.

CHÉRON (Anne). *Voy.* Bremond (Gabrielle).

CHÉRON (Charles), graveur, naquit à Lunéville en 1635. Ses talents dans la gravure lui méritèrent à Rome la charge de premier graveur du pape. Louis XIV, informé de l'habileté de cet artiste, engagea son ambassadeur auprès du Saint-Siége à déterminer Chéron à passer en France. L'honneur d'avoir mérité l'attention d'un prince qui rassemblait autour de son trône tous les grands hommes de l'Europe, attira Chéron à Paris. Le roi le chargea du soin de graver toutes les médailles que les Français faisaient frapper à la gloire de leur monarque triomphant, et ce prince lui donna un logement au Louvre avec une pension considérable. Chéron mourut à Paris le 30 juillet 1691. A—s.

CHÉRON (Elisabeth-Sophie), naquit à Paris en 1648, d'un peintre en émail de la ville de Meaux. Cette femme célèbre réunissait à un éminent degré différents genres de talents, dont un seul eût pu lui faire une réputation distinguée. Si elle obtint des succès dans la musique, dans la poésie, elle enleva tous les suffrages par ses tableaux et ses gravures. Dès son enfance, elle réussit parfaitement dans le genre du portrait, dont la plus exacte ressemblance était le moindre mérite; par la suite, elle fit beaucoup de tableaux d'histoire qui ne lui firent pas moins d'honneur. Ses ouvrages sont en général d'un dessin très correct, d'une couleur vraie et vigoureuse, ses draperies sont jetées avec goût, son pinceau facile, et ses effets harmonieux. Mlle. Chéron a beaucoup dessiné d'après l'antique; peu de personnes ont réussi comme elle à rendre le caractère et la finesse des pierres gravées. Sa *Descente de croix*, d'après Zumbo, son *Livre de principes à dessiner*, en 36 planches, Paris, 1706, in-fol.; et l'imitation de plusieurs cornalines, sous le titre de *Pierres gravées tirées des principaux cabinets de France*, sans date ni indication de lieu, 41 planches in-folio, sont ses principales gravures. La réunion de tant de talents lui acquit des distinctions bien méritées; l'académie de peinture l'admit en 1672, sur son portrait peint par elle-même: celle *de' Ricovrati* de Padoue, la reçut en 1699, sous le nom de la *Muse Erato;* enfin, Louis XIV lui accorda une pension de 500 liv. Elevée dans le calvinisme, par son père, elle crut devoir adopter le catholicisme, et fit abjuration. Modeste dans ses habits, très charitable envers les pauvres, Mlle. Chéron pratiqua avec exactitude les principales vertus du christianisme. Elle avait épousé, à l'âge de soixante ans, M. Lehay, ingénieur du roi; cette union avec un homme d'un âge à peu près égal au sien n'avait d'autre but que de faire des avantages à un ami pour lequel depuis long-temps elle avait une parfaite estime. On a imprimé de cette femme célèbre un *Essai*, en vers, *de Psaumes et de Cantiques*, Paris, 1694, in-8°., avec figures gravées par son frère; les *Cerises renversées*, pièce ingénieuse, en trois chants, que J.-B. Rousseau estimait beaucoup, et qui ne fut imprimée qu'en 1717, in-8°., avec la *Batrachomyomachie* d'Homère, en vers français, par Boivin, ainsi que la traduction en vers du *Cantique d'Habacuc* et du *Psaume CIII*, in-4°. Son ode sur le *Jugement dernier* est un de ses meilleurs ouvrages en ce genre. Les *Cerises renversées* ont été traduites

en vers latins par M. Raux. Mlle. Chéron savait l'hébreu et le latin. Une dame extrêmement coquette s'étant fait peindre par Mlle. Chéron, lui demanda cinq copies de son portrait. « Eh ! mon dieu ! disait-on, pourquoi » cette femme multiplie-t-elle tant son » portrait?» Mlle. Chéron répondit par ce verset d'Isaïe : « *Quoniam multi-* » *plicatæ sunt iniquitates ejus.* » Mlle. Chéron avait une telle facilité pour saisir les ressemblances, que souvent elle peignait de mémoire des portraits, qui se trouvaient très exacts ; celui de Mme. Deshoulières nous donne une grande idée de ses talents. Mlle. Chéron est morte à Paris le 3 septembre 1711, universellement regrettée.

P—E.

CHÉRON (Louis), peintre et graveur, frère d'Élisabeth-Sophie, naquit à Paris en 1660; fit, avec le secours de sa sœur, un voyage en Italie, où il étudia les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Jules-Romain; mais s'il approcha du caractère de dessin de ces grands maîtres, il en était fort loin sous le rapport des grâces et même du coloris. Les principaux tableaux que nous avons de lui, sont : *Hérodiade tenant la tête de S. Jean*, le *Prophète Agabus devant S. Paul*, qu'on voyait à Notre-Dame, et *une Visitation* qu'il avait faite pour le maître-autel des Jacobins de la rue St.-Jacques. Les estampes de Chéron sont d'une assez bonne manière, mais elles sont froides et manquent d'effet. La religion protestante qu'il professait, l'ayant obligé de passer en Angleterre, lors de la révocation de l'édit de Nantes, il y fut bien accueilli, et mourut à Londres en 1723. P—E.

CHÉRON (Louis-Claude), né à Paris, le 28 octobre 1758, devait succéder à son père, attaché à l'administration des forêts, et cultivait les lettres sans prétention, lorsqu'en 1790 il fut nommé administrateur du département de Seine-et-Oise, et, en 1791, député à l'assemblée législative, où il manifesta des opinions sages et modérées : il y fut membre du comité des domaines. Emprisonné sous le règne de la terreur, il ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Élu membre du conseil des cinq-cents en 1798, il refusa de remplir ces fonctions, et, dans sa retraite, s'adonna tout entier aux lettres. Il fut, en 1805, nommé préfet du département de la Vienne, et mourut à Poitiers, le 13 octobre 1807. On a de lui : I. *le Poète anonyme*, comédie en 2 actes et en vers, 1785, in-8°. de 59 pages. Cette pièce, le début de l'auteur, ne fut pas représentée; elle a trop peu d'action; mais elle est en général élégamment écrite; nous remarquerons cependant une licence un peu trop forte que Chéron s'y permit quelquefois, celle de retrancher les *s* de la seconde personne des verbes, au milieu d'un vers. II. *Caton d'Utique*, tragédie en 3 actes et en vers, imitée d'Addison, 1789, in-8°.; III. *l'Homme à sentiments*, comédie en 5 actes et en vers, 1789, in-8°. La première représentation eut lieu le 10 mars. En 1801 (le 24 octobre), l'auteur reproduisit sa pièce en 3 actes et en vers, sous le titre du *Moraliseur*, et la fit imprimer la même année sous celui de *Valsain et Florville;* enfin, en mars 1805, il l'avait remise en 5 actes, et la fit jouer sous le titre du *Tartufe de Mœurs*, qu'elle a définitivement gardé, et sous lequel elle fut réimprimée in-8°. C'est une imitation du *the School for scandale*, de M. Sheridan. IV. *Conduite du maire de Paris* (Pétion), *à l'occasion de la société des Feuillants*, 1792, in-8°.; V. *Réponse à A. P. Montesquiou sur les forêts nationa-*

les, suivie d'un Projet de loi sur l'administration forestière, 1797, in-8°.; VI. une traduction des *Leçons de l'enfance par miss Maria Edgeworth*, 1803, 5 vol. in-16, avec le texte en regard; VII. traduction des *Lettres sur les principes élémentaires d'éducation, par Élis. Hamilton*, 1803, 2 vol. in-8°.; VIII. *Tom-Jones*, ou *Histoire d'un enfant trouvé, traduite de H. Fielding*, 1804, 6 vol. in-12. La traduction publiée par Laplace de ce chef-d'œuvre des romans était abrégée; la traduction entière, donnée par M. Laveaux, avait eu peu de succès; le nouveau travail de Chéron fut bien accueilli par les gens de goût, et ce n'est que dans sa traduction que les personnes qui ne savent pas l'anglais peuvent lire *Tom-Jones*. Il a laissé en manuscrit une comédie en 5 actes et en vers, et deux comédies en 1 acte, reçues au Théâtre français; une autre comédie en 5 actes et en vers, qu'il était sur le point de présenter; une tragédie d'*Othello*, en 5 actes et en vers; une traduction des meilleures odes d'Horace; un grand nombre de poésies fugitives. A. B—T.

CHERRIER (Sébastien), chanoine régulier, curé de Neuville et de Pierrefitte au diocèse de Toul, né à Metz le 11 mai 1699, a beaucoup travaillé pour l'instruction de l'enfance, et principalement sur la manière de lui apprendre à lire. Voici la liste de ses ouvrages: I. *Méthode familière pour les petites écoles, avec un traité d'orthographe*, 1749, in-12; II. *Méthodes nouvelles pour apprendre à lire aisément et en peu de temps, même par manière de jeu et d'amusement, aussi instructives pour les maîtres que commodes aux pères et mères, et faciles aux enfants, avec les moyens de remédier à plusieurs équivoques et bizarreries de l'orthographe française*, in-12, 1755. Cet ouvrage, qui est sans contredit le meilleur de l'auteur, contient un examen critique des diverses méthodes mécaniques inventées pour apprendre à lire et à écrire, jusqu'à l'époque où il écrivait lui-même. La même année, il en fit imprimer séparément les alphabets, sous le titre d'*Alphabets latins et français extraits des méthodes nouvelles*, in-fol.; enfin l'ouvrage a été réimprimé en entier, avec le titre de *Manuel des maîtres et maîtresses d'école, et grammaire française tirée des meilleurs auteurs*, in-12. III. *Histoire et pratique de la clôture des religieuses*, 1764, in-12; IV. *Equivoques et bizarreries de l'orthographe française*, 1766, in-12, ouvrage utile, mais qui aurait pu être plus approfondi. — Il ne faut pas confondre cet auteur avec l'abbé Claude Cherrier, censeur de la police, mort en juillet 1738, et connu pour être l'auteur du *Polissoniana*, ou *Recueil de turlupinades*, etc., Amsterdam, 1722; nouvelle édition, 1725, in-12. Cet ouvrage est un recueil de rebus, de calembourgs, et non de plaisanteries indécentes ou ordurières, comme le titre semblerait l'indiquer; cependant l'abbé Cherrier n'y mit pas son nom, et même, par la suite, il signait ses approbations du nom de *Passart*. On lui attribue encore *l'Homme inconnu*, ou *les Equivoques de la langue, dédié à Bacha Bilboquet*, Paris, 1722, in-12. B—G—T.

CHERSIPHRON, architecte, appelé par divers auteurs anciens, *Ctésiphon*, *Archiphron*, *Crésiphon*, etc., naquit à Gnosse, dans l'île de Crète. Il traça le plan et commença la construction du fameux temple d'Éphèse, continué après sa mort par son fils Métagènes, après celui-ci, par

Démétrius, surnommé *le serviteur de Diane*, et par Péonius, ou plutôt *Poenius* d'Éphèse, et mis dans la suite au nombre des sept merveilles du monde. Encouragé par le vœu des peuples Ioniens de l'Asie, qui contribuèrent tous aux frais de la construction, Chersiphron développa dans le plan la plus grande magnificence. L'édifice formait un parallélogramme d'environ quatre cent vingt-cinq pieds romains de long, sur deux cent vingt de large, ou environ trois cent quatre-vingt-cinq pieds de roi sur deux cents, et, en nouvelle mesure, cent vingt-cinq mètres sur soixante-cinq, y compris dix marches qui régnaient tout autour. Il offrait un *diptère-ectostyle*, c'est-à-dire, qu'on y voyait deux façades opposées l'une à l'autre, présentant toutes deux un frontispice à huit colonnes. Un double portique, élevé sur les dix marches, entourait la *cella* ou le corps du temple. Le nombre total des colonnes s'élevait à cent vingt-sept, ce qui, en admettant un double rang de quinze sur la longueur des portiques, peut faire croire qu'on en comptait soixante-seize au dehors de l'édifice, et cinquante-une dans l'intérieur. Celles du dehors avaient soixante pieds romains de haut, ou cinquante-quatre pieds et demi de roi; elles étaient d'un marbre tiré des environs d'Éphèse, d'une seule pièce et d'ordre ionique. Chersiphron inventa, pour transporter ces grandes masses, ainsi que les pierres de l'architrave, des machines décrites par Vitruve, et dont Léon Alberti a fait graver des dessins dans son *Traité d'architecture*. L'édifice fut élevé sur l'emplacement qu'avait occupé auparavant un temple bâti par Crésus et Éphésus, incendié et ensuite restauré ou reconstruit par les Amazones. De là venait apparemment la fausse tradition, conservée par Justin et par Solin, qu'il était l'ouvrage de ces femmes guerrières. Suivant un manuscrit de Pline, qui a appartenu au cardinal Bessarion, et que l'on conserve à Venise dans la bibliothèque de St.-Marc, on employa cent vingt ans à le construire; celui auquel Hardouin s'est conformé porte que l'ouvrage ne fut entièrement terminé qu'au bout de deux cent vingt années: ce dernier texte est le plus conforme à l'histoire. Les auteurs anciens ne disent point positivement à quelle époque l'édifice fut commencé, mais nous trouvons dans Diogène Laërce et dans Hésychius de Milet, que ce fut Théodore de Samos, architecte et sculpteur, fils de Rhécus ou de Téleclès, qui conseilla de placer du charbon dans les fondements: il doit suivre de là qu'on entreprit la bâtisse, et que par conséquent Chersiphron florissait vers la 20e. olympiade, ou, au plus tard, dans la 24e. (684 ans avant J.-C.) Crésus, roi de Lydie, qui régna de l'an 559 à l'an 545 avant J.-C., donna une partie des colonnes qui décoraient l'extérieur. Cet édifice fut incendié par Érostrate, la première année de la 106e. olympiade, 356 ans avant notre ère; mais quoique Strabon semble dire que le feu le détruisit entièrement, et qu'on en éleva un nouveau, il serait facile de prouver, par le texte même de cet auteur, et par d'autres considérations, qu'il n'y eut que le toit de consumé. Les Éphésiens se chargèrent seuls de la restauration, qui fut dirigée par l'architecte Dinocrate ou Cheiromocrate, et, vingt-deux ans après, il était déjà rétabli dans son ancienne splendeur. Ainsi ce riche monument, qui, sous les Romains, n'avait pas cessé d'exciter une si vive admiration, était toujours l'ouvrage de Chersiphron. Cet artiste com-

posa, de concert avec son fils Métagènes, un écrit où il publia le plan, et où il détermina les proportions de l'ordre ionique. Son écrit subsistait encore au temps de Vitruve. Les Goths incendièrent le temple d'Ephèse, sous le règne de Gallien, et il ne fut plus restauré. Les colonnes qui ne furent point enlevées sous les empereurs d'Orient, l'ont été dans les temps modernes par les sulthans Bajazet et Soliman, qui les ont fait servir à l'ornement de leurs mosquées. Des fragments de marbre couvrent encore le terrain une lieue à la ronde. On peut consulter, pour l'histoire de ce monument, la Dissertation de Gio. Poleni, imprimée dans la 2e. partie du tome Ier. des *Mémoires de l'académie de Cortone*, et le *Voyage en Grèce* de M. de Choiseul-Gouffier. E—c D—n.

CHÉRUBIN (le P.), capucin d'Orléans, sous le règne de Louis XIV, sut allier les pratiques austères de son ordre, avec la culture des sciences exactes. Adroit mécanicien et bon géomètre, il s'appliqua principalement à l'optique, et servit utilement cette science en fabricant de bons instruments, en en perfectionnant la construction, et en composant des ouvrages qu'on peut encore consulter avec fruit. Il s'attacha surtout à perfectionner et à faire connaître le *télescope binocle*, imaginé par son confrère le P. Rheita, et il présenta au roi, en 1676, un de ces instruments, qui, par la clarté et l'augmentation du champ, avaient un avantage réel sur les lunettes astronomiques dont on se servait alors, mais que l'usage, devenu général, des télescopes à réflexion, a fait abandonner; il est pourtant vraisemblable que cette invention s'adapterait avantageusement aux lunettes achromatiques. Le P. Chérubin s'était aussi appliqué à perfectionner l'acoustique, et on voit par une de ses lettres à Toinard, datée du 27 février 1675, que, dans une expérience faite en présence d'un des généraux de l'ordre, il fit « entendre très distinctement à » quatre-vingts pas de distance, et » discerner les voix des particuliers » dans une multitude qui parlaient » ensemble, quoique dans le milieu » on ne les pût aucunement entendre, » car ils ne parlaient qu'à voix basse, » et néanmoins on n'en perdait pas » une syllabe. » Le supérieur de l'ordre lui fit défense de divulguer un pareil secret, qui pouvait devenir dangereux pour la société civile, et contre lequel on n'a aucun moyen de défense, comme on a les rideaux pour se précautionner contre les lunettes de longue vue. Le P. Chérubin se conforma scrupuleusement à la défense qui lui fut faite; il avoua cependant à Toinard que, dans une seule occasion, où il s'agissait de l'intérêt de l'ordre, il avait fait usage de son mécanisme, qui, quoique volumineux, pouvait se cacher sous le manteau : c'est à l'occasion d'une division qui arriva dans l'ordre, vers 1652, entre les *Yvetons* et les *Claudions*, ainsi nommés des Pères Claude de Bourges, et Yves de Nevers, chefs de chaque parti. Le P. Chérubin, avec son acoustique sous son manteau, découvrit plusieurs secrets des Claudions lorsqu'ils parlaient ensemble, et son parti, qui était celui des Yvetons (1), s'en servit avantageusement. Le P. Chérubin a publié : I. *la Dioptrique oculaire*, ou *la Théorique, la positive, et la mécanique de l'oculaire dioptrique en toutes ses espèces*, Paris, 1671, in-fol., avec 60 planches et un frontispice;

(1) Voyez la *Lettre* de l'abbé Hautefeuille *à M. Bourdelot, sur le moyen de perfectionner l'ouïe*, du 30 août 1702, Paris, 1703, in-4°.

II. *la Vision parfaite*, ou *le Concours des deux axes de la vision en un seul point de l'objet*, Paris, 1677, in-fol.; l'année suivante, il le publia en latin: *De visione perfectâ*, in-fol; III. *la Vision parfaite*, ou *la Vue distincte*, tome II, 1681, in-fol.; c'est une suite de l'ouvrage précédent; IV. *Effets de la force de la contiguité des corps, par lesquels on répond aux expériences de la crainte du vuide et à celles de la pesanteur de l'air*, Paris, 1679, in-12 de 466 pag.; l'auteur parle, dans cet ouvrage, d'une *machine télesgraphique* avec laquelle il dessinait les objets éloignés, et il s'y plaint du *Journal des Savants*, qui avait cité avec éloge les microscopes de Hooke, qui n'étaient pas si bons que les siens; V. l'*Expérience justifiée pour l'élévation des eaux par un nouveau moyen, à telle hauteur et en telle quantité que ce soit*, Paris, 1681, in-12; VI. *Dissertation en laquelle sont résolues quelques difficultés prétendues au sujet de l'invention du binocle*, in-12, sans date. Le P. Bernard de Bologne cite encore de lui quelques ouvrages sur l'impénétrabilité du verre, sur le télescope et le microscope binocle, sur la nature et la construction du télescope; enfin sur la machine télesgraphique, espèce de pantographe à dessiner la perspective, tel que celui qu'un jésuite avait décrit en 1631 (*voy.* Scheinler); mais ce bibliographe des capucins ne donne aucun détail sur les éditions de ces divers ouvrages. C. M. P.

CHÉRUBIN SANDOLINI (le P.), capucin d'Udine, s'appliqua aux mathématiques et surtout à la gnomonique, et publia sur cette dernière science un ouvrage volumineux sous ce titre singulier: *Taulemma Cherubicum catholicum, universalia ac particularia continens principia sive instrumenta ad horas omnes italicas, bohemicas, gallicas atque babylonicas, diurnas atque nocturnas dignoscendas, et ad componendum per universum orbem earum multiformia horologia exquisitissimum*, Venise, 1598, 4 vol. in-fol. divisés en 12 livres. Ce bon religieux laissa en manuscrit plusieurs autres ouvrages mathématiques. — Chérubin de Morienne (le P.), capucin, se distingua par son zèle et ses talents dans la mission entreprise pour la conversion des calvinistes du Chablais (*Voy.* S. François de Sales.) D'un grand nombre de discours et de controverses qu'il avait composés à cette occasion, on n'a imprimé que ses *Acta disputationis habitæ cum quodam ministro hæretico, circà div. eucharistiæ sacramentum*, 1593, sans lieu d'impression. Ce pieux missionnaire mourut à Turin, en 1606, en réputation de sainteté. C. M. P.

CHERUBINI (Laerzio), né à Norcia, dans le duché de Spolette en Ombrie, au 16e. siècle, conçut le projet de recueillir les constitutions et les bulles des papes, depuis Léon Ier., et commença à publier cette grande collection à Rome, en 1617, sous le titre de *Bullarium*; elle fut continuée par ses fils, réimprimée à Lyon en 1655 et 1673. La dernière édition, qui est aussi la plus estimée, fut donnée à Luxembourg, en 1742 et années suivantes. Le *Bullarium magnum* s'étend jusqu'à Benoît XIV, et comprend dix-neuf tomes, ordinairement reliés en 12 vol. in-fol. Après avoir joui de l'estime de Sixte V et de ses successeurs, Laërzio Cherubini mourut sous le pontificat d'Urbain VIII, vers 1626. — Cherubini (Angelo-Maria), religieux du Mont-Cassin, fut le principal collaborateur de son père, et

continuateur après sa mort. Il pu- à Rome, en 1638, les constitu- s d'Urbain VIII. — Cherubini avio), donna un *Compendium* du aire, Lyon, 1624, 3 tom. en un in-4°. V—ve.

CHERYF-ÊD-DYN-ALY (le *mol-* ou docteur), natif d'Yezd, que ndémyr nomme le plus noble des à talents de l'Iran (la Perse), e plus aimable des savants du de, dont il compare le style aux es, aux diamants et aux pierres lus précieuses, a tracé, avec une ne propre aux dessins les plus ieux, des compositions admira- sur les événements de ce globe. ni ces ouvrages, le même histo- persan en cite un d'une éloquence veilleuse, c'est le *Zefer náméh nacayi emyr Timour* (livre de victoire, renfermant les faits et s de Tamerlan), composé sous uspices d'Ibrahym-Sulthân, petit- de Tamerlan, et terminé en 828 24-1425). Khondémyr ne fait mention de l'introduction (*mo- demeh*) de cette histoire; c'est tant, suivant Hadjy-Khalfah, morceau d'une haute importance r l'histoire des tribus du royaume Djaghatay, et pour la géographie des habités par ces tribus. Il est dou- que cette introduction fasse partie traduction turke de l'ouvrage prin- par Mohammed le persan. Au res- e morceau ne se trouve dans aucun exemplaires du texte persan que possédons à la bibliothèque im- ale. Il n'existe même dans aucune othèque d'Europe, et il est extrê- ent rare en Orient. Un nommé *Ilja éd-dyn-Al-Sel-Djac* a écrit supplément qui contient la vie Chah-Rokh et celle d'Olough-Bey. *Zefer náméh* a été traduit par de la Croix le fils, et publié sous le titre d'*Histoire de Timur-Bec, connu sous le nom du grand Tamerlan, empereur des Mogols et Tartares*, etc., Paris, 1722, in-12, 4 vol. Sir William Jones et plusieurs autres orientalistes ont reproché à Pétis son manque de fidélité, et le savant anglais présente, dans ses notes géographiques sur la *Vie de Nadir-Chah*, une traduction de la description de Kachemyr, « plus littérale, dit-il, que celle de » Pétis de la Croix. » Le texte persan de cette description a été inséré par M. Jenisch dans sa belle dissertation *De fatis linguarum orientalium*, placée à la tête de la nouvelle édition du dictionnaire de Meninski. L—s.

CHÉSEAUX (Jean-Philippe Loys de), physicien suisse, naquit à Lausanne en 1718. Excité par l'exemple de Crouzas, son aïeul, il se livra de bonne heure à l'étude des sciences philosophiques et mathématiques, et n'avait que dix-sept ans quand il composa ses *Essais de physique*. Il se passionna bientôt pour l'astronomie, fit construire un observatoire dans sa terre de Chéseaux, et y fit d'assez bonnes observations, dont il publia le résultat à l'occasion de la comète de 1743. Il est aussi presque entièrement l'auteur de la *Carte de l'Helvétie ancienne*, en 4 feuilles, insérée dans les *Mémoires sur l'histoire ancienne de la Suisse*, par C.-G. Loys de Bochat, 1749. Cette carte n'a proprement de géographie ancienne que la position des voies romaines; l'auteur a conservé à tous les lieux leur dénomination moderne, qu'il supposait tirée de la langue celtique. Pour le plan, on a suivi la Carte de la Suisse de Delisle, si ce n'est qu'on a un peu plus resserré l'intervalle entre les lacs de Genève et de Neufchâtel. Chéseaux

avait aussi étudié les langues et n'était étranger à aucune science ; aussi fut-il associé ou correspondant des académies des sciences de Paris et de Göttingue, et de la société royale de Londres. Il mourut à Paris, le 30 novembre 1751. Ses principaux ouvrages sont : I. *Essais de physique*. Paris, 1743, in-12 : c'est un recueil de trois dissertations sur le choc des corps, sur la force de la poudre à canon, et sur la propagation du son ; II. *Traité de la comète qui a paru en décembre* 1743, *jusqu'à mars* 1744, contenant, outre les observations de l'auteur, celles de Cassini à Paris, et de Calandrini à Genève, avec diverses observations et dissertations astronomiques sur les instruments, la lune, les nuages, etc., Paris, 1744, in-8°. de 300 pages. On y voit la figure de cette comète, l'une des plus extraordinaires qu'on ait observées, suivant Lalande. III. *Dissertations critiques sur la partie prophétique de l'Écriture-Sainte*, Paris, 1751, in-12 ; IV. *Mémoires posthumes sur divers sujets d'astronomie et de mathématiques*, Lausanne, 1754, in-4°. : quelques exemplaires portent un nouveau titre, avec la date de Paris, 1777. Ces mémoires traitent des satellites, des équinoxes, de la chronologie, de divers passages de l'Écriture ; on y trouve des tables du soleil et de la lune. V. *Essai sur la population du canton de Berne*, inséré dans les *Mémoires de la société économique de Berne*, 1766. Seigneux de Correvon a publié la vie de Chéseaux, avec une *Dissertation* de cet auteur *sur l'année de la naissance de Jésus-Christ*, dans le 3e. vol. de sa traduction du *Traité de la religion chrétienne* par Addison, Genève, 1771, in-8°. C. M. P.

CHÉSEL (Jean-Van), peintre flamand, né en 1644, reçut de son père, qui était peintre, les premiers éléments de son art. Il devint en peu d'années plus habile que son maître. Les tableaux de van Dyck avaient pour lui un attrait particulier ; la manière de ce grand artiste était l'objet constant de ses études, et, arrivé à un assez haut degré de réputation, il alla chercher des travaux hors de sa patrie. Il se rendit à Madrid, où il fit pour la cour des portraits qui lui valurent de nouveaux admirateurs. Il peignit aussi avec un égal succès le paysage, les fruits, les fleurs et l'histoire. Ses figures dans ce dernier genre sont touchées avec beaucoup d'esprit. Chesel n'a peint l'histoire que dans de petites proportions. Pendant qu'il était à Madrid, la reine Louise, femme de Charles II, lui fit faire pour l'ornement de son cabinet beaucoup de peintures, entre autres l'*Histoire de Psyché*, sur des planches de cuivre. Après la mort de cette princesse, il fit le portrait de Marie-Anne de Neubourg, seconde femme de Charles II ; elle le nomma son peintre, et il resta à son service après la mort de ce prince. Il la suivit à Tolède, où il fit de nouveaux portraits qui ajoutèrent encore à sa réputation ; enfin, il fut envoyé à Paris pour peindre Philippe V avant que ce prince passât en Espagne. C'est dans cette ville qu'il mourut en 1708.

A—t.

CHESELDEN (Guillaume), chirurgien anglais, né, en 1688, à Burrow on the Hill, dans le comté de Leicester. Après avoir fait quelques études classiques, il s'appliqua, sous plusieurs habiles maîtres, à l'étude de l'anatomie et de la physiologie. Il profita si bien de leurs leçons, qu'il ouvrit lui-même, dès l'âge de vingt-deux ans, un cours public d'anatomie. La

royale de Londres l'admit un
s au nombre de ses membres.
a en 1713, in-8°., son *Ana-*
tu corps humain, réimprimée
1, 1726, 1732, 1734, 1740,
la 11°. fois en 1778. Quoiqu'il
depuis sur ce sujet des trai-
complets et plus exacts, cet
est encore estimé. La répu-
ue lui obtinrent et ses leçons
ccès dans la pratique de son
it nommer chirurgien en chef
ital St.-Thomas, chirurgien
nt des hôpitaux de St.-George
estminster, et premier chirur-
la reine Caroline. En 1723,
in-8°., son *Traité de la taille*
t appareil, qui fut presque
attaqué dans un pamphlet ano-
ttribué au docteur Douglas,
ulé : *Lithotomus castratus*,
quel Cheselden était gratuite-
cusé de plagiat. Cette méthode
aut appareil, quoique perfec-
par Cheselden, était encore
agnée de si graves inconvé-
que ce savant chirurgien crut
l'abandonner, et adopta l'ap-
ıtéral qu'il pratiqua long-temps
aucoup d'adresse et de succès.
rante-deux sujets taillés par lui
space de quatre années, deux
nt ne purent être sauvés. L'au-
son éloge, imprimé dans les
res de l'académie royale de
ie, assure lui avoir vu faire
pération en cinquante-quatre
s. Une opération qui étendit
p sa célébrité, et peut-être
e circonstance de sa vie qui
era son nom à la postérité,
par laquelle il rendit la vue,
18, à un jeune homme de
e ans, né aveugle, ou qui
levenu de très bonne heure.
le ce jeune homme à la suite
ération et après son entière
guérison, le progrès du nouveau sens qu'il venait d'acquérir, les idées nouvelles qui se développèrent en lui, donnèrent lieu à diverses observations intéressantes pour la physiologie et la métaphysique, et dont Locke, Diderot et Berkeley ont fait d'heureuses applications. En 1729, l'académie des sciences de Paris choisit Cheselden pour un de ses correspondants; et, en 1732, l'académie de chirurgie, nouvellement instituée à Paris, le nomma le premier de ses associés étrangers. Il publia par souscription en 1733, l'*Ostéographie*, ou *Anatomie des os*, 1 vol. in-fol., composée de figures très bien gravées, et de courtes explications; mais la vente de cet ouvrage, d'un prix élevé, ne répondit pas aux dépenses qu'il avait faites; il fut de plus attaqué d'une manière assez indécente par le docteur Douglas, dans une brochure intitulée : *Remarques sur ce livre pompeux, l'Ostéographie de M. Cheselden.* Ce dernier, devenu possesseur d'une fortune assez considérable, songea alors à se procurer une espèce de retraite, et obtint, en 1737, la place de chirurgien en chef de l'hôpital de Chelsea, qu'il occupa avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1752, dans sa 64°. année. Savant anatomiste, il fut peut-être le plus habile opérateur de son temps, et il contribua beaucoup à simplifier les procédés et les instruments de chirurgie en usage avant lui. Il se faisait remarquer surtout par la sensibilité et l'intérêt qu'il montrait à ses malades. Chaque fois qu'il entrait dans son hôpital pour y faire la visite du matin, la seule idée des souffrances qu'il allait nécessairement causer lui faisait éprouver des sensations pénibles, et l'on dit qu'il manifestait toujours une extrême anxiété avant de commencer

une opération, quoiqu'il reprît tout son sang froid dès qu'elle était commencée. Un habile chirurgien français, dont une longue pratique avait émoussé la sensibilité naturelle, s'étonnait de cette émotion qu'éprouvait Chéselden avant d'opérer, et la regardait comme une marque de faiblesse. Cependant, ce même chirurgien, ayant été conduit par lui dans une salle d'escrime, fut tellement ému à la vue d'un assaut très animé, qu'il se trouva mal, tandis que Chéselden faisait sa principale récréation de ce genre de spectacle. Chéselden aimait la littérature et les arts, et il était lié avec les gens de lettres les plus distingués de son temps, notamment avec Pope, qui, dans ses lettres, parle souvent de lui avec de grands éloges. On trouve dans les *Transactions philosophiques*, dans les *Mémoires de l'académie de chirurgie*, et dans d'autres recueils, quelques mémoires de sa composition, et il a ajouté à la traduction anglaise, faite par Gataker, des *Opérations chirurgicales* de Ledran, 21 planches et nombre d'excellentes observations. S—D.

CHESNAYE (Nicole de la), écrivain français, vivant sous le règne de Louis XII, est auteur d'un ouvrage fort rare, intitulé: *la Nef de santé*, Paris, Vérard, 1507, in-4°.; Paris, J. Jehannot, sans date, in-4°.; et Paris, Michel le Noir, 1511, in-4°., fig. goth. Ces éditions sont également recherchées. L'ouvrage est divisé en quatre parties; la première contient la *Nef de santé*, en prose; la seconde, le *Gouvernail du corps humain*, également en prose; la troisième, une moralité en vers, intitulée: la *Condamnation des banquets à la louange de Diepte et Sobriété;* la quatrième renferme un traité en rime, *Des passions de l'ame qui sont contraires à la santé.* Nos anciens bibliothécaires n'ont pas connu cet auteur. Duverdier a indiqué son ouvrage au mot *Nef*. Il paraît que Lamonnoye ne l'avait point vu, puisqu'il dit « que c'est une farce-morale qui a de plaisants endroits, et dont la meilleure édition est de 1507. » Ce critique est ordinairement plus exact. Quelques personnes semblent encore douter que la *Nef de santé* soit réellement de la Chesnaye. Tous leurs doutes seront levés, quand elles sauront que son nom se trouve dans les initiales des dix-huit derniers vers du prologue de son ouvrage. W—s.

CHESNAYE-DESBOIS (François-Alexandre Aubert de la), naquit à Ernée, dans le Maine, le 17 juin 1699, fut quelque temps capucin, et rentra dans le monde sans se faire relever de ses vœux. Il fournit quelques matériaux qu'arrangèrent pour leurs feuilles les abbés Granet et Desfontaines, et mourut à Paris, à l'hôpital, le 29 février 1784. On a de lui un grand nombre d'ouvrages médiocres, parce qu'il travaillait pour vivre, et qu'il connaissait peu l'économie. De tous les compilateurs du 18e. siècle, la Chesnaye-Desbois est celui qui publia le plus de dictionnaires: I. *Dictionnaire militaire portatif*, 1745, 3 vol. in-12; 4e. édition, 1758, 3 vol. in-8°.; II. *Dictionnaire des aliments, vins et liqueurs*, 1750, 3 vol. in-12; III. *Dictionnaire universel d'agriculture et de jardinage*, 1751, 2 vol. in-4°.; IV. *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique*, 1757-1765, 7 vol. in-8°.; nouvelle édition augmentée sous le titre de *Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de la France*, 1770-1784, 12 vol. in-4°.; il y a

imes de supplément, donnés ier, mais ils sont devenus s, parce qu'ils furent mis à la ıdant la révolution. Le *Dic- e de la noblesse* manque de d'ordre et de méthode. Il est leurs d'être complet. L'éten- ırticles a moins souvent pour e degré d'intérêt dont ils sont les que l'argent payé ou refu- s familles à l'auteur. Aussi, l nombre de maisons distin- occupent que peu ou point dans cette volumineuse com- V. *Dictionnaire raisonné et l des animaux*, 1759, 4 °. L'auteur suit les méthodes , Klein et Brisson. VI. *Dic- e domestique portatif*, 1762- vol. in-8°.; réimprimé en /II. *Dictionnaire historique ırs, usages et coutumes des s*, 1767, 3 vol. in-8°.; VIII. *ıaire historique des antiqui- iosités et singularités des ıurgs et bourgades en Fran-* , 3 vol. in-8°. La Chesnaye- ayant publié presque tous ses sous le voile de l'anonyme, compléterons ici la série : IX. *Mme. la comtesse de **, vir de supplément à l'Amu- ıhilosophique sur le langage , par le P. Bougeant*, 1739, *l'Astrologue dans le puits*, -12; XI. *Lettres amusantes ues sur les romans en géné- ılais, français, tant anciens lernes*, 1743, in-12; XII. *M. le marquis de **, sur la de M. de Voltaire et celle laffei*, 1743, in-8°.; XIII. *uit Cocher*, 1744, in-8°. Cet est du duc de Nevers; la e-Desbois n'en fut que l'édi- V. *Éléments de l'art mili- ıar d'Héricourt, nouvelle édition, augmentée des nouvelles ordonnances militaires depuis* 1741; 1752-1758, 6 vol. in-12; XV. *Correspondance philosophique et critique, pour servir de réponse aux Lettres juives*, 1739, 3 vol. in-12; XVI. *Lettres critiques avec des songes moraux sur les songes philosophiques de l'auteur des Lettres juives*, 1745, in-12; XVII. *Lettres hollandoises*, ou *les Mœurs des Hollandois*, 1747, 2 vol. in-12; XVIII. *Almanach des corps des marchands et des communautés du royaume*, 1753 et années suiv.; XIX. *Système du règne animal, par classes, familles, ordres*, etc., 1754, 2 vol. in-8°. L'auteur suit les méthodes de Klein, d'Artedi et de Linné. XX. Les *Doutes de M. Klein, ou ses observations sur la revue des animaux, faite par le premier homme*, etc., traduits du latin, 1754, in-8°.; XXI. *Ordre naturel des oursins de mer et fossiles*, traduit du latin de Théodore Klein, avec le texte, 1754, in-8°.; XXII. *Traduction des Missus de M. Klein, ou ses observations sur diverses parties du règne animal*, 1754, in-8°.; XXIII. *Étrennes militaires*, 1755-1759, in-24; XXIV. *Calendrier des princes*, ou *État actuel de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe*, 1762 et années suiv., in-24. L'auteur continua cet ouvrage sous le titre d'*Étrennes de la noblesse*, 1772 et années suivantes. V—VE.

CHESNE (DU). *Voy.* DUCHESNE.

CHESNEAU (NICOLAS), en latin *Querculus*, né en 1521, à Tourteron, près de Vouziers en Champagne, enseigna d'abord les belles-lettres au collége de la Marche, puis fut chanoine et doyen de St.-Symphorien de Reims. Il joignit l'étude de l'histoire au goût des recherches littéraires, fit

aimables, il contracta l'habitude de cette politesse de ton et de manières qui l'ont distingué dans toute sa vie. A l'avènement de George Ier., le général Stanhope, qui avait la faveur de ce prince et qui fut nommé l'un des principaux secrétaires d'état, rappela en Angleterre le jeune Stanhope, son petit-neveu, et le fit placer dans la maison du prince de Galles, en qualité de gentilhomme de la chambre. Une place au parlement est toujours le premier objet d'ambition d'un jeune homme de naissance. Il fut élu pour le premier parlement formé dans ce règne, comme représentant du bourg de St.-Germain, dans le comté de Cornouailles, quoiqu'il n'eût pas encore tout-à-fait l'âge prescrit par la loi. La carrière où il entrait était la plus propre à développer les germes de ses talents et de son caractère. A peine admis dans la chambre des communes, il chercha à s'y distinguer par le genre de mérite qui y donne le plus d'éclat, l'art de la parole. Il s'était préparé, par de bonnes études, au rôle qu'il allait jouer, et, dès les premiers moments, dit-il lui-même, il ne rêvait le jour et la nuit qu'à ce qu'il se proposait de dire dans la chambre, et ce fut au bout d'un mois seulement qu'il prononça son premier discours, où il étonna ses auditeurs par la vigueur de ses opinions, autant qu'il les charma par l'élégance de son style et par la grâce et la facilité de son débit. Il parla ensuite avec un succès égal pour appuyer la proposition de fixer à sept ans la durée des sessions du parlement; mais deux discours qu'il prononça dans la suite à la chambre des pairs, où il passa à la mort de son père, lui ont fait encore plus d'honneur, parce que son talent s'y est exercé sur des objets d'un intérêt plus général. Dans l'un, il s'opposa au bill proposé pour soumettre à une censure préalable la représentation des pièces de théâtre; dans l'autre, il appuya le bill qui réforma l'ancien calendrier pour l'ouverture de l'année, afin d'établir en Angleterre le nouveau style adopté dans le reste de l'Europe. En 1728, un nouveau théâtre s'offrit à son ambition d'estime et de gloire. Nommé ambassadeur en Hollande, il se distingua particulièrement dans cette mission, où il parvint à préserver l'électorat de Hanovre des calamités d'une guerre dont ce pays était menacé. Il obtint, pour récompense, l'ordre de la jarretière, avec la place de grand-maître de la maison du roi George II. Rappelé de Hollande en 1732, il y fut renvoyé avec le même titre d'ambassadeur, et s'y conduisit avec la même habileté. Il fut ensuite nommé vice-roi d'Irlande, d'où il revint en 1748 pour occuper une place de secrétaire d'état. Ses voyages et ses travaux avaient grièvement altéré sa santé; il prit enfin le parti de renoncer aux affaires et à l'administration, et consacra le reste de sa vie à la retraite, à l'étude et à l'amitié, jouissant, plus qu'aucun autre homme n'a pu le faire, de l'*otium cum dignitate*, que les hommes d'état ont l'air d'ambitionner plus qu'ils ne savent en jouir. Ceux qui sauront observer avec attention les détails de la vie entière du lord Chesterfield, y apercevront une réunion de qualités peu communes, et même des contrariétés apparentes, qui peuvent ajouter quelques traits nouveaux à la connaissance du cœur humain. Peu d'hommes ont parcouru une carrière plus brillante. Il eut le rare bonheur d'obtenir tous les genres de succès qu'il paraît avoir recherchés. Né avec tous les avantages du rang et de la fortune, il reçut de la nature une figure noble et agréable, qui s'embellit encore de la grâce et de

·sse des manières, d'un lan-
gant et facile, et de toutes les
es d'un esprit cultivé, tour à
, plaisant, solide, et toujours
ans avoir la chaleur, ni l'ori-
, ni la profondeur des vues
illustré les grands orateurs du
nt britannique, son élocution,
nce et plus insinuante, plus
t mieux ordonnée, suppléait,
râce, par l'élégance, et sur-
la solidité du jugement, aux
plus puissantes qui lui man-
Aussi, peu d'orateurs se fai-
ls écouter avec plus d'inté-
me attention plus flatteuse;
st très peu dont les discours
nt comme les siens à la lec-
réputation qu'ils avaient ob-
la tribune. Comme négocia-
s succès sont connus; mais le
: mérite qui lui valut ces suc-
eut être apprécié par le pu-
travaux des négociateurs sont
pés de ténèbres, et leur gloire
ystère qu'il faut presque tou-
ire sur parole. Dans la courte
: sa vice-royauté d'Irlande, il
me habileté pour conduire les
et traiter les affaires, une
de principes avec un esprit
t, qui ont laissé dans ce pays
souvenir mêlé d'admiration et
naissance. Le talent du lord
ield comme écrivain ne s'est
que dans un petit nombre d'es-
norale, de critique ou de plai-
, insérés la plupart dans quel-
vrages périodiques du genre
tateur; dans ceux de ses dis-
rlementaires qui ont été im-
mais surtout dans le recueil
ettres à son fils, qui ont été
en 1774, et qui ont fait
ruit dans toute l'Europe. Elles
arquables par la solidité jointe
énents de l'esprit, par une
connaissance profonde des mœurs, des usages et de l'état politique de l'Europe; par l'instruction variée et intéressante qui s'y présente toujours sous une forme agréable et facile; par l'élégance noble et naturelle qui convient à un homme du monde, et par un art de style, qui honorerait l'écrivain le plus exercé. Un simple recueil de lettres a suffi pour placer lord Chesterfield au rang des premiers écrivains de sa nation. Il est peu d'ouvrages anglais où le style se rapproche davantage des formes grammaticales de la langue française; c'est que cette langue était extrêmement familière au lord Chesterfield, comme elle l'était à Bolingbroke, à Hume, à Gibbon, et à quelques autres auteurs à qui les Anglais ont reproché d'avoir introduit dans leur style beaucoup de tournures et de locutions françaises. Mais les différents genres de mérite qui donnèrent tant de vogue aux lettres de Chesterfield ne purent effacer le scandale qu'excita le genre de morale qui en fait le fonds principal. On dut être en effet aussi étonné que choqué de voir un père recommander à chaque instant à son fils les grâces du maintien et la politesse des manières comme les qualités les plus essentielles qu'un homme du monde puisse acquérir. Il veut en faire un homme à bonnes fortunes, et lui indique lui-même des femmes très connues qu'il peut attaquer avec confiance, et dont il lui présente la conquête comme facile. Ce langage de mœurs frivoles à la fois et corrompues ne pouvait trouver d'apologistes. Une circonstance seule peut en atténuer l'inconvenance. Le lord Chesterfield avait épousé, en 1733, Melusine de Schulemburg, comtesse de Walsingham, qui ne lui donna point d'enfants; mais il en avait eu un d'une femme qu'on n'a pas nom-

mée, et à laquelle il avait été longtemps attaché. Il avait adopté ce fils naturel, qu'il fit élever avec le plus grand soin, et à qui il donna le nom de *Stanhope*. Ce jeune homme, qui mourut en 1769, avait rapporté de l'université beaucoup de gaucherie dans ses manières. Son père, qui attachait tant de prix aux agréments extérieurs, crut que l'éducation pouvait corriger la nature, et qu'à force de lui recommander les grâces, la politesse des formes et les belles manières, il pourrait lui en inspirer le goût et lui en faire contracter quelques habitudes ; mais tous ses efforts échouèrent contre une nature rebelle. Le jeune Stanhope resta un homme commun dans son ton, son air et son langage, quoiqu'il ne fût pas dépourvu de sens et d'instruction, et que, chargé de plusieurs missions diplomatiques, il en ait rempli les fonctions avec habileté. Le lord Chesterfield devint sourd vers la fin de sa carrière, et c'était un grand malheur pour l'homme du monde qui aimait le plus la conversation et y brillait davantage. D'autres infirmités se joignirent à celle-là, et répandirent un voile de tristesse sur les restes d'une vie jusque-là si heureuse et si animée. Il avait été intimement lié avec Pope, Swift, Bolingbroke, et les hommes d'Angleterre les plus distingués par l'esprit et les talents. Il avait été lié aussi avec le fameux Samuel Johnson, homme de beaucoup d'esprit et de mœurs austères, mais qui joignait à un orgueil très susceptible un ton et des manières qui formaient un parfait contraste avec la politesse recherchée du comte de Chesterfield. Johnson disait de ce lord « qu'il était » le plus bel esprit des grands seigneurs, et le plus grand seigneur » des beaux esprits. » Lorsque les lettres de Chesterfield parurent, Johnson dit, « que l'auteur y enseignait » une morale de prostituée et des manières de maître à danser. » Ces traits injurieux manquent leur effet, parce qu'ils manquent de mesure. Chesterfield avait connu Voltaire, dont il aimait passionnément les ouvrages. Il était surtout l'admirateur et l'ami de Montesquieu, qu'il avait engagé à venir en Angleterre, et qu'il avait logé chez lui. Lorsque ce grand homme mourut en 1755, Chesterfield en publia, dans les papiers anglais, un éloge ingénieux et noble, qui fut traduit sur-le-champ et imprimé dans les journaux français. Chesterfield mourut le 24 mars 1773, dans la 79e. année de son âge. Voici le portrait qu'en trace le docteur Maty, dans un ouvrage intéressant et bien écrit, intitulé : *Mémoires de la vie du lord Chesterfield.* « Ce seigneur, dit » le biographe, ne fut égalé par aucun de ses contemporains pour la » variété des talents, l'éclat de l'esprit, la politesse des manières et » l'agrément de la conversation. Homme de plaisir et d'affaires tout à la » fois, il ne permit jamais que le plaisir empiétât sur les affaires. Ses » discours au parlement ont établi sa » réputation comme orateur, et le » genre de son éloquence a un caractère séduisant qui lui est propre. Sa » conduite fut toujours, dans la vie » politique, intègre, ferme et dirigée » par la conscience ; dans la vie privée, sincère et amicale ; dans l'une » et dans l'autre, aimable, facile et » conciliante. Telles furent ses excellentes qualités ; que ceux qui valent » mieux que lui se chargent de relever ses défauts. » Ce dernier trait est d'un panégyriste, non d'un historien. On pardonnera à l'auteur de cet article de le terminer par une anecdote qui lui est personnelle. Il

était à Londres en 1769; le docteur Maty, homme de beaucoup d'esprit et habile médecin, le présenta au lord Chesterfield. Voici la lettre que le jeune voyageur écrivit à un de ses amis : « Je ne peux pas voir, pour la première fois, un grand homme sans éprouver une vive émotion, et j'ai besoin de communiquer celle dont je suis encore tout agité. Je viens d'être présenté au comte de Chesterfield, qui a été, comme vous savez, l'homme le plus aimable, le plus poli et le plus spirituel des trois royaumes; mais hélas! *quantùm mutatus ab illo!* Malheureusement, nous avons pris un moment peu favorable. Il avait souffert dans la matinée. Sa surdité, qui s'accroît tous les jours, le rend souvent morose, et contrarie le désir de plaire qui ne l'abandonne jamais. — Il est » bien triste d'être sourd, nous dit-il, » quand on aurait beaucoup de plaisir à écouter. Je ne suis pas aussi » sage que mon ami, le président de » Montesquieu : *Je sais être aveugle*, » m'a-t-il dit plusieurs fois, et moi je » ne sais pas encore être sourd. » Je saisis cette occasion de lui parler de M. de Montesquieu. J'avais été présent un jour à une dispute qu'avait M. de Montesquieu avec M. de Lamoignon, sur les querelles des parlements avec le ministère, et sur le droit qu'ils s'arrogeaient d'arrêter par leurs remontrances les actes de l'autorité souveraine. « Je me souviens, dit M. » de Montesquieu, que causant un » jour sur le même sujet avec milord » Chesterfield, il me dit : *Vos parlements pourront bien faire encore des barricades, mais ils ne feront jamais de barrières.* » Le comte parut écouter avec plaisir mon anecdote. Il me dit : « Je ne me souviens » point du tout d'avoir jamais prononcé ces paroles, mais je ne suis » pas fâché de les avoir dites. » Nous abrégeâmes notre visite, dans la crainte de le fatiguer. « Je ne vous retiens » pas, nous dit-il, *il faut que j'aille faire la répétition de mon enterrement.* » Il appelait ainsi une promenade qu'il faisait tous les matins en carrosse dans les rues de Londres. Les œuvres de mylord Chesterfield ont eu en Angleterre plusieurs éditions in-4°. et in-8°. S—D.

CHÉTARDIE (Joachim Trotti de la), savant bachelier de Sorbonne, naquit au château de la Chétardie dans l'Angoumois, l'an 1636; fut supérieur des séminaires sulpiciens du Puy en Velay et de Bourges; permuta le prieuré de St.-Cosme-lès-Tours pour la cure de St.-Sulpice, dont il prit possession en 1696; fut nommé, en 1702, à l'évêché de Poitiers, qu'il refusa par humilité, et mourut à Paris, le 1er. juillet 1714, âgé de soixante-dix-neuf ans. Quoiqu'il se fût appliqué constamment avec zèle aux soins du gouvernement spirituel d'une des plus fortes paroisses de la France, il trouva le temps de composer plusieurs ouvrages utiles. Les principaux sont : I. des *Homélies* en latin, pour tous les dimanches de l'année, Paris, 1706 et 1708, 2 vol. in-4°., et 4 vol. in-12; II. des *Homélies* en français, au nombre de trente-quatre, Paris, 1707, 1708 et 1710, 3 vol. in-4°., et 4 vol. in-12 : le pieux orateur explique, avec onction et solidité, l'Évangile du jour, et éclaircit les principes de la morale chrétienne. On remarque dans ses discours beaucoup de méthode et d'érudition. III. *Catéchisme de Bourges*, in-4°., ou 4 vol. in-12, réimprimé sous le titre de *Catéchisme*, ou *Abrégé de la doctrine chrétienne*, Paris, 1708, 6 vol. in-12 : cet ouvrage estimé a eu plusieurs éditions; IV. *Entretiens ecclé-*

siastiques tirés de l'Écriture-Sainte, du pontifical et des SS. Pères, ou *Retraite pour les ordinants*, 4 vol. in-12; V. *Explication de l'Apocalypse par l'histoire ecclésiastique*, pour prémunir les catholiques et les nouveaux convertis contre la fausse interprétation des ministres, Bourges, 1692, in-8., et Paris, 1701, in-4°.: cette explication est souvent citée avec éloge dans la *Bible* de Vence. On trouve à la fin la vie de quelques empereurs qui ont persécuté l'Église, celle de Constantin qui lui rendit la paix, et celle de Ste. Hélène, mère de Constantin. — Le chevalier DE LA CHÉTARDIE, frère ou neveu du précédent, mort vers 1700, est connu par deux petits ouvrages écrits avec esprit et politesse: I. *Instruction pour un jeune seigneur*, ou l'*Idée d'un galant gentilhomme*, la Haye, 1685, in-12; II. *Instruction pour une jeune princesse*, ou l'*Idée d'une honnête femme*, Amsterdam, 1685, in-12: ce dernier ouvrage a été plusieurs fois réimprimé à la suite du *Traité de l'éducation des filles*, par Fénélon, Amsterdam, 1702, in-12; Liége, 1771, in-12, etc. V—VE.

CHÉTARDIE (JOACHIM-JACQUES-TROTTI, marquis DE LA), né le 3 octobre 1705, lieutenant au régiment du roi en 1721, colonel du régiment de Tournaisis en 1734, fut nommé ambassadeur en Russie en 1739. Il y devint l'amant chéri de l'impératrice Élisabeth, qui le fit chevalier des ordres de St.-André et de Ste.-Anne en 1740. Il revint en France la même année. Nommé de nouveau ambassadeur en Russie en septembre 1743, il passa par Copenhague et Stockholm, où il s'acquitta des commissions particulières dont le roi l'avait chargé, et arriva à Pétersbourg. Soit qu'il se fût rendu coupable de quelques indiscrétions, ou que les ministres de l'impératrice, jaloux de son crédit auprès de cette princesse, eussent trouvé le moyen de l'irriter contre lui, elle lui fit ordonner, à la fin de 1744, de sortir de ses états dans vingt-quatre heures, et le dépouilla de ses ordres. La cour de France, par mécontentement de sa conduite, ou pour donner une sorte de satisfaction à l'impératrice, l'envoya prisonnier à la citadelle de Montpellier. Il en sortit quelques mois après, et fut employé, en 1745, à l'armée d'Italie. Il continua d'y servir jusqu'en 1748, et fut nommé ambassadeur auprès du roi de Sardaigne en 1749. Employé ensuite à l'armée d'Allemagne, il combattit à Rosback, et mourut le 1er. janvier 1758, à Hanau, où il commandait. Le marquis de la Chétardie était un des plus aimables et des plus beaux hommes de son temps. Naturellement galant et recherché par les plus jolies femmes, il est à présumer qu'il inspira de la jalousie à l'impératrice Élisabeth, et que ses ministres profitèrent de cette circonstance pour le perdre entièrement dans son esprit. Le chevalier d'Éon dit dans ses mémoires, que la *conduite indiscrète* du marquis de la Chétardie avait brouillé les cours de France et de Russie, que cette mésintelligence subsistait depuis quatorze ans, lorsqu'il fut envoyé pour la faire cesser, de concert avec le chevalier Douglas. D. L. C.

CHEVALET (ANTOINE). *Voy.* CHIVALET.

CHEVALIER (ANTOINE-RODOLPHE), naquit à Montchamps près de Vire, en 1507, d'une bonne famille, mais que de Thou qualifie à tort de famille noble. Il vint très jeune à Paris, étudier l'hébreu sous Vatable, et fut bientôt cité pour ses connaissances dans cette langue. Protestant, et zélé propagateur de la réforme, il se

vit obligé de quitter la France. Accueilli en Angleterre, il eut l'honneur d'enseigner le français à la princesse Élisabeth, qui, montée sur le trône, ne cessa de lui donner des témoignages de sa considération. Étant allé en Allemagne prendre des leçons de Trémellius, il épousa la belle-fille de ce savant, et se fortifia dans l'hébreu. Il fut successivement appelé à Strasbourg et à Genève pour y enseigner cette langue. Cette dernière ville le choisit pour remplir la place de premier professeur dans son académie, et lui accorda le titre de citoyen, comme la récompense de ses talents; mais l'amour de la patrie le rappela à Caen, où il fut sollicité de professer. La guerre civile l'en chassa. Après la St.-Barthélemi, il s'enfuit à Guernesey, où il mourut en 1572, laissant un fils qui se retira en Angleterre, et une édition imparfaite de la *Bible*, en quatre langues. Chevalier fut l'interprète de Calvin, pour les livres hébreux dont il avait besoin. Il travailla avec Bertram et Mercerus au *Thesaurus linguæ sanctæ* de Pagnini, et fut en relation avec les hommes les plus savants de son temps. Casaubon et Scaliger faisaient le plus grand cas de son savoir. Le dernier estimait surtout sa grammaire hébraïque, qui parut sous ce titre : *Antonii Rodolphi Cevalerii linguæ hebraïcæ rudimenta*, in-8°., *apud Henricum Stephanum*, 1567. On trouve à la suite de cette grammaire : *Epistola divi Pauli ad Galatas Syriaca litteris hebraïcis, cum versione latinâ Antonii Cevalerii.* La Bible polyglotte de Walton renferme plusieurs traductions de Chevalier : 1°. *Targum hierosolymitanum in Pentateuchum, latinè, ex versione Cevalerii*; 2°. *Targum Pseudo-Jonathanis in Pentateuchum, latinè nunc primùm editum, ex versione Antonii Cevalerii*; 3°. *Targum Jonathanis in Josue, judices, libros regum, Isaïæ, Jeremiæ, Ezechielis et duodecim prophetarum minorum, latinè, ex versione Alphonsi de Zamora, à Benedicto Aria Montano recognitâ, et ab Antonio Cevalerio emendatâ.* Chevalier a fait en vers hébreux l'épitaphe de Calvin, qu'on trouve dans les poésies de Bèze, Genève, 1597. L. R—E.

CHEVALIER (Guillaume), poète français, né à St.-Pierre-le-Moutier en Nivernais, était docteur en médecine. Il paraît qu'il exerçait sa profession dans le Poitou, et peut-être à Niort, puisque c'est dans cette ville qu'il fit imprimer l'ouvrage suivant : *Œuvres ou meslanges poétiques, où les plus curieuses raretés et diversités de la nature divine et humaine sont traitées en stances, rondeaux, sonnets et épigrammes*, 1647, in-8°. On apprend dans l'épître dédicatoire de ce volume qu'en 1643, *étant encore fort jeune*, il avait eu l'honneur de présenter un sonnet à Louis XIV. Il ne faut donc pas le confondre avec Guillaume (et non Gaston) Chevallier, gentilhomme béarnais, selon Lacroix du Maine, ou agénois, selon les continuateurs de Moréri, et qui publia, en 1584, un recueil de quatrains moraux, sous ce titre : *le Décès*, ou *Fin du monde, divisé en trois visions*, in-4°.; mais il peut être l'auteur du *Nouveau Cours de philosophie en vers, avec des remarques en prose*, imprimé à Paris en 1655, in-12. Nous ne hasardons ici cette conjecture que pour engager les personnes qui s'occupent de l'histoire littéraire à éclaircir ce fait. On a du même Chevalier (du Nivernais) un recueil différent du premier, intitulé la *Poésie sacrée*, ou *Mélanges poétiques en*

vers latins et français, *Elégies*, etc.; *traitant des Mystères de N. S. J. C.; des Panégyriques et Vies des saints; des grands Jours tenus à Clermont en Auvergne*, Paris, 1669, in-12.

W—s.

CHEVALIER (Jean), né à Poliguy en 1587, entra dans l'ordre des jésuites à l'âge de vingt ans, et fut nommé à la grande préfecture du collége de la Flèche, place importante, dont il remplit les fonctions pendant plus de trente ans. On a de lui : I. *Lyrica in patres soc. Jesu in oram Canadensem transmittendos*, la Flèche, 1635, in-4°.; II. *Prolusio poëtica seu libri carminum heroïcorum, lyricorum, variorumque poëmatum*, la Flèche, 1638, in-8°., réimprimé avec des changements et des augmentations, sous le titre de *Polyhymnia seu variorum carminum libri septem*, la Flèche, 1647, in-8°. Le P. Chevalier était mort au collége de la Flèche le 4 déc. 1644, dans sa 65°. année. — Un autre jésuite, du même nom, né dans le Perche en 1610, mort à l'île St.-Christophe en 1649, est auteur des deux ouvrages suivants : I. *Réponse d'un ecclésiastique à la lettre d'une dame religieuse de Fontevrault, touchant les différends dudit ordre*, Paris, 1641, in-4°. Il publia cette réponse sous le nom supposé de François Chrétien. II. *Vie de Robert d'Arbrisselle, fondateur de l'ordre de Fontevrault, traduite du latin de Baulderic, évêque de Dol*, la Flèche, 1647, in-8°. W—s.

CHEVALIER, comédien de la troupe qui jouait au théâtre du Marais au milieu du 17°. siècle, était mort en 1675. Il a composé plusieurs pièces de théâtre, qui ne sont que des farces ignobles, semblables à celles que jouaient les *Enfants sans souci*; elles ont néanmoins été imprimées, et en voici les titres : I. *le Cartel de Guillot*, ou *le Combat ridicule*, en un acte, 1661; II. *la Désolation des filoux*, ou *les Malades qui se portent bien*, en un acte, 1662; III. *les Galants ridicules*, ou *les Amours de Guillot et de Rugotin*, 1662; IV. *l'Intrigue des carrosses à cinq sols*, 1663; V. *la Disgrâce des Domestiques*, 1662; VI. *les Barbons amoureux et rivaux de leurs fils*, en trois actes, 1661; VII. *les Amours de Calotin*, en trois actes, 1664; VIII. *le Pédagogue amoureux*, en cinq actes, 1665; IX. *les Aventures de nuit*, en trois actes, 1666; X. *le Soldat poltron*, un acte, 1668. Toutes ces pièces, qui sont en vers, sont remplies de pointes triviales, de quolibets grossiers, et d'indécentes équivoques; cependant il faut les lire pour connaître l'état de la comédie avant Molière. On ne les trouve plus que dans le cabinet de quelques curieux.

B—g—t.

CHEVALIER (Nicolas), né dans la Flandre française, vivait en Hollande au commencement du 18°. siècle, et a publié les ouvrages suivants : I. *Histoire de Guillaume III, roi d'Angleterre, par médailles, inscriptions et autres monuments*, Amsterdam, 1692, in-fol., fig.; II. *Description d'une antique pièce de bronze, avec une Description de la chambre des raretés de l'auteur*, ibid., 1694, in-12; III. *Dissertation sur des médailles frappées sur la paix de Ryswick*, Amsterdam, 1700, in-8.; IV. *Lettre écrite à un ami d'Amsterdam, sur la question si l'an 1700 est le commencement du 18°. siècle, avec un almanach perpétuel frappé en médailles*, ibid., 1700, in-12; V. *Description de la chambre de raretés de la ville d'Utrecht*, 1707,

c trente-six planches et de texte pour l'expli- t-cinq planches contien- ures de trois cents mé- monnaies. Cet ouvrage mé avec quelques aug- sous ce titre : *Recher- ses d'antiquités reçues e Grèce et d'Egypte, et Nimègue, à Santen, à g, à Britton et à Ton- enant aussi un grand minaux, de minéraux, des Indes, qu'on voit ambre des raretés d'U- echt*, 1709, in-fol., fig.; *tion de la pièce d'ambre chambre d'Amsterdam s Indes orientales, pe- vres, avec un petit traité ine et de sa vertu*, Ams- 00, in-4°., idem, traduit is. Cette masse considéra- e gris provenait du cabi- és que le célèbre botaniste avait formé à Amboine, d'il en était gouverneur. *on des campagnes de l'an* 709, Utrecht, 1709, in- in 4°. VIII. *Relation des ées par le duc d'Ossone, our la naissance du prin- nd de Castille*, Utrecht, °., fig. D—P—s.

LIER (Jean-Damien), né à Angers, mort en à St.-Domingue avec le decin du roi, et y exerça s le milieu du 18e. siècle. : I. *Réflexions critiques ité de l'usage des diffé- nées, principalement de ied, par Sylva*, Paris, 12; II. *Lettres à M. Des- es maladies de St.-Domin-*, in-12; III. *Lettres sur de St.-Domingue*, Paris, 1752, in-8°. C'est un traité sur les plantes médicinales qui croissent spontanément dans cette île. Le catalogue des plantes et la plupart des observations sur leurs propriétés sont extraits d'un ouvrage manuscrit composé en 1713, par André Minguet, qui exerçait alors la médecine dans cette colonie avec beaucoup de succès. Chevalier y ajouta les observations du P. Labat et de Poupé-Desportes. On voit que l'auteur était peu versé dans la botanique proprement dite; les descriptions qu'il donne des plantes sont très incomplètes et inexactes; mais les ayant désignées par les noms vulgaires sous lesquels elles sont assez généralement connues aux Antilles, son ouvrage est intéressant et utile pour acquérir la connaissance des propriétés de celles qui y sont en usage, et particulièrement à Saint-Domingue. IV. *Chirurgie complète*, Paris, 1752, 2 vol. in-12; il y traite aussi de la matière médicale, et indique les ordres des médicaments. V. Une dissertation qui est peu connue : *An vini potus salubris?* 1745, in-4°. D—P—s.

CHEVALIER (François-Félix), membre de l'académie de Besançon et de la société d'agriculture d'Orléans, était né à Poligny, en 1705. Son goût pour l'étude des antiquités était encore fortifié par l'exemple et les conseils de Dunod, dont il épousa la fille. Sa place de maître des comptes à la chambre de Dôle lui donna la facilité de voir et de consulter beaucoup de titres originaux, de chartes et de pièces précieuses pour l'histoire, entassées dans les archives de cette compagnie. Son but, celui de tous ses travaux, était l'illustration de sa ville natale; enfin, au bout de vingt ans, il fit paraître l'ouvrage qui l'avait occupé si long-temps, sous le titre de *Mémoires historiques sur la ville de Poligny*,

Lons-le-Saunier, 1767 et 1769, 2 vol. in-4°. L'auteur a réuni à ces mémoires quelques dissertations présentées à l'académie de Besançon, sur différents points intéressant la province de Franche-Comté; une dissertation sur les voies romaines existantes dans le comté de Bourgogne; la description d'un monument découvert dans la plaine de Poligny, nommé *les Chambrettes*. (Caylus a inséré dans le tome IV de son recueil d'antiquités une mosaïque trouvée dans le même endroit), et enfin un discours sur l'emplacement de la ville d'Olinum ou Olino, que Chevalier fixe à Poligny. On lui a reproché, assez justement, de s'être laissé entraîner par ses préventions pour cette ville, et d'en avoir exagéré l'antiquité et l'importance; mais son ouvrage n'en mérite pas moins d'être consulté. Estimé de ses concitoyens, chéri d'un petit nombre d'amis, Chevalier parvint à un grand âge, sans en connaître les infirmités. Il est mort en 1800, dans sa 96°. année. W—s.

CHEVANES (Jacques-Auguste de), né à Dijon, le 18 janvier 1624, fut reçu avocat en 1645, et obtint en 1648 la charge de secrétaire du roi en la chancellerie de Dijon, qu'il occupa pendant vingt-quatre ans. Les fonctions de cette charge ne l'empêchèrent point de suivre le barreau, où il s'acquit une grande réputation, surtout dans les matières ecclésiastiques. Chevanes voyagea en Italie: il se trouvait à Venise lors du tremblement de terre de Raguse, qui eut lieu le jeudi saint de l'année 1667. Il en fit même une relation, que l'on a conservée manuscrite. Il mourut le 29 novembre 1690. Baluze, Baudelot de Dairval, du Cange et d'autres savants ont fait l'éloge de son érudition. Ce dernier nous apprend que Chevanes s'occupait de donner une édition française des *Assises du royaume de Jérusalem*: ce projet est demeuré sans exécution. Nous avons de lui: I. *Coutumes générales du pays et duché de Bourgogne, avec les annotations de Bégat, de Pringles et de Charles Dumoulin*, Chalon, 1665, in-4°.; II. Des Vers grecs et latins, en tête des dialogues de Charles Fevret, *De claris fori burgundici oratoribus*, et quelques autres pièces au-devant du *Traité de l'abus*, du même auteur. La Mare lui attribue les manuscrits suivants: *Pietas, seu de vitâ et scriptis Nicolai Chevanei* (son père); les *Vies*, en latin, de Charles Fevret, de Jean Lacurne; celle (en français) de J. B. le Menestrier; une *Histoire de la sainte chapelle de Dijon*, pour les intérêts de laquelle il fit imprimer quelques *factum*. Philippe-Louis Joly a publié un *Chevaneana*, ou *Mélanges de J. A. de Chevanes*. Ce recueil, composé seulement de dix-neuf paragraphes, est de l'intérêt le plus médiocre, et ne méritait pas d'être imprimé. A la suite sont onze lettres plus intéressantes de Chevanes à du Cange, une de Nicolas de Chevanes, son père, et cinq de Maurice David au même du Cange. Ces lettres roulent sur des sujets de critique, de philosophie ou d'antiquités. Les *Chevaneana* se trouvent dans les *Mémoires historiques et critiques de Bruys*, Paris, 1751, in-12, tom. II., p. 329. D. L.

CHEVANES (Jacques), frère du précédent, prit l'habit de capucin, et fut connu sous le nom de P. *Jacques d'Autun*, du lieu de sa naissance. Il s'adonna aux travaux de la chaire, et mourut à Dijon, en 1678, âgé de plus de soixante-dix ans. On a de lui: I. *l'Amour eucharistique*, Lyon, 1633, 1666, in-4°.: c'est un recueil de sermons; II. *les Entretiens a-*

rieux d'Hermodore et d'un voyageur inconnu, par le S. Agran. Lyon, Pillehotte, 1634, in-4°. Ce livre est dirigé contre Camus, évêque de Belley, et contient la défense de l'état religieux. Camus y répondit par ses *Eclaircissements de Méliton*. III. *Justes Espérances du salut, opposées au désespoir du siècle*, Lyon, 1649, 2 vol. in-4°.; idem, en latin, ibid., 1649, in-4°. IV. *Conduite des illustres*, ou *Maximes pour aspirer à la gloire d'une vie héroïque et chrétienne*, Paris, 1657, in-4°., 2 vol.; V. *Harangue funèbre de Louis-Gaston-Charles de Foix de la Valette, duc de Candale*, Dijon, 1658, in-4°.; VI. *Oraison funèbre de Jean-Baptiste-Gaston de France, fils d'Henri-le-Grand*, Lyon, 1660, in-4°.; VII. l'*Incrédulité savante et la crédulité ignorante, au sujet des magiciens et sorciers*, réponse à l'apologie de Naudé, Lyon, 1671, in-4°. « Heureusement, pour le capucin, dit fort spirituellement l'abbé Papillon, l'irascible Naudé était mort depuis long-temps. » VIII. *Vie de S. François d'Assise*, Dijon, 1676, in-4°. — CHEVANES (Nicolas), père des deux précédents, né à Autun, mort à Dijon, vers 1654, fut avocat et receveur des décimes. Il a laissé: I. *Mausolée à la mémoire de César Auguste de Bellegarde, baron de Termes*, Lyon, 1621, in-4°.; II. *Διέσπασμα, sive de duplici unius episcopi in eadem diœcesi sede disquisitio*, publié par La Mare dans son *Conspectus hist. Burgund.* III. Plusieurs *factum* pour la défense des religieux de Cîteaux. D.L.

CHEVASSU (Joseph), prêtre, né à St.-Claude en Franche-Comté, le 6 novembre 1674. Après avoir fait ses premières études, il entra au séminaire de St.-Irénée à Lyon. Nommé curé de la paroisse des Rousses, dans le diocèse de St.-Claude, il remplit les devoirs de cette place avec un zèle au-dessus de tout éloge. Son grand âge et ses infirmités l'ayant forcé de s'en démettre, il se retira dans sa patrie, où il mourut le 25 octobre 1752. Sa modestie ne lui a jamais permis d'avouer publiquement ses ouvrages. Quelques-uns ont eu cependant un grand nombre d'éditions. Son style est clair et simple; il s'attache moins à plaire qu'à convaincre ou à persuader. On a de lui: I. *Cathéchisme paroissial*, Lyon, 1726, in-12; II. *Méditations ecclésiastiques*, Lyon, 1737, 4 vol., 1743, 5 vol. in-12; III. *Méditations sur la Passion*, Lyon, 1746, in-12. Ces deux ouvrages ont été réunis et réimprimés plusieurs fois. IV. *Abrégé du Rituel romain avec des instructions sur les sacrements*, Lyon, 1746, in-12; V. *le Missionnaire paroissial*, ou *Prônes pour les dimanches et les fêtes de l'année*, Lyon, 1753, 4 vol. in-12, souvent réimprimé. On trouve l'*Éloge de Chevassu* dans l'*Histoire de la prédication* du P. Joly, p. 519 et suivantes. W—s.

CHEVERT (François de), lieutenant-général des armées du roi, né à Verdun-sur-Meuse, le 21 février 1695, suivit, à l'âge de onze ans, une recrue du régiment de Carneau, qui passait à Verdun, servit en qualité de soldat dans ce régiment jusqu'à sa nomination à une sous-lieutenance au régiment de Beauce, en 1710. Parvenu successivement au grade de lieutenant-colonel, il fit en cette qualité la campagne de Bohême, en 1741, et il eut l'honneur de commander les grenadiers de l'attaque du comte de Saxe pour l'escalade de Prague. Au moment où l'on posait la première échelle, il assembla les sergents de son détachement: « Mes amis, leur dit-il, vous

» êtes tous braves, mais il me faut ici » *un brave à trois poils* ' ce furent ses » expressions). Le voilà » ajouta-t-il, en s'adressant au nommé ***Pascal***, sergent des grenadiers du régiment d'Alsace. « Camarade, montez le pre- » mier, je vous suivrai ; quand vous » serez sur le mur, le factionnaire crie- » ra *vardé*, ne répondez pas ; il lâchera » son coup de fusil, et vous manque- » ra ; vous tirerez et vous le tuerez. » Tout réussit comme il l'avait dit. Chevert entra le premier dans la ville, où il maintint un si bon ordre qu'aucune maison ne fut pillée. Le roi le créa brigadier, par brevet du 15 décembre même année. Il commanda dans la ville sous le comte de Bavière, servit avec la plus grande distinction pendant le siége, et, malgré la disette de toute espèce, on dut à ses soins, et à ceux de M. de Séchelles, intendant de l'armée, un ordre et une économie si bien entendus que les troupes ne manquèrent jamais du nécessaire. Lorsque le maréchal de Belle-Isle sortit de Prague avec l'armée, la nuit du 16 au 17 décembre 1742, emmenant avec lui quarante otages des trois états, il y laissa Chevert avec dix-huit cents hommes, les malades et les convalescents. Avec une aussi faible garnison, Chevert y tint jusqu'au 26 du même mois ; il menaça le prince de Lobkowitz, commandant de l'armée autrichienne, de faire sauter une partie de la ville, et de périr sous ses décombres avec sa garnison, si on ne lui accordait pas une capitulation honorable, et il sortit de la ville le 2 janvier 1743, avec sa garnison, les honneurs de la guerre, deux pièces de canon, et fut conduit à Egra, aux dépens de la reine de Hongrie. Employé depuis en Dauphiné et à l'armée d'Italie, il servit avec la plus grande distinction, fut créé maréchal de camp en 1744, et lieutenant-général en 1748. On lui dut, en 1757, le succès de la bataille d'Hastembeck. Chargé de l'attaque du bois qui couvrait la gauche de l'ennemi, avec les brigades de Picardie, de Navarre et de la Marine, il prit la main du marquis de Bréhant, colonel de Picardie, l'un des plus braves hommes des troupes du roi, et lui dit: « Mon ami, jurez-moi, foi de gentil- » homme, de périr avec tous les bra- » ves que vous commandez, plutôt que » de reculer. » Les ennemis, se voyant tournés et repoussés par cette attaque vigoureuse, se retirèrent en désordre. Commandeur de l'ordre de St.-Louis, dès 1754, il fut nommé grand'croix en 1758, et depuis employé dans les armées jusqu'en 1761. Chevert était grand et bien fait ; ses yeux étaient vifs et pleins de feu ; il avait beaucoup d'esprit naturel, parlait avec une grande facilité, contait bien et volontiers, surtout les faits de guerre auxquels il avait eu part. Il avait avec les troupes ce ton confiant, exalté, et un peu *grivois* qui plaît au soldat, anime son courage, et lui fait braver les plus grands dangers. Un talent rare pour les évolutions militaires, dans un temps où cette partie était négligée, le fit connaître de bonne heure. Une étude et une pratique constantes de l'art de la guerre, une exécution prompte, une valeur brillante, des actions d'éclat, lui firent, à juste titre, une grande renommée. Les uns le faisaient fils d'un bedeau de la cathédrale de Verdun, d'autres d'un maître d'école ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était né de parents très pauvres, et qu'il devint orphelin presque en naissant. Il parlait avec indifférence de sa naissance, dont on l'accusait injustement de tirer vanité. Pendant qu'il commandait le camp de Richemont, en 1755, une fermière du canton vint le voir ; il

illit, la présenta comme sa pa-
et la renvoya fort contente de
mourut à Paris, le 24 janvier
âgé de soixante-quatorze ans,
enterré à St.-Eustache. On lui
un monument, actuellement dé-
u musée des Petits-Augustins,
médaillon en marbre blanc est
semblant. Voici son épitaphe,
ée à Diderot :

eux, sans fortune, sans appui,
Orphelin dès l'enfance,
u au service à l'âge de 11 *ans;*
ve, malgré l'envie, à force de
mérite,
ne grade fut le prix d'une action
d'éclat.
ul titre de maréchal de France
manqué, non pas à sa gloire,
l'exemple de ceux qui le pren-
dront pour modèle.

ur de cet article tient de Chevert
me les détails de l'escalade de
et de la journée d'Hastembeck.

D. L. C.

CHEVILLARD (André), religieux
ain, né à Rennes, fut envoyé
maire en Amérique, où il resta
ng-temps, et y mourut en
Dans un voyage qu'il fit en
e, il publia l'ouvrage suivant :
sseins de S. E. de Richelieu
Amérique, ce qui s'y est passé
s remarquable depuis l'éta-
ent des colonies, et un ample
du naturel, de la religion et
urs des Indiens insulaires et
Terre-Ferme, Rennes, 1659,
C'est par erreur que Lenglet-
noy attribue cet ouvrage à
hevillard le généalogiste. On
ve des documents curieux sur
fiements politiques et sur les
s des Antilles, depuis l'année
, époque à laquelle la Marti-
, la Guadeloupe et plusieurs
îles n'étaient habitées que
sauvages, qui causèrent sou-
vent de grands embarras aux nou-
veaux colons et aux missionnaires.
Ceux-ci souffrirent beaucoup du cli-
mat, un grand nombre moururent,
quoique le général de l'ordre leur eût
envoyé la permission de ne pas tenir,
pour la nourriture et pour la manière
de vivre, à la rigueur des statuts de
leur règle. L'auteur raconte que les
religieux de St.-Dominique ont, dans
le temps dont il écrit l'histoire, con-
verti à la foi un nombre prodigieux
d'Indiens, et plus de trois mille héré-
tiques arrivés de France. Il ne parle
point de ce qui concerne la géographie,
et ne consacre que quelques pages
aux mœurs des sauvages. Son style
est emphatique, et son érudition sou-
vent prodiguée sans sujet. E—s.

CHEVILLARD (Jean), généalo-
giste, né dans le 17e. siècle, publia
le *Grand Armorial*, ou *Cartes de*
blason, de chronologie et d'his-
toire, Paris, sans date, in-fol. Il
laissa manuscrit un *Recueil de bla-*
sons et armoiries des prévôts de
marchands, échevins, procureurs
du roi, greffiers, receveurs, con-
seillers et quartiniers de la ville
de Paris, mis en ordre chronolo-
gique, depuis 1268 *jusqu'en* 1729,
avec une table alphabétique et bla-
sons coloriés, in-4°. (*voy.* le *Cata-*
logue de Gaignat, N°. 3345). —
Chevillard (Jacques), fils du précé-
dent, prenait les titres de généalo-
giste et d'historiographe de France.
Le premier pouvait lui convenir, mais
il n'avait nul droit au second. Il com-
posa un grand nombre de généalo-
gies, qu'on a réunies pour en faire
des nobiliaires de provinces. Ses prin-
cipaux ouvrages sont : I. *Dictionnaire*
héraldique, gravé, Paris, 1723,
in-12 : ce volume ne contient presque
que des blasons; II. la *France chré-*
tienne, ou l'*État des archevêchés et*

évêchés de France, Paris, 1693, in-4°. : c'est une carte qui avait paru deux fois en grand format, et qui est réduite en livre pour la commodité des lecteurs; III. *Cartes géographiques, tables chronologiques, et tables généalogiques, avec des avertissements pour apprendre la géographie et l'histoire de France*, Paris, 1693, in-fol.; IV. *Idée générale de l'histoire de France, contenue en quatre instructions*, Paris, 1699, in-12 : c'est l'explication des tables précédentes; V. *les Ducs et pairs, les grands officiers de la couronne, les grands aumôniers, les grands-maîtres de la maison du roi; le parlement, la cour des aides, les prévôts des marchands et échevins de la ville de Paris, les gouverneurs-capitaines, et lieutenants-généraux de la même ville*, en 25 feuilles gravées, in-fol., qui furent publiées séparément et par parties; VI. les *Chevaliers du S. Esprit, depuis le commencement de l'ordre jusqu'à présent*, en 4 feuilles gravées, in-fol.; VII. l'*Armorial de Bourgogne et de Bresse*, Paris, 1726, 8 feuilles in-fol.; VIII. le *Blason des gentilshommes de Bourgogne*, 1726, 8 demi-feuilles, in-4°.; IX. le *Tableau de l'honneur*, ou *Abrégé de la science du blason*, en placard. J. Chevillard laissa en manuscrit les *Histoires généalogiques des maisons de Lorraine, de Crouy et de Beauvau, avec les blasons et quartiers*. L'histoire de la maison de Beauvau forme trois vol. in-fol., dont deux pour les descendances; les autres composent chacune un vol. in-fol. — CHEVILLARD (Louis), généalogiste, mort en 1751, âgé de soixante-onze ans, et, suivant un grand nombre de bibliographes, le même que le précédent, est auteur d'un *Nobiliaire de Normandie, contenant le des noms, qualités, arm sons des familles noble province*, grand in-fol., texte; mais recherché, par le seul recueil qu'on ait e — Un autre CHEVILLARD (chanoine mamertin de l'é léans, et ensuite curé de St dans le 17e. siècle, fit I. les *Portraits parlant bleaux animés*, 1646, i un recueil de poésies par on trouve les anagrammes chanoines d'Orléans. Ces a ne valent guère mieux qu Tripault. II. *L'Entrée p magnifique d'Alphonse d son église, décrite en q gues, française, italien gnole et latine*, Orléans, 16 III. *Épitaphe de révéren Dieu M. Michel Lefèvre de la société de Sorbon noine dans l'église d'Or léans*, 1659, in-4°. : cett n'est rien moins qu'un poi rique de plus de deux cen

CHEVILLIER (Armai Pontoise en 1636, de pares sés, fut élevé par un onc et pieux ecclésiastique, q ses premières études, l'env ris prendre ses degrés en th soutint sa thèse de licence telle distinction que l'abbé d qui était de la même licen céda le premier lieu, et faire les frais. Reçu docteu bonne, il devint le biblio cette maison, et passa le r vie dans l'exercice de son à lui qu'on doit la conse *Speculum humanæ salvat* voit aujourd'hui à la Bibli périale. Ce rare volume a

…ce quelques fleurs de …lleur le cœur d'une …table en l'abstenant …leurs divertissemens. Sa …it encore son confi… …se dépouiller et vou… …nous pour assister les …ste suivent souvent le …ps de soixante-quatre … *La grande Chal…nerie des femmes …elles*, Paris, 1664, …pie *de l'imprimerie …*, 1664, in-4°. Cet …gé des ouvrages de …t curieux, mais non …veaux. L'auteur avait …matériaux en faisi… …our son *Histoire de …*III. *Le Grand Ca… …s grecque, traduit …*, *et la Vie de Ste. …te*, *qui en facilite …* Paris, 1699, in-12. …e traduction, comme …se, qu'une paraphrase …mposé de neuf cen… …à quarante strophes …uel grec, attribué à …e ou de Jérusalem, …, avec une version la… Combefis en 1644. Ce …ui dressa le catalogue …pprimer qu'on trouve …mandement de l'arche… …sur cet objet, 1685, …nges, et in-8°. de 95 …recherché des curieux. …osé un *Traité du vœu …pour ceux qui aspi… …res sacrés*, 2 vol. in… …es autres ouvrages de… …crits. W—s.

…U (Urbain), né à Lou… …d 1613, s'appliqua avec …e, et avec tant de suc… …t un rang parmi les sa… …vants à un âge où les jeunes gens …encore sous les leçons de l'école. …Son goût pour l'indépendance l'empê…cha de prendre un état : il refusa un ca…nonicat, et quelques autres bénéfices, …pour aller chercher, dans un voyage …entrepris sur un fleuve qui lui prêtait de…leurer à sa passion pour les voyages. Il …visita presque toutes les cours de l'Eu…rope, sans autre motif que celui de …s'instruire des mœurs et des usages, …vit, dans toutes les villes où il s'arrêta, …les savants, et partout en fut accueilli …avec distinction. La reine Christine de …Suède goûta son esprit, et, voulant le fixer près d'elle, lui donna le titre de secrétaire de ses commande…ments. Il composa des vers pour cette …princesse, fut l'ordonnateur de ses …fêtes (de 1652 à 54), s'ennuya de la …cour, demanda son congé, et en pro…fita pour revenir à Londres, où ses …intérêts exigeaient sa présence. Il ne …put rester long-temps au milieu de sa …famille; car, dès 1662, il avait déjà …recommencé ses voyages à l'étranger. …En 1663, il se trouvait à Cassel; …l'année suivante, à Copenhague, où …le roi de Danemark l'avait engagé à se …rendre. Il n'y passa que peu de mois, …puisqu'on le retrouve presque aussitôt …dans le pays de Hanovre, où les bontés …de l'électeur parurent le fixer un ins…tant; mais nommé conseiller de l'élec…teur palatin, il vint à Heidelberg, où …il vit la princesse Charlotte Élisabeth, …dont les opinions religieuses étaient …chancelantes. Chevreau l'instruisit en …secret dans la religion catholique, lui …persuada de l'embrasser, et contri…bua par-là à son mariage avec Mon…sieur, frère de Louis XIV. Il accom…pagna cette princesse jusqu'à Metz, …lorsqu'elle se rendit en France, puis re…vint à Heidelberg reprendre ses fonc…tions; mais l'ardeur des voyages lui …fit oublier tous les avantages dont il …jouissait auprès de l'électeur. En 1678,

il était à Paris, précepteur du duc du Maine. Plusieurs années avant sa mort, cet homme si inquiet, sentant ses forces diminuer, revint enfin à Loudun, où il passa le reste de ses jours dans la retraite et l'exercice de tous les devoirs de chrétien. Il y mourut le 15 février 1701, dans sa 88e. année. Chevreau aimait la société, et y réussissait par son esprit et la variété de ses connaissances. Sa réputation, très grande de son temps, s'est affaiblie au point qu'on ne lit plus ses ouvrages, dont quelques-uns cependant ne méritent pas cet oubli. Il était versé dans toutes les langues, et avait formé une bibliothèque précieuse. C'est à ses livres et à la culture des fleurs qu'il donna tous les instants que lui laissait sa vie errante. On a de lui : I. *Considérations fortuites*, et *De la tranquillité d'esprit*, deux ouvrages traduits de l'anglais de Hall, et imprimés ensemble, Paris, 1660, in-12 ; le premier a été traduit depuis par Jacquemot, sous le titre de *Méditations occasionnelles ;* II. l'*Ecole du sage*, ou *le Caractère des vertus et des vices*, Paris, 1664, in-12, traduite en partie, et en partie imitée du même auteur ; III. *Lettres*, Paris, 1642, in-8°. ; IV. *Scanderberg*, 1644, 2 vol. in-8°. ; V. *Hermiogène*, Paris, 1648, 2 parties in-8°., roman ; VI. le *Tableau de la fortune*, Paris, 1651, in-4°. et in-12, compilation historique qui commença la réputation de l'auteur comme érudit ; VII. des *Poésies*, 1656, in-8°. ; VIII. *Histoire du monde*, Paris, 1686, 2 vol. in-4°. ; la Haye, 1687, 4 vol. in-12 ; Paris, 1689, 5 vol. in-12 ; la Haye, 1698, 5 vol. in-12 ; cette édition, publiée par Jacques Bernard, est la meilleure) ; Amsterdam, 1717, 8 vol. in-12. Le frontispice annonce des additions de l'abbé de Vertot, mais c'est une ruse du libraire pour assurer le débit de l'édition. Les addi général mauvaises, sont de de Chastenet. On a accusé d'avoir copié ce livre de celu tien Mathias, intitulé : *Thea versum ;* mais ce fait n'a pa vé, et rien n'engageait à fai velles recherches pour l'éclai avons trop et de trop bon d'histoire universelle pour q ne soit tenté de revenir à cel *Œuvres mêlées*, la Haye, volume très souvent divis tomes in-12, dont la pagin Il y a des choses curieuses recueil peu commun. On tro nairement, à la suite du secc les *Poésies de M. Chev* Haye, 1716, in-12. Elles so quables par le naturel et l VIII. *Chevræana*, Paris 1700, 2 vol. in-12 ; Ams 1700, 2 vol., même forn blié par l'auteur lui-même des meilleurs ouvrages de c on trouve des remarques sur *vræana* dans le *Ducatiana*, t p. 403. On a encore de lui des *ques sur les poésies de Ma* Saumur, 1660, in-4°., pleines tion, et imprimées dans quelq des éditions de ce poète (*V.* M BE), et plusieurs pièces de t *l'Amant, ou l'Avocat dupé*, en cinq actes et en vers, Paris in-4°. ; la *Lucrèce romaine*, t même année ; la *Suite et le n du Cid*, tragi-comédie, 1658 *Gesippe et Tite*, ou *les Deux* tragi-comédie, 1658, in-4°. ; *lan*, tragédie, même année ; *cent exilé*, tragi-comédie, 1640, in-4°., sous le nom *vais ;* les *Véritables Frères* tragi-comédie, 1641. La vie vreau, par Ancillon, se trou les *Mémoires concernant les*

lusieurs modernes, 9, in-12. W—s.

NT (l'abbé Jean- é en Lorraine, était Parti de la Grande- o, il employa treize isita toute l'Europe ique et de l'Asie. Il Charles V, duc de près la mort de ce à Paris, où il mourut de lui : I. *Histoire s Kemiski, géor-* les, 1697, in-12, om de Mme. D.; II. *ique du duc de Lor-* 1696, in-8°.; III. *la Pologne*, Colo- 2; IV. *la Connais- ;* V. *la France rui- comment;* VI. *le clairci relativement* Chevremont a laissé uscrit assez curieux, *e des voyageurs et* Test une espèce de trouve beaucoup de nœurs des juifs et On a encore trouvé s l'*Art de régner* t le *Ministre d'état* hevremont avait des et son style n'était ropre à les faire va-

D. L.

(Marie de Rohan, quit en 1600, d'Her- uc de Montbazon, et le Lenoncourt. Elle , Charles d'Albert, onnétable de France, 621 un second ma- de Lorraine, duc de célèbre par son es- eauté, son caractère oya surtout dans les onde, et la fit exiler plusieurs fois; il lui attira successivement la haine de Louis XIII et des cardinaux Richelieu et Mazarin. Le roi, lorsqu'il rappela les exilés, étant au lit de la mort, ne lui fit pas grâce comme aux autres; il la désigna même, dans sa *Déclaration de la régence*, comme une personne dangereuse à laquelle on ne devait jamais permettre le retour. Au surplus, ses intrigues et ses malheurs tinrent uniquement à la faiblesse de son caractère. Mme. de Chevreuse eut un grand nombre d'amants; elle aima avec emportement, bravant tous les périls pour ce qu'elle aimait, mais cédant avec facilité à la plus légère distraction; elle avouait elle-même « que, » par un caprice assez bizarre, elle » n'avait jamais aimé le mieux ce » qu'elle avait estimé le plus. » — « Je » n'ai jamais vu qu'elle, dit le cardinal » de Retz, en qui la vivacité suppléât » au jugement. Elle avait des saillies » si brillantes, qu'elles paraissaient » comme des éclairs, et si sages, » qu'elles n'auraient pas été désavouées » par les esprits les plus judicieux. » Intimement liée avec la reine Anne d'Autriche, Mme. de Chevreuse dut nécessairement haïr le cardinal de Richelieu. Cette haine, dont le cardinal fut instruit, ainsi que des sobriquets outrageants que lui donnait la duchesse en particulier, le déterminèrent à la faire exiler. Accusée d'avoir cabalé contre lui, près d'être arrêtée, poursuivie par les gardes du cardinal, elle n'échappa qu'avec peine, et passa en Angleterre. C'est dans cette fuite précipitée, qu'elle traversa, dit-on, la Somme à la nage pour gagner Calais. On prétend cependant que le cardinal n'avait pas été insensible aux charmes de la duchesse. Mme. de Chevreuse, qui portait partout le feu de la guerre contre

la France, et faisait naître l'amour dans le cœur de tous les princes près de qui elle allait chercher un asyle, revint à la cour après la mort du cardinal de Richelieu, et y revint avec le même esprit qui l'en avait si souvent fait éloigner. A peine y fut-elle qu'elle y jeta de nouvelles semences de trouble et de confusion. Elle entra dans la ligue formée contre le cardinal Mazarin, avec lequel elle en avait précédemment fait une pour faire périr les princes, et s'unit, pour le perdre, avec le coadjuteur, le duc de Beaufort et la duchesse de Montbazon. Le mariage projeté de Mlle. de Chevreuse avec le prince de Conti, qui, cependant, n'eut jamais lieu, fut la garantie de cette nouvelle confédération, qui n'eut aucun résultat fâcheux pour le cardinal. Mme. de Chevreuse mourut en 1679, à soixante-dix-neuf ans. Par son second mariage, le duché de Chevreuse devint l'apanage de ses enfants du premier lit; car elle n'eut de ce mariage que trois filles; les deux aînées prirent le voile, et la troisième ne fut pas mariée. B—y.

CHEVRIER (François-Antoine), né à Nanci au commencement du 18e. siècle, d'une famille distinguée dans la robe, montra de bonne heure des dispositions heureuses. Il servit, en qualité de volontaire, dans le régiment de Tournaisis; mais bientôt, dégoûté du métier des armes, il vint à Paris, travailla pour le théâtre, et se livra sans réserve à son penchant pour la satire. Après avoir inondé la capitale de brochures plus ou moins graveleuses, mais souvent piquantes, et s'y être fait nombre d'ennemis, il se retira en Allemagne, puis à la Haye. Poursuivi de nouveau dans cette ville, il s'enfuit à Roterdam, où, sans doute, il n'eût pas été plus tranquille, s'il ne fût mort d'une indigestion le 2 juill. 1762,

le même jour que son ami l'al
te, si fâcheusement connu par
phe que lui fit Voltaire. Chevri
alors quarante-deux ans. Ses ell
on fit l'inventaire, consistaient
ducats, une montre et quelqu
des. Né avec infiniment d'es
détestait les sots, déchirait in
blement les écrivains médiocr
nisait avec une dangereuse faci
me de la satire; mais il ne
ni les mœurs, ni les convena
son penchant à médire lui fi
guer souvent de ces anecdotes
dées, dont la publication peut
le repos des familles. On a de Ch
I. *le Colporteur*, histoire m
critique, sans date, in-12;
manach des gens d'esprit,
homme qui n'est pas un sot,
in-12; III. *Amusements des*
de B. (**Bruxelles**), **1763**, **2**
12; **IV.** ***les Ridicules du siècle***,
in-12; V. ***Vie du fameux P***
bert, ex-capucin, connu sujet
sous le nom de l'abbé Platel,
in-12; ces cinq ouvrages ont
nis en 1774, et publiés sous
très inexact d'***Œuvres compl***
Chevrier, **Londres**, **3 vol.** i
pour donner au troisième volu
paisseur convenable, on y a j
Nouvelles libertés de penser;
sai sur les mémoires de M.
laume, deux pièces qui ne sont
de Chevrier; VI. ***Recueil de c***
mes, **1745**, **in-12**; **VII.** ***Bibl***,
in-12; VIII. ***Voyage de Reg***
1751, **in-8°.**; **IX.** ***Mage-Ken***
toire japonaise, **1752**, **in-1**
Cela est singulier, ***histoire***
tienne, 1752, in-12; XI. *Ess*
torique sur la manière de jug
hommes, 1752, in-12; XII. *A*
res pour servir à l'histoire des
mes illustres de Lorraine, av
Réfutation de la Bibliothèque

Calmet, 1754, 2 vol. in-
ge satirique comme les au-
uctions de l'auteur, et d'ail-
important, Chevrier n'y re-
un très petit nombre d'er-
bénédictin ; XIII. *la Nou-
our*, comédie en un acte et
Dresde, 1759, in-12 ; XIV.
le la campagne de 1757,
parties ; XV. *Histoire gé-
Lorraine et de Bar*, in-
*Réponse du roi de Prusse
re*, 1758, in-4°. ; XVII.
*du prince royal de Prusse
aréchal de Schwerin*, in-
II. *Dialogue entre le prince
urg et le baron de Horn*,
XIX. *Réponse aux lettres
e d'Isembourg ;* XX. *le
ppui de toutes les cours de
*, 1759, in-12, 5 vol. ; XXI.
*nt politique du maréchal de
e*, 1762, in-12, en société
bert de Gouvest, 1761, in-
uit en anglais, 1762, in-12 ;
*ie politique et militaire du
l de Belle-Isle*, 1762, in-
II. *le Codicile et l'Esprit, ou
taires sur les maximes po-
lu maréchal de Belle-Isle*,
n-12 ; XXIV. *Histoire de
Corse*, 1749, in-12 ; XXV.
*de la vie de Maubert, soi-
evalier de Gouvest*, 1761,
XVI. *Anecdotes critiques*,
(Bruxelles), sans date, in-
VII. *Paris, histoire véridi-
: la clef*, la Haye, 1767,
XVIII. *Histoire secrète de
personnages illustres de la
de Lorraine*, 1784, in-12,
XXIX. *Cargula*, parodie de
1749, in-12. Chevrier a
a théâtre Italien, la *Revue
itres*, le *Retour du Goût*,
agne, l'*Epouse suivante*,
parisiennes, la *Petite Mai-
son*, et le *Réveil de Thalie*, qui se trouve parmi les pièces de Voisenon. XXX. Quelques autres ouvrages que l'on trouvera cités dans le *Dictionnaire des Anonymes* de M. Barbier, et dans la *France littéraire*, dont nous avons réparé les omissions.

D. L.

CHEYNE (GEORGE), médecin écossais, né en 1671, fit ses premières études médicales à Edimbourg, sous le docteur Pitcairne. Ayant pris le degré de docteur, il vint à l'âge de trente ans s'établir à Londres, où il publia sans nom d'auteur une *Nouvelle théorie des fièvres aiguës et des fièvres lentes*, qui eut plusieurs éditions, dont la 4e. est de 1724 ; ce traité fut suivi bientôt après de la publication d'une production d'un autre genre, intitulée : *Fluxionum methodus inversa, sive quantitatum fluentium leges generaliores.* Ce livre, relatif au calcul différentiel, fut vivement critiqué par Moivre et par Jean Bernoulli ; néanmoins, les connaissances qu'il supposait firent recevoir Cheyne, en 1705, à la société royale de Londres. Il fit paraître cette même année, en 1 vol. in-8°., ses *Principes philosophiques de la religion naturelle*, où il montre à la fois beaucoup de savoir et de piété ; mais cet auteur, qui prêchait si bien la morale, était alors entraîné dans des dissipations de tout genre, dans des débauches de table et de cabaret, qui eurent une influence funeste sur sa santé ; il devint d'un embonpoint excessif, duquel résultait une extrême faiblesse de tête et de corps. Hors d'haleine au moindre mouvement, et ne pouvant pas monter de suite deux marches d'un escalier, son état empirait de jour en jour, lorsqu'il prit la résolution de changer de vie. Il fit usage des eaux de Bath,

et s'en trouva si bien qu'il les continua pendant plusieurs années, exerçant sa profession en été à Bath, et à Londres en hiver. Il consigna le résultat de son expérience à cet égard, dans un *Essai sur la véritable nature de la goutte et la manière de la traiter, suivi d'un petit traité sur la nature et les qualités des eaux de Bath.* Dans cet ouvrage, qui ajouta à sa réputation et qui fut plusieurs fois réimprimé, il attribue la goutte aux obstructions des petits vaisseaux, produites par l'amas des sels tartareux et urinaires, et vante beaucoup, comme remède, l'usage des délayants et des apéritifs. L'*Essai sur la santé et la longévité* eut encore plus de succès; il en donna plusieurs éditions en anglais, la quatrième en 1725, in-8°., et une en latin, avec des additions considérables. On l'a aussi traduit du latin en français, Paris, 1755, in-12. Il y recommande en général un régime très sévère; mais en cela ses préceptes étaient en contradiction avec sa manière de vivre. A peine sa santé était-elle rétablie, qu'il avait repris en partie ses premières habitudes d'intempérance, qui ramenèrent avec plus de violence ses précédentes incommodités. Il eut recours alors à l'usage du lait et des substances végétales, et parvint encore à recouvrer la santé. Il publia en 1733 le plus célèbre de ses ouvrages, du moins dans son pays; il est intitulé: *la Maladie anglaise*, ou *Traité des maladies nerveuses de tout genre, comme le spleen, les vapeurs, la mélancolie, les affections hypocondriaques et hystériques*, etc. Cheyne était de l'école de ces médecins qu'on appelait *mécaniciens*, et c'est surtout dans ce dernier ouvrage qu'il se laisse égarer par une théorie absolument hypothétique: il prétend que les deux principes des maladies sont presque toujours l'épaississement et la viscosité, ou l'acrimonie des fluides et le relâchement des solides. Cette théorie erronée se trouve surtout consignée dans son opuscule *De fibræ naturâ ejusque laxæ morbis*. Londres, 1725, in-8°. Il mourut à Bath en 1742, âgé de soixante-douze ans. On a aussi de lui un *Essai sur le régime, suivi de cinq discours sur des sujets de médecine, de morale et de philosophie*, 1740; et *Méthode naturelle pour guérir les maladies du corps et les désordres de l'esprit qui en dépendent*, ouvrage qui a été traduit en français par M. de Lachapelle, Paris, 1749, 2 vol. in-12. Tous ces ouvrages sont écrits avec clarté, d'un style animé, et avec un ton de sincérité et d'amour de l'humanité qui prévient en faveur de l'auteur. La partie métaphysique en est la plus défectueuse; mais quelque mérite qu'il y ait, à certains égards, dans ces ouvrages, les progrès que la science a faits depuis, les ont rendus peu utiles dans la pratique. X—s.

CHEYNELL (François), théologien presbytérien, né à Oxford en 1608, exerçait les fonctions ecclésiastiques dans sa ville natale, lorsqu'au premier éclat de la guerre civile, en 1640, il se rangea du côté du parlement. Il fut, en 1643, membre de l'assemblée des théologiens, et, en 1646, l'un des commissaires envoyés pour convertir l'université d'Oxford. Il fut nommé, deux ans après, professeur et président d'un des colléges de cette université; mais, quoiqu'il eût du savoir et des talents, il n'avait pas, à ce qu'il paraît, ceux qu'exigeaient de semblables emplois, et il fut obligé de les résigner. On l'en dédommagea par le riche bénéfice de Petworth, dans le comté de Sussex, dont il jouit jusqu'à la ré-

on. Il a publié un assez grand
ede sermons et autres ouvrages.
lant, il serait assez peu connu
l'hui sans les rapports singuliers
ut avec le fameux théologien
gworth. En 1643, on vit pa-
imprimé par un ordre supé-
un livre de Cheynell, intitulé :
ine, les progrès et le danger
inianisme, où l'archevêque
Hales d'Éton, Chillingworth et
s théologiens distingués étaient
tés comme chefs d'une ligue
la doctrine protestante. L'année
te, Chillingworth étant mort, il
également par autorisation un
ouvrage de Cheynell, sous ce
Chillingworthi novissima, ou
ladie, l'hérésie, la mort et
rement de Guillaume Chil-
orth. C'est un exemple tout à la
sible et déplorable de ce que
enfanter le fanatisme religieux.
ell avait été chargé de soigner
tout d'exhorter Chillingworth.
a relation qu'il fait de la maladie
homme de raison (car c'est ainsi
appelle), il retrace longuement
'orts et ses pieux travaux pour
tir le malade, et dit com-
il priait Dieu « de lui donner
mières nouvelles et d'autres
pour qu'il pût voir, reconnaî-
quitter ses erreurs, abjurer
on, et se soumettre à la foi ».
ême temps, toujours inspiré
zèle fanatique, il le maltrai-
e paroles, au point qu'on crut
lement dans le parti royaliste,
it celui de Chillingworth, que
utales exhortations de Cheynell
t avancé sa mort. Après avoir
d'enterrer lui-même le corps de
gworth, il imagina d'enterrer
meux ouvrage, intitulé : *la Re-*
des protestants, moyen sûr de
Il se rendit à cet effet, ce livre
à la main, au lieu des funérailles, et
après un court préambule, où il décla-
rait qu'il serait trop heureux pour le
royaume que de pareils ouvrages pus-
sent tous être enterrés de manière à
ne jamais ressusciter : « Va-t-en, s'é-
» cria-t-il, livre maudit, qui a séduit
» tant d'ames précieuses; va-t-en, li-
» vre corrompu jusqu'à la pourriture;
» terre, retourne à la terre, et pous-
» sière, retourne à la poussière. »
Cheynell mourut en 1665, dans un
état voisin de la folie. S—D.

CHÉZY (ANTOINE), directeur de l'école des ponts et chaussées, et inspecteur-général du pavé de Paris, naquit à Châlons-sur-Marne en 1718, et fit concevoir dès sa plus tendre enfance les espérances qu'il réalisa dans la suite. Ce fut dans la congrégation de l'Oratoire qu'il commença ses études, et peut-être cette société célèbre contribua-t-elle à développer le germe des talents dont il a laissé tant de preuves. Cependant, ayant quitté cette congrégation à l'âge de trente ans, il fut admis à l'école des ponts et chaussées, nommé sous-ingénieur en 1761, ingénieur en chef en 1763, et succéda, dans la place d'inspecteur et d'adjoint de Perronnet, à Pallin, dont il avait épousé la fille. Nous n'entrerons point dans le détail de tous les travaux dont il a conçu les plans ou dirigé l'exécution; nous nous contenterons d'indiquer les plus remarquables, tels que les nivellements relatifs au canal de Bourgogne, et du canal projeté pour amener l'Ivette à Paris, la construction du pont de Neuilly, faite sur les plans de Perronnet, auxquels Chézy avait beaucoup contribué. Ce fut aussi sous sa direction que s'élevèrent les ponts de Mantes et du Tréport, admirés pour leur belle construction. Quoiqu'il eût écrit un grand nombre de mémoires sur sa partie, sa modes-

tie ne lui permit jamais de céder aux instances de ses amis en les livrant à l'impression; un seul (celui *sur les niveaux*), a paru dans le tome V des *Mémoires des savans étrangers*. Sa méthode pour la construction des équations indéterminées relatives aux sections coniques, a été publiée par M. Prony. Chézy est mort sans fortune le 4 octobre 1798. J—N.

CHIABRERA (Gabriel), célèbre poète italien, né à Savone, dans l'état de Gènes, le 8 juin 1552, fleurit dans le 16e. et dans le 17e. siècle; aussi trouve-t-on dans ses vers, selon l'observation de Tiraboschi, toutes les beautés de style qui caractérisent le premier de ces deux siècles, et quelques-uns des défauts que l'on reproche au second. Sa mère, restée veuve quinze jours avant qu'elle accouchât de lui, se remaria, et l'abandonna aux soins d'un frère et d'une sœur de son père qui n'avaient point d'enfants. Jean Chiabrera, son oncle, demeurait à Rome; Gabriel y fut envoyé à l'âge de neuf ans; il commença ses études sous un maître qui venait lui donner des leçons; mais cette éducation domestique lui réussit mal; il fut attaqué à plusieurs reprises d'une fièvre qui interrompait tous ses travaux, et retardait ses progrès. Son oncle le mit enfin au collége des jésuites; il y recouvra la santé, prit de l'émulation et des forces, fit tout son cours de belles-lettres et de philosophie, qu'il ne termina qu'à vingt ans. Il suivit quelque temps les leçons publiques de Marc-Antoine Muret. Paul Manuce, dont la maison était voisine de la sienne, l'admit à ses savants entretiens. Pendant un séjour de plusieurs années que Sperone Speroni fit à Rome, Gabriel le vit familièrement, et profita de ses conseils. Après la mort de son oncle, il entra au service du cardinal Cornaro, camerlingue du pape, et y resta quelques années; mais s'étant vengé d'une insulte qu'il avait reçue d'un gentilhomme romain, il fut forcé de quitter Rome, et se retira dans sa patrie. Une nouvelle affaire vint encore l'y troubler. Il paraît que, dans sa jeunesse, il était facile à irriter, et chatouilleux sur le point d'honneur; il raconte lui-même avec beaucoup de simplicité que cette affaire arriva sans qu'il y eût de sa faute, qu'il fut blessé, qu'il en tira vengeance, qu'il lui fallut s'exiler pendant plusieurs mois; mais qu'enfin les inimitiés s'apaisèrent, et qu'il jouit d'un long repos. Il épousa, vers l'âge de cinquante ans, une noble génoise, dont la mère était une Spinola, et n'eut point d'enfants de ce mariage. Tout ce qu'il avait laissé à Rome avait été confisqué juridiquement; il en obtint la restitution par la faveur du cardinal Cinthio Aldobrandini. Il avait fait d'autres pertes qu'il ne put réparer. Né riche, il se vit réduit à une fortune médiocre, mais indépendante; il vécut sain de corps et d'esprit jusqu'à une extrême vieillesse. Son génie poétique avait tardé à se déclarer: ce ne fut qu'après avoir quitté Rome que, se trouvant du loisir dans sa patrie, il lut avec quelque attention les poètes, et se sentit le désir de connaître les règles et les principes de leur art. Il donna aux poètes grecs la préférence sur tous les autres, et passa de l'admiration qu'il conçut pour Pindare au désir de l'imiter. Il se fit, d'après ce grand modèle, une manière et un style à lui, qui le distinguent de tous les autres lyriques italiens. Il ne réussit pas moins à imiter le naturel ingénieux et les grâces d'Anacréon; ses *canzonette* ont autant de facilité et d'élégance que ses grandes *canzoni* ont de sublimité. Sa réputation se répandit bientôt dans toute l'Italie; il en visita les principales

nais il ne fit de long séjour rence et à Gènes. Les grands Toscane, Ferdinand Ier. et l, le duc de Savoie Charles ıcl, Vincent de Gopzague, Mantoue, le sénat de Gènes, e Urbain VIII le comblèrent entes occasions de présents, ıctions et de marques d'hon- soin qu'il prend de les rap- ans sa Vie, qu'il a écrite lui- fait voir qu'il n'y était pas le. En 1625, pendant la guer- la république de Gènes et le Savoie, le sénat ayant placé à ın corps de troupes considé- :empta la maison de Chiabrera ıent des gens de guerre. Il fut pensé, par un décret spécial, s imposées pour le même su- écret est conçu dans les termes honorables pour lui; l'exemp- est pas seulement motivée génie et sur ses talents, mais ureté de sa vie et sur ses Chiabrera mourut à Savone ctobre 1637. Sa taille était , mais bien proportion- avait les yeux châtains, les bles, mais peu agréables, les les et la vue très courte, l'air ement pensif et préoccupé, s'égayât volontiers avec ses ur faire entendre qu'une chose ellente, il disait : « C'est de la grecque. » Quand on parais- ris des hardiesses et de la té de son style, il se compa- son compatriote Christophe « Je veux, comme lui, di- découvrir un nouveau mon- ı périr. » Il disait encore, en nt, « que la poésie était née bonheur des hommes, mais s pour leur supplice. » Il était iter ceux qui récitent toujours s ou qui en parlent sans cesse. Il ne disait jamais un mot ni des siens, ni de la poésie en général, sinon dans la société la plus intime, et avec de vrais connaisseurs. Les vers furent cependant sa seule occupation pendant plus de cinquante années. Jamais poète n'en composa davantage et dans plus de différents genres. Ses poésies lyriques sont le premier et le plus solide fondement de sa gloire. Elles parurent d'abord à Gènes, en trois livres ou parties, publiés en 1586, 1587 et 1588, in-4°. Il en fut fait ensuite plusieurs éditions augmentées, dont les meilleures sont celles de Rome, 1718, 3 vol. in 8°., et de Venise, 1731, 4 vol. in-8°. Les deux éditions de Venise, 1768 et 1782, 5 vol. in-12, ne sont pas belles, mais elles contiennent plusieurs pièces en vers et en prose qui n'étaient point dans les précédentes; la plus jolie édition des poésies lyriques seules est celle de Livourne, 1781, 3 vol. in-12. De tous les poètes modernes auxquels on a donné le surnom de *Pindare*, aucun ne paraît l'avoir mieux mérité que le Chiabrera; c'est la même élévation, le même feu, la même audace que dans le poète thébain. Il semble s'être identifié avec lui. « Il croit, comme lui, tenir sa lyre; il s'adresse à cette amie du chant, à cette amante de la danse; tantôt il descend des sommets du Parnasse aux rives des l'Arno, pour chanter les souverains de Florence; tantôt il apporte aux bords de la Dora une immortelle couronne d'or, qu'il a choisie sur l'Hélicon, et dont il veut orner le front du jeune duc de Savoie. Si, dans une guerre maritime contre les Turks, les galères de Toscane se distinguent, tantôt seules, tantôt dans la flotte combinée des princes chrétiens, c'est alors qu'à l'audace, à la gravité, à la nouveauté de ses chants, entremêlée de maximes

morales, de traits mythologiques ou historiques, et de riches comparaisons, on croit véritablement reconnaître Pindare. Il reprend quatorze fois sa lyre, et ces quatorze odes forment un faisceau lyrique qui suffirait pour immortaliser un poète. Dans les sujets légers et gracieux, il se montre le rival d'Anacréon et d'Horace. Dans ce genre, comme dans le genre héroïque, sa marche est vive et libre; il ne paraît suivre de lois que celles de sa fantaisie, qui vole sur les objets, et qui réveille à chaque instant, par des images et des idées imprévues et nouvelles, l'imagination du lecteur. »(*Mercure de France*, 25 juillet 1812). Ses autres ouvrages, dans lesquels il ne se montre pas aussi supérieur, mais où il ne laisse pas de tenir encore un rang distingué, sont: I. quatre poëmes épiques: 1°. *la Gotiade o delle guerre de' Goti, canti XV in ottava rima*, Venise, 1582, in-12; Naples, 1604, in-4°.; Venise, 1608, in-12; 2°. *la Firenze, canti XV, in verso sciolto*, Florence, 1615, in-4°. et in-8°.; 3°. *l'Amedeida, canti XXIII, in ottava rima*, Gênes, 1620, in-4°.; 4°. *il Ruggiero, canti X, in verso sciolto*, Gênes, 1655, in-12; II. des poëmes moins étendus, sous le titre de *Poemetti*, Florence, 1598, in-4°. Ce sont de petites épopées sur des sujets tant profanes que sacrés, qui ont tous plus ou moins le mérite de l'invention, et d'une narration vive et poétique; ils font partie des deux dernières éditions de Venise, dont ils remplissent le 3e. volume; III. une tragédie, intitulée: *Erminia*, Gênes, 1622, in-12; IV. plusieurs comédies pastorales, ou *Favole boscareccie*, entre autres, *Alcippo*, Gênes, 1604; Venise, 1605, in-12; *Gelopea*, Venise, 1607, in-12; *Meganira*, Florence, 1608, in-8°.; Venise, 1609, in-12; V. quelques drames en musique, et autres compositions dramatiques pour des fêtes données à Florence, à Mantoue, etc., imprimés d'abord séparément, et recueillis dans les éditions de Venise; VI. enfin, il parut vers la fin du dernier siècle un recueil peu considérable, mais précieux, de pièces jusqu'alors inédites de notre poète, sous ce titre: *Alcune poesie di Gabriele Chiabrera, non mai prima d'ora pubblicate*, Gênes, 1794, in-8°. de 102 pages, contenant: 1°. une belle ode ou *canzone* sur l'élection du doge de Gênes, Alexandre Giustiniano, en 1611; 2°. la tragédie d'*Ippodamia*, en cinq actes, avec des chœurs; ces chœurs surtout sont d'une beauté qui égale celle des meilleures poésies lyriques de l'auteur. Le volume est terminé par des éloges en prose de quelques hommes célèbres, entre autres de J. B. Strozzi, d'Ottavio Rinuccini, de Ciampoli, de Galilée, du Marini et du Tasse. Ce sont des notices concises et judicieuses, destinées sans doute à être lues publiquement, et dans lesquelles Chiabrera s'exprime sur ceux même de ces hommes célèbres qui étaient ses rivaux de gloire, avec autant de justesse que d'impartialité. L'éditeur annonçait l'existence de plusieurs autres ouvrages de Chiabrera également inédits, et le dessein où l'on était alors d'en faire jouir le public; mais ce projet est resté jusqu'à présent sans exécution. G—é.

CHIARAMONTI (Scipion), savant dans la philosophie et les mathématiques, né d'un père médecin à Césène, ville de la Romagne, le 22 juin 1565, mort le 3 octobre 1652, avait fondé dans sa patrie l'académie des *Offuscati*. Outre plusieurs ouvrages contre Tycho-Brahé sur les comètes et sur le système du monde, d'autres de mathématiques, et des commentaires sur

l a laissé: I. une histoire la-
sène en seize livres, Césène,
4°.; Helmstadt, 1665, in-
trouve des renseignements
l'histoire de l'Italie; II. un
De conjectandis cujusque
t latitantibus animi affecti-
nise, 1625, in-4°. Cureau
nbre s'en est beaucoup ser-
mposer son ouvrage sur l'art
tre les hommes. C. T—Y.

AMONTI (Jean-Baptiste), et jurisconsulte italien, mort le 22 octobre 1796, y était né 1731. Jeune encore, il avait ar son goût pour les lettres, is dans les réunions de sa littérateurs que le savant bio- azzuchelli formait chez lui. A ngt-trois ans, il y lut une dis- pleine d'érudition: *Sul Pa- ero degli antichi Romani*, primée dans le volume V de *Raccolta d'opuscoli scienti- fici*, Venise, 1759. En- ar ce succès, Chiaramonti la même société, en 1756, dissertation de sa composi- *ra il commercio*, qui fut uivie d'une autre: *Sulle ac- letterarie Bresciane*. Il fit plusieurs autres opuscules ns agréables qu'instructifs, t imprimés, les uns à part, tres dans les deux volumes *rtazioni istoriche*, *scienti- erudite recitate nell' adu- l Mazzuchelli*, que Chiara- i-même publia, en 1765, à C'est à son zèle pour les lettres it l'édition faite dans la même 2 vol. in-8°., l'an 1763, de nt quarante-trois morceaux de littérature du chanoine gliardo. La plume de J.-B. onti donna au public, indé- nent de ces productions, des *Notizie intorno a Luigi Marcello*, *Patrizio Veneto*; d'autres relatives au P. Jean-Pierre Bergantini, au P. François Lana: celles qui ont rapport à ce dernier sont suivies d'une lettre sur la fameuse barque volante de ce jésuite, projet dans lequel on a cru voir un prélude de l'invention des aérostats. — Son frère (Horace), mort en 1794, a publié quelques ouvrages ascétiques. G—N.

CHIARANTANO (Paul), né à Piazza en Sicile, en 1613, entra dans l'ordre des jésuites en 1631, et peut être placé parmi les hommes distingués qu'a produits cette illustre société. Après avoir achevé ses études avec succès, il s'adonna à des matières plus sérieuses, et professa la philosophie, la théologie scholastique et la morale. Les mathématiques fixèrent aussi son attention, et ses connaissances dans les langues orientales étaient très approfondies. Il fut deux fois élu recteur du collége de Piazza, et nommé censeur du St.-Office. Il mourut dans sa patrie le 22 janvier 1701. On a de lui: *Piazza città de Sicilia nova et antiqua*, Messine, 1654, in-4°., inséré dans le tome X des *Antiquités* de Grævius. Il a laissé manuscrits: *De horologiis rotalibus et solaribus*; *De segmentis seu partibus circuli*; *De sphærâ*; *De modo erigendi figuram*; *De astronomiâ*. J—N.

CHIARI (François Rainier), auteur italien, né à Pise, écrivait au commencement du 18°. siècle, et mourut à Venise en 1750. Il portait l'habit ecclésiastique et le titre d'abbé. Il publia en latin et en italien des ouvrages de piété, de morale, et même de médecine. On cite entre autres, en latin: *Homiliæ et orationes aliquot sacræ*; *Aphorismi philologici in sensu veritatis expressi*; et en italien, *la Luce vera del mondo*; *il Penitente*

illuminato, etc. Ses ouvrages de médecine sont traduits du latin : *la Medicina statica di Santorio volgarizzata con varie aggiunte, tra le quali l'opuscolo intitolato il medico di se stesso : Della medicina di Aurelio Cornelio Celso, lib. 8 tradotti*, Venise, 1747, in-8°. Il a aussi traduit en italien des *Lettres choisies de Cicéron*. R. G.

CHIARI (l'abbé Pierre), poète comique et romancier italien, naquit à Brescia vers le commencement du 18e. siècle. Il entra chez les jésuites au sortir de ses études, mais il n'y resta pas long-temps; il se fit prêtre séculier, se livra tout entier à son goût pour les lettres, et vécut étranger à toute autre affaire qu'à la composition de ses ouvrages, et avec le seul titre de poète du duc de Modène. Il fixa son séjour habituel à Venise, où il fit jouer, dans l'espace de dix ou douze ans, plus de soixante comédies. Il était en rivalité avec le célèbre Goldoni. A en croire les préfaces de Chiari, ses pièces n'eurent pas moins de succès que celles de son rival; mais si cela fut vrai à la représentation, cela ne l'est nullement à la lecture, quoique à la lecture aussi les comédies de Goldoni perdent beaucoup de l'effet qu'elles eurent autrefois sur la scène. Le théâtre de l'abbé Chiari est en 10 vol. de pièces en vers, et 4 vol. de pièces en prose. Il en parut deux éditions à la fois à Venise et à Bologne, de 1759 à 1762, in-8°. Il adopta pour ses comédies en vers, comme Goldoni lui-même, le vers rimé *martellien*, ou de quatorze syllabes. Goldoni avait pris Molière pour sujet d'une de ses comédies, Chiari fit un *Molière mari jaloux*; l'un ayant mis Térence sur le théâtre, l'autre y mit Plaute; *la Sposa persiana* du premier fit naître *la Schiava chinese* du second; et ensuite *le Sorelle chinesi*. « Le grand bruit, » dit l'auteur dans sa préface, que fit » cette année-là même (1752) *la* » *Sposa persiana* du docteur Goldoni » me donna l'envie de mettre en rivalité sur nos théâtres la grande nouveauté des mœurs chinoises, qui pût » exciter également la curiosité du » public, et en mériter les applaudissements. Mes espérances ne furent » point trompées; mon *Esclave chinoise* se soutint si bien contre le » *torrent de la malignité et de l'envie*, que je fus encouragé à en produire une seconde du même genre, » qui reprend et continue l'intrigue de » la première. Elle eut encore plus de » succès, et fut reçue avec transport » par le public, *alors partagé en* » *deux factions, et qui y mettait* » *beaucoup d'obstination et de chaleur.* » Cette obstination et cette chaleur ont passé, et l'on voit ici un exemple de plus de ce que deviennent souvent au bout d'un demi-siècle ces factions littéraires qui font tant de bruit. Chiari ne manque ni d'invention dans les sujets, ni d'art dans la conduite de ses pièces, mais son style n'a ni force, ni vivacité, ni verve comique; son dialogue est sans couleur, et sans vérité, et il tombe à tout moment dans l'affectation ou dans la langueur. Il voulut s'élever jusqu'à la tragédie, et en donna quatre, dont le mauvais succès l'avertit de n'en pas hasarder davantage. Après avoir fourni sa carrière dramatique, il se retira à Brescia, sa patrie, où il mourut en 1788, ou, selon d'autres, en septembre 1787, dans un âge très avancé. Quelques-uns de ses romans valent mieux que ses comédies, mais ils peignent en général de petits objets, et n'annoncent point une connaissance profonde du cœur humain, comme les bons romans anglais et français. *La Gio-*

ice di Lotto, *la Ballerina ono-*
, la Cantatrice per disgrazia,
essent peu, et ce sont pourtant
meilleurs. Sa *Bella Pellegrina*
ire plus d'intérêt, mais ce n'est
l'action de l'*Écossaise* de Voltaire
loppée et mise en roman ; l'auteur
mit lui-même en comédie, sous
ême titre de *la Bella Pellegrina ;*
la dernière de son recueil. On a
re de ce trop fécond écrivain des
ere scelte, des *Lettere filosofi-*
, *Lettere scritte da donna di*
o e di spirito per ammaestra-
to del suo amante, une *Storia*
a per dimande e riposte, un
age prétendu philosophique, in-
é : *Trattenimento della spirito*
mo sopra le cose del mondo pas-
; un autre qui a pour titre : *Genio*
stumi del secol presente, etc.

G—é.

CHICOT, gentilhomme gascon,
cha à Henri IV, qu'il servit
beaucoup de zèle et de valeur.
le surnomma le *bouffon*, parce
n parlant aux grands avec fran-
e, il entremêlait ses avis d'une
e de traits plaisants. Ayant été
traité par le duc de Mayenne,
onçut pour lui une si grande
e, qu'il chercha dans diverses
sions à le faire périr de sa main,
eut en deux ans trois chevaux tués
lui, parce que, dans plusieurs af-
s, il s'exposa beaucoup pour exé-
r son projet. A la journée de
s, en 1592, il fit prisonnier
omte de Chaligny, et l'amena à
ri en lui disant : « Tiens, je te
nne ce prisonnier qui est à moi. »
ligny, irrité d'avoir été pris par
ot qui semblait le mépriser, lui
a sur la tête un grand coup
ée, dont il mourut quinze jours
s. Dans la chambre où on l'a-
transporté se trouvait aussi un
soldat mourant ; le curé du lieu, ligueur fanatique, ayant été appelé auprès de ce soldat, lui refusa l'absolution, sur ce qu'il était au service d'un roi hérétique ; Chicot, entendant ce refus, s'élança de son lit pour tuer le curé ; mais les forces lui manquèrent et il expira.

B—g—t.

CHICOYNEAU (François), naquit en 1672, à Montpellier. Son père, chancelier de l'université, le destina d'abord à la marine ; mais ayant perdu ses deux autres fils, Michel-Aimé et Gaspard, auxquels il avait procuré tour à tour la survivance de ses nombreux emplois, il voulut réparer cette double perte en choisissant pour successeur le fils qui lui restait. François étudia donc la médecine, et reçut le doctorat en 1693, à l'âge de vingt-un ans. Trois mois après, il obtint, par les sollicitations de son père et la complaisance vénale de l'archiâtre Antoine Daquin, les places que ses frères avaient occupées ; mais il fit oublier, par son zèle et ses honnêtes procédés, les usurpations dont sa famille offrait tant d'exemples scandaleux. Quoique très jeune, il s'acquitta parfaitement de ses fonctions. L'année 1720 fut la plus glorieuse de sa vie ; envoyé à Marseille où la peste régnait, il montra un courage imperturbable ; très bien secondé par ses deux adjoints, Verny et Deidier, il prodigua aux habitants des consolations et des soins. Lorsque, après un an de séjour dans cette malheureuse ville, les trois professeurs revinrent à Montpellier, ils furent reçus aux acclamations de tout un peuple, qui témoigna son enthousiasme par des arcs triomphaux et des illuminations. Leur conduite médicale n'avait pourtant pas été exempte de reproches. Persuadés que la peste n'est pas contagieuse, ils avaient négligé les

précautions qui, sans doute, auraient modéré la violence ou abrégé la durée de ce fléau. Nommé, en 1731, médecin des enfants de France, Chicoyneau succéda l'année suivante à son beau-père Chirac, premier médecin du roi, et conserva cette place jusqu'à sa mort, le 15 avril 1752 : l'académie des sciences l'avait admis en 1732 au nombre de ses associés libres. Chicoyneau n'a laissé que des opuscules ; son discours latin et ses lettres françaises sur la peste contiennent une doctrine tellement erronée, qu'elle ne mérite pas une réfutation sérieuse ; il n'en est pas ainsi de la thèse qu'il composa, et fit soutenir par Antoine Pélissery, en 1718 : *An ad curandam luem veneream frictiones mercuriales in hunc finem adhibendæ, ut salivæ fluxus concitetur ?* L'auteur prouve que la salivation mercurielle, généralement employée de son temps pour la guérison de la siphilis, est toujours inutile, et souvent très dangereuse. Il propose, en conséquence, d'administrer les frictions à moindre dose et à de plus longs intervalles. Cette méthode, qui forme la base du traitement *par extinction*, est effectivement préférable à toutes les autres ; mais Chicoyneau n'en est pas l'inventeur ; car elle se trouve décrite dans les ouvrages de Jean Almenar et de Wendelin Hock, publiés plus de deux siècles auparavant. — Son fils, François Chicoyneau, né à Montpellier en 1702 et mort le 2 juin 1740, fut également chancelier de l'université et intendant du jardin des Plantes de sa patrie. Il aimait beaucoup la botanique, et possédait sur cette branche de l'histoire naturelle des connaissances étendues. Il lut à la société royale des sciences de Montpellier, dont il était membre, deux mémoires : l'un sur l'*irritabilité des étamines de certaines plante*
sur les *mouvements particu*
présentent les fleurs des
cées.

CHIESA (Gioffredo,
secrétaire et conseiller de L
marquis de Saluces, naquit
à Saluces. Envoyé par s
auprès de Louis, dauphin,
tra tant d'habileté dans les
que ce prince le retint aupr
avec la même qualité de co
de secrétaire. Etant allé par
à la cour du roi, il mourut à
1453. On a de lui une chr
sa patrie. — Chiesa (Agosti
cesco, della), naquit à S
1520. D'abord podestat de Ca
et de Saluces, il fut créé
de France vicaire-général
d'Asti, et enfin collatéral da
lement royal établi à Turin.
gea un code de décisions de
ment ; on a aussi de lui un
privilegiis militum, tradui
en italien, par Niccolino s
Il mourut à Lyon en 1572.
(Ludovico, comte della), fi
tino Francesco, sénateur e
ler d'état de Charles-Emma
naquit à Saluces en 1568.
lui : I. *Compendio delle s*
Piemonte, Turin, 1601,
ibid., 1608, in-4°., ouvrage as
auquel on a réuni un disc
l'origine et la noblesse de la
de Savoie ; II. un *Discours*
sagesse civile ou mondaine ;
vità et gestis marchionum Sa
sium, Viennensium Delphin
comitum Provinciæ catalogu
novæ comites, etc., Turin,
in-4°. ; IV. des *Commentai*
la coutume du marquisat
luces ; V. un traité *De pr*
Religionis. Il a fait aussi
poésies. — Chiesa (Francesc

la), neveu du précédent, et historiographe de Victor Ier., et évêque de Saluces, mourut dans cette ville en 1593. Ses ouvrages imprimés, sont : I. *Catalogo degli scrittori Piemontesi, raccolto da Nizzardi*, Turin, 1614, in-4°., souvent réimprimé ; II. *Teatro delle donne letterate*, Mondovi, 1627, in-8°., rare ; III. une partie de l'ouvrage de *Giovenale Ancina*, évêque de Saluces ; IV. une *Description générale du Piémont*, tirée d'une description complète restée manuscrite ; V. *Corona Reale di Savoja*, Turin, 1655-57, 2 vol. in-4°. ; VI. *Teatro blasoneria ;* VII. une *Histoire chronologique des prélats nés sujets des souverains du Piémont*, Turin, 1645, in-4°., — CHIESA (Giovanni Antonio della), frère du précédent, mourut à Saluces en 1594. Il fut successivement podestat de Savillan, préfet de Mondovi et du marquisat de Saluces, conseiller d'état, auditeur ordinaire et président du sénat de Turin, et enfin premier président du sénat de Nice. Il mourut à Turin en 1657. Ses observations sur la pratique du barreau sont estimées, et sont écrites en latin dans un style beaucoup meilleur que celui de ses contemporains. Durandi a donné, sous le titre de *Piemontesi illustri*, la vie des hommes de lettres de la famille

B—BE..

CHIESA (SILVESTRE), peintre génois, né en 1625, élève de Lucien Borzone, répondit aux soins de son maître par des progrès rapides. Il était encore qu'à dix-huit ans que ses premiers ouvrages lui avaient fait des admirateurs ; ses portraits lui firent bientôt une grande réputation. Il avait un talent remarquable pour saisir la physionomie des personnes qu'il peignait, et il lui suffisait de les voir une seule fois pour retracer fidèlement les traits de leur figure. Il faisait souvent leur portrait de mémoire, et ceux même qu'il n'avait jamais vus étaient tout étonnés de se reconnaître dans les portraits qu'il en avait, dit-on, faits d'après de simples renseignements. Chiesa a fait quelques grandes compositions qui annonçaient tout ce qu'il aurait pu devenir, s'il eut vécu assez long-temps pour donner un plus grand essor à son talent. Il mourut à Gènes, en 1657, âgé seulement de trente-quatre ans. A—s.

CHIÈVRES (GUILLAUME DE CROY, seigneur DE), gouverneur et ministre de Charles-Quint, d'une maison ancienne, qui tire son nom du village de Croy en Picardie, entra de bonne heure dans la carrière des armes, et se signala par sa valeur sous Charles VIII et sous Louis XII, rois de France, à la conquête de Naples et de Milan. S'étant retiré ensuite dans le Hainaut autrichien, l'archiduc Philippe le nomma commandant de cette province, lorsqu'il passa en Espagne en 1506. Peu de temps après, Chièvres fut fait gouverneur et tuteur du jeune Charles d'Autriche, depuis empereur sous le nom de *Charles-Quint*, dont il captiva la confiance et la faveur. Ce prince, à son avènement à la couronne d'Espagne, le nomma son premier ministre. Intimement lié avec le chancelier Salvage, Chièvres montra beaucoup d'avidité, et vendit toutes les charges de la monarchie. Cet indigne trafic indisposa les Espagnols contre la cour de Bruxelles. Tous les trésors de l'Amérique et de l'Espagne s'écoulaient en Flandre, entre les mains des ministres de Charles. Chièvres passa en Espagne avec ce monarque en 1517. Ses déprédations, et l'élevation de Guillaume de Croy, son

neveu, à l'archevêché de Tolède, achevèrent d'indigner contre lui tous les grands, jaloux de son pouvoir. Ils répandirent parmi le peuple, qu'il avait fait passer en Flandre un million d'écus, somme énorme alors, et qui avait été acquise par les moyens les plus injustes. L'esprit de sédition se manifesta à Valladolid en 1520. L'intention des mécontents était de massacrer Chièvres, le chancelier Gatinara, et tous les étrangers; mais Charles-Quint s'ouvrit un passage au travers des mutins avec sa garde et sa cour. Chièvres le suivit en Allemagne, lorsque ce prince alla se faire couronner empereur. Il mourut à Worms en 1521, à l'âge de soixante-trois ans, empoisonné, dit-on, par ses ennemis. Le duc d'Aarschot, son neveu, lui succéda peu après dans ses charges et dans la faveur de Charles-Quint. L'historien Varillas a donné la vie de Chièvres en 1684, avec plus d'intérêt que d'exactitude, sous ce titre : *la Pratique de l'éducation des princes*, ou *l'Histoire de Guillaume de Croy*, etc. B—P.

CHIFFLET (Claude), professeur en droit à l'université de Dôle, né à Besançon en 1541, mort à Dôle le 15 novembre 1580, avec la réputation d'un des plus savants hommes de son siècle. On a de lui : I. *De substitutionibus; De portionibus legitimis; De jure fideicommissorum; De secundo capite legis Aquiliæ disquisitio*, Lyon, 1584, in-8°. L'éditeur, Jean Morelot (*Voy.* Morelot), nous apprend que Cl. Chifflet avait laissé un *Commentaire sur les Institutes de Justinien*, et qu'il se proposait de le publier; il n'a pas tenu parole, et cet ouvrage est probablement perdu. Les différents traités que nous venons de citer ont été réimprimés plusieurs fois dans les collections des jurisconsultes allemands. II. *De antiquo numismate liber posthumus*, Louvain, 1618, in-8°.; cette dissertation a été réimprimée avec celle de Henri-Thom. Chifflet, Anvers, 1656, in-4°., dans le *Nummophylacium Luderianum*, de Rodolphe Capellus, Hambourg, 1678, in-fol., et enfin dans le tom. Ier. du *Thesaurus novus antiquitatum Romanarum*, de Sallengre. III. *De Ammiani Marcellini vitâ et libris rerum gestarum; item status reipublicæ romanæ sub Constantino magno et filiis*, Louvain, 1617, in-8°. Cet ouvrage se trouve ordinairement à la suite du précédent; il a été réimprimé en tête de l'édition d'Ammien Marcellin, donnée par Adrien Valois, Paris, 1681, in-fol. Cl. Chifflet avait fait un grand nombre de remarques sur l'histoire d'Ammien Marcellin; il les envoya à Canter, qui en préparait une édition; mais ces remarques ont été perdues ou employées sous un autre nom que celui de leur auteur. Il en avait laissé d'autres fort importantes sur Tacite, Horace, Végèce et d'autres écrivains de l'antiquité, mais on ignore ce qu'elles sont devenues. — Chifflet (Jean), frère de Claude, docteur en médecine, et l'un des co-gouverneurs de Besançon, sa patrie, mourut en cette ville vers 1610, âgé d'environ soixante ans. J.-J. Chifflet, son fils aîné, dont il sera question dans l'article suivant, publia le recueil de ses observations sous ce titre : *Singulares ex curationibus et cadaverum sectionibus observationes*, Paris, 1612, in-8°. Cet ouvrage est rare et curieux. Eloy dit qu'on peut le lire avec fruit, et qu'on est seulement fâché que l'auteur montre trop de confiance aux rêves de l'astrologie. Jean Chifflet eut quatre fils, Jean-Jacques, Laurent, Philippe et Pierre-François. Peu de familles ont mieux mérité des lettres, et ont four-

si grand nombre de savants. l'a remarqué lui-même, en le J.-J. Chifflet, le plus célè- re eux. W—s.

FLET (Jean-Jacques), fils Chifflet, était né à Besançon, nvier 1588. Après avoir fait s à l'université de Dole, alors et où plusieurs de ses ancê- ent rempli des places de pro- , il se rendit à Paris, de là à lier, et ensuite à Padoue, dans n d'étudier la médecine et de des leçons des habiles maîtres ıptaient ces différentes villes. ır à Dôle, il prit ses degrés en e, et publia quelques observa- dicales. Son goût le portait à es antiquités; ce fut pour le sa- ı'il entreprit un second voya- lie. Il visita Milan, Florence, , et séjourna pendant quelque Rome, où il obtint le titre de De l'Italie, il passa en Alle- visitant partout les cabinets eux, les bibliothèques, les mo- ı, et revint enfin dans sa pa- écédé par sa réputation. Ses ens s'empressèrent de le nom- premières places du gouver- : chargé par eux d'une mission nte auprès de la princesse -Claire-Eugénie, gouvernante é de Bourgogne et des Pays- 'en acquitta avec tant de dex- t de prudence, que la prin- ɔulut l'attacher à sa personne, onnant le titre de son premier ı. Le roi d'Espagne, Philippe pela auprès de lui avec le même le chargea d'écrire l'histoire de le la toison d'or. De retour dans s-Bas, il y reçut successive- usieurs commissions qui prou- stime qu'on faisait de sa capa- : mourut en 1660, âgé de e-douze ans. Trois de ses fils, Jules, Jean et Henri-Thomas, se sont distingués par leur savoir et leur érudition. On trouvera les titres de ses ouvrages, au nombre de trente-cinq, dans le tome 25e. des mémoires du P. Nicéron. Nous nous contenterons d'indiquer ici les principaux, en nous attachant surtout à ceux que les bibliographes ont mal connus: I. *Vesuntio, civitas imperialis, libera, Sequanorum metropolis*, Lyon, 1618, in-4°. fig. Le P. Nicéron, les continuateurs de Moréri et plusieurs autres critiques en citent une édition revue et augmentée, Lyon, 1650; mais nous pouvons assurer que cet ouvrage n'a eu qu'une seule édition, et que les exemplaires, avec la date de 1650, ne diffèrent des premiers que par le frontispice. Cette histoire de Besançon est bien écrite, et elle se fait lire avec intérêt; mais l'auteur, encore jeune lorsqu'il la publia, affecte trop de montrer son érudition; il admet aussi sans examen des contes populaires et toutes les traditions fabuleuses des légendes. Dunod a relevé un assez grand nombre d'erreurs de Chifflet, mais il en a laissé subsister plusieurs. L'ex-bibliothécaire de la ville de Besançon, M. Coste, a annoncé dans le *Magasin encyclopédique*, novembre 1810, qu'il se proposait de traduire en français l'ouvrage de Chifflet, et de le continuer jusqu'à nos jours. II. *De loco legitimo concilii Eponensis observatio*, Lyon, 1621, in-4°. Chifflet place le lieu de ce concile à Nyon, et Chorier à Epona, village du Dauphiné, près de Vienne. D'autres critiques le placent dans le Vallais (*Voy.* Briguet). III. *De linteis sepulchralibus Christi crisis historica*, Anvers, 1624, in-4°. Cette dissertation, dans laquelle l'auteur veut prouver la vérité du St.-Suaire que l'on conservait à Besançon, a été traduite en français, sous le titre

d'*Hiérotonie de J.-C.*, ou *Discours des Saints-Suaires de N. S.*, Paris, 1631, in-8°. Il est remarquable que Chifflet, qui a écrit en faveur du Saint-Suaire, a publié un *Traité contre la Ste.-Ampoule*, en latin, Anvers, 1651. IV. *Portus Iccius Julii Cæsaris demonstratus*, Madrid, 1626, in-4°.; *Ed. aucta et recensita*, Anvers, 1627, in-4°. Chifflet place le lieu où César s'est embarqué pour passer en Angleterre, à Mardick, petite ville ruinée, dans le diocèse de St.-Omer. V. *Le Blason des armoiries des chevaliers de l'ordre de la toison-d'or*, ouvrage très curieux, divisé en 14 chapitres, en latin et en français, Anvers, 1632, in-4°. Ce n'est que l'essai de l'ouvrage que Chifflet avait promis sur cet ordre fameux, mais qu'il n'a point achevé. VI. *Opera politica et historica*, Anvers, 1652, 2 vol. in fol. C'est le recueil de tous les ouvrages qu'il avait publiés séparément contre la France, en faveur de l'Espagne et de la maison d'Autriche. Marc-Antoine Dominicy, David Blondel, Jacques-Alexandre Letenneur, répondirent à Chifflet. Toutes ces disputes politiques, dans lesquelles se mêlaient souvent la mauvaise foi et l'esprit de parti, n'offrent plus aucun intérêt. VII. *Pulvis febrifugus orbis Americani ventilatus*, Anvers, 1653, in-8°., réimprimé la même année, in-4°., à Paris. C'est une déclamation contre le quinquina. Foppens, en indiquant cet ouvrage dans la *Bibliotheca Belgica*, a mis le mot *vindicatus* au lieu de *ventilatus*, et, en conséquence, il ne balance pas à regarder Chifflet comme un des défenseurs de cette écorce fébrifuge, au lieu qu'il en était un des plus ardents adversaires. Cette première erreur l'a jeté dans plusieurs autres encore plus grossières, et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il cite comme autorité, Niceron, qui dit précisément le contraire de tout ce qu'il lui fait dire. VIII. *Anastasis Childerici primi, Francorum regis, sive thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus et commentario illustratus*, Anvers, 1655, in-4°., ouvrage rare, curieux et l'un des plus recherchés de l'auteur. Il le composa à l'occasion de la découverte faite en 1653, à Tournai, du tombeau de Childéric Ier. On trouva dans ce tombeau des anneaux d'un grand prix, des médailles et des abeilles d'or. Chifflet conjecture que les abeilles étaient les armes de nos rois de la première race, et il emploie, à développer son sentiment, une partie de ce volume, rempli d'ailleurs d'une érudition prodigieuse, mais un peu superflue et étrangère au sujet. W—s.

CHIFFLET (Pierre-François), frère de Jean-Jacques, né à Besançon en 1592, entra dans l'ordre des jésuites, professa la philosophie, la langue hébraïque et l'Écriture sainte dans différents colléges de son ordre. Quelques ouvrages sur des sujets d'érudition l'ayant fait connaître avantageusement, Colbert l'appela à Paris en 1675, et lui confia la garde du médailler du roi. Il mourut en cette ville le 5 octobre 1682, dans sa 90e. année. Les principaux ouvrages du P. Chifflet sont : I. *Fulgentii Ferrandi diaconi Carthaginiensis opera, cum notis*, Dijon, 1649, in-4°.; II. *Scriptorum veterum de fide catholicâ quinque opuscula, cum notis*, Dijon, 1656, in-4°.; III. *Lettre touchant Béatrix, comtesse de Chalon*, Dijon, 1656, in-4°. Cet ouvrage est rempli de recherches. Les pièces originales et les chartes que le P. Chifflet a fait imprimer à la fin, et qui ne se trouvent que là, le ren-

eux pour les personnes qui
istoire de France du moyen
é réimprimé in-4°. en 1809
Saunier, par M. Delhorme,
nq exemplaires seulement,
e de 1556. Les exemplaires
n originale sont faciles à dis-
la réimpression, en ce que
remiers, on trouve des gra-
ivre représentant des sceaux
oiries qui manquent dans les
I. De ecclesiæ S. Stephanensis antiquitate, Dijon,
8°.; V. *S. Bernardi Clarævallis abbatis genus illustre*, Dijon, 1660, in-4°.
ifflet n'est que l'éditeur de
rtation, à laquelle il a joint
pièces et quelques remar-
ul-Ferdinaud Chifflet, ber-
n de ses neveux, en est l'au-
Paulinus illustratus, sive ad opera et res gestas ni, Nolensis episcopi, Di-
2, in-4°. Lebrun-Des-
à qui l'on doit une excel-
ion des œuvres de S. Pau-
, 1685, in-4°., faisait cas
rques du P. Chifflet. VII.
Vitensis et Vigilii Tapsen-
, Dijon, 1664, in-4°.;
toire de l'abbaye et de la Tournus, Dijon, 1664, in-
uvrage est peu commun et
mé. L'histoire de la même
par l'abbé Juenin (*Voy.*
est cependant plus com-
. *Dissertationes tres; De ysio; De loco et tempore nis Constantini magni; artini Turonensis tempo-ione*, Paris, 1676, in-8°.
ère de ces dissertations est
onnue; le P. Chifflet veut
er que S. Denis l'aréopa-
enu en France. Il la traduit
me en français, et la fit imprimer la même année, in-12. Son opinion n'a point prévalu. X. *Bedæ presbyteri et Fredegarii scholastici concordia ad senioris Dagoberti definiendam monarchiæ periodum*, Paris, 1681, in-4°. Le P. Chifflet se propose, dans cet ouvrage, de combattre le sentiment d'Adrien de Valois, qui fixe la mort de Dagobert Ier. à l'année 638. Adrien de Valois eut en sa faveur la plupart des savants de son temps. Le P. Chifflet était certainement un homme fort instruit; mais il manquait de discernement et de critique. W—s.

CHIFFLET (Philippe), frère de Jean-Jacques, né à Besançon, le 10 mai 1597, fit ses études à l'université de Louvain. Il s'y lia avec le célèbre Henri Dupuis, plus connu sous le nom d'*Erycius Puteanus*; et, avec le temps, leur amitié s'accrut encore par la conformité de leurs goûts. Philippe Chifflet entra dans l'état ecclésiastique, et fut nommé chanoine de Besançon et grand-vicaire de l'archevêque de cette ville. Il jouissait en même temps de plusieurs bénéfices, était prieur de Bellefontaine, abbé de Balerne, et avait le titre d'aumônier de l'infant, gouverneur des Pays-Bas. Il employa une partie de sa fortune à former une bibliothèque des livres les plus précieux. Il mourut vers 1657, ou, suivant quelques biographes, en 1665, âgé d'environ soixante ans. On a de lui: I. *Larmes funèbres sur la mort de Philippe III, roi catholique*, Louvain, 1621, in-4°., latin et français, en vers. Colletet, dans son recueil d'épigrammes, en adresse une à Philippe Chifflet, au sujet de cet ouvrage. II. *Le Phénix des princes, ou la Vie du pieux Albert mourant, traduit du latin d'André Trévère et d'Érice Putean* (Henri Dupuis). Cette traduction est imprimée dans

l'ouvrage intitulé : *Pompa funebris Alberti pii, Belgarum principis, à Jacob. Franquart imaginib. expressa*, Bruxelles, 1623, in-fol. obl. III. *Histoire du siége de Breda, traduite du latin d'Herman Hugon, en français*, Anvers, 1631, in-fol.; IV. *Histoire du prieuré de Notre-Dame de Bellefontaine, au comté de Bourgogne*, Anvers, 1631, in-4°. Son ami Henri Dupuis en a donné une traduction latine. V. *Dévotion aux saintes ames du purgatoire*, Anvers, 1635, in-12; VI. *Concilii tridentini canones et decreta, cum præfatione et notis*, Anvers, 1640, in-12 : les notes de Philippe Chifflet sur le concile de Trente sont fort estimées; il s'en est fait un grand nombre d'éditions; VII. l'*Imitation de Jésus-Christ trad. en français*, Anvers, 1644, in-8°. avec fig., traduction qui a eu jusqu'à sept éditions; VIII. *Thomæ à Kempis de imitatione libri IV, ex recensione Ph. Chiffletii*, Anvers, 1647; 2°. édition, 1671, in-12; Chifflet est un des éditeurs les plus estimés de ce livre; IX. *Deux Lettres touchant le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ;* elles sont imprimées avec l'avis de Gabriel Naudé sur le factum des Bénédictins, Paris, 1651, in-8°. Le P. Nicéron, et après lui d'autres biographes, ont attribué à Philippe Chifflet l'*Avis de droit sur la nomination à l'archevêché de Besançon;* cet ouvrage est de Jules Chifflet, son neveu, comme nous le disons à son article. Foppens, qui a copié Nicéron dans sa *Bibl. Belgica*, ajoute à cette faute celle de ne pas dire dans quelle langue est écrit cet ouvrage, dont il donne le titre en latin. W—s.

CHIFFLET (Laurent), jésuite, 3°. frère de Jean-Jacques, naquit à Besançon en 1598. Il se trouvait à Dôle pendant le siége de cette ville par le prince de Condé, en 1636. Son zèle et sa piété ingénieuse ne contribuèrent pas peu à soutenir le courage des habitants. Buyvin, qui a écrit l'histoire de ce siége, lui donne les plus grands éloges. Le P. Chifflet a composé un grand nombre d'ouvrages ascétiques, en français et en latin, souvent réimprimés dans le 17°. siècle, et même, pour la plupart, traduits en espagnol et en italien, mais oubliés aujourd'hui. Il avait fait une étude particulière de la langue française, et il en a composé une grammaire, attribuée par erreur à son frère Pierre-François. Elle fut imprimée, pour la première fois, par les soins de quelques-uns de ses confrères, sous le titre d'*Essai d'une parfaite grammaire de la langue française*, à Anvers, en 1659, in-8°. Allemand, dans ses *Observations sur la langue française*, dit que cette grammaire est au rang des bonnes. L'abbé Desfontaines dit, au contraire, qu'elle est excessivement mauvaise, ce qui est trop sévère; car elle a été utile dans un temps où il n'en existait pas de bonnes, et, si elle a été abandonnée depuis, c'est que nous en avons de meilleures. Laurent Chifflet a eu part à la révision du *Dictionnaire de Calepin*, en huit langues, dont il y a eu plusieurs éditions en 2 vol. in-fol., mais qui n'est plus d'aucun usage. Il mourut dans le couvent de son ordre, à Anvers, le 9 juillet 1658. W—s.

CHIFFLET (Jules), fils aîné de Jean-Jacques, né à Besançon, vers 1610, fut envoyé au collége de Louvain, où il eut pour maître Erycius Puteanus (Dupuis), l'un des hommes les plus savants de son siècle. De retour en Franche-Comté, il se fit recevoir docteur en droit à l'université de Dôle, et quelque temps après il obtint

i la cathédrale de Besan-
IV le nomma, en 1648,
l'ordre de la toison d'or,
ense du zèle qu'il avait
cette place, il lui donna
ilerne, après la mort de
ilippe. Jules Chifflet fut
558, conseiller-clerc au
Dôle, et mourut en cette
et 1676, âgé de soixan-
lui doit: I. l'*Histoire du*
r *Jacques de Lalain*,
i54, in-4°. L'auteur de
: est George Châtelain.
la fit imprimer sur un
i se trouvait dans la bi-
: son père, et l'enrichit
qui contient des parti-
euses sur Châtelain. II.
lon Ferdinand, cardi-
epuis Madrid à Bruxel-
en français, de l'espa-
Diego Haedo y Gal-
1635, in-4°. III. *Audo-*
ssum et liberatum; An-
in-12. C'est une relation
.-Omer par les Français,
Crux Andreana victrix,
Burgundicâ, cœlitùs in
idione visâ, Anvers,
. Chifflet assure, dans cet
n 1641, pendant le siége
dans le ciel une croix de
'était celle que les ducs de
t de Flandre portaient
rmes), placée au-dessus
rançaise, et que ce mira-
ourage des assiégés, qui
l'ennemi; V. *Traité de*
le Rye (1644), in-fol.;
rques d'honneur de la
Tassis, Anvers, 1645,
Aula sacra principum
vers, 1650, in-4°. C'est
la Ste.-Chapelle des ducs
VIII. *Advis de droit sur*
ion de l'archevêché de
Besançon, en faveur de sa majesté,
Dôle, 1665, in-4°.; IX. *Breviarium*
ordinis Velleris aurei, Anvers, 1652,
in-4°., réimprimé dans la *Jurispru-*
dentia heroïca de Chrystin, chance-
lier de Brabant, Bruxelles, 1668,
in-fol. Il ne faut pas confondre cette
histoire de la toison d'or avec le *Bla-*
son des chevaliers de cet ordre fa-
meux, donné par J.-J. Chifflet. (*Voy.*
Jean-Jacques Chifflet.) W—s.

CHIFFLET (Jean), frère de
Jules, chanoine de Tournai, aumô-
nier de l'infant, gouverneur des Pays-
Bas, était né à Besançon vers 1611.
Il a laissé un grand nombre d'ouvrages
d'une érudition peu commune. Le P.
Nicéron, le P. Lelong et les conti-
nuateurs de Moréri disent que Jean
Chifflet était avocat; le bibliothécaire
des Pays-Bas, Foppens, assure qu'il
professa le droit pendant quelques
années à l'université de Dôle, et qu'il
donna sa démission pour entrer dans
l'état ecclésiastique; mais tous ces bio-
graphes se sont également trompés. Il
est certain que Jean Chifflet avait pris
les ordres fort jeune, puisqu'en 1632
il avait été nommé à un canonicat de
Besançon. La cour de Rome ayant
nommé à la même place un de ses
compétiteurs, il fit des réclamations
qui ne furent point écoutées; ce fut
alors qu'il se retira en Flandre, où il
fut pourvu de plusieurs bénéfices par
le gouverneur de cette province. Il
mourut à Tournai, le 27 novembre
1666, âgé d'environ cinquante-deux
ans. On a de lui: I. *Apologetica pa-*
rœnesis ad linguam sanctam, An-
vers, 1642, in-8°.; II. *Consilium de*
sacramento eucharistiæ, ultimo sup-
plicio afficiendis, non denegando,
Bruxelles, 1644, in-8°.; III. *Palmæ*
cleri anglicani, seu narrationes bre-
ves eorum qui in Angliâ contigerunt
circà mortem, Bruxelles, 1645, in-

8°.; IV. *De sacris inscriptionibus, quibus tabella D. virginis camera-censis illustratur, lucubratiuncula*, Anvers, 1649, in-4°.; V. *Apologetica dissertatio de juris utriusque architectis, Justiniano, Triboniano, Gratiano et S. Raimondo*, Anvers, 1651, in-4°., réimprimée dans le *Thesaurus juris romani* d'Éverard Otho, tom. Ier., pag. 161; VI. *Joan. Macarii Abraxas seu apistopistus quæ est antiquaria de gemmis Basilidianis disquisitio, commentariis illustr.*, Anvers, 1657, in-4°. Cette dissertation de Jean Macarius ou l'Heureux, traite des pierres gravées portant le mot *Abraxas*, par lequel Basilide, hérétique du 2°. siècle, désignait le dieu créateur et conservateur. Elle est curieuse, et le commentaire que Chifflet y a joint est estimé. VII. *Annulus pontificius Pio papæ II adsertus* (1658), in-4°.; VIII. *Vetus imago Dei paræ, in jaspide viridi inscripta, Nicephoro Botoniatæ, græcorum imperat.* (1661), in-4°.; IX. *Socrates, sive de gemmis, ejus imagine cælatis, judicium* (1662), in-4°.; X. *Aqua virgo, fons Romæ celeberrimus et priscâ religione sacer* (1662), in-4°., réimprimé dans le 4°. volume du *Thesaurus antiquitat.* de Grævius; XI. *Judicium de fabulâ Johannæ papissæ*, Anvers, 1666, in-4°. Cette petite dissertation assez curieuse a été réimprimée dans le *Nova librorum conlectio* de Groschuffius, Halle, 1709, in-8°. — Chifflet (Henri-Thomas), 3°. fils de Jean-Jacques, embrassa l'état ecclésiastique comme ses frères, et devint aumônier de la célèbre Christine, reine de Suède. Il s'appliqua à l'étude des antiquités, principalement des médailles, et publia une dissertation en latin, *De Othonibus æreis*, imprimée à Anvers en 1656, in-4°., avec le traité de Claude Chifflet, son grand-oncle, *De antiquo numismate*, et insérée dans le 1er. volume du *Thesaurus antiquitat. roman.* de Sallengre. Il veut prouver, dans cet ouvrage, qu'il n'existe point de véritables médailles d'Othon en bronze. C'est le sentiment de son père qu'il défendait (*Voy.* Otho); il reconnut dans la suite qu'il s'était trompé, et l'avoua dans une lettre à Ch. Patin, que celui-ci a fait imprimer dans son ouvrage, intitulé: *Imperatorum romanorum numismata, ex ære med. et minim. formæ descripta*, Strasbourg, 1671, in-fol. — Chifflet (Gui-François), petit-fils de Claude, obtint un canonicat à l'église de Dôle, et la chaire de professeur en droit canon à l'université de cette ville. Il soutint les prétentions de son chapitre contre les archevêques de Besançon, et publia à ce sujet un petit ouvrage écrit avec force: *Dissertatio canonica, utrum aliquid juris competat illustr. archiepiscopo Bisuntino, circà visitationem ecclesiæ Dolanæ*, Dôle, 1652, in-12. W—s.

CHIGI (Fabio), pape. *Voyez* Alexandre VII.

CHILDEBERT Ier., troisième fils de Clovis, le second né de son mariage avec Clotilde, eut en partage le royaume de Paris, et commença son règne en 511. D'accord avec ses frères, il déclara la guerre à Sigismond, roi des Bourguignons, assiégea Autun en 532, fit périr Sigismond, avec sa femme et ses enfants, et renferma à jamais Gondemar, qui s'était porté successeur de Sigismond. Ainsi se fondit entièrement dans l'empire français le royaume de Bourgogne, qui avait duré plus d'un siècle. Childebert consentit à l'assassinat de ses neveux, fils de Clodomir, auxquels appartenait de droit le royaume d'Orléans, et le par-

tagea avec Clotaire. Théodebert, aussi leur neveu, puisqu'il était fils de Thierri, roi d'Austrasie, apprit, par cet exemple, ce qu'il devait attendre de ses oncles; mais comme il était brave, et déjà en âge de défendre ses états, il fit alliance, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, suivant ses intérêts, et sans leur accorder aucune confiance. Il s'unit avec Childebert pour accabler Clotaire; les deux armées étaient en présence, lorsqu'un orage qui vint fondre sur le camp de Childebert, fit une telle impression sur l'ame des combattants, qu'ils eurent horreur de se porter les uns contre les autres; ils conclurent la paix, et marchèrent aussitôt contre l'Espagne. Après avoir pris Pampelune, ils firent le siége de Sarragosse, qu'ils furent obligés de lever, après avoir perdu une grande partie de leur armée. Childebert rapporta de cette expédition l'étole de St.-Vincent, en l'honneur de qui il fit bâtir une église, à laquelle on a donné depuis le nom de *St.-Germain-des-Prés* (*voy.* USUARD). Childebert, croyant de nouveau avoir à se plaindre de Clotaire, seconda la révolte de Chramne, fils chéri de ce dernier; et, peu de temps après, il entra dans la Champagne rémoise, qu'il pilla entièrement. Il mourut peu de temps après à Paris, en 558, ne laissant que des filles, ce qui rendit Clotaire seul roi des Francs; car la famille royale d'Austrasie se trouvait éteinte à cette époque. C'est le premier exemple de la coutume française qui refuse aux femmes tous droits à la couronne, coutume qui ne fut jamais rédigée en loi, et qui n'avait pas besoin de l'être, parce qu'elle tirait sa force des mœurs d'une nation guerrière, qui, ne voyant dans son roi que le chef des hommes armés, ne supposait pas que des soldats pussent marcher sous la conduite d'une femme. Malgré son ambition et sa cruauté, Childebert a été loué, parce qu'il fut charitable envers les pauvres, et rempli de zèle pour la religion; ce qui prouve que, si le christianisme n'avait point changé subitement le caractère des Francs, il l'adoucissait peu à peu, en leur inspirant de salutaires remords pour des actions qu'ils étaient loin de regarder comme des crimes avant d'avoir été convertis. Il ne faut pas, comme l'ont fait des écrivains légers, demander compte à la religion catholique des cruautés des rois de la première race, mais admirer l'empire que la morale chrétienne parvint à acquérir sur des barbares, qui, ne connaissant d'autre vertu que le courage, se voyaient toujours suffisamment justifiés par le succès. Il fut enterré dans l'église de St.-Vincent. On voit son tombeau au musée des Monuments français. Ce fut sous le règne de Childebert que Pépin déclara la guerre aux Frisons et les contraignit d'embrasser la religion chrétienne. F—E.

CHILDEBERT II, roi d'Austrasie, fils de Sigebert et de la reine Brunehaut, succéda à son père en 575, n'étant âgé que de cinq ans. Après l'assassinat de Sigebert, Brunehaut et le jeune Childebert furent arrêtés par ordre de Frédégonde, l'ennemie mortelle de leur famille; mais un seigneur austrasien ayant eu l'adresse de tirer le jeune prince de sa prison, le mena en Austrasie, où les grands l'élevèrent sur le trône, et renversèrent ainsi les projets formés par Chilpéric Ier. et son épouse Frédégonde, pour unir ce royaume à leur couronne. Pendant la captivité de Brunehaut, les seigneurs austrasiens exercèrent la régence, et s'accoutumèrent si bien au pouvoir, qu'à l'époque où cette reine obtint la liberté de venir joindre son fils, elle fut réduite à essayer de reprendre

par des intrigues une autorité qu'elle croyait devoir lui appartenir, comme mère du roi mineur. Childebert II, en âge de gouverner par lui-même, montra d'abord beaucoup de déférence pour les conseils de Brunehaut ; elle perdit peu à peu son crédit pour n'avoir pas su le ménager, et l'histoire l'accuse d'avoir fait empoisonner son fils, afin de régner seule sous le nom de ses petits-fils ; crime qui n'a jamais été prouvé, quoiqu'il soit incontestable que Childebert II périt par le poison, en 596, à l'âge de vingt-six ans ; mais Frédégonde avait, à la mort de ce prince, un intérêt bien plus grand que celui qu'on peut attribuer à Brunehaut. En effet, par le testament de son oncle Gontran, il avait réuni à l'Austrasie les royaumes d'Orléans, de Bourgogne, et une partie de celui de Paris, tandis que Clotaire II, fils de Frédégonde, et, comme Childebert, neveu de Gontran, se trouvait réduit au royaume de Soissons. En avançant les jours de Childebert, Frédégonde pouvait tout espérer d'une minorité d'autant plus orageuse, qu'elle n'ignorait pas la haine que les seigneurs austrasiens portaient à Brunehaut, et l'événement prouva trop combien cette prévoyance abominable était fondée, puisque le fils de Frédégonde parvint à anéantir la branche royale d'Austrasie, et se trouva seul maître de la France. Childebert II fit la guerre à ses oncles, et porta ses armes en Italie. Cette expédition n'eut point de résultats avantageux, non qu'il manquât de courage, mais parce qu'on ignorait alors les moyens de faire vivre une armée dans les pays lointains, et qu'il fallait penser à la retraite toutes les fois que la conquête n'était pas assez générale pour procurer un établissement. La mort de ce roi eut une grande influence sur les destinées de la monarchie française ; car tous les princes entre lesquels le royaume resta partagé après lui, étaient mineurs, et les maires du palais purent commencer à rendre leur autorité rivale de l'autorité souveraine. F—E.

CHILDEBERT III, fils de Thierri Ier., frère de Clovis III, lui succéda dans le royaume de France, en 695, n'étant âgé que de douze ans : c'est le troisième roi sous lequel Pépin-le-Gros exerça la puissance. Non seulement Childebert n'eut aucune autorité dans les conseils, aucune action directe sur ses sujets, mais Pépin profita de sa jeunesse et de la retraite dans laquelle il l'avait tenu jusqu'alors, pour le dépouiller de ce cortége pompeux qui frappe l'imagination des peuples, et sert à leur faire distinguer le chef suprême, lorsqu'il se montre à leurs regards. Les grands officiers de la couronne cessèrent d'accompagner le roi, et se rangèrent, dans les cérémonies, autour du maire du palais. Childebert, livré à quelques domestiques, dont le premier emploi sans doute était de rendre compte de ses paroles et d'interpréter tous ses mouvements, vivait renfermé dans quelque maison de plaisance, d'où il sortait une fois par an pour venir présider l'assemblée des états ; encore avait-on le soin de ne le montrer au peuple que dans un charriot traîné par des bœufs, parce que cet équipage, réservé aux femmes, dans un siècle où les rois eux-mêmes ne paraissaient qu'à cheval, était devenu ridicule, depuis que Clovis II s'en était servi le premier. C'est ainsi que les maires du palais avilissaient ces jeunes princes, dont l'éducation leur était confiée. Cependant Childebert, sans autorité, confiné loin de la cour, et n'ayant pour témoins de ses qualités que des serviteurs sans crédit, a reçu le surnom de

Juste. Faut-il croire, avec Mézerai, que ce titre lui fut donné par les historiens uniquement pour le distinguer des autres Childebert? Ce roi mourut le 25 avril 711, après un règne de seize ans, et fut enterré dans l'église de St.-Étienne-de-Choisy, près de Compiègne. Il laissa un fils, nommé *Dagobert*, qui lui succéda. F—E.

CHILDEBRAND, un des princes les moins connus de l'histoire de France, et celui sur lequel on a le plus écrit, parce qu'un grand nombre d'historiens et de généalogistes ont voulu faire de lui la tige des Capétiens, et rattacher ainsi leur origine au grand Clovis. Il était, suivant Frédégaire et les auteurs qui l'ont copié, fils de Pépin-le-Gros, dit d'*Héristal*, et d'Alpaïde; frère de Charles-Martel; comte et duc de Matrie. Ce qui a jeté beaucoup d'obscurité sur ce personnage, c'est l'opinion adoptée par plusieurs écrivains, et combattue par d'autres, qu'à la même époque il existait un Childebrand, prince ou roi des Lombards, qui vint au secours de Charles-Martel. Il ne paraît pas que Childebrand, fils de Pépin, ait eu une part remarquable dans son héritage; mais Charles-Martel n'en avait pas lui-même. La mairie, qui avait détruit la royauté, fut destinée par Pépin à son petit-fils Theudoalde, et il fallut que Charles triomphât de ses rivaux et de ses ennemis (*voy.* Charles-Martel). Childebrand accompagna son frère, lorsqu'en 737 il marcha contre les Sarrasins qui avaient surpris Avignon, et qui désolaient la Provence et le Lyonnais. Les deux princes emportèrent Avignon d'assaut, traversèrent en vainqueurs la Septimanie, et vinrent assiéger Narbonne. Les Maures d'Espagne étant accourus au secours de cette place, Charles et Childebrand leur livrèrent bataille, les mirent en déroute, les poursuivirent jusqu'à leurs vaisseaux, s'en emparèrent, et les Maures furent tous pris, tués ou noyés. Childebrand continua le siége de Narbonne, tandis que Charles alla s'emparer de Béziers, d'Agde et de Nîmes. Il est vraisemblable que Narbonne se rendit; mais les anciennes chroniques ne parlent plus de ce siége, et on ignore quelle en fut l'issue. Charles-Martel ayant partagé le royaume entre ses enfants, ce partage occasionna, en 731, des troubles dans la Bourgogne, échue à Pépin-le-Bref, peut-être parce que Grifon, quoique fils légitime de Charles, suivant Eginhard, n'obtint qu'une très faible part dans ce grand héritage. Quoi qu'il en soit, les troubles furent bientôt apaisés par Childebrand, qui accompagna son neveu Pépin à la tête d'une armée (*Ann. Metenses, ad annum* 741). C'est tout ce que l'histoire nous fait connaître de Childebrand, et ces notions sont encore vagues et incertaines. Les chroniqueurs de cette époque ne désignent et ne distinguent rien; ils ne font souvent connaître ni les lieux, ni les temps, ni les personnes. Boileau s'est étonné avec raison que Carel eût choisi pour sujet d'un poëme épique *Childebrand*, ou *les Sarrasins chassés de France* (*voy.* Carel). En voulant expliquer un des points les plus embrouillés de l'histoire, la descendance de Hugues-Capet, on a beaucoup parlé de Childebrand, sans le faire mieux connaître. Parmi les auteurs qui le disent frère de Charles-Martel et fils d'Alpaïde, on distingue Duchesne, du Bouchet, les Sainte-Marthe, d'Auteuil, le Cointe, Ménage (*Histoire de Sablé*); Marc-Antoine Dominici, l'abbé de Camps et le P. Tournemine. Le duc d'Épernon, dans son *Origine de la maison royale de*

France, le fait fils de Plectrude, première femme de Pépin. Parmi les auteurs qui ont nié l'existence de Childebrand, on remarque J.-J. Chifflet, qui écrivait pour la prééminence de la maison d'Autriche. Parmi ceux qui ont confondu Childebrand, frère de Charles-Martel, avec un Childebrand, prince lombard, ou qui ont eu des opinions particulières, nous citerons Zampini, Mabillon, le jésuite Jourdan, St.-Foix et Legendre de St.-Aubin. Le P. Anselme, dans le tome Ier. de son *Histoire généalogique*; les St.-Marthe, dans l'*Histoire généalogique de France*, liv. XI; les bénédictins, dans la *Nouvelle Collection des historiens de France*, préface du tome X, font connaître les diverses opinions débattues sur Childebrand et sur l'origine de la maison de France. Foncemagne en a fait le sujet d'un *Mémoire*, imprimé dans le tome X de la collection de l'académie des belles-lettres. Il réduit ces opinions à quatre; les bénédictins en trouvent sept. Foncemagne discute celles qu'il rapporte, et n'en adopte aucune.

V—ve.

CHILDÉRIC Ier., regardé comme le quatrième roi de la première race des monarques français, succéda à Mérovée son père, en 458. Les affaiblissements successifs qu'avait éprouvés l'empire, par l'irruption des barbares, auraient permis à ce prince d'étendre son royaume et de faire reconnaître formellement son indépendance par les empereurs, si la dissolution de ses mœurs n'avait provoqué contre lui des ressentiments si vifs, qu'il fut obligé de quitter ses états, et de chercher un asyle en Thuringe, auprès d'un roi dont il séduisit la femme (*Voy.* Basine). La royauté, qui ne signifiait encore que le commandement de l'armée, fut déférée, disent les vieilles chroniques, au maître de la milice des Romains; ce qu'il est difficile de croire, quand on connaît les mœurs des Francs, qui ne manquaient pas de chefs, et chez lesquels chaque chef se regardait comme l'égal du roi; mais l'histoire de Childéric ressemble beaucoup à un roman, inventé pour remplir le vide que laissait dans la chronologie l'obstination des historiens à faire remonter jusqu'à Pharamond l'établissement du royaume de France. Childéric avait un ami fidèle; il rompit, avant son départ, une pièce d'or, dont il lui remit la moitié, et ils convinrent que ce serait pour eux la marque de la confiance qu'ils accorderaient à leurs messagers respectifs. Cet ami fidèle se fit le premier courtisan de l'usurpateur, afin d'avancer sa chute par les conseils qu'il lui donnerait. Quand il vit les grands mécontents du roi qu'ils s'étaient choisi, il en instruisit Childéric, qui revint, fut reçu avec acclamation, et rentra dans ses droits. L'épouse du roi de Thuringe, nommée Basine, abandonna son mari pour rejoindre son séducteur, qui la prit pour femme. De ce mariage naquirent Clovis et trois filles, dont la première épousa Théodoric, roi des Ostrogoths; les deux autres se firent chrétiennes et gardèrent le célibat. La conduite de Basine, racontée avec simplicité et même dans des termes favorables, par nos premiers historiens, indique que les barbares qui renversèrent l'empire n'avaient aucune idée de la sainteté du mariage, avant d'avoir été éclairés par le christianisme, et l'on voit en effet par la suite de l'histoire, combien les évêques eurent, à cet égard, de peine à soumettre les rois de la première race aux lois de l'église. La mort de Childéric est placée en l'année 481, ce qui lui donne un règne de vingt-

ingt-quatre ans ; mais il faut
er que la véritable histoire de
e commence qu'à Clovis, et
les temps qui l'ont précédée,
si difficile de garantir l'exac-
dates que l'authenticité des
it enterré près de Tournai,
it sa résidence. Son tombeau
ouvert en 1653, et l'empe-
pold fit présent à Louis XIV
t et d'une partie des armes
dailles qui s'y trouvèrent. On
u cabinet des antiques de la
que impériale (*Voy.* Jean-
HIFFLET). Le tombeau de
est le monument le plus an-
monarchie française, et il
étruire l'opinion de ceux qui
ommencer notre histoire qu'à

F—E.

)ÉRIC II, second fils de Clo-
de Batilde, eut en partage le
d'Austrasie, et commença à
1 660, étant à peine âgé de
•A la mort de Clotaire III,
, il réunit à la couronne qu'il
déjà, les royaumes de Bour-
le Neustrie. C'est la cinquiè-
depuis l'entrée du grand
ns les Gaules, que la monar-
aise se trouve gouvernée par
i. Une grande injustice avait
ise à la mort de Clovis II,
'hierri, le troisième et le der-
s fils, n'avait pas été appelé
e du royaume. Comme ce
it encore au berceau, on ne-
le confiner dans un monas-
ant l'usage de ce temps ; mais
sé de prévoir qu'au milieu
ns qui divisaient les grands,
verait quelque jour un ambi-
prendrait en main la cause
i, s'il trouvait son avantage à
r le défenseur de l'innocen-
ée. En effet, Ebroïn, maire
sous Clotaire III, sentit que
la mort de ce prince le mettait à la merci des grands qu'il avait offensés par ses hauteurs, du peuple, victime de son avarice, et le livrait au ressentiment de la cour d'Austrasie, où tous ceux qui redoutaient son ambition et sa cruauté, avaient été chercher un refuge. Seul, sans parti, odieux à toutes les classes de l'état, il prend une résolution digne de son caractère ; il fait monter Thierri sur le trône de Clotaire III, lui donne ainsi les royaumes de Bourgogne et de Neustrie, sans consulter les principaux personnages de l'état, et pousse l'impudence jusqu'à leur défendre de venir saluer le chef sous lequel il va régner de nouveau. C'était réparer une injustice d'une manière trop violente pour faire des partisans au nouveau roi. Le mécontentement fut extrême ; Ebroïn s'y attendait sans doute, mais il espérait profiter de la multiplicité des partis pour les asservir : il n'en eut pas le temps. Léger, évêque d'Autun, sut les réunir ; ils députèrent vers Childeric, qui vint d'Austrasie avec une armée, fut accueilli des peuples comme un libérateur, se saisit d'Ebroïn, qu'il aurait livré à la mort, si Léger n'avait obtenu la vie du coupable, qu'on se contenta d'envoyer au monastère de Luxeuil pour y faire pénitence. Cette indulgence de Léger est blâmée par les historiens ; il est vrai qu'il eut lieu de s'en repentir ; mais ce prélat, aussi éclairé que vertueux, donnait dans un siècle de faction et de cruauté un exemple dont il pouvait prévoir qu'il réclamerait un jour l'application pour lui-même. Thierri, roi d'un moment, fut rasé et confiné dans l'abbaye de St.-Denis, jusqu'à ce que de nouveaux événements le reportassent sur le trône. Lorsque son frère Childéric l'interrogea sur ce qu'il pouvait faire pour adoucir son malheur : « Je ne deman-

» de rien de vous, répondit-il, mais » j'attends de Dieu la vengeance de » l'injustice qu'on me fait.» Les grands, qui venaient de donner deux royaumes à Childéric II, saisirent cette occasion pour exiger la réforme des abus qui s'étaient introduits dans le gouvernement; leur requête contenait quatre articles, qui tous tendaient à revenir aux anciennes lois et coutumes, et surtout à ce que le roi ne mît pas entre les mains d'un seul toute l'autorité, afin que les seigneurs n'eussent pas le chagrin de se voir sous les pieds d'un de leurs égaux, et que chacun eût part aux honneurs où sa naissance lui donnait le droit d'aspirer. Ebroïn leur avait appris à redouter le pouvoir d'un ministre. La principale autorité fut confiée à Léger, auteur de la révolution qui s'était opérée si heureusement; mais un roi livré à ses passions, incapable de se conduire lui-même, fut bientôt fatigué des conseils d'un ministre vertueux. Révolté de ses remontrances, il conçut contre lui une haine d'autant plus violente, qu'il le craignait pour les services qu'il lui avait rendus depuis qu'il n'en conservait plus de reconnaissance. La mort de l'évêque d'Autun fut résolue; il l'évita en paraissant ne pas la craindre; mais il fut dégradé et confiné dans le même monastère de Luxeuil, où languissait Ebroïn; et ces deux hommes, que d'autres événements devaient rappeler à leur ancienne rivalité, se traitèrent avec amitié tant qu'ils vécurent dans la même disgrâce. Childéric II, débarrassé de la contrainte que lui imposaient les vertus de Léger, se fit détester par ses violences; il poussa l'oubli des égards dus aux descendants des compagnons du grand Clovis, jusqu'à faire attacher à un poteau, et battre, comme un esclave, un seigneur nommé *Bodillon*, « pour avoir » osé, dit Velly, lui représenter le » danger d'un impôt exclusif qu'il mé» ditait d'établir. » Celui-ci, pour mieux assurer sa vengeance, s'unit à ceux qui, comme lui, avaient essuyé des injures personnelles, et prétexta d'une partie de chasse dans la forêt de Livry, pour tuer le roi de sa propre main, tandis que les autres massacraient la reine Blitilde, qui était enceinte, et l'aîné de ses fils, nommé *Dagobert*. Le plus jeune échappa à la rage des conjurés, et fut élevé dans un monastère, pour reparaître à son tour comme Thierri, que la mort violente de son frère fit passer de l'abbaye de St.-Denis au trône. Léger et Ebroïn sortirent également du monastère de Luxeuil, trouvèrent des partis prêts à les seconder, et le royaume dans une telle confusion, que, selon un auteur de ce temps, on s'attendait à la fin du monde, attente qui, du reste, ne suspendit aucune ambition. Childéric II avait à peine vingt-quatre ans, lorsqu'il fut assassiné en 673. Il fut enterré dans l'église de St.-Vincent de Paris. (*Voy.* LAGARRY). F—E.

CHILDÉRIC III, fils de Chilpéric II, fut le dernier roi de France de la première race. Il est appelé avec raison *Childéric II* par les historiens, qui n'ont voulu compter les monarques français que depuis leur établissement dans les Gaules, établissement qui ne remonte pas au-delà de Clovis. L'histoire ne dit pas l'âge qu'il avait lorsqu'il commença à régner en 742. Des intérêts qui n'étaient pas les siens le firent roi; car Pépin et Carloman, fils de Charles-Martel, ne proclamèrent un prince du sang royal que pour retenir les seigneurs dans l'obéissance. Lorsque les partis se craignent également, ils ne renoncent point à leurs projets; ils se contentent de les ajourner, et l'élève

ildéric III ne fut que l'ajour-
e l'usurpation méditée et
uis un siècle par la fa-
Pépin. Pépin-le-Bref, après
isé le clergé, qui avait été
par Charles-Martel, son
is la plupart des évêques de
consulta le pape pour savoir
laisser sur le trône des
i n'en avaient que le nom,
était pas plus favorable à
e celui qui exerçait le pou-
e titre de roi. La situation
cette époque était cruelle;
ait attendre de secours que
ais; en s'adressant à lui,
t donc assuré d'obtenir une
elle qu'il la désirait. Il ren-
fantôme de roi qu'il avait
t raser et conduire à St.-
ns le couvent de Sithiu,
pelé *abbaye de St.-Bertin.*
III y fut reçu moine en
52, et mourut quelques an-
s. Il laissa un fils, nommé
qui fut envoyé au monas-
'ontenelle (depuis St.-Van-
t élevé dans l'obscurité. En
i première race des rois de
dont la succession a duré
soixante-dix ans, et qui,
rtage du royaume, compte
quarante monarques, quoi-
mbre de ceux qui ont régné
s ne s'élève qu'à vingt-un.
III a été surnommé l'*In-*
it qu'il le fût en effet, soit
accroire au peuple qu'il
r les accusations portées
s princes détrônés peuvent
être révoquées en doute.
ers rois de la première race
usés de fainéantise et d'in-
ar tous les historiens; mais
léchit que depuis Clotaire II,
e, pendant plus d'un siècle,
que des minorités, et que
l'éducation de ces malheureux orphe-
lins couronnés était confiée aux hom-
mes qui voulaient s'emparer de leur
trône, on sera plus disposé à plain-
dre qu'à condamner des princes qui
sans doute n'ont rien fait que parce
qu'ils étaient réduits à l'impossibilité
d'agir. (*Voy.* CARLOMAN et PÉPIN-
LE-BREF.) F—E.

CHILDREY (JOSUÉ), ecclésiasti-
que anglais, dans le 17e. siècle, se livra
à l'étude de l'histoire naturelle, d'après
les principes du chancelier Bacon, et
voulut exécuter un des plans qu'avait
tracés ce philosophe; ce fut en réunis-
sant, dans un petit volume, tous les faits
extraordinaires que présentent les trois
règnes de la nature dans la Grande-
Bretagne, sous le titre de *Britannia
Baconica, or the natural*, etc., Lon-
dres, 1660, 1661 et 1662, in-8°.;
il fut traduit en français (*Voyez*
BRIOT). Childrey expose dans cet
ouvrage ce que chaque comté offre de
plus remarquable. Il le fait le plus
souvent sur la foi des auteurs précé-
dents, surtout de Camden et de
Speed; il se montre incrédule sur
quelques faits, mais il en admet d'au-
tres dont il tâche même de donner
l'explication, et qui sont maintenant
rangés au nombre des fables. Il combat
dans quelques endroits les rêveries de
l'astrologie; cependant, il paraît croire
que cette science peut avoir quelque
fondement. Quoiqu'il se laissât en-
traîner par des raisonnements cap-
tieux, il était observateur. Il s'appli-
quait aussi avec zèle à des recherches
astronomiques, et il était persuadé
que la terre était un ellipsoïde, et non
une sphère régulière; mais, contre
l'opinion actuellement reçue, il croyait
que son plus grand diamètre était
dans la direction du pôle. Il exposa
ses idées sur l'astronomie, mais trop
souvent imbues d'astrologie, dans un

celles des Romains. Etant tombé malade par suite des fatigues de cette campagne, il fut pris par les rebelles dans le château de Sussex où il s'était arrêté, et mourut entre leurs mains, le 30 janvier 1644. On crut que les mauvais traitements qu'il avait essuyés de leur part hâtèrent ses derniers moments. On a de lui, outre son ouvrage sur la religion protestante, neuf sermons imprimés en 1664, un traité en faveur de l'épiscopat, et plusieurs autres ouvrages de controverse. (*Voy.* CHEYNELL). S—D.

CHILMEAD (EDMOND), né à Stowon-the-Wold, dans le comté de Glocester, fut maître ès-arts au collége de la Madeleine d'Oxford, et chapelain de l'église de Christ dans la même ville; mais sa fidélité à Charles Ier. lui ayant fait perdre ce bénéfice, il fut réduit à mettre en usage, pour vivre, ses talents en musique, et alla se fixer à Londres, où il mourut le 1er. mars 1654, nouveau style. On a de lui plusieurs traductions en anglais : I. du Traité latin *des Globes*, de Robert Hues, Londres, 1639, 1659 in-4°.; II. de l'ouvrage de Gaffarel *sur les Talismans*, Londres, 1650, in-8°.; III. du livre de Jacques Ferrand, médecin d'Agen, intitulé : *De la maladie d'amour*, ou *Mélancolie érotique*, Londres, 1640, in-8°.; IV. du Traité de Campanella *sur la monarchie espagnole*, Londres, 1654, 1659, in-4°.: ces deux éditions n'en font qu'une seule; V. du livre de Léon de Modène *sur les Cérémonies et Coutumes des Juifs*, Londres, 1650, in-8°. VI. Il eut part à l'édition d'*Iratus*, donnée par Jean Fell, Oxford, 1672, in-8°., et à la traduction anglaise de Holbroke, de l'*Histoire des guerres de Justinien*, par Procope, Londres, 1653, in-fol. On doit encore à Chilmead : VII. un Traité *De musicâ antiquâ grœcâ*; VIII. un *Catalogue nuscrits grecs de la bibl Bodléienne*, catalogue qui a été imprimé; IX. *Joannis An cognomento Malalæ historia cæ libri XVIII, è manuscrip thecæ Bodleianæ nunc primu cum interpretatione et noti* édition ne fut publiée que lor après la mort de Chilmead, 1691, in-8°., par Humphred qui y ajouta une notice sur la ouvrages de l'écrivain anglais

CHILON, fils de Damage cédémonien, fut mis au nom sept sages de la Grèce. Il se affaires publiques comme l de ceux qui méritèrent ce n devint éphore à Sparte, dan mière année de la 56e. oly l'an 556 av. J.-C. Cette ma avait été jusque-là assez pe tante, et ses fonctions se ré rendre la justice lorsque les r absents; Chilon donna au beaucoup plus de pouvoir, posa comme un contre-po terité royale, qu'ils furent c contenir dans ses bornes: cela sans doute que Diogè dit qu'il est le premier q éphore. Il fit divers voyag sa patrie, et il est probabl à Sardes, auprès de Crésus recherché l'alliance des l nens. Ce fut là sans doute q pe. Il mourut de joie à u avancé, en embrassant s venait de remporter le prix aux jeux olympiques. On plusieurs maximes qui ju réputation. Il disait que l vertu était de prévoir par l raisonnement ce qui devait a frère s'indignant de ce qu'il re, tandis que lui-même le devenir: « Je suis deven

arce que je sais supporter
es, ce que tu ne sais pas
s autres maximes étaient :
e l'or avec la pierre de tou-
par l'or lui-même qu'on
s hommes. Réponds pour
, le repentir suit de près.
a la force en partage doit
a douceur, pour inspirer
plutôt que la crainte.
i toi-même.» Il n'est guère
il ait prédit au père de
vant son mariage, qu'il
s qui serait un tyran; en
rate usurpa la tyrannie
nt J.-C., cinq ans avant
fût éphore : il ne devait
voir une bien grande dif-
e entre ces deux hommes
C—R.

IS, fille de Cléadas, fem-
pompe, roi de Sparte,
s que son mari avait été
er par les Arcadiens, alla
Les Arcadiens, touchés
r conjugal, lui permirent
s la prison où il était, et
ta pour le faire évader en
vêtements avec lui. Théo-
retourné à Sparte, trou-
a de prendre la prêtresse
mnis, et les Arcadiens lui
femme en échange. Cela
endant la première guerre
, entre l'an 743 et 723
— Chilonis, fille de Léo-
ni de Sparte, fut célèbre
nement avec lequel elle
essivement les devoirs de
use. Elle aima mieux sui-
en exil, que de partager
Cléombrote, son époux,
sur lui. Léonidas ayant
quelque temps après par
rti, voulut faire mourir
alors elle prit sa défense,
enu, à force de sollicita-
tions, qu'on lui laissât la vie, elle s'en alla en exil avec lui, quelques instances que fit son père pour la retenir.
C—R.

CHILPÉRIC Ier., le plus jeune des fils de Clotaire Ier., prit les armes aussitôt après la mort de son père, et marcha sur Paris, dans l'intention d'en faire le siége de son royaume. Sa conduite en ce moment vient à l'appui de ce qui est dit à l'article Clotaire Ier., sur les raisons politiques qui décidèrent le partage des états du roi mort entre ses enfants, puisque ce partage se serait fait nécessairement les armes à la main, si les lois n'avaient pris soin de le régler; les princes de cette époque n'ayant et ne pouvant avoir d'autre destination que celle d'être chefs des hommes armés, c'est-à-dire des Francs, qui formaient encore une nation séparée des Gaulois. Les trois frères de Chilpéric se réunirent pour le contraindre à quitter Paris, et à s'en rapporter au sort qui lui donna le royaume de Soissons, l'an 561. Un an après ce partage, tandis que son frère Sigebert était occupé à repousser les Abares, Chilpéric envahit ses états, et lui enleva la ville de Reims. Deux ans plus tard, Sigebert se vengea de cette invasion, et non seulement il reprit les villes qui lui avaient été enlevées, mais il s'empara encore de Soissons, qu'il eut la générosité de rendre à Chilpéric. Celui-ci oubliant ce bienfait, lui fit encore la guerre en 573 et 575, jusqu'à ce que, se trouvant assiégé dans Tournai et réduit à l'extrémité, il n'échappa à ce danger que par l'assassinat du malheureux Sigebert, ordonné par Frédégonde. Chilpéric eut aussi plusieurs démêlés avec Gontran, et ce fut en vain que des hommes sages ménagèrent une conférence qui eut lieu à Troyes, et dans laquelle les trois monarques, se

touchant dans la main, promirent solennellement de rester unis ; mais cette promesse fut presque aussitôt violée, et la destinée des trois frères fut d'avoir toujours l'un contre l'autre les armes à la main. La première femme de Chilpéric se nommait *Andouaire ;* il la quitta par amour pour Frédégonde, qu'il éloigna ensuite, afin d'épouser Galsuinde, fille du roi d'Espagne Athanagilde, et sœur de Brunehaut ; mais revenant bientôt à sa maîtresse, il la couronna, après avoir fait assassiner Galsuinde. L'assassinat de cette princesse fut l'origine de la haine que se vouèrent Brunehaut et Frédégonde, haine qui enfanta plus de crimes que n'en présente aucune autre époque de l'histoire de France ; aussi ne doit-on pas s'étonner si les anciens historiens ont appelé Chilpéric le *Néron* et l'*Hérode* de son temps. Il est vrai que ces historiens étaient ecclésiastiques, et que ce prince ne ménagea ni les priviléges, ni les domaines du clergé ; mais ce n'est point une raison pour révoquer en doute leur jugement ; car le clergé, alors respectable par ses lumières, luttait contre la barbarie avec un courage qui mérite l'admiration de la postérité, et la conduite de Chilpéric a justifié l'accusation portée contre lui. Malheureux comme guerrier, il ne triompha que par des crimes ; bel esprit dans un siècle où le courage était la première vertu des rois, il ne fit servir l'instruction qu'il avait reçue qu'à tenter des innovations ridicules ; barbare envers ses femmes, il poussa l'aveuglement et la faiblesse à l'égard de Frédégonde jusqu'à lui sacrifier ses fils ; en accablant ses sujets d'impôts, il excita des révoltes et une grande émigration parmi ses sujets, qui allaient chercher plus de bonheur dans les royaumes voisins. Jouet de ses passions et des artifices de Frédégonde, il fut assassiné à Chelles, l'an
l'âge de quarante-cinq ans,
revenait de la chasse. Des h
ont assuré que ce fut par l'or
femme, instruite que le roi
rait à venger le commerce sc
qu'elle avait avec Landri, sei
sa cour ; mais il y eut à cett
tant de crimes, et surtout tan
diesse dans les deux partis
cuser réciproquement, qu'il e
de révoquer en doute la vérit
inculpation qui ne se trouve da
auteur contemporain. Frél
loin de fuir, eut l'inconceva
heur de se faire accorder la
seul fils qui restât à Chilpéri
de fils qu'il avait eus de di
femmes. Cet enfant, qui n'av
que quatre mois, régna de
toute la France, sous le nom
taire II. La régence du roy
Chilpéric fut donnée à Gontra
enterré dans l'église de St.-Vi

CHILPÉRIC II, roi de
monta sur le trône en 715
avoir mené long-temps une
rée. Ce prince était le plus j
fils de Childéric II, qui fut
en 673, ainsi que son épou
enfants, par des seigneurs
trouvèrent que cet affreux m
se venger des injures per
qu'ils avaient reçues du roi.
échappa au massacre de sa
fut élevé dans un monastère
nom de *Daniel*, et se fit cle
à-dire qu'il se consacra au s
l'Église. On ignore quand
le cloître pour laisser croître
chevelure, signe distinctif
de la première race, ni ce
vint jusqu'au jour où Rainfr
du palais de Neustrie aprè
le-Gros, le proclama roi, a
Thierri, fils unique de Dag

me jeunesse ne pouvait
n parti de bons Français,
: rappeler les héritiers du
s à toute leur dignité,
in d'un prince en âge de
ar lui-même; or, Daniel,
m royal de *Chilpéric II*,
é de quarante-quatre ans.
effet à la tête des armées,
it arrivé à aucun de ses
rs depuis l'élévation des
palais; mais il rencontra
s-Martel, fils de Pépin-
ennemi habile, infatiga-
me difficulté n'arrêtait. Il
dant d'abord sur lui quel-
ges; mais, après avoir été
blet, il finit par tomber
mains. Charles-Martel lui
es honneurs de la repré-
l'accabla de respects, et
ui le pouvoir. Chilpéric II,
l'ambition des maires du
trasie, et des factions de-
nps formées par les grands
r le joug de l'autorité, a
à tort parmi les rois fai-
mbattit et régna trois ans
, et ne survécut que deux
umiliation d'être dominé,
à Attigny, en 720. Il fut
yon. Thierri, fils de Da-
succéda. F—E.

ITELLI (Valère), sa-
ste et antiquaire italien du
succéda, en 1646, à J.-B.
la chaire d'éloquence et
grecque de l'université de
l obtint ensuite la même
celle de Pise, et ce fut là
une savante dissertation
marbre antique trouvé à
l ouvrage qui soit resté de
intitulée : *Marmor Pisa-
norе bissellii*, et non pas
nme l'a écrit Tiraboschi,
. 294, édit. de Modène,
in-4°. Quelqu'un, trompé par cette mauvaise orthographe, disait qu'il ne connaissait point ce *Biselius*, en l'honneur de qui était écrite cette dissertation de Chimentelli, tandis qu'elle a pour objet la chaise à deux bras, qui était chez les Romains un siége et une marque de dignité. L'auteur y prend occasion d'y parler de toutes les sortes de chaises des anciens. Grævius a recueilli ce morceau curieux dans son *Thesaurus antiquitatum Romanarum*, vol. VII. G—é.

CHINCHON (Bernard Perez de), chanoine de l'église collégiale de Valence, né à Gandia ou à Jaen, dans le 16e. siècle, publia les ouvrages suivants : I. le *Miroir de la vie humaine*, en espagnol, Grenade, 1587, in-8°., et Alcala de Hénarès, 1589, in-8°.; II. *Historia, y guerras de Milan*, 1536 et 1552, in-fol., réimprimée sous ce titre : *Historia de lo succedido desde el anno* 1521 *hasta* 1530, *sobre la restitucion de Francisco Sforza en Milan*, Valence, 1630 : c'est une traduction du latin de Galeaz Capella. Le même auteur a composé contre les sectateurs de Mahomet un vol. intitulé : *Anti-Alcoran, sive contra errores sectæ Machometanæ.* V—ve.

CHINIAC DE LA BASTIDE DUCLAUX (Pierre), né à Alassac, près de Brives en Limosin, le 5 mai 1741, s'était d'abord destiné à l'état ecclésiastique, qu'il quitta bientôt pour suivre la carrière du barreau. Il étudiait en droit, lorsqu'il publia le *Discours de l'abbé Fleury sur les libertés de l'Église gallicane, avec un commentaire, par M. l'abbé de C. de L.*, au-delà des monts, à l'enseigne de la Vérité (Paris, Butard), 1765, in-12. Ce commentaire est plein de recherches, mais le zèle trop vif du jeune auteur, et une partialité

trop évidente en faveur du jansénisme l'ayant entraîné à des expressions peu mesurées, il essuya plusieurs critiques, auxquelles il répondit sous ce titre : *Réflexions importantes et apologétiques sur le nouveau commentaire*, etc., Paris, 1766, in-12. On lui a aussi attribué une *Dissertation sur la prééminence de l'épiscopat sur la prêtrise*, 1766, in-4°., et la traduction du *Traité du pouvoir des évêques* (1772, in-8°.), composé en portugais par Ant. Pereira. L'auteur se fit ensuite recevoir avocat au parlement de Paris. Il publia vers le même temps un *Discours sur la nature et les dogmes de la religion gauloise, servant de préliminaire à l'histoire de l'Eglise gallicane*, Paris, 1769, in-12. La composition de cet ouvrage ayant tourné son esprit vers les recherches des antiquités gauloises, il publia l'année suivante l'*Histoire des Celtes*, de Pelloutier, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, Paris, 1770 et 1771, 8 vol. in-12, ou 2 vol. in-4°. Cette édition est beaucoup plus ample que la première; l'éditeur y a joint une *Dissertation sur le temps où la religion chrétienne fut établie dans les Gaules*; il cherche à y prouver que cet établissement ne date que du 2°. siècle et non du 1°r. Ses recherches sur les antiquités nationales s'étendirent aussi sur les premières lois de la monarchie. Baluze avait laissé un exemplaire de l'édition des *Capitulaires*, chargé de notes et de variantes écrites de sa main; Chiniac s'en servit pour en donner une nouvelle, 2 vol. in-fol., 1780 (*Voyez* BALUZE.) Parmi les additions que Chiniac y fit, on trouve le traité de Deroye : *De missis dominicis*. Chiniac publia à part, en français, la préface de la collection de Baluze, sous le titre d'*Histoire des* *laires des rois de la pre* *seconde race*, 1779, in-8 existait déjà une traduction calopier, mais celle de Ch préférable sous tous les rapp niac était de l'académie de M et de quelques autres société res. S'étant remis aux reche droit ecclésiastique, il pu 1782, une nouvelle édition *té de l'autorité du pape* (gny), Vienne (Paris), 5 v cet ouvrage essuya des critiq Chiniac ne laissa pas sans On lui doit encore un *Essai losophie morale*, 1802, 5 8°. Il avait été, dans l'an gime, lieutenant-général de chaussée d'Uzerche. Il occ places de judicature pendant lution, et notamment celle d dent du tribunal criminel de l en 1796. Il s'y fit remarq un esprit d'équité et de mo rare dans ces temps-là.

CHINIAC DE LA BASTID TRIEU), probablement frère cédent, né en septembre 175 en juin 1802, était aussi mem l'académie de Montauban, et en en société avec d'Ussieux, un *gé de l'Histoire littéraire de ce*, publiée par les bénédictins congrégation de St.-Maur (*V.* R sur un plan beaucoup trop pour les gens du monde, puis douze premiers volumes in-4°. savant ouvrage ne vont que j la fin du 12°. siècle. Les deu miers volumes de l'abrégé pa ensemble (Paris, 1772, in-1 s'étendent jusqu'à l'an 425, s titre : *Histoire de la littérature çaise, depuis les temps les pl culés jusqu'à nos jours, avec bleau du progrès des arts d*

chie. Cet intéressant ouvrage, de nombreuses citations, de t de notes presque aussi étenue le texte, n'a pas été continiac s'est aussi occupé d'une ion des *Commentaires* de Cécompagnée de dissertations et s, mais son travail est demeuré rit; il n'en a publié que le tode la seconde partie, avec ce re: *Dissertation sur les Bas*Paris, sans date (1786), in-VIII et 504 pages, et une s représentant l'ancien jeu géoue des Phéniciens, qui offrait tion de la métropole de Tyr utes ses colonies; jeu qui, seuteur, s'est conservé jusqu'à urs, avec quelque altération, nom de *Marelle*, et qui est la rigine des armoiries de la Na-Cet ouvrage rare, est curieux recherches qu'il renferme; est rempli d'idées systématid'une extrême diffusion. L'au-it magistrat de sûreté du 5e. issement de Paris en 1800. —

C DE LA BASTIDE (Jean-Bapmort en 1768, est l'auteur du *fidèle*, ou *Entretiens d'Aris-le Philindre*, Paris, 1766,

C. M. P.

N-NONG, le second des neuf urs de la Chine qui précéd'établissement des dynasties. ne de ce prince nous reporte emiers temps de la monarchie e. Il fut l'ami et le conseil de qu'on regarde comme le fondade cet empire, et il lui succéda. ets eurent bientôt lieu de s'apde l'avoir pour maître. C'est à on attribue la découverte du peuple s'était prodigieusement é sous le long règne de Fou-hi. duits incertains de la chasse pêche, la chair des troupeaux, les herbes et les fruits spontanés de la terre, avaient été jusqu'à ce moment sa seule nourriture. Ces moyens de subsistance devinrent insuffisants. Chin-nong s'était appliqué depuis longtemps à observer un grand nombre de plantes, et à examiner la nature des graines qu'elles produisent. Il en avait remarqué plusieurs qu'il crut propres à fournir aux hommes un aliment salubre, telles que celles du blé, du riz, du mil, du gros blé et les pois. Après avoir fait quelques essais qui justifièrent ses conjectures, il fit recueillir une quantité suffisante de ces différents grains. De vastes terrains furent ensuite défrichés par son ordre; les premiers champs furent tracés, et ils offrirent, pour la première fois, le coup-d'œil agréable de la culture. Le prince, ravi de ce succès, inventa plusieurs instruments aratoires, parmi lesquels est la charrue qui porte son nom, et dont on fait encore usage à la Chine. Ayant senti la nécessité du commerce et de l'établissement de marchés publics, il régla la forme de ces marchés, détermina les lieux et les jours où ils se tiendraient. On dut encore à Chin-nong les premiers médicaments empruntés des végétaux. Il ne pouvait se persuader que le souverain maître du ciel, qui prodiguait si libéralement la nourriture à l'homme, ne lui eût pas aussi préparé, dans cette foule innombrable de plantes qui couvrent la terre, quelques secours contre les maladies. Plein de cette idée, il étudia la nature des simples; il en exprima les sucs, en compara les saveurs, employa l'eau et le feu pour démêler leurs principes, et, à l'aide de ces nombreuses expériences, il parvint à déterminer plusieurs de leurs propriétés médicinales. Dans le cours de cette étude des plantes, il eut soin d'en recueillir une de chaque

espèce et de la décrire, et il en forma une sorte d'histoire naturelle, qu'on connaît sous le nom d'*Herbier de Chin-nong*, monument précieux qu'on lui attribue et qui subsiste encore. La Chine n'avait pas encore connu la guerre ; elle éclata pour la première fois sous le règne de Chin-nong, dont les dernières années furent moins tranquilles et moins heureuses que ne l'avaient été les premières. L'amour des peuples pour ce prince s'était insensiblement affaibli. Soit qu'il se reposât avec trop de confiance sur l'ancien attachement de ses sujets, soit que son grand âge l'eût rendu moins actif et moins ferme, il parut ne plus donner les mêmes soins aux affaires publiques. Ce relâchement dans l'administration éveilla l'ambition de quelques-uns des gouverneurs, qui aspiraient secrètement au trône. Le plus puissant et le plus habile d'entre eux était Souan-yuen, qui fut depuis le célèbre Hoang-ti. Convoqués par lui, les principaux gouverneurs s'assemblèrent, et le résultat de leur délibération fut d'engager Chin-nong à se démettre de l'empire. Ils lui en firent faire la proposition ; mais ce prince avait vieilli dans l'exercice de la puissance suprême ; il ne put y renoncer. Il traita les gouverneurs de factieux et de rebelles, et il leva des troupes qu'il fit marcher contre Souan-yuen. Celui-ci ne perdit pas de temps pour rassembler les siennes et celles des autres gouverneurs qui suivaient son parti. Les deux armées se rencontrèrent dans une vaste plaine de la province de Ho-nan. L'action dura trois jours, et l'on combattit de part et d'autre avec un acharnement qui n'a d'exemple que dans les guerres civiles. Le succès fut à peu près égal pendant les deux premiers jours ; mais, le troisième, la victoire se déclara contre l'armée impériale, qui fut obligée de prendre la fuite. La nouvelle de cette défaite accabla le malheureux Chin-nong. Il succomba sous le poids de sa douleur, et mourut peu de jours après, l'an 2699 avant l'ère chrétienne. Ce prince était contemporain de Menès, premier roi d'Égypte. Le peuple, après sa mort, déféra la puissance souveraine à Souan-yuen, et le proclama empereur, sous le nom de *Hoang-ti*.

G–s.

CHIN-TSONG, autrement OUAN-LI, 13e. empereur de la dynastie des Ming, monta sur le trône de la Chine en 1572, n'étant encore âgé que de dix ans ; sa mère et trois ministres d'état exercèrent la régence et administrèrent l'empire. Ce prince eut le bonheur d'être élevé par un ministre intègre et vertueux, et les sages leçons de cet instituteur ne furent pas perdues pour lui, comme elles le sont pour la plupart des jeunes souverains. Ennemi du luxe, il répondit à ceux qui lui rappelaient le goût de ses prédécesseurs pour les diamants et les perles, « que les bijoux les plus précieux pour un empereur étaient les » personnes habiles. » Il fut aimé de ses peuples, craint de ses ennemis, respecté des rois de l'Orient, dont la plupart étaient ses tributaires. La vassalité de ceux-ci n'était pas un titre vain à sa protection ; il les couvrait de sa puissance, et se montra toujours prêt à les défendre contre les agressions étrangères. C'est ainsi qu'il eut à soutenir une guerre longue et meurtrière contre les Japonais, qui avaient formé le projet de s'emparer de la Corée, l'un des royaumes tributaires de l'empire chinois. Cette guerre, qui dura sept ans, fut mêlée de succès et de revers, de suspensions d'armes et de négociations, qui ne purent ra-

r les deux puissances. Les Ja-
, quoique très affaiblis par leurs
, étaient déjà maîtres d'une par-
a Corée; mais ils s'empressèrent
ıcuer, aussitôt qu'ils eurent reçu
velle de la mort de leur souve-
Fide-Jos. (*Voy.* Fide-Jos.) En
, le jésuite Mathieu Ricci, après
ssuyé mille obstacles, dont son
e et une patience inaltérable le
triompher, parut à la cour
king; il y fut favorablement ac-
par Chin-tsong. Ce prince, mal-
pposition et les remontrances
ɔunal des rites, permit au mis-
ire de se fixer à la Chine et d'y
r sa loi. L'administration de cet
eur fut sage, pacifique et heu-
Les Tatars, ces eternels enne-
la Chine, furent contenus dans
'étendue de ses frontières, et il
r tranquillité peut-être moins à
ssance qu'aux concessions gra-
s qu'il sut leur faire à propos.
dant, malgré tous ses soins pour
ver la paix, elle fut cruellement
ée dans les dernières années de
. C'est de la fin de son règne que
les premières insurrections des
mantcheoux, qui, devenus plus
eux sous ses successeurs, con-
ent et consommèrent cette mé-
le révolution qui renversa la
tie de Ming, qui avait subsisté
loire pendant deux cent soixante-
ans, sous seize empereurs. Ces
s, en 1618, n'étaient encore
e horde obscure, que faisait trem-
n mandarin chinois; en 1644,
ient les maîtres de l'empire,
possèdent encore aujourd'hui.
tsong négligea de comprimer ces
ers mouvements, et il ne parut
rd y attacher que peu d'impor-
Il mourut en 1620, après un
de quarante-huit ans. G—R.

CHIOCCARELLI (Bartelemi), jurisconsulte napolitain, né en 1580, mort en 1646, rassembla un grand nombre d'ouvrages, tant imprimés que manuscrits, sur l'histoire de sa patrie, dont il avait fait une étude particulière, et en composa lui-même quelques-uns, entre autres: I. *Antistitum ecclesiæ napolitanæ catalogus ab apostolorum tempore ad annum* 1643, in-fol., sans date; II. *De illustribus scriptoribus qui in civitate et regno Neapolis ab orbe condito ad annum* 1646 *floruerunt*, publié d'après le manuscrit de l'auteur, par Jean Vincent Meola, Naples, 1780-81, 2 vol. in-4°.; on y trouve une courte notice sur la vie de l'auteur. Suivant le Toppi, on ne doit point ranger cet écrivain dans la classe des compilateurs ordinaires. Plusieurs critiques ont également porté de lui un jugement avantageux. W—s.

CHIOCCO (André), professeur de médecine à Vérone, sa patrie, où il est mort en 1624, cultiva avec succès la philosophie, sous les rapports de l'histoire naturelle, et embellit même des charmes de la poésie les préceptes de son art. Il est auteur des ouvrages suivants: I. *De balsami naturâ et viribus juxtà Dioscoridis placita, carmen*, Vérone, 1596, in-4°., petit poëme didactique; II. *De cœli Veronensis clementiâ*, ibid., 1597, in-4°.; III. *Quæstionum philosophicarum et medicarum libri tres*, Vérone, 1593, in-4°.; Venise, 1604, in-4°.; IV. *Psoricon, seu de Scabie libri duo, carmine conscripti*, Vérone, 1593, in-4°.; V. *Commentarius quæstionum quarumdam de febre malimoris et de morbis epidemicis; item Disputatio de sectione venæ in obstructione ab humorum qualitate*, Venise, 1604, in-4°.; VI. *Museum Francisci Calceolarii junioris*, Vérone, 1622, in-fol. (*Voyez* Cal-

CEOLARI.) Des bibliographes en indiquent une autre édition in-4°., faite dans la même ville, en 1625; mais il est douteux qu'elle existe. Les descriptions se ressentent de l'esprit du temps et de l'état où était alors l'histoire naturelle; elles n'ont pas la précision de celles que l'on fait aujourd'hui, et sont surchargées de trop d'érudition. Ce livre, intéressant par son sujet et par l'époque où il parut, est l'un des premiers que l'on ait publiés sur cette matière; il fut dédié, par François Calcoiari, le jeune, à Ferdinand de Gonzague de Mantoue.

VII. *De collegii Veronensis illustribus medicis et philosophis, qui collegium, patriam, et bonas artes illustrarunt*, Vérone, 1625, in-4°.

D—P—s.

CHION, natif d'Héraclée, ville du Pont, vint dans sa jeunesse à Athènes, et fut un des disciples de Platon. Cléarque, son concitoyen et son condisciple, s'étant rendu tyran d'Héraclée, Chion y retourna dans le dessein d'affranchir sa patrie, et, ayant associé Léon, Euxenor et quelques autres à son projet, ils entourèrent Cléarque au moment où il était occupé à un sacrifice, et Chion lui porta un coup d'épée, dont il mourut peu de jours après, l'an 352 avant J.-C. Ce que les Grecs, à cette époque, appelaient la liberté, n'était autre chose que le droit qu'un parti s'arrogeait d'en opprimer un autre, et le peuple, qui avait eu recours à Cléarque pour se soustraire à la tyrannie des grands, ne s'empressa pas de prendre le parti des conspirateurs. Ils furent donc tous saisis, et Satyrus, frère de Cléarque, les fit mourir. Il nous reste dix-sept lettres sous le nom de Chion; elles ne sont pas plus de lui que celles que nous avons sous les noms de plusieurs grands hommes de l'antiquité. On les trouve dans diverses collections, et séparément, en grec, Venise, 1499; en grec et en latin, avec des notes et une table, par Jean-Théophile Cober, Dresde, 1765, in-8°., édition revue sur trois manuscrits du 15e. siècle, qui se trouvent à Florence. C—n.

CHIRAC (Pierre), naquit en 1650, à Conques, petite ville du Rouergue. Ses parents, peu fortunés, le destinèrent à l'état ecclésiastique. Après avoir fait ses humanités à Rhodez, il se rendit en 1678 à Montpellier pour y étudier la théologie. Placé chez un pharmacien en qualité de précepteur, il y puisa le goût de la médecine, et ne tarda pas à s'y distinguer parmi les élèves de l'université. Michel Chicoyneau, qui en était chancelier, lui confia l'éducation de ses enfants. Extrêmement laborieux et très assidu aux leçons publiques des professeurs, Chirac fut bientôt en état d'en donner lui-même de particulières. Revêtu du doctorat en 1683, il obtint en 1685 une chaire qu'il remplit avec autant de zèle que de succès. Nommé en 1691 médecin de l'armée de Catalogne, commandée par le maréchal de Noailles, il parvint à guérir très promptement et à l'aide de moyens très simples une dyssenterie épidemique qui faisait de grands ravages. Il ne quitta ces fonctions que pour occuper celles de médecin du port de Rochefort. Atteint lui-même de l'épidemie meurtrière qui régnait dans cette ville insalubre, il fut traité selon la méthode qu'il avait indiquée, ce qui n'empêcha pas sa convalescence d'être longue et pénible. Au bout de deux ans, il vint reprendre sa chaire à Montpellier, et le concours des élèves y fut plus nombreux que jamais. Appelé en 1706, par le duc d'Orléans, depuis regent, il suivit ce prince dans ses

nes d'Italie et d'Espagne, re-
ec lui à Paris, et fut choisi
n premier médecin en 1715;
outes les faveurs, toutes les
s se succédèrent rapidement.
é en 1716 du titre d'associé
le l'académie des sciences, il
ça Fagon dans la surinten-
du jardin royal des Plantes, en
reçut des lettres de noblesse
8, et devint, en 1731, pre-
médecin de Louis XV; mais il
t pas long-temps de cette place;
nourut à Marly le 1er. mars de
suivante. Chirac avait une ambi-
mesurée, et une vanité ridicule;
ait être l'oracle de la médecine,
mme il pouvait distribuer des
s, une foule d'adulateurs jus-
t cette orgueilleuse prétention.
irait vivement établir à Paris
adémie de médecine, qui devait
pondre avec les médecins de
s hôpitaux du royaume et des
étrangers, pour leur proposer
mèdes à éprouver dans les dif-
es maladies, recueillir soigneu-
t le résultat de ces expériences,
que les observations fournies par
rture des cadavres, et former,
moyen, un corps de médecine
sur des faits avérés. La faculté
ris, jalouse de ses priviléges,
crut compromis, fit échouer
jet utile; celle de Montpellier,
ouple, adopta, contre le vœu de
nciens statuts, un autre projet
ce n'est point ici le lieu de dis-
les avantages et les inconvé-
. Elle reçut des docteurs méde-
hirurgiens, seulement pendant
de Chirac. Cet homme, dont la
ation s'est soutenue pendant de
es années, n'a pas laissé un seul
ge véritablement digne de la
rité: I. *Lettre* (à M. Régis) *sur*
ucture des cheveux et des poils,
Montpellier, 1688, in-12. L'auteur compare la racine de ces filets délicats à celle des plantes bulbeuses, indique leur mode de nutrition, d'accroissement, et les altérations qu'ils éprouvent dans cette singulière maladie, connue sous le nom de *plique polonaise*. Placide Soraci, jeune médecin italien, fit imprimer une réponse dans laquelle il réclame la priorité de la découverte que s'était attribuée Chirac. II. *Dissertatio academica, in quâ disquiritur an incubo ferrum rubiginosum*, affirm., Montpellier, 1692, in-12; III. *Dissertatio academica, in quâ disquiritur an passioni iliacæ globuli plumbei hydrargyro præferendi*, Montpellier, 1694, in-12. L'auteur se prononce pour la négative; il explique assez exactement l'invagination des intestins. IV. *De motu cordis, adversaria analytica*, Montpellier, 1698, in-12; rapsodie pitoyable sous un titre spécieux. V. *Lettres sur l'apologie de Vieussens*, Montpellier, 1698, in-8°. L'illustre anatomiste Raymond Vieussens se flattait d'avoir démontré le premier l'existence d'un acide dans le sang: Chirac revendique cette découverte purement imaginaire. VI. *Quæstio medico-chirurgica de vulneribus: utrùm absolutâ suppuratione, ad promovendam cicatricem*, etc., *resp. Ant. de Jussieu*, Montpellier, 1707, in-12. Les succès que Chirac avait obtenus de l'emploi des eaux de Balaruc, dans la guérison d'une blessure grave du duc d'Orléans, le déterminèrent à publier cette dissertation, qui fut traduite en français, à Paris, en 1742, avec l'opuscule de Fizes, sur la suppuration des parties molles. VII. *Observations sur les incommodités auxquelles sont sujets les équipages des vaisseaux, et la manière de les traiter*, Paris, 1724,

in-8°. La thèse de Chirac, sur l'incube ou cochemar, soutenue par J. B. de Rosnel, celle sur la passion iliaque, et plusieurs autres, ont été traduites et publiées par Brubier, réunies aux dissertations et consultations de Silva, Paris, 1744, 2 vol. in-12. Tous les ouvrages de Chirac sont défigurés par un style à la fois incorrect, obscur et recherché; la plupart de ses théories sont erronées. Ne suffit-il pas de dire qu'il refusait à la peste, à la variole, à la goutte même, la propriété contagieuse, et qu'il avait l'art dangereux de séduire ses élèves par cette fausse doctrine. (*Voyez* CHICOYNEAU)? On doit encore lui reprocher son injuste mépris pour Hippocrate et Galien. C.

CHIRINOS (PIERRE), jésuite espagnol, né à Ossuña, passa une grande partie de sa vie dans les îles Philippines, et mourut à Manille en 1654, âgé de soixante-dix-huit ans. Dans un de ses voyages à Rome, il fit imprimer une relation des travaux des missionnaires de son ordre dans les Philippines: *Relacion de Filipinas, y lo que en ellas a hecho la compañia de J. HS.*, Rome, 1604, in-4°. — CHIRINOS (Jean), religieux trinitaire de Grenade, conseiller juge de la foi dans cette ville et dans celle de Cordoue, fit imprimer, en espagnol, un *Abrégé historique des persécutions que l'Eglise a souffertes depuis son origine*, Grenade, 1595, in-4°. — CHIRINOS DE SALAZAR (Ferdinand), jésuite, né à Cuença, professa l'Ecriture-Sainte à Alcala de Hénarès, obtint la confiance du duc d'Olivarès, fut précepteur de Philippe IV, et mourut en 1640. Son *Commentaire latin* sur les proverbes de Salomon fut imprimé à Paris en 1619, in-fol. Sa défense *Pro immaculatâ Deiparæ Virginis conceptione*, a eu quatre éditions, Alcala, 1618; Paris, 1625; Cologne, 1621 et 1622. V—VE.

CHISHULL (EDMOND), né à Lyworth dans le comté de Bedford, vers 1680, se distingua de bonne heure par la vivacité de son esprit, et, dès l'an 1692, publia un poëme latin sur la bataille de la Hogue. Après s'être livré à l'étude des langues anciennes, il obtint, en 1698, la place de voyageur instituée par le collége de *Corpus Christi* à Oxford. Il se rendit dans le Levant, où il parcourut les différentes contrées de la Grèce, et fut nommé chapelain de la factorerie anglaise à Smyrne, emploi qu'il exerça jusqu'au commencement de 1702. Revenu en Angleterre, il fut nommé, en 1708, recteur de Walthampton en Essex; en 1711, chapelain de la reine Anne. Il s'occupa alors de réunir les nombreux matériaux qu'il avait recueillis dans son voyage, et, après dix ans d'un travail interrompu par de longues et douloureuses maladies, il publia son ouvrage, intitulé *Antiquitates Asiaticæ christianam æram antecedentes*, etc., Londres, 1728, in-fol., fig. C'est un recueil précieux d'inscriptions et de monuments découverts particulièrement dans la Grèce asiatique par Chishull lui-même ou par ses amis. On y trouve la fameuse inscription de Sigée, en caractères grecs *boustrophédon*, l'un des plus anciens monuments connus en cette langue; il en avait déjà publié une description séparément, Londres, 1721, in-fol., à laquelle il joignit un supplément (*ibidem*, 1737, in-fol., et Leyde, 1737, in-8°). Le seul monument latin qui s'y trouve est la copie du testament d'Auguste gravée sur marbre, et déposée dans le temple de cet empereur à Ancyre. Chishull est mort le 18 mai 1733. On

: lui quelques poésies latines et ouvrages de controverse. C'est à qu'on lui attribue la *Dissertasur les médailles frappées à rne en l'honneur des médecins;* est du docteur Méad, qui l'a ré- e sur les notes et observations qui nt été communiquées par Chis-, et qui l'a fait imprimer à la suite on *Oratio harvœiana*, en 1724, °., réimprimée à Göttingue, 1748. d a publié la relation du voyage bishull en Turkie, et de son retour ngleterre, 1747, in-fol. T—N.

HI-TSONG, 11e. empereur de ynastie chinoise des *Ming*, na- en 1507, et monta sur le trône 521. Ce prince augmenta le nom- le ces souverains passifs et nuls le titre seul de la naissance ap-', pour le malheur des peuples, ouvernement des empires. Il ne ni méchant ni cruel; il eut même ertus et les qualités aimables de mme privé; mais l'histoire lui re- he justement de n'avoir pas eu s d'un empereur. Faible, crédule perstitieux, ami de l'oisiveté et a mollesse, il parut ne s'occuper regret des soins du gouverne- t. Dès les premiers jours de son e, l'impératrice douairière s'em- sa de faire arrêter et conduire à ing le mandarin Kiang-ping, ri du dernier empereur, homme ersellement détesté, et qui avait lé l'empire par son avarice et ses ussions. Il fut mis en jugement, lamné à mort, et ses biens con- és. On trouva chez lui soixante- caisses pleines d'or, deux mille : cents caisses d'argent, cinq cent utres remplies de lingots d'or et ent mêlés, quatre cents grands , tant en or qu'en argent; un amas ligieux de pièces de soie les plus s, une énorme quantité de per- les, de diamants et de pierreries, et une infinité de bijoux du plus grand prix. Sous le règne précédent, un autre favori du même empereur avait subi le même sort, en 1510. Ses biens furent également confisqués, et les perquisitions qui furent faites chez lui y firent découvrir les sommes suivantes: 1°. 240,000 pains d'or, chacun du poids de dix *taëls*, ou onces chinoises, lesquels réunis à 57,800 taëls en monnaie, ou plutôt en morceaux et en fragments de même métal, formaient une somme totale de 2,457,800 taëls d'or (1); 2°. cinq millions de pains d'argent, pesant chacun cinquante taëls, et 15,083,600 taëls en monnaie; total en argent, 265,083,600 taëls (2). On trouva de plus chez ce favori disgracié deux téou (3) de pierres précieuses, deux cuirasses d'or, trois mille anneaux de même métal, quatre mille cent soixante-deux ceintures ornées de pierreries, cinq cents grands plats ou bassins d'or, des habits sans nombre et des meubles qui, par leur magnificence, égalaient ceux des palais de l'empereur. Ces faits, qui ap-

(1) Le *taël*, ou once chinoise, est à l'once de Paris comme neuf est à huit; l'once parisienne contient huit gros, celle de la Chine contient neuf de ces mêmes gros. L'or et l'argent ne sont pas monnayés à la Chine; ces métaux y circulent en morceaux irréguliers et amincis, qu'on coupe et qu'on pèse, selon que l'exigent les transactions du commerce.

(2) Le taël d'argent vaut 7 liv. 10 s., monnaie de France. Le rapport de l'or à l'argent varie à la Chine selon les circonstances; mais, le plus habituellement, ce rapport de l'or à l'argent est comme 17 et demi à 1.

(3) Le *téou* est une mesure de capacité dont on se sert pour mesurer le riz et le blé. La quantité qu'elle en contient pèse treize livres, chacune de seize onces; dix *téou* forment le *tan* ou *che*, autre mesure qui donne le poids de cent trente livres.

partiennent aux temps modernes de la Chine, nous ont paru mériter d'être remarqués. Quelle doit donc être la prodigieuse opulence de cet empire, puisqu'un seul homme en place et en faveur peut s'y rendre coupable d'aussi énormes déprédations? Mais revenons à l'empereur Chi-tsong. Son dégoût pour le travail et les affaires, son apathique insouciance sur les événements, excitèrent la cupidité des Tatars, qui, pendant presque tout le cours de son règne, ne cessèrent d'infester ses frontières du nord. Ils brûlaient les villes, ravageaient les campagnes, enlevaient les bestiaux et les habitants, et ne se retiraient que chargés de riches dépouilles. A leur exemple, les pirates du Japon et des îles voisines exerçaient le pillage sur les côtes méridionales, dont ils saccageaient les habitations. Ce n'est pas que les uns et les autres ne fussent quelquefois vivement repoussés, et obligés de se retirer avec perte; mais ces échecs passagers ne les empêchaient pas de renouveler leurs courses. Si Chi-tsong se refusait à tous les soins du gouvernement, il n'en était cependant pas moins occupé dans l'intérieur de son palais. Pendant les premières années de son règne, il s'était épris d'un beau feu pour la poésie, et passait toutes ses journées à composer des vers. Il les lisait à ses ministres, et ne voulait point qu'on parlât d'autre chose à sa cour. Ce ridicule lui attira, de la part des tribunaux, de respectueuses, mais vives remontrances, auxquelles, en métromane passionné, il répondit que la céleste poésie n'était nullement incompatible avec la dignité et les fonctions d'un empereur. Le goût de ce prince pour les vers fit place à un autre plus sérieux, qui le domina pendant le reste de sa vie. Il s'infatua de la chimère qui avait déjà égaré tant d'autres empereurs de la Chine. Des bonzes imposteurs promirent de lui faire découvrir le breuvage qui procure l'immortalité. La recherche de ce secret merveilleux l'occupa dès-lors tout entier. Il s'entoura de bonzes ho-chang et tao-ssé, s'initia dans leurs pratiques superstitieuses, qu'il répétait au milieu de ses femmes dans son palais, fit appeler des provinces ceux des chefs de ces bonzes qui passaient pour être les plus habiles dans cette science, et donna des ordres pour qu'on lui adressât tous les livres qui traitaient de cette composition mystérieuse. On lui en fit passer jusqu'à sept cent soixante-neuf volumes. Ni les représentations de ses ministres, ni l'exemple de ses prédécesseurs, si cruellement dupes d'une semblable illusion, ni la mort même des docteurs qu'il regardait comme ses maîtres, et qui avaient dirigé ses recherches, ne purent le faire renoncer à sa chimère tant qu'il fut en santé; mais il ouvrit les yeux dès qu'il se sentit atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau. Il voulut même reconnaître solennellement son erreur par une déclaration qu'il dicta, et qu'il ordonna de publier après sa mort. Cette espèce de confession publique, où ce prince mit un courage et une grandeur d'âme qu'on ne semblait pas devoir attendre de son caractère frivole et insouciant, était conçue en ces termes: « Il y a quarante-cinq ans que je suis » sur le trône. Mon devoir était d'ho- » norer le *Tien* (le Seigneur du ciel) » et d'avoir soin de mes peuples; ce- » pendant, animé du désir de cher- » cher du soulagement aux maux » dont j'ai presque toujours été af- » fligé, je me suis laissé séduire par » des imposteurs, qui me promet-

le secret de me rendre im-
l. Ce délire m'a fait donner
uvais exemple à mes grands
mes peuples; je prétends le
r par cet écrit, que je veux
public dans tout l'empire
ma mort. » L'empereur Chi-
ourut en 1566, dans la 60e.
e son âge. G—R.

TSOU, autrement HOUPILAI,
BLAI-KHAN, fondateur de la
nastie chinoise, appelée la dy-
s *Mongous*, ou des *Yuen*. Ce
petit-fils de Djenguis-Khân,
ra digne de son aïeul par ses
guerrières, et fut en même
ste, sage et bienfaisant. Né
, il succéda, en 1260, à son
ngko-Khân, et fut proclamé
r des Moghols dans une as-
générale des Tatars. A cette
, les Moghols, ou Mongous,
maîtres de Pé-king et de toute
septentrionale de la Chine,
raient conquise sur les Kin,
Tatars orientaux que les Mant-
actuels reconnaissent pour
ncêtres. Les empereurs de la
des Song, chassés par les
provinces du nord, s'étaient
au-delà du Kiang, ou fleuve
dans les provinces méridio-
avaient établi leur cour à Nan-
oupilaï-Khân, armé de toute
nce des Mongous, et déjà en
on de la moitié de la Chine,
aturellement faire entrer dans
ets l'entière destruction de la
des Song. Cependant, il ne
ait pas, et envoya plusieurs
e des propositions de paix.
rait contenté que les Song lui
nt un léger tribut, comme tant
royaumes qui se reconnais-
épendants de la puissance mo-
mais les derniers empereurs de
nastie, princes faibles et do-
minés par des ministres inhabiles et présomptueux, parurent rechercher toutes les occasions d'irriter le monarque tatar; ils firent arrêter et retinrent long-temps prisonnier un de ses ambassadeurs, et en firent assassiner un second. Ces insultes déterminèrent Houpilaï-Khân à ne plus user de ménagement. En 1267, il donna l'ordre à ses généraux de passer le Kiang, et d'attaquer ce qui restait aux Song de l'ancien empire Chinois. Plusieurs armées entrèrent par différents points dans les provinces méridionales, et, malgré la résistance qu'opposèrent les gouverneurs des places fortes et la plupart des généraux chinois à la tête de leurs troupes, elles y obtinrent des succès constants, que favorisèrent la lâcheté et la perfidie d'un grand nombre de mandarins en place. Cette guerre dura douze ans, et fut remarquable par une foule de traits sublimes de courage et de fidélité de la part des Chinois pour leurs anciens maîtres. Cependant, ceux-ci succombèrent; les Mongous s'emparèrent de la capitale des Song, et y firent prisonniers l'empereur, jeune prince âgé seulement de sept ans, et l'impératrice-régente, sa mère. Toute leur cour subit le même sort. Le général de l'armée victorieuse se hâta de faire transférer ces illustres captifs à Pé-king, où le monarque tatar les reçut avec les égards dus au malheur. Deux frères du jeune empereur, enlevés de la capitale et conduits dans les provinces maritimes par un parti de Chinois fidèles, soutinrent encore cette guerre pendant quelque temps; mais les efforts que firent en leur faveur leurs braves partisans ne purent les empêcher de périr tous deux misérablement. Ainsi finit la dynastie des Song, célèbre par son goût pour les arts et les lettres

qu'elle protégea, et qui avait gouverné la Chine durant trois cent dix-neuf ans, sous dix-huit empereurs. Maître de la Chine entière, Houpilaï-Khân prit le nom de *Chi-tsou*, et s'occupa bientôt de nouveaux projets de conquête. Il tenta celle du Japon; mais sa flotte, montée par cent mille hommes, fut le jouet des vents et de la tempête, et ne parvint pas jusqu'aux côtes qu'elle devait envahir. La flotte japonaise tomba sur les débris dispersés de cette expédition, et massacra ou fit prisonniers un nombre prodigieux de Mongous et de Chinois. Chi-tsou fut plus heureux dans la conquête du royaume de Pégou (Pégu), que ses généraux lui soumirent. Plusieurs de ses flottes, envoyées dans les mers au sud de Chine, soumirent à ses lois dix îles, qualifiées du titre de royaumes, dans le nombre desquelles se trouvait la grande île de Sumatra. Aucun prince, connu dans l'histoire, n'a régné sur une monarchie aussi vaste, ni commandé à autant de peuples. L'empire de Chi-tsou comprenait la Chine et la Tatarie chinoise, le Pégou, le Thibet, le Tong-king, la Cochinchine; d'autres royaumes à l'occident et au midi de la Chine, ainsi que le Leaotong et la Corée au nord, se reconnaissaient sous sa dépendance, fournissaient des troupes à ses armées, et concouraient à alimenter son trésor. De plus, tous les princes de sa maison, qui régnaient en Perse, en Assyrie, dans le Turkestan, dans la grande et petite Tatarie, depuis le Dnieper jusqu'à la mer du Japon, et depuis les Indes jusqu'à la mer Glaciale, étaient ses lieutenants, ses vassaux, et lui payaient des tributs annuels, en sa qualité d'empereur des Moghols. Jamais Alexandre-le-Grand, ni les Romains, ni Djenguis-Khân, si souvent cités pour leurs immenses conquêtes, n'ont joui d'une domination aussi étendue que celle de Chi-tsou, monarque chinois à peine connu, et que ne citent point nos savantes histoires modernes. Les historiens chinois parlent peu avantageusement de ce prince, parce qu'il avait conquis leur patrie; mais les Moghols le regardent, à juste titre, comme l'un des plus sages et des plus célèbres de leurs souverains. Il fit de grandes choses à la Chine, et y tint la conduite d'un monarque éclairé, juste et bienfaisant. Un de ses généraux, pendant les guerres qui eurent lieu dans les provinces méridionales, avait fait prisonniers jusqu'à trente mille Chinois, qu'il avait vendus comme esclaves. Chi-tsou les fit racheter, et leur rendit la liberté. Ce prince aimait la gloire, et se montra jaloux de faire bénir son règne et de l'illustrer. Il rougit de la rusticité barbare des Mongous, adopta les mœurs des Chinois, étudia leurs livres, et y puisa de sages maximes de gouvernement. Il accueillit les savants et les gens de lettres, sans distinction de pays et de religion, leur accorda des privilèges honorables, et voulut qu'ils fussent exempts de tributs et de subsides. Ce fut lui qui établit le collége des Han-lin, le premier tribunal littéraire de la Chine. Il répandit le goût des mathématiques, et fit travailler à une nouvelle astronomie, bien supérieure à celle que connaissaient alors les Chinois. Des écoles publiques furent ouvertes, par son ordre, dans les principales villes de l'empire, et, pour l'instruction de ses propres compatriotes, il fit traduire en mongou tous les bons livres chinois, et une foule d'ouvrages étrangers, indiens, persans, thibétains. Chi-tsou n'épargna ni travaux ni dépenses pour donner de la splendeur à son empire,

tribuer au bonheur et à l'aisance peuples. Il encouragea aussi l'a- ure. Deux cents Niutchés, ou s orientaux, vinrent lui offrir oissons de leur pays; la pêche la seule occupation de ce peu- l'empereur les fit traiter avec ; mais il les exhorta à se livrer ourage, leur assigna des terres, r fit donner des bœufs et tous struments aratoires. En même , des commissaires reçurent e de partir avec eux, et de four- s mêmes secours à tous leurs triotes. Les manufactures et le erce furent également encoura- ous son règne. De nombreux x furent creusés dans ses pro- . On vit sortir des chantiers une nde de barques et de vaisseaux. ou ouvrit ses ports aux étran- et leur accorda la liberté du erce, et l'on vit les marchands , ceux de la Perse et des In- border en foule dans les ports u-kien, d'où ils entretenaient, oute la Chine, un commerce érable. Cet empereur couronna le bienfaits par la publication nouveau code, par lequel il aux Chinois des lois plus sages humaines que celles auxquelles es Tatars les avaient assujétis. i reproche néanmoins d'avoir imé l'argent, les femmes et les ; mais ces défauts furent ef- par toutes les qualités brillantes nt les grands monarques. Ce la cour de ce prince que se le célèbre voyageur Marco Polo, passa dix-sept ans. Chi-tsou en 1294, âgé de quatre-vingts dans la 34e. année de son règne e empereur des Moghols, et dans , comme empereur de la Chine.

G—B.

CHUSOLE (Antoine), issu d'une ancienne famille, naquit à Lagaro, près Roveredo, le 18 octobre 1679. Envoyé à Salzbourg pour y faire ses études, il fit de si grands progrès, qu'il les avait à peine terminées, lorsqu'il fut nommé professeur de mathématiques. Après avoir rempli cette chaire pendant une seule année, il désira de voyager, et suivit d'abord, en qualité de majordome, le prince Ercolani, ambassadeur à Venise pour l'empereur Charles VI. Il fut ensuite gouverneur du comte Charles de Castelbarco, et accompagna son élève dans ses voyages en Allemagne, en Angleterre, en France et en Italie. Revenu dans sa patrie, il se maria, reprit l'enseignement des mathématiques et des langues; il y remplit même quelques emplois publics, ayant été reçu docteur en droit dans sa jeunesse. Il mourut à Roveredo, le 13 mars 1755. On a de lui les ouvrages suivants: I. *la Geometria comune, legale, ed aritmetica, espota in pratica colle sue dimostrazioni*; II. *la Genealogia delle case più illustri di tutto il mondo da Adamo in qvà, rappresentata su 525 tavole colle sue dichiarazioni accanto per dar lume alla storia*; III. *la Genealogia moderna delle case più illustri di tutto il mondo, distesa sino all' anno* 1746, etc.; IV. *il Mondo antico, moderno, e novissimo, ovvero breve trattato dell' antica, e moderna geografia con tutte le novità occorse circa la mutazione de' Dominj*, etc.; V. *Compendio di tutti tre i tomi della Geografia antica, moderna e novissima*. Ces travaux géographiques ont eu plusieurs éditions, quoiqu'ils ne soient pas exempts de fautes, même dans ce qui regarde le pays natal de l'auteur. Il laissa en manuscrit *la Storia politica universale ridotta in compendio*, en 9 gros vol. in-4°. Il

faut convenir que la méthode des abrégés historiques s'est beaucoup perfectionnée depuis. R. G.

CHIUSOLE (Marc Azzon), né en 1728, à Arco, petite ville d'Italie, dans le Trentin, fut un savant jurisconsulte, et devint conseiller de l'évêque prince de Trente. Dominé par sa passion pour les vers, qui était en lui une véritable métromanie, et trompé par son extrême facilité à en faire de mediocres, il donna une nouvelle preuve du peu d'accord qui règne entre le barreau et le Parnasse. Ses poésies ont été imprimées sous les titres suivants : I. *Saggio poetico di sacre traduzioni, e morali sonetti*, etc., *coll' aggiunta d'alcuni componimenti per la memorabile inondazione dell' Adige del* 1757; II. *la Passione di N. S. Gesù Cristo cavata spezialmente del vangelo di S. Matteo*, etc., *in ottava rima con alcuni sonetti morali;* III. des Sonnets épars dans différents recueils. Il fit présent à l'académie des *Agiati*, dont il était membre, d'un autre recueil de ses vers qui sont restés inédits. Il mourut à Chiusole, le 27 août 1765. R. G.

CHIUSOLE (Adam), naquit en 1728 dans ce même village de Chiusole dont il a été question dans l'article précédent. Après avoir fait ses études à Sienne, chez les jésuites, il se livra tout entier à la poésie et à la peinture; il y joignit aussi le goût de la musique; il étudia pendant plusieurs années la peinture à Rome sous le célèbre Battoni et sous d'autres grands maîtres, et acquit des connaissances étendues dans l'architecture, l'anatomie, la plastique. Il avait son logement dans le palais du grand connétable Lorenzo Colonna, qui avait été son condisciple, et voyait aussi familièrement les princes Borghèse et Albani. Il avait formé à Roveredo une espèce de galerie fort curieuse, qu'il comptait laisser, avec tous ses biens, au cardinal Scipion Borghèse, son protecteur particulier, sous la seule condition d'entretenir à ses frais trois élèves dans les trois arts du dessin; mais le cardinal mourut avant lui. Chiusole fut fait comte du sacré palais, et chevalier de l'éperon d'or, par le pape Benoît XIV. Frédéric-le-Grand, à qui il avait envoyé un tableau et quelques livres de sa composition, lui offrit la place d'inspecteur de la galerie royale de Berlin, avec la surintendance des beaux-arts dans son royaume. Chiusole refusa la place, et se contenta de l'honneur. Il écrivait avec facilité, soit en vers, soit en prose; son style était très clair, mais sans force. En poésie, de même qu'en peinture, il essaya de tous les genres, depuis le lyrique jusqu'au dramatique. Il soumettait ses productions à la censure de ses plus célèbres contemporains, et particulièrement à celle de Métastase et de l'habile peintre Cignaroli. Il mourut de la petite vérole à Roveredo le 1er. juin 1787. Il a publié les ouvrages suivants : I. *Componimenti poetici sopra la pittura trionfante;* II. *Dell' arte pittorica libri VIII, coll' aggiunta di componimenti diversi;* III. *De' precetti della pittura libri IV in versi*, etc., qui est le même ouvrage corrigé et refondu entièrement; IV. *Itinerario delle pitture, sculture, ed architetture più rare di molte città d'Italia;* V. *Il perfetto modello del valor militare raffigurato in Federigo il grande, componimento drammatico;* VI. *Componimento drammatico in lode di Catterina II*, etc.; VII. *Componimento per il felice arrivo a suoi Feudi del conte Cesare da Castelbarco*, etc.; VIII. *Componimenti*

ier lo tenente Maresciallo lo Partini ; IX. *Sopra l' lettera ad' un amico ;* X. *teatro delle piccole città,* XI. *Sopra il villagio detto i, lettera ;* XII. *Della vita cavalleresca ;* XIII. *Notizie e moderne della valle La- e degli uomini illustri uedesima ;* XIV. *Componi- uetico alla santità di Bene- IV.* R. G.

'ALET (Antoine), gentil- né aux environs de Vienne hiné, est auteur d'un Mys- itulé : *Sensuyt la Vie de stoſle , élégamment com- rime françoise et par per- s.* Ce Mystère , divisé en ournées , fut représenté à en 1527, et l'impression hevée dans la même ville le er 1530, in-4°., aux dépens e Annemond Amalberti. C'est lus rares des ouvrages de ce t il se porte dans les ventes ix très élevés. Lamonnoye re- à l'auteur « d'employer des de l'argot, des quolibets con- moines , des bouffonneries s noms imaginaires de saints , s équivoques et quelques-uns de ces mots qui ne se trouvent ns les livres les plus infâmes.» ecture avec raison que Chi- ait mort depuis long-temps ne de l'impression de son ou- uisqu'il y est qualifié « jadis rain maître en telle compo- » On voit aussi par-là qu'il mposé d'autres *Mystères* ou *is* qui ne sont point parvenus nous, et dont on a oublié x titres. Duverdier soupçon- le nom de Chivalet était , puisqu'il ajoute : « Son nom m'est incertain. » Le bibliographe de la province de Dauphiné le nomme mal *Claude Chevalet*, et il se trompe en laissant entendre que cet auteur vivait encore en 1530. M. Fournier lui donne aussi mal-à-propos le surnom de *Claude*.

W—s.

CHIVERNY (Philippe Hurault, comte de), naquit à Chiverny en Bretagne, le 25 mars 1528, de Raoul de Chiverny, qui mourut au siége de Naples, en septembre 1527, et de Marie de Beaune, fille de Jacques, baron de Samblançay. Deux de ses ancêtres avaient été tués à la bataille d'Aurai, à côté de Charles de Blois. Il fit ses études à Poitiers et à Padoue. Ses auteurs favoris étaient Tacite et Comines. En 1553, l'Hôpital, qui fut depuis chancelier, se démit en sa faveur de la charge de conseiller au parlement de Paris. Après en avoir rempli les fonctions pendant neuf ans, Chiverny fut nommé maître des requêtes en 1562. Dès-lors il commença à prendre part aux affaires du gouvernement, et dut son élévation au cardinal de Lorraine et à Catherine de Médicis. Il accompagna Charles IX dans le voyage qu'il fit en diverses provinces de son royaume, fut envoyé auprès de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, et chargé de pacifier plusieurs différends en Dauphiné, en Provence et en Languedoc. On l'avait destiné à l'état ecclésiastique, mais il épousa, en 1566, Anne, fille de Christophe de Thou, premier président. Nommé chancelier du duc d'Anjou, il le suivit dans ses expéditions militaires, et se trouva aux batailles de Jarnac et de Moncontour. Lorsque le duc d'Anjou fut élevé sur le trône de Pologne, Chiverny prit le titre de chancelier d'Anjou et de Pologne, mais il ne suivit point son maître à Varsovie; la reine-mère et le nouveau roi jugèrent que Chiverny leur

serait plus utile en restant à Paris. En effet, il s'entendit avec Miron, premier médecin de Charles IX, dont la santé déclinait tous les jours, et entretint avec le roi de Pologne une correspondance par chiffres sur les grands intérêts qui, des bords de la Vistule, appelaient constamment sa pensée à Paris. Immédiatement après la mort de Charles IX, Chiverny dépêcha des seigneurs en courriers au roi de Pologne, et alla au-devant de lui jusqu'à Turin. Henri III ne douta point que son chancelier n'eût beaucoup contribué à déjouer les complots par lesquels on voulait l'éloigner du trône. Il lui donna, en 1578, la charge de garde-des-sceaux ; il le nomma commandeur, chancelier, et surintendant des deniers de l'ordre du St.-Esprit. Il était déjà chancelier de l'ordre de St.-Michel. Il fut fait lieutenant-général de l'Orléanais et du pays Chartrain en 1582. Après la journée des barricades, Chiverny, et les ministres de Henri, devenus suspects au monarque, tombèrent dans sa disgrâce, et Chiverny se retira dans sa terre d'Esclimont. Après la mort de Henri III, Chiverny fut mandé par Henri IV, qui lui rendit les sceaux, et lui dit, en présence des princes et des officiers de sa cour : « Voilà, monsieur le chancelier, deux » pistolets desquels je désire que vous » me serviez, lesquels je sais que vous » pourrez fort bien manier. Vous » m'avez avec eux bien fait du mal » plusieurs fois; mais je vous le par- » donne, car c'était par le comman- » dement et pour le service du feu roi, » mon frère. Servez-moi de même, et » je vous aimerai autant et mieux que » lui, et croirai votre conseil; car il » s'est trouvé mal de n'avoir voulu le » suivre. » Chiverny baisa humblement les mains du roi, qui ajouta : « Aimez-moi, je vous prie, comme je » vous aime; et croyez que je veux » que nous vivions comme si nous » étiez mon père et mon tuteur. » Puis se tournant vers ceux qui étaient présents : « Messieurs, dit-il, ces deux » pistolets que j'ai baillés à M. le » chancelier, ne font pas tant de bruit » que ceux de quoi nous tirons tous » les jours : mais ils frappent bien » plus fort et de plus loin, et le sait » par expérience par les coups que » j'ai reçus. » Ce fut Chiverny qui fit, en 1594, tous les préparatifs pour le sacre et le couronnement de Henri IV. Lorsque ce monarque entra au Louvre, après la réduction de la capitale de son royaume, il dit à Chiverny, dont les services avaient facilité cette heureuse conquête : « M. le chancelier, dois-je » croire à votre avis que je sois roi » je suis. — Sire, répondit-il, je crois » que vous n'en doutez point. — Je » ne sais, reprit Henri, car tant plus » j'y pense, et plus je m'en étonne; » car je trouve qu'il n'y a rien de » l'homme en tout ceci ; c'est une » œuvre de Dieu extraordinaire, » voire des plus grandes. » Chiverny fut chargé de rétablir le parlement de Paris et les autres cours souveraines du royaume. Il jouit constamment de la faveur de son maître, et mourut à Chiverny, où il était par congé, le 29 juillet 1599, dans la 75e. année de son âge. L'historien de Thou, Scévole de Sainte-Marthe, et Nicolas Rapin, un des auteurs de la *Satyre Ménippée*, ont loué la prudence et la dextérité de Chiverny dans les affaires. Ils ajoutent que personne ne sortait triste de son audience. Cependant on voit par les pamphlets de ces temps orageux, qu'il ne manqua pas d'ennemis. Baudius fit plusieurs satires et *pasquils* contre lui. Chiverny ne paraît point avoir été inaccessible à la corruption. Lorsqu'une chambre royale

en 1597, fut chargée de
les traitants ou trésoriers,
e plus grand larron de la
lit l'Étoile, eut son aboli-
ancelier pour de l'argent; »
juges de la chambre dit au
magistrature, à cette occa-
e ce n'était pas rendre jus-
auver pour de l'argent les
i et les plus coupables, et
i petits. » On trouve dans
rs du grand Alcandre
), ouvrage attribué à Louise
e, princesse de Conti, des
eux sur les longues amours
hancelier avec la marquise
, tante de Gabrielle d'Es-
r. la Bourdaisière). Henri
jour (1594) de Loménie
verny « qu'il était bien aise
avait fait un si beau fils à
e Sourdis, et qu'il voulait
ompère. » Il tint en effet,
sur les fonts avec Gabrielle
Gabrielle, en le prenant
résenter, s'écria : « Mon
il est gros ! j'ai peur qu'il ne
e, tant il est pesant. —
aint-gris, dit le roi, ne
pas cela, il n'a garde, il est
idé et bien *scellé*. » En
imprima à Paris, in-4°.,
res d'estat de messire Phi-
ault, comte de Chiverny,
deux *Instructions à ses*
t la *Généalogie de la mai-*
Turaults. Cet ouvrage fut
à Paris, 1644, 2 vol. in-
ye, 1664 et 1720, 2 vol.
première édition est la plus
t la plus estimée. Ces mé-
mmencent à l'an 1567, et
1699. Legendre trouve les
s excellentes, et les mé-
s curieux, *secs*, et souvent
De Sallo fait au contraire
s des instructions, et dit
que les mémoires sont excellents (*V.* le *Journal des Savants*, 1665). Ces deux opinions sont exagérées. Anquetil n'est guère plus raisonnable lorsqu'il dit que le chancelier étant « à la tête des affaires aurait dû écrire d'après ses connaissances secrètes et ses propres idées. » Il oublie que Chiverny, disgracié en 1588, ne reprit les sceaux qu'en 1590, et qu'il n'a pu écrire sur les grands événements qui remplirent cet intervalle que d'après « les relations d'autrui, comme il le dit lui-même, et le rapport de ses amis. » Au reste, on s'accorde généralement sur la préférence qui est due aux instructions sur les mémoires. Chiverny avait pris pour devise l'étoile de Vesper dans un ciel lumineux, avec ces mots : *Certat majoribus astris*. — Philippe de Chiverny, l'un de ses fils, fut évêque de Chartres après la mort de Nicolas de Thou, son grand-oncle. Il a composé une *Relation de la dernière maladie et de la mort de son père*. On la trouve à la suite des mémoires. Ce prélat mourut le 17 mai 1620.

V—ve.

CHIVOT (Marie-Antoine-François), né en 1752, à Roye en Picardie, mort dans la même ville en 1786. Après des études brillantes dans l'université de Paris, il y devint professeur d'humanités, et s'y distingua par ses talents pour l'enseignement. Il célébra, suivant l'usage du corps auquel il appartenait, par des discours d'apparat et des pièces de vers ingénieuses, grecques, latines, françaises, les événements qui intéressaient la nation; mais l'objet principal de ses travaux fut l'étude des langues, qui, dès sa première jeunesse, avait été son goût dominant. Une partie de sa vie fut consacrée à la composition d'un grand ouvrage, intitulé *De l'esprit ou de la filia-*

tion des langues, dont les matériaux remplissaient plusieurs cartons, lesquels, après sa mort, furent envoyés par ses héritiers à M. de Villoison, mais ne se sont pas retrouvés dans les papiers de ce savant. Les seuls qu'on ait conservés consistent en un exemplaire des *Racines grecques* chargé de notes, avec des feuilles intercalées, où le critique, en developpant ou rectifiant le texte, établit des rapprochements pour les étymologies ou pour les sons entre la langue grecque et les diverses langues qu'il connaissait. Ce manuscrit peut faire environ quatre cents pages in-12. On lui doit aussi la traduction de quelques fragments de Ménandre, insérés dans l'*Histoire des Théâtres*. Chivot avait pour l'étude une passion extraordinaire, et, pour la satisfaire, il se privait souvent de la nourriture et du sommeil. Cette ardeur altéra sa constitution délicate, et l'enleva à la fleur de son âge. M. Grouzet, qui fut son ami et son successeur, prononça son éloge à la rentrée des classes. Cet éloge a été imprimé en 1787. N—L.

CHLADNY (Martin), théologien protestant, né en 1669, à Cremnitz, en Hongrie. Son père, George Chladny, connu par un livre intitulé : *Inventarium Templorum*, ayant été obligé de quitter l'église dont il était pasteur, et qui fut rendue aux catholiques en 1673, ils se retirèrent tous deux en Saxe, où, après avoir fréquenté diverses écoles, Martin fut nommé, en 1710, professeur de théologie à Wittemberg, où il mourut, le 12 septembre 1725. Il a laissé un grand nombre d'écrits, tant en latin qu'en allemand; nous citerons seulement : I. *De fide et ritibus ecclesiæ græcæ hodiernæ ;* II. *De diptychis veterum ;* III. *Epistola de abusu chemiæ in rebus sacris ;* IV. *Dissertatio de ecclesiis colchicis, earumque statu, doctrinâ et ritibus*, Wittemberg, 1702, in-4°.; V. *Dissertatio theol. quâ revelationes Brigittæ excut.*, Wittemberg, 1715, in-4°. — Jean-Martin Chladny, son fils, né en 1718, fut professeur de théologie à Erlang où il mourut le 10 septembre 1759. Outre un journal hebdomadaire de questions sur la Bible, qu'il rédigeait en 1754, 55 et 56, in-8°., il a publié un grand nombre d'ouvrages, tant en latin qu'en allemand ; nous ne citerons que : I. *Logica practica, seu problemata logica*, Leipzig, 1741, in-8°.; II. *Programma, de fatis bibliothecæ Augustini in excidio Hipponensi*, ibid., 1742, in-8°.; III. *Opuscula academica*, ibid., 1741 et 1750, 2 vol. in-8°.; IV. *Vindiciæ amoris Dei puri adversùs subtilissimas Fenelonii corruptelas*, Erlang, 1757, in-4°. — Ernest-Martin Chladny, frère du précédent, né en 1715, fut, en 1746, professeur du droit féodal à Wittemberg, où il mourut, en 1782; il n'a publié que quelques dissertations académiques. C. M. P.

CHMIELECIUS DE CHMIELNICK (Martin), né à Lublin, le 5 novembre 1559, fit ses premières études dans cette ville, et vint les continuer à l'université de Bâle, en 1577. Après avoir fait son cours de philosophie, il se livra avec ardeur à la médecine, et, le 30 mai 1587, il reçut le doctorat des mains du célèbre Félix Plater. En 1589, il fut nommé professeur de logique, et occupa cette chaire pendant vingt-un ans. Le 18 décembre 1610, il obtint celle de physique, et la conserva jusqu'à sa mort, arrivée subitement le 3 juillet 1652. Chmielecius était membre du collége de philosophie et de médecine, et plusieurs fois il fut promu

nat de l'une et l'autre faculté. ysionomie gracieuse, un caoux et prévenant, des maffables, une éloquence perlui avaient acquis une praès étendue. Deux évêques de hoisirent successivement pour hiâtre, et l'université le nomsieurs fois son représentant de l'un d'eux. Il n'a publié etit nombre d'opuscules : I. *tio de humoribus*, Bâle, n-4°.; II. *Dissertatio de ele-*, Bâle, 1623, in-4°.; III. *æ medicinales*, insérées dans *a medica* de Jean Hornung, erg, 1625, in-4°. C.

ODKIEWICZ (Charles, e), né en 1560, était fils de palatin de Wilna, qui avait la Livonie, dont il devint eur. Chodkiewicz parcourut, jeunesse, la plus grande par-Europe, et puisa les principes militaire dans la société des ustres guerriers. De retour patrie, plus d'une fois, avec ski, il apaisa les révoltes des s, et eut une grande part aux s que Zaymoyski remporta hel, prince de Valachie. Si-III lui confia, en 1600, la de grand maréchal-de-camp uanie. Durant la guerre de il veilla à la conservation de la . Souvent vainqueur, jamais il se concilia l'estime et la reance de son roi et de son la bataille de Kirckolm, il défit is mille sept cents Polonais l'arédoise forte de quatorze mille s, commandés par Charles IX omme. Neuf mille furent tués prisonniers. Le roi fut obligé le siége de Riga, et eut beaupeine à se sauver. Cette victut à Chodkiewicz les félicitations de plusieurs souverains. Les affaires ayant pris à Moscou, en 1611, une tournure défavorable à la Pologne, Sigismond appela, pour les rétablir, Chodkiewicz, qui déploya inutilement toute son activité. Le tombeau du czar Szuyski, mort prisonnier de guerre des Polonais, fut le seul monument durable des exploits de Zotkiewski et de Chodkiewicz. Les Russes, après avoir repris Moscou, voulurent s'emparer de Smolensk. Chodkiewicz fit échouer leurs projets, et obtint ensuite d'autres avantages qui valurent à la Pologne la cession de plusieurs districts en 1619. La guerre contre les Turks, qui venait d'éclater, avait été funeste aux Polonais. Ils confièrent leur sort à Chodkiewicz ; il fut proclamé à l'unanimité, par la diète, chef de l'expédition, et reçut des mains du roi le bâton de grand général de la couronne. Il était alors grand général de Lithuanie; ce fut l'unique exemple de la réunion de ces deux dignités en une même personne. Chodkiewicz, ayant sous ses ordres Uladislas, fils du roi, trente mille Polonais et trente-cinq mille Cosaques Zaporogues, prit position dans un camp retranché près de Chocim. Le sulthan Osman vint l'attaquer à la tête de quatre cent mille hommes, et fut plusieurs fois battu, notamment le 7 septembre 1621, où le héros polonais, avec sept cent vingt cavaliers, mit en déroute seize mille Turks, qui perdirent six mille hommes. Malgré ce succès, la disette qui se faisait sentir dans l'armée polonaise fit naître une révolte. La maladie du chef enhardissait les mutins; ils disaient hautement qu'il fallait se retirer au-delà du Dniester. Le général frémissant de cette proposition, qui tendait à perdre la Pologne, s'avisa d'un strata-

gême qui sauva l'honneur de son armée et l'existence de sa patrie. Il fit venir auprès de son lit les principaux guerriers, et, en présence d'Uladislas, leur conseilla, d'une voix à demi-éteinte, de prendre la fuite. « Pour » moi, ajouta-t-il, vous me laisserez » dans le camp, afin que mon tom» beau se joigne à ceux de nos an» cêtres morts glorieusement dans » cette contrée. » Les Polonais, saisissant l'intention de leur général, jurèrent avec enthousiasme de mourir plutôt que de devoir la vie à une fuite ignominieuse. Heureux d'avoir reçu un pareil serment, Chodkiewicz mourut peu de jours après, le 23 septembre 1621. Indépendamment de ses talents militaires, il était très versé dans la connaissance des langues mortes et vivantes, et dans les sciences mathématiques. Jamais il ne reçut une blessure, jamais il n'essuya un échec. Les Polonais citent avec orgueil Chodkiewicz parmi les héros qui ont illustré leur patrie. Sa vie, en 2 vol., écrite par Adam Narusewicz, évêque de Luck, est un des meilleurs ouvrages de la littérature polonaise. É—s.

CHODOWIECKI (Daniel-Nicolas), peintre et graveur, naquit à Dantzig le 16 octobre 1726. Son père, qui était marchand de drogues, voulut l'élever pour le même commerce. Cependant, comme il avait appris lui-même la miniature, il enseigna à son fils tout ce qu'il savait, et le jeune Chodowiecki commençait à faire sa principale étude de ce qui ne lui était enseigné que pour le distraire de travaux plus utiles, quand son père mourut. Resté très jeune encore à la charge d'une mère sans fortune, il fut placé chez un épicier, où il était occupé des détails du commerce depuis six heures du matin jusqu'à onze heures du soir. Chodowiecki, qu'un goût décidé pour le dessin appelait vers d'autres occupations, souffrait de cette contrainte, et surtout de la position de sa mère, qu'il voyait dans le besoin. L'espoir de lui procurer par ses dessins quelque secours l'enchaîna au travail; pendant la nuit, retiré dans sa chambre, il y travaillait jusqu'à quatre heures du matin. Il ne tarda pas à faire des dessins dignes de l'attention des amateurs; mais il fut obligé de quitter son épicier, par suite du mauvais état où le commerce était tombé. Privé plus que jamais des moyens de subvenir aux besoins de sa mère, il fut envoyé en 1743 à Berlin, chez un oncle où il finit son apprentissage en fréquentant les foires comme teneur de livres. A ses heures de loisir, il peignait en miniature de petits sujets sur des tabatières qu'il vendait à des marchands de Berlin. Son oncle, qui trouvait des avantages dans ce nouveau genre de commerce, pensa qu'il le rendrait encore plus lucratif si son neveu connaissait les procédés de la peinture en émail et lui faisait un grand nombre de boîtes émaillées. Chodowiecki ignorait encore les principes de la composition, lorsque le hasard lui fit voir des figures académiques et d'autres dessins. Il renonça dès-lors à peindre les tabatières que son oncle vendait, se livra tout entier à de nouvelles études, et ses premiers essais dans ce genre ne tardèrent pas à fixer les regards des artistes les plus distingués; ce fut surtout une petite gravure exécutée en 1756, et qui a pour titre le *Passe-dix*, qui attira sur lui l'attention de l'académie de peinture de Berlin. Cette société le chargea des figures de son almanach, qui n'avait été jusque-là que médiocrement recherché. Les gravures pleines d'esprit de Chodowiecki lui donnèrent une vogue extraordi-

grava, pendant la guerre de
différents sujets qui y avaient
et, entre autres, *les Prison-*
ses à Berlin, secourus par
ants; c'est une de ses gravu-
us rares. Il parut à peu près
ême temps, à Paris, une es-
titulée *la Malheureuse fa-*
Calas. Ce fut dans cette pro-
médiocre que Chodowiecki
e de ses *Adieux de Calas;*
le moment où le père quitte
ts pour être conduit à la place
ution. Cette scène, vraiment
te, était rendue avec tant
d'expression, que Chodo-
ui l'avait peinte en détrem-
ava à la pointe sèche, à la
on de toutes les personnes
nt vu son tableau. Cette gra-
minée en 1767, ne parut
ée suivante. Les épreuves qui
a date de 1767 sont très re-
s, parce qu'il n'en fut tiré que
avait peint quelques années
nt la *Passion de Jésus-*
en douze parties; ce n'était
iniature, mais elle était d'un
écieux, et en même temps
rgie si admirable, que tout le
vait voulu la voir et en con-
uteur. Chodowiecki eut dès-
ucoup d'occupation; il fut
ligé de renoncer à la pein-
r donner tout son temps à
sition des dessins et des gra-
'on lui demandait de toutes
esque toutes les estampes qui
ent le grand ouvrage de La-
la physiognomonie, ont été
r ses dessins; il en a même
usieurs avec une perfection
e. On retrouve le même es-
mposition dans les estampes
enrichi les ouvrages de Base-
almanach de Gotha. Sa répu-
ecrut au point que tous les li-
braires voulaient avoir des gravures de sa composition pour en orner les ouvrages qu'ils publiaient, et il ne paraissait pas un livre en Prusse qui n'eût au moins un frontispice gravé par Chodowiecki. Il avait fait une étude particulière de l'histoire, et il a donné à chaque personnage le costume du temps et du pays où il a vécu. Son œuvre se compose de plus de trois mille pièces. Il a beaucoup travaillé pour l'Arioste, Gessner, et le roman de *Don Quichotte;* pour la *Messiade* de Klopstock; quelques comédies de Lessing lui ont aussi fourni le sujet de charmantes compositions. Il semblait faire avec son burin l'extrait de tous les livres qu'il lisait. Les contrastes qui renouvellent nos pensées semblent aussi renouveler ses compositions; tantôt malin ou pathétique, il persiffle avec Voltaire, ou conspire avec Shakespeare; il dessine avec le crayon de la Bruyère, ou burine avec l'énergie de Tacite; il rit avec la Fontaine, ou épie avec Lavater les secrets de la physionomie. On a dit qu'il fut l'Hogarth de l'Allemagne; il n'aimait pourtant pas qu'on lui donnât ce nom; moins bizarre dans ses compositions que l'artiste anglais, il est aussi original. Avec des qualités si remarquables, on ne doit pas s'étonner de l'empressement des amateurs à rechercher les ouvrages de Chodowiecki. Plusieurs se sont attachés à compléter son œuvre, et leurs efforts ont été plus ou moins heureux. Par une bizarrerie qui n'est pas sans exemple parmi les artistes, il se plaisait à faire quelque changement à ses ouvrages quand il en avait tiré un petit nombre; de sorte que toutes les épreuves d'une estampe ne sont jamais les mêmes, et que, pour avoir son œuvre complète, il faut se procurer, pour ainsi dire, l'œuvre complète de chacune de ses

gravures. On trouve le catalogue de ses ouvrages dans le *Dictionnaire des artistes* du baron de Heinecken, dans les *Miscellaneen artistischen Inhalts* de M. Meusel, tom. Ier., N°. 131; dans le *Manuel des amateurs de l'art*, par M. Hubert, école allemande, tom. Ier., page 163. Cet artiste est mort à Berlin en 1801, étant directeur de l'académie des arts et des sciences mécaniques de cette ville.

A—s.

CHOFFARD (Pierre-Philippe), dessinateur et graveur, naquit à Paris en 1730, d'une famille peu fortunée. Resté orphelin à l'âge de dix ans, il fut placé, d'après les dispositions qu'il manifestait pour la gravure, chez Dheulland, graveur de plan; mais bientôt, trouvant ce genre trop borné, il s'essaya à composer d'abord les cartouches et les ornements qui décorent ordinairement les cartes de géographie, et ensuite les vignettes et les culs-de-lampes qui ornent les belles éditions. Il se livra avec une telle ardeur à l'étude du dessin, que bientôt il entreprit et exécuta, d'après les gouaches de Beaudouin, deux estampes qui obtinrent le plus grand succès. Si nous jugeons Choffard comme compositeur, nous le regarderons, en quelque sorte, comme le créateur d'un nouveau genre. Rien de plus ingénieux que les culs-de-lampes qu'il a composés pour les *Contes* de la Fontaine, ainsi que ceux de l'*Histoire de la maison de Bourbon*, des *Métamorphoses* d'Ovide, et les vignettes d'un ouvrage du prince de Ligne, intitulé: les *Préjugés militaires*, dans lesquelles il a représenté, sur un très petit espace, un champ vaste, riche, des scènes piquantes et pittoresques. Si nous considérons Choffard comme graveur, nous n'aurons pas moins d'éloges à lui donner: sa pointe fine et spirituelle animait tout ce qu'elle traçait. Si l'on a un reproche à lui faire, ce serait peut-être d'avoir mis souvent trop de goût dans ses productions, ce qui détruisait le large qu'on aurait aimé à y rencontrer. Cet artiste est mort à Paris, le 7 mars 1809, regretté autant par ses qualités morales que par ses talents. Il a laissé une *Notice historique sur l'art de la gravure*, Paris, 1805, in 8°., qui a été reproduite en 1809 avec le *Dictionnaire des Graveurs* (*V.* Basan), et dans laquelle on rencontre des remarques utiles et des observations judicieuses. Le rédacteur de cet article a donné sur Choffard une notice plus étendue dans l'*Annuaire de la société des arts graphiques*. P—t.

CHOIN (Marie-Emilie-Joly), née à Bourg en Bresse, d'une famille noble, fut placée auprès de la princesse de Conti, sous le règne de Louis XIV, et inspira au dauphin une vive passion. « Cependant, dit » Duclos, son commerce avec ce » prince fut long-temps caché, sans » être moins connu. Quand le dauphin » venait à Meudon, Mlle. de Choin » s'y rendait de Paris dans un carrosse » de louage, et en revenait de même » lorsque son amant retournait à Ver- » sailles. Malgré cette conduite d'une » maîtresse obscure, tout semblait » prouver un mariage secret. Le roi, » dévot comme il était, et qui d'abord » avait témoigné du mécontentement, » finit par offrir à son fils de voir » ouvertement Mlle. de Choin, et même de lui donner un appartement » à Versailles; mais elle s'y refusa » constamment... Elle paraissait être à » Meudon tout ce que Mme. de Maintenon était à Versailles, gardant » son fauteuil devant le duc et la duchesse de Bourgogne, les nommant » familièrement le duc, la duchesse,

addition de monsieur ni de
ne.... La duchesse de Bour-
faisait à Mlle. de Choin les
s petites caresses qu'à Mme.
intenon.... La favorite de Meu-
vait donc tout l'extérieur, l'air
ton d'une belle-mère, et,
e elle n'avait le caractère in-
avec personne, il était na-
d'en conclure la réalité d'un
ge avec le dauphin. » Voltaire
néanmoins fortement contre
ertion. Après la mort du dau-
lle. de Choin vécut dans la
, avec une fortune très mé-
et mourut en 1744. Elle avait
donné au prince les meilleurs
, et l'avait déterminé à de
formes dans sa conduite (*voy.*
. Sa figure n'était pas régu-
ais elle avait de beaux yeux,
douceur, de l'esprit et de la
dans les manières. M—D j.

IN (Louis-Albert-Joly de),
me famille que la précédente,
22 janvier 1702, à Bourg en
dont son père était gouver-
près avoir fait ses études théo-
au séminaire de St.-Sulpice à
fut doyen de la cathédrale de
et grand-vicaire de ce diocèse.
inal de Fleury le fit nommer,
8, à l'évêché de Toulon. La
du nouveau prélat fut extrê-
lisant la lettre du ministre qui
enait sa nomination. Il voulut
se défendre de l'accepter; le
insista, il obéit. Dès qu'il fut
ans son diocèse, il n'en sortit
e pour assister aux assemblées
é, quand il y était député. Il
rre dans son palais la sim-
es premiers temps de l'Église,
a que des habits de laine, ré-
ous ses revenus pour les pau-
corda à tous ses diocésains un
cès auprès de lui, montra un
zèle ardent et pur pour le maintien de la foi, n'eut que pendant peu de temps un grand vicaire, et voulut que toutes les affaires passassent par ses mains. Son désintéressement lui fit refuser une abbaye qu'on lui avait donnée pour suppléer à la modicité des revenus de son évêché. Il publia un grand nombre de mandements, fruits de sa charité, de sa piété et de sa science. Il écrivit au chancelier de Lamoignon une lettre vraiment apostolique sur les intérêts de la religion et sur les droits de l'Eglise; mais il est surtout connu par son excellente *Instruction sur le Rituel*, Lyon, 1778, 3 vol. in-4°.; réimprimée dans la même ville en 1790. Cet ouvrage, devenu classique pour le clergé, et qui pourrait presque tenir lieu de bibliothèque ecclésiastique, est le résultat d'une immense lecture des livres saints, des pères, des docteurs et des casuistes. Il contient les principes les plus sages et les décisions les plus nécessaires aux curés et aux confesseurs sur la théorie et la pratique des sacrements et de la morale. Le savant et vertueux prélat auteur de ce livre mourut dans son diocèse, le 16 avril 1759. V—ve.

CHOISEUL (Charles de), comte du Plessis-Praslin, maréchal de France, d'une ancienne et illustre famille issue des comtes de Langres, branche de la maison souveraine de Champagne, et dont les nombreux rejetons descendent tous du mariage de Raynard III, sire de Choiseul, avec Alix de Dreux, petite-fille de Louis-le-Gros, en 1182 (*V.* l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, t. I, pag. 163, et le *Dictionnaire* de Moréri), était fils de Ferri de Choiseul, qui mourut des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Jarnac. Son éducation fut toute guerrière. La France se trouvait alors partagée entre Rome

et Calvin. Les peuples se battaient pour des opinions religieuses, la noblesse pour l'ambition et les honneurs, les grands pour se disputer le pouvoir, et la ligue commençait ses fureurs. Charles de Choiseul apprit le métier des armes sous le maréchal de Matignon. Il se distingua au siége de la Fère en 1575. Catholique, sans être ligueur, il raffermit en Champagne l'autorité royale; mais lorsque Henri III, oubliant les devoirs et la majesté du trône, se déclara le chef, sans crédit, d'une faction armée pour détruire son autorité, Choiseul fut entraîné sous les drapeaux de la ligue. Il servit, avec Matignon, sous Mayenne, dont il venait de déconcerter les projets en Champagne; mais, après avoir signalé son courage à la prise de Montségur et de Castillon, en 1576, il reconnut dans les Guises les ennemis d'un roi dégradé, quitta une armée qui agissait plutôt pour renverser le trône que pour le soutenir, et se retira en Champagne, devenant indocile pour être plus fidèle. Cependant Henri III épuisait dans les fêtes les trésors de l'état. La licence des guerres était extrême. Le pillage, l'incendie, les massacres, couvraient la France entière de deuil et de ruines. Choiseul écarta ces fléaux du Bassigni, de la Champagne et d'une partie de la Bourgogne. Ses parents et ses amis se réunirent à lui; il réprima les excès et les scandales de la ligue; il fit respecter l'autorité du trône et celle des lois. Sur la fin du règne de Henri III, Choiseul engagea ses biens, leva des soldats, vint se ranger sous les bannières des deux Henri, et fut le premier, avec d'Aumont, d'Humières et Givri, à reconnaître Henri IV pour roi. Il se trouva à la réduction de Paris en 1594. Cette même année, Henri le nomma capitaine de la première compagnie française des gardes, et gouverneur de Troyes; il lui conféra aussi l'ordre du St.-Esprit. En 1602, Choiseul fut chargé d'arrêter, dans le Louvre, le duc de Biron. Maître du cœur de ses sujets, Henri n'avait pu fixer celui de Gabrielle; elle aimait, dit-on, Bellegarde, grand écuyer. Dans sa fureur jalouse, Henri donne au capitaine de ses gardes des ordres sanglants. Choiseul se rend au logis de Gabrielle, craint de surprendre les deux coupables, entre avec bruit, fait des recherches partout où il est assuré de ne trouver personne, donne ainsi à Bellegarde le temps de s'évader, et, par cette innocente trahison, trompe son maître pour sauver sa gloire et pour lui éviter des remords. Après la fin funeste de ce grand roi, Choiseul fut chargé, par la reine régente, d'aller trouver Sully, qui, ayant cru ses jours menacés, s'était renfermé dans la Bastille. Choiseul donna sa parole inviolable, et Sully parut au Louvre. Admis dans tous les conseils secrets de la régente, Choiseul lui parla toujours en sujet intéressé à son bonheur et à sa gloire. En 1611, il rétablit le calme au Louvre, où tout était en confusion par la dispute élevée entre les premiers gentilshommes de la chambre, le duc de Bellegarde et le maréchal d'Ancre; les épées étaient tirées, et le sang allait couler pour et contre le droit d'entrer à cheval ou en carosse dans la cour de ce palais. La même année, Choiseul pacifia les troubles violents qui s'étaient élevés dans la ville de Troyes au sujet des jésuites; tous les habitants étaient sous les armes, et près de s'entr'égorger. Le P. Coton était présent. Choiseul le força de quitter la ville avec les jésuites, et le calme fut rétabli. En 1612, lorsque la cour masquait les malheurs de l'état sous le voile des plaisirs, Choiseul se

distingua au tournoi de la place Royale. Deux ans après, les princes se révoltèrent contre la cour, et soulevèrent le peuple, toujours prêt à attendre d'une révolution la fin de ses malheurs. Choiseul fut chargé de préparer la guerre et de négocier la paix. La haine qu'on avait pour le maréchal d'Ancre grossissait l'armée des mécontents; celle du roi fut confiée au maréchal de Bois-Dauphin; Choiseul commandait en second. Il déconcerta les projets des princes, délivra Sézanne, réduisit la ville de Sens, força le duc de Luxembourg dans Chanlay. La paix fut conclue, en 1616, à Ste.-Menehould, mais les troubles continuèrent. Le prince de Condé venait d'être arrêté dans Paris. Choiseul fut chargé d'ordonner au duc de Guise de se rendre au Louvre : « Puis-je faire, » dit le duc, ce que vous m'ordonnez » de la part du roi? » Le capitaine des gardes ne sachant ni feindre, ni trahir, répondit : « Je vous dis simplement ce que le roi m'a commandé de vous dire : c'est à vous de décider si vous y pouvez aller ou non.» Guise, alarmé de cette réponse, alla se joindre aux mécontents. L'année suivante, Choiseul servit, en qualité de maréchal de camp, sous ce même duc de Guise, rentré dans le devoir, et fut blessé au siége de Rhétel. Tout à coup, l'assassinat du maréchal d'Ancre aux portes du Louvre rétablit la paix dans la France. Louis XIII parut vouloir gouverner par lui-même, ou plutôt par de Luynes, son favori, qui prit les rênes d'une main faible et sans expérience. Marie de Médicis se retira à Moulins, puis à Angers, et agita l'état de nouveaux troubles. Choiseul fut fait maréchal de France en 1619, et commanda l'armée sous les ordres du jeune roi. Il entre en Normandie; Rouen le reçoit; Caen se soumet; il marche en Anjou. Richelieu préparait alors son élévation. Feignant d'agir pour la reine-mère, il découvrait ses secrets, et la servait peut-être en facilitant les moyens d'abattre son parti. La paix fut conclue entre la mère et le fils. Alors le maréchal fut chargé d'aller au-devant de la reine, et de la reconduire à la cour. A cette époque, le Béarn refusait encore de recevoir la religion romaine. Choiseul, chargé de soumettre les rebelles, fit chanter la messe à Navareins, le jour anniversaire de celui où Jeanne d'Albret l'avait abolie cent ans auparavant. De Luynes venait de recevoir l'épée de connétable. Choiseul servit sous lui au siége de St.-Jean-d'Angeli, où il fut blessé; il le fut encore au siége de Montauban, et resta quelque temps enseveli sous une mine. Le jeune roi lui dit au siége de Royan : « C'est à vous de m'ins» truire de ce que je dois faire : c'est » pour la première fois que je me trou» ve à pareille fête. » La ville capitula au moment de l'assaut; Négrepelisse fut réduit en cendres. Le maréchal assista, dans Carcassonne, à un chapitre de l'ordre du St.-Esprit, prit Lunel; Montpellier lui ouvrit ses portes. Enfin le calme fut rétabli dans les provinces en 1623; mais les orages continuèrent de régner à la cour. Le maréchal, nommé gouverneur de la Saintonge, de l'Angoumois et de l'Aunis, se retira dans son gouvernement de Troyes, où il mourut le 1er. février 1626, à l'âge de soixante-trois ans. Son oraison funèbre fut prononcée par Denys Lantreccy, et imprimée à Troyes, in-4°. Il avait servi pendant cinquante ans; il s'était trouvé à quarante-sept batailles ou combats. Il avait soumis cinquante-trois villes rebelles, commandé neuf armées, et reçu trente-six blessures. On prétend qu'il entendait mieux la guerre de sié-

ge que celle de campagne; mais il se distingua dans l'une et dans l'autre, et fut un des premiers capitaines de son temps (*Voy.* sa Vie, par Turpin, dans le 26°. volume des *Hommes illustres de France*, par d'Auvigny et Péran). V—ve.

CHOISEUL (César, duc de), sieur du Plessis-Praslin, maréchal de France, fils de Ferri de Choiseul, 2°. du nom, neveu du précédent, naquit à Paris le 12 février 1598, et reçut son prénom de César duc de Vendôme, qui fut son parrain. Les Italiens avaient, les premiers, introduit en Europe l'usage de substituer aux saints du calendrier des noms fameux dans les siècles antiques, et la maison de Cossé-Brissac fut la première en France qui adopta cet usage, en prenant le nom de *Timoléon*. La vivacité d'esprit, et l'enjouement que montrait dans son enfance César de Choiseul, le firent placer, par Henri IV, en qualité d'enfant d'honneur, auprès du dauphin. Choiseul obtint un régiment à l'âge de quatorze ans. Presque humilié de commander si jeune encore à des soldats blanchis dans les combats, il résolut de partager leurs fatigues, et de marcher à leur tête toujours à pied. Il fit ses premières armes en Champagne, sous les yeux de son oncle, Charles de Choiseul. Le comte de Bouteville avait établi dans son hôtel, à Paris, une salle d'escrime. Les jeunes seigneurs s'y rendaient en foule pour s'exercer à tirer des armes. Choiseul, qui suivit cette école, se rendit bientôt fameux par ses combats singuliers, dont le plus remarquable est celui qu'il soutint, au bois de Boulogne, contre l'abbé de Gondi, si connu depuis sous le nom de *cardinal de Retz*. Choiseul suivit Louis XIII au siége de Saint-Jean-d'Angeli, où les soldats français se servirent pour la dernière fois du bouclier. Pendant le siége de la Rochelle, il fut envoyé, avec son régiment, dans l'île d'Oléron, pour s'opposer à la descente des Anglais, et fit échouer leurs efforts, qu'ils tournèrent contre l'île de Ré. Toiras la défendait; il allait être obligé de la rendre, lorsque Choiseul, bravant, sur de frêles barques, une flotte formidable, aborde dans l'île, bat le présomptueux Buckingham, favorise la descente de Schomberg, taille en pièces l'arrière-garde ennemie, prend ses drapeaux et ses canons, qui furent conduits en pompe à Paris. Alors la Rochelle, qui n'était que bloquée, put être assiégée régulièrement. Choiseul montra, dans ce siége mémorable (1628), les grands talents qu'il développa depuis dans l'attaque des places. Réduite par la famine, la ville se rendit, et Choiseul y commanda. Bientôt après, il se distingua, sous les yeux du roi, aux siéges de Privas et de Montauban; il facilita la prise de Pignerol, et obtint toute la confiance du cardinal de Richelieu, commandant l'armée avec le titre de généralissime, qui fut créé pour lui. Schomberg consultait Choiseul. Louis XIII voyait toujours en lui le compagnon de son enfance. Étranger à toutes les intrigues, il obtint l'estime de tous les partis. Employé avec succès dans des négociations difficiles, ambassadeur pendant trois ans auprès des princes d'Italie, il détacha du parti des Espagnols les ducs de Savoie, de Parme et de Mantoue. En 1636, il servit, en qualité de maréchal de camp, sous Créqui, sous le cardinal de la Valette et sous le comte d'Harcourt, qui commandèrent successivement dans les guerres du Piémont. Créqui regarda toujours Choiseul comme son fils, et quelquefois comme son maître. La

créature de Richelieu, et que Épernon, son père, appelait al *Valet*, se montra jaloux de , voulut l'éloigner, lui dut succès, et fut forcé de le arcourt avait ordre de ne rien ndre sans l'avis de Choiseul. istinction fut regardée par lui-même comme un outrage irenne et à la Mothe-Houdan- es collègues. Il écrivit pour ndre à Richelieu, qui lui ré- « Cela ne doit vous causer e peine : Turenne et la Mo- udancourt sont deux honnê- s qui ne veulent que le bien aires ; quand on a autant de qu'eux, on ne connaît pas la se de l'envie. » Choiseul se a au combat de la Route, où le Français battirent vingt pagnols. Il vainquit Leganez asal, investit Turin, qui se près un siége de trois mois et oiseul fut nommé gouverneur ville. En 1641, il battit en- Espagnols, prit Ceva, Mon- Coni. Harcourt avait repassé ts, et Choiseul était à la tête ée, lorsque le duc de Bouillon prendre le commandement. u, qui craignait et haïssait ce dangereux par ses talents et caractère, sembla ne l'avoir en Italie que pour le faire ar- s facilement : ce fut Choiseul hargea de cette mission, et emplit avec regret. Il reprit mandement de l'armée, et le n 1642, au duc de Longue- ai lui apporta la commission nant-général. C'était un prin- et magnifique, ami des plai- nauvais général ; mais il sui- onseils de Choiseul. Richelieu , et Mazarin lui succéda. Choi- il s'était lié avec ce dernier, tandis qu'il était nonce à la cour de Turin, continua de diriger la guerre au-delà des monts. Le grand nombre de villes qu'il avait prises ou défendues le faisait placer à côté du prince d'Orange et de Spinola. Les Catalans, las de la domination espagnole, s'étant donnés à la France, le maréchal de Brézé en fut nommé vice-roi. Choiseul était indiqué, par l'opinion publique, comme le seul général qui pût emporter la plus forte place de la Catalogne, et Roses se rendit à lui après trente-cinq jours de tranchée ouverte, en 1645 (1); il ne restait plus dans la place que cinq maisons, le canon avait tout détruit. Choiseul fit un voyage à Monserrat pour visiter l'image qu'on y vénère, et remercier Dieu de sa victoire. L'enthousiasme des Catalans fut extrême. On vit les femmes présenter au guerrier français, sur son passage, les pierres qu'elles avaient ramassées sur les débris de Roses, et qu'elles portaient comme des reliques. La prise de cette forteresse fit nommer Choiseul maréchal de France. Il revint en Italie, où les soldats accoururent en foule sous ses drapeaux ; il les connaissait tous par leur nom, et, à l'exemple de César, il avait coutume de les appeler ses camarades. En 1646, les maréchaux de Choiseul et de la Meilleraye eurent ordre de marcher sur Rome, qui comptait sur l'appui des Espagnols. Après la prise de Porto-Longone et de Piombino, Innocent X consentit à traiter. Choiseul fut nommé plénipotentiaire; mais sur le bruit de son arrivée, le pontife cé-

(1) Les Espagnols ayant, dans la suite, repris toute la Catalogne, ne purent se rendre maîtres de Roses, qu'ils bloquèrent pendant neuf mois, et ils ne recouvrèrent cette place que par le traité des Pyrénées, en 1659.

ds. Les Barberins, persécutés parce qu'ils étaient dans les intérêts de la France, furent rétablis dans leurs dignités et dans leurs biens, et le chapeau, refusé à l'archevêque d'Aix, lui fut promis : c'est ce refus d'un chapeau qui avait allumé la guerre. Choiseul tint, cette même année, les états de Languedoc. Cette province était agitée par des troubles, il les apaisa. En 1648, il reprit le commandement de l'armée en Italie, passa le Pô, défendu par une armée supérieure à la sienne, força les retranchements formidables que le marquis de Caracène avait élevés depuis Crémone jusqu'à l'Oglio, perdit son second fils dans cette action brillante, battit à Trancheron l'armée ennemie, dont les débris s'enfermèrent dans Crémone. Le Milanais était ouvert; mais Mazarin n'avait rien préparé pour le succès de cette campagne, commencée si glorieusement. Choiseul revint à la cour, après avoir dépensé 450,000 francs de sa fortune pour donner du pain à ses soldats. Il avait droit à des récompenses; il n'obtint que des éloges. Paris était alors livré aux premiers troubles de la fronde. La cour se retire à St.-Germain, Choiseul reçoit ordre de la suivre; il prend le commandement de St.-Denis, et garde, avec quatre mille hommes, tout le pays, depuis Charenton jusqu'à Saint-Cloud. Le maréchal de Grammont est placé au-delà de la rivière avec un pareil nombre d'hommes. Condé, qui vient de vaincre dans les plaines de Lens, commande le siége ou le blocus de Paris; on n'attend rien de la force, on espère tout de la famine. Le prince de Conti est à la tête des Parisiens. Les ducs d'Elbeuf, de Bouillon, de Beaufort, de Longueville, et le cardinal de Retz, sont les héros de cette guerre ridicule. Charenton est emporté par Condé et Choiseul; Brie-Comte-Robert est pris par les Parisiens, et repris par Choiseul. Une armée espagnole s'avance au secours des révoltés: Choiseul, sans la combattre, l'oblige à une retraite précipitée. C'est à cette époque qu'il fut nommé gouverneur du duc d'Orléans, frère unique du roi. En 1650, la Guienne s'étant soulevée contre la tyrannie du duc d'Épernon, Choiseul fut envoyé, comme négociateur, à Bordeaux, qui refusa de le recevoir dans ses murs. Il ouvrit des conférences dans une petite maison, hors de la ville, avec les députés qui lui furent envoyés. En ce moment-là même, les rebelles démolissaient le Château-Trompette; ils osèrent demander le renvoi de d'Épernon et l'abolition de tous les impôts. Le maréchal manda son frère, évêque de Comminges, qui, reçu dans Bordeaux, pouvait négocier avec plus de succès. Les rebelles avaient secoué le joug de l'autorité, mais ils connaissaient le frein de la religion. Le prélat parle, il persuade, la sédition tombait, lorsque Sauvebeuf, chef des révoltés, annonce hautement que l'évêque de Comminges est entré dans Bordeaux pour y allumer le flambeau de la discorde. Le peuple irrité s'ameute; les bouchers, armés de leurs couteaux, menacent la vie du prélat, qui est obligé de fuir. Le maréchal ne voit plus de ressource que dans la force. Le duc d'Épernon s'approche avec une armée. Le comte d'Oignon paraît avec une flottille dans la Gironde. Enfin, après plusieurs combats, l'archevêque de Bordeaux, établi médiateur, propose au maréchal, qui s'était retiré à Blaye, de reprendre les négociations. Choiseul prescrivit des conditions qui furent acceptées; mais le prince de Condé, qui protégeait les Bordelais et maîtrisait alors la régente et Mazarin,

e traité que Choiseul fut obligé
ner. Les Bordelais furent réta-
ins leurs priviléges, et l'orgueil-
l'Épernon perdit son gouverne-
Tandis que Choiseul assurait
Bordeaux l'exécution du traité,
in, las de ployer sous Condé, le
ître et conduire à Vincennes,
le prince de Conti et le duc de
neville. La cour était retournée
la capitale. Choiseul vint y re-
re ses fonctions auprès du prin-
fié à ses soins. La rebellion ne
pas à éclater dans plusieurs pro-
. Turenne était à Stenay avec
cinq mille hommes et quatorze
chevaux. Choiseul parut seul
de lui être opposé; il fit une
savante, couvrit les grandes
de la Champagne, et, avec des
inférieures, il arrêta Turenne
marchait sur Vincennes pour
er les princes. Choiseul, ayant
les renforts, force Turenne à
ttre, et la bataille de Rhétel est
. La victoire se déclare pour le
hal; les ennemis perdent tous
canons et tous leurs bagages,
drapeaux, quatre-vingts éten-
, deux mille morts et trois mille
niers: parmi ces derniers, sont
ville, Gersey, Quentin, rebelles
mbition et sans motifs, infidèles
roi pour être fidèles à leurs
esses. Auguste de Choiseul, fils
réchal, périt dans les premiers
le la bataille. On croyait d'abord
ne prisonnier; son cheval était
percé de cinq coups de feu: « Il
triste pour la France, dit Choi-
, qu'un si grand homme soit ex-
au danger d'une prison, et je
ns l'état d'avoir à punir un gé-
l qui peut un jour lui rendre
plus grands services. » Le cardi-
azariu s'était retiré à Cologne,
l gouvernait la France moins en
ministre disgracié qu'en maître absolu.
Choiseul, qui dirigeait alors (1651)
le conseil de la régente sans y être
encore admis, fit décider le retour du
cardinal; il revint escorté d'une ar-
mée. Le roi alla à sa rencontre, et
soupa avec lui chez le maréchal. Choi-
seul entra au conseil. Après la prise
de Ste.-Menehould, qui fut son ou-
vrage (1651), Louis XIV, dînant
chez le maréchal, lui dit: « Vous
» n'avez été chargé de cette entreprise
» que parce que vous étiez le seul ca-
» pable de l'exécuter; ce qui est im-
» possible aux autres, n'est que diffi-
» cile pour vous. » Le maréchal de
Choiseul porta la couronne au sacre
de Louis XIV; il apprit au monarque
l'art de la guerre; il le suivit dans ses
premières campagnes, aux siéges de
Stenay, d'Arras, de Dunkerque, à
celui de Laudrecy, où le dernier de
ses fils fut grièvement blessé sur la
brèche. Choiseul pacifia la Provence,
s'empara de la ville d'Orange, dirigea
les fortifications de Perpignan, et c'est
par ses soins que cette place devint le
boulevart de la France du côté des
Pyrénées. Il fut fait chevalier du St.-
Esprit en 1662, duc et pair en 1663.
La France avait, en 1672, trois ar-
mées sur pied, et Choiseul exprimant
son regret à Louis XIV de n'avoir
point de commandement, le monar-
que lui dit, en l'embrassant: « Mon-
» sieur le maréchal, on ne travaille
» que pour approcher de la réputa-
» tation que vous vous êtes acquise;
» il est agréable de se reposer après
» tant de victoires. » Mais s'il ne fut
plus employé dans la guerre, il prit
part aux négociations qui en assurè-
rent les succès. Il accompagna Hen-
riette, sœur de Charles II, lorsqu'elle
alla en Angleterre, sous prétexte de
voir son frère, et il ménagea le traité
d'alliance contre les Hollandais. Il fut

chargé de recevoir, sur la frontière, la princesse Charlotte-Elisabeth, fille de l'électeur palatin, lorsqu'elle vint en France épouser le duc d'Orléans. Il avait déjà perdu deux fils au champ d'honneur, un troisième fut tué devant Arnheim. Il mourut lui-même le 23 décembre 1675, âgé de près de soixante-dix-huit ans. Génie aussi propre aux négociations qu'à la guerre, politique instruit des intérêts de la France et de ceux de ses voisins, connaissant le danger sans le craindre, et ne le cherchant point sans motifs; ne croyant une victoire glorieuse qu'autant qu'elle était nécessaire; conservant un visage calme quand son esprit était agité; honnête homme sans faste, religieux sans superstition; unissant aux qualités du cœur les agréments d'un esprit cultivé; grave sans être austère; toujours modéré, n'aimant ni à se cacher, ni à se montrer, et semblant ne vouloir laisser à ses enfants d'autre héritage que sa gloire: tel était Choiseul. Le Tellier, ministre d'état, disait qu'il n'avait guère connu d'hommes en France qui eussent fait des choses plus dignes de louanges, et qui parussent moins désirer d'être loués. On garde à la bibliothèque impériale deux recueils manuscrits de *Lettres* de Choiseul, ambassadeur en Savoie et commandant en Piémont, depuis 1632 jusqu'en 1651. On a ses *Mémoires* depuis l'an 1628 jusqu'en 1671, Paris, 1676, in-4°. Segrais mit au net les brouillons du maréchal; l'évêque de Tournai les rédigea, et ils furent publiés par Saint-Victor. L'historien Legendre trouve que ces mémoires sont moins une histoire qu'un panégyrique, où le maréchal s'attribue l'honneur de tout ce qui s'est fait de glorieux dans les guerres du Piémont. V—ve.

CHOISEUL (Gilbert de), évêque de Tournai, frère du précédent, se consacra, dès sa jeunesse, à l'état ecclésiastique, fut reçu docteur de Sorbonne vers 1640, et nommé, en 1644, à l'évêché de Comminges. Ce diocèse, livré au désordre et à l'ignorance, changea bientôt de face: Choiseul entreprit des visites pastorales, parcourut les lieux les plus inaccessibles des Pyrénées, réforma les mœurs des montagnards à demi-sauvages; il nourrit les pauvres dans une année de famine, assista lui-même, dans un temps de peste, les malades et les mourants, et fut atteint par la contagion sans devenir sa proie. Il rétablit la discipline dans le clergé, fonda des séminaires, répara les maisons épiscopales qui tombaient en ruines. Il assista, en 1650, à l'assemblée des notables, tenue à Paris pour s'occuper de la convocation des états-généraux, et prononça une harangue imprimée en 1657, in-8.° Il fut employé en 1664 dans les négociations qui eurent lieu pour ramener dans l'église la paix troublée par le livre de Jansénius. Ces négociations ne firent qu'aigrir les esprits de part et d'autre, et l'on reprocha à l'évêque de Comminges ses liaisons trop étroites avec les jansénistes. En 1666, il fut chargé de l'*Oraison funèbre d'Armand de Bourbon, prince de Conti*, prononcée à Paris, la même année, in-4°. Il eut beaucoup de part, en 1667, aux conférences des états de Languedoc sur l'affaire des quatre évêques, et il en dressa la relation. Après vingt-quatre années de travaux apostoliques dans le diocèse de Comminges, Choiseul fut transféré en 1670 à l'évêché de Tournai. Il prononça en 1672 l'*Oraison funèbre de Charles Paris d'Orléans, fils de Henri II, duc de Longueville*, imprimée à Paris, in-4°. Etroitement lié avec Bossuet, il eut

de coopérer avec lui à la cé-
laration du clergé de France
. Le rapport qu'il fit à cette
st un ouvrage très-important
ssance ecclésiastique, et il fut
e de Bossuet lui-même. On le
primé avec la traduction de la
e cette déclaration écrite en
l'évêque de Meaux, Paris,
vol. in-4°.; dans l'édition
ar l'abbé Dinouart, du *Trai-
puissance ecclésiastique et
le*, par Dupin, Paris, 1768,
-12, et dans le *Recueil sur
ès de l'Eglise gallicane*,
Paris, chez Pillet, 1811,
s autres ouvrages du savant
e Tournai sont : I. *Eclair-
t touchant le sacrement de
*, Lille, 1679, in-12; II.
s *touchant la Religion*, Pa-
1-85, 3 vol. in-12. L'au-
que dans le premier volume
, les déistes et les libertins;
t les protestants dans le se-
t s'attache dans le troisième
Jurieu qui avait publié des
s captieuses sur les deux
. III. Une *Traduction des
s, des Cantiques et des
de l'Église*, qui a eu plu-
itions; IV. *Lettre pastorale
te de la Vierge*, publiée pour
les *Avis salutaires de la
à ses dévots indiscrets*, par
et imprimée à la tête de ce
ournai, 1711, in-12. L'ou-
la lettre pastorale firent beau-
bruit. V. La rédaction des
s de son frère (*voy.* César
EUL). Après avoir gouver-
ocèse de Tournai avec le
le et la même sagesse qu'il
ntrés dans le diocèse de Com-
Gilbert de Choiseul mourut
e 31 décembre 1689, âgé de
-seize ans. On trouve son élo-
ge, en style lapidaire, dans le 9e. *Jour-
nal des Savants*, 1690. — CHOISEUL-
BEAUPRÉ (Gabriel-Florent de) évêque
de Mende, né à Dinant, diocèse de
Liége, au mois de juin 1685, sacré
évêque de St.-Papoul le 17 juillet
1718, nommé évêque de Mende en
1723, fit imprimer des *Statuts sy-
nodaux* pour ce dernier diocèse,
Mende, 1739, in-8°., et mourut en
1767, doyen des évêques de France.
— CHOISEUL-STAINVILLE (Leopold-
Charles de) né au château de Luné-
ville, le 6 décembre 1724, sacré
évêque d'Évreux le 29 octobre 1758,
archevêque d'Alby en 1759, rem-
placé sur ce siége, en 1764, par le
cardinal de Bernis; nommé archevê-
que de Cambrai, et mort en 1781, pu-
blia les *Statuts synodaux du diocèse
d'Alby*, 1763, in-8.° On trouve à la
fin un état des églises principales,
annexes, monastères, etc.(1). V—VE.

CHOISEUL-FRANCIÈRES (CLAU-
DE, comte DE), maréchal de France,
et l'un des plus grands capitaines d'un
siècle si fécond en héros, naquit le
27 décembre 1632. Il fit en 1649
ses premières armes, en qualité de
volontaire; mestre de camp d'un régi-
ment de cavalerie qu'il leva en 1653,
il se distingua au combat de Vitry-
sur-Seine, et surtout dans la guerre
de Hongrie, sous Coligni, en 1664.
On lui attribua généralement le gain

(1) Il y a eu dans la maison de Choiseul
plusieurs autres évêques : Claude-An-
toine de CHOISEUL-BEAUPRÉ, évêque,
comte de Châlons-sur-Marne, en 1735.
Le chevalier de la Touche a fait impri-
mer une *Relation* de son entrée solen-
nelle dans sa ville épiscopale, en 1735,
in-fol.—Antoine Clériadus de CHOISEUL-
BEAUPRÉ, archevêque de Besançon, né
le 28 septembre 1707, sacré en 1755,
cardinal en 1761, mort le 7 janvier 1774.
Son *Eloge historique*, par l'abbé de
Canne, est conservé manuscrit dans les
registres de l'académie de Besançon.

de la fameuse bataille de Saint-Gothard. Les Vénitiens le demandèrent à Louis XIV, et, en 1669, sous le maréchal de Nouailles, il défendit glorieusement, pour la république, l'île de Candie, attaquée par les musulmans. L'Europe retentissait du bruit de ses exploits, lorsque, de retour en France, il servit dans la guerre de Flandre, sous Turenne et sous Condé. Vainqueur de Marcin, général habile, qui soutenait seul la puissance chancelante des Espagnols dans les Pays-Bas, il fut fait lieutenant-général en 1676, après avoir déployé de grands talents militaires au combat de Senef, en 1674. Après la mort de Condé, Luxembourg, digne élève de ce grand homme, confia l'arrière-garde de son armée au comte de Choiseul, et, trop supérieur aux autres hommes pour connaître l'envie, il déclara plus d'une fois qu'il lui devait l'honneur de la victoire. L'électeur de Cologne le fit, avec l'agrément du roi, général-maréchal de camp de ses armées, en 1684; il réduisit Liége sous l'obéissance de ce prince, qui lui fit présent de trois pièces de canon. Lorsque l'électeur de Bavière, à la tête d'une armée nombreuse, menaçait la France et ses alliés, Choiseul, avec une faible armée, réussit à couvrir nos frontières ouvertes et sans défense, et déconcerta les projets de l'électeur, qui n'éprouva que des revers. Ainsi, l'orage qui menaçait la France fut dissipé, et Louis donna, en 1693, au comte de Choiseul, le bâton de maréchal de France, qu'il avait si bien mérité. Habile guerrier et mauvais courtisan, doyen des maréchaux de France depuis 1707, il mourut le 15 mars 1711, âgé de soixante-dix-huit ans, et ne laissa point de postérité. Le P. Desternes, augustin, prononça son *Oraison funèbre* à Langres, le 31 août; elle fut imprimée à Gray

V-

CHOISEUL (Etienne-François, duc de), duc de Choiseuil et d'Amboise, colonel-général des Suisses, chevalier des ordres du roi et de la Toison d'Or, naquit le 28 juin 1719. Il entra au service sous le nom de comte de *Stainville*, il montra une valeur brillante, et obtint un avancement rapide. Colonel en 1743, maréchal de camp en 1748, il fut lieutenant-général en 1759; mais il était appelé à de plus hautes destinées. Une immense fortune que lui assura son mariage avec une riche héritière, sœur de la duchesse de Gontaut, lui procura le seul avantage qui parût lui manquer, et sa liaison intime avec la marquise de Pompadour lui permit l'espoir de satisfaire une grande ambition qu'il n'a jamais dissimulée. Ami dévoué, plus habile courtisan, il sut tout à la fois s'attacher à jamais la favorite, satisfaire une juste fierté, plus forte encore en lui que l'amour du pouvoir. Ceux qui, sans doute, ne comprenaient pas ce genre de sentiment ont fait un tort d'avoir sacrifié à Mme de Pompadour une de ses parentes dont il découvrit l'intrigue secrète auprès le roi, et qu'il fit éloigner. Il voulut bien se servir pour son avancement du crédit de la maîtresse de son souverain, mais il ne voulait pas que l'honneur de son nom fût immolé au soin de sa fortune. Au reste, ce qui, motif noble et délicat lui avait inspiré, se trouva également utile. Mme de Pompadour lui fut attachée jusqu'à la fin de sa vie, et ne cessa de le louer. La conduite de M. de Choiseul, en cette occasion, aurait encore moins besoin d'être justifiée, s'il était vrai qu'il eût inspiré plus que de l'amitié à la favorite. M. de Choiseul débuta dans la carrière politique par l'ambassade

éputée la prei re de
tante à cette epoque
s discussions religieu-
l'intérieur de la Fran-
nbassadeur plut à Be-
s grâces de sa con-
it traité avec la plus
on, et détermina le
r cette fameuse lettre
urait dû terminer les
s sur la bulle *Unige-*
ussi lui qui obtint du
promesse du chapeau
l'abbé comte de Ber-
tre des affaires étran-
'imaginait pas devoir
r. M. de Choiseul fut
assade de Vienne en
'aggression perfide de
on union avec la Prus-
erminé la France à
ositions de l'Autriche.
dour, flattée, enivrée
xquelles la nécessité
la grande et austère
saisit avidement l'i-
ace avec la souverai-
lui écrire et la nom-
La négociation, con-
ne prince de Kaunitz,
long-temps dirigé la
hienne, eut un plein
dinal de Bernis, char-
ent des affaires étran-
757, mais antérieure-
onseil, signa ce traité,
discussions, et dont
les inconvénients par-
opinions des hommes
lairés. Le cardinal eût
guerre, et, lorsque la
traînée, il ne dépendit
arrêter le cours. Aigri
ctions, il offrit un peu
émission, aussitôt ac-
e Mme. de Pompadour
ent très noble pour de
l'ingratitude, et le ministère fut donné à M. de Choiseul, qui profita de la disgrâce du cardinal, sans que celui-ci l'ait jamais accusé de l'avoir provoquée. Le nouveau ministre s'empara rapidement du plus grand crédit, fut fait duc et pair, joignit au département des affaires étrangères celui de la guerre, après la mort du maréchal de Belle-Isle, puis céda le premier de ces départements à son cousin, le comte de Choiseul, bientôt fait aussi duc et pair sous le nom de *duc de Praslin*, et deux ans après ministre de la marine. Le duc de Choiseul, parvenu à la plus haute faveur, et disposant de toutes les places, était premier ministre sans en avoir le titre, et dirigeait seul toutes les affaires. Celle des jésuites agitait alors les esprits, et le ministre, qui leur avait toujours été contraire, se réunit aux parlements pour consommer leur perte. Cet ordre trouva un zélé protecteur dans le vertueux dauphin, père de Louis XVI, et son intérêt pour les jésuites fut la première cause de sa malveillance pour le ministre, qui ne sut pas se faire pardonner par ce prince, et le pouvoir dont il était revêtu, et l'extrême confiance avec laquelle il en usait. Le dauphin remit directement au roi un mémoire contre le duc, ouvrage d'un jésuite fort intrigant et dévoué au duc de la Vauguyon. Autorisé par le roi à se justifier et à expliquer lui-même sa conduite au dauphin, le ministre eut le tort de répondre à l'héritier du trône, dont les expressions l'avaient blessé : « Qu'il pourrait avoir le malheur » de devenir son sujet, mais qu'il ne » serait jamais son serviteur. » Les rois pardonnent sans effort les écarts qui décèlent un attachement exclusif à leur personne, et sont assez faciles à calmer sur ce qui peut choquer leurs successeurs. La faveur du ministre ne

reçut aucune atteinte du ressentiment et des plaintes du dauphin. Cependant la guerre continuait, et la France n'éprouvait que des revers. Les succès de Frédéric, la défection de la Russie, les fautes des généraux, les pertes de la marine, et, plus que tout, le mauvais état des finances, imposèrent la rigoureuse nécessité de conclure, à de pénibles conditions, la paix de 1763. Les malheurs ne pouvaient être attribués aux deux ministres qui se partageaient le pouvoir, et d'autres, avec moins de talents, eussent peut-être été forcés de consentir à de plus grands sacrifices encore; mais les ducs de Choiseul et de Praslin étaient comblés d'honneurs et de bienfaits, c'en était assez pour qu'on leur cherchât des torts. Leurs ennemis prétendirent qu'ils n'avaient prolongé la guerre que pour se rendre nécessaires, et leur reprochèrent de n'avoir pas fait plus tôt la paix. S'ils eussent pris ce parti, ou les eût probablement accusés de n'avoir pas eu le courage de chercher à réparer les premiers revers, et d'avoir désespéré de la valeur française. Mme. de Pompadour mourut en 1764, après une longue maladie. Le dauphin, objet de tant d'espérances, mourut de la poitrine le 20 décembre 1765. Sa vertueuse épouse qui, en le soignant sans relâche, avait pris son mal, succomba deux ans après. Celui dont la constante fortune résistait avec une sorte d'audace aux attaques multipliées de ses ennemis, et qui semblait les braver; celui surtout qui avait provoqué la destruction des jésuites, ne pouvait manquer d'être en butte à la calomnie, dernière ressource et dernière consolation de l'envie contre le talent et le bonheur. Les justes regrets prodigués à un prince, dont les vertus promettaient un règne réparateur, enhardirent quelques vils agents à répandre sourdement la plus odieuse, la plus exécrable imputation. Toutes les circonstances de la maladie du dauphin, de celle de la dauphine, ainsi que les déclarations unanimes des médecins, repoussaient cette horrible idée; et tous ceux qui connaissaient le duc de Choiseul, ceux-mêmes qui auraient voulu le perdre, étouffèrent de leur mépris la tentative d'un si absurde et si atroce soupçon. Les ennemis du duc de Choiseul, toujours plus irrités de l'inutilité de leurs efforts, descendirent au plus abject de tous les moyens, et l'on vit le duc d'Aiguillon, l'abbé Terray, contrôleur-général, et le chancelier de France Maupeou, attendre leurs succès des charmes d'une courtisane, dont la jeunesse et la beauté, publiquement profanées, ne les permettaient assurément pas l'espoir d'asservir un grand monarque. Une liaison secrète n'était pas assez pour ceux qui la destinaient à servir leur ambition; ils lui persuadèrent facilement que c'était trop peu pour elle. Cédant à ses importunités, Louis XV, malgré les instances de son ministre, malgré la parole qu'il lui avait donnée, fit présenter à la cour la comtesse du Barry, donnant ainsi à sa passion une publicité, un aveu, qui attestaient sa faiblesse, et dégradaient, dans ses dernières années, la dignité de rôle qu'il avait jusque-là su maintenir. Frappée de l'éclat qui entourait le duc de Choiseul, séduite par sa grande réputation d'amabilité, craignant peut-être aussi de succomber dans la lutte où elle se trouvait engagée malgré elle, il n'y eut point d'avances secrètes que Mme. du Barry ne fit au ministre qu'elle était chargée de perdre, pour en obtenir la paix et une alliance, dont la première condition était l'exil de ses propres amis, qui, disait-elle, l'ennuyaient mortellement. Son ambi-

ait de remplacer Mme. de Pom-
r; elle ne demandait pas mieux
la prendre en tout pour modèle.
: repoussa avec hauteur ces pro-
ns, et jusque-là sa noble con-
ne mérite que des éloges; mais,
ltre accusé d'une morale plus
ée que la sienne, on pourra
loute penser qu'il était de son
· et de sa reconnaissance de ne
qu'en secret sur les faiblesses
a roi, surtout de son bien-
r; de s'en montrer affligé, mais
jamais se permettre des sar-
s toujours répréhensibles, et,
e cas, criminels. Enfin, il ne de-
ue déjouer avec mesure et dé-
, quelque honteuse qu'elle pût
la passion de celui qui, même en
ıt sa propre dignité, ne pouvait
chir son sujet et son servi-
des témoignages extérieurs du
et. Le duc de Choiseul, avec
e déférence, eût peut-être encore
rsuader son souverain; il ne fit
irriter, et prêter de nouvelles
s à des intrigants, dont l'in-
ce devait être funeste au repos
oi et au bonheur de la France.
du Barry n'est rien par elle-
me, dit Mme. du Deffant dans
lettre LXXX, à M. Walpole; il
tenu qu'à M. de Choiseul d'en
e ce qu'il aurait voulu. Je ne
s croire que sa conduite ait été
nne, et que sa fierté ait été bien
endue. Je crois que Mmes. de
auvau et de Gramınont l'ont bien
l conseillé. » Mme. du Deffant
it très juste en cette occasion : la
du duc de Choiseul était excitée,
cesse encouragée par ces deux
s, également distinguées par un
t supérieur et par le plus noble
tère. Sans prétendre dicter des
lans les appartements intérieurs
oi, elles pouvaient refuser d'y
souper avec une femme si peu faite
pour se trouver assise auprès d'elles;
mais ce refus, déjà très courageux,
très méritoire, devait être exprimé
avec les formes qui seules pouvaient
le faire excuser par le monarque, et
c'est ce qu'elles oublièrent l'une et
l'autre. La duchesse de Grammont,
sœur du ministre, avait toujours eu
un grand empire sur son esprit; elle
en usa sans réserve en cette circons-
tance, et fut applaudie par le public
mécontent, qui prenait alors parti pour
les parlements attaqués par le chan-
celier Maupeou. La cause de ces corps
antiques se confondit avec celle du mi-
nistre, et leur sort parut attaché au
sien. On persuada au roi qu'il les ex-
citait à la résistance, et un billet sans
date, écrit à l'abbé Chauvelin, dans
le temps de l'affaire des jésuites, con-
servé par le plus étrange hasard, et
tombé dans les mains du chancelier,
devint, aux yeux du roi, une preuve
certaine de complicité avec les ma-
gistrats dont l'énergie l'effrayait.
Cependant, son ancienne bonté pour
son ministre lutta quelque temps
encore contre tous les efforts de la
cabale ennemie, et ce ne fut que
le 24 décembre 1770, que le roi lui
adressa la lettre qui lui annonçait en
termes sévères sa disgrâce, et le ré-
léguait à Chanteloup. C'est là l'époque
la plus brillante de la vie entière du
duc de Choiseul; son départ fut un
vrai triomphe, et le public, toujours
sans mesure dans ses affections comme
dans ses haines, chez lequel germait
déjà cet esprit d'opposition, depuis,
cause de tant de désastres, vit une
calamité nationale dans un acte d'au-
torité, auquel il se serait montré assez
indifférent quelques années plus tôt.
Pour la première fois, des courtisans
encensèrent le malheur, insultèrent
au parti victorieux, et se plurent à

braver les nouveaux distributeurs des grâces : une seule était universellement sollicitée avec un courage jusque-là sans exemple, la permission d'aller à Chanteloup. Paris et les provinces montrèrent les mêmes sentiments et les mêmes regrets. Le portrait de l'illustre exilé fut sur toutes les tabatières, et, dès que le roi, fatigué d'importunités, n'eut trouvé d'autre moyen de s'y soustraire que de ne plus rien défendre, la route de Chanteloup fut couverte de voitures. Ces témoignages éclatants de la bienveillance générale accrurent, comme on devait s'y attendre, la haine de ceux qui se trouvaient ainsi en état de guerre contre l'opinion publique. Le ministre si brillamment disgracié fut forcé de se démettre de la charge de colonel-général des Suisses, qu'on ne pouvait lui ôter sans lui faire son procès, et il ne reçut pas tous les dédommagements pécuniaires dont sa magnificence, devenue pour lui une habitude difficile à vaincre, lui faisait éprouver le besoin. Il y suppléa par la vente de ses tableaux et des diamans de sa femme. Durant trois années, l'heureux duc de Choiseul vécut dans le plus beau séjour, au sein d'une société brillante et choisie, dont il faisait le charme. Les objets les plus chers à son cœur ne le quittaient point ; les autres se renouvelaient sans cesse, et venaient jouir de sa gaîté, de son égalité d'humeur. Sûr d'être applaudi, il était toujours aimable, et lorsqu'il allait peut-être éprouver enfin quelque refroidissement de la part de ceux qui n'avaient fait que céder à une impulsion générale, trop vive pour être durable, Louis XV mourut. Le duc de Choiseul recouvra sa liberté, n'ayant été exilé que précisément le temps nécessaire pour ajouter à sa réputation, recevoir les hommages les plus flatteurs, et constater l'estime et les regrets du public. Mais si l'on est curieux d'observer la marche et les caprices de la fortune jusque dans la vie privée d'un homme qui a joué un grand rôle, ce n'est que d'après ses actions et le résultat de ses travaux qu'on peut le juger. Ministre de la guerre après sept ans de revers, il changea l'organisation de l'armée. La révolution opérée dans la tactique par le grand Frédéric en imposait la nécessité ; mais les hommes ne renoncent pas sans peine à de longues habitudes, à de vieux préjugés. La nouvelle ordonnance du 10 décembre 1762 excita le mécontentement, et amena la retraite d'un grand nombre d'anciens officiers : ils furent remplacés par une jeunesse active et belliqueuse, qui adopta avec zèle le nouveau système, et reconnut son utilité. Le trésor royal fut, il est vrai, chargé de nombreuses pensions généreusement accordées aux anciens services, mais ce surcroît momentané de dépenses fut compensé par des économies bien entendues, et bientôt il n'y eut aucun militaire qui n'applaudît à cette réforme, sans laquelle les troupes françaises, malgré toute leur bravoure, fussent restées inférieures à celles des autres puissances. Le corps de l'artillerie prit aussi en même temps une forme nouvelle ; d'excellentes écoles furent établies ; des officiers du plus grand mérite se formèrent, et rendirent l'artillerie française le modèle et l'effroi de l'Europe. Le corps du génie reçut les mêmes encouragements, et ne se distingua pas moins. On a vu depuis, on voit encore tous les jours, ce que ces deux corps sont capables de faire, et l'on peut dire que ce sont eux qui ont soutenu les armées à l'époque où l'anarchie les avait désorganisés. Les

s possessions qui nous
mérique depuis la perte
la cession de la Loui-
'objet d'un intérêt par-
artinique fut de nou-
et St.-Domingue porté
egré de prospérité. En-
ducs de Choiseul et de
ent du ministère, en
rtes de la marine, en
ans, avaient été répa-
mptait soixante-quatre
igne d'une construction
celle des vaisseaux an-
uante frégates ou cor-
nagasins étaient abon-
irvus, et l'on pouvait
guerre avec avantage,
s ennemis nous y eus-
forcés. Déjà le duc de
, dans sa prévoyance,
nes de division qui de-
enlever à l'Angleterre
mérique. Ministre des
gères, il est l'auteur du
nille, de ce traité qui,
les souverains de la
ourbon, en formait un
issance redoutable aux
ettait à jamais à notre
marine espagnole. C'est
oble et adroite politique
evers de la guerre pré-
ndait au nom français,
tte considération et cette
on avait crues perdues
ips. Il montrait en toute
ermeté qui semblait par-
des moyens réels de la
ependant cette fermeté
. Il fait la conquête de
que l'Angleterre hasarde
er; il force sa fierté à
donner que des secours
inutiles. Un Anglais est
t les plans de Brest; il
mi de mort, sans que
l'ambassadeur soit autorisé à le réclamer. Le gouvernement britannique forme des prétentions sur quelques possessions espagnoles; les troupes sont aussitôt dirigées vers les côtes, et les vaisseaux en armement. Le duc de Choiseul écrivait sur cet objet une dépêche qui devait décider de la paix ou de la guerre, lorsque le duc de la Vrillière, constamment chargé de ce genre de messages, lui apporta l'ordre de son exil. Persuadé de l'importance dont était l'indépendance de la Pologne pour maintenir la balance de l'Europe, il traversa constamment les projets ambitieux de la Russie, et lui fit déclarer la guerre par la Porte othomane, qu'il eût aidée avec plus d'énergie, si le roi lui-même, intimidé par les ennemis du duc, sur les suites que pourrait entraîner un acte de vigueur, ne s'y fût opposé dans son conseil. Lorsque la flotte russe, commandée par le comte Orlow, entra dans la Méditerranée, déjà était prête à Toulon une escadre de douze vaisseaux de ligne, qui eussent pour le moins fait courir de grands dangers à des marins peu expérimentés, fatigués d'une longue traversée, et dont le pavillon flottait pour la première fois loin de la Baltique. Des officiers français étaient en même temps envoyés chez les confédérés de Pologne, chez les Turks et chez les puissances de l'Inde, que le ministre espérait soulever un jour contre les Anglais, en même temps que leurs colonies d'Amérique. Avec quelque sévérité que l'on veuille juger le duc de Choiseul, ce n'est pas un homme ordinaire que celui dont le ministère offre un pareil tableau d'activité, de zèle et d'idées utiles ou glorieuses. Frédéric et Catherine se sont plaints souvent, et quelquefois avec le langage de l'humeur, de le rencontrer sans cesse au-

devant de leurs projets; de pareils reproches sont un bien honorable suffrage. Ces faits sont connus; mais ce qui ne l'est pas autant, c'est que, prodigue jusqu'à l'excès de sa propre fortune, il fut économe de celle de l'état; qu'il retrancha la plus grande partie des subsides accordés à des princes qu'il sut maintenir dans leur attachement à la France sans les soudoyer, et qu'il diminua successivement de plusieurs millions les dépenses des deux départements qui lui étaient confiés. Louis XVI, monté sur le trône, accorda aussitôt au duc de Choiseul, avec la permission de quitter Chanteloup, celle de reparaître à la cour. Il lui fit un accueil honorable, mais sa confiance était donnée au comte de Maurepas; et, lorsque ce vieux ministre termina sa carrière, la reine tenta vainement de faire rappeler au conseil celui qui, en faisant son mariage, l'avait placée sur le trône. Le roi n'ignorait pas l'opinion qu'en avait eue son père, et l'on suppose même, avec assez de vraisemblance, qu'il en avait trouvé la preuve dans les papiers de ce prince. Le duc de Choiseul, aidé de son inépuisable gaîté, et, pour tout dire, d'un peu de légèreté naturelle, sut assez bien se consoler de n'avoir pu ressaisir le pouvoir, ou, s'il en éprouva quelque chagrin intérieur, il sut le dissimuler. Et, en effet, si l'ambition n'était pas de toutes les passions la seule qui s'accroisse avec l'âge et qui ne connaisse point de bornes, comment n'aurait-il pas été satisfait de la belle et flatteuse existence qui lui était conservée? Il eut ce bon esprit, autant toutefois qu'un ministre hors de place en est capable, et son dépit secret ne pouvait guère se reconnaître qu'aux plaisanteries, dont il était quelquefois trop prodigue sur le compte de

cesseurs. Le duc de Choiseul

nistre le plus aimé d'un souv

l'ame était peu aimante;

conserva une haute opinio

talents, et gémit souvent

de la faiblesse qui le lui

éloigner. Il s'écriait en app

partage de la Pologne: «

» ne serait pas arrivé, si Ch

» été encore ici. » Jamais

ne fit plus honneur à son

de ses bienfaits, ne les emp

plus de grandeur, et ne cum

noblement sa propre fortu

ner au pouvoir un éclat qu

mais sans utilité. Son bo

s'est pas démenti un seul in

pour qu'il n'y manquât ri

l'avons vu mourir au m

l'épuisement de sa fortune

rait imposé des privations

surtout lorsque déjà s'appro

freuse époque dont il eût, m

été l'une des premières vic

n'a pas eu la douleur de

verser le trône qu'il avait

et des factieux livrer la Franc

les fureurs de l'anarchie. Il

vu périr cette sœur chérie,

jusqu'à l'échafaud le courage

ractère habitué à tout domi

étonna les juges-bourreaux lu

çant son supplice, et qui, ap

félicitée devant eux d'être bi

franchie du spectacle de leurs

fut près de les toucher, en

la cause de sa douce et excelle

la duchesse du Chastelet; en m

sur elle-même et sur elle-se

rage, qu'elle se vantait d'av

ritée; femme extraordinaire

fallait haïr quand on était bien

à ne pas l'aimer beaucoup; q

vée de l'avantage par lequel

le plus facilement séduit, éta

de toutes les qualités qui subju

; qui commençait par s'em-
vous, bien sûre de vous faire
hérir sa domination, et qui,
nent transportée de la paisible
de Remiremont à la cour,
dès le premier instant, n'y
ue que pour y commander.
e Choiseul n'avait aucun des
s de la figure; il n'en eut
is des succès qui ne lui per-
mais de les regretter. Sa lai-
it piquante à force d'annou-
esprit; sa gaîté vive et na-
ses manières franches, ou-
souvent tranchantes, et sou-
e ce ton d'autorité qui, pour
léplaire, a besoin d'être ac-
é de tant de grâces, mais
éférera toujours à une déso-
froideur; prompt dans ses
, vif et parfois emporté,
t l'ennui, et repoussant l'im-
é; mais essentiellement bon,
nt à l'instant le tort qui lui
ppé; jouissant du bien qu'il
et mettant son amour-propre
er la reconnaissance. Aussi
plus que personne au monde,
onheur de la rencontrer, et,
uelques ingrats, l'indignation
spirèrent servit encore à aug-
l'enthousiasme de ses amis.
point d'enfants de son ma-
e Louise-Honorine Crozat du
qui montra constamment pour
assion la plus vive, la plus
e; il est même permis de
u'elle n'éprouva, ou ne se
da de bienveillance que pour
i professaient le même culte.
beaucoup d'esprit, et mariée
enfant, elle eut le courage
nger son éducation, et d'ac-
les connaissances solides et
Elle inspira du respect aux
mêmes de son mari, et Louis
accord avec le public, rendait
hommage à son rare mérite, au moment où il était le plus irrité contre son ministre, et où il enveloppait toute sa famille dans la même disgrâce. Le duc de Choiseul mourut, au mois de mai 1785, avec d'immenses dettes, et, ne laissant que de faibles débris de la fortune de sa femme. Cette situation qu'il n'ignorait pas, ne fut point un obstacle à sa générosité; il finit aussi magnifiquement qu'il avait vécu, faisant un testament par lequel il léguait des bienfaits excessifs à tous ceux qui l'avaient servi. La duchesse, à qui ses gens d'affaires proposaient de s'en tenir à ce qu'ils appelaient ses droits, répond que c'est bien son intention d'user d'un droit auquel rien ne pourra la faire renoncer : elle prend la plume, garantit tous les dons, ajoute encore à plusieurs, s'engage à payer toutes les dettes, et le lendemain, on apprend qu'elle s'est retirée dans un des plus pauvres couvents de Paris, avec une seule femme pour la servir. Elle a vécu assez pour remplir, à force de privations, ses promesses; pour réclamer avec la plus périlleuse énergie son célèbre et excellent ami, l'abbé Barthélemi, dans un moment où l'on ne cherchait qu'à se faire oublier, et pour offrir, durant la plus horrible anarchie, le courageux modèle de toutes les vertus, en présence de tous les crimes. Duclos donne du duc de Choiseul, dans ses *Mémoires*, une idée beaucoup moins favorable que l'aspect sous lequel il vient d'être présenté. On sait que les jugements de cet écrivain sont souvent dictés par l'humeur, et par un esprit de causticité qui lui fait rechercher les occasions et le plaisir de blâmer. Dans ce cas-ci, il cède à une sorte d'animosité personnelle qui tenait à son attachement pour le cardinal de Bernis,

envers lequel il supposait au duc de Choiseul des torts qu'il n'a jamais eus. Duclos avait bien raison d'aimer, d'honorer le cardinal de Bernis, et ces sentiments lui sont communs avec tous ceux qui l'ont connu; mais, pour le faire valoir, il ne fallait que le montrer. Il n'était pas nécessaire de déprimer son successeur, et l'on peut assurer que, sous ce rapport, Duclos eût été contredit et désavoué hautement par le cardinal. Par une infidélité trop commune pendant les troubles de la révolution, on a imprimé quelques fragments qui n'avaient point été écrits pour le public. Afin d'exciter la curiosité, on les a intitulés : *Mémoires du duc de Choiseul;* titre qui ne convenait nullement à ce recueil de pièces diverses, qui n'avaient pu être de quelque intérêt que pour les amis intimes de M. et de Mme. de Choiseul. Z.

CHOISEUL, duc de Praslin. *Voy.* PRASLIN.

CHOISY (FRANÇOIS-TIMOLÉON DE), né à Paris, le 16 août 1644, fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique. Sa mère, dont il était adoré, se plaisait à lui faire porter des habits de femme, et sa figure, qui était fort jolie, se prêtait sans peine à ce travestissement. Il abusa, auprès de plusieurs femmes, de l'erreur où il les jetait, et de la sécurité qu'il leur inspirait. Le récit de ces aventures est consigné dans l'*Histoire de Mme. la comtesse des Barres*, nom qu'il avait pris pour compléter son déguisement. Cet ouvrage, publié pour la première fois, Bruxelles (Paris), 1736, in-12, lui est généralement attribué à lui-même. Désirant effacer le souvenir d'une telle conduite, i partit pour Rome comme conclaviste du cardinal de Bouillon, et contribua à l'élection du pape Innocent XI. A peine revenu en France, il fut attaqué d'une maladie dangereuse qui opéra sa conversion ; le premier usage qu'il fit de sa santé, fut de publier *Quatre dialogues sur l'immortalité de l'ame, la Providence, l'existence de Dieu et la religion*, Paris, 1684, in-12. Ils sont le résultat des conférences qu'il avait eues avec l'abbé Dangeau, son ami. L'ouvrage eut beaucoup de succès. Exécutant le précepte de l'Évangile : « Quand vous serez » converti, songez à convertir vos » frères, » il demanda et obtint de faire partie de l'ambassade qu'on envoyait au roi de Siam pour le faire chrétien. Ce monarque resta dans sa religion ; mais l'abbé de Choisy, qui n'était encore que tonsuré, se fit conférer la prêtrise en quatre jours à Siam, et dit sa première messe sur le vaisseau qui le ramenait en France. A son retour, il publia le journal de son voyage (Paris, 1687, in-4°. et in-12). Cette relation, qui n'est ni instructive ni intéressante même par son objet, se fait encore lire avec quelque plaisir, parce qu'elle est écrite d'un style facile, agréable, et, pour ainsi dire, *de causerie*, qui rend le lecteur présent à tout ce que l'auteur raconte. Comme il avait obtenu du roi de Siam quelques présents pour le cardinal de Bouillon, son ancien bienfaiteur, cette marque d'attachement pour un prélat alors disgracié, le fit disgracier lui-même. Afin de se remettre en faveur, il donna une *Vie de David*, et une *Vie de Salomon*, la première accompagnée d'une paraphrase des psaumes ; elles n'étaient l'une et l'autre qu'un panégyrique du roi de France, sous le nom des deux rois d'Israël. Il écrivit ensuite les histoires de S. Louis, de Philippe de Valois, de Jean, de Charles V et de Charles VI, qui, publiées d'abord séparément, in-4°., ont été réunies en 4 vol. in-12, 1750. Elles ne sont

exactes, mais elles plaisent
aturel, l'aisance et le mou-
du style. Le duc de Bour-
ait demandé à l'auteur com-
s'y prendrait pour dire que
VI était fou ; il avait répon-
Monseigneur, je dirai qu'il
. » A ces histoires succéda la
on de l'*Imitation de J.-C.*,
Paris, 1692. On a prétendu
re. édition en était dédiée à
Maintenon, et qu'une estam-
sentant cette dame aux pieds
oix, portait pour inscription
t d'un psaume : *Audi, filia,*
, *et inclina aurem tuam, et*
re domum patris tui, et
scet rex decorem tuum. S'il
croire un bibliographe instruit,
tion ne présentait que le com-
ent du verset, et ce sont les
plaisants du temps qui l'ont
(*Voy.* le *Dictionnaire des*
es, tome Ier., page 391).
ais voué aux ouvrages pieux,
le Choisy donna, en 1706, la
madame de Miramion, sa
parente (1 vol. in-12), et,
temps après, un volume d'*His-*
le piété et de morale, Paris,
in-12, et une *Histoire de*
, en 11 vol. in-4°. et in-12,
ait, disait-il, entreprise à la
tion de Bossuet, pour les per-
peu instruites à qui celle de
le Fleury ne pourrait pas con-
Un homme d'esprit, compa-
s deux histoires, disait, en
sur les mots, « que la première
ouvrage fleuri, et l'autre un
e choisi. » On raconte que,
l'abbé de Choisy eut fini son
volume, il s'écria : « Grâ-
Dieu, j'ai achevé l'*Histoire*
Église ; je vais présentement
mettre à l'étudier. » On lui attri-
si l'*Apologie du cardinal de*
Bouillon, Cologne (Amsterdam),
1706, in-12. Il mourut à Paris le 2 oc-
tobre 1724, âgé de quatre-vingts ans,
doyen de l'académie française. Un re-
cueil intitulé : *Opuscules sur la langue*
française, par divers académiciens,
publié par l'abbé d'Olivet, 1 vol. in-
12, Paris, 1754, contient un journal
où il avait consigné les discussions et
décisions grammaticales d'un bureau
de l'académie, dont il était le secrétai-
re. On n'imprima qu'après sa mort
ses *Mémoires pour servir à l'histoi-*
re de Louis XIV (*Voyez* D. F.
Camusat). « On y trouve des choses
» vraies, dit Voltaire, quelques-unes
» fausses, et beaucoup de hasardées ;
» ils sont écrits dans un style trop fa-
» milier. » L'abbé de Choisy avait le
cœur bon et les mœurs douces, mais
de cette douceur, observe d'Alembert,
qui tient plus à la faiblesse et à l'amour
du repos qu'à un fond de bienveillan-
ce pour ses semblables. « Grâce à
» Dieu, dit-il dans ses *Mémoires*,
» je n'ai point d'ennemis, et si je sa-
» vais quelqu'un qui me voulût du
» mal, j'irais tout à l'heure lui faire
» tant d'honnêtetés qu'il deviendrait
» mon ami en dépit de lui. » Sa con-
version fut sincère, mais peu solide ;
il regrettait ses anciens plaisirs plutôt
qu'il ne se les reprochait. Il passait un
jour, avec un de ses amis, auprès
d'une terre que le dérangement de ses
affaires l'avait autrefois forcé de ven-
dre, et à cette vue il poussait de pro-
fonds soupirs. Son ami, croyant voir
dans sa douleur l'expression d'un re-
pentir édifiant, l'en félicitait : « Ah !
» s'écria-t-il, que je la mangerais bien
» encore. » L'abbé d'Olivat a publié
une *Vie de l'abbé de Choisy*, suivie
d'un catalogue raisonné de ses ouvra-
ges, Lausane, 1748, in-8°.

A—G—R.

CHOKIER (Érasme de Surlet,

sieur DE), né à Liége, le 25 février 1569, obtint la réputation d'un habile jurisconsulte, et mourut le 19 février 1625, âgé de cinquante-six ans. On a de lui un traité *De jurisdictione ordinarii in exemptos*, en 2 vol., dont le second ne parut qu'après sa mort, par les soins de son père; un autre *De advocatis feudalibus*, et il en annonçait un troisième, *De privilegiis Senectutis*, qui n'a point paru. — CHOKIER (Jean-Ernest), son frère, né à Liége, le 14 janvier 1571, étudia le droit à l'université de Louvain, et en même temps l'histoire et les antiquités sous Juste-Lipse, prit ses degrés à Orléans, et se rendit à Rome, où il fut accueilli par le pape Paul V. De retour à Liége, il eut un canonicat à St.-Paul, puis un autre à la cathédrale de St.-Lambert, fut fait abbé de St.-Hudelin de Visel, et enfin vicaire-général du diocèse. Il se fit estimer par la douceur de ses mœurs et son inépuisable charité envers les pauvres, fonda un hospice pour les incurables, et un autre pour les filles repenties, mourut en 1650, et fut inhumé dans le chœur de son église, où ses parents lui élevèrent un mausolée magnifique. On a de lui : I. *Notæ in Senecæ libellum de tranquillitate animi*, Liége, 1607, in-8°.; II. *Thesaurus aphorism. politicorum, seu commentar. in Justi Lipsii politica*, Rome, 1610 ; Mayence, 1613, in-4°.; et avec des additions, Liége, 1642, in-fol. André Heidman traduisit cet ouvrage en allemand; mais il se permit d'en retrancher plusieurs passages et d'y en substituer d'autres de sa façon. Chokier s'en plaignit dans l'ouvrage intitulé : *Specimen candoris Heidemanni*, Liége, 1625, in-8°. IV. *Notæ et dissertationes in Onosandri Strategicum :* ces notes sont faites sur la traduction latine d'Onosander, par Rigaut, Rome, 1611, in-4°.; Mayence, 1613, in-4°., et dans la 2e. partie du *Thesaur. aphorism.* de Chokier; V. *De permutationibus beneficiorum*, Liége, 1616 et 1623, in-8°.; et Rome, 1700, in-fol., avec d'autres traités sur la même matière ; VI. *De re nummariâ prisci ævi collatâ ad æstimationem præsentis*, Liége, 1619, in-8°.; VII. *Commentar. in glossemata Alph. Soto super regulas Cancellariæ romanæ*, Liége, 1621; et avec des additions, 1658, in-4°.; VIII. *De legato*, Liége, 1634, in-4°.; IX. *De Senectute*, 1647, in-4°. Ces ouvrages sont les plus importants de Chokier; les autres n'offrent plus aucun intérêt. — CHOKIER (Jean-Frédéric), oncle des précédents, docteur en théologie, chancelier de Liége, et préfet du collége de Walcour, avait composé un grand nombre d'ouvrages, dont le seul imprimé est un *Recueil de prières* en latin, Liége, 1636, in-12. Il était mort l'année précédente, lorsqu'il était occupé d'une nouvelle édition du Bréviaire du diocèse. W—s.

CHOLET (JEAN), dit de Nontel, cardinal légat en France, et fondateur du collége des Cholets, naquit à Nontel, fut chanoine de la cathédrale de Beauvais, et, après avoir, dit Duchesne, « consommé quelques années » sous l'aumusse, » fut fait cardinal du titre de Ste.-Cécile, en 1281, par le pape Martin IV. En 1283, ce pontife l'envoya en France en qualité de légat, pour prêcher la croisade contre Pierre d'Arragon, qui avait usurpé la Sicile. Le même pape Martin donnait les états de ce prince à Charles de Valois, second fils de Philippe-le-Hardi. Le cardinal légat fit son entrée en France avec beaucoup de solennité. Il tint à Paris, en 1284, un concile dans lequel le roi Philippe et ses deux fils

la croix contre Pierre d'Ar-
Le cardinal avait apporté de
s provisions du royaume d'Ar-
our le prince Charles, neveu
e, par sa mère Isabelle. En
Philippe-le-Hardi, suivi de
fils et du cardinal légat, vint
nne, conquit les places du
n, entra dans la Catalogne
l'Arragon, prit Girone et le
'Empurias. Il revenait vain-
rsqu'il mourut à Perpignan,
le même temps, Pierre d'Ar-
ourut aussi des blessures qu'il
ues en Espagne. Après s'être
é dans la légation d'Arragon
talogne, le cardinal Cholet fut
par le pape Nicolas IV de né-
n accord entre Philippe-le-
). Sanche, roi de Castille. Il
e son sceau le traité de paix
signé à Lyon en 1289, entre
t monarques. La même an-
s gens du cardinal ayant eu
e violente avec plusieurs éco-
l'université, un des écoliers
plusieurs autres furent blessés;
ir poursuivit les coupables, et
nal Cholet accommoda cette
n s'engageant à fonder une
nie de vingt livres parisis de
à la collation de l'université.
it pour caution de son engage-
un marchand de Florence et
de Pistoie. Par son testament
même époque (1289), il lé-
s ses biens à plus de cent cin-
monastères, aux chapitres,
ises, aux hôpitaux, et aux
de plusieurs diocèses. Parmi
qui sont en très grand nom-
qui supposent une fortune im-
nous citerons celui de cent
d'argent, du poids de deux
avec leurs patènes, dont
pour le diocèse de Rouen et
ons celui de Beauvais. La dot
de trente demoiselles nobles et de trente jeunes filles prises dans les classes inférieures; cent livres parisis aux chevaliers du Temple; 3000 liv. pour le secours de la Terre-Sainte, et 6000 liv. pour la guerre d'Arragon; mais cette guerre n'ayant pas eu lieu, les exécuteurs testamentaires du légat, qui mourut le 2 août 1291, employèrent ce dernier legs à la fondation du collége des Cholets, sur la Montagne de Ste.-Geneviève. Le cardinal Cholet fut inhumé dans l'église de St.-Lucien, près de Beauvais, dans un magnifique tombeau, sur lequel on voyait son effigie d'argent massif, enrichie de pierreries. Elle fut vendue dans la suite pour rebâtir l'église qui avait été brûlée par les Anglais.

V—ve.

CHOLIÈRES (Nicolas), avocat au parlement de Grenoble, a publié quelques ouvrages, que leur rareté, bien plus que leur mérite, fait encore rechercher: I. les *Neuf Matinées du seigneur de Cholières*, *dédiées à monseigneur de Vendôme*, Paris, 1585, in-8°., suivies d'un autre vol.; II. les *Après-Dînées*, 1587, in-12. Antoine du Breuil réunit, en 1611 et 1613, ces deux ouvrages sous le titre de *Contes et Discours bigarrez du sieur de Cholières*, 2 vol. in-12. Ce sont des contes dans lesquels on trouve de l'érudition, quelques faits littéraires, et une censure grossière des mœurs du temps. Les réflexions de l'auteur sont triviales, souvent indécentes, et le style est au-dessous du médiocre. III. La *Guerre des masles contre les femelles*. Ce dernier ouvrage, publié avec les *Mélanges poétiques* de l'auteur, en 1588, forme un vol. in-12. IV. *La Forêt nuptiale*, 1600, in-12. B—g—r.

CHOMEL (Noel), curé de St.-Vincent à Lyon, où il mourut, âgé

d'environ quatre-vingts ans, le 30 octobre 1712, est auteur d'une compilation sur l'économie domestique et l'agriculture, publiée après sa mort, sous le titre de *Dictionnaire économique*, Lyon, 1709, 2 vol. in-fol.; Paris, 1718, et Amsterdam, 1732, in-fol. Chomel y a fondu la *Maison rustique* de Liger, pour ce qui concerne l'agriculture. On y trouve des notices sur les plantes usuelles; mais elles sont prises sans choix aux sources les plus surannées, et avec tous les défauts du temps, sans aucun synonyme, et sont peu dignes de confiance. Cependant, faute d'un meilleur ouvrage, celui-ci fut regardé comme très utile, et il eut beaucoup d'éditions. Il en parut à Lyon, en 1712, un supplément in-fol., qui fut réimprimé avec des additions nouvelles, à Lyon, en 1718, et à Amsterdam, en 1740; mais, depuis 1718, il fut refondu dans les éditions subséquentes. Ce volume contient quelques articles nouveaux, et, de plus, les lois et les décrets qui concernent la campagne. Il fut augmenté par Jean Marret, dans l'édition d'Amsterdam de 1732, et plus récemment dans celle de Lamare, 3 vol. in-fol., Paris, 1767. L'ouvrage entier a été traduit en allemand, Leipzig, 1750; en anglais, par Robert Bradley, Londres, 1722 et 1735; et en flamand, à Leyde, 1743. D—P—s.

CHOMEL (Pierre-Jean-Baptiste), neveu du précédent, naquit à Paris en 1671. A quatorze ans, ses études littéraires étant finies, il s'attacha à celle de la médecine, et particulièrement à la botanique. En 1692, il suivit les leçons et les herborisations de Tournefort, et devint son ami. L'année suivante, quelques affaires de famille l'ayant appelé en Auvergne, il y employa tous ses moments de loisir à l'étude des plantes. Il revint à Paris en 1694, et fut reçu docteur en 1697. Dans cette année, Philibert Collet, avocat de Dijon et amateur de botanique, ayant attaqué Tournefort et critiqué sa méthode, par deux lettres insérées dans le *Journal des Savants*, Chomel lui répondit par deux lettres qui parurent dans le même journal, sous ce titre : *Réponse de M. Chomel à deux lettres écrites par M. Ph. Collet*, Paris, 1697. Niceron attribue cette réponse à Tournefort lui-même. L'exercice de la médecine ne fit qu'augmenter son goût pour la botanique, par le désir qu'il eut de plaire à Fagon, premier médecin du roi, qui aimait cette science. Tournefort ayant formé le projet de faire l'histoire générale des plantes du royaume, Chomel se chargea de l'aider et d'en faire la recherche. En 1700, il parcourut l'Auvergne, et surtout le Puy de Dôme et le sommet du Cantal, le Bourbonnais et les montagnes du voisinage, si fertiles en plantes médicinales. Il employa les moments d'interruption que la fonte des neiges le forçait à mettre dans ses recherches, à analyser les eaux minérales de la Limagne, visita les eaux de Vic, celles de Chaudes-Aigues, perfectionna les observations sur quarante sortes d'eaux minérales, et revint à Paris avec une abondante récolte de plantes, dont la plupart étaient inconnues; et, après avoir rendu compte à Tournefort du succès de son voyage, il alla présenter à Fagon les richesses qu'il avait envoyées au jardin du Roi. Ce médecin ayant témoigné quelque regret de ce que plusieurs plantes précieuses manquaient à la collection, Chomel repartit sur-le-champ pour l'Auvergne; il arracha de dessous la neige qui commençait à couvrir les montagnes, les plantes que Fagon

es, et revint lui en faire
Il donna successivement
des sciences, de 1703
pt Mémoires qui contien-
cription et l'histoire d'un
re de plantes, et il com-
la même société plusieurs
s sur les eaux minérales et
adies extraordinaires. En
it présenté par Fagon à
, en qualité de médecin de
survivance de son père,
nné sa démission. La re-
plantes, la nomenclature
erses espèces et la connais-
rs formes extérieures, ne
s occupé exclusivement;
riétés avaient été l'objet
particulière. Alors il réso-
ner aux étudiants les ver-
tes d'usage. A cet effet, il
un jardin du faubourg St.-
plantes qui lui étaient né-
t, en été, il y fit des cours
fut le résumé de ses leçons
et de son principal ouvra-
titre : *Abrégé des plan-
s, dans lequel on donne
s différents, tant fran-
tins, la manière de s'en
dose et les principales
ns de pharmacie dans les-
s sont employées, avec des
s de pratique sur leurs
ris, 1713, 1715 et 1725,
12; Amsterdam, 1750.
n *Supplément à l'Abrégé
s usuelles*, Paris, 1730,
ils de l'auteur en a donné
en 1761, en 3 vol. in-12,
le il a refondu le supplé-
la plus complète et la meil-
Maillard en a donné une
Paris en 1810, avec des
2 vol. in-8°. M. Dubuisson
1809 un recueil de 650
peu dispendieuses, et de
format in-8°., qui peuvent servir à cette édition. L'ouvrage de Chomel eut un grand succès, parce qu'en ce genre, et sous cette forme abrégée et populaire, il a été long-temps le plus complet; mais ce n'est pas toujours un guide sûr, quoique l'auteur cite souvent sa propre expérience. La *Matière médicale* de Geoffroi, son contemporain et son confrère à l'académie, mérite plus de confiance. Chomel fut reçu à l'académie des sciences en 1720, et élu doyen de la faculté en 1738. Il mourut en 1740, âgé de soixante-neuf ans. Une partie des mémoires et des observations sur les plantes et les eaux minérales, qu'il avait lus à l'académie, fut remise à Lemonnier, qui s'occupait du même objet, et qui a publié un catalogue des plantes que Chomel avait découvertes. D—P—s.

CHOMEL (Jean-Baptiste-Louis), fils du précédent, fut aussi médecin, et mourut à Paris le 11 avril 1765, après avoir publié plusieurs ouvrages estimés : I. *Lettre sur une maladie de bestiaux*, Paris, 1745, in-8°.; II. *Dissertation sur un mal de gorge gangreneux*, ibid., 1749, in-12; III. *Essai historique sur la médecine en France*, Paris, 1762, in-12: c'est un livre curieux et intéressant; IV. *Eloge historique de Jacq. Molin, dit Dumoulin*, Paris, 1761, in-8°., qui, en 1764, remporta le prix proposé par la faculté de médecine de Paris; V. *Eloge de Duret*, Paris, 1765, in-12. Il donna, en 1761, une nouvelle édition de l'*Abrégé des plantes usuelles*, composé par son père. — Chomel, son frère, a publié sous le voile de l'anonyme : I. *Tablettes morales et historiques*, Paris, 1762, in-12; II. *les Nuits parisiennes, à l'imitation des Nuits d'Aulu-Gelle*, Paris, 1769, 2 vol., petit in-8°., compilation amusante,

mais bien au-dessous de son modèle; III. *Aménités littéraires* et *Recueil d'Anecdotes*, Paris, 1773, 2 parties in-8°. — Chomel (Jacques-François), de la même famille que les précédents, né à Paris sur la fin du 17e. siècle, étudia la médecine à Montpellier, y fut reçu docteur en 1708, et publia les ouvrages suivants : I. *Universæ medicinæ theoricæ pars prima, seu Physiologia ad usum scholæ accomodata*, Montpellier, 1709, in-12; II. *Traité des eaux minérales, bains et douches de Vichy*, Clermont-Ferrand, 1734 et 1738, in-12; Paris, 1738, in-12. D—P—s.

CHOMORCEAU (Menu de) *V.* Menu.

CHOMPRÉ (Pierre), né à Narci, près de Châlons-sur-Marne, mort à Paris le 18 juillet 1760, à soixante-deux ans, tint dans la capitale une pension que son zèle et sa capacité rendirent nombreuse et florissante. Les principaux écrits de cet estimable instituteur, tous inspirés par le désir d'être utile à la jeunesse, sont : I. *Dictionnaire de la Fable pour l'intelligence des poètes, des tableaux et des statues, dont les sujets sont tirés de l'histoire poétique*, Paris, 1727, petit in-12, souvent réimprimé, et dont M. Millin a donné en l'an IX une nouvelle édition tellement augmentée, qu'on devrait plutôt l'appeler un nouvel ouvrage; II. *Dictionnaire abrégé de la Bible pour la connaissance des tableaux historiques tirés de la Bible même et de Flavius Josephe*, petit in-12, 1755. Il en a paru une nouvelle édition par M. Petitot, in-8°. et in-12, en 1806. L'éditeur a rendu cet ouvrage plus intéressant par de nouveaux développements, par l'addition d'un grand nombre d'articles, par des notions sur les mœurs, la législation et les sectes des Hébreux; enfin, par un tableau chronologique de l'Histoire sainte. III. *Introduction à la langue latine*, 1753, in-12; IV. *Méthode d'enseigner à lire*, in-12; V. *Vocabulaire universel latin-français*, 1754, in-8°. Ce lexique aurait été plus utile si l'auteur eût justifié par des citations les mots dont la latinité paraît douteux. VI. *Vie de Brutus, premier consul de Rome*, 1730, in-8°.; VII. *Vie de Callisthène*, philosophe, 1750, in-8°. Ces deux biographies, d'un style négligé, eurent peu de succès. VIII. *Selecta latini sermonis exemplaria*, 1771, 6 vol. in-12. Ce sont des morceaux choisis dans les anciens auteurs latins en prose et en vers, dans le genre de la compilation de l'abbé Batteux; chaque extrait, dont le texte original a été scrupuleusement conféré, est accompagné d'un vocabulaire. L'auteur en a publié une version sous le titre de *Traduction des modèles de latinité*, 1746, 1774, 6 vol. in-12. Cette traduction parut en général avoir le mérite de l'exactitude; mais le style en est inégal, et on lui reproche de manquer trop souvent de correction et d'élégance. — Chompré (Etienne-Martin), frère, et non fils du précédent, né à Paris en 1701, mort en 1784, fut également maître de pension. On a de lui : I. *Apologues*, ou *Réflexions morales sur les attributs de la fable*, supplément au dictionnaire de son frère, Paris, 1764, 1766, in-12, rare et curieux; II. *Recueil de Fables*, 1779, in-8°.; III. *Table des matières de l'Histoire des voyages*, de l'abbé Prévost, Paris, 1761, in-4°. IV. Il a donné des *Éléments d'Arithmétique et d'Algèbre*, et une *Petite Grammaire française, latine et grecque*, dans le *Cours d'études pour l'Ecole militaire* (*Voy.* Batteux).

i doit les nouvelles éditions
III et VIII des ouvrages de
. N—L et D. L.

IN (René), naquit à Bail-
s de la Flèche, en 1537. Il
la nature les dons les plus
, beaucoup d'esprit, un juge-
de, et, ce qui va rarement
, une mémoire prodigieuse.
ta, par son application, une
dition et une doctrine pro-
ais il négligea extrêmement
, en le rendant concis et obs-
n affectant des tournures et
surannés et difficiles à com-
Aussi, ayant reproché à Bac-
être servi de son *Traité du*
dans celui qu'il avait écrit sur
matière: « Comment cela se
-il, lui répondit Bacquet, puis-
'entends pas votre langue. »
pas moins, de son temps, de
ion d'un très habile homme.
ir plaidé quelque temps avec
parlement de Paris, il se re-
son cabinet, où il ne s'occu-
ue de la consultation et de la
on de ses ouvrages, qu'il cor-
u'à sa mort. Henri III ayant
on gré ce qu'il avait écrit sur
ne et sur la police ecclésias-
accorda, en 1578, des lettres
ise; cela ne l'empêcha pas
ieur très ardent. On prétend
ite des exemplaires de son
e la police ecclésiastique,
Epître dédicatoire au roi
, créé par la ligue. Il publia
logie du bref de Grégoire
itre Henri IV, sous le titre
de pontificis Grégorii XIV
s diplomate à criticis notis
, Paris, 1591, in-4°., qui
, de la part de J. Hotman,
e en style macaronique, in-
Anti-Chopinus, 1592, in-
is comme elle n'était point
écrite avec le ton de dignité que le sujet exigeait, elle fut condamnée au feu par arrêt du conseil. Ce discours ne se trouve pas dans le recueil de ses œuvres, non plus que son poëme intitulé : *Bellum sacrum gallicum*, 1562, in-8°. Le jour où Henri IV entra à Paris, la femme de Chopin perdit l'esprit, et lui-même reçut l'ordre de sortir de la ville; mais il parvint, par le crédit de ses protecteurs, à le faire révoquer, et finit même par se plier aux circonstances et par chanter la palinodie; car il fit imprimer en 1694 un *Panégyrique de Henri IV*, et il lui dédia deux ans après son *Commentaire de la coutume de Paris*. Il mourut en cette ville le 2 février 1606, sous la main d'un opérateur qui le taillait de la pierre. Ses ouvrages, d'abord publiés séparément, furent recueillis en 1663, 6 vol. in-fol., avec une traduction française que Tournet avait pris la peine d'en faire. On y trouve son *Traité du Domaine*, celui de la *Police ecclésiastique*, des Commentaires sur la coutume d'Anjou et sur celle de Paris. Le premier de ces commentaires passe pour son meilleur ouvrage. Le second est trop abrégé et rempli de digressions. Son traité *De privilegiis rusticorum*, 1606, in-fol., qu'il composa pendant les vacances à Cachant, près de Paris, où il avait une maison de campagne, et qui eut trois éditions de son vivant, mérite d'être remarqué par la singularité du sujet, par les recherches profondes et les décisions qu'il contient. Chopin écrivit tous ses ouvrages en latin; on en trouve la liste dans la *Bibliothèque de droit*, de Camus. B—I.

CHOQUEL, avocat au parlement de Provence, mort en 1761, s'est fait connaître par un ouvrage intitulé: *la Musique rendue sensible par la méca-*

nique, Paris, 1759, 1762, in-8°. Cet ouvrage est un de ceux qui ne peuvent ni former un musicien, ni suppléer au génie; l'auteur y démontre l'intensité des sons par les divisions du monochorde, et leur durée par le chronomètre, de sorte que, avec ces deux machines, on peut, à la rigueur, parvenir à solfier et à battre la mesure; mais il en est de cette méthode comme des ridicules secours de la *mnémonique*. Z.

CHOQUET (Louis), poète français du 16e. siècle, n'est connu que par un ouvrage que nous avons de lui, et qui est extrêmement rare, puisqu'il n'a été imprimé qu'une seule fois; c'est un mystère, intitulé : l'*Apocalypse S. Jean Zébédée, où sont comprises les visions et révélations qu'icelui S. Jean eut en l'isle de Pathmos*, Paris, 1541, in-fol., à la suite des *Actes des apôtres*. Duverdier s'est trompé, en attribuant le *Mystère des Actes des apôtres* et celui de *l'Apocalypse* au même auteur. Le premier est des frères Griban (*V.* Griban), et, ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'un critique aussi habile que Bayle soit tombé dans la même erreur. Le *Mystère* composé par Choquet fut représenté, lors de son impression, à l'hôtel de Flandre, à Paris, par les confrères de la passion. Ce poëme contient environ neuf mille vers; on en trouve l'analyse dans l'*Histoire du Théâtre français*, tom. III. Bayle en a cité plusieurs passages dans son article *Choquet*. Lamonnoye dit que cet auteur était prêtre. On ne sait aucune des particularités de sa vie. W—s.

CHOQUET DE LINDU, ingénieur en chef des fortifications et bâtiments civils de la marine, né à Brest en 1713, et mort dans la même ville le 8 octobre 1790, a dirigé pendant un demi-siècle les grands ouvrages qui ont fait de ce port le premier arsenal maritime du royaume. Depuis 1740, époque à laquelle il fit bâtir la chapelle de l'hôpital principal, chaque année y a vu exécuter des travaux importants, dont les plus considérables sont le bagne et les formes de construction. La totalité des bâtiments qui lui doivent leur existence dans cette place du premier ordre forme un développement de quatre mille quatre cents mètres (une lieue). Il a publié la description des plus intéressants, sous ce titre : *Description des trois formes du port de Brest, baties, dessinées et gravées en 1757. Description du bagne de Brest*, 1757-1759, gr. in-fol. avec douze planches. Choquet fut décoré de la croix de St.-Louis. C. M. P.

CHORICIUS, sophiste grec, vivait sous le règne de Justinien, vers l'an 520 de J.-C. Il eut pour maître Procope de Gaza, et écrivit beaucoup de discours et de déclamations qui lui firent une assez grande réputation. J. A. Fabricius en a publié deux dans le 8e. volume de sa *Bibliothèque grecque*, et Villoison deux autres dans le 2e. volume de ses *Anecdotes*, où il a donné beaucoup d'autres fragments de cet auteur, extraits de la *Rhodonie* de Macaire Chrysocéphalus. Enfin, Yriarte, dans le *Catalogue de la Bibliothèque de Madrid*, indique un manuscrit qui contient dix-neuf déclamations inédites de Choricius, mais ce que nous en connaissons ne donne pas le désir de voir publier le reste. C—s.

CHORIER (Nicolas), né à Vienne en Dauphiné, en 1609, montra de bonne heure beaucoup d'ardeur pour l'étude, et obtint des succès qui le déterminèrent à suivre la carrière des lettres. Il voyagea d'abord dans une partie de la France, fit quelque

ı Paris, et, ayant ensuite été ocat, il en exerça la profession ment de Grenoble, où il mou- 4 août 1692, accablé d'infir- fruits de la dépravation de ses Sa mauvaise conduite l'avait ı la misère, et il fut générale- éprisé. Ses écrits sont : I. l'*É- trois archevêques de Vienne, ı de Villars*, Vienne, 1640, II. *Magistratûs causarum- atroni icon absolutissima*, , 1646, in-8°. ; III. la *Phi- e de l'honneste homme, pour luite de ses sentiments et de tions*, Paris, 1648, in-4°. ; *ojet de l'histoire du Dauphi- ron*, 1654, in-4°. ; V. *Re- es sur les antiquités de la ville nne, métropole des Allo-*, Lyon, 1659, in-12. C'est uvaise compilation dépourvue et de critique. Les trois dis- ns sur l'origine de la ville de , par où commence cet ouvra- retrouvent dans le suivant. VI. *e générale du Dauphiné*, 2 fol. Le premier, qui va jusqu'au ècle, parut en 1661, à Greno- second, qui s'étend jusqu'à 1601, a été imprimé à Lyon 12 ; il est devenu très rare. Cette ation n'a d'autre mérite que ce- contenir beaucoup de faits, s sont noyés dans un déluge de ons triviales et puériles. L'au- lopte sans examen les traditions s absurdes, et tout ce qu'il a squ'à la réunion du Dauphiné France ne doit être consulté c beaucoup de précaution ; de- tte époque les nombreux docu- qu'il avait à sa disposition lui urni les moyens d'être plus VII. *Histoire généalogique de ison de Sassenage, branche ciens comtes de Lyon et de Forez*, Grenoble, 1669, et Paris, 1696, in-12. Cet ouvrage a été inséré dans le 2°. vol. du précédent. VIII. Le *Nobiliaire du Dauphiné*, Grenoble, 1697, 4 vol. in-12. La première édition de ce recueil fut imprimée à Grenoble en 1671, 4 tom. en 2 vol. in-12, sous le titre d'*État politique de la province de Dauphiné*. En 1672, il en parut à Grenoble un supplément en 1 vol. in-12. La vérité est souvent altérée dans ce livre qui n'a été fait que pour flatter les prétentions de quelques maisons de la province. IX. *Histoire de Dauphiné abrégée pour M. le dauphin, avec un armorial des maisons nobles de cette province*, Grenoble, 1674, 2 vol. in-12 ; X. *De Petri Boessatii equitis et comitis palatini, viri clarissimi, vitâ, libri duo, ad Franciscum Duguæum regi ab intimis consiliis virum illustrem*, Grenoble, 1680, in-12 ; XI. *De Dionysii Salvagnii Boessii Delphinati viri illustris vitâ, liber unus, ad Philippum Porrogum Lauberiverium virum clarissimum*, Grenoble, 1680, in-12. Ce volume contient plusieurs poésies latines de Boissieu, entre autres le petit poëme où il raconte en forts jolis vers l'histoire de sa vie. XII. *Nicolai Chorerii Viennensis jurisconsulti carminum liber unus, ad Franciscum Boniellum Treffortii priorem, amicum suum*, Grenoble, 1680, in-12. Rien dans ce recueil ne s'élève au-dessus du médiocre. XIII. *Histoire de la vie de Charles de Créquy de Blanchefort, duc de Lesdiguières, gendre du connétable*, Grenoble, 1683 et 1699, 2 vol. in-12 ; XIV. la *Jurisprudence de Guy-Pape, dans ses décisions, avec plusieurs remarques importantes dans lesquelles sont, entre autres, employés plus de six cents arrests du parlement*, Lyon, 1692, in-4°. C'est

là sans contredit le meilleur ouvrage de Chorier, et, comme il offre un intérêt local, il a été réimprimé à Grenoble en 1769, in-4°. Outre ces divers ouvrages, Chorier a encore composé celui qui parut d'abord sous le titre d'*Aloysiæ Sigeæ Toletanæ satyra sotadica*, et ensuite sous celui de *Joannis Meursii latini sermonis elegantiæ*. La première édition de cet infâme livre, que son auteur voulut faire attribuer à Louise Sigée de Tolède, parut d'abord en 2 vol. in-12, sans date, à Grenoble, chez Nicolas, à qui Chorier donna son manuscrit, pour le dédommager des pertes que l'impression du premier volume de l'*Histoire du Dauphiné* lui avait fait éprouver; mais cet imprimeur ayant été poursuivi, se vit obligé d'abandonner son commerce. Cette première édition n'a que six dialogues; la seconde, imprimée à Genève, en a sept. Elle est remplie de fautes. Lancelot, de l'académie des inscriptions, en a vu à Grenoble un exemplaire où elles sont corrigées de la main de Chorier. Cet ouvrage fut d'abord attribué à divers auteurs, et même à Boissieu. On crut aussi qu'il avait été composé par un italien, et que Chorier n'en était que l'éditeur; mais celui-ci, tout en se défendant de l'avoir fait, prit des mesures pour ne pas laisser ignorer la vérité, et même il inséra dans le recueil de ses poésies latines une pièce qui avait été publiée en tête de la première édition de l'*Aloysia*. De May, avocat-général au parlement de Grenoble, fit les frais de cette édition, parce que la misère de l'auteur ne lui permettait pas de les faire lui-même. L'édition la plus recherchée de ce recueil d'ordures est celle qui parut en 1757, à Paris, chez Grangé. Elle a deux parties réunies en un vol. in-8°., intitulé : *Elegantiæ latini sermonis, seu Aloisia Sigea Toletana canis amoris et veneris; Batavorum typis Elzeviria* diteur (*Voy.* Moet) y a j sieurs pièces anciennes et dans le même genre; ce v joint à la collection des Barb *loysia* a été traduite en fra l'avocat Nicolas, fils de l'i de Chorier. Sa traduction, en 1680, en 2 vol. in-12, titre d'*Académie des dame* souvent réimprimée, notam 1730, en 1776, et de nos jo ques exemplaires des derni tions portent le titre de *français*. Chorier a encore mémoires, des consultation ques autres ouvrages de cir Cet écrivain avait des conna de l'érudition, mais il m goût et de critique. Il a be et n'a pas fait un bon livre en dépit des louanges qu Gui Allard, est incorrect cependant ses ouvrages l tout ses vers, ne sont pas d'une certaine élégance. *B*

CHOSROÈS. *Voy.* Kno

CHOUDJAA ED-DOULA nom de Djélal ed-dyn Hai des *nababs*, ou vice-rois de l Moghol dans l'Inde, et *soub* ou gouverneur de la province de. Ce prince, dont le nom d cher aux Français, naquit à l'an 1729, d'une famille illu originaire de Nichabour en Kh Il n'était pas fils d'un broc comme M. Dow l'a consigné c samment dans son *History doostan*. Ssef der Djeng, s obtint le gouvernement d'A d'Agrah, qui est resté lon dans sa famille. Choudjaà hé gouvernement par la mort de arrivée en l'an 1754. Son d

olitique fut peu honora-
rneur d'Allah-Abâd ayant
dre indépendant, se vit
ituler et de se mettre à la
son suzerain. Celui-ci le
. Le nabab avait cru cette
: nécessaire pour son re-
eté. Irrité de l'arrogance
et fier d'accorder sa pro-
prince indien vexé par
, il leur déclara la guerre
troupes, réunies à celles
écontent, et même avec
: de celles du grand Mo-
lem, pénétrèrent en 1764
rons de Patnah, que les
èrent à la hâte; mais les
s reçurent de Calcutta
état de tenir tête à l'en-
rmée s'élevait à quarante
ants. Le général Monro
uit cent cinquante-sept
ix mille deux cent quinze
hésita pas à présenter la
octobre 1764, auprès
endroit peu considéra-
. L'armée de Choudjaà
mise en pleine déroute,
x mille morts et cent
èces d'artillerie. Peu de
tte mémorable journée,
se mettre à la discrétion
t leur promit en échange
offices le gouvernement
Choudjaà êd-Doulah. Ce-
é de la supériorité des
:nnes, songea à entamer
ns franches et sérieuses;
ire t pas le succès qu'il
t. Il fallut encore soute-
alors, au lieu de livrer
écisives, il se borna à
postes, et fut parfaite-
par les Mahrattes qu'il
s son parti. Les Anglais
e peine a dissoudre cette
malheureux vézyr n'eut
d'autre parti à prendre que de se ré-
fugier chez les Rohyl'ahs. Malgré les
bonnes dispositions que ceux-ci lui
témoignèrent, il crut devoir entamer
des négociations avec les Anglais, et
employa dans cette circonstance dé-
licate un officier français, bien digne
à tous égards de la haute confiance
que Choudjaà êd-Doulah lui avait ac-
cordée. Le chevalier Gentil se rendit
auprès du général Carnac, et conclut
avec lui un traité que le trop célèbre
lord Clive, qui arriva dans l'Inde peu
de temps après, ratifia en août 1765.
Par ce traité, le prince indien perdit
plusieurs forteresses importantes, céda
à la compagnie un territoire produi-
sant un revenu annuel de 120 laks de
roupies, ou trente millions de francs,
et compta aux Anglais une somme de
12,000,000 de francs; mais, enfin,
il fut rétabli dans ses domaines par
ceux-mêmes qui l'en avaient chassé.
Ils lui obtinrent même de l'empe-
reur moghol la propriété héréditaire
du Ssoubah d'Aoude. Instruit par les
revers, et nourrissant au fond de l'ame
un profond ressentiment contre les
Anglais, dont il voulait secouer le joug,
il prit un soin tout particulier de l'ad-
ministration de ses finances et à l'or-
ganisation de ses troupes. Sa femme
lui donna dans cette circonstance une
preuve de dévouement bien rare, sur-
tout en Orient. Elle lui remit tous les
bijoux qu'elle possédait; la somme
considérable qu'on en tira lui fut d'un
grand secours. Le chevalier Gentil ras-
sembla un grand nombre de Français
que la prise de Pondichéri et de nos
autres comptoirs privaient de toute
ressource, et qui furent très utiles
au nabab pour organiser ses troupes
à l'européenne et monter son artille-
rie. Il établit même sous leur direc-
tion, à Fayz-Abâd, un arsenal et un
parc supérieurement organisés.

1768, Choudjaà êd-Doulah possédait une belle armée, un trésor considérable, et un territoire fertile et bien cultivé. Cette situation brillante et les mesures qu'il prenait pour la rendre encore plus avantageuse, n'échappèrent point aux regards inquiets des Anglais. Des émissaires lui furent envoyés; ils lui reprochèrent son manque de confiance dans l'amitié de ses alliés. Le nabab, malgré toutes ses protestations, se vit contraint de réduire ses forces, au moins en apparence. Il ne renvoya cependant pas un seul soldat, continua d'accueillir tous les Français qui voulaient entrer à son service, et trouva encore le moyen d'obtenir le secours des Anglais pour faire la guerre aux Rohyllahs, et recouvrer deux ou trois cantons. Ce secours fut formellement stipulé dans un traité conclu entre le vézyr et la compagnie, le 7 septembre 1773. L'année précédente, il avait eu à Bénarès une conférence avec M. Hastings. Le plénipotentiaire anglais n'avait pas été le plus adroit; à la vérité, la promesse de 5 millions de roupies (11 ou 12 millions de francs), avait aplani bien des difficultés, et ne laissait aucun doute sur la ratification du conseil suprême. Dès qu'il eut reçu les huit bataillons d'infanterie et la compagnie d'artilleurs que les Anglais lui avaient promis, le prince indien se mit en campagne, et commença par chasser les Mahrattes du territoire de Bounguich. Cette petite expédition n'était que le prélude de celle qu'il méditait contre les Rohyllahs. En effet, après avoir pourvu à la sûreté de ses possessions, et obtenu de nouveaux secours des Anglais, et l'assentiment, au moins apparent, de l'empereur, il fondit sur les ennemis à la fin de l'année 1773, et, le 23 avril de l'année suivante, une bataille livrée auprès de Kotterah décida du sort des Rohyllahs. Ils furent à peu près exterminés, et leur chef, Hâfez-Rahmet, périt en combattant avec une valeur extraordinaire. Le prudent Choudjaà êd-Doulah se tint à l'écart pendant toute l'action, et ne s'avança vers le champ de bataille que lorsqu'on vint lui annoncer la mort de Hâfez-Rahmet. Les Anglais seuls eurent la gloire de cette journée mémorable, d'après le témoignage même du chevalier Gentil. Le prince victorieux était encore occupé à régler les affaires de son nouveau domaine, et songeait surtout aux moyens de secouer le joug des Anglais, et de se passer de leurs secours, quand il périt victime d'une maladie dont il avait ressenti déjà quelques atteintes. Le lendemain même de sa mort, le 27 janvier 1775, Myza-Màny, son fils, fut reconnu nabab, par les Indiens et par les Anglais, et prit le nom d'*Assef-éd-Doulah*. Tels furent, en peu de mots, les principales opérations et la fin du plus grand et du plus adroit ennemi que les Anglais aient jamais eu dans l'Inde, et du meilleur ami des Français dans ces contrées lointaines. L—s.

CHOUÉDÉ, tatar *Mantchou*, fut premier ministre de l'empereur Kien-long. Il avait exercé *long-temps*, et avec l'applaudissement général, l'emploi de gouverneur des neuf portes, c'est-à-dire, de la ville de Pé-king, l'une des charges les plus honorables de l'empire, mais dont les fonctions sont extrêmement difficiles et délicates. Des ennemis jaloux le desservirent à la cour, et le firent envoyer aux armées, où ils prévoyaient qu'il ne pourrait soutenir sa réputation. Les troupes chinoises étaient alors occupées à la conquête du pays des Eleuths, qui ne fut terminée qu'en 1759. Chouédé n'était pas guerrier, mais le chef de l'armée, qui en

profonde capacité, sut tirer rvices de ses talents, en lui :s principales fonctions adves, et en le chargeant de aux subsistances des trouonduite dans une circonsate, et la sage réponse qu'il motiver furent mal interla cour. On lui supposa des es vues criminelles, et des arvinrent à aigrir tellement l'esprit de Kien-long, que résolut de le faire punir de des gendres de l'empereur, ourrier porteur de cet oradressé, fut chargé de le nter. Le courrier était déjà uis cinq jours, lorsque Laïecond des ministres de la me vénérable par son âge, té surtout pour son inlroiture, osa se jeter aux l'empereur, et réclamer sa faveur de Chouédé. Après e énumération de ses serne craignit pas de dire, en de tous les courtisans, que était peut-être le seul hompire qui fût sincèrement a t intérêts de l'état et à la de l'empereur. Il supplia le de révoquer un ordre qu'il nné sans doute que sur de sés. « Il n'est plus temps, it Kien-long; il y a cinq ue le courrier est parti, et il ossible qu'un autre puisse le er. — Cette célérité n'est pas emple, répliqua le ministre, ric votre majesté de charger ls de ses ordres. — J'y conprit l'empereur; qu'il parte, annoncer à Chouédé que je lonne. » A l'instant le fils du partit pour l'armée. Le prerrier, comme tous ceux dear l'empereur, avait fait une diligence incroyable. Il arriva précisément lorsque Chouédé s'occupait d'une opération pressante et majeure, dont le travail exigeait encore quelques jours, et que lui seul pouvait terminer. Le gendre du monarque lui annonça l'ordre fatal qu'il venait de recevoir. Chouédé, après l'avoir écouté avec respect, mais avec un sang-froid et une fermeté dignes des anciens Romains, répondit qu'il était prêt à obéir. « Mais, ajouta-t-il » d'un ton calme et tranquille, vous » que l'empereur a chargé de ses or» dres, et qui voyez l'état présent » des affaires, il est de votre devoir » de prendre sur vous, même au » péril de votre tête, de me laisser » vivre encore quelques jours; le » bien de l'empire, la gloire de notre » maître commun et le salut de l'ar» mée l'exigent. » Le gendre de Kienlong se trouva fort embarrassé. En n'obéissant pas, il se rendait coupable d'un crime qu'on punit de mort à la Chine, et en obéissant, il courait le risque de faire périr toute l'armée. Cette dernière considération l'enhardit à prendre sur lui d'accorder à Chouédé un délai de quinze jours. Ce délai, qui donna à celui-ci le temps de prendre et d'assurer toutes ses mesures pour la conservation des troupes, lui sauva la vie. Le fils du ministre Laï-pao, qui lui apportait sa grâce, arriva quelques jours après. Les nouvelles preuves de zèle et de fidélité que donna Chouédé mirent son innocence dans le plus grand jour, et les services qu'il rendit dans le cours de cette guerre furent si bien appréciés, que, lorsqu'il fut question de récompenses après la conquête, l'empereur lui accorda, comme au chef de l'armée et à ses trois lieutenants-généraux, l'honorable prérogative d'entrer à cheval dans les cours

du palais. De retour à Pé-king, et rentré à la cour, Chouédé fut admis dans la familiarité de Kien-long, et ce prince conçut une idée si avantageuse de sa vertu et de sa capacité, qu'il en fit son premier ministre et le dépositaire de tous ses secrets. Il l'avait sans cesse auprès de lui, et ne réglait rien sans le consulter. Cette confiance fut inaltérable, et Chouédé mérita de la conserver tant qu'il vécut. Ce ministre mourut en 1777, vivement regretté de son maître et de tout l'empire. Kien-long fit placer son portrait dans le *hien-léang-tsé*, temple consacré en l'honneur de ceux qui se sont distingués par leur sagesse et leur intégrité. G—R.

CHOUET (Jean-Robert), né à Genève en 1642, fit ses études dans sa patrie, et alla les continuer à Nîmes. Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il disputa la chaire de philosophie vacante à Saumur, contre un vieux péripatéticien de Saintonge. Celui-ci, près de succomber, proposa de répondre sur-le-champ à toutes les questions possibles. Chouet subit le premier cette épreuve difficile, presque ridicule, et s'en tira fort bien. Il demanda ensuite à son adversaire pourquoi l'on voit toujours la couleur rouge de l'arc-en-ciel dans sa partie supérieure, tandis qu'on observe la couleur verte dans sa partie inférieure. Le péripatéticien avoua son ignorance. Chouet expliqua le phénomène, et la chaire lui fut adjugée. Ayant reconnu la supériorité de la philosophie de Descartes sur celle d'Aristote, il la fit recevoir dans l'académie de Saumur, et, en 1669, dans celle de Genève, lorsqu'il fut nommé par le conseil à la chaire de philosophie, après la mort de Gaspar Wiss. Un grand nombre de ses élèves le suivit des bords de la Loire à ceux du Léman. « Il eut, dit » Senebier, la gloire, peut-être le mal» heur d'avoir Bayle pour son disci» ple. » Ce disciple fut du moins reconnaissant, et parla toujours de son maître avec éloge. Chouet fut fait conseiller de la république en 1686, et conserva dans le gouvernement la réputation dont il brillait à l'académie. Il se montra négociateur habile à Zurich et à Berne, avec les cantons suisses; à Soleure, avec l'ambassadeur de France; à Turin, auprès du roi de Sardaigne. Il préféra, dans l'administration, la partie la plus analogue à son goût et à ses connaissances; il veilla sur l'académie, fit adopter de sages réglements pour la bibliothèque publique, qui lui dut de grands accroissements, mit en ordre les archives de la ville, les registres du conseil, et mourut le 17 septembre 1731. Il avait publié une *Logique* en latin, Genève, 1672, in-8°.; des thèses physiques *De variâ astrorum luce*, 1674, in-4°.; une *Lettre sur un phénomène céleste*, dans les *Nouvelles de la république des lettres*, mars 1685. On a encore de lui un *Mémoire succinct sur la réformation*, fait en 1694, et des *Réponses à des questions de milord Townshend sur Genève ancienne*, faites en 1696, et publiées en 1774; mais son ouvrage le plus considérable, qui est resté manuscrit, a pour titre : *Diverses recherches sur l'histoire de Genève, sur son gouvernement et sa constitution*, 3 vol. in-fol. On en trouve un extrait dans le *Journal helvétique*, janvier 1755. Chouet avait fourni à Spon les documents nécessaires pour son *Histoire de Genève*. V—VE.

CHOUL (du). *V.* Duchoul.

CHOUPPES (Aimard, marquis de), page du roi en 1625, volontaire au régiment des gardes en 1628, servit en cette qualité au siége de la Rochelle

utes les campagnes du reste du
e Louis XIII. Créé lieutenant-
d'artillerie en 1643, il com-
cette arme à divers siéges jus-
650, et obtint ensuite un régi-
infanterie. Envoyé en 1647
gocier l'alliance avec le duc de
e, il y réussit, signa le traité,
nommé maréchal-de-camp. Il
1651, avec son régiment, le
prince de Condé, qui l'en-
Madrid pour ménager ses in-
entré dans le devoir, en 1653,
a lieutenant-général. Il fut em-
l'armée de Guienne; on lui
les pouvoirs nécessaires pour
e l'accommodement du prince
; il y réussit, et Bordeaux, la
e et le Périgord rentrèrent
béissance du roi. Employé en
ne, sous le prince de Conti, il
ngua tellement, qu'on lui don-
ite la lieutenance générale du
ement de Roussillon, dont il
it en 1661. Il obtint le com-
ent de Belle-Isle-en-Mer en
et, en 1667, la permission
ervir en Portugal; il en revint
suivante après la paix, et ne
lus. Il mourut en 1677. Du-
tertre, qui était son parent, a
les *Mémoires de M. le mar-
Chouppes*, Paris, 1755, 2
in-12; ils commencent en
et ne vont que jusqu'à 1660.

D. L. C.

AMNE. *V.* CLOTAIRE Ier.

RESTIENS, surnommé *de*
, du lieu de sa naissance, a
des romanciers les plus fé-
t les plus estimés du 12e. siè-
tait l'usage des beaux esprits
mps, de s'attacher à quelques
souverains que le régime féo-
it tant multipliés. Chrestiens
articulièrement Philippe d'Al-
mte de Flandre, qui fut tué
devant St.-Jean-d'Acre en 1191, et
mourut la même année que son pro-
tecteur. Aucun poète n'a été plus loué
de ses contemporains; Huon de Méry,
Guillaume de Normandie, Raoul de
Houdanc, l'auteur du roman du *Che-
valier à l'espée*, Thibaud, roi de
Navarre, lui ont accordé les plus
grands éloges. Chrestiens méritait tout
le bien qu'on a dit lui, par l'invention,
la conduite, et particulièrement par le
style qui l'élève au-dessus de tous les
écrivains de son temps. Il avait réussi
à donner à la langue romane un ca-
ractère d'énergie et des tournures gra-
cieuses, dont on ne la croyait pas sus-
ceptible, et il est sûr que la langue
française fut alors plus près d'une
certaine perfection, qu'elle ne l'a été
depuis dans le 16e. siècle. De ses nom-
breuses productions, six seulement
nous sont parvenues: I. le roman de
Perceval le Gallois, translaté de
prose en vers d'un épisode du roman
de *Tristan de Léonnois*, par Luces
du Gast (1). Cet ouvrage, dédié au
comte de Flandre, ne contient pas
seulement les aventures de Perceval,
mais encore celles de Gauvain, neveu
du roi Artus. Une observation qui a
échappé à tous les bibliographes, c'est
que Chrestiens n'est pas le seul auteur
de ce roman; Gautiers de Denet en
fut le continuateur, et Manessier, poè-
te de la comtesse Jeanne de Flandre,
y mit la dernière main. Lacroix du
Maine et Duverdier ont confondu cet
ouvrage avec le roman du Graal, et
ont ajouté au nom de Chrestiens, ce-
lui de Manessier. II. Le roman du
Chevalier au lion; il contient les
aventures du chevalier Yvain, fils du
roi Urien. Galland l'a confondu avec
le roman *du Brut*, l'a attribué à Ro-

(1) Manuscrit, bibliothèque impériale, N°. 6837; 27 et 73, fonds de Cangé, bibliothèque de l'Arsenal.

bert Wace, et, par cette fausse opinion, a induit en erreur Bouhier et Brequigny. III. Le roman de *Guillaume d'Angleterre* (manuscrit, N°. 6987). L'histoire y est tellement défigurée par la fable, qu'on ne sait trop duquel des deux Guillaume il est question dans ce poëme. IV. Le roman d'*Erec et d'Énide* (manusc., N°s. 6987 et 7518), contenant des aventures de la *Table ronde*. Galland a confondu cette production avec le roman de Perceval, et l'a attribuée à un Raoul de Beauvais, dont le nom n'a jamais existé dans les fastes de la romancerie. V. Le roman de *Cliget*, chevalier de la Table ronde (manusc., N°. 7518, et fonds de Cangé, N°s. 27 et 73), dont le sujet appartient entièrement à Chrestiens de Troyes; VI. le roman de *Lancelot du Lac*, ou de *la Charette* (manusc., fonds de Cangé, N°. 73), mis en vers d'après la version en prose de Gautier Mapp. L'auteur n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main, et Godefroi de Ligny se chargea de l'achever. Lacroix du Maine, Duverdier et Fauchet, d'après le titre de ce roman, en ont fait deux ouvrages différents. Dans les huit premiers vers du roman de Cliget, Chrestiens nous fait connaître les titres de plusieurs de ses productions, qui ne nous sont pas parvenues; ce sont des traductions ou des imitations d'Ovide; mais il n'y a guère que le roman de Tristan, qui soit une véritable perte. Les romans qui lui ont été faussement attribués, sont: I. *le Chevalier à l'espée;* II. la continuation du roman des *Chevaliers de la Table ronde;* III. le roman *du Graal;* IV. le roman *de Troye;* V. le roman de *Parthenopex de Blois;* VI. le roman de *Blanchandin*. Si les ouvrages du poète troyen, écrits dans une langue aussi difficile à déchiffrer qu'à entendre, n'ont pas le mérite d'intéresser tous les lecteurs, ils peuvent au moins faire connaître les mœurs et les usages du 12°. siècle, et surtout faciliter la comparaison de la langue française à ses différentes époques. li—n.

CHRÉTIEN (GUILLAUME), m, comme on écrivait alors, *Chrestien*, gentilhomme breton, cultiva la médecine avec succès dans le 16°. siècle, et traduisit en français quelques traités d'Hippocrate, de Galien et de Jacques Sylvius. Il est auteur du *Philalethes sur les erreurs anatomiques de certaines parties du corps humain, naguères réduites et colligées selon la sentence de Galien*, Orléans, 1536, in-12. D'abord médecin du duc de Bouillon, ensuite de François Ier. et de Henri II, il mourut vers 1560. On trouve la liste de ses autres ouvrages, devenus de peu d'intérêt, dans la *Bibliothèque de Duverdier* et dans les *Mémoires de Niceron*, tome XXXIV. Ce dernier observe que van der Linden, et son continuateur Mercklein, n'ont point connu ce médecin. Éloy, dans son Dictionnaire, a commis une faute bien plus grande qu'une omission, en confondant Guillaume Chrétien avec son fils (FLORENT), qui n'a jamais exercé la même profession. W—s.

CHRÉTIEN (FLORENT), fils du précédent, né à Orléans le 26 janvier 1541, fut élevé dans la religion protestante. Il apprit la langue grecque du célèbre Henri Étienne, l'homme de son siècle qui en connaissait le mieux les beautés; il fit de très grands progrès sous un tel maître, et mérita d'être nommé précepteur du jeune prince de Béarn, depuis Henri IV. Pendant les guerres de la ligue, la ville de Vendôme, où il s'était retiré, ayant été assiégée et prise, il tomba au pouvoir des catholiques; Henri IV

i de leurs mains en payant sa
'e fut la seule marque de re-
ince que lui donna ce prince,
imait pas, sans qu'on ait pu
r la cause. Florent Chrétien
it mieux à faire des vers la-
recs, que des vers français;
il a composés dans cette der-
ngue sont très médiocres,
our le temps, tandis que ses
s et latins sont encore estimés.
ait une étude particulière des
poètes, et surtout d'Aristo-
d'Euripide. Ses remarques
tophane ont été insérées,
traductions en vers latins des
, de *la Paix* et de *Lysis-*
dans la belle édition de ce
nnée par Kuster, en 1710.
luit aussi l'*Andromaque* et
pe, d'Euripide; *les Sept de-*
èbes, d'Eschyle, et le *Phi-*
le Sophocle. Son caractère le
la satire; il en a publié deux
om de *François de la Ba-*
contre Ronsard, qui avait at-
s calvinistes dans ses vers. Il
ussi contre Pibrac, qui avait
logie de la Saint-Barthélemi.
suite, il se réconcilia sincère-
c eux, et leur donna plusieurs
d'une véritable amitié. Il a eu
Satire Ménippée. Il mourut
erre, à Vendôme, le 3 octo-
6, dans sa 66e. année. Il joi-
son nom, en latin, celui de
, parce qu'il était le cinquième
ue sa mère eût mis au monde,
de *Septimius*, parce qu'il était
le septième mois. Prosp. Mar-
lit que Florent Chrétien était
plus honnêtes hommes de son
n assure que, sur la fin de sa
bjura le calvinisme. Ses ou-
les plus recherchés, sont : I.
génethliaque sur la naissan-
ls du comte de Soissons, Pa-
ris, 1567, in-8°.; II. *le Jugement de Pâris, dialogue joué à Enghien, à la naissance du fils du prince de Condé*, Paris, 1567, in-8°.; III. *le Cordelier*, ou *le S. François, de Buchanan*, mis en vers français, Genève, 1567, in-4°.; IV. *Jephté*, ou *le Vœu, tragédie traduite du latin de Buchanan, en vers français*, Paris, Rob. Estienne, 1566, in-4°., réimprimée plusieurs fois depuis; V. *les Quatre livres de la vénerie d'Oppian, poète grec, traduits en vers français*, Paris, 1575, in-4°.; VI. *Fabri Pibracii tetrasticha, græc. et latin. versibus expressa*, Paris, 1584, in-4°.; VII. *Epigrammata ex anthol. græcâ selecta, et latinis versibus reddita; Musæi poëmatium de Leandri et Heûs amoribus, metris latinis expressum*, Paris, 1608, in-8°.; VIII. *Histoire de notre temps*. Il avait laissé en manuscrit beaucoup de notes précieuses, que sa petite-fille, Mme°. de la Guerche, légua à l'abbé Canaye, dont elle était marraine, etc. (*Voy.* Etienne DE CANAYE). W—s.

CHRÉTIEN (PIERRE), né à Poligny, en Franche-Comté, dans le 16e. siècle, fut principal du collége de cette ville jusqu'en 1580; il donna alors sa démission, et entra au conseil de la ville. Il mourut en 1604. On a de lui un ouvrage intitulé : *Lucanici centones, ex Pharsaliæ libris desumpti, in quibus facies bellorum apud Belgas gestorum repræsentatur*, Besançon, 1588, in-4°.; Bruxelles, 1590, in-8°. : ce petit écrit est devenu rare; c'est un tableau assez fidèle des troubles qui agitaient la Flandre; mais l'auteur s'y montre trop partisan du gouvernement espagnol; il peint, des couleurs les plus noires, le malheureux prince d'Orange, et ne rougit pas de prodiguer les éloges à Balthasar Girard, son assassin. (*V.*

GIRARD). — CHRÉTIEN (Nicolas), sieur des Croix, fut aussi un poète médiocre du même temps. Né à Argentan, en Normandie, il écrivit pour le théâtre, et fit représenter, en 1608, le *Ravissement de Céphale*, pièce à machines, qu'il avait traduite de l'italien. Il donna ensuite successivement : *les Portugais infortunés*, tragédie ; *Amnon et Thamar*, tragédie ; *Alboin*, ou *la Vengeance*, tragédie, et *les Amantes*, ou *la Grande pastorelle*. Toutes ces pièces sont en cinq actes, avec des intermèdes ou des chœurs. Elles furent imprimées à Rouen, de 1608 à 1613, et le recueil en est rare et recherché par les curieux qui veulent connaître la marche de l'art dramatique en France. On a encore de lui *les Royales Ombres* (en vers), Rouen, 1611, in-8°.

W—s.

CHRÉTIEN. *Voy.* PLESSIS (Toussaint du).

CHRÉTIEN (GILLES-LOUIS), né à Versailles en 1754, premier violoncelle à l'Opéra, nommé, au concours de 1783, musicien de la chapelle du roi et des concerts particuliers de la reine. Privé de sa place par la révolution, il sut trouver une ressource en faisant des portraits au physionotrace, instrument qu'il avait d'abord imaginé pour son amusement, et dont l'invention lui a été faussement contestée par M. Quenedey. Il est auteur d'un livre intitulé : *la Musique étudiée comme science naturelle, certaine, et comme art*, ou *Grammaire et Dictionnaire musical*, Paris, 1811, in-8°., avec un cahier de planches in-4°. La pratique et la théorie de l'art musical sont traitées dans cet ouvrage, fruit de trente années de travail, d'une manière absolument neuve. L'auteur a su établir avec solidité des principes dont il a tiré des conséquences heureuses. On trouve aussi dans cette sorte de grammaire beaucoup d'idées sur la philosophie de l'art, entre autres celle de la *tolérance des sons*, qui sera combattue par les physiciens, mais dont une expérience continuelle justifie l'emploi pour le charme de l'oreille. L'ouvrage de Chrétien a mérité le suffrage de trois célèbres compositeurs, MM. Grétry, Martini et Lesueur. Chrétien est mort le 4 mars 1811, au moment où il terminait la gravure des planches de son ouvrage, qu'il a faite lui-même. Z.

CHRIST (JEAN-FRÉDÉRIC), naquit à Cobourg, en avril 1700. Son père était conseiller du duché de Saxe, et directeur du collége de Cobourg. Il inspira de bonne heure à son fils le goût des lettres qu'il cultivait lui-même avec succès. Christ n'avait que trente ans quand il fit imprimer à Cobourg quelques morceaux de l'histoire d'Allemagne ; il publia successivement divers fragments de cet ouvrage, depuis 1714 jusqu'à 1718, époque à laquelle il commença à se livrer à un nouveau genre d'études. Les auteurs de l'antiquité, qu'il avait trop négligés, devinrent sa lecture la plus chère. Il se rendit à Iéna pour entendre les leçons des professeurs de l'université, et il y apprit le droit et la philosophie. Il revint à Cobourg, où ses nouvelles connaissances lui firent de nouveaux amis. Le baron de Wolzogen, premier ministre du duché de Saxe, fut si charmé de sa conversation qu'il voulut que ses enfants allassent aussi étudier à l'université de Iéna ; il en confia la conduite à Christ, qui obtint la permission de professer sans avoir besoin d'être maître-ès-arts. Le concours des auditeurs accourus pour l'entendre était si nombreux que le nouveau professeur était souvent obligé, pour prévenir la trop grande affluence, de com-

es leçons dès cinq heures du
avait publié, en 1724,
s *esquisses de l'histoire de*
ire moderne, en allemand.
ge fut suivi de son *Commen-*
consensu artium, Halle,
1-4. Il ne se passait point
ue Christ ne mît au jour quel-
ertations philologiques, ou
ue point d'histoire; il était
e au travail; il arrivait sou-
publiait dans la même an-
et quatre ouvrages sur diffé-
ts. Cette grande application ne
it pas de surveiller l'éduca-
ıfants du baron de Wolzogen,
de Bunau, chancelier du roi
e, qui avait lu les ouvrages de
ulut aussi lui confier l'éduca-
ıfils. Frédéric s'en chargea en
is avant de se rendre à Leip-
devait conduire son nouvel
reçut de l'université de Iéna
maître-ès-arts. Il fut nom-
la même année, professeur
, et il remplit cette place pen-
re ans, au bout desquels il
c son élève pour visiter la
, l'Angleterre, la France et
revint à Leipzig, où il fut
n 1740, professeur de poé-
publié un grand nombre de
faits pendant et depuis ses
Quoique doué par la nature
plexion vigoureuse, il l'usa
nuées par l'excès du travail,
t âgé que de cinquante-six
il mourut à Leipzig, le 3
). Christ avait publié, en
Dissertation sur les vases
des anciens, où il faisait
vastes connaissances dans
e. On peut voir dans Meusel
delung la liste de ses nom-
rages. Les plus importants
Dictionnaire des mono-
. Cet ouvrage, écrit en alle-
mand, parut à Leipzig en 1747, in-8°. Il fut, trois ans après, traduit en français, et publié à Paris en 1750, sous ce titre: *Dictionnaire des monogrammes, lettres initiales, logogriphes, rébus, sous lesquels les peintres, les graveurs et les dessinateurs ont désigné leurs noms; traduit en français par Sellius, et augmenté de plusieurs suppléments*, in-8°. Dans l'intention de donner une explication des chiffres dont les anciennes gravures sont marquées, Christ avait formé une ample collection de ces pièces, surtout de celles d'anciens maîtres allemands, et, pour acquérir quelque connaissance des pratiques de l'art, il s'était exercé à graver à l'eau-forte. On trouve dans quelques-uns de ses ouvrages des estampes gravées par lui; elles sont toutes au-dessous du médiocre. On lui reproche d'avoir mis beaucoup de confusion dans son *Dictionnaire des monogrammes*; il se perd souvent en mauvais raisonnements pour donner des explications qu'il ne paraît pas comprendre lui-même. C'est, malgré tous ses défauts, le meilleur ouvrage que nous ayons sur cette matière. II. *Noctes academicæ*, Halle, 1727-29, 4 part. in-8°. C'est un recueil de dissertations sur plusieurs points de philologie, d'histoire du droit romain, et de littérature classique. On trouve en tête une planche gravée par lui-même. III. *Origines Longobardicæ*, Halle, 1728, in-4°. On y trouve le texte de Conrad de Lichtenau et de quelques autres historiens du moyen âge, d'après d'anciens manuscrits. IV. *De Nic. Machiavello libri III*, Leipzig, 1731, in-4°.; c'est une apologie de Machiavel. V. Il rédigea le texte latin et les préfaces des deux premières *Chiliades* de la *Dactyliotheca universalis*, Leipzig, 1755 et 1756

là sans contredit le meilleur ouvrage de Chorier, et, comme il offre un intérêt local, il a été réimprimé à Grenoble en 1769, in-4°. Outre ces divers ouvrages, Chorier a encore composé celui qui parut d'abord sous le titre d'*Aloysiæ Sigeæ Toletanæ satyra sotadica*, et ensuite sous celui de *Joannis Meursii latini sermonis elegantiæ*. La première édition de cet infâme livre, que son auteur voulut faire attribuer à Louise Sigée de Tolède, parut d'abord en 2 vol. in-12, sans date, à Grenoble, chez Nicolas, à qui Chorier donna son manuscrit, pour le dédommager des pertes que l'impression du premier volume de l'*Histoire du Dauphiné* lui avait fait éprouver; mais cet imprimeur ayant été poursuivi, se vit obligé d'abandonner son commerce. Cette première édition n'a que six dialogues; la seconde, imprimée à Genève, en a sept. Elle est remplie de fautes. Lancelot, de l'académie des inscriptions, en a vu à Grenoble un exemplaire où elles sont corrigées de la main de Chorier. Cet ouvrage fut d'abord attribué à divers auteurs, et même à Boissieu. On crut aussi qu'il avait été composé par un italien, et que Chorier n'en était que l'éditeur; mais celui-ci, tout en se défendant de l'avoir fait, prit des mesures pour ne pas laisser ignorer la vérité, et même il inséra dans le recueil de ses poésies latines une pièce qui avait été publiée en tête de la première édition de l'*Aloysia*. De May, avocat-général au parlement de Grenoble, fit les frais de cette édition, parce que la misère de l'auteur ne lui permettait pas de les faire lui-même. L'édition la plus recherchée de ce recueil d'ordures est celle qui parut en 1757, à Paris, chez Grangé. Elle a deux parties réunies en un vol. in-8°., intitulé : *Elegantiæ latini sermonis, seu Aloisia Sigea Toletana de arcanis amoris et veneris; Lugduni Batavorum typis Elzevirianis*. L'éditeur (*Voy.* Mokt) y a joint plusieurs pièces anciennes et modernes dans le même genre; ce volume se joint à la collection des Barbou. L'*Aloysia* a été traduite en français par l'avocat Nicolas, fils de l'imprimeur de Chorier. Sa traduction, qui parut en 1680, en 2 vol. in-12, porte le titre d'*Académie des dames*. On l'a souvent réimprimée, notamment en 1730, en 1776, et de nos jours. Quelques exemplaires des dernières éditions portent le titre de *Meursius français*. Chorier a encore publié des mémoires, des consultations et quelques autres ouvrages de circonstance. Cet écrivain avait des connaissances et de l'érudition, mais il manquait de goût et de critique. Il a beaucoup écrit et n'a pas fait un bon livre. Son style, en dépit des louanges que lui donne Gui Allard, est incorrect et barbare; cependant ses ouvrages latins, et surtout ses vers, ne sont pas dépourvus d'une certaine élégance. B—c—r.

CHOSROÈS. *Voy.* Khosrou.

CHOUDJAA ED-DOULAH, surnom de Djélal ed-dyn Haydr, un des *nababs*, ou vice-rois de l'empire Moghol dans l'Inde, et *ssoubahdar*, ou gouverneur de la province d'Aoude. Ce prince, dont le nom doit être cher aux Français, naquit à Delhy, l'an 1729, d'une famille illustre et originaire de Nichabour en Khoraçan. Il n'était pas fils d'un brocanteur, comme M. Dow l'a consigné complaisamment dans son *History of Hindoostan*. Ssef der Djeng, son père, obtint le gouvernement d'Aoude et d'Agrah, qui est resté long-temps dans sa famille. Choudjaa hérita de ce gouvernement par la mort de son père, arrivée en l'an 1754. Son début dans

re politique fut peu honora-
uverneur d'Allah-Abâd ayant
rendre indépendant, se vit
capituler et de se mettre à la
de son suzerain. Celui-ci le
ner. Le nabab avait cru cette
sure nécessaire pour son re-
sûreté. Irrité de l'arrogance
us, et fier d'accorder sa pro-
un prince indien vexé par
ires, il leur déclara la guerre
Ses troupes, réunies à celles
mécontent, et même avec
unes de celles du grand Mo-
-Aâlem, pénétrèrent en 1764
nvirons de Patnah, que les
racuèrent à la hâte; mais les
qu'ils reçurent de Calcutta
t en état de tenir tête à l'en-
nt l'armée s'élevait à quarante
battants. Le général Monro
e huit cent cinquante-sept
set six mille deux cent quinze
il n'hésita pas à présenter la
23 octobre 1764, auprès
har, endroit peu considéra-
har. L'armée de Choudjaà
fut mise en pleine déroute,
deux mille morts et cent
is pièces d'artillerie. Peu de
s cette mémorable journée,
alla se mettre à la discrétion
is, et leur promit en échange
ons offices le gouvernement
sait Choudjaà èd-Doulah. Ce-
nétré de la supériorité des
opéennes, songea à entamer
iations franches et sérieuses;
n'eurent pas le succès qu'il
ettait. Il fallut encore soute-
re; alors, au lieu de livrer
s décisives, il se borna à
e de postes, et fut parfaite-
ndé par les Mahrattes qu'il
dans son parti. Les Anglais
as de peine à dissoudre cette
et le malheureux vézyr n'eut
d'autre parti à prendre que de se ré-
fugier chez les Rohyl'ahs. Malgré les
bonnes dispositions que ceux-ci lui
témoignèrent, il crut devoir entamer
des négociations avec les Anglais, et
employa dans cette circonstance dé-
licate un officier français, bien digne
à tous égards de la haute confiance
que Choudjaà èd-Doulah lui avait ac-
cordée. Le chevalier Gentil se rendit
auprès du général Carnac, et conclut
avec lui un traité que le trop célèbre
lord Clive, qui arriva dans l'Inde peu
de temps après, ratifia en août 1765.
Par ce traité, le prince indien perdit
plusieurs forteresses importantes, céda
à la compagnie un territoire produi-
sant un revenu annuel de 120 laks de
roupies, ou trente millions de francs,
et compta aux Anglais une somme de
12,000,000 de francs; mais, enfin,
il fut rétabli dans ses domaines par
ceux-mêmes qui l'en avaient chassé.
Ils lui obtinrent même de l'empe-
reur moghol la propriété héréditaire
du Ssoubah d'Aoude. Instruit par les
revers, et nourrissant au fond de l'ame
un profond ressentiment contre les
Anglais, dont il voulait secouer le joug,
il prit un soin tout particulier de l'ad-
ministration de ses finances et à l'or-
ganisation de ses troupes. Sa femme
lui donna dans cette circonstance une
preuve de dévouement bien rare, sur-
tout en Orient. Elle lui remit tous les
bijoux qu'elle possédait; la somme
considérable qu'on en tira lui fut d'un
grand secours. Le chevalier Gentil ras-
sembla un grand nombre de Français
que la prise de Pondichéri et de nos
autres comptoirs privaient de toute
ressource, et qui furent très utiles
au nabab pour organiser ses troupes
à l'européenne et monter son artille-
rie. Il établit même sous leur direc-
tion, à Fayz-Abâd, un arsenal et un
parc supérieurement organisés. En

1768, Choudjaà êd-Doulah possédait une belle armée, un trésor considérable, et un territoire fertile et bien cultivé. Cette situation brillante et les mesures qu'il prenait pour la rendre encore plus avantageuse, n'échappèrent point aux regards inquiets des Anglais. Des émissaires lui furent envoyés; ils lui reprochèrent son manque de confiance dans l'amitié de ses alliés. Le nabab, malgré toutes ses protestations, se vit contraint de réduire ses forces, au moins en apparence. Il ne renvoya cependant pas un seul soldat, continua d'accueillir tous les Français qui voulaient entrer à son service, et trouva encore le moyen d'obtenir le secours des Anglais pour faire la guerre aux Rohyllahs, et recouvrer deux ou trois cantons. Ce secours fut formellement stipulé dans un traité conclu entre le vézyr et la compagnie, le 7 septembre 1773. L'année précédente, il avait eu à Bénarès une conférence avec M. Hastings. Le plénipotentiaire anglais n'avait pas été le plus adroit; à la vérité, la promesse de 5 millions de roupies (11 ou 12 millions de francs), avait aplani bien des difficultés, et ne laissait aucun doute sur la ratification du conseil suprême. Dès qu'il eut reçu les huit bataillons d'infanterie et la compagnie d'artilleurs que les Anglais lui avaient promis, le prince indien se mit en campagne, et commença par chasser les Mahrattes du territoire de Bounguich. Cette petite expédition n'était que le prélude de celle qu'il méditait contre les Rohyllahs. En effet, après avoir pourvu à la sûreté de ses possessions, et obtenu de nouveaux secours des Anglais, et l'assentiment, au moins apparent, de l'empereur, il fondit sur les ennemis à la fin de l'année 1773, et, le 23 avril de l'année suivante, une bataille livrée auprès de Kotterah décida du sort des Rohyllahs. Ils furent à peu près ext
et leur chef, Hâfez-Rahmet, combattant avec une valeur dinaire. Le prudent Choudja lah se tint à l'écart pendant tion, et ne s'avança vers le bataille que lorsqu'on vint cer la mort de Hâfez-Rah Anglais seuls eurent la gloir journée mémorable, d'après gnage même du chevalier prince victorieux était enco à régler les affaires de son domaine, et songeait su moyens de secouer le joug glais, et de se passer de leur quand il périt victime d'un dont il avait ressenti déjà qu teintes. Le lendemain mê mort, le 27 janvier 1775 Mâny, son fils, fut reconn par les Indiens et par les A prit le nom d'*Assef-êd-Dou* furent, en peu de mots, les p opérations et la fin du plus du plus adroit ennemi que le aient jamais eu dans l'Inde, e leur ami des Français dans trées lointaines.

CHOUÉDÉ, tatar Ma fut premier ministre de l' Kien-long. Il avait exercé lon et avec l'applaudissement l'emploi de gouverneur des tes, c'est-à-dire, de la ville de l'une des charges les plus ho de l'empire, mais dont les sont extrêmement difficiles cates. Des ennemis jaloux virent à la cour, et le firent aux armées, où ils prévoyai ne pourrait soutenir sa ré Les troupes chinoises étai occupées à la conquête du Eleuths, qui ne fut termin 1759. Chouédé n'était pas g mais le chef de l'armée,

profonde capacité, sut tirer rvices de ses talents, en lui :s principales fonctions ad- ves, et en le chargeant de ux subsistances des trou- onduite dans une circons- ate, et la sage réponse qu'il motiver furent mal inter- la cour. On lui supposa des es vues criminelles, et des arvinrent à aigrir tellement l'esprit de Kien-long, que résolut de le faire punir de des gendres de l'empereur, ourrier porteur de cet or- adressé, fut chargé de le nter. Le courrier était déjà is cinq jours, lorsque Laï- cond des ministres de la me vénérable par son âge, té surtout pour son in- lroiture, osa se jeter aux l'empereur, et réclamer sa faveur de Chouédé. Après e énumération de ses ser- ne craignit pas de dire, en de tous les courtisans, que était peut-être le seul hom- pire qui fût sincèrement at- intérêts de l'état et à la de l'empereur. Il supplia le de révoquer un ordre qu'il nné sans doute que sur de sés. « Il n'est plus temps, t Kien-long; il y a cinq ne le courrier est parti, et il ossible qu'un autre puisse le r. — Cette célérité n'est pas emple, répliqua le ministre, ric votre majesté de charger s de ses ordres. — J'y con- prit l'empereur; qu'il parte, annoncer à Chouédé que je lonne. » A l'instant le fils du partit pour l'armée. Le pre- rier, comme tous ceux dé- r l'empereur, avait fait une diligence incroyable. Il arriva précisément lorsque Chouédé s'occupait d'une opération pressante et majeure, dont le travail exigeait encore quelques jours, et que lui seul pouvait terminer. Le gendre du monarque lui annonça l'ordre fatal qu'il venait de recevoir. Chouédé, après l'avoir écouté avec respect, mais avec un sang-froid et une fermeté dignes des anciens Romains, répondit qu'il était prêt à obéir. « Mais, ajouta-t-il » d'un ton calme et tranquille, vous » que l'empereur a chargé de ses or- » dres, et qui voyez l'état présent » des affaires, il est de votre devoir » de prendre sur vous, même au » péril de votre tête, de me laisser » vivre encore quelques jours; le » bien de l'empire, la gloire de notre » maître commun et le salut de l'ar- » mée l'exigent. » Le gendre de Kien-long se trouva fort embarrassé. En n'obéissant pas, il se rendait coupable d'un crime qu'on punit de mort à la Chine, et en obéissant, il courait le risque de faire périr toute l'armée. Cette dernière considération l'enhardit à prendre sur lui d'accorder à Chouédé un délai de quinze jours. Ce délai, qui donna à celui-ci le temps de prendre et d'assurer toutes ses mesures pour la conservation des troupes, lui sauva la vie. Le fils du ministre Laï-pao, qui lui apportait sa grâce, arriva quelques jours après. Les nouvelles preuves de zèle et de fidélité que donna Chouédé mirent son innocence dans le plus grand jour, et les services qu'il rendit dans le cours de cette guerre furent si bien appréciés, que, lorsqu'il fut question de récompenses après la conquête, l'empereur lui accorda, comme au chef de l'armée et à ses trois lieutenants-généraux, l'honorable prérogative d'entrer à cheval dans les cours

du palais. De retour à Pé-king, et rentré à la cour, Chouédé fut admis dans la familiarité de Kien-long, et ce prince conçut une idée si avantageuse de sa vertu et de sa capacité, qu'il en fit son premier ministre et le dépositaire de tous ses secrets. Il l'avait sans cesse auprès de lui, et ne réglait rien sans le consulter. Cette confiance fut inaltérable, et Chouédé mérita de la conserver tant qu'il vécut. Ce ministre mourut en 1777, vivement regretté de son maître et de tout l'empire. Kien-long fit placer son portrait dans le *hien-léang-tsé*, temple consacré en l'honneur de ceux qui se sont distingués par leur sagesse et leur intégrité. G—n.

CHOUET (Jean-Robert), né à Genève en 1642, fit ses études dans sa patrie, et alla les continuer à Nîmes. Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il disputa la chaire de philosophie vacante à Saumur, contre un vieux péripatéticien de Saintonge. Celui-ci, près de succomber, proposa de répondre sur-le-champ à toutes les questions possibles. Chouet subit le premier cette épreuve difficile, presque ridicule, et s'en tira fort bien. Il demanda ensuite à son adversaire pourquoi l'on voit toujours la couleur rouge de l'arc-en-ciel dans sa partie supérieure, tandis qu'on observe la couleur verte dans sa partie inférieure. Le péripatéticien avoua son ignorance. Chouet expliqua le phénomène, et la chaire lui fut adjugée. Ayant reconnu la supériorité de la philosophie de Descartes sur celle d'Aristote, il la fit recevoir dans l'académie de Saumur, et, en 1669, dans celle de Genève, lorsqu'il fut nommé par le conseil à la chaire de philosophie, après la mort de Gaspar Wiss. Un grand nombre de ses élèves le suivit des bords de la Loire à ceux du Léman. « Il eut, dit » Senebier, la gloire, peut-être le mal» heur d'avoir Bayle pour son disci» ple. » Ce disciple fut du moins reconnaissant, et parla toujours de son maître avec éloge. Chouet fut fait conseiller de la république en 1686, et conserva dans le gouvernement la réputation dont il brillait à l'académie. Il se montra négociateur habile à Zurich et à Berne, avec les cantons suisses; à Soleure, avec l'ambassadeur de France; à Turin, auprès du roi de Sardaigne. Il préféra, dans l'administration, la partie la plus analogue à son goût et à ses connaissances; il veilla sur l'académie, fit adopter de sages réglements pour la bibliothèque publique, qui lui dut de grands accroissements, mit en ordre les archives de la ville, les registres du conseil, et mourut le 17 septembre 1731. Il avait publié une *Logique* en latin, Genève, 1672, in-8°.; des thèses physiques *De variâ astrorum luce*, 1674, in-4°.; une *Lettre sur un phénomène céleste*, dans les *Nouvelles de la république des lettres*, mars 1685. On a encore de lui un *Mémoire succinct sur la réformation*, fait en 1691, et des *Réponses à des questions de milord Townshend sur Genève ancienne*, faites en 1696, et publiées en 1774; mais son ouvrage le plus considérable, qui est resté manuscrit, a pour titre : *Diverses recherches sur l'histoire de Genève, sur son gouvernement et sa constitution*, 3 vol. in-fol. On en trouve un extrait dans le *Journal helvétique*, janvier 1755. Chouet avait fourni à Spon les documents nécessaires pour son *Histoire de Genève*. V—ve.

CHOUL (du). *V.* Duchoul.

CHOUPPES (Aimard, marquis), page du roi en 1625, volontaire au régiment des gardes en 1628, servit en cette qualité au siége de la Rochelle,

utes les campagnes du reste du
le Louis XIII. Créé lieutenant-
d'artillerie en 1643, il com-
cette arme à divers siéges jus-
650, et obtint ensuite un régi-
infanterie. Envoyé en 1647
gocier l'alliance avec le duc de
e, il y réussit, signa le traité,
nommé maréchal-de-camp. Il
1651, avec son régiment, le
prince de Condé, qui l'en-
Madrid pour ménager ses in-
entré dans le devoir, en 1653,
a lieutenant-général. Il fut em-
l'armée de Guienne; on lui
les pouvoirs nécessaires pour
e l'accommodement du prince
i; il y réussit, et Bordeaux, la
e et le Périgord rentrèrent
béissance du roi. Employé en
ne, sous le prince de Conti, il
ngua tellement, qu'on lui don-
ite la lieutenance générale du
ement de Roussillon, dont il
it en 1661. Il obtint le com-
ent de Belle-Isle-en-Mer en
et, en 1667, la permission
ervir en Portugal; il en revint
suivante après la paix, et ne
lus. Il mourut en 1677. Du-
tertre, qui était son parent, a
les *Mémoires de M. le mar-
Chouppes*, Paris, 1753, 2
in-12; ils commencent en
et ne vont que jusqu'à 1660.

D. L. C.

ANNE. *V.* CLOTAIRE 1er.

RESTIENS, surnommé *de*
, du lieu de sa naissance, a
des romanciers les plus fé-
t les plus estimés du 12e. siè-
tait l'usage des beaux esprits
mps, de s'attacher à quelques
souverains que le régime féo-
it tant multipliés. Chrestiens
articulièrement Philippe d'Al-
nte de Flandre, qui fut tué
devant St.-Jean-d'Acre en 1191, et
mourut la même année que son pro-
tecteur. Aucun poète n'a été plus loué
de ses contemporains; Huon de Méry,
Guillaume de Normandie, Raoul de
Houdanc, l'auteur du roman du *Che-
valier à l'espée*, Thibaud, roi de
Navarre, lui ont accordé les plus
grands éloges. Chrestiens méritait tout
le bien qu'on a dit lui, par l'invention,
la conduite, et particulièrement par le
style qui l'élève au-dessus de tous les
écrivains de son temps. Il avait réussi
à donner à la langue romane un ca-
ractère d'énergie et des tournures gra-
cieuses, dont on ne la croyait pas sus-
ceptible, et il est sûr que la langue
française fut alors plus près d'une
certaine perfection, qu'elle ne l'a été
depuis dans le 16e. siècle. De ses nom-
breuses productions, six seulement
nous sont parvenues: I. le roman de
Perceval le Gallois, translaté de
prose en vers d'un épisode du roman
de *Tristan de Léonnois*, par Luces
du Gast (1). Cet ouvrage, dédié au
comte de Flandre, ne contient pas
seulement les aventures de Perceval,
mais encore celles de Gauvain, neveu
du roi Artus. Une observation qui a
échappé à tous les bibliographes, c'est
que Chrestiens n'est pas le seul auteur
de ce roman; Gautiers de Denet en
fut le continuateur, et Manessier, poè-
te de la comtesse Jeanne de Flandre,
y mit la dernière main. Lacroix du
Maine et Duverdier ont confondu cet
ouvrage avec le roman du Graal, et
ont ajouté au nom de Chrestiens, ce-
lui de Manessier. II. Le roman du
Chevalier au lion; il contient les
aventures du chevalier Yvain, fils du
roi Urien. Galland l'a confondu avec
le roman *du Brut*, l'a attribué à Ro-

(1) Manuscrit, bibliothèque impériale, N°. 6837; 27 et 73, fonds de Cangé, bibliothèque de l'Arsenal.

bert Wace, et, par cette fausse opinion, a induit en erreur Bouhier et Brequigny. III. Le roman de *Guillaume d'Angleterre* (manuscrit, N°. 6987). L'histoire y est tellement défigurée par la fable, qu'on ne sait trop duquel des deux Guillaume il est question dans ce poëme. IV. Le roman d'*Érec et d'Énide* (manusc., N°s. 6987 et 7518), contenant des aventures de la *Table ronde*. Galland a confondu cette production avec le roman de Perceval, et l'a attribuée à un Raoul de Beauvais, dont le nom n'a jamais existé dans les fastes de la romancerie. V. Le roman de *Cliget*, chevalier de la Table ronde (manusc., N°. 7518, et fonds de Cangé, N°s. 27 et 73), dont le sujet appartient entièrement à Chrestiens de Troyes; VI. le roman de *Lancelot du Lac*, ou de *la Charette* (manusc., fonds de Cangé, N°. 73), mis en vers d'après la version en prose de Gautier Mapp. L'auteur n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main, et Godefroi de Ligny se chargea de l'achever. Lacroix du Maine, Duverdier et Fauchet, d'après le titre de ce roman, en ont fait deux ouvrages différents. Dans les huit premiers vers du roman de Cliget, Chrestiens nous fait connaître les titres de plusieurs de ses productions, qui ne nous sont pas parvenues; ce sont des traductions ou des imitations d'Ovide; mais il n'y a guère que le roman de Tristan, qui soit une véritable perte. Les romans qui lui ont été faussement attribués, sont: I. *le Chevalier à l'espée;* II. la continuation du roman des *Chevaliers de la Table ronde;* III. le roman *du Graal;* IV. le roman *de Troye;* V. le roman de *Parthenopex de Blois;* VI. le roman de *Blanchandin*. Si les ouvrages du poëte troyen, écrits dans une langue aussi difficile à déchiffrer qu'à entendre, n'ont pas le mérite d'intéresser tous les lecteurs, ils peuvent au moins faire connaître les mœurs et les usages du 12°. siècle, et surtout faciliter la comparaison de la langue française à ses différentes époques. E—t.

CHRÉTIEN (Guillaume), m, comme on écrivait alors, *Chrestien*, gentilhomme breton, cultiva la médecine avec succès dans le 16°. siècle, et traduisit en français quelques traités d'Hippocrate, de Galien et de Jacques Sylvius. Il est auteur du *Philalethes sur les erreurs anatomiques de certaines parties du corps humain, naguères réduites et colligées selon la sentence de Galien*, Orléans, 1536, in-12. D'abord médecin du duc de Bouillon, ensuite de François I°r. et de Henri II, il mourut vers 1560. On trouve la liste de ses autres ouvrages, devenus de peu d'intérêt, dans la *Bibliothèque de Duverdier* et dans les *Mémoires de Nicéron*, tome XXXIV. Ce dernier observe que van der Linden, et son continuateur Mercklein, n'ont point connu ce médecin. Éloy, dans son Dictionnaire, a commis une faute bien plus grande qu'une omission, en confondant Guillaume Chrétien avec son fils (Florent), qui n'a jamais exercé la même profession. W—s.

CHRÉTIEN (Florent), fils du précédent, né à Orléans le 26 janvier 1541, fut élevé dans la religion protestante. Il apprit la langue grecque du célèbre Henri Étienne, l'homme de son siècle qui en connaissait le mieux les beautés; il fit de très grands progrès sous un tel maître, et mérita d'être nommé précepteur du jeune prince de Béarn, depuis Henri IV. Pendant les guerres de la ligue, la ville de Vendôme, où il s'était retiré, ayant été assiégée et prise, il tomba au pouvoir des catholiques; Henri IV

i de leurs mains en payant sa
Ce fut la seule marque de re-
ance que lui donna ce prince,
aimait pas, sans qu'on ait pu
r la cause. Florent Chrétien
it mieux à faire des vers la-
grecs, que des vers français;
il a composés dans cette der-
ngue sont très médiocres,
our le temps, tandis que ses
s et latins sont encore estimés.
ait une étude particulière des
poètes, et surtout d'Aristo-
t d'Euripide. Ses remarques
tophane ont été insérées,
traductions en vers latins des
, de *la Paix* et de *Lysis-*
dans la belle édition de ce
nnée par Kuster, en 1710.
duit aussi l'*Andromaque* et
pe, d'Euripide; *les Sept de-*
èbes, d'Eschyle, et le *Phi-*
le Sophocle. Son caractère le
la satire; il en a publié deux
nom de *François de la Ba-*
contre Ronsard, qui avait at-
s calvinistes dans ses vers. Il
ussi contre Pibrac, qui avait
logie de la Saint-Barthélemi.
suite, il se réconcilia sincère-
ec eux, et leur donna plusieurs
d'une véritable amitié. Il a eu
a *Satire Ménippée*. Il mourut
erre, à Vendôme, le 3 octo-
6, dans sa 66e. année. Il joi-
son nom, en latin, celui de
, parce qu'il était le cinquième
ue sa mère eût mis au monde,
de *Septimius*, parce qu'il était
le septième mois. Prosp. Mar-
lit que Florent Chrétien était
plus honnêtes hommes de son
On assure que, sur la fin de sa
ibjura le calvinisme. Ses ou-
les plus recherchés, sont : I.
généthliaque sur la naissan-
ls du comte de Soissons, Pa-
ris, 1567, in-8°.; II. *le Jugement de Páris, dialogue joué à Enghien, à la naissance du fils du prince de Condé*, Paris, 1567, in-8°.; III. *le Cordelier*, ou *le S. François, de Buchanan*, mis en vers français, Genève, 1567, in-4°.; IV. *Jephté*, ou *le Vœu, tragédie traduite du latin de Buchanan, en vers français*, Paris, Rob. Estienne, 1566, in-4°., réimprimée plusieurs fois depuis; V. *les Quatre livres de la vénerie d'Oppian, poète grec, traduits en vers français*, Paris, 1575, in-4°.; VI. *Fabri Pibracii tetrasticha, græc. et latin. versibus expressa*, Paris, 1584, in-4°.; VII. *Epigrammata ex anthol. græcâ selecta, et latinis versibus reddita; Musæi poëmatium de Leandri et Heros amoribus, metris latinis expressum*, Paris, 1608, in-8°.; VIII. *Histoire de notre temps.* Il avait laissé en manuscrit beaucoup de notes précieuses, que sa petite-fille, Mme. de la Guerche, légua à l'abbé Canaye, dont elle était marraine, etc. (*Voy.* Etienne DE CANAYE). W—s.

CHRÉTIEN (PIERRE), né à Poligny, en Franche-Comté, dans le 16e. siècle, fut principal du collége de cette ville jusqu'en 1580; il donna alors sa démission, et entra au conseil de la ville. Il mourut en 1604. On a de lui un ouvrage intitulé : *Lucanici centones, ex Pharsaliæ libris desumpti, in quibus facies bellorum apud Belgas gestorum repræsentatur*, Besançon, 1588, in-4°.; Bruxelles, 1590, in-8°. : ce petit écrit est devenu rare; c'est un tableau assez fidèle des troubles qui agitaient la Flandre; mais l'auteur s'y montre trop partisan du gouvernement espagnol; il peint, des couleurs les plus noires, le malheureux prince d'Orange, et ne rougit pas de prodiguer les éloges à Balthasar Girard, son assassin. (*V.*

GIRARD). — CHRÉTIEN (Nicolas), sieur des Croix, fut aussi un poète médiocre du même temps. Né à Argentan, en Normandie, il écrivit pour le théâtre, et fit représenter, en 1608, le *Ravissement de Céphale*, pièce à machines, qu'il avait traduite de l'italien. Il donna ensuite successivement : *les Portugais infortunés*, tragédie ; *Amnon et Thamar*, tragédie ; *Alboin*, ou *la Vengeance*, tragédie, et *les Amantes*, ou *la Grande pastorelle*. Toutes ces pièces sont en cinq actes, avec des intermèdes ou des chœurs. Elles furent imprimées à Rouen, de 1608 à 1613, et le recueil en est rare et recherché par les curieux qui veulent connaître la marche de l'art dramatique en France. On a encore de lui *les Royales Ombres* (en vers), Rouen, 1611, in-8. W—s.

CHRÉTIEN. *Voy.* PLESSIS (Toussaint du).

CHRÉTIEN (GILLES-LOUIS), né à Versailles en 1754, premier violoncelle à l'Opéra, nommé, au concours de 1783, musicien de la chapelle du roi et des concerts particuliers de la reine. Privé de sa place par la révolution, il sut trouver une ressource en faisant des portraits au physionotrace, instrument qu'il avait d'abord imaginé pour son amusement, et dont l'invention lui a été faussement contestée par M. Quenedey. Il est auteur d'un livre intitulé : *la Musique étudiée comme science naturelle, certaine, et comme art*, ou *Grammaire et Dictionnaire musical*, Paris, 1811, in-8°., avec un cahier de planches in-4°. La pratique et la théorie de l'art musical sont traitées dans cet ouvrage, fruit de trente années de travail, d'une manière absolument neuve. L'auteur a su établir avec solidité des principes dont il a tiré des conséquences heureuses. On trouve aussi dans cette sorte de grammaire beaucoup d'idées sur la philosophie de l'art, entre autres celle de la *tolérance des sons*, qui sera combattue par les physiciens, mais dont une expérience continuelle justifie l'emploi pour le charme de l'oreille. L'ouvrage de Chrétien a mérité le suffrage de trois célèbres compositeurs, MM. Grétry, Martini et Lesueur. Chrétien est mort le 4 mars 1811, au moment où il terminait la gravure des planches de son ouvrage, qu'il a faite lui-même. Z.

CHRIST (JEAN-FRÉDÉRIC), naquit à Cobourg, en avril 1700. Son père était conseiller du duché de Saxe, et directeur du collége de Cobourg. Il inspira de bonne heure à son fils le goût des lettres qu'il cultivait lui-même avec succès. Christ n'avait que treize ans quand il fit imprimer à Cobourg quelques morceaux de l'histoire d'Allemagne ; il publia successivement divers fragments de cet ouvrage, depuis 1714 jusqu'à 1718, époque à laquelle il commença à se livrer à un nouveau genre d'études. Les auteurs de l'antiquité, qu'il avait trop négligés, devinrent sa lecture la plus chère. Il se rendit à Iéna pour entendre les leçons des professeurs de l'université, et y apprit le droit et la philosophie. Il revint à Cobourg, où ses nouvelles connaissances lui firent de nouveaux amis. Le baron de Wolzogen, premier ministre du duché de Saxe, fut si charmé de sa conversation qu'il voulut que ses enfants allassent aussi étudier à l'université de Iéna ; il en confia la conduite à Christ, qui obtint la permission de professer sans avoir besoin d'être maître-ès-arts. Le concours des auditeurs accourus pour l'entendre fut si nombreux que le nouveau professeur était souvent obligé, pour prévenir la trop grande affluence, de com-

ses leçons dès cinq heures du
Il avait publié, en 1724,
es esquisses de l'histoire de
ture moderne, en allemand.
'age fut suivi de son *Commen-*
e consensu artium, Halle,
in-4. Il ne se passait point
que Christ ne mît au jour quel-
sertations philologiques, ou
que point d'histoire; il était
le au travail; il arrivait sou-
il publiait dans la même an-
et quatre ouvrages sur diffé-
ets. Cette grande application ne
ait pas de surveiller l'éduca-
nfants du baron de Wolzogen.
e de Bunau, chancelier du roi
ne, qui avait lu les ouvrages de
oulut aussi lui confier l'éduca-
n fils. Frédéric s'en chargea en
ais avant de se rendre à Leip-
il devait conduire son nouvel
reçut de l'université de Iéna
le maître-ès-arts. Il fut nom-
s la même année, professeur
e, et il remplit cette place pen-
tre ans, au bout desquels il
ec son élève pour visiter la
, l'Angleterre, la France et
Il revint à Leipzig, où il fut
en 1740, professeur de poé-
publié un grand nombre de
s faits pendant et depuis ses
Quoique doué par la nature
nplexion vigoureuse, il l'usa
'années par l'excès du travail,
ait âgé que de cinquante-six
qu'il mourut à Leipzig, le 3
56. Christ avait publié, en
ne *Dissertation sur les vases*
s des anciens, où il faisait
le vastes connaissances dans
ire. On peut voir dans Meusel
Adelung la liste de ses nom-
ouvrages. Les plus importants
. *Dictionnaire des mono-*
s. Cet ouvrage, écrit en alle-
mand, parut à Leipzig en 1747, in-8°. Il fut, trois ans après, traduit en français, et publié à Paris en 1750, sous ce titre: *Dictionnaire des monogrammes, lettres initiales, logogriphes, rébus, sous lesquels les peintres, les graveurs et les dessinateurs ont désigné leurs noms; traduit en français par Sellius, et augmenté de plusieurs suppléments*, in-8°. Dans l'intention de donner une explication des chiffres dont les anciennes gravures sont marquées, Christ avait formé une ample collection de ces pièces, surtout de celles d'anciens maîtres allemands, et, pour acquérir quelque connaissance des pratiques de l'art, il s'était exercé à graver à l'eau-forte. On trouve dans quelques-uns de ses ouvrages des estampes gravées par lui; elles sont toutes au-dessous du médiocre. On lui reproche d'avoir mis beaucoup de confusion dans son *Dictionnaire des monogrammes*; il se perd souvent en mauvais raisonnements pour donner des explications qu'il ne paraît pas comprendre lui-même. C'est, malgré tous ses défauts, le meilleur ouvrage que nous ayons sur cette matière. II. *Noctes academicæ*, Halle, 1727-29, 4 part. in-8°. C'est un recueil de dissertations sur plusieurs points de philologie, d'histoire du droit romain, et de littérature classique. On trouve en tête une planche gravée par lui-même. III. *Origines Longobardicæ*, Halle, 1728, in-4°. On y trouve le texte de Conrad de Lichtenau et de quelques autres historiens du moyen âge, d'après d'anciens manuscrits. IV. *De Nic. Machiavello libri III*, Leipzig, 1731, in-4°.; c'est une apologie de Machiavel. V. Il rédigea le texte latin et les préfaces des deux premières *Chiliades* de la *Dactyliotheca universalis*, Leipzig, 1755 et 1756

(*voy.* Lippert). Les travaux philologiques de Christ sont en grand nombre; le plus considérable est un Commentaire sur les dix premiers livres de Tite-Live; on le trouve dans l'édition de cet historien, donnée à Amsterdam en 1741, par Drakenborch, in-4°. Christ a aussi publié quelques dissertations sur les *Fables de Phèdre*, et ne pouvait se résoudre à en reconnaître l'authenticité: *Auctarium fabularum quorumdam Phædri, nec Phædri*, 1747, in-8°.; *Fabularum veterum Æsopiarum libri duo, è quibus pleraque..... passim reperisse eum, qui Phædri sub nomine fertur, verisimile est*, 1748, in-4°. A—s.

CHRISTIAN Ier., roi de Danemark, fils de Thierri-le-Fortuné, comte d'Oldenbourg, et de sa seconde femme Hedwige, héritière de Sleswig et de Holstein, naquit en 1425. A la mort de Christophe de Bavière, décédé sans postérité en 1448, les trois royaumes du Nord, alors réunis, durent, d'après la convention de Calmar, élire en commun un nouveau souverain. Cependant les états de Suède nommèrent Charles Canutson pour régner sur leur pays; les Danois assemblèrent une diète particulière, et fixèrent leur choix sur Adolphe, duc de Sleswig. Ce prince, s'excusant sur son âge avancé, refusa la royauté, et invita les Danois à prendre pour roi Christian, comte d'Oldenbourg, son neveu et son héritier. Ils acceptèrent cette proposition, et Christian se rendit à Lunden, où il fut proclamé roi. La Norwège suivit l'exemple du Danemark. Christian chercha aussi à obtenir la couronne de Suède; mais Charles avait gagné l'affection des Suédois. L'île de Gotland était occupée par Éric de Poméranie, autrefois souverain des trois royaumes, alors chef de pirates. Pressé par Charles, il céda l'île à Christian, qui conclut une trêve d'un an avec les Suédois. Charles était parvenu en 1449 à se faire élire roi de Norwège; mais Christian parvint à lui enlever cette couronne. Les deux monarques, après quelques invasions sans résultat de part et d'autre, signèrent, en 1453, une trêve qui fut prolongée plusieurs fois, sans pouvoir conclure la paix. Christian avait dans ses intérêts plusieurs nobles et les évêques de Suède. Aidé de ces derniers, il entra en Suède en 1456. Bengtson, archevêque d'Upsal, se met à la tête de ses vassaux, pille les domaines de Charles, l'assiége dans Stockholm, et le force à prendre la fuite. Christian s'avance avec une armée considérable; la capitale lui ouvre ses portes, et il est couronné à Upsal. Voulant aussitôt assurer la réunion des trois royaumes, il confirma les prérogatives du clergé, fit des libéralités aux églises, et combla Bengtson de bienfaits. Les états de Sleswig et de Holstein le choisirent, en 1459, pour souverain, et, comme suzerain, il se fit rendre hommage par la ville de Hambourg, dont il confirma les privilèges. Sa trop grande confiance dans l'archevêque d'Upsal pensa lui être funeste. En partant pour la Finlande, où il allait s'opposer aux incursions des Russes, il l'avait chargé d'établir un impôt. A son retour, en 1463, il trouva partout des indices d'un soulèvement prochain. Croyant apercevoir quelque intelligence entre l'archevêque et les mutins, il s'assura de sa personne. Voulant ensuite prévenir l'effet des foudres de l'Église déjà lancées contre lui par Pie II, il forma une congrégation d'ecclésiastiques, à laquelle il remit l'exposé de ses griefs contre Bengtson; la commission était si délicate, qu'ils prirent le

ne rien prononcer. Christian, t, emmena son prisonnier à gue. Alors Kettil Carlson Va- ie de Linkœping, et neveu de ı, qui avait inutilement offert au vingt-quatre cautions pour on oncle en liberté, excita un aent, et fit déclarer le roi de rk déchu de tous ses droits sur e. Christian, après l'avoir ı par des manifestes, où il se , réunit des forces, battit Ket- assiégeait Stockholm ; dé- n tour, il se réfugia dans cette ı il soutint un siége long et r; mais étant retourné en Da- , la garnison fut réduite par que les mécontents avaient Cependant les Suédois se dé- t encore une fois contre ce Excommunié, battu et assiégé ockholm, il renonça de nou- a couronne en 1465, et la ıt en proie à la tyrannie des tiques. Alors, on parla d'élire nistrateur du royaume ; Beng- recours à Christian, qui, fati- ınt de révolutions, montra peu ssement. La Suède, déchi- une guerre intestine, rappela Les hostilités recommencèrent), entre ce prince et Christian ; ge resta enfin au premier, qui ort, en 1470, nomma Sten dministrateur. Le parti de n prétendit que le trône n'était ınt. Ce monarque, après avoir ı états pour leur rappeler ses parut devant Stockholm en ıt essaya de faire accepter des ions de paix. Instruit que ıssemblait des troupes, il mit née à terre, et se fit rendre ge à Upsal. Obligé, par l'ap- de Sture, de rentrer dans son l fut blessé, défait, et retour- anemark, où, suivant le rap- port des historiens, il renonça pour toujours à la couronne de Suède. Ce prince profitant d'un instant de calme, en 1453, avait réuni au domaine de la couronne les portions que les rois, ses prédécesseurs, avaient aliénées. Il eut des démêlés avec le St.-Siége, au sujet de la nomination à l'archevêché de Drontheim. En 1456, il conclut avec Charles VII le premier traité qui ait existé entre la France et le Danemark. Les deux rois, également ennemis des Anglais, s'y promettent des secours mutuels contre ces insulaires, les Suédois et les villes anséatiques. Le roi de France termina aussi le différend qui partageait l'Écosse et le Danemark, au sujet de la possession des îles Orcades et de Shetland. Elles furent, en 1468, engagées à l'Écosse. Christian eut des contestations sérieuses avec son frère Gerhard, qu'il avait établi administrateur du Sleswig et du Holstein, et qu'il en chassa, à cause de sa conduite tyrannique. Christian, pour se faire relever du vœu inconsidéré d'entreprendre un voyage à la Terre-Sainte, se mit en route pour Rome en 1473. Il était, ainsi que toute sa suite, en habit de pèlerin, et il offrit au S. Père des harengs, de la morue et des peaux d'hermine. Sixte IV traita le roi avec distinction, le combla de dons magnifiques, et lui accorda la permission d'établir une université dans ses états. Christian était à peine de retour en Danemark que l'empereur l'invita à venir à Cologne, pour servir d'arbitre entre l'archevêque et le chapitre, dont les démêlés allaient exciter la guerre entre l'empire et Charles-le-Téméraire. Christian, après avoir fait un voyage inutile, ne s'occupait que du bonheur de ses sujets, lorsqu'il mourut le 22 mai 1481. Tous les historiens rendent justice à l'humanité, à la libéralité de ce prince. Quelquefois

cette dernière qualité dégénéra en prodigalité. La dissimulation la plus profonde est dans son caractère un trait dominant. Il soutint avec fermeté les droits du trône contre la noblesse, supprima plusieurs usages féodaux, et encouragea l'agriculture et le commerce ; mais le défaut d'argent et les embarras de finances ralentirent toutes ses opérations militaires. Il s'interposa entre les villes anséatiques et l'Angleterre pour le maintien de la paix en 1473, et lui-même conclut avec Édouard IV une trêve, qui fut prolongée à différentes reprises. Il institua, en 1478, l'ordre de l'Éléphant. Christian Ier. avait épousé Dorothée de Brandebourg; il en eut Jean, qui lui succéda, Frédéric, duc de Sleswig, et ensuite roi de Danemark, et Marguerite, femme de Jacques III, roi d'Écosse. E—s.

CHRISTIAN II, roi de Danemark, naquit à Copenhague le 2 juillet 1481. Sa naissance fut, dit-on, accompagnée de prodiges sinistres; mais l'éducation bizarre et négligée qu'il reçut, et les liaisons qu'on lui laissa former dès sa tendre jeunesse avec des enfants des conditions les plus basses, durent faire présager bien plus sûrement encore qu'il occuperait mal le rang auquel il était destiné. Parvenu à l'adolescence, son naturel fougueux lui fit chercher à surpasser ses compagnons dans leurs excès. Le bruit de ses déréglements parvint enfin au roi Jean, son père, qui le châtia sévèrement, mais sans succès. Appelé à Bergen en 1507, pour y réprimer quelques mouvements séditieux, il conçut une passion violente pour Dyveke, jeune hollandaise, dont la mère, nommée *Sigebrite*, tenait une hôtellerie. Dyveke devint la maîtresse de Christian, qui laissa prendre à cette fille, et surtout à sa mère, un empire absolu sur son esprit. Il gouverna la Norwège sous le titre de vice-roi, mais avec un pouvoir absolu, jusqu'au moment où la santé chancelante de son père le rappela à Copenhague. Parvenu au trône, il jura de conserver les priviléges des deux royaumes. Voulant d'abord assurer son autorité, il ne prit aucune part aux guerres étrangères dans lesquelles on essaya de l'engager. Il se fit couronner à Copenhague, puis en Norwège, et, voulant former une alliance qui pût lui être utile, il épousa, en 1515, Isabelle, sœur de Charles-Quint. Il adressa ensuite de sérieuses remontrances à Henri VIII, sur les pirateries des Anglais, renouvela les traités avec le grand-duc de Moscovie, et s'occupa à tirer le commerce de la dépendance des villes anséatiques. Cette conduite fit concevoir des espérances à ceux même que le caractère emporté de Christian avait alarmés; mais bientôt la mort de Dyveke, arrivée en 1517, occasionna des scènes atroces. On accusa les parents de Torbern Oxe, gouverneur du château de Copenhague, de l'avoir empoisonnée. Oxe eut l'imprudence d'avouer au roi qu'il avait été l'amant de cette femme. Christian, qui l'en avait soupçonné, le fit décapiter. D'autres exécutions répandirent l'effroi dans tout le royaume; des potences furent dressées dans les principales villes; ce fut surtout contre la noblesse que se dirigea la fureur de Christian, et il n'eut, pour instrument de sa tyrannie, que des gens d'origine obscure et de mœurs abjectes. Sigebrite, qui connaissait l'influence sur son amant, était particulièrement l'objet de la haine publique; cependant les grands s'abaissaient devant elle. L'année 1518 avait été marquée par l'arrivée d'un légat du pape Léon X dans le Nord,

er les indulgences. Chris-
lit, espérant qu'il le ser-
ède, dont il ambition-
nne. Les Suédois étaient
plusieurs partis. Gus-
nouvellement élu arche-
l, ennemi juré de Ste-
dministrateur du royau-
ligué secrètement avec
nais les états de Suède
à défendre Sture, dé-
lle, firent raser son châ-
ligèrent à renoncer à son
vêque. Le nonce du pa-
n Suède dans ces circon-
issa gagner par Sture, lui
les projets de Christian,
t pape pour justifier les
accuser Trolle. Enfin,
rendit lui-même en 1518
tholm. Sture l'ayant re-
it recours à l'artifice, et
entrevue à l'administra-
tockholm, en demandant
hoisis dans les premières
otages, parmi lesquels se
stave Wasa, étant arrivés
danoise, le perfide mo-
traita en prisonniers, et
le Danemark. En 1520,
l'hiver, Christian revint
la tête d'une armée, dans
omptait deux mille soldats
lui avait envoyés Fran-
s Suédois furent défaits
gesund, le 19 janvier;
blessé mortellement. Les
fitèrent de leur succès.
ida, avec toutes les mar-
dignité, aux états convo-
al, et proposa de recon-
stian; un parti tenait en-
l'indépendance, mais ce-
ulait l'union l'emporta;
mit à la nécessité. Une
nérale fut proclamée, cha-
ressa d'en profiter. La capitale, où s'était retirée la veuve de l'administrateur, résista quelque temps. Dès que la mer fut libre, Christian vint lui-même avec sa flotte, et jeta l'ancre près de Stockholm. Presque tout le clergé, une partie de la noblesse, allèrent lui rendre leurs hommages. La capitale ne se rendait pas encore. Christian voyait avec peine l'été s'écouler; les provisions s'épuisaient, son armée murmurait; il prit le parti d'envoyer des émissaires suédois aux habitants de Stockholm. Ses promesses, la disette, opérèrent ce que n'avait pu la force des armes; on consentit à le recevoir. Il promit de conserver à la Suède ses libertés, de donner à la veuve de l'administrateur un établissement en Finlande, et de mettre le passé en oubli. Il fit son entrée dans Stockholm le 7 septembre, renvoya son couronnement au 2 novembre, convoqua pour cette époque l'assemblée des états, et partit pour Copenhague. De retour à Stockholm dès la fin d'octobre, il demanda aux évêques et aux sénateurs un acte qui le reconnût monarque héréditaire, et se fit couronner deux jours après par Trolle. Il ne créa chevaliers que des étrangers, et, à cette occasion, déclara qu'il ne conférerait cet honneur à aucun Suédois, parce qu'il ne devait la Suède qu'à ses armes. Malgré la consternation générale, il ordonna des fêtes, durant lesquelles il sut gagner la multitude. Il songeait à raffermir en Suède l'autorité royale qui y avait toujours été chancelante. Ses atroces conseillers se réunirent pour lui persuader que le seul moyen d'y réussir était de détruire les principales familles; cet avis sanguinaire plut au caractère farouche de Christian. Ses ministres différaient sur les moyens d'exécution. Enfin, Slaghoek, son confesseur, jadis barbier en Westphalie,

rappela la bulle d'excommunication lancée contre les ennemis de Trolle, et ajouta que le roi, comme prince, pouvait tenir la promesse d'oublier le passé; mais qu'en qualité d'exécuteur des arrêts du Saint-Siége, il devait exterminer les hérétiques. Le concours de Trolle était nécessaire. Les historiens suédois rapportent que sa conscience se révolta à l'idée d'accuser ses compatriotes. Cependant, le 7 nov. 1520, il s'avance au milieu de l'assemblée, expose ses griefs, demande la punition des hérétiques. Le roi nomme une commission, les accusés y comparaissent. Christine, veuve de l'administrateur, y est citée; elle se présente avec une noble assurance, rappelle à Christian ses serments, et, pour justifier la mémoire de son époux, montre le décret rendu par le sénat en 1517, et approuvé par le légat. Christian voit avec joie cette pièce entre ses mains; elle devient la liste de proscription. Les accusés sont enfermés dans le château et déclarés coupables par la commission. Aussitôt Christian ordonne le supplice de tous ceux qui avaient signé le décret pour déposer Trolle. Le seul évêque de Linkœping, qui montra la réserve insérée sous son sceau, fut excepté. Des bourreaux envoyés aux prisonniers leur annoncent qu'ils touchent à leur dernière heure. On leur refuse des prêtres pour s'y préparer. Le 8, on ferme les portes de la ville, des soldats remplissent les rues; on défend aux habitants de se montrer hors de chez eux. A midi, les prisonniers sont amenés sur la grande place. Un sénateur danois annonce au peuple que leur châtiment est juste. L'évêque de Skara, un de ces infortunés, accuse la perfidie du roi, le dénonce à la vengeance divine, et le menace de celle du peuple; d'autres font aussi entendre leurs voix; elles sont étouffées par le bruit des gens de guerre et les sanglots des assistants. Quatre-vingt-quatorze victimes tombent sous la hache des bourreaux en présence de Christian. Le lendemain, au dressoir des potences, les supplices continuèrent. Le corps de Sture et celui de son fils furent déterrés. Christian voulut que tous les cadavres restassent entassés au milieu de la place; mais dans la crainte qu'un tel spectacle n'excitât la fureur du peuple, on les fit transporter hors de la ville, où ils furent brûlés. La veuve de Sture se vit réduite à demander la vie. D'autres exécutions eurent lieu dans les provinces. Tandis que des hommes de sang conseillaient à Christian ces cruautés, Othon Krumpen, général de son armée, révolté de tant de barbarie, quitta son service. Norby, amiral de sa flotte, alors à l'ancre devant l'île de Gotland, donna asyle à plusieurs proscrits. Après ce massacre, Christian publia une proclamation pour justifier sa conduite, qui, disait-il, pouvait seule assurer la tranquillité de l'état. Un édit défendit aux paysans d'avoir des armes chez eux. Bientôt après, Christian se mit en route pour le Danemark : la terreur accompagna ses pas. Il fit élever des échafauds dans toutes les villes qu'il traversa; l'enfance même ne fut pas à l'abri de sa rage sanguinaire, et quelquefois il se montra plus cruel que les bourreaux qu'il punit d'un mouvement d'humanité. Enfin, ce prince ne quitta leur pays qu'après avoir immolé six cents personnes au désir d'assurer son pouvoir. Regardant néanmoins ces mesures comme insuffisantes, il laissa partout de nombreuses garnisons. A peine de retour en Danemark, où il signala aussi sa cruauté, il fit un voyage dans les Pays-Bas, où

alors Charles-Quint. Il vou-
nander son appui contre le
stein, son oncle, avec lequel
différend, et contre les Lu-
oujours prêts à secourir la
squ'il revint à Copenhague,
nède était en armes. La ty-
Slaghock avait excité un
nt général; il rappela cet
roce, mais il lui donna l'ar-
de Lund. Peu de temps
e fit brûler vif, pour apai-
entiment du pape, qui avait
Danemark un légat chargé
e connaissance du meurtre
es compris dans le massacre
olm. Christian, pour mériter
llance du pape, changea tout
ns ses lois, tenait au luthé-
pour lequel il avait manifesté
de penchant, et le légat ju-
levait être absous. Mais Gus-
s'était échappé de sa prison,
vé l'étendard contre les Da-
nouvelle de ses succès causa
ives alarmes à Christian, qui
ntôt que les états assemblés
ena l'avaient déclaré déchu
ronne. Le seul Norby empê-
ckholm de tomber au pou-
nsurgés; mais la garnison se
, faute de paie. Trolle, et un
lat de son parti, ne s'y croyant
ûreté, partirent secrètement.
les mauvaises nouvelles qui
ient de toutes les parties de la
t par l'impuissance d'y en-
s secours, Christian reçut fort
leux évêques. Il expédia des
ux gouverneurs danois, de
mort tous les rebelles dont ils
nt se saisir. Cette mesure ache-
iner son parti. Plusieurs offi-
nois se rendirent à Gustave.
onservait encore à Christian,
m, Calmar et Abo, trois pla-
dées comme les clefs du royau-
me; mais bientôt les Lubeckois vinrent l'inquiéter; ils tentèrent même une attaque sur les côtes du Danemark. Christian, qui, depuis long-temps, désirait les accabler de sa vengeance, voulut engager son oncle Frédéric à faire une diversion sur leur territoire. Déjà il s'était abouché avec ce prince à Colding, afin de lui donner l'investiture du duché de Holstein; mais prévoyant qu'il éprouverait des difficultés à obtenir la prestation de foi et hommage, il avait fait dresser pendant la nuit des potences devant les maisons où logeaient les seigneurs de la suite de son oncle : ce moyen irrita plus qu'il n'effraya. Frédéric ne consentit à rien, et rompit la conférence sous prétexte de consulter sa noblesse. Durant le cours de ces différends, terminés enfin par la médiation des princes voisins, Christian avait donné aux Holstenois de justes sujets de mécontentement; ses alliés s'étaient refroidis; il hasarda néanmoins une entreprise, qui n'eût pu réussir qu'à un prince aimé de ses sujets et considéré de ses voisins. Il publia deux codes, dont les principales dispositions portaient que le clergé ne se montrerait plus en public avec l'appareil du luxe; qu'il serait tenu à la résidence; que la juridiction temporelle des évêques serait supprimée; qu'il ne serait plus permis de léguer des biens fonds aux couvents; que l'usage de vendre et d'échanger les paysans serait aboli; que les paysans maltraités par leur seigneur auraient le droit de quitter sa terre; enfin qu'il ne serait plus permis de piller les effets naufragés. Ces mesures sages et humaines étaient mêlées à d'autres qui fournissaient à tous les citoyens des motifs de plainte fondés. On murmurait généralement de l'altération des monnaies et du fardeau insupportable des

taxes. Les évêques et les sénateurs jutlandais, instruits des dispositions du peuple, formèrent les premiers le dessein de se révolter contre le roi. Ils s'assemblaient en secret depuis quelque temps. Vers la fin de 1522, ils avaient dressé un acte par lequel ils renonçaient à leur serment de fidélité, déclaraient Christian déchu de tous ses droits, et offraient la couronne à son oncle Frédéric. Munk, un des juges de la province, fut envoyé à Frédéric pour lui communiquer cette résolution. Le roi, qui avait conçu des soupçons, convoqua la noblesse de Jutland à Callundborg, en Sélande : personne ne s'y rendit; il convoqua une nouvelle assemblée pour le 25 janvier 1523 à Aarhuus, en Jutland, et partit pour cette province. Son arrivée força les conjurés de hâter l'exécution de leurs desseins. Ils courent à Viborg, se lient par de nouveaux serments, et dressent deux actes. Par l'un, ils signifient au roi qu'ils renoncent à son obéissance et le déposent; par le second, ils invitent Frédéric à venir prendre possession du trône. Munk est encore chargé de remettre ces deux actes. Il va au-devant du roi, qu'il rencontre à Veile, et lui fait demander audience. Christian l'accueille, et le fait souper avec lui. Le ton de franchise que Munk met dans ses discours bannit tout soupçon de l'esprit du roi. Munk, en sortant, laisse, comme par mégarde, un de ses gants, et va aussitôt faire préparer un bateau pour quitter la ville au point du jour. Le lendemain, un page aperçoit le gant, et y trouve une lettre cachetée; il la porte au roi, qui lit l'acte de renonciation à son obéissance, fondé sur ses cruautés et son mauvais gouvernement. Transporté de fureur, il fait courir après Munk, qui déjà avait rempli sa commission auprès de Frédéric. Christian apprend bientôt que les Jutlandais prennent les armes, et que son oncle, en acceptant la couronne, a promis de leur conduire de puissants secours. Ses efforts pour faire revenir les Jutlandais en sa faveur n'aboutirent qu'à produire une nouvelle déclaration contre lui. Il fut plus heureux en Fionie et en Sélande, où les paysans étaient reconnaissants de l'espèce de liberté qu'il leur avait promise. La Scanie l'assura de sa fidélité. Les Jutlandais, de leur côté, écrivaient de toutes parts pour exhorter à secouer le joug du tyran, et menaçaient de punir quiconque s'armerait pour lui. Au moment où l'on s'attendait à voir éclater la guerre civile, Christian effrayé abandonna sa propre cause. Il quitta le Danemark le 14 avril 1523, emmenant sur sa flotte la reine, ses enfants, ses joyaux et les archives de la couronne, quelques serviteurs restés fidèles, et Sigbrite, que l'on fut obligé d'embarquer cachée dans un coffre, pour la dérober à la fureur du peuple. A peine Christian était-il en mer, qu'un coup de vent dispersa ses vaisseaux; il fut jeté sur la côte de Norwège, et n'arriva à Veere, en Zélande, qu'après avoir couru les plus grands dangers. Charles-Quint était en Espagne, et sa remarque se contenta d'écrire à Frédéric, à la noblesse de Jutland et à la ville de Lubeck, pour leur défendre d'agir contre Christian. Cependant, celui-ci chercha tous les moyens de réparer ses revers. Après avoir intéressé à sa cause plusieurs princes d'Allemagne et de riches banquiers hollandais, il parvint à rassembler un corps de troupes et à équiper une flotte. Arrivé en 1531 à Opslo, alors capitale de la Norwège, il publia un manifeste, où il promettait un pardon absolu. Une partie des états s'assembla. Le sénat lui-

ıanda à Frédéric qu'il retour-
n ancien roi; cette lettre sem-
rtant dictée par la crainte. Les
de Christian, après avoir ob-
; succès contre les Suédois,
ıt dans de nouvelles tentati-
ıqué dans son camp par les
ınoise et anséatique, il se ren-
ıns la ville; ses vaisseaux de-
la proie des flammes. Dépour-
ıtes ressources, il fit proposer
ınmodement aux généraux da-
ıs députés demandèrent son
ement, ou au moins son re-
a couronne après la mort de
e. Les Danois témoignèrent le
voir une entrevue avec Chris-
les supplia, du ton le plus
, de dicter eux-mêmes les con-
qu'ils lui imposaient, et, le
ın, il réclama un sauf-conduit,
ouvoir se retirer en Norwège
cas où il ne pourrait s'arranger
édéric, et une amnistie géné-
r ses adhérents. Voyant qu'on
ırait à l'attaquer avec vigueur,
tous les artifices pour séduire
raux danois, et souscrivit aux
ns du sauf-conduit qu'ils lui
ıt, s'embarqua sur leur flotte,
a dans les parages de Copen-
la fin de juillet 1532. Frédé-
content des conditions aux-
on avait traité, les désavoua
ent. Le sénat décida que la
ion était nulle, et que Chris-
rait être arrêté. On l'avait jus-
retenu sur le vaisseau qui
ıpporté. L'absence de son ou-
ri se trouvait à Flensbourg,
wig, avait fourni le prétexte
délai. On annonça à Christian
ıtrevue aurait lieu dans cette
t l'on mit à la voile. Christian
ıa quelque espoir jusqu'au mo-
ı il vit qu'on prenait une au-
te; alors il versa des larmes,
et se plaignit amèrement de ceux qui l'avaient trompé. Il fut conduit au château de Soenderbourg, dans l'île d'Alsen, sur les côtes du duché de Sleswig. Enfermé avec un nain, pour toute compagnie, il passa douze ans dans un donjon dont la porte était murée, et qui ne recevait le jour que par une lucarne. Tout le monde l'abandonna. En 1543, Christian III, qui avait succédé à Frédéric, et Charles-Quint ayant conclu à Spire un traité pour terminer leurs différends, il fut stipulé que Christian II serait traité avec plus de douceur. On lui fit, en conséquence, signer une renonciation à toutes ses prétentions sur les trois royaumes du Nord; on lui assigna un revenu sur le bailliage de Callundborg et sur l'île de Samsoé. Ce traité fut exécuté en 1546. Christian III alla lui-même recevoir le roi captif, et lui adressa des paroles de consolation. Il le fit ensuite conduire par quatre sénateurs à Callundborg, où il fut traité honorablement le reste de ses jours. Il mourut le 24 janvier 1559, oublié d'une partie de ses anciens sujets, méprisé et abhorré d'une autre partie. Vertot l'a accusé de forfaits qu'il n'a jamais commis; il ne fit point périr la mère, ni la sœur de Gustave, ni les autres dames suédoises envoyées comme prisonnières à Copenhague. Ses ordonnances, relatives au commerce, à la pêche et à l'agriculture, respirent la saine politique et l'amour du peuple; aussi les paysans lui furent-ils véritablement attachés jusqu'à ce que le mauvais aloi de ses monnaies eût causé un embarras général. Cette circonstance hâta la révolution. Sa valeur et son habileté se développèrent, lorsqu'âgé de vingt-un ans, il écrasa les rebelles de Norwége. Sa cruauté fut souvent nécessitée par les circonstances: en paraissant anéantir

la liberté; elle n'extermina que l'oligarchie. La reine, épouse de Christian II, partagea sa disgrâce avec une constance héroïque : elle mourut en 1526, dans un château près de Gand. Christian eut trois enfants : Jean, né en 1518, fut élevé dans les Pays-Bas par le célèbre Corneille Agrippa, et finit ses jours à Ratisbonne en 1532, le même jour, dit-on, où son père commença sa longue captivité; Dorothée épousa Frédéric, électeur palatin; et Christine, après avoir été accordée à François Sforce, duc de Milan, épousa en secondes noces François, duc de Lorraine. Jean-Swaning a publié : *Christiernus II, Daniæ rex, seu speculum regis magni, crudelis, infelicis, exulis*, Francfort, 1658, in-12. Riegels a publié en 1788 une *Apologie de Christian II*, en danois; il y a comparé ce prince à Joseph II. E—s.

CHRISTIAN III, fils de Frédéric Ier., naquit en 1503. Il s'était distingué en différentes occasions, durant le règne de son père, et, lorsqu'il le perdit en 1533, son âge et son caractère ne laissaient aucun prétexte aux états pour ne pas le nommer roi. Cependant, les évêques, craignant que le fils de Frédéric, élevé dans le luthéranisme, n'achevât ce que ce prince avait commencé, mirent tout en œuvre pour que le trône ne fût pas immédiatement occupé. La diète, assemblée à Copenhague, après avoir tout réglé au gré des catholiques, procéda à l'élection d'un roi. Un parti se déclara pour Christian, un autre pour Jean, son frère, prince âgé de huit ans, et un troisième pour Christian II, détrôné et prisonnier. Ce dernier parti était soutenu par les Lubeckois, qui firent entrer une armée dans le Holstein, s'emparèrent de Copenhague, aidés par les bourgeois, et soumirent la Scanie. Une grande partie du peuple désirait voir Christian II remonter sur le trône, et cette idée effraya ceux qui l'en avaient fait descendre. La grandeur du péril ne ramena cependant pas encore les évêques à Christian III, et les partisans de ce prince ne purent arracher le consentement des prélats qu'à l'aide d'un soulèvement. Il fut enfin proclamé en Jutland, le 4 juillet 1534, et bientôt après en Fionie. Après avoir obtenu des secours de Gustave Vasa, son beau-frère, il alla assiéger les Lubeckois dans leur propre ville, tandis que leurs troupes envahissaient la Fionie et le Jutland. Obligé presque aussitôt d'aller secourir cette province, Christian III tenta en vain des voies d'accommodement avec le comte d'Oldenbourg, qui commandait les Lubeckois et aspirait ouvertement lui-même à se faire déclarer roi. Ce ne fut qu'après une longue alternative de succès et de revers, après avoir assiégé longtemps Copenhague, et réduit ses habitants à la dernière extrémité, que Christian III y fit son entrée, en 1536. Il s'occupa aussitôt de changer la religion. Tous les évêques furent arrêtés le même jour. Cette mesure excita des murmures. Christian convoqua les états, où le clergé ne fut pas maintenu, et les évêques y furent accusés d'avoir fomenté des troubles, et de s'être opposés à la réformation par des moyens violents. On proposa d'abolir le culte de l'Église romaine, et de consacrer les biens du clergé au paiement des dettes de l'état, à l'entretien des prêtres protestants, de l'université, des écoles et des hôpitaux. L'assemblée ayant tout approuvé, on en dressa un décret qui fut signé par les députés. Christian, ayant ensuite conclu une trêve de trois ans avec Charles-Quint, profita de la paix pour se faire sur-

ronner, et il voulut que cet événement fût consacré par des réjouissanses publiques et par la grâce des évêques, qui obtinrent leur liberté, à l'exception d'un seul, nommé *Ronnow*. Enfin, pour que tout concourût au bonheur de ses peuples, Christian mit fin à ses différends avec les villes anséatiques, entama des négociations avec la Suède, et se rendit avec son épouse au congrès de Brunswick, où s'étaient réunis plusieurs princes d'Allemagne et des députés de différents états de l'empire, afin de conclure une alliance pour la défense de la religion protestante; mais il se formait un nouvel orage contre ce prince. On armait une flotte dans les ports des Pays-Bas. Averti à temps, il fit arrêter tous les vaisseaux hollandais qui se trouvaient dans ses ports, et fermer le passage du Sund. Ses ambassadeurs furent reçus avec hauteur par Charles-Quint, qui accorda une trêve d'un an, et indiqua à Ratisbonne une conférence dont le seul résultat fut d'engager Christian à se tenir sur ses gardes, et à contracter une alliance avec François Ier. Il eut la même année une entrevue avec Gustave Vasa, et fit aussi alliance avec lui. Les hostilités continuèrent entre les Danois et les Flamands, qui attaquèrent la Norwège. Christian, après avoir fait de vaines tentatives auprès de la régente des Pays-Bas, envoya sur les côtes de cette contrée une flotte qui causa plus d'effroi que de dommage. Les événements de la guerre étaient plus préjudiciables aux sujets de Charles-Quint qu'à ceux de Christian; car les premiers perdaient leur commerce dans la Baltique. Le conseil de l'empereur s'en aperçut enfin. Ce prince ayant laissé entrevoir des dispositions pacifiques, on tint à Spire un congrès, qui amena le traité de ce nom, en 1543, et mit un terme aux hostilités dont le Nord souffrait depuis la déposition de Christian II. Le sort de ce prince y fut réglé. Christian III tourna ensuite son attention vers la prospérité de ses états. Les guerres qu'il avait été obligé de soutenir pesaient sur son peuple; de nouveaux subsides avaient été demandés au clergé seul; une disette affreuse désolait le Danemark. Des circonstances si pénibles avaient empêché Christian de répondre à l'appel des princes d'Allemagne, qui réclamaient des secours en vertu de la convention de Brunswick. Il ne put leur envoyer autre chose que de l'argent. Enfin, après avoir réglé avec ses frères le partage du Holstein, Christian passa les dernières années de son règne dans une paix profonde. La réputation de ses vertus fit rechercher son alliance par plusieurs princes étrangers. Vénéré de ses sujets, il mourut à Colding, le 1er. janvier 1559. Brave, humain, pacifique, et cependant très actif, il donna de bonnes lois à ses peuples, protégea les sciences et les lettres. Son fils, Frédéric II, lui succéda. E—s.

CHRISTIAN IV, roi de Danemark, né le 12 avril 1577, succéda à son père Frédéric II, en 1588. La régence fut confiée, pendant sa minorité, à quatre membres du sénat, qui justifièrent la confiance qu'on leur avait témoignée. Ils conduisirent, en 1592, le jeune roi en Norwége, afin qu'il y reçût les hommages de ses sujets, et, à leur retour à Copenhague, ils convoquèrent une assemblée du sénat, où Christian, dans une délibération importante, montra une sagacité au-dessus de son âge. Peu de temps après, il fit une visite à Tycho-Brahé, qui demeurait alors dans l'île de Hven, resta quelque temps avec lui pour s'y instruire dans l'astronomie, les ma-

thématiques, et surtout l'architecture navale; il augmenta la pension de cet illustre savant, et lui fit don de son portrait. Dès que Christian fut entré dans sa dix-septième année, l'empereur lui accorda une dispense d'âge pour prendre possession des états de Holstein et d'Oldenbourg. Déclaré majeur, et couronné en 1596, il donna ses soins à l'administration du royaume, puis il partit pour l'Allemagne, où déjà il avait fait un voyage, et, à son retour, il visita toutes ses provinces et les îles qui lui appartenaient, jusqu'à l'île d'Oesel, sur les côtes de Livonie. Instruit que les gouvernements de Suède et de Russie travaillaient sourdement à envahir ses possessions en Laponie, il leur adressa des représentations très vives, et enfin alla lui-même, avec une escadre de douze vaisseaux, en 1599, parcourir les côtes de cette extrémité de ses états, doubla le cap Nord, et ne revint à Copenhague qu'après avoir touché aux frontières de la Russie, près de la mer Blanche. Pendant les douze années qui suivirent, Christian s'occupa de faire fleurir le commerce, de réformer les lois, d'améliorer ses revenus. Son infatigable activité lui fit faire de fréquents voyages dans toutes les parties de ses états, ainsi qu'en Allemagne, où il reçut l'hommage de la ville de Hambourg. En 1606, il alla à Londres voir le roi Jacques, son beau-frère, qu'il voulait engager à s'unir à lui pour soutenir la cause des protestants en Allemagne et dans les Pays-Bas; mais il ne put rien gagner sur l'esprit de ce prince timide et irrésolu. Dès le moment où il avait gouverné par lui-même, Christian avait fait, pour mettre son royaume en état de défense, tout ce que lui permettaient ses faibles ressources; car le sénat et la noblesse l'avaient constamment contrarié. Les vues ambitieuses de Charles IX, roi de Suède, l'avaient ensuite engagé à redoubler ses précautions, parce que les conférences qui auraient dû amener la paix n'avant produit aucun résultat. Enfin, au mois d'avril 1611, las de ne pas obtenir de satisfaction, il envoya un héraut d'armes déclarer la guerre au roi de Suède, puis, divisant son armée en deux corps, il alla assiéger Calmar. La ville ne fut prise qu'après un siége long et meurtrier, durant lequel Charles, qui s'était avancé avec son armée pour le secourir, livra aux Danois deux combats sanglants, où l'avantage fut balancé. La conquête de Calmar fut suivie de celle de l'île d'Oeland. Lorsque Christian eut rejoint son armée à Calmar, il reçut une lettre du roi de Suède, qui l'accablait de reproches et le défiait à un combat singulier. Christian, dans sa réponse, renchérit sur les invectives de son rival, et attaqua ensuite l'armée suédoise. On se battit pendant trois jours avec un acharnement égal; mais les Danois, malgré la perte énorme qu'ils firent éprouver aux Suédois, ne purent forcer ceux-ci à abandonner les postes avantageux qu'ils occupaient. Christian, sentant la nécessité de donner du repos à ses troupes, se rapprocha de Calmar. Les Suédois l'inquiétèrent dans sa marche; il courut un danger imminent; il blessa de sa propre main et fit prisonnier l'officier qui le poursuivait à la tête d'un détachement. Les deux armées ayant pris des quartiers d'hiver, il reconduisit sa flotte à Copenhague. L'année suivante, Christian, qui avait alors pour adversaire Gustave-Adolphe, prit Elfsborg et quelques autres places, et voulut livrer bataille au roi de Suède, qui, se voyant inférieur en forces, fit tout pour l'éviter. Après quelques expéditions navales peu de

cisives, la paix fut conclue au mois de janvier 1613, par la médiation du roi d'Angleterre, à qui Christian fit une seconde visite. Ce prince employa l'intervalle de paix à fonder des villes, à préparer une expédition aux Indes orientales, pour ouvrir un nouveau commerce à ses sujets. Ce ne fut qu'en 1625 qu'il reprit les armes. Les progrès de la puissance autrichienne avaient causé des inquiétudes à la plupart des puissances de l'Europe; déjà l'armée de Tilly menaçait la basse Saxe. Christian fut sollicité de toutes parts de prendre le commandement des forces de la basse Saxe destinées à agir contre les Autrichiens. Il se laissa persuader, écrivit à l'empereur Ferdinand II, pour lui communiquer le choix qu'on avait fait de lui, et l'assura qu'il ne ferait rien de contraire aux lois de l'empire, ni à ce qu'un de ses membres doit à son chef. L'empereur répondit pour détourner Christian de son entreprise, et lui promit de le satisfaire sur tous ses griefs; mais en même temps Tilly, qui était entré dans le cercle de l'armée des confédérés, en prodiguant les promesses au nom de son maître, exigeait, pour préliminaire indispensable, qu'ils missent bas les armes. Alors Christian marcha vers le Weser. Cette campagne n'eut point de résultats; mais, en 1626, Christian fut battu par Tilly près de Luttern, dans le pays de Brunswick. Une partie des confédérés l'abandonna; cependant il se maintint sur l'Elbe, et empêcha les Impériaux d'entrer dans le pays de Brême, rassembla de toutes parts des troupes, essuya de nouveaux échecs, et cependant refusa de souscrire aux conditions humiliantes que Ferdinand lui fit proposer. Poursuivi par des forces supérieures, il fut réduit à se retirer dans le Jutland, et passa ensuite en Fionie avec une partie de son armée, dont le reste, harcelé jusqu'aux extrémités de la presqu'île, fut obligé de se rendre à discrétion : quelques débris se sauvèrent dans les îles voisines. Christian, loin de se décourager, jeta des secours dans Stralsund, assiégé par Wallenstein, croisa dans les parages voisins, et fit une descente dans les îles situées à l'embouchure de l'Oder; mais, dépourvu d'artillerie et accablé par le nombre, il fut encore obligé de fuir. La crainte d'une invasion dans les îles du Danemark lui avait fait armer plusieurs escadres, qui s'opposèrent partout aux conquêtes des Impériaux. Ferdinand, qui voyait avec peine les deux monarques du Nord, auparavant rivaux, réunis en ce moment contre lui, chercha à faire la paix avec Christian; mais ses plénipotentiaires, qui avaient d'abord choqué ce prince par des démarches inconsidérées, mirent le comble à son indignation par les conditions qu'ils lui proposèrent. Dès le commencement du congrès, les ministres de l'empereur avaient refusé d'y admettre ceux de Gustave-Adolphe. Ce ne fut pas, comme l'ont prétendu des historiens mal instruits, à l'instigation de Christian; car, peu après, les deux monarques eurent une entrevue, dans laquelle ils resserrèrent les liens qui les unissaient. Les Impériaux en conçurent une inquiétude si vive, qu'ils se hâtèrent de consentir aux demandes de Christian, et le traité fut signé en mai 1629. Pendant la longue paix qui suivit, il chercha plusieurs fois à interposer sa médiation pour faire cesser la guerre qui désolait une partie de l'Europe. Ses efforts furent enfin couronnés par le succès, et l'on indiqua, à la fin de 1641, un congrès à Munster et à Osnabruck. Il ne prévoyait guère que, tandis qu'il travaillait à pa-

cifier l'Europe, la guerre allait fondre sur ses états. Les Suédois, aigris par d'anciens mécontentements, accoururent du fond de la Silesie, et s'emparèrent du Holstein si rapidement, que Christian ne l'apprit que lorsque la conquête fut achevée. Il convoqua aussitôt les états, les exhorta à ne pas perdre courage, et à tenter les derniers efforts. Il fit les préparatifs nécessaires pour repousser l'ennemi, et écrivit à Christine pour se plaindre de cette agression, au moment où, avec son consentement, il s'occupait de rétablir la paix. Christine ne fit qu'une réponse vague, et, peu de jours après, lui déclara formellement la guerre. Après avoir cherché en vain des secours chez différentes puissances de l'Europe, il arriva à temps pour repousser deux fois Torstenson, qui, avec une forte escadre, tenta de passer les Belts pendant l'hiver, à la faveur des glaces. « Ainsi, comme le dit Puffendorf, ce » qui sauva le Danemark, ce fut le » courage intrépide du roi, qui, mal- » gré ses cheveux gris, n'était jamais » ébranlé de quelque péril que ce fût. » D'autres avantages relevèrent les affaires des Danois. Christian, qui était allé avec une division de sa flotte attaquer Gothenbourg, fut obligé d'abandonner son entreprise, par les inquiétudes que lui causa l'approche d'une escadre hollandaise, envoyée au secours de la Suède. Ayant augmenté le nombre de ses vaisseaux, il fit bloquer les Hollandais, mouillés près des côtes du Sleswig. Attaqué par la flotte suédoise, bien supérieure, il la défit, empêcha la jonction des forces navales des Hollandais, et, après avoir pris de nouveaux renforts à Copenhague, canonna plusieurs jours de suite avec tant de succès l'escadre hollandaise, dont les hauts-fonds le tenaient assez éloigné, que l'amiral, après avoir vu plusieurs de ses vaisseaux mis hors de combat, regagna la Hollande à la faveur d'une tempête. Christian réunit ensuite toutes ses forces de mer, et rencontra les Suédois près de Femern, en 1644. Il fut blessé à la tête par un éclat de bois, et renversé dans le combat, qui dura dix heures, et dont les Danois s'attribuèrent l'honneur, parce que leurs ennemis se retirèrent sur les côtes du Holstein. Christian alla ensuite délivrer la Scanie; la défaite d'une partie de sa flotte, et les progrès des Suédois dans le Sleswig le forcèrent d'en sortir. De nouveaux succès des Suédois, l'apparition d'une flotte hollandaise devant Copenhague, n'auraient cependant pas contraint Christian à faire la paix aux conditions que proposaient les ennemis, s'il eût pu prendre sur lui seul la résolution de continuer la guerre; mais les états, et surtout la noblesse, tout en louant son courage, l'exhortèrent à conclure la paix aux meilleures conditions possibles. Elle fut signée, sous la médiation de la France, le 13 août 1645, et fit perdre au Danemark l'île de Gotland, ainsi que deux provinces à l'est des montagnes de Norwège, et l'île d'Oesel, cédées à la Suède, qui obtint aussi l'exemption du péage du Sund. Durant les dernières années de son règne, Christian chercha en vain à obtenir des états l'abolition du service féodal de la noblesse, et à y substituer des troupes soldées comme dans le reste de l'Europe. Il donnait, malgré le délabrement de sa santé, des soins assidus au bien de son royaume, lorsque la mort l'enleva, le 28 février 1648. Ce prince a laissé une mémoire chère aux Danois. Malgré les entraves que lui opposait l'esprit du régime féodal, on vit sous son règne l'industrie, les arts, et le commerce encouragés; des villes

des forteresses s'élevèrent; ne expédition pour decou- ssage aux grandes Indes d, acquit Tranquebar, et ompagnie asiatique; Co- eut un jardin botanique, toire, une bibliothèque pu- lusieurs chaires nouvelles; s furent fondés dans d'au- La magnanimité de Chris- nstance dans l'adversité, nt l'estime de l'Europe; sa application, lui gagnèrent ses sujets. Dans la guerre, , de l'aveu de ses ennemis, ualités qui font le grand lly disait que le bonheur it manqué. On lui a repro- es mouvements de colère, rop aimé les femmes. Plu- nnes célèbres illustrèrent Il avait épousé, en 1598, rine, fille de Joachim-Fré- grave de Brandebourg; il sieurs enfants mâles, qui irent avant lui, à l'excep- éderic, qui lui succéda. A cette princesse, en 1612, pu'une postérité trop nom- fût à charge à ses peuples, un mariage de *la main* ec Christine Munck. Les de cette union furent nom- eurs alliances avec les prin- illes du royaume ajoutant lit, ils remplirent la cour et de cabales. Christian se suite séduire par les char- beke, écouta les calomnia- hristine, et lui fit subir un dont elle ne sortit triom- pour être renfermée dans du Jutland. Wibeke, per- son tour, mourut de dou- tian eut aussi, de quelques itresses, plusieurs enfants

E—e.

CHRISTIAN V, roi de Danemark et de Norwége, né en 1646, succéda à son père, Frédéric III, en 1670. Il avait, dans sa jeunesse, visité l'Angleterre, la France et l'Allemagne. La cour de Louis XIV fut le modèle d'après lequel il forma la sienne. Les premières opérations de son règne furent dirigées par le ministre Schumacher, qui conservait le crédit dont il avait joui sous Frédéric III. Christian fit divers réglements relatifs à l'organisation des tribunaux et à l'administration intérieure. Il créa une compagnie des Indes, et lui céda l'île de St.-Thomas, qu'il acquit des Anglais. Ses soins pour exciter ses sujets à ce nouveau commerce et à celui de la côte de Guinée obtinrent d'heureux succès. Enfin, une autre mesure due aux conseils de Schumacher fut l'établissement d'une noblesse titrée (*Voyez* GRIFFENFELT). Christian s'occupa aussi de l'embellissement de Copenhague. Des affaires d'un autre genre vinrent ensuite l'occuper. L'ambition de Christian le porta, malgré tous les efforts de ses ministres, à signer, en mai 1673, un traité d'alliance avec les Hollandais, alors opposés à la France. Terlon, ambassadeur de France, lui offrit en vain un subside considérable, et d'autres avantages, s'il voulait rester neutre. Christian renouvela, l'année suivante, son traité avec les ennemis de Louis XIV, entra dans le Holstein à la tête de son armée, et convoqua les états pour leur demander des subsides et deux régiments. Il attribua le refus qu'il éprouva au duc de Gottorp, et eut avec lui une entrevue à Rendsbourg. N'ayant pu le faire consentir aux conditions qu'il lui proposait, il fit fermer les portes de la ville, et le força de signer un acte par lequel il cédait au roi la forteresse de Tonningen jus-

qu'à la paix, et reconnaissait le droit de ce prince de lever des taxes dans les duchés. Christian poussa ensuite vivement la guerre en Poméranie, de concert avec l'électeur de Brandebourg; en chassa les Suédois, et retourna à Copenhague. Ses armes furent heureuses en Allemagne, et la guerre de Suède se poursuivait avec acharnement. L'amiral Juel enleva l'île de Gotland aux Suédois, puis, réuni à l'amiral hollandais Tromp, il défit leur flotte sur les côtes de Scanie. Christian débarqua à Helsingborg, à la tête de seize mille hommes, et s'empara de Christianstad. On livra plusieurs batailles, et les Danois furent repoussés de la Scanie. Cependant un congrès s'était ouvert à Nimègue, et Louis XIV demanda que la Suède fût comprise dans la paix qui allait être signée. Le roi de Danemark fit des difficultés; mais Louis XIV ayant menacé d'une invasion le duché d'Oldenbourg, Christian consentit à la demande de la France. La paix entre la Suède et le Danemark fut signée à Fontainebleau le 2, et à Lund, le 4 septembre 1679. Le roi de Danemark rendit à la Suède et au duc de Gottorp tout ce dont il s'était emparé. Avant de congédier son armée, il en détacha vingt mille hommes, qui se portèrent près de Hambourg, tandis que quatorze vaisseaux de guerre remontaient l'Elbe pour bloquer cette ville, qu'il voulait forcer à lui rendre hommage, et à renoncer aux prérogatives de ville impériale. Les Hambourgeois, secourus par les puissances voisines, conjurèrent l'orage, convinrent d'un accommodement, et payèrent 200 mille écus. A la paix, Christian alla visiter ses états d'Oldenbourg, où il reforma l'administration. Louis XIV ayant vu en 1682 que Charles XI se liguait avec ses ennemis, invita Christian à une alliance défensive. Le monarque danois profita de ces dispositions pour séquestrer, sous divers prétextes, les possessions du duc de Gottorp. Son caractère ardent ne lui permettait pas de vivre en paix. Il essaya, en 1686, de profiter des troubles qu'il avait, dit-on, fomentés dans Hambourg, pour s'emparer de cette ville. La mort du duc de Gottorp, arrivée en 1694, allait allumer une guerre nouvelle; car les prétentions du nouveau duc étaient appuyées par le belliqueux Charles XII. Christian renforçait déjà son armée, et ordonnait de raser les forteresses du duché, lorsqu'il mourut, le 25 août 1699, des suites d'une blessure qu'il avait reçue à la chasse. Ce prince, qui avait fait la guerre avec gloire, mais sans avantage pour son pays, emporta les regrets de son peuple, qui chérissait son affabilité et sa libéralité. Il se distinguait par ses manières nobles et prévenantes, et par son adresse aux exercices du corps. Le Danemark lui doit le code publié en 1693, qui est encore en vigueur, et qui porte son nom. En 1688, il prescrivit un rituel aux églises, et donna un code civil à la Norwège. Il fixa aussi l'uniformité des poids et des mesures; mais il n'encouragea que faiblement les sciences et les lettres. Il eut de Charlotte Amélie, fille du landgrave de Hesse-Cassel, Frédéric IV, qui lui succéda, et trois autres enfants morts sans postérité.

E—s.

CHRISTIAN VI, né le 10 décembre 1699, succéda en 1730 à Frédéric IV son père. Un de ses premiers soins fut de supprimer la milice établie sous le règne précédent, croyant par cette mesure adoucir le sort des paysans; mais, sous prétexte qu'ils abusaient de leur liberté, on les lia attachés à la glèbe, et, trois ans après, on rétablit la milice. Christian cul-

732 un traité avec les cours
e et de St.-Pétersbourg, pour
ur leurs possessions respec-
1734, la paix dont le royaume
fut cimentée par une alli nce
avec la Suède, qui devait
inze ans. Lorsqu'en 1743 il
manifesté dans ce dernier
un parti qui voulait faire
le prince royal de Dane-
itier du trône, Christian se
esure pour appuyer ce parti;
espérances furent trompées,
oix des Suédois tomba sur
-Frédéric. Quelque temps
ristian avait fourni successi-
l'empereur d'Allemagne et
terre six mille hommes de
uxiliaires, en vertu des traités
s. Malgré cela, le Danemark
la paix, et le roi en profita
éliorer la situation intérieure
faisant fleurir l'industrie et
t a étendre le commerce. Ce
son règne que le conseil de
ie intérieure et du com-
çut son organisation défini-
l'on acquit de la France l'île
roix dans les Antilles, qu'une
yale des sciences se forma à
gue, et que s'organisèrent
s compagnies de commerce
lande et le Finmark; mais
le monopole ayant présidé à
itution, elles ne furent pas
ande utilité. Quelques con-
s avec la ville de Hambourg
nèrent à l'amiable, au moyen
mi-million de marcs que
les Hambourgeois. L'éva-
la maison de Holstein-Got-
les trônes de Suède et de
e refus de l'héritier présomp-
dernier état de renoncer à
ntions sur le duché de Hols-
gagèrent Christian à se rap-
de la France. Il conclut avec
cette puissance, en 1745, une alliance défensive pour deux ans, et mourut le 6 août 1746. Ce prince, d'une constitution délicate, ami de la paix et de l'ordre, avait été élevé avec beaucoup de soin. Son zèle pour la religion protestante lui acquit le surnom de pieux. Il faisait exercer une surveillance sévère sur les mœurs, consacrait beaucoup de temps aux pratiques du culte, s'entretenait fréquemment avec les théologiens, et envoyait des missionnaires dans les contrées lointaines. Quoiqu'il eût soigneusement évité la guerre, et qu'il eût reçu de quelques puissances de gros subsides, il laissa ses finances dans le plus mauvais état. Il aimait le faste, et il consacra des sommes immenses à l'embellissement des quartiers de Copenhague détruits par l'incendie de 1728, et à la construction du palais de cette capitale, devenu la proie des flammes en 1795. Il avait épousé Sophie-Madeleine de Brandebourg-Culembach, dont il eut Frédéric V, son successeur, et Louise, mariée au duc de Saxe-Hildburghausen. E—s.

CHRISTIAN VII, roi de Danemark, né le 29 janvier 1749, était fils de Frédéric V, auquel il succéda le 13 janvier 1766. Il épousa la même année Caroline-Mathilde, sœur de George III, roi d'Angleterre. Après avoir été couronné, en 1767, il parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France, et revint dans ses états au commencement de 1769. Durant ce voyage, il vit les savants et les littérateurs les plus distingués, fréquenta les académies et les réunions littéraires, fut reçu docteur en droit à l'université de Cambridge, et laissa partout la réputation d'un prince affable et instruit. Il avait d'abord conservé pour principal ministre le comte

J.-H.-C. de Bernstorf, qui avait joui de toute la confiance de Frédéric V; mais, en 1770, Struensée, son médecin, qui avait un ascendant sans bornes sur son esprit, fut mis à la tête du conseil. (*Voy.* Bernstorf et Struensée.) Les réformes indiscrètes que ce nouveau ministre entreprit lui attirèrent la haine des nobles, et indisposèrent les militaires; elles furent même représentées au peuple comme tendant à dissoudre le gouvernement. La reine douairière (Julie-Marie de Brunswick-Wolfenbuttel), que Frédéric V avait épousée en secondes noces, avait cherché en vain à brouiller Christian avec la reine son épouse, afin d'avoir la principale part à la direction des affaires. On a même prétendu qu'elle avait voulu élever au trône son fils Frédéric. Profitant des imprudences de Struensée et de quelques démarches inconsidérées de la reine, elle s'unit à plusieurs mécontents, et, le 16 janvier 1772, à la suite d'un bal, elle entra avec le prince Frédéric et deux autres personnes, dans la chambre du roi, à qui on persuada que la reine et Struensée étaient occupés à dresser un acte de renonciation à la couronne qu'on le forcerait de signer, et que le seul moyen de prévenir un danger si imminent était de signer à l'instant l'ordre d'arrêter les coupables. On dit que Christian ne consentit à ce qu'on lui demandait qu'après les sollicitations les plus pressantes. Depuis ce moment, la gestion des affaires fut entre les mains de Julie et de son fils. Le roi, attaqué d'une maladie qui lui ôtait fréquemment l'usage de la raison, et dont il avait ressenti les premières atteintes durant ses voyages, ne régna plus que de nom. Quelques mesures utiles marquèrent l'administration d'Ove Guldberg, ministre de la reine douairière; mais le système général manqua d
On conclut avec la Russie, un traité par lequel furen les différends qui depuis l divisaient les branches de de Holstein, et la partie du comté fut définitivement réu nemark. Pendant la guerre pendance américaine, le I accéda à la neutralité armée. le prince royal, aujourd'hui VI, écarta le parti de la rei rière, et se mit à la tête d nement. Il s'aida des lumières A.-P. Bernstorf, neveu de nous venons de parler. (*V* Bernstorf.) Durant le rest de Christian VII, Copenh vagé par un incendie affreux, fut attaqué deux fois par le qui voulaient forcer le gou danois à renoncer à sa ne première fois le 2 avril 18 conde au mois d'août 1807 fut pas témoin de la prise tale, qu'il ne revit plus. avant le commencement du mené à Rendsbourg, dans l Il mourut le 13 mars 180 déplorable infirmité qui re tian incapable de gouverne montré de bonnes intenti certaine vivacité d'esprit. a adressé une épître, pou d'avoir établi dans ses éta de la presse. On trouve d respondance de cet hom une lettre que lui écrivit Ch La reine Caroline-Math avoir été transférée au châ nembourg, fut obligée de des commissaires, qui vin roger juridiquement sur dont on l'accusait avec St mois de mai suivant, le terre l'envoya prendre p dre, qui la conduisit en

ı Zell, où, consumée
, elle termina ses jours
5, âgée de vingt-trois
ıristian n'eut que deux
ric, le roi actuel, et la
ıste, mariée au prince
gustenbourg. E—s.
[AN, archevêque de
lat passionné pour la
voyé deux fois en Italie
· Frédéric Barberous-
nmandement militaire.
ère expédition, il con-
ig le peuple de la cam-
ne à jurer obéissan-
Pascal III, et il rem-
omains une grande vic-
Tusculum, le 30 mai
n passa de nouveau en
, pour prendre le com-
s gibelins toscans. Après
é leurs troupes, il en-
74, le siége d'Ancône,
ıémorables du 12e. siè-
n d'une flotte à une ar-
rrer la ville, par l'em-
ies de guerre nouvelle-
ı, et, bien plus encore,
se constance des habi-
qui étaient déjà réduits
extrémités, furent dé-
proche de l'armée qu'a-
ır eux Guillaume des
ıstian, obligé de s'éloi-
, continua cependant de
guelfes et les ennemis
ısqu'à la trêve de Ve-
. S'étant réconcilié à
avec le pape Alexan-
se montra pas moins
se qu'il l'avait été aupa-
mpereur. Il fit au nom
rre aux nobles de Viter-
nier dans un combat, il
ans à Padoue, lié avec
e fer. Ce ne fut point
ıi une raison de renon-
cer aux armes, et il mourut dans les camps près de Tusculum en 1185.

S. S—I.

CHRISTIAN (Charles), ou, comme il est nommé au bas de son portrait, gravé en manière noire par de Witt, *Charles Christien Reisen*, naquit à Londres vers 1695. C'est le seul graveur en pierres fines dont l'Angleterre puisse se faire honneur. Son père était Danois, et lui même un graveur assez estimé. Il était venu s'établir à Londres à la suite du roi Guillaume, auquel il était attaché. C'est dans cette ville qu'il enseigna son art à son fils, qui ne tarda pas à le surpasser. Les ouvrages de ce dernier l'ont mis au rang des premiers graveurs modernes sur pierres fines. Peu de graveurs ont eu autant de facilité. Il a fait un grand nombre d'ouvrages qui sont fort recherchés : le *portrait de Charles XII*, roi de Suède, vu de trois quarts, est une de ses meilleures gravures; elle est comparable, dans plusieurs détails, aux plus belles pierres antiques. On pourrait cependant lui reprocher, ainsi qu'à quelques autres ouvrages de Christian, de manquer d'une certaine finesse dans la touche. Il mourut à Londres en 1725. Christian a eu plusieurs élèves, parmi lesquels on distingue Scaton, écossais, qui mettait un grand fini dans ses gravures (on a de lui les portraits de Jean Newton, de Pope et d'Inigo Jones); Smart, qui avait une exécution très facile, puisqu'il gravait plusieurs têtes en un jour; et Claus, mort fou en 1739. A—s.

CHRISTIANI (Guillaume-Ernest), historien danois, fut professeur d'éloquence et de droit public à Kiel, où il était né en 1731, et y mourut le 1er. septembre 1795. Outre un grand nombre d'articles qu'il fournit aux journaux littéraires de Berlin et de

léna, les plus estimés, et une traduction allemande des *Éléments d'Histoire générale*, de Millot, commencée par son beau-père, le pasteur Mielck, à laquelle il ajouta des notes, et dont il fit seul les tomes X à XII, il a publié, en allemand : I. *Histoire de la réunion des diverses croyances en Allemagne et dans les duchés de Sleswig et de Holstein*, Hambourg, 1773, in-8°.; II. *Histoire des duchés de Sleswig et de Holstein, tirée de pièces authentiques*, ibid., 1775-84, 6 vol., ouvrage capital et très estimé, mais qui n'est pas terminé : Hegewisch en a donné la continuation; III. un grand nombre de Dissertations sur divers points de théologie, de philosophie, de droit public et de mathématiques. C. M. P.

CHRISTIN (Charles-Gabriel-Frédéric), avocat, député à l'assemblée constituante, était né le 9 mai 1744, à Saint-Claude, en Franche-Comté. Un procès que les main-mortables de la terre de Saint-Claude intentèrent au chapitre de cette ville, pour obtenir leur affranchissement, fut l'origine de sa liaison avec Voltaire. Il sut intéresser au sort de ces malheureux, le défenseur éloquent des Calas et des Sirven; mais la protection de Voltaire, ses réclamations en leur faveur, les excellents mémoires que publia pour eux Christin, tout fut inutile. Condamnés au parlement de Besançon, l'arrêt rendu contre eux fut confirmé par le conseil d'état. La convocation des états-généraux leur rendit l'espoir, et Christin fut député, par le bailliage d'Aval, à cette assemblée. Il s'y distingua par sa modération, et, après avoir servi ses concitoyens de tout son pouvoir, il revint modestement au milieu d'eux occuper la place de président du tribunal de district. Les affaires dont il était accablé ne l'avaient point détourn goût pour l'étude : 5 volume de Notes sur l'histoire de sa et sur d'autres sujets non m portants furent les fruits de plication. Cette précieuse col péri avec son auteur dans l qui consuma Saint-Claude au juin 1799. Il avait publié : I. *tion sur l'établissement de de Saint-Claude, ses chr ses légendes, ses chartes, s pations, et sur les droits d tants de cette terre*, 177 II. *Collection des mémoire tés au conseil du roi par tants du Mont-Jura et le ch Saint-Claude, avec l'arr par ce tribunal*, 1772, deux ouvrages sont ordinair nis; quand ils parurent, on bua à Voltaire. La *Lettre d lycarpe à l'avocat-général sur le livre Des inconvén droits féodaux* (*V.* Bonc primée sous le nom de Vo aussi de Christin, qui ava étude si particulière de la du style de ce grand écri personne ne reconnut la s

CHRISTINE DE PISA Venise vers 1363. Son pèr de Pisan, conseiller de la r et homme fort instruit, fut France, en qualité d'astro Charles V, qui lui donna dans son conseil, et lui moyens de faire venir sa fa ris. Christine avait cinq qu'elle arriva au château avec sa mère (1368). Le fort gracieusement. Christi à la cour. Son père, qui d'heureuses dispositions, le les cultiva. Son fut rec un grand théâtre de p

et un jeune homme de Pi- né *Etienne du Castel*, qui naissance, de la p é et tint la préférence. Il épou- , qui avait à peine quinze ntôt après, il fut pourvu de notaire et de secrétaire licité des époux ne fut pas rles V étant mort, Tho- déchut de son crédit; on une grande partie de ses reste fut mal payé. La s infirmités, et surtout le nirent au tombeau. Chris- , assure qu'il mourut à avait prédit; elle lui don- grands éloges. Après la omas, Etienne du Castel, se trouva le chef de sa soutenait encore par sa uite et par le crédit que sa lonnait, lorsqu'il fut em- mé par une maladie con- 'âge de trente-quatre ans. ui n'en avait alors que demeura veuve, chargée ants. Elle passa les pre- ées de son veuvage à la e divers procès, et, après de tribunal en tribunal, ir justice, fatiguée d'une raire à ses goûts, elle ne s de consolation que dans les livres que son père et i avaient laissés, et se mit en composer. Ses premiers t ce qu'elle appelle de pe- , c'est-à-dire, de petites poésie, des ballades, des relais et des rondeaux. Ils eaucoup de réputation, et e Salisbury, favori de Ri- l'Angleterre, étant venu en occasion du mariage de son connaissance avec Christi- en affection, et emmena en son fils aîné, pour le faire élever avec le sien. A quelque temps de là, Richard fut détrôné par Henri de Lancastre, et le comte de Salisbury fut décapité. Henri, qui venait d'usurper la couronne, ayant lu les diverses poésies que Christine avait envoyées au comte, en fut si content, qu'il chercha tous les moyens d'attirer à sa cour cette illustre veuve. Le duc de Milan lui fit aussi des offres très avantageuses; mais elle aima mieux rester en France, où les princes n'avaient pas moins d'estime pour elle. Philippe, duc de Bourgogne, prit à ses gages son fils aîné, nouvellement revenu d'Angleterre, et le même prince lui donna l'ordre d'écrire la vie de Charles V, dont elle avait déjà composé le premier livre lorsque Philippe mourut. Ni la protection des grands, ni la réputation qu'elle s'était acquise dès-lors par la publication de plus de quinze volumes, ne l'avaient enrichie. Elle avait à sa charge une mère âgée, un fils sans emploi et de pauvres parentes. En 1411, le roi lui fit donner 200 livres de gratification. Il paraît qu'au milieu de ses adversités, elle reçut quelque consolation de son fils et de sa fille; elle représente le premier comme un jeune homme d'un esprit très pénétrant; sa fille était retirée dans le couvent des dames de Poissy. On ignore en quel temps mourut Christine de Pisan, dont le portrait se voit en tête du manuscrit, N°. 7395, de la bibliothèque impériale : c'était une fort jolie femme. La douceur de son ame se peint dans ses expressions, et donne à ses ouvrages un degré d'intérêt dont le style de son siècle semble peu susceptible. Ils sont en très grand nombre; une partie est en vers, et l'autre en prose; la première contient: I. cent ballades, en lais, virelais, rondeaux, *Jeux à vendre*, ou *Vente d'amours*, et autres ballades (manus-

crit, N°. 7217); II. *Epître du Dieu d'amour*, ib.; III. *le Desbat des deux amants*, ib.; IV. le *Livre des trois Jugements*, ib.; V. le *Livre du Jugement de Poissy*, ib.; VI. *le Chemin de longue estude*, ib., traduit en prose par Jehan Chaperon, et imprimé à Paris en 1549, in-16; VII. les *Dits moraux*, ou *les Enseignements que Christine donne à son fils*, VIII. le *Roman d'Othéa*, ou l'*Epistre d'Othéa à Hector* (manuscrit, N°s. 7223 et 7641). L'abbé Sallier l'a fait connaître dans le t. XV de l'*Académie des inscriptions*. IX. Le *Livre de mutacion de fortune* (manuscrit, N°. 7087). Les ouvrages en prose sont : X. *Histoire du roi Charles-le-Sage*, manuscrit, N°. 9668; l'abbé Lebeuf l'a publiée, avec des notes, dans le 3e. volume de ses *Dissertations sur l'Histoire de Paris*; XI. la *Vision de Christine de Pisan*, manuscrit, N°. 7394; XII. la *Cité des dames*, auquel se trouve joint le *Livre des trois Vertus*, manuscrit, N°s. 7395 et 7399, imprimés sous le titre des *Cent Histoires de Troye*, Paris, Philippe Pigouchet, in 4°., sans date; puis en 1497, in-fol., Paris, Ph. Lenoir, 1522 in-4°., avec l'épître d'Othéa; XIII. les *Epistres sur le roman de la Rose*, manuscrit, N°. 7217; XIV. le *Livre des Faicts d'armes et de chevalerie*, manuscrit, N°. 7087; XV. *Instruction des princesses, dames de court, et aultres*; XVI. *Lettres à la reine Isabelle*, en 1405; XVII. les *Proverbes moraulx* et le *Livre de Prudence*. La Vie de Christine de Pisan a été écrite par Boivin le jeune (*Académie des inscriptions*, tom. II; par l'abbé Lebeuf, à la tête de l'*Histoire de Charles V*, etc. Une partie des productions de cette dame a été imprimée dans les tomes II et III de la collection des meilleurs ouvrages français, composés par des femmes. L—t.

CHRISTINE DE FRANCE, duchesse-régente de Savoie, fille de Henri IV, épousa, en 1619, Victor-Amédée II, qui, à sa mort, en 1637, la déclara régente et tutrice des jeunes princes, ses enfants. Catherine fut reconnue en cette qualité; mais bientôt ses deux beaux-frères, dévorés d'ambition, armèrent contre elle ces mêmes sujets qui lui avaient juré obéissance, et, en allumant la guerre civile, attirèrent les Français et les Espagnols en Piémont. Attaquée par le prince Thomas, son beau-frère, qui s'était ligué avec les Espagnols, Christine défendit ses droits avec beaucoup de courage; mais ce prince ayant surpris Turin, elle n'eut que le temps de se sauver dans la citadelle, et se retira ensuite à Suze avec toute sa cour. Dans une conférence qu'elle eut, en 1639, avec son frère Louis XIII, elle s'attira la haine de Richelieu en refusant, avec beaucoup de fermeté, de livrer à la cour de France le jeune Emmanuel Philibert, son fils. Elle fut rétablie cependant par le comte d'Harcourt, qui reprit Turin, où Christine fit son entrée publique en 1640. Elle poussa la guerre avec vigueur, et parvint à ramener ses beaux-frères et à les rapprocher de la France; elle fit rentrer Yvrée et le Piémont sous la domination de la couronne, rendit le calme à ses états, et jouit de la même autorité qu'elle avait eue pendant la minorité de son fils. Christine mourut le 27 décembre 1663. Belle sans orgueil, affable avec dignité, s'exprimant avec grâce en français, en espagnol et en italien; enfin, digne fille de Henri IV, elle fut une des princesses les plus accomplies de son siècle. L—p.

CHRISTINE, reine de Suède, née le 8 décembre 1626, eut pour père

re-Adolphe, et pour mère, Maéonore, princesse de Brande-, distinguée par sa beauté et son our les arts. Gustave voyant en ine le seul appui de son trône, les plus grands soins à l'éduca- cette princesse. Il voulut qu'elélevée d'une manière forte et et qu'on l'instruisît dans toutes ences qui pouvaient orner son et donner de l'énergie à son ca-. L'ayant conduite à la forteres- Calmar, lorsqu'elle n'avait encodeux ans, et le commandant de e craignant de faire tirer le ca- présence de l'enfant : « Tirez, ustave ; elle est fille d'un soldat ; t qu'elle s'accoutume à ce bruit. » près il partit pour l'Allemagne, mmanda sa fille dans les termes s touchants au chancelier Oxen- Gustave ayant terminé sa car- Lutzen, en 1632, les états du ne s'assemblèrent pour prendre sures qu'exigeaient les circons-. Christine, qui n'avait que six nt proclamée reine de Suède, lui donna pour tuteurs les cinq ures de la couronne, qui furent me temps chargés de l'adminis-. C'étaient des hommes connus urs lumières, leur expérience, atriotisme ; le chancelier Oxens'était fait surtout remarquer de ng-temps par l'énergie et la maie ses conseils. Ce fut lui qui obdirection des affaires en Allemaqui, de concert avec les génésoutint la gloire et l'influence de de. L'éducation de Christine fut uée d'après le plan tracé par re-Adolphe. Douée d'une imagivive, d'une mémoire très heuet d'une intelligence peu com-, elle fit les progrès les plus ra- elle apprit les langues ancienhistoire, la géographie, la politique, et dédaignait les amusements de son âge, pour ne se livrer qu'à l'étude. En même temps, elle manifestait déjà cette singularité de conduite et de caractère, dont toute sa vie porta l'empreinte, et qui fut peut-être le résultat de son éducation autant que de ses dispositions naturelles. Elle n'aimait point à paraître dans le costume de son sexe ; elle se plaisait à faire de longues courses à pied ou à cheval, et à partager les fatigues et même les dangers de la chasse. On avait beaucoup de peine, dans les occasions solennelles, à lui faire observer les usages et les convenances que prescrivait l'étiquette de la cour. Se livrant quelquefois à la plus grande familiarité avec ceux qui l'entouraient, elle déployait dans d'autres occasions une fierté dédaigneuse, ou une dignité imposante. En 1636, Oxenstiern, qui avait passé plusieurs années en Allemagne, retourna en Suède, et prit sa place dans le conseil de régence. Christine le reçut comme un père, lui donna toute sa confiance, et se forma, par les fréquents entretiens qu'elle eut avec lui, à l'art de régner. Bientôt elle montra, en assistant au conseil, une maturité de raison qui étonna ses tuteurs. Les états assemblés en 1642, l'engagèrent à prendre les rênes du gouvernement ; mais elle refusa, alléguant son âge et son peu d'expérience. Ce ne fut que deux ans après qu'elle se chargea de l'administration. Une grande facilité pour le travail et une fermeté inébranlable signalèrent ses premiers pas dans cette carrière. Elle termina d'abord la guerre avec le Danemark, commencée en 1644, et, par le traité qu'elle fit conclure en 1645, elle obtint la cession de plusieurs provinces. Elle entreprit ensuite de pacifier l'Allemagne et de hâter le résultat définitif des négociations commencées pour cet

objet. Oxenstiern n'était pas d'accord avec elle; il désirait la continuation de la guerre, pour assurer à la Suède victorieuse de plus grands avantages, et la gloire de dicter seule les conditions de la paix. La reine voulait jouir du repos et de la tranquillité; elle désirait de faire fleurir les arts paisibles, et de se livrer à son goût pour les lettres. Le fils du chancelier fut envoyé à Osnabruck; mais Christine le fit accompagner par Adler Salvius, courtisan aussi adroit que politique habile, et sur le dévouement duquel elle pouvait compter. Les grands intérêts de l'Europe furent discutés par des plénipotentiaires de la plupart des puissances, et la paix de Westphalie fut signée en 1648. La Suède obtint la Poméranie, Wismar, Bremen, Verden, trois voix à la diète de l'empire, et une somme de plusieurs millions d'écus d'Allemagne. Christine était appelée, par ses talents et par les circonstances politiques, à jouer le premier rôle dans le Nord, et, pendant quelque temps, elle se montra sensible à cette gloire. Elle soutint dans plusieurs occasions la dignité de sa couronne et l'honneur de son pays. La France, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, recherchèrent son alliance, et lui donnèrent des marques flatteuses de leur considération. Elle signa plusieurs édits avantageux au commerce, et perfectionna les institutions savantes et littéraires créées sous les règnes précédents. La nation lui était attachée, et se plaisait à voir à la tête du gouvernement la fille de Gustave, entourée des capitaines et des hommes d'état que ce grand prince avait formés. Un vœu général se manifestait, c'était que la reine voulût choisir un époux, et assurer ainsi la succession au trône; mais ce lien était contraire au goût de Christine pour l'indépendance; elle refusa de le contracter, et répondit un jour à ceux qui l'en entretenaient: « Il peut naître de » moi un Néron aussi bien qu'un Au» guste. » Entre les princes qui aspiraient à sa main, Charles-Gustave, son cousin-germain, se distinguait par un caractère noble, des connaissances étendues et une grande prudence. Elle rejeta la demande qu'il lui fit de l'épouser; mais en 1649 elle engagea les états à le désigner pour son successeur. Peu après, en 1650, elle se fit couronner avec beaucoup de pompe, et sous le titre de roi. Vers le même temps, le système d'administration et de conduite qu'elle avait suivi, changea d'une manière frappante. Négligeant les conseils des anciens ministres, elle écouta ceux de plusieurs favoris ambitieux, parmi lesquels elle distinguait surtout le comte Magnus de la Gardie. Les intrigues et les menées des petites passions succédèrent aux travaux importants, aux vues nobles et utiles. Le trésor de l'état fut en proie aux profusions du luxe et de l'ostentation; les titres, les distinctions, échurent en partage à des hommes corrompus ou dénués de talent, et la jalousie fit naître non seulement des plaintes et des murmures, mais des partis et des factions. Environnée d'embarras et de difficultés, entraînée dans un labyrinthe dont le fil lui échappait, la reine déclara qu'elle allait abdiquer le gouvernement. Les anciens ministres, attachés à la mémoire de Gustave-Adolphe, et qui espéraient que les années amèneraient une révolution favorable, firent les plus fortes représentations, et Oxenstiern surtout s'exprima avec tant d'énergie, que la reine se désista de sa résolution. Elle reprit le gouvernement avec plus de fermeté, et dissipa pour quelque temps les nuages qui s'étaient élevés autour de son trône. Les sou-

es lettres, les arts, fixèrent sur-
on attention; souvent elle s'ar-
it au sommeil pour se livrer à
e; elle acheta des tableaux, des
lles, des manuscrits, des livres
et précieux; elle correspondit
lusieurs savants (*V.* Scudéri),
appela d'autres à sa cour. Des-
, Grotius, Saumaise, Bochart,
, Chevreau, Naudé, Vossius,
ng, Meibom, parurent à Stoc-
n, et la reine s'entretint avec eux
ilosophie, d'histoire, d'antiqui-
de littérature grecque et latine,
es objets lui étant également fa-
rs. Entre les amusements littéraires qu'elle joignit aux études sérieuses aux conversations savantes, on
citer la danse grecque qu'elle fit
ter par Meibom et Naudé, qui
t très embarrassés de leur rôle,
ont le premier entra en fureur
e le médecin Bourdelot, qui le
ait en ridicule. Ce médecin s'é-
allié aux savants que nous avons
més, et, s'il avait moins d'érun, il avait d'autant plus de sou-
e et d'intrigue. Il étudiait très soi-
sement les goûts de la reine, lui
ptait les anecdotes du jour, lui
tait des couplets français en s'ac-
pagnant de la guitare, et ne dé-
ait pas de diriger quelquefois la
ne. Pour dominer sans rivaux, il
ôtait la reine de l'étude, lui ins-
t des soupçons contre les person-
s les plus importants, et semait
scorde parmi les ministres. Des
ttes, accompagnées de menaces,
nt élevées contre lui, il fut obligé
uitter la Suède. Christine l'oublia
tôt. Ayant reçu une lettre de lui,
la jeta, en disant : « Fi! cela sent
rhubarbe. » Plusieurs agents di-
matiques obtinrent aussi la con-
ce de la reine; tels furent surtout
aut, ambassadeur de France;
Whitelok, envoyé par Cromwell, que
Christine reconnut après quelques
hésitations, et Pimentel venu d'Es-
pagne, avec qui elle s'entretenait sou-
vent de matières théologiques, ce
qui a donné lieu de croire que ce fut
cet espagnol qui lui suggéra le projet
de changer de religion. La société ha-
bituelle de ces étrangers avait pu don-
ner à la reine du dégoût pour son
pays, qui présentait encore peu d'at-
traits sous le rapport des lettres, des
arts et de l'élégance des manières. De
nouveaux embarras s'étaient manifes-
tés dans l'administration, et la cons-
piration de Messénius (*V.* Messé-
nius) avait menacé non seulement les
favoris de la reine, mais la reine elle-
même. Christine, entraînée par ces
motifs, auxquels pouvait se joindre
l'ambition, si analogue à son caractère,
de donner au monde un spectacle ex-
traordinaire, résolut de nouveau de
renoncer au trône, et se montra cette
fois inébranlable dans sa résolution.
En 1654, âgée de vingt-neuf ans,
elle assembla les états à Upsal, leur
communiqua son dessein, et, en leur
présence, elle déposa les marques de
la royauté, pour les remettre entre
les mains du prince Charles-Gustave;
elle se réserva le revenu de plusieurs
districts de Suède et d'Allemagne,
l'indépendance entière de sa person-
ne, et l'autorité suprême sur tous
ceux qui composeraient sa suite, ou
sa maison. Quelques jours après, elle
partit, prenant pour devise ces mots :
Fata viam invenient (les destins me
traceront la route). Ayant passé par
le Danemark, elle traversa l'Allema-
gne, et se rendit à Bruxelles, où elle
fit une entrée solennelle, et où elle
s'arrêta quelque temps. Pendant ce
séjour, elle abjura le luthéranisme
dans une entrevue secrète avec l'ar-
chiduc Léopold, le comte Fuen Salda-

gua, le comte Montécuculli et Pimentel. Elle fit ensuite une abjuration solennelle, et se reconnut publiquement de la religion catholique à Inspruck, dans la cathédrale de cette ville. L'Europe fut étonnée de voir la fille de Gustave-Adolphe, de ce monarque qui s'était dévoué pour la cause du protestanisme, passer dans le sein de l'église romaine. Peu de personnes crurent à la sincérité de sa conversion, et le plus grand nombre en chercha les causes dans les principes de tolérance universelle que lui avait donnés son précepteur Jean Matthiæ, dans le désir de vivre plus agréablement en Italie, où elle allait se fixer, et dans son goût pour tout ce qui était extraordinaire. Ce qui est certain, c'est qu'elle s'exprima, dans plusieurs occasions, d'une manière peu respectueuse au sujet du chef de l'Église, et qu'elle porta souvent la légèreté et l'indifférence dans les temples, au pied des autels. On rapporte qu'ayant vu dans un livre une citation de l'ouvrage de Campuzano, intitulé : *Conversion de la reine de Suède*, elle souligna ce titre, et mit en marge : « Celui qui en a » écrit, n'en savait rien, et celle qui » en savait quelque chose, n'en a rien » écrit. » D'Inspruck, Christine se rendit à Rome, et fit une entrée brillante dans cette ville en habit d'amazone et à cheval. Le pape Alexandre VII lui ayant donné la confirmation, elle ajouta à son nom celui d'*Alessandra*. Elle parcourut ensuite la ville, visita les monuments, et donna une grande attention à tout ce qui retraçait les souvenirs de l'histoire. Elle admira beaucoup une statue de la Vérité du cavalier Bernini : « Dieu soit » loué! dit un cardinal qui l'accompa- » gnait, que votre majesté fasse tant » de cas de la vérité, qui n'est pas » toujours agréable aux personnes de » son rang. — Je le crois bien » qua-t-elle, c'est que toutes les » ne sont pas de marbre. » Apr passé quelque temps à Rome tine fit un voyage en France; riva dans ce pays pendant l 1656, et fut reçue avec tous neurs qu'on accorde aux têtes nées. S'étant arrêtée quelques Fontainebleau, elle se rendit piègne, où résidait la cour, à Paris. La bizarrerie de son et la singularité de ses manièr une impression peu avantagen on admira généralement son ses talents et l'étendue de s naissances. Ayant voulu voir l mes de lettres les plus distingu nage fut chargé de les introd près d'elle. En les présentant sivement, il ne manquait pas « C'est un homme de mérite présentations commençant à Christine : « Il faut convenir, » que ce monsieur Ménage » beaucoup de gens de mérite. dant son règne, elle s'était d tantôt pour la France, tantôt pou pagne; pendant son séjour à elle était médiatrice entre ces puissances; mais Mazarin écart médiation. Elle s'intéressa aus liaisons de Louis XIV avec l du cardinal, et on prétend voulut engager le roi à l'épouse zarin prit enfin le parti de l'é d'une manière honnête et d'acc son départ. L'année suivante, vint; ce second voyage fut surto marquable par la catastrophe d naldeschi, grand-écuyer de Chri Cet italien avait joui de toute l fiance de la reine, qui lui avait ses pensées les plus secrètes. A à Fontainebleau, elle l'accusa d hison, et résolut de le faire mour religieux de l'ordre de la Trini

fut appelé pour le préparer
Monaldeschi se jeta aux
reine et fondit en larmes.
x, qui a publié lui-même
l'événement, fit à Chris-
s fortes représentations sur
vengeance qu'elle voulait
itrairement dans une terre
et dans le palais d'un grand
mais elle resta inflexible,
à Sentinelli, capitaine de
, de faire exécuter l'arrêt
it prononcé. Monaldeschi,
nt le danger qu'il courait,
ssé; il fallut le frapper de
oups avant qu'il expirât, et
les Cerfs, où se passa cette
ltante, fut teinte de son
lant ce temps, Christine,
t de plusieurs historiens,
me pièce attenante, s'entre-
: beaucoup de calme de cho-
:entes; selon d'autres rap-
fut présente à l'exécution,
lonaldeschi de reproches
contempla ensuite son ca-
glant avec une satisfaction
chercha point à dissimuler.
étails soient fondés ou non,
Monaldeschi est une tache
à la mémoire de Christine,
egret qu'on voit sur la liste
logistes le nom du fameux
a cour de France fit connaî-
contentement, et deux mois
nt avant que la reine se
Paris. On s'empressa moins
et on lui prodigua moins
elle en reçut cependant
me d'esprit, de Mme. de
ui avait abandonné le pro-
e à peu près en même temps
tait séparée de son mari,
r de le voir, disait Christine,
onde et dans l'autre. Retour-
e en 1658, la reine reçut
elles peu satisfaisantes de
Suède; ce pays étant en guerre avec le Danemark et la Pologne, elle ne pouvait recevoir son revenu, et personne ne se montrait disposé à lui faire des avances. Alexandre VII vint à son secours, lui assigna une pension de 12,000 scudi, et lui donna le cardinal Azzolini pour intendant de ses finances. Charles-Gustave étant mort en 1660, la reine entreprit un voyage en Suède, prétextant de vouloir régler ses affaires économiques; mais on s'aperçut bientôt qu'elle avait d'autres projets, et qu'elle regrettait ce trône dont elle était descendue peu d'années auparavant avec une fastueuse indifférence. Le prince royal étant en bas âge, elle fit entendre que, s'il venait à mourir, elle aspirerait à la couronne; mais on accueillit mal cette idée, et on lui fit même signer un acte formel de renonciation. D'autres contrariétés rendirent son séjour à Stockholm peu satisfaisant, et l'engagèrent à partir; cependant elle retourna une seconde fois en Suède, l'année 1666; mais ayant appris qu'on ne lui accorderait pas l'exercice public de sa religion, elle repartit avant d'avoir atteint la capitale, et fit un séjour à Hambourg. Dans le même temps, elle aspira à la couronne de Pologne, que Jean Casimir venait d'abdiquer; mais les Polonais ne firent aucune attention à sa demande; elle reprit le chemin de l'Italie, et se fixa à Rome pour le reste de ses jours. La culture des lettres et des arts devint l'objet principal de ses soins. Elle fonda une académie, correspondit avec les savants, et rassembla des collections précieuses de manuscrits, de médailles, de tableaux. Cependant, au milieu de ces occupations paisibles, l'inquiétude et le regret ne cessaient de la poursuivre; elle voulait prendre part aux grands événements, et paraître influer sur

les destinées politiques du monde. La dispute élevée au sujet de la franchise des quartiers l'occupa très long-temps; elle offrit sa médiation à plusieurs puissances; lorsque l'édit de Nantes eut été révoqué, elle écrivit à Terlon, ambassadeur de France en Suède, une lettre où elle désapprouvait les mesures qu'on avait prises contre les protestants. Bayle appela cette lettre un reste de protestantisme. Plusieurs difficultés avec le pontife de Rome, au sujet des franchises de son palais et de la pension des 12,000 scudi, répandirent la tristesse et le chagrin sur les dernières années de sa vie. Ayant appris la mort du prince de Condé, qu'elle avait toujours admiré beaucoup, elle écrivit à Mlle. Scudéri pour l'engager à célébrer la mémoire de ce prince « La mort, disait-elle dans » cette lettre, ne m'inquiète pas; je » l'attends sans la défier, ni la crain» dre. » Quelques années après, en 1689, le 19 avril, elle termina sa carrière. Son corps fut déposé dans l'église de St.-Pierre, et le pape lui fit élever un monument chargé d'une longue inscription; elle-même n'avait demandé que ces mots: *Vixit Christina annos LXIII.* Le cardinal Azzolini fut son principal héritier; elle ne laissait pas des sommes d'argent considérables, mais une nombreuse bibliothèque et une riche collection de tableaux et d'antiques. La bibliothèque fut achetée par Alexandre VIII, qui fit déposer neuf cents manuscrits au Vatican, et qui donna le reste à sa famille. Odescalchi, neveu d'Innocent XI, acheta les tableaux et les antiques. En 1722, une partie des tableaux fut acquise par le régent de France, pour la somme de 90,000 scudi. On peut juger de la richesse de ces deux collections par les deux ouvrages destinés à les décrire. Le premier a pour titre: *Nummophy Christinæ*, par Havercam 1742, in-fol. (*Voy.* auss le second: *Museum O* Rome, 1747, in-fol., 2 v Christine offre une suite d' de contradictions; on y v la fierté, la grandeur d'a chise, la douceur, de l'aut la vanité, la dureté, la v la dissimulation. La conn hommes et des affaires q princesse, son discernem nétration et ses lumières la détourner des projets e des entreprises téméraire sions de l'alchimie, et d l'astrologie. Il en résulta se montra grande quelq ne fut le plus souvent q naire, et qu'elle excita l' plutôt que l'admiration. laissé plusieurs ouvrages tendue, mais dans lesquel tère se peint comme dans te; ce sont: I. l'*Ouvrage* ou *Maximes et Sentences*. avoir la profondeur et la pr celles de la Rochefoucauld. p des idées et des observations exprimées d'une manière o II. les *Réflexions sur la v actions d'Alexandre*; c'est négyrique de ce roi, qui etai ros de Christine; III. les *M de sa vie*, dédiés à Dieu, et quels elle se juge avec une im remarquable; IV. l'*Endymi* torale en italien, dont la rem le plan et quelques strophes Alex. Guidi fit le reste. On a blié, en 1762, un recueil d *secrètes de Christine*, r l'authenticité n'est pas pr plupart des ouvrages de ont été recueillis dans les concernant cette princesse

751, 4 volumes in-
: cette compilation que
tiré la *Vie de Christi-*
mbert les *Reflexions et*
ur la reine de Suède. Il
cholm, dans les derniers
eurs Mémoires relatifs à
t au règne de la fille de
lphe, qui répandent un
sur cette partie de son

C—au.

TMAN (Jacob), né à
, ville de l'ancien électo-
nce, en 1554, cultiva
s langues orientales et les
es. Après avoir commencé
ns le collége de cette ville,
ever dans celui de Neuss,
admettre ses heureuses
et dans lequel il prit les
ons d'hébreu. Il le quitta
Heidelberg, fut attaché
es de cette ville, et, lors
e l'électeur Frédéric III,
se former l'esprit et le
accroître ses connaissan-
oyages. Christman se ren-
à Bâle avec le docteur
étudia la médecine; de
, à Vienne, à Prague, à
ù il publia son *Alphabe-*
um, et enfin retourna à
en 1583. Il fut nommé
ent régent du collége de
professeur d'hébreu, de
592, et d'arabe en 1608.
rédéric IV voulant récom-
mérite, créa extraordinai-
e dernière chaire en sa
endant l'ardeur avec la-
ivrait à ses travaux avan-
s, et il succomba à l'atta-
aumisse très grave le 16
Christman avait professé
ndant sept ans, et expliqué
d'Aristote pendant vingt-
érudition était très variée;
outre l'arabe, l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, le grec, le latin, le français, l'italien, l'espagnol, il possédait à fond les mathématiques et l'astronomie, surtout dans ses rapports avec la chronologie, et ses connaissances se trouvaient jointes à une moralité pure et douce, à une rare modestie. On a de ce savant: I. *Alphabetum arabicum; cum isagoge scribendi legendique arabicè*, Neustadt, près de Spire (*Neapoli Nemetum*), 1582, in-4°. de 22 pages. Cet essai est le premier qui ait été publié en Allemagne avec des caractères arabes, et il fixa d'autant plus l'attention, que, non seulement on n'y connaissait point ces caractères, mais que personne n'avait étudié, et encore moins donné les principes de cette langue. Il se divise en trois chapitres; dans le premier, Christman explique l'alphabet; dans le second, il donne les principes de l'écriture; dans le troisième, ceux de la lecture. Le tout est terminé par un modèle propre à exercer à lire et à écrire. On doit convenir que les caractères sont très grossièrement dessinés et gravés. II. *Muhamedis Alfragani arabis chronologica et astronomica elementa, è Palat. Bibl. veteribus libris versa, expleta, et scholiis exposita; additus est commentarius qui rationem calendarii romani, ægypt., arab., pers., syriaci, et hebr. explicat*, Francfort, 1590 et 1618, in-8°. Christman fit sa traduction d'après une version hébraïque de R. Jacob Autolius, et la compara à une version latine du même ouvrage qui existait à la bibliothèque palatine de Bavière, et avait été achevée de copier l'an 1447; on en ignore l'auteur. Il est bon d'observer que la traduction de Christman se divise en trente-deux chapitres, tandis que le texte arabe, publié par Golius (*voy.* Alfergan),

ne se compose que de trente ; la division seule diffère ; les deux textes sont complets. III. *Calendarium Palestinorum et univers. judæor. ad annos 40 supput. auct. R. Ori fil. Simeonis ex hebr. in lat. vers. cum scholiis*, Francfort, 1594, in 4°. On trouve dans le même volume : 1°. *Epistola chronol. ad J. Lipsium de ann. hebr. connexione* ; 2°. *Disputatio de anno, mense, et die passionis dominicæ.* Dans ces ouvrages, Christman combat plusieurs opinions de Scaliger sur la computation des Juifs et des Hébreux, et défend ce qu'il avait avancé dans ses notes sur Alfergan. IV. *Tractatio geometrica de quadraturâ circuli.* C'est une réfutation de Joseph Scaliger, qui, dans sa *Nova Cyclometria*, avait prétendu trouver la quadrature géométrique du cercle, en mesurant mécaniquement la longueur d'un fil appliqué sur une circonférence circulaire. V. *Observationum solarium libri tres*, Bâle, 1601, in-4°. ; VI. *Theoria lunæ ex novis hypothes. et observat. demonstrata*, Heidelberg, 1611, in-fol. ; VII. *Nodus gordius ex doctrinâ sinuum explicatus, accedit appendix observ. quæ per radium artificios. habitæ sunt circà Saturn. Jov. et Lucid. stell. affix.*, ib., 1612, in-4°. Ces deux derniers ouvrages prouvent qu'il n'était pas moins bon observateur que savant théoricien. VIII. *Is. Argyrii computus græcorum de solemni Paschalis celebr. græcè cum latin. vers. et schol.*, Heidelberg, 1611, in-4°. ; IX. *De kalendario romano*, dans le tom. VIII du *Thes. antiq. rom.* de Grævius ; X. *Epistola de litteris arabicis.* Cette lettre, adressée à Joseph Scaliger, et datée de Heidelberg, le 28 mars 1585, a été publiée dans le *P. Burmani sylloge epist.*, Leyde, 1727, tom. II, pag. 518. Lorsque la mort surprit Christman, il avait dessein de traduire Avicenne en latin. J—n.

CHRISTOPHE (S.), pour qui ses ancêtres avaient une dévotion singulière, et qui se trouve inscrit dans les plus anciens *Martyrologes*, surtout dans celui qu'on attribue à S. Jérôme, est un des saints dont le nom et le culte sont les plus célèbres, les actes les plus différents, et la vie la moins connue. Quelques auteurs ecclésiastiques ont même nié son existence, qui cependant est reconnue par Baillet et par les bollandistes. L'opinion la plus commune est que S. Christophe était de Syrie ou de Cilicie, qu'il fut baptisé par S. Babylas, évêque d'Antioche, et qu'il reçut la palme des martyrs dans l'Asie mineure, vers le milieu du 3e. siècle, sous l'empereur Dèce. Suivant le bréviaire Mozarabe, attribué à S. Isidore, une grande partie des reliques de S. Christophe fut apportée à Tolède. On voit un de ses bras à Compostelle, une de ses mâchoires à Astorga ; plusieurs autres parties de son corps sont honorées à Valence ; on en conservait quelques autres à St.-Denis en France. L'église d'Orient célèbre la fête de ce martyr le 9 mai, et l'église d'Occident le 25 juillet. On avait recours à son intercession dans les temps de peste. Un grand nombre d'églises de France, d'Espagne et d'Italie, sont dédiées sous son invocation. Christophe, qu'on écrivait autrefois *Christophle*, signifie *Porte-Christ*. C'est ainsi qu'Ignace d'Antioche est surnommé *Cristophore* et *Théophore*, comme d'autres saints portent, dans les calendriers, les noms de *Nicéphore*, d'*Onésiphore*, de *Télesphore* et de *Caryophore*. S. Christophe est représenté d'une taille gigantesque, portant l'Enfant-Jésus sur ses épaules, et traversant la mer, qu'il domine des deux tiers de sa

re. Baronius et d'autres écrivains
oient qu'une allégorie dans ces
es colossales, peintes ou sculp-
dans nos églises gothiques. Vida
ns une de ses hymnes :

phore, infixum quòd cum usque in corde gerebas,
res Christum dant tibi ferre humeris.

ent qu'on ne pouvait être atteint
un mal le jour où l'on avait vu la
de S. Christophe, on disait jadis :

tophorum videas, posteà tutus eas.

st sans doute afin que ces images
nt remarquées plus facilement,
leur donnait jusqu'à trente-six
de hauteur. Celle que, depuis le
nencement du 15e. siècle, on
t à l'entrée de l'église Notre-
de Paris, et qui passait pour la
énorme qu'il y eût en France, fut
ne peu d'années après la mort
rchevêque Christophe de Beau-
. V—ve.

IRISTOPHE, anti-pape en 903,
it à Rome, devint chapelain de
V, et profita de la faiblesse de ce
et du peu de considération dont
issait pour le chasser, et se faire
crer à sa place, sans aucune
on. Il ne jouit pas long-temps de
usurpation ; il fut chassé lui-même
mplacé par Sergius III, en 904.
e sait aucun autre détail sur la vie
r la fin de cet intrus. D—s.

IRISTOPHE, empereur d'O-
, était fils de Romain Lécapène
au-frère de Constantin Porphy-
ète, qui, se livrant à son goût
l'étude, laissa le soin du gouver-
nt à Romain, son collégue. Celui-
ocia à l'empire Christophe, son
né, le 30 mai de l'an 920, et
ques années après y associa en-
ses deux autres fils, Étienne et
tantin. Cette multiplicité d'em-
rs n'empêcha pas leur capitale,
gée par Siméon, roi des Bulgares,
en 923, d'être obligée d'acheter la paix à force de présents. Christophe avait épousé Sophie, fille du rhéteur Nicétas, et lui donna le titre d'*Augusta*. En faisant la paix avec les Bulgares, en 928, il donna en mariage à leur prince sa fille Marie, et pendant les fêtes qui eurent lieu à cette occasion, ces peuples demandèrent que, dans les acclamations, Christophe fût nommé le premier. Ce prince mourut au mois d'août de l'an 931, laissant un fils nommé *Michel*, qui embrassa l'état ecclésiastique. On a des médailles de Christophe en or et en argent ; son nom y est toujours accompagné de ceux de Romain ou de Constantin Porphyrogénète. — Un autre Christophe, fils de Constantin Copronyme et d'Eudocie, fut créé César en 769, et mis à mort avec ses frères (*voy.* Irène). T—n.

CHRISTOPHE Ier., roi de Danemark, était le 4e. fils de Waldemar II, qui lui avait donné en partage les îles de Laland et de Falster. Chassé de ses domaines en 1247, par son frère Éric IX, il se réfugia auprès de son autre frère Abel, avec qui il fit une invasion dans le Jutland. Battu et fait prisonnier par Éric, les murmures de la noblesse forcèrent son frère à le relâcher. Éric lui fit ensuite obtenir la main de la fille du duc de Poméranie. Confirmé dans ses possessions par Abel, il lui succéda en 1252. L'absence de Waldemar, son neveu, détenu à Cologne, la haine que l'on portait à la mémoire d'Abel, fixèrent le choix des états sur Christophe, qui, montant sur le trône dans des conjonctures difficiles, et voulant régner en effet et être obéi, essaya de mettre dans sa dépendance les fils de son frère. Il se fit déclarer leur tuteur, et garda aussi long-temps qu'il put le duché de Sleswig, qui, suivant l'usage

du royaume, devait former le partage de l'aîné. Ayant aigri, par ces mesures, toutes les puissances voisines, elles se liguèrent pour faire monter Waldemar sur le trône de Danemark. Ce royaume semblait toucher à sa ruine; les puissances coalisées se désunirent; un arrangement fut proposé. Christophe s'engagea à rendre à ses neveux, à leur majorité, le duché de Sleswig, et ceux-ci renoncèrent à la couronne de Danemark. Une autre division intestine ne fut guère moins funeste au roi. Jacob Erlandsem, doyen de Lunden, fier de la protection d'Innocent IV, ayant été élu archevêque, au lieu de demander au roi sa confirmation, suivant l'usage, prétendit que l'élection du pape suffisait, et ne daigna pas même consulter le monarque. Il essaya ensuite de réformer la loi ecclésiastique de Scanie, publiée par Waldemar Ier, qui restreignait beaucoup le pouvoir du clergé; puis il engagea Matilda, veuve d'Abel, à épouser Birger, régent de Suède, espérant que ce prince prendrait le parti des enfants de sa femme. Il réussit, avec d'autres évêques, à soulever le peuple, qui murmurait du poids des impôts. Christophe ordonna aux habitants de la Scanie de se conformer à l'ancienne loi, et convoqua les états à Nyborg en 1256, pour examiner la conduite de l'archevêque. Celui-ci indiqua un concile à Vesel, dans le Jutland. Ce fut dans cette assemblée d'ecclésiastiques factieux que l'on rédigea cette constitution fameuse dans l'histoire de Danemark, confirmée depuis par le pape Alexandre IV, et qui servit constamment de prétexte aux entreprises séditieuses des évêques. Elle portait que si un évêque, même convaincu de trahison, souffrait une violence quelconque par l'ordre ou le conseil du roi ou du sénat, le royaume serait mis en interdit. Les évêques se rendirent ensuite à l'assemblée des états: l'archevêque y fut mal reçu du roi, qui convoqua une nouvelle assemblée: elle ménagea entre l'archevêque et le roi une réconciliation qui ne dura guère. Le premier ayant abusé de son pouvoir, le roi siégea en personne à la cour de justice de Lunden, y cita l'archevêque, et ordonna à ceux qui avaient des griefs contre lui de se présenter. Le prélat comparut pour déclarer qu'il récusait l'autorité du roi et de la loi de Scanie, et ne reconnaissait que celle du pape. Christophe révoqua toutes les immunités accordées à l'église de Lunden. L'archevêque excommunia l'officier qui lui apportait la proclamation royale, et fit révolter les paysans de son diocèse, qui se livrèrent à des excès affreux. Christophe parvint dans l'intervalle à s'accommoder avec Haquin, roi de Norwége, qui avait amené une flotte devant Copenhague, et à conclure une alliance avec Birger, qui chercha inutilement à terminer les différends du roi avec l'archevêque. Celui-ci comptant sur ses partisans, refusa d'assister à une assemblée que le roi tint à Odensée (1258) pour y faire couronner son fils Éric, et défendit, sous peine d'excommunication, aux autres évêques d'y assister. Quelques-uns y vinrent cependant, mais sans oser se charger de procéder au couronnement. Alors Christophe convoqua les états à Copenhague, sans appeler les évêques, et délibéra sur les moyens de punir l'audacieux prélat. On reconnut unanimement que la désobéissance de l'archevêque autorisait le roi à se saisir de lui et des autres évêques rebelles. Cette décision fut exécutée. Quelques évêques fugitifs mirent le royaume en interdit. Le roi, embarrassé, en appela au pape, et, en attendant sa réponse,

t au clergé de continuer à faire
ce divin, et travailla à dissiper
que les évêques formaient con-
Le prince de Rugen, entré à
rmée dans Copenhague, sem-
sposé à mettre sur le trône Éric,
bel. Christophe était alors à
n Jutland, où il conférait avec
e de cette ville sur les moyens
cesser les troubles qui dé-
nt l'état et l'Église. L'évêque
uus profita de l'occasion pour
ire du roi. On a prétendu qu'il
isonna dans un festin, le 29
59. Christophe avait montré,
it un règne de sept ans, beau-
e fermeté, de prudence et de
ire. Son fils Éric lui succéda.

E—s.

RISTOPHE II, roi de Dane-
fils d'Éric VI, manifesta, sous le
le son frère Éric VIII, un esprit
eux et turbulent. Comblé des
its d'Éric, qui lui avait donné
titure de l'Esthonie, et ensuite le
d méridional, il ourdit des tra-
ntre lui, de concert avec le roi
rwége. Éric ayant révoqué sa
on, Christophe s'enfuit en Suède,
cilié, puis brouillé de nouveau
on frère, il se retira chez le duc
mérauie, et suscita des ennemis
nemark. Il se trouvait au milieu
mée suédoise occupée à ravager
nie, lorsque la mort de son frère
pela en 1319. Il surmonta tous
stacles qui s'opposaient à son
n, prodigua les promesses et
rments, signa une capitulation
ettait des bornes étroites à son
té, et fut proclamé roi avec Éric,
ls aîné. Il chercha ensuite à ga-
les chefs de la noblesse, à force
nfaits; et en même temps il vou-
nquer à sa promesse de ne pas
le nouveaux impôts. Les états lui
èrent qu'ils ne s'y soumettraient
pas; il n'osa insister, mais il retira les terres à ceux à qui il en avait donné. Une ligue formidable se forma contre lui; la Scanie et la Sélande furent ravagées. Christophe arrêta ce torrent, et força les insurgés à se réfugier dans Bornholm, dont son armée s'empara, et la révolte fut apaisée. La mort du duc de Sleswig, arrivée en 1325, plongea l'état dans des troubles plus affreux encore. Christophe, sous prétexte de se charger de la tutelle du jeune duc, envahit ses domaines. Gerhard de Rensbourg, oncle du jeune duc, non moins avide que Christophe de la dépouille de son neveu, attaqua le roi, et mit son armée en déroute. Cet événement produisit un soulèvement général contre Christophe; il fut déclaré déchu du trône (1326). Ce prince était en Sélande lorsqu'il reçut cette nouvelle, et celle de l'approche de Gerhard. Son fils Éric, qui commandait un fort dans le Jutland, fut pris par les insurgés. Désespérant alors de sa fortune, Christophe recueillit ce qu'il avait de plus précieux, et se réfugia, avec ses deux autres fils, auprès du duc de Mecklembourg. Aidé de ses secours, il revint en Sélande, et obtint quelques succès; mais bientôt assiégé avec son allié, il fut réduit à la dernière extrémité, et n'obtint qu'avec peine la permission de se retirer. Il tenta encore une descente dans l'île de Falster; Gerhard l'y vint bloquer, et daigna le laisser partir une seconde fois. Tandis que ce roi fugitif tentait de nouveaux efforts, on songea à mettre sur le trône Waldemar, duc de Sleswig. Gerhard était le véritable souverain, et, sous son gouvernement, les maux de l'état ne firent que s'accroître. Christophe sut profiter habilement du mécontentement public; divers états voisins, le clergé et la noblesse de Scanie et de Jut-

monie. Peu de peintres contemporains ont aussi bien observé les règles de la perspective. Jean III, roi de Portugal, l'attira à sa cour, et lui confia le soin de faire plusieurs tableaux pour les églises de Lisbonne et pour les maisons royales. Il en fut tellement satisfait, qu'il le fit chevalier de Christ et le combla de bienfaits. Christophe mourut à Lisbonne en 1557. — CHRISTOPHE (Joseph), né à Verdun en 1667, et mort à Paris le 29 mars 1748, a peint l'histoire avec succès; il était de l'académie de peinture. Son tableau représentant *la Multiplication des pains*, était, avant la révolution, un des plus beaux ornements de la métropole de Paris. A—s.

CHRISTOPHERSON (JEAN), évêque anglais du 16e. siècle, natif du comté de Lancastre, occupa, sous le règne de Henri VIII, la place de principal du collége de la Trinité à Cambridge, et fut, en 1554, nommé doyen de Norwich. Proscrit sous le règne d'Édouard VI, il revint en Angleterre à l'avènement de la reine Marie, devint évêque de Chichester, et mourut peu de temps avant cette princesse, en 1558. On a de lui la traduction, en latin barbare, de *Philo Judæus* et des *Histoires ecclésiastiques* d'Eusèbe, de Socrate, Sozomène, Evagre et Théodoret. Ces traductions, quoique supérieures à celles de Rufin et de Musculus, prédécesseurs de Christopherson, sont encore bien imparfaites, et ont entraîné dans beaucoup d'erreurs Baronius et plusieurs autres écrivains. X—s.

CHRISTOPHORUS le Bavarois. *Voy.* CHRISTOPHE III.

CHRISTOPHORUS ANGELUS, écrivain grec du 17e. siècle, fit imprimer en Angleterre, en 1619, un ouvrage curieux, mais rempli de fables, intitulé : *l'État présent de l'Église grecque* : il y est traité principalement de la discipline et des cérémonies. On y trouve des détails intéressants sur les fêtes, les jeûnes, la confession et la vie monastique des chrétiens d'Orient. Ce traité, publié en grec, fut traduit en latin, et réimprimé, dans les deux langues, à Leipzig, 1676, in-4°. — CHRISTOPHORUS (Jacques), évêque de Bâle, est auteur du *Sacerdotale Basileense*, Porrentrui, 1595, in-4°. V—vz.

CHROCUS, ou CROCUS, roi des Vandales, pénétra dans les Gaules, au 3e. siècle, avec une puissante armée. Il ravagea le pays des Médiomatriciens, la Bourgogne, l'Auvergne et une partie du Lyonnais; mais, arrivé près d'Arles, il fut défait en bataille rangée par un général romain du nom de *Marius*, le même, dit-on, qui fut proclamé empereur par ses soldats, après la mort de Victorin, et dont le règne ne dura que quatre jours. Chrocus, tombé au pouvoir du vainqueur, fut conduit dans toutes les villes qu'il avait ravagées, pour être donné en spectacle au peuple, et enfin ramené à Arles, où il fut mis à mort l'an 260. On attribue à ce barbare la ruine du temple de Mars de l'Auvergne, l'un des plus fameux de toutes les Gaules; et les légendaires l'accusent du meurtre de plusieurs saints prélats, particulièrement de S. Antide, évêque de Besançon, de S. Didier, évêque de Langres, et de S. Privat, évêque du Gévaudan. W—s.

CHRODEGANG (S.), évêque de Metz, naquit d'une famille illustre, dans le royaume d'Austrasie, fut élevé dans l'abbaye de St.-Trond, devint référendaire et chancelier de France, et ensuite premier ministre de Charles-Martel, en 737. Il fut placé sur le siége de Metz en 742; mais Pépin ne

à son installation qu'à con- il continuerait d'exercer la ministre d'état. Chrodegang les devoirs de sa double bligé de vivre à la cour, il marquer par la simplicité de s et par son immense cha- rs les pauvres. Pépin l'em- us diverses négociations. Il cher à Rome et conduisit e le pape Étienne II, qui, persécution des Lombards, ercher en deçà des monts un rt par le roi des Français: e se retira à St.-Denis. En rodegang fut député auprès ie, roi des Lombards, pour er de rendre au Saint-Siége s qu'il lui avait enlevées, e rien entreprendre contre de Rome; mais ce prince ne voulut rien accorder. année du règne de Pépin, de Metz présida à un con- assemblée générale de la na- ue à Attigni-sur-Aisne, en rodegang est surtout célèbre ègle qu'il donna, l'an 755, itre de sa cathédrale, qu'il en une communauté de clercs . Le nom de *chanoine* ou *ue* était attribué, dans les siècles, à tous les clercs, e qu'ils étaient inscrits dans ou catalogue de l'Église, soit 'ils vivaient selon les canons; puis S. Chrodegang, ce nom alement donné aux clercs qui en commun, tels que ceux Eusèbe de Verceil et ceux posaient le clergé de S. Au- La règle de Chrodegang ne que trente-quatre articles, e préface, où le saint évêque la négligence des pasteurs et dc dans l'observation des ca- cette règle, tirée presque en entier de celle de S. Benoît, et dans laquelle l'auteur cite souvent les usages de l'Église romaine, a été publiée par le P. Labbe dans le 7e. volume de sa *Collection des Conciles*, et par le Cointe dans le tome V de ses *Annales*. Fleury en donne l'abrégé dans son *Histoire ecclésiastique* (édition in-4°., tome IX, liv. XLIII, page 37). Chrodegang est regardé comme le restaurateur de la vie commune des clercs, et l'instituteur des chanoines réguliers. Sa règle fut reçue par tous les chanoines, comme celle de S. Benoît par tous les moines d'occident. Il fonda trois grands monastères : celui de Gorze en Lorraine, qui devint depuis une école célèbre; celui de St.-Hilaire, qui donna naissance à la ville de St.-Avold, dans le diocèse de Metz; et celui de Lorsh, ou Loresheim, près de Worms : il les mit sous la règle de S. Benoît, et leur donna de grands biens par son testament que nous avons encore. S. Chrodegang était éloquent dans sa langue, qui était la teutonique, et même dans la langue des Romains. Étienne II lui avait donné le *pallium*, et il gouvernait l'église de Metz depuis vingt-trois ans, lorsqu'il mourut en 766. Il est nommé, le 6 mars, dans les martyrologes de France, d'Allemagne et des Pays-Bas. G. Von Eckart a donné sa vie dans son *Historia Franciæ orientalis*. (Voyez Meurisse, *Histoire des évêques de Metz;* Mabillon, Ceillier, Fleury, et la collection des Bollandistes.) V—VE.

CHRODEGANG (S.), évêque de Seez, dans le 8e. siècle, et frère de Ste. Opportune, abbesse de Montreuil en Normandie, fit un pèlerinage à Rome pour visiter le tombeau des SS. apôtres, et confia le gouvernement de son diocèse à un ami perfide, nommé *Chrodobert*, qui fut un

mauvais administrateur. Chrodegang revenait enfin après une absence de sept ans, lorsqu'il fut assassiné à Nonant par l'ordre de celui qu'il avait imprudemment mis en sa place, et qui voulait s'y maintenir. Oportune alla chercher le corps de son frère, et le fit enterrer à Montreuil. Chrodegang, mis au nombre des saints par l'Eglise de France, est honoré le 5 septembre à Sees. On gardait son chef à Paris dans l'église de St.-Martin-des-Champs, et le reste de ses reliques était conservé au prieuré de l'Isle-Adam. V—ve.

CHROSCINSKY (Adalbert-Stanislas), secrétaire du prince Jacques Sobieski, est regardé comme le meilleur poète polonais du 17e. siècle. Ses principaux poëmes sont : I. *la Victoire remportée sur les Turks près de Vienne*, Varsovie, 1684; II. *les Souffrances de Job*, Varsovie, 1705; III. *Joseph délivré*, Cracovie, 1745; IV. *Esther*, Cracovie, 1745. On a aussi de Chroscinsky : *Clypeus Johannis III, sive chronologia domus Sobiesciauæ*, 1717, très rare. C—au.

CHRYSANDER (Guillaume-Christian-Juste), théologien protestant, né le 9 décembre 1718, dans un village de la principauté d'Halberstadt, fut successivement professeur de philosophie, de mathématiques, de langues orientales et de théologie dans les universités de Helmstadt, de Rinteln et de Kiel, et mourut dans cette dernière ville, le 10 décembre 1788. Il était très laborieux, et a fourni beaucoup de morceaux intéressants à un grand nombre de recueils littéraires et d'ouvrages périodiques. Il était aussi passionné pour la musique, et, jusque dans sa vieillesse, on l'entendait souvent chanter les psaumes en hébreu, en s'accompagnant de la guitare. La liste complète des dissertations, programmes et opuscules qu'il a mis au jour, occupe neuf pages dans le *Lexicon* de Meusel. Nous citerons seulement les plus intéressants : I. *Memorabilia anni 1740 metro decantata*, Halle, 1741, in-fol.; II. *Plutarchi vitæ selectæ parallelæ, græcis marginalibus nunc primùm elaboratis instructæ, cum præfatione græcâ*, Helmstadt, 1747, in-8°., édition donnée aux frais du duc de Brunswick; III. *Abbreviaturæ quædam in scriptis Judaïcis usitatiores, ordine alphabetico*, Halle, 1748, in-4°.; IV. *Hypomnema, de primo scripto arabico quod in Germania typis excusum est, tit. Bismilahi Walidi*, etc., ibid., 1749, in-4°., sur une version arabe de l'épître de S. Paul aux Galates, imprimée en Allemagne en 1583; V. *Grammaire de la langue des Juifs d'Allemagne*, Leipsig, 1750, in-4°., en allemand, ainsi que les deux suivants; VI. *Recherches sur l'antiquité et l'utilité des accents dans la langue hébraïque*, Brême, 1751, in-8°.; VII. *Bibliothèque liturgique*, Hanovre, 1760, in-4°., pour servir de supplément et de continuation à la *Bibliotheca agendorum* du pasteur König, et à la *Bibliotheca symbolica* de Feuerlin. C. M. P.

CHRYSIPPE, philosophe stoïcien, antagoniste d'Épicure, et fils d'Apollonius, naquit à Solès dans la Cilicie, vers l'an 280 av. J.-C. Dans sa jeunesse, il s'exerça à la course pour se présenter aux jeux publics; mais ses biens ayant été confisqués, il vint à Athènes, où il fut un des disciples de Cléanthe le stoïcien. Il était doué d'une très grande pénétration; aussi disait-il ordinairement à son maître : Enseignez-moi seulement les dogmes, je trouverai de moi-même les démonstrations. Il abandonna bientôt

se croyant assez savant, nt principalement à la dia- l poussa si loin la subti- disait ordinairement que, une dialectique parmi les était sans doute celle de . La recherche de la vérité ndant pas ce qui l'occupait il attachait beaucoup plus ice à enlacer ses adversaires rguments captieux, tels que « Ce que tu dis passe par ie; tu dis une rareté, donc té passe par ta bouche. Ce Mégare n'est point à Athè- a des hommes à Mégare, n'y en a point à Athènes. ez ce que vous n'avez pas vous n'avez pas perdu de donc vous avez des cornes. i dit le secret des mystères ines est un impie; l'Hié- dit ce secret aux non ini- ie il est un impie. » Il pa- s doute singulier qu'à une on avait les ouvrages d'A- la logique, on ne sût pas à des arguments aussi fu- s ces ouvrages étaient dans les péripatéticiens eux-mê- ccupaient alors que de vai- tes de mots. Chrysippe ne dant jamais parvenir à ré- rgument nommé *Sorites*, sentait ainsi. On demandait ins de blé formaient un mon- ie manquait pas de répondre ent. On augmentait ce nom- urs un à un, jusqu'à ce forcé de convenir que le était formé. On disait alors, ain de plus forme donc un Cet amour pour la dispute aîné Chrysippe dans beau- contradictions, et, comme it une excessive vanité, se premier homme du monde, il s'était fait beaucoup d'ennemis. Il avait écrit un nombre prodigieux d'ouvrages, dont Diogène Laërce nous a conservé les titres; ils n'avaient pas dû lui coûter beaucoup de travail; car il ne se gênait pas pour copier ceux des autres. Il avait inséré la *Médée* d'Euripide tout entière dans un des siens, et Apollodore, célèbre grammairien, disait qu'il ne lui resterait presque rien si on lui ôtait ce qui n'était pas de lui. Ses ouvrages roulaient, pour la plupart, sur la dialectique. Il en avait cependant écrit sur d'autres matières, où on trouvait les choses les plus singulières. Dans un commentaire sur les anciennes physiologies ou théogonies, il était entré, au sujet d'un tableau qu'on voyait à Samos, dans des détails sur les amours de Jupiter et de Junon, qui étaient d'une obscénité révoltante. Il disait, dans ses livres *De la république*, qu'il n'y avait point d'inconvénient que les pères et mères eussent commerce avec leurs enfants. Il conseillait, dans un autre ouvrage, de manger les corps des défunts. Tout cela, sans doute, n'était que pour faire briller son esprit; car il avait des mœurs assez réglées, et, dédaignant les richesses, il ne voulut jamais dédier aucun de ses livres aux souverains de son temps. Il refusa même de se rendre auprès de Ptolémée Philopator, qui voulait l'attirer à sa cour. Il ne se mêla jamais des affaires publiques, et, lorsqu'on lui en demandait la raison, il répondait : « Parce » que je déplairai aux hommes si j'agis » suivant ma conscience, et aux dieux » si j'agis contre. » Il n'eut, jusqu'à la fin de ses jours, d'autre domestique qu'une vieille femme. Il mourut vers l'an 207 av. J.-C., à l'âge de soixante-treize ans. On dit qu'ayant été invité à un sacrifice par ses disciples, il but

un peu de vin pur, et mourut sur-le-champ. Suivant d'autres, voyant un âne qui mangeait des figues qu'on lui avait servies pour son dîner, il se prit à rire d'une telle force qu'il expira. C—n.

CHRYSIS, prêtresse du célèbre temple de Junon dans l'Argolide, ayant placé par mégarde une lampe allumée devant quelques bandelettes, se laissa gagner par le sommeil. Le feu prit à ces bandelettes, et par suite au temple, qui fut entièrement consumé, l'an 423 avant J.-C. Elle n'y périt point, comme le disent quelques auteurs; mais, craignant la colère des Argiens, elle s'enfuit à Philinte. Il y avait plus de cinquante ans qu'elle était prêtresse. Les Argiens nommèrent Phœnnis à sa place, et ne cherchèrent point à sévir contre Chrysis, dont ils respectèrent même la statue; car on la voyait encore au temps de Pausanias, devant les ruines du temple qui avait été brûlé. C—n.

CHRYSOCOCCÈS (GEORGE), vivait à Constantinople vers le milieu du 15e. siècle. C'était un médecin célèbre par ses connaissances dans les langues et les sciences mathématiques. Il a composé en grec un traité de l'astronomie des Perses. Cet ouvrage est en manuscrit dans la Bibliothèque impériale de Paris (1), qui possède, en outre, un traité du même auteur sur la manière de trouver les syzygies pour tous les mois de l'année. Boulliau, à la fin de son *Astronomie philolaïque*, a publié la préface et les tables de l'astronomie persane, sur un manuscrit de la bibliothèque du roi. On y lit qu'un certain Chionia le, appelé par d'autres *George Choniate*, était parti de Constantinople pour a Perse augmenter la connaissan avait déjà de diverses science n'y avait rencontré de difficult aucune, si ce n'est pour l'astro qu'une loi défendait d'enseigr étrangers. Cette loi avait é en conséquence d'une traditio laire qui faisait croire aux Per leur empire serait détruit par mains, qui se serviraient cor de notions astronomiques puis la Perse même. Cependant, pa tection spéciale du roi, Cl était parvenu à trouver des et à se faire une collection tés d'astronomie. Etant depu s'établir à Trébizonde, il y av posé en grec un ouvrage imp où il avait réuni tout ce qu appris de ses maîtres et de se Quoi qu'il en soit de cette an nous devons à Chrysococcès naissances curieuses sur l'as des Perses; mais, en nous niquant les tables de leurs mes, il n'en a pas lui-même tement compris, ou du moin a pas assez clairement ex construction. Il y a aussi un de son ouvrage dans le 3e. des *Petits Géographes* de Hud bibliothèque de Madrid a un ouvrage manuscrit de Crysococ la construction de l'horoscope l'astrolabe. La bibliothèque du possède un beau manuscrit de l *sée* avec des scholies, copié pa sococcès, et daté de 1556. — tre Chrysococcès, d'une époque peu plus récente, fut un des ma Bessarion et de Philelphe.

B—ss et P—t.

CHRYSOLOGUE (NOEL A plus connu sous le nom de *P* né à Gy en Franche-Comté, l cembre 1725, entra jeune chez

(1) Et dans plusieurs autres bibliothèques. *Voyez* Allat *De Georgiis*, p. 46, édition de Paris.

e des capucins. La vue de quelcartes de géographie lui donna t de cette science. Il l'étudia d'aseul et sans maître; mais ses ès déterminèrent ses supérieurs voyer à Paris, où il devait trouus de facilité pour s'instruire. vit d'abord les leçons de Leier, célèbre astronome de l'acades sciences, et il sut mettre fit les conseils d'un maître aussi . Frappé de l'imperfection des phères célestes dont il avait été de se servir, il en composa iquement pour son usage. Leier le détermina à le publier, planisphère parut en 1778, apé par l'académie et sous son ge. Ce planisphère, projeté sur teur, est en deux grandes feuilt on y trouve les 900 étoiles *lum australe* de la Caille; mais tend que Lemonnier, jaloux de nier, empêcha le P. Chrysologue essiner la figure des quatorze lles constellations australes. En , il en fit paraître un second, 1780, deux autres de différ grandeurs et projetés sur divers ns. Ces planisphères sont acgnés d'instructions sur la made s'en servir. Sa *Mappe-monde ée sur l'horizon de Paris*, en grandes feuilles, est un chefre de correction, et on n'en a encore publié en France de plus ée. Ce bon religieux, obligé par tat à de fréquents voyages, ccasion de parcourir, sur presus les points et dans presque es sens, les Vosges, le Jura et ncipales chaînes des Alpes. Il en a pour mesurer les hauteurs de ontagnes. Son projet était de pume carte de cette partie de l'Eu si intéressante aux yeux du cien et du naturaliste; mais il ne l'a point exécuté. A l'époque de la révolution, il se retira dans sa famille, et, peu de temps après, en 1791, il fit paraître une excellente carte de la province de Franche-Comté, d'après sa division en trois départements. En l'an VIII, il fit imprimer dans le *Journal des Mines* la *Description d'un baromètre portatif*. Ce baromètre est celui dont Toricelli est l'inventeur; mais le P. Chrysologue l'avait perfectionné d'après ses propres observations. Il rendit compte dans le même journal des différentes mesures qu'il avait prises et des expériences qu'il avait faites à l'aide de cet instrument. Enfin, en 1806, il fit imprimer un ouvrage intitulé: *Théorie de la surface actuelle de la terre, ou plutôt, Recherches impartiales sur le temps et l'agent de l'arrangement actuel de la surface de la terre, fondées uniquement sur les faits, sans système et sans hypothèse*, Paris, 1806, in-8°. Cet ouvrage peut être considéré comme le résultat de toutes les observations qu'il avait faites pendant vingt-cinq ans dans la Suisse, la Franche-Comté et les Vosges; on peut le regarder comme un supplément aux *Voyages de Saussure*, dont il a partout suivi la méthode et rectifié quelques inexactitudes. Suivant le rapport fait à l'institut par M. Cuvier, « ce livre est précieux pour les géologues, sous le rapport des faits intéressants qu'il contient. » Le P. Chrysologue est mort à Gy, le 8 septembre 1808. On trouvera son éloge, par l'auteur de cet article, dans le 3e. vol. des *Mémoires de la société d'agriculture du département de la Haute-Saône*. W—s.

CHRYSOLORAS (MANUEL, ou EMMANUEL), a des droits éternels à la reconnaissance de tous ceux qui aiment les lettres. Il est à la tête de

ces Grecs savants qui portèrent en Italie la langue d'Athènes, et y rouvrirent les sources de l'érudition. Né à Constantinople dans une famille très ancienne et très distinguée, il fut envoyé par l'empereur Jean Paléologue auprès des puissances de l'Europe. L'objet de cette mission était d'obtenir contre les Turks des secours d'hommes et d'argent. Chrysoloras, après une absence de quelques années, revint à Constantinople; mais il n'y resta pas long-temps. Les magistrats de Florence l'engageaient à accepter dans leur ville l'emploi public de professeur en langue grecque; il y ouvrit son école vers 1393 ou 1394, mais il n'y enseigna que trois ans. De Florence, Chrysoloras passa à Milan, et de Milan, dans l'université naissante de Pavie, où il était appelé par Jean Galéas, duc de Milan. Galéas mourut en 1402, et les troubles dont la Lombardie devint le théâtre forcèrent Chrysoloras à quitter Pavie. Il se retira à Venise, d'où, quelques années après, il se rendit à Rome, sur l'invitation de Léonard Arétin, qui avait été son disciple, et était alors secrétaire du pape Grégoire XII. Vers cette époque, Chrysoloras rentra dans la carrière des affaires, et l'on a la preuve qu'il était en 1408 à Paris, chargé par Manuel Paléologue d'une mission publique. En 1413, il accompagna les cardinaux Chalanco et Zabarella, envoyés par le pape Martin V auprès de l'empereur Sigismond, pour fixer, de concert avec lui, le lieu où s'assemblerait le concile général demandé par ce prince. La ville de Constance fut choisie, et Chrysoloras, qui s'y était rendu pour assister au concile, de la part de l'empereur grec, y mourut le 15 avril 1415, dans une vieillesse encore peu avancée. Il laissait, pour propager sa doctrine, d'illustres élèves, entre autres, Angelo, Léonard Arétin, le Pogge, Guarino, et ce Grégoire Tiphernas, qui le premier porta en France la connaissance du grec. Les ouvrages de Chrysoloras sont peu nombreux. Le plus connu est sa grammaire grecque, publiée sous le titre d'*Erôtêmata* (interrogations). Il y en a plusieurs éditions faites dans le 15e. siècle, et dont la rareté est extrême. Les éditions de Gourmont, en 1507, d'Alde, en 1512 et 1517, de Junte, en 1514, méritent d'être indiquées. Dans le 10e. volume de la *Byzantine*, on trouve deux lettres de Chrysoloras, l'une à l'empereur Jean Paléologue; il y compare Rome et Constantinople; l'autre à Jean Chrysoloras, son neveu. M. le chevalier des Rosmini, dans la *Vie de Guarino* de Vérone, qu'il a donnée à Brescia en 1806, a traduit, en grande partie, deux autres lettres de Chrysoloras, trouvées parmi les manuscrits de la bibliothèque royale de Naples; elles sont adressées à Guarino. La première n'est que de politesse; dans la seconde, Chrysoloras disserte avec érudition sur les fonds *théoriques*, dont il est plus d'une fois question dans Démosthènes, et sur le mot *narthex*, dans Plutarque. Divers opuscules de Chrysoloras, et, entre autres, un *Traité sur la procession du St.-Esprit*, sont encore manuscrits dans quelques bibliothèques. Dans ce dernier ouvrage, Chrysoloras suit absolument les opinions de l'Église romaine. B—n.

CHRYSOLORAS (Jean), était disciple et neveu du précédent; mais non pas son fils, comme l'a écrit Lancelot dans la vie de Philelphe. *Gratia erit utrique referenda Chrysolorâ, viris ætate nostrâ clarissimis, avunculo scilicet et nepoti*, dit Guarini, cité par Hody. On croit que Jean Chry-

soloras accompagna son oncle en Italie et y professa le grec ; ce fait n'est pas très bien prouvé ; mais il est certain qu'en 1415 il habitait Constantinople, où Guarini lui adressa une lettre de consolation sur la mort de Manuel. Il fut le maître de Philelphe, qui, en 1425, épousa sa fille Théodora Chrysolorina. Elle mourut à Milan, le 3 mai 1441, âgée d'environ trente ans. Deux sœurs de Théodora, dont l'une se nommait *Zambia*, et leur mère *Manfredina Auria*, furent faites esclaves par les Turks, à l'époque de la prise de Constantinople. Philelphe réussit à obtenir leur liberté, et elles passèrent en Crète, où Manfredina mourut, en 1464. Jean Chrysoloras était mort long-temps auparavant, entre 1425 et 1427. B—ss.

CHRYSOLORAS (Démétrius), né probablement à Thessalonique, s'occupa beaucoup de philosophie et de théologie. Les bibliothèques contiennent plusieurs de ses ouvrages encore manuscrits ; cent Lettres à l'empereur Manuel Paléologue ; un Traité de la procession du St.-Esprit, contre les Latins ; un Dialogue contre Démétrius Cydonius ; un Éloge de S. Démétrius, etc. On peut consulter, pour plus de détails, la *Bibliothèque grecque*, tome XI, page 411. Canisius a inséré dans le 6e. volume de ses *Antiquæ lectiones*, sous le nom de *Démétrius* de Thessalonique, quelques morceaux qui probablement appartiennent à Démétrius Chrysoloras.

B—ss.

CHRYSOSTOME (S. Jean), l'un des pères de l'Eglise, naquit à Antioche vers l'an 344. Son père, nommé *Second*, était général de cavalerie, et commandait en Syrie les troupes de l'empire. Ce n'était plus le temps où, comme le dit Fénélon, « chez les Grecs, tout dépendait du peuple, et le peuple dépendait de la parole ; » mais l'éloquence frayait encore la route aux premières dignités ; Chrysostôme l'étudia sous Libanius, le plus fameux des orateurs de son temps. L'élève ne tarda pas à égaler le maître, et même à le surpasser. Libanius lisait un jour devant une assemblée nombreuse une déclamation composée par Chrysostôme à la louange des empereurs ; on applaudissait, il s'arrête, et s'écrie : « Heureux le panégyriste, d'avoir de tels empereurs à louer ! Heureux aussi les empereurs, d'avoir trouvé un tel panégyriste. » Les amis de Libanius lui ayant demandé, dans sa dernière maladie, lequel de ses disciples il voudrait avoir pour successeur : « Je nommerais Jean, répondit-il, si les chrétiens ne nous l'eussent enlevé. » Après avoir étudié la philosophie sous Andragathius, Chrysostôme se consacra à l'étude de l'Ecriture-Sainte. Distingué par ses talents et par sa naissance, il eût pu s'élever aux premières dignités de l'empire ; mais déjà mort aux vanités du monde, il avait résolu de se consacrer à Dieu dans les solitudes de la Syrie. Cependant il fréquenta le barreau à l'âge de vingt ans, et il y plaida plusieurs causes avec un succès extraordinaire. Bientôt, revêtu d'un habit de pénitent, couvert d'une misérable tunique, il détruisit en lui l'empire des passions par des jeûnes fréquents et par de longues veilles, prenant sur un plancher le court sommeil qu'il accordait à la nature. S. Mélèce, évêque d'Antioche, voulut l'attacher à son église ; il le retint trois ans dans son palais, prit soin de l'instruire lui-même, et l'ordonna lecteur. Une étroite amitié unissait déjà Chrysostôme avec S. Basile, avec Théodore, qui fut depuis évêque de Mopsueste, et avec Maxime, qui devint évêque

de Séleucie. Un moment infidèle à sa vocation, Théodore était rentré dans le monde. Ce fut pour le ramener à la vie solitaire, que Chrysostôme lui adressa deux exhortations, dans lesquelles on trouve, dit Sozomène, « une éloquence surnaturelle. » Les évêques de la province, ayant résolu d'élever Chrysostôme et Basile à l'épiscopat, s'assemblèrent pour procéder à cette élection; mais Chrysostôme prit la fuite et se cacha. Basile fut fait évêque de Raphanée, près d'Antioche; il dut sa nomination à un pieux stratagême de son ami, et se plaignit amèrement de sa conduite. Chrysostôme écrivit son apologie : c'est son admirable *Traité du sacerdoce*. Il n'avait alors que vingt-six ans. En 374, il se retira parmi les anachorètes qui habitaient sur les montagnes voisines d'Antioche. Il a décrit ainsi le genre de vie qu'il menait avec eux. Ils se lèvent au premier chant du coq, ou à minuit; après la récitation, en commun, des psaumes et des hymnes, chacun s'occupe dans sa cellule à lire l'Ecriture-Sainte, ou à copier des livres. Ils vont ensuite à l'église, et, après l'office, ils retournent en silence dans leur habitation. Jamais ils ne causent ensemble. Leur nourriture ne consiste qu'en un peu de pain et de sel; quelques-uns y ajoutent de l'huile, et les infirmes des herbes et des légumes. Suivant la coutume des Orientaux, ils donnent, après le repas, quelques moments au sommeil, et reprennent ensuite leurs exercices accoutumés. Ils bêchent la terre, coupent le bois, font des paniers et des cilices, lavent les pieds des voyageurs. Ils n'ont pour lit qu'une natte étendue sur la terre; pour vêtements, que des peaux grossières ou des tissus faits de poil de chèvre et de chameau. Ils n'ont point de chaussure, ne possèdent rien en propre, ne prononcent jamais les mots de *tien* et de *mien*, source de tant de troubles parmi les hommes. Il règne dans leurs cellules une paix inaltérable, une joie pure et tranquille presque inconnue dans le monde, ou qu'on ne peut y conserver. S. Chrysostôme avait passé quatre années sur les montagnes de Syrie, lorsqu'il quitta les anachorètes de ces déserts, pour chercher une solitude plus profonde. Il se retira dans une caverne ignorée, où il vécut deux ans sans se coucher. Ses veilles, ses mortifications, et l'humidité de sa demeure, l'ayant fait tomber dangereusement malade, il fut obligé de revenir à Antioche, l'an 381, pour rétablir sa santé. La même année, il fut ordonné diacre par S. Mélèce. S. Flavien, qui succéda à ce dernier sur le siége d'Antioche, éleva Chrysostôme au sacerdoce en 386. Il le fit son vicaire, et le chargea d'annoncer au peuple la parole de Dieu. Jusque-là cette fonction avait été réservée aux seuls évêques. Chrysostôme était alors âgé de quarante-trois ans. Il nous apprend que la ville d'Antioche comptait à cette époque cent mille chrétiens parmi ses habitants. Son éloquence attirait les juifs, les païens, les hérétiques; il fut, pendant douze ans, *la main, l'œil et la bouche* de son évêque. Dans la deuxième année de son ministère apostolique, une violente sédition éclata dans Antioche. La populace brisa, dans sa fureur, la statue de Théodose Ier., celle de l'impératrice Flaccille et celles de leurs enfants. Les magistrats sévirent contre les coupables; les prisons étaient remplies; des commissaires arrivèrent de Constantinople. On parlait de confiscation des biens, de brûler vifs les séditieux, de raser la ville. La consternation était générale. Flavien, sans être retenu par son grand âge, ni par

de la saison, se rendit à
ople pour y implorer la mi-
le l'empereur, et lui adressa
s célèbre dont la rédaction
ée à Chrysostôme, et qui
omparé à tout ce que l'anti-
a laissé de plus parfait dans
atoire. Théodose, attendri
larmes, renvoya le patriar-
à son peuple un pardon
ndant l'absence de Flavien,
ne avait soutenu dans An-
ourage abattu par le dé-
Jean, dit Sozomène, était
t de cette église et de tout
lorsqu'en 397, l'empe-
lius voulut, après la mort
e, l'élever sur le siége de
ople. Si les habitants d'An-
sent connu les desseins de
; ils en auraient rendu l'exé-
icile. Chrysostôme fut donc
s de la ville par le comte
sous prétexte de visiter avec
r les tombeaux des martyrs.
e vit saisi et remis entre les
n officier qui le conduisit
tinople, où il fut sacré, le
398, par Théophile, pa-
l'Alexandrie. Il commença
pat par régler sa maison ;
a les grandes dépenses que
esseurs avaient jugées né-
u soutien de leur dignité ;
t entretint plusieurs hôpi-
forma les mœurs du clergé,
it un grand nombre de
d'hérétiques. Parmi les vier-
consacrèrent à Dieu sous sa
quatre surtout étaient dis-
ar leur naissance : Olym-
lvine, Procule et Pantadie :
ière, qui fut faite diaconesse
de Constantinople, était
l'imase, premier ministre de
r. Olympiade se chargea du
ourvoir à la nourriture du
patriarche. Il mangeait seul ordinaire-
ment ; sa table était d'ailleurs si pau-
vre et si frugale, que peu de person-
nes eussent voulu la partager ; mais il
avait, dans une maison voisine de la
sienne, une table décemment servie
pour les étrangers. Tous les revenus
de Chrysostôme appartenaient aux
pauvres. Ses aumônes étaient si abon-
dantes, qu'elles lui méritèrent, dit
Pallade, le surnom de *Jean l'Aumô-
nier*. Il regardait son diocèse comme
un vaste hôpital, rempli de sourds et
d'aveugles, et, pour les guérir, il ne
craignait ni les fatigues, ni les dan-
gers, ni la mort même. Enflammé
d'un saint zèle pour la propagation de
l'Evangile, il envoya un évêque mis-
sionnaire chez les Goths, un autre au
milieu des Scythes nomades, d'autres
encore dans la Perse et dans la Pales-
tine. Cependant, l'empereur Arcadius
se laissait gouverner par ses favoris.
L'eunuque Eutrope avait succédé à
Rufin dans la place de premier minis-
tre ; mais son orgueil et son ambition
le perdirent. Le peuple se souleva
contre lui, et l'armée demandait sa
mort. Il vint chercher un asyle auprès
des autels dont il avait violé les privi-
léges. L'église fut aussitôt investie par
des soldats armés et furieux. Il fallut
toute l'éloquence de Chrysostôme pour
obtenir qu'on laissât Eutrope jouir des
immunités du sanctuaire. Le malheu-
reux tenait l'autel embrassé. Pâle de
rage et de crainte, tout son corps
éprouvait une agitation violente. Son
imagination troublée n'offrait à ses
yeux que des épées nues, des chaî-
nes et des bourreaux. Chrysostôme,
saisissant cette occasion, prononça un
discours éloquent sur la vanité des
choses humaines, sur le faux éclat et
le néant des grandeurs de la terre. Il
parlait avec tant d'éloquence et d'onc-
tion, que le peuple fut ému, la sédi-

tion calmée et la paix rétablie. Eutrope était relégué dans l'île de Chypre, lorsque Gaïnas, qui commandait les Goths attachés au service de l'empire, obtint du trop faible Arcadius que cet ancien favori fût condamné à mort. Bientôt l'insolence de Gaïnas ne connut plus de bornes. Il leva l'étendard de la révolte, et vint assiéger son maître dans sa capitale. S. Chrysostôme alla trouver Gaïnas; ce favori rebelle ne put résister à l'éloquence du saint archevêque, et il consentit à s'éloigner avec ses troupes. Cette même année (399), Chrysostôme tint à Constantinople un concile où furent déposés, comme simoniaques, Antonin, archevêque d'Ephèse, et quelques autres évêques d'Asie. Sévérien, évêque de Gabala en Syrie, osa, dans la chaire évangélique, attaquer Chrysostôme, et voulut soulever le peuple contre lui; mais il fut chassé comme un calomniateur. Chrysostôme avait deux ennemis plus dangereux dans l'impératrice Eudoxie et dans Théophile, patriarche d'Alexandrie. Ce dernier, que Sozomène, Socrate et plusieurs autres historiens ecclésiastiques représentent comme un homme impérieux et jaloux, vain et dissimulé, avait chassé des déserts de Nitrie quatre abbés, accusés d'origénisme. Chrysostôme les reçut dans son église, les admit à la communion, et Théophile ne respira plus que la vengeance. Eudoxie, depuis la mort d'Eutrope, gouvernait despotiquement l'empereur et l'empire. Cette princesse était, suivant Zozime, d'une avarice insatiable; elle avait rempli la ville de délateurs qui, après la mort des riches, saisissaient leurs biens au préjudice des héritiers. Chrysostôme gémissait sur les injustices et sur les rapines de la cour. Eudoxie résolut de le faire déposer. Elle manda le patriarche d'Alexandrie, qui arriva à Constantinople l'an 403. Théophile, réuni à plusieurs évêques d'Egypte qui lui étaient dévoués, tint le fameux *conciliabule du Chêne*, ainsi appelé parce qu'il eut lieu dans l'église d'un quartier de la ville de Calcédoine, auquel un grand chêne avait donné son nom. Chrysostôme fut accusé d'avoir déposé un diacre qui avait frappé un valet; d'avoir ordonné des prêtres dans sa chapelle domestique; d'avoir communié des personnes qui n'étaient point à jeûn; d'avoir vendu des meubles appartenant à l'église, et d'en avoir dissipé le produit; d'avoir déposé des évêques qui n'étaient point dans le ressort de sa province. Tout était faux ou frivole dans ces accusations. Chrysostôme cité refusa de comparaître, parce qu'on avait enfreint à son égard les règles portées par les canons. Il avait, de son côté, assemblé quarante évêques à Constantinople; mais la haine de ses ennemis l'emporta. Sa déposition fut résolue, et Arcadius approuva la sentence qui la prononçait. On avait dit à ce prince que Chrysostôme, dans ses sermons, comparait l'impératrice à Jézabel: c'était encore une calomnie. Un ordre d'exil fut signé, et le saint archevêque fit à son peuple les adieux les plus touchants: « Une violente tempête, dit-il, m'environne de toutes parts; mais, placé » sur un roc inébranlable, je ne crains » rien. La fureur des vagues ne peut » submerger le vaisseau de J.-C. La » mort n'a rien qui m'épouvante: elle » est un gain pour moi. Redouterais-je » l'exil? Toute la terre est au Seigneur. » Serais-je sensible à la perte des » biens? Nu, je suis entré dans le » monde, et nu j'en sortirai. Je mé» prise les menaces et les caresses. » J.-C. est avec moi: qui pourrais-je » craindre? » Cependant, trois jours

: écoulés depuis la condamna-
Chrysostôme, et il n'était point
parti pour son exil. Le peuple
iit sous sa garde, et menaçait
édition. Enfin, Chrysostôme
dérober à ses surveillants, et
tement trouver l'officier char-
conduire en Bithynie. Il part.
e Sévérien monte aussitôt en
et veut prouver que Chrysos-
été justement déposé; mais il
rompu par les clameurs des
s qui redemandent leur pas-
nuit suivante, un tremble-
terre s'étant fait ressentir à
tinople, Eudoxie effrayée, va
Arcadius: « Nous n'avons plus
ire, dit-elle, si Jean n'est rap-
» L'empereur révoque l'ordre
signé. Eudoxie écrit dans la
me à Chrysostôme pour l'in-
evenir. La lettre contenait des
ages d'estime et d'affection. Le
portant un grand nombre de
ux, alla au-devant de son ar-
e, le conduisit en triomphe
ville, et, dès qu'il eut reparu,
emis prirent la fuite. On lit
zomène, que le rétablissement
sostôme fut ratifié dans une
ée de soixante évêques. Le
ut rétabli; mais il ne fut pas
ue durée. Une statue d'argent
é élevée sur une colonne, en
ır de l'impératrice, devant l'é-
Ste.-Sophie. Tandis que le
célébrait l'inauguration de la
ar des jeux publics et des su-
ns extravagantes, qui trou-
le service divin, Chrysostôme
ces abus, mais en ne blâmant
specteur des jeux, qui était
éen. On fit croire à Eudoxie
avait été outragée. On lit dans
et dans Sozomène, que Chry-
prêcha contre l'impératrice
non qui commençait par ces
mots : « Hérodiade est encore fu-
rieuse. » Mais le P. Montfaucon a ré-
futé cette calomnie, publiée par les en-
nemis du saint, et a prouvé la suppo-
sition de ce discours. Les prélats qui
étaient dévoués à Eudoxie furent rap-
pelés à Constantinople, et Chrysos-
tôme fut encore condamné, quoiqu'il
eût quarante évêques pour lui. Arca-
dius envoya le samedi saint une troupe
de soldats pour chasser le pasteur de
son siége : l'église fut profanée et ensan-
glantée. Chrysostôme s'était adressé
au pape Innocent Ier., qui annulla les
procédures faites contre lui. Honorius,
empereur d'Occident, se déclara aussi
pour le saint archevêque; mais Arca-
dius, excité par Théophile, Sévérien
et leurs complices, refusa la convo-
cation du concile que le pape et Ho-
norius demandaient, et Chrysostôme
reçut un ordre exprès de partir pour
le lieu de son exil. Il était alors dans
son église : « Venez, dit-il à ceux qui
» étaient autour de lui, prions et pre-
» nons congé de l'ange de cette église. »
Il dit adieu aux évêques qui lui étaient
attachés; il entra dans le baptistère
pour consoler Ste. Olympiade et les
diaconesses qui fondaient en larmes,
et sortit secrètement pour empêcher
le peuple de se révolter. Il fut con-
duit à Nicée en Bithynie, où il arriva
le 20 juin 404. Peu de temps après
son départ, l'église de Ste.-Sophie et
le palais où s'assemblait le sénat furent
la proie des flammes. Les statues des
muses et d'autres chefs-d'œuvre pé-
rirent dans cet incendie, que Pallade
attribue à la vengeance divine; mais
qui fut regardé, par Arcadius et par les
magistrats, comme le crime des amis
de Chrysostôme. Plusieurs d'entre eux
furent arrêtés et interrogés au milieu
des tortures. Tigrius, prêtre, fut en-
voyé en exil; Eutrope, lecteur de Ste.
Sophie, mourut en prison des tour-

ments qu'il avait soufferts. Eudoxie était morte le 6 octobre, quelques mois après le départ de Chrysostôme. Les Isauriens et les Huns ravageaient les terres de l'empire. Arcadius écrivit à S. Nil pour lui demander le secours de ses prières : « Comment, répondit » le saint, pourriez-vous espérer de » voir Constantinople délivrée des » coups de l'ange exterminateur, après » le bannissement de Jean, cette co- » lonne de l'Église, ce flambeau de » la vérité, cette trompette de J.-C.? » Vous avez exilé Jean, la plus bril- » lante lumière du monde.... Mais du » moins ne persévérez pas dans votre » crime. » L'empereur Honorius demandait aussi le rappel de Chrysostôme dans les termes les plus pressants; mais, trompé par la calomnie, Arcadius ne changea point de résolution, et Arsace fut placé sur le siége de Constantinople. Chrysostôme ne resta pas long-temps à Nicée. Eudoxie, avant sa mort, avait désigné pour dernier terme de l'exil du saint la petite ville de Cucuse en Arménie, dans les déserts du mont Taurus. Dès le mois de juillet 405, Chrysostôme se mit en route, et, après soixante-dix jours d'une marche pénible sous un ciel brûlant, dévoré par la fièvre que produisirent les fatigues du voyage, la brutalité des gardes et la privation presque continuelle du sommeil, il arriva à Cucuse, où l'évêque et le peuple le reçurent avec respect. Plusieurs de ses amis vinrent de Constantinople et d'Antioche pour le consoler dans cette terre étrangère. Son zèle n'y resta point oisif. Il envoya des missionnaires dans la Perse et dans la Phénicie. Il écrivit à Olympiade dix-sept lettres qui sont de véritables traités de morale. Il y parle souvent des dangereux effets de la tristesse de l'ame : « C'est, dit-il, le » plus funeste des maux de l'homme; » c'est un bourreau domestique qui » le tourmente, une tempête qui l'en- » vironne de ténèbres, une guerre in- » testine qui le déchire, une maladie » qui le mine et le consume. » C'est encore à Olympiade que Chrysostôme adressa le traité intitulé : *Personne ne peut nuire à celui qui ne se nuit pas à lui-même*. Les incursions des Isauriens qui ravageaient l'Arménie, obligèrent Chrysostôme à chercher un asyle dans le château d'Arabisse, sur le mont Taurus. Il retourna à Cucuse quand les barbares se furent retirés. Il était honoré de tout le monde chrétien. Le pape refusait de communiquer avec Théophile et les autres ennemis du saint. L'empereur irrité ordonna qu'il fût transféré sur les bords du Pont-Euxin, près de la Colchide, à Pityonte, ville située aux derniers confins de l'empire. Deux officiers, chargés de le conduire, le faisaient marcher tête nue, et il était chauve, sous un soleil ardent ou par de fortes pluies. Ses forces étaient épuisées lorsqu'il fut arrivé à Comane dans le Pont. On voulut le faire marcher encore; mais sa faiblesse devint si grande qu'on fut obligé de le ramener à Comane, où il fut déposé dans l'oratoire de S. Basilisque, martyr. Alors, il quitta ses habits pour en prendre de blancs. Il reçut la communion, fit sa prière, qu'il termina, selon sa coutume, par ces paroles : « Dieu soit » glorifié de tout; » et, ayant formé sur lui le signe de la croix, il expira le 14 septembre 407, dans la 10e. année de son épiscopat, et la 63e. de son âge. Il y eut à ses funérailles un concours prodigieux de vierges, de religieux et de personnes de tout état qui étaient venus de fort loin. Son corps fut enterré auprès de celui de S. Basilisque. Le

ier 438, il fut transféré so-
ment à Constantinople. L'em-
Théodose le jeune et sa sœur
ie assistèrent à la cérémonie
: translation. Ses reliques fu-
poséos dans l'église des Apô-
stinée à la sépulture des em-
. Dans la suite, elles furent
ées à Rome, et déposées sous
ui porte le nom de S. Chry-
dans l'église du Vatican. Les
élèbrent sa fête le 13 novem-
: les Latins le 27 janvier. Le
: *Chrysostôme*, c'est-à-dire
r *d'or*, fut donné à Jean peu
is après sa mort, puisqu'on le
dans les ouvrages de Cassio-
e S. Ephrem et de Théodoret.
: Célestin, S. Augustin, S. Isi-
e Péluse et plusieurs autres
egardent S. Jean Chrysostôme
le plus illustre docteur de l'É-
s l'appellent le *Sage interprète*
crets de l'Éternel. Ils disent
gloire brille partout, que la
: de sa science éclaire toute la
ls le comparent au soleil dont
s ressent les heureuses influen-
s éloges peuvent paraître mêlés
eu d'emphase; mais l'enthou-
est permis lorsqu'on veut pein-
génie aussi admirable que ce-
S. Jean Chrysostôme. Érasme
à Bâle, chez Froben, une édi-
: différentes versions latines,
revues, corrigées et complé-
les œuvres de Chrysostôme,
5 vol. in-fol. Fronton le Duc
ne autre version latine à Paris,
3, 6 vol. in-fol. Cette dernière
le, estimée, et le P. Montfaucon
ptée dans l'excellente édition
donnée des œuvres de S. Chry-
e, en grec et en latin, avec des
Paris, 1718, 13 vol. in-fol.
nt bénédictin n'a traduit que
rages qui ne l'avaient point été
par Fronton. Ceux qui peuvent se
passer du secours d'une traduction,
préfèrent l'édition donnée à Éton en
1612, par le chevalier Henri Saville,
9 vol. in-fol. Elle est plus belle et
plus exacte, mais non aussi complète
que l'édition dite des *Bénédictins*. Cette
dernière contient les ouvrages sui-
vants : *Deux Exhortations* à Théo-
dore pour le ramener à la vie mo-
nastique qu'il avait quittée en 369;
Deux livres de la componction, adres-
sés, l'un à Démétrius, l'autre à Stéléchius, deux fervents solitaires; *Trois livres de la Providence*, écrits vers
l'an 380; *Trois livres contre les en-
nemis de la vie monastique*, com-
posés vers l'an 375, lorsque l'em-
pereur Valens eut ordonné par une
loi que les moines seraient enrôlés
dans les armées romaines comme les
autres sujets de l'empire; *Comparai-
son d'un roi et d'un moine :* Chry-
sostôme établit que la cellule du cé-
nobite est préférable au palais du mo-
narque; un livre écrit en 397, *contre
ceux qui avaient des femmes sous-
introduites*, c'est-à-dire, contre les
clercs qui vivaient avec les diacones-
ses, sous prétexte qu'elles avaient
soin de leur ménage; un livre inti-
tulé : *Que les femmes régulières ne
doivent point habiter avec les hom-
mes;* le *Traité de la virginité :* Chry-
sostôme pense que la virginité est au-
tant au-dessus du mariage, que l'ange
est au-dessus de l'homme; *Deux li-
vres à une jeune veuve*, sur les avan-
tages spirituels qu'on trouve dans la
viduité; *Six livres du sacerdoce*,
écrits en forme de dialogue; S. Chry-
sostôme et S. Basile sont les interlo-
cuteurs : ce traité a toujours été re-
gardé comme le chef-d'œuvre du saint;
un *Discours prononcé le jour de son
ordination*, en 386; cinq *Homélies de
la nature incompréhensible de Dieu*,

contre les Anoméens, qui soutenaient que les hommes connaissent Dieu aussi parfaitement qu'il se connaît lui-même; sept autres *Homélies* contre les mêmes hérétiques; le *Panégyrique de Philogone*, évêque d'Antioche; un *Traité contre les juifs et les gentils*: la vérité de la religion chrétienne y est fondée sur l'accomplissement des prophéties et sur la propagation merveilleuse de l'Évangile; huit *Discours contre les juifs*: ils ont pour but de prouver que J.-C. a aboli les cérémonies légales; un *Discours sur l'Anathème*: Chrysostôme s'y propose de réunir les Méléciens et les Pauliniens, qui étaient divisés par le schisme; un *Discours sur les étrennes*: le saint s'élève avec force contre les désordres qui se commettaient le premier jour de janvier; sept *Discours sur Lazare*: ils contiennent de sages instructions sur divers points de la morale chrétienne. Tous ces écrits de S. Chrysostôme forment le premier volume de la collection de ses œuvres. Le tome II est composé de vingt-une *Homélies sur les statues*, ou *sur la sédition d'Antioche*; elles furent prêchées l'an 387; des deux *Catéchèses*, ou *Instructions aux catéchumènes*; d'un grand nombre d'autres *Homélies sur l'Evangile et sur la morale*; de sept *Panégyriques de S. Paul*; des *Panégyriques des Machabées, des SS. Mélèce, Lucien, Babylas, Juventin et Maximin, Pélagie, Ignace, Eustathe, Romain, Bernice, Prosdoce* et *Domnine*; d'une *Homélie sur les martyrs d'Égypte*, et d'une *Homélie sur un tremblement de terre arrivé à Antioche*. Le tome III peut être divisé en deux parties, dont la première contient trente-quatre *Homélies sur divers textes de l'Écriture et sur les vertus chrétiennes*; et la seconde, les *Lettres de S. Chrysostôme*. Le tome IV renferme soixante-sept *Homélies* et huit *Discours sur la Genèse*; les *Homélies sur Anne, mère de Samuel, sur Saül et sur David*. Le tome V contient cinquante-huit *Homélies sur les psaumes*: c'est un des plus beaux ouvrages de Chrysostôme. Le tome VI se compose des *Homélies sur Isaïe, Jérémie, Daniel, S. Jean, sur l'obscurité des prophéties, sur Melchisédech, contre les spectacles*; de la *Synopse de l'ancien Testament*, etc. Le tome VII est rempli par le *Commentaire sur S. Matthieu*, distribué en quatre-vingt-dix homélies. La version latine de ces homélies par George de Trébizonde, fut imprimée à Mayence, par Jean Fust, en 1468, in-fol. Maittaire, Lelong et Debure citent cette édition, si rare, que Wurdwein, dans sa *Biblioth. Moguntina*, doute de son existence. On recherche encore comme très rare l'édition donnée à Strasbourg par Meniel en 1470, in-fol. S. Thomas d'Aquin, qui n'avait de cet ouvrage qu'une ancienne version diffuse et souvent peu exacte, disait qu'il ne voudrait pas la donner pour la ville de Paris. Quatre-vingt-huit *Homélies sur l'Évangile de S. Jean* remplissent le volume VIII; la version latine de Fr. Arétin fut imprimée à Rome, en 1470, in-fol.; elle est très rare. Le tome IX contient les *Homélies sur les Actes des Apôtres*; et trente-deux *Homélies sur l'Épître aux Romains*. Quarante-quatre *Homélies sur la première Épître aux Corinthiens*; trente sur la seconde, et le *Commentaire sur l'Épître aux Galates*, qui n'est point divisé en homélies, forment le tome X. On trouve dans le tome XI vingt-quatre *Homélies sur l'Épître aux Éphésiens*; seize *sur l'Épître aux Philippiens*,

sur l'Épître aux Colossiens, *ur les deux Épîtres aux Thes-ciens;* vingt-huit *sur les deux s à Timothée;* et neuf *sur les s à Tite et à Philémon.* Le tome ntient les trente-quatre *Homé- r l'Épître aux Hébreux*, et onze *Homélies* publiées, pour la pre- fois, par Montfaucon. Dans le XIII et dernier, le savant édi- end compte de son travail. Il ensuite la vie de S. Chrysos- écrite par Pallade, et celle qu'il osée lui-même. Il termine enfin grande collection par l'analyse t ce qu'il y a de plus remar- dans les écrits du saint doc- Plusieurs de ses ouvrages ont duits en français. Nous citerons *mélies sur les Épîtres aux Ro-*, *aux Ephésiens*, etc., tra- par Nic. Fontaine, de Port- , qui fut obligé de se rétracter, qu'on l'accusait d'avoir fait S. Chrysostôme un Nestorien ; *omélies sur S. Jean*, tra- par l'abbé le Merre; les *Homé- r la Genèse et sur les Actes Apôtres*, plusieurs *Discours* et divers *Opuscules*, tra- par l'abbé de Beliegarde, en in-8°.; les *Homélies sur S. eu*, par Nic. Fontaine, 3 vol. et in-8°.; les *Homélies au d'Antioche*, publiées par de oix, en 1671; les *Panégyri- les martyrs*, par le P. Duranti recueil, de l'Oratoire, en 1735; *ttres de S. Chrysostôme*, tra- par le même, en 1752, avec te qui a pour titre : *Que per- ne peut faire de tort à celui s'en fait pas à soi-même; ité de la Providence*, traduit rmant; le *Traité du Sacerdo-* r Ant. le Maistre), Paris, 1650 9), in-12; les *Homélies et Let- tres choisies de S. Chrysostôme* » *avec des extraits tirés de ses ouvrages*, par Athanase Auger, Paris, 1785, 4 vol. in-8°., etc., etc. Le nom de S. Chrysostôme est celui de l'éloquence même. Jamais ce grand orateur ne se copie, il est toujours original. La vivacité et la richesse de son imagination, la force de sa dialectique, son art de remuer les passions, la beauté de ses métaphores, la justesse de ses comparaisons, l'élégance et la pureté de son style, sa clarté et son élévation, l'ont placé au premier rang parmi les écrivains les plus célèbres de la Grèce, et l'antiquité chrétienne n'a point d'orateur plus accompli. L'abbé Auger a osé dire que « S. Chrysostôme est l'*Homère des orateurs*. « S. Chrysos- » tôme, dit Fénélon, ne cherche » point de faux ornements, tout tend » à la persuasion. Il place chaque cho- » se avec dessein. Il connaît bien l'É- » criture-Sainte et les mœurs des hom- » mes. Il entre dans les cœurs; il » rend les choses sensibles. Il a des » pensées hautes et solides.... Dans » son tout c'est un grand orateur » (*Dialog. sur l'éloq.*). Il ressemble à Démosthènes, à Cicéron, et il n'est ni l'un ni l'autre. Il a la force de l'orateur grec, la facilité, l'abondance et le nombre de l'orateur romain; mais quand il semble les imiter, il a sa manière, et son style lui appartient. Aux vies de S. Chrysostôme, écrites par Pallade et par Montfaucon, on peut ajouter celle qu'Érasme a écrite en latin, celle que Ménard a donnée en français, Paris, 1665, 2 vol. in-8°., et celle que Godefroi Hermant a publiée, Paris, 1664, in-4°.; mais on estime surtout celle que Tillemont a insérée dans le 11°. volume de ses *Mémoires*. V—VE.

CHRYSOSTOME. *Voy.* DION.

CHRYSOTHÉMIS, sculpteur grec, natif d'Argos, florissait environ 500 ans av. J.-C. Il fit, de concert avec Eutelidas, autre sculpteur, son compatriote, les statues de Démarate et de son fils Théopompe, vainqueurs aux jeux olympiques dans les 75e. et 76e. olympiades. Ce Démarate avait remporté le premier le prix de la course, qu'il fallait gagner tout armé, suivant un usage qui ne subsista que peu de temps. Chrysothémis et Eutelidas, en mémoire de ce succès, l'avaient représenté avec des bottines, un casque et un bouclier, et cette statue existait encore à Élis au temps de Pausanias. L—S—E.

CHUBB (Thomas), naquit en 1679 à East-Harnham, petit village voisin de Salisbury, en Angleterre. Il était fils d'un marchand de drèche, et il fut mis à l'âge de quinze ans en apprentissage chez un gantier. Il quitta ensuite ce métier pour s'associer avec un de ses amis, fabricant de chandelles à Salisbury. Son éducation s'était bornée à lui apprendre à lire et à écrire; mais, animé du désir de s'instruire, il consacra à la lecture les moments de relâche que lui laissait son état. Étranger toute sa vie aux langues savantes, il acquit dans des livres anglais une connaissance assez étendue des mathématiques, de la géographie et de quelques autres parties de la science. La théologie était son étude favorite, et il établit à Salisbury une petite société dont il avait la direction, et dont l'objet était la discussion des matières religieuses. C'était alors l'époque de la controverse sur la Trinité, soutenue avec tant de chaleur entre le docteur Clarke et Waterland. Chubb écrivit, à cette occasion, une dissertation qu'un de ses amis montra à Whiston, dont les opinions étaient si conformes à celles de Chubb, qu'il désira que cette dissertation fût imprimée, et y fit quelques corrections relatives à des explications du texte de l'Écriture. Elle le fut en 1715, sous ce titre: *la Suprématie du père établie*. Cet ouvrage étonna de la part d'un homme sans lettres, et eut beaucoup de succès. En 1730, Chubb fit paraître un recueil in-4°. de traités sur divers sujets, qui ajouta encore à sa célébrité. Pope écrit, à cette occasion, à son ami Gay: « Avez-vous vu M. » Chubb, ce phénomène du comté de » Wilt? J'ai lu son livre d'un bout à » l'autre avec admiration pour le ta» lent de l'auteur, quoique sans en ap» prouver toujours la doctrine. » Ce livre procura à Chubb la connaissance de plusieurs personnes distinguées. Sir Joseph Jekyll, maître des rôles, lui offrit un logement dans sa maison, et se délassait dans sa société des fatigues et du soin des affaires. Cependant une telle situation est rarement agréable. Chubb, né sans orgueil, mais ami de l'indépendance et de la retraite, revint quelques années après retrouver son ancien ami et associé à Salisbury, pour y exprimer plus librement des opinions qui commençaient à tourner vers le déisme, comme il paraît par un assez grand nombre de traités de sa composition, imprimés en 1732, 3 vol. in-8°.; ouvrages très médiocres, qui n'ont fait de mal à personne qu'à leur auteur, dont ils ont beaucoup diminué la réputation. Il mourut à Salisbury, âgé de soixante-huit ans. On vit paraître après sa mort, en 1748, 2 vol. in 8°., d'*Œuvres posthumes*, qui ont fait beaucoup de bruit en Angleterre. On aperçoit clairement, en les lisant, que l'auteur avait peu de foi dans la révélation, qu'il était fort incertain sur une vie à venir, et qu'il ne croyait pas que les phénomènes du monde supposassent une providence

ulière. Quoi qu'on puisse penser
s changements d'opinion, assez
els dans un homme dont les con-
ances, acquises sans ordre et sans
ipes, n'avaient jamais pu former
semble de doctrine, il avait une
n forte et beaucoup de talent
exprimer ses idées : tel est du
s le jugement qu'en ont porté les
urs Clarke, Headly, Harris, etc.
lui a reproché des erreurs qui
nt l'effet de son ignorance des
es savantes. Quelques-uns l'ont
é de mauvaises mœurs, mais sans
ne preuve ; on s'est plus généra-
nt accordé à regarder son carac-
moral comme irréprochable.

S—D.

HUDLEIGH (Marie), née en
3 dans le comté de Devon, en
eterre. Sa première éducation fut
négligée, et elle ne dut qu'à elle
les connaissances qu'elle acquit
la suite dans la littérature et dans
hilosophie. Elle est auteur d'un
me de *Poésies*, imprimé pour la
ième fois en 1722, et où l'on re-
que un poëme intitulé la *Défense
femmes*, composé à l'occasion
sermon plein d'aigreur prononcé
ntre elles. On a de Marie Chud-
un volume d'*Essais sur divers
ts*, en vers et en prose (1710),
s d'un style élégant et naturel. Plu-
s de ses poésies ont été insérées
le recueil des *Poëmes des fem-
les plus distinguées de l'Angle-
e et de l'Irlande*. On y trouve en
ral une raison sûre et une versi-
ion agréable, plutôt qu'une ima-
ation brillante. Marie Chudleigh
composé quelques tragédies et
édies qui sont demeurées manus-
s. Elle mourut en 1710. Elle avait
usé un baronnet anglais. La ma-
e dont elle parle des hommes dans
Défense des femmes fait présu-
mer qu'elle ne fut pas heureuse en
mariage.

X—s.

CHUN, 9e. empereur de la Chine,
l'un de ses plus sages souverains, ce-
lui dont les maximes de gouvernement
ont obtenu parmi les lettrés une au-
torité irréfragable, et dont le nom,
béni de siècle en siècle, est encore
aujourd'hui prononcé avec vénéra-
tion par tous les Chinois. Quoique né
dans un état médiocre, sa réputation
de sagesse parvint jusqu'au célèbre
empereur Yao, qui voulut le connaître
et le juger par lui-même. Sa modestie,
son désintéressement, ses réponses
judicieuses, le prévinrent d'abord en
sa faveur ; mais il voulut s'assurer,
par d'autres épreuves, de sa vertu
et de ses talents. Il l'établit dans sa
cour, et lui donna en mariage ses
deux propres filles, qui, comme deux
témoins fidèles, devaient l'observer de
près et démêler jusqu'aux plus secrets
mouvements de son ame. Peu de
temps après, il le chargea de l'inspec-
tion générale des ouvrages publics, et
du soin de faire observer au peuple ce
que les Chinois appellent les *cinq de-
voirs de la vie civile*, emplois dont
il s'acquitta, pendant plusieurs an-
nées, avec une supériorité si marquée,
que l'envie même n'osa la lui contes-
ter. Ces succès déterminèrent Yao,
dont les forces s'affaiblissaient, à nom-
mer Chun son premier ministre, et
enfin à l'associer à l'empire. Chun op-
posa une inutile résistance ; mais il
refusa constamment de prendre, du
vivant de l'empereur, le titre et les
ornements de sa nouvelle dignité. Il
reçut les hommages des grands assem-
blés, et ce fut alors qu'il les partagea
en cinq classes différentes, auxquelles
il attribua des signes distinctifs qui de-
vaient faire reconnaître chacun de ceux
qui les composaient. Il leur distribua
des *choui*, ou tablettes d'ivoire, sur

lesquelles étaient empreintes des marques qui devaient se rapporter juste avec celles que l'empereur gardait de son côté. Lorsque ces grands se rendaient à la cour, ils y apportaient cette tablette, qui était la preuve du rang qu'ils tenaient dans l'empire. Chun entreprit ensuite la visite générale des provinces, et, pour arrêter l'excès dans les dons et les cadeaux qu'il était d'usage que les gouverneurs et les grands mandarins présentassent aux empereurs, il ordonna qu'ils n'offriraient, à l'avenir, que cinq pierres précieuses, trois pièces de satin, deux animaux vifs et un mort. Dans le cours de cette longue et pénible tournée, il publia divers réglements, tant pour fixer les cérémonies religieuses et civiles, que pour ramener à leur uniformité primitive les poids et mesures, qui variaient selon les lieux. De retour à la cour, il fit usage des connaissances qu'il avait acquises pour réformer les abus et perfectionner toutes les parties de l'administration. Il s'engagea à recommencer tous les cinq ans la visite des provinces, et obligea en même temps les princes tributaires, les gouverneurs, et autres grands officiers, à venir se présenter une fois à la cour pendant cet intervalle, et dans un ordre déterminé. Il porta à douze le nombre des neuf provinces qui composaient l'empire. Il s'occupa ensuite du sort des criminels, et adoucit les supplices; mais il voulut que si un coupable, après avoir déjà subi les peines de la justice, se trouvait de nouveau convaincu d'un délit grave, il fût puni de mort. Chun aimait les sciences et favorisa leurs progrès. On lui attribue la célèbre sphère chinoise qui porte encore aujourd'hui son nom. Cette machine, qu'il fit exécuter par les mathématiciens de la cour, représentait toute la circonférence du ciel divisée en dont la terre occupait le soleil, la lune, les planètes les y étaient placées dan aux distances proportionn différents corps semblent eux, et un moyen mécanic niquait à tous ces globes mouvements analogues à décrivent dans leurs révolu redoubla encore de zèle e lorsque la mort d'Yao l'eu maître de l'empire. Pour ce le devoir tous les officier dans le gouvernement, il à un examen général qui lieu tous les trois ans. A trois premières années. tentait de prendre des ren exacts sur la conduite de ch et à la fin des trois années il les louait ou les réprim à la neuvième année, epor nier examen, il destituait par des châtiments sévère ses précédentes réprimand point corrigés, et il accord récompenses à ceux dont tration, toujours sage, ne démentie. Chun s'occupa l l'éducation, et fonda des c il régla la police et les exerci lut surtout que, dans les ex devaient de temps en temps élèves, on fût plus attent avancement dans la vertu qu grès mêmes qu'ils pourraient les sciences. Il établit aussi de ces particulières d'hôpitaux, aux vieillards indigents. L pour le peuple, l'autre pour avaient occupé des charges l'état. On voyait souvent ce pereur se mêler parmi ces qu'il interrogeait sur les ch sées, et, lorsqu'il assistait pas, il ne dédaignait pas d

ores mains. On trouve *king* le discours qu'il iciers à l'occasion d'une y voit, avec étonnenpereur de la Chine, le deux mille ans avant ime comme lui sur la raine. Le dernier bienvers ses peuples fut de sage et vertueux Yu écartant du trône son l'il en jugea peu digne. dont Confucius a renes, mourut l'an 2208 lienne, dans la 110e. âge et la 77e. de son

G—R.

II, premier empereur tatare-mantcheou, mante à la Chine. Un , entraînant dans son de mécontents, avait n sa faveur les trois ices de Chan-si, de Pé-tché-li; il avait pris insolemment assis sur maîtres, et avait réempereur des Ming à sa propre ceinture, ssacré sa fille. Des gé- à l'état, mais imprurent les Tatars au sere. Ceux-ci vainquirent deux grandes batailles, de s'éloigner. Introlans Pé-king, pour y mmes d'or, d'argent u'on était convenu de ces redoutables auxient de langage, et ne plus leurs vues amres de la capitale, ils empereur de la Chine n de leur dernier khan, r laissé d'héritier. Telle la révolution qui, en Tatars-mantcheoux en possession de la Chine. Chun-tchi n'était qu'un enfant âgé de sept ans, mais il était soutenu et dirigé par quatre princes, ses oncles, qui formèrent son conseil de régence, auquel présida le prince Tsé-tching-ouang. Celui-ci, homme d'un génie vaste, politique profond et délié, et d'une affabilité qui le rendait non moins cher aux Chinois qu'aux Tatars, eut la principale direction des affaires, et réunit en lui presque toute l'autorité de la régence. Chun-tchi, en possession de la capitale, était encore loin de l'être de tout l'empire. Il fallut conquérir les provinces, et soutenir des guerres longues et cruelles; mais l'habileté des princes régents, soutenue de la bravoure des Mantcheoux, triompha de toutes les résistances. Dès la huitième année du règne de Chun-tchi, tout l'empire, soumis et pacifié, reconnut ses lois. Dans cette même année, 1651, le jeune prince fut déclaré majeur, et prit les rênes du gouvernement. Ses premiers pas furent dirigés par une politique sage: il adopta les mœurs et les lois de ses nouveaux sujets, conserva toutes les institutions anciennes, maintint le corps des lettrés dans ses droits et ses prérogatives, et ne fit d'autre changement dans les six grands tribunaux, que d'en doubler les membres, en y introduisant un nombre de Tatars égal à celui des Chinois qui les composaient. Cet usage s'est maintenu et s'observe encore aujourd'hui. Chun-tchi joignit à des qualités estimables, des défauts qu'une éducation plus soignée aurait pu corriger. Il était né avec des passions violentes, se laissait facilement emporter à la colère, et inclinait vers une extrême sévérité, dont il donna un exemple en 1652, année où s'ouvrirent les examens que les lettrés subissent de trois en trois ans. Il ap-

prit que la corruption s'y était glissée, et que l'ignorance, à prix d'argent, y avait obtenu les utiles honneurs du doctorat, grade préalablement indispensable pour parvenir aux premières charges. Il ordonna que les aspirants qui avaient acheté les suffrages seraient soumis à un nouvel examen, pardonna au petit nombre de ceux qui furent trouvés d'une capacité suffisante, et condamna les autres, pour avoir obtenu des grades qu'ils ne méritaient pas, à la peine de l'exil, dans laquelle leurs familles furent enveloppées. De plus, il fit punir de mort trente-six examinateurs coupables, présumant, disait-il, que ceux qui avaient vendu la justice étaient capables de vendre l'état. Chun-tchi tenait sa cour avec magnificence. Il y reçut des ambassades de la plupart des souverains de l'Asie, et quelques-unes de l'Europe. La première ambassade russe parut à Pé-king en 1656; mais elle ne fut pas admise à l'audience du monarque, parce que les envoyés du czar ne voulurent point se soumettre au cérémonial de la cour chinoise. Des ambassadeurs hollandais y arrivèrent la même année, et n'eurent pas plus de succès. Ils voulaient obtenir la liberté du commerce; mais l'empereur, sous l'honnête prétexte que la longueur du voyage les exposerait à trop de dangers, ne leur permit d'aborder dans ses ports qu'une fois tous les huit ans. Ce prince aima les sciences et parut prendre un goût particulier pour celles de l'Europe. Le P. Adam Schall lui avait présenté, sur l'astronomie européenne, un long travail, dont l'examen fut confié à une commission composée des membres les plus habiles du tribunal des mathématiques; le résultat de cet examen fut qu'elle serait adoptée et substituée à l'astronomie mahométane, la seule qui fût en usage à la Chine depuis trois siècles. Ce P. Adam Schall, jésuite allemand, jouissait de la plus haute considération à la cour de Chun-tchi. Ce jeune prince se plaisait dans ses entretiens, il l'aimait, l'honorait de toute sa confiance, et ne l'appelait que *Ma-fa* (*respectable père*). Il lui avait accordé la précieuse prérogative de pouvoir lui présenter des requêtes et des mémoires sans l'intervention des tribunaux. Non seulement il lui permettait la libre entrée de ses appartements, mais il allait lui-même visiter le missionnaire jusque dans sa chambre. Il est d'usage à la Chine que, quand les empereurs se sont assis sur quelques siéges, on les couvre aussitôt d'une étoffe jaune, couleur impériale, et il n'est plus dès-lors permis de s'y asseoir. Un jour que Chun-tchi, selon sa coutume, s'était rendu chez le P. Adam Schall, comme il s'asseyait indifféremment partout et sur le premier siége qu'il rencontrait, le Père lui dit en riant: « Mais où votre majesté veut-elle donc » s'asseoir dorénavant que je m'asseye? — Par-» tout où vous voudrez, répartit l'em-» pereur; nous n'en sommes pas là, » vous et moi. » La fin du règne de Chun-tchi ne justifia pas les flatteuses espérances que ses premières années avaient fait concevoir. Il devint éperduement amoureux de la femme d'un des grands de sa cour, qu'il maltraita durement, sous prétexte de quelque négligence dans l'administration de sa charge. L'homme en plaint, outré de l'affront qu'il venait de recevoir, se retira chez lui, et mourut de douleur au bout de trois jours. L'empereur fit venir sa veuve au palais, lui donna le rang de seconde reine, et en eut un fils, dont la naissance fut célébrée avec beaucoup d'éclat; mais ce fils ne vécut que trois mois.

t suivie de près par celle
Cette perte livra le jeune
plus affreux désespoir,
ıployer la force pour em-
ı'attentât à sa propre vie.
dans cette circonstance,
outume des Tatars, d'im-
iciers et des esclaves sur
le leurs maîtres; plus de
mes furent obligées de se
ırt dans la cérémonie des
: cette princesse, dont le
lans un cercueil enrichi
fut brûlé, selon l'usage
ıne quantité prodigieuse
r et d'argent, de soieries
les précieux. Ce faible
illit lui-même les cendres
ne trop aimée, dans une
ıt. Cet événement parut
caractère de Chun-tchi.
une noire mélancolie, il
entier aux conseils des
lui avait recommandés la
, et ne s'occupa plus que
iques superstitieuses. At-
ectite-vérole en 1661, il
s quatre jours de mala-
vingt-quatre ans. Comme
ne lui avait pas donné
laissa l'empire au second
gé de huit ans, qu'il avait
reines. Ce fils fut le cé-
ıi. (*Voy.* KANG-HI.)

G—R.

ILL (sir WINSTON), glais, d'une ancienne et le du comté de Dorset, 10, et étudia à l'univer-l, que les troubles de la : l'obligèrent de quitter rcore. Son attachement à harles Ier. lui coûta toute es biens lui furent cepen- en partie à la restaura- lu en 1661, membre du pour le canton de Wey- mouth. Charles II le créa chevalier en 1663, et la société royale, nouvellement fondée, le choisit pour un de ses membres. Il fut, en 1664, l'un des commissaires de la cour des réclamations en Irlande, et fut nommé ensuite l'un des contrôleurs du tapis vert. Cette place lui fut, dit-on, ôtée pour avoir osé avancer, dans son ouvrage intitulé: *Divi Britannici*, que le roi pouvait lever de l'argent sans l'aveu du parlement; mais il a lui-même fait disparaître ce passage dans une nouvelle édition de son livre. Il jouit d'une grande faveur à la cour de Charles II et de Jacques II. Voici le titre entier de son ouvrage: *Divi Britannici*, ou *Remarques sur les vies de tous les rois de cette île, depuis l'an du monde* 2855, *jusqu'à l'an de grâce* 1660, Londres 1675, in-fol. Dans la dédicace adressée à Charles II, Churchill avoue lui-même que son ouvrage n'est que l'*Oraison funèbre du dernier gouvernement*, ou plutôt comme le titre l'indique, l'*apothéose des rois morts*. Cet ouvrage est peu estimé, si ce n'est pour les planches qui représentent les armes des rois d'Angleterre; mais sir Winston Churchill n'a aucune réputation comme historien; ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est d'avoir donné la naissance au duc de Marlborough. Sa fille Arabelle fut maîtresse du duc d'York (Jacques II), dont elle eut quatre enfants, entre autres le duc de Berwick. X—S.

CHURCHILL. *V.* MARLBOROUGH.

CHURCHILL (CHARLES), poète satirique anglais, né en 1731, à Westminster, étudia dans l'école de cette ville, où il se distingua beaucoup plus par la vivacité de son esprit que par son application et ses progrès; car ayant été présenté par son père à l'université d'Oxford, on refusa de

l'y recevoir comme trop peu avancé dans les langues classiques ; ce fut probablement l'origine de la haine contre cette université qu'il a exprimée ensuite dans plusieurs de ses ouvrages. Après avoir continué quelque temps ses études à Westminster, il se maria vers l'âge de dix-sept à dix-huit ans, prit les ordres, et obtint une cure de peu de valeur. Pour augmenter ses ressources pécuniaires, il ouvrit un magasin de cidre ; mais, dépourvu d'ordre et d'économie, il se vit bientôt accablé de dettes, et forcé de faire banqueroute. Revenu à Londres, il remplaça son père, qui venait de mourir, dans la cure de la paroisse de St.-Jean, et se mit à donner des leçons de grammaire à de jeunes demoiselles, ce qui ne l'enrichit pas beaucoup ; en sorte qu'il se vit bientôt poursuivi par de nouveaux créanciers, et ne dut qu'à la générosité d'un ami la conservation de sa liberté. Il était déjà lié avec Thornton, Colman et Lloyd, qui formaient alors une sorte de triumvirat littéraire, et lui-même se fit bientôt connaître par son poëme de *la Rosciade*, dont la première édition, publiée sous le voile de l'anonyme, en 1761, eut un succès assez brillant. C'était une satire des acteurs qui occupaient à cette époque la scène anglaise. Excepté Garrick et quelques actrices, tous les comédiens y étaient impitoyablement déchirés ; ils se plaignirent, et n'en furent que plus maltraités dans les éditions subséquentes. Ce poëme ayant été l'objet de quelques attaques de la part des journaux, l'auteur écrivit son *apologie*, où les journalistes, les acteurs, et Garrick lui-même, sont également accablés d'épigrammes plus ou moins piquantes. Ses ennemis s'attachèrent alors à rechercher sa conduite et ses mœurs, qui n'étaient rien moins q
plaires pour un ecclésiastique.
de brocards, il essaya de se
dans une épître adressée à
Lloyd, et intitulée : *la Nuit*
prétend que, quelles que soien
lies d'un homme, c'en est un
que de prétendre les cacher
épître fut suivie du premier ch
poëme intitulé : *le Revenan*
Ghost) ; mais un ouvrage
beaucoup plus de sensation,
Prophétie de famine, pa
écossaise, ouvrage de paru s'il
écrit avec chaleur, et rempli
sonnalités et d'invectives co
Ecossais. L'auteur fut élevé
partisans au-dessus de Pope
succès d'un ouvrage qui ne
pas tant d'honneur ne fit q
le scandale à la malignité q
avait obtenu ; mais Churchill
frayait point du scandale.
tout-à-fait la décence et ce qu
à son état, il se montrait
monde dans un costume d'u
gance recherchée. A ce ridi
joignait des bizarreries d'u
genre. Il eut la fantaisie d'ha
plus jeune de ses fils d'une éto
sière, en usage parmi les enf
montagnards écossais, et le
partout sous ce vêtement, dan
sein de ridiculiser les Ecossa
détestait. Il se sépara bientô
femme, et se livra plus que
à des habitudes d'intempéran
débauche. Il était fort lié av
garth ; mais ce peintre ayant
une caricature du fameux Jean
intime ami de Churchill, celui-
posa pour venger son ami l'é
W. Hogarth, où le caractèr
de l'artiste était indignement
Le sensible Hogarth s'en a
point qu'on prétend qu'il en
de chagrin. En 1765, paru

poëme du *Revenant*, ou-diocre, au jugement même , admirateur enthousiaste de , mais dans lequel se trouve ge célèbre, le portrait de), où l'on reconnut aisément r Johnson, qui se contenta Churchill de *sot*. Churchill suite *la Conférence*, *le Duel*- e poëme intitulé *l'Auteur*, ses plus agréables produc- ui fut louée même par les es que ce poète avait précé- offensés. Après avoir donné autres ouvrages du même vint, en 1764, visiter en n ami Wilkes, alors proscrit. ncontrèrent à Boulogne, où l fut attaqué d'une fièvre mi- l'emporta au bout de quel- s, âgé de trente-quatre ans. loyd était à table lorsqu'il nouvelle de cette mort. Il en ne frappé, tomba malade, et a lit en disant : « Je suivrai uvre Charles. » Il mourut en de temps après. Churchill dé par les Anglais comme un de génie ; mais, poète très souvent obligé d'écrire pour l se laissait aller à sa facilité , soignait peu ses ouvrages, ongeait guère à la postérité. iers poëmes surtout sentent récipitation du travail, et tous illés de l'esprit de parti. Des fréquentes aux discussions s qui occupaient alors les es- es rendent aujourd'hui insi- obscurs, et plusieurs endroits besoin de commentaires ; c'est i on a donné, en 1804, une n 2 vol. in-8°. des *Œuvres* s de Churchill, avec des ex- ns et des remarques. Outre ses poëmes que nous avons n a de lui : *Gotham*, poëme politique ; *le Candidat*, satire ; *l'Adieu*, *le Temps*, *l'Indépendance*, etc. On a imprimé sous son nom des sermons très médiocres. S—D.

CHYDENIUS (Samuel), physicien et mécanicien, né en Finlande, l'année 1727, fit ses études à Upsal sous Linné, Wallérius et Klingenstiern. Il publia, pendant son séjour dans cette ville, deux dissertations intéressantes, l'une sur la diminution des eaux dans le golfe de Bothnie, l'autre sur l'utilité des canaux de navigation en Suède. Ayant été placé à l'université d'Abo comme adjoint de la faculté de philosophie, il établit à ses frais un laboratoire de chimie, et répandit le goût de cette science parmi les jeunes gens. Son zèle pour la prospérité de la Finlande lui fit entreprendre les voyages les plus pénibles, qui avaient principalement pour but le nivellement des terrains, les sondes des lacs et des rivières, et la construction des canaux. En descendant un torrent rapide, il se pencha pour considérer les dimensions des eaux, et, la barque ayant en même temps éprouvé une secousse, il tomba dans le torrent, qui l'entraîna, et son corps ne fut retrouvé que huit jours après. Cet accident, arrivé le 11 juillet 1757, enleva dans la force de l'âge un citoyen qui eût pu rendre encore les services les plus importants à sa patrie. C—au.

CHYRCHAH. Cet usurpateur, d'origine âfghâne, se nommait *Féryd* lorsqu'il habitait le pays appelé *Rôh* (montagne), situé sur les confins de la Perse et de l'Inde. La tribu dont il était originaire se nommait *Sous*, et passait pour la plus noble de toutes les tribus âfghânes. Féryd, qui n'était pas très aimé de son père, quitta de bonne heure son pays natal, et passa dans l'Inde, où il mena une vie aven-

tueuse, se faisant remarquer chez les princes au service desquels il entrait, par sa valeur, par son intelligence, et surtout par son ambition. Étant à la chasse avec le souverain du Béhâr, il attaqua seul un énorme tigre, et lui abattit la tête d'un coup de sabre. Le prince, saisi d'admiration pour un si grand acte de courage, lui donna aussitôt le surnom de *Chyr-Khân* (seigneur brave comme un lion). Ce souverain mourut peu de temps après, et, sans égard pour les droits de l'hospitalité, ni pour la mémoire de son protecteur, Chyr-Khân s'empara de la province, et en chassa l'héritier, trop jeune pour soutenir ses droits. Ces succès lui procurèrent les moyens d'en obtenir d'autres, et il crut pouvoir essayer l'exécution du grand projet qu'il méditait depuis long-temps. Du Béhâr, il passa dans le Bengale, et s'en empara après avoir défait et tué le gouverneur de cette province. Le grand-moghol Humâyoûn, fils et successeur de Bâbour, conquérant de l'Inde et fondateur de la dynastie moghole, crut devoir s'opposer aux progrès rapides et inquiétants de Chyr-Khân; il conduisit donc cent mille cavaliers contre celui-ci, qui en avait à peine cinquante mille. Malgré la grande infériorité du nombre, il n'hésita point à attaquer l'armée impériale: l'action eut lieu auprès du Gange. Le 10 de moharrem 947 de l'hégire (19 mai 1540), le monarque indien fut complètement battu et obligé de fuir à Agrah, suivi d'un petit nombre des siens. La plus grande partie de ses troupes fut passée au fil de l'épée, ou se noya dans le Gange. Harcelé par le vainqueur, trahi par ses parents et ses grands officiers, Humâyoûn fut contraint de se réfugier à la cour de Perse. Chyr-Khân prit le titre de châh, fit frapper monnaie à son coin, et réciter dans les mosquées le *khothbah* (ou prône) en son nom; enfin, il s'arrogea tous les titres et les droits de la royauté, dont il avait, en effet, le pouvoir. Son règne, qui ne dura que cinq ans, fut toujours agité. Il mourut victime d'une explosion de poudre, en faisant le siége d'une citadelle, le 13 de rabyi premier 952 (24 août 1545). Chyr-Châh laissa de grands monuments de sa magnificence, tels que des kâra vânsérâys et des puits pour les voyageurs; de superbes mosquées bien dotées; des routes plantées en arbres fruitiers; enfin, il établit des postes aux chevaux, jusqu'alors inconnues dans l'Inde. Son tombeau, situé à Sasseram, près de Djyepoûr, est encore entier, et offre un des plus beaux monuments de l'Inde.

L—s.

CHYRKOUH (Asad-Eddyn), nommé, dans nos historiens des croisades, *Syracon*, était frère d'Aïoûb et oncle de Saladin (*V.* Aïoub et Saladin). Forcé de fuir de Tekryt, où il avait tué un homme, il se rendit auprès du célèbre Sanguin, qui le reçut avec distinction et lui assigna de très bons fiefs. Chyrkoûh resta toujours à la cour de Sanguin et à celle de Noradin, son fils (*V.* Sanguin et Noradin), qui lui donna Emesse et Rahabah, et peu après l'éleva au rang de général de ses armées, faveur que Chyrkoûh devait à son courage. Ce prince voulant s'emparer de l'Égypte, où il était appelé par Chawer, confia le commandement de l'armée destinée pour cette province à Chyrkoûh (*Voyez* Chawer). Saladin débuta dans la carrière militaire sous cet habile général, à qui il succéda dans la dignité de vézyr du khalyfe Adhed.

J—n.

CHYRYN, femme célèbre parmi les poètes persans, moins encore par

auté que par la passion qu'elle a au roi Khosrou-Perwyz, et par férence qu'elle accorda au sculp- Ferhâd. Si l'on en croit Ferdou- e roi de Perse trouva dans ce e artiste un rival heureux. La ja- du monarque et les malheurs eux amants ont exercé l'imagi- t et le talent de Ferdoucy, de ıy, de Djâmy, et de plusieurs poètes persans. L'historien bond donne une version un peu favorable à la poésie, mais oup plus vraisemblable. Il nous nd que Chyryn était esclave d'un ur persan, chez qui Perwyz, de monter sur le trône de , allait fréquemment. Il devint ement amoureux de la jeune e, et lui donna même son an- Ce gage d'amour fut pour elle un de mort. Son maître ordonna la précipitât dans l'Euphrate. rmes et la beauté de la mal- se Chyryn attendrirent l'hom- argé d'exécuter cet ordre bar- il se contenta, pour ne pas er entièrement à son devoir, de ser légèrement sur le bord du ; Chyryn se sauva facilement, se réfugier auprès d'un pieux e, dans la cellule de qui elle lusieurs années, même après ment de Khosrou au trône. t un jour des soldats qui pas- auprès du monastère qu'elle ha- Chyryn chargea l'un d'eux ncer au roi qu'elle était vivante, à remettre l'anneau qu'elle avait sement conservé. Perwyz ré- nsa magnifiquement le porteur e heureuse nouvelle, et envoya mbreuse escorte pour amener e Chyryn. Il la reçut avec des rts de joie difficiles à expri- et ils vécurent dans la plus union jusqu'au moment où Khosrou-Perwyz devint la victime du plus atroce des complots. Chyrouyéh, son fils, devint éperduement amoureux de Chyryn, et croyait le remplacer dans le cœur de cette veuve inconsolable, comme il lui avait succédé sur le trône. Fatiguée des sollicitations les plus vives et les plus odieuses, elle demanda et obtint la permission de visiter encore une fois le monument où reposaient les restes de Perwyz. Au moment où l'on ouvrait la porte de ce lieu funèbre, elle prit un poison subtil qui la fit mourir presqu'à l'instant même. Chyryn vivait au commencement du 5e. siècle de l'ère chrétienne. Quelques écrivains croient reconnaître en elle l'Irène, fille de l'empereur grec Maurice. Les Persans, accoutumés, comme tous les autres Orientaux, à substituer aux noms étrangers des noms analogues à leur propre langue, auront métamorphosé *Irène* en *Chyryn*, mot persan qui signifie *doux*, *gracieux*, et d'où les anciens Grecs auront bien pu tirer eux-mêmes le nom de leurs *syrènes*. L—s.

CHYTRÉE, ou CHYTRÆUS (David), dont le véritable nom, suivant Crénius, était *Kochhaff*, fils d'un ministre luthérien, naquit en 1530, selon les uns, à Ingelfing en Souabe; selon les autres, à Brakenhein, village du duché de Wurtemberg. Quelques auteurs prétendent qu'il fut, dans sa première jeunesse, domestique de Mélanchthon, qui l'aimait comme un fils. Il est du moins certain qu'il fut son disciple, et qu'il étudia sous lui la théologie à Wittenberg; il avait déjà appris le grec et le latin sous Joachim Camerarius, à Tubingue. Il voyagea en Italie. De retour en Allemagne, et n'ayant encore que vingt ans, il fut nommé professeur d'Écriture sainte dans l'académie de Rostoch. Il était versé

dans l'étude de la théologie, de l'histoire et de la chronologie. Juste-Lipse, et plusieurs autres savants le regardent comme un des plus grands hommes de l'Allemagne. Les rois de Danemark et de Suède, l'électeur de Brandebourg, les sénats de Stralsund, d'Augsbourg et de Strasbourg lui offrirent des appointements plus considérables que ceux qu'il avait à Rostoch; mais il ne put se résoudre à quitter son académie, et refusa même l'augmentation de traitement que le duc de Mecklembourg, son souverain, voulut lui donner. Sa grande réputation de science et de vertu le fit employer dans plusieurs affaires importantes. L'empereur Maximilien II, Éric XIV, roi de Suède, Christian III et Frédéric II, rois de Danemark, l'appelèrent dans leurs états pour y établir des écoles et des églises, et le comblèrent de présents. Il contribua beaucoup à l'établissement de l'université d'Helmstadt, et mourut le 25 juin 1600, âgé de plus de soixante-dix ans. Il publia un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont: I. *De lectione historiarum rectè instituendâ*, Strasbourg, 1565, in-8°.; Helmstadt, 1585, in-4°.; et dans le tome II du *Penus artis historicæ*, Bâle, 1579, 2 vol. in-8°. On y trouve l'ancien calendrier romain, des réflexions sur l'utilité de l'histoire, la liste de plusieurs historiens, avec des remarques, la chronologie d'Hérodote et de Thucydide; et dans l'édition d'Helmstadt, qui est la meilleure, la continuation de cette chronologie jusqu'à l'an 1585. Il y a aussi une édition de Strasbourg, 1663, in-8°. II. *Historia Augustanæ confessionis*, Francfort, 1578, in-4°., traduite en français par Luc le Cop; Anvers, 1582, 1590, in-4°. Cette histoire de la Confession d'Augsbourg est remarquable en ce que D. Chytrée ne rapporte pas moins les fautes ces et des théologiens luthér celles de Charles-Quint et d princes catholiques. Il croit plus de précaution et de dés ment ces derniers auraient p cher la liberté de conscienc thériens, et étouffer leur s qu'elle avait l'espoir de t (*Voyez* ce que dit Bayle d vrage, dans son Dictionnair de l'article Braun). III. *Saxoniæ et vicinarum ali tium, ab anno* 1500 *a* 1593, Leipzig, 1593, in-f tinuée par un anonyme 1611, Leipzig, 1628, in-f édition parut à Wittenberg in-fol., sous le titre suivant: *dalicæ et Saxoniæ Alberti continuatio.* Chytrée y gard me, mais le succès qu'il obt gea à se nommer dans l'é 1593. IV. *Tabula phil sive series philosophorum* tome X des *Antiquités gr* Gronovius; V. *Tabula de ceronis*, Berlin, 1581, in *Oratio de statu eccles Græciâ, Asiâ, Africâ, E* etc., Wittenberg, 1575, et 1583, in-8°.; traduit en alle Henri Arnold, 1581, in-4°. ve dans ce livre: 1°. *Epist tantinopolitanæ triginta, aliquot, græcè latinè*; 2°. *fidei à Gennadio patriarch corum imperatori exhibita Russorum ac Tartarorum et veterum Borussorum* Le jésuite Possevin publia à Ingolstadt, une critique d vrage, intitulée: *Retectio rarum cujusdam Davidis* etc. Chytrée ne donna s qu'en 1586, in-8°. VII. *O cribens regionem Greich*

n fluvium sitæ, Francfort, -8°. ; VIII. *Histoire de* par G. Schutz, jusqu'en continuée par D. Chytrée et noffs, depuis 1525 jusqu'en eipzig et Eisleben, 1599, tte histoire, écrite en alle- t curieuse et estimée. IX. *mologie* des vies d'Alphonse, XII, de Charles-Quint, etc., apophthègmes et des notes, rrage d'Antoine de Palerme, *De dictis et factis Alphonsi agonum libri IV*, Witten- 85, in-4°. X. *Orationes*, 1614, in-8°.; XI. *Epistolæ*, 14, in-8°. Ces deux derniers furent publiés par le fils de XII. *Catalogus conciliorum*, à Strasbourg, en 1601, in- suite du *Libellus synodicus* Pappus. Les autres ouvrages breux de David Chytrée sont orique latine, un livre sur la ue, un autre, *De ratione* ; un catéchisme, des com- s sur presque tous les livres ne règle de vie, etc., etc. La de ses écrits théologiques, 12 vol. in-fol. (Hanau, 1604), mis à l'*index*. Sa vie a été ar Ulric Chytrée, son fils, , 1601, in-4°., et par Otton : Schützer, Hambourg, 1720, parties in-8°. (*Voyez* Mel- lam, Paul Freher, Fr. Goth. ; la *Bibliothèque historique* bourg, centurie VII; *Etwas elehrten Rostockschen Sa-* nn. 1738, etc.) V—VE.

TRÉE (NATHANAEL), frère du nt, né en 1543, fut ministre n, professeur de poésie à l'a- de Rostoch, recteur de l'aca- le Brême, poète latin estimé, ut en 1598, âgé de cinquante- s. Parmi ses ouvrages, nous citerons : I. *Variorum in Europâ itinerum deliciæ*, Herborn, 1594, in-8°. C'est une description, par les épitaphes, les inscriptions et les monuments, des principales villes de l'Allemagne, de la Suisse, de la Belgique, de la France, etc. Cet ouvrage fut réimprimé en 1599 et 1606, in-8°. II. *Iter Italicum, Gallicum, Germanicum ;* ce sont de petits poëmes en vers hexamètres, que les frères Reusner ont insérés dans leur *Hodoeporica, sive itineraria à diversis clarissimis doctissimisque viris carmine conscripta*, Francfort, 1575, in-12 ; et Bâle, 1580, in-8°. On y trouve du même N. Chytrée, *Excerpta de iis quæ peregrinantibus in itinere observanda sunt.* Dans l'*Iter Gallicum* l'auteur décrit non seulement Paris, mais encore les villes qu'il a vues sur la route. III. *Iter Dantiscanum, carmine*, fut imprimé à Bâle en 1592, in-8°.; IV. *Poëmatum omnium libri XVII*, Rostoch, 1579, in-8°.; V. *Jo. Casæ Galateus, seu de morum honestate et elegantiâ liber*, Oxford, 1580, et Hanovre, 1603, in-8°. C'est une traduction de l'italien en latin, dédiée par Chytrée à Nic. Casa, chancelier du roi de Danemark ; il y joignit une version latine du *Trattato degli uffizj icommuni* du même auteur (*V.* Jean della CASA). VI. *De affectibus movendis*, Herborn, 1586, in-12; VII. *Viaticum itineris extremi, doctrinæ et consolationis plenissimum*, Herborn, 1601, in-8°. On y trouve un poëme *protrepticon*, contenant un abrégé de la doctrine chrétienne, et la confession de foi de l'auteur. VIII. *Fastorum ecclesiæ christianæ libri XII*, Hanau, 1584, in-8°.; l'auteur y décrit, en vers, les évènements les plus mémorables de l'histoire ancienne et moderne. IX. *Cassii parmensis, poëtæ inter epi-*

cos veteres eximii, Orpheus, cum commentariolo N. Chytræi, Francfort, 1585, in-8°. Suivant George Fabricius, ce poëme, qui n'a que dix-neuf vers, fut découvert par Pierre Vettori; mais Achille Stace, portugais, passe pour l'avoir publié le premier (*Voy.* Cassius-Hemina). L'édition de Chytrée est rare et recherchée. Ce savant donne, sur la vie de Cassius, des renseignements tirés d'Horace, de Valère Maxime, de leurs commentateurs, et de plusieurs autres écrivains, mais sans éclaircir un point d'histoire littéraire très obscur. V—ve.

CIA. *Voy.* Ordelaffi.

CIACCONE, ou CIACCONIUS. *Voy.* Chacon.

CIAMBERLANO (Lucas), peintre et graveur, né à Urbin en 1586, avait déjà pris le grade de docteur en droit lorsqu'il quitta l'étude de la jurisprudence pour se livrer à la peinture et ensuite à la gravure. Il a beaucoup travaillé à Rome, tant d'après ses dessins que d'après les plus grands maîtres de l'école d'Italie, surtout Raphaël. Ciamberlano maniait le burin avec beaucoup d'intelligence, et dessinait très bien le nu; il existe de lui une suite de seize bustes, représentant, en grandeur naturelle, les faces de Jésus-Christ, de la Vierge, des évangélistes et des apôtres, gravés au burin à grands traits, qui sont d'une savante exécution et d'un bel effet; ils sont de la plus grande rareté, et ne sont mentionnés dans aucun catalogue. Lucas Ciamberlano fut aidé dans ce beau travail par Dominique Falcini et César Bassani. Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il grava ces bustes précieux, qui paraissent avoir été inconnus à M. de Heinecken lui-même, puisqu'il n'en parle en aucun endroit de ses ouvrages. Ciamberlano est mort à Rome en 1641. A—s.

CIAMPELLI (Augustin), peintre, naquit à Florence en 1578, fut élève de Sanetti. Attiré à Rome par les travaux que le pape Clément VIII faisait faire au Vatican, il fit preuve d'une grande manière de peindre dans les différents ouvrages dont il fut chargé. Ciampelli avait un pinceau large et facile; son style est noble, son dessin correct, et son coloris plein d'harmonie. On compte à Rome plus de quarante ouvrages de sa main dans des édifices publics, tant à l'huile qu'à fresque, et tous ces ouvrages sont exécutés avec beaucoup de soin; les plus beaux se voyent au Vatican et à St.-Jean-de-Latran. Ciampelli avait formé un livre de dessins, faits avec beaucoup de soin, de tous ses ouvrages. Il mourut à Rome en 1640. A—s.

CIAMPINI (Jean-Justin), naquit à Rome, d'une famille honnête, le 13 août 1633. Il perdit ses parents à l'âge de douze ans. S'étant d'abord livré à l'étude du droit, il fut reçu docteur à Macerata; mais il abandonna cette carrière pour les belles-lettres. Il obtint ensuite un emploi dans la chancellerie apostolique, et renonça à un mariage avantageux que lui proposait son frère aîné, pour se consacrer entièrement à l'étude. Clément IX le créa, en 1669, maître des brefs des grâces, et préfet de ceux de justice. Ses travaux ne l'empêchèrent point de satisfaire son goût pour l'histoire, les sciences et les belles-lettres, auxquelles il se livra avec un égal succès. En 1671, il fonda à Rome une académie pour l'histoire ecclésiastique. Nommé, en 1672, l'un des abbréviateurs du grand Parc, il en fut, peu de temps après, le secrétaire. Il établit, en 1677, une autre académie pour les sciences naturelles, physiques et mathématiques, sous la protection de la reine de Suède. Plusieurs cardinaux, et

ersonnages distingués qui cette époque, étaient mem- cette société, à laquelle on rand nombre de disserta- ortantes. Une riche biblio- les collections de statues, les et de monuments an- nt transformé sa maison en où se rassemblaient tous les upart des savants de Rome nt y discuter les points les essants de l'histoire et de . Cette réunion formait une académie. Ciampini était eaucoup d'esprit; il avait un vif et impétueux, quelque- ; il soutenait son sentiment âtreté, se livrant avec d'au- d'ardeur à une entreprise, ès lui en paraissait plus dif- style se ressent un peu de la on avec laquelle il écrivait. lui, en italien et en latin, ouvrages dont on fait un en Italie : I. *Discorso te- academia fisico-matema- ana, in occasione della co- arsa in meso agosto* 1681, *azioni sopra di essa*, Ro- , in-4°.; II. *Sur les nou- élescopes*, Rome, 1686, italien; III. *Conjecturæ de azymorum usu in ecclesiâ* ome, 1688, in-4°.; IV. *libri pontificalis, sive vita- norum pontificum quæ sub nastasii bibliothecarii cir- tur*, etc., Rome, 1688, in- *Parergon ad examen libri is, sive epistola Pii II ad VII regem Franciæ ab hæ- ravata*, etc., Rome, 1688, I. *Dissertatio historica an pontifex baculo pastorali* Rome, 1690, in-4°.; VII. *abustibili lino sive lapide* , 1691, in-4°., petit ou- vrage curieux; VIII. *Sacro historica Disquisitio de duobus emblematibus, in quâ disceptatur an duo Philippi imperatores fuerint christiani*, Rome, 1691, in-4°.; IX. *De sacris ædificiis à Constantino magno constructis*, Rome, 1693, in-fol., ouvrage rempli de recherches, orné de 55 planches; X. *Investigatio historica de cruce stationali*, Rome, 1694, in-4°.; XI. *Explicatio duorum sarcophagorum sacrum baptismatis ritum indicantium*, Rome, 1697, in-4°.; XIII. *Vetera monumenta in quibus præcipuè musiva opera, sacrarum profanarumque ædium structura, ac nonnulli antiqui ritus, dissertationibus, iconibusque illustrantur*. Cet ouvrage, accompagné de 134 planches, est le plus important qu'ait publié Ciampini; il était composé de quatre parties : la première parut en 1690, et la seconde en 1699, in-fol.; les deux dernières n'ont jamais vu le jour. On a encore de cet auteur plusieurs dissertations dont on trouve le catalogue à la tête de l'édition de Gianini, qui a recueilli les principaux ouvrages de Ciampini, et les a fait réimprimer à Rome, 1747, 3 vol. in-fol. Parmi le grand nombre de ses morceaux inédits on en conserve quelques-uns à la bibliothèque du Vatican. Il a aussi travaillé au *Giornale de' Letterati* qui parut à Rome, chez Tanassi, 1668 à 1681, et il en fut le principal rédacteur depuis 1676. Ciampini mourut le 12 juillet 1698, âgé de soixante-cinq ans, après avoir cultivé et encouragé les sciences et les lettres pendant toute sa vie. T—N.

CIAMPOLI (Jean-Baptiste), poète italien, né à Florence en 1589, fit ses humanités chez les jésuites, et sa philosophie chez les dominicains. Il était pauvre; les succès brillants qu'il eut dans ses études intéressèrent J.-B.

la restauration. On a de lui le bas-relief du piédestal de la grande colonne de Londres, appelée le *Monument*, et deux figures de fous, placées à l'entrée de l'hôpital de Bethléem. Colley était le nom de sa mère, anglaise d'une bonne famille du comté de Rutland. Gibber porta les armes sous le duc de Devonshire, dans la révolution qui plaça le prince d'Orange sur le trône, et ensuite, contre le gré de ses parents, il entra, comme acteur, au théâtre de Drury-Lane. Ses succès ne parurent pas répondre d'abord à la force du penchant qui l'avait entraîné, et il fut plus de neuf mois avant d'atteindre à un traitement de dix schelings par semaine. Cependant sa position s'améliora par degrés. Enfin son talent pour l'emploi des rôles appelés *grims*, se déploya d'une manière brillante dans le rôle de Fondlewife, du *Vieux Garçon* (*The old Batchelor*), comédie de Congrève, où il sut saisir tellement la manière et même la figure d'un acteur nommé *Dogget*, extrêmement chéri du public, mais qui venait de se retirer du théâtre, que Gibber fut reçu dans ce rôle avec des transports de joie inexprimables. En 1695, parut sa première comédie : *Love's last shift* (*le Dernier expédient de l'Amour*) ; ce titre a été rendu par un traducteur francais par *la Dernière chemise de l'Amour*. Et, en effet, *shift* veut dire aussi *chemise de femme*. La pièce de Gibber obtint un grand succès, et lord Dorset déclara qu'il n'avait pas encore vu si bien débuter. Il y joua le rôle de sir Novelty, caricature d'homme à la mode, comme il s'en trouve dans la plupart de ses pièces, et qui fut aussi un genre de rôles dans lesquels il se distingua particulièrement. Probablement l'insolence naturelle et la vanité qui faisaient une partie distinctive de son caractère, et dont il eut plu fois lieu de se repentir, lui fa moins d'un grand secours p présenter des personnages d deux qualités font le princi rite. Il en put aussi prendre dèle parmi les gens du mon lesquels il cherchait à vivre » fatiguant pour y parvenir, » de ses biographes, à amu » gens qui avaient beaucou » d'esprit que lui, mais plus d' En 1697, il donna sa com *Woman's wit* (*l'Esprit d'u me*), qui eut peu de succès. E il essaya une tragédie de *Xer* n'eut qu'une représentation. Il au genre comique, et donna pl pièces, soit de son inventio imitées d'autres auteurs et m ses compatriotes. Ainsi sa com *Love makes a man* (*l'Amo un homme*) est composée d pièces de Beaumont et Fletche *would and she would not* (*voudrait et ne voudrait pas*) tre comédie de Gibber, est d'une pièce espagnole. Elles toutes deux un grand succès; *the Careless husband* (*le Ma souciant*), jouée en 1704, es qui a établi la réputation dr que de Gibber ; elle obtint un de Pope même, son ennemi d Elle est écrite avec élégance, c sente un tableau de mœurs ce n'est pas cependant une pièce ; de même que la plupart médies de Gibber, elle n'offre vention dans l'intrigue, ni orig dans les caractères ; mais une ture des ridicules à la mode aime à voir jouer sur la scène, c toute attaque contre le pouvo faveur. On trouve dans toutes d vacité et de l'esprit dans le dia et plus de naturel qu'on n'en ve

les autres comédies an-
erpétuelles conversations
, une peinture assez fine
ouvements du cœur, sans
de Marivaux à les dissé-
expliquer; enfin, une in-
licence dans les détails,
: intention immorale, et
ours un caractère de fem-
ressant. Ce qu'il y a de
, et ce qui tient aux
ises, c'est que ce caractère
est presque toujours don-
nne mariée, tandis que
lles sont toutes coquettes
ntes. Sa comédie du *Non*
Non jureur), jouée en
ie imitation du *Tartuffe*,
le fond et les principales
accommodée aux mœurs
dirigée contre les *jacobi-*
saient alors d'assez vives
ux partisans de la maison
Le docteur Wolff, le tar-
ièce, est reconnu à la fin
tre catholique romain, à
dire la messe plusieurs
s, ce qui était le jour le
sous lequel on pût le
peuple de Londres. Il
entré dans des complots
uvernement, et ces com-
s par un jeune homme
abord séduit, amènent le
d'une manière peut-être
e que celui du *Tartuffe*;
ioûment, beaucoup plus
beaucoup moins d'effet,
u'il nécessite détruit cette
ité de la marche du *Tar-*
comique franc et naturel
si peu dans les comédies
arce que ceux mêmes qui
eindre des caractères ont
es manies particulières au
ndividus, tandis que Mo-
la nature de tous les pays
et de tous les temps. On n'y voit point paraître Mme. Pernelle, et le rôle d'Orgon y est singulièrement affaibli dans celui de sir John Woodvill. Au lieu que Orgon raconte, dans la simplicité de son cœur, que Tartuffe s'est accusé

D'avoir pris une puce en faisant sa prière,
Et de l'avoir tuée avec trop de colère.

c'est le fils qui raconte, en se moquant de Wolff, qu'il fait « enfermer les » poules le samedi, de peur que le » coq ne s'en occupe le dimanche. » *Le Non juror*, bien payé par la cour, eut d'ailleurs tout le succès que devait avoir un ouvrage de parti; il attira en même temps à Cibber les ennemis qu'il devait en attendre, et dont probablement il augmentait le nombre par l'insolence de sa conduite à l'égard des auteurs avec lesquels il avait à traiter en qualité de directeur du théâtre de Drury-Lane, auquel il était associé depuis l'an 1711. Il leur donna beau jeu par sa nomination, en 1730, à la place de poète lauréat, dont il remplit les fonctions d'une manière assez ridicule. Il eut, au reste, le bon esprit de se moquer lui-même de ses propres vers, et d'ôter aux rieurs le plaisir de penser que leur censure l'avait affligé; mais quelque esprit, et même, ce qui est assez étrange, quelque modération qu'ait mis Cibber dans ses rapports avec les critiques, il ne put désarmer la haine de Pope, qui ne perdit pas une occasion de le tourner en ridicule, et qui, dans quelques éditions de la *Dunciade*, l'a élevé au premier rôle, à la place de Théobald, qu'il y avait mis d'abord. En 1730, étant alors âgé de près de soixante ans et dans une situation aisée, il quitta le théâtre, sur lequel il ne remonta plus qu'une fois, environ quinze années après, pour jouer un rôle dans une de ses pièces, et il ne parut pas qu'il eût rien perdu

l'y recevoir comme trop peu avancé dans les langues classiques; ce fut probablement l'origine de la haine contre cette université qu'il a exprimée ensuite dans plusieurs de ses ouvrages. Après avoir continué quelque temps ses études à Westminster, il se maria vers l'âge de dix-sept à dix-huit ans, prit les ordres, et obtint une cure de peu de valeur. Pour augmenter ses ressources pécuniaires, il ouvrit un magasin de cidre; mais, dépourvu d'ordre et d'économie, il se vit bientôt accablé de dettes, et forcé de faire banqueroute. Revenu à Londres, il remplaça son père, qui venait de mourir, dans la cure de la paroisse de St.-Jean, et se mit à donner des leçons de grammaire à de jeunes demoiselles, ce qui ne l'enrichit pas beaucoup; en sorte qu'il se vit bientôt poursuivi par de nouveaux créanciers, et ne dut qu'à la générosité d'un ami la conservation de sa liberté. Il était déjà lié avec Thornton, Colman et Lloyd, qui formaient alors une sorte de triumvirat littéraire, et lui-même se fit bientôt connaître par son poëme de *la Rosciade*, dont la première édition, publiée sous le voile de l'anonyme, en 1761, eut un succès assez brillant. C'était une satire des acteurs qui occupaient à cette époque la scène anglaise. Excepté Garrick et quelques actrices, tous les comédiens y étaient impitoyablement déchirés; ils se plaignirent, et n'en furent que plus maltraités dans les éditions subséquentes. Ce poëme ayant été l'objet de quelques attaques de la part des journaux, l'auteur écrivit son *apologie*, où les journalistes, les acteurs, et Garrick lui-même, sont également accablés d'épigrammes plus ou moins piquantes. Ses ennemis s'attachèrent alors à rechercher sa conduite et ses mœurs, qui n'étaient rien moins
plaires pour un ecclésiastique
de brocards, il essaya de s
dans une épître adressée
Lloyd, et intitulée : *la Nu*
prétend que, quelles que soi
lies d'un homme, c'en est
que de prétendre les cach
épître fut suivie du premier
poëme intitulé : *le Reven*
Ghost); mais un ouvrag
beaucoup plus de sensation
Prophétie de famine,
écossaise, ouvrage de parti
écrit avec chaleur, et remp
sonnalités et d'invectives
Ecossais. L'auteur fut elev
partisans au-dessus de Po
succès d'un ouvrage qui n
pas tant d'honneur ne fit
le scandale à la malignité
avait obtenu; mais Churchi
frayait point du scandale.
tout-à-fait la décence et ce q
à son état, il se montrai
monde dans un costume d
gance recherchée. A ce ri
joignait des bizarreries d'
genre. Il eut la fantaisie d'h
plus jeune de ses fils d'une ét
sière, en usage parmi les en
montagnards écossais, et l
partout sous ce vêtement, da
sein de ridiculiser les Ecoss
détestait. Il se sépara bien
femme, et se livra plus q
à des habitudes d'intempéra
débauche. Il était fort lié
garth; mais ce peintre aya
une caricature du fameux Jea
intime ami de Churchill, celu
posa pour venger son ami l
W. Hogarth, où le caract
de l'artiste était indigneme
Le sensible Hogarth s'en
point qu'on prétend qu'il e
de chagrin. En 1763, pa

poëme du *Revenant*, ou-
liocre, au jugement même
admirateur enthousiaste de
, mais dans lequel se trouve
ge célèbre, le portrait de
, où l'on reconnut aisément
Johnson, qui se contenta
Churchill de *sot*. Churchill
uite *la Conférence, le Duel-*
: poëme intitulé *l'Auteur*,
ies plus agréables produc-
i fut louée même par les
s que ce poète avait précé-
offensés. Après avoir donné
autres ouvrages du même
vint, en 1764, visiter en
n ami Wilkes, alors proscrit.
contrèrent à Boulogne, où
fut attaqué d'une fièvre mi-
l'emporta au bout de quel-
s, âgé de trente-quatre ans.
loyd était à table lorsqu'il
nouvelle de cette mort. Il en
e frappé, tomba malade, et
lit en disant : « Je suivrai
uvre Charles. » Il mourut en
de temps après. Churchill
lé par les Anglais comme un
le génie ; mais, poète très
ouvent obligé d'écrire pour
se laissait aller à sa facilité
, soignait peu ses ouvrages,
ngeait guère à la postérité.
iers poëmes surtout sentent
écipitation du travail, et tous
llés de l'esprit de parti. Des
fréquentes aux discussions
s qui occupaient alors les es-
s rendent aujourd'hui insi-
obscurs, et plusieurs endroits
besoin de commentaires ; c'est
on a donné, en 1804, une
n 2 vol. in-8°. des *Œuvres*
s de Churchill, avec des ex-
s et des remarques. Outre
ses poëmes que nous avons
a de lui : *Gotham*, poëme
politique ; *le Candidat*, satire ; *l'Adieu*, *le Temps*, *l'Indépendance*, etc. On a imprimé sous son nom des sermons très médiocres. S—D.

CHYDENIUS (Samuel), physicien et mécanicien, né en Finlande, l'année 1727, fit ses études à Upsal sous Linné, Wallérius et Klingenstiern. Il publia, pendant son séjour dans cette ville, deux dissertations intéressantes, l'une sur la diminution des eaux dans le golfe de Bothnie, l'autre sur l'utilité des canaux de navigation en Suède. Ayant été placé à l'université d'Abo comme adjoint de la faculté de philosophie, il établit à ses frais un laboratoire de chimie, et répandit le goût de cette science parmi les jeunes gens. Son zèle pour la prospérité de la Finlande lui fit entreprendre les voyages les plus pénibles, qui avaient principalement pour but le nivellement des terrains, les sondes des lacs et des rivières, et la construction des canaux. En descendant un torrent rapide, il se pencha pour considérer les dimensions des eaux, et, la barque ayant en même temps éprouvé une secousse, il tomba dans le torrent, qui l'entraîna, et son corps ne fut retrouvé que huit jours après. Cet accident, arrivé le 11 juillet 1757, enleva dans la force de l'âge un citoyen qui eût pu rendre encore les services les plus importants à sa patrie. C—au.

CHYRCHAH. Cet usurpateur, d'origine afghâne, se nommait *Féryd* lorsqu'il habitait le pays appelé *Rôh* (montagne), situé sur les confins de la Perse et de l'Inde. La tribu dont il était originaire se nommait *Soûs*, et passait pour la plus noble de toutes les tribus afghânes. Féryd, qui n'était pas très aimé de son père, quitta de bonne heure son pays natal, et passa dans l'Inde, où il mena une vie aven-

tureuse, se faisant remarquer chez les princes au service desquels il entrait, par sa valeur, par son intelligence, et surtout par son ambition. Étant à la chasse avec le souverain du Béhâr, il attaqua seul un énorme tigre, et lui abattit la tête d'un coup de sabre. Le prince, saisi d'admiration pour un si grand acte de courage, lui donna aussitôt le surnom de *Chyr-Khân* (seigneur brave comme un lion). Ce souverain mourut peu de temps après, et, sans égard pour les droits de l'hospitalité, ni pour la mémoire de son protecteur, Chyr-Khân s'empara de la province, et en chassa l'héritier, trop jeune pour soutenir ses droits. Ces succès lui procurèrent les moyens d'en obtenir d'autres, et il crut pouvoir essayer l'exécution du grand projet qu'il méditait depuis long-temps. Du Béhâr, il passa dans le Bengale, et s'en empara après avoir défait et tué le gouverneur de cette province. Le grand-moghol Humâyoûn, fils et successeur de Bâbour, conquérant de l'Inde et fondateur de la dynastie moghole, crut devoir s'opposer aux progrès rapides et inquiétants de Chyr-Khân; il conduisit donc cent mille cavaliers contre celui-ci, qui en avait à peine cinquante mille. Malgré la grande infériorité du nombre, il n'hésita point à attaquer l'armée impériale: l'action eut lieu auprès du Gange. Le 10 de moharrem 947 de l'hégire (19 mai 1540), le monarque indien fut complètement battu et obligé de fuir à Agrah, suivi d'un petit nombre des siens. La plus grande partie de ses troupes fut passée au fil de l'épée, ou se noya dans le Gange. Harcelé par le vainqueur, trahi par ses parents et ses grands officiers, Humâyoûn fut contraint de se réfugier à la cour de Perse. Chyr-Khân prit le titre de châh, fit frapper monnaie à son coin, et réciter dans les mosquées le *khothbah* (ou prône) en son nom; enfin, il s'arrogea tous les titres et les droits de la royauté, dont il avait, en effet, le pouvoir. Son règne, qui ne dura que cinq ans, fut toujours agité. Il mourut victime d'une explosion de poudre, en faisant le siége d'une citadelle, le 13 de rabyʿ premier 952 (24 août 1545). Chyr-Châh laissa de grands monuments de sa magnificence, tels que des kâra vânsérâys et des puits pour les voyageurs; de superbes mosquées bien dotées; des routes plantées en arbres fruitiers; enfin, il établit des postes aux chevaux, jusqu'alors inconnues dans l'Inde. Son tombeau, situé à Sasseram, près de Djyenpoûr, est encore entier, et offre un des plus beaux monuments de l'Inde.

L—s.

CHYRKOUH (Asad-Eddyn), nommé, dans nos historiens des croisades, *Syracon*, était frère d'Aïoûb et oncle de Saladin (*V.* Aïoub et Saladin). Forcé de fuir de Tekryt, où il avait tué un homme, il se rendit auprès du célèbre Sanguin, qui le reçut avec distinction et lui assigna de très beaux fiefs. Chyrkoûh resta toujours à la cour de Sanguin et à celle de Nordin, son fils (*V.* Sanguin et Noradin), qui lui donna Emesse et Bahabah, et peu après l'éleva au rang de général de ses armées, faveur que Chyrkoûh devait à son courage. Ce prince voulant s'emparer de l'Égypte, où il était appelé par Chawer, confia le commandement de l'armée destinée pour cette province à Chyrkoûh (*Voyez* Chawer). Saladin débuta dans la carrière militaire sous cet habile général, à qui il succéda dans la dignité de vézyr du khalyfe Adhed.

J—n.

CHYRYN, femme célèbre parmi les poètes persans, moins encore par

auté que par la passion qu'elle a au roi Khosrou-Perwyz, et par fférence qu'elle accorda au sculp- Ferhâd. Si l'on en croit Ferdou- e roi de Perse trouva dans ce e artiste un rival heureux. La ja- du monarque et les malheurs eux amants ont exercé l'imagi- et le talent de Ferdoucy, de y, de Djâmy, et de plusieurs poètes persans. L'historien bond donne une version un peu favorable à la poésie, mais oup plus vraisemblable. Il nous nd que Chyryn était esclave d'un ur persan, chez qui Perwyz, de monter sur le trône de , allait fréquemment. Il devint nement amoureux de la jeune e, et lui donna même son an- Ce gage d'amour fut pour elle un de mort. Son maître ordonna la précipitât dans l'Euphrate. rmes et la beauté de la mal- se Chyryn attendrirent l'hom- argé d'exécuter cet ordre bar- il se contenta, pour ne pas er entièrement à son devoir, de sser légèrement sur le bord du ; Chyryn se sauva facilement, se réfugier auprès d'un pieux e, dans la cellule de qui elle lusieurs années, même après ment de Khosrou au trône. t un jour des soldats qui pas- auprès du monastère qu'elle ha- Chyryn chargea l'un d'eux ncer au roi qu'elle était vivante, i remettre l'anneau qu'elle avait sement conservé. Perwyz ré- nsa magnifiquement le porteur e heureuse nouvelle, et envoya mbreuse escorte pour amener e Chyryn. Il la reçut avec des rts de joie difficiles à expri- et ils vécurent dans la plus union jusqu'au moment où Khosrou-Perwyz devint la victime du plus atroce des complots. Chyrouyeh, son fils, devint éperduement amoureux de Chyryn, et croyait le remplacer dans le cœur de cette veuve inconsolable, comme il lui avait succédé sur le trône. Fatiguée des sollicitations les plus vives et les plus odieuses, elle demanda et obtint la permission de visiter encore une fois le monument où reposaient les restes de Perwyz. Au moment où l'on ouvrait la porte de ce lieu funèbre, elle prit un poison subtil qui la fit mourir presqu'à l'instant même. Chyryn vivait au commencement du 5e. siècle de l'ère chrétienne. Quelques écrivains croient reconnaître en elle l'Irène, fille de l'empereur grec Maurice. Les Persans, accoutumés, comme tous les autres Orientaux, à substituer aux noms étrangers des noms analogues à leur propre langue, auront métamorphosé *Irène* en *Chyryn*, mot persan qui signifie *doux*, *gracieux*, et d'où les anciens Grecs auront bien pu tirer eux-mêmes le nom de leurs *syrènes*. L—s.

CHYTRÉE, ou CHYTRÆUS (David), dont le véritable nom, suivant Crénius, était *Kochhaff*, fils d'un ministre luthérien, naquit en 1530, selon les uns, à Ingelfing en Souabe; selon les autres, à Brakenhein, village du duché de Wurtemberg. Quelques auteurs prétendent qu'il fut, dans sa première jeunesse, domestique de Mélanchthon, qui l'aimait comme un fils. Il est du moins certain qu'il fut son disciple, et qu'il étudia sous lui la théologie à Wittenberg; il avait déjà appris le grec et le latin sous Joachim Camerarius, à Tubingue. Il voyagea en Italie. De retour en Allemagne, et n'ayant encore que vingt ans, il fut nommé professeur d'Écriture sainte dans l'académie de Rostoch. Il était versé

dans l'étude de la théologie, de l'histoire et de la chronologie. Juste-Lipse, et plusieurs autres savants le regardent comme un des plus grands hommes de l'Allemagne. Les rois de Danemark et de Suède, l'électeur de Brandebourg, les sénats de Stralsund, d'Augsbourg et de Strasbourg lui offrirent des appointements plus considérables que ceux qu'il avait à Rostoch; mais il ne put se résoudre à quitter son académie, et refusa même l'augmentation de traitement que le duc de Mecklembourg, son souverain, voulut lui donner. Sa grande réputation de science et de vertu le fit employer dans plusieurs affaires importantes. L'empereur Maximilien II, Éric XIV, roi de Suède, Christian III et Frédéric II, rois de Danemark, l'appelèrent dans leurs états pour y établir des écoles et des églises, et le comblèrent de présents. Il contribua beaucoup à l'établissement de l'université d'Helmstadt, et mourut le 25 juin 1600, âgé de plus de soixante-dix ans. Il publia un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont: I. *De lectione historiarum rectè instituendâ*, Strasbourg, 1565, in-8°.; Helmstadt, 1585, in-4°.; et dans le tome II du *Penus artis historicæ*, Bâle, 1579, 2 vol. in-8°. On y trouve l'ancien calendrier romain, des réflexions sur l'utilité de l'histoire, la liste de plusieurs historiens, avec des remarques, la chronologie d'Hérodote et de Thucydide; et dans l'édition d'Helmstadt, qui est la meilleure, la continuation de cette chronologie jusqu'à l'an 1585. Il y a aussi une édition de Strasbourg, 1663, in-8°. II. *Historia Augustanæ confessionis*, Francfort, 1578, in-4°., traduite en français par Luc le Cop; Anvers, 1582, 1590, in-4°. Cette histoire de la Confession d'Augsbourg est remarquable en ce que D. Chytrée ne rapporte pas moins les fautes d ces et des théologiens luthéri celles de Charles-Quint et de princes catholiques. Il eut plus de précaution et de désin ment ces derniers auraient pu cher la liberté de conscience thériens, et étouffer leur sec qu'elle avait l'espoir de tri (*Voyez* ce que dit Bayle de vrage, dans son Dictionnaire, de l'article Braun). III. *Ch Saxoniæ et vicinarum aliqu tium, ab anno* 1500 *ad* 1593, Leipzig, 1593, in-fol tinuée par un anonyme 1611, Leipzig, 1628, in-fol. édition parut à Wittenberg en in-fol., sous le titre suivant: *I daliæ et Saxoniæ Alberti continuatio*. Chytrée y garda l me, mais le succès qu'il obtin gea à se nommer dans l'éd 1593. IV. *Tabula philos sive series philosophorum*, tome X des *Antiquités grec* Gronovius; V. *Tabula de v ceronis*, Berlin, 1581, in-8 *Oratio de statu ecclesiar Græciâ, Asiâ, Africâ, Bo* etc., Wittenberg, 1575, et Fr 1583, in-8°.; traduit en allem Henri Arnold, 1581, in-4°. C ve dans ce livre: 1°. *Epistol tantinopolitanæ triginta, cu aliquot, græcè latinè*; 2°. *C fidei à Gennadio patriarch corum imperatori exhibita*; *Russorum ac Tartarorum et veterum Borussorum sac* Le jésuite Possevin publia en à Ingolstadt, une critique de vrage, intitulée: *Retectio i rarum cujusdam Davidis C* etc. Chytrée ne donna sa qu'en 1586, in-8°. VII. *Ora cribens regionem Greichg*

n fluvium sitæ, Francfort, -8°. ; VIII. *Histoire de* par G. Schutz, jusqu'en continuée par D. Chytrée et noffs, depuis 1525 jusqu'en eipzig et Eisleben, 1599, tte histoire, écrite en alle- t curieuse et estimée. IX. *mologie* des vies d'Alphonse, XII, de Charles-Quint, etc., apophthègmes et des notes, rrage d'Antoine de Palerme, *De dictis et factis Alphonsi agonum libri IV*, Witten- 85, in-4°. X. *Orationes*, 614, in-8°.; XI. *Epistolæ*, 14, in-8°. Ces deux derniers furent publiés par le fils de XII. *Catalogus conciliorum*, à Strasbourg, en 1601, in- suite du *Libellus synodicus* Pappus. Les autres ouvrages breux de David Chytrée sont orique latine, un livre sur la ue, un autre, *De ratione* ; un catéchisme, des com- s sur presque tous les livres ne règle de vie, etc., etc. La de ses écrits théologiques, 12 vol. in-fol. (Hanau, 1604), mis à l'*index*. Sa vie a été ar Ulric Chytrée, son fils, , 1601, in-4°., et par Otton Schützer, Hambourg, 1720, parties in-8°. (*Voyez* Mel- lam, Paul Freher, Fr. Goth. ; la *Bibliothèque historique bourg*, centurie VII; *Etwas lehrten Rostockschen Sa-* nn. 1738, etc.) V—VE.

TRÉE (NATHANAEL), frère du nt, né en 1543, fut ministre n, professeur de poésie à l'a- de Rostoch, recteur de l'aca- le Brême, poète latin estimé, ut en 1598, âgé de cinquante- s. Parmi ses ouvrages, nous citerons : I. *Variorum in Europâ itinerum deliciæ*, Herborn, 1594, in-8°. C'est une description, par les épitaphes, les inscriptions et les monuments, des principales villes de l'Allemagne, de la Suisse, de la Belgique, de la France, etc. Cet ouvrage fut réimprimé en 1599 et 1606, in-8°. II. *Iter Italicum, Gallicum, Germanicum ;* ce sont de petits poëmes en vers hexamètres, que les frères Reusner ont insérés dans leur *Hodoeporica, sive itineraria à diversis clarissimis doctissimisque viris carmine conscripta*, Francfort, 1575, in-12 ; et Bâle, 1580, in-8°. On y trouve du même N. Chytrée, *Excerpta de iis quæ peregrinantibus in itinere observanda sunt*. Dans l'*Iter Gallicum* l'auteur décrit non seulement Paris, mais encore les villes qu'il a vues sur la route. III. *Iter Dantiscanum, carmine*, fut imprimé à Bâle en 1592, in-8°.; IV. *Poëmatum omnium libri XVII*, Rostoch, 1579, in-8°.; V. *Jo. Casæ Galateus, seu de morum honestate et elegantiâ liber*, Oxford, 1580, et Hanovre, 1603, in-8°. C'est une traduction de l'italien en latin, dédiée par Chytrée à Nic. Casa, chancelier du roi de Danemark ; il y joignit une version latine du *Trattato degli uffizj icommuni* du même auteur (*V.* Jean della CASA). VI. *De affectibus movendis*, Herborn, 1586, in-12; VII. *Viaticum itineris extremi, doctrinæ et consolationis plenissimum*, Herborn, 1601, in-8°. On y trouve un poëme *protreplicon*, contenant un abrégé de la doctrine chrétienne, et la confession de foi de l'auteur. VIII. *Fastorum ecclesiæ christianæ libri XII*, Hanau, 1584, in-8°.; l'auteur y décrit, en vers, les évènements les plus mémorables de l'histoire ancienne et moderne. IX. *Cassii parmensis, poëtæ inter epi-*

cos veteres eximii, Orpheus, cum commentariolo N. Chytræi, Francfort, 1585, in-8°. Suivant George Fabricius, ce poëme, qui n'a que dix-neuf vers, fut découvert par Pierre Vettori; mais Achille Stace, portugais, passe pour l'avoir publié le premier (*Voy.* Cassius-Hemina). L'édition de Chytrée est rare et recherchée. Ce savant donne, sur la vie de Cassius, des renseignements tirés d'Horace, de Valère Maxime, de leurs commentateurs, et de plusieurs autres écrivains, mais sans éclaircir un point d'histoire littéraire très obscur. V—ve.

CIA. *Voy.* Ordelaffi.

CIACCONE, ou CIACCONIUS. *Voy.* Chacon.

CIAMBERLANO (Lucas), peintre et graveur, né à Urbin en 1586, avait déjà pris le grade de docteur en droit lorsqu'il quitta l'étude de la jurisprudence pour se livrer à la peinture et ensuite à la gravure. Il a beaucoup travaillé à Rome, tant d'après ses dessins que d'après les plus grands maîtres de l'école d'Italie, surtout Raphaël. Ciamberlano maniait le burin avec beaucoup d'intelligence, et dessinait très bien le nu; il existe de lui une suite de seize bustes, représentant, en grandeur naturelle, les faces de Jésus-Christ, de la Vierge, des évangélistes et des apôtres, gravés au burin à grands traits, qui sont d'une savante exécution et d'un bel effet; ils sont de la plus grande rareté, et ne sont mentionnés dans aucun catalogue. Lucas Ciamberlano fut aidé dans ce beau travail par Dominique Falcini et César Bassani. Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il grava ces bustes précieux, qui paraissent avoir été inconnus à M. de Heinecken lui-même, puisqu'il n'en parle en aucun endroit de ses ouvrages. Ciamberlano est mort à Rome en 1641. A—s.

CIAMPELLI (Augustin
tre, naquit à Florence en
élève de Sanetti. Attiré à Ro
travaux que le pape Clém
faisait faire au Vatican, il
d'une grande manière de pei
les différents ouvrages dont il
gé. Ciampelli avait un pinceau
facile; son style est noble, s
correct, et son coloris plei
monie. On compte à Rome
quarante ouvrages de sa m
des édifices publics, tant à l'
fresque, et tous ces ouvr
exécutés avec beaucoup de
plus beaux se voyent au Va
St.-Jean-de-Latran. Ciamp
formé un livre de dessins,
beaucoup de soin, de tous s
ges. Il mourut à Rome en 16

CIAMPINI (Jean-Justin
à Rome, d'une famille honn
août 1633. Il perdit ses p
l'âge de douze ans. S'étant
livré à l'étude du droit, il
docteur à Macerata; mais
donna cette carrière pour l
lettres. Il obtint ensuite un em
la chancellerie apostolique, e
à un mariage avantageux qu
posait son frère aîné, pour
crer entièrement à l'étude. Cl
le créa, en 1669, maître des
grâces, et préfet de ceux de ju
travaux ne l'empêchèrent po
tisfaire son goût pour l'hist
sciences et les belles-lettres,
les il se livra avec un égal su
1671, il fonda à Rome une
pour l'histoire ecclésiastique.
en 1672, l'un des abbréviat
grand Parc, il en fut, peu
après, le secrétaire. Il établit,
une autre académie pour les
naturelles, physiques et ma
ques, sous la protection de
de Suède. Plusieurs cardin

personnages distingués qui
cette époque, étaient mem-
cette société, à laquelle on
grand nombre de disserta-
portantes. Une riche biblio-
des collections de statues,
illes et de monuments an-
ient transformé sa maison en
où se rassemblaient tous les
lupart des savants de Rome
ent y discuter les points les
ressants de l'histoire et de
é. Cette réunion formait une
académie. Ciampini était
beaucoup d'esprit; il avait un
vif et impétueux, quelque-
e; il soutenait son sentiment
âtreté, se livrant avec d'au-
d'ardeur à une entreprise,
cès lui en paraissait plus dif-
n style se ressent un peu de la
ion avec laquelle il écrivait.
lui, en italien et en latin,
ouvrages dont on fait un
en Italie : I. *Discorso te-*
academia fisico-matema-
tana, in occasione della co-
arsa in meso agosto 1681,
vazioni sopra di essa, Ro-
, in-4°.; II. *Sur les nou-*
élescopes, Rome, 1686,
italien; III. *Conjecturæ de*
azymorum usu in ecclesiâ
Rome, 1688, in-4°.; IV.
libri pontificalis, sive vita-
norum pontificum quæ sub
Anastasii bibliothecarii cir-
ntur, etc., Rome, 1688, in-
Parergon ad examen libri
lis, sive epistola Pii II ad
VII regem Franciæ ab hæ-
pravata, etc., Rome, 1688,
VI. *Dissertatio historica an*
pontifex baculo pastorali
Rome, 1690, in-4°.; VII.
mbustibili lino sive lapide
is, 1691, in-4°., petit ou-
vrage curieux; VIII. *Sacro historica Disquisitio de duobus emblematibus, in quâ disceptatur an duo Philippi imperatores fuerint christiani*, Rome, 1691, in-4°.; IX. *De sacris ædificiis à Constantino magno constructis*, Rome, 1693, in-fol., ouvrage rempli de recherches, orné de 35 planches; X. *Investigatio historica de cruce stationali*, Rome, 1694, in-4°.; XI. *Explicatio duorum sarcophagorum sacrum baptismatis ritum indicantium*, Rome, 1697, in-4°.; XII. *Vetera monumenta in quibus præcipuè musiva opera, sacrarum profanarumque ædium structura, ac nonnulli antiqui ritus, dissertationibus, iconibusque illustrantur*. Cet ouvrage, accompagné de 134 planches, est le plus important qu'ait publié Ciampini; il était composé de quatre parties : la première parut en 1690, et la seconde en 1699, in-fol.; les deux dernières n'ont jamais vu le jour. On a encore de cet auteur plusieurs dissertations dont on trouve le catalogue à la tête de l'édition de Gianini, qui a recueilli les principaux ouvrages de Ciampini, et les a fait réimprimer à Rome, 1747, 3 vol. in-fol. Parmi le grand nombre de ses morceaux inédits on en conserve quelques-uns à la bibliothèque du Vatican. Il a aussi travaillé au *Giornale de' Letterati* qui parut à Rome, chez Tanassi, 1668 à 1681, et il en fut le principal rédacteur depuis 1676. Ciampini mourut le 12 juillet 1698, âgé de soixante-cinq ans, après avoir cultivé et encouragé les sciences et les lettres pendant toute sa vie. T—N.

CIAMPOLI (Jean-Baptiste), poète italien, né à Florence en 1589, fit ses humanités chez les jésuites, et sa philosophie chez les dominicains. Il était pauvre; les succès brillants qu'il eut dans ses études intéressèrent J.-B.

la restauration. On a de lui le bas-relief du piédestal de la grande colonne de Londres, appelée le *Monument*, et deux figures de fous, placées à l'entrée de l'hôpital de Bethléem. Colley était le nom de sa mère, anglaise d'une bonne famille du comté de Rutland. Cibber porta les armes sous le duc de Devonshire, dans la révolution qui plaça le prince d'Orange sur le trône, et ensuite, contre le gré de ses parents, il entra, comme acteur, au théâtre de Drury-Lane. Ses succès ne parurent pas répondre d'abord à la force du penchant qui l'avait entraîné, et il fut plus de neuf mois avant d'atteindre à un traitement de dix schelings par semaine. Cependant sa position s'améliora par degrés. Enfin son talent pour l'emploi des rôles appelés *grims*, se déploya d'une manière brillante dans le rôle de Fondlewife, du *Vieux Garçon* (*The old Batchelor*), comédie de Congrève, où il sut saisir tellement la manière et même la figure d'un acteur nommé *Dogget*, extrêmement chéri du public, mais qui venait de se retirer du théâtre, que Cibber fut reçu dans ce rôle avec des transports de joie inexprimables. En 1695, parut sa première comédie : *Love's last shift* (*le Dernier expédient de l'Amour*) ; ce titre a été rendu par un traducteur francais par *la Dernière chemise de l'Amour*. Et, en effet, *shift* veut dire aussi *chemise de femme*. La pièce de Cibber obtint un grand succès, et lord Dorset déclara qu'il n'avait pas encore vu si bien débuter. Il y joua le rôle de sir Novelty, caricature d'homme à la mode, comme il s'en trouve dans la plupart de ses pièces, et qui fut aussi un genre de rôles dans lesquels il se distingua particulièrement. Probablement l'insolence naturelle et la vanité qui faisaient une partie distinctive de son caractère, et dont il eut plu fois lieu de se repentir, lui fo moins d'un grand secours p présenter des personnages d deux qualités font le princi rite. Il en put aussi prendre dèle parmi les gens du mon lesquels il cherchait à vivre « fatiguant pour y parvenir, » de ses biographes, à ami » gens qui avaient beaucoup » d'esprit que lui, mais plus d' En 1697, il donna sa com *Woman's wit* (*l'Esprit d'u me*), qui eut peu de succès. E il essaya une tragédie de *Xer* n'eut qu'une représentation. Il au genre comique, et donna pl pièces, soit de son invention imitées d'autres auteurs et m ses compatriotes. Ainsi sa com *Love makes a man* (*l'Amo un homme*) est composée d pièces de Beaumont et Fletche *would and she would not* (*voudrait et ne voudrait pas*) tre comédie de Cibber, est d'une pièce espagnole. Elles toutes deux un grand succès; *the Careless husband* (*le Ma souciant*), jouée en 1704, es qui a établi la réputation dr que de Cibber ; elle obtint un de Pope même, son ennemi d Elle est écrite avec élégance, e sente un tableau de mœurs ce n'est pas cependant une pièce ; de même que la plupart médies de Cibber, elle n'offre vention dans l'intrigue, ni orig dans les caractères ; mais une ture des ridicules à la mode aime à voir jouer sur la scène, e toute attaque contre le pouvoi faveur. On trouve dans toutes d vacité et de l'esprit dans le dia et plus de naturel qu'on n'en vo

des autres comédies an-
perpétuelles conversations
i, une peinture assez fine
ouvements du cœur, sans
de Marivaux à les dissé-
s expliquer; enfin, une in-
licence dans les détails,
e intention immorale, et
jours un caractère de fem-
éressant. Ce qu'il y a de
e, et ce qui tient aux
aises, c'est que ce caractère
est presque toujours don-
emme mariée, tandis que
illes sont toutes coquettes
entes. Sa comédie du *Non*
Non jureur), jouée en
ne imitation du *Tartuffe*,
is le fond et les principales
is accommodée aux mœurs
t dirigée contre les *jacobi-*
usaient alors d'assez vives
aux partisans de la maison
. Le docteur Wolff, le tar-
ièce, est reconnu à la fin
être catholique romain, à
u dire la messe plusieurs
rs, ce qui était le jour le
t sous lequel on pût le
u peuple de Londres. Il
entré dans des complots
ouvernement, et ces com-
lés par un jeune homme
l'abord séduit, amènent le
d'une manière peut-être
re que celui du *Tartuffe;*
noûment, beaucoup plus
beaucoup moins d'effet,
qu'il nécessite détruit cette
cité de la marche du *Tar-*
comique franc et naturel
e si peu dans les comédies
arce que ceux mêmes qui
eindre des caractères ont
les manies particulières au
individus, tandis que Mo-
la nature de tous les pays
et de tous les temps. On n'y voit point paraître Mme. Pernelle, et le rôle d'Orgon y est singulièrement affaibli dans celui de sir John Woodvill. Au lieu que Orgon raconte, dans la simplicité de son cœur, que Tartuffe s'est accusé

D'avoir pris une puce en faisant sa prière,
Et de l'avoir tuée avec trop de colère.

c'est le fils qui raconte, en se moquant de Wolff, qu'il fait « enfermer les » poules le samedi, de peur que le » coq ne s'en occupe le dimanche. » Le *Non juror*, bien payé par la cour, eut d'ailleurs tout le succès que devait avoir un ouvrage de parti; il attira en même temps à Cibber les ennemis qu'il devait en attendre, et dont probablement il augmentait le nombre par l'insolence de sa conduite à l'égard des auteurs avec lesquels il avait à traiter en qualité de directeur du théâtre de Drury-Lane, auquel il était associé depuis l'an 1711. Il leur donna beau jeu par sa nomination, en 1730, à la place de poète lauréat, dont il remplit les fonctions d'une manière assez ridicule. Il eut, au reste, le bon esprit de se moquer lui-même de ses propres vers, et d'ôter aux rieurs le plaisir de penser que leur censure l'avait affligé; mais quelque esprit, et même, ce qui est assez étrange, quelque modération qu'ait mis Cibber dans ses rapports avec les critiques, il ne put désarmer la haine de Pope, qui ne perdit pas une occasion de le tourner en ridicule, et qui, dans quelques éditions de la *Dunciade*, l'a élevé au premier rôle, à la place de Théobald, qu'il y avait mis d'abord. En 1730, étant alors âgé de près de soixante ans et dans une situation aisée, il quitta le théâtre, sur lequel il ne remonta plus qu'une fois, environ quinze années après, pour jouer un rôle dans une de ses pièces, et il ne parut pas qu'il eût rien perdu

tureuse, se faisant remarquer chez les princes au service desquels il entrait, par sa valeur, par son intelligence, et surtout par son ambition. Étant à la chasse avec le souverain du Béhâr, il attaqua seul un énorme tigre, et lui abattit la tête d'un coup de sabre. Le prince, saisi d'admiration pour un si grand acte de courage, lui donna aussitôt le surnom de *Chyr-Khân* (seigneur brave comme un lion). Ce souverain mourut peu de temps après, et, sans égard pour les droits de l'hospitalité, ni pour la mémoire de son protecteur, Chyr-Khân s'empara de la province, et en chassa l'héritier, trop jeune pour soutenir ses droits. Ces succès lui procurèrent les moyens d'en obtenir d'autres, et il crut pouvoir essayer l'exécution du grand projet qu'il méditait depuis long-temps. Du Béhâr, il passa dans le Bengale, et s'en empara après avoir défait et tué le gouverneur de cette province. Le grand-moghol Humâyoûn, fils et successeur de Bâbour, conquérant de l'Inde et fondateur de la dynastie moghole, crut devoir s'opposer aux progrès rapides et inquiétants de Chyr-Khân; il conduisit donc cent mille cavaliers contre celui-ci, qui en avait à peine cinquante mille. Malgré la grande infériorité du nombre, il n'hésita point à attaquer l'armée impériale: l'action eut lieu auprès du Gange. Le 10 de moharrem 947 de l'hégire (19 mai 1540), le monarque indien fut complètement battu et obligé de fuir à Agrah, suivi d'un petit nombre des siens. La plus grande partie de ses troupes fut passée au fil de l'épée, ou se noya dans le Gange. Harcelé par le vainqueur, trahi par ses parents et ses grands officiers, Humâyoûn fut contraint de se réfugier à la cour de Perse. Chyr-Khân prit le titre de châh, fit frapper monnaie à son coin, et réciter dans les mosquées le *khothbah* (ou prône) en son nom; enfin, il s'arrogea tous les titres et les droits de la royauté, dont il avait, en effet, le pouvoir. Son règne, qui ne dura que cinq ans, fut toujours agité. Il mourut victime d'une explosion de poudre, en faisant le siége d'une citadelle, le 13 de rabyi premier 952 (24 août 1545). Chyr-Châh laissa de grands monuments de sa magnificence, tels que des kâra vânsérâys et des puits pour les voyageurs; de superbes mosquées bien dotées; des routes plantées en arbres fruitiers; enfin, il établit des postes aux chevaux, jusqu'alors inconnues dans l'Inde. Son tombeau, situé à Sasseram, près de Djyanpoûr, est encore entier, et offre un des plus beaux monuments de l'Inde.

L—s.

CHYRKOUH (Asad-Eddyn), nommé, dans nos historiens des croisades, *Syracon*, était frère d'Aïoub et oncle de Saladin (*V.* Aïoub et Saladin). Forcé de fuir de Tekryt, où il avait tué un homme, il se rendit auprès du célèbre Sanguin, qui le reçut avec distinction et lui assigna de très beaux fiefs. Chyrkoûh resta toujours à la cour de Sanguin et à celle de Noradin, son fils (*V.* Sanguin et Noradin), qui lui donna Emesse et Rahabah, et peu après l'éleva au rang de général de ses armées, faveur que Chyrkoûh devait à son courage. Ce prince voulant s'emparer de l'Egypte, où il était appelé par Chawer, confia le commandement de l'armée destinée pour cette province à Chyrkoûh (*Voyez* Chawer). Saladin débuta dans la carrière militaire sous cet habile général, à qui il succéda dans la dignité de vézyr du khalyfe Adhed.

J—n.

CHYRYN, femme célèbre parmi les poètes persans, moins encore par

eauté que par la passion qu'elle
ra au roi Khosrou-Perwyz, et par
éférence qu'elle accorda au sculp-
Ferhâd. Si l'on en croit Ferdou-
le roi de Perse trouva dans ce
le artiste un rival heureux. La ja-
e du monarque et les malheurs
leux amants ont exercé l'imagi-
n et le talent de Ferdoucy, de
ny, de Djâmy, et de plusieurs
s poètes persans. L'historien
hond donne une version un peu
s favorable à la poésie, mais
oup plus vraisemblable. Il nous
nd que Chyryn était esclave d'un
ur persan, chez qui Perwyz,
de monter sur le trône de
, allait fréquemment. Il devint
nement amoureux de la jeune
e, et lui donna même son an-
Ce gage d'amour fut pour elle un
de mort. Son maître ordonna
la précipitât dans l'Euphrate.
armes et la beauté de la mal-
se Chyryn attendrirent l'hom-
argé d'exécuter cet ordre bar-
il se contenta, pour ne pas
er entièrement à son devoir, de
ser légèrement sur le bord du
; Chyryn se sauva facilement,
se réfugier auprès d'un pieux
re, dans la cellule de qui elle
plusieurs années, même après
ement de Khosrou au trône.
t un jour des soldats qui pas-
auprès du monastère qu'elle ha-
Chyryn chargea l'un d'eux
ncer au roi qu'elle était vivante,
i remettre l'anneau qu'elle avait
sement conservé. Perwyz ré-
nsa magnifiquement le porteur
e heureuse nouvelle, et envoya
mbreuse escorte pour amener
e Chyryn. Il la reçut avec des
orts de joie difficiles à expri-
et ils vécurent dans la plus
union jusqu'au moment où
Khosrou-Perwyz devint la victime du plus atroce des complots. Chyrouyèh, son fils, devint éperduement amoureux de Chyryn, et croyait le remplacer dans le cœur de cette veuve inconsolable, comme il lui avait succédé sur le trône. Fatiguée des sollicitations les plus vives et les plus odieuses, elle demanda et obtint la permission de visiter encore une fois le monument où reposaient les restes de Perwyz. Au moment où l'on ouvrait la porte de ce lieu funèbre, elle prit un poison subtil qui la fit mourir presqu'à l'instant même. Chyryn vivait au commencement du 5e. siècle de l'ère chrétienne. Quelques écrivains croient reconnaître en elle l'Irène, fille de l'empereur grec Maurice. Les Persans, accoutumés, comme tous les autres Orientaux, à substituer aux noms étrangers des noms analogues à leur propre langue, auront métamorphosé *Irène* en *Chyryn*, mot persan qui signifie *doux*, *gracieux*, et d'où les anciens Grecs auront bien pu tirer eux-mêmes le nom de leurs *syrènes*. L—s.

CHYTRÉE, ou CHYTRÆUS (David), dont le véritable nom, suivant Crénius, était *Kochhaff*, fils d'un ministre luthérien, naquit en 1530, selon les uns, à Ingelfing en Souabe; selon les autres, à Brakenhein, village du duché de Wurtemberg. Quelques auteurs prétendent qu'il fut, dans sa première jeunesse, domestique de Mélanchthon, qui l'aimait comme un fils. Il est du moins certain qu'il fut son disciple, et qu'il étudia sous lui la théologie à Wittenberg; il avait déjà appris le grec et le latin sous Joachim Camerarius, à Tubingue. Il voyagea en Italie. De retour en Allemagne, et n'ayant encore que vingt ans, il fut nommé professeur d'Écriture sainte dans l'académie de Rostoch. Il était versé

et refusa même l'augmentati
traitement que le duc de Me
bourg, son souverain, vou
donner. Sa grande réputati
science et de vertu le fit employ
plusieurs affaires importantes.
pereur Maximilien II, Éric X
de Suède, Christian III et Fréd
rois de Danemark, l'appelèren
leurs états pour y établir des éc
des églises, et le comblèrent d
sents. Il contribua beaucoup à l'e
sement de l'université d'Helmst
mourut le 25 juin 1600, âgé d
de soixante-dix ans. Il publia un
nombre d'ouvrages, dont les p
paux sont: I. *De lectione his*
rum rectè instituendâ, Strash
1565, in-8°.; Helmstadt, 158
4°.; et dans le tome II du *Penus*
historicæ, Bâle, 1579, 2 vol.
On y trouve l'ancien calendrie
main, des réflexions sur l'utilité d
toire, la liste de plusieurs histo
avec des remarques, la chron
d'Hérodote et de Thucydide; et
l'édition d'Helmstadt, qui est la
leure, la continuation de cette ch

vium sitæ, Francfort, ; VIII. *Histoire de* G. Schutz, jusqu'en nuée par D. Chytrée et , depuis 1525 jusqu'en g et Eisleben, 1599, istoire, écrite en alle- rieuse et estimée. IX. *gie* des vies d'Alphonse, de Charles-Quint, etc., phthègmes et des notes, d'Antoine de Palerme, *ictis et factis Alphonsi um libri IV*, Witten- in-4°. X. *Orationes*, , in-8°.; XI. *Epistolæ*, n-8°. Ces deux derniers nt publiés par le fils de *Catalogus conciliorum*, rasbourg, en 1601, in- du *Libellus synodicus* us. Les autres ouvrages x de David Chytrée sont e latine, un livre sur la un autre, *De ratione* catéchisme, des com- presque tous les livres gie de vie, etc., etc. La es écrits théologiques, ol. in-fol. (Hanau, 1604), à l'*index*. Sa vie a été Ulric Chytrée, son fils, 01, in-4°., et par Otton ützer, Hambourg, 1720, ties in-8°. (*Voyez* Mel- Paul Freher, Fr. Goth. *Bibliothèque historique* g, centurie VII; *Etwas ten Rostockschen Sa-* 738, etc.) V—VE.

É (NATHANAEL), frère du né en 1543, fut ministre rofesseur de poésie à l'a- Rostoch, recteur de l'aca- ême, poète latin estimé, 1598, âgé de cinquante- rmi ses ouvrages, nous citerons : I. *Variorum in Europâ itinerum deliciæ*, Herborn, 1594, in-8°. C'est une description, par les épitaphes, les inscriptions et les monuments, des principales villes de l'Allemagne, de la Suisse, de la Belgique, de la France, etc. Cet ouvrage fut réimprimé en 1599 et 1606, in-8°. II. *Iter Italicum, Gallicum, Germanicum*; ce sont de petits poëmes en vers hexamètres, que les frères Reusner ont insérés dans leur *Hodoeporica, sive itineraria à diversis clarissimis doctissimisque viris carmine conscripta*, Francfort, 1575, in-12; et Bâle, 1580, in-8°. On y trouve du même N. Chytrée, *Excerpta de iis quæ peregrinantibus in itinere observanda sunt*. Dans l'*Iter Gallicum* l'auteur décrit non seulement Paris, mais encore les villes qu'il a vues sur la route. III. *Iter Dantiscanum, carmine*, fut imprimé à Bâle en 1592, in-8°.; IV. *Poëmatum omnium libri XVII*, Rostoch, 1579, in-8°.; V. *Jo. Casæ Galateus, seu de morum honestate et elegantiâ liber*, Oxford, 1580, et Hanovre, 1603, in-8°. C'est une traduction de l'italien en latin, dédiée par Chytrée à Nic. Casa, chancelier du roi de Danemark; il y joignit une version latine du *Trattato degli uffizj icommuni* du même auteur (*V.* Jean della CASA). VI. *De affectibus movendis*, Herborn, 1586, in-12; VII. *Viaticum itineris extremi, doctrinæ et consolationis plenissimum*, Herborn, 1601, in-8°. On y trouve un poëme *protrepticon*, contenant un abrégé de la doctrine chrétienne, et la confession de foi de l'auteur. VIII. *Fastorum ecclesiæ christianæ libri XII*, Hanau, 1584, in-8°.; l'auteur y décrit, en vers, les évènements les plus mémorables de l'histoire ancienne et moderne. IX. *Cassii parmensis, poëtæ inter epi-*

cos veteres eximii, Orpheus, cum commentariolo N. Chytræi, Francfort, 1585, in-8°. Suivant George Fabricius, ce poëme, qui n'a que dix-neuf vers, fut découvert par Pierre Vettori; mais Achille Stace, portugais, passe pour l'avoir publié le premier (*Voy.* Cassius-Hemina). L'édition de Chytrée est rare et recherchée. Ce savant donne, sur la vie de Cassius, des renseignements tirés d'Horace, de Valère Maxime, de leurs commentateurs, et de plusieurs autres écrivains, mais sans éclaircir un point d'histoire littéraire très obscur. V—ve.

CIA. *Voy.* Ordelaffi.

CIACCONE, ou CIACCONIUS. *Voy.* Chacon.

CIAMBERLANO (Lucas), peintre et graveur, né à Urbin en 1586, avait déjà pris le grade de docteur en droit lorsqu'il quitta l'étude de la jurisprudence pour se livrer à la peinture et ensuite à la gravure. Il a beaucoup travaillé à Rome, tant d'après ses dessins que d'après les plus grands maîtres de l'école d'Italie, surtout Raphaël. Ciamberlano maniait le burin avec beaucoup d'intelligence, et dessinait très bien le nu; il existe de lui une suite de seize bustes, représentant, en grandeur naturelle, les faces de Jésus-Christ, de la Vierge, des évangélistes et des apôtres, gravés au burin à grands traits, qui sont d'une savante exécution et d'un bel effet; ils sont de la plus grande rareté, et ne sont mentionnés dans aucun catalogue. Lucas Ciamberlano fut aidé dans ce beau travail par Dominique Falcini et César Bassani. Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il grava ces bustes précieux, qui paraissent avoir été inconnus à M. de Heinecken lui-même, puisqu'il n'en parle en aucun endroit de ses ouvrages. Ciamberlano est mort à Rome en 1641. A—s.

CIAMPELLI (Augustin), tre, naquit à Florence en 15 élève de Sanetti. Attiré à Ro travaux que le pape Clém faisait faire au Vatican, il fit d'une grande manière de peind les différents ouvrages dont il fu gé. Ciampelli avait un pinceau facile; son style est noble, sa correct, et son coloris plein monie. On compte à Rome pl quarante ouvrages de sa main des édifices publics, tant à l'hu fresque, et tous ces ouvrages exécutés avec beaucoup de so plus beaux se voyent au Vati St.-Jean-de-Latran. Ciampell formé un livre de dessins, fai beaucoup de soin, de tous ses ges. Il mourut à Rome en 164

CIAMPINI (Jean-Justin), à Rome, d'une famille honnête août 1633. Il perdit ses pa l'âge de douze ans. S'étant livré à l'étude du droit, il fu docteur à Macerata; mais il donna cette carrière pour les lettres. Il obtint ensuite un emp la chancellerie apostolique, et à un mariage avantageux que posait son frère aîné, pour se crer entièrement à l'étude. Clé le créa, en 1669, maître des h grâces, et préfet de ceux de ju travaux ne l'empêchèrent poi tisfaire son goût pour l'hist sciences et les belles-lettres, les il se livra avec un égal su 1671, il fonda à Rome une pour l'histoire ecclésiastique. en 1672, l'un des abbréviat grand Parc, il en fut, peu après, le secrétaire. Il établit, une autre académie pour les naturelles, physiques et ma ques, sous la protection de de Suède. Plusieurs cardin

onnages distingués qui
e époque, étaient mem-
société, à laquelle on
l nombre de dissertan-
tes. Une riche biblio-
collections de statues,
et de monuments an-
transformé sa maison en
e rassemblaient tous les
rt des savants de Rome
y discuter les points les
nts de l'histoire et de
tte réunion formait une
ıdémie. Ciampini était
oup d'esprit; il avait un
et impétueux, quelque-
soutenait son sentiment
té, se livrant avec d'au-
rdeur à une entreprise,
ui en paraissait plus dif-
le se ressent un peu de la
avec laquelle il écrivait.
en italien et en latin,
rages dont on fait un
Italie : I. *Discorso te-*
tdemia fisico-matema-
, in occasione della co-
s in meso agosto 1681,
ni sopra di essa, Ro-
-4°.; II. *Sur les nou-*
copes, Rome, 1686,
ien; III. *Conjecturæ de*
morum usu in ecclesiâ
, 1688, in-4°.; IV.
i pontificalis, sive vita-
um pontificum quæ sub
tasii bibliothecarii cir-
, etc., Rome, 1688, in-
ergon ad examen libri
sive epistola Pii II ad
regem Franciæ ab hæ-
ata, etc., Rome, 1688,
Dissertatio historica an
tifex baculo pastorali
æ, 1690, in-4°.; VII.
stibili lino sive lapide
691, in-4°., petit ou-
vrage curieux; VIII. *Sacro historica Disquisitio de duobus emblematibus, in quâ disceptatur an duo Philippi imperatores fuerint christiani*, Rome, 1691, in-4°.; IX. *De sacris ædificiis à Constantino magno constructis*, Rome, 1693, in-fol., ouvrage rempli de recherches, orné de 55 planches; X. *Investigatio historica de cruce stationali*, Rome, 1694, in-4°.; XI. *Explicatio duorum sarcophagorum sacrum baptismatis ritum indicantium*, Rome, 1697, in-4°.; XIII. *Vetera monumenta in quibus præcipuè musiva opera, sacrarum profanarumque ædium structura, ac nonnulli antiqui ritus, dissertationibus, iconibusque illustrantur.* Cet ouvrage, accompagné de 134 planches, est le plus important qu'ait publié Ciampini; il était composé de quatre parties : la première parut en 1690, et la seconde en 1699, in-fol.; les deux dernières n'ont jamais vu le jour. On a encore de cet auteur plusieurs dissertations dont on trouve le catalogue à la tête de l'édition de Gianini, qui a recueilli les principaux ouvrages de Ciampini, et les a fait réimprimer à Rome, 1747, 3 vol. in-fol. Parmi le grand nombre de ses morceaux inédits on en conserve quelques-uns à la bibliothèque du Vatican. Il a aussi travaillé au *Giornale de' Letterati* qui parut à Rome, chez Tanassi, 1668 à 1681, et il en fut le principal rédacteur depuis 1676. Ciampini mourut le 12 juillet 1698, âgé de soixante-cinq ans, après avoir cultivé et encouragé les sciences et les lettres pendant toute sa vie. T—N.

CIAMPOLI (Jean-Baptiste), poète italien, né à Florence en 1589, fit ses humanités chez les jésuites, et sa philosophie chez les dominicains. Il était pauvre; les succès brillants qu'il eut dans ses études intéressèrent J.-B.

la restauration. On a de lui le bas-relief du piédestal de la grande colonne de Londres, appelée le *Monument*, et deux figures de fous, placées à l'entrée de l'hôpital de Bethléem. Colley était le nom de sa mère, anglaise d'une bonne famille du comté de Rutland. Cibber porta les armes sous le duc de Devonshire, dans la révolution qui plaça le prince d'Orange sur le trône, et ensuite, contre le gré de ses parents, il entra, comme acteur, au théâtre de Drury-Lane. Ses succès ne parurent pas répondre d'abord à la force du penchant qui l'avait entraîné, et il fut plus de neuf mois avant d'atteindre à un traitement de dix schelings par semaine. Cependant sa position s'améliora par degrés. Enfin son talent pour l'emploi des rôles appelés *grims*, se déploya d'une manière brillante dans le rôle de Fondlewife, du *Vieux Garçon* (*The old Batchelor*), comédie de Congrève, où il sut saisir tellement la manière et même la figure d'un acteur nommé *Dogget*, extrêmement chéri du public, mais qui venait de se retirer du théâtre, que Cibber fut reçu dans ce rôle avec des transports de joie inexprimables. En 1695, parut sa première comédie : *Love's last shift* (*le Dernier expédient de l'Amour*) ; ce titre a été rendu par un traducteur francais par *la Dernière chemise de l'Amour*. Et, en effet, *shift* veut dire aussi *chemise de femme*. La pièce de Cibber obtint un grand succès, et lord Dorset déclara qu'il n'avait pas encore vu si bien débuter. Il y joua le rôle de sir Novelty, caricature d'homme à la mode, comme il s'en trouve dans la plupart de ses pièces, et qui fut aussi un genre de rôles dans lesquels il se distingua particulièrement. Probablement l'insolence naturelle et la vanité qui faisaient une partie distinctive de son caractère, et dont il eut plus d'une fois lieu de se repentir, lui furent du moins d'un grand secours pour représenter des personnages dont ces deux qualités font le principal mérite. Il en put aussi prendre le modèle parmi les gens du monde avec lesquels il cherchait à vivre, « se » fatiguant pour y parvenir, dit un » de ses biographes, à amuser des » gens qui avaient beaucoup moins » d'esprit que lui, mais plus d'argent. » En 1697, il donna sa comédie de *Woman's wit* (*l'Esprit d'une femme*), qui eut peu de succès. En 1699, il essaya une tragédie de *Xercès*, qui n'eut qu'une représentation. Il revint au genre comique, et donna plusieurs pièces, soit de son invention, soit imitées d'autres auteurs et même de ses compatriotes. Ainsi sa comédie de *Love makes a man* (*l'Amour fait un homme*) est composée de deux pièces de Beaumont et Fletcher; *She would and she would not* (*Elle voudrait et ne voudrait pas*), autre comédie de Cibber, est imitée d'une pièce espagnole. Elles eurent toutes deux un grand succès; mais *the Careless husband* (*le Mari insouciant*), jouée en 1704, est celle qui a établi la réputation dramatique de Cibber ; elle obtint un éloge de Pope même, son ennemi déclaré. Elle est écrite avec élégance, et présente un tableau de mœurs vrai; ce n'est pas cependant une bonne pièce ; de même que la plupart des comédies de Cibber, elle n'offre ni invention dans l'intrigue, ni originalité dans les caractères; mais une peinture des ridicules à la mode qu'on aime à voir jouer sur la scène, comme toute attaque contre le pouvoir et la faveur. On trouve dans toutes de la vivacité et de l'esprit dans le dialogue, et plus de naturel qu'on n'en voit dans

ırt des autres comédies an-
le perpétuelles conversations
ion, une peinture assez fine
s mouvements du cœur, sans
on de Marivaux à les dissé-
les expliquer; enfin, une in-
ole licence dans les détails,
une intention immorale, et
toujours un caractère de fem-
intéressant. Ce qu'il y a de
able, et ce qui tient aux
oglaises, c'est que ce caractère
cté est presque toujours don-
femme mariée, tandis que
s filles sont toutes coquettes
tinentes. Sa comédie du *Non*
e Non jureur), jouée en
it une imitation du *Tartuffe*,
pris le fond et les principales
nais accommodée aux mœurs
, et dirigée contre les *jacobi-*
causaient alors d'assez vives
les aux partisans de la maison
rre. Le docteur Wolff, le tar-
a pièce, est reconnu à la fin
prêtre catholique romain, à
vu dire la messe plusieurs
vers, ce qui était le jour le
eux sous lequel on pût le
au peuple de Londres. Il
lus entré dans des complots
gouvernement, et ces com-
vélés par un jeune homme
t d'abord séduit, amènent le
nt d'une manière peut-être
lière que celui du *Tartuffe*;
dénoûment, beaucoup plus
ait beaucoup moins d'effet,
ue qu'il nécessite détruit cette
plicité de la marche du *Tar-*
ce comique franc et naturel
uve si peu dans les comédies
, parce que ceux mêmes qui
peindre des caractères ont
é des manies particulières au
ix individus, tandis que Mo-
int la nature de tous les pays
et de tous les temps. On n'y voit point paraître Mme. Pernelle, et le rôle d'Orgon y est singulièrement affaibli dans celui de sir John Woodvill. Au lieu que Orgon raconte, dans la simplicité de son cœur, que Tartuffe s'est accusé

D'avoir pris une puce en faisant sa prière,
Et de l'avoir tuée avec trop de colère.

c'est le fils qui raconte, en se moquant de Wolff, qu'il fait « enfermer les » poules le samedi, de peur que le » coq ne s'en occupe le dimanche. » Le *Non juror*, bien payé par la cour, eut d'ailleurs tout le succès que devait avoir un ouvrage de parti; il attira en même temps à Cibber les ennemis qu'il devait en attendre, et dont probablement il augmentait le nombre par l'insolence de sa conduite à l'égard des auteurs avec lesquels il avait à traiter en qualité de directeur du théâtre de Drury-Lane, auquel il était associé depuis l'an 1711. Il leur donna beau jeu par sa nomination, en 1730, à la place de poète lauréat, dont il remplit les fonctions d'une manière assez ridicule. Il eut, au reste, le bon esprit de se moquer lui-même de ses propres vers, et d'ôter aux rieurs le plaisir de penser que leur censure l'avait affligé; mais quelque esprit, et même, ce qui est assez étrange, quelque modération qu'ait mis Cibber dans ses rapports avec les critiques, il ne put désarmer la haine de Pope, qui ne perdit pas une occasion de le tourner en ridicule, et qui, dans quelques éditions de la *Dunciade*, l'a élevé au premier rôle, à la place de Théobald, qu'il y avait mis d'abord. En 1730, étant alors âgé de près de soixante ans et dans une situation aisée, il quitta le théâtre, sur lequel il ne remonta plus qu'une fois, environ quinze années après, pour jouer un rôle dans une de ses pièces, et il ne parut pas qu'il eût rien perdu

du talent de ses jeunes années. Il renonça en même temps à sa part dans la direction du spectacle de Drury-Lane. En 1740, il donna des espèces de mémoires, intitulés : *Apologie de la vie de M. Colley Cibber, comédien*, etc., *accompagnée d'un coup-d'œil sur l'histoire du théâtre de son temps.* Cet ouvrage très amusant, écrit avec beaucoup d'esprit, de franchise et de gaîté, renferme un grand nombre d'anecdotes et d'excellents jugements sur les acteurs et sur l'art dramatique. Il eut beaucoup de succès, et il se lit encore avec plaisir. Cibber fut moins heureux, mais toujours autant qu'il le devait être, dans la publication d'un ouvrage intitulé : *la Conduite et le caractère de Cicéron examinés d'après l'Histoire de sa vie, par le docteur Middleton*, 1747, in-4°., ouvrage oublié en naissant. Cibber mourut en 1757, âgé de quatre-vingt-six ans. Ses ouvrages dramatiques, tant tragédies que comédies, sont au nombre de quinze, représentées avec plus ou moins de succès; il en a donné le recueil en 2 vol. in-4°. On a ajouté dans ses œuvres *the Provoked husband* (*le Mari poussé à bout*), jolie comédie que Vanbrugh avait laissée imparfaite, et que Cibber n'a fait qu'achever, ou du moins perfectionner. S—D.

CIBBER (Théophile), fils du précédent, né en 1703, étudia à l'école de Winchester, et n'en sortit que pour embrasser la profession de comédien. Il donna bientôt des preuves de talent. La nature ne l'avait pas plus favorisé que son père, quant au physique; mais une grande intelligence et beaucoup de vivacité dans son jeu faisaient presque oublier un port peu noble et des traits désagréables. Ses premiers pas dans la carrière dramatique lui présageaient les plus heureux succès, si un penchant [illegible] tible à la dissipation ne l'eût e[illegible] dans des écarts multipliés. Étu[illegible] faire un voyage en France en [illegible] à son retour, il accusa de sé[illegible] un homme riche dont il av[illegible] faire la connaissance à sa [illegible] femme. On n'a pu croire qu'i[illegible] pas le seul coupable lorsque l[illegible] lui accordèrent 10 livres s[illegible] de dommages-intérêts, au [illegible] 5000 qu'il demandait pour l[illegible] du déshonneur de son épouse. [illegible] y a de certain, c'est que mistr[illegible] ber cessa dès-lors d'habiter a[illegible] mari, et vécut dans la meilleur[illegible] avec son prétendu séducteur. [illegible] s'engagea, en 1757, dans la tr[illegible] comédiens que Sheridan voulai[illegible] ser à des acteurs rivaux établi[illegible] de son théâtre à Dublin. Mais [illegible] riva point à sa destination; l[illegible] ment sur lequel il était monté [illegible] frage dans le canal St.-George, [illegible] se briser sur les côtes d'Écoss[illegible] qu'aucun des passagers pût se [illegible] On ne retira de la mer qu'une [illegible] de livres et de papiers que l[illegible] connut pour appartenir au m[illegible] reux comédien. Comme écriva[illegible] ber s'est peu distingué. Les *V*[illegible] *Poètes anglais et irlandais*, q[illegible] rent en 1753, 5 vol. in-12, s[illegible] nom, appartiennent à Rob. [illegible] copiste de Johnson, qui acheta [illegible] nées la permission de mettre [illegible] frontispice le nom de Cibber [illegible] en prison au Banc du roi. B[illegible] cependant qu'il eut quelque [illegible] cet ouvrage. Il arrangea pour l[illegible] tre trois pièces qui ne sont p[illegible] lui : *Henri VI*, 1720, in-8°[illegible] *méo et Juliette*, 1748, in-8°. [illegible] dies de Shakespeare; *Pattie* [illegible] *gy*, pastorale, tirée du *Gent*[illegible] *ger* de Ramsay, 1730, in-8[illegible] trois autres pièces de sa com[illegible]

l'*Amant*, comédie, 1730, in-8°.; *Progrès du libertinage*, panto-e, 1733, in-4°., et la *Criée*, , 1757, in-8°. B—a j.

IBBER (Susanne-Marie), fem-u précédent, fut l'une des meil-s actrices qui aient paru sur le re anglais. Elle naquit en 1716; tait fille d'un tapissier de Coventlen, et sœur d'un célèbre composi-, le docteur Arne, qui lui enseigna usique et la fit paraître en qualité hanteuse dans une de ses pièces sentée à Hay-Market. En 1734, épousa Théophile Cibber, et le de celui-ci, Colley Cibber, dé-rit qu'avec un assez médiocre ta-comme cantatrice, sa belle-fille ossédait un très grand comme ce tragique. Il la fit débuter, en 6, dans le rôle de Zara, la *Zaïre* de agédie d'*Aaron Hill*. Sa jeunesse, charmante figure, l'annonce du beau talent lui procurèrent la ur du public. Elle en eut bientôt oin pour se soutenir contre les es d'une fâcheuse aventure (*voy.* Cibber). Lorsque le bruit de cette re fut un peu apaisé, Mme. Cib-reparut sur le théâtre avec un veau succès. Selon le témoignage acteurs du temps, elle était admi-e dans l'expression de la tendresse de la douleur, de la fureur ou du espoir; mais elle réussissait moins s la comédie, pour laquelle elle croyait cependant beaucoup plus talent qu'elle n'en avait. On lui ibue de bonnes qualités, de la dou-r, de la grâce dans la conversation n grand air de décence. Cependant rick, dans ses rapports avec elle a qualité de directeur, paraît avoir çu une idée plus favorable de ses nts que de son caractère. Il nous ire que « lorsqu'elle avait mis quelue chose dans sa tête, quel qu'en » fût l'objet, soit une nouvelle parure » ou un nouveau rôle, elle était sûre de » l'emporter par le piquant de ses rail-» leries et son inébranlable persévé-» rance. » Elle a traduit en anglais la petite comédie de l'*Oracle*, de Saint-Foix, qui fut jouée à son bénéfice. Elle mourut en 1766. S—d.

CIBO. *Voy.* Cybo.

CIBOT (Pierre-Martial), missionnaire français, né à Limoges en 1727, entra fort jeune chez les jésuites, et y professa les humanités avec succès. Lorsqu'il eut achevé ses études de théologie et reçu le caractère sacerdotal, il obtint, après de persévérantes instances, la liberté de suivre l'attrait qui le portait à se consacrer aux missions de la Chine. Il partit de Lorient le 7 mars 1758 sur le d'*Argenson*, qui faisait partie d'une escadre de neuf vaisseaux armés en guerre. Après avoir touché à Rio-Janeiro, et fait quelque séjour dans les îles de France et de Bourbon, il continua sa route vers la Chine, et aborda à Macao le 25 juillet 1759. Destiné par ses supérieurs à augmenter le nombre des missionnaires de la cour, le P. Cibot quitta Macao vers la mi-mars, et arriva le 6 juin 1760 dans la capitale de l'empire, où il passa les vingt dernières années de sa vie, sans cesse occupé, soit des fonctions du ministère apostolique, soit des travaux particuliers que le service du palais exige des missionnaires européens. Né avec beaucoup d'esprit et d'imagination, et doué d'une conception vive, qui lui donnait une étonnante facilité pour tous les genres d'études, on le vit se livrer à l'astronomie, à la mécanique, à l'étude des langues et de l'histoire, à l'agriculture; à la botanique, et aucune partie des sciences ne paraissait lui être étrangère. Pendant les vingt années de sa résidence à Pé-king, il n'a

cessé d'enrichir la France d'observations précieuses sur les productions, les arts et les mœurs des Chinois, et c'est à lui, ainsi qu'au savant P. Amiot, son collègue, que nous devons la plus grande partie des renseignements qui nous sont parvenus sur cet empire, pendant les quarante dernières années du siècle qui vient de s'écouler. Les observations de ces deux laborieux missionnaires se trouvent répandues dans les quinze volumes in-4°. des *Mémoires sur les Chinois*, dont ils forment la majeure partie. Nous n'entreprendrons pas d'indiquer ici toutes celles qui appartiennent au P. Cibot; leurs seuls énoncés occupent sept colonnes in-4°. dans la table générale des matières, tom. X, au mot *Cibot :* nous prenons le parti d'y renvoyer nos lecteurs. L'*Essai sur l'antiquité des Chinois*, inséré dans le tom. Ier. des *Mémoires*, est l'écrit le plus considérable de ce jésuite, et le plus remarquable par la divergence de ses opinions d'avec celles de ses confrères. Il prétend y prouver qu'Yao fut le fondateur et le premier législateur de l'empire, et regarde comme fabuleux les règnes des sept empereurs qui l'ont précédé. Ce système est celui de quelques écrivains chinois; mais il est démenti par la réclamation presque unanime de tous les autres lettrés. Ce Mémoire, qui ne fut publié en France que sous le nom supposé du P. Ko, jésuite chinois, était le premier coup d'essai du P. Cibot depuis son séjour à la Chine. Il paraît que la réflexion et des études plus mûres lui auront fait ensuite changer de sentiment, puisque dans tous les écrits postérieurs qu'il a publiés, on ne trouve rien qui vienne à l'appui de cette première opinion. Le P. Amiot, sans attaquer ouvertement son collègue, crut devoir, de son côté, défendre l'intégrité de la chronologie chinoise, et il envoya en France son excellente dissertation sur l'*Antiquité des Chinois, prouvée par les monuments*, insérée à la tête du tom. II des *Mémoires*. Cette opposition dans la manière de voir et de penser de deux missionnaires vivant sous le même toit, annonce au moins qu'ils n'étaient soumis à l'influence d'aucune autorité, et que, libres dans leurs opinions, ils n'ont écrit que d'après celle qui leur était propre. Les preuves ont été produites de part et d'autres; c'est aux savants de l'Europe à les juger. Le P. Cibot n'attachait aucune prétention à ses ouvrages, et il poussa la modestie si loin à cet égard, qu'il ne voulut jamais mettre son nom à aucun de ses écrits. On peut lui reprocher un peu de diffusion dans le style, et quelquefois trop d'écarts d'imagination; mais ces légers défauts sont amplement compensés par le fonds toujours intéressant de ses observations, par l'étendue et la variété de ses recherches, et par la connaissance utile qu'il nous donne d'un grand nombre de morceaux d'écrivains chinois, dont il nous a fourni ou les extraits ou les traductions. Ce missionnaire est mort à Pé-king le 8 août 1780. G—s.

CICCARELLI (Alphonse), de Bévagna, dans l'Ombrie, médecin de profession, acquit dans le 16e. siècle une honteuse et triste célébrité par les fourberies littéraires les plus insignes et par leur juste châtiment. Après avoir donné une *Histoire d'Orviète*, remplie de faits controuvés et d'impostures, il publia en 1580, à Ascoli, l'*Istoria di Casa monaldesca*, où il eut l'audace d'insérer des monuments et des titres de sa façon, qu'il prétendit avoir tirés des archives publiques et particulières. Il y cita, comme autorités, des auteurs qui

jamais existé. Il en avait nt dès 1504, en publiant e un opuscule intitulé : *De o flumine*, avec un traité *De s.* C'est sans doute encore e genre qu'était une *Storia sa Conti*, que l'on trouve citée es manuscrits du baron de *Catalogue*, pag. 6. Il ne se pas à des falsifications pure- storiques ; il fabriquait des les actes au profit ou aux dé- familles. Il flattait l'orgueil ls par des généalogies fabu- l tendit un de ces piéges au Albéric Cybo, et entreprit de rer, par de faux titres, que eté de sa famille datait de six siècles de plus. Albéric, homme d'esprit, s'aperçut de et fut le premier à éventer les de Ciccarelli. D'autres accu- élevèrent contre lui ; enfin, il é par ordre du pape Gré- II ; on lui fit son procès, et, u de faux et de supposition , dans les intentions les plus s, il fut condamné à avoir la pée et à être ensuite pendu publique ; ce qui fut exé- 1580. L'Allacci a mis à la s *Observations sur les an- étrusques d'Inghirami*, un té où il entre dans beaucoup s sur les impostures de Cic- et sur les artifices qu'il em- our les accréditer. On y voit *usius Campanus*, *Joannes* et d'autres écrivains souvent ce faussaire, à l'appui de ses s, sont de prétendus auteurs t jamais existé que dans son ion, ou, que du moins, quant ier, s'il exista et s'il écrivit ut, Ciccarelli a falsifié et utes les pièces qu'il prétendit mpruntées de lui. Tiraboschi avait rassemblé beaucoup de matériaux pour une dissertation sur les impostures de ce misérable, sur *Fanusius Campanus*, *Selinus*, *Corellus*, et d'autres pseudo-historiens mis au jour et cités par lui, par ses imitateurs et par ses dupes. Il avait annoncé ce projet dans son *Histoire de la littérature italienne* (t. III, part. III, p. 349, 1re. édition de Modène), mais il est mort sans l'avoir exécuté.

(—é.

CICCI (Marie-Louise), l'une des muses italiennes de la fin du 18e. siècle, naquit à Pise le 14 septembre 1760. A deux ans, elle eut le malheur de perdre sa mère. Son père, noble de naissance et jurisconsulte de profession, surveilla son éducation jusqu'à l'âge de huit ans ; alors, suivant l'usage de son pays et de son temps, il la mit dans un couvent de religieuses, et, voulant que l'instruction de sa fille se bornât à la pratique des vertus et des devoirs domestiques, il fit même écarter d'elle tout ce qui sert à l'art d'écrire. Il était loin de prévoir l'usage qu'elle en ferait un jour. Malgré toute la surveillance de ses institutrices, Marie-Louise lut en cachette quelques bons poètes italiens ; il n'en fallut pas davantage pour que son génie poétique se déclarât. On eut beau lui interdire l'encre et les plumes : du jus de raisin et de petits morceaux de bois qu'elle y trempait lui suffisaient pour fixer ses pensées sur le premier morceau de papier venu. Elle écrivit ainsi, dès l'âge de dix ans, ses premiers vers. De retour à quinze ans dans la maison paternelle, et plus libre de suivre ses goûts, elle étudia les poètes, et, ce qui peut surprendre dans une jeune personne de cet âge, le Dante fut celui auquel elle donna la préférence ; elle le relisait sans cesse, l'apprit par cœur, le citait souvent,

et se plaisait à en réciter de mémoire les plus beaux endroits. C'est ce qu'on ne devinerait pas en lisant ses poésies, qui sont presque toutes dans le genre anacréontique, et qui brillent surtout par l'élégance, la grâce et la facilité. Elle joignit à ses études poétiques celles de la philosophie de Locke et de Newton, de la physique éclairée par les découvertes modernes, de l'histoire, des langues anglaise et française, et plus particulièrement encore de sa propre langue, qu'elle parlait et qu'elle écrivait avec la plus grande pureté. La colonie arcadienne de Pise la reçut parmi ses membres en 1783; elle y prit le nom d'*Ermenia Tindarida*; elle fut aussi reçue, en 1786, parmi les *Intronati* de Sienne. Elle récitait souvent ses vers dans les réunions de la première, et le charme de ses compositions, joint à ceux de sa personne et de sa voix, y excitaient le plus vif enthousiasme. Son caractère était solide, son esprit vif et ses mœurs pures. Depuis la mort de son père, elle vécut dans l'union la plus tendre avec son frère, le chevalier Paul Cicci; leur maison devint le rendez-vous de tout ce que la ville de Pise avait de plus distingué. Marie-Louise était décidée à conserver son indépendance et à ne se point séparer de sa famille. Sa constitution était faible; la perte de deux de ses plus intimes amies y porta un coup terrible. Elle négligea une indisposition légère qui devint une maladie grave, et qui la conduisit au tombeau. Elle mourut le 8 mars 1794, pleurée de ses parents et de tous ses amis. C'est à M. le chevalier son frère que l'on doit la jolie édition de ses poésies, imprimée à Parme, avec les caractères de Bodoni, en 1796, in-16. Elles sont précédées de l'éloge de cette aimable muse, écrit avec esprit et sensibilité par le docteur Anguillesi. Nous en avons tiré les faits contenus dans cette courte notice. Ce petit recueil doit plaire à tous ceux qui aiment les jolies éditions et les bons vers. G—é.

CICÉ. *Voy.* CHAMPION.

CICERI (PAUL-CÉSAR DE), abbé commendataire de Notre-Dame, en basse Touraine, prédicateur du roi et de la reine, et membre de l'académie française, né à Cavaillon, le 24 mai 1678, mort le 27 avril 1759, âgé de près de quatre-vingt-un ans. M. Bassinet a publié ses sermons et panégyriques, Avignon, 1761, 6 vol. in-12. Il y a joint une courte notice sur la vie et les talents de cet orateur, que l'on a comparé à Fléchier. Le panégyrique de S. Louis, qu'il prononça en 1721, mérite d'être distingué; il est écrit avec beaucoup de délicatesse et d'éloquence, et avec un éloignement pour la flatterie, que les ministres de l'Évangile devraient toujours prendre pour modèle. C. T—r.

CICÉRON (MARCUS-TULLIUS), naquit à Arpinum, patrie de Marius, la même année que le grand Pompée, le 3 janvier 647 de la fondation de Rome. Il sortait d'une famille anciennement agrégée à l'ordre équestre, mais qui s'était toujours tenue loin des affaires et des emplois. Sa mère s'appelait *Helvia*. Son père vivant à la campagne, sans autre occupation que l'étude des lettres, conservait d'honorables liaisons avec les premiers citoyens de la république. De ce nombre était le célèbre orateur Crassus, qui voulut bien présider lui-même à l'éducation du jeune Cicéron et de son frère Quintus, leur choisit des maîtres et dirigea leurs études. Cicéron, comme presque tous les grands hommes, annonça de bonne heure la supériorité de son génie, et prit dès l'enfance l'habitude des succès et de la gloire. Il fut admiré dans

s publiques, honoré par ses
les, visité par leurs parents.
e des écrivains grecs, la pas-
la poésie, la rhétorique, la
nie occupèrent les premières
: sa jeunesse. Il écrivit beau-
grec, exercice qu'au rapport
ne, il continua jusqu'à l'épo-
préture. Ses vers latins, trop
par Juvénal, trop loués par
, sont loin de l'élégance de
et n'ont pas la force de Lu-
la poésie ni l'éloquence n'é-
core formées chez les Ro-
t il suffisait à Cicéron d'être
rand orateur de Rome. On
peine les travaux immenses
prit pour se préparer à cette
pendant il fit une campagne
la, dans la guerre des Mar-
etour à Rome, il suivit avec
s leçons de Philon, philoso-
émicien, et de Molon, rhéteur
et pendant quelques années,
ua d'enrichir son esprit de
iété de connaissances que de-
igea de l'orateur. Les cruau-
arius et de Cinna, les pros-
de Sylla passèrent; et la
ne, affaiblie et sanglante, resta
sous le joug de son impitoya-
teur. Cicéron, alors âgé de
ans, fort de ses études et de
, parut au barreau, qui se
ouvrir après une longue in-
n. Il débuta dans quelques
iviles, et entreprit une cause
e, dont le succès promet-
orateur beaucoup d'éclat et
, la défense de Roscius Amé-
ccusé de parricide. Il fallait
ntre Chrysogonus, affranchi
. Cette protection terrible
tait les vieux orateurs. Cicéron
nte avec le courage de la jeu-
fond les accusateurs, et force
d'absoudre Roscius. Son dis-
cours excita l'enthousiasme; aujourd'hui même c'est une des harangues de l'orateur que nous lisons avec le plus d'intérêt. On y sent une chaleur d'imagination, une audace mêlée de prudence et même d'adresse, et souvent un excès d'énergie, une surabondance de richesse, qui plaît et entraîne. Cicéron, plus âgé, releva lui-même, dans ce premier ouvrage, quelques fautes de goût, et sans doute il s'est montré depuis plus pur et plus grand écrivain; mais il avait déjà toute son éloquence. Après ce brillant succès, il passa encore une année dans Rome, et se chargea même d'une autre cause qui devait aussi déplaire au dictateur; mais sa santé affaiblie par des travaux excessifs, et peut-être la crainte d'avoir trop bravé Sylla, le déterminèrent à voyager. Il se rendit à Athènes qui semblait toujours la métropole des lettres; et, logé chez un philosophe académicien, recherché des philosophes de toutes les sectes, assistant aux leçons des maîtres de l'éloquence, il y passa six mois avec son cher Atticus, dans les plaisirs de l'étude et des savants entretiens. On rapporte à cette même époque son initiation aux mystères d'Eleusis. A la mort de Sylla, il quitta la Grèce et prit la route de l'Asie, s'entourant des plus célèbres orateurs asiatiques et s'exerçant avec eux. A Rhodes, il vit le fameux Possidonius, et retrouva Molon qui lui donna de nouvelles leçons, et s'attacha surtout à corriger sa trop grande abondance. Un jour, déclamant en grec dans l'école de cet illustre rhéteur, il emporta les applaudissements de tout l'auditoire. Molon seul, resta silencieux et pensif. Questionné par le jeune orateur: « Et moi » aussi, répondit-il, Cicéron, je te » loue et je t'admire; mais j'ai pitié » de la Grèce, quand je songe que le

» savoir et l'éloquence, les deux seuls » biens qui nous étaient demeurés, sont » par toi conquis sur nous et trans» portés aux Romains. » Cicéron revint en Italie, et ses nouveaux succès firent sentir le prix de la science des Grecs, qui n'était pas encore assez estimée dans Rome. Parmi différentes causes, il plaida pour le célèbre comédien Roscius, son ami et son maître dans l'art de la déclamation. Enfin, parvenu à l'âge de trente ans, se voyant au terme de son glorieux apprentissage, ayant tout reçu de la nature, ayant tout fait par le travail, pour réaliser en lui l'idée du parfait orateur, il entra dans la carrière des charges publiques. Il sollicita la questure, office qui donnait immédiatement la dignité de sénateur. Nommé à la questure de Sicile, dans un temps de disette, il eut besoin de beaucoup d'habileté pour faire passer à Rome une grande partie des blés de cette province, sans trop déplaire aux habitants. Du reste, son administration et les souvenirs qu'en gardèrent les Siciliens prouvent que, dans les conseils admirables qu'il a depuis donnés à son frère Quintus, il ne faisait que rappeler ce qu'il avait pratiqué lui-même. Sa mission expirée, il revint à Rome, véritable théâtre de ses talents. Il continua d'y paraître comme orateur, défendant les causes des particuliers sans autre intérêt que la gloire. Ce fut sans doute un jour honorable pour Cicéron que celui où les ambassadeurs de la Sicile vinrent lui demander vengeance des concussions et des crimes de Verrès. Il était digne de cette confiance d'un peuple affligé. Il entreprit la cause de la Sicile contre son indigne spoliateur, alors tout-puissant à Rome, appuyé du crédit de tous les grands, défendu par l'éloquence d'Hortensius, et pouvant avec le fruit de ses brigandages en acheter l'impunité. Après avoir fait un voyage dans la Sicile pour y recueillir les preuves des crimes, il les peignit des plus vives couleurs dans ses immortelles harangues : elles sont au nombre de sept; les deux premières seulement furent prononcées. L'orateur s'aperçut que les amis de Verrès cherchaient à reculer la décision du procès jusqu'à l'année suivante, où le consulat d'Hortensius devait assurer un grand secours au coupable; il n'hésita point à sacrifier l'intérêt de son éloquence à celui de sa cause; il s'occupa uniquement de multiplier le nombre des témoins et de les faire tous entendre. Hortensius resta muet devant la vérité des faits, et Verrès, effrayé, s'exila lui-même. L'ensemble des harangues de Cicéron est demeuré comme le chef-d'œuvre de l'éloquence judiciaire, ou plutôt comme le monument d'une illustre vengeance exercée contre le crime par la vertueuse indignation du génie. A l'issue de ce grand procès, Cicéron commença l'exercice de son édilité; et dans cette magistrature onéreuse, quoique sa fortune fût peu considérable, il sut par une sage magnificence se concilier la faveur du peuple. Ses projets d'élévation lui rendaient ce secours nécessaire, mais il fallait y joindre l'amitié des grands. Cicéron se tourna vers Pompée, alors le chef de la noblesse, et le premier citoyen de Rome libre. Il se fit le panégyriste de ses actions, et le partisan le plus zélé de sa grandeur. Quand le tribun Manilius proposa de lui confier la conduite de la guerre contre Mithridate, en lui accordant un pouvoir qui effrayait les républicains éclairés, Cicéron, alors préteur, parut à la tribune pour appuyer la loi nouvelle de toute la force de son

Cette même année, il plaida auses. Il prononça son plai- r Cluentius, dans une af- nelle. A cette époque, Cati- é du consulat, commençait ntre la république, et s'es- ne révolution. Ce factieux, concussions dans son gou- d'Afrique, fut sur le point éron pour défenseur; mais naine éclata entre ces deux i peu faits pour être unis. i, après sa préture, au lieu une province, suivant l'u- it mis sur les rangs pour , se vit compétiteur de Ca- s'était fait absoudre à prix sulté par cet indigne rival, sa par une éloquente invec- ncée dans le sénat. Cicé- combattre l'envie de beau- triciens, qui voyaient en lui u, un homme nouveau : et la crainte des projets l'emportèrent. Il fut élu nsul, non pas au scrutin, sage, mais à haute voix et lamations unanimes du peu- n. Le consulat de Cicéron ide époque de sa vie politi- se trouvait dans une situa- ine et violente. Catilina bri- ochain consulat. En même augmentait le nombre des et faisait lever des troupes rdres d'un certain Mallius. pondit à tout. Il importait le gagner à la république e, Antoine, secrètement uni njurés; il s'assura de lui par de sa province consulaire. précaution non moins salu- e réunir le sénat et l'ordre lans l'intérêt d'une défense Attentif à ménager le peuple, se montra pas moins hardi à es vrais principes du gouver- nement; et dès les premiers jours de son consulat, il attaqua le tribun Rullus qui, par le projet d'une nouvelle loi agraire, confiait à des commissaires un pouvoir alarmant pour la liberté. La politique de Cicéron fut ici toute entière dans son éloquence. A force d'adresse et de talent, il fit rejeter par le peuple même une loi toute populaire. Affectant de se regarder comme le *consul du peuple*, mais fidèle aux intérêts des grands, il fit maintenir le décret de Sylla qui interdisait les charges publiques aux enfants des proscrits. On ne peut douter que cette habileté du consul à ménager les trois ordres de l'état, et à s'en faire également aimer, n'ait été l'arme puissante qui seule put vaincre Catilina. Toute la république étant réunie, et se confiant à un seul homme, les conjurés, malgré leur nombre, se trouvèrent hors de l'état, et furent désignés comme ennemis publics. Le vigilant consul, entretenant des intelligences parmi cette foule d'hommes pervers, était averti de leurs projets, et assistait, pour ainsi dire, à leurs conseils. Le sénat rendit le décret fameux qui, dans les grands dangers, investissait les consuls d'un pouvoir égal à celui de dictateur. Cicéron doubla les gardes et prit quelques mesures extérieures. Ensuite, il se rendit aux comices pour présider à l'élection des nouveaux consuls. Catilina fut exclus une seconde fois; et n'eut plus d'autre ressource que le meurtre et l'incendie. Il assemble ses complices, les charge d'embraser Rome, et déclare qu'il va se mettre à la tête des troupes de Mallius. Deux chevaliers romains promettent d'assassiner le consul dans sa propre maison. Cicéron est instruit de tous les détails par Fulvie, maîtresse de Curius, l'un des conjurés. Deux jours après

il assemble le sénat au Capitole. Ce fut là que Catilina, qui dissimulait encore, ayant osé paraître comme sénateur, le consul l'accabla de sa foudroyante et soudaine éloquence. Catilina, troublé, sortit du sénat, en vomissant des menaces, et dans la nuit partit pour l'Étrurie avec trois cents hommes armés. Le lendemain Cicéron convoque le peuple au Forum, l'instruit de tout, et triomphe d'avoir ôté aux conjurés leur chef, et réduit le chef lui-même à faire une guerre ouverte. Au milieu de cette crise violente, ce grand homme trouvait encore le loisir d'exercer son éloquence dans une cause privée. Il défendit Muréna, consul désigné, que Caton accusait de brigue et de corruption. Son plaidoyer est un chef-d'œuvre d'éloquence et de fine plaisanterie. Le stoïque Caton, ingénieusement raillé par l'orateur, dit ce mot connu : « Nous avons un consul fort gai. » Mais ce consul si gai veillait toujours sur la patrie menacée, et suivait tous les mouvements des conjurés. Instruit que Lentulus, chef des factieux restés à Rome, cherchait à séduire les députés des Allobroges, il engagea ceux-ci à feindre, pour obtenir la preuve complète du crime. Les députés furent saisis au moment où ils sortaient de Rome avec Volturcius, l'un des conjurés. On produisit dans le sénat les lettres de Lentulus ; la conjuration fut évidente. Il ne s'agissait plus que de la punition. Plusieurs lois défendaient de punir de mort un citoyen romain ; César les fit valoir avec adresse. Caton demanda hautement le supplice des coupables. C'était l'avis que Cicéron avait exprimé avec plus d'art. Ils furent exécutés dans la prison, quoique le consul prévît qu'un jour ils auraient des vengeurs. Il préféra l'état à sa sûreté. Peut-être aurait-il pu se mettre à l'abri en faisant prononcer la sentence par le peuple ; c'est ainsi qu'autrefois Manlius avait été condamné. Mais Cicéron craignit qu'on n'enlevât les conjurés. Il voulut se presser, et par timidité, il fit une imprudence que, dans la suite, il expia cruellement. Cependant Rome fut sauvée ; tous les Romains proclamèrent Cicéron *le père de la patrie*. La défaite de Catilina, qui suivit bientôt, fit assez voir qu'en préservant la ville, on avait porté le coup mortel à la conjuration ; et cette gloire appartenait au vigilant consul. Déjà l'envie l'en punissait. Un tribun séditieux ne lui permit pas de rendre compte de son administration ; et Cicéron, en quittant le consulat, ne put prononcer que ce noble serment, répété par tout le peuple romain : « Je jure que j'ai sauvé la répu- » blique. » César lui était toujours contraire, et Pompée, uni d'intérêt avec César et Crassus, redoutait un citoyen zélé, trop ami de la liberté pour être favorable aux triumvirs. Cicéron vit son crédit tomber insensiblement, et sa sûreté même menacée pour l'avenir. Il s'occupa plus que jamais de la culture des lettres. Ce fut alors qu'il publia les mémoires de son consulat, écrits en grec, et qu'il fit sur le même sujet un poème latin en trois livres. Ces louanges qu'il se donnait à lui-même ne durent pas diminuer l'envie qu'excitait sa gloire. Enfin, l'orage éclata par la furieuse animosité de Clodius ; et ce consulat tant célébré par Cicéron devint le moyen et le prétexte de sa ruine. Clodius fit passer une loi qui déclarait coupable de trahison quiconque aurait fait périr des citoyens romains, avant que le peuple les eût condamnés. L'illustre consulaire prit le deuil, et suivi du corps entier des chevaliers, et d'une foule de jeunes patriciens, il parut dans les rues

, implorant le secours du
odius, à la tête de satellites
ısulta plusieurs fois, et osa
estir le sénat. Cette querelle
t finir que par un combat,
oignement volontaire de Ci-
ı deux consuls servaient la
Clodius, et Pompée aban-
ın ancien ami. Mais tous les
gens étaient prêts à défendre
de la patrie; Cicéron, par
ıu par vertu, refusa leur se-
s'exilant lui-même, il sortit
après avoir consacré au Ca-
petite statue de Minerve,
inscription: *Minerve, pro-
le Rome.* Il erra quelque
ns l'Italie, et se vit fermer
: la Sicile par un ancien ami,
ır de cette province. Enfin,
ia chez Plancus, à Thessalo-
douleur était excessive, et la
ie qui, dans ses malheurs,
ıvent à occuper son esprit,
ırs le pouvoir ni de le con-
e le distraire. Clodius pour-
solemment son triomphe, et
ıuveaux décrets, il fit raser
ıs de campagne de Cicéron,
errain de sa maison de Rome,
a un temple à la liberté. Une
ses meubles fut mise à l'en-
il ne se présenta point d'a-
le reste devint la proie des
uls qui s'étaient associés à la
Clodius. La femme même et
s de Cicéron furent exposés
et à la violence. Ces déso-
uvelles venaient sans cesse
fliction du malheureux exilé,
ıut toute espérance, se défiait
ıis, se plaignait de sa gloire,
ait de ne s'être pas donné la
ıntrant qu'un beau génie et
e grande ame ne préservent
ırs de la plus extrême faibles-
ıdant il se préparait à Rome
une heureuse révolution en sa faveur. L'audace de Clodius, s'élevant trop haut, et s'étendant à tout, devenait insupportable à ceux même qui l'avaient protégée. Pompée encouragea les amis de Cicéron à presser son rappel. Le sénat déclara qu'il ne s'occuperait d'aucune affaire avant que le décret du bannissement ne fût révoqué. Clodius redoubla vainement de fureur et de violence. Dès l'année suivante, par le zèle du consul Lentulus, et sur la proposition de plusieurs tribuns, le décret de rappel passa dans l'assemblée du peuple, malgré un sanglant tumulte où Quintus, frère de Cicéron, fut dangereusement blessé. On vota des remercîments aux villes qui avaient reçu Cicéron, et les gouverneurs de province eurent ordre d'assurer son retour. C'est ainsi, qu'après dix mois d'exil, il revint en Italie avec une gloire qui lui parut à lui-même un dédommagement de son malheur. Le sénat en corps l'attendit aux portes de la ville, et son entrée fut un triomphe. La république se chargea de faire rétablir ses maisons; il n'eut à combattre que pour démontrer la nullité de la consécration faite par Clodius. Au reste, ce retour devint pour Cicéron, comme il l'avoue lui-même, l'époque *d'une vie nouvelle*, c'est-à-dire, d'une politique différente. Il diminua sensiblement l'ardeur de son zèle républicain, et s'attacha plus que jamais à Pompée, qu'il proclamait son bienfaiteur. Il sentait que l'éloquence n'était plus dans Rome une puissance assez forte par elle-même, et que le plus grand orateur avait besoin d'être protégé par un guerrier. Le fougueux Clodius s'opposait à force ouverte au rétablissement des maisons de Cicéron, et l'attaqua plusieurs fois lui-même. Milon, mêlant la violence et la ustice, repoussa Clodius par les ar-

mes, et en même temps l'accusa devant les tribunaux. Rome était souvent un champ de bataille; cependant Cicéron passa plusieurs années dans une sorte de calme, s'occupant à la composition de ses traités oratoires, et paraissant quelquefois au barreau, où par complaisance pour Pompée, il défendit Vatinius et Gabinius, deux mauvais citoyens qui s'étaient montrés ses implacables ennemis. Valère-Maxime cite ce fait comme l'exemple d'une générosité extraordinaire. A l'âge de cinquante-quatre ans, Cicéron fut reçu dans le collége des augures. La mort du turbulent Clodius, tué par Milon, le délivra de son plus dangereux adversaire. On connaît la belle harangue qu'il fit pour la défense du meurtrier, qui était son ami et son vengeur; mais il se troubla en la prononçant, intimidé par l'aspect des soldats de Pompée, et par les cris des partisans de Clodius. A cette même époque, un décret du sénat nomma Cicéron au gouvernement de Cilicie. Dans cet emploi, nouveau pour lui, il fit la guerre avec succès, repoussa les troupes des Parthes, s'empara de la ville de Pindenissum, et fut salué par ses soldats du nom d'*Imperator*, titre qui le flatta singulièrement, et dont il affecta de se parer, même en écrivant à César, vainqueur des Gaules. Cette petite vanité lui fit briguer les honneurs du triomphe, et il porta la faiblesse jusqu'à se plaindre de Caton, qui, malgré ses instantes prières, avait refusé d'appuyer ses prétentions. Quelque chose de plus estimable, et peut-être de plus réel que sa gloire militaire, ce fut la justice, la douceur et le désintéressement qu'il montra dans tout son administration. Il refusa les présents forcés que l'on avait coutume d'offrir aux gouverneurs romains, réprima tous les genres de concussions, et diminua les impôts. Une semblable conduite était rare dans un temps où les grands de Rome, ruinés par le luxe, sollicitaient une province pour rétablir leur fortune par le pillage. Quelque plaisir que Cicéron trouvât dans l'exercice bienfaisant de son pouvoir, il souffrait impatiemment d'être éloigné du centre de l'empire, que la rupture de César et de Pompée menaçait d'un grand événement. Il partit aussitôt que sa mission fut achevée, et retrouva dans sa patrie l'honorable accueil qui l'attendait toujours; mais comme il le dit lui-même, à son entrée dans Rome il se vit au milieu des flammes de la discorde civile. Il s'était empressé de voir et d'entretenir Pompée, qui commençait à sentir la nécessité de la guerre, sans croire encore à la grandeur du péril, et qui, résolu de combattre César, opposait avec trop de confiance le nom de la république et le sien aux armes d'un rebelle. Cicéron souhaitait une réconciliation, et se nourrissait de la flatteuse pensée qu'il pourrait en être le médiateur. Cette illusion peut s'expliquer par l'amour de la patrie autant que par la vanité. Le sage consulaire envisageait la guerre civile avec horreur; mais il aurait dû sentir que, si le mal était affreux, il était inévitable. Du reste, ne cherchons pas un sentiment faible et bas dans le cœur d'un grand homme, et ne le soupçonnons pas d'avoir voulu ménager César, puisqu'enfin il suivit Pompée. César marcha vers Rome, et son imprudent rival fut réduit à fuir avec les consuls et le sénat. Cicéron, qui n'avait pas prévu cette soudaine invasion, se trouvait encore en Italie, par irrésolution et par nécessité. César le vit à Formies, et ne put rien sur lui. Cicéron, convaincu que le parti des rebelles était le plus sûr, ayant

lre Dolabella, l'un des con-
: César, alla cependant re-
ompée. Ce fut un sacrifice
nneur; mais il eut le tort
: dans le camp de Pompée
s qui pouvaient l'empêcher
Il se hâta de désespérer de
, et, dans son propre parti,
ntrevoir cette défiance du
ii ne se pardonne pas, et
ention défavorable contre les
t contre les choses, qui cho-
nt plus qu'elle est exprimée
nieux sarcasmes. Cicéron ne
pas assez son penchant à
:t, sur ce point, il paraît
'ent manqué de prudence et
. Après la bataille de Phar-
uite de Pompée, il refusa de
e commandement de quel-
pes restées à Dyrrachium,
int à tout projet de guerre et
, il se sépara de Caton pour
ins l'Italie, gouvernée par
lieutenant de César. Ce re-
peu honorable, et fut mêlé
ies et de craintes, jusqu'au
ù le vainqueur écrivit lui-
Cicéron, et bientôt après,
avec cette familiarité qui
ne précieuse faveur. Cicéron,
vivre sous un maître, ne
lus que de littérature et de
ie. Le dérangement de ses
mestiques, et sans doute de
ujets de plainte, le détermi-
quitter sa femme Terentia,
ser une belle et riche heri-
il était le tuteur; mais ce be-
rtune, qui lui fit contracter
ce que l'on a blâmée, ne le
jamais à encenser la puis-
iveraine; il se tint même
loignement affecté, raillant
urs de César, et leur oppo-
ge de Caton. Il est vrai que,
gnanime dictateur, on pou-
vait beaucoup oser impunément; et d'ailleurs cette hardiesse consolait l'amour-propre du républicain, plus qu'elle n'était utile à la république; mais le mécontentement de Cicéron ne put tenir contre la générosité de César pardonnant à Métellus. L'orateur, ravi d'un acte de clémence qui lui rendait un ami, rompit le silence, et prononça cette fameuse harangue qui renferme autant de leçons que d'éloges. Peu de temps après, défendant Ligarius, il fit tomber l'arrêt de mort des mains de César, aussi sensible au charme de la parole qu'à la douceur de pardonner. Dans l'esclavage de la patrie, Cicéron semblait reprendre une partie de sa dignité par la seule force de son éloquence; mais la perte de sa fille Tullie le frappant du coup le plus cruel, vint le plonger dans le dernier excès de l'abattement et du désespoir. Il écrivit un traité de la consolation, moins pour affaiblir ses regrets que pour en immortaliser le souvenir, et il s'occupa même du projet de consacrer un temple à cette fille chérie. Sa douleur, qui lui faisait un besoin de la retraite, le livrait tout entier à l'étude et aux lettres. On a peine à concevoir combien d'ouvrages il écrivit pendant ce long deuil. Sans parler des *Tusculanes* et du traité *De legibus*, que nous avons encore, il acheva dans la même année, son livre d'*Hortensius*, si cher à S. Augustin, ses *Académiques*, en quatre livres, et un *Éloge funèbre de Porcia*, sœur de Caton. Si l'on réfléchit à cette prodigieuse facilité, toujours unie à la plus sévère perfection, la littérature ne présente rien de plus étonnant que le génie de Cicéron. Le meurtre de César, en paraissant d'abord tout changer, ouvrit à l'orateur une carrière nouvelle. Cicéron se réjouit de cette mort, dont il fut témoin, et sa joie fait peine, quand

on songe aux éloges pleins d'enthousiasme et de tendresse que tout à l'heure encore il prodiguait à César dans sa *Défense du roi Dejotarus*; mais Cicéron croyait, qu'avec la liberté commune, il allait recouvrer lui-même un grand crédit politique; les conjurés qui ne l'avaient pas associé à l'entreprise, lui en communiquaient la gloire. Il était républicain et ambitieux, et, moins il avait agi dans la révolution, plus il voulait y participer en l'approuvant. Cependant le maître n'était plus; mais il n'y avait pas de république. Les conspirateurs perdaient leurs succès par l'irrésolution; Antoine faisait régner César après sa mort, en maintenant toutes ses lois, et en succédant à son pouvoir. Cicéron vit la faute du sénat; mais seul il ne pouvait pas arrêter Antoine. Dans cette année d'inquiétudes et d'alarmes, il composa le *Traité de la nature des Dieux*, dédié à Brutus, et ses *Traités de la vieillesse* et *de l'amitié*, tous deux dédiés à son cher Atticus. On conçoit à peine cette prodigieuse vivacité d'esprit, à laquelle toutes les peines de l'ame ne pouvaient rien ôter. Il s'occupait, à la même époque, d'un travail qui serait piquant pour notre curiosité, les Mémoires de son siècle; enfin, il commençait son immortel *Traité des devoirs*, et achevait ce *Traité de la gloire*, perdu pour nous, après avoir été conservé jusqu'au 14e. siècle. Le projet qu'il conçut alors de passer en Grèce avec une légation libre l'aurait éloigné du théâtre des affaires et des périls. Il y renonça, et revint à Rome. C'est là que commencent ses admirables *Philippiques*, qui mirent le sceau à son éloquence, et signalèrent si glorieusement son patriotisme. La seconde, la plus violente de toutes, fut écrite peu de temps après son retour; il ne la prononça point. Irréconciliable ennemi d'Antoine, il crut devoir élever contre lui le jeune Octave. Montesquieu blâme cette conduite, qui remit sous les yeux des Romains, César, qu'il fallait leur faire oublier. Cicéron n'avait pas d'autre asyle. Il ne fut pas aussi dupe qu'on le pense de la modération affectée d'Octave; mais il crut que ce jeune homme serait toujours moins dangereux qu'Antoine. Le mal était dans la faiblesse de la république, qui ne pouvait plus se sauver d'un maître, qu'en se donnant un protecteur, c'est-à-dire, un autre maître. Cicéron fit au moins tout ce qu'on devait attendre d'un grand orateur et d'un citoyen intrépide. Il inspira toutes les résolutions vigoureuses du sénat, dans la guerre que les consuls et le jeune César firent, au nom de la république, contre Antoine. On en trouve la preuve dans ses *Philippiques*. Lorsqu'après la mort des deux consuls, Octave se fut emparé du consulat, et qu'ensuite il fit alliance avec Antoine et Lepide, tout le pouvoir du sénat et de l'orateur tomba devant les armes des triumvirs. Cicéron, qui ménageait toujours Octave, qui même proposait à Brutus de se réconcilier avec l'héritier de César, vit enfin qu'il n'y avait plus de liberté. Les triumvirs s'abandonnant l'un à l'autre le sang de leurs amis, sa tête fut demandée par Antoine. Cicéron, retiré à Tusculum avec son frère et son neveu, apprit que son nom était sur la liste des proscrits. Il prit le chemin de la mer dans une grande irrésolution. Il s'embarqua près d'Astura; le vaisseau étant repoussé par les vents, Plutarque assure qu'il eut la pensée de revenir à Rome, et de se tuer dans la maison d'Octave, pour faire retomber son sang sur la tête de ce perfide. Pressé par les prières de ses esclaves, il s'embarqua une

le fois, et bientôt reprit terre
ɔe reposer dans sa maison de
ɔs. C'est là qu'il résolut de ne plus
l'efforts pour garantir ses jours.
ourrai, dit-il, dans cette patrie
j'ai sauvée plus d'une fois. » Ses
es sachant que les lieux voisins
t remplis de soldats des trium-
ɔss.yèrent de le porter dans sa
; mais bientôt ils aperçurent les
ins qui venaient sur leurs tra-
s se préparèrent au combat : Ci-
, qui n'avait plus qu'à mourir,
étendit toute résistance, et ten-
tête à l'exécrable Popilius, chef
eurtriers, autrefois sauvé par
oquence. Ainsi périt ce grand
ɛe à l'âge de soixante-quatre ans,
ant la mort avec plus de courage
n'avait supporté le malheur, et
doute assez comblé de gloire,
n'avoir plus rien à faire ni à
ter dans la vie. Sa tête et ses
furent portées à Antoine, qui
attacher à la tribune aux ha-
es, du haut de laquelle l'orateur,
ıt l'expression de Tite-Live, avait
tendre une éloquence que n'éga-
ais aucune voix humaine. Cicéron
u célèbré sous l'empire d'Augus-
race et Virgile n'en parlent ja-
Dès le règne suivant, Patercule
ɔnonce son nom qu'avec enthou-
e. Il sort du ton paisible de l'his-
pour apostropher Marc-Antoi-
lui reprocher le sang d'un grand
ɔe. Cicéron a bien mérité le
gnage que lui rendit Augus-
c'était un bon citoyen qui ai-
sincèrement son pays : on peut
lui donner un titre qui s'unit
rarement à celui de grand hom-
e nom d'homme vertueux ; car
ıt que des faib esses de caractè-
sans aucun vice, et il chercha
ırs le bien pour le bien même,
ur le plus excusable des motifs,
la gloire. Son cœur s'ouvrait natu-
rellement à toutes les nobles impres-
sions, à tous les sentiments purs et
droits, la tendresse paternelle, l'amitié, la reconnaissance, l'amour des
lettres. Il gagne à cette difficile épreuve, d'être vu de près. On s'accoutume à sa vanité, toujours aussi légitime que franche, et l'on est forcé de chérir tant de grands talents
ornés de tant de qualités aimables.
Lorsque le goût se corrompit à Rome,
l'éloquence de Cicéron, quoique mal
imitée, resta l'éternel modèle. Quintilien en développa dignement les
savantes beautés. Pline le jeune n'en
parle dans ses lettres qu'avec la plus
vive admiration, et se glorifie, sans
beaucoup de droit, il est vrai, d'en être
le constant imitateur. Pline l'ancien
célèbre avec transport les prodiges de
cette même éloquence. Enfin les Grecs,
qui goûtaient peu la littérature de
leurs maîtres, placèrent l'orateur romain à côté de Démosthène. A la renaissance des lettres, Cicéron fut le
plus admiré des auteurs anciens ; dans
un temps où l'on s'occupait surtout
de l'étude de la langue, l'étonnante
pureté de son style lui donnait un
avantage particulier. On sait que l'admiration superstitieuse de certains savants, alla jusqu'à ne point reconnaître pour latin tout mot qui ne se
trouvait pas dans ses écrits. Erasme,
qui n'approuvait pas ce zèle excessif,
avait un enthousiasme plus éclairé
pour la morale de Ciceron, et la jugeait
digne du christianisme. Ce grand
homme n'a rien perdu de sa gloire en
traversant les siècles ; il reste au premier rang comme orateur et comme
écrivain. Peut-être même, si on le considère dans l'ensemble et dans la variété de ses ouvrages, est-il permis de voir
en lui le premier écrivain du monde ; et
quoique les créations les plus subli-

mes et les plus originales de l'art d'écrire, appartiennent à Bossuet et à Pascal, Cicéron est peut-être l'homme qui s'est servi de la parole avec le plus de science et de génie, et qui, dans la perfection habituelle de son éloquence et de son style, a mis le plus de beautés et laissé le moins de fautes. C'est l'idée qui se présente en parcourant ses productions de tout genre. Ses harangues réunissent au plus haut degré toutes les grandes parties oratoires, la justesse et la vigueur du raisonnement, le naturel et la vivacité des mouvements, l'art des bienséances, le don du pathétique, la gaîté mordante de l'ironie, et toujours la perfection et la convenance du style. Que l'élégant et harmonieux Fénélon préfère Démosthènes; il accorde cependant à Cicéron toutes les qualités de l'éloquence, même celles qui distinguent le plus l'orateur grec, la véhémence et la brièveté. Il est vrai toutefois que la richesse, l'élégance et l'harmonie dominent plus particulièrement dans l'élocution oratoire de Cicéron, que même il s'en occupe quelquefois avec un soin minutieux. Ce léger défaut n'était pas sensible pour un peuple amoureux de tout ce qui tenait à l'éloquence, et recherchant avec avidité la mélodie savante des périodes nombreuses et prolongées. Pour nous, il se réduit à certaines cadences trop souvent affectées par l'orateur. Du reste, que de beautés nos oreilles étrangères ne reconnaissent elles pas encore dans cette harmonie enchanteresse! elle n'est d'ailleurs qu'un ornement de plus, et ne sert jamais à dissimuler le vide des pensées. Ce serait une ridicule prévention de supposer qu'un orateur philosophe, et homme d'état, dont l'esprit était également exercé par les spéculations de la science, et l'activité des affaires, eût plus d'harmonie que d'idées. Les harangues de C abondent en pensées fortes, nieuses et profondes; mais la sance de son art l'oblige à leur toujours ce développement uti l'intelligence et la conviction diteur; et le bon goût ne lui pas de les jeter en traits saill détachés. Elles sortent mo dehors, parce qu'elles sont, po dire, répandues sur toute la C'est une lumière brillante, ma toutes les parties s'éclairent, s lissent et se soutiennent; et fection générale nuit seule a particuliers. Le style des écrit sophiques, dégagé de la magn oratoire, respire cet élégant a que quelques contemporains d ron auraient exigé même dans rangues. On reconnaît cepend rateur à la forme du dialogue, coup moins vif et moins co dans Platon. Les développemen dus dominent toujours, soit qu personnage instruise presque tinuellement les autres, soit q différents personnages exposen à tour leur opinion. Le fond choses est emprunté aux Gr quelques passages sont littéra traduits d'Aristote et de Plato ouvrages n'ont pas tous à nos le même degré d'intérêt. Le *De la nature des Dieux* n'est recueil des erreurs de l'esp main qui s'égare toujours plu culement dans les plus sublime tions; mais l'absurdité des di systèmes n'empêche pas d'a l'élégance et la clarté des analy les morceaux de description d'une vérité et d'une beauté é Les *Tusculanes* se ressente subtilités de l'école d'Athènes; trouve, du reste, la connaissance approfondie de la philosoph

Le traité *De finibus bonorum* ›rum appartient encore à cette phie dogmatique un peu trop : trop savante. Heureusement, de la discussion ne peut vain- ısser l'inépuisable élégance de n. Toujours harmonieux et l épronve souvent le besoin de ner par des morceaux d'une ce élevée. Plusieurs passages *Des maux et des biens* peu- oir servi de modèle à Rous- our cette manière brillante et née d'exposer la morale, et :t art heureux de sortir tout du ton didactique par des nents qui deviennent eux-mê- preuves. Enfin, le seul mé- on désirerait au style philo- ıe de Cicéron est celui qui appartenir qu'à la philosophie e, l'exactitude des termes in- lement liée au progrès de la , et à cette justesse d'idées si et si tardive. Les écrits de sur la morale pratique ont é tout leur prix, malgré les s de Montaigne, auteur trop er pour goûter une méthode noble, mais un peu lente. Le *Des devoirs* demeure le plus aité de vertu inspiré par la purement humaine. Enfin, ıe n'a fait mieux sentir que les plaisirs de l'amitié et les tions de la vieillesse. Nous ›erdu son ouvrage de la *Ré- e*. Le seul fragment considé- ui nous en reste, le *Songe vion*, est un morceau d'une ité brillante. Le traité *De la ion* et le traité *Des lois*, sont eux monuments d'antiquités, tyle ingénieux et piquant rend les ouvrages de littérature. Le s études philosophiques suivit dans la composition de ses traités oratoires, surtout du plus important, le *De oratore*. Après les harangues de Cicéron, c'est l'ouvrage qui nous donne l'idée la plus imposante du talent de l'orateur dans les républiques anciennes. Ce talent devait tout embrasser, depuis la connaissance de l'homme, jusqu'aux détails de la diction figurée et du rythme oratoire; l'art d'écrire était, pour ainsi dire, plus compliqué que de nos jours. Mais en lisant l'*Orateur*, les *Illustres orateurs*, les *Topiques*, les *Partitions*, on ne doit pas s'attendre à trouver beaucoup d'idées applicables à notre littérature, excepté quelques préceptes généraux, qui nulle part n'ont été mieux exprimés et qui sont également de tous les siècles. A tant d'ouvrages que Cicéron composa pour sa gloire, il faut joindre celui de tous qui peut-être intéresse le plus la postérité, quoiqu'il n'ait pas été fait pour elle, le recueil des *Lettres familières*, et les *Lettres à Atticus*. Cette collection ne forme qu'une partie des lettres que Cicéron avait écrites seulement depuis l'âge de quarante ans. Aucun ouvrage ne donne une idée plus juste et plus vive de la situation de la république. Ce ne sont pas, quoi qu'en ait dit Montaigne, des lettres comme celles de Pline, écrites pour le public. Il y respire une inimitable naïveté de sentiments et de style. Si l'on songe que l'époque où vivait Cicéron est la plus intéressante de l'histoire romaine, par le nombre et l'opposition des grands caractères, les changements des mœurs, la vivacité des crises politiques, et le concours de cette foule de causes qui préparent, amènent et détruisent une révolution; si l'on songe en même temps quelle facilité Cicéron avait de tout connaître, et quel talent pour tout peindre, on doit sentir aisément qu'il ne peut exis-

ter de tableau plus instructif et plus animé. Continuel acteur de cette scène, ses passions, toujours intéressées à ce qu'il raconte, augmentent encore son éloquence ; mais cette éloquence est rapide, simple, négligée ; elle peint d'un trait ; elle jette, sans s'arrêter, des réflexions profondes : souvent les idées sont à peine développées. C'est un nouveau langage que parle l'orateur romain. Il faut un effort pour le suivre, pour saisir toutes ses allusions, entendre ses prédictions, pénétrer sa pensée, et quelquefois même l'achever. Ce que l'on voit surtout, c'est l'ame de Cicéron, ses joies, ses craintes, ses vertus, ses faiblesses. On remarquera que ses sentiments étaient presque tous extrêmes ; ce qui appartient en général au talent supérieur, mais ce qui est une source de fautes et de malheurs. Sous un autre rapport, on peut puiser dans ce recueil une foule de détails curieux sur la vie intérieure des Romains, les mœurs et les habitudes des citoyens, et les formes de l'administration. C'est une mine inépuisable pour les érudits. Le reste des lecteurs y retrouve cette admirable justesse de pensées, cette perfection de style, enfin, cette continuelle union du génie et du goût qui n'appartient qu'à peu de siècles et à peu d'écrivains, et que personne n'a portée plus loin que Cicéron (1). — On divise en quatre classes les ouvrages qui nous restent de Cicéron : 1°. ouvrages de rhétorique ; 2°. oraisons ; 3°. lettres ; 4°. ouvrages philosophiques. Le premier ouvrage de Cicéron qui ait été imprimé est le traité *De Officiis*. Les ouvrages de rhétorique sont : I. *De inventione libri duo.* Cicéron avait composé quatre livres sur cette matière.

(1) La partie bibliographique qui suit est de M. A. B—t.

Les deux qui sont venus jus
sont aussi appelés *Rhetoric*
parce que l'auteur les comp
sa jeunesse, et parce qu'il
Rhetorica nova, les quat
adressés à Herennius. II. *L*
tuor rhetoricorum ad He
Cependant, on croit cepen
que ces quatre livres à Hér
sont point de Cicéron ; on le
à L. Cornificius père, à qui se
sées des lettres de Cicéron,
Cornificius fils, qui fut cons
Rome 719, ou à Timolaüs, l'u
te tyrans, etc., etc. Quoi qu'
ces deux ouvrages ont été
ensemble, Venise, 1470, in
tion *princeps*, et réimprimés
fois dans le 15e. siècle. P.
second a donné à Leyde, 1
8°., une édition des livres
nius, faisant partie de la
des *Variorum*. III. *Dialo*
oratore ad Quinctum, ouv
Cicéron lui-même a fait l'
première édition fut faite a
tère de Subbiac, vers 1466
sans date ; c'est le second ouv
des presses de ce monastère.
gues furent réimprimés à Ro
1re. édition avec date, etc.,
guenau, 1525, in-8°., avec
notes de l'éditeur Ph. Mél
Paris, 1533, in-8°., avec
d'Omer Talon (*Audomarus*
avec celles de J. L. Strebée,
Paris, 1540, in-8°. Thomas
en donna une bonne édition
1696, in-8°. ; une meille
par les soins de Z. Pearce,
8°., et fut reproduite en 172
1771. IV. *Brutus, sive*
oratoribus, qu'on divisait
ment en trois parties, quoi
ron n'eût fait aucune divis
primé pour la première fois
quatre traités suivants, à Ro

ıeim et Pannartz, réimprimés à
en 1485, in-fol.; l'édition avec
es de J. Proust, à l'usage du
n, Oxford, 1716, in-8°., se
ux éditions *variorum*. Une
séparée de *Brutus*, avec notes
h. F. Wetzel, a paru à Halle,
in-8°. V. *Orator sive de optı-
ere dicendi*, adressé à Brutus,
ans la Gaule cisalpine. On ap-
ssi ce traité, *Liber de perfecto
.* VI. *Topica ad C. Trebatium.*
e est consacré à la doctrine des
ents ou preuves judiciaires. Les
s séparées des *Topiques* sont
e toutes accompagnées d'un
ntaire de Boëce; Philippe Mé-
ıon y ajouta ses scholies, Hague-
555, in-8°. Antoine de Govea,
ais, publia son édition des *To-*
a Paris, 1545, in-8°. L'édition
uvain, 1552, est enrichie des
l'Achilles Statius; un appendix
édition parut à Louvain l'année
te. J. Greyssing en a donné une
, Nuremberg, 1808, 2 vol.
VII. *De partitione oratoriâ
us.* Quelques personnes croient
livre n'est pas de Cicéron. VIII.
ptimo genere oratorum, que
n avait composé pour servir de
à sa traduction latine des orai-
Eschine et de Démosthènes. Ces
ıvrages de Cicéron ont été re-
plusieurs fois; on doit distin-
s éditions des Juntes, Florence,
, in-8°.; d'Alde, Venise,
Jean Proust a fait imprimer *in
Delphini*, 1687, 2 vol. in-4°.,
*Ciceronis omnes qui ad ar-
atoriam pertinent libri*, qu'on
e par ellipse *libri oratorii*. Les
rhetorica ont été réimprimés
es *Oraisons*, par les soins de
Miller, Berlin, 1748, 4 vol.
M. Ch. G. Schutz a commencé
ition des œuvres de rhétorique
de Cicéron; il en a paru 3 vol. in-8°., divisés chacun en deux parties, Leipzig, 1806, et années suivantes. J. Ch. Fr. Wetzel a publié à Leipzig, 1806, 2 vol. in-8°., *Ciceronis scripta rhetorica minora; De inventione, Topica; De partitione oratoriâ; De optimo genere oratorum; quibus præmittuntur Rhetorica ad Herennium.* — Les oraisons de Cicéron qui sont venues jusqu'à nous sont au nombre de cinquante-neuf; il y en a sept contre Verrès, quatre contre Catilina, trois sur la loi agraire, quatorze contre Marc-Antoine, qu'à l'exemple de Démosthènes, Cicéron lui-même appela *Philippiques*. La 1re. édition des *Philippiques* fut imprimée à Rome chez Ulric Han, par les soins de J. A. Campani, in-4°., sans date (vers 1470); elles furent réimprimées à Rome, chez Sweynheim et Pannartz, 1472, in-fol.; et à Venise, 1474, in-fol.; l'*editio princeps* des Oraisons est de Venise, Valdarfer, 1471, in-fol.; il y manque l'oraison pour Fonteius, l'oraison pour Roscius le comédien, les Verrines et les Philippiques; et c'est sans doute ce qui la fait regarder comme la première; car toutes ces oraisons se trouvent dans l'édition de Rome, Sweynheim et Pannartz, 1471, in-fol. Alde publia la sienne en 1519, 3 vol. in-8°. Ses successeurs en donnèrent dix éditions. Charles de Méroville donna à Paris, en 1684, 3 vol. in-4°., l'édition *in usum Delphini*, qui fut reproduite à Venise, en 1724. L'édition de Grævius, Amsterdam, 1699, est en 6 vol. in-8°.; elle contient les notes de l'éditeur, toutes celles de Fr. Hottomann, de D. Lambin, de F. Orsini, le commentaire de Paul Manuce, et un choix des notes de quelques autres commentateurs, par exemple, Asconius Pedianus, et un scholiaste anonyme.

Différents choix des oraisons de Cicéron ont été faits et imprimés; la plupart des oraisons ont aussi été imprimées séparément avec des notes ou commentaires. — Les épîtres de Cicéron sont: 1. *Epistolæ ad diversos*, appelées aussi *Epistolæ familiares*. Elles sont divisées en seize livres qui contiennent les lettres de Cicéron et les réponses qu'on lui faisait. Le huitième est entièrement composé des lettres de M. Cœlius Rufus. Ce fut Pétrarque qui trouva à Verceil ou à Vérone le manuscrit des épîtres familières. On conserve à Florence, dans la bibliothèque Laurentienne, le manuscrit original et la copie de la main de Pétrarque. Elles virent le jour, pour la première fois, à Rome, chez Sweynheim et Pannartz, 1467, in-fol.; et c'est aussi le premier livre que ces typographes imprimèrent à Rome; ils le réimprimèrent en 1469, même format; l'édition de Venise, 1469, in-4°., est la première production typographique de Jean de Spire, qui le premier porta l'imprimerie à Venise. Le même imprimeur en donna une autre la même année. Il y eut beaucoup de réimpressions dans le 15e. siècle, mais ce ne fut qu'au 16e. qu'on eut de bonnes éditions de ces épîtres. Dès 1502, Alde les imprima in-8°. Ce volume est le premier ouvrage de Cicéron sorti des presses des Aldes, qui reproduisirent ces épîtres familières en 1512, 1522, et dix autres fois; et avec les notes de Paul Manuce, 1571, et cinq autres fois; mais c'est à Pierre Vettori (Victorius) surtout que l'on doit la correction de ces lettres. Ses notes furent imprimées séparément à Lyon, 1540. Les épîtres furent réimprimées avec les notes de S. Corrado, de B. Rutilius, de Ph. Mélanchthon, de P. Victorius, etc., Bâle, 1540, in-8°.; avec les scholies de Mélanchthon, de Camérarius, de Longueil, fort, 1570, in-8°.; avec l mentaires de J. Badius Ascen notes de J. B. Egnatius, de bortel, de L. J. Scoppa et au arguments de C. Hegendorph lemmes de G. Longueil, Venis in-fol.; Paris, 1556, in-fol.; 1565, 1586, in-fol. L'éditio vers, 1568, est due à G. l'édition de Henri Étienne, 15 8°., est enrichie des notes de nuce et de Lambin, et de c J. Ragazoni (nom sous lequel ché Charles Sigonius), avec remarques de Cauter. L'éd *usum Delphini*, Paris, 1667, est l'ouvrage de Ph. Quartier; peu estimée; mais on fait beau cas de l'édition donnée par G avec les notes entières de P. Vi de P. Manuce, de Sigonius Lambin, de F. Orsini, et un ch remarques de Gronovius, de lius, de J. Gerhard et autres, notes inédites de Muret et de H lois, Amsterdam, 1677, 2 vol. répétée en 1693. L'édition de Leipzig, in-8°., est bonne. U tion en 2 vol. in-8°. parut à Ca ge, en 1749, par les soins de J. Ch. F. Wetzel donna la s Liegniz, 1794, in-8°.; l'am vante, parut à Leipzig celle d Bénédict, 2 vol. in-8°. Les de ties du 1er. volume de l'excel magnifique édition de J. A. M Laguna ont paru à Leipzig, in-8°. II. *Epistolæ ad Pom Atticum*; divisées aussi en vres; elles comprennent les écrites par Cicéron à Atticus, son consulat jusqu'à la fin jours. Ce fut encore Pétrarq trouva ces lettres; le manus lequel il les copia est perdu; copie faite par Pétrarque est

:que Laurentienne. Les *Let-*
'tticus furent imprimées avec
Brutus et à Quintus, à Rome,
o, chez Sweynheim et Pan-
ı-fol.; et à Venise, chez N.
, la même année, et dans le
ɔrmat; la 1re. édition aldine
513, in-8°.; la 2e. de 1521;
les seules bonnes qu'on eût
mais elles furent améliorées
ar les travaux de P. Victorius,
lanuce, de Corrado, de Lam-
utres. Dans l'édition qu'il don-
Épîtres à Atticus seulement,
a vol. in-8°., Grævius inséra,
sa coutume, toutes les notes
s célèbres commentateurs, et
lleures des autres. J. Tunstall
t encore plusieurs endroits de
es dans sa lettre à Middleton,
dge, 1741, in-8°. III. *Epis-*
n ad Quinctum fratrem libri
céron y donne à son frère des
s et des règles pour se conduire
ɔn gouvernement. La plus im-
e de ces lettres est la première
: Ier., et elle a servi sans con-
le modèle au traité de S. Ber-
De la considération (*Voyez*
AD). Les épîtres à Quintus
très souvent réimprimées avec
Atticus et celles à Brutus. IV.
larum ad M. Brutum liber;
ngt-cinq lettres, mais il y en a
ont on conteste l'authenticité.
ɔîtres à Quintus et à Brutus
imprimées séparément *cum no-*
iorum, la Haye, 1725, in-8°.
s ouvrages philosophiques de
n sont: I. *Academicæ quæs-*
, appelées aussi *Libri acade-*
Cicéron avait d'abord composé
ivres, qu'il avait intitulés: *Ca-*
et *Lucullus*. Dans la suite, il
ce même sujet en quatre livres,
ıdressa à Varron. De son pre-
ravail, il ne nous reste que le se-
cond livre; des quatre adressés à Var-
ron, il ne nous est parvenu que le
premier. L'édition *princeps* des Aca-
démiques est de Rome, Sweynheim et
Pannartz, 1471, in-fol., dans lequel
on trouve aussi d'autres ouvrages
philosophiques de Cicéron. II. *De*
finibus bonorum et malorum libri
quinque, adressés aussi à M. Brutus.
Des éditions séparées en parurent sans
nom de lieu ni d'imprimeur, et sans
date (mais, suivant les uns, à Mayence,
chez Fust et Schoeffer; suivant les
autres, à Cologne, chez Ulric Zel),
in-4°.; puis à Venise, 1471, in-4°.
Cet ouvrage est dans l'édition de Rome
mentionnée en l'article précédent. III.
Tusculanarum quæstionum libri
quinque, adressées encore à M. Bru-
tus. Elles prennent leur nom de
Tusculum, où Cicéron les composa
depuis l'usurpation de César. L'édition
princeps est de Rome, Ulric Han,
1469, in-4°., et contient de plus les
Paradoxa, *Lælius*, *Cato major*, et
Somnium Scipionis. Il y a eu beau-
coup de réimpressions dans le 15e.
siècle. IV. *De naturâ deorum libri*
tres. L'édition *princeps* est la même
que celle des *Académiques*. On a pu-
blié à Bologne (Berlin), 1811, in-8°.,
un prétendu quatrième livre de cet ou-
vrage; dans ce quatrième livre, après
avoir établi la nécessité d'une religion,
l'auteur établit la nécessité de ses mi-
nistres; l'existence des ministres sup-
pose un dogme; la conservation de
ces dogmes exige des réunions des
ministres, ou, pour trancher le mot,
des conciles; dans les conciles, comme
dans toute assemblée, il faut un prési-
dent, un chef; et, en cas de division
dans les opinions, c'est le chef qui doit
l'emporter. On croit que l'auteur de
ce quatrième livre est M. Buchholz.
Ce qui est plus certain, c'est qu'il n'est
pas de Cicéron. Lactance a, dans ses

Institutions divines, imité le traité *De naturâ deorum*. V. *De divinatione libri duo*, dont la 1re. édition est de Venise, 1470, in-fol., avec les traités *De fato* et *De legibus*. VI. *De fato*. Cicéron avait écrit deux livres sur ce sujet; nous n'avons que le second; encore est-il imparfait. J. C. Bremius en a donné une édition séparée, avec des notes, Leipzig, 1795, in-8°. VII. *De legibus libri tres*. Morabin croit que Cicéron en avait composé six; il y en avait au moins cinq, puisque Macrobe cite le cinquième dans le sixième livre de ses *Saturnales*. VIII. *De officiis libri tres*, adressés par Cicéron à son fils Marcus, alors à Athènes. C'est un extrait de Panætius le jeune, philosophe grec stoïque, et d'Hécaton, son disciple, qui tous les deux avaient composé des ouvrages sous le même titre; mais cet extrait est tellement arrangé et orné par Cicéron, que c'est le plus beau corps que l'on ait des préceptes du droit naturel, et il est permis de croire que c'est à l'imitation de Cicéron que S. Ambroise composa ses trois livres des *Offices*. Ce traité de Cicéron est le premier de ses ouvrages qui ait été imprimé. Cette édition *princeps* parut à Mayence, chez Fust, 1465, in-fol.; la 2e. édition parut dans la même ville, chez Fust et Schoeffer, 1466, in-fol.; la 3e., à Rome, chez Sweynheim et Pannartz, 1469, in-4°. Parmi les innombrables réimpressions, il suffit de citer celles de Venise, 1470, in-fol., 1472, in-fol. Toutes les notes de Lambin, de F. Ursinus, de Ch. Langius, de F. Fabricius, d'Alde Manuce, et un choix des notes de Muret, de S. Rachel, etc., se trouvent dans la très bonne édition donnée par Grævius, Amsterdam, 1688, in-8°.; réimprimée dans la même ville en 1710: on estime beaucoup l'édition de Londres, Pearce, 1745, in-8°. L'édition préparée par J.-F. Heusinger, fut publiée par son fils, Brunswick, 1783, in-8°. L'édition donnée par M. Renouard, Paris, 1796, in-4°., n'a été tirée qu'à 163 exemplaires. IX. *Cato major, sive de Senectute, ad T. Pomponium Atticum*, imprimé pour la première fois en 1469, à la suite de la 3e. édition du *De officiis*: dans quelques éditions, on trouve une version grecque, par Théodore Gaza. X. *Lælius, sive de amicitiâ*, adressé au même Atticus, et presque toujours imprimé avec le *Caton*. Denis Petau en donna une version grecque, Paris, 1652, in-8°. XI. *Paradoxa*, imprimé pour la première fois à la suite des *Offices*, 1465. Théodore Gaza avait aussi traduit les *Paradoxes* en grec. La traduction de J. Morisot, dans la même langue, parut à Bâle, 1547; celle de Turnèbe se trouve au tome II de ses œuvres. D. Petau en donna une à Paris, 1649, in-8°. F. l'Honoré a donné, *in usum Delphini*, le premier volume d'une collection des œuvres philosophiques. Ce premier volume contient *Academica*, *De finibus*, *Tusculanæ quæstiones*, *De naturâ deorum*, et les deux premiers livres *De officiis*, 1689, in-4°.: la mort de l'éditeur empêcha de continuer cette édition. Davisius (Davies) avait aussi commencé une édition des *Opera philosophica*; il n'en a donné que six volumes, plusieurs fois réimprimés, qui comprennent les *Académiques*, le traité *De finibus*, les *Tusculanes*, *De naturâ deorum*, *De divinatione et fato*, et *De legibus*. C'est d'après Davies que les œuvres philosophiques ont été réimprimées à Halle par les soins de R. G. Bath, 1804-1808, 6 vol. in-8°. Outre ces ouvrages, il nous reste encore de C-

céron, 1°. *Somnium Scipionis*, qui faisait partie du sixième et dernier livre *De republicâ*. Ce fragment et quelques autres qui nous restaient de cet ouvrage de Cicéron ont été, dit M. de Sainte-Croix, habilement mis en œuvre par M. Bernardi, qui a publié : *De la république*, ou *Du meilleur gouvernement, ouvrage traduit de Cicéron, et rétabli d'après les fragments et ses autres écrits*, 1798, in-8°.; 1807. 2 vol. in-12. M. Bernardi a lié les fragments qui existaient encore de la *République* de Cicéron, par des passages analogues tirés de ses autres écrits, sans autre secours étranger que des fragments de Salluste, et quelques passages très courts de Tite-Live et de Florus, que la liaison des faits l'a obligé d'employer. Th.-Chr. Harles a fait aussi l'éloge du travail de M. Bernardi. 2°. Une partie de la traduction du *Timée*, dialogue de Platon; 3°. quelques passages de sa traduction en vers du poëme d'Aratus (*Voy.* ARATUS). — Les ouvrages de Cicéron qui ne sont pas venus jusqu'à nous, sont : 1°. vingt-six oraisons; 2°. *Commentarii causarum*; 3°. des lettres grecques et latines; 4°. deux livres *De gloriâ*. Cet ouvrage existait peut-être encore au 6e siècle (*V.* ALCYONIUS et PHILELPHE); 5°. *Economica*, en trois livres, d'après Xénophon; 6°. *Protagoras*, trad. de Platon; 7°. une traduction des Oraisons d'Eschine et de Démosthènes sur la couronne; 8°. *Laus Catonis*, qui donna lieu à l'*Anti-Caton* de César; 9°. *De philosophiâ liber*, appelé aussi *Hortensius*; 10°. *De jure civili*: 11°. *Liber de suis consiliis*; 12°. *De auguris*; 13°. *Consolatio sive de luctu minuendo*; 14°. *Chorographia*; 15. des poëmes héroïques, *Alcyones*, *Limon*, *Marius*, et *De consulatu suo sive de suis temporibus, libri tres*; 16°. *Tamelastis*, élégie; 17°. un poëme (*Jocularis libellus*) dont Quintilien rapporte deux vers; 18°. *Pontius Glaucus*, poëme qu'il avait composé dans sa jeunesse; 19. *Anecdota*, dont il parle lui-même dans ses lettres à Atticus. Il paraît qu'il avait traduit en vers latins les passages les plus remarquables, et peut-être même des livres entiers d'Homère. — Plusieurs ouvrages ont été attribués ou contestés à Cicéron. A ceux qui ont déjà été nommés, il faut ajouter : 1°. *Responsio ad invectivam C. Sallustii Crispi*, dont l'auteur est M. Porcius Latro; 2°. *Oratio ad populum et equites antequam iret in exilium* 3°. *Epistola ad Octavium*, que Paul Manuce a imprimée à la suite des épîtres à Quinctus; 4. *Oratio de pace*, que Mérouville a fait entrer dans son édition des oraisons; 5°. *Oratio adversus Valerium*, imprimée pour la première fois par les soins de Ph. Béroalde, avec les autres oraisons de Cicéron, 1499, in-fol. : elle fourmille de solécismes; aussi est-elle retranchée des éditions de Cicéron; 6°. *Consolatio*, à l'occasion de la mort de Tullie, imprimée à Venise par F. Vianello, 1583, que l'on a attribuée à Vianello lui-même, mais qui est de Sigonius, et qui a cependant été traduite en français par Benoît Dutroncy, Lyon, 1584 (*Voy.* aussi MORABIN); 7°. *Liber de synonymis*, imprimé pour la première fois à Padoue, 1482, in-4.; réimprimé en 1483, sans nom de ville, sous ce titre : *De dictionum proprietatibus*, et à Augsbourg en 1488, sous celui-ci : *De proprietatibus terminorum*; Érasme pense que cet ouvrage n'est autre chose qu'un extrait des mots de Cicéron; 8°. *De re militari*; 9°. *Orpheus*, *sive de adolescente studioso*, qu'on suppose adressé au fils de Cicé-

ron, pendant qu'il était à Athènes; 10°. *De memoriâ*, que l'on croit être de Tiron, affranchi de Cicéron; 11°. *Notæ tachygraphicæ*, que Trithème attribue à Cicéron, mais qui sont plutôt du même Tiron; 12°. *De petitione consulatûs*, qui, quoiqu'imprimé dans les œuvres de Cicéron, n'est pas de lui, mais lui fut adressé par son frère. Il serait impossible d'énumérer tous les éditeurs, commentateurs ou traducteurs de Cicéron; il suffira de citer les principales éditions de ses œuvres complètes. On divise en sept âges ou époques les éditions des ouvrages de Cicéron. Le premier âge comprend les premières éditions faites en Allemagne et en Italie, des traités séparés. Avec le second âge commencent les éditions des œuvres complètes; la plus ancienne de toutes est celle de Milan, 1498-1499, 4 vol. in-fol. C'est de cet âge que sont l'édition de Venise, Alde, 1519-23, 9 vol. in-8°., et celle de Bâle, Cratandre, 1528, 3 vol. in-fol., réimprimée dans la même ville chez Hervagius, 1534, 4 tom. en 2 vol. in-fol. Le troisième âge date de l'édition de P. Vettori (Victorius), Venise, L.-A. Junte, 1534-1537, 4 vol. in-fol., réimprimée à Paris, chez Robert Estienne, 1528-1539, 4 vol. in-fol.; à Lyon, chez les Gryphes, 1540, 9 vol. in-8°.; et avec des notes de J. Camerarius, Bâle, Hervagius, 1540, 4 vol. in-fol. Le quatrième âge comprend l'édition de Paul Manuce, avec ses scholies, Venise, 1540-1541, 10 vol. in-8°., et celles que, d'après Paul Manuce, donnèrent R. Estienne, 1543-1544, 8 vol. in-8°., et Ch. Estienne, 1555, 2 vol. in-fol. C'est au cinquième âge que se rapporte l'édition de Denis Lambin, critique savant, interprète habile, mais correcteur téméraire, Paris, 1566, 2 tom. en 3 vol. in-fol. J. Gruter, antagoniste de Lambin, et respectant quelquefois jusqu'aux mauvaises leçons des manuscrits, ouvrit le sixième âge en donnant son édition avec des notes critiques, Hambourg, 1618, 4 vol. in-fol.; et c'est cette édition qu'ont suivie J. Gronovius, dans celle qu'il donna à Leyde, 1692, 2 vol. in-4°.; Isaac Verburg, dans celles qu'il publia à Amsterdam, 1724, 16 vol. in-8°., 4 vol in-4°., ou 2 vol. in-fol. (réimprimée à Venise en 1731, 12 vol. in-8°.); et Ernesti, dans ses deux premières éditions. Dans l'intervalle avaient paru les éditions de Leyde, Elzevir, 1642, 10 vol. petit in-12; d'Amsterdam, Blaeu, 1658, 10 vol. in-12, et par les soins de C. Schrevelius, celle d'Amsterdam, L. Elzev., 1661, 2 vol. in-4°. Ce fut d'après toutes les éditions qui existaient déjà que d'Olivet donna sa belle et précieuse édition, Paris, 1740-42, 9 vol. in-4°., réimprimée à Padoue, 1753, et à Genève, en 1758, dans le même format et le même nombre de volumes; mais dans cette dernière édition les notes se trouvent au bas du texte. L'édition de d'Olivet a été reproduite encore à Glasgow, 1749, 20 vol. in-12, et à Padoue, 1772, 16 vol. in-8°.; et avec quelques retranchements et quelques additions, Oxford, 1783, 10 vol. in-4°. Lallemand donna son édition de Cicéron, Paris, Barbou, 1768, 14 vol. in-12. Le septième âge des éditions de Cicéron date de la troisième édition donnée par Ernesti, Halle, 1774-1777, 7 vol. in-8°. On y trouve le *Clavis Ciceroniana, sive indices rerum et verborum philologici critici in opera Ciceronis* (Voy. aussi H. Estienne et Nizolius). Ce *Clavis*, qui avait déjà été imprimé en 1739, 1757, 1765, fait aussi partie de l'édition des œuvres de Cicéron, donnée à Deux-Ponts, 1780, 13 vol.

n avait, en 1777, commencé
une réimpression des œuvres
on, *cum notis variorum ;*
it avoir trente-trois volumes,
paru que dix-sept. Les ou-
e Cicéron qui sont traduits en
l'ont été par divers auteurs,
nprimés en différents formats.
a traduit les *Trois livres du*
de l'orateur (*V.* Cassagne).
ogue des orateurs illustres,
-8°., a eu pour traducteur M.
er, qui avait eu des prédéces-
V. Giry et Villefore). L'*O-*
été traduit par MM. Daru et
de, Amsterdam (Lyon) 1787,
l'avait déjà été (*V.* Colin).
a traduit les *Partitions ora-*
Voy. Charbuy); les *Quatre*
Herennius ont été traduits
ob, avocat, sous le titre de
que de Cicéron, 1652, in-8°.
a traduit les *Oraisons*, 1732,
-12; d'Olivet, les *Catilinai-*
y. d'Olivet et Bellet). Des
s choisies ont été traduites
me Philippe, 1725, 2 vol. in-
ar M. Bousquet, 1805, 2 vol.
812, 1 vol. in-8°. Des *Orai-*
oisies, de la traduction de
, revue par Wailly, ont été
es chez Barbou, 1786, 3
12, et 1801, 4 vol. in-12.
ger a donné une traduction
isons choisies ; sa traduction
s les oraisons fait partie de ses
s posthumes (*Voy.* Ath. Au-
l. Truffer a traduit les *Ha-*
de Cicéron contre Verrès,
s des Statues et des Suppli-
08, 2 vol. in-12. M. Henri a
Discours de Cicéron, *tra-*
analysés, 1808, in-12. Les
familières ont eu plusieurs tra-
(*V.* Dolet, Dubois, Godouin
ost). Les *Lettres à Atticus* ont
ites par St.-Réal et par Mont-
gault (*V.* Saint-Réal et Mongault). Lecomte a publié : *Lettre politique de Cicéron à son frère Quintus*, 1697, in-12 (*V.* aussi Prévost); le *Livre unique des Lettres à Brutus*, traduit par de Laval, fut imprimé à Paris, 1731, 2 vol. in-8°.; une nouvelle traduction parut en 1744 (*Voyez* Prévost). M. Le Deist de Botidoux a traduit les *Lettres de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron*, 1812, in-12. M. Morellet a traduit une *Lettre de Cicéron à Brutus*, Paris, Barbou, 1783, in-32 tirée à vingt-cinq exemplaires. Il existe aussi des traductions des *Académiques* (*V.* Castillon et D. Durand); *Des vrais biens et des vrais maux*, et *De la divination* (*Voy.* Régnier-Desmarais); des *Tusculanes* (*V.* Bouhier, Dolet et Maucroix); des *Entretiens sur la nature des dieux* (*Voy.* d'Olivet, Lefèvre de la Boderie et le Masson); des *Lois* (*Voy.* Morabin); des *Offices* (*Voy.* Dubois et Barrett). M. Brosselard a donné une traduction de ce dernier ouvrage sous ce titre : *Des devoirs de l'homme*, 1792, in-8°., réimprimé en 1798, 2 vol. in-12. M. Gallon la Bastide en a publié une nouvelle traduction, 2 vol. in-12. Les livres *De la vieillesse, de l'amitié*, les *Paradoxes*, le *Songe de Scipion* et la *Lettre politique à Quinctus*, ont été souvent traduits ensemble (*Voy* Barrett, Dubois, Mignot, Geoffroy). La *Traduction du Traité de l'amitié*, par Langlade, est de 1764, in-12. Les *Traités de la vieillesse et de l'amitié* ont été traduits par le Bailli de Resseguier, Marseille, 1780, in-8°. M. Gallon la Bastide a donné une *Traduction nouvelle des Traités de la vieillesse et de l'amitié*, et des *Paradoxes*, 1804. Les *Pensées de Cicéron*, traduites par d'Olivet,

1764, in-12, souvent réimprimées, ont été traduites de nouveau par M. Louis Leroy, 1802, 3 vol. in-12. On a imprimé, en 1782, in-8°. les *Pensées morales de Cicéron, recueillies et traduites par Lévesque*, faisant partie de la collection des moralistes anciens. Les meilleures traductions des ouvrages philosophiques ont été recueillies sous le titre d'*Œuvres philosophiques de Cicéron*, 1795, 10 vol. in-18. La traduction de Cicéron par Du Ryer, la seule complète, ne mérite pas d'être mentionnée. MM. Demeunier, Clément et Guéroult ont fait paraître les huit premiers volumes d'une traduction nouvelle : quelques ouvrages y sont traduits pour la première fois (*Voy.* J. M. B. CLÉMENT). M. de Lally-Tolendal s'occupe depuis long-temps d'une traduction des discours de Cicéron (1). MM. Pericaud aîné et C. Breghot ont publié un *Ciceroniana*, ou *Recueil des bons mots et apophthegmes de Cicéron, suivi d'anecdotes et de pensées tirées de ses ouvrages, et précédé d'un abrégé de son histoire, avec des notes*, Lyon, 1812, in-8°., tiré à cent exemplaires. Parmi les biographes de Cicéron, on doit remarquer Plutarque, Middleton et Morabin. Ce dernier a aussi composé l'*Histoire de l'exil de Cicéron*, 1725, in-12. Macé a donné l'*Histoire des quatre Cicéron* (c'est-à-dire, de l'orateur romain, de son fils, de son frère et de son neveu), 1715, in-12. L'une des tragédies de Crébillon est intitulée : *le Triumvirat*, ou *la Mort de Cicéron* (2). V—N.

(1) M. de La Harpe désigne M. de Lally comme celui des orateurs modernes qui a le plus de qualités propres à faire revivre parmi nous l'éloquence de Cicéron.

(2) Le buste authentique de Cicéron, qui faisait partie de la Collection Mattei, et qu'on trouve gravé dans plusieurs ouvrages d'antiquités, est aujourd'hui dans la galerie de S. E. M. le cardinal Fesch, à Paris. La ville de Magnésie en Lydie a fait frapper des médailles sur lesquelles on trouve le portrait de Cicéron. On peut consulter à ce sujet, 1°. l'ouvrage suivant du P. Sanclemente : *De nummo M. Tullii Ciceronis à Magnetibus Lydiæ, cum ejus imagine signato, dissertatio*, etc., Rome, 1805, in-4°. ; l'auteur y fait mention des écrivains qui ont traité le même sujet ; 2°. *Lettre de M. Cousinery, à M. Sanclemente, au sujet d'une médaille sur laquelle on a cru voir la tête de Cicéron*. Elle est insérée dans le *Magasin encyclopédique*, tome Ier., année 1808. T—S.

CICÉRON (QUINTUS), frère du précédent, et beau-frère de Pomponius Atticus. Après avoir été préteur, il obtint, en l'année 692, le gouvernement de l'Asie. Lorsqu'il revint à Rome, pendant l'exil de Cicéron, toute la ville alla au-devant de lui, avec les plus grandes démonstrations de respect et d'intérêt. Les fureurs de Clodius mirent sa vie en danger. De gladiateurs à la solde de ce fougueux tribun poursuivirent Quintus l'épée à la main : il aurait été tué s'il ne se fût caché sous un monceau de citoyens et d'esclaves massacrés autour de lui, il n'y fût resté jusqu'à la fin de l'émeute. Quand Cicéron, après son rappel, se lia avec César, qui commandait alors dans les Gaules, Quintus devint le lieutenant de ce général. Il le suivit en cette qualité dans son expédition en Bretagne (l'Angleterre), et ne le quitta que pour être le lieutenant de Cicéron en Cilicie. Dans la guerre entre César et Pompée, lorsque ce dernier abandonna l'Italie, Quintus s'embarqua avec Cicéron pour se rendre à son camp ; mais après la bataille de Pharsale, il s'enfuit en Asie avec son fils, et sollicita son pardon du vainqueur, en mettant tous les torts sur le compte de son frère. Proscrit par le triumvirat, il se tint caché dans

ainsi que son fils ; mais les
es de Marc-Antoine les y dé-
ent, et les mirent à mort.
Cicéron avait un talent marqué
poésie : il avait eu le projet
ème sur l'expédition de César
Grande-Bretagne, et avait in-
frère à concourir à son exécu-
a avait de lui plusieurs tragé-
tées ou traduites du grec, des-
l ne nous est rien parvenu. Il
e de Quintus dix-huit vers en
ces dans le *Corpus poëtarum*
laire. Il est auteur du livre *De*
consulatus inséré dans les
de son frère. Q—R—T.

RON (Marcus), seul fils de
Cicéron et de Térentia, naquit
de Rome. La guerre civile le
rendre de bonne heure le parti
es. Il n'avait que dix-sept ans
l fut conduit par son père au
Pompée : il se fit remarquer
habileté aux exercices mili-
et mérita de commander à
une aile de cavalerie. Après la
général, il fut envoyé à Athè-
y passer quelques années dans
le la philosophie et des lettres.
ns le vit dans cette ville, et fut
de lui trouver tant de talents,
s qualités, et de haine contre
nie. Il le fit son lieutenant, et
a, en Macédoine, le comman-
de sa cavalerie, quoiqu'il n'eût
gt ans. Cicéron se montra bien
occasion : dans un engagement
ieu contre C. Antoine, frère du
r, il battit ce général, et le fit
ier. Après la bataille de Philip-
se retira en Sicile, auprès du
ompée, et continua à défendre
de la liberté. Il profita ensuite
mistie qui fut accordée aux exi-
on parti pour retourner à Ro-
il vécut quelque temps dans
dition privée. Auguste ne fut
pas plutôt seul maître du gouverne-
ment, qu'il le prit pour son collègue
dans le consulat, et ce fut à lui, en
qualité de consul, qu'il écrivit pour
lui annoncer sa victoire d'Actium, et
sa conquête d'Égypte. Cicéron eut la
satisfaction de faire exécuter le décret
qui ordonnait que toutes les statues et
tous les monuments élevés à Marc-An-
toine fussent abattus. Après son con-
sulat, il fut nommé au gouvernement
de l'Asie ou de la Syrie. A partir de
cette époque, l'histoire ne parle plus
de lui. Il mourut dans un âge avan-
cé. On lui a reproché d'être adonné
à la dissipation et à l'ivrognerie. Il
paraîtrait que ce fut dans un excès de
vin qu'il jeta une coupe à la tête de
Vipsanius Agrippa, et qu'il fit saisir et
battre de verges un certain Cestius
(depuis préteur), qui se trouvait à
sa table, et qui était connu pour parler
insolemment de son père. Sénèque ac-
corde au jeune Cicéron de l'urbanité;
mais il ajoute qu'il n'y eut que le nom
de son père qui le porta au consulat.
On peut opposer à ses détracteurs les
éloges de plusieurs de ses contempo-
rains, les Lentulus, les Trébonius, et,
ce qui est du plus grand poids, le suf-
frage de M. Brutus, qui l'avait eu au-
près de lui dans son armée. Par ses
lettres publiques et particulières, il
loue son habileté, son courage et son
élévation d'ame. Il dit à Cicéron que
son fils n'aura pas besoin d'emprunter
de sa gloire pour arriver aux mêmes
honneurs que lui. Q—R—T.

CICOGNA (Pasqual), doge de
Venise, succéda, en 1585, à Nicolas
de Ponte : c'était le second doge choisi
parmi la nouvelle noblesse. Sous son
règne, le sénat de Venise donna, le
premier, l'exemple aux états catholi-
ques, de reconnaître Henri IV com-
me roi de France, malgré les excom-
munications du pape. Les Vénitiens,

toujours fermes dans la foi catholique, ont presque toujours fait cause commune avec le parti protestant. Le commerce florissant, pendant le règne de Pasqual Cicogna, accumulait dans Venise d'immenses richesses; on en fit usage pour embellir cette ville: le pont du Rialto fut bâti en pierre et d'une seule arche au travers du grand canal; le palais ducal fut restauré, et les superbes bâtiments de la place St.-Marc furent achevés. En même temps, la forteresse de Palma-Nuova fut bâtie pour couvrir le Frioul, et arrêter les ravages des Turcs. Pasqual Cicogna mourut le 2 avril 1595; il eut pour successeur Marin Grimani.

S. S—i.

CID (Rodrigue Diaz de Bivar, surnommé le), héros castillan, naquit à Burgos vers l'an 1040, et fut armé chevalier à l'âge de vingt ans, par Ferdinand Ier., roi de Léon et de Castille. Attaché ensuite à Sanche II, successeur de Ferdinand, il se distingua sous ses yeux en 1063, à la bataille de Graos, où périt Ramire Ier., roi d'Arragon. Rodrigue servit encore don Sanche dans la guerre contre Alphonse son frère, roi de Léon, et se trouva au siége de Zamora, où Sanche fut tué par trahison. Il prit part, après cet assassinat, à la délibération des seigneurs castillans qui donnèrent pour successeur au malheureux Sanche, son frère Alphonse VI; mais Rodrigue osa exiger du nouveau roi le serment de n'avoir pas trempé dans le meurtre de Sanche: ce fut à l'autel même où Alphonse allait être couronné, que Rodrigue le lui fit prononcer, en y ajoutant lui-même des malédictions contre les parjures. Dès ce moment, il fut à jamais exclus des conseils et de la faveur du nouveau monarque. Il quitta alors la Castille, emmenant avec lui plusieurs de ses parents et de ses amis; mais tout en s'éloignant de son souverain, il ne cessa pas de le servir. Cinq rois maures s'étaient ligués pour ravager la province de Rioja; Rodrigue marche à leur rencontre, suivi de ses amis et de ses vassaux, remporte une victoire complète, et leur impose un tribut au nom du roi de Castille. Rappelé à la cour, il reçut en présence d'Alphonse les députés maures, qui le qualifièrent, en le saluant, de titre d'*El seid*, qui, en langue mauresque, veut dire *seigneur*, d'où lui vint le surnom de *Cid*. Appelé au siége de Tolède, en 1086, il contribua par sa valeur à la prise de cette ville. Banni de nouveau de la cour, par ce même Alphonse qui ne lui pardonna jamais d'avoir été forcé de céder à la généreuse fermeté de son caractère, il rassembla une foule de chevaliers, tant espagnols qu'étrangers, et, suivi de ces braves, il s'empara du château d'Alcacer, et se rendit encore redoutable aux Maures. Ce second exil fut l'époque la plus glorieuse de la vie du Cid. Aidé seulement des braves chevaliers que sa réputation attirait sous ses drapeaux, il remporta sur les Maures un grand nombre de victoires. L'avantage qu'il tirait des lieux escarpés lui fit donner la préférence aux quartiers de Téruel, où il se maintint long-temps dans une forteresse, appelée depuis, la *Roche-du-Cid*. Après la mort de Hiaga, roi maure de Tolède, qui s'était retiré à Valence, le Cid se rendit maître de cette ville, et s'y établit avec ses compagnons d'armes en 1094. Trop modeste pour prendre le titre de roi, il n'oublia jamais qu'il était né sujet du roi de Castille, et il ne cessa de rendre hommage au monarque qui l'avait exilé. Il mourut à Valence en 1095. Tels sont les exploits qui fondent la

Cid; il a fallu les débarrasser
eilleux que les romanciers et
:s historiens espagnols ont
urs récits. Le judicieux Fer-
té notre guide. Tout ce qu'on
e plus sur ce héros castillan",
autres historiens, est fabu-
ıns en excepter sa querelle
comte de Gormas et son
our la belle Chimène, qui a
Corneille le sujet d'une des
bres tragédies du théâtre fran-
drigue eut un fils et deux
on mariage avec dona Ximène
le de don Diègue Alvarez des
. Son fils fut tué jeune dans
bat; ses deux filles, dona
t dona Sol, épousèrent deux
de la maison de Navarre, et,
longue suite d'alliances, elles
ent les aïeules des Bourbons
aient de nos jours en Espa-
exploits du Cid sont consi-
ns un manuscrit qui existe
dans la bibliothèque de Va-
énéral habile, loyal cheva-
fut le modèle des guerriers de
e. On a imprimé à Séville, en
ne vie du Cid, sous le titre
ia del famoso Cavallero
i Diaz; et en 1734, Jose
Bayam publia à Lisbonne
re vie du Cid, en portugais,
titre d'*Historia del famo-*
heroe et invencivel Caval-
spandol Rodrigo. B—P.

:A DE LÉON (Pierre), né
: au commencement du 16e.
n'était âgé que de treize ans
s'embarqua pour les Indes
ales. Il suivit la carrière des
ous Pizarre, et passa dix-sept
s le Pérou. De retour en Es-
il fit imprimer la première
le sa *Chronica de Piru*, Sé-
553, in-fol.; Anvers, 1554,
ieça de Léon, dans cet ouvra-
ge estimé, donne une description des provinces et des villes, des mœurs et des coutumes des Indiens, etc. Cette chronique devait être composée de quatre parties : la première a seule été publiée. L'auteur nous apprend lui-même qu'il la commença dans la province de Popayan, en 1541, et qu'il la termina dans la ville de Lima, en 1550, étant alors âgé de trente-deux ans. La chronique du Pérou a été traduite en italien par Augustin di Gravaliz, Rome, 1555, in-8°. V—ve.

CIENFUEGOS (Bernard), botaniste espagnol, né à Tarragone dans le 16e. siècle, fut professeur de l'université d'Alcala. Il s'occupa principalement de la recherche des plantes qui croissent en Espagne, et, dans ce but, il en parcourut toutes les provinces. Il a laissé en manuscrit une *Histoire des plantes* en 7 volumes, avec d'excellentes figures, et enrichie de notes savantes. Cet ouvrage fut déposé à la bibliothèque de l'Escurial, et n'a jamais été publié. Environ deux cent après, sur la fin du 18e. siècle, Asso, compatriote de Cienfuegos, commença à tirer son nom de l'oubli, et Cavanilles y réussit ensuite complètement, en publiant une notice historique sur la vie de ce botaniste, dans les *Annales d'histoire naturelle espagnole*, No. , page 116, et en donnant, en son honneur, le nom de *Cienfuegosia* à un nouveau genre qu'il a établi dans la famille des malvacées. D—P—s.

CIENFUEGOS (Alvarez), jésuite espagnol, né en 1657 à Aguerra, dans les Asturies, professa la philosophie à Compostelle, la théologie à Salamanque; s'attacha à l'amirante de Castille, suivit avec lui le parti de l'archiduc Charles contre Philippe V; se retira en Allemagne; fut employé dans plusieurs négociations importantes à la

cour de Portugal, par les empereurs Joseph Ier. et Charles VI; obtint le chapeau de cardinal en 1720, fut nommé ministre plénipotentiaire de la cour de Vienne à Rome en 1722, évêque de Catane, ensuite archevêque de Mont-Réal en Sicile, et mourut à Rome le 12 août 1739. Cienfuegos a publié plusieurs ouvrages : I. *la Vida del venerabile P. Juan Nieto*, 1693, in-8°.; II. *la Vida del grande santo Francisco Borgia*, Madrid, 1702, in-fol.; III. *Ænigma theologicum, seu Quæstiones de Trinitate divinâ*, Vienne en Autriche, 1717, 2 vol. in-fol. Quelques docteurs romains ayant trouvé dans cette énigme théologique plusieurs propositions qui leur parurent insoutenables, Cienfuegos éprouva, pour être élevé au cardinalat, des difficultés dont l'empereur Charles VI eut peine à triompher. IV. *Vita abscondita sub speciebus Eucharisticis*, Rome, 1728, in-fol. Cienfuegos avait dédié la Vie de S. François Borgia à l'amirante de Castille. L'épître dédicatoire offre cette singularité remarquable, qu'elle est plus longue que la vie du saint; ce qui fit dire que Cienfuegos avait dédié à S. François Borgia la vie de l'amirante de Castille. On trouve l'éloge du cardinal Cienfuegos à la tête du tome X des *Rerum italicarum scriptores*.

V—ve.

CIGALA (Lanfranc), né à Gènes, homme noble et savant, fut l'un des troubadours les plus célèbres du 13e. siècle. Juge et chevalier, il s'adonna surtout à la première de ces professions. Il se livra beaucoup aussi à la galanterie et à la poésie, et composa un grand nombre de chansons, dont une jeune dame de Provence, nommé *Berlanda*, de l'ancienne maison de Cybo, fut l'objet principal. Ayant eu le malheur de la perdre, la dévotion remplaça l'amour dans le cœur de notre poète, et il ne chanta plus que des sujets sacrés. C'était un temps où les chrétiens venaient de perdre Jérusalem, le Saint-Sépulcre, et où St.-Louis voulait une seconde fois reconquérir les lieux saints. Cigala composa deux sirventes pour exciter le même zèle parmi tous les souverains, et leur proposa le roi de France pour modèle. Gibelin outré, c'est-à-dire, furieux contre le parti des papes, il fut indigné de la défection de Boniface le jeune, marquis de Mont-Ferrat, qui, après avoir traité avec l'empereur Frédéric II, en 1239, avait reçu de l'argent pour se liguer contre lui avec le pape. Dans sa fureur, il composa un sirvente contre le marquis, et lui reprocha son parjure. Lanfranc de Cigala fut assassiné près de Monaco en 1278, dans un voyage qu'il faisait de Provence à Gènes. Millot rapporte que ce troubadour a composé vingt-six pièces; la plupart ne nous sont pas parvenues. Les manuscrits de la bibliothèque impériale en contiennent quelques-unes, mais en petit nombre.

R—t.

CIGALE (Jean-Michel), autrement dit, *Mahomet-Bey*, prince du sang othoman, bacha, plénipotentiaire souverain de Jérusalem, Chypre, Trébizonde, etc. Tels sont les titres pompeux que se donnait, au 17e. siècle, un homme que Rocoles a compris parmi les imposteurs, sans qu'il soit facile aujourd'hui de prendre parti sur cette assertion. Mahomet-Bey parut à Paris en 1670, y fit imprimer son histoire, et la dédia au roi de France. Il prétendait descendre de Scipion, fils du fameux vicomte de Cigale, fait prisonnier par les Turks en 1561. Ce Scipion prit le turban, épousa une fille du sultân Achmet, et, de cette union, naquit celui qui fait le sujet de

:. Il fut élevé en prince, nom-
sivement vice-roi de la Ter-
, gouverneur de Chypre,
i de Babylone ; mais des vi-
raculeuses et le cri de sa
e le pressaient de changer de
Après diverses tentatives in-
es, il confia une immense
de pierreries à un nommé
é, qu'il devait rejoindre en
. Ce dépositaire infidèle, pour
ser de la restitution, voulut le
r. Cigale s'enfuit à pied, dé-
berger, arrive à l'armée des
, où il est reconnu par des
ui l'avaient vu en Orient.
les quitte pour se rendre en
où la reine Marie de Gon-
cueille avec respect (ce sont
es termes), lui persuade de
le baptême, le tient elle-mê-
s fonts, le fait confirmer, et
e les prénoms de *Jean-Mi-*
ale fit ensuite un voyage à
ame de Lorette, puis à Ro-
it à Varsovie, prit parti pour
ir contre les Turks. Ce prince
i de biens, et le nomma garde
rtillerie. Mahomet le quitta
ourner à Lorette, d'où il se
i Sicile, où le vice-roi l'ac-
nnme un prince de l'illustre
es Cigale. De Sicile, notre
revint à Rome, où il fit une
iblique, et fut présenté au
ment XI. Cigale voulut ensuite
cour de France. Il y reçut le
cueil : le roi envoya au-de-
ui le duc de St.-Aignan, avec
riches équipages, le logea
alais, et, lorsqu'il partit, lui
it de deux magnifiques chaî-
. A cette brillante histoire,
par Cigale lui-même, Rocoles
les faits suivants : « Cet
r était né de parents chré-
Targovisti, ville de la Vala-
chie. Dans sa jeunesse, il entra au service de Mathias, vaïvode de Moldavie, qui l'envoya à Constantinople. De retour dans sa patrie, une aventure scandaleuse qu'il eut avec la femme et la fille d'un prêtre grec, le fit dénoncer au vaïvode, qui donna l'ordre de l'arrêter. Cigale se sauva à Constantinople, où il resta jusqu'à la mort de Mathias. Il revint alors en Valachie, mais, n'ayant pu réussir à s'y produire, il retourna une troisième fois à Constantinople, où il se fit turk. Il se mit alors à courir de pays en pays, débitant ses merveilleuses aventures. Au sortir de la France, il finit par échouer en Angleterre, où il fut reconnu par des gens qui l'avaient vu à Vienne, dans une condition fort misérable. D. L.

CIGALINI (François), médecin et littérateur, qui savait plusieurs langues, et se mêlait d'astrologie, naquit à Côme en Italie, où il mourut en 1530. On a de lui deux lettres sur la médecine, imprimées avec les *Epistolæ* de Thadée Duni, à Zurich, en 1592, in-8°., sous ce titre : *De oxymellitis usu et viribus maximè in pleuritide.* — Cigalini (Paul), né à Come en 1528, et parent du précédent, suivit la même carrière, et fut reçu docteur à Pavie, où il devint ensuite premier professeur. Il se distingua par la variété de ses connaissances et dans l'enseignement de son art, et mourut en 1598. Il est l'auteur d'un ouvrage estimé sur Pline, intitulé : *Prælectiones duæ ; una, de verâ patriâ Plinii ; altera, de fide et auctoritate ejus*, Côme, 1605, in-4°. D—P—s.

CIGNANI (Charles), peintre, né à Bologne en 1628, fut élève de l'Albane ; mais il agrandit le style de ce maître, et passe même pour l'avoir surpassé dans quelques points. Charles entreprenait facilement de nouveaux

travaux ; mais il en était rarement assez content pour les regarder comme terminés. Sa *Fuite en Égypte*, que possèdent les comtes Bighini, fut l'ouvrage de six mois. Il sut composer, comme les Carrache, et distribuer ses figures, de manière que ses tableaux paraissent plus grands qu'ils ne le sont en effet. Ses plus belles fresques sont à St.-Michel *in Bosco*, dans des ovales soutenus par des anges, et dans la salle du palais public, où il représenta François Ier., roi de France, guérissant les écrouelles. Cignani peignit à Parme, dans le jardin du palais ducal, diverses allusions à la puissance de l'amour. Les peintures d'Augustin Carrache (*Voy.* Carrache) qui sont dans ce palais, ne font rien perdre à celles de Cignani. Celui-ci ne surpassa pas Augustin, mais il l'égala en quelques parties assez difficiles. Les tableaux de Charles sont rares. Le musée n'en possède qu'un. On y cherche en vain sa correction habituelle, mais on y remarque des idées charmantes, qui rappellent l'Albane. Cette production présente Adam et Ève dans le paradis terrestre. On voit un lion qui lèche un agneau. Les teintes des chairs sont très variées et bien senties. Ce n'est cependant pas dans un semblable ouvrage qu'il faut chercher à se faire une idée juste des talents de Charles. Il est nécessaire de connaître son *Assomption de la Vierge*, à Forli. Dans cette fresque, Cignani copia, il est vrai, le beau S. Michel que le Guide a laissé à la coupole de Ravenne, et quelques autres idées du même maître ; mais partout ailleurs, il est, par le dessin, l'émule du Corrège; il n'emploie pas les raccourcis autant que les Lombards, et dans ses contours, dans ses draperies, il a un fini qui lui est propre. Sa pâte est forte, son coloris est vif, comme celui de l'école de Parme, et il y a mêlé une suavité exquise, qu'il avait reçue du Guide. Charles était d'un caractère doux, modeste et obligeant. Clément XI le nomma chevalier de l'éperon d'or, et lui donna les titres de comte du palais et de prince de l'académie de Bologne. Ses ouvrages ont été gravés par différents auteurs, tels que Liotard, et Crespi, son élève. Il mourut à Forli le 6 septembre 1719. Ses principaux élèves, après Crespi, furent Marc-Antoine Franceschini, Louis Quaini, le comte Félix Cignani, son fils, et le comte Paul Cignani, son neveu. Ces deux derniers, qui avaient aidé Charles dans son *Assomption* de Forli, ne continuèrent pas de travailler après sa mort, parce que diverses circonstances les avaient enrichis, et ils n'accrurent pas leur réputation.

A—n.

CIGOLI. *Voy.* Civoli.

CILANO (George-Chrétien Maternus de), né à Presbourg en Hongrie, le 18 décembre 1696, étudia, avec autant de zèle que de succès, les diverses branches de la philosophie, et principalement la médecine. Peu de temps après avoir obtenu le doctorat, il fut nommé médecin-physicien d'Altona, puis professeur de médecine, de physique et d'antiquités grecques et romaines, au gymnase de la même ville ; enfin, conseiller royal de justice de Danemark. Il mourut le 9 juillet 1773. La plupart de ses écrits consistent en dissertations et programmes sur différents points de philosophie, de médecine et d'archéologie, tous imprimés à Altona, dans le format in-4°. : I. *De præstantiâ philosophiæ naturalis*, 1739; II. *De corruptelâ artem medicam hodie depravantibus*, 1740; III. *De incrementis anatomiæ*, 1740; IV. *De vi centripetâ corporum sublunarium*, 1744; V. *De anniversariâ Romanorum fe-*

1749; VI. *De causis* ı *nocturnis horis deciden-* 5; VII. *De gigantibus no-* ıitio historica et critica ım d'Antoine Sangatelli, et réface de l'éditeur, Gode- e), 1756; VIII. *De his- magistrâ*, 1757; IX. *De* ım *origine et celebrandi Romanos*, 1759; X. *De* rum *progressivo, veteri-* gnoto, 1762. Cilano avait n ouvrage beaucoup plus i fut recueilli, mis en or- ıblié par George-Chrétien ıs ce titre : *Ausfuhrliche* ng, etc., c'est-à-dire, *Trai- des antiquités romaines*, lambourg, 1775 et 1776, -8°. C.

ON, dont le véritable nom *us*, né à Milet, livra par ıx Priéniens une île qui fai- de la ville de Milet. Quel- étant aperçu, lui demanda ait: «Tout pour le mieux,» , ce qui passa en proverbe. uite demeurer à Samos, et ur allé acheter de la viande rtain Théagènes, son com- galement réfugié à Samos, le reconnut, lui dit de mar- roit où il voulait qu'on cou- ıde; Cillicon y ayant porté Théagène la coupa, en di- ette main ne trahira plus ille. » On raconte la même ın nommé *Colliphan*. C—R.

(Barbe de), appelée la de l'Allemagne, était fille ın, comte de Cilly ou Cillei, fins de la Hongrie, et naquit Elle épousa, en 1408, Si- margrave de Brandebourg, mort de Marie, sa première rivée en 1392, se trouvait ıgrie, et qui fut élu empereur en 1410, et roi de Bohême en 1419. Elle n'en eut qu'une fille, nommée *Elisabeth*, qui épousa, en 1421, Albert d'Autriche, depuis empereur sous le nom d'*Albert II*. Sigismond désirait laisser à son gendre ses couronnes de Hongrie et de Bohême; mais Barbe, quoique agée de soixante ans, voulait épouser le jeune Uladislas, roi de Pologne, et lui porter en dot ces deux royaumes. Elle flatta les Hussites, et gagna leurs chefs, leur peignant Albert comme l'ennemi déclaré de leur cause : elle se vantait d'avoir assez de crédit sur l'esprit des Hongrois pour qu'ils lui déférassent la couronne ; mais Albert, appelé au trône par le testament de Sigismond, qui mourut à Znaïm, le 9 décembre 1437, la fit garder à vue, et s'étant fait couronner à Albe-royale, ne lui rendit la liberté qu'à condition qu'elle lui livrerait quelques places fortes qu'elle tenait en Hongrie. Il lui assigna un douaire convenable, et elle se retira à Gratz, en Bohême (appelé depuis *Königingratz*), où elle mourut, le 11 juillet 1451, avec la réputation de la plus méchante princesse de son siècle. Les Bohémiens lui firent néanmoins de magnifiques funérailles à Prague, et la mirent dans le tombeau de leurs rois. Æneas-Sylvius et Bonfini font le plus hideux tableau de ses débauches et de son caractère : la protection que cette princesse accordait aux Hussites les a peut-être engagés à charger le portrait. Z.

CIMA (Jean-Baptiste), peintre, dit *il Conegliano*, du nom de cette ville de la Marche trévisane où il naquit. On ne sait pas l'époque de sa naissance. Ridolfi dit qu'il continua de peindre jusqu'en 1517, et qu'il mourut encore jeune. Il est alors probable qu'il naquit vers 1480. Il fut élève de Jean Bellini. On reconnaît assez faci-

ment ses ouvrages à des vues montueuses de Conégliano, qu'il répète très souvent dans ses compositions. Du reste, il ressemble beaucoup à son maître. Il est, comme lui, exact, gracieux, vif, coloriste, mais moins délicat. Un de ses meilleurs tableaux, qui était à Parme, est maintenant au musée Napoléon ; il représente la Vierge et son fils, recevant les hommages de S. Jean-Baptiste, de S. Côme, de S. Damien, de Ste. Apolline, de Ste. Catherine d'Alexandrie, et de S. Paul ; un ange qui va jouer du violon, est au pied du trône. Un autre tableau du même artiste est à Santa-Maria dell' Orto, à Venise ; il est préférable à celui du Musée, pour la perspective et le relief des figures. Le P. Federici observe que Cima eut un fils nommé *Charles*. On ne distingue pas aisément les ouvrages du fils de ceux du père. Cima eut pour élève Victor Belliniano, que Vasari appelle *Bellini*, et qui a peint à Venise un *Martyre de S. Marc*. A—D.

CIMABUÉ (Giovanni), peintre d'histoire, né à Florence d'une famille noble, en 1240, mort en 1310, est considéré comme le restaurateur de la peinture dans les temps modernes. Ses parents le destinaient aux sciences, lorsqu'il abandonna tout à coup ses professeurs pour suivre un penchant naturel qui lui faisait préférer l'étude du dessin. Il en reçut les premiers principes de deux peintres grecs, appelés à Florence par le sénat, pour peindre une des chapelles de l'église souterraine de *S. Maria Novella*. Ses maîtres, quoique inhabiles dans ce qu'on appelle maniement du pinceau, lui indiquèrent néanmoins, d'après une ancienne tradition, les mesures et les proportions que les artistes de la Grèce avaient consacrées dans l'imitation des formes humaines. Attentif à leurs leçons, Cimabué s'adonn particulièrement à l'étude des statues antiques. Lié d'amitié poètes les plus célèbres de son il se remit à l'étude des lang ciennes, qu'il avait beaucoup t négligée dans son enfance. Deve rateur habile, sutant que peint bre, il ne tarda pas à jouir d'une réputation. Charles d'Anjou, S. Louis, après avoir été co roi de Sicile et de Jérusalem, pape Clément IV, allant en To où il favorisait le parti des contre les gibelins, passa à Fl et voulut voir Cimabué. Le compagné de sa cour, se rend telier du peintre, et lui prodi éloges les plus flatteurs à la vu beaux ouvrages. Cimabué p alors une Vierge pour l'église Maria-Novella. Le tableau ét miné, il excita l'enthousiasme g Le peuple se rendit en foule peintre, et s'emparant du tab porta en pompe, au bruit des ments et des cris de joie, jusqu où il devait être placé. Il é sans doute de rendre hommage tiste qui, le premier, sut indiqu peintres qui devaient lui succé éléments du beau idéal, dont venir s'était effacé à travers pl siècles de troubles et de mal cependant, on ne trouve poi les ouvrages de Cimabué cette harmonieuse dans la distributio lumière et de l'ombre, qui co ce qu'on appelle le clair-obs couleur est sèche, plate et froi contours de ses figures durem cusés, se découpent sur un fon vert ou jaune, suivant l'effet qu lait obtenir. Cimabué n'avait idée de la perspective linéaire rienne ; ses tableaux, à bien pr ne sont que des peintures mon

autrement dit *camaïeux*; mais
aux, qui appartiennent à l'en-
de l'art, sont rachetés par des
s du premier ordre. Un grand
un dessin sévère, naïf et vrai;
pressions naturelles, et, pour
re, calquées sur le modèle vi-
ces groupes nobles et des dra-
bien jetées : voilà ce qui consti-
néralement le mérite de ce grand
. Rien ne rappelle mieux les cé-
peintures de l'antiquité que
le Cimabué. On pourrait donc
érer son talent comme le chaî-
ni lie la peinture antique avec la
re moderne. Cimabué, de même
lusieurs peintres qui parurent
ui, était dans l'usage de faire sor-
a bouche des figures qu'il repré-
, des inscriptions contenant les
rs qu'elles étaient censées tenir,
e cela se pratique encore dans
icatures anglaises. Cet usage, ri-
aujourd'hui, offrait alors quel-
vantages. Cimabué a cultivé la
re sur verre, la fresque et l'ar-
ure, avec un égal succès. Ses
tions sont très rares. Cependant,
siècle de ce maître quelques
res à fresque, ou à l'eau d'œuf,
re de peindre pratiquée avant la
erte de la peinture à l'huile,
invention est attribuée à Jean
ges. Enfin, c'est en suivant la
que ce grand homme avait trac
les peintres qui lui succédè-
parvinrent à la perfection de
près lui, on vit successivement
e Massacio, Pietre Pérugin,
ellino, Léonard de Vinci, Ti-
Michel-Ange et Raphaël, dont
illantes productions n'auraient
re jamais existé sans lui. L—R.

MARELLI (Vincent-Marie), Corinalto, dans le duché d'Ur-
u commencement du 17e. siècle,
dans l'ordre des dominicains, professa la théologie dans différentes villes, et parut avec applaudissement au chapitre-général assemblé à Tortone en 1628. Nommé inquisiteur de la foi, il en remplit successivement les fonctions à Eugubio, Mantoue, Ancône, et enfin à Brescia, où il mourut en 1660. On a de lui: I. *Resolutiones physicæ et morales*, in-4°.; II. *Istoria dello stato d'Urbino da' Senoni detta Umbria Senonia e da lor gran fatti in Italia*, Brescia, 1642, in-4°., ouvrage curieux et rare, même en Italie. W—s.

CIMAROSA (Dominique), célèbre compositeur, né à Naples en 1754. Après avoir reçu les premières leçons de musique de Sacchini, il entra au conservatoire de Loretto, où il puisa les principes de l'école de Durante. On raconte encore avec un vif intérêt, dans ce conservatoire, les moyens ingénieux que Cimarosa employait pour étudier la nuit, sans troubler le sommeil des élèves qui couchaient dans le même dortoir; il ne faut donc pas être surpris qu'il ait atteint, jeune encore, à la perfection de son art, et qu'il ait, dans la suite, montré une si grande supériorité dans un grand nombre d'ouvrages, principalement dans le sacrifice d'*Abraham* et l'*Olympiade*: c'est à cette aptitude à l'étude, autant qu'à son heureux génie, qu'il dut la réunion si rare des qualités qui brillent dans ses productions. Il avait à peine vingt-cinq ans que déjà il avait obtenu de nombreux succès sur les principaux théâtres d'Italie. Sa réputation s'accroissant de jour en jour, il fut successivement appelé en Russie et dans plusieurs cours d'Allemagne, pour y composer des opéras sérieux ou bouffons; mais quoiqu'on puisse citer de lui un assez grand nombre de tragédies lyriques remarquables; on peut dire que c'est surtout

dans l'opéra *buffa* qu'il s'est distingué par la verve, l'originalité et la fraîcheur des idées, et une grande connaissance de la scène. Peu de compositeurs ont créé un plus grand nombre de ces motifs heureux, qui, suivant l'expression des Italiens, sont *di prima intenzione*, et cette fécondité d'imagination faisait dire communément qu'un *finale* de Cimarosa pouvait fournir matière à un opéra entier. A ces qualités brillantes, il joignait les connaissances musicales qui distinguent les grands harmonistes, et plusieurs de ses opéras ne brillent pas moins par la richesse des accompagnements que par la pureté et la grâce du chant. Cimarosa a composé plus de cent vingt opéras, dont une trentaine reparaissent fréquemment sur les principaux théâtres de l'Europe. Dans ce nombre on doit nommer, parmi les opéras sérieux, *il Sacrifizio di Abramo*, la *Penelope*, *gli Orazii e Curiazii*, l'*Olimpiade*, l'*Artaserse* et l'*Artemizia di Venezia*; ce dernier ouvrage était presque terminé lorsque la mort vint surprendre son auteur; le grand air d'*Artemise* avec des chœurs au premier acte, et la dernière partie du *finale* au second, sont les seuls morceaux qui ne soient pas de Cimarosa, et c'est à tort que l'on a imprimé qu'il n'en avait fait que le premier acte. Parmi les opéras bouffons, on revoit souvent l'*Italiana in Londra*, l'*Amor costante*, *le Trame deluse*, l'*Impresario in angustie*, *il Pittor parigino*, *I Nemici generosi*, l'*Imprudente fortunato*, *il Credulo*, *la Ballerina amante*, *Gianina e Bernardone*, et *il Matrimonio per raggiro*, qui est son dernier opéra *buffa*; mais aucun de ces ouvrages n'excita, dans la nouveauté, un enthousiasme plus général, et n'a eu un succès plus constant que *il Matrimonio segreto*. On ra ce sujet, qu'à Vienne, l'en Léopold ayant entendu la p représentation de cet opéra, fit les chanteurs et les musicien banquet, et voulut entendr pièce le soir même une secon Cimarosa n'était pas moins re pour la pureté et la douceur mœurs que pour ses talents. A où il partageait avec Gugli Paësiello l'empire de la mus Italie, les partisans les plus de ses deux rivaux ne furen ses ennemis. Un peintre, en plaire, le plaçait au-dessus de « Que diriez-vous à un hon » vous placerait au-dessus » phaël, lui dit le compos L'esprit, la vivacité, la gaîté lent dans ses ouvrages se rema aussi dans ses manières enj dans ses saillies. Sa voix é agréable, et il chantait avec d'expression que de grâce le morceaux de ses opéras; m surtout dans le bouffon qu'il lait, et il est impossible, dit mettre plus de chaleur et nalité qu'il en mettait en c les airs de ce genre. Cima mort à Venise le 11 janvier Les musiciens de cette ville l élever un magnifique catafal exécutèrent une grand'messe sique. A Rome, les musicie cutèrent une messe de *Requi* Cimarosa avait composée dans nesse, et dont le style, la simp la mélodie rappellent le fame *bat* de Pergolèse. P.

CIMINELLO. *Voy.* CARD

CIMON, peintre grec, né à est rangé par Pline au nomb premiers artistes qui cultivè peinture antérieurement à la 20 piade. On les appelait *Monoch*

u'ils ne se servaient que d'une ouleur. De ce nombre étaient ion, Dinias, Charmas, Eud'Athènes, qui, le premier, s tableaux imparfaits, parvint distinguer les hommes des . Cimon de Cléone fut disciple ernier, et fit faire à l'art des s importants; il varia les traits ge, donna des directions difs aux regards, et imagina les *rcis*, si toutefois l'on doit ainsi ce que Pline nomme *caha hoc est obliquas imagines.* parvint également à exprimer culations des membres et les du corps, enfin les plis saillants rants des draperies. Suivant Cimon aurait fleuri long-temps e règne de Romulus C'est ce peintre dont Elien parle sous de *Conon*, et dont il dit qu'en des progrès qu'il fit faire à eut soin d'augmenter le salaire ait de ses élèves. Il y eut un imon, statuaire, qui fit dans d'Athènes des chevaux d'ains doute à une époque bien ancée (*Voy.* CLÉOPHANTE).

L—S—E.

ION, fils du célèbre Miltiade égésipyle, fille d'Olorus, petit la Thrace. Son éducation, dit que, avait été très négligée; il à toutes sortes de débauches jeunesse, et on l'accusa d'en un commerce criminel avec e, sa sœur de père. D'autres , d'après le même Plutarque, ayant pas de quoi la doter sua naissance, il l'épousa, lui, et qu'il la céda ensuite à Callias e, qui, en étant devenu amouse chargea de payer l'amende à e Miltiade avait été condamné. e de Sicile, Cornélius Népos tres auteurs prétendent même que Cimon était en prison pour cette amende; mais toutes ces anecdotes, semblables à la plupart de celles que Plutarque a ramassées, ne peuvent pas supporter un examen sérieux. Miltiade avait des biens immenses, comme on le verra à son article, et une amende de 50 talents (270,000 liv.), ne pouvait pas le ruiner; aussi Hérodote dit-il seulement que, Miltiade étant mort peu de jours après sa condamnation, Cimon paya l'amende pour lui, ce qui ne le ruina pas; car il possédait de très grands biens. Il ne faut peut-être pas ajouter plus de foi à ce qu'on raconte de son commerce ou de son mariage avec Elpinice, sa sœur (*voy.* ELPINICE). Il commença à se faire connaître dans la guerre des Perses; et, lorsque Thémistocles eut proposé d'abandonner la ville pour se réfugier sur les vaisseaux et faire la guerre par mer, on vit Cimon, suivi de plusieurs jeunes gens de son âge, monter à la citadelle d'un air délibéré, tenant à la main un mors de bride qu'il déposa dans le temple, comme inutile pour le moment, et, ayant pris un des boucliers suspendus aux murs de ce temple, il descendit du côté de la mer. Il montra beaucoup de valeur à la bataille de Salamine, et se fit remarquer par Aristide, qui s'attacha dès-lors à lui, le croyant propre à balancer le dangereux ascendant que Thémistocles prenait sur le peuple. Les Athéniens, de concert avec les autres Grecs, voulant envoyer des vaisseaux en Asie pour délivrer les Grecs de cette contrée du joug des Perses, en donnèrent le commandement à Aristide et à Cimon. Ils ne tardèrent pas à s'attacher tous les chefs de l'armée par leur affabilité et la simplicité de leurs manières, que faisait ressortir davantage l'insolence de Pausanias, roi de Sparte, chargé

du commandement général. Quelques actes arbitraires que se permit ce dernier, ayant achevé de soulever tous les esprits, les alliés, d'un commun accord, ôtèrent le commandement aux Lacédémoniens pour le donner aux Athéniens, et Aristide étant retourné peu de temps après à Athènes, Cimon se trouva général en chef de toutes les forces navales de la Grèce. Il se signala par plusieurs actions brillantes dans la Thrace, défit les Perses sur les bords du Strymon, et s'empara du pays où les Athéniens fondèrent Amphipolis. Il prit l'île de Scyros, dont les habitants se livraient à la piraterie, et y établit une colonie d'Athéniens. Il y trouva les os de Thésée, et les apporta en pompe à Athènes, où on érigea, pour la première fois, un temple à ce héros. Étant reparti avec des forces considérables, il se rendit dans l'Asie mineure, et, après avoir soumis toutes les villes de la côte, il alla défier l'escadre perse commandée par Tithaustrès, et stationnée vers l'embouchure de l'Eurymédon, fleuve de la Pamphylie. Les Perses, quoique supérieurs en nombre, n'osant pas accepter le combat, entrèrent dans le fleuve pour se mettre sous la protection de leur armée de terre. Cimon les ayant suivis, les attaqua et leur prit ou détruisit plus de deux cents vaisseaux. Il débarqua ensuite sur-le-champ, et alla attaquer leur armée, qu'il mit dans la déroute la plus complète. Ces deux victoires, remportées dans le même jour sur deux éléments différents, portèrent la consternation à la cour de Perse, et Xerxès se crut trop heureux de faire la paix aux conditions rapportées à l'article Callias. Cimon étant revenu à Athènes, ne se montra pas moins grand en temps de paix qu'à la tête des armées. Il fit ôter les clôtures de ses c et de ses jardins, pour que pût y cueillir ce qu'il voudr table, qui était abondante somptueuse, était ouverte po les citoyens de sa curie. Il ne jamais sans être accompagné ou trois esclaves bien vêtus; qu'il trouvait quelques vieillar verts de haillons, il leur don vêtements. Il orna la ville de nades magnifiques, fit plan platanes sur la place publique des eaux à l'académie, et y pl arbres, ce qui fit d'un lie malsain le jardin le plus d'Athènes, et tout cela à ses Cette libéralité était d'anta louable, qu'on ne pouvait tribuer au dessein de flatter tude; car il s'opposa constam entreprises de Thémistocles suite de Périclès et d'Éphialte augmenter l'autorité du peupl employa toujours son ascend maintenir la bonne intelligen les Athéniens et les Lacédém dont il était aimé, et qu'il c à imiter. Les Thasiens s'étan tés vers l'an 466 avant J.-C. défit, prit leur ville ainsi que nes d'or qu'ils avaient sur l nent voisin, et fonda la ville phipolis. A peine fut-il de r Athènes, que Périclès et d'aut magogues l'accusèrent de s'êt corrompre par les présents de Macédoine, parce qu'il a gligé l'occasion qui s'était of dépouiller ce prince d'une p ses états, quoique les Athén sent en paix avec lui; mais le qui n'avait pas encore perdu t timent de pudeur, rejeta cette tion. Les Ilotes, principalem de la Messénie, s'étant révolté les Lacédémoniens pendant

Thasos, ces derniers eurent
ıux Athéniens, que Cimon dé-
ur envoyer des troupes, dont
onna le commandement; mais
l'Ithome, où les Ilotes s'étaient
, traînant en longueur, les
noniens, craignant l'esprit in-
s Athéniens, les renvoyèrent,
s offensa beaucoup. D'un autre
riclès et Ephialtes avaient pro-
'absence de Cimon pour enle-
grande partie des jugements
page et les attribuer au tribunal
e, ce qui donnait une puis-
mmense aux dernières classes
le, qui composaient presque en
e tribunal. Cimon voulut à son
aire rétablir les choses sur l'an-
d; mais il ne put y parve-
les chefs du parti populaire,
ıt du mécontentement que le
témoignait contre Cimon au
es Lacédémoniens, parvinrent
re exiler par l'ostracisme. An-
, ou plutôt celui qui a pris
m, prétend, dans le discours
Alcibiade, que le prétexte de
l fut le commerce que Cimon
nait avec Elpinice, sa sœur;
s orateurs athéniens étaient en
l trop ignorants en histoire et
mauvaise foi, pour qu'on puisse
yer de leur témoignage; et, pour
ner un exemple, celui-ci ne parle
s victoires olympiques de Mil-
t de Cimon son fils, et semble
leurs autres exploits. Cimon se
lans la Béotie, et les Athéniens,
temps après, s'étant rendus à
re pour disputer le passage aux
moniens qui revenaient de dé-
Delphes dont les Phocéens s'é-
emparés, il se présenta pour
ıttre, avec sa tribu; Périclès
t fait retirer, il recommanda à
nis de faire voir par leur con-
combien était injuste le reproche
qu'on lui faisait de favoriser les La-
cédémoniens, et ils se firent tous tuer
en combattant avec la plus grande va-
leur. Cette bataille, quoique désavanta-
geuse aux Athéniens, ne le fut pas
assez pour les empêcher de continuer
la guerre; mais les Lacédémoniens
ayant soumis entièrement les Ilotes
l'an 456 avant J.-C., les Athéniens,
craignant sans doute qu'ils ne tournas-
sent toutes leurs forces contre eux,
rappelèrent Cimon, qui rétablit la
paix entre les deux peuples; et, vou-
lant donner un aliment à l'activité des
Athéniens, il fit décider une expé-
dition contre l'Egypte et l'île de Chy-
pre. Ayant armé une escadre de deux
cents vaisseaux, il se rendit dans l'île
de Chypre, d'où il en envoya soixante
en Egypte. Il forma ensuite le siége
de la ville de Citium; mais il mourut
de maladie avant d'avoir pu parvenir
à la prendre, et les Athéniens furent
obligés de se retirer. C'est au moins
ce que dit Thucydide, qui était presque
contemporain, et à portée d'être bien
instruit. Il ne faut donc pas croire
Diodore de Sicile, qui dit que Cimon
prit Citium et une autre ville, et rem-
porta ensuite, dans le même jour, une
victoire par mer et une sur terre sur
les forces des Perses. Ce fut, ajoute-
t-il, à la suite de ces deux victoires
que les Athéniens conclurent avec Ar-
taxercès, et non avec Xerxès, la paix
si honorable dont nous avons parlé;
mais il est évident qu'il se trompe.
L'orateur Lycurgue, dans son dis-
cours contre Socrate, dit positivement
que ce traité fut conclu après la ba-
taille sur l'Eurymédon, et il est d'ac-
cord avec Plutarque, qui cite le traité
lui-même qu'il avait vu dans le re-
cueil des plébiscites fait par Cratérus;
et, pour peu qu'on examine dans
Diodore le récit de ces deux batailles,
il est aisé de voir que c'est la même

qu'il a placée, par une inadvertance à laquelle il est assez sujet, à deux époques différentes. Il faut donc rectifier, d'après ceci, ce qu'on a dit dans le second volume de cette *Biographie*, où, induit en erreur par Larcher, on a placé cette paix sous le règne d'Artaxercès-Longue-Main. Le corps de Cimon fut reporté dans l'Attique, où on lui érigea un monument nommé le *Cimonium*. Il laissa deux fils, Eléus et Lacédémonius, qu'il avait eus d'une femme de Clitore dans l'Arcadie; d'autres auteurs en ajoutent un 3e., nommé *Thessalus*, et leur donnent pour mère Isodice, fille d'Euryptolémus, fils de Mégaclès. Il est question de Lacédémonius dans Thucydide; les autres sont absolument inconnus. La mort de Cimon fut une perte irréparable pour la république d'Athènes, où le parti populaire n'ayant plus de contre-poids, prit entièrement le dessus et entraîna bientôt l'état vers sa ruine.

C—R.

CINCHON (la comtesse DE), dame espagnole, femme du vice-roi du Pérou, se trouvant attaquée dans ce pays d'une fièvre opiniâtre, se détermina à faire usage d'un remède qui jusque-là n'avait été connu que des indigènes: c'était l'écorce d'un arbre qui croissait dans les montagnes; elle en obtint une prompte guérison. De retour en Europe, en 1632, elle s'empressa de faire connaître ce médicament, dont elle avait apporté une grande provision; elle le communiqua entre autres au cardinal Lugo. Celui-ci le porta à Rome en 1649. Bientôt son efficacité fut reconnue, malgré les efforts de quelques contradicteurs, et son usage se répandit rapidement dans toute l'Europe, sous le nom d'*écorce du Pérou* et de *quinquina*; et comme les jésuites, profitant du crédit qu'acquerait cette drogue, en firent passer une grande quantité en Europe, on lui donna aussi le nom de *poudre des jésuites*. Sébastien Badus, médecin du cardinal Lugo, a fait connaître ses particularités dans un excellent traité publié sous ce titre: *Anastasis corticis Peruviani seu Chinæ defensio*, Gènes, 1661, in-4°. Depuis, Linné voulant perpétuer le souvenir du service important rendu par cette dame, a donné le nom de *cinchona* au genre de plantes qui renferme ce végétal précieux. Il fait partie de la famille des rubiacées.

D—P—s.

CINCINNATO (ROMULO), né à Florence en 1502, fut élève de Salviati, un des peintres de Philippe II, et contribua à illustrer cette époque fameuse pour les arts et les sciences, par une résidence de plusieurs années en Espagne. Il y fit beaucoup de tableaux excellents, particulièrement à fresque, non seulement à l'Escurial, mais encore à Guadalaxara, dans le palais du duc de l'Infantado. Une partie du grand cloître de l'Escurial est peinte par Romulo Cincinnato. Il y a dans l'église plusieurs de ses tableaux, particulièrement celui qui représente S. Jérôme lisant, et un autre, de ce même saint, dictant à ses disciples; et dans le chœur, deux tableaux à fresque, représentant des actions de la vie de S. Laurent. Dans l'église des jésuites, à Cuença, il y a de lui une *Circoncision* très célèbre, surtout pour l'effet admirable du raccourci d'une des figures qui tourne le dos au spectateur. Cincinnato en connaissait si bien le mérite, qu'il déclara qu'il estimait plus une jambe de cette figure que tous les tableaux de l'Escurial. Il mourut à Madrid en 1595. — Diego Romulo CINCINNATO, fils et élève du précédent, entra au service de don Fernando Henriquez de Ribera, troisième duc d'Alcala, et alla avec lui à Rome,

quand il fut nommé ambassadeur de Philippe IV, pour faire hommage à Urbain VIII. Diego peignit ce pape trois fois différentes, et le satisfit tellement, qu'il reçut de très beaux présents, et fut fait chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, en décembre 1625. L'année suivante, cet artiste mourut à Rome, et fut enterré avec pompe dans l'église de St.-Laurent. Philippe IV pria le pape de transporter la dignité de chevalier du Christ à François, frère de Diego, ce que ce pontife lui accorda. D—t.

CINCINNATUS (Lucius Quintus, dit), ainsi nommé parce qu'il avait des cheveux bouclés, sénateur romain, et père de Quintus Céson (*Voy.* Céson), avait été riche; mais obligé de payer, pour son fils, une amende considérable, il se retira dans une cabane au-delà du Tibre, et s'adonna à la culture de quelques arpents de terre, seul reste de son ancienne fortune. Le consul P. Valérius ayant été tué lors de l'attaque du Capitole, où le sabin Appius Herdonius s'était retranché, et le peuple, excité par ses tribuns, menaçant la tranquillité de l'état, on nomma Cincinnatus consul (l'an de Rome 296, 457 av. J.-C.). Il labourait alors son petit champ, et se rendit à l'invitation des députés du sénat; mais il dit à sa femme, en partant : « Je crains bien, » ma chère Acilie, que notre champ » ne soit mal labouré cette année. » Il rétablit le calme, et rendit la justice de manière à faire généralement chérir sa bonté. Ensuite, se refusant à ce que ses fonctions fussent prolongées, il retourna à sa chaumière. Deux années plus tard, le consul Minutius, chargé de combattre les Volsques et les Èques, se laissa enfermer dans un défilé avec son armée: le second consul, Q. Fabius, chargé de nommer un dictateur, choisit Cincinnatus, qui sacrifia de nouveau ses goûts simples et son amour de l'obscurité à la situation malheureuse de son pays. Il arma tous les citoyens en état de servir, et les conduisit contre les ennemis, qu'il enferma à son tour, comme ils avaient enfermé Minutius. Le dictateur et lui firent en même temps une attaque sur le camp des Èques, et leur chef, Gracchus Duilius, prit le parti de se mettre à la merci du vainqueur. Cincinnatus consentit à leur laisser la vie, mais il voulut avoir en sa puissance le général, ainsi que les principaux officiers, et il les obligea à passer sous le joug. Il força ensuite Minutius de se démettre du consulat, et ne permit pas que les soldats de ce général eussent part au butin. On ne lit pas sans un vif plaisir, que la reconnaissance l'emporta chez eux sur le ressentiment de la mortification qu'il leur faisait éprouver, et qu'ils décernèrent une couronne à celui qui leur avait conservé l'honneur et la vie. Ce trait d'un consul dégradé par un dictateur peut être regardé comme unique dans l'histoire de Rome. Cincinnatus revint alors dans la ville, et fut honoré du triomphe. Quinze jours lui avaient suffi pour terminer cette expédition glorieuse, et il abdiqua la dictature, qu'il pouvait garder six mois. Il persuada ensuite au sénat de porter à dix le nombre des tribuns du peuple, afin qu'il y eût moins d'union dans cette puissance rivale des pères conscrits. Dans la suite, Spurius Mélius ayant été accusé d'avoir formé le dessein de se faire roi (*Voy.* Mélius), Cincinnatus, âgé de plus de quatre-vingts ans, fut de nouveau créé dictateur, quoiqu'il désirât se dispenser de remplir cette charge. Ce fut Quintius Capitolinus, son frère, alors consul pour la sixième fois, qui le choisit, sur l'invitation du sénat. Il

nomma aussitôt général de la cavalerie Servilius Ahala, et le chargea de citer Mélius devant son tribunal. Mélius, au lieu d'obéir, prit la fuite, et Servilius le tua. Lorsqu'il se présenta devant le dictateur, en tenant encore à la main son épée sanglante, Cincinnatus lui dit : « Tu as bien fait, Ser» vilius; tu viens de sauver la répu» blique. » Alors, il convoqua le peuple, et lui donna connaissance de la conspiration. La maison de Mélius fut rasée, et on distribua à vil prix aux indigents tout le grain qui s'y trouvait. Tel fut le dernier acte administratif d'un des plus illustres personnages des premiers siècles de la république romaine. D—r.

CINCIUS-ALIMENTUS (Lucius), historien romain, dont les ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous. Il fut préteur en Sicile, cent cinquante-deux ans avant J.-C. Envoyé, lors de la mort du consul Marcellus, vers Crispinus, collègue de ce général, pour lui annoncer une si fâcheuse nouvelle, il fut fait prisonnier par les troupes d'Annibal. Tite-Live parle de lui comme d'un écrivain recommandable, et vante sa sagacité à recueillir les faits historiques. Quoique romain, il écrivit l'histoire d'Annibal, et composa encore celle de Gorgias de Léontium, probablement d'après les matériaux qu'il recueillit pendant sa préture. Il publia aussi un traité sur l'art militaire, dont Aulu-Gelle fait mention. Arnobe a aussi parlé de Cincius. D—r.

CINÉAS, thessalien, orateur et négociateur célèbre, avait reçu dans sa jeunesse des leçons de Démosthènes; il alla ensuite dans l'Épire, et devint l'ami intime de Pyrrhus, qui disait que l'éloquence de Cinéas lui avait ouvert les portes de beaucoup plus de villes que ses propres armes. Cinéas n'approuvait cependant pas toujou projets de conquêtes, et tout le connait sa conversation avec ce ce, que Boileau a mise en vers sa première épître au roi. Il aussi commander les armées, e rhus voulant conquérir l'Italie, voya devant lui à Tarente, ave mille hommes. Ce prince, loin laisser aveugler par sa premi toire, ayant reconnu la supérior Romains dans l'art militaire, rant les avoir pour alliés, leur Cinéas comme ambassadeur. duisit sa négociation avec infi d'adresse, et il avait presque trer le sénat dans ses vues, lo vieux Appius Claudius, aveu puis long-temps, fit rejeter ses sitions, et on lui ordonna de Rome dans la journée. C'est au de cette ambassade qu'il dit rhus que le sénat lui avait pa assemblée de rois. Il avait éc histoire de la Thessalie, que n'avons plus. On lui attribue l qui nous reste de l'ouvrage sur que d'Énée de Stymphale. — O naît deux autres Cinéas, le p était roi de la Thessalie, et co mille hommes de cavalerie au s des Pisistratides, lorsque les L moniens entreprirent, pour la mière fois, de les chasser d'At le second était aussi thessali Démosthènes, son contempor range parmi les traîtres qui ven leur patrie à Philippe; mais l le justifie très bien à cet égard.

CINELLI CALVOLI (Jean decin italien, savant dans so mais qui doit sa réputation à vrage qui n'y a aucun rapport, à Florence le 26 février 162 ses études à l'université de Pi l'un de ses professeurs fut le Torricelli. Reçu docteur en philo

ecine, il se maria et retourna
atrie en 1651. Il fut appelé
ıprès à Porto-Longone, petite
île d'Elbe, et y exerça pen-
ieurs années sa profession.
qu'il y fit de sa femme, qui
it quatre enfants, le força
r et d'aller s'établir au bourg
cre, près de Florence. Il
ia, et ses enfants croissant
es besoins de leur éducation
èrent à Florence même. Il y
s liaisons intimes avec les
t les gens de lettres les plus
et entre autres avec le fa-
ıtoine Magliabecchi. Ce sa-
était alors garde de la biblio-
ı grand-duc, prit en lui une
iance, qu'il mit à sa dispo-
e clef de ce riche dépôt. Ci-
ensevelit, pour ainsi dire,
ra aux recherches les plus
sur l'histoire littéraire de la
, et sur tous les auteurs qui
ré cet heureux pays. Ce fut
ınçut aussi l'idée de recueillir
de certains opuscules qui ne
ıas d'être utiles, malgré leur
ndue, mais qui n'ont souvent
xistence éphémère, que la
de leur volume fait dispa-
peu de temps, et que l'on a
eaucoup de peine à retrouver.
: qu'il en eut recueilli un cer-
ibre, il les publia par cahiers,
titre de *Biblioteca volante*,
I^a., *II^a.*, *III^a.*, *IV^a.*, etc.,
: premier cahier, ou la pre-
blette (*scanzia*), parut à
en 1677 ; la deuxième, *ibid.* ;
année, la troisième et la
e à Naples, en 1682 et 1685.
joignait quelquefois des notes
au titre des ouvrages. Il lui
ıpa une dans ce quatrième
au sujet d'une discussion qui
ıvée entre deux médecins de
Florence ; celui des deux contre qui
elle était dirigée, et qui était médecin
du grand-duc Cosme III, accusa Ci-
nelli de calomnie, obtint l'ordre de son
arrestation, l'attaqua devant les tribu-
naux, et eut le crédit de le faire condam-
ner à retirer l'édition de ce quatrième
cahier, à en donner une seconde, où
serait effacée la note injurieuse, et
à déclarer même que celle de la pre-
mière édition avait été insérée sans
son aveu, etc. Le cahier fut brûlé pu-
bliquement par l'exécuteur de la jus-
tice. Cinelli se soumit à tout pour ob-
tenir sa liberté ; dès qu'il fut libre, il
se mit en état de réclamer contre la
violence et l'injustice. Il ne le pouvait
faire à Florence ; il résolut d'en sortir,
de quitter sa patrie, sa femme, ses
enfants, ses amis ; il partit, se rendit
à Venise, et y fit imprimer peu de
temps après, un écrit intitulé : *Giusti-
ficazione di Giovanni Cinelli*, sous
la date de Cracovie, 1585, in-fol. de
24 pag. Il y donna une libre carrière
à son ressentiment, et n'épargna pas
un ennemi dont il n'avait plus rien à
craindre. De Venise, il revint à Bo-
logne, où il fut accueilli de tous les
savants, et reçu de l'académie des *Ge-
lati ;* il alla ensuite à Modène, rem-
plir une chaire de langue toscane,
que ses amis y avaient fait créer pour
lui ; mais cette chaire ne fournissant
pas suffisamment à son existence, il
reprit l'exercice de son état de méde-
cin, et fut appelé successivement dans
plusieurs petites villes de l'état de
Modène, de la Marche et des envi-
rons. Il continuait cependant de pu-
blir des tablettes, ou cahiers de sa
Bibliothèque volante, et il saisissait
de temps en temps l'occasion de re-
pousser dans des notes les attaques
de ses ennemis. La plus violente lui
fut portée en même temps qu'à son
fidèle ami Magliabecchi, dans un

libelle latin, où, sous le titre de Vie de l'un et de l'autre de ces deux savants, on répandait contre eux les plus impudentes calomnies. Cette prétendue Vie donna à Cinelli l'idée d'écrire la sienne, et d'y répondre à toutes les fausses imputations dont il avait été l'objet; il le fit, mais avec tant de fiel et d'emportement, qu'ayant confié son manuscrit à l'un de ses fils qui était moine, ce bon religieux, dans un mouvement de charité chrétienne, déchira le manuscrit de son père. Cinelli fut choisi, en 1699, par le cardinal Bichi, évêque d'Ancône, pour être son premier médecin. Il alla donc se fixer auprès de ce prélat, et comptait y passer le reste de sa vie; mais le cardinal mourut, et son premier médecin, obligé de se pourvoir ailleurs, fut placé avec le même titre, à la *Santa Casa* de Lorette. Ce fut un port où il respira enfin; il reconnut qu'il avait lui-même aigri ses maux en s'y montrant trop sensible; il reprit même sa *Justification*, y corrigea ce qu'elle avait de violent et d'amer contre son premier persécuteur, et voulut qu'elle ne fût jamais réimprimée que dans cet état après sa mort. Une maladie de peu de jours le conduisit à ce dernier terme, le 18 avril 1706. Il avait alors publié seize cahiers, ou *scanzie* de sa *Bibliothèque volante*, et rédigé le 17e. et le 18e. Le docteur Sancassano, son ami, les publia et en forma deux autres des matériaux recueillis par Cinelli. Ces vingt cahiers, imprimés à différentes époques, dans l'espace de près de trente ans, étaient devenus très difficiles à rassembler. Le même docteur Sancassano les réunit, en disposa tous les articles par ordre alphabétique, et donna une édition générale de la *Bibliotheca volante*, Venise, Albrizzi, 1734, 4 vol. in-4°., ouvrage dans lequel les pas-

sions de l'auteur prennent trop
la place de la justice, mais rep
utile pour l'histoire littéraire,
l'on trouve un assez grand nom
faits qu'on chercherait ioui
ailleurs. Les matériaux du p
ouvrage que Cinelli avait pro
dont il ne cessa de s'occuper t
vie, formaient une masse c
rable, sous le titre de *Biblioteg*
gli scrittori fiorentini e T
Ces matériaux passèrent entre le
du chanoine Fascioni, qui les
à 12 vol. in-fol.; ils sont restés
état à Florence, dans la bibli
Magliabecchienne, où ils sont

G

CINGAROLI (Martin), p
naquit à Vérone en 1667. Il e
d'un peintre médiocre qui lui e
les premiers principes du dess
rares dispositions que la nat
avait données firent le reste: a
conseils de Jules Carpioni, il su
dre en peu de temps des sujets
toire en petit, avec un talent
tarda pas à attirer sur lui l'adm
des nombreux amateurs de ce
de peinture. Sa réputation s'
jusqu'à Milan, où il fut appelé
baron Martino, pour qui il fit un
nombre de tableaux. Ces tableau
vaient d'autant plus d'amateu
peu d'artistes italiens s'étaient a
à peindre l'histoire dans d'aussi
proportions, et qu'aucun d'eu
vait apporté dans ce genre de
sition autant de talent que Ci
Tout le monde voulait avoir
ouvrages; il ne trouvait pas a
temps dans une vie, d'ailleu
laborieuse, pour peindre tou
qu'on lui demandait, ils sont
aujourd'hui fort recherchés. C
est mort à Milan en 1729. A l
d'après ses ouvrages, on croi
tôt qu'il s'était formé sur les b

dèles des écoles flamande et hollandaise que d'après les riches compositions des écoles d'Italie. A—s.

CINNA (Lucius Cornélius) était de la noble famille des Cornéliens. Sans avoir de grands talents militaires et sans beaucoup de courage, mais avec un esprit intrigant et factieux, il joua un rôle considérable dans la guerre entre Sylla et Marius. Il se déclara pour ce dernier. Sylla souffrit qu'il fut porté au consulat. A peine fut-il en possession de cette dignité (l'an de Rome 665), qu'il intrigua pour éloigner Sylla qui lui faisait ombrage. Maître dans Rome, il s'occupa du rappel de Marius et de ses partisans. Pour arriver à son but, il lui fallait du désordre et de l'anarchie : il essaya de remettre en vigueur la loi du tribun Sulpicius, laquelle donnait aux nouveaux citoyens l'entrée dans les anciennes tribus. Cette tentative fut repoussée avec la plus grande force : les deux partis coururent aux armes ; il y eut un carnage dans Rome. Cinna fut chassé de la ville et déclaré, par le sénat, déchu du consulat. Dans cette situation, il débaucha une armée qui était en Campanie, aux ordres d'Appius Claudius, et en prit le commandement. Pour grossir ses forces, il remua dans toutes les villes de l'Italie, et avec tant de succès, qu'il parvint à réunir trente légions. Il menaçait Rome : la circonstance était favorable pour Marius qui, jusque-là, s'était tenu en Afrique. Il repassa la mer, et, se trouvant à la tête d'une petite armée, il fit offrir ses services à Cinna (*Voy.* Marius). Ces deux chefs, réunis à Sertorius et à Carbon, marchèrent contre Rome. Quatre armées l'assiégeaient : elle était mal défendue par les forces du consul Octavius, de Métellus et de Crassus. Le sénat, pour sauver la ville, crut devoir capituler avec Cinna : il fallut le reconnaître pour consul, quoiqu'il refusât de jurer qu'il épargnerait la vie de ses concitoyens. Marius et lui arrêtèrent dans un conseil, tenu avec les principaux de leur parti, qu'il serait fait main basse sur tous leurs ennemis. Le sénat, qui ignorait cette résolution, les fit inviter à entrer dans Rome ; ils n'y furent pas plus tôt qu'ils la livrèrent à toutes les horreurs de la guerre et à toutes les fureurs de la vengeance. Cinna se revêtit d'un second consulat ; il parvint ainsi jusqu'à un quatrième : ce fut là le terme de ses succès. Sylla, absent depuis trois ans, revenait de l'Asie en vainqueur. Il écrivit au sénat une lettre remplie de plaintes et de reproches, et la terminait en annonçant qu'il venait venger la république et les siens, et punir les injustices et les cruautés de ses ennemis. Le sénat entra en négociation avec lui ; mais Cinna et Carbon son collègue osèrent marcher à sa rencontre. Un mécontentement de l'armée de Cinna, aigrie par ses emportements, donna lieu à une sédition, dans laquelle ce général fut tué par un centurion, l'an de Rome 668, ou 85 avant J. C. Q—R—y.

CINNA (Helvius), fut, suivant Plutarque et Appien, tribun du peuple et ami de César. Dans la nuit qui précéda le meurtre de ce grand homme, il crut le voir en songe qui l'invitait à souper, et l'entraînait avec lui, malgré sa résistance. Cinna était retenu dans son lit par la fièvre, lorsque apprenant qu'on allait brûler le corps de César sur la place publique, il sortit pour lui rendre les derniers honneurs. Dès qu'il parut, son nom prononcé courut de bouche en bouche, et fut comme le signal de sa mort. Parmi les meurtriers du dictateur était un autre Cinna, nommé *L. Cornè-*

1559, in-8°., réimprimées, avec une seconde partie, à Venise, 1589, par les soins de Faustino Tasso ; mais on soupçonne que cette seconde partie n'est pas de la même main que la première. On trouve plusieurs morceaux de Cino parmi les poésies du Dante, qui était son ami, et elles forment une partie considérable de tous les recueils d'anciennes poésies italiennes. G—é.

CINQ-ARBRES, ou CINQUARBRES (Jean), en latin, *Quinquarboreus*, né à Aurillac, dans l'Auvergne, au commencement du 16e. siècle, étudia les langues orientales à Paris, sous François Vatable, fut professeur d'hébreu et de syriaque au collége de France en 1554, et mourut doyen des professeurs royaux en 1587. Il publia en 1546 sa *Grammaire hébraïque*, à laquelle il joignit un petit traité *De notis hebræorum*. Elle fut réimprimée en 1549, 1556, 1582; à Venise en 1588, et en 1609 et 1621, in-4°., sous ce titre : *Linguæ hebraicæ institutiones absolutissimæ*. L'édition de 1609, in-4°., est due à P. Vignal, qui y ajouta des notes, l'explication latine des mots hébreux, l'alphabet rabbinique, le *Traité de la syntaxe et de la poésie des Hébreux*, de Génebrard, et l'analyse grammaticale du psaume XXXIII du cardinal Bellarmin. Cette édition est en outre remarquable par la beauté des caractères, qui avaient été gravés et fondus par G. Lebé. Cinq-Arbres traduisit aussi en latin, avec des notes, le *Targum* (ou paraphrase chaldaïque) de Jonathan, fils d'Uziel, sur Jérémie. Cette version parut en 1549 et en 1556, in-4°., avec le *Targum* du même Jonathan sur le prophète Osée, qu'il avait donné en 1554, et il y ajouta les paraphrases sur Joel, Amos, Ruth, etc., sous le titre suivant : *Targ Osean, Joëlem, Amosum, et Threnos*. Il avait fait réim en 1551, in-8°., l'*Évangile Mathieu*, en hébreu, avec la v et les notes de Seb. Munster. Il tradnit en latin plusieurs ou d'Avicenne. V—ve et J-

CINQ-MARS (Henri Cour Ruzé, marquis de), second fi toine Coiffier, marquis d'Effiat chal de France et surintend finances, et de Marie de Fou quit en 1620. Ce favori de Lo fut grand-écuyer de France d de dix-neuf ans. C'était un d beaux hommes et un des esp plus agréables de la cour. Il cardinal de Richelieu la grand à laquelle il parvint et la ter tastrophe qui la suivit. Ce n n'avait élevé Cinq-Mars aux h que pour s'en faire un instrum lui soumit de plus en plus l successeur de Henri IV, aussi des plaisirs et de la galante ce roi y avait été porté. Les le caractère de Cinq-Mars étai différents ; tout dans sa cond dans ses mœurs rappelait l précédent, et il disait en par Louis XIII : « Je suis bien » reux de vivre avec un hom » m'ennuie depuis le matin j » soir ; » mais il supportait ce trainte dans l'espoir de s'emp l'esprit de son maître et de toute sa confiance. Alors il se tièrement aux goûts et à l'hu Louis, avec lequel auparava craignait point de se brouille fréquentes disputes. Richelieu çut qu'au lieu d'un instrumen tait donné un rival, et ces de mes conçurent l'un pour l'a haine invincible. Cinq-Mars plusieurs fois au roi de faire a

nistre, et il est certain que
ntra un moment dans ce pro-
ont le cardinal ne tarda pas
informé. Il en fit parler au
le marquis de Mortemart. « Le
dit le père Griffet, affecta d'en
ître étonné. » Il écrivit depuis
tre au chancelier Seguier pour
ifier, non d'avoir écouté les
itions de Cinq-Mars, mais d'a-
mais donné le moindre assen-
à une pareille action. Cette let
très remarquable; c'est la pre-
la seule peut-être qu'un roi
nt ait écrite pour justifier sa con-
envers un de ses sujets. Cinq-
ntra dans les intérêts de Gas-
epuis long-temps ennemi décla-
premier ministre, et contribua
té que ce prince fit, par l'inter-
ire de Fontrailles, avec les Es-
la. Richelieu, informé de cette
e, en donne avis au roi. Ce prin-
ûte, ne sait que croire, ouvre
les yeux', dit Millot, et Cinq-
est arrêté: il était alors avec la
Narbonne. On l'enferma dans
delle de Montpellier, où il subit
emier interrogatoire. Il fut en-
conduit, escorté de six cents ca-
s, au château de Pierre-Encise
le Lyon, où il arriva le 4 sep-
e 1642, et l'instruction du pro-
mmença dès le lendemain. Le
elier Séguier, son ennemi per-
l, s'était rendu à Lyon dès le
t pour faire le procès de ce fa-
que le roi, dans une lettre adres-
parlement de Paris, peignait
les plus noires couleurs. Le
nal, qui se trouvait à Montpel-
remonta le Rhône jusqu'à Va-
, dans un bateau, traînant à sa
dans un autre bateau, le fils du
re historien de Thou, entouré de
s. Ce fut à Valence qu'on ima-
pour transporter le cardinal
dont la situation était désespérée, de faire avec des planches une chambre portative, assez grande pour contenir un lit, une chaise et une table. Cette espèce de chambre était couverte d'un damas cramoisi, sur lequel on mettait une toile cirée quand il pleuvait. Il arriva ainsi à Lyon le 3 septembre, porté par ses gardes, pour y diriger la procédure, et pour redoubler, par sa présence et par ses avis, l'activité du tribunal, ou plutôt de la commission. Il en repartit le 12 au matin, tellement certain de la condamnation, que, dès la veille, il avait ordonné les préparatifs de l'exécution. Les preuves eussent été insuffisantes, si le faible Gaston n'eût tout révélé pour obtenir sa grâce. Le roi disait de ce prince : « Ne me parlez » pas de la fidélité de mon frère; on » sait assez qu'il n'en a point et qu'il » n'en a jamais eu pour moi. » La maréchale d'Effiat écrivit au cardinal pour le prier de sauver la vie à son fils; elle en reçut une réponse très dure, mais dans laquelle le ministre dissimulait ses ressentiments personnels, et cherchait à justifier la rigueur de sa conduite par les intérêts de l'état; prétexte banal qui a servi, en tant d'occasions, à masquer l'exercice de vengeances particulières. Cinq-Mars, qu'on appelait *M. le Grand*, fut condamné à mort avec de Thou, et exécuté sur la place des Terreaux, le 12 septembre 1642. Son corps fut porté dans l'église des Feuillants, et enterré devant le grand autel. Il n'était âgé que de vingt-deux ans. Cinq-Mars avait été condamné à subir, avant son supplice, la question ordinaire et extraordinaire. Il témoigna sa surprise qu'un homme de son rang, qui n'avait rien dissimulé, fût soumis à cette cruelle formalité. Le P. Malavalette, son confesseur, le rassura, et lui dit

qu'il avait obtenu qu'on le présenterait seulement à la question, mais qu'il n'y serait point appliqué ; cependant il eut une grande frayeur lorsqu'il entra dans la chambre et qu'on l'eût attaché au banc. Il monta sur l'échafaud et reçut le coup de la mort avec un grand courage. Le bourreau s'était cassé la jambe quelques jours auparavant, et ce fut un homme de la lie du peuple qui fit son office ce jour-là ; il reçut cent écus pour cette exécution. On lit dans beaucoup de mémoires, et même dans quelques historiens, que le jour de l'exécution le roi regarda plusieurs fois à sa montre pour voir l'heure, et qu'il disait : « M. le Grand fait actuel- » lement une vilaine grimace. » Il n'y a nulle vraisemblance que ce mot atroce soit échappé à ce prince, qui était alors à St.-Germain-en-Laye, et qui ne pouvait savoir dans cet éloignement le jour et bien moins encore l'heure du supplice de son favori. — La sœur du marquis de Cinq-Mars, Marie d'Effiat, fut la fondatrice du monastère de la Croix, au faubourg St.-Antoine, à Paris, et elle y mourut le 15 août 1692, à l'âge de soixante-dix-huit ans (*V.* F. A. de Thou). M—T.

CINTRA (Pierre de), navigateur portugais, gentilhomme ordinaire du roi, fut envoyé en 1462, avec deux caravelles, pour continuer les découvertes le long de la côte de Guinée. Après être arrivé aux îles situées à l'embouchure du Rio-Grande, terme des voyages précédents, il ne put tirer aucune information des habitants, dont les interprètes ne connaissaient pas la langue. Il prolongea la côte jusqu'au cap Mesurade par les 7° de latitude N., reconnaissant les bouches des fleuves et les caps auxquels il donna des noms. Au-delà de Mesurade, les Portugais nommèrent une forêt immense d'arbres verts, le *bois Marie*. Quelques canots des s'approchèrent des vaisseau nègres vinrent à bord d'une c on en laissa aller deux, et l'a tint un, conformément aux roi de Portugal, qui espérait mi les nègres très nombreux royaume, il s'en trouverait qui comprendrait le langag que l'on amènerait. En effe l'ayant amené en Portugal, me esclave vint à bout de le dre par un idiome qui n'et leur, mais que tous deux a pris ; on le traita fort bien, suivante on le renvoya dans Cintra avait été accompagné expédition par un Portugais servi de secrétaire à Cada- qui, à son retour, le prése ancien maître ; tous deux lu rent les détails de leurs déc et Cada-Mosto en écrivit l'hi a publiée. On la trouve dan Ier. du recueil de Ramusio, tome Ier. du recueil de Temp titulé : *Historiale descriptio frique, plus cinq navigat pays des Noirs*, Lyon, 155 in-fol. ; enfin dans le *Novus* de Grynæus, où Cintra es *Zinzia*. Sa relation est s mais exacte ; il n'a pas assez d sions pour louer la belle végét la côte qu'il a suivie. Il donn de *Sierra Leona* à une m parce que le choc des nuage couvraient la cime produisait semblable à celui du tonnerr retourna en Afrique en 1482, flotte commandée par Diégo bija, qui poussa sa course ju Mina, où l'on bâtit un fort. — zalès de Cintra, autre navigat tugais, fit, en 1441, un voy côte d'Afrique avec Nuño Tr

nds dangers dans une
eut lieu à l'endroit nom-
l Cavallero. Renvoyé à
que en 1445, un More
a à bord l'engagea à se
rguin, et s'enfuit peu-
vec un de ses compa-
a s'embarqua aussitôt
t avec douze hommes,
: More de sa perfidie.
d'observer l'heure de la
ma; attaqué au point du
cents Mores, il fut tué
es compagnons; les cinq
irent leur vaisseau à la
ma le nom d'*Angra de*
: *Cintra*, à la baie où
Portugais furent tués.
lésignée sous le même
arte d'Afrique de d'An-
iatorze lieues au sud du
E—s.

(Hercule), orateur et
Sulmone au commence-
siècle, fut le disciple de
rofita des leçons de cet
. On a la preuve de son
s *Commentaires sur les*
ses d'Ovide, son com-
le désir de se montrer
it point à l'élégance et à
style. Ils furent impri-
e, par Alde le jeune,
1-8°. Le succès qu'eu-
mentaires engagea l'au-
nuer ce travail sur les
ges d'Ovide. Toutes ses
ingénieux poète ont été
vec la vie d'Ovide et la
de Sulmone, à Anvers,
3, in-8°.; on les a réim-
s l'édition d'Ovide, avec
tions d'autres savants,
1601, in-fol., et enfin
édition donnée par Bur-
27, 4 vol. in-4°. On a
olani, *Adverbia localia*,
Sulmone, 1584, in-4°., et quelques autres opuscules. Muret parle de lui avec éloge dans plusieurs de ses lettres. Scaliger, Scioppius, Manuce, s'accordent également à louer son talent, son érudition et sa modestie, ainsi que son désir continuel d'obliger. W—s.

CIONACCI (François), prêtre et littérateur florentin du 17e. siècle, n'est connu que par une édition qu'il a donnée des *Poesie sacre*, de Laurent de Médicis, surnommé *le Magnifique;* de Lucrèce Tornabuoni, sa mère, et de deux autres Médicis, à Florence, 1680, in-4°. Les poésies de Laurent forment la plus grande partie du volume; c'est une *Représentation*, ou espèce de drame pieux de S. Jean et de S. Paul, suivie de prières, *orazioni*, et d'hymnes ou cantiques, *laude;* le tout est précédé d'observations savantes et curieuses de l'éditeur, sur ces différentes espèces de poésies sacrées, sur les drames appelés *Représentations*, sur les *Oraisons* et sur les cantiques ou laudes. Comme *lauda*, qui signifie en italien *hymne* ou *cantique*, ressemble au mot latin *laudes*, (*louanges* ou *éloges*), les savants auteurs du *Dictionnaire universel, historique et critique*, qui savent peut-être un peu de latin, ayant trouvé, dans un petit dictionnaire italien, que l'éditeur avait joint à ces poésies des observations *sopra le* Laude *in generale*, etc., n'ont pas manqué de mettre dans leur article, qu'il avait enrichi ce recueil de plusieurs *notes et observations sur les* louanges *en général*, ce qui a, comme on peut le voir, beaucoup de rapport avec les *poésies sacrées* de Laurent de Médicis et de sa famille. G—e.

CIONE. *Voy.* Orcagna.

CIPIERRE, ou SIPIERRE (Philibert de Marsilly, seigneur de),

gouverneur de Charles IX, distingué par sa bravoure, ses lumières et sa probité, naquit d'une famille noble dans le Mâconnais; obtint une compagnie de cinquante hommes d'armes, et dut aux Guise son élévation. En 1551, il fut fait prisonnier, avec Dandelot, sous les murs de Parme. Il faisait alors partie d'une troupe de volontaires français qui étaient venus chercher en Italie la gloire au milieu des dangers. En 1560, il était lieutenant-général de la ville d'Orléans, lorsque François II fit son entrée dans cette ville, à la tête de douze cents lances et de sept à huit mille hommes de vieille infanterie. Cipierre avait ordonné, sous peine de la vie, à tous les habitants, de déposer leurs armes à l'hôtel de ville. Il leur ordonna de les reprendre pour la cérémonie de l'entrée du monarque, et de les déposer de nouveau quand elle fut terminée. Deux ans après, la guerre civile était déclarée; Dandelot, frère de Coligni, commandait dans Orléans, et Cipierre assiégeait cette ville avec le duc de Guise. Il dirigea si heureusement une attaque sur le faubourg du Portereau, que la ville eût été emportée si l'armée royale n'avait manqué d'artillerie: « Mon bon homme, écrivit le soir » même le duc de Guise à Gonnor, je » me mange les doigts, quand je pense » que si j'eusse eu six canons de plus, » cette ville était à nous. » Cipierre avait été nommé, à la recommandation des Guise, gouverneur de Charles IX, lorsque ce prince n'était encore que duc d'Orléans. En 1560, il assista aux états d'Orléans, debout derrière le trône de son disciple et de son maître. Sa vigilance et son austérité avaient dû déplaire dans une cour livrée aux intrigues et à la corruption. Les calvinistes voyaient avec dépit qu'il élevât le monarque dans un respect soutenu pour la religion que; ils osèrent s'en plaindre semblée de Fontoise, et désir miral de Coligni pour surinte l'éducation du jeune roi. I mère, qui penchait alors vers n'osa cependant le nommer, Charles de Bourbon, prince che-sur-Yon, et frère du duc penser. En l'établissant surv de l'éducation de son fils, é sait que Cipierre donnerait s sion; mais il ne se trouva pa lié de se voir subordonné à u du sang. Ce dernier, sans a core abandonné l'ancienne servait la nouvelle, et ne rien pour favoriser ses progr qui la professaient ne fure écartés de la familiarité du je On lui laissa lire, ainsi qu'à se ainsi qu'à sa sœur, les livres forme, et l'on joua devant Ch des farces indécentes, qui avai but de tourner en dérision les nies de l'église romaine. Cep en 1562, le parti catholique dessus à la cour, et Cipierre r la confiance de son élève et de Catherine. Il obtint le go ment de l'Orléanais et du B était depuis deux ans conseille En voyant au conseil de C Cipierre et l'Hôpital, et dans tion de Charles IX, Amyot et re, on s'étonne de trouver, époque de l'histoire, un prince ble et si dissimulé, un gouver si versatile et si malheureux » fut, dit Brantôme, le mar » Retz, florentin, qui perv » prince, et lui fit oublier l » nourriture que lui avait d » brave Cipierre. » Se sen teint d'une maladie mortelle, donna à Charles IX et à Cath sages avis pour la réconcilia

: les Coligni. Il partit ensuite aux de Spa ; mais il mourut à Liége, sur la fin de sep- 66 : « C'était, dit l'historien 1, un homme de bien et un pitaine, qui n'avait rien plus que la gloire de son élève et uillité de l'état. » V—VE.

ARE [1] (René de Savoie, nent appelé), fils de Claude , comte de Tende, gouver- and-sénéchal de Provence, pour les calvinistes dans s civiles qui éclatèrent sous de Charles IX. En 1567, a de Sisteron, et leva des n Provence par ordre du Condé. En même temps, de s levées s'exécutaient dans le , le Languedoc, la Guienne, e et le Bourbonnais. Ci- éuni à Crussol d'Acier, à , au baron de Bar, à Céreste urs autres chefs, s'empara, nent avec eux, des citadelles ; et de Montpellier. Il re- suite vers Sisteron pour ob- miane de Gordes et Maugi- erre était un esprit moderé mps d'effervescence et d'exal- devint suspect à tous les t même son frère aîné, le Sommerive, se déclara son Cipierre revenait de Nice, où llé voir le duc de Savoie, it; il avait une suite de trente- onnes ; arrivé près de Fréjus, erti qu'une troupe est em- pour l'attendre dans un bois raverser. Il se détourne, et e gagner Fréjus par un autre chemin ; mais les trois cents hommes dont l'embuscade était composée et qui l'avaient poursuivi, entrent dans la ville avec lui. Gaspard de Villeneuve, seigneur des Arcs, qui commande cette troupe, fait à l'instant sonner les cloches, soulève le peuple, et marche à la maison où Cipierre s'est renfermé. Les consuls, craignant pour sa vie, ne négligent rien pour arrêter le désordre. Ils obtiennent enfin que la populace se retire, à condition que Cipierre et les gens de sa suite rendront les armes. Cette condition remplie, la populace s'éloigne. Des Arcs enfonce alors les portes de la maison, et fait massacrer tous ceux qui s'y trouvent ; mais, ne voyant point parmi les morts le jeune Cipierre que les magistrats avaient fait évader, il feint d'être inquiet pour sa vie, et demande avec instance qu'on le remette entre ses mains, seul moyen, disait-il, de le sauver des fureurs populaires. Les consuls, trompés et tremblants, font paraître Cipierre, et aussitôt il expire percé de coups. On crut dans le temps que Sommerive, son frère, ne fut point étranger à cet horrible assassinat, et qu'il avait été secrètement ordonné par la cour. Ce qui fortifia cette dernière conjecture, c'est que dans le même temps un des gens de Cipierre, envoyé en mission à Paris, fut assassiné auprès du Louvre, sans autre motif présumable que celui de s'emparer des lettres et des ordres secrets qu'il pouvait avoir pour son maître. De Thou raconte que les protestants, calculant les meurtres qui furent commis en 1567 et en trois mois, portaient à plus de dix mille le nombre de leurs frères qui, dans ce court espace de temps, étaient tombés en France sous le fer des assassins ; et cet historien, qui ne paraît pas toujours impartial, se contente

tte famille existait encore en au 18e siècle, dans la personne de Cipierre, chevalier de St. pitaine d'une des galères du roi, ait deux fils officiers de marine ement de Toulon.

d'ajouter : « Je crois qu'ils exagé-» raient. » V—ve.

CIPRIANI (Jean-Baptiste), peintre et graveur à l'eau forte, naquit à Pistoia en 1732, et mourut à Londres en 1785. On ignore de quel maître il fut élève ; seulement, on sait qu'il vint à Rome à l'âge de dix-huit ans, pour se perfectionner dans son art, et que ses talents lui acquirent bientôt une brillante réputation. Quelques Anglais, amis des arts, qui s'y trouvaient, l'engagèrent à venir à Londres. Il se rendit à leurs instances, et fut un des premiers membres de l'académie royale, fondée en cette ville en 1769. Les Anglais ont toujours beaucoup goûté la manière de peindre de Cipriani. Son dessin a de la correction, ses airs de tête sont pleins de grâce et d'agrément. Cipriani avait beaucoup étudié les ouvrages du Corrège. On voit dans tous ses tableaux qu'il cherche à imiter l'inimitable candeur que ce grand maître sait si bien donner à ses figures ; son coloris est harmonieux, et l'effet général de ses compositions séduisant. Il a dessiné pour l'*Orlando furioso* de l'Arioste une suite de petites compositions, où l'on trouve toute la grâce et l'esprit de son talent. Celle du 35e. chant représente des cygnes qui sauvent du Léthé les noms des grands poètes ; au bec d'un de ces oiseaux, Cipriani a mis son nom dans un médaillon si petit, qu'il faut un microscope pour distinguer les lettres. Il a encore gravé avec le même esprit plusieurs pièces, tant de sa composition que d'après différents maîtres, et, entre autres, une *Descente de Croix*, d'après Van Dick, qui est extrêmement rare. Plusieurs jolies estampes de Bartolozzi sont gravées d'après les compositions de Cipriani. A—s.

CIRCIGNANO (Nicolas), dit *Pomerancio*, parce qu'il naqui merancia en Toscane en 15 déjà assez bon peintre lorsq à Rome. Les nouvelles étu fit dans cette capitale le plac peu de temps au rang des artistes. Sa manière de compo grande et hardie, son dessi correct. Il fut jugé digne de aux loges et aux salles du Va savait travailler la fresque d nière grande, et il entendait parfaitement l'art de peindre tes compositions d'appareil. de lui de très grands ouvra St.-Laurent in Damaso, tel martyre de ce saint. Circigna rut à Rome en 1588, âgé de douze ans, laissant un fils su comme lui *il Pomerancio* (A qui fut son élève et qu'il a ses principaux ouvrages. On dans les tableaux d'Antoine franchise dans le dessin, une de peindre grande et décidée. peintres ont fait en commun toutes les grandes composit nous avons citées. Antoine fit thèses plusieurs dessins qui gravés de son temps ; on y le talent de composition qui mande ses peintures. Antoine gnano mourut à Rome en 16 de soixante ans. A

CIREY (Jean de), né à entra fort jeune dans l'ordre teaux, dont il fut nommé néral en 1476, et mourut le cembre 1503. On a de *Collectio privilegiorum ordi terciensis*, Dijon, 1491, réimprimée par Plantin d'An 1630 ; II. *Capitulum genera terciense*. Dijon, 1490. Il a manuscrit un *Chronicon breve in Burgundiæ ducatu gestar* 1473 *ad* 1480 ; *Chronicon*

ne va que jusqu'au 14ᵉ. *Catalogue* des manus- édait l'ordre de Cîteaux. u'Oudin lui attribue un *Cisterciense.* D. L.

Bernardin), d'Aquila, ze, fut secrétaire de la ale à Naples; il passa en- , y devint protonotaire apostolique, archi-prêtre *Casa* de Lorette, cha- -Marie-Majeure, et en- ul IV, commandeur du al du St.-Esprit *in Saxiâ.* soixante-quinze ans, le 75, selon son épitaphe, r le Toppi, dans sa *Bi- apolitaine.* Il n'était donc de la chambre royale de 87, comme le marque le , quoiqu'il cite avec beau- la pièce tirée des grandes ette chambre qui le prou- là de ces difficultés qui rrêter long-temps, si l'on ndre intérêt à les résou- ut ce qu'il importe de sa- rillo, c'est qu'il a laissé un torique intitulé : *Gli An- tà dell' Aquila con l'his- uo tempo*, Rome, 1570, 'on trouve sur cette petite été sujette à beaucoup de , quelques détails intéres- r. l'article Salvator Mas- lutôt *Mausonio.* G—é.

) (Nicolas), médecin et né près de Naples, en nommé professeur de phy- iversité de cette ville, en l'année suivante, second de médecine-pratique. En t associé à la société royale , dont Newton était alors Il mourut à Naples en de soixante-trois ans. Il fut server et d'écrire les *Éphé- mérides météorologiques de Naples*, et publia successivement : I. une *Dis- sertation sur l'usage de l'eau froide dans les fièvres*, insérée dans le 36ᵉ. volume des *Transactions philoso- phiques*; II. *Mémoire sur les trem- blements de terre*, à l'occasion de celui que l'on avait ressenti à Naples, en 1731 (*Transactions philosophi- ques*, vol. 38ᵉ.); III. deux disserta- tions, dont l'une *sur le vif-argent*, et l'autre *sur le fer.* D—P—s.

CIRILLO (Dominique), de la même famille que le précédent, né en 1734, à Grugno, dans la terre de La- bour, au royaume de Naples, montra dès sa tendre jeunesse une passion ardente pour l'étude, et surtout pour la médecine, dont il cultiva toutes les branches avec un égal succès. Le pro- fesseur de botanique Pedillo étant mort, un concours fut ouvert pour lui désigner un successeur; Cirillo, très jeune encore, se présenta, et obtint la chaire. Quelques années après, il ac- compagna lady Walpole en France et en Angleterre, et profita de son sé- jour à Paris pour visiter les hommes célèbres et les établissements utiles de cette capitale. Il s'attacha par les liens d'une estime réciproque à Nollet, à Buffon, à d'Alembert, et plus parti- culièrement à Diderot. L'Angleterre lui fournit les moyens de se livrer à son goût pour l'histoire naturelle et les arts. Il suivit à Londres les leçons de Guillaume Hunter, et la société royale l'accueillit parmi ses membres. De retour dans sa patrie, Cirillo fut nom- mé professeur de médecine-pratique, puis de médecine-théorique. Il exer- çait sa profession avec un désintéres- sement et une noblesse malheureuse- ment trop rares. Quoique médecin de la cour, et sans cesse appelé dans les palais des riches, il volait avec autant et peut-être plus de zèle à la chau-

mière du pauvre, qu'il aidait de ses conseils et de sa bourse. Lorsqu'il fut nommé, en 1779, pensionnaire de l'académie des sciences et belles-lettres de Naples, il obtint d'être transféré parmi les membres honoraires : cependant personne ne fut plus assidu aux séances de l'académie ; personne ne prit une part plus active à ses travaux. Les révolutions politiques vinrent troubler le repos que goûtait ce vénérable philanthrope. Les armées françaises étant entrées dans Naples le 23 janvier 1799, y établirent une constitution républicaine, et Cirillo fut proclamé représentant du peuple. Il refusa d'abord cette nouvelle dignité ; mais lorsque la tempête révolutionnaire fut un peu calmée, et le nouveau gouvernement fixé sur des bases en apparence plus solides, Cirillo crut devoir répondre à la confiance générale. Nommé membre de la commission législative, il en fut, dès le second mois, élu président. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de sa conduite, c'est que, lancé tout à coup dans une carrière aussi épineuse, il s'occupa constamment à faire le bien et à empêcher le mal. Quoique forcé d'abandonner l'exercice de la médecine pour se livrer aux fonctions de législateur, il ne voulut point en accepter les émoluments. Six mois ne s'étaient pas encore écoulés, et la république *parthénopéenne* n'existait déjà plus. Le roi Ferdinand rentra à Naples le 13 juillet 1799, et son retour fut signalé par des supplices. Cirillo, qui, en vertu d'une capitulation, s'était embarqué pour Toulon, fut poursuivi, arraché du vaisseau qui le portait, et renfermé dans un cachot. Lord Nelson et Guillaume Hamilton employèrent tout leur crédit pour le sauver, et se flattaient d'avoir réussi ; car il ne s'agissait que de manifester des signes de repentir, et d'implorer la clémence du souverain. Cirillo préféra la mort à cet acte de soumission, qu'il regarda comme une rétractation humiliante. Fort du témoignage d'une conscience irréprochable, il termina sur l'échafaud une existence consacrée tout entière au bonheur, au soulagement et à l'instruction de ses semblables. Si l'on réfléchit que ce médecin avait une pratique très étendue, et remplissait divers emplois qui absorbaient une grande partie de son temps, on sera étonné du nombre, de l'importance et de la variété de ses ouvrages : I. *Ad botanicas institutiones introductio*, Naples, 1771, in-4°. (2e. édition) ; II. *Fundamenta botanica, sive philosophiæ botanicæ explicatio.* Cet ouvrage, dont la 3e. édition a été publiée à Naples en 1787, 2 vol. in-8°., fig., est un excellent commentaire de la philosophie botanique de Linné. L'auteur y déploie de vastes connaissances sur la physiologie végétale. Le second volume contient des observations précieuses sur les vertus des plantes. III. *De essentialibus nonnullarum plantarum characteribus*, Naples, 1784, in-8°. ; IV. *Nosologiæ methodicæ rudimenta*, Naples, 1780, in-8°. ; V. *Osservazioni pratiche intorno alla lue venerea*, Naples, 1783, in-8°. ; Venise, 1786, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français par le docteur Auber, sous un titre aussi fastueux que celui de l'original est modeste : *Traité complet et Observations pratiques sur les maladies vénériennes*, ou *Nouvelle Méthode de guérir radicalement la syphilis la plus invétérée*, Paris, 1803, in-8°. J. G. Dæhne l'avait déjà traduit en allemand en 1790, Leipzig, in-8°. VI. *Riflessioni intorno alla qualità delle acque adoperate per la concia de' cuoj*, Naples, 1786,

°. (2°. édition) ; VII. *le Virtù ıli dell' asino, Discorso accaico del signor dottor N. N.*, , 1786, in-8°., esquisse philosoue tracée avec beaucoup d'esprit ıe grande pureté de style ; VIII. *'rigione e l'ospedale, Discorsi ıdemici del dottor D. C.*, Nice,), in-8°. Frappé du spectacle hidont il venait d'être témoin, o exhale son indignation ; il forıes vœux, et propose des moyens améliorer le sort des malheurenfermés dans les prisons et les hôpitaux. IX. *Plantarum ırum regni Neapolitani Fasci: primis, cum tabulis æneis*, ːs, 1788, in-fol. ; *Fasciculus ıdus*, 1793. Chaque fascicule de Flore est orné de douze planches ·bes. On y trouve plusieurs esde plantes rares, et quelques-entièrement nouvelles : *Scabiosa ıta ; Lamium bifidum ; Convolstoloniferus ;* etc. X. *Entomo· Neapolitanæ Specimen pri*, Naples, 1787, in-fol. Les douze hes magnifiques dont ce bel ouest orné ont été dessinées par ır, et gravées par Clener. L'imI Linné déclare, dans son *Sysnaturæ*, qu'il est redevable à) de la connaissance de plusieurs ːs, tels que le *gryllus nasutus us*, la *phalæna rorella*, etc. *letodo di amministrare la polantifebbrile del dottor James*, s, 1794, in-8°. Cet opuscule me un système ingénieux sur les s. On trouve dans les *Transac·hilosophiques* (tome LX) deux ires de Cirillo, l'un sur la manne labre, l'autre sur la tarentule : nier a été traduit en allemand üsching. Le chevalier Banks a ıa bibliothèque un manuscrit de , intitulé : *Institutiones botanicæ juxtà methodum Tournefortianum*, in-folio de 119 pages. Son dernier ouvrage est un traité sur le *Cyperus papyrus*, imprimé à Parme. A cette notice bibliographique, on pourrait ajouter des discours académiques en latin et en italien, qui se distinguent par une élégance soutenue, par des vues fines, par des idées souvent neuves, et toujours lumineuses. C.

CIRINO (André), ecclésiastique de Messine, né en 1618, d'une famille noble, entra chez les clercs réguliers en 1634, et mourut à Palerme le 6 septembre 1664. Il a publié : I. *Variarum lectionum, sive de venatione heroum libri II*, Messine, 1650, in-4°. ; II. *De naturâ et solertiâ canum liber*, Palerme, 1653, in-4°. Ce dernier ouvrage traite particulièrement de l'histoire naturelle des chiens et de la manière de les dresser pour la chasse. III. *De naturâ piscium*, Palerme, 1653, in-4°. IV. *Istoria della peste*, Gènes, 1656, in-4°. ; V. *Antiquarum lectionum de urbe Româ ejusque rege Romulo liber*, Palerme, 1665, in-fol., réimprimé dans le *Nov. Thesaur.* de Sallengre. D—P—s.

CIRO-FERRI. *V.* Ferri.

CIRON (Innocent), chancelier de l'église et de l'université de Toulouse, où il était professeur en droit, publia, en 1645, *Opera in jus canonicum*, in-fol., réimprimé par les soins de Riegger, Vienne, 1761, in-4°. (*V.* aussi Braunquell.) Il mourut vers l'an 1650. —Ciron (Gabriel de) fut aussi chancelier de l'église et de l'université de Toulouse, et se signala par son savoir. Député à l'assemblée du clergé, en 1656, il y proposa de faire imprimer, aux dépens du clergé, les *Instructions de S. Charles Borromée*, ce qui fut exécuté pour arrêter les désordres que causait la morale relâchée

contre laquelle cette assemblée s'éleva avec tant de force. Il concourut avec Mme. de Mondonville à l'institution de la congrégation des Filles de l'enfance. Ce fut entre ses bras que mourut à Pezénas le prince Armand de Conti. Pendant la peste qui ravagea Toulouse en 1609, Gabriel de Ciron exposa sa vie avec intrépidité pour procurer aux malades les secours spirituels et temporels. Le P. Dumas, prêtre de la doctrine chrétienne, a fait en latin l'éloge de Ciron. A. B—T.

CIRUELO (Pierre), né dans le 15e. siècle, à Daroca, dans l'Arragon, fut nommé, par le cardinal Ximenès, professeur de théologie et de philosophie a l'université d'Alcala, nouvellement fondée, et acquit dans l'exercice de cet emploi une réputation très étendue. Il y prononça, en 1517, l'oraison funèbre de ce cardinal, et il fut l'un des instituteurs de Philippe II. Ciruelo obtint, en récompense de ses services, un canonicat à la cathédrale de Salamanque, et mourut en cette ville vers 1580, âgé de plus de quatre-vingts ans. Ses principaux ouvrages sont : I. une édition du traité de Bradwardin, *De arithmeticâ speculativâ*, 1495, in-4°.; II. *Liber arithmeticæ practicæ qui dicitur algorithmus*, 1495, in-4°., goth. Il publia ces deux ouvrages à Paris, où il fut reçut docteur. III. *Cursus quatuor mathematicarum artium liberalium*, Alcala, 1516, in-fol. Ciruelo est l'éditeur de ce recueil, qui contient deux petits traités de mathématiques de Boëce, les éléments de géométrie d'Euclide, et la perspective d'Alhazen : il a ajouté des notes à ces différents ouvrages. IV. *Expositio libri missalis peregregia ; addita sunt de arte prædicandi ; de arte memorandi ; et de correctione kalendarii*, Alcala, 1528, in-fol., ouvrage d'une grande érudition. Dans son traité d moire, Ciruelo avertit qu'o se servir que modérément d qu'il donne, attendu qu'o obtenir par leur moyen un mémoire qu'aux dépens du et de l'imagination, exemple foi qui n'a pas trouvé d'imita Jean Belot). V. *Quæstion doxæ X*, etc., Salamanqu in-4°. Il y traite des diction ticales, de la raréfaction des paradis terrestre, de la caba *Apotelesmata Astrologiæ hoc est de mutationibus t* Alcala, 1521, livre estim patriotes de l'auteur. André qu'il y répond aux argume de la Mirandole, contre l gues. VII. *Hexameron the bre el regimiento medici pestilencia*, Alcala, 1519

V—ve c

CISINGE (Jean de), *Pannonius*, poète latin du né le 29 août 1434, dans de Hongrie, près de l'emb la Drave. Ses parents, quoi étaient pauvres, et sa mer la majeure partie de ce qu' par le travail de ses mains premiers maîtres qu'elle Lorsqu'il eut atteint sa l l'évêque de Varadin, son ternel, l'envoya à ses frai où se rendaient, de toutes de l'Europe, ceux qui voula quelque réputation dans l et les arts. Jean s'arrêta à l Guarino de Vérone ensei une grande célébrité les l ques et latines ; il y fit des rapides, qu'à seize ans il é dans cette ville comme un s'était attiré l'admiration et lance du prince qui y ré que de l'évêque de Moden

urtout lui en donna des preuves
ntes, en payant de ses deniers
tte dette que Jean avait contrac-
vers Guarino, et qu'il voulait
cquitter avant de retourner en
ie, où sa mère, devenue veuve,
ela quatre ans après s'être sépa-
lui. Son oncle qui le revit alors,
ri du développement de son es-
t le renvoya bien vite en Italie,
u'il y profitât de tout ce qu'il
it encore y apprendre. Jean y
usqu'en 1458, époque à laquel-
tourna dans son pays. Peu de
après, le pape Pie II le nomma,
'il n'eût que vingt-six ans, évê-
la ville de Cinq-Églises, dans la
Hongrie. Il fut ensuite obligé
ter les armes contre les Turks,
tu des lois de l'état, qui forçaient
s hommes à prendre les armes
es dangers de la patrie. Il ne
ntra pas très brave dans les
ts; lui-même avoue, dans une
poésies, qu'il croyait ne devoir
exposer au péril, par la raison
i les poètes se faisaient tuer, il
terait personne pour chanter les
ts des héros :

i pugnantem rapiat sors ulla poëtam,
vestras mortes, funera vestra canet?

i de Hongrie (Mathias) jugea
alait mieux l'envoyer au pape
obtenir des secours contre les
; et dans cette ambassade, Jean
duisit beaucoup mieux que sur
mps de bataille. Ce monarque lui
e privilége de faire exploiter à
ofit les mines d'or et d'argent
trouvaient dans le diocèse de
Églises : ce qui valut à ce jeune
un revenu de 20,000 sequins
000 fr.). Les magnats de Hon-
ant, en 1471, tramé une cons-
n pour détrôner Mathias, Jean,
nné d'être entré dans ce com-
plot, prit la fuite, et sa complexion délicate lui rendant insupportables les fatigues de sa vie errante, il mourut vers la fin de 1472, à l'âge de trente-huit ans. Le bon roi Mathias, s'étant laissé persuader ensuite que Jean était innocent, permit qu'on apportât son corps dans son diocèse, et qu'on lui rendît les honneurs funèbres. Ses amis écrivirent sur sa tombe une épitaphe, où, le représentant comme une victime de l'envie, ils disaient que c'était lui qui le premier avait amené les muses dans leur pays. La plupart de ses poésies sont très licencieuses, et il y fait même suspecter sa croyance religieuse en parlant des choses sacrées avec peu de respect. Son nom de baptême lui ayant paru ignoble, et son nom de famille trop anti-poétique, il changea le premier en celui de *Janus*, et le second en celui de *Pannonius*. Il fut lié d'amitié avec les hommes les plus doctes de l'Italie, tels que François Arétin, Æneas Sylvius Piccolomini, etc., etc., qui tous parlent de lui avec éloge dans leurs écrits; et en 1458, le célèbre peintre André Mantegna voulut faire son portrait, en le peignant à table avec son ami Galeotto Marzio, qui lui avait communiqué le goût de la poésie latine. On imprima à Venise, en 1553, un recueil de ses poésies; elles se retrouvent ensuite dans les *Delitiæ poëtarum Hungarorum*, vol. in-16, Francfort, 1619. Il en a été fait à Utrecht, en 1784, une édition plus complète, sur des manuscrits de la bibliothèque impériale de Vienne, sous le titre de *Jani Pannonii operum*, etc., 2 vol. in-8°.; c'est d'après cette édition que Mercier de St.-Léger en a donné une notice tirée de son ouvrage inédit sur les poètes latins modernes; mais il manque encore au recueil d'Utrecht plusieurs morceaux de poésie de *Janus Pannonius*, qui

se conservent en manuscrit dans la bibliothèque de Brescia. G—s.

CISNER (Nicolas), savant luthérien, né en 1529 à Morbach, petite ville du Palatinat, fit ses études à Heidelberg, se rendit ensuite à Strasbourg, où il étudia la théologie sous le célèbre Martin Bucer, son parent, et de là à Wittemberg, pour y entendre Mélanchthon, dont la réputation s'étendait déjà dans toute l'Europe. L'offre d'une chaire de professeur extraordinaire de morale, avec des appointements considérables, le rappela à Heidelberg en 1552; mais la peste qui désola cette ville l'année suivante, le détermina à passer en France, où il étudia le droit à Bourges, Angers et Poitiers. Il visita ensuite l'Italie, et prit le bonnet de docteur à Pise. L'électeur palatin, Frédéric III, le rappela une seconde fois à Heidelberg, pour succéder à Baudouin dans la chaire de droit civil. Nommé recteur de l'université en 1563, il quitta cette place pour celle de conseiller à la chambre impériale de Spire, qu'il conserva quatorze ans. A son retour, l'électeur lui donna le titre de son lieutenant civil et de professeur extraordinaire de droit; mais il ne jouit pas long-temps de ces nouvelles dignités; une attaque de paralysie, après l'avoir tourmenté deux années, termina ses jours, le 6 mars 1583, comme il achevait sa 54e. année. Les études sérieuses auxquelles Cisner s'adonna particulièrement ne l'empêchèrent pas de cultiver les lettres, et on a de lui de bons vers latins, entre autres, un poëme sur la naissance de Jésus-Christ, estimé des connaisseurs; mais ses travaux historiques sont plus généralement connus et appréciés. On lui doit de bonnes éditions des *Annales de Bavière* d'Aventin (*V.* Aventinus), de l'*Histoire de Saxe* de Krantz, et du *Recueil des historiens allemands* de Schardius. Il en promettait une nouvelle de ce recueil, dans un meilleur ordre et avec des additions considérables; mais ses occupations et sa mort prématurée ne lui permirent pas de dégager sa parole. Les opuscules historiques de Cisner, les discours qu'il avait prononcés dans plusieurs occasions, et ses poésies, ont été publiés par Jude Reuber, son parent, avec un éloge de l'auteur, en 1 vol. in-8°., Francfort, 1611, sous ce titre : *Nic. Cisneri jurisconsul. poly hist. orator. et poet. celeberr. opuscula historica et politico-philologica, distributa in libros IV.* On trouvera le détail des pièces qui y sont renfermées dans le t. XXII des *Mémoires de Nicéron*. W—s.

CITARIUS, grammairien, né à Syracuse au 4e. siècle, professa la langue grecque à l'école de Bordeaux, alors très célèbre. Ausone, dans une de ses épigrammes, le compare à Zénodote et à Aristarque, comme critique, et le met, comme poëte, au-dessus de Simonide. On ne peut savoir jusqu'à quel point l'amitié qu'Ausone portait à Citarius lui a fait exagérer son mérite, puisqu'aucun des ouvrages qu'il avait composés n'a été conservé. Scaliger et Vinet pensent que ce grammairien est le même que l'orateur Cytherius, mais ils ne s'appuient que sur la ressemblance des noms. On a sous celui de Cythérius une épigramme latine sur trois bergers, où l'antithèse est beaucoup trop prodiguée, et qui est imprimée dans plusieurs des éditions d'Ausone. W—s.

CITOIS (François), en latin *Citesius*, né à Poitiers en 1572, étudia la médecine à Montpellier en 1595, et y reçut le doctorat en 1596. Après avoir exercé pendant quelques années sa profession à Poitiers, il se rendit à

. le cardinal de Richelieu le
our son médecin (*V.* Boisro-
a réputation qu'il s'acquit dans
e ne put l'y fixer, et il retourna
patrie, où il mourut en 1652,
: la faculté de médecine. Il
connaître avantageusement
erses productions utiles ou
: I. *Abstinens Confolenta-*
i obiter adnexa est apolo-
Jouberto, Poitiers, 1602,
Berne, 1604, in-4°., traduit
ais sous ce titre : *Histoire*
euse de l'abstinence trien-
ne fille, Paris, 1602, in-12.
inentia puellæ Confolenta-
Israelis Harveti confuta-
ndicata ; cui præmissa est
puellæ ἀναβιωσις, Genève,
-8°.; trad. en anglais, Lon-
603, in-8°. : l'observation
le sujet de ces deux opus-
regardée comme très sus-
r Haller et par d'autres habi-
cins. III. *De novo et popu-*
d Pictones dolore colico bi-
tribа, Poitiers, 1616, in-
excellent ouvrage, publié
eux siècles, est encore au-
consulté. L'auteur donne une
on exacte et une méthode cu-
dicieuse de la colique du Poi-
peut cependant lui reprocher
erreurs chronologiques et
immodéré de la saignée. IV.
ur la nature de la peste,
s moyens de s'en préserver
r, Paris, 1623, in-8°. : cet
ne tient pas ce que le titre
il pèche tout à la fois par la
t par la pratique. V. *Opus-*
lica, Paris, 1639, in-4°. :
l contient les quatre opuscules
, mal à propos surchargés
uième, intitulé : *De tempes-*
botomiæ ac purgationis usu,
hæmophobos. C.

CITRI DE LA GUETTE (S.), auteur du 17e. et du 18e. siècle, dont on ne connaît ni la patrie, ni les dates de naissance et de mort, ni les diverses circonstances de la vie. Il ne méritait pas cet oubli, qu'on ne peut attribuer qu'au voile de l'anonyme dont il s'est toujours couvert. Les ouvrages et les traductions qu'on lui attribue sont estimés et recherchés : I. *Histoire de la conquête de Jérusalem sur les chrétiens par Saladin*, Paris, 1679, in-12. C'est une prétendue traduction d'un manuscrit gaulois, dont on a révoqué en doute l'authenticité. II. *Histoire des deux triumvirats*, Paris, 1681, 3 vol. in-12, réimprimée souvent depuis. « Cet ouvrage, » dit J.-N. Moreau, m'a toujours paru » un chef-d'œuvre; il expose avec la » plus grande clarté et beaucoup de » chaleur, une des plus importantes » révolutions de l'histoire romaine, la » chute de la république, etc. » Dans les éditions de 1715, de 1719, de 1741, 4 vol. in-12, on a ajouté la *Vie d'Auguste*, par Larrey. III. *Histoire de la conquête de la Floride sous Ferdinand de Soto*, Paris, 1685, in-12; 1699, in-12, traduction du portugais; IV. *Histoire de la conquête du Mexique*, trad. de l'espagnol d'Antonio de Solis, Paris, 1691, in-4°.; Amsterdam, 1692, 2 vol. in-12, réimprimée plusieurs fois : la 5e. édition est de Paris, 1730, 2 vol. in-12, figures. Il y a une édition de 1774, 2 vol. in-12. V. *Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou*, trad. de l'espagnol d'Augustin de Zarate, Amsterdam, 1700; Paris, 1716, 2 vol. in-12, fig., réimprimée en 1742 et 1774, 2 vol. in-12.

C. T—y.

CITTADINI (Celse), l'un des plus savants auteurs italiens du 16e. et d'une partie du 17e. siècle, était

né à Rome en 1553, d'une famille noble siennoise. Il vécut à Rome un grand nombre d'années; il fut ensuite appelé à Sienne par le grand-duc pour y professer publiquement la langue toscane, et il y mourut en 1627. Il possédait non seulement les langues grecque et latine, mais il savait aussi l'hébreu. Son érudition dans les antiquités, les inscriptions, les médailles, était immense. Il avait fait une étude particulière et approfondie des antiquités de sa patrie, et les titres, les armes, les généalogies de toutes les familles de Sienne lui étaient aussi connues qu'à un généalogiste de profession. Il possédait aussi plusieurs sciences, telles que la géographie ancienne et moderne, la cosmographie, et même la botanique; mais, surtout dans ses dernières années, la langue toscane fut l'objet le plus constant de ses travaux. Les explications qu'il donnait, dans ses leçons, sur les origines, les tours propres, les règles fondamentales et les anomalies de cette langue, étaient toujours appuyées d'exemples, et il ne s'en rapportait pas aux éditions des bons auteurs. A force de soins, de recherches et de dépenses, il était parvenu à rassembler jusqu'à cinq cents manuscrits autographes de Pétrarque, de Boccace, du Bembo et d'autres auteurs classiques, et c'était là seulement qu'il puisait ses autorités. Ses mœurs étaient aussi douces et son caractère aussi bon que son esprit était orné. Son oraison funèbre fut prononcée dans l'académie philomatique, ou *dei filomati*, dont il était membre, par Jules Piccolomini, son successeur à l'université de Sienne. Les ouvrages imprimés de Celso Cittadini sont: I. *Rime platoniche del sig. Celso Cittadini dell'Angiolieri* (c'est le seul de ses ouvrages où il ait pris ce surnom), *con alcune brevi spo... dello stesso autore*, etc., ... 1585, in-12; II. une éditi... *Rime di Guido Cavalcanti*, ... dées du commentaire du cardi... dio Colonna sur la *Canzone d*... de ce poète, avec des observa... l'éditeur sur ce commentaire ... Vie abrégée de Cavalcanti, ... 1602, in-8°.; III. *tre Or*... Sienne, 1603, in-8°.; IV. ... *nodoxa, ovvero esposizion*... *Canzone del Petrarca alla* ... *madre di Dio*, Sienne, 1604 ... in-4°.; V. *Trattato della v*... *gine e del processo e nome d*... *tra lingua, scritto in volgar*... Venise, 1601, in-8°.; VI. ... *delle volgar toscana favella*... 1604, in-8°.; 2°. édition, ... un manuscrit revu et corrigé ... teur, ibid., 1628, in-8°. I... philologue Girolamo Gigli a f... primer ces deux derniers tr... y a joint quelques opuscule... de Cittadini, tels que des r... les *Prose del Bembo* et sur *l*... *ta del Castelvetro*, et un ... *degl' idiomi*, sous ce titre: ... *Celso Cittadini sanese*, etc. ... 1721, in-8°. Ses œuvres y s... cédées d'une vie de l'auteur t... due, et écrite avec beaucoup ... VII. Cittadini avait laissé, en... ouvrages manuscrits, un *... dell' antichità delle famiglie* ... tat de toutes les recherches q... faites sur ce sujet dans sa pat... Jérôme Carli l'a fait imprimer ... savantes notes, Lucques, 174...

CITTADINI (Pierre-Fr... dit *il Milanese*, peintre, né ... logne en 1681, âgé de soixa... ans, suivant Crespi, et de s... huit, suivant Oretti, naquit ... et alla étudier sous le Guid...

; de ses compositions annon-
l pouvait entreprendre de
uvrages ; mais l'exemple de
artistes qu'il avait vus à
détourna de ses premières
t il se borna à peindre des
de chevalet, des fruits, des
es oiseaux morts, accompa-
quefois de petites figures très
. On voit à Bologne beau-
es ouvrages. Ce maître laissa
qui s'adonnèrent au même
tudes, et que l'Albane appe-
onséquence *i Frattajuoli* et
ti. L'aîné, Jean-Baptiste, né
, mourut en 1695 ; le se-
arles, mourut en 1744, âgé
nte-quinze ans. On ne sait la
e la naissance, ni de la mort
Michel, qui fut le troisième.
eut deux fils, Gaétan et Jean
Gaétan excella dans les vues
agne, où il distribuait habi-
lumière et des épisodes d'un
reux. C'est en Romagne et à
que l'on trouve particulière-
s ouvrages de ce dernier.

A—D.

LE (François de), gentil-
normand, commandait une
ie de la garnison protestante
n, lorsque l'armée royale vint
cette ville en 1562. Il était,
e Thou, très brave à la fleur
et d'une santé vigoureuse.
té atteint d'une balle qui pé-
ir la joue droite jusque dans
il tomba du rempart, et fut
dépouillé et couvert d'un peu
par les travailleurs qui le cru-
ort. Sur le soir, le combat
ni et le valet de Civile étant
chercher, on lui dit que son
était mort et enterré. Ce zélé
r ayant alors prié en grâce
i montrât la fosse où était le
, Montgommery l'y fit con-
duire, et le valet, après avoir long-
temps remué la terre et considéré
l'un après l'autre tous les cadavres
défigurés par leurs blessures, reconnut
enfin celui de Civile à un diamant qu'il
avait au doigt. S'étant aussitôt jeté sur
lui pour l'embrasser, il s'aperçut qu'il
respirait encore, et le fit transporter
à l'hôpital militaire, où les chirurgiens
refusèrent de le panser, disant qu'il
était mort. Le valet le porta alors à
son auberge, où il fut quatre jours
sans boire ni manger, et ne commença
à desserrer les dents et à prendre du
bouillon que le 5e. Le malheureux Ci-
vile avait passé dix jours dans cet
état, lorsque, la ville ayant été empor-
tée d'assaut, des furieux l'arrachèrent
de son lit, et le jetèrent par la fenêtre
dans une cour où il se trouva heu-
reusement un tas de fumier, sur le-
quel il resta pendant trois jours aban-
donné, jusqu'à ce que du Croisset,
son parent, le fît transporter secrè-
tement dans une maison de campa-
gne, où il reçut tous les soins né-
cessaires, et recouvra une santé si
parfaite qu'il vécut encore plus de
cinquante ans. Il était octogénaire
lorsqu'il mourut d'une fluxion de poi-
trine qu'il avait gagnée en passant la
nuit sous les fenêtres d'une dame dont
il était épris. Il a écrit lui-même son
histoire, que Misson a publiée à la
suite de son *Voyage d'Italie*, Utrecht,
1722, 4 vol. in-8°. Z.

CIVILIS (Claudius), chef des
Bataves, issu des rois de cette nation,
qui, protégée par les bras du Rhin et
par ses marais, n'était point soumise
aux tributs que les autres parties des
Gaules payaient aux empereurs ro-
mains, et leur fournissait seulement
des armes et des soldats. Julius Pau-
lus et Claudius Civilis se distinguaient
entre tous les Bataves par l'éclat de
leur naissance et par leur influence

d'ajouter : « Je crois qu'ils exagé-» raient. » V—ve.

CIPRIANI (Jean-Baptiste), peintre et graveur à l'eau forte, naquit à Pistoia en 1732, et mourut à Londres en 1785. On ignore de quel maître il fut élève; seulement, on sait qu'il vint à Rome à l'âge de dix-huit ans, pour se perfectionner dans son art, et que ses talents lui acquirent bientôt une brillante réputation. Quelques Anglais, amis des arts, qui s'y trouvaient, l'engagèrent à venir à Londres. Il se rendit à leurs instances, et fut un des premiers membres de l'académie royale, fondée en cette ville en 1769. Les Anglais ont toujours beaucoup goûté la manière de peindre de Cipriani. Son dessin a de la correction, ses airs de tête sont pleins de grâce et d'agrément. Cipriani avait beaucoup étudié les ouvrages du Corrège. On voit dans tous ses tableaux qu'il cherche à imiter l'inimitable candeur que ce grand maître sait si bien donner à ses figures; son coloris est harmonieux, et l'effet général de ses compositions séduisant. Il a dessiné pour l'*Orlando furioso* de l'Arioste une suite de petites compositions, où l'on trouve toute la grâce et l'esprit de son talent. Celle du 35e. chant représente des cygnes qui sauvent du Léthé les noms des grands poètes; au bec d'un de ces oiseaux, Cipriani a mis son nom dans un médaillon si petit, qu'il faut un microscope pour distinguer les lettres. Il a encore gravé avec le même esprit plusieurs pièces, tant de sa composition que d'après différents maîtres, et, entre autres, une *Descente de Croix*, d'après Van Dick, qui est extrêmement rare. Plusieurs jolies estampes de Bartolozzi sont gravées d'après les compositions de Cipriani. A—s.

CIRCIGNANO (Nicolas), dit *Pomerancio*, parce qu'il n
merancia en Toscane en
déjà assez bon peintre l
à Rome. Les nouvelles
fit dans cette capitale le
peu de temps au rang d
artistes. Sa manière de co
grande et hardie, son d
correct. Il fut jugé digne
aux loges et aux salles d
savait travailler la fresqu
nière grande, et il enten
parfaitement l'art de pein
tes compositions d'appar
de lui de très grands ou
St.-Laurent in Damaso,
martyre de ce saint. Circ
rut à Rome en 1588, âgé
douze ans, laissant un fil
comme lui *il Pomerancio*
qui fut son élève et qu'
ses principaux ouvrages.
dans les tableaux d'Antoi
franchise dans le dessin,
de peindre grande et décid
peintres ont fait en comm
toutes les grandes comp
nous avons citées. Antoine
thèses plusieurs dessins
gravés de son temps; on
le talent de composition
mande ses peintures. An
gnano mourut à Rome en
de soixante ans.

CIREY (Jean de), n
entra fort jeune dans l'or
teaux, dont il fut nomm
néral en 1476, et mourut
cembre 1503. On a d
Collectio privilegiorum o
terciensis, Dijon, 1491
réimprimée par Plantin d'
1630; II. *Capitulum gen*
terciense, Dijon, 1490. Il
manuscrit un *Chronicon br*
in Burgundiæ ducatu ges
1473 *ad* 1480; *Chronic*

ciense, qui ne va que jusqu'au 14e. siècle, et un *Catalogue* des manuscrits que possédait l'ordre de Cîteaux. C'est à tort qu'Oudin lui attribue un *Compendium Cisterciense*. D. L.

CIRILLO (Bernardin), d'Aquila, dans l'Abruzze, fut secrétaire de la chambre royale à Naples; il passa ensuite à Rome, y devint protonotaire et secrétaire apostolique, archi-prêtre de la *Santa-Casa* de Lorette, chanoine de Ste.-Marie-Majeure, et enfin, sous Paul IV, commandeur du fameux hôpital du St.-Esprit *in Saxia*. Il mourut à soixante-quinze ans, le 13 juillet 1575, selon son épitaphe, rapportée par le Toppi, dans sa *Bibliothèque napolitaine*. Il n'était donc pas secrétaire de la chambre royale de Naples en 1487, comme le marque le même Toppi, quoiqu'il cite avec beaucoup de soin la pièce tirée des grandes archives de cette chambre qui le prouve. Ce sont là de ces difficultés qui pourraient arrêter long-temps, si l'on avait le moindre intérêt à les résoudre; mais tout ce qu'il importe de savoir de ce Cirillo, c'est qu'il a laissé un ouvrage historique intitulé : *Gli Annali della città dell' Aquila con l'historia del suo tempo*, Rome, 1570, in-4°., où l'on trouve sur cette petite ville, qui a été sujette à beaucoup de révolutions, quelques détails intéressants. (*Voy.* l'article Salvator Massonio, ou plutôt *Mausonio*. G—é.

CIRILLO (Nicolas), médecin et physicien, né près de Naples, en 1671, fut nommé professeur de physique à l'université de cette ville, en 1705, et, l'année suivante, second professeur de médecine-pratique. En 1718, il fut associé à la société royale de Londres, dont Newton était alors président. Il mourut à Naples en 1734, âgé de soixante-trois ans. Il fut chargé d'observer et d'écrire les *Éphémérides météorologiques de Naples*, et publia successivement : I. une *Dissertation sur l'usage de l'eau froide dans les fièvres*, insérée dans le 36e. volume des *Transactions philosophiques*; II. *Mémoire sur les tremblements de terre*, à l'occasion de celui que l'on avait ressenti à Naples, en 1731 (*Transactions philosophiques*, vol. 38e.); III. deux dissertations, dont l'une *sur le vif-argent*, et l'autre *sur le fer*. D—P—s.

CIRILLO (Dominique), de la même famille que le précédent, né en 1734, à Grugno, dans la terre de Labour, au royaume de Naples, montra dès sa tendre jeunesse une passion ardente pour l'étude, et surtout pour la médecine, dont il cultiva toutes les branches avec un égal succès. Le professeur de botanique Pedillo étant mort, un concours fut ouvert pour lui désigner un successeur; Cirillo, très jeune encore, se présenta, et obtint la chaire. Quelques années après, il accompagna lady Walpole en France et en Angleterre, et profita de son séjour à Paris pour visiter les hommes célèbres et les établissements utiles de cette capitale. Il s'attacha par les liens d'une estime réciproque à Nollet, à Buffon, à d'Alembert, et plus particulièrement à Diderot. L'Angleterre lui fournit les moyens de se livrer à son goût pour l'histoire naturelle et les arts. Il suivit à Londres les leçons de Guillaume Hunter, et la société royale l'accueillit parmi ses membres. De retour dans sa patrie, Cirillo fut nommé professeur de médecine-pratique, puis de médecine-théorique. Il exerçait sa profession avec un désintéressement et une noblesse malheureusement trop rares. Quoique médecin de la cour, et sans cesse appelé dans les palais des riches, il volait avec autant et peut-être plus de zèle à la chau-

mière du pauvre, qu'il aidait de ses conseils et de sa bourse. Lorsqu'il fut nommé, en 1779, pensionnaire de l'académie des sciences et belles-lettres de Naples, il obtint d'être transféré parmi les membres honoraires ; cependant personne ne fut plus assidu aux séances de l'académie ; personne ne prit une part plus active à ses travaux. Les révolutions politiques vinrent troubler le repos que goûtait ce vénérable philanthrope. Les armées françaises étant entrées dans Naples le 23 janvier 1799, y établirent une constitution républicaine, et Cirillo fut proclamé représentant du peuple. Il refusa d'abord cette nouvelle dignité ; mais lorsque la tempête révolutionnaire fut un peu calmée, et le nouveau gouvernement fixé sur des bases en apparence plus solides, Cirillo crut devoir répondre à la confiance générale. Nommé membre de la commission législative, il en fut, dès le second mois, élu président. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de sa conduite, c'est que, lancé tout à coup dans une carrière aussi épineuse, il s'occupa constamment à faire le bien et à empêcher le mal. Quoique forcé d'abandonner l'exercice de la médecine pour se livrer aux fonctions de législateur, il ne voulut point en accepter les émoluments. Six mois ne s'étaient pas encore écoulés, et la république *parthénopéenne* n'existait déjà plus. Le roi Ferdinand rentra à Naples le 13 juillet 1799, et son retour fut signalé par des supplices. Cirillo, qui, en vertu d'une capitulation, s'était embarqué pour Toulon, fut poursuivi, arraché du vaisseau qui le portait, et renfermé dans un cachot. Lord Nelson et Guillaume Hamilton employèrent tout leur crédit pour le sauver, et se flattaient d'avoir réussi ; car il ne s'agissait que de manifester des signes de repentir, et d'implorer la clémence du souverain. Cirillo préféra la mort à cet acte de soumission, qu'il regarda comme une rétractation humiliante. Fort du témoignage d'une conscience irréprochable, il termina sur l'échafaud une existence consacrée tout entière au bonheur, au soulagement et à l'instruction de ses semblables. Si l'on réfléchit que ce médecin avait une pratique très étendue, et remplissait divers emplois qui absorbent une grande partie de son temps, on sera étonné du nombre, de l'importance et de la variété de ses ouvrages : I. *Ad botanicas institutiones introductio*, Naples, 1771, in-4°. (2e. édition) ; II. *Fundamenta botanica, sive philosophiæ botanicæ explicatio*. Cet ouvrage, dont la 3e. édition a été publiée à Naples en 1787, 2 vol. in-8°., fig., est un excellent commentaire de la philosophie botanique de Linné. L'auteur y déploie de vastes connaissances sur la physiologie végétale. Le second volume contient des observations précieuses sur les vertus des plantes. III. *De essentialibus nonnullarum plantarum characteribus*, Naples, 1784, in-8°. ; IV. *Nosologiæ methodicæ rudimenta*, Naples, 1780, in-8°. ; V. *Osservazioni pratiche intorno alla lue venerea*, Naples, 1783, in-8°. ; Venise, 1786, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français par le docteur Auber, sous un titre aussi fastueux que celui de l'original est modeste : *Traité complet et Observations pratiques sur les maladies vénériennes, ou Nouvelle Méthode de guérir radicalement la syphilis la plus invétérée*, Paris, 1803, in-8°. J. G. Dæhne l'avait déjà traduit en allemand en 1790, Leipzig, in-8°. VI. *Riflessioni intorno alla qualità delle acque adoperate per la concia de' cuoj*, Naples, 1786,

in-8°. (2°. édition) ; VII. *le Virtù morali dell' asino, Discorso accademico del signor dottor N. N.*, Nice, 1786, in-8°., esquisse philosophique tracée avec beaucoup d'esprit et une grande pureté de style ; VIII. *La l'rigione e l'ospedale, Discorsi accademici del dottor D. C.*, Nice, 1787, in-8°. Frappé du spectacle hideux dont il venait d'être témoin, Cirillo exhale son indignation ; il forme des vœux, et propose des moyens pour améliorer le sort des malheureux renfermés dans les prisons et dans les hôpitaux. IX. *Plantarum rariorum regni Neapolitani Fasciculus primus, cum tabulis æneis*, Naples, 1788, in-fol. ; *Fasciculus secundus*, 1793. Chaque fascicule de cette Flore est orné de douze planches superbes. On y trouve plusieurs espèces de plantes rares, et quelques-unes entièrement nouvelles : *Scabiosa crenata ; Lamium bifidum ; Convolvulus stoloniferus ;* etc. X. *Entomologiæ Neapolitanæ Specimen primum*, Naples, 1787, in-fol. Les douze planches magnifiques dont ce bel ouvrage est orné ont été dessinées par l'auteur, et gravées par Clener. L'immortel Linné déclare, dans son *Systema naturæ*, qu'il est redevable à Cirillo de la connaissance de plusieurs insectes, tels que le *gryllus nasutus turritus*, la *phalæna rorella*, etc. XI. *Metodo di amministrare la polvere antifebbrile del dottor James*, Naples, 1794, in-8°. Cet opuscule renferme un système ingénieux sur les fièvres. On trouve dans les *Transactions philosophiques* (tome LX) deux mémoires de Cirillo, l'un sur la manne de Calabre, l'autre sur la tarentule : ce dernier a été traduit en allemand par Büsching. Le chevalier Banks a dans sa bibliothèque un manuscrit de Cirillo, intitulé : *Institutiones botanicæ juxtà methodum Tournefortianum*, in-folio de 119 pages. Son dernier ouvrage est un traité sur le *Cyperus papyrus*, imprimé à Parme. A cette notice bibliographique, on pourrait ajouter des discours académiques en latin et en italien, qui se distinguent par une élégance soutenue, par des vues fines, par des idées souvent neuves, et toujours lumineuses. C.

CIRINO (André), ecclésiastique de Messine, né en 1618, d'une famille noble, entra chez les clercs réguliers en 1634, et mourut à Palerme le 6 septembre 1664. Il a publié : I. *Variarum lectionum, sive de venatione heroum libri II*, Messine, 1650, in-4°. ; II. *De naturâ et solertiâ canum liber*, Palerme, 1653, in-4°. Ce dernier ouvrage traite particulièrement de l'histoire naturelle des chiens et de la manière de les dresser pour la chasse. III. *De naturâ piscium*, Palerme, 1653, in-4°. IV. *Istoria della peste*, Gènes, 1656, in-4°. ; V. *Antiquarum lectionum de urbe Româ ejusque rege Romulo liber*, Palerme, 1665, in-fol., réimprimé dans le *Nov. Thesaur.* de Sallengre. D—P—s.

CIRO-FERRI. *V.* Ferri.

CIRON (Innocent), chancelier de l'église et de l'université de Toulouse, où il était professeur en droit, publia, en 1645, *Opera in jus canonicum*, in-fol., réimprimé par les soins de Riegger, Vienne, 1761, in-4°. (*V.* aussi Brunquell.) Il mourut vers l'an 1650. — Ciron (Gabriel de) fut aussi chancelier de l'église et de l'université de Toulouse, et se signala par son savoir. Député à l'assemblée du clergé, en 1656, il y proposa de faire imprimer, aux dépens du clergé, les *Instructions de S. Charles Borromée*, ce qui fut exécuté pour arrêter les désordres que causait la morale relâchée

contre laquelle cette assemblée s'éleva avec tant de force. Il concourut avec Mme. de Mondonville à l'institution de la congrégation des Filles de l'enfance. Ce fut entre ses bras que mourut à Pézénas le prince Armand de Conti. Pendant la peste qui ravagea Toulouse en 1609, Gabriel de Ciron exposa sa vie avec intrépidité pour procurer aux malades les secours spirituels et temporels. Le P. Dumas, prêtre de la doctrine chrétienne, a fait en latin l'éloge de Ciron. A. B—T.

CIRUÉLO (Pierre), né dans le 15e. siècle, à Daroca, dans l'Arragon, fut nommé, par le cardinal Ximenès, professeur de théologie et de philosophie à l'université d'Alcala, nouvellement fondée, et acquit dans l'exercice de cet emploi une réputation très étendue. Il y prononça, en 1517, l'oraison funèbre de ce cardinal, et il fut l'un des instituteurs de Philippe II. Ciruelo obtint, en récompense de ses services, un canonicat à la cathédrale de Salamanque, et mourut en cette ville vers 1580, âgé de plus de quatre-vingts ans. Ses principaux ouvrages sont : I. une édition du traité de Bradwardin, *De arithmeticâ speculativâ*, 1495, in-4°. ; II. *Liber arithmeticæ practicæ qui dicitur algorithmus*, 1495, in-4°., goth. Il publia ces deux ouvrages à Paris, où il fut reçut docteur. III. *Cursus quatuor mathematicarum artium liberalium*, Alcala, 1516, in-fol. Ciruelo est l'éditeur de ce recueil, qui contient deux petits traités de mathématiques de Boëce, les éléments de géométrie d'Euclide, et la perspective d'Alhazen : il a ajouté des notes à ces différents ouvrages. IV. *Expositio libri missalis peregregia ; addita sunt de arte prædicandi ; de arte memorandi ; et de correctione kalendarii*, Alcala, 1528, in-fol., ouvrage d'une grande érudition. Dans son traité de [illegible] moire, Ciruelo avertit qu'on [illegible] se servir que modérément des [illegible] qu'il donne, attendu qu'on [illegible] obtenir par leur moyen une [illegible] mémoire qu'aux dépens du ju[illegible] et de l'imagination, exemple d[illegible] foi qui n'a pas trouvé d'imitate[illegible] Jean Belot). V. *Quæstiones doxæ X*, etc., Salamanque, [illegible] in-4°. Il y traite des dictions g[illegible] ticales, de la raréfaction des co[illegible] paradis terrestre, de la cabale, [illegible] *Apotelesmata Astrologiæ hu[illegible] hoc est de mutationibus tem[illegible]* Alcala, 1521, livre estimé d[illegible] patriotes de l'auteur. André S[illegible] qu'il y répond aux argument[illegible] de la Mirandole, contre les [illegible] gues. VII. *Hexameron theol[illegible] bre el regimiento medicina[illegible] pestilencia*, Alcala, 1519. [illegible]

V—ve et V[illegible]

CISINGE (Jean de), o[illegible] *Pannonius*, poète latin du 15[illegible] né le 29 août 1434, dans u[illegible] de Hongrie, près de l'embou[illegible] la Drave. Ses parents, quoiqu[illegible] étaient pauvres, et sa mère [illegible] la majeure partie de ce qu'elle[illegible] par le travail de ses mains à p[illegible] premiers maîtres qu'elle lu[illegible] Lorsqu'il eut atteint sa 13e. [illegible] l'évêque de Varadin, son o[illegible] ternel, l'envoya à ses frais e[illegible] où se rendaient, de toutes les [illegible] de l'Europe, ceux qui voulaien[illegible] quelque réputation dans les [illegible] et les arts. Jean s'arrêta à Fe[illegible] Guarino de Vérone enseign[illegible] une grande célébrité les lett[illegible] ques et latines ; il y fit des p[illegible] rapides, qu'à seize ans il était [illegible] dans cette ville comme un pr[illegible] s'était attiré l'admiration et la [illegible] lance du prince qui y régn[illegible] que de l'évêque de Modène.

tout lui en donna des preuves
tes, en payant de ses deniers
te dette que Jean avait contrac-
rs Guarino, et qu'il voulait
uitter avant de retourner en
, où sa mère, devenue veuve,
a quatre ans après s'être sépa-
ri. Son oncle qui le revit alors,
du développement de son es-
le renvoya bien vite en Italie,
'il y profitât de tout ce qu'il
encore y apprendre. Jean y
qu'en 1458, époque à laquel-
urna dans son pays. Peu de
près, le pape Pie II le nomma,
l n'eût que vingt-six ans, évê-
ville de Cinq-Églises, dans la
longrie. Il fut ensuite obligé
r les armes contre les Turks,
des lois de l'état, qui forçaient
hommes à prendre les armes
dangers de la patrie. Il ne
ra pas très brave dans les
; lui-même avoue, dans une
oésies, qu'il croyait ne devoir
poser au péril, par la raison
les poètes se faisaient tuer, il
rait personne pour chanter les
des héros :

regnantem rapiat sors alla poëtam;
extras mortes, funera vestra canet?

le Hongrie (Mathias) jugea
ait mieux l'envoyer au pape
tenir des secours contre les
et dans cette ambassade, Jean
isit beaucoup mieux que sur
ps de bataille. Ce monarque lui
privilége de faire exploiter à
lit les mines d'or et d'argent
trouvaient dans le diocèse de
glises : ce qui valut à ce jeune
u revenu de 20,000 sequins
00 fr.). Les magnats de Hon-
at, en 1471, tramé une cons-
pour détrôner Mathias, Jean,
né d'être entré dans ce com-
plot, prit la fuite, et sa complexion délicate lui rendant insupportables les fatigues de sa vie errante, il mourut vers la fin de 1472, à l'âge de trente-huit ans. Le bon roi Mathias, s'étant laissé persuader ensuite que Jean était innocent, permit qu'on apportât son corps dans son diocèse, et qu'on lui rendît les honneurs funèbres. Ses amis écrivirent sur sa tombe une épitaphe, où, le représentant comme une victime de l'envie, ils disaient que c'était lui qui le premier avait amené les muses dans leur pays. La plupart de ses poésies sont très licencieuses, et il y fait même suspecter sa croyance religieuse en parlant des choses sacrées avec peu de respect. Son nom de baptême lui ayant paru ignoble, et son nom de famille trop anti-poétique, il changea le premier en celui de *Janus*, et le second en celui de *Pannonius*. Il fut lié d'amitié avec les hommes les plus doctes de l'Italie, tels que François Arétin, Æneas Sylvius Piccolomini, etc., etc., qui tous parlent de lui avec éloge dans leurs écrits; et en 1458, le célèbre peintre André Mantegna voulut faire son portrait, en le peignant à table avec son ami Galeotto Marzio, qui lui avait communiqué le goût de la poésie latine. On imprima à Venise, en 1553, un recueil de ses poésies; elles se retrouvent ensuite dans les *Delitiæ poëtarum Hungarorum*, vol. in-16, Francfort, 1619. Il en a été fait à Utrecht, en 1784, une édition plus complète, sur des manuscrits de la bibliothèque impériale de Vienne, sous le titre de *Jani Pannonii operum*, etc., 2 vol. in-8°.; c'est d'après cette édition que Mercier de St.-Léger en a donné une notice tirée de son ouvrage inédit sur les poètes latins modernes; mais il manque encore au recueil d'Utrecht plusieurs morceaux de poésie de *Janus Pannonius*, qui

se conservent en manuscrit dans la bibliothèque de Brescia. G—N.

CISNER (Nicolas), savant luthérien, né en 1529 à Morbach, petite ville du Palatinat, fit ses études à Heidelberg, se rendit ensuite à Strasbourg, où il étudia la théologie sous le célèbre Martin Bucer, son parent, et de là à Wittemberg, pour y entendre Mélanchthon, dont la réputation s'étendait déjà dans toute l'Europe. L'offre d'une chaire de professeur extraordinaire de morale, avec des appointements considérables, le rappela à Heidelberg en 1552; mais la peste qui désola cette ville l'année suivante, le détermina à passer en France, où il étudia le droit à Bourges, Angers et Poitiers. Il visita ensuite l'Italie, et prit le bonnet de docteur à Pise. L'électeur palatin, Frédéric III, le rappela une seconde fois à Heidelberg, pour succéder à Baudouin dans la chaire de droit civil. Nommé recteur de l'université en 1563, il quitta cette place pour celle de conseiller à la chambre impériale de Spire, qu'il conserva quatorze ans. A son retour, l'électeur lui donna le titre de son lieutenant civil et de professeur extraordinaire de droit; mais il ne jouit pas long-temps de ces nouvelles dignités; une attaque de paralysie, après l'avoir tourmenté deux années, termina ses jours, le 6 mars 1583, comme il achevait sa 54e. année. Les études sérieuses auxquelles Cisner s'adonna particulièrement ne l'empêchèrent pas de cultiver les lettres, et on a de lui de bons vers latins, entre autres, un poëme sur la naissance de Jésus-Christ, estimé des connaisseurs; mais ses travaux historiques sont plus généralement connus et appréciés. On lui doit de bonnes éditions des *Annales de Bavière* d'Aventin (*V.* Aventinus), de l'*Histoire de Saxe* de Krantz, et du *Recu historiens allemands* de Sch Il en promettait une nouvelle recueil, dans un meilleur ordre des additions considérables; n occupations et sa mort prémat lui permirent pas de dégager role. Les opuscules historiques ner, les discours qu'il avait p cés dans plusieurs occasions, poésies, ont été publiés pa Benber, son parent, avec un é l'auteur, en 1 vol. in-8°., Fr 1611, sous ce titre: *Nic. jurisconsul. poly hist. orator. celeberr. opuscula historica litico-philologica, distributa i IV.* On trouvera le détail de qui y sont renfermées dans le des *Mémoires de Niceron.*

CITARIUS, grammairien Syracuse au 4e. siècle, pro langue grecque à l'école de Bo alors très célèbre. Ausone, d de ses épigrammes, le compar nodote et à Aristarque, comm que, et le met, comme poète, a de Simonide. On ne peut sav qu'à quel point l'amitié qu'Auso tait à Citarius lui a fait exagé mérite, puisqu'aucun des o qu'il avait composés n'a été co Scaliger et Vinet pensent que c mairien est le même que l'orat thérius, mais ils ne s'appuie sur la ressemblance des noms sous celui de Cythérius une épig latine sur trois bergers, où l'a est beaucoup trop prodiguée, est imprimée dans plusieurs d tions d'Ausone. W.

CITOIS (François), en la *tesius*, né à Poitiers en 1572, la médecine à Montpellier en et y reçut le doctorat en 1596. avoir exercé pendant quelques sa profession à Poitiers, il se r

et le cardinal de Richelieu le pour son médecin (*V.* Bourbo- La réputation qu'il s'acquit dans ale ne put l'y fixer, et il retourna patrie, où il mourut en 1652, de la faculté de médecine. Il ut connaître avantageusement verses productions utiles ou es : I. *Abstinens Confolenta- ui obiter adnexa est apolo- o Jouberto*, Poitiers, 1602, Berne, 1604, in-4°., traduit nçais sous ce titre : *Histoire illeuse de l'abstinence trien- 'une fille*, Paris, 1602, in-12. *stinentia puellæ Confolenta- ab Israelis Harveti confuta- vindicata ; cui præmissa est m puellæ κατάκρισις*, Genève, in-8°.; trad. en anglais, Lon- 1603, in-8°. : l'observation t le sujet de ces deux opus- st regardée comme très sus- ar Haller et par d'autres habi- lecins. III. *De novo et popu- nd Pictones dolore colico bi- iatriba*, Poitiers, 1616, in- et excellent ouvrage, publié deux siècles, est encore au- ui consulté. L'auteur donne une tion exacte et une méthode cu- judicieuse de la colique du Poi- peut cependant lui reprocher es erreurs chronologiques et i immodéré de la saignée. IV. *sur la nature de la peste, les moyens de s'en préserver rir*, Paris, 1623, in-8°. : cet le ne tient pas ce que le titre ; il pèche tout à la fois par la et par la pratique. V. *Opus- edica*, Paris, 1639, in-4°. : eil contient les quatre opuscules és, mal à propos surchargés nquième, intitulé : *De tempes- lebotomiæ ac purgationis usu, ùs hæmophobos.* C.

CITRI DE LA GUETTE (S.), auteur du 17e. et du 18e. siècle, dont on ne connaît ni la patrie, ni les dates de naissance et de mort, ni les diverses circonstances de la vie. Il ne méritait pas cet oubli, qu'on ne peut attribuer qu'au voile de l'anonyme dont il s'est toujours couvert. Les ouvrages et les traductions qu'on lui attribue sont estimés et recherchés : I. *Histoire de la conquête de Jérusalem sur les chrétiens par Saladin*, Paris, 1679, in-12. C'est une prétendue traduction d'un manuscrit gaulois, dont on a révoqué en doute l'authenticité. II. *Histoire des deux triumvirats*, Paris, 1681, 3 vol. in-12, réimprimée souvent depuis. « Cet ouvrage, » dit J.-N. Moreau, m'a toujours paru » un chef-d'œuvre; il expose avec la » plus grande clarté et beaucoup de » chaleur, une des plus importantes » révolutions de l'histoire romaine, la » chute de la république, etc. » Dans les éditions de 1715, de 1719, de 1741, 4 vol. in-12, on a ajouté la *Vie d'Auguste*, par Larrey. III. *Histoire de la conquête de la Floride sous Ferdinand de Soto*, Paris, 1685, in-12; 1699, in-12, traduction du portugais; IV. *Histoire de la conquête du Mexique*, trad. de l'espagnol d'Antonio de Solis, Paris, 1691, in-4°.; Amsterdam, 1692, 2 vol. in-12, réimprimée plusieurs fois : la 5e. édition est de Paris, 1730, 2 vol. in-12, figures. Il y a une édition de 1774, 2 vol. in-12. V. *Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou*, trad. de l'espagnol d'Augustin de Zarate, Amsterdam, 1700; Paris, 1716, 2 vol. in-12, fig., réimprimée en 1742 et 1774, 2 vol. in-12.

C. T—Y.

CITTADINI (Celse), l'un des plus savants auteurs italiens du 16e. et d'une partie du 17e. siècle, était

né à Rome en 1553, d'une famille noble siennoise. Il vécut à Rome un grand nombre d'années; il fut ensuite appelé à Sienne par le grand-duc pour y professer publiquement la langue toscane, et il y mourut en 1627. Il possédait non seulement les langues grecque et latine, mais il savait aussi l'hébreu. Son érudition dans les antiquités, les inscriptions, les médailles, était immense. Il avait fait une étude particulière et approfondie des antiquités de sa patrie, et les titres, les armes, les généalogies de toutes les familles de Sienne lui étaient aussi connues qu'à un généalogiste de profession. Il possédait aussi plusieurs sciences, telles que la géographie ancienne et moderne, la cosmographie, et même la botanique; mais, surtout dans ses dernières années, la langue toscane fut l'objet le plus constant de ses travaux. Les explications qu'il donnait, dans ses leçons, sur les origines, les tours propres, les règles fondamentales et les anomalies de cette langue, étaient toujours appuyées d'exemples, et il ne s'en rapportait pas aux éditions des bons auteurs. A force de soins, de recherches et de dépenses, il était parvenu à rassembler jusqu'à cinq cents manuscrits autographes de Pétrarque, de Boccace, du Bembo et d'autres auteurs classiques, et c'était là seulement qu'il puisait ses autorités. Ses mœurs étaient aussi douces et son caractère aussi bon que son esprit était orné. Son oraison funèbre fut prononcée dans l'académie philomatique, ou *de' filomati*, dont il était membre, par Jules Piccolomini, son successeur à l'université de Sienne. Les ouvrages imprimés de Celso Cittadini sont: I. *Rime platoniche del sig. Celso Cittadini dell'Angiolieri* (c'est le seul de ses ouvrages où il ait pris ce surnom), *con alcune brevi spo... dello stesso autore*, etc., ... 1585, in-12; II. une édit... *Rime di Guido Cavalcanti*, ... dées du commentaire du cardi... dio Colonna sur la *Canzone d...* de ce poète, avec des observa... l'éditeur sur ce commentaire... Vie abrégée de Cavalcanti, ... 1602, in-8°.; III. *tre Or...* Sienne, 1603, in-8°.; IV. ... *nodoxa, ovvero esposizion... Canzone del Petrarca alla ... madre di Dio*, Sienne, 160... in-4°.; V. *Trattato della v... gine e del processo e nome d... tra lingua, scritto in volgar...* Venise, 1601, in-8°.; VI. ... *delle volgar toscana favella...* 1604, in-8°.; 2e. édition, ... un manuscrit revu et corrigé ... teur, ibid., 1628, in-8°. I... philologue Girolamo Gigli a ... primer ces deux derniers tr... y a joint quelques opuscule... de Cittadini, tels que des r... les *Prose del Bembo* et sur l... *ta del Castelvetro*, et un ... *degl' idiomi*, sous ce titre: ... *Celso Cittadini sanese*, etc. ... 1721, in-8°. Ses œuvres y s... cédées d'une vie de l'auteur t... due, et écrite avec beaucoup... VII. Cittadini avait laissé, ent... ouvrages manuscrits, un ... *dell' antichità delle famigli...* tat de toutes les recherches q... faites sur ce sujet dans sa pat... Jérôme Carli l'a fait imprime... savantes notes, Lucques, 17...

CITTADINI (Pierre-Fr... dit *il Milanese*, peintre, n... logne en 1681, âgé de soix... ans, suivant Crespi, et de ... huit, suivant Oretti, naquit ... et alla étudier sous le Guid...

ıes de sés compositions annon-
ıu'il pouvait entreprendre de
ouvrages ; mais l'exemple de
ırs artistes qu'il avait vus à
le détourna de ses premières
, et il se borna à peindre des
ıx de chevalet, des fruits, des
des oiseaux morts, accompa-
uelquefois de petites figures très
les. On voit à Bologne beau-
le ses ouvrages. Ce maître laissa
ils qui s'adonnèrent au même
d'études, et que l'Albane appe-
ı conséquence *i Frattajuoli* et
anti. L'aîné, Jean-Baptiste, né
57, mourut en 1693 ; le se-
Charles, mourut en 1744, âgé
xante-quinze ans. On ne sait la
i de la naissance, ni de la mort
e-Michel, qui fut le troisième.
s eut deux fils, Gaétan et Jean
ıe. Gaétan excella dans les vues
npagne, où il distribuait habi-
t la lumière et des épisodes d'un
ıeureux. C'est en Romagne et à
ne que l'on trouve particulière-
les ouvrages de ce dernier.

A—D.

VILE (François de), gentil-
ıe normand, commandait une
agnie de la garnison protestante
ıen, lorsque l'armée royale vint
ger cette ville en 1562. Il était,
de Thou, très brave à la fleur
ge et d'une santé vigoureuse.
t été atteint d'une balle qui pé-
par la joue droite jusque dans
ı, il tomba du rempart, et fut
tôt dépouillé et couvert d'un peu
rre par les travailleurs qui le crumort. Sur le soir, le combat
fini et le valet de Civile etant
le chercher, on lui dit que son
e était mort et enterré. Ce zélé
teur ayant alors prié en grâce
ı lui montrât la fosse où était le
rre, Montgommery l'y fit con-
duire, et le valet, après avoir longtemps remué la terre et considéré l'un après l'autre tous les cadavres défigurés par leurs blessures, reconnut enfin celui de Civile à un diamant qu'il avait au doigt. S'étant aussitôt jeté sur lui pour l'embrasser, il s'aperçut qu'il respirait encore, et le fit transporter à l'hôpital militaire, où les chirurgiens refusèrent de le panser, disant qu'il était mort. Le valet le porta alors à son auberge, où il fut quatre jours sans boire ni manger, et ne commença à desserrer les dents et à prendre du bouillon que le 5e. Le malheureux Civile avait passé dix jours dans cet état, lorsque, la ville ayant été emportée d'assaut, des furieux l'arrachèrent de son lit, et le jetèrent par la fenêtre dans une cour où il se trouva heureusement un tas de fumier, sur lequel il resta pendant trois jours abandonné, jusqu'à ce que du Croisset, son parent, le fît transporter secrètement dans une maison de campagne, où il reçut tous les soins nécessaires, et recouvra une santé si parfaite qu'il vécut encore plus de cinquante ans. Il était octogénaire lorsqu'il mourut d'une fluxion de poitrine qu'il avait gagnée en passant la nuit sous les fenêtres d'une dame dont il était épris. Il a écrit lui-même son histoire, que Misson a publiée à la suite de son *Voyage d'Italie*, Utrecht, 1722, 4 vol. in-8°. Z.

CIVILIS (Claudius), chef des Bataves, issu des rois de cette nation, qui, protégée par les bras du Rhin et par ses marais, n'était point soumise aux tributs que les autres parties des Gaules payaient aux empereurs romains, et leur fournissait seulement des armes et des soldats. Julius Paulus et Claudius Civilis se distinguaient entre tous les Bataves par l'éclat de leur naissance et par leur influence

sur l'esprit de leurs concitoyens. Dès-lors, ils devinrent suspects aux Romains, qui firent mourir le premier, après une accusation que Tacite avoue avoir été fausse. Civilis, chargé de fers, fut conduit à Néron, absous par Galba, et près de périr sous Vitellius, parce que l'armée demandait son supplice. De-là sa haine implacable contre les Romains. On rapporte qu'il semblait se glorifier de la perte d'un œil, parce qu'elle lui donnait un degré de ressemblance de plus avec Annibal et Sertorius. Il résolut de soustraire son pays au joug de ceux qu'il abhorrait; une occasion favorable se présenta, il la saisit. Vitellius et Vespasien se disputaient l'empire; les légions que Vitellius avait commandées voulaient demeurer fidèles à cet empereur; quelques officiers seulement étaient en secret du parti de Vespasien, et engageaient Civilis à se révolter et à opérer une diversion, pour qu'on ne les obligeât point à ramener à Rome les troupes qu'ils avaient sous leurs ordres; il paraît même que Vespasien fit écrire au chef des Bataves, pour le prier de tenir les légions en échec par un soulèvement apparent. Vitellius avait ordonné des levées parmi les Bataves. Le luxe et l'avarice des préposés rendirent encore plus oppressive l'exécution de cette mesure. Des vieillards, des infirmes, étaient contraints de se racheter; des jeunes gens, remarquables par leur beauté, non encore arrivés à l'âge du service, mais qui avaient la taille requise, étaient enlevés dans des vues criminelles. Civilis profita habilement de ces circonstances. Sous prétexte de donner un repas, il assemble dans un bois sacré les chefs de la noblesse et les plus braves des plébéiens; il les excite à la révolte; il leur rappelle les odieuses exactions des officiers romains; il leur montre la division dans Rome, les Germains, dont ils tiraient leur origine, prêts à combattre pour eux, et les Gaules disposées à se soulever. La conjuration se forme; tous les conjurés prêtent serment; on envoie de toutes parts des députés. Les Cannenefates, des bords de la mer, les Frisons, d'au-delà du Rhin, se joignent aux Bataves, et mettent à leur tête un nommé *Brinnon*, fils d'un chef qui avait long-temps bravé la puissance des empereurs. Les cohortes romaines sont attaquées et dispersées; les commandants des différents forts ne pouvant se défendre, y mettent le feu, se retirent, et la Batavie est libre. Civilis, dissimulant encore, blâme les commandants romains d'avoir abandonné leurs postes, et s'offre de tout pacifier; mais les Germains, transportés de joie d'avoir trouvé un chef digne d'eux, trahissent son secret, et on apprend bientôt que le vrai moteur de la révolte n'est pas Brinnon, mais Civilis. Ce dernier se met donc alors à la tête des Bataves, se prépare à la guerre, et parvient encore à déguiser ses projets et à faire croire à ses ennemis qu'il ne combat que pour Vespasien. Il marche enfin contre les Romains, leur débauche une cohorte de Tongrois, qui se range de son côté, met le reste de leur armée en fuite, et s'empare de la flotte qu'ils avaient sur le Rhin. Civilis parvient encore à persuader à une légion de vétérans bataves, qui étaient en garnison à Mayence, de se joindre à lui; il fait soulever les Trévirois, les Langrois, les Nerviens, les Tongrois, dont les armées, sous la conduite de Tutor, de Classicus et de Sabinus, viennent grossir ses troupes victorieuses. Avec ces forces réunies, il entreprend le siége de Vétéra, camp situé près de Buderich, extrêmement fort par sa position et

travaux qu'Auguste y avait fait
Les vieilles bandes renfermées
ce camp sont des prodiges de
; pourvues de toutes les ma-
de guerre et de tous les moyens
ense, elles s'en servent avec
d'habileté que de courage. Civi-
pérant pas s'emparer de Vétera
e force, en forme le blocus; il
age des intelligences dans l'ar-
maine, et y sème la division.
efs commandent, et ne sont
éis; on se révolte ouvertement;
ral Honorius Flaccus est assas-
Vocula, qui lui succède, subit
e sort; cependant le courage et
timent de l'honneur militaire
ent encore dans le cœur de ces
es qui ont violé leurs serments,
es de la discipline et les lois de
nité. Ils se défendent jusqu'à ce
ient épuisé les derniers moyens
sistance. Civilis les force enfin
obéissance à l'empire des Gau-
leur promet la vie sauve; mais
eut empêcher les Germains de
rer les plus braves d'entre eux.
truction de toutes les villes et
les camps construits sur le Rhin
Romains, à la réserve de Co-
t de Mayence, que les vain-
conservèrent, fut le résul-
cette victoire. Civilis est regar-
me le libérateur de la Batavie.
nbreuses tribus de la Germanie
nt en lui le héros digne de les
nder; les dieux mêmes sem-
ux yeux des peuples, confir-
succès de son entreprise et
ier la chute de la puissance ro-
le Capitole est, à cette épo-
esque détruit par un incendie,
ruïdes publient que cet événe-
t le présage de la colère céleste,
nce que les nations d'au-delà
es sont désormais destinées à
ur l'univers: le Rhin, une des
barrières de l'empire romain, est ré-
duit à un faible ruisseau par une sé-
cheresse long-temps prolongée: la
vierge Veleda, du milieu des bois sa-
crés où elle réside, a fait entendre
aux Germains ses oracles révérés;
elle a prédit le massacre des légions
romaines et les succès des Bataves,
et enfin Civilis, qui, dès le commen-
cement de la guerre, avait laissé croî-
tre sa chevelure blonde, la coupe en
signe de réjouissance, et pour annon-
cer que son vœu était rempli: il se
trompait. Vitellius est tué, et Vespa-
sien, partout victorieux, envoie Céréa-
lis commander dans les Gaules. Plus
de cause de discorde dans les légions
romaines; plus de dissimulation pos-
sible de la part de Civilis et de ses con-
fédérés, qui d'abord disaient n'avoir
pris les armes que pour soutenir le
parti de Vespasien. D'un autre côté,
peu d'accord entre les Gaulois et les
Bataves, et une secrète jalousie entre
leurs chefs. Sabinus, qui commandait
les Langrois et se disait descendant de
Jules-César, se fait déclarer empereur
par ses troupes, et refroidit ainsi les
autres peuples de la Gaule qui étaient
disposés à prendre les armes. Les Ré-
mois, qui s'étaient assemblés pour
proclamer leur indépendance, chan-
gent d'avis; les Séquanois, restés fi-
dèles aux Romains, marchent contre
Sabinus, et mettent son armée en
fuite. Civilis et Classicus, sommés par
Céréalis de mettre bas les armes et de
congédier leurs troupes, ne répondent
au général romain qu'en lui présen-
tant la bataille: ils sont défaits. Civilis
livre cependant encore de nouveaux
combats, et, après une suite de suc-
cès et de revers, il passe le Rhin, se
retire dans l'île des Bataves, y attire
Céréalis, inonde le pays par la rupture
d'une digue qui retenait les eaux du
fleuve, et se voit dans la position de

faire périr presque en entier l'armée romaine; il ne le fit pas, et prouva dans cette circonstance que sa prudence était égale à son habileté et à son courage. En effet, tout était changé autour de lui. Les Gaulois avaient été défaits et s'étaient soumis; les agents secrets de Céréalis avaient gagné des partisans même parmi les Bataves, désespérés de voir leurs champs ravagés; des envoyés romains s'étaient fait écouter favorablement de la vierge Véléda, avaient gagné ses parents et ceux qui l'entouraient; par conséquent les Germains paraissaient peu disposés à continuer la guerre. Enfin, le général romain promettait au général batave un oubli complet du passé. Civilis, influencé par ces circonstances, et peut-être aussi, dit Tacite, par cet amour de la vie qui quelquefois amollit les plus grands courages, consentit à une entrevue avec Céréalis, et la paix fut conclue. Depuis, l'histoire ne fait plus mention de Civilis; mais le dernier acte de cette sanglante tragédie se termine par l'immortel dévouement de la généreuse Éponine, épouse de Sabinus (*V.* Éponine). Le supplice de ce dernier eut lieu neuf ans après les événements que nous venons de raconter, dont la date se rapporte aux années 70 et 71 de l'ère vulgaire. La guerre de Civilis a été écrite par Tacite avec de nombreux détails qui n'ont pu trouver place ici; elle remplit presque en entier les deux derniers livres de son histoire. Nulle part ce grand écrivain ne se montre plus vif, plus brillant, plus animé; mais comme le théâtre de cette guerre se trouve dans un pays auquel la main des hommes et les irruptions de l'Océan ont fait subir de nouvelles formes, il en est résulté que les traducteurs et les commentateurs de l'historien romain ne l'ont pas toujours bien compris. On peut faire a reproche au marquis de St.-S qui a écrit sur ce seul sujet un in-fol., intitulé : *Histoire de l re des Bataves et des Ba* Amsterdam, 1770, accompag grand nombre de gravures, d et de cartes. W

CIVITALI (Matthieu), Lucques au 15e. siècle, apr exercé l'état de barbier et de gien pendant quarante ans, tout à coup un sculpteur si hab l'on comparait ses ouvrages à Michel-Ange. On en voit dan thédrale de Gênes, et dans l'ég St.-Michel, à Lucques. Il flori 1440. La singularité d'un qui, de simple barbier penda rante ans, devint tout de su sculpteur aussi célèbre, donn cet épitaphe :

Hic.
In sinu naturæ quiescit
Matthæus Civitali, Lucens
Quadraginta qui per annos,
duntaxat,
Sculpturæ subitò amore cap
Et factus subitò sculptor
Sculptores protinùs totos
Vix omnes.

CIVOLI, ou CIGOLI (L s'appelait *Cardi*, et était né e au château de Cigoli en T Quoiqu'il fut élève d'Alexandr il a toujours copié les ouvr Michel-Ange, du Corrége, del Sarto, du Pontorme et d che; il consultait cependant Tito, qui tenait à Florence distingué parmi les peintre voyagea dans toute la Lomb y fit des études assidues; il ensuite pour le grand-duc de qui fut si content de ses ouvra l'honora d'une chaîne d'or, et à Rome continuer ses études un tableau pour l'église de St.

n concurrence avec Barroche
el-Ange de Caravage, un *Ecce*
ort supérieur aux tableaux des
maîtres. A son retour à Floren-
fut chargé des principaux ou-
qui s'y trouvèrent à faire. Il fit
re son goût pour l'architecture
lusieurs fêtes publiques, et
s décorations de théâtre faites à
on du mariage de Marie de
s avec Henri IV. Le piédestal
atue de ce monarque, que l'on
avant la révolution sur le Pont-
Paris, ont été faits sur ses des-
ivoli fut toujours malheureux,
persécuté, et souvent mal ré-
nsé. La facilité de son pinceau
génie fécond furent les seules
qu'il employa contre ses enne-
e *Martyre de S. Étienne* passe
plus bel ouvrage de cet artiste;
ce tableau qui fit appeler Civoli
rége florentin. Paul V lui donna
f pour le faire recevoir chevalier
t dans l'ordre de Malte; il re-
honneur à Rome, au lit de la
en 1613, âgé de cinquante-
ans. Jean Biliverti, son élève,
vé plusieurs de ses tableaux.

A—s.

ZEMSKY (André-Remi), reli-
polonais, de l'ordre des francis-
a vécu dans le 17e. siècle, et a
ouvrage singulier, ayant pour
Laurus triumphalis sanguine
iscanorum provinciæ Polonæ à
s, Cosacis et Hungaris recen-
rofuso, emerita, Cracovie,

C—au.

ZERON RIVAL (François-
), né à Lyon, le 1er. mai 1726,
rut vers l'année 1795. On a de
. *Zéphire et le Ruisseau*, fable
rique; II. *Lettre critique sur le*
ntitulé: le Dessinateur pour les
s d'or, d'argent et de soie (1765);
récréations littéraires, ou *Anec-*
dotes et remarques sur différents su-
jets, 1765, in-12, recueil assez cu-
rieux. On trouve à la suite un *Mémoire*
historique sur Destouches, et un
Mémoire historique sur Brossette
(*Voy.* Brossette). IV. *Remarques*
historiques, critiques et mythologi-
ques sur les œuvres choisies de J.-B.
Rousseau; V. la *Répétition*, comédie;
VI. il a été éditeur des *Lettres fami-*
lières de Boileau et Brossette (*Voy.*
Brossette). On lui attribue des *Let-*
tres diverses, in-12, et des *Poésies*
diverses, in-4°. A. B—t.

CLAG. *Voy.* Zénon.

CLAIR, ou CLAIRS (S.), premier évêque de Nantes, et apôtre de la côte méridionale de Bretagne, vivait sous le règne de Probus, et fut envoyé de Rome dans les Gaules, avec le diacre Adéodat, vers l'an 280 de J.-C. C'est une ancienne tradition dans le diocèse de Vannes que S. Clair y termina sa vie, et y fut enterré. Ses reliques furent transférées, en 878, à l'abbaye de St.-Aubin d'Angers. Sa fête est marquée dans les martyrologes au 1er., au 10 et au 15 octobre. — Plusieurs agiographes ne distinguent point S. Clair, évêque de Nantes, de S. Clair, ou Clairs, martyr, africain d'origine, qui fut envoyé de Rome en Aquitaine, et prêcha l'Évangile dans le Limousin, le Périgord et l'Albigeois. La ville de Lectoure prétend avoir été le théâtre de son martyre. Son culte est célèbre dans le Berri et dans plusieurs provinces méridionales de la France. Henschénius a cherché à éclaircir l'histoire de ce saint dans son commentaire, *De S. Claro, episcopo martyre Lectoræ in Novempopulaniâ*; mais cette histoire est restée incertaine. — S. Clair, prêtre en Touraine, qui vivait sur la fin du 4e. siècle, était né, dit-on, dans l'Auvergne, d'une famille distinguée. Il fut

élevé par S. Martin de Tours, dans son monastère de Marmoutier, et mourut trois jours avant son maître. S. Sulpice-Sévère, qui fut particulièrement lié avec lui, en fait un grand éloge. Il fit transporter son corps dans l'église qu'il avait fait bâtir à Primuliac. S. Paulin composa trois épitaphes en son honneur, et les envoya à Sulpice-Sévère, qui les lui avait demandées. S. Clair n'est point nommé dans les anciens martyrologes; mais sa fête est indiquée au 8 novembre dans le martyrologe romain moderne. V—ve.

CLAIR, ou CLER (S.), abbé de St.-Marcel de Vienne en Dauphiné, naquit vers les commencements du règne de Clotaire II, sur les bords du Rhône, dans un lieu qui porte maintenant son nom. Il était encore en bas âge lorsqu'il perdit son père. Quelques années après, sa mère entra dans le monastère de Ste.-Blandine, qui servait de retraite à vingt-cinq veuves, et le mit dans le monastère de St.-Ferréol. Il gouverna pendant plus de vingt ans le monastère de St.-Marcel, où vivaient un grand nombre de religieux. On prétend qu'il prédit dans sa dernière maladie les ravages que les Sarrasins et les barbares d'Afrique devaient exercer long-temps après dans sa patrie. Baillet dit qu'il ne ferait pas difficulté de rapporter plusieurs miracles opérés par S. Clair, « si ceux de qui nous les tenons nous » avaient laissé de quoi les garantir. » Se sentant près de sa fin, S. Clair se fit porter dans l'église de Sainte-Blandine. On l'étendit sur un cilice, et pendant trois jours, il ne cessa de prier et de chanter le psautier avec ses religieux. On croit qu'il mourut dans ce saint exercice, vers l'an 660. Ses reliques furent dispersées par les calvinistes dans le 16e. siècle. Sa vie, anciennement écrite par un anonyme, a été publiée par Bollandus et par Mabillon. V—ve.

CLAIR (S.), prêtre et martyr, dans le 9e. siècle, naquit à Rochester, en Angleterre, y fut ordonné prêtre, et passa dans les Gaules. Il s'établit dans le Vexin, et mourut, dit-on, victime de sa chasteté. Une femme n'ayant pu faire chanceler sa vertu, se crut outragée, et commit le soin de sa vengeance à deux assassins qui le massacrèrent, vers l'an 894, dans un bourg qui porte son nom, situé sur l'Epte, à neuf lieues de Pontoise, et à douze de Rouen. Ce bourg est célèbre par le traité qui accorda à Rollon, duc des Normands, la province de Normandie et la princesse Giselle pour épouse. On voit encore auprès du bourg un ermitage où l'on croit que S. Clair faisait sa demeure, et où l'on va en pèlerinage de tous les lieux voisins. Il y a dans le diocèse de Coutances un autre bourg qui porte le nom de S. Clair, et suivant une ancienne tradition, le saint y vécut quelque temps avant de se retirer dans le Vexin. Plusieurs églises de France sont dédiées sous son invocation. Son culte est célèbre dans les diocèses de Rouen, de Paris et de Beauvais. Il est nommé le 4 novembre dans le martyrologe de France et dans le romain. « L'histoire de S. Clair, » dit Baillet, est couverte de nuages » qui ont paru jusqu'ici impénétrables » à ceux qui ont essayé de les percer. » La variété des fictions dont on l'a » obscurcie a été cause que l'on a » supposé deux saints de ce nom sur » la rivière d'Epte. » Mais cette opinion n'est appuyée sur aucun fondement solide. Le S. Clair imaginé par quelques auteurs modernes aurait été prêtre des idoles, converti par S. Nicaise de Rouen, et martyrisé sur l'Epte (*Voy.* Trigan, *Histoire ecclésiastique de Normandie*, tome II,

Vie de S. Clair, par Robert
en latin, Paris, 1655, in-4°.;
ançais, Rouen, 1645, in-8°.
du même saint a été publiée
hieu le Bon, chantre régulier
Victor, Paris, 1630, in-8°.;
Jacques Boyreau, jésuite,
n-12. V—ve.

IRAC (Louis-André de la
de) servit d'abord, pendant
dans l'infanterie, fut reçu in-
en 1712, et se trouva la même
en cette qualité, aux siéges du
i et de Bouchain. Il quitta le
près la paix, y rentra en 1723
grade de capitaine réformé,
1 siége de Kehl, en 1733, et à
Philisbourg, où il fut blessé
. Il devint successivement in-
en chef, colonel, et enfin bri-
es armées du roi en 1748. Il
vi aux siéges de Menin, d'Y-
le Furnes, de Namur et de
-Zoom. Il mourut à Bergue le
752. On a de lui: I. l'*Histoire*
volutions de Perse, 1750,
n-12: cette histoire va jusqu'en
IL l'*Ingénieur de campagne,*
ité de la fortification passa-
750, in-4°., fig., ouvrage fort
et qui est encore le meilleur
s ayons sur cette matière. J. L.
e en a donné un extrait sous
: *la Science des postes mili-*
1759, in-12. D. L. C.

IRAUT (Alexis-Claude),
ris le 7 mai 1713, fils de
ptiste Clairaut, maître de ma-
ques distingué et associé de
ie de Berlin, fut l'un des trois
es qu'on peut regarder comme
esseurs immédiats de Newton
découverte des lois du systê-
monde. Son entrée dans la
des mathématiques suivit de
le d'Euler, et précéda celle de
ert, à la suite desquels il se
t.

place sans aucun intermédiaire. Il fut l'un des enfants les plus précoces qu'on ait remarqué jusqu'ici. A dix ans, il lisait les *Sections coniques* du marquis de l'Hôpital, l'ouvrage le plus savant qu'il y eût alors sur l'application de l'algèbre à la géométrie et sur les courbes; presque aussitôt, il dévora l'analyse des *Infiniments petits*, du même auteur. En 1726, âgé seulement de douze ans et huit mois, il présenta à l'académie des sciences de Paris, un mémoire sur quatre courbes douées de propriétés remarquables. L'académie douta d'abord que ce mémoire fût entièrement de lui; mais les réponses qu'il fit aux questions qu'on lui adressa dissipèrent tout-à-fait ce doute. Le coup d'essai de notre jeune géomètre est imprimé à la suite d'un mémoire de son père, dans le tome IV des *Miscellanea Berolinensia*, accompagné d'un certificat d'authenticité donné par Fontenelle au nom de l'académie des sciences. Pascal s'est également annoncé de bonne heure; on a dit qu'il était parvenu seul jusqu'à la 32e. proposition du 1er. livre d'Euclide; mais ce fait, indiqué d'une manière assez vague, n'a point le degré de certitude et de notoriété des premiers succès de Clairaut. Cependant, nous nous garderons bien d'établir un parallèle entre l'un et l'autre; car il est permis de croire que les progrès du dernier étaient dus en grande partie aux leçons excellentes de son père, et surtout à l'ingénieuse adresse avec laquelle ce père, aussi sage qu'éclairé, avait su exciter, diriger et modérer quelquefois l'ardeur de son fils. L'influence de l'éducation doit paraître ici d'autant plus probable, que le frère puîné d'Alexis Clairaut avait également fait des progrès assez rapides pour être en état, à l'âge de quatorze ans, de lire à l'académie des sciences

un mémoire de sa composition. Les espérances qu'il donnait ne purent malheureusement se réaliser, la petite-vérole l'ayant emporté en deux jours, à l'âge de seize ans, un an après qu'il eut publié un *Traité des quadratures circulaires et hyperboliques*, approuvé par l'académie. On nous a conservé dans l'éloge académique d'Alexis Clairaut, des détails fort intéressants sur sa première éducation. Son père l'initia de bonne heure à la science qu'il professait; il y fut engagé par la justesse d'esprit que fit paraître l'enfant, pour ainsi dire, dès qu'il put parler, et il commença par exciter sa curiosité pour la géométrie, en lui enseignant à connaître les lettres de l'alphabet sur les figures des éléments d'Euclide. Par-là, il lui inspira le désir d'en tracer de pareilles, et d'en apprendre les propriétés, qui ne sont autre chose que les lois de leur construction, ou qui dérivent de ces lois. Il paraît, en effet, que la géométrie, dont l'objet est sensible, convient mieux au premier âge que les opérations de calcul, et doit être préférée pour faire commencer de bonne heure l'étude des mathématiques; mais il faut d'abord que ce soit une géométrie pratique, où la vérité des propositions se manifeste à l'œil ou se prouve par l'expérience, et que la constante répétition des mêmes faits conduise enfin au désir de chercher dans l'enchaînement des opérations la cause de la certitude de leur résultat. Le père de Clairaut fit marcher de front l'enseignement des langues avec celui des mathématiques, et sut trouver le temps de faire entrer dans l'esprit de son élève beaucoup de connaissances accessoires. A neuf ans, il savait assez de fortification pour entendre et développer les opérations d'un simulacre de siége qu'on fit au camp de Montreuil, près de P. en 1722, pour l'instruct roi. Il montrait alors sir d'entrer au service, tira plus d'une fois parti chant pour l'exciter au thématiques. Enfin, à t était en état de tenir s une société de savants et se trouvaient la Condam Julien Leroi. Tant de si connaître d'un grand no sonnes distinguées par l leurs lumières, et il éta qu'il ne fût entraîné dan plus brillante ou plus celle des sciences; mai fidèle à la géométrie, et travaux furent bien réc les suffrages honorables lit, lorsqu'il fit paraître se *sur les courbes à double* premier traité qui ait é cette matière, et qu'il av à l'âge de treize ans. Les dont cet ouvrage est rev qu'il était en état de parai l'auteur n'ayant encore En 1731, Clairaut fut d'entrer à l'académie; il n'avait que dix-huit obligé de demander au mission spéciale pour le jeune candidat, le ré compagnie portant qu'o éligible au-dessous de vi dispense fut accordée a première fois; il n'y eut solliciter depuis. Un acc pressé ne fit qu'augment Clairaut pour le travail, de cet article ne nous p de donner le détail de mémoires d'analyse, de d'optique, qui en furent raut s'étant lié avec Mau la réputation commençai

rent ensemble visiter à Bâle Bernoulli, qui avait eu une part ante dans l'invention des nou- calculs, et qui, par son âge par son savoir, était le Nestor ſomètres. De retour à Paris, it et Maupertuis se retirèrent nt Valérien pour se livrer plus ment à l'étude. La marquise du let, l'amie de Voltaire, voulant ir des connaissances en mathé- es, allait souvent à cheval visi- iraut dans sa retraite, et pren- lui des leçons qui ont été l'oc- des *Éléments de géométrie* publiés depuis. La question de e de la terre, qui occupait alors mie, offrait trop d'attrait aux ches d'un géomètre, pour que it ne s'y donnât pas tout entier; lu nombre des académiciens qui it en Laponie mesurer un de- u méridien ; cette mesure fut de plusieurs mémoires; et son *de la figure de la terre*, le r écrit de quelque étendue où omètre français ait ajouté aux rertes de Newton, le premier où l'on trouve l'expression ana- des conditions de l'équilibre uides, est regardé comme l'un us beaux ouvrages de mathéma- du siècle dernier. On peut voir, ele d'Alembert, le sujet et l'im- ce du problème des trois corps, Clairaut s'en était également oc- Ces deux géomètres présentè- même jour leurs solutions à émie des sciences; Clairaut ren- pte de la sienne dans la séance ue du 15 novembre 1747 (*V. Mémoires de l'académie des ès.*) Il en tira une *Théorie de ne*, qui remporta le prix pro- ar l'académie de Pétersbourg en , et d'après laquelle il publia, 54, des tables bien plus exactes que celles que Flamstead avait construites en s'appuyant sur les recherches de Newton. Cette solution n'étant qu'approximative, comme toutes celles qu'on a obtenues depuis du même problème, elle ne donna d'abord que la moitié du mouvement de l'apogée de la lune ; Clairaut se pressa trop d'en conclure qu'il fallait modifier la loi de l'attraction. Buffon, qui était alors au rang des mathématiciens, combattit cette idée, mais par des raisons fondées sur un abus de mots. Cependant Clairaut revint sur ses calculs, et, les ayant poussés plus loin, trouva, dans une nouvelle correction, le dénoûment de la difficulté; ainsi la loi de Newton ne parut défectueuse un moment que pour recevoir ensuite une confirmation plus éclatante. Clairaut eut encore l'honneur de lui procurer un nouveau triomphe. Le retour de la comète de 1682, prédit par Halley pour 1757 ou 1758, pouvait être retardé par l'action de Jupiter et de Saturne dans le voisinage desquels elle devait passer avant de redevenir visible. Clairaut appliqua sa solution du problème des trois corps, à l'évaluation de ce dérangement, et trouva que la révolution de la comète serait alongée de cinq cent onze jours par l'action de Jupiter, et de cent jours par celle de Saturne. L'erreur de ce résultat ne fut que de vingt-deux jours, et M. de Laplace a remarqué qu'elle n'eût été que de treize, si Clairaut avait connu plus exactement la masse de Saturne. Cette belle application exigeait des calculs immenses, pour lesquels Clairaut se fit aider par Lalande, et même par quelques dames; mais il avait préparé toutes les formules avec cette simplicité et cette clarté qui caractérisent tous ses ouvrages. Comme il tournait ses efforts et ses vues vers les applications, il ne

chercha d'abord qu'à simplifier les équations du problème des trois corps, et ne prévit pas le parti que l'on pouvait tirer de la forme symétrique sous laquelle elles se présentent, lorsqu'on envisage le problème dans toute sa généralité. Il essuya quelques critiques à ce sujet; et, pour y répondre et montrer que ce n'était pas la difficulté d'obtenir ces équations qui l'avait arrêté, il lut à l'académie, à l'occasion d'un prix proposé par M. de Lauraguais, un mémoire où il tira de ces mêmes équations des conséquences qui sont devenues fécondes entre les mains de ses successeurs; mais ne voyant toujours que la difficulté d'intégrer, c'est-à-dire, d'obtenir une solution exacte, il termine son calcul par ces mots: « Intègre maintenant » qui pourra. » Et, jusqu'ici, personne n'a pu le faire. Ce morceau, curieux pour l'histoire de la science, a été inséré dans le *Journal des savants* (août 1759). On trouve aussi dans le même journal (décembre 1760, et janvier 1761) les premiers essais de Clairaut sur cette matière, tels qu'ils avaient été présentés d'abord à l'académie des sciences; mais ce n'est pas sans quelque peine qu'on voit les journaux scientifiques de ce temps, occupés d'une discussion très animée, et presque d'une dispute, entre d'Alembert et Clairaut, suscitée en grande partie par les éloges indiscrets de ces hommes qui ne montrent tant de zèle pour la gloire d'un savant, que dans la vue d'en déprécier un autre, et ne marquent leur existence que par les querelles qu'ils excitent. Les travaux de Clairaut, sans cesse rapprochés du public par des applications, frappèrent davantage les yeux de ce public que les recherches abstraites de d'Alembert, qui n'eut jamais assez de patience pour entreprendre de longs calculs numériques, et qui ne sut, ou ne voulut pas se procurer l'aide de ces hommes capables de soutenir longtemps un travail presque mécanique, et sans le secours desquels les plus belles formules seraient demeurées stériles. C'est peut-être le défaut d'un tel secours qui a rendu d'Alembert moins soigneux de perfectionner ses résultats; ajoutez à cela que les nombreux détracteurs de ses succès littéraires formèrent un parti pour exalter son rival, qui, sans leur exagération, n'eût été que son émule. Clairaut s'étant renfermé dans la culture des mathématiques, ce n'était que sous ce point de vue qu'on pouvait le comparer à d'Alembert; et, si l'astronomie a de plus grandes obligations au premier qu'au second, celui-ci a résolu des problèmes non moins importants et peut-être plus difficiles, dont il ne partage l'honneur avec personne. S'il a moins bien réussi dans les applications, il a plus avancé la science. Clairaut eut des disciples qui lui firent honneur; de ce nombre était l'illustre et malheureux Bailly. Lorsque celui-ci, dessinant à grands traits le tableau des progrès que l'analyse a fait faire à la physique céleste, rend un juste hommage à la mémoire de son maître, il trace avec autant de justesse que d'éloquence le portrait du véritable géomètre, et montre quelles doivent être les qualités éminentes de l'esprit d'un savant, digne de ce titre. Ce morceau, que sa longueur nous empêche de rapporter ici, et l'un des plus remarquables de ceux qui sont sortis de la plume de Bailly, est bien propre à faire apprécier les déclamations vagues que des esprits superficiels ne cessent de reproduire contre les sciences exactes et ceux qui les cultivent (*Histoire de l'astronomie moderne*, tom. III, pag. 197). Pour ne pas interrompre

l'énumération des recherches de Clairaut sur le système du monde, nous avons différé de parler des deux ouvrages élémentaires qu'il a composés, et qui, par leur élégance et leur clarté, sont au premier rang des livres de ce genre; ce sont ses *Éléments de géométrie*, résultat des leçons qu'il donna à Mme. du Chastelet, et ses *Éléments d'algèbre*. Dans le premier de ces ouvrages, il n'a voulu faire entrer que les propositions fécondes qui servent de base aux théories plus élevées, et qu'il faut, par cette raison, avoir sans cesse présentes à l'esprit. Pour faciliter la tâche de la mémoire autant que celle du jugement, il a cherché à faire naître ces propositions les unes des autres, dans un ordre qui parût celui de l'invention. Par ce moyen, il a rendu son livre très propre à faire goûter l'étude des mathématiques à de jeunes élèves, en éloignant les difficultés et l'appareil par lesquels la méthode des anciens fait acheter la rigueur qu'on lui attribue exclusivement. Cependant, il ne faut pas croire que les éléments de Clairaut soient inexacts; l'enchaînement qu'ils présentent peut encore satisfaire un esprit juste qui veut arriver aux applications par le chemin le plus court. S'il était utile de ramener à la méthode d'invention la forme des éléments de géométrie, cette heureuse innovation était indispensable pour les éléments d'algèbre, dont les commencements n'offraient aucune prise à l'esprit de ceux qui veulent apercevoir le but de leurs études. En revenant sur les pas des inventeurs, Clairaut fit disparaître l'espèce de mécanisme que la forme dogmatique avait introduite dans les principes de l'algèbre. Le véritable objet des règles fut mis en évidence, et la raison eut sa part dès l'entrée d'une carrière où, auparavant, il fallait en suspendre l'usage pendant assez long-temps. Le livre de Clairaut ne pouvait donc manquer d'avoir un grand succès. La marche qu'il y avait tracée ne fut pourtant pas suivie par ses contemporains; on trouva que le passage trop insensible d'une vérité à une autre empêchait la mémoire de s'en saisir aussi fortement, et que l'obligation de tout amener par des problèmes occasionnait de la prolixité; mais ces inconvénients étaient faciles à faire disparaître, en restreignant l'ordre d'invention aux développements nécessaires pour faire apercevoir le but de la science, et lier ensemble les grandes théories. Avec ces modifications, il semble que la marche de Clairaut doit être généralement adoptée. Ce géomètre est un des savants dont on peut dire, avec le plus de vérité, que l'histoire de leur vie n'est que celle de leurs travaux. Clairaut ne s'est point marié. Quoique très répandu dans le monde, il s'était imposé la loi de ne jamais souper en ville; il l'observa long-temps; mais cédant enfin aux importunités de ses amis, il y manqua; son estomac fut dérangé, et cette indisposition, jointe à un gros rhume, l'enleva aux sciences le 17 mai 1765, âgé seulement de cinquante-deux ans. Son père eut le malheur de lui survivre, peu de temps sans doute; car l'historien de l'académie, qui a fait l'éloge de Clairaut, dit que, de la nombreuse famille de ce géomètre, dont le père avait eu vingt enfants, il ne restait qu'une fille, à laquelle le roi fit une pension de 1200 livres, en considération du mérite de son frère. Il fut membre des premières académies de l'Europe. Son éloge se trouve dans l'histoire de celle des sciences de Paris, dans le *Journal des savants*, dont il était un des rédacteurs, et auquel il a fou

coup d'articles intéressants. On y loue la netteté de son esprit, l'affabilité et la simplicité de ses manières. Ses ouvrages, publiés séparément, sont : I. *Recherches sur les courbes à double courbure*, Paris, 1731, in-4°.; II. *Éléments de géométrie*, in-8°.; la 1re. édition est de 1741, et la dernière de 1765; III. *Théorie de la figure de la terre*, Paris, 1743, in-8°.; on l'a réimprimée en 1808; IV. *Éléments d'algèbre*, in-8°.; la 1re. édition est de 1746; la 3e., imprimée en 1760, est très estimée; en 1797, il en a paru une *avec des additions tirées en partie des leçons données à l'école normale par Lagrange et Laplace, et précédée d'un Traité élémentaire d'arithmétique*, 2 vol. in-8°.; V. *Théorie de la lune déduite du seul principe de l'attraction*, in-4°., pièce couronnée par l'académie de Pétersbourg en 1752; elle a eu une seconde édition à Paris en 1765, accompagnée de tables de la lune, dont la 1re. édition a paru in-8°. en 1754; VI. *Théorie du mouvement des Comètes*, Paris, 1760, in-8°. Clairaut avait fait sur le même sujet une pièce qui a partagé un prix à l'académie de Pétersbourg. L'écrit intitulé : *Solution analytique des principaux problèmes qui concernent le système du monde*, et mis par Mme. Du Chastelet à la suite de sa traduction du livre des *Principes* de Newton, a été rédigé par cette dame sous la direction de Clairaut. L—x.

CLAIRE (Ste.), vierge et abbesse, fondatrice des religieuses de S. François, dites *Clarisses*, naquit à Assise, à la fin du 12e. siècle. Ses parents étaient distingués par leur naissance et par leurs richesses. Son père se nommait *Phavorino Sciffo*; sa mère, *Hortulane*. Claire avait le caractère doux, l'esprit docile, le cœur droit. Elle montra, dès son enfance, u extraordinaire. A l'exemple d ermite des déserts de Scété, q tait avec de petits cailloux les t soixante-six prières qu'il répé que jour, Claire comptait les avec de petites pierres qu'elle dans son sein. S. François était déjà célèbre en Italie, Claire alla le consulter sur qu'elle avait de se consacrer et de ne point accepter l'ép sa famille voulait lui donner. après, elle se sauva de la mai ternelle, et, suivie d'une jeu pagne, elle se présenta au cou de la *Portioncule*, où Franço avec ses disciples. Le saint recevoir à la porte de son é était accompagné de ses religie nant des cierges à la main. conduite devant l'autel de la quitta ses riches vêtements; F lui coupa les cheveux, et la d'un sac serré d'une corde : el alors dix-huit ans. S. François, point encore établi des religie son ordre, plaça la jeune vier un couvent de bénédictines. cette époque (l'an 1212) q l'institution de l'ordre dès cl Sciffo, qui se crut déshonoré conduite de sa fille, vint avec parents pour l'arracher de sa s Elle embrassa l'autel avec for habits furent déchirés; mais lence fut arrêtée par la crai sacrilége : Claire triompha. Agnès, sa sœur, âgée de q ans, vint la joindre. S. Fran donna l'habit, et mit les deu dans une petite maison, où le Hortulane et plusieurs dames guées vinrent se réunir. Cette c nauté naissante, dont Claire é périeure avec le titre d'abbesse, tait déjà seize personnes, dor

appartenaient à l'illustre maison des Ubaldini de Florence. Le nouvel ordre prit des accroissements rapides. Il eut bientôt des monastères à Pérouse, à Arezzo, à Padoue, à Rome, à Venise, à Mantoue, à Bologne, à Spolète, à Milan, à Sienne, à Pise, et dans plusieurs villes d'Allemagne. Agnès, fille du roi de Bohême, fonda un couvent de clarisses à Prague, et y prit elle-même le voile religieux. Cet ordre était principalement fondé sur la pauvreté. S. François avait voulu que les clarisses ne possédassent aucun revenu fixe : elles ne vivaient que d'aumônes. Héritière d'une fortune considérable, Claire n'en retint rien pour son monastère, et distribua tous ses biens aux pauvres. Le pape Grégoire IX ayant voulu doter le monastère de St.-Damien, Claire le conjura de n'apporter aucun changement à la règle; et, tandis que les autres corps religieux demandaient (en 1251) à Innocent IV qu'il leur fût permis de posséder des biens, elle présenta à ce pontife une requête pour le prier de conserver à son ordre le privilége de la pauvreté évangélique. Innocent confirma ce privilége singulier par une bulle qu'il écrivit de sa main, et qu'il arrosa de ses larmes. Cependant, Urbain IV permit dans la suite à plusieurs maisons de cet ordre de posséder des rentes. Les religieuses qui reçurent cette mitigation furent appelées *Urbanistes*. On a continué de désigner par le nom de *pauvres clarisses* celles qui suivent la réforme de Ste. Colette. Les capucines, les annonciades, les cordelières ou sœurs grises, les récollettes, les religieuses de l'*Ave Maria* et de la Conception, devinrent des branches de l'ordre de Ste. Claire, qui comptait, à la fin du 18e. siècle, plus de quatre mille maisons. Claire et ses compagnes pratiquaient des austérités jusque-là inconnues parmi les personnes de leur sexe. Elles marchaient nu-pieds, couchaient sur la terre nue, et gardaient un silence presque continuel. Claire portait un cilice de crin, serré d'une corde de treize nœuds. Des fagots de sarment formaient sa couche; un tronc d'arbre lui servait d'oreiller. Ses jeûnes étaient effrayants, sa prière presque continuelle, ses austérités à peine concevables. Sa santé en fut altérée, surtout dans les vingt-neuf dernières années de sa vie. On rapporte que, la ville d'Assise ayant été assiégée par les Sarrasins, Ste. Claire, alors malade, se présenta à la porte de son monastère, tenant dans ses mains un ciboire, et qu'elle s'écria : « Serait-il » possible, ô mon Dieu! que vos ser» vantes, que vous avez rassemblées » ici, et que vous avez nourries dans » votre amour, tombassent entre les » mains des infidèles? Sauvez-les, Sei» gneur, et moi avec elles! » L'historien de sa vie ajoute que les Sarrasins escaladaient déjà les murailles du couvent; mais que, frappés d'une terreur subite, ils se précipitèrent en tumulte de leurs échelles, et s'enfuirent rapidement. Lorsque Claire fut près de sa fin, elle bénit ses compagnes qui fondaient en larmes, se fit lire la passion du Sauveur pendant son agonie, et mourut le 11 août 1253, dans la 60e. année de son âge. Innocent IV, qui était venu la visiter peu de temps avant sa mort, revint pour assister à ses funérailles, et, lorsque les franciscains entonnèrent l'office des morts, le pontife voulut d'abord faire chanter l'office des vierges saintes, et commencer ainsi la canonisation. Il en fut empêché par les représentations des cardinaux, qui jugèrent qu'il ne fallait rien précipiter. Deux ans après, Claire fut canonisée par Alexan-

dre IV, qui avait prononcé son oraison funèbre n'étant encore que cardinal d'Ostie (*Voy.* les *Acta sanctorum* des Bollandistes, les *Annales des franciscains* par Wadding, et la vie de Ste. Claire en anglais). — CLAIRE (Ste.), née à Montefalco, près de Spolette, vers 1275, fut abbesse d'un monastère de vierges qui suivaient la règle de S. Augustin, et mourut le 18 août 1308. Le pape Jean XXII ordonna le procès de sa canonisation. Elle est nommée dans le martyrologe romain. V—VE.

CLAIRÉ (MARTIN), jésuite, naquit, en 1612, à St.-Valéry-sur-Mer, cultiva les muses latines avec succès, se distingua dans le ministère de la chaire, occupa divers emplois dans sa compagnie, et mourut à la Flèche en 1693. On a de lui un recueil latin intitulé : *Hymni ecclesiastici*, Paris, 1673, in-4°.; il en donna une autre édition, augmentée d'une seconde partie, Paris, 1676, in-12. On remarque dans les hymnes de l'ancienne église une latinité barbare, des termes ambigus, obscurs, et une prosodie vicieuse. Le P. Clairé, voulant remédier à ces défauts, a souvent réussi à rétablir dans ces hymnes l'élégance, la pureté et la clarté. Il a cherché surtout à ne point s'écarter des originaux; plusieurs de ses odes sacrées paraissent ressembler aux anciennes, et ce sont celles qui lui ont le plus coûté. On ne doit point oublier, et c'est ce qui rend son travail plus recommandable, que, loin d'avoir des modèles à imiter, il n'avait point d'exemple, en matière d'hymnes ecclésiastiques, qu'il ne dût éviter. Enfin, il ouvrit, non sans honneur, la voie où les Santeuil et les Coffin ont obtenu tant de succès. V—VE.

CLAIRION. *Voy.* CLÉRION.

CLAIRON (CLAIRE-JOSEPHE-LEYRIS DE LA TUDE, plus connue sous le nom de Mlle.), l'une des plus grandes comédiennes qui ayent paru sur la scène française, naquit en 1725 dans les environs de Condé en Flandre. Ses parents, quoique pauvres, lui donnèrent une éducation assez soignée pour qu'à l'âge de douze ans, elle pût obtenir un ordre de début à la comédie italienne; elle y joua les soubrettes jusqu'à l'année suivante, époque où elle s'engagea dans la troupe de Rouen, pour y remplir des rôles convenables à son âge, chanter dans l'opéra-comique et danser dans les ballets. Elle joua ensuite successivement sur les théâtres de Lille, de Dunkerque, de Gand, et sa voix ayant acquis beaucoup d'étendue, elle reçut un ordre pour venir débuter à l'Opéra (mars 1743), afin d'y doubler Mlle. le Maure, célèbre cantatrice. Cependant le véritable talent de Mlle. Clairon, perçant à travers les vaines tentatives que l'on faisait pour la borner aux pièces chantées, elle obtint un nouvel ordre de début à la comédie française, pour doubler Mlle. Dangeville dans les soubrettes. Les comédiens l'ayant prévenue qu'elle n'en serait pas moins tenue de jouer de petits rôles dans la tragédie, de chanter et de danser dans les pièces à agréments, elle consentit à tout; mais elle prouva dès-lors qu'elle avait le sentiment de sa force et une sorte d'orgueil qui la mettait au-dessus de la crainte; car elle demanda à débuter par le rôle de *Phèdre*, dans lequel Mlle. Dumesnil produisait un effet difficile à rendre. Cette demande, de la part d'une actrice qu'on n'avait encore vue que dans les soubrettes, étonna les comédiens; elle avait le droit de choisir, elle insista, et l'on crut généralement qu'elle allait recevoir du public une leçon qui la remettrait à sa véritable place.... Elle dé-

19 septembre 1743, et son
e fut d'autant plus complet
it plus inattendu. Par une
ité assez remarquable, il pa-
les succès de Mlle. Clairon,
soubrettes, furent moins bril-
ais le talent qu'elle déploya
rement dans les rôles de *Zé-*
'Ariane, d'*Electre*, fixèrent
ation et son emploi. Elle fut
la comédie française dès le
ivant. Tous les journaux et
s du temps sont remplis de
ges de la sensation que firent
nts débuts de Mlle. Clairon.
lui adressa des vers, dans les-
la plaça au-dessus d'actrices
ent tenu ou tenaient encore
ier rang. Mlle. Dumesnil ne
nt cependant d'être applaudie
e sa jeune rivale; le talent de
s comédiennes était trop dif-
our être comparé: l'une offrait
phe de l'art, l'autre celui de
e. Aucune actrice ne porta si
e Mlle. Clairon la connais-
e cet art, aucune n'étudia ses
ec plus de profondeur. Dorat

it mesurés, ses yeux remplis d'audace,
mouvements déployés avec grâce.
eates, silence, elle a tout combiné.
. . . . . .
ite maintien! quelle noble fierté!
n'a l'art, chez elle a de la vérité.

nt Mlle. Clairon était petite et
olie que belle; mais au théâtre
, sa figure, sa voix avaient une
, une dignité avec laquelle
par se familiariser, au point
ns le monde et dans sa propre
elle paraissait toujours péné-
sentiments de grandeur, de
qui brillaient dans les rôles de
ploi. Cette exagération, vue
, jeta quelquefois du ridicule
ersonne; et ses camarades,
traitait habituellement avec
uteur dédaigneuse, ne pou-

vaient ignorer que sa vie privée avait été l'objet de censures assez graves. L'*Histoire de Frétillon*, publiée en 1743 (*V.* Caylus), ne contribua pas peu à jeter de la défaveur sur ses mœurs; mais ce livre, qui lui causa toute la vie de vifs chagrins, contient peu d'anecdotes vraies et beaucoup de calomnies. Quoi qu'il en soit, son caractère altier se peignit tout entier dans le refus qu'elle fit, de concert avec plusieurs autres acteurs, de paraître avec le comédien Dubois, dans la tragédie du *Siége de Calais*, dont la vingtième représentation était affichée. Le public indigné ne voulut entendre aucune excuse, et, parmi les cris de *Calais! Calais!* on distingua bientôt ceux de *Frétillon à l'hôpital! Clairon au Fort l'Evêque!* Un exempt de police vint en effet le lendemain, 16 avril 1765, l'inviter à se rendre dans cette prison. L'épouse de l'intendant de Paris, qui était alors chez elle, oubliant son rang, l'y conduisit dans sa voiture, et Mlle. Clairon conserva encore son caractère dans cette circonstance. Tout en se soumettant aux ordres de S. M., elle fit observer à l'exempt que son honneur restait intact, et que le roi lui-même n'y pouvait rien. « Vous avez raison, lui dit » l'exempt, où il n'y a rien, le roi perd » ses droits. » Cette aventure ayant fait beaucoup de bruit, il était facile de prévoir que Mlle. Clairon ne consentirait jamais à reparaître devant ce public qui avait voulu l'humilier. Elle eut l'air cependant de ne pas avoir pris définitivement son parti, et ne signifia sa retraite qu'au renouvellement de l'année théâtrale; mais elle ne se laissa point fléchir, et, quoique son brevet de pension porte la date de 1766, elle quitta réellement le théâtre au mois d'avril 1765, à une époque où elle pouvait encore embellir la scène fran-

çaise. Pendant les vingt-deux années que cette actrice a fait partie de la société des comédiens français, elle a créé plusieurs rôles importants et en a fait valoir de très faibles; on peut même dire que c'est à son talent supérieur que quelques ouvrages ont dû leur succès, puisqu'après sa retraite, ils sont tombés dans l'oubli. La peinture, la gravure et la sculpture se sont efforcées de reproduire les traits de Mlle. Clairon. Un certain nombre de ses admirateurs se sont réunis et lui ont fait frapper une médaille; mais ces hommages, et surtout le ton avec lequel elle les recevait, furent souvent l'objet de sanglantes épigrammes. Mlle. Clairon avait acquis une fortune assez considérable; mais les opérations de l'abbé Terray l'ayant diminuée d'environ un quart, elle se trouva trop pauvre pour vivre dans la capitale, et alla se fixer à la cour du margrave d'Anspach; elle y passa dix-sept ans, et revint au bout de ce temps se fixer à Paris. Parmi les élèves qu'elle a formés, on doit nommer M. Larive et Mlle. Raucourt. Cette actrice a publié en 1799, un vol. in-8°., ayant pour titre: *Mémoires d'Hippolyte Clairon, et réflexions sur la déclamation théâtrale*, dont on a donné une seconde édition la même année. Ce sont des morceaux détachés, dans lesquels elle a toujours soin de se peindre d'une manière fort avantageuse, et qui contraste avec la plupart des jugements qu'elle porte sur Mlle. Dumesnil et les principaux acteurs de son temps (*V.* Dumesnil); cependant, les jeunes gens qui se destinent à la carrière qu'elle a suivie avec tant de succès, et sur laquelle elle avait profondément réfléchi, liront avec fruit ses observations sur l'art dramatique. On y remarque aussi une histoire merveilleuse qui prouve qu'elle avait la faiblesse de croire aux revenants. Quoi qu'il en soit, ce n'est point dans ces mémoires que l'on doit chercher des détails exacts sur sa vie privée. Cette actrice est morte à Paris le 18 janvier 1803. P—x.

CLAIRON (Maillet du). *Voy.* Maillet.

CLAISSENS (Antoine), peintre flamand de la fin du 15e. siècle, fut élève de Quintin Messis, dit le *Maréchal d'Anvers*, parce que cet artiste avait fait ce métier jusqu'à l'âge de vingt ans, avant de manier le pinceau. Claissens, dont les ouvrages sont très rares, avait autrefois à l'hôtel de ville de Bruges trois tableaux, dont l'un représentait le *Repas d'Esther;* les deux autres, que l'on voit aujourd'hui au musée Napoléon, retracent le *Jugement de Cambyse:* c'est le trait fameux de justice, ou, pour mieux dire, de cruauté de ce barbare fils de Cyrus, qui fit écorcher vif un juge convaincu, dit-on, de prévarication, et qui donna sa place au fils de cet malheureux, en le faisant asseoir sur le siége recouvert de la peau de son père. Les deux tableaux de Claissens se ressentent du goût flamand et de l'époque où ils furent composés. Rien n'y rappelle le siècle ni le pays où l'action se passa, et il serait difficile que des compositions pittoresques fussent plus défectueuses sous le rapport du costume. Le pinceau en est sec, le dessin de mauvais goût; la couleur vigoureuse, il est vrai, mais dure et sans aucune entente du clair-obscur ni de la perspective. En remarquant ces défauts, aussi nombreux que choquants, on doit reconnaître que l'expression, cette partie essentielle de l'art, y est portée au plus haut degré. Dans le premier de ces tableaux, où Cambyse fait saisir le juge sur son tribunal, l'anxiété, les terreurs du ma-

gistrat coupable, sont parfaitement rendues. Le second tableau est encore plus remarquable, c'est même un chef-d'œuvre, mais un chef-d'œuvre où la vérité de l'imitation est portée jusqu'à l'horreur. Les convulsions du malheureux que l'on écorche contrastent d'une manière à la fois admirable et affreuse avec le calme imperturbable des bourreaux; mais au lieu d'atteindre le but, le peintre l'a dépassé, et, après la première impression, cette horrible scène, si énergiquement rendue, n'inspire plus que le dégoût, surtout à ceux des spectateurs qui connaissent et apprécient le génie céleste des Grecs, nos maîtres dans tous les arts, et qui ont si bien su exprimer la douleur sans jamais s'écarter de la grâce. D—T.

CLAJUS. *V.* CLAY.

CLAMENGES (MATHIEU-NICOLAS DE), en latin *Clemangius*, ou *de Clemangiis*, naquit vers le milieu du 14°. siècle, époque où les noms n'étaient pas encore invariablement fixés dans chaque famille. Il était né dans le village de Clamenges, près de Châlons en Champagne, et en prit le nom. « C'était alors, dit Mézeray, la coutume des gens de lettres qui étaient issus de bas lieu. » Le père de Clamenges exerçait la profession de médecin à Châlons. Il avait un frère grand-maître du collége de Navarre, et qui mourut en 1430. Mathieu-Nicolas fit toutes ses études dans ce même collége, et d'une manière très brillante. On voit qu'il était recteur de l'université en 1393. L'anti-pape Benoît XIII le choisit pour secrétaire, et ce fut cette faveur du pape qui donna lieu de soupçonner que Clamenges, le meilleur écrivain de ce temps, avait dressé la bulle d'excommunication contre le roi de France, Charles VI. Il chercha à se justifier de cette accusation, et détruisit en partie les préventions que sa conduite avait fait naître; elles furent si fortes, qu'il jugea prudent de se retirer à Gènes. A son retour en France, il obtint la place de trésorier de Langres. De nouvelles préventions l'obligèrent à quitter une seconde fois sa patrie, et il alla vivre ignoré dans le monastère de Vallombreuse en Toscane, où il passa plusieurs années. Ce fut dans cette retraite qu'il composa ses principaux ouvrages. Le roi lui accorda son pardon; il lui rendit ses bénéfices, et, à son retour, il fut nommé chantre et archi-diacre de Baïeux. Sur la fin de sa carrière, il revint au collége de Navarre, dont il fut proviseur, et il y mourut. Il fut, dit Lydius, historien de sa vie, enterré dans la chapelle de ce collége, sous la lampe, devant le grand autel. Il choisit lui-même cet endroit, parce qu'ayant été dans sa jeunesse boursier dans ce collége, il était venu souvent la nuit étudier à la lueur de cette lampe, ce qui donna lieu à cette inscription, assez dans le goût qui régnait à cette époque :

Qui lampas fuit ecclesiæ sub lampade jacet.

On lisait encore, avant la révolution, sur sa tombe, l'épitaphe qui suit :

Belga fui, catalaunus eram, Clamengius orta;
Hic humus ossa tenet, spiritus astra petit.

On ignore l'époque de la mort de Clamenges; mais il vivait encore au temps du concile de Bâle (1431), ainsi qu'on le voit par trois lettres insérées dans le recueil de ses œuvres. Ce recueil, qui fut imprimé à Leyde, 1613, in-4°., par les soins de Lydius, contient les ouvrages suivants: I. *De corrupto ecclesiæ statu* : ce traité est le plus considérable; il avait paru séparément à Helmstadt, 1620, in-8°.; édition qui passe pour la plus ample. II. *De fructu eremi*; III. *De fructu rerum adversarum*; IV. *De*

novis cœlebritatibus non instituendis; V. *De præsulibus simoniacis;* VI. *De filio prodigo;* VII. un discours aux princes français contre la guerre civile; VIII. cent trente-sept Lettres sur différents sujets; la dernière est adressée à Henri, roi d'Angleterre; plusieurs le sont à Jean Gerson, d'autres à des prélats et à des cardinaux. IX. *De lapsu et reparatione justitiæ:* il dédia ce traité à Philippe, duc de Bourgogne; X. *De annatis non solvendis;* XI. *Super materiâ concilii generalis;* XII. une pièce de cent vingt-huit vers latins, sur le schisme qui divisait l'Eglise. L'auteur de cet article possède un manuscrit daté du commencement du 15e. siècle, qui contient, outre les ouvrages ci-dessus, plusieurs autres écrits, et notamment un mémoire que Clamenges rédigea par ordre de l'université, pour ramener les esprits et faire cesser le schisme qui causait alors un grand scandale dans la chrétienté. Ce mémoire, dont les matériaux avaient été fournis par P. d'Ailly et par G. Deschamps (*Voy.* l'*Histoire de l'université*, par Crevier, tome III, page 113), fut d'abord bien reçu du roi; mais les intrigues du cardinal P. de Lune, dit une ancienne note jointe au manuscrit, empêchèrent que les projets de Clamanges ne fussent exécutés. Sa latinité est remarquable; son style est orné, sans affectation; il abonde en termes choisis et en heureuses applications des auteurs sacrés et profanes; mordant dans ses satires, il est agréable dans ses descriptions. Cet auteur, qu'on ne lit plus, a joui de son temps d'une étonnante réputation. Il était en commerce de lettres avec les ministres et les souverains, et son nom, si souvent proclamé immortel dans le 14e. siècle, est à peine connu aujourd'hui de quelques érudits. Lacroix du Maine et Duverdier prétendent que le roman ou plutôt l'histoire tragique intitulée : *Floridan et la belle Ellinde*, qui a paru à la suite de l'*Histoire du petit Jehan de Saintré*, Paris, 1517, petit in-fol., et Paris, 1724-30, in-12, a été traduite du latin de Nicolas de Clamenges, par Basse de Brinchamel. Jacques Hommey, religieux augustin, paraît appuyer cette assertion, en insérant tout au long, en latin, la lettre qui contient cette histoire de Floridan, tirée du manuscrit de Nicolas de Clamenges, dans son *Supplementum patrum*, Paris, 1655, in-8°.; mais il est bon d'observer que la traduction de Basse de Brinchamel est une paraphrase plutôt qu'une simple traduction, puisque la lettre latine originale n'est que de 5 pag. in-8°.; elle n'est pas dans l'édition de 1613, et le P. Hommey se proposait d'en donner une édition plus complète in-fol. On trouve la Vie de Nicolas de Clamenges dans le *Gersoniana* de Dupin, et dans le recueil de pièces concernant le concile de Constance, donné par van der Hardt (Francfort, 1697, in-fol., ou Helmstadt, 1700, 7 vol. in-fol.), avec des lettres choisies de Clamenges au sujet de ce concile, une notice de ses œuvres qui se gardent dans plusieurs bibliothèques de l'Europe, et son traité *De corrupto ecclesiæ statu*, donné d'une manière plus exacte. M—r.

CLAMORGAN (Jean de), seigneur de Saane, ou Saave, premier capitaine et chef de la marine du Penent, servit sur mer pendant quarante-cinq ans, sous François Ier., Henri II, François II et Charles IX. Il dédia à ce dernier *la Chasse au loup, en laquelle est contenue la nature des loups et la manière de les prendre, tant par chiens, filets, pièges qu'autres instruments.* Cet ouvrage, qui

our la première fois à la suite *faïson rustique*, de Ch. Es- Paris, 1566, in-4°., fig., et rouve joint au même ouvrage s éditions données à Rouen, Anvers, etc., a été traduit en sous ce titre : *la Caccia del* Turin, 1583, in-8°. L.-J. traduisit en vers rimés alle- en 1582; on en conserve le rit dans la bibliothèque de Clamorgan avait étudié l'his- tureile dans les meilleurs livres de son temps; mais cette n'avait point fait encore en de grands progrès. Il traite de e du loup, de la manière de les chiens pour la chasse de nal, et des remèdes que l'on er de ses différentes parties. gan rapporte, d'après Isidore, loup, en voyant l'homme le , lui ôte la voix, parce qu'il l'air de son haleine, etc. Cette vulgaire est très ancienne. dit dans ses *Bucoliques : Lu- im videre priores*, et de là u le proverbe : *Lupus in fa-* lamorgan avait aussi composé *rte universelle, en forme de li- r un point non accoutumé de e, et plan de tout le monde, uelle sont les mers et terres en longitude et latitude.* Il a au roi François Ier., qui la ans sa bibliothèque de Fontai- . Clamorgan fait mention de rte dans son épître dédicatoire *hasse au loup.* Il y parle aussi re *De la façon et manière de ire les grands navires, les et victailler, dresser le com- mer, faire les navigations es, par le soleil, la lune et les fixes, autrement que on a umé;* mais ces deux ouvrages oint été publiés. V—va.

CLANCY (Michel), auteur anglais du 18e. siècle, étudia la médecine au collége de la Trinité. Étant allé à Reims pour prendre le doctorat, il s'y lia avec Montesquieu, et ils vécurent ensemble dans la plus grande intimité. Montesquieu le recommanda au comte de Chesterfield, alors lord lieutenant d'Irlande; mais Clancy perdit la vue avant d'avoir commencé à exercer la médecine. Le comte lui fit obtenir une pension assez considérable, et il ouvrit, peu de temps après, une école de latin à Kilkenny. On a de lui : I. *l'Escroc* (*the Sharper*), comédie, 1737; II. *Hermon, prince de Chorœa*, ou *le Zèle extravagant*, tragédie, représentée à Dublin, imprimée à Londres en 1746; III. *Templum Veneris, seu Amorum rhapsodiæ*, poëme; IV. des *Mémoires* sur sa propre vie, 2 vol., 1746. Le théâtre de Drury-Lane donna, à son bénéfice, une représentation de la tragédie d'*Œdipe*, dans laquelle il remplit avec succès le rôle de l'aveugle Tirésias. X—s.

CLANRICARD (Ulick, 5e. comte, puis marquis de), chef de l'illustre famille anglo-irlandaise des Burgho, (*Voy.* Burgho), et fils du fameux comte de St.-Alban (*Voy.* St.-Alban), naquit à Londres en 1604, hérita de son père en 1635, siégea aux parlements de 1639 et de 1640, et retourna en Irlande en 1641, gouverneur particulier de la ville et du comté de Gallway. Tous les gentilshommes, tous les propriétaires les plus considérables relevaient de lui dans ce comté. A la première nouvelle de l'insurrection meurtrière qui éclata dans le nord de l'Irlande, il convoqua tous les feudataires directs de la couronne. N'ayant d'autre force que son régiment en garnison à Loughréa, il fit résoudre par le comté la levée de

deux corps, les arma à ses frais, en imposa par son pouvoir sur l'opinion, plus que par la réalité de ses forces, conserva la paix dans sa province, lorsque depuis long-temps elle n'existait plus ailleurs, et secourut même les provinces voisines. Malheureusement ses projets pacifiques ne furent rien moins que secondés par les lords justiciers Parsons et Borlase, qui, au nom du roi, mais au gré du parlement factieux de Westminster, gouvernaient alors. Par commission du 11 janvier 1642, Charles Ier. nomma Clanricard le second de ses commissaires pour recevoir les remontrances des confédérés catholiques. Les comtes d'Ormond et de Clanricard eussent tout concilié ; les lords justiciers brouillèrent tout, en donnant le nom de *rebelles* à ceux qui ne voulaient être que *pétitionnaires*. « Ni peines (écrivait Clanricard, à Charles Ier.), ni » menaces, ni protestations, ne peuvent empêcher ces peuples de croire » fermement que tous ceux qui entrent dans la confédération sont les » vrais serviteurs de V. M. Si mes » serments, si mes protestations » pouvaient être crues, ils me suivraient par milliers pour servir leur » roi partout ailleurs ; mais dans l'état » actuel de ce royaume, ils sont si » profondément convaincus et de la » connivence de leurs gouverneurs » actuels avec les factieux de votre » parlement anglais, et de l'injustice » avec laquelle on les gouverne et du » projet de dévouer toute l'ancienne » race irlandaise à une destruction générale, que presque toute la nation » s'est unie en corps, ou pour conquérir son salut à la pointe de l'épée, ou pour vendre sa vie le plus » cher possible. » Le comte de Clanricard suivit toujours la ligne pacifique, renoua la conférence entre les commissaires royaux et les commissaires catholiques, reçut en forme les remontrances de ceux-ci, et les fit passer au roi. Le comte d'Ormond s'écarta un peu de cette ligne (*Voy.* Ormond); il y fut ramené par des ordres positifs du roi, et conclut enfin une trêve d'un an avec les confédérés. Sur sa demande et sur celle de Clanricard, ils votèrent pour le roi 30,000 liv. sterl., et demandèrent à s'embarquer pour aller sous l'étendard royal combattre les Écossais rebelles. On prit leur argent; leurs bras, trop redoutés par les uns, furent dédaignés par les autres : la trêve qu'ils observaient fut violée à leur égard. Le comte de Clanricard, qui avait la confiance des catholiques, quoiqu'il fût attaché au gouvernement, voyait toutes ses mesures traversées par les gouverneurs, parce qu'il était catholique. Les deux justiciers furent destitués. Ormond et Clanricard, créés tous deux marquis, furent nommés, le premier, lord lieutenant d'Irlande; le second, commandant sous lui toutes les forces de la Conacie et membre du conseil privé. L'un et l'autre servirent de leur mieux la cause royale : Ormond plus timide, plus embarrassé entre les protestants et les catholiques, les Irlandais et les Écossais, les royalistes et les parlementaires; Clanricard plus ferme, marchant plus directement à son but, décidant avec plus de promptitude ce qu'il fallait appuyer ou combattre, défendre ou sacrifier. Pendant les négociations pour ce qu'on a appelé *la paix de* 1648, entre les confédérés et le gouvernement, lorsque celui-ci, contre l'avis même du roi, refusait aux catholiques l'exercice de leur culte et la révocation des lois pénales, le comte de Clanricard déclara hautement « que refuser à » tant de milliers de sujets loyaux de

ons sans lesquelles ils ne pou-
vivre avec liberté de cons-
, honneur et sécurité, c'était
larer ennemi du roi. » Lors-
la conclusion du traité, le
: Owen ô Neill et le turbu-
ce Rinuccini s'opposèrent à la
on des articles, comme insuf-
our la sûreté des intérêts reli-
Clanricard prit sur ô Neill le
l'Athlone, les places de James-
de Moote. Il assiégea le nonce
llway, força la ville à ouvrir
es, à proclamer la paix, en
s censures que Rome elle-
ésavoua, et à payer de fortes
tions pour le service du roi.
ix, qui, plus tôt conclue, aurait
si utile à l'infortuné Charles
proclamait en Irlande pendant
evait le coup mortel en Angle-
e marquis d'Ormond, après
tté, cédé, capitulé, s'embar-
r la France, laissant à Clan-
avec le titre de lord député,
rnement de ce qui restait en-
Irlande de sujets fidèles au
les II. Le nouveau gouverneur
ngua encore par son dévoue-
s'épuisa en efforts pour tenir
sur pied une armée royaliste,
même ne faire qu'une guerre
reuse, mais qui opérerait tou-
ne diversion en faveur des
es d'Angleterre et d'Écosse.
près que Gallway s'était ren-
troupes de Cromwell, Clan-
n'ayant plus que cinq mille
s, perça dans l'Ultonie, conquit
rebelles les forts de Ballyshan-
le Donegall. Ce fut son dernier
t son dernier effort. Abandon-
bi, il envoya lord Castlehaven
les ordres du roi Charles, alors
lu en Écosse. Le roi, en le re-
t de son inébranlable loyauté,
eilla de capituler, et d'obtenir
pour lui et ce qui lui restait de parti-
sans les meilleures conditions possi-
bles. Clanricard n'en voulut aucune
personnelle à lui seul. Une capitu-
lation lui permit d'abord de rester
avec sa troupe au milieu des quartiers
de l'ennemi tout le temps nécessaire
à l'arrangement de leurs affaires, et
sans prêter aucun serment aux auto-
rités nouvelles. Un passeport lui per-
mit ensuite de s'embarquer avec trois
mille hommes armés, de traverser
l'Angleterre, et de les conduire sur
le continent, au service de tout prince
en paix avec la république anglaise.
Sorti d'Irlande, où il laissait en proie
aux confiscations un revenu territo-
rial de 39,000 liv. sterl., il fut arrêté
en Angleterre par des infirmités, glo-
rieuse et déplorable suite de ses tra-
vaux! Quoique le parlement de Crom-
well l'eût excepté de tout pardon et
mis hors de la loi, sa capitulation ne
fut point violée. On le laissa mourir
tranquillement dans sa terre de Som-
mer-Hill, où il espéra toujours, à la
première lueur de santé, aller rejoindre
son maître exilé. Clarendon place cette
mort dans l'année 1655, Leland en
1659, et l'Irish Peerage en 1657. Le
marquis de Clanricard a laissé de pré-
cieux *Mémoires concernant les af-
faires d'Irlande, depuis* 1640 *jus-
qu'à* 1653. Clarendon en faisait beau-
coup de cas, et ils ont été imprimés
à Londres en 1722. On y trouve une
dissertation curieuse sur les antiquités
d'Irlande. Le marquis de Clanricard
étant mort sans enfants mâles, son
titre de marquis s'éteignit avec lui;
ceux de comte de Clanricard, baron
de Dunkellin, etc., passèrent succes-
sivement à son cousin-germain Ri-
chard, proscrit par Cromwel en 1657,
et réhabilité en 1661; puis à Guil-
laume, frère de Richard, qui, après
une capitulation aussi honorable que

celle du marquis, alla rejoindre Charles II dans son exil, revint avec lui en Angleterre, fut lord lieutenant du comté de Gallway en 1680, et de toute l'Irlande en 1687. Il est le 5e. aïeul du comte de Clanricard aujourd'hui vivant. L—T—L.

CLAPIERS (François), seigneur de Vauvenargues, jurisconsulte du 16e. siècle, conseiller à la chambre des comptes et cour des aides de Provence, mort en 1585. Il a recueilli et publié les arrêts de sa compagnie sous le titre de *Centuriæ causarum*, imprimés pour la seconde fois à Lyon, 1589, in-4°. Il a composé aussi un abrégé *De provinciæ phocensis comitibus*, Aix, 1584, in-8°.; Lyon, 1626, in-4°., et à la fin de son premier ouvrage cité ci-dessus; cet abrégé a été traduit en français par Fr. Dufort, angevin, sous le titre suivant: *Généalogie des comtes de Provence, depuis l'an 577 jusqu'au règne d'Henri IV*, Aix, 1598, in-8°. L'ouvrage est peu exact, et le traducteur n'a fait qu'augmenter les fautes de l'original, en le traduisant d'une manière infidèle. C. T—Y.

CLAPIÈS (de), ingénieur et astronome français, naquit à Montpellier en 1671, d'une famille noble de Béziers. Il fit ses études chez les jésuites de cette dernière ville, et y fit connaître ses talents pour la versification par un petit poëme sur l'art de la verrerie. La lecture des Éléments d'Euclide, qu'il fit avec un de ses amis, dévoila ses dispositions pour les mathématiques, et il se livra exclusivement à cette science. Sa naissance l'appelant au service militaire, il fit quelques campagnes, et se trouva à la bataille de Nerwinde. Revenu à Montpellier peu de temps après, il y devint le géomètre à la mode, et fut le premier associé de la société royale qu'il établit dans cette ville avec Plantade et le président Bon. Il fut aussi nommé, en 1702, correspondant de l'académie des sciences de Paris, à laquelle il avait adressé quelques mémoires. Il a le premier appliqué la trigonométrie rectiligne à la construction graphique de cadrans solaires, que Picard n'exécutait qu'au moyen de la trigonométrie sphérique (Voy. *Académie des sciences, année* 1707). Il avait fait le calcul de l'éclipse de soleil du 12 mai 1706, et avait trouvé plaisant d'en tracer la marche dans la forme et le style des ordres de route en usage pour les troupes. C'est la première éclipse totale qui ait été observée depuis le renouvellement de l'astronomie. L'obscurité ne fut complète à Montpellier que pendant 4' 10". Clapiès en publia l'observation à Montpellier, 1706, in-4°., et fit paraître peu de temps après les *Éphémérides, ou Journal du mouvement des astres pour l'année* 1708, *au méridien de Montpellier*, in-8°. de 105 pages. Il avait aussi calculé celles de 1707, mais elles ne furent pas imprimées. Les états de Languedoc lui confièrent en 1712 la direction des chaussées du Rhône, et il fut nommé professeur de mathématiques en 1718. La ville de Tarascon, sur le point d'être submergée par le Rhône en 1724, lui fut redevable de sa conservation. Il a travaillé avec Plantade et d'Anisy, à la description géographique de la province de Languedoc. Après plusieurs autres travaux, relatifs au canal de Provence, aux routes du Languedoc, etc., il mourut le 19 février 1741, âgé de soixante-neuf ans. Outre quelques observations qui se trouvent dans la collection de l'académie des sciences, on a de lui plusieurs mémoires insérés parmi ceux de la société royale de Montpellier, ainsi que son Éloge par de Ratte, dont on voit un extra

s *Mémoires de Trévoux*, fé-
747. C. M. P.

PIÈS (Charles), docteur en
ne, né à Alais, le 26 octobre
publia, sous le titre de *Para-
ur les femmes, où l'on tâche
uver qu'elles ne sont pas de
e humaine*, 1766, in-12, la
ion du livre singulier, *Mulieres
s non esse* (*V.* Acidalius et
). Le traducteur l'a enrichi de
et en a retranché un petit nom-
traits qui ne portaient que sur
nions des sociniens et des ana-
es. Il est mort au lieu de sa nais-
le 7 septembre 1801. V. S—L.

ARA (Didia). *Voy.* Didia.

ARA D'ANDUSE, issue d'une
illustre qui possédait la sei-
e de la ville dont elle portait le
est mise au rang des trouba-
du 12e. siècle. Nostradamus ni
mbeni ne font cependant au-
nention de cette femme poète;
Sainte-Palaye a recueilli la seule
qui soit restée d'elle, et Millot
ublié un extrait. On voit par ce
ouvrage que Clara fut liée à un
jaloux; qu'elle eut un amant;
on époux soupçonna cette intri-
qu'il obligea l'objet de la ten-
e de sa femme à s'éloigner, et
e fut au désespoir de cette sépa-
. Les vers dans lesquels elle a
mé ses regrets, sa douleur et son
r, respirent la passion la plus
et n'ont pu être inspirés que par
eur profondément touché et un
d'un naturel ingénieux et plein
licatesse. V. S—L.

ARENDON (Édouard Hyde,
E DE), grand chancelier d'Angle-
, naquit à Dinton, dans le Wilt-
le 16 février 1608. Lorsqu'il eut
né ses études à Oxford, à l'âge
x-sept ans, il étudia les lois sous
ection de son oncle Nicolas Hyde,
président du tribunal du Banc du roi.
A vingt-un ans, il épousa la fille de sir
George Ayliff, d'une beauté remar-
quable, et il eut le malheur de la per-
dre six mois après. A vingt-quatre ans,
il se maria de nouveau avec la fille de
sir Thomas Aylesbury, maître des re-
quêtes, et, pendant trente-six ans que
la mort respecta cette union, Édouard
Hyde vécut avec sa femme dans le plus
parfait accord, et en eut plusieurs en-
fants. Il recherchait dans sa jeunesse
les hommes distingués par leurs ta-
lents et leurs vertus, et il avouait que
jamais il ne se sentait plus orgueilleux
et plus content que quand il pouvait
dire de lui : « Je suis le pire de tous
» ceux ici présents. » Il s'était déjà
distingué comme jurisconsulte par
quelques actes importants, lorsqu'ayant
été rendre visite à son père, dans le
Wiltshire, celui-ci lui dit : « Mon fils,
» les hommes de votre profession ont
» coutume de travailler à étendre la
» prérogative royale, et je vous recom-
» mande, si vous parvenez à une place
» éminente, de ne jamais sacrifier les
» lois et la liberté de votre patrie à la
» volonté du prince ou à votre propre
» intérêt. » Après avoir répété deux
fois ces mêmes paroles, ce vieillard
respectable fut frappé d'une attaque
d'apoplexie, et mourut subitement.
Ces conseils d'un père, et l'événement
terrible qui les suivit, eurent sur l'es-
prit d'Édouard Hyde une influence
que l'on remarqua dans les premiers
discours qu'il prononça au parlement,
où il fut admis de bonne heure. Dans
l'un d'eux, il compare les ministres
d'un roi à ces lions qui soutenaient le
trône de Salomon : « Oui (ajoute-t-il)
» ils doivent être sous le trône de l'o-
» béissance, mais ils doivent s'y tenir
» dans l'attitude qui convient à des
» lions. » Ses talents l'avaient fait
distinguer dans le *long-parlement*, et

son habileté lui avait attiré la confiance de tous les membres qui le composaient. La pureté de ses principes et son attachement pour les lois de son pays la lui firent perdre. Dès que la guerre civile fut déclarée, il suivit le parti du roi, et fut créé, par Charles Ier., chancelier de l'échiquier et membre du conseil privé. Il accompagna ensuite le prince Charles (depuis roi sous le nom de *Charles II*) à l'île Jersey. Le prince étant parti pour la France, Édouard Hyde, qui désapprouvait ce voyage, obtint la permission de rester dans l'île, où il séjourna deux ans. Ce fut à cette époque qu'il commença son *Histoire de la rebellion*. Il composa aussi pendant son séjour à Jersey les divers écrits qui furent publiés au nom du roi, en réponse aux manifestes du parlement. Après l'assassinat de Charles Ier., il fut appelé en France par le nouveau roi, et le joignit à Dunkerque. En 1648, il fut envoyé à Madrid avec lord Cottington, pour tâcher d'obtenir des secours de la cour d'Espagne. Au retour de cette ambassade, il se rendit à Paris, et chercha à réconcilier la reine-mère avec le duc d'York. Il se rendit ensuite à la Haye, où était Charles II; mais des motifs d'économie le forcèrent à se retirer à Anvers, avec toute sa famille. La princesse d'Orange, fille de Charles Ier., voulut l'engager à se fixer auprès d'elle, à Breda, et prit pour dame d'honneur sa fille aînée, Anne Hyde, circonstance remarquable, puisqu'ainsi que nous le dirons bientôt, elle plaça sur le trône d'Angleterre deux des petites-filles d'Édouard Hyde. En 1657, Charles II, qui, au défaut d'argent, qu'il ne pouvait donner à ses sujets restés fidèles, était prodigue de titres, le nomma grand-chancelier d'Angleterre. Plus que tout autre, après la mort de Cromwell, Édouard Hyde contribua au succès des négociations qui placèrent Charles II sur le trône. Il obtint dès-lors la confiance entière de ce monarque, qui le combla de faveurs. Son titre de grand-chancelier fut confirmé; on y ajouta, en 1660, celui de chancelier de l'université d'Oxford; l'année suivante, il fut créé pair et baron de Hyde dans le Wiltshire, et, en avril 1661, on lui conféra les titres de vicomte de Cornbury dans Oxfordshire, et de comte de Clarendon dans le Wiltshire. Une si haute prospérité, tant d'honneurs, de richesses et de mérite devaient exciter l'envie; un événement singulier contribua à éveiller toutes ses fureurs. Le duc d'York, frère du roi, se trouvant à la cour de sa sœur, à Bréda, lorsque cette princesse y attira Anne Hyde, de la manière dont nous l'avons raconté. Belle et spirituelle, la fille du chancelier inspira au duc la plus forte passion. Ce fut en vain qu'il tenta de la séduire; il ne put rien obtenir d'elle qu'en l'épousant. La cérémonie eut lieu le 3 novembre 1659, à l'insu du roi et du grand chancelier. Cette union resta ignorée jusqu'au rétablissement de Charles II; mais, peu de temps après le retour de toute la famille royale à Londres, Anne Hyde devint enceinte, et exigea que son mariage fût rendu public. Dès que lord Clarendon en fut instruit, soit qu'il fût aveuglé par la colère, soit par tout autre motif, il se comporta d'une manière indigne de son grand caractère. Le langage qu'il tint dans cette circonstance est celui d'un visir qui tremble de paraître, devant son maître, le complice d'une action qui lui déplaît, et qui ne craint pas, pour écarter les soupçons, d'appeler sur son nom le déshonneur, et d'étouffer tous les sentiments de la nature. La conduite de sa fille, au contraire, et celle du roi méritent les plus

ges. Ce fut en vain que le menaça Anne Hyde des traitements si elle rendait public : « Je suis enceinte, elle avec fierté ; qu'il soit tout le monde que je suis usé légitime, et traitez-moi omme il vous plaira. » Le ner les preuves du mariage emblée d'évêques. Ils pro- que cette union avait été elon la doctrine de l'Évan- toutes les formes exigées d'Angleterre, et qu'ils n'y aucune cause de nullité. les II, non seulement re- e Hyde comme duchesse ais il engagea son frère à lui t son amour, et il déclara énement n'altérait en rien nts pour son chancelier (1). e époque, tous les intrigants bitieux se réunirent pour e grande puissance de lord Lord Bristol, qui avait été e déshonora, en proposant un acte d'accusation telle- de, que le parlement refusa e ; mais des intrigues furent pour ruiner la réputation chancelier dans l'opinion D'un autre côté, il perdait jour son influence dans le Charles II n'était plus ce dépossédé qui avait besoin rsité d'un ami fidèle pour onter les marches du trône, l y fut assis, d'un habile mi- l'y affermir. Après quelques ossession tranquille, il ne ue des flatteurs qui l'aidas- r de tous les plaisirs atta- uveraineté, et qui trouvas- sent les moyens de subvenir à ses prodigalités. Il prit en aversion le sévère et vertueux Clarendon, que le duc de Buckinghain tournait perpétuellement en ridicule, et qui, ayant le premier rang dans le ministère, était responsable, aux yeux du peuple, de toutes les fautes commises par une administration prodigue, extravagante, et corrompue. Le peu de succès de la guerre de Hollande et la vente de Dunkerque avaient porté au plus haut point le mécontentement du peuple ; un hôtel que lord Clarendon fit construire avec prodigalité dans un moment de disette accrut encore l'animadversion publique ; enfin, une intrigue de cour convertit l'antipathie que le roi avait pour lui en haine déclarée. Une demoiselle Stuart, d'une beauté éblouissante, parente éloignée du roi, en fut aimée, au point de bannir de sa pensée toutes celles qui avaient été jusqu'alors les objets de ses goûts passagers. Le monarque prit l'étrange résolution de divorcer, et d'épouser Mlle. Stuart. Lord Clarendon, soit qu'il fût frappé des inconvenances d'un tel parti, soit qu'il en redoutât les suites pour ses petits-enfants, qui avaient des droits au trône, réussit à faire échouer le projet du roi, en arrangeant le mariage de Mlle. Stuart avec le duc de Richmond. Le roi devint furieux contre le grand chancelier, et résolut de le perdre. Rien n'était plus facile. Le parlement croyait lord Clarendon l'auteur des mesures désastreuses qu'il avait combattues dans le conseil. Le grand trésorier Southampton et d'autres hommes puissants qui avaient gouverné avec lui n'existaient plus ; ceux qui les avaient remplacés voulaient la ruine de l'état. Le roi ôta les sceaux à lord Clarendon, le dépouilla de toutes ses places, et fut remercié de cette injustice par son parle-

mariage du duc d'York avec , sont nées deux filles, Anne ui ont successivement nouté d'Angleterre.

ment. On accusa ensuite le chancelier de haute trahison; il s'enfuit sur le continent, et envoya de Calais à la chambre des lords un mémoire justificatif. Les deux chambres assemblées ordonnèrent que cet écrit serait brûlé par la main du bourreau. D'après un autre bill du parlement, qui fut approuvé par le roi, lord Clarendon fut banni à perpétuité, et déclaré incapable de remplir aucun emploi public. La haine que le peuple lui portait le poursuivit jusque sur le continent. A Évreux, des matelots anglais l'assaillirent dans sa maison, le blessèrent dangereusement, et ce ne fut qu'avec peine qu'on l'arracha des mains de ces assassins. Il survécut six ans à son exil, et durant ce temps, il résida, soit à Montpellier, soit à Moulins, soit à Rouen, où il mourut, le 9 décembre 1674. Son corps fut transporté en Angleterre, et enterré dans l'abbaye de Westminster. Lord Clarendon fut toute sa vie l'ami et le soutien de son roi contre les complots des factieux, et le défenseur des libertés de son pays contre les abus du pouvoir royal. Cependant, il fut la victime de l'ingratitude de son souverain, qu'il avait si bien servi, et des préjugés du peuple, dont il avait obtenu et mérité la confiance. Sans vouloir excuser les coupables promoteurs d'un sort aussi rigoureux, on peut en trouver les causes dans l'humeur grave et altière du grand chancelier, et dans son orgueil, qui se produisait trop à découvert. A la vérité, cet orgueil lui était inspiré par la conscience de ses moyens et la pureté de ses intentions, mais dans le commerce de la vie, et surtout dans les cours, un sentiment de ce genre, quelle que soit la noblesse de son origine, ne se montre jamais avec avantage. Lord Clarendon, indépendamment de quelques brochures politiques, a écrit les ouvrages suivants : I. *Histoire de la rebellion*, depuis 1641 jusqu'au rétablissement de Charles II; 1702, 3 vol. in-fol., et 1717, 6 vol. in-8°. En 1759, on en publia une continuation en 1 vol. in-fol., ou en 2 vol. in-8°., contenant aussi une vie de l'auteur, écrite par lui-même, et imprimée sur ses manuscrits. Il a paru une traduction française de cet ouvrage, la Haye, 1704, 6 vol. in-8°. La continuation n'y trouve point, et n'a pas été traduite. Quoique lord Clarendon se déclare dans son histoire l'apologiste du parti royaliste qu'il avait embrassé, il s'est montré impartial dans l'exposition des faits. La vertu et la probité de l'auteur impriment à son ouvrage un caractère qui en rend la lecture attachante. Il peint les hommes avec vérité, et les portraits qu'il trace sont colorés avec vigueur; son style ne manque ni d'énergie ni de dignité, mais il est incorrect, souvent diffus et embarrassé. II. *Contemplations et réflexions sur les psaumes*; III. *Remarques sur le livre de M. Cressy*, dans la *Controverse sur la religion catholique*; IV. *Tableau abrégé des erreurs contenues dans le Leviathan de M. Hobbes*. W—s.

CLARIUS, ou DE CLARIO (Isidore), évêque de Foligno, naquit, l'an 1495, près de Brescia, dans un petit château nommé *Chiari*, dont il prit le nom. Dès sa première jeunesse, il reçut l'habit de St.-Benoît dans le monastère du Mont-Cassin. Il étudia les langues anciennes, et se distingua par ses talents et par son éloquence en plusieurs occasions, principalement au concile de Trente (1546), dans les disputes sur l'autorité du texte et des versions de l'Écriture-Sainte. Le P. de Catane, s'appuyant de l'autorité de S. Jérôme, prétendait qu'il fallait entendre seulement la vulgate latine, et n'était pas entendre la parole divine,

mais celle du traducteur, qui pouvait faillir. Après avoir parlé des versions grecques de l'*Ancien Testament*, recueillies par Origène, en six colonnes, sous le nom d'*Hexaples;* de la principale de ces versions, qui est celle des Septante, d'où sont venues différentes traductions; de la version latine appelée l'*Italique;* du *Nouveau Testament* grec; de la traduction de l'*Ancien Testament*, faite par S. Jérôme sur l'hébreu, et de la correction qu'il fit sur le texte grec de la version latine du *Nouveau Testament;* enfin, de l'édition connue sous le nom de *Vulgate*, Clarius conclut qu'aucune traduction de l'Ecriture ne pouvait être équivalente au texte de la langue originale, etc.; mais que l'édition vulgate, qui est presque toute de S. Jérôme, et qui avait plus de mille ans d'antiquité dans l'Eglise, devait être préférée par le concile, comme ayant été corrigée sur le texte original. Cet avis fut suivi, et le concile déclara la vulgate authentique. Clarius fut bientôt après nommé, par Paul III, évêque de Foligno en Ombrie. Il gouverna sagement son église pendant sept à huit ans, et mourut le 28 mai 1555. C'était un écrivain savant et laborieux. Il entreprit la réforme de la Vulgate, et publia ce travail considérable sous le titre suivant: *Vulgata editio veteris et Novi Testamenti, quorum alterum ad hebraïcam, alterum ad græcam veritatem emendatum est quam diligentissimè ut nova editio non facilè desideretur, et vetus tamen hic agnoscatur; adjectis ex eruditis scriptoribus scholiis, quæ multis certè locorum millibus, præsertim difficilioribus, lumen afferunt*, Venise, 1542, 1557 et 1564, in-fol. La première édition (1542) fut mise à l'*index*, parce que l'auteur disait, dans sa préface, avoir réformé huit mille passages dans la Vulgate; mais les députés du concile, chargés de l'examen des livres, levèrent l'interdiction, et l'ouvrage fut permis, à l'exception de la préface et des prolégomènes. On suivit, dans l'édition de 1564, les corrections et les retranchements indiqués dans l'*Index expurgatorius*. Melchior Cano et Richard Simon ont vivement attaqué l'ouvrage de Clarius. Le premier lui reproche d'avoir principalement cherché à critiquer S. Jérôme; le second prétend qu'il n'entendait pas l'hébreu. Le savant Huet et le sage Fleury lui sont plus favorables. Ce dernier trouve les travaux de Clarius, savants, solides et utiles. Ses autres ouvrages sont: I. une version du *Nouveau Testament*, en italien; II. des scholies sur le *Cantique des Cantiques;* III. des scholies sur le *Nouveau Testament*, dont il y a plusieurs éditions: celle d'Anvers, 1544, in-8°., est la plus ample; IV. plusieurs discours en latin sur des sujets de piété; V. un recueil de *Lettres* publiées par D. Maur Piazzi, abbé du monastère de Parme, Modène, 1705, in-4°. V—ve.

CLARK (Jean), médecin écossais, fils d'un riche fermier, naquit à Roxburgh en 1744, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et fit son cours de théologie à l'université d'Édimbourg, entra ensuite chez un chirurgien, puis fut envoyé, pour continuer ses études médicales, à l'université, où son application et ses talents lui acquirent la bienveillance de son professeur, le docteur Grégory. Bientôt Clark, tourmenté de violents maux d'estomac, suite d'un accident qu'il avait éprouvé dans sa jeunesse, après avoir essayé en vain tous les remèdes qui lui étaient prescrits par son protecteur, reçut de lui le conseil d'aller vivre dans un climat plus chaud. On lui fit obtenir

une place d'aide-chirurgien au service de la compagnie des Indes, et il s'embarqua en 1768. Il fit plusieurs voyages dans lesquels il eut occasion d'être utile, et de faire des remarques qu'il consigna dans un ouvrage imprimé en 1773, in-8°., sous ce titre: *Observations sur les maladies qui règnent le plus durant les voyages aux pays chauds.* Ce livre fit connaître avantageusement Clarke; mais sa santé ne s'étant pas améliorée, il se fit recevoir docteur en médecine à l'université de St.-André, et s'établit à Kelfs, qu'il quitta pour Newcastle, en 1775. Frappé des maux que la privation de soins et de remèdes faisait souffrir à la classe indigente de cette ville, il parvint à y faire établir un dispensaire; mais le défaut de fonds empêcha pendant quelque temps que cette institution bienfaisante ne produisît tout le bien que l'on devait en attendre. Clark publia, en 1783, un traité posthume du docteur Dugald-Leslie, sur le catarrhe contagieux qui avait fait de si grands ravages durant l'été de cette année, et y ajouta une lettre qu'il avait adressée à l'auteur sur le traitement le plus convenable dans cette maladie. Malgré ses nombreuses occupations et le mauvais état de sa santé, Clark trouva le temps de faire réimprimer, en 1792, ses observations sur les maladies des pays chauds, et parmi les additions importantes que cette édition contenait, on remarqua ses observations sur les fièvres, qui ont fondé sa réputation comme auteur médical. Toujours occupé de soulager les malheureux, Clark avait fixé l'attention du gouvernement sur l'hôpital de Newcastle. Un comité, nommé en 1800, fit adopter, sur le rapport de Clark, un réglement qui, sans remédier à tous les abus, produisit une amélioration générale. Les soins qu'il s'était donnés pour réussir, et les contrariétés qu'il avait éprouvées altérèrent tellement sa santé qu'il fut obligé de suspendre ses occupations, puis de se rendre aux eaux de Bath, où il mourut, le 24 avril 1805. On a encore de lui: I. *Recueil de mémoires sur les moyens de prévenir les fièvres contagieuses à Newcastle et dans les autres villes très peuplées*, 1802, 2 parties in-12; II. *Observations sur les fièvres en général, et sur la fièvre continue en particulier*, 1780, in-8°.; III. plusieurs mémoires insérés dans le recueil de la société des médecins d'Édimbourg. Tous ses ouvrages sont en anglais. E—s.

CLARKE (Samuel), savant orientaliste, naquit à Brackley, dans le Northamptonshire, en 1625. Élève du collége de Merton à Oxford, il y prit en 1648 le degré de maître-ès-arts, et, l'année suivante, fut nommé archi-typographe de l'université de cette ville. En 1656, il prit la direction du pensionnat d'Islington, près de Londres, ce qui ne l'empêcha point de donner ses soins et de contribuer, par ses travaux, à la confection de la *Bible polyglotte* de Walton. Au bout de huit ans d'exercice de cette place, il retourna à l'université, y exerça son emploi d'archi-typographe jusqu'à sa mort, arrivée le 27 décembre 1669. Clarke était également versé dans la connaissance du grec et du latin, et dans celle des langues orientales. On a de lui: I. *Variæ lectiones et observationes in chaldaicam paraphrasim*, dans le 6e. volume de la *Polyglotte* de Walton; II. *Scientia metrica et rythmica, seu Tractatus de prosodiâ arabicâ ex auctoribus probatissimis erutus*, Oxford, 1661, in-8°., à la suite de l'édition du *Carmen Tograï*, donnée par Pococke. III. *Septimum Bibliorum polyglot*

lumen cum versionibus anti-nis non chaldaïcâ tantum, riacis, æthiopicis, copticis, is, persicis, contextum ; IV. *hrastes chaldæus in librum vomenon.* Castell s'est servi de vrage pour la composition de *exicon heptaglotton.* V. *Mas-Boracoth. Titulus talmudi-quo agitur de benedictionibus, us et actionibus gratiarum, d versione latinâ in usum stu-um litterarum talmudicarum.* is derniers ouvrages sont res-nuscrits. Clarke a encore revu reuves des textes originaux de le dont nous avons parlé ci-. J—n.

ARKE (Jean), graveur, né en vers 1650, acquit de bonne une telle réputation, que les nages les plus distingués des oyaumes voulurent avoir leurs its gravés par lui. La collection portraits forme une des parties us intéressantes de l'iconogra-noderne; on y voit Guillaume, d'Orange, et Marie, son épou-ravés dans un médaillon en ; plusieurs portraits historiques, ne ceux de Hales, Goertz, Pri-, etc. L'ouvrage le plus remar-e de Clarke est une grande plan-ans laquelle on voit représentés es II et la reine son épouse, le e Robert, le duc d'York, le e duc de Montmouth, et le gé-Monk; la ressemblance de ces ents portraits, jointe au talent lequel ils sont gravés, donne à estampe un caractère vraiment rique. Clarke a gravé, dans un genre, trois morceaux d'une alité très piquante, et où l'on re-e toute l'humeur gaie et facé-de l'auteur d'*Hudibras ;* ce sont ouze pièces intitulées : *the Hu-mors of harlequin.* Le burin de Clarke parodie avec une gaîté franche et li-bre, qui n'a rien d'affecté. Jean Clarke mourut à Londres en 1721. — Un autre Clarke (William), né en Angleterre en 1650, s'était distingué comme graveur dans le même temps que Jean. Il a gravé au burin et en manière noire. Walpole ne cite de lui que deux portraits, dont l'un repré-sente George, duc d'Albermale, d'a-près une peinture de Fr. Barlow. A—s.

CLARKE (Samuel), théologien anglican, sous le protectorat de Crom-well et le règne de Charles II, mourut le 25 décembre 1682, avec la réputa-tion d'un excellent prédicateur et d'un homme plein de probité et de talents. Ses nombreux ouvrages eurent beau-coup de vogue dans leur nouveauté, et sont encore lus aujourd'hui; les plus estimés sont : I. *Vies des théologiens puritains ;* II. *le Martyrologe ;* III. *la Moëlle de l'histoire ecclésiastique*, in-fol. et in-4°.; IV. *Vies de quel-ques personnages éminents du siè-cle passé*, Londres, 1683, in-fol. Saxius lui attribue aussi une *His-toire de la vie de la reine Elisa-beth*, Londres, 1682, in-12, en an-glais, ainsi que les précédents. — Son fils, Samuel Clarke, a publié de bonnes *Annotations* sur la Bible, im-primées avec le texte sacré, une con-cordance de la bible, un traité de l'au-torité divine de l'Écriture, etc. Il mou-rut le 24 février 1701, âgé de soixante-quatorze ans. X—s.

CLARKE (Samuel), célèbre théo-logien anglais, né à Norwich le 11 octo-bre 1675, fut élevé à l'université de Cambridge. Quoique les découvertes de Newton fussent déjà connues, elles n'é-taient répandues que parmi un petit nombre d'hommes versés dans les ma-thématiques; la philosophie de Descar-tes était celle qu'on enseignait dans les

deux corps, les arma à ses frais, en imposa par son pouvoir sur l'opinion, plus que par la réalité de ses forces, conserva la paix dans sa province, lorsque depuis long-temps elle n'existait plus ailleurs, et secourut même les provinces voisines. Malheureusement ses projets pacifiques ne furent rien moins que secondés par les lords justiciers Parsons et Borlase, qui, au nom du roi, mais au gré du parlement factieux de Westminster, gouvernaient alors. Par commission du 11 janvier 1642, Charles Ier. nomma Clanricard le second de ses commissaires pour recevoir les remontrances des confédérés catholiques. Les comtes d'Ormond et de Clanricard eussent tout concilié ; les lords justiciers brouillèrent tout, en donnant le nom de *rebelles* à ceux qui ne voulaient être que *pétitionnaires*. « Ni peines (écrivait Clanricard, à Charles Ier.), ni » menaces, ni protestations, ne peuvent empêcher ces peuples de croire » fermement que tous ceux qui entrent dans la confédération sont les » vrais serviteurs de V. M. Si mes » serments, si mes protestations » pouvaient être crues, ils me suivraient par milliers pour servir leur » roi partout ailleurs ; mais dans l'état » actuel de ce royaume, ils sont si » profondément convaincus et de la » connivence de leurs gouverneurs » actuels avec les factieux de votre » parlement anglais, et de l'injustice » avec laquelle on les gouverne et du » projet de dévouer toute l'ancienne » race irlandaise à une destruction générale, que presque toute la nation » s'est unie en corps, ou pour conquérir son salut à la pointe de l'épée, ou pour vendre sa vie le plus » cher possible. » Le comte de Clanricard suivit toujours la ligne pacifique, renoua la conférence entre les commissaires royaux et les commissaires catholiques, reçut en forme les remontrances de ceux-ci, et les fit passer au roi. Le comte d'Ormond s'écarta un peu de cette ligne (*Voy.* Ormond); il y fut ramené par des ordres positifs du roi, et conclut enfin une trève d'un an avec les confédérés. Sur sa demande et sur celle de Clanricard, ils votèrent pour le roi 30,000 liv. sterl., et demandèrent à s'embarquer pour aller sous l'étendard royal combattre les Écossais rebelles. On prit leur argent; leurs bras, trop refusés par les uns, furent dédaignés par les autres : la trève qu'ils observaient fut violée à leur égard. Le comte de Clanricard, qui avait la confiance des catholiques, quoiqu'il fût attaché au gouvernement, voyait toutes ses mesures traversées par les gouverneurs, parce qu'il était catholique. Les deux justiciers furent destitués. Ormond et Clanricard, créés tous deux marquis, furent nommés, le premier, lord lieutenant d'Irlande; le second, commandant sous lui toutes les forces de la Conacie et membre du conseil privé. L'un et l'autre servirent de leur mieux la cause royale : Ormond plus timide, plus embarrassé entre les protestants et les catholiques, les Irlandais et les Écossais, les royalistes et les parlementaires; Clanricard plus ferme, marchant plus directement à son but, décidant avec plus de promptitude ce qu'il fallait appuyer ou combattre, défendre ou sacrifier. Pendant les négociations pour ce qu'on a appelé *la paix de* 1648, entre les confédérés et le gouvernement, lorsque celui-ci, contre l'avis même du roi, refusait aux catholiques l'exercice de leur culte et la révocation des lois pénales, le comte de Clanricard déclara hautement « que refuser à » tant de milliers de sujets loyaux des

ions sans lesquelles ils ne pou-
vivre avec liberté de cons-
, honneur et sécurité, c'était
:larer ennemi du roi. » Lors-
la conclusion du traité, le
e Owen ô Neill et le turbu-
ce Rinuccini s'opposèrent à la
on des articles, comme insuf-
our la sûreté des intérêts reli-
Clanricard prit sur ô Neill le
d'Athlone, les places de James-
de Moote. Il assiégea le nonce
llway, força la ville à ouvrir
:es, à proclamer la paix, en
es censures que Rome elle-
ésavoua, et à payer de fortes
tions pour le service du roi.
ix, qui, plus tôt conclue, aurait
si utile à l'infortuné Charles
proclamait en Irlande pendant
evait le coup mortel en Angle-
e marquis d'Ormond, après
tté, cédé, capitulé, s'embar-
ır la France, laissant à Clan-
avec le titre de lord député,
rnement de ce qui restait en-
Irlande de sujets fidèles au
les II. Le nouveau gouverneur
ngua encore par son dévoue-
s'épuisa en efforts pour tenir
sur pied une armée royaliste,
même ne faire qu'une guerre
reuse, mais qui opérerait tou-
ne diversion en faveur des
es d'Angleterre et d'Écosse.
près que Gallway s'était ren-
troupes de Cromwell, Clan-
n'ayant plus que cinq mille
s, perça dans l'Ultonie, conquit
rebelles les forts de Ballyshan-
le Donegall. Ce fut son dernier
t son dernier effort. Abandon-
bi, il envoya lord Castlehaven
les ordres du roi Charles, alors
lu en Écosse. Le roi, en le re-
t de son inébranlable loyauté,
eilla de capituler, et d'obtenir
pour lui et ce qui lui restait de parti-
sans les meilleures conditions possi-
bles. Clanricard n'en voulut aucune
personnelle à lui seul. Une capitu-
lation lui permit d'abord de rester
avec sa troupe au milieu des quartiers
de l'ennemi tout le temps nécessaire
à l'arrangement de leurs affaires, et
sans prêter aucun serment aux auto-
rités nouvelles. Un passeport lui per-
mit ensuite de s'embarquer avec trois
mille hommes armés, de traverser
l'Angleterre, et de les conduire sur
le continent, au service de tout prince
en paix avec la république anglaise.
Sorti d'Irlande, où il laissait en proie
aux confiscations un revenu territo-
rial de 39,000 liv. sterl., il fut arrêté
en Angleterre par des infirmités, glo-
rieuse et déplorable suite de ses tra-
vaux! Quoique le parlement de Crom-
well l'eût excepté de tout pardon et
mis hors de la loi, sa capitulation ne
fut point violée. On le laissa mourir
tranquillement dans sa terre de Som-
mer-Hill, où il espéra toujours, à la
première lueur de santé, aller rejoindre
son maître exilé. Clarendon place cette
mort dans l'année 1655, Léland en
1659, et l'Irish Peerage en 1657. Le
marquis de Clanricard a laissé de pré-
cieux *Mémoires concernant les af-
faires d'Irlande, depuis* 1640 *jus-
qu'à* 1653. Clarendon en faisait beau-
coup de cas, et ils ont été imprimés
à Londres en 1722. On y trouve une
dissertation curieuse sur les antiquités
d'Irlande. Le marquis de Clanricard
étant mort sans enfants mâles, son
titre de marquis s'éteignit avec lui;
ceux de comte de Clanricard, baron
de Dunkellin, etc., passèrent succes-
sivement à son cousin-germain Ri-
chard, proscrit par Cromwel en 1657,
et réhabilité en 1661; puis à Guil-
laume, frère de Richard, qui, après
une capitulation aussi honorable que

celle du marquis, alla rejoindre Charles II dans son exil, revint avec lui en Angleterre, fut lord lieutenant du comté de Gallway en 1680, et de toute l'Irlande en 1687. Il est le 5e. aïeul du comte de Clanricard aujourd'hui vivant. L—T—L.

CLAPIERS (François), seigneur de Vauvenargues, jurisconsulte du 16e. siècle, conseiller à la chambre des comptes et cour des aides de Provence, mort en 1585. Il a recueilli et publié les arrêts de sa compagnie sous le titre de *Centuriæ causarum*, imprimés pour la seconde fois à Lyon, 1589, in-4°. Il a composé aussi un abrégé *De provinciæ phocensis comitibus*, Aix, 1584, in-8°.; Lyon, 1626, in-4°., et à la fin de son premier ouvrage cité ci-dessus; cet abrégé a été traduit en français par Fr. Dufort, angevin, sous le titre suivant: *Généalogie des comtes de Provence, depuis l'an 577 jusqu'au règne d'Henri IV*, Aix, 1598, in-8°. L'ouvrage est peu xact, et le traducteur n'a fait qu'augmenter les fautes de l'original, en le traduisant d'une manière infidèle. C. T—Y.

CLAPIÈS (de), ingénieur et astronome français, naquit à Montpellier en 1671, d'une famille noble de Béziers. Il fit ses études chez les jésuites de cette dernière ville, et y fit connaître ses talents pour la versification par un petit poëme sur l'art de la verrerie. La lecture des Éléments d'Euclide, qu'il fit avec un de ses amis, dévoila ses dispositions pour les mathématiques, et il se livra exclusivement à cette science. Sa naissance l'appelant au service militaire, il fit quelques campagnes, et se trouva à la bataille de Nerwinde. Revenu à Montpellier peu de temps après, il y devint le géomètre à la mode, et fut le premier associé de la société royale qu'il établit dans cette ville avec Plantade et le président Bon. Il fut aussi nommé, en 1702, correspondant de l'académie des sciences de Paris, à laquelle il avait adressé quelques mémoires. Il a le premier appliqué la trigonométrie rectiligne à la construction graphique de cadrans solaires, que Picard n'exécutait qu'au moyen de la trigonométrie sphérique (Voy. *Académie des sciences, année* 1707). Il avait fait le calcul de l'éclipse de soleil du 12 mai 1706, et avait trouvé plaisant de tracer la marche dans la forme et le style des ordres de route en usage pour les troupes. C'est la première éclipse totale qui ait été observée depuis le renouvellement de l'astronomie. L'obscurité ne fut complète à Montpellier que pendant 4' 10". Clapiès en publia l'observation à Montpellier, 1706, in-4°., et fit paraître peu de temps après les *Éphémérides, ou Journal du mouvement des astres pour l'année* 1708, *au méridien de Montpellier*, in-8°. de 105 pages. Il avait aussi calculé celles de 1707, mais elles ne furent pas imprimées. Les états de Languedoc lui confièrent en 1712 la direction des chaussées du Rhône, et il fut nommé professeur de mathématiques en 1718. La ville de Tarascon, sur le point d'être submergée par le Rhône en 1724, lui fut redevable de sa conservation. Il a travaillé avec Plantade et d'Anisy, à la description géographique de la province de Languedoc. Après plusieurs autres travaux, relatifs au canal de Provence, aux routes du Languedoc, etc., il mourut le 19 février 1740, âgé de soixante-neuf ans. Outre quelques observations qui se trouvent dans la collection de l'académie des sciences, on a de lui plusieurs mémoires insérés parmi ceux de la société royale de Montpellier, ainsi que son Éloge par de Ratte, dont on voit un extrait

Mémoires de Trévoux, fé-
47. C. M. P.

IÉS (Charles), docteur en
, né à Alais, le 26 octobre
iblia, sous le titre de *Para-*
r les femmes, où l'on tâche
er qu'elles ne sont pas de
humaine, 1766, in-12, la
n du livre singulier, *Mulieres*
non esse (*V.* Acidalius et
Le traducteur l'a enrichi de
en a retranché un petit nom-
aits qui ne portaient que sur
ons des sociniens et des ana-
. Il est mort au lieu de sa nais-
7 septembre 1801. V. S—L.

A (Didia). *Voy.* Didia.

A D'ANDUSE, issue d'une
illustre qui possédait la sei-
le la ville dont elle portait le
st mise au rang des trouba-
1 12e. siècle. Nostradamus ni
beni ne font cependant au-
ention de cette femme poète;
inte-Palaye a recueilli la seule
ri soit restée d'elle, et Millot
olié un extrait. On voit par ce
vrage que Clara fut liée à un
loux; qu'elle eut un amant;
époux soupçonna cette intri-
il obligea l'objet de la ten-
de sa femme à s'éloigner, et
ut au désespoir de cette sépa-
Les vers dans lesquels elle a
é ses regrets, sa douleur et son
respirent la passion la plus
t n'ont pu être inspirés que par
r profondément touché et un
l'un naturel ingénieux et plein
atesse. V. S—L.

RENDON (Édouard Hyde,
DE), grand chancelier d'Angle-
naquit à Dinton, dans le Wilt-
16 février 1608. Lorsqu'il eut
é ses études à Oxford, à l'âge
sept ans, il étudia les lois sous
tion de son oncle Nicolas Hyde,
président du tribunal du Banc du roi. A vingt-un ans, il épousa la fille de sir George Ayliff, d'une beauté remarquable, et il eut le malheur de la perdre six mois après. A vingt-quatre ans, il se maria de nouveau avec la fille de sir Thomas Aylesbury, maître des requêtes, et, pendant trente-six ans que la mort respecta cette union, Édouard Hyde vécut avec sa femme dans le plus parfait accord, et en eut plusieurs enfants. Il recherchait dans sa jeunesse les hommes distingués par leurs talents et leurs vertus, et il avouait que jamais il ne se sentait plus orgueilleux et plus content que quand il pouvait dire de lui : « Je suis le pire de tous » ceux ici présents. » Il s'était déjà distingué comme jurisconsulte par quelques actes importants, lorsqu'ayant été rendre visite à son père, dans le Wiltshire, celui-ci lui dit : « Mon fils, » les hommes de votre profession ont » coutume de travailler à étendre la » prérogative royale, et je vous recom- » mande, si vous parvenez à une place » éminente, de ne jamais sacrifier les » lois et la liberté de votre patrie à la » volonté du prince ou à votre propre » intérêt. » Après avoir répété deux fois ces mêmes paroles, ce vieillard respectable fut frappé d'une attaque d'apoplexie, et mourut subitement. Ces conseils d'un père, et l'événement terrible qui les suivit, eurent sur l'esprit d'Édouard Hyde une influence que l'on remarqua dans les premiers discours qu'il prononça au parlement, où il fut admis de bonne heure. Dans l'un d'eux, il compare les ministres d'un roi à ces lions qui soutenaient le trône de Salomon : « Oui (ajoute-t-il) » ils doivent être sous le trône de l'o- » béissance, mais ils doivent s'y tenir » dans l'attitude qui convient à des » lions. » Ses talents l'avaient fait distinguer dans le *long-parlement*, et

son habileté lui avait attiré la confiance de tous les membres qui le composaient. La pureté de ses principes et son attachement pour les lois de son pays la lui firent perdre. Dès que la guerre civile fut déclarée, il suivit le parti du roi, et fut créé, par Charles Ier., chancelier de l'échiquier et membre du conseil privé. Il accompagna ensuite le prince Charles (depuis roi sous le nom de *Charles II*) à l'île Jersey. Le prince étant parti pour la France, Édouard Hyde, qui désapprouvait ce voyage, obtint la permission de rester dans l'île, où il séjourna deux ans. Ce fut à cette époque qu'il commença son *Histoire de la rebellion*. Il composa aussi pendant son séjour à Jersey les divers écrits qui furent publiés au nom du roi, en réponse aux manifestes du parlement. Après l'assassinat de Charles Ier., il fut appelé en France par le nouveau roi, et le joignit à Dunkerque. En 1648, il fut envoyé à Madrid avec lord Cottington, pour tâcher d'obtenir des secours de la cour d'Espagne. Au retour de cette ambassade, il se rendit à Paris, et chercha à réconcilier la reine-mère avec le duc d'York. Il se rendit ensuite à la Haye, où était Charles II; mais des motifs d'économie le forcèrent à se retirer à Anvers, avec toute sa famille. La princesse d'Orange, fille de Charles Ier., voulut l'engager à se fixer auprès d'elle, à Breda, et prit pour dame d'honneur sa fille aînée, Anne Hyde, circonstance remarquable, puisqu'ainsi que nous le dirons bientôt, elle plaça sur le trône d'Angleterre deux des petites-filles d'Édouard Hyde. En 1657, Charles II, qui, au défaut d'argent, qu'il ne pouvait donner à ses sujets restés fidèles, était prodigue de titres, le nomma grand-chancelier d'Angleterre. Plus que tout autre, après la mort de Cromwell, Édouard Hyde contribua au succès des négociations qui placèrent Charles II sur le trône. Il obtint dès-lors la confiance entière de ce monarque, qui le combla de faveurs. Son titre de grand-chancelier fut confirmé; on y ajouta, en 1660, celui de chancelier de l'université d'Oxford; l'année suivante, il fut créé pair et baron de Hyde dans le Wiltshire, et, en avril 1661, on lui conféra les titres de vicomte de Cornbury dans Oxfordshire, et de comte de Clarendon dans le Wiltshire. Une si haute prospérité, tant d'honneurs, de richesses et de mérite devaient exciter l'envie; un événement singulier contribua à éveiller toutes ses fureurs. Le duc d'York, frère du roi, se trouvait à la cour de sa sœur, à Breda, lorsque cette princesse y attira Anne Hyde, de la manière dont nous l'avons racontée. Belle et spirituelle, la fille du chancelier inspira au duc la plus forte passion. Ce fut en vain qu'il tenta de la séduire; il ne put rien obtenir d'elle qu'en l'épousant. La cérémonie eut lieu le 3 novembre 1659, à l'insu du roi et du grand chancelier. Cette union resta ignorée jusqu'au rétablissement de Charles II; mais, peu de temps après le retour de toute la famille royale à Londres, Anne Hyde devint enceinte, et exigea que son mariage fût rendu public. Dès que lord Clarendon en fut instruit, soit qu'il fût aveuglé par la colère, soit par tout autre motif, il se comporta d'une manière indigne de son grand caractère. Le langage qu'il tint dans cette circonstance est celui d'un visir qui tremble de paraître, devant son maître, le complice d'une action qui lui déplaît, et qui ne craint pas, pour écarter les soupçons, d'appeler sur son nom le déshonneur, et d'étouffer tous les sentiments de la nature. La conduite de sa fille, au contraire, et celle du roi méritent les plus

oges. Ce fut en vain que le
rk menaça Anne Hyde des
traitements si elle rendait
ge public : « Je suis enceinte,
t-elle avec fierté ; qu'il soit
le tout le monde que je suis
ouse légitime, et traitez-moi
comme il vous plaira. » Le
miner les preuves du mariage
ssemblée d'évêques. Ils pro-
t que cette union avait été
selon la doctrine de l'Évan-
toutes les formes exigées
ls d'Angleterre, et qu'ils n'y
t aucune cause de nullité.
arles II, non seulement re-
nne Hyde comme duchesse
ais il engagea son frère à lui
ut son amour, et il déclara
événement n'altérait en rien
ents pour son chancelier (1).
tte époque, tous les intrigants
ubitieux se réunirent pour
tte grande puissance de lord
n. Lord Bristol, qui avait été
se déshonora, en proposant
i un acte d'accusation telle-
urde, que le parlement refusa
ître ; mais des intrigues furent
s pour ruiner la réputation
l chancelier dans l'opinion
. D'un autre côté, il perdait
n jour son influence dans le
. Charles II n'était plus ce
e dépossédé qui avait besoin
ersité d'un ami fidèle pour
monter les marches du trône,
il y fut assis, d'un habile mi-
r l'y affermir. Après quelques
possession tranquille, il ne
que des flatteurs qui l'aidas-
ir de tous les plaisirs atta-
souveraineté, et qui trouvas-

sent les moyens de subvenir à ses prodigalités. Il prit en aversion le sévère et vertueux Clarendon, que le duc de Buckingham tournait perpétuellement en ridicule, et qui, ayant le premier rang dans le ministère, était responsable, aux yeux du peuple, de toutes les fautes commises par une administration prodigue, extravagante, et corrompue. Le peu de succès de la guerre de Hollande et la vente de Dunkerque avaient porté au plus haut point le mécontentement du peuple ; un hôtel que lord Clarendon fit construire avec prodigalité dans un moment de disette accrut encore l'animadversion publique ; enfin, une intrigue de cour convertit l'antipathie que le roi avait pour lui en haine déclarée. Une demoiselle Stuart, d'une beauté éblouissante, parente éloignée du roi, en fut aimée, au point de bannir de sa pensée toutes celles qui avaient été jusqu'alors les objets de ses goûts passagers. Le monarque prit l'étrange résolution de divorcer, et d'épouser Mlle. Stuart. Lord Clarendon, soit qu'il fût frappé des inconvenances d'un tel parti, soit qu'il en redoutât les suites pour ses petits-enfants, qui avaient des droits au trône, réussit à faire échouer le projet du roi, en arrangeant le mariage de Mlle. Stuart avec le duc de Richmond. Le roi devint furieux contre le grand chancelier, et résolut de le perdre. Rien n'était plus facile. Le parlement croyait lord Clarendon l'auteur des mesures désastreuses qu'il avait combattues dans le conseil. Le grand trésorier Southampton et d'autres hommes puissants qui avaient gouverné avec lui n'existaient plus ; ceux qui les avaient remplacés voulaient la ruine de l'état. Le roi ôta les sceaux à lord Clarendon, le dépouilla de toutes ses places, et fut remercié de cette injustice par son parle-

ce mariage du duc d'York avec
le, sont nées deux filles, Anne
qui ont successivement monté
ne d'Angleterre.

ment. On accusa ensuite le chancelier de haute trahison; il s'enfuit sur le continent, et envoya de Calais à la chambre des lords un mémoire justificatif. Les deux chambres assemblées ordonnèrent que cet écrit serait brûlé par la main du bourreau. D'après un autre bill du parlement, qui fut approuvé par le roi, lord Clarendon fut banni à perpétuité, et déclaré incapable de remplir aucun emploi public. La haine que le peuple lui portait le poursuivit jusque sur le continent. A Évreux, des matelots anglais l'assaillirent dans sa maison, le blessèrent dangereusement, et ce ne fut qu'avec peine qu'on l'arracha des mains de ces assassins. Il survécut six ans à son exil, et durant ce temps, il résida, soit à Montpellier, soit à Moulins, soit à Rouen, où il mourut, le 9 décembre 1674. Son corps fut transporté en Angleterre, et enterré dans l'abbaye de Westminster. Lord Clarendon fut toute sa vie l'ami et le soutien de son roi contre les complots des factieux, et le défenseur des libertés de son pays contre les abus du pouvoir royal. Cependant, il fut la victime de l'ingratitude de son souverain, qu'il avait si bien servi, et des préjugés du peuple, dont il avait obtenu et mérité la confiance. Sans vouloir excuser les coupables promoteurs d'un sort aussi rigoureux, on peut en trouver les causes dans l'humeur grave et altière du grand chancelier, et dans son orgueil, qui se produisait trop à découvert. A la vérité, cet orgueil lui était inspiré par la conscience de ses moyens et la pureté de ses intentions, mais dans le commerce de la vie, et surtout dans les cours, un sentiment de ce genre, quelle que soit la noblesse de son origine, ne se montre jamais avec avantage. Lord Clarendon, indépendamment de quelques brochures politiques, a écrit les ouvrages suivants : I. *Histoire de la rébellion*, depuis 1641 jusqu'au rétablissement de Charles II; 1702, 3 vol. in-fol., et 1717, 6 vol. in-8°. En 1759, on en publia une continuation en 1 vol. in-fol., ou en 2 vol. in-8°., contenant aussi une vie de l'auteur, écrite par lui-même, et imprimée sur ses manuscrits. Il a paru une traduction française de cet ouvrage, la Haye, 1704, 6 vol. in-8°. La continuation ne s'y trouve point, et n'a pas été traduite. Quoique lord Clarendon se déclare dans son histoire l'apologiste du parti royaliste qu'il avait embrassé, il s'est montré impartial dans l'exposition des faits. La vertu et la probité de l'auteur impriment à son ouvrage un caractère qui en rend la lecture attachante. Il peint les hommes avec vérité, et les portraits qu'il trace sont colorés avec vigueur; son style ne manque ni d'énergie ni de dignité, mais il est incorrect, souvent diffus et embarrassé. II. *Contemplations et réflexions sur les psaumes*; III. *Remarques sur le livre de M. Cressy*, dans la *Controverse sur la religion catholique*; IV. *Tableau abrégé des erreurs contenues dans le Leviathan de M. Hobbes*. W—s.

CLARIUS, ou DE CLARIO (Isidore), évêque de Foligno, naquit, l'an 1495, près de Brescia, dans un petit château nommé *Chiari*, dont il prit le nom. Dès sa première jeunesse il reçut l'habit de St.-Benoît dans le monastère du Mont-Cassin. Il étudia les langues anciennes, et se distingua par ses talents et par son éloquence en plusieurs occasions, principalement au concile de Trente (1546), dans les disputes sur l'autorité du texte et des versions de l'Écriture. Soit Le Père de Catane, s'appuyant de l'autorité de S. Jérôme, prétendait qu'on devait entendre seulement la vulgate latine, parce qu'il n'était pas entendre la parole divine,

lle du traducteur, qui pouvait Après avoir parlé des versions es de l'*Ancien Testament*, re- s par Origène, en six colonnes, nom d'*Hexaples;* de la princi- ces versions, qui est celle des te, d'où sont venues différen- luctions; de la version latine l'*Italique;* du *Nouveau Tes- t* grec; de la traduction de l'*An- estament*, faite par S. Jérôme ébreu, et de la correction qu'il le texte grec de la version la- *Nouveau Testament;* enfin, lition connue sous le nom de te, Clarius conclut qu'aucune tion de l'Ecriture ne pouvait uivalente au texte de la langue le, etc.; mais que l'édition vul- ui est presque toute de S. Jé- et qui avait plus de mille ans uité dans l'Eglise, devait être ée par le concile, comme ayant rigée sur le texte original. Cet t suivi, et le concile déclara la e authentique. Clarius fut bien- rès nommé, par Paul III, évê- Foligno en Ombrie. Il gouver- ement son église pendant sept à ns, et mourut le 28 mai 1555. un écrivain savant et laborieux. reprit la réforme de la Vulgate, ha ce travail considérable sous suivant: *Vulgata editio vete- Novi Testamenti, quorum alte- ad hebraïcam, alterum ad græ- veritatem emendatum est quam ntissimè ut nova editio non fa- lesideretur, et vetus tamen hic scatur; adjectis ex eruditis toribus scholiis, quæ multis cer- orum millibus, præsertim dif- ribus, lumen afferunt*, Venise, , 1557 et 1564, in-fol. La pre- édition (1542) fut mise à l'*in-* parce que l'auteur disait, dans éface, avoir réformé huit mille passages dans la Vulgate; mais les députés du concile, chargés de l'examen des livres, levèrent l'interdiction, et l'ouvrage fut permis, à l'exception de la préface et des prolégomènes. On suivit, dans l'édition de 1564, les corrections et les retranchements indiqués dans l'*Index expurgatorius*. Melchior Cano et Richard Simon ont vivement attaqué l'ouvrage de Clarius. Le premier lui reproche d'avoir principalement cherché à critiquer S. Jérôme; le second prétend qu'il n'entendait pas l'hébreu. Le savant Huet et le sage Fleury lui sont plus favorables. Ce dernier trouve les travaux de Clarius, savants, solides et utiles. Ses autres ouvrages sont: I. une version du *Nouveau Testament*, en italien; II. des scholies sur le *Cantique des Cantiques;* III. des scholies sur le *Nouveau Testament*, dont il y a plusieurs éditions: celle d'Anvers, 1544, in-8°., est la plus ample; IV. plusieurs discours en latin sur des sujets de piété; V. un recueil de *Lettres* publiées par D. Maur Piazzi, abbé du monastère de Parme, Modène, 1705, in-4°. V—ve.

CLARK (Jean), médecin écossais, fils d'un riche fermier, naquit à Roxburgh en 1744, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et fit son cours de théologie à l'université d'Édimbourg, entra ensuite chez un chirurgien, puis fut envoyé, pour continuer ses études médicales, à l'université, où son application et ses talents lui acquirent la bienveillance de son professeur, le docteur Grégory. Bientôt Clark, tourmenté de violents maux d'estomac, suite d'un accident qu'il avait éprouvé dans sa jeunesse, après avoir essayé en vain tous les remèdes qui lui étaient prescrits par son protecteur, reçut de lui le conseil d'aller vivre dans un climat plus chaud. On lui fit obtenir

une place d'aide-chirurgien au service de la compagnie des Indes, et il s'embarqua en 1768. Il fit plusieurs voyages dans lesquels il eut occasion d'être utile, et de faire des remarques qu'il consigna dans un ouvrage imprimé en 1773, in-8°., sous ce titre: *Observations sur les maladies qui règnent le plus durant les voyages aux pays chauds.* Ce livre fit connaître avantageusement Clarke; mais sa santé ne s'étant pas améliorée, il se fit recevoir docteur en médecine à l'université de St.-André, et s'établit à Kelfs, qu'il quitta pour Newcastle, en 1775. Frappé des maux que la privation de soins et de remèdes faisait souffrir à la classe indigente de cette ville, il parvint à y faire établir un dispensaire; mais le défaut de fonds empêcha pendant quelque temps que cette institution bienfaisante ne produisît tout le bien que l'on devait en attendre. Clark publia, en 1783, un traité posthume du docteur Dugald-Leslie, sur le catarrhe contagieux qui avait fait de si grands ravages durant l'été de cette année, et y ajouta une lettre qu'il avait adressée à l'auteur sur le traitement le plus convenable dans cette maladie. Malgré ses nombreuses occupations et le mauvais état de sa santé, Clark trouva le temps de faire réimprimer, en 1792, ses observations sur les maladies des pays chauds, et parmi les additions importantes que cette édition contenait, on remarqua ses observations sur les fièvres, qui ont fondé sa réputation comme auteur médical. Toujours occupé de soulager les malheureux, Clark avait fixé l'attention du gouvernement sur l'hôpital de Newcastle. Un comité, nommé en 1800, fit adopter, sur le rapport de Clark, un réglement qui, sans remédier à tous les abus, produisit une amélioration générale. Les soins qu'il s'était donnés pour réussir, et les contrariétés qu'il avait éprouvées altérèrent tellement sa santé qu'il fut obligé de suspendre ses occupations, puis de se rendre aux eaux de Bath, où il mourut, le 24 avril 1805. On a encore de lui: I. *Recueil de mémoires sur les moyens de prévenir les fièvres contagieuses à Newcastle et dans les autres villes très peuplées*, 1802, 2 parties in-12; II. *Observations sur les fièvres en général, et sur la fièvre continue en particulier*, 1780, in-8°.; III. plusieurs mémoires insérés dans le recueil de la société des médecins d'Édimbourg. Tous ses ouvrages sont en anglais. E—s.

CLARKE (Samuel), savant orientaliste, naquit à Brackley, dans le Northamptonshire, en 1623. Élève du collége de Merton à Oxford, il y prit en 1648 le degré de maître-ès-arts, et, l'année suivante, fut nommé archi-typographe de l'université de cette ville. En 1656, il prit la direction du pensionnat d'Islington, près de Londres, ce qui ne l'empêcha point de donner ses soins et de contribuer, par ses travaux, à la confection de la *Bible polyglotte* de Walton. Au bout de huit ans d'exercice de cette place, il retourna à l'université, y exerça son emploi d'archi-typographe jusqu'à sa mort, arrivée le 27 décembre 1669. Clarke était également versé dans la connaissance du grec et du latin, et dans celle des langues orientales. On a de lui: I. *Variæ lectiones et observationes in chaldaicam paraphrasim*, dans le 6°. volume de la *Polyglotte* de Walton; II. *Scientia metrica et rythmica, seu Tractatus de prosodiâ arabicâ ex auctoribus probatissimis erutus*, Oxford, 1661, in-8°., à la suite de l'édition du *Carmen Tograi*, donnée par Pococke. III. *Septimum Bibliorum polyglot*

cum volumen cum versionibus antiquissimis non chaldaïcâ tantum, sed syriacis, æthiopicis, coptîcis, arabicis, persicis, contextum ; IV. *Paraphrastes chaldæus in librum paralipomenon.* Castell s'est servi de cet ouvrage pour la composition de son *Lexicon heptaglotton.* V. *Masseceth Boracoth. Titulus talmudicus in quo agitur de benedictionibus, precibus et actionibus gratiarum, adjectâ versione latinâ in usum studiosorum litterarum talmudicarum.* Ces trois derniers ouvrages sont restés manuscrits. Clarke a encore revu les épreuves des textes originaux de la *Bible* dont nous avons parlé ci-dessus. J—n.

CLARKE (Jean), graveur, né en Ecosse vers 1650, acquit de bonne heure une telle réputation, que les personnages les plus distingués des trois royaumes voulurent avoir leurs portraits gravés par lui. La collection de ces portraits forme une des parties les plus intéressantes de l'iconographie moderne; on y voit Guillaume, prince d'Orange, et Marie, son épouse, gravés dans un médaillon en 1690; plusieurs portraits historiques, tels que ceux de Hales, Goertz, Prideaux, etc. L'ouvrage le plus remarquable de Clarke est une grande planche dans laquelle on voit représentés Charles II et la reine son épouse, le prince Robert, le duc d'York, le prince duc de Montmouth, et le général Monk; la ressemblance de ces différents portraits, jointe au talent avec lequel ils sont gravés, donne à cette estampe un caractère vraiment historique. Clarke a gravé, dans un autre genre, trois morceaux d'une originalité très piquante, et où l'on retrouve toute l'humeur gaie et facétieuse de l'auteur d'*Hudibras ;* ce sont les douze pièces intitulées : *the Humors of harlequin.* Le burin de Clarke parodie avec une gaîté franche et libre, qui n'a rien d'affecté. Jean Clarke mourut à Londres en 1721. — Un autre Clarke (William), né en Angleterre en 1650, s'était distingué comme graveur dans le même temps que Jean. Il a gravé au burin et en manière noire. Walpole ne cite de lui que deux portraits, dont l'un représente George, duc d'Albermale, d'après une peinture de Fr. Barlow. A—s.

CLARKE (Samuel), théologien anglican, sous le protectorat de Cromwell et le règne de Charles II, mourut le 25 décembre 1682, avec la réputation d'un excellent prédicateur et d'un homme plein de probité et de talents. Ses nombreux ouvrages eurent beaucoup de vogue dans leur nouveauté, et sont encore lus aujourd'hui; les plus estimés sont : I. *Vies des théologiens puritains ;* II. *le Martyrologe ;* III. *la Moëlle de l'histoire ecclésiastique*, in-fol. et in-4°.; IV. *Vies de quelques personnages éminents du siècle passé*, Londres, 1683, in-fol. Saxius lui attribue aussi une *Histoire de la vie de la reine Elisabeth*, Londres, 1682, in-12, en anglais, ainsi que les précédents. — Son fils, Samuel Clarke, a publié de bonnes *Annotations* sur la Bible, imprimées avec le texte sacré, une concordance de la bible, un traité de l'autorité divine de l'Écriture, etc. Il mourut le 24 février 1701, âgé de soixante-quatorze ans. X—s.

CLARKE (Samuel), célèbre théologien anglais, né à Norwich le 11 octobre 1675, fut élevé à l'université de Cambridge. Quoique les découvertes de Newton fussent déjà connues, elles n'étaient répandues que parmi un petit nombre d'hommes versés dans les mathématiques; la philosophie de Descartes était celle qu'on enseignait dans les

écoles. Mécontent d'un système qui ne présentait à son esprit rien d'assez solide, il s'appliqua à la philosophie, qu'il commença à introduire dans les exercices qu'il eut à soutenir publiquement. La physique de Rohault, entièrement fondée sur les principes du cartésianisme, et traduite en mauvais latin, était celle qu'on employait dans l'enseignement. Clarke, âgé alors de vingt-un ans, entreprit une nouvelle traduction latine de cet ouvrage, avec des notes conformes aux principes qu'il avait adoptés. Cette entreprise eut un grand succès, relativement au but qu'il s'en était proposé. Les erreurs de l'ancienne doctrine furent insensiblement écartées, et cette traduction est en général aujourd'hui le texte des leçons de l'université; elle fut publiée en 1697, in-8°., réimprimée plusieurs fois depuis, et ensuite traduite en anglais. Il se livra ensuite à l'étude de la théologie, et étudia les livres sacrés dans les originaux grecs et hébreux. Il entra dans les ordres, et, s'étant lié avec le docteur Whiston, chapelain de l'évêque de Norwich, il fut recommandé à cet évêque, ami zélé de la science, et nommé bientôt son chapelain, à la place de Whiston, qui venait d'être promu à un bénéfice. Clarke fut traité dans la maison de l'évêque de Norwich comme un ami et comme un frère, et vécut douze ans avec lui dans la plus grande intimité. Ce fut entre ses mains que l'évêque, en mourant, remit toutes les affaires de sa famille. Il avait joint à ses fonctions de chapelain quelques bénéfices de peu de valeur. En 1704, il fut choisi pour prononcer les sermons fondés dans la paroisse de St.-Paul, par Robert Boyle, et connus en Angleterre sous le nom de *Boyle's Lectures*. Il choisit pour sujet l'*existence et les attributs de Dieu*, et, dans huit sermons, imprimés pour la première fois en 1705, traita cette grande question avec une force de logique extraordinaire; il y réfute les opinions de Hobbes et de Spinosa, en employant contre eux, avec un grand avantage, la forme de raisonnement qu'ils ont eux-mêmes adoptée. Les discours de Samuel Clarke sont regardés comme la plus belle et la plus forte démonstration qui ait jamais été faite de l'existence de Dieu. Cette méthode, purement métaphysique, n'est pas, il est vrai, à la portée des esprits ordinaires, qui sont plus frappés des preuves de cette grande vérité, tirées de la beauté, de l'ordre et de l'enchaînement des diverses parties de l'univers; mais elle n'en prouve pas moins un esprit supérieur. On a cru que Pope avait voulu critiquer la méthode abstraite de Clarke dans ces vers de la *Dunciade*:

We nobly take the high *priori* road
And reason down ward, till we doubt of God.

« Nous prenons noblement la grande » route du *priori*, et nous descendons de raisonnements en raisonnements, jusqu'à ce que nous parvenions à douter de Dieu. » Ce trait est ingénieux, mais peu philosophique. Pope ne voulait pas apparemment qu'on pût prouver l'existence de Dieu autrement qu'il ne croyait l'avoir fait dans son *Essai sur l'Homme*. Whiston blâma la manière trop métaphysique de Clarke, en disant « que les » anges pouvaient bien raisonner à » *priori* sur la nature des choses, » mais non pas les hommes. » Cependant l'utilité de ce genre de raisonnement a été prouvée par le succès. Clarke fut encore nommé l'année suivante pour le même cours de leçons, et acheva son ouvrage dans huit autres sermons sur les *preuves de la religion naturelle et de la religion révélée*. Ces sermons, imprimés pour

ques sur *le baptême*, *la confirmation et le repentir*, 1699; II. des *Paraphrases des quatre évangiles*, 1701; III. une traduction en latin du *Traité d'optique de Newton*, 1706, in-4°.; IV. une magnifique édition latine des *Commentaires de César*, où il s'est particulièrement appliqué à rétablir la ponctuation, Londres, 1712, in-fol., fig. (*Voy.* BUTINI et CÉSAR): on l'a réimprimée en 1720, in-8°., à l'usage des étudiants; V. soixante-dix *Sermons*, 1724, in-8°.; VI. une lettre à Benjamin Hoadly, sur le *Rapport de la rapidité et de la force dans les corps en mouvement*, 1728; VII. il publia par ordre du roi, pour l'instruction du duc de Cumberland, les douze premiers livres de l'*Iliade*, avec des notes et une traduction latine presque entièrement nouvelle, Londres, 1729, in-4°. Son fils, Samuel, publia le second volume en 1732, et l'*Odyssée* en 1740, 2 vol. in-4°., sur les notes laissées par son père. Cette édition étant d'un prix considérable, on réimprima les deux ouvrages en format in-8°., 1735 et 1758. L'enthousiasme de Clarke pour Homère, extraordinaire dans un caractère naturellement froid, allait presque jusqu'à l'adoration. Son *Explication du catéchisme de l'église* et dix volumes de *Sermons* ont été publiés, après sa mort, par son frère, le docteur Jean Clarke, avec une préface de Benjamin Hoadley, évêque de Salisbury, qui contient une idée de la vie et des ouvrages de l'auteur. On a aussi donné une édition de ses OEuvres complètes, Londres, 1742, 4 vol. in-fol. S—D.

CLARKE (GUILLAUME), théologien anglais, né en 1696, à Haghmon-Abbey, dans le comté de Shrop, étudia principalement à Cambridge. Etant entré dans les ordres, il fut nommé successivement recteur de Buxtel en Essex, en 1724, prébendier et résident de la cathédrale de Chichester en 1738, chancelier de cette église, et vicaire d'Amport en 1770. Il mourut l'année suivante; c'était un homme d'esprit et de savoir, que des études arides n'empêchaient pas de cultiver avec succès la littérature et la poésie légère. Il était humain et très charitable, et quoique son revenu ait toujours été assez borné, il avait coutume de donner aux pauvres un schelling sur chaque guinée qu'il recevait. Son principal ouvrage est intitulé: *Le rapport qui se trouve entre les monnaies romaines, saxonnes et anglaises*, 1767, in-4°. Cet ouvrage est très estimé; on y trouve une érudition solide et des recherches curieuses; c'est tout à la fois l'ouvrage d'un savant et d'un homme de goût. G. Clarke avait épousé une fille du docteur Wotton; son fils Edward, qui avait accompagné comme chapelain, en 1760 et 1761, le comte de Bristol, ambassadeur à Madrid, a publié en 1763, des *Lettres concernant la nation espagnole, et quelques opuscules*. X—s.

CLARUS (JULIUS), naquit à Alexandrie de la Paille, dans le Milanais, vers l'an 1525. Il était le quatrième jurisconsulte en ligne directe que sa famille avait produit. Son frère suivit la même carrière. Son aïeul et son père avaient rempli des places distinguées dans la magistrature, l'un en Sicile, l'autre à Milan. A peine eut-il pris lui-même le grade de docteur, qu'il fut fait sénateur dans cette dernière ville. Il avait commencé alors l'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation; il employa cinq ans à l'achever. Après qu'il eut occupé plusieurs emplois importants dans le Milanais, Philippe II le fit venir en Espagne pour y diriger

les affaires de ses états d'Italie; mais des divisions s'étant élevées entre les principales familles de Gènes, ce prince l'envoya dans cette ville pour tâcher de les calmer. Il mourut en chemin à Sarragosse, le 13 avril 1575, âgé de cinquante ans. Ce jurisconsulte s'était appliqué à approfondir plutôt la pratique que la théorie du droit. Ses ouvrages sont précieux sous ce rapport. Il avait donné dès 1559 son livre, *Receptarum sententiarum*, dans lequel il traite des testaments, donations, droits féodaux, jurisprudence criminelle, etc. On a encore de lui cent questions. Plusieurs jurisconsultes ont fait des additions à ses ouvrages, réimprimés successivement à Francfort en 1613 et 1636, et à Genève en 1657 et 1666. La dernière édition est de cette dernière ville, 1739, in-fol. B—n.

CLASSICUS. *Voy.* Civilis.

CLAUBERG (Jean), né à Solingen, dans le duché de Berg, en 1622, mort à Duisbourg le 31 janvier 1665, professa la philosophie et la théologie dans cette dernière ville, et les avait auparavant professées à Herborn. L'un des premiers, il enseigna en Allemagne la doctrine de Descartes, qu'il avait étudiée sous Jean Ray, à Leyde. Ses OEuvres philosophiques (*Opera omnia philosophica*), recueillies à Amsterdam, par les soins de Jean-Théodore Schalbruch, en 2 vol. in-4°., et précédées de sa vie, par Jean-Chrétien Hennius, prouvent combien il était digne d'apprécier le philosophe français, et de marcher sur ses traces. On estime surtout sa *Logica vetus et nova*. On n'a pas admis dans cette collection un petit opuscule que Clauberg avait publié à Duisbourg, en 1663, in-8°., sous le titre d'*Ars etymologica Teutonum è philosophiæ fontibus derivata*. Morhof en fait un grand éloge dans son *Polyhistor*; Leibnitz l'a recueilli dans ses *Collectan. etymol.* Clauberg préludait par cette brochure à un grand ouvrage qu'il avait projeté, mais qui est demeuré en projet: *De causis linguæ germanicæ*. On a réuni *J. Claubergii et Martini Hundii dissertationes selectæ, quibus controversiæ fidei adversus omnis generis adversarios explicantur*, et *J. Claubergii et Tobiæ Andreæ exercitationes et epistolæ varii argumenti*. M—on.

CLAUDE (Tiberius Drusus), fils de Drusus et d'Antonia la jeune, reçut le jour à Lyon, l'an de Rome 744; il porta d'abord le surnom de *Germanicus*, si illustré par son frère aîné. Son enfance et sa première jeunesse se passèrent dans les maladies et les infirmités: son corps en fut affaibli; ses facultés morales le furent encore davantage. Toute sa vie, il lui resta une timidité et une faiblesse qui allait jusqu'à l'imbécillité. Sa mère, qui était aussi sévère que vertueuse, le repoussait comme indigne d'elle par sa stupidité. Auguste craignit toujours de l'exposer aux regards du public; aussi il n'arriva au consulat qu'à l'âge de quarante-six ans. Le sanguinaire Caligula le laissa vivre, parce qu'il n'en craignait rien. Claude était dans le palais de cet empereur, quand celui-ci fut assassiné. La terreur le fit fuir; il alla se cacher derrière des tapisseries: un soldat l'y découvre, l'en retire tremblant, et le salue empereur. D'autres soldats suivent cet exemple, et l'entraînent au camp des prétoriens, où il est proclamé successeur de Caligula. Au premier bruit de la mort de ce prince, le sénat s'était assemblé; il voulait profiter de l'occasion pour rétablir l'ancienne forme du gouvernement; mais ses délibérations se prolongeant sans qu'il y eût rien d'arrêté,

le peuple se joignit aux soldats chargés de la garde de Rome, et tous ensemble demandèrent, à grands cris au sénat, un empereur. Il fallut céder, et nommer celui-là même que les troupes avaient choisi. Agrippa, roi de Judée, contribua beaucoup, par ses conseils et sa fermeté, à cette élection. Claude, à son avènement à l'empire, avait cinquante ans. Son premier acte d'autorité fut de faire mettre à mort plusieurs de ceux qui avaient eu part au meurtre de Caligula, entre autres, Chéréa, chef de la conspiration. Les commencements de son règne furent, comme les commencements de beaucoup d'autres, marqués par la clémence et la justice. Il abolit la loi de lèze-majesté, diminua le poids des impôts, et rappela tous ceux qui avaient été exilés ou déportés, particulièrement Agrippine et Julie, ses nièces. Il rendit aux rois Mithridate, et Antiochus de Commagène, leurs états, dont ils avaient été injustement dépouillés. Il donna le Bosphore à un autre Mithridate et la Cilicie à Polémon. Il augmenta les états d'Agrippa, roi de Judée, et donna le royaume de Chalcis à Hérode, frère de ce prince. Mais, dès la seconde année de son gouvernement, il fut assez faible pour se mettre à la discrétion de ses affranchis Pallas, Narcisse et Calixte, et surtout de Messaline, sa femme, qu'il aimait éperdûment. Plusieurs personnages de la famile impériale et deux Julies, furent les premières victimes de cette femme impudique et cruelle. Le danger auquel les grands se trouvaient exposés par l'imbécillité de l'empereur, donna lieu à une révolte, dont Vinicien et Scribonien (*V.* Scribonien) furent les chefs. La mort de ce dernier, tué par ses soldats, mit fin à ce soulèvement. L'événement militaire le plus remarquable du règne de Claude fut une descente en Bretagne. Les Romains n'y avaient point paru depuis Jules-César. L'empereur, déterminé à faire la conquête de cette île, ordonna à Plautius, qui commandait dans la Basse-Germanie, d'y passer avec toutes ses troupes. Ce général s'étant avancé jusqu'à la Tamise, sans rencontrer beaucoup d'obstacles, écrivit à Claude qu'il y aurait du danger à aller plus loin. Sur cette lettre, le prince se mit aussitôt en marche à la tête de plusieurs légions, et alla joindre Plautius. Il passa la Tamise, battit les Bretons, et se rendit maître de plusieurs places. Après avoir désarmé les vaincus, il laissa son lieutenant continuer la guerre, et se rembarqua pour retourner à Rome. Le sénat lui décerna un triomphe, dont la magnificence fut extraordinaire, et on lui donna le nom de *Britannicus*, que son fils prit en même temps (*Voyez* Britannicus). On vit le palais de l'empereur surmonté d'une couronne navale, comme marque de victoires gagnées dans une expédition par mer. Cette gloire ne pouvait racheter la honte dont l'impératrice le couvrit par son dernier excès. Le fait serait incroyable s'il n'était attesté par tous les historiens. Messaline (*Voy.* Messaline) passionnément éprise de Silius, le plus bel homme qu'il y eût à Rome, avec lequel elle vivait publiquement dans un commerce criminel, compta assez sur la stupidité de son mari pour oser épouser son amant, avec les solennités ordinaires, en présence du sénat, des chevaliers, du peuple et des soldats. Claude était à Ostie. Narcisse le fit informer de ce qui se passait. Il fut si effrayé, qu'il s'écria « qu'il allait cesser d'être empereur. » L'affranchi, qui menait tout, entraîna le malheureux Claude au camp des prétoriens, où il fit un discours qui la

été dicté par Narcisse. Tous les
ts s'écrièrent qu'il fallait punir les
ibles. L'ordre en fut donné. Aus-
Silius et plusieurs autres amants
Messaline furent mis à mort. Ces
itions apaisèrent la colère et les
urs de Claude; il revint dans son
, où il se livra une partie de la
uivante à la débauche avec ses af-
bis, et donna ordre ensuite qu'on
la miserable, c'est ainsi qu'il ap-
Messaline, de paraître le lende-
devant lui pour se justifier. Nar-
, impatient de la faire périr, no-
u tribun et aux centurions char-
lu message de l'empereur, que
re était de la mettre à mort, et
fit accompagner d'un affranchi
il était dévoué, pour en assurer
cution. Messaline, ayant essayé
ment de se frapper d'un poi-
l, le tribun, sans dire un seul
la tua d'un coup d'épée qui lui
rsa le corps. Claude se trouvait à
quand on lui annonça que sa
e n'était plus. Il ne s'informa pas
elle manière elle avait péri; mais
manda à boire, et resta à table
manifester alors, ni les jours sui-
, aucun sentiment de joie ni de
sse, quoiqu'il vît ses enfants pleu-
Suétone dit même que quelques
après, soupant avec ses amis, il
nda pourquoi Messaline ne se
ait pas à table. Claude, sentant
avait été malheureux dans toutes
nions qu'il avait contractées, an-
a au sénat qu'il resterait veuf, et
jusqu'à consentir qu'on lui ôtât
, s'il manquait à ce vœu; mais
ôt il changea de résolution. Plu-
s femmes de distinction briguè-
le rang d'impératrice. Agrippine,
de Claude, l'emporta sur ses ri-
. Il n'y avait pas encore d'exem-
l'un oncle qui eût épousé sa nièce.
pereur voulut que son union fût autorisée par décret du sénat. Cédant bientôt aux importunités de la nouvelle impératrice, il donna Octavie, sa fille, fiancée à Silanus, en mariage à Domitius (Néron), fils d'Agrippine, et adopta même cet enfant, qui devait être si fatal à Britannicus, son propre fils. Comme ce malheureux empereur n'était pas cependant sans esprit ni sans ame, il sentit enfin la faute qu'il avait faite en épousant Agrippine et en adoptant Néron; il en vint jusqu'à s'attendrir sur Britannicus, et dit, en l'embrassant, « qu'il souhaitait de le voir bientôt en âge de prendre la robe virile, pour que les Romains pussent un jour être gouvernés par un véritable César. » Mais retombant dans ses frayeurs, ou dans son apathie, il se laissait indignement maîtriser par Agrippine et par ses affranchis. Il porta, à l'égard de ces derniers, l'aveuglement jusqu'à égaler leur pouvoir au sien dans l'administration des affaires. Les regrets que Claude avait exprimés, ce qu'il avait dit une fois, qu'il était de sa destinée de souffrir les désordres de ses femmes et de les punir à la fin, tout cela donna des alarmes à Agrippine; elle résolut de prévenir les desseins de l'empereur, qui tomba malade à cette époque. Elle n'était plus embarrassée que du genre de poison qu'elle emploierait; elle craignait un effet ou trop prompt ou trop lent. Locuste, fameuse empoisonneuse, fut l'agent qu'elle employa. Cette femme prépara le poison qu'un eunuque, officier de la bouche, servit à l'empereur dans un ragoût de champignons. L'effet ne répondant point à l'attente d'Agrippine, cette princesse eut recours à un certain Xénophon, médecin qu'elle avait gagné, lequel, sous prétexte de faciliter les vomissements de l'empereur, lui mit dans la gorge une plume imprégnée d'un ve-

rent dans les gorges du mont Hæmus, où la famine et les maladies les exterminèrent. Leur flotte éprouva toutes sortes de désastres, et disparut. Claude écrivit lui-même à Bocchus, commandant de l'Illyrie, qu'il avait détruit trois cent vingt mille Goths, et coulé à fond deux mille navires. Il survécut peu de temps. La contagion, qui avait achevé la ruine des barbares, se mit dans l'armée romaine : l'empereur en fut atteint. Il mourut à Sirmium, vers le mois de mai 270, dans la 3e. année de son règne, âgé de cinquante-six ans. Il paraît que, pendant le peu de temps qu'il gouverna, sans être absorbé par les soins de la guerre, il fit de bonnes lois et des actes d'une sage administration. Il était cher au sénat, au peuple, aux soldats, et il en fut vivement regretté. On lui rendit des honneurs qui lui furent particuliers. Le sénat fit placer dans le lieu de ses assemblées un bouclier sur lequel était son buste en or. Le peuple lui érigea une statue d'or (c'est-à-dire dorée) de dix pieds de haut dans le Capitole, en face du temple de Jupiter. Il lui fut élevé dans le Rostrum une colonne surmontée de sa statue en argent du poids de quinze cents livres romaines. Trébellius Pollio, qui est plutôt son panégyriste que son historien, dit qu'il avait la valeur de Trajan, la piété d'Antonin, la modération d'Auguste. On ne connaît point le nom de la femme de Claude. Il eut deux frères, Quintillus qui lui succéda, et Crispus, père de Claudia, laquelle fut mère de l'empereur Constance Chlore (1). Q—R—y.

(1) Jusqu'au règne de Claude, les villes grecques et les colonies avaient conservé le privilége de frapper des médailles; mais ces monuments, peu communs sous Gallien, très rares sous Claude, disparaissent après ce prince. L'Égypte seule continua d'en frapper avec le type des empereurs, jusqu'à Constance Chlore; mais la fabrication des médailles qui nous restent de ce temps-là se ressent des vicissitudes auxquelles l'empire romain fut exposé. Claude ne vécut pas assez longtemps pour lui rendre son ancienne splendeur. Les incursions des barbares, les dissolutions de Gallien, les guerres intestines, avaient hâté la décadence des arts. C'est néanmoins une chose digne de remarque, que lorsqu'ils se replongeaient ainsi dans la barbarie, ils se soient maintenus alors dans la Gaule avec un certain éclat. Les médailles de Postume et de Tétricus sont d'un style qui contraste infiniment avec l'état déplorable des arts à cette époque. T—r.

CLAUDE (S.) est l'un des plus illustres prélats qui aient gouverné l'église de Besançon; mais la chronologie des évêques de cette ville est si obscure, qu'on ne peut fixer d'une manière certaine l'ordre dans lequel S. Claude en a occupé le siége. Il fut le vingt-cinquième évêque de Besançon, suivant Chifflet, et le vingt-neuvième suivant Dunod. Il descendait d'une des familles les plus anciennes de la haute Bourgogne, et il vivait vers le milieu du 7e. siècle. Ayant embrassé la vie religieuse, il se retira dans une célèbre abbaye du mont Jura, connue sous le nom de St-Oyan, son fondateur. Sa piété et sa douceur le firent chérir de ses confrères, qui le choisirent pour succéder à l'abbé Injuriosus. Il maintint la paix et la tranquillité entre ses religieux, les prescrivit des règles de conduite, et tâcha de leur inspirer le goût des bonnes études, alors négligées de toute l'Europe. Nommé évêque de Besançon, ce ne fut qu'à regret qu'il consentit à quitter sa solitude; mais enfin, forcé de se rendre aux vœux du clergé et du peuple, il montra beaucoup de sagesse et de fermeté dans son

stration : il fit de nouveaux ré-
ts, rétablit l'ancienne disci-
et fit fleurir partout les lettres
vertus des premiers temps du
nisme. Au bout de quelques
, il se démit de l'épiscopat et re-
dans son abbaye, où il mourut
n âge fort avancé, vers 697.
rps, retrouvé dans le 13°. siècle,
intact, fut exposé à la vénéra-
s fidèles. Le concours des pè-
était si grand, qu'il se forma
dans les environs de l'abbaye
tite ville qui en prit le nom de
ude. Le pape Benoît XIV, sécu-
es moines de cette abbaye en
et y érigea un évêché qui a été
mé par le concordat. Le corps
Claude a été brûlé en 1794.
vons plusieurs Vies de ce pré-
jésuite Pierre-Franç. Chifflet a
primer ses *Illustrationes Sanianæ* dans le recueil de Bollan-
ous la date du 6 juin. Boguet
; Boguet) a aussi écrit sa vie,
ée à Lyon, in-12, 1609. Le
François Coquelin en a publié
re, d'abord en latin, et ensuite
lien, Rome, 1652, in-4°. et

W—s.

AUDE, évêque de Turin, était
ol d'origine, et disciple de Fé-
Urgel. Il expliqua l'Écriture-
dans l'école que Charlemagne
établie à Aix-la-Chapelle, dans
lais, et qui fut gouvernée, après
, par un nommé *Clément*, ir-
s. Claude servit en qualité de
dans le palais de Louis-le-Dé-
ire. Il était versé dans la connais-
des livres saints. L'*Exposition pître aux Galates* est le seul de
mmentaires qui soit imprimé;
n conserve manuscrits, dans di-
bibliothèques, ses commentaires
Lévitique, sur le livre de Ruth,
puis fit ordonner Claude évêque de Turin. Ce prélat trouva dans son diocèse le culte des images porté jusqu'à la superstition; mais, pour réprimer cet abus, il tomba dans un autre; il fit effacer, briser ou enlever des églises toutes les images et toutes les croix. Théodomir lui reprocha, dans une lettre, cette conduite, et l'évêque iconoclaste lui répondit par un écrit plein de hauteur et de fierté, qu'il intitula : *Apologie contre Théodomir.* Il y attaquait principalement le culte de la croix (Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XLVII, N°. 20). Claude osa adresser ce livre à Louis-le-Débonnaire, qui le fit examiner par les théologiens de son palais, le désapprouva, et en envoya un extrait à Jonas, évêque d'Orléans, pour qu'il le réfutât. Dungal, moine de St.-Denis, attaqua les erreurs de Claude; Jonas en fit aussi paraître une réfutation; mais Claude était mort à cette époque. Il fut condamné dans le concile de Paris. On croit qu'il avait aussi renouvelé l'arianisme dans ses derniers ouvrages. Vers ce même temps, l'hérésie des iconoclastes prit fin dans l'Orient, environ cent vingt ans après qu'elle eut été introduite par l'empereur Léon Isaurien. Claude fut le seul qui soutint cette erreur dans l'Occident. — Un autre Claude, que le P. Labbe croit avoir été évêque de Turin, écrivit en 714 une chronique *Juxtà hebraicam sacrorum codicum veritatem*, qui a été publiée pour la première fois en 1657, dans le 2°. vol. de la *Nova Bibliotheca manuscript.* V—ve.

CLAUDE, habile peintre sur verre, naquit, vraisemblablement dans une de nos provinces méridionales, vers l'an 1465 ou 1470. Jules II ayant ordonné au Bramante, son architecte, d'orner quelques fenêtres du Vatican de vitraux de verre peint au feu, où seraient représentés des su-

écoles. Mécontent d'un système qui ne présentait à son esprit rien d'assez solide, il s'appliqua à la philosophie, qu'il commença à introduire dans les exercices qu'il eut à soutenir publiquement. La physique de Rohault, entièrement fondée sur les principes du cartésianisme, et traduite en mauvais latin, était celle qu'on employait dans l'enseignement. Clarke, âgé alors de vingt-un ans, entreprit une nouvelle traduction latine de cet ouvrage, avec des notes conformes aux principes qu'il avait adoptés. Cette entreprise eut un grand succès, relativement au but qu'il s'en était proposé. Les erreurs de l'ancienne doctrine furent insensiblement écartées, et cette traduction est en général aujourd'hui le texte des leçons de l'université; elle fut publiée en 1697, in-8°., réimprimée plusieurs fois depuis, et ensuite traduite en anglais. Il se livra ensuite à l'étude de la théologie, et étudia les livres sacrés dans les originaux grecs et hébreux. Il entra dans les ordres, et, s'étant lié avec le docteur Whiston, chapelain de l'évêque de Norwich, il fut recommandé à cet évêque, ami zélé de la science, et nommé bientôt son chapelain, à la place de Whiston, qui venait d'être promu à un bénéfice. Clarke fut traité dans la maison de l'évêque de Norwich comme un ami et comme un frère, et vécut douze ans avec lui dans la plus grande intimité. Ce fut entre ses mains que l'évêque, en mourant, remit toutes les affaires de sa famille. Il avait joint à ses fonctions de chapelain quelques bénéfices de peu de valeur. En 1704, il fut choisi pour prononcer les sermons fondés dans la paroisse de St.-Paul, par Robert Boyle, et connus en Angleterre sous le nom de *Boyle's Lectures*. Il choisit pour sujet l'*existence et les attributs de Dieu*, et, dans huit sermons, imprimés pour la première fois en 1705, traita cette grande question avec une force de logique extraordinaire; il y réfute les opinions de Hobbes et de Spinosa, en employant entre eux, avec un grand avantage, la forme de raisonnement qu'ils ont eux-mêmes adoptée. Les discours de Samuel Clarke sont regardés comme la plus belle et la plus forte démonstration qui ait jamais été faite de l'existence de Dieu. Cette méthode, purement métaphysique, n'est pas, il est vrai, à la portée des esprits ordinaires, qui sont plus frappés des preuves de cette grande vérité, tirées de la beauté, de l'ordre et de l'enchaînement des diverses parties de l'univers; mais elle n'en prouve pas moins un esprit supérieur. On a cru que Pope avait voulu critiquer la méthode abstraite de Clarke dans ces vers de la *Dunciade*:

We nobly take the high *priori* road,
And reason down ward, till we doubt of God.

« Nous prenons noblement la grande » route du *priori*, et nous descendons » de raisonnements en raisonnements, jusqu'à ce que nous parvenions à douter de Dieu. » Ce trait est ingénieux, mais peu philosophique. Pope ne voulait pas apparemment qu'on pût prouver l'existence de Dieu autrement qu'il ne croyait l'avoir fait dans son *Essai sur l'Homme*. Whiston blâma la manière trop métaphysique de Clarke, en disant « que les » anges pouvaient bien raisonner à » *priori* sur la nature des choses, » mais non pas les hommes. » Cependant l'utilité de ce genre de raisonnement a été prouvée par le succès. Clarke fut encore nommé l'année suivante pour le même cours de leçons, et acheva son ouvrage dans huit autres sermons sur les *preuves de la religion naturelle et de la religion révélée*. Ces sermons, imprimés pour

ère fois en 1706, ont été en-
nis aux huit premiers, dans
ie volume, qui a obtenu un
ombre d'éditions. Ricotier a
et ouvrage en français, Amster-
721, 3 vol. in-8°.; l'édition
on, 1756, 3 vol. in-12, est
mplète. En 1706, l'évêque
wich lui fit donner la cure
aroisse de Londres, puis le
à la cour, où il fut bientôt
chapelain de la reine Anne,
1709, recteur de St.-James.
publié, durant cet intervalle,
ts écrits théologiques. En
parut son ouvrage intitulé :
Doctrine de l'Écriture con-
t la Trinité. On crut y décou-
e forte teinte de la doctrine des
itaires, professée par ses amis
et le docteur Whiston. Celui-
assurer que ce fussent les opi-
lu docteur Clarke, nous ap-
dans les Mémoires sur sa Vie,
in-8°., que, depuis quelques
, il avait cru remarquer que les
lu docteur Clarke sur l'Écriture
l'avaient fort ébranlé au sujet
octrine de la Trinité, qu'il ne
pas appartenir à la primitive
Quoi qu'il en soit, la chambre
le l'assemblée du clergé porta
contre l'ouvrage de Clarke,
attaquant la doctrine reçue, et
à inquiéter les esprits; mais
abre des évêques, désirant évi-
ce qui pouvait causer quelque
, obtint de Clarke une *expli-*
, que beaucoup de personnes
gardée comme une *rétracta-*
t que Whiston en particulier
de n'être pas tout-à-fait aussi
et aussi conforme au sens des
es qu'il l'aurait désiré de son
arke; mais si elle ne satisfit ni
is, qui la trouvèrent trop posi-
i la chambre basse du clergé, qui la trouva insuffisante, elle fut adoptée par les évêques, qui ne demandaient qu'à prévenir des disputes, toujours nuisibles à la religion. Avant la publication de l'ouvrage, le lord Godolphin et quelques autres ministres de la reine Anne avaient voulu engager Clarke à ne point le faire paraître; il s'était refusé à leurs sollicitations, et il ne semble pas qu'il en soit résulté pour lui aucun inconvénient ; mais dans son *Explication*, il promit de ne plus écrire ni prêcher sur le sujet de la trinité. En 1715 et 1716, il soutint contre Leibnitz une dispute sur la philosophie naturelle et la religion, et en particulier sur la liberté et la nécessité, dans laquelle, appuyé par la doctrine de Newton, il eut tout l'avantage. Leur correspondance à cet égard a été publiée en 1717. En 1727, on lui offrit la place de directeur des monnaies, vacante par la mort de Newton. Il la refusa, comme trop étrangère à ses fonctions ecclésiastiques ; mais celui qui fut nommé à sa place donna, à ce qu'il paraît, mille liv. sterl. pour faire passer à un de ses fils une place d'écrivain du roi. Clarke mourut le 17 mai 1729, âgé de cinquante-quatre ans, laissant la réputation d'un des hommes les plus savants, et d'un des philosophes les plus profonds de son siècle, qui en a produit plusieurs du premier ordre. Son caractère était doux, bienveillant, facile et modeste, mais un peu trop disposé à céder aux circonstances. Whiston l'a accusé d'avoir eu plusieurs complaisances contraires à ses opinions, et, lorsqu'il les lui reprochait, Clarke répondait : « Qui » est-ce qui fait mieux que moi ? » Et Whiston ajoute : « Je ne pouvais » guère lui nommer personne. » Outre les ouvrages déjà cités, il en a laissé un grand nombre d'autres, dont les principaux sont : I. trois essais prati-

ques sur *le baptême*, *la confirmation et le repentir*, 1699; II. des *Paraphrases des quatre évangiles*, 1701; III. une traduction en latin du *Traité d'optique de Newton*, 1706, in-4°.; IV. une magnifique édition latine des *Commentaires de César*, où il s'est particulièrement appliqué à rétablir la ponctuation, Londres, 1712, in-fol., fig. (*Voy.* Butini et César): on l'a réimprimée en 1720, in-8°., à l'usage des étudiants; V. soixante-dix *Sermons*, 1724, in-8°.; VI. une lettre à Benjamin Hoadly, sur le *Rapport de la rapidité et de la force dans les corps en mouvement*, 1728; VII. il publia par ordre du roi, pour l'instruction du duc de Cumberland, les douze premiers livres de l'*Iliade*, avec des notes et une traduction latine presque entièrement nouvelle, Londres, 1729, in-4°. Son fils, Samuel, publia le second volume en 1732, et l'*Odyssée* en 1740, 2 vol. in-4°., sur les notes laissées par son père. Cette édition étant d'un prix considérable, on réimprima les deux ouvrages en format in-8°., 1735 et 1758. L'enthousiasme de Clarke pour Homère, extraordinaire dans un caractère naturellement froid, allait presque jusqu'à l'adoration. Son *Explication du catéchisme de l'église* et dix volumes de *Sermons* ont été publiés, après sa mort, par son frère, le docteur Jean Clarke, avec une préface de Benjamin Hoadley, évêque de Salisbury, qui contient une idée de la vie et des ouvrages de l'auteur. On a aussi donné une édition de ses Œuvres complètes, Londres, 1742, 4 vol. in-fol. S—D.

CLARKE (Guillaume), théologien anglais, né en 1696, à Haghmon-Abbey, dans le comté de Shrop, étudia principalement à Cambridge. Etant entré dans les ordres, il fut nommé successivement recteur de Dunton en Essex, en 1724, prébendier et résident de la cathédrale de Chichester en 1738, chancelier de cette église, et vicaire d'Amport en 1770. Il mourut l'année suivante; c'était un homme d'esprit et de savoir, que des études arides n'empêchaient pas de cultiver avec succès la littérature et la poésie légère. Il était humain et très charitable, et quoique son revenu ait toujours été assez borné, il avait coutume de donner aux pauvres un schelling sur chaque guinée qu'il recevait. Son principal ouvrage est intitulé: *Le rapport qui se trouve entre les monnaies romaines, saxonnes et anglaises*, 1767, in-4°. Cet ouvrage est très estimé; on y trouve une instruction solide et des recherches curieuses; c'est tout à la fois l'ouvrage d'un savant et d'un homme de goût. G. Clarke avait épousé une fille du docteur Wotton; son fils Edward, qui avait accompagné comme chapelain, en 1760 et 1761, le comte de Bristol, ambassadeur à Madrid, a publié en 1763, des *Lettres concernant la nation espagnole, et quelques opuscules*. X—s.

CLARUS (Julius), naquit à Alexandrie de la Paille, dans le Milanais, vers l'an 1525. Il était le quatrième jurisconsulte en ligne directe que sa famille avait produit. Son frère suivit la même carrière. Son aïeul et son père avaient rempli des places distinguées dans la magistrature, l'un en Sicile, l'autre à Milan. A peine eut-il pris lui-même le grade de docteur, qu'il fut fait sénateur dans cette dernière ville. Il avait commencé alors l'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation; il employa cinq ans à l'achever. Après qu'il eut occupé plusieurs emplois importants dans le Milanais, Philippe II le fit venir en Espagne pour y diriger

les affaires de ses états d'Italie ; mais des divisions s'étant élevées entre les principales familles de Gènes, ce prince l'envoya dans cette ville pour tâcher de les calmer. Il mourut en chemin à Sarragosse, le 13 avril 1575, âgé de cinquante ans. Ce jurisconsulte s'était appliqué à approfondir plutôt la pratique que la théorie du droit. Ses ouvrages sont précieux sous ce rapport. Il avait donné dès 1559 son livre, *Receptarum sententiarum*, dans lequel il traite des testaments, donations, droits féodaux, jurisprudence criminelle, etc. On a encore de lui cent questions. Plusieurs jurisconsultes ont fait des additions à ses ouvrages, réimprimés successivement à Francfort en 1613 et 1636, et à Genève en 1637 et 1666. La dernière édition est de cette dernière ville, 1739, in-fol. B—t.

CLASSICUS. *Voy.* CIVILIS.

CLAUBERG (JEAN), né à Solingen, dans le duché de Berg, en 1622, mort à Duisbourg le 31 janvier 1665, professa la philosophie et la théologie dans cette dernière ville, et les avait auparavant professées à Herborn. L'un des premiers, il enseigna en Allemagne la doctrine de Descartes, qu'il avait étudiée sous Jean Ray, à Leyde. Ses OEuvres philosophiques (*Opera omnia philosophica*), recueillies à Amsterdam, par les soins de Jean-Théodore Schalbruch, en 2 vol. in-4°., et précédées de sa vie, par Jean-Chrétien Hennius, prouvent combien il était digne d'apprécier le philosophe français, et de marcher sur ses traces. On estime surtout sa *Logica vetus et nova*. On n'a pas admis dans cette collection un petit opuscule que Clauberg avait publié à Duisbourg, en 1663, in-8°., sous le titre d'*Ars etymologica Teutonum è philosophiæ fontibus derivata*. Morhof en fait un grand éloge dans son *Polyhistor*; Leibnitz l'a recueilli dans ses *Collectan. etymol.* Clauberg préludait par cette brochure à un grand ouvrage qu'il avait projeté, mais qui est demeuré en projet : *De causis linguæ germanicæ*. On a réuni *J. Claubergii et Martini Hundii dissertationes selectæ, quibus controversiæ fidei adversus omnis generis adversarios explicantur*, et *J. Claubergii et Tobiæ Andreæ exercitationes et epistolæ varii argumenti*. M—ON.

CLAUDE (TIBERIUS DRUSUS), fils de Drusus et d'Antonia la jeune, reçut le jour à Lyon, l'an de Rome 744; il porta d'abord le surnom de *Germanicus*, si illustré par son frère aîné. Son enfance et sa première jeunesse se passèrent dans les maladies et les infirmités : son corps en fut affaibli; ses facultés morales le furent encore davantage. Toute sa vie, il lui resta une timidité et une faiblesse qui allait jusqu'à l'imbécillité. Sa mère, qui était aussi sévère que vertueuse, le repoussait comme indigne d'elle par sa stupidité. Auguste craignit toujours de l'exposer aux regards du public : aussi il n'arriva au consulat qu'à l'âge de quarante-six ans. Le sanguinaire Caligula le laissa vivre, parce qu'il n'en craignait rien. Claude était dans le palais de cet empereur, quand celui-ci fut assassiné. La terreur le fit fuir; il alla se cacher derrière des tapisseries : un soldat l'y découvre, l'en retire tremblant, et le salue empereur. D'autres soldats suivent cet exemple, et l'entraînent au camp des prétoriens, où il est proclamé successeur de Caligula. Au premier bruit de la mort de ce prince, le sénat s'était assemblé; il voulait profiter de l'occasion pour rétablir l'ancienne forme du gouvernement; mais ses délibérations se prolongeant sans qu'il y eût rien d'arrêté,

le peuple se joignit aux soldats chargés de la garde de Rome, et tous ensemble demandèrent, à grands cris au sénat, un empereur. Il fallut céder, et nommer celui-là même que les troupes avaient choisi. Agrippa, roi de Judée, contribua beaucoup, par ses conseils et sa fermeté, à cette élection. Claude, à son avènement à l'empire, avait cinquante ans. Son premier acte d'autorité fut de faire mettre à mort plusieurs de ceux qui avaient eu part au meurtre de Caligula, entre autres, Chéréa, chef de la conspiration. Les commencements de son règne furent, comme les commencements de beaucoup d'autres, marqués par la clémence et la justice. Il abolit la loi de lèze-majesté, diminua le poids des impôts, et rappela tous ceux qui avaient été exilés ou déportés, particulièrement Agrippine et Julie, ses nièces. Il rendit aux rois Mithridate, et Antiochus de Commagène, leurs états, dont ils avaient été injustement dépouillés. Il donna le Bosphore à un autre Mithridate et la Cilicie à Polémon. Il augmenta les états d'Agrippa, roi de Judée, et donna le royaume de Chalcis à Hérode, frère de ce prince. Mais, dès la seconde année de son gouvernement, il fut assez faible pour se mettre à la discrétion de ses affranchis Pallas, Narcisse et Calixte, et surtout de Messaline, sa femme, qu'il aimait éperdûment. Plusieurs personnages de la famile impériale et deux Julies, furent les premières victimes de cette femme impudique et cruelle. Le danger auquel les grands se trouvaient exposés par l'imbécillité de l'empereur, donna lieu à une révolte, dont Vinicien et Scribonien (*V.* Scribonien) furent les chefs. La mort de ce dernier, tué par ses soldats, mit fin à ce soulèvement. L'événement militaire le plus remarquable du règne de Claude fut une descente en Bretagne. Les Romains n'y avaient point paru depuis Jules-César. L'empereur, déterminé à faire la conquête de cette île, ordonna à Plautius, qui commandait dans la Basse-Germanie, d'y passer avec toutes ses troupes. Ce général s'étant avancé jusqu'à la Tamise, sans rencontrer beaucoup d'obstacles, écrivit à Claude qu'il y aurait du danger à aller plus loin. Sur cette lettre, le prince se mit aussitôt en marche à la tête de plusieurs légions, et alla joindre Plautius. Il passa la Tamise, battit les Bretons, et se rendit maître de plusieurs places. Après avoir désarmé les vaincus, il laissa son lieutenant continuer la guerre, et se rembarqua pour retourner à Rome. Le sénat lui décerna un triomphe, dont la magnificence fut extraordinaire, et on lui donna le nom de *Britannicus*, que son fils prit en même temps (*Voyez* Britannicus). On vit le palais de l'empereur surmonté d'une couronne navale, comme marque de victoires gagnées dans une expédition par mer. Cette gloire ne pouvait racheter la honte dont l'impératrice le couvrit par son dernier excès. Le fait serait incroyable s'il n'était attesté par tous les historiens. Messaline (*Voy.* Messaline) passionnément éprise de Silius, le plus bel homme qu'il y eût à Rome, avec lequel elle vivait publiquement dans un commerce criminel, comptait assez sur la stupidité de son mari pour oser épouser son amant, avec les solennités ordinaires, en présence du sénat, des chevaliers, du peuple et des soldats. Claude était à Ostie. Narcisse le fit informer de ce qui se passait. Il fut si effrayé, qu'il crut « qu'il allait cesser d'être empereur. » L'affranchi, qui menait tout, entraîna le malheureux Claude au camp des prétoriens, où il fit un discours qui fit

é dicté par Narcisse. Tous les s'écrièrent qu'il fallait punir les les. L'ordre en fut donné. Aus-lius et plusieurs autres amants ssaline furent mis à mort. Ces ions apaisèrent la colère et les rs de Claude; il revint dans son où il se livra une partie de la ivante à la débauche avec ses af-s, et donna ordre ensuite qu'on *miserable*, c'est ainsi qu'il ap-Messaline, de paraître le lende-evant lui pour se justifier. Nar-impatient de la faire périr, no-tribun et aux centurions char-message de l'empereur, que était de la mettre à mort, et fit accompagner d'un affranchi était dévoué, pour en assurer tion. Messaline, ayant essayé ent de se frapper d'un poi-, le tribun, sans dire un seul la tua d'un coup d'épée qui lui sa le corps. Claude se trouvait à quand on lui annonça que sa n'était plus. Il ne s'informa pas lle manière elle avait péri; mais anda à boire, et resta à table anifester alors, ni les jours sui-, aucun sentiment de joie ni de se, quoiqu'il vît ses enfants pleu-uétone dit même que quelques près, soupant avec ses amis, il da pourquoi Messaline ne se it pas à table. Claude, sentant vait été malheureux dans toutes ions qu'il avait contractées, an-au sénat qu'il resterait veuf, et jusqu'à consentir qu'on lui ôtât , s'il manquait à ce vœu; mais t il changea de résolution. Plu-femmes de distinction briguè-rang d'impératrice. Agrippine, de Claude, l'emporta sur ses ri-Il n'y avait pas encore d'exem-u oncle qui eût épousé sa nièce. pereur voulut que son union fût autorisée par décret du sénat. Cédant bientôt aux importunités de la nouvelle impératrice, il donna Octavie, sa fille, fiancée à Silanus, en mariage à Domitius (Néron), fils d'Agrippine, et adopta même cet enfant, qui devait être si fatal à Britannicus, son propre fils. Comme ce malheureux empereur n'était pas cependant sans esprit ni sans ame, il sentit enfin la faute qu'il avait faite en épousant Agrippine et en adoptant Néron; il en vint jusqu'à s'attendrir sur Britannicus, et dit, en l'embrassant, « qu'il souhaitait de le voir bientôt en âge de prendre la robe virile, pour que les Romains pussent un jour être gouvernés par un véritable César. » Mais retombant dans ses frayeurs, ou dans son apathie, il se laissait indignement maîtriser par Agrippine et par ses affranchis. Il porta, à l'égard de ces derniers, l'aveuglement jusqu'à égaler leur pouvoir au sien dans l'administration des affaires. Les regrets que Claude avait exprimés, ce qu'il avait dit une fois, qu'il était de sa destinée de souffrir les désordres de ses femmes et de les punir à la fin, tout cela donna des alarmes à Agrippine; elle résolut de prévenir les desseins de l'empereur, qui tomba malade à cette époque. Elle n'était plus embarrassée que du genre de poison qu'elle emploierait; elle craignait un effet ou trop prompt ou trop lent. Locuste, fameuse empoisonneuse, fut l'agent qu'elle employa. Cette femme prépara le poison qu'un eunuque, officier de la bouche, servit à l'empereur dans un ragoût de champignons. L'effet ne répondant point à l'attente d'Agrippine, cette princesse eut recours à un certain Xénophon, médecin qu'elle avait gagné, lequel, sous prétexte de faciliter les vomissements de l'empereur, lui mit dans la gorge une plume imprégnée d'un ve-

rent dans les gorges du mont Hæmus, où la famine et les maladies les exterminèrent. Leur flotte éprouva toutes sortes de desastres, et disparut. Claude écrivit lui-même à Bocchus, commandant de l'Illyrie, qu'il avait détruit trois cent vingt mille Goths, et coulé à fond deux mille navires. Il survécut peu de temps. La contagion, qui avait achevé la ruine des barbares, se mit dans l'armée romaine : l'empereur en fut atteint. Il mourut à Sirmium, vers le mois de mai 270, dans la 3e. année de son règne, âgé de cinquante-six ans. Il paraît que, pendant le peu de temps qu'il gouverna, sans être absorbé par les soins de la guerre, il fit de bonnes lois et des actes d'une sage administration. Il était cher au sénat, au peuple, aux soldats, et il en fut vivement regretté. On lui rendit des honneurs qui lui furent particuliers. Le sénat fit placer dans le lieu de ses assemblées un bouclier sur lequel était son buste en or. Le peuple lui érigea une statue d'or (c'est-à-dire doréc) de dix pieds de haut dans le Capitole, en face du temple de Jupiter. Il lui fut élevé dans le Rostrum une colonne surmontée de sa statue en argent du poids de quinze cents livres romaines. Trébellius Pollio, qui est plutôt son panégyriste que son historien, dit qu'il avait la valeur de Trajan, la piété d'Antonin, la modération d'Auguste. On ne connaît point le nom de la femme de Claude. Il eut deux frères, Quintillus qui lui succéda, et Crispus, père de Claudia, laquelle fut mère de l'empereur Constance Chlore (1). Q—R—Y.

(1) Jusqu'au règne de Claude, les villes grecques et les colonies avaient conservé le privilége de frapper des médailles; mais ces monuments, peu communs sous Gallien, très rares sous Claude, disparaissent après ce prince. L'Égypte seule continua d'en frapper avec le type des empereurs, jusqu'à Constance Chlore; mais la fabrication des médailles qui nous restent de ce temps-là se ressent des vicissitudes auxquelles l'empire romain fut exposé. Claude ne vécut pas assez longtemps pour lui rendre son ancienne splendeur. Les incursions des barbares, les dissolutions de Gallien, les guerres intestines, avaient hâté la décadence des arts. C'est néanmoins une chose digne de remarque, que lorsqu'ils se replongeaient ainsi dans la barbarie, ils se soient maintenus alors dans la Gaule avec un certain éclat. Les médailles de Posthume et de Tétricus sont d'un style qui contraste infiniment avec l'état déplorable des arts à cette époque. T—D.

CLAUDE (S.) est l'un des plus illustres prélats qui aient gouverné l'église de Besançon; mais la chronologie des évêques de cette ville est si obscure, qu'on ne peut fixer d'une manière certaine l'ordre dans lequel S. Claude en a occupé le siége. Il fut le vingt-cinquième évêque de Besançon, suivant Chiffiet, et le vingt-neuvième suivant Dunod. Il descendait d'une des familles les plus anciennes de la haute Bourgogne, et il vivait vers le milieu du 7e. siècle. Ayant embrassé la vie religieuse, il se retira dans une célèbre abbaye du mont Jura, connue sous le nom de St-Oyan, son fondateur. Sa piété et sa douceur le firent chérir de ses confrères, qui le choisirent pour succéder à l'abbé Injuriosus. Il maintint la paix et la tranquillité entre ses religieux, leur prescrivit des règles de conduite, et tâcha de leur inspirer le goût des bonnes études, alors négligées de toute l'Europe. Nommé évêque de Besançon, ce ne fut qu'à regret qu'il consentit à quitter sa solitude; mais enfin, forcé de se rendre aux vœux du clergé et du peuple, il montra beaucoup de sagesse et de fermeté dans sa

istration : il fit de nouveaux ré-
its, rétablit l'ancienne disci-
et fit fleurir partout les lettres
vertus des premiers temps du
anisme. Au bout de quelques
, il se démit de l'épiscopat et re-
dans son abbaye, où il mourut
n âge fort avancé, vers 697.
rps, retrouvé dans le 13°. siècle,
intact, fut exposé à la vénéra-
es fidèles. Le concours des pè-
était si grand, qu'il se forma
t dans les environs de l'abbaye
tite ville qui en prit le nom de
nde. Le pape Benoît XIV, sécu-
les moines de cette abbaye en
, et y érigea un évêché qui a été
mé par le concordat. Le corps
Claude a été brûlé en 1794.
avons plusieurs Vies de ce pré-
jésuite Pierre-Franç. Chifflet a
primer ses *Illustrationes San-
anæ* dans le recueil de Bollan-
ous la date du 6 juin. Boguet
: Boguet) a aussi écrit sa vie,
née à Lyon, in-12, 1609. Le
n François Coquelin en a publié
tre, d'abord en latin, et ensuite
lien, Rome, 1652, in-4°. et

W—s.

AUDE, évêque de Turin, était
nol d'origine, et disciple de Fé-
Urgel. Il expliqua l'Écriture-
dans l'école que Charlemagne
établie à Aix-la-Chapelle, dans
lais, et qui fut gouvernée, après
, par un nommé *Clément*, ir-
s. Claude servit en qualité de
dans le palais de Louis-le-Dé-
ire. Il était versé dans la connais-
des livres saints. L'*Exposition
pître aux Galates* est le seul de
mmentaires qui soit imprimé;
n conserve manuscrits, dans di-
bibliothèques, ses commentaires
Lévitique, sur le livre de Ruth,
ouis fit ordonner Claude évêque
de Turin. Ce prélat trouva dans son diocèse le culte des images porté jusqu'à la superstition; mais, pour réprimer cet abus, il tomba dans un autre; il fit effacer, briser ou enlever des églises toutes les images et toutes les croix. Théodomir lui reprocha, dans une lettre, cette conduite, et l'évêque iconoclaste lui répondit par un écrit plein de hauteur et de fierté, qu'il intitula : *Apologie contre Théodomir*. Il y attaquait principalement le culte de la croix (Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. XLVII, N°. 20). Claude osa adresser ce livre à Louis-le-Débonnaire, qui le fit examiner par les théologiens de son palais, le désapprouva, et en envoya un extrait à Jonas, évêque d'Orléans, pour qu'il le réfutât. Dungal, moine de St.-Denis, attaqua les erreurs de Claude; Jonas en fit aussi paraître une réfutation; mais Claude était mort à cette époque. Il fut condamné dans le concile de Paris. On croit qu'il avait aussi renouvelé l'arianisme dans ses derniers ouvrages. Vers ce même temps, l'hérésie des iconoclastes prit fin dans l'Orient, environ cent vingt ans après qu'elle eut été introduite par l'empereur Léon Isaurien. Claude fut le seul qui soutint cette erreur dans l'Occident. — Un autre Claude, que le P. Labbe croit avoir été évêque de Turin, écrivit en 714 une chronique *Juxtà hebraicam sacrorum codicum veritatem*, qui a été publiée pour la première fois en 1657, dans le 2°. vol. de la *Nova Bibliotheca manuscript.* V—ve.

CLAUDE, habile peintre sur verre, naquit, vraisemblablement dans une de nos provinces méridionales, vers l'an 1465 ou 1470. Jules II ayant ordonné au Bramante, son architecte, d'orner quelques fenêtres du Vatican de vitraux de verre peint au feu, où seraient représentés des su-

jets historiques, le Bramante, qui avait vu chez l'ambassadeur de France à Rome, une peinture de ce genre d'une beauté merveilleuse, suivant l'expression de Vasari, appela auprès de lui Claude, qui demeurait alors à Marseille, et qui lui fut désigné comme jouissant en France d'une grande réputation. Claude emmena à Rome le frère Guillaume, de l'ordre des dominicains, né à Marseille en 1475, et qui excellait dans le même art. Les deux maîtres français exécutèrent d'abord ensemble dans le Vatican plusieurs vitraux, qui furent brisés par les impériaux, en 1527, et ensuite deux autres dans l'église de Santa-Maria del Popolo, où ils peignirent six sujets puisés dans l'histoire de la Vierge. Ces deux derniers subsistent encore, et le coloris, qui faisait dire que ces peintures paraissaient divines et descendues du ciel, a conservé toutes sa vivacité. Claude mourut peu de temps après avoir terminé cet ouvrage. Guillaume lui survécut, et s'illustra par de nouveaux travaux (*Voy.* Guillaume). Il ne faut pas croire avec un de nos écrivains modernes, que ces artistes eussent appris leur art en Italie: Vasari dit formellement que Guillaume en avait reçu les principes en France. L'art de peindre au feu sur le verre paraît avoir été inventé par les Français; du moins est-ce en France, et au 9e. siècle, qu'on en peut remarquer les premiers essais. L'étonnement du Bramante, à la vue du beau panneau de vitres que lui montra l'ambassadeur de France, l'appel de Claude et de Guillaume à Rome, et la vive admiration que leurs ouvrages inspirèrent aux Romains et aux Florentins, contribueraient à prouver, s'il en était besoin, que cet art vraiment français était encore peu familier aux Italiens du vivant de Raphaël. E—c D—p.

CLAUDE DE FRANCE, femme de François Ier., fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, naquit à Romorantin en 1499. Anne de Bretagne voulait la donner en mariage à Charles d'Autriche; Louis XII avait même consenti à cette alliance; mais soit qu'il n'eût pas le projet qu'elle s'accomplît, soit qu'il cédât aux représentations des grands de l'état qui voyaient avec peine le riche héritage d'Anne de Bretagne passer dans une maison étrangère et rivale, et préparer de longues guerres à la France, Claude fut fiancée en 1506, à François de Valois, héritier présomptif de la couronne, Louis XII n'ayant pas de fils. Cette princesse ne comptait encore que sept ans, ce qui, sans doute, décida sa mère à ne point s'opposer à cette cérémonie; car elle n'aimait pas François de Valois, et persistait à lui préférer Charles d'Autriche. Le mariage ne s'accomplit qu'après la mort d'Anne de Bretagne, et fut célébré à St.-Germain-en-Laye, le 14 mai 1514. Claude apportait en dot, à son époux, le duché de Bretagne, les comtés de Blois, de Coucy, de Montfort, d'Etampes, d'Ast, et des droits sur le duché de Milan. Sa taille était médiocre; elle boitait un peu, défaut qu'elle tenait de sa mère, et sa figure ne ressemblait à celle de son père que par un grand air de douceur; mais elle possédait des vertus si éminentes, que les historiens contemporains ont parlé d'elle comme d'une sainte, tandis que le peuple, la jugeant par les qualités qui sont à son usage, l'appelait la *Bonne reine*. Sa douceur, sa patience et la justesse de son esprit justifièrent la prédiction de Louis XII qui, voulant rassurer Anne de Bretagne contre l'inconstance de François de Valois, lui disait: « La vertu de notre fille » touchera le comte; il ne pourra

ıer de lui rendre justice. »
il eut toujours pour elle les
ds égards; il la consultait
àires les plus importantes,
oint de maîtresse déclarée
e vécut. En dix années de
elle donna le jour à sept
:ois princes et quatre prin-
mourut au château de Blois,
let 1524, âgée de vingt-
Elle fut enterrée à St.-Denis;
ité couronnée dans la même
1517. Sa devise était une
lein, avec ces mots : *Candidis*. L'usage des devises
lant le règne de Louis XIV;
le regretter ; lorsqu'il ne
ıas le caractère, il donnait
une idée des prétentions.

F—E.

)E (Jean), né en 1619, à
ıt, dans l'Agénois, était fils
ıis Claude, ministre protes-
t à Bergerac, âgé de soixan-
te ans. Il étudia la philoso-
théologie à Montauban, fut
istre en 1645, à l'âge de
ans, et, après avoir gouverné
s de la Teyne et de Sainte-
il fut pasteur pendant huit
nes, où il ouvrit une école de
, et forma les proposants à
prédication. Il s'était marié
, avec la fille d'un avocat, en
ant été accusé de s'opposer à
de réunion des calvinistes à
ıtholique, le ministère lui fut
ar un arrêt du conseil dans
nguedoc. Il se rendit à Pa-
faire lever cette défense, ne
ıssir, et partit pour Montau-
prêcha le lendemain de son
il y remplissait les fonctions
ır depuis quatre ans lorsqu'il
ppé d'une nouvelle interdic-
evint à Paris, et il était prêt à
: aux vœux du consistoire de
Bordeaux, lorsqu'il fut attaché à celui de Charenton, en 1666. Depuis cette époque jusqu'à celle de la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, ses controverses avec Bossuet, Nicole, Arnauld, et son intelligence dans les affaires, le firent regarder comme le chef et l'ame de son parti en France. Jamais ministre ne parut plus propre à diriger un consistoire, et à présider un synode. Il prêchait avec une grande facilité; il avait une éloquence mâle, un raisonnement solide, quelquefois subtil; son style était simple et peu fleuri; sa voix n'avait rien d'agréable; ce qui, lorsqu'il fut question de l'attacher au consistoire de Charenton, fit dire à Morus : « Il aura toutes les voix pour » lui, hormis la sienne. » En 1678, Mlle. de Duras, sœur des maréchaux de Duras et de Lorges, voulut, avant d'abjurer la religion de Calvin, faire disputer en sa présence le fameux ministre de Charenton et l'illustre évêque de Meaux (*Voy.* Bossuet). Bossuet et Claude composèrent chacun leur relation, et l'un et l'autre s'attribuèrent la victoire ; mais, écrivait Bossuet, « partout où M. Claude dira qu'il n'a » pas avoué ce que je lui fais avouer » dans le récit de la conférence, je » m'engage, dans une seconde confé- » rence, à tirer encore de lui le même » aveu; et partout où il dira qu'il n'est » pas demeuré sans réponse, je le » forcerai, sans autres arguments que » ceux qu'il a déjà ouïs, à des répon- » ses si visiblement absurdes, que tout » homme de bon sens avouera qu'il » valait encore mieux se taire que de » s'en être servi. » Claude n'accepta point cette espèce de défi. L'université de Groningue lui avait offert la chaire de professeur de théologie, et il l'avait refusée, lorsque, le 22 octobre (1685), jour où fut enregistré l'édit de révocation de celui de Nantes, il

reçut ordre de sortir du royaume, et de partir dans vingt-quatre heures; mais il fut distingué des autres ministres. Un valet de pied de Louis XIV eut ordre de le conduire jusqu'aux frontières. A son passage à Cambrai, il fut visité par le recteur des jésuites, qui lui fit accepter des rafraîchissements, et eut pour lui les égards dus aux talents et au malheur. Claude se retira en Hollande, auprès de son fils, qui était pasteur à la Haye; il fut honorablement accueilli par le prince d'Orange, qui lui donna une pension considérable, dont il ne jouit pas longtemps. Il mourut le 13 janvier 1687, dans la 68e. année de son âge. « Sa » mort, dit Bayle, affligea tout le » parti. Plusieurs ont dit que, s'il eût » vécu plus long-temps, on n'aurait » pas vu éclater tant de querelles » scandaleuses qui ont réjoui les ca» tholiques; mais plusieurs autres » croient et disent que rien n'eût été » capable d'arrêter le branle que cette » roue avait déjà pris avant que M. » Claude mourût. Je ne saurais dire » laquelle de ces deux opinions est la » plus juste. » Faydit prétend, dans ses *Remarques sur Virgile*, que Claude reconnut, avant de mourir, la vérité de la religion catholique, mais qu'il craignit la honte d'une rétractation. Le même écrivain rapporte qu'après la mort de Claude, on lui érigea, en Hollande, une statue, au bas de laquelle les réfugiés de France firent mettre ces vers de l'*Énéide*:

. . . . . Quo sospite nunquam
Res equidem Trojæ victas aut regna fatebor.

Isaac, fils de Claude, et Bayle, ont réfuté ce qu'on avait avancé de la conférence secrète demandée par Claude à l'archevêque de Paris, pour faire son abjuration. Bossuet observe, dans son *Histoire des variations*, que, selon les principes de Claude, toutes les choses nécessaires au salut sont dans l'église romaine, qu'il ne conteste point la visibilité de l'Église, qu'il n'adopte point toutes les opinions théologiques des calvinistes. « M. Claude, » dit-il, était le plus subtil de tous les » hommes à éluder les décisions de son » église lorsqu'elles l'incommodaient. » Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons: I. *Réponse aux deux traités intitulés: la Perpétuité de la foi de l'église catholique touchant l'Eucharistie*, Charenton, 1665, in-8°.; Saumur, 1667, in-12. En répondant au traité de Nicole, Claude accuse les jansénistes de souffler le froid et le chaud. II. *Réponse au livre du P. Nouet* (jésuite) *sur l'Eucharistie*, Amsterdam, 1668, in-8°.; III. *Réponse au livre de M. Arnauld, intitulé: la Perpétuité de la foi de l'église catholique*, Quévilly, 1670, in-4°.; 1671, 2 vol. in-8°.; IV. *Défense de la réformation contre le livre intitulé: Préjugés légitimes contre les calvinistes*, Quévilly, 1673, in-4°.; la Haye, 1683, 2 vol. in-18. Claude répond dans cet ouvrage, qui fut réfuté par Nicole et par le P. d'Antecourt, à l'objection des controversistes romains sur la fameuse dispute que Luther rapporte avoir eue avec le diable au sujet de la messe; il prétend que ce que dit Luther n'est qu'une figure de rhétorique. V. *Réponse au livre de M. de Meaux, intitulé: Conférence avec M. Claude, ministre de Charenton*, la Haye, 1683, in-12. La relation de Bossuet avait paru l'année précédente. Les deux relations circulaient en manuscrit depuis 1678. VI. *Les plaintes des protestants cruellement opprimés dans le royaume de France*, Cologne, 1686, in-12; nouvelle édition donnée par Basnage, avec une préface plus longue que le texte. Ce

1713, in-8°. Ces plaintes sont
es à tous les états et princes de
e, et au pape lui-même. VII.
es posthumes, Amsterdam,
690, 5 vol. in-8°. On y trouve
Traité de la composition d'un
. Le 5e. volume comprend les
le Claude. On peut consulter
pour ses autres ouvrages, qui
nt en sermons, en traités de
e ou de controverse; mais Ni-
e cite point, 1°. la *Réponse à*
ité de l'Eucharistie, attribué
cardinal le Camus, Amster-
687, in-8°.; 2°. *Lettre écrite*
sse, Dordrecht, 1690. Claude
ne S. Augustin, qui « changea,
, du blanc au noir, dans les
stations qu'il eut avec les dona-
, et soutint hautement qu'il fal-
persécuter les hérétiques. »
bserve à ce sujet que si Claude
fcu encore trois ou quatre ans,
t été censuré d'avoir censuré
ugustin. » 3°. *Sermons sur di-*
xtes de l'Écriture-Sainte,
, 1724, in-8°.; 4°. *Réponse*
ice du S. Sacrement, Charen-
65, in-8°.; 5°. l'*Ouverture de*
de S. Paul aux Romains,
lettre en forme de traité, tou-
justification et la lecture des
Amsterdam, 1683, in-12. Cet
était attribué à Allix; Bayle le
sieur Lecène, mais M. Bar-
tribue au ministre Claude. Plu-
utres ouvrages lui ont été faus-
attribués suivant Bayle, entre
la *Lettre de quelques protes-*
acifiques au sujet de la réu-
s religions, 1685, in-12, et
re dragonale. « M. Claude
n trop grand auteur, dit Bayle,
adopter un pareil titre. » Mais,
le même écrivain, il travaillait,
a mort le surprit, à l'*Histoire*
nces d'Orange. Abel Rotolph
de Ladeveze, pasteur des réformés à la Haye, a fait imprimer un *Abrégé de la vie de M. Claude*, Amsterdam, 1687, in-12. V—ve.

CLAUDE (Isaac), fils du précédent, naquit à Sainte-Afrique, le 15 mars 1653. Il étudia dans les académies calvinistes de France sous les meilleurs maîtres. Son père acheva de le former dans les sciences théologiques, et il fut ordonné ministre de l'Évangile à Sédan, en 1678. Après avoir gouverné l'église de Clermont en Beauvoisis, il fut nommé ministre de l'église wallonne à la Haye, et mourut dans cette ville le 29 juillet 1695. Il fut l'éditeur de plusieurs ouvrages de son père. On lui attribue le *Comte de Soissons*, nouvelle galante, Cologne, 1699, in-12 : quelques auteurs prétendent que c'est l'histoire véritable du comte de Soissons, tué à la bataille de Sédan en 1641. — Claude (Jean-Jacques), fils d'Isaac, né à la Haye, le 16 janvier 1684, n'avait que quinze ans lorsqu'il publia une bonne *Dissertation latine sur la salutation des anciens*; trois ans après, il en fit paraître une autre, aussi en latin, *sur les nourrices et sur les pédagogues* : ces deux dissertations ont été réunies et imprimées à Utrecht, en 1702, in-12. Claude se livrait entièrement aux lettres profanes, lorsque David Martin, ministre à Utrecht, son parent et son tuteur, étant tombé dangereusement malade, lui dit : « Voyez, mon cher » enfant, à quoi servent les belles- » lettres à un homme réduit dans l'é- » tat où je suis. » Ces paroles firent une vive impression sur le jeune savant. Dès-lors, la théologie devint sa principale étude. Il fut nommé pasteur de l'église française de Londres en 1710, et mourut le 27 février 1712, n'étant âgé que de vingt-huit

ans. On a de lui un volume de *Sermons* que son frère fit imprimer, et qui sont plus solides que brillants. Il écrivit la *Vie de David Martin, ministre* : Nicéron l'a insérée dans ses mémoires, tome XXI. V—ve.

CLAUDE D'ABBEVILLE, capucin, dont le nom de famille était *Silvère*, fut envoyé comme missionnaire au Brésil, où depuis plusieurs années la France travaillait à former un établissement. Il partit de Cancale avec trois de ses confrères, le 19 mars 1612. La flotte était composée de trois vaisseaux, et commandée par Razilly, lieutenant-général du roi aux Indes occidentales. Ils passèrent le 7 mai entre Fortaventure et la grande Canarie, puis longèrent la côte d'Afrique presque jusqu'à l'équateur. Le P. Claude décrit bien l'aspect aride de la côte aux environs du cap Blanc, à laquelle il donne le nom d'*Arabie déserte*. Arrivée à 4° de latitude australe, l'expédition fit voile à l'ouest, aborda à l'île de Fernand de Noronha, dont le P. Claude donne une description assez détaillée, en l'appelant *Fernand de la Rongne*. En trois jours, on atteignit la baie de Moucouru, sur la côte du Brésil, et, le 6 août, on descendit dans l'île de Maragnan. Après avoir planté des croix, et organisé ce qui concernait la mission et le nouvel établissement français, qui, dit le P. Claude, n'était que l'objet accessoire, on bâtit un fort. Comme on trouvait que le nombre des missionnaires et des colons n'était pas assez considérable, on décida que Razilly retournerait en France pour amener des renforts. Il donna ordre au P. Claude de l'accompagner. Après une traversée orageuse, ils arrivèrent au Hâvre le 17 mars 1613, amenant avec eux six Brasiliens, dont trois moururent en peu de temps. Le P. Claude mourut en 1632. Il a publié : I. *Histoire de la mission des PP. capucins à l'île de Maragnan et terres circonvoisines, où il est traité des singularités admirables et des mœurs merveilleuses des Indiens*, etc., Paris, 1614, in-12, fig. L'auteur se montre assez bon observateur, mais très-crédule; il attribue au démon toutes les contrariétés que l'expédition a éprouvées. Tout ce qu'il rapporte du climat et des productions de l'île de Maragnan est exact et judicieux. Le livre est terminé par des lettres écrites depuis le départ de la flotte, par des missionnaires, et par un laïque restés dans le pays. Elles donnent des détails sur l'état de cette colonie jusqu'au milieu de 1613. II. *Histoire chronologique de la vie de la bienheureuse Colette, vierge, de l'ordre de Ste.-Claire*, Paris, 1619, in-12; ibid., 1628, in-8°. E—s.

CLAUDER (Gabriel), né le 28 août 1633, à Altenbourg, en Saxe, fit dans cette ville de très bonnes humanités. En 1652, il alla étudier la médecine à Jéna. Après avoir suivi pendant trois ans les leçons de l'université, et soutenu une thèse *De hepatis atque bilis usu*, il se rendit à Leipzig, où, en 1656, il soutint une seconde thèse *De miscellaneis curiosis medicis*, et en 1659, une troisième *De phthisi*. Deux fois, il interrompit le cours de ses études académiques pour voyager dans les pays célèbres par les produits de leur sol, ou par des établissements scientifiques. Il visita d'abord les mines fameuses et les sources bienfaisantes de la Misnie, de la Bohême et de la Saxe. Puis, il parcourut la Hollande, l'Angleterre et l'Italie, séjournant plusieurs mois dans les universités les plus florissantes, telles que Leyde, Oxford, Padoue. L'atmosphère humide de la Hollande et de l'Angleterre portèrent une atteinte

e à sa santé, que le beau ciel
ne put rétablir, ce qui le força
ncer au projet qu'il avait for-
venir en France. De retour à
, il y reçut le doctorat, en
après avoir disserté *sur les*
. En 1665, la duchesse de
choisit pour son médecin, et il
ré du même titre par les ducs
: - Guillaume et Ernest - Pie.
aché à sa patrie, il revint goû-
onheur au sein de sa famille,
laissa point entraîner par les
u marquis de Brandebourg et
teur de Saxe, qui désiraient
uprès d'eux. En 1686, il per-
mme, qui l'aidait avec beau-
ntelligence dans ses travaux
es et anatomiques. Il mourut le
r 1691, laissant plusieurs ou-
qui sont une preuve de son
tigable, plutôt que d'un juge-
laire: I. *Dissertatio de tinc-
iversali, vulgò* lapis philoso-
*dicté; in quâ quid hæc sit,
letur in rerum naturâ, an
no consultum sit immediatè
inquirere, è quâ materiâ et
lo præparetur, per rationes
rum experientiam perspicuè
tur, aliaque curiosa et utilia
aloga adnectuntur*, Alten-
1678, in-4°. ; II. *Methodus
ndi corpora humana alia-
iora, sine evisceratione et sec-
cusque solitâ; ubi non modo
lituris veterum Ægyptiorum,
n, Ebræorum, ac in specie
s Christi, ut et modernorum
proponuntur, sed etiam mo-
jungitur quo cadavera inte-
e exenteratione possint con-
c.*, Altenbourg, 1679, in-4°.
indique une manière d'embau-
u'il dit supérieure à celle de
facilité de se procurer des ca-
frais, et le bel art des injec-
tions, ont rendu inutiles la méthode du médecin saxon, et celle du charlatan hollandais. III. *Inventum cinnabarinum, hoc est, Dissertatio de cinnabari nativâ Hungaricâ longâ circulatione in majorem efficaciam fixatâ et exaltatâ*, Iéna, 1684, in-4°. L'auteur blâme à tort le mercure ordinaire. Il se donne une peine aussi longue que superflue pour le dénaturer, et préparer un médicament inerte: voilà ce qu'il appelle sa découverte. Clauder a grossi d'une foule d'*Observations* les Éphémerides mensongères de l'académie des Curieux de la nature, dont il était membre. Les titres de quelques-unes suffiront pour ôter toute envie de connaître les autres: 1°. *De diabolico delirii remedio*; 2°. *Melancholica imaginariè sibi visa gravida, et postea puerpera*; 3°. *De coitu diaboli per* 25 *annos frequenti cum muliere, nullâ veneficii operâ*; 4°. *De effigie sudante.* La vie, ou plutôt l'éloge de ce médecin, a été écrite par son gendre et neveu, Frédéric-Guillaume Clauder, membre, comme son beau-père, de l'académie des Curieux de la nature, à laquelle il a fourni plusieurs observations, insérées dans ses Éphémerides: *De lumbrici lati historiâ; De cervo venatorem modo subitaneo et raro occidente; De nanorum generatione*, etc. — Clauder (Jean-Chrétien), fils de Gabriel, fut aussi médecin, et publia quelques opuscules: *Physiologia pulsûs*, Iéna, 1689, in-4°. — Clauder (Chrétien-Ernest), membre de l'académie des Curieux de la nature, a inséré dans les Éphémérides diverses observations: *De vomitu sanguineo-carnoso rarissimo lethali; De lapide vesicæ admirandæ magnitudinis excreto, superstite muliere*, etc. Il a publié en outre: I. *Gorgonea metamorphosis, seu mirabilis cal-*

culi humani historia, etc., Chemnitz, 1728, in-4°. Il s'agit d'un calcul qui, ayant percé l'urèthre, était tombé dans le scrotum. II. *Praxis medicolegalis, oder XXV ausgelesene casus*, etc., Altenbourg, 1736, in-4°. C.

CLAUDIA était fille de Néron et de Poppée. Sa naissance causa une joie immodérée à cet empereur, qui lui donna, ainsi qu'à Poppée, le titre d'*Augusta*; il ordonna des fêtes, des jeux, et l'érection d'un temple à la Fécondité; mais tout resta en projets. Claudia mourut au bout de quatre mois; Néron fut aussi extrême dans son affliction qu'il l'avait été dans sa joie. Il décerna un temple à sa fille, lui donna un prêtre, et la mit au rang des déesses. Ce récit de Tacite nous explique le sujet d'une médaille où l'on donne à Claudia et à Poppée le titre de *Diva*. Le type représente de chaque côté un temple de forme différente, au milieu duquel se trouve une statue. Ce sont sans doute les monuments qui leur furent érigés par Néron. Cette médaille est gravée dans Pellerin, *Mélanges*, tome I, pag. 199. T—N.

CLAUDIEN (Claudius), poète latin qui illustra le règne de Théodose, et particulièrement celui de ses fils Arcadius et Honorius, était incontestablement d'Alexandrie en Égypte, quoique les uns aient voulu le faire naître en Espagne, et d'autres à Florence. Ses poésies lui avaient acquis tant de célébrité, qu'à la demande du sénat, les empereurs Arcadius et Honorius lui firent ériger une statue sur le Forum de Trajan, avec une inscription dont le sens est que Claudien réunissait en lui seul tout le génie de Virgile et la muse d'Homère: éloge outré, sans doute, mais qui prouve que, même à cette époque de décadence, le talent trouvait encore des admirateurs et des récompenses. Claudien a reçu depuis des éloges et des critiques qui ont également passé la mesure. Personne ne l'a plus sainement apprécié que Thomas. « Une imagination, dit-il, qui a quelquefois l'éclat » de celle d'Homère; des expressions » de génie, de la force quand il peint, » de la précision quand il est sans images; assez d'étendue dans ses tableaux, et surtout la plus grande » richesse dans ses couleurs, voilà ses » beautés. Peu de goût, souvent une » fausse grandeur, une majesté de » sons trop monotone, et qui, à force » d'être imposante, fatigue bientôt et » assourdit l'oreille; et surtout aucune » de ces beautés douces qui reposent » l'ame, voilà ses défauts » (*Essai sur les Éloges*). Les poèmes qui nous restent de Claudien sont en partie des ouvrages de circonstance, consacrés à chanter les événements du jour, ou à célébrer la gloire de ses maîtres et de ses protecteurs; quelquefois aussi à démasquer et à flétrir le vice, témoin ses deux poèmes satyriques contre Eutrope et Rufin, rivaux malheureux de Stilicon, son héros. Le plus considérable de ses ouvrages, quoiqu'il ne nous soit pas parvenu en entier, est son poème sur l'*Enlèvement de Proserpine*, dont M. Michaud nous a donné, en vers français, une imitation fort embellie. On distingue parmi les nombreuses éditions des poésies de Claudien, celle de Vicence, in-fol., 1482; de Heinsius, Elzévir, in-12, 1650; celle de Barthius, Francfort, 1650, in-4°; le commentaire en est fort important; celle des *Variorum*, in-8°., 1665; *ad usum Delphini*, in-4°., 1677 (rare); mais la plus recherchée de toutes aujourd'hui, est celle de Gesner, 2 vol. in-8°., Leipzig, 1759; il est fâcheux seulement que l'exécution typographique ne réponde pas aussi

à l'excellence du travail. Celle de Burmann, in-4°., Amsterdam, 1760, est préférable à cause des nombreux secours qu'elle offre pour l'interprétation. (*Voy.* Etienne de Clavière). Nous avons en prose française une traduction complète des œuvres de Claudien, par M. Souquet de la Tour, ancien doctrinaire, Paris, 1798, 2 vol. in-8°. A—D—R.

CLAUDIEN MAMERTIN. *Voy.* Mamertin.

CLAUDINI (Jules-César), ou CHIODINI, selon Tiraboschi, exerça long-temps la médecine à Bologne, sa patrie, fut un des professeurs les plus distingués de l'université, et mourut le 2 février 1618. Il s'est acquis beaucoup de réputation par le nombre et l'importance de ses ouvrages; voici les principaux: I. *Responsionum et consultationum medicinalium tomus unicus, in duas sectiones partitus*, Venise, 1606, in-fol.; Francfort, 1607, in-8°.; Turin, 1628, in-4°.; II. *De crisibus et diebus criticis tractatus, in quo cùm de cæteris omnibus quæ ad horum pertinent cognitionem, tùm de causis præcipuè accuratè et ordine disseritur*, Bologne, 1612, in-fol.; Bâle, 1620, in-8°.; III. *De ingressu ad infirmos libri duo: in quibus medici omne ex tempore medicinam facturi munus, sive per se curet, sive cum aliis de curando consultet, accuratissimè, tanquam in tabulâ, delineatum continetur: cum appendice de remediis generosioribus, et quæstione philosophicâ de sede principum facultatum: adjectus coronidis loco tractatus de catarrho: quæ omnia, cùm ab ipso auctore, dùm viveret, copiosissimè aucta et studiosissimè recognita fuerint, nunc secundò operâ et studio Francisci Claudini, auctoris filii, philosophi et medici, edita sunt*, Turin, 1627, in-4°. Les divers traités qui composent cet ouvrage avaient été publiés isolément par l'auteur à différentes époques. Tous renferment des préceptes utiles; mais on estime surtout celui dans lequel est tracée la marche que doit suivre le médecin dans ses visites et dans ses consultations. IV. *Empirica rationalis, libris sex absoluta, et in duo volumina divisa, in quorum primo universi corporis humani affectus penes totum et partes, in altero verò penès speciem, individuum, ætates, causas, manifestas reconditasque, sive practicis omnibus noti, sive novi et peregrini, rationabiliter et absolutissimè curantur*, etc., Bologne, 1653, 2 vol. in-fol. Le manuscrit de cet ouvrage, mis en ordre par François, fils de l'auteur, et enrichi de tables par Jean-Charles Mattesiani, a été publié par J.-C. Claudini, le jeune. On voit à regret que l'auteur, très prolixe dans l'énumération des remèdes, n'a, pour ainsi dire, qu'effleuré l'histoire bien plus intéressante des maladies. C.

CLAUDIUS (Appius). *V.* Appius.

CLAUDIUS (Appius), consul, l'an de Rome 488, fut surnommé *Caudex* à cause d'une espèce de navires en radeau dont il fut probablement l'inventeur, et qu'il employa pour faire passer à son armée le détroit de Messine, et descendre en Sicile au secours des Mamertins. Il battit le roi Hiéron, leur ennemi, attaqua ensuite les Carthaginois dans un camp inaccessible, parvint à les en faire sortir par une retraite simulée, et les défit complètement. Il retourna à Rome, où il fut reçu avec des applaudissements universels, et triompha avec d'autant plus de gloire, qu'il était le premier général romain qui eût été vainqueur au-delà de la mer. Q—R—T.

CLAUDIUS PULCHER (Publius) eut cette fierté et ce despotisme qui étaient héréditaires dans la maison Claudia, et porta même ces défauts jusqu'à l'insolence. Étant consul, l'an de Rome 503, dans la première guerre punique, il commandait une flotte de plus de deux cents vaisseaux, et avait en tête Asdrubal, amiral carthaginois. Quoique les auspices ne lui fussent pas favorables, il se disposa à attaquer l'ennemi, et, par un mépris irréligieux, sur ce qu'on lui dit que les poulets sacrés ne mangeaient pas: « Qu'on les jette à la mer, répondit-il, » afin qu'ils boivent s'ils ne veulent » pas manger. » Dans l'idée que les Carthaginois ne s'attendraient pas à une agression sur mer par les Romains, le consul espéra, en les attaquant, les prendre au dépourvu. Asdrubal fut en effet étonné, mais non pas déconcerté. Il se prépara au combat, et eut bientôt l'avantage de l'offensive. L'action, une fois engagée, ne tarda pas à devenir générale. C'était auprès de Drepano. La flotte carthaginoise était inférieure en nombre; mais ses vaisseaux étaient meilleurs et ses équipages plus exercés. L'endroit où se donnait le combat lui était aussi favorable qu'il était désavantageux pour la flotte des Romains, d'ailleurs effrayée du sacrilége que venait de commettre son général. Claudius, voyant la déroute de sa flotte, usa de stratagême pour se sauver. Il prit avec lui trente de ses vaisseaux, les fit orner des signes de la victoire, et arriva ainsi en sûreté à Lilybée. Les Romains eurent huit mille hommes tués et vingt mille prisonniers. Quatre-vingt-treize de leurs vaisseaux furent pris : un plus grand nombre périt dans l'action. Les Carthaginois ne perdirent pas un vaisseau. Le sénat rappela Claudius de la Sicile, et lui ordonna de nommer, en sa qualité de consul, un dictateur. Son insolence en cette occasion alla jusqu'à la folie. Il nomma M. Claudius Glicias son scribe, ou son appariteur. L'indignation fut générale; on força le consul d'abdiquer, et de comparaître pour subir le jugement du peuple. Suivant Cicéron, il fut condamné; suivant d'autres, il échappa à la condamnation par un heureux hasard. Une pluie qui tomba tout à coup obligea l'assemblée à se séparer. Glicias fut forcé d'abdiquer. On ne trouve plus rien dans la suite de l'histoire touchant ce Claudius Pulcher. Q—R—T.

CLAUDIUS PULCHER (Appius), frère de Clodius, consul en 699, fut le collègue de Cicéron comme augure, et son prédécesseur dans le gouvernement de Cilicie. Cette dernière circonstance établit entre eux des rapports désagréables. Claudius, qui auparavant était ami de Cicéron, prit de l'ombrage des premiers édits que publia son successeur, et fut blessé de sa manière d'administrer, qui était une satire de ses déportements dans la province. Il se plaignit, annonça des mécontentements : cela donna lieu à beaucoup de lettres que Cicéron lui écrivit pour s'expliquer. Ces lettres forment un des livres des Épîtres dites *familières*. Cicéron, qui cherchait à regagner son amitié, fut mis dans un grand embarras par Dolabella, son gendre, qui accusa Claudius d'exactions et de malversations dans son administration de Cilicie. Cicéron, qui était tout-à-fait étranger à cette accusation, fit à Claudius des offres de services. Pompée et Hortensius s'employèrent à sa défense. Lui, plus diligent que son accusateur, se présenta aux juges, et fut acquitté. Peu de temps après, il fut élu censeur, et en exerça les fonctions avec une rigidité

rastait singulièrement avec
s relâchées. Il était orateur,
s les antiquités, dans le droit
t public. Il s'était fort occupé
tion, de nécromancie, et fort
e la science des augures. Il
s la guerre civile. Q—R—Y.
DIUS MARIUS VICTOR.
R.

SBERG (CHRISTLIEB), ma-
en juif, né le 27 décembre
t instruit de la religion chré-
t baptisé dans le Clausthal
ard Calvoer. Il se retira d'a-
ntzig, où il donna des leçons
rabbinique, et y joignit bien-
ons de calcul qui eurent le
d succès. En 1730, il se ren-
bourg et à Lubek, où il don-
ons d'arithmétique appliquée
erce. Il les continuait en
eipzig, où il faisait imprimer
ouvrages, lorsqu'il fut appe-
nhague pour l'éducation du
yal. Il y obtint les charges
ur (ou contrôleur) de la
rticulière du roi et de con-
tat. Il conserva ces emplois
out le règne de Christian VI,
t le 6 juin 1751, regardé
meilleur calculateur de son
a publié en allemand : I. *La
et le droit du commerce*,
1724-1726, 3 parties in-
ctitude des calculs de cet ou-
empli de tableaux, fut atta-
à propos par quelques arith-
, et occasionna une querelle
qui dura quelques années.
*uel d'arbitrages du change
urg*, Hambourg, 1730, in-
ng; III. *Réfutation de la
xplication donnée relative-
problème de Lubek*, ibid.,
-8°.; IV. *Dialogues sur le
renouvellement des mon-
Hambourg*, sans lieu d'im-
pression, 1735, in-4°.; V. *Règles
universelles du change de Leipzig*,
ouvrage posthume, Leipzig, 1781,
in-8°.; VI. l'*Arithmétique démons-
trative*, ibid., 1732, in-8°.; cette
première édition fut revue et ornée
d'une préface par C.-A. Hausen, pro-
fesseur de mathématiques. Une 2°.
édition ayant paru en 1749, in-8°.,
sans la participation de l'auteur, il en
prépara une 3°. qui ne fut publiée
qu'en 1762. La 5°. édition, Leipzig,
1795, est en 4 vol. in-8°. Cet ouvra-
ge, qui est classique en Allemagne,
et qui mériterait d'être traduit en fran-
çais, donne pour toutes sortes d'opé-
rations une multitude de méthodes
abrégées et si expéditives, que, quand
on en a une fois bien saisi l'usage,
on n'a souvent à écrire que le résultat
de l'opération, et qu'on peut regarder
ces méthodes comme un excellent
cours pour apprendre à calculer de
tête avec rapidité. Clausberg emploie
rarement le calcul décimal, faisant
aussi rapidement les opérations de
fractions, jusqu'à la dernière rigueur,
avec ses méthodes abrégées; il en fait
la preuve par la règle de onze, aussi
expéditive et aussi commode que celle
de neuf, mais qui n'offre pas, comme
cette dernière, l'inconvénient de ne
pas indiquer une erreur provenue de
transposition de chiffres. La 4° partie
de cet important ouvrage renferme
plusieurs méthodes, aussi élégantes
qu'ingénieuses, pour divers calculs,
tels qu'un procédé pour trouver le
dernier terme d'un intérêt composé
sans tables de logarithmes, ni forma-
tion de puissances, et sans calculer
les termes intermédiaires, et la solu-
tion, par la seule voie de l'arithméti-
que, de plusieurs problèmes indéter-
minés, ou autres, qui sont difficiles
même en se servant de l'algèbre.

C. M. P.

CLAUSIER (Jean-Louis), médecin, né à Aheim, en Bavière, fut reçu, en 1738, bachelier à la faculté de Paris, et continua d'exercer la médecine dans cette ville, où il mourut vers le milieu du 18e. siècle. Il est auteur d'un opuscule intitulé: *Principes généraux de la théorie et de la pratique de la pharmacie, où l'on voit les affinités des corps, et une explication de la nature et de l'action du feu*, Paris, 1747, in-4°. La théorie chimique, qui fait la base de ce travail, est fondée sur une hypothèse invraisemblable, et complètement abandonnée de nos jours. Clausier a traduit plusieurs ouvrages de l'allemand et de l'anglais: I. *Introduction à la chimie, accompagnée de deux traités, l'un sur le sel des métaux, et l'autre sur le souphre anodyn du vitriol, par G. Rothe; avec une analyse raisonnée de l'antimoine, et un traité sur les teintures antimoniales, par Meuder, traduit de l'allemand* (avec quelques notes et corrections), Paris, 1741, in-12; II. *Pharmacopée universelle raisonnée, où l'on trouve la critique des principales préparations qui sont dans les boutiques des apothicaires, la manière de découvrir celles qui sont sophistiquées, et les règles qu'il faut suivre pour composer des formules destinées à être gardées ou mises en usage sur-le-champ, par Quincy, médecin de Londres; traduite de l'anglais sur la onzième édition, augmentée de beaucoup et corrigée*, Paris, 1749, in-4°. Cette Pharmacopée, en tête de laquelle le traducteur a placé ses *Principes généraux*, et qu'il a enrichie d'une préface et de très bonnes tables latines et françaises des maladies et des remèdes, est sans contredit ce que Clausier a publié de plus utile. Z.

CLAVE (Etienne de), médecin français qui a vécu à Paris vers le milieu du 17e. siècle, a publié plusieurs ouvrages sur la chimie, mais tels qu'on la cultivait alors, c'est-à-dire, consistant plutôt en raisonnements obscurs, qu'en opérations et observations des phénomènes de la nature; aussi toutes ses productions sont-elles tombées dans l'oubli. Cependant, à travers le fatras dont elles sont remplies, on y trouve quelquefois des idées neuves et saines. Il attribue la génération des minéraux à un feu central; il attaqua vigoureusement la philosophie d'Aristote, qui dominait alors; il se déclara aussi contre les alchimistes, quoiqu'à l'obscurité de son style on soit tenté de le confondre avec eux. Malgré cela, il ne jouit point pendant sa vie d'une grande considération, comme on peut en juger par ce passage du *Sorbériana*: « Jean-Baptiste » Morin a écrit un fort sot livre contre un plus grand sot.... de Clave, » chimiste qui avait proposé des thè» ses contre toute la philosophie d'A» ristote. » Il n'est resté aucune particularité sur la vie de cet écrivain, ce qui a fait penser que c'était un nom imaginaire; d'autres ont cru que c'était le même que Gaston Ledoux (*Voy.* Dulco), qui a écrit à peu près dans le même genre; mais de Clave a attaqué vivement les opinions de ce Ledoux, et le titre de docteur en médecine qu'il prend dans une épître dédicatoire adressée au chancelier Séguier, est une preuve non équivoque de son existence. Les principaux ouvrages de de Clave, sont: I. *Paradoxe, ou Traité philosophique des pierres et pierreries contre l'opinion vulgaire.... Ensemble la génération de tous les mixtes, savoir est animaux, végétaux et minéraux*, Paris, 1635, in-8°. Dans la préface, il

: une longue suite de traités paraître; un, entre autres, a philosophie hermétique. II. *le lumière philosophique des rincipes et éléments de na- qualités d'iceux contre l'o- commune.* Le privilége de cet : est de 1636, et ce qu'il y a ulier, c'est qu'il est au nom de chapelain du duc d'Orléans, le cède à Étienne de Clave, et au libraire de Varenne; il ne n'en 1641. in-8°. III. *Le Cours ie d'Estienne de Clave, doc- médecine, qui est le second s principes de nature*, 1646. ır annonçait d'autres ouvrages lave, mais qui n'ont pas paru. it croire, d'après la manière s'exprime, que cet auteur était cette époque. D—P—s

VENA (Nicolas), né à Bel- ns l'état de Venise, vers la fin . siècle, exerça la pharmacie ı ville natale. S'étant livré à la he des plantes, il parcourut les et les montagnes de l'Italie; il sur le mont Cerva une plante nt être une absynthe, et qui lui voir de grandes propriétés. Il ne confection, pour le débit de : il obtint un privilége, et il ıa un petit traité à ce sujet, sous : *Historia de absynthio um- o*, dont il donna la figure, Ce- 1609, in-4°.; il fut réimprimé se en 1610 et en 1611, in-4°.; r ajouta à ces dernières éditions té sur une autre plante : *Histo- rzoneræ italicæ*. Dans cet ou- il prétendait que cette absyn- vait encore été découverte par ne. Sprechi attaqua cette pré- dans un livre auquel il donna d'*Antabsynthium;* il y dé-, mais très durement, qu'elle léjà été décrite et figurée par Lécluse. Cette plante n'est pas du genre des absynthes; elle fait partie de celui des achillées, ou mille-feuilles; on la nomme aujourd'hui *Achillea Clavenæ*, pour rappeler les travaux que cet auteur a faits à son sujet, et qui ont toujours un certain mérite. — Clavena (Jacques-Antoine), ecclésiastique, protonotaire apostolique, chanoine et doyen du chapitre de la cathédrale de Trévise, a vécu vers le milieu du 17e. siècle. Il a composé sur les vertus des plantes un gros volume in-fol., qui parut à Trévise en 1648, et que, par une espèce de jeu de mots, il a intitulé : *Clavis Clavenæ aperiens naturæ thesauros*, etc. Le fond de cet ouvrage est puisé dans l'*Histoire des plantes*, dite *de Lyon*, commencée par Dalechamp, et ne consiste que dans la citation des plantes et de leurs vertus, rangées suivant l'ordre alphabétique des maladies auxquelles on croit qu'elles sont utiles. Séguier, dans sa *Bibliothèque botanique*, a confondu cet auteur avec Nicolas Clavena.

D—P—s.

CLAVER (Pierre), missionnaire catalan, prit l'habit de jésuite à Tarragone, en 1602, fut envoyé en 1610 aux Indes occidentales pour y prêcher la foi, et, arrivé à Carthagène, se voua au service des nègres avec une telle ardeur, qu'on l'eût pris pour l'esclave des esclaves, occupé nuit et jour à les consoler, à les soulager dans leurs maux spirituels et corporels. Il exerça avec un zèle également louable la charité chrétienne envers les pauvres et les prisonniers, jusqu'à sa mort, arrivée le 8 septembre 1654. Un décret de Benoît XIV, du 4 septembre 1747, déclare que ce serviteur de Dieu a possédé « les vertus » théologales et cardinales dans un » degré héroïque. » La vie de ce saint homme a d'abord été d

pagnol et en italien, et depuis en français par le P. Fleuriau, jésuite, 1751, in-12. C. M. P.

CLAVERET (Jean), avocat à Orléans sa patrie, au 17e. siècle, vint à Paris, y renonça au barreau pour se livrer au théâtre, et mourut en 1666. On a de lui : I. *l'Esprit fort*, comédie en cinq actes et en vers, 1637, in-8°. (et non *l'Esprit follet*, qui est de Hauteroche); II. *l'Écuyer*, ou *les Faux Nobles mis au billon, comédie du temps, dédiée aux vrais nobles de France*, 1665, in-12. On obligea à cette époque beaucoup de gens à montrer leurs parchemins. Bussy-Rabutin a fait une chanson sur le même sujet. III. *Le Ravissement de Proserpine*, tragédie en cinq actes, 1639, in-4°.; IV. quelques autres pièces qui n'ont point été imprimées : *le Pélerin amoureux*, *la Place Royale*, *le Roman du Marais*, *la Visite différée* et *les Eaux de Forges*; V. *Valère-Maxime, traduit en français*, Paris, 1659, 2 vol. in-12. Lors de son arrivée à Paris, Claveret s'était lié avec Pierre Corneille; il en devint bientôt jaloux, et fut son ennemi. Ce n'est pas l'action la plus honorable, mais c'est la plus remarquable de sa vie. A. B—t.

CLAVERGER (Jean), avocat au parlement de Paris, fit paraître en 1624, in-8°., un recueil de poésies françaises, contenant *l'Euthymie*, ou *du Repos d'esprit; la Thémis*, ou *des Loyers et peines*, avec des sonnets et des quatrains moraux. Ce recueil, assez médiocre, fut réimprimé la même année avec des additions. L'auteur avoue qu'après avoir cultivé pendant quelque temps la poésie, pour laquelle il ne sentait qu'un assez faible penchant, il y avait renoncé pour se livrer à des études plus sérieuses, la jurisprudence et l'histoire. Il se fit estimer de la reine Marguerite, qui lui donna le titre de son conseiller, maître des requêtes. Son zèle pour le service du roi lui avait attiré des ennemis, et sa maison fut pillée pendant les troubles. Il se plaint surtout de la perte de sa bibliothèque et de ses manuscrits, parmi lesquels se trouvaient une *Vie d'Aristomène, général des Messéniens*, et une de *Saladin*. W—s.

CLAVES (Gaston Ledoux de). *Voyez* Dulco.

CLAVIÈRE (Étienne de); en latin, *Claverius* et *Claviger*. La *Bibliothèque historique de France* l'appelle *Clavier*; mais c'est une erreur. La préface de la *Figure emblématique*, etc., de notre auteur est signée *Étienne de Clavière*. Il était de Bourges, fut avocat au parlement de Paris, et mourut dans cette ville le 21 avril 1602. Son ouvrage le plus connu est son édition de Claudien, Paris, 1602, in-4°. Les notes qu'il y a jointes ne sont pas sans mérite, mais le style en est souvent de fort mauvais goût. Elles ont été réimprimées dans le Claudien de Burmann. On a encore de lui : I. une édition de Perse, avec un long commentaire, qu'il assure n'être qu'un abrégé d'un travail beaucoup plus étendu, Paris, 1607, in-8°. II. *Juvenalis periphrases propè enigmaticæ à Sl. Claverio enodatæ*, Paris, 1607, in-8°. Ce petit ouvrage contient l'explication de quatre passages difficiles de Juvénal. III. *Figure emblématique en trois langues, et seulement en une visible de soi*, etc., Paris, 1607, in-8°. Le contenu du livre n'est pas plus clair que le titre. C'est un éloge du roi, de la reine, du dauphin, du duc d'Orléans. Cet éloge est compris dans un carré qui a trente-cinq lettres en tous sens; et ces lettres, disposées d'après des combinaisons bizarres,

elon l'ordre dans lequel on
des phrases françaises, la-
ecques. A la suite de cette
orieuse et puérile, on trou-
égyrique (en vers français)
ence et prospérité du roi
en, et des préceptes pour
n d'un prince. IV. *Flori-*
er singularis, undè plera-
Paris, 1621, in-8°. Cla-
te des antiquités de la Fran-
lles du Dauphiné. Ce livre
su de paradoxes et de fa-
mi lesquelles se trouvent
étails curieux. V. *Panegy-*
ventum Andreæ Fremiot-
s, 1604, in-4°. André Fré-
archevêque de Bourges, et
mère de Chantal, aïeule de
évigné. VI. *Relatio totius*
n cleri nomine habita co-
rico IV, Paris, 1608, in-
la traduction d'un discours
e l'archevêque de Bourges.
æde nefariâ Henrici Ma-
, 1610, in-8°. VIII. *Ceres*
etc., Paris, 1619, in-4°.,
ıs le style de Claudien, et
servir de supplément au
roserpinæ de cet auteur.
a joint douze inscriptions
il a faites, en 1614, pour la
estre de Henri quatre. IX. Des
Martial, dans l'édition de
517, in-fol. X. Une lettre
seph Scaliger, dans le t. II
de Burmann, p. 546. Cette
mpagnait le manuscrit d'une
ijas, qu'il voulait soumettre
e de Scaliger. Nous ne pen-
que cette Vie ait jamais été
lavière avait annoncé plu-
res ouvrages qu'il n'a point
ı sujet desquels on peut voir
de Burmann sur Claudien.
ous croyons que Burmann
quand il s'imagine que Cla-
vière voulait faire une édition des *Panegyrici veteres*. Clavière dit, il est vrai, à Scaliger qu'il a le projet de joindre à sa vie de Cujas, *Panegyricos et elegias cum aliquot epigrammatis, libello, si ita res ferat, singulari*; mais il paraît évident qu'il s'agit des panégyriques composés par Clavière lui-même, de ses élégies et de ses épigrammes; et effectivement Clavière les a publiées sous ce titre: *Panegyrici, elegiæ et epigrammata è pluribus aliis delibata*, Paris, 1607, in-8°. Le catalogue (imprimé) de la bibliothèque du roi met cet ouvrage sous la date de 1597; faute d'impression répétée par Adelung, dans son *Supplément au dictionnaire de Jöcher*. B—ss.

CLAVIÈRE (Étienne), naquit le 27 janvier 1735, à Genève, où il fut banquier. Ce petit pays, rempli d'hommes à talents, était alors une sorte d'école de politique, où chacun discutait et écrivait sans cesse sur la meilleure manière de constituer les états et de gouverner les peuples. On sait quelle fut dans le 18e. siècle l'influence des écrivains de Genève sur les opinions des Français. Clavière prit une part très active aux débats qui agitaient sa patrie, et en fut expulsé par les discordes civiles que de pareilles discussions n'amènent que trop souvent à leur suite. Il vint se réfugier à Paris, où il s'occupa d'abord d'opérations de banque avec quelques fonds qu'il avait apportés de son pays. C'est à lui que les financiers de place, dans cette ville, doivent la plus grande partie de leur savoir dans le jeu de la bourse et l'art de trafiquer
effets publics. Sans doute, à c
époque, ce qu'on appelle
n'était point inconnu en France
avant les leçons de Clavière,
fesait avec peu d'assurance

cès. Lors de la révolution, Clavière crut, comme tous les étrangers, que ce qu'il avait de mieux à faire était de prendre parti parmi les réformateurs, qui avaient besoin d'auxiliaires et s'empressaient de recevoir tous ceux qui se présentaient, de quelque pays qu'ils arrivassent : un Génevois surtout ne pouvait être qu'une acquisition excellente. Mirabeau qui, pour faire réussir ses projets, avait besoin d'hommes adroits et réfléchis, l'accueillit avec bienveillance, se l'attacha comme coopérateur, et en fit plusieurs fois le plus grand éloge dans les premières séances de l'assemblée constituante. Alors un mot de cet homme célèbre suffisait pour faire une réputation, présent dangereux qui a pu faire la fortune de quelques personnes, mais que d'autres ont payé bien cher. Clavière ne fut point ingrat envers son panégyriste; il lui fut utile toutes les fois qu'il eut à traiter quelque importante question de finances, et particulièrement dans ses attaques contre le ministre Necker, son compatriote, qui, comme on sait, fut précipité par Mirabeau du faîte de la grandeur. Clavière se lia ensuite avec Brissot, qui ne cessa aussi d'en faire l'éloge dans son journal et à l'assemblée législative, et l'entraîna dans son parti et dans toutes ses associations politiques. Quoique étranger, il fut, en 1791, nommé député suppléant à l'assemblée législative par les électeurs du département de Paris. La démission de Monneron, député titulaire, lui laissa la faculté d'y prendre place; mais il préféra le ministère des finances, auquel il fut porté au mois de mars 1792, par le parti de Brissot, qui, après la chute du malheureux Delessart, força le roi de renvoyer tous ses ministres et de recevoir ceux qui lui furent désignés par la faction triomphante. Il ne pendant conserver cette place qu'au mois de juin suivant, à laquelle les constitutionnels momentanément le dessus, e rent un nouveau ministère après la révolution du 10 ao quelle on ne croit cependant ait pris part, Clavière rentra faveur, et devint membre d exécutif, qui fut substitué a nement de Louis XVI. Ta parti républicain de la conve faire face à ses adversaires, resta courageusement au post où ses amis l'avaient place les attaques de Robespierre terrible faction, qui le dén tous les jours avec fureur. fut frappé un des premiers événements du 31 mai 179 arrêté le 2 juin, lorsque les républicains essayaient encor puter la victoire, et décrété sation le 9. Des considérati tiques firent cependant diff jugement, ou plutôt son suppl qu'au 9 décembre suivant. L des valets de la prison lui a liste des témoins et des jurés vaient déposer et prononcer cause. N'y voyant que des rév naires furieux et ses plus ennemis, il fut convaincu avait point de rémission à esp il aima mieux se donner lui- mort que de la recevoir sur faud. Il s'enfonça pendant la large couteau dans le sein, et vé mort le lendemain dans S'il faut en croire Mme. Rolla fut à portée de le connaître, nistre genevois était opiniâtr cible et d'un caractère difficile. travailleur et homme de cabine se mettait point en scène co plupart de ses amis. On lui a r

ations comme à tous les
i ont joué quelque rôle dans
xtraordinaires; mais on ne
nt de faits qui puissent flé-
moire. Les personnes qui
dans son intimité certifient
bon époux et bon père.
s'empoisonna deux jours
ıort. Quoiqu'à portée d'ac-
grandes richesses, il a laissé
nique à peu près dans le
lle s'est retirée à Genève.
ısé divers mémoires sur les
qui se sont perdus dans l'é-
ısse d'écrits publiés à cette
ıtre autres, un plan de ton-
brochure contre l'établis-
s loteries, et une autre in-
lu numéraire métallique.
i des articles aux journaux
ıtriotiques, et particulière-
Chronique de Paris, et il a
ıp de part au livre intitulé:
rance et des Etats-Unis,
le 3e. volume du *Nouveau*
dans les Etats-Unis, etc.
ıssot.) B—u.

GERO (François-Xavier), au Mexique vers l'an 1720, oute sa vie du projet d'écrire ire complète de sa patrie. oir parcourue dans tous les lant trente-six ans, dans le ses missions, il fut obligé, suppression de sa société, r en Europe, où il apporta aux précieux qu'il avait re- ns ses voyages. Retiré à Cé- si que la plupart des autres e l'Amérique espagnole aux- ape avait donné un asyle, il cette occasion unique pour e ceux qui venaient des dif- provinces du Mexique, une renseignements dont il enri- llection. Son ouvrage parut ıtre: *Storia antica del Mes-sico, cavata da' migliori storici spagnuoli, e da' manoscritti, e pitture antiche degli Indiani*, Césène, 1780 et 81, 4 vol. in-8°. Le tome Ier. de cet important ouvrage, orné de trois planches, offre la description du pays, l'histoire de ses premiers habitants, et celle de l'empire mexicain jusqu'au moment de l'arrivée des Espagnols. Le tome 2e., enrichi de 16 planches, donne le détail des mœurs et coutumes de ces peuples, fait connaître leurs arts et leurs sciences, et donne une idée de leur langue. Le 3e., orné d'un plan de la ville de Mexico, de ses lacs et des environs, est consacré à l'histoire de la conquête de cet empire, exécutée par Cortez dans l'espace de trois ans. On n'y dissimule point les cruautés et les injustices des Espagnols. Le 4e. volume est composé de neuf dissertations, dans la plupart desquelles l'auteur s'attache à réfuter les paradoxes avancés par de Pauw, dans ses *Recherches sur les Américains*. La critique de l'abbé Clavigero, quelquefois exacte, paraît trop souvent subtile et outrée. Dans la dernière de ces dissertations, il cherche a prouver que la *siphylis* ne vient pas de l'Amérique (*Voy.* Carbondala). L'ouvrage de Clavigero a été traduit en anglais, par K. Cullen, Londres, 1787, 2 vol. in-4°. Un abrégé de cette traduction a paru en allemand, Leipzig, 1789, 2 vol. in-8°.

C. M. P.

CLAVIGNY (Jacques de la Mariouse de), abbé de Gondan, chanoine de Bayeux, sa patrie, mort en cette ville en 1702, est auteur des ouvrages suivants: I. *Vie de Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre*, Bayeux, 1675, in-12; II. *Prières tirées des psaumes que David a faits pour lui comme roi*, 1690, in-12; III. *Du*

luxe selon les sentiments de Tertullien, S. Bazile et S. Augustin, in-12; IV. l'*Esprit des psaumes dont l'Eglise se sert aux vêpres du dimanche.* W—s.

CLAVIJO (Ruy Gonzalez de). Le bruit des victoires de Tamerlan avait engagé Henri III, roi de Castille, à lui envoyer une ambassade, en 1394. Tamerlan renvoya ces députés chargés de riches présents; ce qui porta Henri à faire partir, en 1403, une seconde ambassade, dont la direction fut confiée à Clavijo. Il s'embarqua le 21 mars à Cadix, pour Constantinople, où il aborda, après avoir touché en Sicile et à Rhodes. Il fit un long séjour dans la capitale de l'empire grec, et traversa la mer Noire pour aller à Trébisonde, où il entra le 11 avril 1404. Il visita ensuite l'Arménie, le nord de la Perse, le Khoràçân, et arriva à Samarcand le 8 septembre. Clavijo remit ses présents à Tamerlan, qui campait dans les environs de cette ville. Ce prince était malade, et mourut peu de temps après. Les Espagnols furent très bien accueillis, comblés de présents, et retournèrent dans leur pays, en s'écartant un peu de la route qu'ils avaient suivie en venant; ils furent de retour en Castille en 1406. Clavijo avait tenu un journal exact de son voyage. Il fut imprimé, pour la premiere fois, sous ce titre: *Historia del gran Tamerlan e Itinerario y enarracion del viage y relation de la embajada que Ruy Gonzalez de Clavijo le hizo, por Mandado del Rey don Henriquez terceiro de Castilla*, Séville, 1582. Ce livre étant devenu extrêmement rare, fut réimprimé à Madrid en 1782. L'auteur raconte en détail tout ce qui lui est arrivé, et ce qu'il a observé dans les divers pays qu'il a vus. Il se montre partout ami de la vérité, et ne rapporte aucun de ces prodiges fabuleux qui remplissent les relations des voyageurs du moyen âge. Cet ouvrage donne une connaissance précise de l'état où se trouvaient, au commencement du 15e. siècle, les contrées parcourues par Clavijo; les documents qu'il contient sur quelques lieux de l'Asie sont même les seuls que nous possédions. Lorsque cette relation parut, plusieurs personnes, et entre autres l'historien Mariana, douterent de sa véracité; mais partout on trouve Clavijo d'accord avec les voyageurs de la même époque. E—s.

CLAVIJO Y FAXARDO (don Joseph), espagnol, qui a été le héros ou plutôt la victime de la première aventure par laquelle Beaumarchais s'est fait connaître dans le monde. Il vivait paisiblement à Madrid avec la réputation d'un homme de lettres éclairé; il avait publié avec succès un journal intitulé: *el Pensador*, et quelques autres bons ouvrages, lorsque ses rapports avec une des sœurs de Beaumarchais, qu'il avait aimée et qu'il n'aimait plus, lui attirèrent une affaire d'honneur avec le frère, plus redoutable par son esprit que par son courage. Cette affaire pensa lui coûter la vie, mais lui coûta en effet la perte de ses places et de l'espèce de crédit dont il commençait à jouir. Il survécut long-temps à cette fatalité; mais, livré au ridicule, et presque au mépris auquel l'avait condamné son dangereux antagoniste. Un auteur allemand imagina de faire de son aventure le sujet d'un drame, sous le titre de *Clavijo*; et comme il fallait à son plan un dénoûment tragique, il fit mourir sur la scène celui que, sur la foi de Beaumarchais, il y avait présenté comme un infâme séducteur. M. Marsollier des Vivetières et M. Cubières-Palmezeaux ont aussi fait chacun un drame sur

l'aventure de Clavijo. Celui du dernier, intitulé : *Clavijo*, ou *la Jeunesse de Beaumarchais*, est en trois actes et en prose, Paris, 1806, in-8°. Clavijo vécut long-temps après ce coup de poignard, assené de la main de Thalie. Pendant plus de vingt ans encore il a continué la rédaction du *Mercurio historico y politico de Madrid*, dont il était chargé depuis 1773. Il a traduit en espagnol l'*Histoire naturelle* de Buffon, Madrid, Ibarra, 1785-90, 12 vol. in-8°., et il était vice-directeur du cabinet d'histoire naturelle depuis plusieurs années lorsqu'il mourut en 1806. Loin de ressembler au portrait hideux qu'on en a tracé, Clavijo avait des mœurs douces, un cœur honnête, un esprit sain et éclairé; son seul crime est de n'avoir pu brûler d'un amour éternel. Clavijo fut directeur du théâtre *de Los Sitios*. (*Voy.* note de l'éditeur des œuvres de D. Juan de Yriarte, tome II, page 404, Rome, 2 vol. in-8°.) B—G.

CLAVIUS (Christophe), savant mathématicien du 16e. siècle, naquit à Bamberg, entra chez les jésuites, qui l'envoyèrent à Rome, où, en 1581, il fut employé par Grégoire XIII à la réforme du calendrier, et chargé ensuite de la justifier contre les vives attaques des protestants. Il réfuta Scaliger, Mæstlin, Viete, Lydiat; fut appelé l'Euclide de son siècle, et mourut à Rome, le 6 février 1612, âgé de soixante-quinze ans. Pagan. Gaudenzius prétend, dans son discours *De philosophorum quorundam luctuoso exitu*, qu'il fut tué par un bœuf sauvage, tandis qu'il visitait les sept grandes églises : mais un genre de mort si extraordinaire eût-il été omis par Alegambe, Sotwel, Lorenzo Crasso, Baillart et Rossi? Ce dernier dit formellement que Clavius mourut *in collegio suæ societatis*. Il jouit pendant sa vie d'une grande réputation; elle était telle, suivant Ribadeneira, que plusieurs auteurs aimaient mieux être censurés par lui que loués par d'autres; mais il eut des adversaires dont les injures peuvent servir à faire connaître quels étaient de son temps le genre et la politesse de la critique littéraire. « Clavius est une bête, disait » Scaliger; c'est un gros ventre d'Alle- » magne, *Asinus qui præter Eucli- » den nihil scit*, un esprit lourd et » patient, *et tales debent esse ma- » thematici*. » On voit que Scaliger ne faisait pas grand cas des mathématiciens, et il ajoute : *Præclarum ingenium non potest esse magnus mathematicus*. Le cardinal Duperron n'était pas plus favorable à Clavius; il l'appelait *un esprit pesant, lourd, un gros cheval d'Allemagne*. Gérard-Jean Vossius lui rend plus de justice; il le loue souvent dans son livre *De scientiis mathematicis*, et le regarde comme l'auteur du calendrier grégorien. Le savant Bailly dit que Clavius avait été chargé de tous les calculs nécessaires à la perfection de ce calendrier, et qu'il combattit victorieusement tous ses adversaires (Voy. *Hist. de l'astron. mod.*, t. I, p. 596). On a plusieurs ouvrages de Clavius; nous citerons les suivants : I. *Euclidis elementorum libri XVI, cum scholiis*, 1574, ouvrage fort estimé, et souvent réimprimé : le commentaire est quelquefois un peu prolixe. La traduction du 16e. livre est de Foix-Candale. II. *Gnomonices libri VIII*, Rome, 1581, in-fol. de 654 pag. C'est le traité le plus volumineux qui existe sur l'art de faire les cadrans solaires; mais il y règne un tel embarras dans les démonstrations, qu'au jugement du père de Challes, il n'est guère moins facile à un bon esprit de créer la gnomonique, que de l'apprendre dans

Clavius. III. *Calendarii romani gregoriani explicatio, jussu Clementis VIII*, Rome, 1603, in-fol. C'est le plus vaste et le meilleur ouvrage qu'on ait fait sur le calendrier romain. IV. *Computus ecclesiasticus per digitorum articulos et tabulas traditus*, Rome, 1603, in-8°.; V. *Opera*, Mayence, 1612, 5 vol. in-fol. Indépendamment des ouvrages précédents, on y trouve ceux-ci : *Comment. in Sphæram Joann. de Sacro-Bosco*, imprimé à Lyon, en 1594; *Epitome arithmeticæ practices*, publié à Cologne, en 1601, in-8°.; *Geometrica practica*; elle avait paru à Rome en 1604, in-4°.; *Algebra*, publié à Genève en 1609, in-4°.; *Astrolabium Theodosii sphærica; Epitome de horologiis; De finibus et de lineis tangentibus; Castigatio castigationis Josephi Scaligeri*, etc.

V—ve.

CLAY (Jean), en latin *Clajus*, philologue allemand, né vers l'an 1533, à Herzberg, dans l'électorat de Saxe. Après avoir étudié sous les maîtres les plus distingués, et s'être acquis la protection et l'amitié de Mélanchthon, il suivit lui-même la carrière de l'enseignement, fut successivement professeur de latin, de grec et d'hébreu, de musique et de poésie dans divers colléges, tant en Saxe qu'en Silésie, et fut enfin nommé pasteur du bourg de Bendeleben, en Thuringe, où il mourut le 11 avril 1592. Ses principaux ouvrages sont : I. *Castitatis et pietatis præmium in Josepho et Susanná*, *poëma*, Leipzig, 1555, in-4°.; II. *Poëmatum græcorum libri sex*, Wittemberg, 1570, in-8°.; III. une traduction allemande de l'ouvrage d'Hésiode, *Des œuvres et des jours*; IV. *Prosodiæ libri tres*, Wittemberg, 1570, in-8°. Il y explique la prosodie latine, grecque et hébraïque. V. Une traduction hébraïque du petit catéchisme de Luther, et des évangiles de toute l'année, avec le texte allemand, latin et grec. VI. *Grammatica germanicæ linguæ ex Bibliis Lutheri germanicis et aliis ejus libris collecta*, Leipzig, 1578, in-8°. de 279 pages; idem, 11°. édition, Nuremberg, 1720, in-12. Cette grammaire, fruit de vingt ans de travail, était la plus complète et la meilleure qui eût paru; elle a même encore joui long-temps de cette supériorité, surtout en Pologne et en Hongrie, où elle a eu beaucoup de succès, parce qu'elle est écrite en latin; la 6°. édition, qui est de 1617, et les suivantes se font plus mention, sur le titre, des ouvrages de Luther, portant seulement *Ex optimis quibusque auctoribus collecta*. VII. *Alkumistica*, Erfurt, 1586, in-4°.; idem, Amberg, 1598, in-4°. Ce petit poëme, en vers allemands, contre la folie des alchimistes et faiseurs d'or, est plein de gaîté, et forme un des plus précieux monuments de la poésie allemande du 16°. siècle. On doit regarder J. Clay comme un des premiers qui aient travaillé avec succès à épurer et perfectionner la langue allemande. Sa Vie a été écrite par Jean-Eustache Goldhagen, Nordhausen, 1751, in-4°. — Clay (Jean), dit *le Jeune*, pour le distinguer du précédent, né à Meissen en 1616, étudia la théologie à Wittemberg, la guerre qui agitait la Saxe l'engagea, en 1644, à se retirer à Nuremberg, où, de concert avec Philippe Harsdorf, il fonda l'ordre des Fleurs de la Pegnitz, académie littéraire pour le progrès de la poésie allemande. Il fut aussi reçu, sous le nom de l'*Etranger*, comme membre de la société des beaux-esprits allemands (*Deutschgesinnte Genossenschaft*), établie à Hambourg, par Philippe de Zesen. Il

mourut en 1656, à Kitzingen, en Franconie, où il était pasteur. Ses poésies, qui consistent principalement en tragédies sacrées, cantiques et pastorales, ont toutes les défauts qu'on a reprochés à l'académie de la Peguitz, un manque de naturel et une afféterie qui va jusqu'au ridicule. On trouve de grands détails sur ce poète dans le Dictionnaire de Jördens, Leipzig, 1806, in-8°. C. M. P.

CLAYTON (Robert), né à Dublin en 1695, étudia au collége de Westminster et à l'université de Dublin, et voyagea ensuite en France et en Italie. De retour dans sa patrie, il y obtint quelques bénéfices, et se maria. Il était d'une disposition charitable et généreuse, et ce fut un exemple remarquable de cette disposition, qui contribua le plus à accélérer son avancement dans l'Église. Pendant un séjour qu'il fit à Londres, après son mariage, un infortuné vint réclamer son assistance, en disant qu'il était connu du docteur Clarke. Clayton, dans la crainte d'être dupe d'un de ces artifices si communs dans les grandes villes, exigea un certificat de la main même du docteur : cet homme l'ayant apporté, reçut de Clayton un présent de 300 liv. sterl. Le docteur Clarke, qui en fut informé, conçut la plus haute estime pour l'auteur d'une action si généreuse, et en fit part à la reine Caroline, qui résolut de demander pour lui le premier évêché vacant. Il fut en effet, en 1730, sacré évêque de Killala, d'où il fut transféré, en 1735, à l'évêché de Cork, qu'il quitta dix ans après pour celui de Clogher. Homme du monde, aimable et poli, son savoir avait été jusqu'alors presque ignoré et caché par sa modestie, lorsqu'il publia son *Introduction à l'histoire des juifs*, qui fut bientôt traduite en français, et imprimée à Leyde, 1747, in-4°. Cet ouvrage fut suivi de la *Défense de la chronologie de la Bible hébraïque*, ouvrage plein d'érudition. Sa *Dissertation sur les prophéties* parut en 1749. Le but de l'auteur est de prouver, par la comparaison des prophéties de Daniel et de l'Apocalypse de S. Jean, que le terme final de la dispersion des juifs doit coïncider avec la ruine de la papauté, et avoir lieu vers l'an 2000. Il publia, en 1751, in-8°., l'*Essai sur le St.-Esprit*, qui excita alors une attention générale, et dont le principal objet est d'établir l'infériorité du Fils et du St.-Esprit ; mais ce livre, quoique attribué au docteur Clayton, était l'ouvrage d'un jeune ecclésiastique, qui n'avait point osé en hasarder lui-même la publication, parce que, tout en lui faisant une réputation, elle pouvait être très nuisible à son avancement, comme elle le fut à celui de l'éditeur ; car le duc de Dorset, vice-roi d'Irlande, ayant, en 1752, demandé pour lui l'archevêché de Tuam, il lui fut refusé par la seule raison qu'il était regardé comme l'auteur de l'*Essai sur le St.-Esprit*. Clayton fit paraître cette année la première partie de la *Défense des histoires de l'Ancien et du Nouveau-Testament*, en réponse aux objections du lord Bolingbroke ; la deuxième partie parut en 1754, et la troisième en 1757. Les trois parties ont été réimprimées par Bowyer, avec l'*Essai sur le St.-Esprit*, des notes, etc., en 1759, 1 vol. in-8°. Ses attaques répétées contre la doctrine de la trinité soulevèrent enfin contre lui les grands dignitaires de l'Église. Il fut sommé de comparaître devant une assemblée d'évêques, convoquée pour examiner ses opinions. Sa protectrice, la reine Caroline, n'existait plus, et l'on craignait beaucoup pour lui lorsqu'une fièvre nerveuse, qui était sa

doute l'effet de l'agitation de son esprit, vint, en 1758, l'enlever aux censures de l'Église. Ses ouvrages sont pleins de savoir et d'imagination, mais d'un jugement peu sûr. Il était membre de la société royale et de celle des antiquaires. On a de lui, outre les ouvrages cités ci-dessus : I. *Recherche impartiale sur le temps de la venue du Messie*, en deux lettres à un juif de distinction, imprimées d'abord séparément, et ensuite ensemble en 1751 ; II. *Journal d'un voyage du grand Caire et au mont Sinaï, et retour*, traduit d'un manuscrit composé par le préfet d'Égypte, conjointement avec les missionnaires de la Propagande au grand Caire, avec des remarques sur l'origine des hiéroglyphes, etc., 1753, in-4°. et in-8°. ; III. quelques lettres entre l'évêque Clayton et Guillaume Penn sur le *Baptême*, publiées en 1755 ; IV. *Pensées sur l'amour-propre, les idées innées, le libre arbitre, le goût, le sentiment, la liberté et la nécessité*, etc., occasionnées par la lecture des ouvrages de Hume et du petit traité *sur la Pitié*, écrit en français par Bolingbroke, 1754, in-8°. On trouve, dans les *Transactions philosophiques*, N°. 146, p. 813, une lettre du docteur Clayton sur un vieillard de soixante-dix ans, né en France, et vivant dans son diocèse, qui allaitait, dit-il, un jeune enfant. X—s.

CLAYTON (Jean), botaniste anglais, né dans le comté de Kent, en 1693, alla vers 1705 dans la Virginie, où son père était procureur-général. Il y exerça la médecine, et fut secrétaire du comté de Glocester depuis 1722, jusqu'à sa mort arrivée en 1773. Il fit, sur l'histoire naturelle de cette contrée, quelques observations qu'il envoya à la société royale de Londres ; elles sont insérées dans les volumes XVII, XVIII et XLI des *Transactions philosophiques*. Il recueillit en même temps des plantes, dont il forma un herbier, qu'il fit parvenir à Gronovius, magistrat et botaniste hollandais. Celui-ci rédigea, avec le secours de Linné, un ouvrage qu'il fit paraître sous ce titre : *Flora Virginica exhibens plantas, quas in Virginia J. Clayton collegit*, Leyde, 1739 et 1743, in-8°., en 2 parties, réimprimé dans la même ville, en 1762, in-4°., avec une carte géographique. J.-F. Gronovius préparait la 3e. partie lorsqu'il mourut ; ce fut son fils Jean-Théodore qui la mit au jour. Les additions et corrections de l'auteur périrent avec le vaisseau qui les apportait en Europe. Cette Flore est le premier ouvrage qui ait été publié sur les plantes de la Virginie. Il s'y trouve plusieurs genres nouveaux. Gronovius en nomma un *Claytonia*, en mémoire du botaniste qui l'avait découvert : il fait partie de la famille naturelle des portulacées. Clayton était infatigable, et, l'année qui précéda sa mort, il fit encore, dans le comté d'Orange, un voyage botanique. Il laissa quelques ouvrages inédits qui furent brûlés pendant la guerre de la révolution. D—P—s.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE.

TOME VIII.

CH—CL.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE.

TOME VII.

CA—CH.

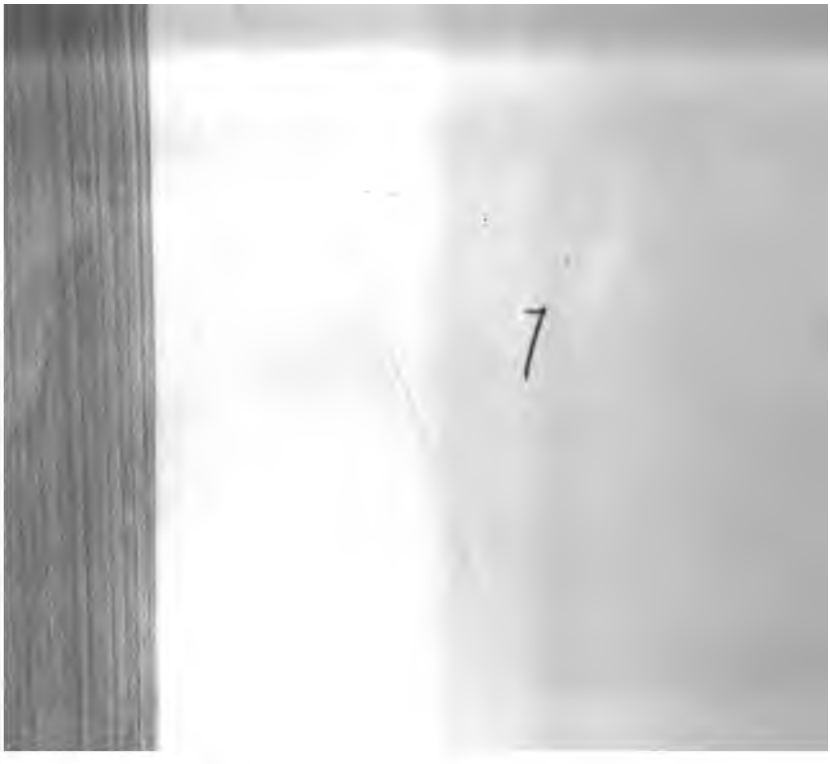
7

LENOX LIBRARY

Bancroft Collection
Purchased in 1893.